This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue de l'Academie de Toulouse et des autres académies de l'empire

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse

Digitized by Google

PFr 331.63

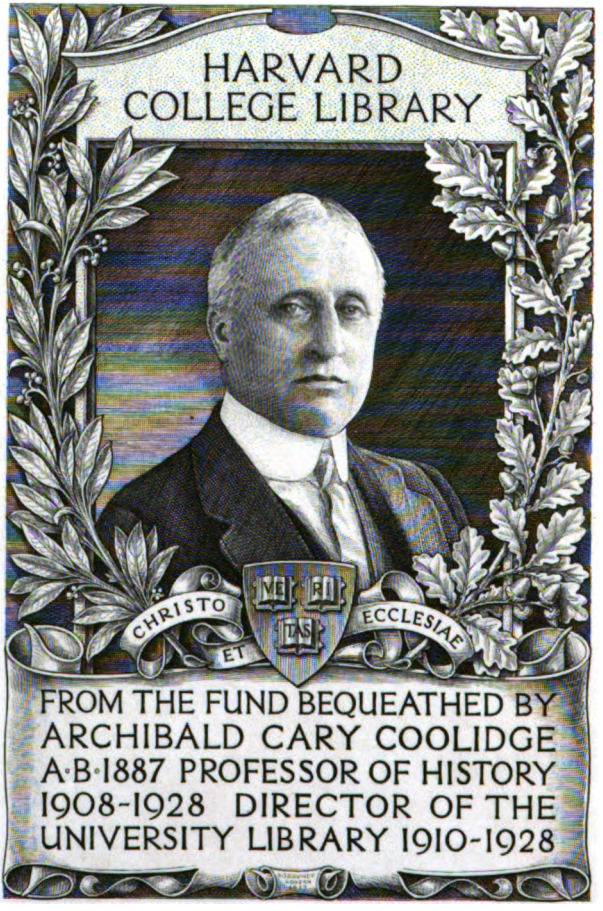

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE.

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,
RUE SAINT-ROME, 44, TOULOUSE.

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA

ONZIÈME ANNÉE. — TOME VINGT-ET-UNIÈME.

ON S'ABONNE

A TOULOUSE : CHEZ DELBOY, LIBRAIRE, RUE DE LA POMME, 71
ET ARMAING, LIBRAIRE RUE SAINT-ROME, 44.

TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE ADRESSÉ AU DIRECTEUR
DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8.

1865.

Digitized by Google

PFr 331.63

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
FUND
July 14, 1936

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

REMERCIEMENT

ADRESSÉ A L'ACADÉMIE DES JEUX-FLORAUX

Par M. Emile Vaïssé-Cibiel, élu Mainteneur.

Messieurs,

Lorsque, le 8 janvier 1864, encouragé par les sympathies de plusieurs d'entre vous, j'eus l'honneur de poser ma candidature au fauteuil vacant par le décès de M. Moquin-Tandon, je vous disais :

« Il est téméraire, à moi plus qu'à tout autre, de revendiquer la » succession académique d'un savant qui laisse après lui une si légi- » time renommée ; mais vous voudrez bien, je l'espère, suppléer par » votre indulgence à l'insuffisance de mes titres. Je sais aussi, qu'en » dehors des qualités littéraires, il en est d'autres dont la Compagnie » des Jeux-Floraux tient compte dans la formation de ses choix. La » sincérité des convictions, l'indépendance du caractère, la dignité » d'une jeunesse volontairement soumise à la double loi du devoir et

Digitized by Google

» du travail, sont des titres qui furent toujours appréciés au sein de
» l'Académie. Cette pensée encourage ma confiance ; elle fera, je
» l'espère, absoudre ma témérité. »

Ce double sentiment, Messieurs, je tiens à en renouveler l'expression au début de ce Remerciement.

Evidemment, lorsque l'Académie m'a fait l'honneur de me conférer ses suffrages, elle n'a pas cru combler le vide, qu'après tant d'autres, hélas! la mort avait fait dans ses rangs. M. Moquin-Tandon, dont une plume autorisée (1) vient de retracer l'éloquente biographie, était un de ces esprits auquel, en me choisissant, vous pouviez donner un successeur, mais non un remplaçant.

Né à Montpellier, fils de cette noble province qui semble garder dans la structure harmonieuse de sa langue, dans le relief imposant de ses ruines et jusque dans l'azur de son ciel, l'empreinte de ses origines romaines, M. Moquin-Tandon devait à sa terre natale la vivacité d'impression et la souplesse d'intelligence propres aux races du Midi. A ces qualités si précieuses, mais stériles quand une volonté ferme ne les féconde pas, M. Moquin sut joindre la discipline dans le travail et l'esprit de suite dans les idées. Il était né poète par le sang (2) et par la vocation ; l'étude le fit savant et savant écouté de l'Europe entière. Propre à tout et presque maître en toutes choses, il écrivait avec un égal bonheur ce *Noyer de Maguelonne* (*Carya Magalonensis*), supercherie spirituelle qui déjouait la perspicacité des maîtres les plus versés dans la connaissance de la langue romane, et cette *Monographie des Hirudinées*, qui, dès ses premiers pas dans la carrière, fixait sur lui l'attention du monde savant. Déjà connu par son enseignement à Marseille et à Toulouse ; déjà honoré de vos suffrages et de ceux de toutes les corporations académiques de notre ville, M. Moquin-Tandon appartenait de droit à cette élite d'hommes que la province élève, mais que la capitale fait siens par une glorieuse adoption.

Il quitta Toulouse, il s'éloigna de vos doux entretiens littéraires, parce qu'il est écrit que, dans notre pays de centralisation, toute renommée doit demander à Paris sa suprême consécration ; mais ce ne

(1) L'éloge de M. Moquin-Tandon a été lu dans cette séance, par M. le Dr Janot, mainteneur.

(2) M. Moquin comptait parmi ses ascendants, André-Auguste Tandon, poète troubadour, né à Montpellier en 1759, mort dans cette ville en 1824.

Digitized by Google

fut pas, dit-on, sans accorder les plus vifs regrets à la ville qui, pendant vingt années, avait, en mère attentive, encouragé ses travaux et veillé sur sa réputation naissante. Devenu professeur à la Faculté de Paris, appelé à siéger à l'Institut, il tenait à vous par les liens de la reconnaissance et par cet écho toujours caressant des premiers succès. Je me souviens, non sans émotion, que la lettre par laquelle Toulouse apprit la mort subite de son enfant d'adoption, lui décernait, avant tout autre, ce titre de Mainteneur qui a tant de racines dans le passé de notre ville et tant d'écho dans le cœur de nos concitoyens.

Vous le voyez, Messieurs, ma modestie n'est point cette fois un artifice de langage, et, à tous ces titres, je ne pouvais avoir la prétention de remplacer parmi vous M. Moquin. Devais-je demander à quelques essais publiés dans les Journaux et dans les Revues de notre ville la confiance que m'enlevait d'avance la célébrité de mon prédécesseur ?

Tout en reconnaissant que ces études et ces articles ont été l'occupation utile de ma jeunesse, je ne pouvais, sans forcer ma propre opinion, leur prêter la vertu de me conquérir vos suffrages. En effet, Messieurs, dans notre temps de doute et de controverse, qui n'a été, à son heure, un peu publiciste et un peu journaliste ? Qui n'a, entre la vingtième et la trentième année, confié à la presse le secret de ses espérances et raconté, à mots couverts, l'histoire de ses mécomptes ? La publicité est devenue un champ commun où se rencontrent les intelligences les plus sûres et les vocations les moins justifiées. Dans ce pêle-mêle, il est parfois difficile de se rapporter à soi-même et de fournir aux autres le témoignage de sa propre aptitude. Le criterium existe pourtant, et comme vous, Messieurs, après vous (1), je crois l'avoir trouvé dans la sincérité des convictions et dans la dignité du caractère.

Ces qualités constituent la probité de l'homme de lettres et l'honneur du journaliste. Avec elles, la profession d'écrivain s'élève à la hauteur d'une magistrature; sans elles, cette profession s'abaisse au niveau d'un trafic. Celui qui tient une plume ne peut pas plus s'en passer que le soldat de courage, et la femme de pudeur.

Ces qualités ont brillé de tous les temps, tantôt dans l'ombre, tantôt

(1) Semonce prononcée par M. d'Ayguesvives, le 19 avril 1863.

Digitized by Google

en pleine lumière. Tacite nous apprend qu'on les rencontrait sous le règne de Tibère comme à l'âge des Scipions. Seulement, sous les Consuls, elles appelaient les honneurs, et, sous les Césars, elles attiraient la proscription. A toutes les périodes de l'histoire elles sont également glorieuses, mais elles ne sont pas toujours profitables. Entre toutes les époques, s'il en est une où la dignité de la conscience et l'indépendance du caractère doivent être recherchées, n'est-ce pas dans un siècle où, comme le nôtre, les révolutions successives ont troublé les esprits, confondu les idées et déplacé parfois l'axe du monde moral ?

Dans ce tumulte d'opinions contraires, dans ce conflit de croyances qui désolent notre génération, ce qu'il importe de rencontrer, c'est moins une chimérique unanimité, qu'une égale sincérité chez ceux qui cherchent et un égal désintéressement chez ceux qui luttent. Les dissidences ne créent pas la mésestime. On a vu de loyaux adversaires se tendre la main en signe de réciproque sympathie. Dans une guerre récente et à jamais glorieuse, nos soldats, jetés sur les plages lointaines de la Crimée, profitaient des heures rapides d'un armistice pour échanger une cordiale étreinte avec des ennemis que de communes épreuves leur avaient appris à estimer.

De même, qu'un homme apporte dans le combat de la vie une conscience intègre et un cœur pur, oh! celui-là, je l'admire, je l'estime, je suis fier, quel que soit son drapeau, d'établir avec lui le commerce fraternel des âmes. Avec cet homme d'ailleurs, mon contradicteur du moment, je suis certain de m'entendre sur ces principes supérieurs, immuables, qui planent au-dessus de nos mesquines querelles, comme la voûte du ciel plane au-dessus des sinuosités de la terre. Comme lui, j'ai foi dans une Providence divine, dans une destinée surnaturelle, dans cet ensemble de préceptes dont le Christ a légué le magnifique Code à l'humanité. Qu'importent après cela les divergences passagères! Qu'importe le bruit éphémère des discordes, quand le but également poursuivi par ces adversaires d'un jour est le triomphe du Droit sur la terre et le règne de Dieu dans l'éternité !

Oui, Messieurs, je crois à une secrète entente entre tous ces hommes de bonne volonté auquel le cantique divin promet le bien suprême de la paix ici-bas. L'ardeur de la lutte peut créer des défiances momentanées ; mais l'heure de l'apaisement amène des souhaits sincères de conciliation.

Digitized by Google

Cette pensée, Messieurs, a pu seule me donner aasez de confiance pour solliciter vos suffrages. Cette pensée, vous l'avez comprise, peut-être partagée. Dans tous les cas, elle m'a valu de votre part une distinction qui a été la récompense de ma jeunesse et qui sera l'orgueil de toute ma vie.

Eh! comment ne serais-je pas fier d'entrer dans cette enceinte, lorsqu'à côté des maîtres vénérés qui ont éveillé les premières lueurs de mon intelligence, je vois assis les représentants les plus élevés de l'Eglise, de la Magistrature, du Barreau; lorsque mon regard peut embrasser d'un trait les noms les plus anciens et les plus illustres de la Cité ! Comment, en se sentant associé à un passé si glorieux; en se voyant rattaché par une flatteuse adoption à une Compagnie, où les préceptes du goût littéraire ne se sont jamais séparés des traditions de dignité morale; comment ne serais-je pas enorgueilli de m'asseoir à cette Ecole du bien dire, mieux encore, à cette Ecole du bien faire !

Ce tribut de gratitude que vos usages m'imposent l'obligation de vous exprimer aujourd'hui publiquement, mon cœur, Messieurs, vous l'a payé depuis une année.

Du fond de mon âme émue, au nom de ma jeunesse honorée par vos suffrages : Messieurs, Je vous remercie.

Ce cri de reconnaissance, contenu depuis un an, avait hâte de sortir de ma poitrine. Maintenant qu'il a pu éclater devant cette assemblée d'élite, je me sens plus libre pour aborder un sujet conforme aux travaux ordinaires de la Compagnie, conforme aussi aux préoccupations habituelles du récipiendaire.

Je voudrais vous parler, Messieurs, en termes le moins indignes possible, d'un élément entré dans la littérature moderne, et qui, par la complicité des écrivains les plus distingués, semble y avoir acquis une place considérable. Je voudrais, en un mot, vous entretenir de la Mélancolie. Mot étrange qui, si nous scrutions ses origines, nous conduirait plutôt dans le temple d'Epidaure que sur les pentes du Parnasse; mot, qui, par une bizarre faveur de la fortune, est passé du vocabulaire de la médecine dans le dictionnaire de la langue poétique. D'où vient le mot? Vous le savez. D'où vient la chose? Il faut essayer de le dire.

Messieurs, notre âge a d'incontestables grandeurs. Jamais l'intelligence humaine, surexcitée par l'appât de l'utile, n'a pénétré plus

Digitized by Google

avant dans les régions de l'inconnu. Jamais la matière ne fut plus complètement domptée par le génie de l'homme ; jamais elle ne fut mieux asservie à ses besoins. Il est devenu presque banal de citer la vapeur, l'électricité, la photographie, toutes ces applications d'agents insoumis, toutes ces découvertes imposantes qui resteront l'attribut glorieux du XIXe siècle.

Tandis que, dans l'ordre matériel, l'esprit humain faisait des conquêtes capables de lui donner le vertige, dans l'ordre moral sa marche n'était pas également assurée. Depuis 1789, les sociétés politiques, dont la France continue, parfois à ses dépens, d'être la généreuse avant-garde, ont été travaillées par des aspirations toujours renaissantes et jamais assouvies. Ce mal secret, dont il ne rentre pas dans mon plan de retracer les phases, a provoqué des évolutions incessantes dans le régime de notre pays. Or, Messieurs, aucun changement ne s'opère dans le haut sans causer dans le bas de douloureux retentissements. Chaque étape de la France à travers ces vicissitudes est marquée par des regrets, des blessures et des larmes. Il est des hommes, je le sais, qui ont le talent de s'associer à tous les triomphes et qui savent tirer parti de toutes les défaites. Ces tristes exemples ne sont pas rares dans nos annales où l'apostasie n'a que trop souvent usurpé la place et les honneurs dus à la fidélité. Mais, j'ai hâte de le dire, il est des hommes aussi, — et ceux-là je les honore, — qui ne se courbent pas devant la fortune, et qui, dût leur carrière en dépendre, ne fléchissent pas le genou devant le Dieu-Succès.

Ceux-là, Messieurs, ont vu leur nombre s'accroître à mesure qu'un caprice du sort jetait les destinées de la France aux mains d'un maître nouveau. Chaque révolution a fourni son contingent à ce groupe d'âmes froissées. Le front des pères s'est plissé, et les fils ont senti un souffle de deuil passer au travers de leurs vingt ans. Les convictions déçues, les espérances détruites, les institutions renversées par les coups de la force, le spectacle d'idoles tour-à-tour encensées et foulées au pied ; tout cela, convenons-en, est bien fait pour porter le découragement chez l'homme de foi et chez l'homme de bien.

Une immense tristesse en est résultée ; tristesse profonde, à peine tempérée par les charmes amers de la solitude ; tristesse que, ni les merveilles de l'industrie, ni les improvisations de la Toute-Puissance n'ont eu la vertu de dissiper. Or, Messieurs, on l'a dit bien avant nous : Il ne se produit pas un mouvement dans la société qu'il ne se

Digitized by Google

répercute dans la littérature, cette expression vivante de nos mœurs. Comment s'étonner que cette tristesse, que cette mélancolie, puisque le mot est consacré, soit passée du milieu social dans l'atmosphère littéraire, qu'après avoir éprouvé l'âme des citoyens, elle ait, comme toutes les douleurs vraies, inspiré la lyre des poètes!

Ce sentiment a un charme indéfinissable. Il attendrit comme les feuilles d'automne ; il émeut comme la pâleur des lys sur le front des jeunes filles. Les beaux-arts s'en sont emparés après la poésie. Bellini l'a modulé dans ses suaves élégies; Ary Scheffer, Hippolyte Flandrin l'ont rendu en traits de flamme dans leurs chastes compositions. Il a inspiré tous les grands artistes contemporains. Les divers âges littéraires, sans l'ignorer complètement, n'ont pas également connu cette corde mélodieuse et plaintive de l'âme humaine.

Nos ancêtres de l'Attique, ces Hellènes à l'esprit sain et robuste, ont peu exprimé cet ordre de sensations qui, en somme, touche presque à la maladie. Leur génie éclate dans des œuvres calmes, sereines, gracieuses, mais fortement assises sur leur base comme l'Iliade et le Parthénon. Beauté chez les Grecs est équivalent de Force. L'Apollon du Belvédère et la Vénus de Milo réjouissent l'œil autant par la plénitude de leur santé physique que par les proportions inimitables de leurs formes. Que Pindare chante les triomphateurs des Jeux-Olympiques; que Homère raconte les luttes ou les banquets de ses héros; que Démosthènes ou Périclès essaient dans leurs immortelles harangues de fixer la constance du plus inconstant des peuples; que Platon enfin jette dans ses Dialogues les bases inébranlables du spiritualisme, tous ces poètes, ces orateurs, ces philosophes, affirment l'indissoluble alliance de la beauté et de la force morale. Ces plaintes vagues, ces aspirations inassouvies, ce douloureux contraste entre le rêve et la réalité dont notre littérature devait plus tard faire une de ses notes les plus touchantes, n'ont pas de prise sur ces tempéraments fortement équilibrés. Chez eux, la mélancolie eût semblé un cas de clinique et rien de plus.

Les Romains, qui jouirent d'une civilisation plus avancée, ressentirent à la fois les bienfaits et les inconvénients de cet état nouveau. Epicurienne chez Horace, la poésie latine revêt, dans Virgile, cette teinte élégiaque qui fait de l'*Eneïde* le plus tendre des poëmes. C'est que Virgile et ses contemporains avaient souffert, eux aussi, de ces vicissitudes politiques qui ne passent jamais sans laisser dans l'âme

Digitized by Google

humaine une empreinte ineffaçable. C'est que le poète de Mantoue avait pu, du seuil de la maison paternelle, contempler les campagnes dévastées, les villes détruites, voir les légions romaines poussées au feu de la guerre civile par Antoine et Octave tour-à-tour proscripteur et proscrit. C'est qu'il avait enfin, sur les débris fumants de la République, assisté à l'agonie des dernières libertés.

L'insoucieux Horace se console de ces disgrâces. Le soldat fugitif de Philippes trouve dans les faveurs d'Auguste une compensation à ses espérances trahies. L'âme plus sensible de Virgile se replie sur elle-même et n'oublie point les deuils de l'enfance. Il peut bien, cédant à l'étiquette, s'écrier en passant :

« ..... Deus nobis hæc otia fecit. »

Mais le chantre d'Enée ne garde pas moins du spectacle de tant de ruines cette tristesse voilée, cette grâce émue, qui percent en notes attendries à chaque vers de son poëme. Qu'il raconte la dernière nuit de Troie ; qu'il nous rende témoins de l'émotion maternelle d'Andromaque à la vue du fils d'Enée ; qu'il peigne le désespoir de Didon trahie ; qu'il rappelle enfin dans ce vers si profond

« Haud ignora mali miseris succurrere disco, »

le précepte de la fraternité humaine, Virgile reste toujours le peintre inimitable de la douleur et le consolateur des âmes éprouvées.

Ovide et les poètes de la décadence méconnurent les limites assignées par le goût à l'expression du sentiment mélancolique. Ils tombèrent de la grâce dans la manière, et de la manière dans le matérialisme. Leur étude ne nous apprendrait rien sur le sujet dont nous suivons la filiation littéraire.

Ce n'est pas non plus à la Renaissance, à ce réveil radieux de l'humanité, qu'il faut demander les langueurs poétiques de la mélancolie. La Renaissance puise dans le génie grec, tempéré par le sentiment chrétien, ses inspirations et ses modèles. Comme le siècle de Périclès, le siècle de Léon X fut un âge de virile fermentation pour l'esprit humain. L'art, préparé par les naïfs essais des Cimabue, des Giotto, des Fra Beato Angelico, arrive à la plus haute expression de la force dans Michel-Ange, au plus parfait épanouissement de la grâce

Digitized by Google

dans Raphaël. Chez ces maîtres, comme chez Cléomène et Phidias, éclate cet équilibre harmonieux des facultés qui révèle la plénitude de la santé morale.

S'il fallait chercher un précédent à ce mal poétique, dont est si profondément touché notre siècle, on le trouverait plutôt dans ces méditations bienfaisantes qu'inspiraient aux chrétiens du moyen-âge la solitude des cloîtres et les joies austères du mysticisme. C'est dans l'*Imitation de Jésus-Christ* par exemple, dans ce livre échappé comme un cri de détresse à un athlète fatigué du combat de la vie, qu'on pourrait rencontrer ce parfum de rêverie contemplative, où se complaît l'âme humaine, quand l'aiguillon de la souffrance la ramène vers Dieu en la purifiant.

Mais là où on ne trouvera pas assurément ce même courant d'idées, c'est dans les dissensions religieuses et les querelles sanglantes qui désolent notre pays au temps de la Réforme. A cette heure de vie fiévreuse, toutes les facultés sont tendues vers l'action. Hardi, polémiste, novateur, le XVIe siècle lutte et ne rêve pas. Entre une bataille perdue et un traité violé, entre l'agression d'un parti et les représailles de l'autre, il reste aux populations le temps de gémir, il ne reste pas à l'âme humaine le temps de s'épurer par de douloureuses méditations. Ce rude siècle fut un âge d'enfantement, dur à lui-même, propice à ceux-là seuls que ses épreuves devaient enrichir de précieuses conquêtes. Sous ce rapport, il offre plus d'un trait de ressemblance avec le nôtre, auquel on l'a souvent comparé. S'il n'a pas exprimé les mêmes plaintes que nous, peut-être a-t-il ressenti les mêmes maux.

Comme nos ancêtres du XVIe siècle, ne cherchons-nous pas dans de continuelles agitations un bien que chaque commotion nouvelle semble plutôt éloigner que rapprocher de nous ! ne souffrons-nous pas, comme eux, de cette satiété des choses acquises, de cette soif des biens inconnus, qui, toutes les fois qu'elles essaient d'entrer dans le domaine des aits, se traduisent par de nouveaux mécomptes. Et pourtant, — étrange condition de l'homme ! — cette impatience de l'état présent, ce souci d'un avenir meilleur sont peut-être, comme l'a fait observer Pascal, le signe de notre vocation et la marque de notre glorieuse origine. Avec ces généreuses inquiétudes, on peut tout attendre de l'humanité. L'heure où il faudrait désespérer, c'est quand, repu de sa propre dégradation, satisfait du *panem* et *circenses*, l'homme resterait sourd

Digitized by Google

aux appels de la conscience et n'entendrait plus ces voix intérieures qui sont pour lui comme le pressentiment de l'infini !

L'âge où résonna la voix mâle de Corneille, où le bon sens parla par la bouche de Molière, où Bossuet fit entendre ses foudres oratoires, fut encore, comme le siècle de Périclès et de Léon X, une période de force et de puissance satisfaite. Ce fut aussi une époque de discipline et de foi. L'unité, introduite par Richelieu et Louis XIV dans l'ordre politique, ne se retrouve pas moins dans l'ordre moral. Les âmes, pénétrées du double dogme religieux et monarchique, ne portent pas au loin leurs investigations inquiètes et ne demandent qu'à la Révélation le mot des grands problèmes psychologiques. La foi a résolu tous les doutes et créé la sécurité pour le présent et les espérances d'immortalité pour l'avenir. La mélancolie, cette dépression de l'âme humaine, n'est pas incompatible assurément avec le sentiment chrétien, — j'ai plus haut signalé son existence dans les cloîtres du moyen-âge ; — mais il faut reconnaître pourtant qu'elle se produit surtout aux époques de crises politiques et religieuses. C'est quand l'édifice des croyances est ébranlé ; c'est quand l'homme, jeté hors de ses voies morales, erre, en quête d'un symbole nouveau, que se développe ce malaise intérieur. Il nous apparaît alors comme le châtiment d'une âme séparée de son Dieu. Le XVIIe siècle, si ferme et si un dans ses convictions, devait à peine le ressentir. Tout au plus, en perçoit-on un écho affaibli dans les cris des solitaires chassés de Port-Royal, dans les douloureuses incertitudes de Pascal, dans la soumission résignée de Fénelon, et dans les timides accents du tendre Racine.

A son tour, le dix-huitième siècle, que l'emportement des luttes philosophiques semble écarter de ce courant d'idées, nous en montrerait peut-être la trace dans la misanthropie paradoxale de Jean-Jacques et dans les pages émues de Bernardin de Saint-Pierre. Mais comme ce sentiment a surtout vibré dans la littérature contemporaine, j'ai hâte d'arriver à l'aube du XIXe siècle.

Ceux qui, les premiers, firent passer dans les lettres le contre-coup des épreuves que la société venait de traverser, furent et devaient être deux proscrits. La Révolution avait coûté à l'un sa vie, à l'autre sa fortune. Ces deux ouvriers de la première heure, ces deux victimes de la tourmente, qui devaient se faire les interprètes des maux qu'ils avaient soufferts, sont André Chénier et Chateaubriand.

Le premier nous apparaît sans cesse dans l'auréole sanglante que

Digitized by Google

lui prête l'échafaud du 8 thermidor. Notre souvenir, ému des infortunes d'Atala, se représente toujours le second errant en fugitif dans les forêts du Nouveau-Monde. Tous les deux frappés des foudres révolutionnaires, tous les deux atteints du mal nouveau, ils expriment, sous les grilles des cachots ou sur les chemins sans fin de l'exil , les grandes tristesses du siècle qui commence. La Muse de Chénier, inspirée aux sources de l'art grec, donne aux plaintes du poète un parfum de renouveau. *Si fata sinant...* Si l'échafaud attend un jour, un seul jour, on verra luire l'auréole d'une renaissance nouvelle. Le soleil de l'Attique va se lever sur les lettres françaises. Mais non... la hache tombe ! et le chantre de la *Jeune captive*, enseveli sous un monceau de victimes, s'en va attendre dans les limbes de l'histoire qu'une résurrection tardive rende à son génie la justice qui lui est due.

Chateaubriand survit, lui ; mais dans sa carrière si glorieuse et si tourmentée, dans ses évolutions, si brusques quoique toujours sincères, comment ne pas reconnaître ce désenchantement précoce que le poète a bu aux origines du siècle. René porte sur son front le pli des ineffables tristesses qui ont assombri sa vingtième année. Qu'il soit dans les rangs des vaincus ou des vainqueurs, proscrit ou ministre, pamphlétaire ou ambassadeur, Chateaubriand toujours soucieux, travaillé sans relâche d'un mal innommé, atteste, par l'instabilité même de ses humeurs, que la gloire est impuissante à guérir certaines blessures.

Le souffle d'inquiétude qui règne dans *Atala*, dans *René*, dans les *Natchez* et dans les premières productions de Chateaubriand a fait passer ce dernier pour le père du Romantisme. L'appréciation est exacte, si l'on emploie ce mot nouveau à désigner une chose ancienne. La tristesse inspirée par la contemplation des ruines, par les regrets du passé et par les incertitudes de l'avenir, est vieille comme la poésie elle-même. Chateaubriand, en rappelant les regards de ses contemporains sur la majesté des traditions chrétiennes, sur les pompes du culte abrogé, sur la magnificence des édifices religieux, imprima à des sensations vagues une direction précise. Il fut le restaurateur poétique du christianisme, au même titre que le Premier Consul en avait été le restaurateur politique. Aux âmes qui souffraient de la sécheresse des dogmes purement philosophiques, il offrit l'aliment de la foi enrichi de tous les parfums de la poésie. Grâce à lui, l'Eglise renaît avec tous les prestiges que lui prêtent les efflorescences du

Digitized by Google

style gothique, l'éclat de la peinture, les accords de l'orgue et l'encens des cérémonies. Ce cortége d'impressions extérieures, si favorable aux élans de la prière et au développement de la foi, sort, tout armé, des *Martyrs* et du *Génie du christianisme*. Grâce à lui encore, la prose débarrassée du néologisme politique, recouvre une ampleur harmonieuse qui rend presque le charme de la poésie sans en subir la gêne. C'est bien, dans la forme et dans le fond, un âge nouveau qui commence.

Sous l'Empire pourtant, à l'heure même où le gentilhomme breton publie ses principaux et ses meilleurs écrits, il ne fait point école. Le goût officiel entraîne vers un autre courant les auteurs avides de succès et de distinctions. Les regards du maître, qui servent si souvent d'aimant à l'inspiration, se fixent plutôt sur le champ correct, régulier, monotone, de l'ancienne poétique, que vers les horizons vagues et encore mal définis de l'école nouvelle. D'ailleurs, ce dernier genre est cultivé par des esprits mal faits, suspects d'opposition, frappés par là-même de discrédit. Les harangues polies de M. de Fontanes, les tragédies bien apprises de Luce de Lancival risquent, moins que les élucubrations de Chateaubriand et les rêveries germaniques de Mme de Staël, d'égarer la docilité des citoyens. Aussi la surface des lettres est toute aux Grecs et aux Romains. Les traditions classiques triomphent en apparence. Je dis en apparence, car si l'on creuse cette surface, si l'on remonte le courant de nos origines littéraires, on reconnaît bien vite que la source véritable était, non les tragédies d'Arnault ou les tableaux de David, mais ce filet d'inspiration qui déjà produisait les *Martyrs*, et d'où, sous le choc des révolutions nouvelles, allaient jaillir les *Odes* de Victor Hugo, les *Méditations* de Lamartine et les chefs-d'œuvre de Géricault.

Sous l'Empire donc, il y a, dans les lettres officielles, éclipse de ce sentiment maladif de l'âme humaine que j'appelle mélancolie, et auquel Chateaubriand, athlète brisé dans la tempête révolutionnaire, donnait une expression nouvelle. La Muse timide de Millevoye s'en fait bien l'écho dans ses obscures retraites. Mais, malgré l'accent pénétrant de quelques pièces privilégiées, cette poésie n'a pas assez de souffle pour dominer une époque. A vrai dire, c'est ailleurs qu'il faut jeter ses regards, c'est hors de la France qu'on doit chercher des collaborateurs à la réforme des idées littéraires.

Pendant que notre pays accomplissait, à travers des vicissitudes

Digitized by Google

inouïes, les actes si divers de l'épopée impériale; tandis que la France se faisait à la fois la terreur et l'admiration de l'Europe, un peuple chez lequel des traditions nationales perpétuaient le sentiment d'un antagonisme séculaire, résistait à l'ascendant de Napoléon Ier. Parmi toutes les puissances, l'Angleterre seule tenait tête à l'homme devant lequel, depuis le Tage jusqu'au Volga, s'étaient courbés les humbles et les superbes, les peuples et les rois. La conception étrange qu'enfanta, comme moyen de lutte, le génie qui présidait aux destinées de la France, ce blocus continental, source de tant de haines et de tant de misères, ne s'appliquait pas moins aux idées qu'aux marchandises. Quoiqu'à peine séparées par un détroit de quelques milles de large, la France et la Grande-Bretagne vécurent pendant dix ans, depuis la rupture du traité d'Amiens jusqu'à la paix générale de 1815, dans un isolement réciproque et absolu. Durant cette longue interruption des relations internationales, deux hommes s'étaient élevés en Angleterre qui devaient, à l'heure où le courant intellectuel serait rétabli entre les deux peuples, exercer une action considérable sur notre littérature. Ces deux écrivains, vous les avez nommés avant moi, Messieurs, sont Lord Byron et Walter Scott.

Le premier, issu de race aristocratique, littérateur par caprice, poète satirique par humeur, crée un personnage abstrait qu'il habille au gré de sa fantaisie et qu'il fait voyager à travers les choses et les hommes. Qu'il s'appelle Childe-Harold, Manfred ou Don Juan, le héros n'exprimera au fond que les dégoûts amers, les désespoirs vagues et les dédains suprêmes du noble Lord. Esprit inquiet, remuant, aventureux; désabusé, par une jouissance précoce, de l'amour, de la richesse, de la gloire même; sceptique au point de faire douter si son enthousiasme pour la cause hellénique était un sentiment sincère ou le dernier rôle d'un épicurien blasé, Lord Byron, grand seigneur jusque dans la république des lettres, dédaigne de plier ses inspirations à la gêne d'un plan, de réduire ses fictions à la mesure des réalités, de donner à ses drames un terrain solide et à ses conceptions un horizon défini. C'est toujours l'ironie, le sarcasme, le blasphème qui tombent de ces lèvres plissées; c'est la nuit du désespoir qui assombrit ce front altier et soucieux.

Tout autre fut sir Walter Scott. Fils de la bourgeoisie, pénétré, dès l'enfance, de ces vertus modestes qui sont l'apanage des classes moyennes en Ecosse ; voyant moins loin, mais voyant plus juste que son

Digitized by Google

illustre contemporain, Walter Scott conserva, dans sa sphère modeste, cet héritage de sentiments honnêtes, chastes, pieux, dont la littérature ne peut pas se passer plus que la société. Ces avantages, joints à une solide érudition et à ce bon sens proverbial dont les Anglais font preuve dans les œuvres littéraires autant que dans les entreprises commerciales, font du romancier écossais le contraste vivant du pair d'Angleterre.

Autant celui-ci détache ses portraits de la réalité, autant celui-là incarne ses conceptions dans des personnages vivants et agissants. Autant Lord Byron dédaigne les procédés de composition qui entretiennent l'intérêt, autant Walter Scott sème ses légendes de drames émouvants. Manfred, Don Juan, Childe-Harold, abstractions philosophiques, apôtres du doute, n'expriment que les pensers amers de celui qui les créa. Les héros de Walter Scott, au contraire, qu'ils s'appellent Ivanohe, Rawenswood, Durward ou Claverhouse, vivent tous d'une existence personnelle et sont l'écho de leurs propres sentiments. L'auteur des *Puritains* s'efface humblement pour laisser à chacun de ses personnages la liberté de ses ressorts. Cette impartialité, dont profite la vérité historique, est poussée si loin, qu'on se demande, après avoir lu le roman que je viens de citer, si l'auteur a pris parti dans le grand conflit national pour les Jacobites ou pour les Orangistes, pour les Cavaliers ou pour les Têtes-Rondes. Si l'on voulait pousser jusqu'au dernier terme ce parallèle, on pourrait ajouter que Byron excelle à créer des types, et Walter Scott à dessiner des caractères ; que le premier est plus grand poète, et que le second est assurément plus grand artiste. L'un a semé dans le champ littéraire des germes qui ont levé des fruits malsains : l'autre a posé, dans d'intéressants récits, le modèle du roman historique. L'un et l'autre, en se révélant à la France, vers les premières années de la Restauration, ont apporté des éléments nouveaux à notre littérature nationale.

Je n'hésite pas à qualifier de funeste l'influence qu'exerça sur nos poètes la rapide vulgarisation des œuvres de Byron. André Chénier et Chateaubriand avaient donné la note exacte à la renaissance romantique. Ce sentiment mélancolique, inspiré par les regrets du passé et par les incertitudes de l'avenir, avait trouvé sa juste expression sous leur plume. En forçant cette note, en imprimant à leurs conceptions la noire empreinte du fatalisme, en faisant de leurs héros

Digitized by Google

des petits-fils de Manfred et de Lara, les imitateurs du poète anglais s'engagèrent dans une voie qui devait les conduire à de tristes mécomptes. C'est à la suite de Byron, en effet, qu'on voit surgir ces héros hyperboliques, ces femmes surhumaines; c'est dans le sillon qu'il a tracé, qu'éclatent ces ambitions titaniques, ces déceptions foudroyantes, ces douleurs d'apparat, ces désespoirs de convention, et tout cet arsenal de procédés faux, violents, déclamatoires dont, pour sa plus prompte ruine, a tant abusé la littérature romantique.

L'influence de Walter Scott fut loin d'être aussi fatale. Assurément, ce maître a compté parmi nous plus d'un disciple malhabile. Sans citer aucun nom, combien est-il d'écrivains en France qui provoquent le sourire des lecteurs sérieux en attribuant le titre d'*historique* à des romans où l'histoire n'est pas moins offensée que la pudeur. Mais cet esprit d'imitation a produit néanmoins d'heureux fruits, et, grâce aux efforts de quelques talents privilégiés, le roman historique a pris dans la littérature contemporaine une place exceptionnelle.

A l'exemple de Walter Scott, nous avons vu M. Prosper Mérimée retracer avec bonheur le tableau des mœurs galantes et guerrières du XVIe siècle; M. Jules Sandeau reproduire, dans des compositions qui ne périront pas, le contraste des éléments sociaux que la Révolution française a mis en présence; M. Octave Feuillet reprendre, après celui-ci, ce thème douloureux de l'antagonisme social. Les lois, en effet, ont bien pu proclamer l'égalité civile, mais les mœurs n'ont pas encore pleinement ratifié l'œuvre du législateur. Comme au temps des Stuarts et de Cromwell, nous avons en France le parti des regrets et celui des espérances. Nous comptons des groupes de citoyens qui gardent dans une solitude jalouse le culte du passé, tandis que d'autres ne songent qu'à jouir des fruits de leur récent avènement. Lorsque, dans *Mlle de la Seiglière*, dans *Valcreuse*, dans la *Maison de Penarvan*, le romancier dessine les profils austères de ces vétérans qui, renfermés avec leurs dieux dans un castel démantelé, contemplent d'un œil froid la marche d'une civilisation frondeuse et sceptique; quand il accuse d'un crayon vigoureux les traits caractéristiques qui distinguent encore, en dépit de la lettre de la loi, les rejetons des anciennes races des fils des générations nouvelles, on reconnaît dans ces tableaux un air de parenté avec ces récits célèbres qui s'appellent les *Puritains* et la *Fiancée de Lam-*

Digitized by Google

mermoor. Un même parfum de rêverie et un même accent de tristesse règnent dans des drames, jetés dans un milieu semblable, et enfantés par des événements analogues.

A mes yeux donc, Messieurs, Walter Scott inspira, bien plus heureusement que Lord Byron, nos auteurs contemporains. Tous les deux firent résonner cette note mélancolique dont je poursuis la vibration à travers les âges littéraires. Mais tandis que l'auteur de *Wawerley* n'en donnait que la juste expression, le chantre de *Childe-Harold* l'exagérait dans des compositions hautaines et malfaisantes.

Tous nos poètes pourtant, j'ai hâte de le dire, ne burent point jusqu'à la lie cette coupe du doute et de la désespérance. Le premier de tous, Lamartine, maintint le vol de sa Muse dans les régions pures de l'idéal. Le chantre des *Méditations* berce de ses douces mélodies les âmes atteintes du mal du siècle. Ses chants, limpides comme le cristal des lacs, cadencés comme les sons de la harpe, ont le don merveilleux de charmer les souffrances de toute une génération. Celui-là fut touché de l'aile de la mélancolie; il fut le poète des afflictions intimes, et il le fut sans inoculer à ses lecteurs les poisons du scepticisme. Tout ce qui répond aux plus nobles instincts de l'homme, Dieu, la Patrie, le Devoir, la Famille, la Liberté, trouva un écho dans ce cœur généreux et une expression sous cette plume éloquente. Malgré les injures du temps, malgré des tortures trop peu déguisées peut-être, cette figure reste belle entre toutes. Poète, orateur, historien, Lamartine est notre créancier à tous. Chacun de nous lui doit un enseignement historique, une émotion oratoire, un ravissement littéraire, une parcelle d'idéal!

Aussi, Messieurs, quand je vois la solitude se faire toujours plus vaste autour de ce grand nom; quand je vois l'outrage monter jusqu'à cette figure austère, je me demande où sont nos dieux en France et pour quelles idoles nous réservons nos hommages et nos respects!

Victor Hugo, qui fut sacré poète dans l'enceinte même où je parle, devait, tant que les exagérations du système n'égareraient pas son génie, donner à la Muse un accent pénétrant et original. Sous les doigts inspirés du jeune maître, la lyre française rendit des accords oubliés depuis les chœurs d'*Athalie* et les strophes de Jean-Baptiste. Fils d'un soldat et d'une vendéenne, né au milieu de cette vie d'aventures que faisaient à ses parents les exigences de la vie militaire, l'*enfant sublime* exprima, mieux que tout autre, dans ses odes, les

Digitized by Google

convulsions du siècle naissant. Malheureusement, il ne se contenta pas d'être le premier poète lyrique de notre temps et peut-être de notre langue. Le dessin de réformer l'art et surtout de renouveler les conditions du genre dramatique le jeta dans les parti-pris. Le chef d'école devait singulièrement atténuer en Victor Hugo la valeur du poète. Au théâtre, en effet, nous ne retrouvons plus ce souffle éloquent et continu, ces notes éclatantes et attendries, ce torrent d'inspiration chaude et colorée qui coule dans les *Vierges de Verdun* et dans l'*Ode à la Colonne*. Dans *le Roi s'amuse*, *Ruy-Blas*, *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, il semble que l'auteur se plaît à montrer la saillie de ses défauts, c'est-à-dire, l'abus de l'antithèse et la recherche de l'effet. Tout est poussé à l'extrême, le mal comme le bien, l'héroïsme comme la bassesse. La préoccupation du grandiose produit l'emphase, quand elle n'enfante pas le burlesque.

Alfred de Vigny accusa les progrès du mal dans *Chatterton*. Mais il était réservé à un vrai poète, grand par l'inspiration, faible par la volonté, d'en fournir un étrange et douloureux modèle dans *Rolla*, *Mardoche*, les *Marrons du feu* et autres fruits précoces d'une imagination maladive. Alfred de Musset, marqué du sceau des élus, brûlé de la flamme divine, poète par l'intensité du désir et l'aimant de la vocation, ne put s'affranchir des entraves qui l'attachaient à la terre et l'empêchaient de voler en plein essor dans les sphères supérieures. Rien de plus douloureux que le contraste des aspirations et des réalités dans cette existence. Par intervalle, comme dans les *Nuits*, comme dans l'*Imprécation à Voltaire*, le jet de l'inspiration le porte aux sommets de lumière ; mais peu à peu le poids de l'enveloppe humaine ralentit son vol et ramène l'enfant de la terre vers les ténèbres. Et cependant, Messieurs, cette lutte entre la foi et le doute, entre l'idéal et les passions, qui fait le tourment du poète, fait aussi sa grandeur. Ses déchirements nous attristent ; ses révoltes soudaines nous émeuvent. A travers ces alternatives de faiblesse et d'énergie, d'ombre et de clarté, de chutes dégradantes et de subites réhabilitations, il nous semble voir se développer l'image même de notre destinée.

Musset s'est appelé lui-même l'*Enfant du siècle ;* ce titre n'est point usurpé. Nul homme n'a mieux exprimé, par ce combat perpétuel de deux influences, par l'anomalie de vers où les raffinements de la luxure se heurtent aux accents les plus chastes de la pureté, les élans et les défaillances des générations contemporaines.

Digitized by Google

De l'auteur de *Rolla* passer à la foule des romanciers qui ont exploité le sentiment mélancolique pour plaider des causes équivoques, c'est encore descendre de plusieurs degrés dans la hiérarchie littéraire. Certes je ne suis pas de ceux qui ont voué au roman un dédain systématique. J'estime que les sentiments élevés, les critiques justes, surtout l'observation morale, trouvent une place utile dans le cadre d'une fiction. *Don Quichotte, Gil Blas, Paul et Virginie* attesteraient au besoin que le roman peut, en interprétant les mœurs d'un peuple, répondre à l'attente des lecteurs honnêtes, et procurer à son auteur une renommée de bon aloi. Nul genre n'est mauvais, a-t-on dit, hors le genre ennuyeux ; et, pour quelques productions malsaines dont notre époque s'est justement indignée, il serait injuste d'infliger à la littérature d'imagination une proscription sommaire. Il faut reconnaître pourtant que c'est ici surtout qu'a été exagéré le sentiment dont je m'occupe. C'est dans le roman qu'a été poussée à l'excès cette mélancolie qui, mise en œuvre par une main discrète, est le parfum même de la poésie ; qui, exploitée par une imagination dévoyée, devient une source de dérèglements et de scandales. Que de fois avons-nous gémi en voyant ces prétendus héros de roman affecter envers les devoirs pratiques de la vie un mépris superbe, s'envelopper dans une majestueuse incrédulité, s'armer de l'ironie contre les derniers scrupules d'une conscience alarmée, abriter leurs passions ou leurs crimes sous le prétexte commode de la fatalité, rouler enfin de chute en chute dans l'abîme sans fond du suicide !

Oh ! voilà bien l'excès avec ses périls ! Voilà l'abus qui a justement alarmé la conscience publique et jeté même sur la littérature romanesque une sorte de discrédit. Dans leur légitime indignation, les hommes de goût n'ont pas tenu suffisamment compte à quelques romanciers des qualités éminentes qu'ils mettent au service de leurs plus aventureuses conceptions. Ils ont méconnu ce sentiment profond des harmonies naturelles qui, renouvelé de Bernardin de Saint-Pierre et de Jean-Jacques, résonne en accents bucoliques dans les romans d'une plume célèbre. Ils ont négligé de rendre justice à la magie de ce style, à l'éloquence pathétique des personnages, à la puissance analytique des passions, à cette intelligence souveraine des choses de l'art, à tous ces dons merveilleux qui font de cet auteur, non un précepteur de morale peut-être, mais un modèle précieux de composition. La hardiesse de certains sujets, la saillie paradoxale de certaines pro-

Digitized by Google

positions, et, — il faut tout dire, — l'imprudence de quelques opinions battant ouvertement en brèche les institutions les plus sacrées, ont empêché l'admiration de se faire unanime autour de cet esprit supérieur. Tant qu'il vivra, cet écrivain, dont un pseudonyme masculin ne déguise aux yeux d'aucun de nous la brillante personnalité, servira de thème aux controverses. Mais quelque opinion qu'on ait, quelques justes réserves qu'on puisse faire sur les tendances de ses livres, parler de la littérature contemporaine et omettre le nom de George Sand, serait plus qu'un oubli, ce serait une injustice.

Le romantisme, dans sa forme la plus usuelle, a donc forcé cette note plaintive de l'âme humaine dont Lamartine a si bien rendu la divine harmonie dans ce vers célèbre :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Il a flétri cette fleur de poésie qui s'élève d'un cœur éprouvé comme un hommage envers Dieu, source de toute consolation. Il a associé son parfum délicat aux âcres senteurs du libertinage. Mais la littérature romantique a cru du moins en cette lueur d'en haut ; elle l'a adorée comme une vision de l'idéal. Il était réservé à une école plus récente de nous ôter cette dernière consolation et de bannir comme une chimère l'inspiration du domaine de l'art.

Le Réalisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fut la réaction d'un abus contre un abus. Les Romantiques avaient poussé à l'extrême l'emploi des sentiments vagues, prétentieux, hyperboliques. A l'exemple des révoltés de l'âge biblique, ces enfants de la terre avaient tenté d'escalader le ciel. Mais leur ambition était haute du moins ; et leurs yeux, animés d'un feu parfois sacrilége, ne se fixaient que sur les sommets. Les Réalistes se donnèrent la triste mission de couper les ailes à nos aspirations et de nous ramener vers la fange natale.

C'est vers 1850 que se produisirent les premiers symptômes de cette émeute littéraire. Les novateurs, pleins d'embarras, pénétrés d'une juste défiance d'eux-mêmes, crurent prudent de choisir pour chef un homme dont la mort venait de briser la plume, et qui, du fond de la tombe, ne pouvait réclamer contre les honneurs imprévus de cette apothéose. Honoré de Balzac qui, vivant, avait vu son talent discuté et ses œuvres méconnues, fut, après sa mort, proclamé l'oracle

Digitized by Google

infaillible de la secte nouvelle. Le choix était habile, car nul romancier de notre temps n'a dépensé plus de talent et de courage que l'auteur du *Père Goriot ;* il était significatif, car nul n'a mieux accusé, dans des œuvres innombrables, le parti pris d'un système et les aphorismes d'une morale particulière.

Organisation faite de patience et d'énergie, ouvrier dur à la tâche, doué d'une finesse d'observation incroyable, propre à s'assimiler tous les détails et à se perdre dans des analyses sans fin, dépourvu de méthode, mais habile à poursuivre une conclusion à travers la confusion des prémisses, Balzac reconnaît et adore dans le monde romanesque qu'il a créé deux puissances : l'Argent et la Force. Il groupe autour de ces deux divinités une foule de personnages, qui, sous des masques divers et dans des attitudes variées, gravitent tous autour du même pivot et adressent aux deux idoles les mêmes hommages. Les délicatesses de la conscience, les raffinements du spiritualisme attirent bien moins l'admiration de Balzac que l'énergie malfaisante d'un Vautrin ou la puissance anonyme des Treize. Cet affaissement du sens moral se révèle encore par un symptôme plus alarmant et qu'il est difficile de traduire en langage honnête : Balzac trouve licite qu'on arrive à son but *per fas et nefas*, même en employant les bons offices de celles qui doivent contribuer à notre bonheur, mais qui, sous peine de déchoir, ne sauraient contribuer à notre fortune. Ces réserves faites et ces avertissements donnés à ceux qui s'engagent dans la lecture de la *Comédie humaine*, on ne saurait trop louer la puissance des conceptions, la ténacité des déductions, la vigueur des caractères, l'exactitude rigoureuse de l'observation, en somme l'ampleur imposante de l'œuvre.

Mais, — comme il arrive toujours, — les sectaires empruntèrent à leur chef ses défauts et laissèrent sans emploi ses remarquables qualités. Balzac avait négligé l'aspect moral et synthétique des sujets pour se perdre dans un labyrinthe de détails ; les réalistes abandonnèrent complètement le côté psychologique de l'homme et jugèrent l'enveloppe matérielle seule digne de leurs observations. Le chef avait à peine entrevu l'idéal, les disciples le proscrivirent comme un hors d'œuvre. Le premier enfin, réservant toute son admiration pour les tempéraments forts, avait rejeté comme un symptôme inexpiable de faiblesse, cet état de l'âme que j'étudie, la mélancolie. Les seconds la poursuivirent de leurs traits ironiques et n'admirent plus comme

Digitized by Google

source d'inspiration que les réalités les plus triviales de la matière et les splendeurs périssables de la chair.

Ils se trompaient, Messieurs, ils se trompaient, ai-je besoin de le dire, ces barbares qui voulaient chasser le Dieu du temple, bannir la poésie de nos cœurs, étouffer dans l'Art cette étincelle surprise au foyer céleste. Leur erreur fut de prendre la conformité matérielle pour l'expression de la beauté, de confondre le réel avec le vrai. Qui dit Art dit Création. Le peintre, le musicien doivent, non pas copier servilement les objets, mais bien choisir parmi eux, combiner les nuances, associer les sons, créer dans leur œuvre cette harmonie que le Tout-Puissant a si bien établie dans l'ordonnance de l'univers. Pourquoi l'Artiste est-il le privilégié entre les hommes ? Pourquoi Phidias, Raphaël, Rossini sont-ils marqués, même avant leur mort, du sceau de l'immortalité ? précisément parce qu'ils ont participé de cette faculté divine qui consiste à créer un tout avec des parties, à faire le Monde avec le Chaos !

Réagissons, c'est notre devoir, contre les prétentions de ces novateurs. Conservons à l'homme la consolation de la poésie qui, elle aussi, n'est qu'une forme de la prière. Repoussons les attaques de ces nouveaux iconoclastes qui, à la religion séculaire de l'idéal, voudraient substituer le culte du laid. Notre croyance, Dieu merci, trouve derrière elle assez de garants. Quand on marche au combat à la suite d'Homère et de Phidias, de Cicéron et de Virgile, de Corrège et de Raphaël, de Racine et de Lesueur, on peut sans crainte affronter l'ennemi ; on peut sans présomption compter sur la victoire.

J'ai dit, Messieurs, que le Romantisme avait exagéré l'expression du sentiment mélancolique, et que cet abus n'avait pas été une des moindres causes de sa chute. J'ai dit, d'autre part, que le Réalisme avait méconnu cette note délicate de l'âme humaine, et que cette volontaire proscription ne contribuerait pas peu à la rapide décadence de l'Ecole nouvelle. Il me reste à fixer, en forme de conclusion morale, la mesure dans laquelle la Littérature doit admettre, suivant moi, cet élément de composition.

Messieurs, l'homme n'est pas seulement jeté sur la terre pour rêver et pour gémir. La volonté providentielle, qui lui impose les épreuves de sa carrière terrestre, lui signale aussi, par la voix de la conscience, des devoirs à remplir et des combats à affronter. La vie est une lutte, *vita certamen*, et c'est à l'énergie avec laquelle nous soutiendrons cet

Digitized by Google

assaut quotidien, que se mesurera cette Justice incorruptible qui nous attend tous au réveil d'outre-tombe. Il nous importe donc de ne négliger aucun de ces devoirs, qui, suivant qu'ils seront accomplis ou transgressés, décideront de notre destinée éternelle. La poésie peut bien jeter l'éclat de ses reflets sur notre terrestre horizon ; elle peut bien semer de fleurs le rude chemin que nous parcourons, charmer nos blessures et rallumer nos espérances ; mais son rôle ne saurait aller jusqu'à étouffer les impérieuses prescriptions de la loi morale. Plus encore : quand elle se traduit par ces notes sympathiques que j'appelle mélancolie, il ne faut pas, sous peine des plus graves périls, qu'elle vienne énerver le courage dont nous avons besoin pour supporter les luttes de chaque jour. Le danger permanent de cet état de l'âme est précisément celui que je signale en ce moment et qui consiste à nous rendre impropres au combat en amollissant nos cœurs.

Si donc la Littérature s'empare de ce sentiment, elle doit toujours s'associer à l'idée plus ferme, plus noble de la Loi morale. A côté, au dessus de cette figure rêveuse et penchée de la Mélancolie, elle doit placer la statue sévère du Devoir, nous avertissant que la tâche est rude, mais que le salut est au prix de l'effort.

Soyez donc poètes, mais soyez hommes, dirais-je à ceux que l'inspiration entraîne dans les champs azurés de la fantaisie. Bercez un instant vos douleurs du bruit harmonieux de vos plaintes, abandonnez-vous à l'enivrement du rêve. Mais que le réveil soit prompt, car, pareil à cet arbre du Nouveau-Monde, dont nous parlent les voyageurs, la mélancolie finit par donner la mort à ceux qui prolongent leur sommeil sous son ombrage.

S'il m'était permis, en finissant, de compléter ma pensée par un exemple, je dirais :

Il s'est rencontré près de nous, dans un vieux manoir de l'Albigeois, une noble créature qui, elle aussi, goûtait avec délices le charme ineffable des forêts, le rhythme harmonieux des vents, la musique inspirée des oiseaux, qui buvait à longs traits cette poésie enivrante de la nature que Dieu prodigue au pauvre comme au riche, au petit comme au puissant. Elle aussi se plaisait à murmurer des vers avec Lamartine, à prier avec Fénelon, à pleurer avec sainte Thérèse. Nulle femme ici-bas n'eut de plus suaves élévations et de plus chastes attendrissements. Nulle ne ressentit plus profondément l'aiguillon de la douleur, quand la perte d'un frère adoré vint froisser

Digitized by Google

cette âme séraphique et lui annoncer par cette suprême épreuve l'approche de la suprême récompense.

Eh bien ! que le son d'une cloche, que la voix d'un mendiant se fassent entendre au milieu de ces extases, sur le champ la sainte fille quitte les sphères étoilées ; et, devenue servante du pauvre ou ménagère du foyer domestique, vous lui verrez accomplir sa tâche quotidienne avec le dévouement d'une sœur et l'humilité d'une chrétienne.

Oui, Messieurs, Eugénie de Guérin vient en ce jour donner une consécration vivante à ma thèse et fournir un exemple glorieux à mes préceptes. Dans sa vie, qu'une volonté d'en haut a ressuscitée comme pour nous servir de modèle, nous ne cessons de voir cette alliance de la poésie avec la foi, de la mélancolie avec le devoir. Nous ne cessons d'admirer les plus hautes vertus associées aux dons les plus merveilleux de l'inspiration.

Cet exemple, Messieurs, en dit plus que tous les discours. Ce nom d'Eugénie de Guérin, qui me valut peut-être quelques-unes de vos sympathies ; ce nom, sous les auspices duquel je suis entré dans cette enceinte, j'aime à le placer à la fin de ce Remerciement comme la dernière émotion de mon cœur et comme le dernier cri de ma reconnaissance !

E. Vaïsse-Cibiel.

Digitized by Google

LE SAUT DE LA LEZARDE.

Un charmant cours d'eau à la Guadeloupe est la rivière Lezard, appelée communément *la Lezarde*. Elle descend de la montagne, et paraît être produite par les infiltrations de la Grande rivière de Sainte-

Digitized by Google

Rose, qui coule presque horizontalement et parallèlement à la chaîne, avant d'aller se répandre dans la plaine.

La Lezarde est grossie çà et là d'affluents qui la cherchent à travers les bois, et qui s'unissent à elle sous des abris mystérieux de lianes, dont des siècles, peut-être, ont épaissi le dais de velours vert, si richement brodé de fleurs blanches, violettes et rouges. Elle descend, tantôt encaissée entre d'énormes falaises à pic, tantôt roulant dans un lit de galets sur lesquels elle s'étend à l'aise, jusqu'à l'endroit appelé le *Saut de la Lezarde.*

Là, elle rencontre deux masses énormes de rochers, appuyés sur chaque rive à la terre, qui leur sert de contrefort, et à laquelle les attachent, comme de gigantesques griffes, les racines de grands arbres qui les couvrent d'une ombre perpétuelle. Sa course folle s'interrompt. Toutes ces eaux vagabondes qui chantaient, en glissant entre les galets qu'elles brodaient de leur écume blanche, s'arrêtent, se rassemblent et vont tomber par une coulisse étroite, dans une immense cuve circulaire creusée dans le roc.

Le regard ne pénètre que difficilement dans cette cuve mystérieuse; car, pour en voir l'intérieur, il faut monter sur la roche qui surplombe, s'accrocher aux lianes, et ce n'est pas sans danger que le pied se pose sur cette surface glissante, couverte d'une couche de mousse mince et douce au toucher, comme un drap léger, perpétuellement humectée par la condensation des vapeurs qui s'élèvent de la masse énorme des eaux.

La rivière qui se précipite dans cette cuve dont on n'a pas sondé la profondeur, après avoir tourné comme un immense serpent enfermé dans une cage trop étroite et qui se tord sur lui-même, s'échappe par une coulisse inférieure, et, reprenant ses aises sur la surface unie des rochers qui s'ouvrent pour lui faire passage, se précipite en nappe argentée et écumeuse.

Elle est reçue dans un vaste bassin formé par une double muraille hémisphérique, composée de roches énormes qui paraissent avoir été superposées, rangées et alignées par la main de l'homme et qui s'ouvrent pour laisser à la rivière la liberté de son cours. Ces murailles titanesques laissent tomber de leur sommet, qu'on aperçoit couvert de la plus éclatante verdure, des filets d'eau qui scintillent de distance en distance comme de petits rubans d'argent et viennent se perdre dans l'immense réservoir du bassin. Des mousses, des plantes para-

Digitized by Google

sites, au feuillage étrangement coloré et découpé, grimpent le long du rocher, s'accrochent à toutes les fentes, à toutes les saillies, à toutes les anfractuosités. De grandes lianes suspendues aux arbres du sommet laissent tomber jusqu'en bas leurs fils déliés, qui s'allongent, entraînés par le courant.

La Lezarde continue ensuite sa course, circulant autour des énormes galets, entre lesquels elle forme des bassins où elle semble s'arrêter de temps en temps pour se reposer, et descend ainsi jusque dans la plaine, arrosant sur son passage des champs de manioc plantés sur la déclivité du rivage, des bananiers, d'immenses touffes de bambous, dont les troncs s'élèvent quelquefois réguliers, droits et serrés comme les groupes de colonnettes des cathédrales gothiques.

Dans son parcours sinueux qui se dessine à travers la magnifique plaine du Petit-bourg, elle forme un bassin tranquille et profond, où les habitants de la Pointe-à-Pître viennent chercher l'agrément d'un bain tiède et ombragé, devant la pauvre demeure d'une créature solitaire qui a nourri de son lait un homme dont le nom a retenti bien des fois dans les jours d'agitations politiques, prononcé par des partisans fanatiques ou d'ardents détracteurs. Et pourtant cette illustration relative est peu connue dans le pays, et bien des gens ignorent que la vieille négresse qui occupe la case couverte en herbes coupantes, entourée de mangliers, sur le bord de la route et qui s'appelle Barbe, est la nourrice du révolutionnaire Armand Barbès.

Après avoir quitté le bassin de Barbe, la rivière reprend sa course folle jusqu'au gué de la route de la Pointe-à-Pître à la Basse-Terre. Là, son niveau étant à peu près celui de la mer, elle s'arrête et devient aussi calme et grave qu'elle avait été jusqu'alors sautillante et folâtre. Ses eaux passent lentement entre les champs de cannes, réfléchissant comme le miroir le plus limpide, les touffes de goyaviers qui croissent sur la berge et suspendent leurs rameaux verts et leurs fruits jaunes, les palmiers glou-glous où se rassemblent des légions de merles à l'approche du soir, les cannes marronnes qui bordent les savanes où paissent les bœufs et les mulets de l'habitation Bellevue. Elle se glisse entre les racines des mangles qui garnissent ses rives dès que l'influence du mélange de ses eaux avec celles de la mer commence à se faire sentir. Elle s'élargit sous l'ombre que leurs rameaux verts répandent sur elle, en se rejoignant presque par leur sommet et formant une immense arcade de verdure dont les échos répètent la

Digitized by Google

clameur éplorée du *Quio* peureux, que le plus léger bruit met en alarmes. Elle reçoit, en passant, les eaux de la *Trinité* et va s'éteindre tranquillement à la mer, dans la baie comprise entre la *Pointe-à-Bagu* et la *Rivière du coin*. On ne peut pas dire qu'elle se jette dans la mer, car celle-ci fait souvent invasion dans son lit, ce qui a lieu aux heures des hautes marées et quelquefois d'une manière tellement manifeste qu'elle semble remonter son cours. Aussi son embouchure est-elle passablement encombrée de sable et de vase, et il faut être très-pratique de cette contrée difficile pour en franchir la passe sans frôler la boue du fond ou sans se heurter à quelque tronc d'arbre traîtreusement couché sous l'eau tranquille.

Dans le courant de 1835, un homme était venu s'établir sur le bord de la Lezarde. A l'endroit où les voyageurs venant de la Pointe-à-Pître prennent le gué de la route de la Basse-Terre, il avait loué une maison qui s'élevait sur la berge de la rive gauche et que le propriétaire laissait tomber en ruines. Il en avait fait rétablir la toiture dont les aissantes pourries ouvraient un libre passage au vent et à la pluie. Des planches neuves étaient venues prendre la place des planches brisées de la palissade. L'intérieur avait été divisé en deux ou trois chambres, et sous un hangar qui s'appuyait à la maison, s'étendant parallèlement à la route, se dressa un fourneau surmonté d'un énorme soufflet, et les passants purent lire sur une enseigne qui se balançait à une tringle de fer : « Saurin, forgeron, maréchal-ferrant, armurier, entreprend toutes réparations de moulins, alambics et armes de chasse. »

La maison de Saurin faisait pendant, sur la rive gauche, à une construction établie sur la droite et où se débitaient des substances alimentaires de toute sorte, ce qu'indiquait suffisamment une enseigne fort concise : *N...., cabaretier-licencié. Ici on donne à manger. Avoine.* Cet établissement existe encore et prospère sous la direction d'un homme entreprenant, qui a joint à son commerce un service de pirogues pour le transport du sucre à la Pointe-à-Pître. La maison s'est agrandie pendant que celle de Saurin est redevenue ce qu'elle était primitivement, un amas de ruines.

Lorsque Saurin vint s'établir là, il ne connaissait personne dans le quartier. Il amena avec lui un nègre ouvrier de la Pointe-à-Pître, et ils exécutèrent ensemble les réparations. Il se montra lui-même habile ouvrier, maniant avec adresse la scie, la hache et le marteau.

Digitized by Google

Il avait suspendu un hamac dans un endroit à peu près abrité, et il passait la nuit dans son futur domicile, pendant que son aide allait coucher au bourg ou sur quelque habitation voisine. Il se pourvoyait de vivres chez son voisin de l'autre rive, et pour cela il traversait la rivière comme on le faisait alors, tout à fait à gué, en relevant son pantalon et ôtant ses chaussures. Les choses se sont améliorées depuis lors, et les piétons ont maintenant à leur disposition une passerelle, étroite il est vrai, commode disent quelques-uns, mais cédant un peu trop facilement à la pression des eaux. Il se montrait peu causeur et payait régulièrement, mais avec une grande parcimonie.

Quand tout fut achevé, que la maison fut bien close, qu'il eut rangé ses outils et quelques meubles que lui avait apportés une pirogue, il ferma hermétiquement portes et fenêtres et partit, emportant la clé dans sa poche.

Il se passa quelques jours sans qu'on entendît parler de lui. Enfin, une semaine environ après son départ, on vit un bonboat attérir devant sa maison. Il faisait déjà très-sombre. Pourtant, on put voir le nouvel habitant de la rive gauche sortir de l'embarcation, portant dans ses bras quelque chose qui ressemblait à une femme enveloppée d'une longue robe blanche et d'un châle qui lui voilait entièrement la tête. Deux enfants suivaient.

Ils entrèrent dans la maison, qui fut refermée presque aussitôt ; mais on pouvait voir par quelques planches mal jointes de la palissade, par la lueur que jetait une fenêtre qui ouvrait sur le derrière, qu'elle était éclairée intérieurement.

Les deux nègres bonboatiers qui allèrent prendre un verre de tafia au cabaret, furent soumis à une interrogation très-pressante. Ils ne purent rien dire, sinon qu'on avait embarqué à la Pointe-à-Pitre une femme qui paraissait malade, à en juger par la manière dont elle était embobinée, mais qu'ils n'avaient pu en voir ni le visage ni les mains.

Le lendemain matin, quand les négresses blanchisseuses vinrent à la rivière, elles virent les deux enfants jouant sur le bord. C'était une jeune mulâtresse foncée, d'une dixaine d'années, et un petit nègre qui pouvait en avoir douze. Elles leur adressèrent la parole, mais les enfants s'enfuirent, et l'on entendit qu'ils parlaient une langue étrangère.

La forge seule demeurait ouverte. Les fenêtres donnant sur la

Digitized by Google

rivière restaient fermées tout le jour et ne s'ouvraient qu'à la nuit tombante. Alors on voyait une forme blanche assise à l'une d'elles. Mais comme on n'osait guère s'approcher, on n'y voyait guère qu'une apparence indécise et on ne savait trop ce que c'était. Seulement, une lueur qu'on voyait briller et se voiler alternativement comme si un corps nuageux eût passé devant, donnait à penser qu'il pouvait bien se faire que cette forme eût l'habitude de fumer.

L'extérieur de Saurin n'avait rien d'engageant, et on ne trouvait pas extraordinaire que sa forge ne s'allumât que rarement. Un accident lui amenait parfois un cheval qui s'était déferré en route ; mais cette branche de sa profession ne pouvait avoir rien de régulier, et, quant aux travaux des moulins, ils étaient faits à l'entreprise par des ouvriers de la Pointe-à-Pître. Tout le monde, cependant, s'accordait à dire que c'était un très-habile armurier ; et plus d'un nègre braconnier vint lui confier un vieux fusil acheté d'occasion, et auquel il donnait toutes les qualités d'une arme neuve et de choix. Mais il se montrait rigoureux pour le paiement, ne consentait à aucune réduction sur le prix une fois indiqué et n'accordait pas de délai : donnant, donnant. Aussi, ceux qui le faisaient travailler, bien qu'ils sortissent de chez lui toujours satisfaits, au-delà même de leur espérance, ne lui en gardaient-ils aucune reconnaissance.

Saurin pouvait bien avoir une soixantaine d'années. La fée qui avait présidé à sa naissance ne l'avait pas gratifié du don de beauté, ou au moins, si elle l'avait fait, ce don avait subi avec le temps de singulières modifications.

Sa figure lui ôtait tout droit à prétendre avoir jamais possédé un certificat de vaccine. La petite vérole y avait tracé des sillons et creusé des cavités aussi rapprochées que les trous d'une écumoire. Ses yeux, assez grands et vifs, étaient bordés de paupières éraillées, entièrement dépourvues de cils. Les sourcils n'étaient là que pour mémoire sous forme de deux bouquets de poils blanchâtres, longs, durs et rares. Son nez était gros, court, échancré aux narines. Ses lèvres lippues et d'un rouge violacé, laissaient voir des dents blanches, mais mal rangées, et surmontaient un menton large, carré, creusé et sillonné comme le reste du visage, et dans les cavités duquel croissaient, comme des ronces sur une terre aride, quelques brins de barbe d'un gris sale. Il était carrément bâti et solidement musclé. Sa jambe droite, qui paraissait atrophiée dans son épaisseur et qui formait un

Digitized by Google

arc de cercle en dedans, le faisait boîter et l'obligeait à marcher sur la pointe du pied. L'auxiliaire d'un bâton solide lui était indispensable.

La forge chômait; l'enseigne grinçait en s'agitant au vent sans avoir la puissance d'arrêter les voyageurs. Il ne venait pas de commandes des habitations voisines, et cela se fût expliqué, du reste, parce que Saurin n'avait accompli aucune de ces obligations que les convenances imposent à celui qui a besoin de travailler pour les autres. Il avait ouvert sa forge et attendait la pratique sans s'être présenté et fait recommander nulle part, et la pratique ne venait pas. Personne ne s'arrêtait pour causer avec un homme dont l'abord repoussait toute familiarité. Les nègres passaient vite le soir quand ils apercevaient la forme blanche qui fumait à la fenêtre, et au bout de quelque temps ils ne désignèrent plus cette maison qu'en l'appelant *la case à Zombi* — la maison du Revenant.

Les deux enfants semblaient participer à la taciturnité générale de cette maison. Ils erraient quelquefois ensemble le long de la rivière qu'ils traversaient pour aller cueillir des goyaves et des icaques dans la savane de l'habitation Perou. Mais lorsque des négrillons, entraînés par l'instinct communicatif de l'âge, s'approchaient d'eux et leur adressaient la parole, ils s'enfuyaient effarouchés. En dehors de cela, ils étaient tout à fait de leur âge, courant la campagne, se baignant dans la rivière, mais toujours ensemble; et lorsque dans les jeux ils poussaient des exclamations, c'était dans une langue qu'on ne comprenait pas.

Lorsque la première curiosité eut été satisfaite, ou plutôt lorsqu'on vit qu'elle ne pouvait se satisfaire, on montra envers le nouveau venu la même réserve qu'il faisait voir pour les autres. On avait essayé d'échanger quelques mots avec lui en passant; on cessa toute tentative dans ce sens, et les gens du voisinage affectaient même, lorsqu'ils descendaient à la rivière, de détourner la tête lorsqu'ils se trouvaient devant la forge où il se tenait presque toujours assis, fumant silencieusement.

Les navires qui sont en rade de la Pointe-à-Pître font généralement leur eau au gué de la Lezarde. Jusque-là, bien qu'il y ait une étendue de près de deux kilomètres depuis l'embouchure, elle est plus ou moins saumâtre, et n'est véritablement bonne que là où son courant est bien accusé. C'est là aussi que se réunissent les négresses

Digitized by Google

blanchisseuses, qui ont eu bientôt raison du linge le plus solide et des tissus les plus serrés, par suite d'un contact souvent répété avec des galets peu arrondis.

Il est bien rare que, le dimanche, on ne trouve pas réunis au gué les équipages de quelques navires bordelais, marseillais, havrais, qui fraternisent dans le cabaret de la rive droite. Ils y viennent le matin dans leurs chaloupes chargées de pièces à eau. Poussés par le vent d'est, ils n'ont besoin de recourir à l'aviron que pour doubler quelques sinuosités de la rivière. Ils retournent le soir, lourdement chargés, ayant quelquefois de grands bambous à la traîne et obligés de lutter contre le vent qui leur est d'autant plus contraire qu'il était plus favorable le matin. Aussi ne retournent-ils à leurs navires que bord sur bord, ayant souvent, comme on dit, du *vent dans les voiles*, mais pas de ce vent qui accélère la marche d'une embarcation.

Saurin paraissait goûter peu ces réunions, qui, cependant, variaient le genre d'animation d'un lieu où ne s'entendaient ordinairement que les voix criardes des négresses blanchisseuses causant, chantant, riant ou se disputant, toutes choses qui se font avec les mêmes intonations.

Ce n'était peut-être pas sans raison qu'il n'aimait pas ces réunions, comme on va le voir.

C'était à l'époque de la chasse des pluviers. J'accompagnais un soir un ami qui allait chercher chez Saurin un fusil qu'il lui avait donné à réparer. Deux chaloupes se trouvaient dans la rivière et les matelots qui avaient rempli leurs pièces et fait leur provision de bambous, se reposaient avant de se remettre en route, au grand profit du cabaretier de la rive droite. Il y avait grande allégresse et le chevrottement des voix qui entonnaient des chansons normandes indiquaient que les libations n'avaient pas été ménagées. Ils se disposaient à partir, lorsqu'un vieux maître d'équipage qui tenait la barre d'une des chaloupes dont l'arrière touchait presque à la rive, du côté où nous nous trouvions, demanda du feu pour allumer sa pipe.

— On va vous en faire, lui dit-on.

— Pas la peine, répondit-il, j'en prendrai à la forge.

Il sauta à terre et s'avança vers nous, d'un pas rendu titubant par le roulement du bord et peut-être aussi par un emploi un peu abusif du tafia du voisin.

Il allait vers le foyer pour y prendre un morceau de charbon après avoir porté militairement la main à son chapeau, lorsque son regard

Digitized by Google

se croisa avec celui de Saurin. J'avais par hasard les yeux fixés sur celui-ci et je fus surpris de la révolution qui se fit sur son visage. Il pâlit affreusement, c'est-à-dire que le fond de sa face devint blême, pendant que le contour des mille trous percés par la variole demeurait rouge. Il n'était pas beau à voir d'ordinaire, dans ce moment il était hideux. Pourtant il se remit et affecta de ne pas faire attention au marin.

Celui-ci était un petit homme déjà âgé, un peu voûté, sec, de cette maigreur solide qui fait dire d'un homme qu'il est *tout nerfs*. Il était grêlé aussi, quoique moins abondamment que Saurin. Il portait de grands anneaux d'or aux oreilles.

Il alluma sa pipe et ses yeux ne quittaient pas le forgeron, pendant qu'il aspirait bruyamment la fumée de son tabac humide.

Quand il eut achevé, il vint devant la porte et regarda pendant quelques instants l'enseigne, en se faisant avec la main étendue, un abat-jour au dessus des yeux. Il n'était probablement pas très-fort en lecture; il paraissait épeler les trois lignes qui la composaient.

Enfin, il vint se poser devant le forgeron et lui dit avec une sorte de colère railleuse :

— Tu ne t'appelles pas Saurin, et je sais comment tu t'appelles.

Saurin ne répondit rien, mais il fit un mouvement, presque aussitôt réprimé, avec le bâton sur lequel il s'appuyait.

— Oh ! je n'ai pas peur de toi ici, continua le marin, et il regagna le rivage suivi par le regard inquiet du forgeron.

Le vieux maître remonta dans sa chaloupe, et je le vis qui parlait avec animation à ses compagnons. L'autre embarcation étant venue se ranger bord à bord avec la sienne, les matelots se firent répéter ce qu'il venait de raconter, et une grande agitation se fit parmi eux. Ils étaient une douzaine environ. J'étais alors près du rivage, et je les vis qui *piquaient* avec leurs avirons, montrant l'intention de descendre à terre. Mais le vieux maître les arrêtait de la main et leur disait : pas de ça. Ne nous faisons pas une mauvaise affaire, mais envoyons-lui chacun notre bordée en passant, ça ne diminuera pas trop notre lest.

La chaloupe du maître défila la première, passant aussi près que possible du rivage, et lança sur la maison du forgeron une grêle de galets qu'accompagnaient des hourrahs menaçants, parmi lesquels

Digitized by Google

j'entendis revenir souvent le mot de *pirate*. L'autre la suivit et en fit autant.

Je m'étais écarté pour me mettre hors de la portée des projectiles. Quand ils furent passés, je retournai à la maison de Saurin. Il était debout, immobile dans sa forge, appuyé sur son bâton ; les deux enfants effarés étaient accroupis dans un coin.

Je m'approchai de Saurin, et bien que cet homme, loin de m'inspirer de la sympathie, fût pour moi un objet de répulsion, sa hideuse figure réfléchissait une si navrante expression de désespoir que je me sentis ému d'une sorte de pitié.

— Vous avez été attaqué indignement, lui dis-je, et vous obtiendrez une répression facile en vous adressant à la justice. Les témoins ne manqueront pas, le rivage était couvert de monde de l'autre côté. Il faut que vous portiez plainte soit au commissaire de police au Bourg, soit au bureau de la marine à la Pointe-à-Pitre.

Il semblait ne pas entendre, et comme j'insistais...

— Non, non, me dit-il enfin, je ne porterai pas plainte, je n'ai à me plaindre de rien.

Le soir, j'étais assis devant la maison principale de l'habitation Bellevue, assistant après dîner à un bamboula qui avait réuni les nègres de plusieurs habitations voisines. La chasse avait rassemblé quelques habitants de la Pointe-à-Pitre et du Petit-Bourg, quelques géreurs des environs. On en causait ; on énumérait les vols de pluviers qui avaient passé, et chacun racontait ses prouesses. Les paquets de gibier étaient à deux pas de là, suspendus au frais, témoignant que, s'il y avait quelques exagérations personnelles dans ce qui se disait, il y avait au moins une grande vérité générale.

Un groupe de nègres qui se trouvait près de nous et où il était question de la *case à Zombi*, changea le cours de notre conversation et l'amena sur l'événement de la soirée.

— Mais, enfin, qu'est-ce que c'est que cet homme, dit un géreur ? Il tombe ici comme des nues, s'établit forgeron sans chercher du travail, comme si cette profession apparente était là pour dérouter la curiosité. Il ne cherche à faire connaissance avec personne et tient sa maison fermée comme si elle contenait un trésor. Il a avec cela une de ces figures comme on ne se soucierait guère d'en rencontrer dans un endroit écarté. Quant à moi, son voisinage me gêne, car dès qu'il fait

Digitized by Google

nuit, pas un de mes nègres ne veut aller faire une commission, s'i lui faut passer par la Lezarde.

— On commence déjà à raconter toutes sortes d'histoires, dit un autre. Il paraît que cette case sombre et si bien fermée le jour, s'éclaire la nuit et qu'on y parle une langue que personne ne comprend.

— Propos de nègres peureux ; il m'est arrivé bien des fois de passer le gué la nuit, et je n'ai vu pour toute lumière que la lueur d'un cigare ou d'une pipe qu'on fumait à une fenêtre. Il n'y a rien là de bien effrayant.

— Bon, mais qui est-ce qui fumait à cette fenêtre ? voilà la question. Pourquoi ces fenêtres, fermées le jour, s'ouvrent-elles la nuit? Ce n'est pas lui qui y fume, ou si c'est lui, ce n'est pas lui seul. Pourquoi cela? On a vu apporter quelqu'un qui ne pouvait pas marcher, lorsqu'il s'est installé à la Lezarde, et ce quelqu'un n'a jamais reparu. Les fenêtres donnant sur la rivière sont fermées le jour, et cela sans exception, et ne s'éclairent un peu que le soir. Qu'est-ce que cela signifie? Il y a certainement là-dessous quelque chose de louche.

— Et ces matelots, pourquoi se sont-ils attaqués à lui. Vous me direz que c'étaient des matelots ivres, c'est possible. Mais enfin, ivres ou non, ils l'ont injurié, ils l'ont attaqué brutalement à coups de pierres, et s'il supporte cela patiemment, il s'expose au même désagrément chaque fois qu'une chaloupe viendra faire de l'eau. Pourquoi ne pas s'éviter cela à l'avenir en portant plainte.

— Oh ! pourquoi..... il a sans doute ses raisons, cet homme ; mais ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi on l'a appelé pirate. Il est si laid de visage que son âme ne saurait être belle ; il doit nécessairement avoir quelque chose sur la conscience.

— Il n'a sur la conscience que sa laideur. Il se fait horreur à lui-même ; la preuve, c'est qu'il n'a pas un bout de miroir dans sa forge, et il suppose probablement et avec raison qu'il doit produire le même effet sur les autres.

— Qu'il se fasse horreur à lui-même, il en a bien le droit. Quant à faire horreur aux autres, c'est une affaire de goût, et je suppose que nous avons à peu près la même manière de voir à son sujet. Mais, enfin, masque à part, il y a quelque chose dans cet homme qui ne s'explique guère, et je comprends jusqu'à un certain point que les nègres soient inquiets du mystère dont il s'entoure.

Digitized by Google

Le même soir, il y avait nombreux rassemblements de nègres dans le cabaret de la rive droite. C'était, dans un autre langage, la même conversation qu'à l'habitation, seulement avec des commentaires plus osés, avec l'abandon le plus complet et la crédulité la plus absolue. On ne se rendait pas bien compte du mot *pirate* qui avait été proféré par les matelots, mais on le répétait, on s'exagérait bien plus ce qui pouvait sembler mystérieux ; on bâtissait les histoires les plus étranges, comme seule peut en créer l'imagination vagabonde des nègres, ces grands enfants qui ont rapporté de la côte d'Afrique et perpétué chez leurs descendants les traditions des *Soucougnanset* et la croyance aux *Zambas*.

Il faisait une nuit sombre ; on ne voyait rien de l'autre côté de la rivière. La maison de Saurin se perdait dans l'obscurité, et quelques arbres qui croissaient derrière, empêchaient même d'en voir la silhouette se découper sur le ciel. Tout-à-coup, une voix s'écria avec un accent de terreur contenue :

— *Mi, li, mi Zombi-là.* — Le voilà, voilà le revenant.

Et, en effet, une lueur, comme celle d'une chandelle parut à l'une des fenêtres et permit de distinguer une forme humaine, puis, elle s'éteignit, et on ne vit plus dans l'obscurité qu'un point lumineux, comme le foyer d'une pipe ou le bout d'un cigare, dont une aspiration mesurée alternait l'incandescence.

Un frisson de terreur parcourut le rassemblement, et il se fit le silence le plus complet. C'étaient tous des nègres esclaves. On eût offert la liberté à celui d'entre eux qui la désirait la plus ardemment, à condition de passer le gué à ce moment, qu'il eût refusé sans hésitation.

Ils se séparèrent pour retourner sur les habitations auxquelles ils appartenaient, mais ils le firent par groupes ; aucun d'eux ne se fût risqué seul, dans les sentiers étroits qu'il avait à parcourir.

Le lendemain matin, le commissaire de police et le brigadier de gendarmerie vinrent à l'habitation. Ils allaient faire une enquête sur le désordre qui avait eu lieu la veille au bord de la Lezarde, et dont la rumeur publique leur avait donné connaissance, car nulle plainte n'avait été portée. Je devinai une curiosité dans la démarche des deux agents de l'autorité, qui, dans toute autre circonstance, ne se fussent pas émus d'une *querelle de marins*, comme il y en avait souvent à cet endroit où se rencontraient des matelots de diverses provenances,

Digitized by Google

dont le rhum exaltait quelquefois les susceptibilités et les animosités nationales.

J'étais requis avec plusieurs autres personnes, qui s'étaient trouvées là la veille, comme témoin du fait, pouvant donner des éclaircissements à la justice et aider à la manifestation de la vérité.

Nous arrivâmes au gué de la Lezarde, et, comme il n'y avait pas de barque, que la passerelle qui y a été établie depuis le tremblement de terre, n'existait pas encore, nous dûmes passer comme on le faisait alors. C'est-à-dire que quelques-uns eurent recours aux épaules solides de nègres qui les transportèrent sur l'autre rive, et d'autres, j'étais de ceux-là, ôtèrent leurs souliers, relevèrent leurs pantalons, et passèrent ainsi.

Bien que nous eussions fait assez de bruit, je puis dire que nous arrivâmes inopinément chez Saurin. Il était seul dans la première salle de la maison, se balançant dans un hamac. Lorsqu'il nous vit à la porte, lorsqu'il vit surtout l'uniforme du brigadier de gendarmerie, il se fit une grande altération dans sa figure. Il se leva pourtant, vint à nous et nous demanda ce que nous voulions.

Le commissaire de police lui dit, qu'ayant été instruit de désordres commis la veille par des matelots, il venait aux renseignements auprès de lui qui en avait été particulièrement victime, afin de faire son rapport à qui de droit.

— Je n'ai rien à vous dire, répondit Saurin ; je ne me plains pas. Ces hommes ne m'ont pas fait de mal et je n'ai pas de raison pour m'associer à des poursuites qui seraient dirigées contre eux.

— Pourtant, ils vous ont injurié ; ils vous ont assailli à coups de pierres ; il y a des témoins nombreux qui en feraient foi au besoin. Si, dans un esprit de modération mal entendue, vous refusez de porter plainte, vous vous exposez à subir de nouveau les mêmes agressions. Si vous ne voulez pas aider l'action de l'autorité, dans une circonstance où votre intérêt est mis en jeu, vous vous exposez à la trouver sourde, si, une autre fois, vous voulez recourir à son appui.

— Je vous répète que je ne me plains de rien et que je n'ai à me plaindre de rien. Si on poursuit ces hommes, qu'on ne compte pas sur moi pour appuyer l'accusation ; je ne me souviens de rien.

— Une pareille persistance dans la modération n'est pas naturelle et pourrait même paraître suspecte, je vous en avertis.

Digitized by Google

— Suspecte, pourquoi ? — Parce que je ne veux pas me plaindre de gens qui ont agi dans l'aveuglement de l'ivresse.

— Non, non, ils n'étaient pas ivres. Ils avaient bu, c'est vrai, mais ils possédaient toute leur raison, les témoins l'affirment.

— Les témoins se trompent certainement, et il serait difficile qu'on sût cela mieux que moi.

— Enfin, je vous répète qu'on comprendra difficilement que vous vous absteniez de vous associer à une répression à laquelle vous êtes plus intéressé que personne, et je vous répète aussi que cela peut vous rendre suspect.

— Mais je ne puis pas être suspect, moi, reprit le forgeron avec un tremblement dans la voix ; je vais vous montrer mes papiers, puisque vous êtes l'autorité, et vous verrez que j'ai le droit de vivre en paix ici et partout où j'irai. Vous pouvez pénétrer aussi dans mon intérieur, ajouta-t-il avec amertume, et lorsque vous direz ce que vous avez vu, peut-être arriverez-vous à satisfaire la curiosité qui n'ose venir se satisfaire elle-même, et passera-t-on sans faire attention à moi, et en me considérant comme un homme ordinaire qui ne demande que sa part d'air à respirer, que sa place au soleil et à l'ombre.

Et de son pas lourd et boîteux, il marcha vers une porte du fond et l'ouvrit. Nous l'avions suivi, entraînés par une curiosité qui ne prenait certes pas son origine dans un sentiment bien délicat des convenances. Mais, enfin, c'était cette curiosité avide à laquelle on ne résiste pas. Elle n'eut, du reste, qu'une médiocre satisfaction.

Nous vîmes, assise sur un fauteuil en bois brut, dont le large dossier était garni d'un cuir de bœuf, une grande femme immobile. Au bruit de nos pas, elle fit comme un effort pour se lever. On sentait cet effort, bien que son corps et ses membres demeurassent sans mouvement. Mais ses yeux nous lançaient des éclairs, et des sons inarticulés et menaçants sortaient de sa bouche. C'était une négresse dont la peau devait être très-noire, mais qui avait cette teinte grisâtre que donne aux nègres les plus foncés, un séjour prolongé à l'ombre. Il semble que le soleil soit indispensable pour donner à leur peau le luisant et la coloration chaude qui indiquent la santé.

Une énorme toison grisonnante couvrait sa tête, et ses lèvres assez fines laissaient voir, en s'entrouvrant, une double rangée de dents d'une irréprochable blancheur. Elle était ridée, mais on comprenait que c'était par la maladie. Ses yeux vifs et perçants indiquaient une

Digitized by Google

puissante vitalité, et la vie semblait s'être concentrée là, car ses deux mains étaient posées sur les bras du fauteuil, immobiles et inertes, ainsi que ses longues jambes, dont les linges qui les couvraient ne dissimulaient pas la maigreur.

Les deux enfants qui se trouvaient dans cette chambre, au bruit de notre irruption, étaient allés se blottir derrière le fauteuil.

Saurin alla à une malle de cuir, posée sur deux pieds en bois, y prit quelques papiers qu'il présenta au commissaire de police.

— Voilà nos papiers, dit-il au magistrat, vous verrez que nous sommes en règle. Quant à cette pauvre créature, vous verrez qu'elle est paralysée, et ces enfants sont nos... ses enfants.

Le commissaire de police jeta un coup-d'œil rapide sur les papiers et les lui rendit.

— Ce n'est pas cela que nous venions vous demander, dit-il, nous voulions seulement avoir des détails sur ce qui s'est passé hier et vous inviter à porter une plainte dans les formes régulières.

— Je vous répète que je n'ai pas à me plaindre, et que je ne m'associerai à aucune démarche dans ce sens.

En effet, tout en resta là et n'eût guère pu aller plus loin, car le navire auquel appartenait le maître d'équipage qui avait été le promoteur de tout ce bruit était parti le matin de ce jour. L'affaire s'éteignit donc d'elle-même.

Cette modération de Saurin fut impuissante à lui procurer la tranquillité sur laquelle il eût dû compter. Sa position devenait de plus en plus difficile, et la répulsion qu'on avait éprouvée pour lui, loin de diminuer, ne faisait que s'accroître de jour en jour. La figure noire que quelques-uns avaient vue décrite avec l'exagération d'esprits prévenus, avait pris dans le public des proportions étranges, et, comme on ne la voyait apparaître qu'aux heures du soir, où sa présence se manifestait régulièrement à la fenêtre, par le feu de son cigare, le mystère qui semblait l'entourer n'avait rien perdu de son importance.

Les matelots qui venaient faire de l'eau, ne manquaient jamais de lui adresser quelques injures, et, quoiqu'ils ne fussent pas aussi agressifs que l'avaient été les premiers, il leur arrivait parfois de joindre des pierres aux injures dont ils le gratifiaient. Quand on parlait de lui dans le quartier, on ne l'appelait que le pirate.

Il ne m'inspirait pas d'intérêt, mais une grande curiosité, et je

Digitized by Google

cherchais les moyens de me rapprocher de lui. J'étais devenu son seul client, sa forge ne s'allumait que pour moi. Je me chargeais de quelques réparations de son ressort, qui se présentaient sur les habitations de mes amis, et je lui confiais des travaux qu'ils ne lui eussent pas donné à faire, et dont ils me laissaient la disposition par condescendance amicale.

L'odieuse figure de cet homme s'adoucissait en me voyant; et, comme je parlais espagnol, j'étais parvenu à apprivoiser à peu près les deux petits sauvages qui rôdaient dans la maison et qui fuyaient à l'approche d'un étranger. Lui-même les appelait et les envoyait au-devant de moi, lorsque je paraissais sur la route, Il ne voyait que de la bienveillance dans mes démarches, et j'avoue, à ma honte, qu'elles étaient surtout inspirées par la curiosité. Mais cette curiosité trouvait peu à se satisfaire. J'avais bien aperçu une ou deux fois la figure de la femme paralytique, mais je n'avais jamais pu l'approcher.

Saurin se plaignait avec amertume des gens du pays, établissant des comparaisons vagues avec d'autres colonies où il aurait été mieux accueilli. Mais, dès que je risquais une question, même indirecte sur ce sujet, il devenait muet et semblait craindre d'en avoir trop dit. Quelquefois, il paraissait plongé dans un profond désespoir, et un jour je le surpris, tenant serrés dans ses bras les deux enfants, et de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

Il se montrait par occasion très-loquace , mais ses paroles n'étaient que des exclamations vagues et des plaintes contre le sort. Je m'aperçus que, dans ces moments-là, il sentait très-fort le rhum. J'eus bientôt l'assurance qu'il en buvait en grande quantité, ce que je n'avais pas remarqué d'abord. Peut-être cherchait-il dans l'ivresse la consolation dangereuse qu'on lui demande si souvent.

Cet homme était cruellement à plaindre. Il n'avait trouvé aucune sympathie ; le vide existait autour de lui. Les sentiments malveillants que l'on professait pour lui étaient venus se briser sans résultat contre son inertie, et, à part les injures qui lui étaient lancées de temps en temps et de loin, à part les agressions devenues plus rares des matelots, on se contentait de s'écarter et de le laisser seul. Mais je craignais pour lui que l'excitation de l'alcool à laquelle il s'abandonnait avec intention ne le conduisît à être agressif lui-même. Alors il n'eût trouvé aucune assistance, et j'avoue que je me sentais plus disposé à me ranger du côté de ses adversaires que du sien.

Digitized by Google

—

J'eus à faire un voyage qui me tint pendant cinq ou six mois hors de la Guadeloupe.

Lorsque je revins et que je me fus libéré du tracas des affaires, je m'empressai de courir au Petit-bourg, pour y voir mes amis et m'y remettre, dans le repos que m'offrait l'hospitalité, des fatigues d'une navigation laborieuse.

Je n'avais guère pensé à Saurin. Pourtant, le milieu où je me trouvais le rappela à ma mémoire, et, dès le lendemain de mon arrivée à Bellevue, je me levai de bonne heure pour aller à la Lezarde.

Comme j'allais passer le gué, je fus surpris de voir que toutes les portes et les fenêtres de la maison de Saurin étaient ouvertes. Elles n'étaient pas seulement ouvertes, mais quelques-unes, détachées de leurs gonds, pendaient en dehors et des goyaviers qui avaient crû contre la palissade extérieure, indiquaient, par l'abandon de leur feuillage et la liberté avec laquelle leurs rameaux verts pénétraient dans la maison, qu'elle était complètement abandonnée. L'enseigne cependant était toujours suspendue à sa tringle de fer.

J'allai aux informations et demandai au propriétaire du cabaret de la rive droite ce que signifiait cet abandon.

— Oh ! me dit-il, il y a longtemps ; voilà bien quatre mois que nous sommes débarrassés de ce mauvais voisinage. Ce n'était tenable plus longtemps, ni pour lui, ni pour nous. Les matelots semblaient se donner rendez-vous ici tous les dimanches, pour mettre sa maison en état de siége, et cela se renouvelait même plus souvent, car il est venu beaucoup de navires en rade de la Pointe-à-Pitre. Les nègres du quartier abandonnaient le gué et allaient passer beaucoup plus haut. On avait peur de lui, la nuit surtout, depuis qu'il avait pris l'habitude de se promener sur la route en gesticulant et parlant tout haut dans une langue qu'on ne comprenait pas. Enfin, il en a pris son parti lui-même ; il nous a débarrassés. Un beau matin, j'ai vu la case comme vous la voyez là. Je ne sais pas s'il a pris quelque arrangement avec le propriétaire ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se passera du temps avant que quelqu'un se risque à la louer, et elle n'aura pendant bien longtemps d'autres occupants que les carapattes, les goyaviers et le tabac à Jacquot.

Digitized by Google

— Sait-on au moins ce qu'il est devenu, ce pauvre diable, avec ses deux enfants et cette pauvre femme infirme ?

— J'ai entendu dire qu'il avait remonté la Lezarde, qu'il s'était fait une case dans les grands bois, du côté de l'*Espérance*, plus haut que le *saut*. Il a bien fait. Au moins par là, il pourra peut-être effrayer les braconniers, ce qui ne serait pas un mal. Mais ce que je vous dis, je le sais pour l'avoir entendu dire et répéter, par les uns et par les autres. Du reste, peu m'importe où il soit, pourvu qu'il ne me fasse plus pendant, de l'autre côté de la rivière. Ce n'est pas moi qui me dérangerai pour aller lui faire visite.

J'aurais pu savoir cela, si je me fusse informé à l'habitation, où on me répéta ce que je venais d'entendre. On me dit que Saurin s'était en effet retiré dans les bois, au-dessus de l'habitation *Vernou de Bonneuil*, qu'il avait construit une case sur le bord de la rivière et qu'on ne l'inquiétait pas là. De temps en temps, mais à de longs intervalles, il venait au bourg faire des provisions et on avait remarqué qu'il était toujours accompagné d'un jeune garçon qui avait pour charge spéciale de porter une grande dame-jeanne de tafia.

Un braconnier vint nous dire, un soir, qu'on entendait roucouler les ramiers dans les bois de Vernou. On arrangea une partie de chasse et nous nous mîmes en route le matin, de bonne heure. Arrivés à l'habitation l'*Espérance*, la dernière que l'on rencontre sur la route des bois, je laissai mes compagnons s'engager sous les arbres, déclarant que je préférais aller voir le *saut*. On me dit que je ne ferais pas chasse, mais peu m'importait ; c'est rarement la pensée de détruire le gibier qui me conduit dans les bois, et le fusil que j'y porte n'est qu'un prétexte et souvent un embarras. Je m'engageai dans le sentier qui conduit à cet endroit que je ne me lasse jamais de voir et j'y arrivai comme on y arrive, en m'accrochant aux lianes, en glissant sur la terre détrempée et franchissant des troncs d'arbres au-delà desquels on tombe souvent dans des flaques d'eau boueuse. Mais je ne me plaignais pas, je savais ce que j'entreprenais ; j'avais parcouru bien souvent ce chemin dans lequel je pataugerai encore plus d'une fois sans doute. A mesure que j'avançais, j'entendais le bruit croissant de la cascade et j'y trouvais une compensation aux glissades que j'avais à faire pour atteindre mon but. Il avait plu un peu la nuit précédente

Digitized by Google

dans la montagne ; le bruit que j'entendais m'indiquait que la rivière était assez grosse, et je trouvai, en effet, une énorme masse d'eau qui passait par la coulisse, s'épanouissait en nappe écumeuse et tombait en grondant dans le bassin inférieur.

Il y avait un homme dans ce lieu ordinairement désert. Il était assis sur une grosse roche en face de la cascade, et il se profilait en noir sur l'eau qui paraissait d'une blancheur éclatante. Je devinai Saurin ; je ne me trompais pas ; c'était lui-même. Je l'appelai, mais il ne m'entendit pas, soit qu'il fût préoccupé, soit que le bruit de la cascade empêchât ma voix d'arriver jusqu'à lui. Il se retourna pourtant et se leva dès qu'il m'aperçut. Il ramassa avec empressement une bouteille qui était auprès de lui et qu'il mit dans la poche de côté de son paletot.

Il vint à moi d'un air qu'il tâchait de rendre agréable, et quand nous fûmes arrivés à un endroit où nous pouvions nous entendre :

— Ce n'est pas moi que vous cherchiez, me dit-il ?

— Non ; j'étais venu voir la cascade, mais je ne suis pas fâché de vous rencontrer.

— Ni moi de vous voir. Voulez-vous prendre quelque chose ?

Et il fit un mouvement pour tirer sa bouteille de la poche où il l'avait mise. Je fis un geste de refus. Il n'insista pas. Cependant il allait et venait sur le bord de la rivière, sautant de roche en roche, en s'appuyant sur son bâton, se parlant à lui-même, parlant haut, d'une façon qui me surprit, car je l'avais toujours vu triste et réservé. Je remarquai cependant, ce qui ne m'avait pas frappé d'abord, que sa figure était très-animée, et qu'il riait beaucoup. Je le voyais rire pour la première fois, et je dois dire que ce qui est considéré généralement comme l'expression de la joie, ne contribuait en rien à l'embellir.

Je m'étais assis ou plutôt adossé à la berge, et j'étais appuyé sur mon fusil qui m'avait fort gêné à la descente, et que je regrettais de ne pas avoir laissé à l'habitation.

— Tiens ! me dit Saurin, vous étiez donc venu pour chasser ! Pourtant il n'y a pas de gibier ici ; il n'y a que de la pêche, et les ouassous ne se tuent pas à coups de fusil. Vous n'avez pas là une fameuse arme ; j'en ai manié de bien meilleures.

Et il allait et venait devant moi, et les allures de cet homme que j'avais toujours vu si contenu et qui se montrait si loquace et si familier, me produisaient un singulier effet.

Digitized by Google

Je remarquai que dans ces allées et venues, s'imaginant sans doute que je ne l'observais pas, il prolongeait sa marche et portait à sa bouche la bouteille qu'il tirait de sa poche.

Evidemment, il était ivre, et son ivresse allait croissant.

Une mauvaise pensée me vint à l'esprit; je pensai à profiter de cette surexcitation momentanée pour lui arracher quelque confidence.

— Ah! ça, lui dis-je, qu'est-ce que vous buvez donc là? Je n'ai pas de gourdine et je m'aperçois que le froid me gagne; aidez-moi donc à me réchauffer.

Et je pris une large feuille de seguine que je pliai en cornet et je la lui tendis comme un verre. Il ne se fit pas prier. Il tira entièrement la bouteille de sa poche et me versa une portion de ce qu'elle contenait encore. C'était du rhum assez bon.

— A votre santé, lui dis-je, en touchant la bouteille avec mon verre improvisé.

— A la vôtre.

Et il avala une gorgée qu'il n'eut pas, comme moi, le soin de faire suivre d'un peu d'eau que j'allai puiser dans ma coupe végétale.

— En voulez-vous encore?

— Non, merci, assez.

— Eh bien! encore à votre santé et pour la dernière fois.

Et il renversa la bouteille qu'il avait vidée jusqu'à la dernière goutte, et qu'il remit avec soin dans sa poche.

Je cherchai à me mettre à son niveau et lui débitai quelques plaisanteries d'assez mauvais goût qui parurent le charmer.

— Décidément, me dit-il, vous êtes le seul homme auquel il soit possible de causer dans ce pays. J'ai voulu être forgeron, personne ne m'a donné du travail. J'ai voulu vivre tranquille dans mon coin, on est venu m'y déranger, comme si je n'avais pas la liberté de vivre comme il me convient. On me prend pour je ne sais quoi, pour un revenant, pour un pirate...

— Ce n'est pas vous qu'on prend pour un revenant, mais pourquoi diable, ce vieux matelot vous a-t-il appelé pirate?

Il sembla devenir sérieux, malgré l'ivresse qui animait ses yeux et empourprait les sinuosités, les saillies, anfractuosités de son affreux visage. Enfin, il me dit avec un sourire résolu :

— Eh! bien quoi? — Il m'a appelé pirate parce que je l'ai été, parce qu'il le sait, et ce qu'il ne sait pas, c'est que ça n'a pas été de

Digitized by Google

ma faute. — Il faut vous dire que j'arrivai à Saint-Thomas sans argent, sans connaissances, et ne sachant que faire. Il y a longtemps de cela. Vous ne savez pas, vous, ce que c'est que la misère et l'abandon dans un pays inconnu. J'arrivai là, croyant, comme on me l'avait dit, que je n'aurais qu'à me baisser pour ramasser des doublons. J'avais dix-huit ans, j'étais ouvrier forgeron, maréchal ferrant, armurier, ouvrier habile, je pouvais m'en vanter. Je m'étais dit : Si on n'y trouve pas tout l'or qu'on me fait espérer, dans ce pays, on y trouve au moins du fer, et partout où il y aura à travailler le fer, je suis sûr de vivre. Mais je me trompais, on ne travaille pas le fer à Saint-Thomas, il arrive tout travaillé d'Angleterre, les chevaux ont assez de leurs sabots pour marcher dans ces rues sablonneuses, de sorte que je ne savais ce que j'allais devenir. Un soir que je réfléchissais là-dessus en me promenant hors de la ville où je savais que je n'avais pas de gîte pour la nuit qui allait venir, car j'avais dépensé mon dernier sou depuis la veille, je fus accosté par un homme qui me dit :

— Vous êtes forgeron?

— Oui.

— Voulez-vous du travail ?

— Je crois bien. Je me creuse la tête dans ce moment, afin de savoir comment il me serait possible d'en trouver.

— Je vais vous en donner.

Je regardai cet homme, comme j'aurais fait du bon Dieu descendu sur la terre.

— Vous voyez bien cette grande goëlette noire avec pavillon espagnol ?

Je vis la goëlette qu'il me montrait et qui était mouillée presque à l'entrée de la passe.

— Eh ! bien, cette goëlette est à moi. Elle part pour un voyage de traite. Mon forgeron est mort il y a quelques jours et je n'avais que lui. J'ai entendu parler de vous par des matelots qui fréquentent la *posada* où vous mangez. Voulez-vous le remplacer?

— Je le crois bien, et que le bon Dieu bénisse les matelots qui vous ont fait penser à moi. Je suis à vous, quand vous voudrez.

Je craignais qu'il ne revînt sur sa proposition, je lui demandai d'aller de suite chez le consul et partout ailleurs où il y avait quelque formalité à remplir, pour que mon embarquement fût régulier.

Digitized by Google

— Inutile, me dit-il, vous ne figurerez pas sur mon rôle d'équipage. Vous n'êtes pas matelot, vous êtes ouvrier forgeron. Il n'y a d'autre engagement entre nous que notre parole. Quand vous serez à bord, vous y resterez, si mes conditions et la vie vous y conviennent. Je vous remercierai si votre travail ne me convient pas. Nous restons libres vis-à-vis l'un de l'autre.

J'étais jeune alors; j'avais, comme je vous l'ai dit, dix-huit ans. Je n'avais pas la figure couturée comme vous me la voyez. Je n'étais pas boîteux comme je le suis devenu. Mais j'avais les mêmes larges épaules que j'ai maintenant, seulement elles n'étaient pas voûtées; j'avais des bras... de forgeron et toute l'apparence et la réalité de la force et de la résolution.

Le soir même, j'étais installé à bord du négrier où je savais que j'aurais à entretenir des jambières et des barres, et que ce seraient des hommes que j'aurais à ferrer et non des chevaux. Cela me chagrinait bien un peu, mais j'avais la faim à mes trousses, et je me disais qu'au bout du compte je n'étais qu'un instrument, que si je ne faisais pas cela, un autre le ferait, et, qu'au demeurant, le diable n'y perdrait rien. Le lendemain matin, le navire mit à la voile. J'appris alors que ce n'était pas un négrier, et que ce que j'aurais à entretenir en bon état, c'étaient des sabres, des fusils, des pistolets. Du reste, l'équipage était composé de bons enfants, et voilà...

— Mais cela ne m'apprend rien.

— Cela vous apprend que si j'ai été pirate, je l'ai été malgré moi, et qu'il eût suffi d'une autre rencontre pour faire de moi le plus honnête forgeron du monde, au lieu d'en faire l'armurier d'une troupe de forbans. Le reste s'en suit. J'étais jeune, j'étais vaniteux, j'étais fier de ma force, je ne craignais rien; j'en arrivai à ne respecter rien... et je ne me reproche rien, parce que ce n'est pas ma faute, que ma volonté a été forcée et que j'ai expié ce que j'ai fait de mal, par bien des douleurs, bien des amertumes et des humiliations. Je sens que je vous en ai peut-être trop dit, mais j'ai eu confiance en vous, du moment où je vous ai vu, parce que, dans ce pays, je n'ai trouvé de bienveillance à mon égard que sur votre visage. J'ai eu du plaisir à vous revoir tout-à-l'heure, et le rhum que j'ai bu m'a délié la langue et m'a rendu plus confiant que je ne l'ai jamais été depuis que je suis redevenu libre. Mais vous ne me ferez pas repentir de ma confiance...

Digitized by Google

— Assurément, mais qu'elle soit entière, cette confiance, vous ne m'avez dit que des généralités...

— Et vous voudriez savoir des détails? Non, c'est impossible. Et, continua-t-il, en me jetant un regard dans lequel il y avait quelque soupçon, ne vous en ai-je pas déjà trop dit? Je vous ai avoué la chose, et vous n'êtes pas satisfait et vous voulez tout savoir.

Dans ce moment, le rhum agissait sur lui avec une énergie doublée par les souvenirs évoqués et peut-être la crainte de s'être trahi. Je confesse que je ne me sentis pas à l'aise. J'avais bien une arme à la main, mais je n'eusse pas trop su m'en servir, et je ne savais même pas au juste si mon fusil était chargé. Je le prenais généralement par contenance.

Cependant je me rassurai, en le voyant s'asseoir, appuyer sa tête sur sa main et fondre en larmes. Ces transitions brusques ne sont pas rares, comme on le sait, dans l'ivresse.

Il se leva, vint à moi, et, passant le dos de sa main sur sa figure rugueuse, il essuya les larmes qui la couvraient.

— Vous n'avez pas de raison pour me trahir, me dit-il. Les autres peuvent m'appeler pirate, sans savoir que je l'ai été; vous, vous ne m'appellerez jamais ainsi, quoique vous soyez en droit de le faire. Mais je ne vous en dirai pas davantage. — Du reste, abandonnez-moi à mon déplorable sort; nous sommes quatre à le partager. Je ne vous invite pas à venir me voir, mais enfin, si l'envie vous en prenait, vous trouveriez la case que je me suis construite, là-haut, en remontant le cours de la rivière, à deux cent cinquante ou trois cents pas environ au-dessus de la cascade.

Le voyant redevenu calme, je redevins à mon tour pressant et lui représentai qu'il ne m'avait fait qu'un commencement de confidence que j'aimerais à avoir complète.

Mon insistance parut le contrarier.

— Non, répéta-t-il avec fermeté, je ne vous dirai pas un mot de plus. Cependant, vous pouvez en apprendre davantage, si vous voulez, mais pas par moi.

Et après un momont de réflexion :

— Tenez, me dit-il, on voyage quelquefois dans ce pays ; vous-même avez peut-être, de temps en temps, l'occasion de le quitter momentanément. Il me semble vous l'avoir entendu dire. Eh bien !

Digitized by Google

les confidences que je ne puis vous faire, un autre vous les fera peut-être.

Et il tira de sa poche une patte d'albatros qui lui servait de *blague à tabac*. Il me mit dans la main ce meuble de poche très-usité parmi les matelots baleiniers, mais qui partout ailleurs est considéré comme une curiosité.

— Gardez cela, me dit-il. Vous n'y attacherez pas grand prix à cause de moi, sans doute; mais, n'importe; puisque vous êtes curieux de savoir quelque chose, vous y arriverez peut-être par son moyen.

Et il étala l'objet qui ressemblait assez à un sac de parchemin ou à une vessie desséchée, mais auquel les ongles de l'animal qui avaient été conservées, donnaient un air d'étrangeté. Il me fit voir au milieu de ce qui devait être la *paume* de la patte, quelques signes bizarres, marqués en bleu, comme les tatouages qu'on voit sur les avant-bras des matelots, puis il me dit :

— Si jamais le hasard vous conduit dans l'île danoise de Sainte-Croix, tâchez d'arriver chez un homme, qui est connu dans le pays sous le nom danois d'Andersen. Il a une jolie sucrerie, bien située, bien productive, dans un endroit retiré où il n'est en rapport avec personne. Il faut le chercher pour le trouver. Sa propriété est à deux milles au sud de Friederichstad, près d'un endroit appelé la Pointe-de-Sable. S'il arrive que vous le cherchiez un jour et que vous le trouviez, ce qui ne sera pas difficile, dites-lui que vous venez de ma part, de la part de Saurin. Il ne vous comprendra pas d'abord et n'en aura pas l'air, mais faites-lui voir le signe tatoué sur cette patte d'albatros, et, si vous l'interrogez, vous saurez tout ce que vous voulez savoir. Il est évident que, pour cela, il faudra que vous y alliez exprès, et, comme je ne suis pas assez intéressant pour que vous vous croyiez obligé à un si grand dérangement, je dois espérer que vous ne saurez jamais rien. Mais je vous rends la chose possible, et, si vous y tenez absolument, vous aviserez. Là-dessus, adieu. J'ai la tête plus calme que tout-à-l'heure, et je vous quitte. On doit avoir besoin de moi là-haut et je m'oublie, comme cela m'arrive trop souvent. Adieu; et je vous demande, pour à présent et pour plus tard, de me plaindre beaucoup et de ne pas me juger trop sévèrement.

Et, avec une agilité que n'aurait pas fait soupçonner sa claudication, mais qu'expliquait cependant son extrême force musculaire, il s'élança dans le sentier que j'avais si péniblement descendu, et disparut

Digitized by Google

dans le fourré des lianes, des fougères, des immenses feuilles de seguine qui s'agitèrent un moment et reprirent leur immobilité.

Je fus fort aise de me trouver seul, bien que la frayeur que m'avait occasionnée cet homme, n'eût été que momentanée et passagère. J'examinai l'objet qu'il venait de me donner, ne comprenant rien au tatouage qui se cachait dans ses plis, et qui, lorsque la peau était bien tendue, se dessinait d'une manière parfaitement nette. Cela devait avoir une signification pour quelqu'un ; quant à moi, je n'y découvrais et n'y comprenais rien. Je le serrai cependant avec l'intention de ne pas m'en défaire et d'en tirer parti, si le hasard m'en fournissait l'occasion. Je ne pouvais guère le faire autrement ; je n'étais pas assez riche pour chercher en touriste, dans les Antilles, le dénouement d'un roman, quelque intéressant qu'il pût être.

Ce fut ma dernière rencontre avec Saurin. Je le vis une ou deux fois gravissant le morne, qui conduit du bourg du Petit-Bourg à la Lezarde. Il était reconnaissable, même à distance, à son dos voûté, à la démarche caractéristique que lui donnait sa jambe difforme. Je n'eus pas la pensée d'aller à sa rencontre, et me sentais passablement refroidi à l'endroit de son histoire.

MATHIEU GUESDE.

(*La fin à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LE CLOITRE DES JACOBINS ET LES FACULTÉS.

Au nombre des plans tracés, depuis quelques années, en vue d'embellir Toulouse, parmi une foule de projets discutés, controversés sans résultat, il en est un, longtemps oublié, qui vient d'être repris, et paraît à la veille de recevoir, sinon une réalisation immédiate et complète, du moins un commencement d'exécution. Nous voulons parler de la cession de l'église des Jacobins à la ville par l'autorité militaire, et de la transformation du cloître qui y est annexé et de ses vastes dépendances en un monument, où nos Facultés et notre Ecole de Médecine, avec leurs bibliothèques, leurs musées, leurs collections scientifiques trouveraient un asile commun et formeraient, au centre de la ville, une sorte de *Sorbonne*, à l'instar de la Sorbonne de Paris.

L'idée n'est pas neuve ; elle remonte à bien des années ; mais elle n'a commencé à se faire jour que pendant le court passage de M. Cabanis à la mairie de Toulouse. Il y avait longtemps que l'esprit de la population s'indignait de voir l'église des Jacobins servir d'écurie à un régiment d'artillerie, et M. Cabanis songeait à donner satisfaction à l'opinion publique, lorsqu'il fut arrêté par la mort, le 20 juin 1846, dans la pensée de cette pieuse et filiale restauration. L'intention de notre premier magistrat était surtout d'effacer la longue souillure imprimée au vieil édifice des Jacobins. Quant à créer une Sorbonne modèle, il en avait bien conçu l'idée, mais elle n'avait pas dans son esprit la consistance qu'elle a trouvée plus tard chez les magistrats qui lui ont succédé et dans le sentiment public.

Ce ne fut guère qu'à l'époque où des modifications essentielles changèrent le système d'administration de l'instruction publique, lorsque le décret du 14 juin 1854 substitua 16 grands centres académiques aux 86 divisions départementales qu'avait créées la loi de

Digitized by Google

1850, que l'idée de la fondation d'une Sorbonne à Toulouse vint sérieusement à l'esprit de nos administrateurs.

Le nouveau décret octroyait à seize villes le glorieux privilége de devenir les capitales intellectuelles de l'Empire, et rétablissait, dans le fond, les *Universités provinciales* d'autrefois.

Quelques personnes voudront peut-être bien se rappeler que nous sommes intervenu personnellement dans le débat qui s'éleva à ce sujet, il y a dix ans, entre les journaux de la localité, et que l'opinion que nous avons soutenue trouva d'assez nombreuses sympathies.

Nous demandions alors à l'autorité, au nom de la religion et de l'art, de satisfaire à un vœu général, en rendant au culte le vénérable édifice des Jacobins, si fatalement détourné de sa noble destination. Puis, déplorant avec tous les amis de la science l'isolement de nos chaires d'enseignement, l'insuffisance des locaux devenus plus que jamais indignes de nos nouvelles grandeurs, nous demandions encore que nos Facultés, éparpillées dans les différents quartiers de la ville, au grand préjudice des études et de l'unité qui en fait la force, fussent réunies dans les bâtiments contigus à l'église et qui formaient autrefois le cloître des Jacobins.

Les raisons que nous apportions dans le débat, nous et toutes les personnes qui partageaient notre opinion, n'ont rien perdu de la force qu'elles avaient à cette époque ; il nous semble même que, comme toutes les bonnes choses, elles ont tiré de la consécration du temps plus de poids encore et de solidité. On en jugera par l'historique de cette importante affaire dont nous allons rapporter les phases successives.

Dans le principe, la première question à débattre était celle de savoir à qui, de l'Etat ou de la ville, revenait la propriété de l'église et des bâtiments.

Les droits de la ville furent parfaitement établis dans un Mémoire justificatif, rédigé par deux savants professeurs de notre Faculté de Droit, MM. Dufour et Chauveau.

Les auteurs du Mémoire établissaient, d'une manière péremptoire, que l'Etat avait pu, à l'époque de la Révolution, confisquer les bâtiments du cloître des Jacobins, comme biens nationaux, mais qu'il n'avait pas le droit de prendre l'église ; que l'église n'était point une propriété nationale; qu'elle appartenait à la commune, comme paroisse;

Digitized by Google

qu'on ne pouvait l'aliéner, attendu que le culte n'avait jamais été légalement supprimé en France ; que, plus tard, Napoléon avait rendu le couvent à la ville, mais qu'il en avait réservé l'usufruit à l'Administration, tant que celle-ci en aurait besoin ; que la nu-propriété appartient donc à la ville, que l'Etat n'en a que l'usufruit, et, qu'à ce titre, il ne peut prescrire ; mais que l'usufruit perpétuel équivalant à une absorption à peu près complète du droit de propriété, ce droit n'était plus qu'illusoire; que c'était, en quelque sorte, avec un propriétaire qu'il fallait traiter, et que si l'administration de la guerre voulait entrer en arrangement, on devait écouter ses propositions et les discuter.

Mais, disions-nous, on n'a pas facilement raison de ces messieurs. Il n'entre pas dans leurs habitudes de rendre, sur sommation, les places qu'ils ont prises. Ils s'émeuvent peu des réclamations. La justice des camps, a dit un ancien, est calme et expéditive, *secura et obtusior* ; elle tranche bien des difficultés avec le sabre, *plura manu agens*. — En effet, toutes les fois que Toulouse avait fait valoir ses droits sur *le paternel logis*, on l'avait laissée se plaindre ; ou bien, on lui avait répondu, comme dans la fable, que *la terre était au premier occupant* ; ou bien encore, on exigeait d'elle des sacrifices qui lui auraient enlevé jusqu'à son dernier écu.

Il est vrai que toutes les administrations qui s'étaient succédé à Toulouse, avaient vu leurs intentions et leurs tentatives se briser contre la résistance de l'autorité militaire. Mais, enfin, il se rencontra, en 1854, non pas un, mais deux ministres conciliants, prêts à entrer en arrangement.

L'un, M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, venait de désigner Toulouse comme le centre de la plus importante Académie de l'Empire ; et, pour la rendre digne de ses nouvelles destinées, il offrait de l'aider à élever un palais à la science, heureux par là de payer sa dette de reconnaissance à une ville qui avait été le théâtre de ses premiers succès dans l'enseignement. L'autre, le ministre de la guerre, se prêtant aux désirs de son collègue, et rabattant des prétentions de ses prédécesseurs, faisait, pour la cession des Jacobins, les propositions les plus désintéressées.

Et d'abord, quelle est l'importance des cours et bâtiments dont la ville revendiquait la cession à l'Etat ? C'était le premier point à déterminer.

Digitized by Google

Nous en avons publié le devis dans le numéro du *Journal de Toulouse* du 18 décembre 1854, d'après des documents officiels.

Nous savons qu'il nous est interdit de toucher aux questions d'économie sociale et politique. Ici, cependant, nous pourrions, croyons-nous, le faire sans danger, et reproduire les chiffres du devis sans violer la loi, car il ne s'agit plus d'un traité à faire, mais d'un marché conclu, il y a dix ans, et signé entre les parties ; d'un fait accompli et qui appartient à l'histoire. Cependant, nous nous bornerons à dire, pour l'intelligence de cette notice, que, d'après le rapport détaillé de M. l'architecte de la ville, chargé de procéder à leur estimation, le prix des locaux que l'Etat cèderait à la ville, — abstraction faite de l'église des Jacobins et des chapelles qui ne sont et ne peuvent être estimées et que l'Etat cèderait également, — s'élevait à la somme de *un million cent soixante-quatre mille trois cent deux francs*, ci. . . . . 1,164,302 fr.

Etait-ce bien la revendication que le département de la guerre faisait à la ville de Toulouse? A la rigueur, il n'y aurait eu rien de bien étonnant si l'autorité militaire, s'en tenant au prix d'estimation, en avait demandé le remboursement. Mais le Ministre se montra plus accommodant. M. l'inspecteur général Laferrière, qui prenait la chose fort à cœur, avait établi dans son rapport que la contenance du quartier des Jacobins, avec les améliorations projetées, est de 1,080 hommes et de 233 chevaux. Négligeant tout autre calcul, le Ministre de la guerre regarda ce chiffre comme celui des ressources que l'Etat délaisserait par l'abandon des Jacobins. Il s'en tint là. Or, pour en obtenir d'équivalentes, — car si l'Etat perd un casernement sur un point, il faut qu'il le retrouve sur un autre, les troupes ne pouvant rester à la rue ; — le ministre évalua la dépense des constructions à faire à 700,000 francs. Eh bien, ce ne fut pas même cette somme que le Ministre demanda à la ville. Considérant, — et c'est en cela qu'éclatèrent surtout les dispositions bienveillantes, désintéressées de l'autorité militaire, — considérant que le casernement des Jacobins était déjà fort ancien et n'offrait qu'une installation incomplète, le Ministre de la guerre estima qu'il y avait lieu à lui faire subir une dépréciation, et réduisit l'estimation qui en avait été faite au chiffre de *cinq cent mille francs*.

C'était précisément l'offre que la ville avait faite à l'Etat.

Toutefois, comme ce chiffre était loin d'égaler la valeur des ter-

Digitized by Google

rains, le Ministre demanda quelque chose de plus ; il voulut que la ville lui fournît l'emplacement qui lui était nécessaire pour établir le complément d'un casernement pour deux régiments d'artillerie. Il en fixa l'étendue à six hectares, et indiqua, comme étant le plus à sa convenance, les terrains du boulevard Lascrozes, près la caserne monumentale. Le prix de ces six hectares fut évalué à la somme de *cent mille francs*, par la présomption qu'il ne pouvait excéder le prix qu'on avait payé pour les terrains où est assis le quartier actuel. « Si vous adhérez à cette double condition, dit le Ministre de la guerre, je vous cède la jouissance des Jacobins, et je contracte, en outre, l'obligation de faire, pour l'extension du quartier Lascrozes, des travaux évalués à près de *deux millions.* »

La proposition était trop avantageuse pour n'être pas prise en sérieuse considération. Aussitôt tout le monde s'y fit. Le maire, M. le colonel Cailhassou, un des adjoints surtout, M. le professeur Massol, qui déploya dans cette affaire le zèle le plus actif et le plus intelligent, le préfet, M. Migneret, entrèrent en rapport avec le comité du génie, organe du Ministre de la guerre, et si dignement présidé à Toulouse par M. le chef de bataillon Perchais. M. l'inspecteur général Laferrière, délégué pour les fonctions de Recteur, apporta dans ces négociations son intelligente et active coopération. L'architecte de la ville, M. Bonnal, refit à nouveau les plans et devis ; une commission, prise dans le conseil municipal, se transporta au quartier des Jacobins, visita les lieux en détail, et fit, par l'organe de son honorable président, M. Caze, un rapport favorable, chef-d'œuvre de discussion calme, élevée, puissante, qui est resté comme un monument de cette importante affaire.

Il ne faut pas croire cependant que la proposition ait marché sans résistance, sans ambage, vers le dénouement que désiraient les hommes sérieux et réfléchis. Les choses ne vont jamais ainsi. Des bruits de ville, hostiles au projet, avaient trouvé de l'écho en haut lieu et une opposition s'était formée au sein du conseil municipal. On disait que l'autorité avait l'arrière-pensée de rendre l'église aux Dominicains ; que c'était faire trop de concessions au clergé ; qu'on donnait à l'enseignement trop d'importance ; que l'Université allait devenir une puissance envahissante ; que la population des Ecoles serait attirée vers les Jacobins, au grand préjudice des quartiers de l'Ecole de Droit et de l'Ecole de médecine ; que, d'ailleurs, il y avait incon-

Digitized by Google

vénient, danger même, d'agglomérer sur un point la jeunesse turbulente des Ecoles; que, d'ailleurs, il ne fallait pas trop se hâter de conclure le marché proposé, parce que le quartier des Jacobins était un fardeau pour l'administration de la guerre, à qui il tardait de s'en défaire, le local étant impropre aux hommes et aux chevaux; que le ministre n'en voulait plus, et qu'avant peu, il l'abandonnerait. La question d'argent se mêlait aux récriminations pour les irriter et les aigrir. C'est l'ordinaire. La *Gazette du Languedoc*, très-peu universitaire, — chacun le sait, — demandait la restauration de l'église; mais ses vœux se bornaient là; la question des Facultés l'intéressait médiocrement, ou plutôt, elle s'en préoccupait trop; elle voulait qu'elle fût réservée, probablement avec l'arrière-pensée de la combattre plus tard, quand elle aurait obtenu la restauration de l'église. Pourquoi se presser, disait-elle? quel inconvénient y a-t-il à ce que les bâtiments du cloître restent inoccupés pendant trois ou quatre ans, s'il le faut? — Elle s'attaquait aussi aux calculs du ministre de la guerre, et prétendait que la proposition qu'il faisait à la ville n'était pas aussi désintéressée au fond qu'elle le paraissait (1).

Tous les nuages se dissipèrent dans une discussion vive et lumineuse qui s'engagea au sein du Conseil municipal, à la suite d'une nouvelle étude de la commission. Dans cette séance du 7 avril 1855, l'honorable M. Caze prit une à une toutes les objections faites au projet et les combattit victorieusement.

Il démontra le peu de fondement de l'opinion qui attribuait au ministre de la guerre la pensée d'abandonner gratuitement les locaux à la ville, puisqu'il venait d'approuver un devis de dépenses pour écuries et autres transformations, évaluées à 326 mille francs, et qui devait être mis à exécution dans le plus bref délai; il fit voir que la demande en revendication de la propriété que proposaient quelques opposants, ne pouvait atteindre que l'église et non l'ensemble de ces vastes bâtiments; et que, en définitive et après un examen sérieux, le prix demandé pour cette cession devait être considéré comme une véritable transaction.

Il repoussait également comme erroné et inconsistant le bruit

(1) Voir la *Gazette du Languedoc*, principalement les numéros des 22, 28 mars et 7 avril 1855.

Digitized by Google

répandu que l'église ne serait acquise que pour être rendue aux Dominicains.

Il ne fut pas moins explicite et moins concluant sur l'affectation des locaux et les appropriations à faire, que sur les voies et moyens d'acquisition. Sur ce dernier point, qui était le point capital du débat et le grand argument des membres de l'opposition, l'honorable rapporteur fit voir qu'on s'exagérait beaucoup le montant de la dépense; que, d'abord, la somme à payer serait divisée par annuités; ce qui, par conséquent, dispensait de recourir à un emprunt; la caisse municipale pouvant, sans grand effort, faire face à chaque paiement annuel; — ensuite, que le prix d'achat des terrains pour la caserne à construire serait amiablement arrêté à une indemnité fixe, sans que la ville eût à encourir les chances d'une adjudication. Il fit remarquer que, dans l'intervalle des paiements, le marteau et la truelle auraient transformé le quartier des Jacobins; que les Facultés seraient venues, l'une après l'autre, y prendre place ; que les bâtiments occupés aujourd'hui par elles se trouvant vacants et libres, la ville, par des ventes successives, serait rentrée dans la plus grande partie de ses déboursés; que M. le ministre de l'instruction publique offrait, d'ores et déjà, une somme de cent mille francs pour les premiers frais d'appropriation; et, qu'en dernier résultat, c'était *quatre cent mille francs* environ que la ville aurait à débourser.

Et, en compensation de ces sacrifices, que d'avantages à recueillir!

Entrée en jouissance d'un immeuble magnifique et du plus grand prix; dotation d'une nouvelle caserne monumentale qui, par ses vastes proportions n'aurait d'égale que les casernes de Paris et de Vincennes; et, — conséquence immédiate, — garantie de travail, pendant plusieurs années, à une classe nombreuse d'ouvriers, — les constructions à faire devant coûter deux millions; assainissement du quartier des Jacobins, — le voisinage d'une caserne et surtout d'une caserne de cavalerie étant constamment une cause d'insalubrité; enfin, but final et couronnement de tant d'efforts, un hôtel à approprier, un asile commun à ouvrir aux Sciences et aux Lettres.

La raison l'emporta, et, dans cette même séance du 7 avril 1855, *vingt-trois* membres sur *vingt-six* se prononcèrent pour le projet.

Voilà dix ans que ces faits se sont accomplis; voilà dix ans qu'a été conclu le marché entre l'Etat et la ville. Dans l'intervalle, les

Digitized by Google

travaux ont marché; la nouvelle caserne monumentale se dresse aujourd'hui fière et superbe, près de sa sœur aînée, comme une sœur jumelle; elle est prête à recevoir les hôtes des Jacobins, et le déplacement, paraît-il, est à la veille de s'opérer.

Que va faire la ville des *trente mille mètres carrés* de terrains et des vastes bâtiments que le traité met à sa disposition?

Ici nous nous arrêtons. Il nous semble voir la loi porter le doigt sur ses lèvres, comme la statue du silence, et nous avertir ainsi que nous n'avons plus la parole. Ce que nous avons dit, nous avions le droit de le dire, c'était de l'histoire. Discuter maintenant de nouveaux plans, de nouveaux projets, de nouveaux devis, ce sont toutes questions qui nous sont interdites. Tout ce que nous pouvons nous permettre de dire encore, c'est que le point sur lequel M. Caze a le plus vivement insisté, au sein du conseil municipal, dans la séance du 7 avril 1855, comme étant *le plus essentiel*, c'est de dégager du lycée la bibliothèque de la ville, et de la transporter dans un autre local; de faire place aux diverses collections scientifiques que possède la ville; de créer un local pour la Faculté des Sciences et pour l'enseignement supérieur; « que c'était là le premier emploi, les premières affectations des locaux acquis (1). »

Ce qui était *essentiel*, il y a dix ans, ne l'est pas moins aujourd'hui. La Faculté des Sciences manque toujours des moyens matériels de travail. Les inconvénients que M. le rapporteur de la commission signalait alors, subsistent toujours; l'insuffisance du local n'ayant permis que des modifications illusoires et sans résultat avantageux.

« Nous éprouvons, disait, en 1853, le doyen de la Faculté des Sciences, dans son rapport à la séance solennelle de rentrée, nous éprouvons une gêne extrême pour placer convenablement les nouveaux objets destinés à accroître les collections; et cette gêne ne tardera pas à se changer en une impossibilité absolue. En outre, ce qui est plus grave, le cabinet de physique est mal situé; les plus précieux instruments se détériorent rapidement sous l'influence de l'humidité des lieux. Il n'y a point de laboratoire pour la physique ni pour la zoologie, etc. »

Nous sommes convaincu que nos autorités départementales et

(1) Extrait du procès-verbal de la séance du conseil municipal, du 7 avril 1855.

Digitized by Google

municipales, que l'honorable chef de notre Académie qui s'intéresse vivement, — nous le savons, — à cette importante affaire, la pousseront avec activité dans le sens qu'indiquent les intérêts de la ville confondus ici dans une inséparable communauté, avec ceux de nos établissements scientifiques, et que, dans un avenir peu éloigné, nous verrons se réaliser les vœux des hommes les plus intelligents de cette cité. Nous terminerons par une dernière considération.

Quelle a été la pensée du Ministre en créant en France seize grands centres académiques?

Elle est exprimée en termes explicites et formels dans la circulaire aux Recteurs, transmissive de la loi du 14 juin 1854 et des décrets du 22 août :

« Il est temps de lutter contre le préjugé funeste qui tendrait à priver les provinces de toute vie intellectuelle, et à faire refluer vers le cœur de l'Empire, au risque d'en atrophier les membres, l'énergie vitale de la nation (1). »

Ainsi, c'est clair : rendre la vie à la province, arrêter l'élan irréfléchi qui pousse la jeunesse vers la capitale, voilà le désir du Ministre.

Que faut-il pour arriver au but? Faire cesser l'isolement, rapprocher nos Facultés, éparpillées dans les différents quartiers de la ville, les unir par une forte organisation, et les fondre en un corps puissant, où se concentreraient, comme dans un foyer, toutes les lumières de l'enseignement supérieur.

Que de temps perdu aujourd'hui en allées et venues pour passer d'une Faculté à une autre! que de distractions en chemin qui détournent du but où l'on veut aller! Un arrêté du ministre de l'instruction publique astreint, depuis plusieurs années, les étudiants en droit à suivre deux cours, à leur choix, à la Faculté des Lettres. Nous entendons, chaque année, Messieurs les doyens se plaindre, dans leurs discours de rentrée, de l'inassiduité des étudiants, de leur indifférence pour les plus belles choses de l'esprit : « *Indifférence* n'est pas le mot, nous disait hier encore un des élèves les plus assidus, c'est *impossibilité* qu'il faut dire. Il y a trop loin de la Faculté de Droit à la Faculté des Lettres; quand je sors de l'une, quelque diligence que

(1) Circulaire aux Recteurs, en date du 15 septembre 1854.

Digitized by Google

je mette, je n'arrive pas toujours à temps pour la leçon que je dois suivre à l'autre Faculté. Les professeurs n'y prennent pas garde ; mais la distance à franchir est, pour beaucoup de nous, le vrai motif de notre absence. »

Nous avons développé autrefois, dans plusieurs articles, les avantages qui devaient résulter, pour les études et pour les étudiants, de la concentration des Facultés sur un point unique ; nous les rappellerons, mais plus tard, lorsque la question sera de nouveau fortement engagée. Ce sera le sujet d'un second article. Nous nous bornerons maintenant à détacher seulement de ces études, oubliées aujourd'hui, quelques pages relatives à l'Eglise des Jacobins, que nous avions alors constamment devant les yeux et dont nous avons pu voir quelques-unes des déplorables mutilations.

L'ÉGLISE DES JACOBINS.

Dans l'histoire générale, comme dans l'histoire des arts, les Eglises sont des pages importantes à consulter. Expression la plus élevée de la pensée intime du Moyen-âge, on y retrouve, quand on remonte au principe de leur formation, la puissance du génie exalté par la puissance de la foi. En surexcitant les esprits, la foi les a élevés au sentiment du beau, et a produit au Nord, au Midi, partout, ces riches Cathédrales, magnifiques monuments de sa force. De l'Eglise se sont ensuite dégagés, par une sorte de travail organique, les arts que l'Architecture contient virtuellement, la Sculpture, la Peinture, l'Orfévrerie, la Musique. L'Eglise est la ruche industrieuse et savante où s'est élaboré le progrès. Elle est tout ensemble la maison de Dieu et le sanctuaire des arts. Nous ne devons en approcher qu'avec respect ; nous ne devons y porter la main qu'avec précaution.

Par le nombre et la beauté de ses Eglises, Toulouse est assurément une des villes les plus importantes du Midi. Or, dans la grande famille de monuments qui nous entourent, et qui proviennent de la même pensée, nous n'en connaissons pas de plus complet que l'*Eglise des Jacobins*. Elle passe, aux yeux des connaisseurs, pour une des plus nobles créations de l'art chrétien au Moyen-âge. Mais si nous avons le culte des souvenirs, nous n'avons pas celui de la conservation. Ce majestueux édifice, que nous devrions entourer de soins pieux, et montrer avec orgueil, nous le laissons souiller et se perdre,

Digitized by Google

comme tant d'autres constructions imposantes. Il semble que nous n'en connaissons pas le prix. Au lieu d'effacer les traces de dégradations, qui rappellent les plus mauvais jours de notre histoire, nous devenons, par notre indifférence, les complices des passions révolutionnaires ; nous nous associons à leur œuvre de destruction ; et, quand l'étranger s'indigne ou baisse les yeux devant les ignobles transformations de nos plus belles Eglises, nous restons insouciants et calmes.

..... Fugêre Pudor, Verumque, Fidesque.

Il paraîtrait cependant qu'on s'est ému. Nous avons entendu parler d'un projet de restauration. La ville serait en instance auprès du gouvernement pour revendiquer ses droits de propriété sur l'*Eglise des Jacobins*. Un Mémoire justificatif, rédigé par deux savants professeurs de notre Faculté de Droit, démontrerait, jusqu'à la dernière évidence, que l'Etat n'en est pas le détenteur légal. L'Administration de la guerre ne se refuserait pas à une transaction ; et l'Eglise, redevenue la propriété de la ville, serait rendue au culte.

Nous nous faisons volontiers l'écho de ce bruit, et nous en verrions avec plaisir la réalisation. Ce serait un acte de haute sagesse. La Religion et les Arts y applaudiraient.

On ne connaît point assez toute la richesse, toute la valeur artistique de cette belle Eglise. — Ce n'est que par privilége qu'on peut y entrer. — Mais les rares connaisseurs qui la visitent ne se lassent point de l'admirer ; et souvent, dans leur enthousiasme, ils l'ont appelée *la vraie Cathédrale* de Toulouse.

L'époque de sa fondation remonte à l'année 1230. Foulques, évêque de Toulouse, en avait marqué l'emplacement par une croix, selon l'usage.

Les temps n'étaient guère sereins. L'hérésie, qui avait causé tant de maux, tendait à renaître. L'Inquisition se dressait menaçante devant elle, et Louis VIII était venu jusqu'aux portes de la ville pour l'étouffer. C'en était fait aussi de l'indépendance du Midi. Le règne des Comtes de Toulouse était passé ; il ne restait au dernier des Raymond qu'une ombre de pouvoir. Le vrai maître était déjà le roi de France.

C'est à cette époque que furent fondées, en même temps que l'*Eglise des Jacobins*, la plupart des Eglises de Toulouse et du Midi de la France. Malgré le levain d'hérésie qui fermentait encore, les peuples faisaient amende honorable de leurs erreurs ; ils élevaient ces monu-

Digitized by Google

ments magnifiques, en témoignage de leur retour aux croyances catholiques.

Comme la rouille de l'âge imprime aux monuments un caractère plus auguste, des auteurs ont exagéré l'ancienneté de nos Eglises, afin de leur donner une vétusté imaginaire. Il est difficile de se laisser prendre au piége. L'époque de leur efflorescence ne remonte guère au-delà du XIIe siècle ou du XIIIe. Les monuments auxquels on assigne une origine plus ancienne ont perdu leur physionomie primitive. Ils ont été modifiés ou refaits. Qui ne sait qu'après la fatale époque de *l'an mil*, qui, selon les croyances populaires, devait être la fin du monde, les peuples, revenus de leur effroi, se mirent à reconstruire leurs Eglises, en rivalisant entre eux de magnificence ? Comment alors reconnaître aujourd'hui dans les basiliques de Saint-Etienne ou de Saint-Sernin les humbles chapelles fondées par saint Martial et saint Exupère ?

L'*Eglise des Jacobins* et le Cloître qui en dépendait appartenaient à l'Ordre des *Dominicains*. Dans les premières années du XIIIe siècle, le pape Innocent III avait approuvé, mais à titre provisoire, l'institution de cet Ordre célèbre. Par une bulle, en date du 22 décembre 1216, le pape Honorius III l'avait confirmée à titre définitif. Mais déjà, depuis quelques années, les rares disciples de saint Dominique avaient été recueillis par leur illustre maître dans une maison de Toulouse ; car c'est ici, dans cette ville, qu'a été élevée, et par le fondateur même de l'Ordre, la première tente qui ait abrité les *Frères Prêcheurs* ; c'est à Toulouse qu'a été planté le grand arbre dominicain, dont les rameaux devaient couvrir le monde.

Lorsque les travaux du Cloître furent assez avancés pour les recevoir, les Frères Prêcheurs, à la fête de Noël de l'année 1230, furent mis en possession de l'Eglise et du Cloître, par le même évêque qui en avait béni la première pierre. L'Eglise et le Cloître sont donc contemporains. Le Cloître, attaché au flanc de l'Eglise, s'est élevé avec elle ; et l'Eglise s'est appelée de son nom : l'*Eglise des Dominicains* (1).

Commencée dans la première moitié du XIIIe siècle, l'*Eglise des*

(1) Dès l'origine, les religieux de l'Ordre de saint Dominique furent appelés *Jacobins*, parce que leur première maison à Paris était située dans la rue et à l'hospice *Saint-Jacques*. Plus tard, en nos temps de trouble, ce Cloître et bien d'autres ayant servi de point de réunion au parti le plus exalté de la révolution, le nom de *Jacobins*, que le hasard avait fait donner d'abord aux moines dominicains, passa, par un autre hasard bien étrange, aux ennemis les plus implacables de la Monarchie et de la Religion.

Digitized by Google

Jacobins n'a été terminée que vers la fin du XIVe. L'époque de sa consécration est de 1385. Il a fallu plus de cent cinquante ans pour mener à fin ce majestueux édifice. Qu'on ne s'en étonne pas ; il n'est aucune de nos grandes basiliques qui n'en ait demandé bien davantage. Encore en est-il beaucoup qui sont restées inachevées.

Elle appartient alors à la plus belle époque de l'art chrétien. On est sorti de la première enfance du style ogival. Tous les essais et les tâtonnements du siècle précédent ont abouti à l'unité. On n'y remarque point, en effet, de mélange de styles. Rien d'indécis ni d'incohérent dans le dessin. Tout y révèle, au contraire, une pensée homogène et unitaire.

Le plan en est fort simple.

La façade, pleine de grandeur, comme celle de toutes les Eglises du XIIIe siècle, est masquée malheureusement, dans sa partie inférieure, par une bâtisse toute moderne qui a son point d'appui sur le portail même de l'Eglise. Cette construction n'est pas seulement une dérogation au style de l'Architecture, mais une anomalie choquante qui nuit à la majesté de l'édifice. Sans cette construction qui se prolonge au-delà du portail, sur toute l'étendue de l'ancien Cloître, l'œil pourrait embrasser la forme extérieure de l'Eglise. La partie supérieure du portail, qu'on peut admirer à distance, se compose de deux grandes arcades, où s'épanouissent deux élégantes rosaces. Ces arcades sont surmontées d'une galerie, fermée par une balustrade à nombreuses et fines colonnettes. Au milieu du portail et aux angles, des contreforts supportent trois clochers, percés de fenêtres ogives, d'une forme élégante et gracieuse.

Les murs extérieurs de l'Eglise, d'une longueur de 80 mètres, sont étayés, comme ceux du portail, par des contreforts minces, élancés, sans pesanteur, qui s'étagent, de la base au sommet, par des ressauts d'une pente légèrement sensible. Deux rangs d'arcades superposées relient entre eux ces contreforts : l'un, en haut, soutenant les combles ; l'autre, en bas, plus enfoncé, servant de support à des fenêtres ogives, d'une hauteur et d'une hardiesse prodigieuses. Les arcades forment une multitude de courbes gracieuses autour de l'édifice ; et les fenêtres qui occupent un tiers de l'espace d'un pilier à l'autre, s'élancent de l'arcade du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, dans une hauteur de 30 mètres. Mais les vitraux coloriés qui laissaient pénétrer dans l'Eglise une douce lumière, les menaux découpés en trèfles, en festons, au sommet des fenêtres, les peintures murales qui ornaient les côtés des contreforts extérieurs, tout a disparu. Les peintures sont enfouies sous le plâtre et le mortier. Mais

Digitized by Google

comme ces fleurs d'hiver qui percent à travers les frimas, ces peintures ont soulevé la couche de maçonnerie qui les recouvrait, et laissent voir par intervalles, leurs couleurs encore vives et brillantes.

Les entrées latérales du côté du Cloître et du côté de la rue sont des portes à voussures profondes. Les arcs diagonals des voûtes retombent, à chaque angle, sur des colonnes légères, en saillie dans le principe, et maintenant effacées.

Contrairement aux règles et aux habitudes qui avaient prévalu au XIIIe siècle, le clocher principal est au flanc de l'Eglise, du côté du Cloître. Ce clocher, le plus beau de la ville, était formé d'une tour octogone, étagée, percée de fenêtres ogives, et d'une flèche, également octogone et en pierre. Entre la tour et la base de la pyramide est une plate-forme, munie d'une balustrade, qui permettait de circuler autour de la flèche, et d'embrasser, dans un immense horizon, et la ville entière, et le Canal qui relie les deux mers, et notre beau fleuve, qu'on voit fuir au loin portant dans nos campagnes la richesse et la vie. La tour est debout ; mais elle est veuve de sa flèche. Fortement endommagée pendant nos guerres de Religion, elle a été démolie en vertu d'un arrêt de la municipalité de Toulouse, alors que la *Commune de Paris* ordonnait la descente des cloches, comme *outrageant, par leur élévation, le principe de l'égalité* (1).

Nous n'insisterons pas davantage sur la forme extérieure de l'*Eglise des Jacobins*. Nous n'avons pas la prétention de faire de l'art ni d'écrire une monographie. Eh ! qui, d'ailleurs, à Toulouse, n'a pas eu l'occasion d'admirer cette belle Eglise, ses formes hardies et accentuées ? Qui n'a pas, en passant, attaché sur elle un regard long et douloureux ? C'est l'intérieur que nous voudrions décrire ; mais le cœur et la main s'y refusent.

Si, dans nos voyages, nous venons à rencontrer quelque grand édifice en ruines, nous nous sentons pris aussitôt d'une pensée pénible à la vue de ces murailles écroulées, de ces pierres dispersées sur le sol. Mais si la nature a jeté sur ces débris son riche manteau, si les flots de verdure ont recouvert ces pierres mutilées d'une végétation puissante, ces mystérieuses harmonies de ce qui est et de ce qui n'est plus, changent l'impression première, et notre âme se laisse aller aux charmes d'une douce mélancolie. Ici nous n'avons pas ces compensations. Le spectacle est plus triste. Ne cherchez point de poésie dans ces ruines.

(1) Le 20 brumaire an II.

Digitized by Google

Toutes les formes extérieures subsistent, il est vrai ; mais l'âme qui animait l'édifice, n'y est plus. La vie morale et intellectuelle s'est retirée de ce grand corps. Le soleil des croyances ne l'échauffe plus. Comme ces grands arbres que la foudre a frappés au cœur, et qui, quelque temps encore, gardent leur fraîche couronne de verdure, notre Eglise, avec toutes les apparences de la vie, ne vit plus. Elle est morte debout. Et cependant le temple n'est pas vide, les voûtes ne sont pas silencieuses. Vie bien étrange, en vérité ! Mieux vaudrait le silence de la mort. Où retentirent les chants divins, on n'entend plus que des cris rauques et le hennissement des chevaux. Le sanctuaire, le chœur, la nef sont transformés en écurie. Les mosaïques des dalles ont été brisées ; d'admirables colonnes ont été sciées. Les bas-reliefs, les peintures, les moulures, les vitraux, les dentelles de pierre, toute la décoration de l'Eglise a disparu. Deux étages successifs servant de chambres et de magasins, dérobent à la vue la beauté des voûtes. Et nous avons été témoin de la plupart de ces dégradations ! Lorsque, pour soutenir le plancher de ces deux étages, il a fallu enfoncer, bien avant dans la terre, d'affreux piliers en bois, nous avons vu remuer des tombes, exhumer des ossements blanchis; nous avons vu, au milieu des sarcasmes et des saillies bouffonnes, passer, de main en main, des crânes dépouillés. La scène des fossoyeurs de la tragédie d'*Hamlet* n'était plus une fiction pour nous, mais une effrayante réalité.

Bien des fois, en face de ce spectacle de deuil, l'imagination a rendu ces lieux à leur vie passée. Aussitôt les générations écoulées sortent de la poussière. Le Cloître retrouve ses premiers hôtes; l'Eglise, ses vrais habitués. Au son d'une cloche, des vieillards et de jeunes hommes sortent de leurs cellules rangées symétriquement, et se répandent silencieux par les galeries, les grandes salles et les longs corridors. Tout se repeuple, tout s'anime. Le Cloître a repris son âme. Reconnaissez sous ce froc les maîtres de l'apostolat, ceux à qui saint Dominique a dit, comme le Christ à ses disciples : « *Allez et enseignez toutes les nations.* » Voilà les premiers de ces légions de prédicateurs, dont la parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Voilà ceux que l'Eglise a souvent tirés des austérités du Cloître pour les mettre à la tête des peuples.

Dans l'Eglise, les roses du grand portail, les vitraux peints des fenêtres s'illuminent aux rayons d'un splendide soleil. Les fresques, les peintures murales, les nervures des arcs des voûtes, les statues sépulcrales en bronze doré et couvertes d'émaux, les chapelles, tout scintille de l'éclat de l'or. La hiérarchie sainte est au chœur et au

Digitized by Google

sanctuaire, l'officiant sur son trône dans l'abside, la foule dans les nefs. La grande voix du peuple ébranle les voûtes.

Mais quelle foule empressée ! quel concours ! Les routes, les rues sont obstruées. Le Cloître s'agite d'un mouvement inaccoutumé. L'Eglise a pris ses habits de fête et déployé toutes ses pompes. L'air retentit d'hymnes sacrées. Un char s'avance péniblement à travers des flots de peuple. Tous les visages sont radieux. Ah ! c'est le plus beau jour du Cloître et de l'Eglise ! Les Moines dominicains reçoivent aujourd'hui un hôte illustre, le plus grand des théologiens, le docteur de l'Eglise, la fleur et l'ornement du monde chrétien, l'ange de l'école. Le pape Urbain V, par une faveur insigne, leur envoie, du fond de l'Italie, le Corps et le Chef de Saint-Thomas d'Aquin. Hélas ! cherchez aujourd'hui la place où ont reposé ces restes précieux !...

La scène a changé. Quels sont ces cris? quel est ce tumulte? que veut cette foule? Elle demande du sang. Ah ! la journée du 10 février 1589 est un des plus mauvais jours du Cloître et de l'Eglise. Près de cette porte en feu, voyez cet homme grand de taille, noble de figure, revêtu des insignes de la plus haute magistrature. C'est Etienne Duranti, premier président au Parlement de Toulouse. Pour échapper aux fureurs des factieux qui veulent le punir de sa fidélité à son roi, il est venu chercher un asile dans le Cloître des Jacobins. Mais le Cloître et l'Eglise ne sont plus inviolables. « *Voici l'homme !* dit un furieux en le poussant devant lui, et en le désignant au peuple. Et aussitôt un autre misérable le renverse d'un coup de feu : « O mon Dieu ! s'écrie la victime en tombant, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Comme toutes les grandes choses, l'*Eglise des Jacobins* a eu ses jours de prospérité et ses jours de détresse. Tantôt c'est un temple de charité et d'amour, tantôt une forteresse de guerre. Aujourd'hui c'est un peuple qui l'entoure de ses respects : demain, un autre peuple, qui enfonce ses ongles dans ses pierres, et voudrait la détruire. Il ne reste rien des marques de l'adoration des fidèles ; mais partout les traces profondes qu'y ont faites les passions dévastatrices. N'importe, malgré ses pertes et ses blessures, *per damna, per cædes, l'Eglise des Jacobins* sera toujours une grande et noble Eglise. Elle nous plaît au-dessus de toutes les autres. Nous l'aimons pour ses beautés : nous l'aimons pour ses malheurs et pour ses souillures. Depuis douze ans elle est là, devant nos yeux. Chaque matin, nous la saluons de nos regards. Nous l'avons étudiée de l'orteil à la tête, dans son ensemble et dans ses détails. Toutes les fois qu'il nous l'a été permis, nous avons pénétré dans son intérieur, monté la sombre

Digitized by Google

spirale de son admirable clocher, touché de nos mains les arcs de ses voûtes. Elle a laissé en nous une image unique, distincte, ineffaçable. C'est vraiment notre Eglise bien-aimée. Et si jamais elle est rendue à la Religion et aux Arts, nous aurons vu s'accomplir un de nos vœux les plus chers.

F. Lacointa.

BIBLIOGRAPHIE.

Le monde de la mer, par Alfred Frédol (1).

Ce titre seul suffirait à piquer la curiosité, l'auteur fût-il un inconnu. Quels mystères, en effet, ne cachent pas ces profondeurs de l'Océan à jamais inaccessibles à nos investigations! Mais si un tel livre émane d'un homme universellement réputé comme savant, et à la fois littérateur, s'il réalise les dernières pensées de cet homme, et comme son testament scientifique, s'il est aussi remarquable par le fond que par la forme, et accessible à tous, s'il réunit le double mérite de parler aux yeux comme à l'esprit, il devra provoquer un intérêt bien légitime et de bon aloi, et c'est le sort réservé au *Monde de la mer*. Grâce à lui, on peut s'initier aux secrets les plus piquants de la zoologie. Les questions de l'ordre le plus élevé s'y trouvent traitées avec une clarté, une simplicité qui les rend accessibles à tous : telle, l'*unité de composition* qui rappelle le grand débat de 1830, entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire; telle encore la théorie des *zoonites* déterminant la limite entre les animaux simples et composés. Tout ce que l'observation a pu dévoiler à l'homme sur les mœurs des animaux marins se trouve là condensé, exposé avec l'autorité du savant, avec le charme du poète. L'auteur semble se plaire à nous mettre tour-à-tour en présence des deux extrêmes de grandeur, comme pour nous montrer partout autour de nous l'infini et élever notre âme vers le souverain Créateur des êtres.

Tant de mérites assurent le succès au *Monde de la mer*, et il primera sans nul doute parmi ceux que 1865 va voir éclore.

Dr D. C.

(1) 1 vol. grand in-8° avec fig. dans le texte et atlas de magnifiques planches coloriées. 30 fr. Chez Hachette.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 8 décembre 1864. — Présidence de M. Filhol.

M. N. Joly, désigné par l'ordre du travail, témoigne d'abord le regret d'avoir été empêché, par de douloureux événements de famille, de mettre la dernière main à l'éloge de M. le colonel Gleizes, qu'il se proposait de lire en cette séance. En attendant qu'il puisse remplir ce pieux devoir, il communique à l'Académie, au nom de son fils Emile et au sien, le résumé d'un long travail, intitulé : *Etude sur les os et leur coloration par la garance.*

Les auteurs de ce travail, fruit de deux années de recherches assidues, étudient successivement la structure, le mode de formation et d'accroissement, la nutrition et la régénération des os, et ils mettent sous les yeux de l'Académie de nombreuses pièces anatomiques destinées à servir de preuves matérielles à leurs conclusions.

Appuyés sur des expériences qui leur sont propres, MM. N. et E. Joly démontrent :

1° Que le tissu osseux peut se former partout où il y a du tissu conjonctif;

2° Que les os des fœtus et des nourrissons se colorent sous l'influence du sang et du lait d'une mère garancée. Mais il faut avoir grand soin de distinguer la coloration apparente due au sang, de la coloration réelle produite par la garance.

Lorsqu'il s'est occupé du même sujet, M. Flourens paraît n'avoir pas fait cette distinction très-essentielle.

Enfin, des nouvelles études auxquelles se sont livrés MM. Joly, il résulte que :

3° La plupart des solides et même des liquides de l'organisme

Digitized by Google

(chyle, lait, bile, urine, etc.), prennent une teinte rose plus ou moins prononcée.

Il en est de même des dents, au moins en ce qui concerne l'*ivoire* et le *cément*.

Quant à l'*émail*, il reste blanc, lors même qu'il paraît d'un beau rose. On se rend aisément compte de cette particularité, si l'on songe que les couches d'émail sont translucides, et laissent voir par *transparence* la couleur rouge de l'ivoire placé au-dessous d'elles.

Deux planches exécutées en *chromolithographie* et une belle épreuve photographique accompagnent ce mémoire ; elles sont dues au talent de MM. Haybrard et Vigé ; les deux premières, au moins, constatent un progrès remarquable dans l'art lithographique à Toulouse, et font honneur aux presses de M. Delor, ainsi qu'à M. Delliés, l'un de ses plus habiles ouvriers.

M. Noulet donne lecture d'une lettre que M. l'abbé Pouech, professeur-directeur au grand séminaire de Pamiers, lui a adressée, avec recommandation de la communiquer à l'Académie. Elle contient une *Note sur un calcaire lacustre infra-éocène de l'Ariége.*

Rappelant l'opinion que M. Noulet avait émise dès 1854 dans son travail sur les coquilles fossiles du calcaire lacustre, inférieur au terrain à nummulites du département de l'Aude, à savoir que, « dans » le midi comme dans le nord de la France, des lacs exclusivement » d'eau douce, d'une étendue qu'il n'est pas possible de préciser, » semblent avoir ouvert la série des dépôts supérieurs aux terrains » crétacés, » M. l'abbé Pouech annonce que des calcaires lacustres à coquilles d'eau douce existent, en effet, au pied des Pyrénées, comme à la base de la Montagne-Noire. Les deux assises sont dans les mêmes conditions ; celle de l'Ariége, comme celle de l'Aude, se trouve au-dessous de toutes les assises nummulitiques et autres de la formation éocène. On a donc, dans l'Ariége, le calcaire lacustre de Conques et de Montolieu.

M. l'abbé Pouech avait déjà décrit ce calcaire dans un précédent mémoire, mais sans lui assigner de fossiles. C'est le même calcaire que M. d'Archiac a considéré comme tertiaire et dont il a fait l'assise moyenne de son groupe d'Alet, et que M. Leymerie a nommé *garumnium*, en l'attribuant à la craie.

C'est une bande qui règne d'une extrémité à l'autre du département de l'Ariége, d'où elle se continue dans celui de la Haute-Garonne.

Quant aux fossiles qui la caractérisent, M. l'abbé Pouech a confié le soin de leur détermination à M. Noulet. Malheureusement, les

Digitized by Google

coquilles communiquées sont toutes incomplètes et ne peuvent permettre que des déterminations génériques. Celles-ci confirment pleinement l'origine lacustre du calcaire qui les a fournies, ainsi que M. l'abbé Pouech l'avait annoncé. Ce sont plusieurs espèces de *Cyclostoma*, un *Pupa*, un *Physa* et un *Limnæa*, c'est-à-dire des coquilles représentant deux genres de mollusques gasteropodes terrestres et deux genres ayant vécu dans des eaux douces et tranquilles.

En étudiant des fragments du calcaire lacustre coquillier de l'Ariége, M. Noulet y a découvert un assez grand nombre de fruits de *Chara*, de très-petite taille, qui lui ont paru très-voisins de ceux d'une espèce du terrain inférieur du bassin de Paris, que M. Adolphe Brongniard a signalé sous le nom de *Chara Lemarie*. C'est encore là un fait confirmatif des déductions de M. l'abbé Pouech touchant l'origine lacustre du plus ancien terme de la série éocène des Pyrénées françaises.

Des remercîments seront adressés à M. l'abbé Pouech, pour cette communication.

— M. Esquié met sous les yeux de l'Académie une peinture à la fresque qu'il vient de découvrir sur la face nord-ouest du transepts de l'église Saint-Sernin, et qui représente saint Augustin, en habits pontificaux, dictant les règles de son ordre à un personnage placé à sa gauche et qui semble écrire sous sa dictée.

M. Esquié se propose d'en entretenir ultérieurement l'Académie dans un mémoire détaillé.

Le secrétaire perpétuel,

GATIEN-ARNOULT.

Séance du 15 décembre 1864. — Présidence de M. CLOS, directeur.

M. Astre, appelé par l'ordre du travail, lit la fin de son *Essai sur l'histoire et les attributions de l'ancienne Bourse de Toulouse.*

Dans cette quatrième partie, M. Astre expose quels étaient les principes et les usages suivis autrefois à la Bourse et qui sont attestés par les nombreuses délibérations consignées aux procès-verbaux et registres du temps.

Ainsi, dans l'intérêt commun, la Bourse portait son attention sur ce qui concernait l'honneur commercial, la liberté, la sécurité et les avantages du commerce, les charges et contributions de toute sorte et sur ce qui en était la conséquence, comme la répartition de la dépense

Digitized by Google

intérieure et extérieure, les voies et moyens, sur les règlements et arrêtés définitifs des comptes.

La Bourse défendait encore, et de son mieux, sa compétence, sa juridiction, ainsi que les prérogatives et exemptions qu'elle jugeait dépendre et découler de son institution; elle s'occupait avec soin de sa police intérieure.

Elle veillait minutieusement à ce qui touchait aux droits et préséances, tant parmi ses membres, qu'envers les Capitouls ou tous autres contestants.

Enfin, la Bourse conservait d'anciennes traditions, de vieux usages, pour des actes ou religieux ou profanes, pour sa coopération à des fêtes publiques, à des manifestations au dehors, autant que pour des cérémonies où elle seule prenait part.

M. Astre a puisé les éléments du tableau qu'il a présenté, des mœurs publiques et privées de la Bourse, depuis sa création jusqu'à sa chute, dans des documents officiels, notamment dans les discours annuels, ou les allocutions des prieurs et consuls. C'est là que ces personnages consulaires ont laissé les traces ineffaçables d'un passé dont les grands comme les petits effets, provenant de causes semblables, se produisent de nos jours bien plus qu'on ne le croit généralement.

M. Rossignol, membre correspondant, lit une dissertation *Sur la date de la première guerre d'Henri II, roi d'Angleterre avec Raimond V, comte de Toulouse.*

Les historiens et les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur sa durée, et sur l'époque à laquelle elle eut lieu. Rapin de Thoiras, dans son histoire d'Angleterre, se basant sur la diversité d'opinions à ce sujet, place la guerre et les événements qui en furent la suite, « confusément, et en général depuis l'an 1159 jusques en 1163. » Dom Vaïssette critique sa sage réserve et rapporte la guerre à l'été de l'année 1159 et la fait durer trois mois. Mais le savant historiographe du Languedoc a commis lui-même une erreur.

Se basant sur un acte transcrit dans le cartulaire de Vaour et concernant l'abbaye de Sept-Fonds, en Quercy, et qui est du 4 des calendes de janvier (29 décembre) 1161, *Louis, roi des Français régnant; Henri, roi des Anglais, possédant la ville de Cahors, et étant en guerre avec Raimond, comte de Toulouse*, M. Rossignol démontre qu'à cette époque la guerre durait encore. Il pense que, tout en retournant à l'opinion de Rapin de Thoiras, il conviendrait d'étudier avec soin cette question importante.

Et, à ce sujet, il termine par cette remarque, qu'en fait d'histoire il est rationnel d'accorder une très-large part de confiance, pour la fixa-

Digitized by Google

tion d'une date, aux chartes écrites, année par année, car elles sont moins sujettes à erreur que les chroniques rédigées le plus souvent plusieurs années après les événements et sur le rapport des personnes étrangères aux localités et aux faits qu'elles relatent.

Le secrétaire perpétuel
GATIEN-ARNOULT.

REVUE DRAMATIQUE.

Tout le monde a présent à la mémoire ce roi de l'antiquité, ce Polycrate, tyran de Samos, qui, après avoir régné pendant quelques années avec un bonheur extraordinaire, fut tout à coup effrayé d'une prospérité si constante et voulut s'imposer un malheur, afin de prévenir ceux que la fortune volage pouvait lui réserver. Il jeta, en conséquence, dans la mer une bague du plus grand prix ; mais peu de jours après, le sort la lui fit retrouver dans le corps d'un poisson qui fut servi sur sa table : les malheurs qu'il avait pressentis ne tardèrent pas à l'atteindre, et, victime d'une odieuse trahison, il périt de la façon la plus cruelle.

Accueillie, à son avènement, avec une faveur mêlée de défiance, la *Liberté des Théâtres* a-t-elle voulu, elle aussi, faire un sacrifice aux divinités jalouses et ennemies ? Et, en jetant à la mer, à défaut d'une bague précieuse, deux des théâtres que le nouveau régime a fait éclore dans notre bonne ville de Toulouse, l'*Ambigu* et le *Théâtre-Populaire*, a-t-elle espéré s'assurer parmi nous une prospérité définitive ? On peut le croire ; de même qu'il est permis de souhaiter, afin de conjurer une catastrophe finale, que les théâtres engloutis restent pour jamais, à la différence de l'anneau de Polycrate, au fond de l'abîme qui les a reçus.

Laissant de côté le Théâtre du *Capitole*, spécialement affecté à la représentation des œuvres lyriques, la critique n'a donc plus à s'occuper, à cette place, que du Théâtre des *Variétés* et du Théâtre *Montcavrel*. La rivalité est grande entre ces deux scènes ; elle est vive, acharnée, et elle fait accomplir de part et d'autre des prodiges d'activité. Il a été dit récemment, dans cette *Revue*, à quel point cela profitait aux plaisirs du public par l'abondance des pièces nouvelles qui lui étaient offertes, mais aussi combien cette rapidité même avec laquelle tant d'ouvrages étaient montés nuisait à leur bonne exécution. Si donc on est parfois en droit de signaler des erreurs, des défail-

Digitized by Google

lances, il serait injuste de les imputer à crime à qui que ce soit, et il convient, au contraire, d'admirer les efforts vraiment incroyables de mémoire et d'intelligence que suppose chez les artistes l'interprétation de rôles si nombreux, la création de types si dissemblables.

Au Théâtre des Variétés, le système des représentations à bénéfice, adopté depuis longues années pour la saison d'hiver, amène tous les dix ou douze jours un spectacle nouveau, dont les éléments essentiels sont la longueur démesurée de l'affiche et l'engagement tacite pris par le bénéficiaire de ne pas renvoyer son public avant une heure du matin. La quantité avant tout, voilà la devise, voilà le mot d'ordre. Que si, par hasard, par accident, la qualité s'y trouve aussi, on veut bien ne pas en être fâché ; mais évidemment ce n'est là qu'une circonstance tout à fait secondaire. On s'explique ainsi comment défilent sous nos yeux tant de pièces qui ne devraient jamais avoir d'autres auditeurs que le public grossier des boulevards parisiens. Il nous est agréable de ne pas dire un seul mot de ces mélodrames de la pire espèce, chefs-d'œuvre morts-nés des Dennery, des Anicet Bourgeois et des Ferdinand Dugué.

Les vaudevilles qui leur servent d'escorte sur notre scène devraient nous occuper plus longuement, car nous aimons fort ce genre si éminemment français, où des hommes du plus vif esprit ont su faire éclater tant de verve, tant de malice, tant de vrai comique, souvent même une observation si profonde sous la forme la plus légère. Malheureusement, les choix faits dans ces derniers temps par nos artistes n'ont pas été des meilleurs, et nous croyons n'avoir à rappeler ici que les *Mémoires de Mimi Bamboche* et les *Enfers de Paris*, où se trouvent des scènes fort plaisantes sans doute, mais beaucoup trop empreintes de cette gaîté brutale, fiévreuse, haletante et malsaine qui nous fait regretter chaque jour davantage la bonne et franche gaîté des vaudevilles d'autrefois. — Une jeune actrice, Mme Dussargues-Girerdy, se fait remarquer dans l'emploi de Déjazet. Elle est fine, spirituelle; elle a du mordant; et, quand le cadre où son aimable talent se déploie n'est pas trop grand, quand elle n'a pas à jouer une pièce de trop longue haleine, elle mérite et elle obtient de vifs applaudissements.

La comédie a été plus heureuse que le drame et le vaudeville, et quelques œuvres d'un mérite réel sont venues capter nos suffrages. En suivant l'ordre de leur apparition, citons d'abord les *Plumes du Paon*, agréable comédie en 4 actes, de M. Louis Leroy, l'un des plus spirituels rédacteurs du *Charivari*. Le fond est un peu léger, les scènes se succèdent sans constituer une trame bien compacte, et

Digitized by Google

l'esprit qui les anime est trop souvent de l'esprit de petit journal; mais le tout est vif, leste, bien venu, et, parmi des détails très-comiques, il se présente au second acte une scène charmante et délicate, traduite par Mme Maxime avec la grâce exquise, le naturel parfait et l'adorable ingénuité qu'elle apporte dans toutes ses créations.

Malgré le nom illustre de son auteur, George Sand, le *Drac* n'a eu qu'une existence éphémère. Certes, le talent, le génie même, si l'on veut, y brille en maint passage; la poésie, l'éloquence, la passion n'y font point défaut : mais on est bien forcé de reconnaître qu'une pareille composition n'a rien, absolument rien de scénique. Pleine de charme à la lecture, elle est mortellement ennuyeuse à la représentation. Oublions donc ce *Drac* infortuné; mais rappelons-nous avec admiration, avec enchantement, le *Marquis de Villemer*.

C'est à l'auteur des *Faux Bonshommes* et du *Feu au Couvent*, à Théodore Barrière, qu'est dû *Un Ménage en ville*, et ce dernier venu ne fera pas oublier ses aînés. Il serait difficile d'imaginer un sujet plus téméraire, plus scabreux, nous dirons même plus révoltant que celui de cette pièce; et cependant telle est l'adresse, telle est la dextérité avec laquelle elle est construite et machinée, si nombreux surtout sont les traits plaisants, les saillies heureuses, les mots à l'emporte-pièce qu'y a jetés la main prodigue de l'auteur, que, pour employer une expression vulgaire, on n'y voit que du feu, et qu'il faut l'aide de la réflexion pour s'apercevoir, à la chute du rideau, qu'on vient d'assister à un tour de passe-passe, à un véritable escamotage. Le sort d'une pièce venue au jour dans de si étranges conditions dépendait, on peut le dire, de ses interprètes : nos artistes se sont faits résolûment les complices de M. Barrière. M. Henri, l'excellent père noble, a joué avec une rondeur et une bonhomie charmantes le rôle de l'oncle Vaubernier; celui de l'avocat Chennevière a été enlevé par M. Maxime avec une verve étourdissante; dans les autres rôles, M. Délessart, Mmes Haquette, Hamilton et Maxime n'ont rien laissé à désirer : il a donc fallu applaudir, sauf à regretter bientôt après une telle indulgence.

Nous arrivons à l'œuvre hardie et vigoureuse, à l'œuvre magistrale d'Emile Augier, à *Maître Guérin*. Ce n'est pas en quelques lignes, ce n'est pas dans une revue à vol d'oiseau comme celle-ci qu'une comédie si puissamment conçue, si fermement écrite, peut être appréciée à sa juste valeur, et nous devons nous borner à signaler, — à côté d'une certaine froideur, provenant d'une triple action, qui affaiblit l'intérêt en le divisant, — la vive impression produite sur l'esprit du spectateur par cette série de créations individuelles qui

Digitized by Google

fait de *Maître Guérin* une riche galerie de caractères, parmi lesquels se dessinent en traits ineffaçables ceux de Guérin, de Mme Guérin et de Francine, ceux de Mme Lecoutellier et de son neveu le bel Arthur. Le style d'Emile Augier n'a jamais eu plus de nerf, plus de verdeur et de relief; l'esprit y fait rage, et quelques traits d'un goût douteux sont largement rachetés par mille autres aussi justes que brillants, aussi vrais qu'incisifs. — La création du rôle de Me Guérin sur la scène des Variétés fait le plus grand honneur à M. Hamilton. Cet excellent comédien n'avait pas eu encore l'occasion de se révéler à nous tout entier : elle s'est présentée à lui cette fois, il a su la saisir. Entrant carrément, comme on dit, dans la peau de son personnage, il a fort bien indiqué cette absence de sens moral qui en est le caractère constitutif, et cette bonhomie effrontée avec laquelle ce vieux fripon de notaire accomplit de si vilaines choses. Il fallait se garder d'en faire un homme ténébreux, un nouveau Rodin; M. Hamilton a parfaitement évité cet écueil, et c'est vraiment maître Guérin qu'il a fait vivre sous nos yeux. — A côté de cet habile artiste, on a vivement applaudi Mme Périllé, qui a joué madame Guérin avec beaucoup d'âme, avec l'accent maternel le plus pénétrant, et Mme Maxime, qui a su exprimer avec bonheur une tendresse d'abord contenue et résignée, se trahissant tout-à-coup par des élans de cœur touchants et pathétiques.

Dans les *Curieuses*, qui servaient d'appoint à *Maître Guérin*, M. Henri Meilhac, ayant mis en scène des mœurs exceptionnelles encore, grâce au ciel, hors de Paris, a dérouté notre bon public, qui n'a pas fait éclater un grand enthousiasme. C'est pourtant là une charmante bluette, très-fine, piquante, originale, — un peu froide, il est vrai, comme tout ce qu'écrit Henri Meilhac, le spirituel auteur de l'*Autographe*.

La Jeunesse de Mirabeau est le premier ouvrage de M. Aylic Langlé qui ait été représenté à Toulouse. Otez le nom de Mirabeau, ôtez le nom de Sophie Monnier, ôtez enfin celui de Gensonné, de Gensonné le girondin, qui joue là un rôle tout-à-fait apocryphe et singulièrement bouffon, et vous aurez un drame intéressant, ingénieux, écrit en bon style, que le plus difficile ne pourra se défendre d'applaudir, applaudissant en même temps, avec toute la salle, MM. Simon et Lorenziti, Mmes Gonthier et Hamilton.

Pour achever de régler nos comptes avec le théâtre des Variétés, nous devons mentionner, — et nous avons grand plaisir à le faire, — le succès que viennent d'obtenir dans la même soirée deux œuvres indigènes C'est d'abord une comédie en un acte et en vers, l'*Amour*

Digitized by Google

dévoilé, ayant pour auteur M. Gaston Carenet, le jeune et brillant coryphée de la petite presse toulousaine. Pour son coup d'essai dramatique, M. G. Carenet nous a offert une petite pièce Pompadour, écrite en vers élégants et faciles, à laquelle il a été fait un accueil des plus bienveillants. — C'est ensuite *A trompeur trompeur et demi*, vaudeville fort gai et très-amusant de M. Lucien Mengaud, le Jasmin de Toulouse, le petit-fils de Goudelin et le dernier des troubadours. Cette pochade, représentée pour la première fois en 1854, ayait alors réussi à souhait : elle a retrouvé aujourd'hui son succès d'autrefois.

Il nous reste bien peu de place pour parler du théâtre *Montcavrel* selon ses mérites et selon nos désirs. Il faut donc nous abstenir d'énumérer les œuvres nombreuses dont nous lui devons la représentation, œuvres de tout genre, empruntées à tous les théâtres de Paris, depuis la Comédie-Française jusqu'au Palais-Royal et aux Bouffes-Parisiens. C'est le vaudeville et l'opérette qui triomphent sur cette scène, car il y a là pour les faire valoir des artistes passés maîtres : et d'abord, le directeur lui-même, M. Montcavrel, acteur plein de sève, de verve et d'originalité; M. Dalis, le comédien caméléon, qui crée autant de types qu'il interprète de rôles différents; Mme Dalis, la soubrette des soubrettes; Mme Josse, émule heureuse de Déjazet; Mlle Emma Rivenez, dont le gosier sert de nid à une fauvette; Mlles Labaume, Montcavrel, Germain, etc., etc. De tels éléments de succès, multipliés par le zèle et l'intelligence qui président à toute mise en scène, expliquent parfaitement la prospérité de ce joyeux théâtre, qui n'a qu'un défaut, — défaut capital, il est vrai, aux yeux de son caissier, — celui d'avoir à peine la grandeur d'une bonbonnière.

E. Amalric.

CHRONIQUE.

L'*Académie des Jeux Floraux* était en liesse, hier, 8 janvier, et la *Revue de Toulouse*, aussi. L'Académie ouvrait ses rangs au plus ancien, au plus constant, et nous ajouterons, à l'un des plus distingués des collaborateurs de la *Revue*. C'était donc double fête. Pressé par le temps nous livrons aujourd'hui sans commentaires, à l'appréciation de nos lecteurs, le discours de M. E. Vaïsse, le nouvel académicien, auquel M. Ducos, président et, en même temps, doyen de l'Académie, a répondu par un éloge sincère et délicat des titres littéraires qu'avait eus le récipiendaire aux suffrages de l'Académie. Nous regrettons également de ne pouvoir

Digitized by Google

mentionner qu'en courant une notice savante et pleine d'intérêt de M. le Dr Janot, sur M. Moquin-Tandon, dont M. Vaïsse venait occuper la place. Mais la *Revue* vient d'éprouver, dans sa publication, un retard de huit jours, — le premier depuis dix ans, — et nous tenons à ne pas le prolonger.

Récapitulons en peu de mots les événements du mois :

— La séance de rentrée de la conférence des avocats a eu lieu, le 4 décembre, sous la présidence de Me Tournayre, bâtonnier. L'honorable président a rappelé aux jeunes avocats les devoirs de leur profession et les qualités indispensables à celui qui aspire à y entrer, et a fait, en terminant, une application heureuse et toute naturelle des principes qu'il venait exposer, à la personne de l'éminent avocat Me Alex. Fourtanier, que l'Ordre a vu si longtemps avec orgueil placé à sa tête. La parole a été ensuite donnée à Me Plantade, chargé de la dissertation d'usage. L'orateur avait choisi pour sujet une question bien controversée aujourd'hui, *La liberté de l'argent et la suppression du taux légal de l'intérêt.* Me Plantade s'est prononcé pour la suppression. Une dialectique serrée, un style élégant et coloré, sont les principales qualités à signaler chez ce jeune avocat. Son travail, que la loi ne nous permet pas d'analyser, a obtenu un succès complet, que la lecture est venue confirmer plus tard. — Un incident heureux et touchant, qui va devenir désormais un usage, a clos la séance. Fidèles aux intentions de leur père, les fils de M. Fourtanier ont fondé un prix en faveur de l'avocat stagiaire que le conseil de discipline jugera le plus digne de cette distinction par son talent, l'honorabilité de son caractère et de sa conduite professionnelle. Le choix du conseil, appelé pour la première fois à se prononcer, est tombé sur Me Abeille, qui est venu recevoir la médaille d'or des mains de M. le Recteur de l'Académie.

— Notre barreau a eu la bonne fortune d'entendre, ces jours derniers, un des princes du barreau de Paris. Condamnée en première instance, pour infraction au décret organique sur la presse, l'*Etincelle* a eu recours, en appel, à l'éloquence de Me Jules Favre. La brillante plaidoirie de l'avocat n'a pu la sauver ; tout au plus a-t-elle pu obtenir un adoucissement à la peine qui frappait son directeur. La Cour a maintenu l'amende ; mais elle a réduit à un mois les six mois de prison auxquels M. G. Carenet avait été condamné. — Le barreau a profité de la circonstance pour offrir à Me J. Favre, un banquet cordial, dans lequel le héros de la fête a rencontré une sympathie générale, en portant un toast à l'*Union de tous les barreaux de France*..

— Plus heureuse que l'*Étincelle*, la *Voix de Toulouse*, sa rivale, frappée en première instance, a gagné sa cause devant la Cour. — La *Voix de Toulouse* a reparu le 5 janvier ; l'*Etincelle* se propose de reparaître le 15.

— Le 18 décembre, a eu lieu la séance d'inauguration de l'*Association des médecins de la Haute-Garonne*. Le président, le Dr M. Marchant, directeur-médecin de l'asile des aliénés, dans un discours, inspiré évidemment par le cœur, a exprimé avec effusion à ses collègues toute la joie qu'il éprouvait en présidant une réunion dont le but était de resserrer plus étroitement les sentiments de confraternité qui les unissaient déjà et dont ils devaient retirer de si grands avantages. Le soir, les membres de l'Association ont cimenté dans un banquet le nouvel engagement qu'ils venaient de contracter.

— Décidément, Toulouse aura aussi ses Conférences et ses lectures du soir. Six personnes de bonne volonté ont répondu à l'appel du Ministre. C'est peu. Mais aussi, il faut être armé d'un grand courage pour s'offrir à parler en public dans une ville qui compte deux Facultés. Malgré tout, les Conférences, placées sous le haut patronage de M. Caze, président de chambre, s'ouvriront, samedi prochain, à 8 heures du soir, au Capitole. M. Musset, l'hétérogéniste, a été désigné pour faire

Digitized by Google

la première lecture. Le sujet de la Conférence sera la fable de Lafontaine, *la Cigale et la Fourmi*, étudiée au point de vue de l'histoire naturelle. Nous désirons vivement que cette tentative réussisse. Mais, comme première condition de succès, il faut que la salle soit bien éclairée, bien chauffée ; que les auditeurs soient commodément assis, et que le lecteur ne soit jamais dérangé par le bruit.

En attendant les Conférences, nous en avons eu un prélude, et comme un acheminement, le 3 janvier. M. Rozy, professeur suppléant à la Faculté de Droit a ouvert, ce jour-là, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, et en présence de M. le Recteur, de tout le personnel des professeurs de la Faculté, de plusieurs notabilités de la magistrature et du barreau et d'un nombre considérable d'étudiants, un Cours d'Economie politique. Nous ne pouvons que constater le succès du jeune professeur qui, par sa parole facile et brillante, son talent d'exposition et la sûreté de ses principes, a conquis les sympathies générales, et mérité, en particulier, les félicitations de M. le Recteur et de M. le Doyen de la Faculté. Ce début heureux nous fait bien augurer de l'avenir, et nous fait espérer que, grâce au talent du maître, ce Cours d'Economie politique, qui n'est institué qu'à titre d'essai, deviendra définitif et prendra place dans le programme de notre enseignement supérieur, entre le Droit romain et le Code Napoléon.

— Deux nouveaux journaux viennent de paraître à Toulouse : le *Médium évangélique*, fondé par M. Maurice, et la *Revue agricole du Midi*, fondée par M. Gourdon. Le premier, qui s'offre à nous transporter dans le monde des esprits, pourra bien nous conduire au pays des chimères ; nous ne l'y suivrons pas. Le second, en cherchant à populariser les éléments raisonnés de la science agricole, nous fera marcher sur un terrain moins mouvant , où nous sommes disposés à le suivre, sûrs de ne jamais nous égarer sur les pas d'un guide qui a fait depuis longtemps ses preuves dans les bulletins scientifiques et agricoles du *Journal de Toulouse*.

— La *Revue théâtrale* que nous donnons plus haut était écrite et imprimée, lorsque nous avons appris que le directeur subventionné du Théâtre du Capitole et du théâtre des Variétés était en fuite. Ainsi, de cinq théâtres, — dont trois nouveaux, — que possédait Toulouse, au 1er juillet dernier, deux sont morts de leur belle mort, l'*Ambigu Toulousain* et le *Théâtre-Populaire*. Deux autres, qui recevaient de la ville une subvention de 80,000 francs, sont fermés, le directeur ayant pris la clef des champs. Voilà ce qu'a produit à Toulouse, en six mois, la loi sur la liberté des théâtres.

— Un journal de Toulouse, avec qui nous ne sommes pas en communion d'idées, et auquel néanmoins nous nous plaisons à reconnaître prodigieusement d'esprit et de talent, le *Réveil*, a, dans son numéro du 1er janvier, tourné fort agréablement un compliment de circonstance à l'adresse de la *Revue de Toulouse* et de son directeur. L'éloge est toujours bien accueilli ; mais il flatte plus délicatement l'amour-propre, lorsqu'il part de personnes avec lesquelles on diffère d'opinion ; et c'est ici le cas. Messieurs du *Réveil* sont des hommes jeunes, ardents, pleins de sève, que l'ardeur entraîne quelquefois hors des limites de la modération. Le prisme où ils voient les choses, les colore à leurs yeux autrement qu'aux nôtres : effet des ans sans doute ; l'âge a affaibli notre vue. Il est donc bien des points sur lesquels nous ne sommes pas et ne serons probablement jamais d'accord. Nous n'en sommes pas moins très-sensible à l'éloge qui nous vient du *Réveil* ; c'est la preuve d'une grande honnêteté de sentiments, et n'est-ce rien par le temps qui court ?

Toulouse, 10 janvier 1865. F. L.

Digitized by Google

L'ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.

Ceux qui liront cette notice, s'ils ont jamais feuilleté nos livres d'histoire, reconnaîtront combien peu nous y avons puisé. Nos historiens sont à peu près muets sur l'Abbaye qui va nous occuper. Les auteurs de la *Gallia Christiana* ne donnent sur le monastère de l'*Abondance-Dieu* que quelques détails qu'ils ont tirés de la Charte de fondation et de l'acte d'installation du couvent. Nous allons essayer de compléter l'histoire de cette maison religieuse depuis son origine jusqu'à sa suppression en 1792, à l'aide de documents authentiques que nous avons entièrement puisés dans les pièces manuscrites formant plus de quarante liasses déposées aux archives de notre département. Le monastère des Salenques a été une abbaye de filles, assez célèbre pour que tout ce qui se rapporte à cette congrégation, qui se recrutait exclusivement dans la noblesse du pays, offre un véritable intérêt.

Gaston II, douzième comte de Foix, et Eléonore de Comminges, son épouse, avaient formé le projet de fonder un monastère de filles dans la vallée de l'Arize, au territoire des Bordes qui faisait partie de leur comté. Déjà ils avaient obtenu du pape Clément VI la permission de faire cette fondation. Le couvent devait se composer de trente religieuses, y compris l'abbesse. Mais la mort du comte arrivée, au mois de septembre 1343, à Séville en Espagne, et celle du pape interrompirent les préparatifs de cet établissement. Le projet fut repris par Gaston III, surnommé Phébus, à la prière de sa mère, Eléonore de Comminges. Le nouveau comte de Foix, après avoir obtenu de nouvelles bulles du pape Innocent VI qui avait remplacé Clément VI, fonda, en 1353, le monastère projeté dans la paroisse de Saint-Félix de Salenques, juridiction des Bordes en Foix, dans le diocèse de Rieux : *In loco propè ecclesiam Sancti-Felicis de Salenchis, diœcesis*

Digitized by Google

Rivorum, comitatûs Fuxi. Le monastère reçut le nom de *Notre-Dame de l'Abondance-Dieu de Saint-Félix de Salenques*, ordre de Cîteaux.

Eléonore de Comminges et son fils, en fondant l'Abbaye, la dotèrent de grands biens, consistant en métairies, moulin, fiefs, rentes, albergues et autres droits dans les lieux de Saint-Félix des Bordes, du Carla-le-Comte, dans les villes de Foix et de Montesquieu-de-Volvestre, et dans un grand nombre de communautés du pays de Foix. Les religieuses du monastère furent mises en possession de tous ces biens par le commissaire député par le comte de Foix (1).

Gaston Phébus et sa mère avaient fait bâtir un couvent pour les religieuses et une église magnifique sur le portail de laquelle Eléonore de Comminges fit placer ses armoiries qui n'étaient autres que celles de la maison de Comminges. C'est dans cette église, suivant une ancienne tradition du couvent, qu'aurait été transporté après sa mort et enterré avec grande pompe, le corps de cette princesse, selon la recommandation qu'elle en aurait faite à son fils.

Le comte de Foix et Eléonore de Comminges avaient nommé pour première abbesse du monastère Matheline de Castillon (*Mathellio de Castelleone*), religieuse professe du couvent de la *Lumière-Dieu*. Matheline fut installée en cette qualité par les commissaires délégués (2), le 1er septembre 1353, avec cinq religieuses venues avec elle du même couvent ou appelées de celui de Mirepoix :

Maurande de Mun,
Esclarmonde de Verniole,
Jeanne de Lévis,
Fides de la Rivière,
Egidie de la Rivière;

(1) La métairie dite de la Hilette (*de insulâ*), située dans les territoires de Montesquieu, Rieux et Goutevernisse, avait été achetée par Eléonore de Comminges pour le prix de 800 écus d'or, avec la justice haute, moyenne et basse. Par l'acte de fondation du 1er septembre 1353, la comtesse de Foix donna cette métairie à l'abbaye. — Par une Charte du 16 mai 1365, Gaston Phébus donna à l'abbaye sur son trésor du Béarn cent florins d'Aragon. — Le 20 février 1360, Eléonore de Comminges avait acheté à Jacques de Carrière, pour le prix de 2,400 florins d'or, une métairie dite de Carserot, située dans la juridiction de Montesquieu. La comtesse la donna franche et allodiale aux religieuses de Salenques; et cette donation fut confirmée par Gaston, son fils, par un acte du 26 avril 1371, retenu par Me Arnaud de Nogareda, notaire public de la ville de Foix.

(2) Les trois abbés d'Eaunes, de Lézat et de Calers.

Digitized by Google

Et avec d'autres jeunes personnes qui s'étaient vouées à l'état monastique, et qui avaient été également nommées par la comtesse de Foix :

Marguerite de Lévis,
Jeanne de Lévis,
Marguerite de Barbazan,
Esclarmonde de Montfaucon,
Blanche de Rabat,
Miracle de Foix, fille naturelle du prince Loup, seigneur de Rabat.
Jacquette de Assurtz (de Lassur),
Jeanne de Castillon,
Flore d'Ysarn.

Onze ans après la fondation du couvent, Gaston Phébus, outre les biens dont il l'avait déjà gratifié, lui donna son *château de Salenques* situé près du monastère avec divers meubles, à l'exception de ses armes qu'il fit transporter dans son château de Foix. Depuis cette époque, le monastère fut appelé plus communément le *couvent des Salenques*.

L'origine illustre de ce couvent y attira, à toutes les époques, un grand nombre de jeunes personnes appartenant, toutes, aux familles les plus distinguées du pays, même aux maisons souveraines de la province. Eléonore de Foix et Yolande de Comminges s'y retirèrent et y firent profession.

L'histoire de l'abbaye de l'*Abondance-Dieu* peut se diviser en trois grandes époques : la première, depuis sa fondation, en 1353, jusqu'à l'émigration des religieuses dans la ville de Montesquieu-de-Volvestre, durant la dernière moitié du XVIe siècle ; la deuxième, comprenant le temps qui s'écoula entre cette époque et la translation de l'abbaye, en 1681, dans la ville de Toulouse ; la troisième, depuis cette translation jusqu'au moment de la suppression du monastère, en 1792.

Pendant la première période de son existence, l'histoire de l'abbaye n'offre aucun fait digne d'être remarqué (1). La vie des religieuses

(1) Il faut considérer comme erroné tout ce que rapportent certains historiens (entre autres *Olhagaray*, p. 247), de la naissance du prince Loup au couvent des Salenques à la suite des relations de Gaston Ier, comte de Foix, avec une dame

Digitized by Google

s'écoule dans les exercices de la vie monastique. Les documents qui nous restent des premiers temps de l'abbaye, ne nous font guère connaître que les hommages rendus aux seigneurs dont relevaient les terres possédées par les religieuses. Mais tous ces documents nous indiquent, ce qui pourrait ne pas être sans intérêt pour un grand nombre de familles qui y retrouveraient le nom de quelques-uns de leurs membres, le personnel de notre monastère à différentes époques. Nous avons recueilli dans ces pièces plusieurs listes des religieuses de Salenques. Mais, pour ne pas dépasser le cadre d'une simple Notice, nous nous abstiendrons de les reproduire.

A la fin de cette première période de son existence, le couvent des Salenques eut sa part de fléaux. Ce couvent ne pouvait pas échapper aux désastres et aux dévastations des guerres religieuses du XVIe siècle. L'abbaye avait été fondée, comme on l'a vu, à Saint-Félix de Salenques, dans un lieu entouré des villes des Bordes, Campagne, Daumazan et le Carla. La ville des Bordes et le Carla étant tombés au pouvoir des religionnaires, ceux-ci ne tardèrent pas à se ruer sur le monastère; et, après l'avoir pillé, ils y mirent le feu. Les religieuses, pour échapper à la fureur des huguenots, se réfugièrent dans la ville de Montesquieu. Sur la foi d'une note qui nous avait été communiquée, nous avions fixé dans notre *Notice historique sur l'arrondissement de Muret*, l'époque de la destruction du monastère par les religionnaires, au 20 juillet 1574 (1). Il paraît qu'il y a erreur dans cette date; car, depuis la publication de notre *Notice* sur l'arrondissement de Muret, nous avons eu sous les yeux un acte de notaire, du 17 décembre 1570, qui constate que déjà, à cette époque, les religieuses étaient arrivées dans la ville de Montesquieu. Ces religieuses voulaient réparer leur monastère pour y rentrer. Afin de se procurer l'argent nécessaire, elles vendirent, par l'acte du 17 décembre, à un habitant des Bordes, une pièce de terre pour la somme de 375 livres tournois. L'acte de vente qui fut consenti à cette occasion, fut passé à Montesquieu dans la maison de nobles Antoine et Pierre Gryez, sise à la *rue Mage*, et retenu par Me Pierre Maux, notaire public de la ville de Daumazan. Le notaire, après avoir donné les noms des religieuses, venderesses, ajoute :

religieuse, de la maison de Comminges. Le couvent des Salenques n'existait pas encore à l'époque de la naissance de ce prince qui fut le chef de la maison de Rabat. Il ne fut fondé que plusieurs années après.

(1) La *Gallia Christiana* indique également l'année 1574.

Digitized by Google

« Les dites dames assemblées et congrégées dans la dite maõn et illec » retenues à cause des troubles derniers pendant les quels le susdit » monastère (de Salenques) avoit esté bruslé par ceuls de la nouvelle » prétendue religion, n'y ayant laissé que les murailhes. » Les religieuses qui consentirent la vente dont nous venons de parler, et qui, seules, formaient alors à Montesquieu leur communauté, s'appelaient : Anne *de Saint-Etienne,* abbesse ; Gabrielle *de Tersac,* Catherine *de Claverie,* Julienne *de Corneilh* et Marguerite *de Roquefort.*

Suivant les auteurs de la *Gallia Christiana* (1), qui se sont bornés à consacrer quelques lignes à l'abbaye des Salenques, faute de documents, sans doute, c'est sous le règne de Julienne de Corneilh qu'aurait eu lieu l'invasion de l'abbaye par les religionnaires : *Bona monasterii à novatoribus.... invasa maximo cum dolore perspexit.* L'on vient de voir que, d'après nos recherches, c'est du temps d'Anne de Saint-Etienne, qui occupa le siége abbatial avant Julienne de Corneilh, que le monastère eut à supporter sa part des troubles que firent naître les guerres de religion à cette époque. On lit sur ce point dans la *Gallia Christiana,* qui termine ainsi sa trop courte Notice historique : *Eo loci* (de Salenchis) *cum splendore substitit ille parthenon ad annum usque* 1574, *quo à Calvinistis susdeque eversus, moniales in urbem Montesquivum se receperunt, et seculo sequenti, amplâ domo in urbe Tolosæ emptâ, sedem suam ibidem fixere.* Nous raconterons plus loin l'histoire de cette translation.

A l'époque déplorable dont nous venons de parler, les religionnaires ne se contentèrent pas de démolir le couvent des Salenques ; ils dévastèrent aussi les biens de l'abbaye et finirent même par s'en emparer. Outre les rentes, la métairie et le moulin que l'abbaye possédait dans le pays, elle avait encore, d'après un dénombrement de 1545, soit autour du monastère, soit au territoire des Bordes, soixante-quatre sétérées de terre labourable et cent quarante-huit journaux de vigne. Tous ces biens restèrent, pendant plus d'un demi-siècle, sans produire aucun revenu pour le monastère, à tel point que les religieuses qui vivaient à Montesquieu, furent forcées de contracter de nombreuses dettes pour subvenir à leur entretien.

Les dames de Salenques vécurent, pendant plusieurs années, à Montesquieu, dans la maison Grycz ou toute autre. Ne pouvant espérer

(1) Tom. XIII, col. 141.

Digitized by Google

de reprendre, dans un temps prochain, possession de leur ancien monastère, le 22 juin 1587, Julienne de Corneilh, alors abbesse, et Marguerite de Roquefort, seules religieuses dont se composait, en ce moment, la communauté, achetèrent à demoiselle Marguerite de Ganichac, veuve de Bernard George, une maison, située dans la même ville de Montesquieu, à la grande rue, moyennant le prix de 250 écus d'or valant 750 livres tournois. Elles y firent construire quelques appartements et une chapelle; et cette maison, ainsi agencée, leur servit de couvent pendant plus de quarante années. Le 20 avril 1598, elles l'agrandirent d'un *patu* qu'elles achetèrent pour la somme de quarante livres tournois à Pierre Noël, que l'acte de vente qualifie de *maistre cousturier* (tailleur, sans doute).

En 1601, le nombre des religieuses avait augmenté. Un acte de bail à ferme d'une vigne qu'elles consentirent, le 14 juillet de cette année, constate la présence dans le couvent de :

Miramonde de Laviston, abbesse;
Françoise de Labatut,
Marguerite de Sers,
Catherine de Montaut.

Un autre document du 24 septembre 1604, donne les noms des cinq religieuses de l'abbaye :

Miramonde de Laviston, abbesse;
Marguerite de Sers, prieure;
Gabrielle de Mallac,
Gabrielle de Sers,
Claire-Anne de Noé.

Le comté de Foix ayant été réuni à la couronne, l'abbaye des Salenques fut considérée comme de fondation royale, et, dès ce moment, les rois de France en nommèrent les abbesses dans toutes les vacances, conformément aux stipulations du concordat passé entre le pape Léon X et le roi François Ier (1). Vers l'année 1626, Anne de Noé fut pourvue de l'abbaye par le roi. La nouvelle abbesse forma de suite le dessein « de retirer cette maison des ruines. » Peu de

(1) D'après ce concordat, les abbesses qui, auparavant, étaient élues par les religieuses de leurs abbayes, furent à la nomination du roi avec collation du Pape.

Digitized by Google

temps après sa nomination, elle fit faire quelques réparations à ce qui restait des bâtiments de l'ancien monastère ; et, en 1630, elle quitta Montesquieu pour aller s'y établir avec ses religieuses.

Mais les réparations faites aux bâtiments de l'abbaye étaient insuffisantes et les religieuses y étaient très-mal logées. Quelques années après, elles se plaignaient même que ces bâtiments menaçaient ruine, et que, de l'avis des gens de l'art qui les avaient visités, elles ne pouvaient continuer à y résider sans danger. Mme Anne de Noé conçut alors le projet d'établir son abbaye dans la ville de Toulouse. Ce projet s'accordait, d'ailleurs, avec les dispositions du concile de Trente, qui conseillait de transférer les filles, autant que possible, dans les villes : ce qui était de nécessité pour les religieuses de Salenques alors sans clôture et environnées de quatre mille religionnaires qui, déjà, avaient détruit le monastère. Mais le grand dessein d'Anne de Noé ne pouvait s'accomplir sans de grandes dépenses, et les ressources dont elle pouvait disposer, étaient loin de suffire pour lui permettre de mener à bonne fin une telle entreprise. Force lui fut d'en ajourner l'exécution à des temps plus propices. Provisoirement, Anne de Noé mit son application à procurer une retraite sûre à ses religieuses pour les soustraire aux injures des huguenots. C'est dans la ville de Foix qu'elle résolut de les placer. Après avoir obtenu de Fr. Gaston de Poutz, prieur de Bolbonne et vicaire-général de l'ordre de Cîteaux dans le ressort du Parlement de Toulouse, l'autorisation d'aller rétablir dans cette ville le prieuré de Sainte-Sophie de Salenques, maison dépendante de l'abbaye, Mme de Noé conduisit, en l'année 1645, dans la maison claustrale de Foix, six religieuses qui devaient être gouvernées par l'une d'elles avec le titre de prieure. Mais ces religieuses n'y demeurèrent pas longtemps ; car, en 1663, à la suite de quelques difficultés qui s'étaient élevées avec l'autorité épiscopale de Pamiers, Philiberte de Noé, qui avait succédé à sa tante, Anne de Noé, les fit rentrer au couvent de Salenques.

Anne de Noé était décédée à Toulouse, vers l'année 1658, pendant qu'elle poursuivait contre les calvinistes, la restitution des biens de son abbaye. Après sa mort, le roi avait mis à sa place Philiberte de Noé, sa nièce, qui se montra aussi zélée pour la restauration de sa maison. Mais les ressources lui manquèrent d'abord comme elles avaient manqué à sa tante, à ce point qu'un jour, elle fut obligée de

Digitized by Google

congédier ses filles et de les envoyer en subsistance chez leurs parents, laissant seulement dans la maison deux ou trois anciennes religieuses pour continuer d'y faire le service divin. La maison de Bolbonne, de laquelle l'abbaye des Salenques dépendait, était restée sourde, quoique riche, aux demandes de secours que l'abbesse lui avait adressées. Le monastère des Salenques se trouvait composé, à cette époque, de :

Philiberte de Noé, abbesse;
Anne de Latour, prieure;
Catherine de Mun,
Marguerite de Betchat,
Marie de Montaut de Brassac,
Germaine de Saint-Jean de Boursaguet,
Marthe de Latour,
Marie de Saint-Jean de Boursaguet,
Autre Marie de Saint-Jean,
Magdeleine de Nougerolles,
Louise de Sarrecave,
Cécile Nicole de Bichet,
Gabrielle d'Erce,
Gabrielle de Saint-Sulpice,
Catherine d'Ustou,
Thérèse Dupac,
Hélène Dupac.

Cependant Philiberte de Noé ne se découragea point. Comme sa tante, elle employa toutes ses pensées, tous ses soins, à poursuivre la restitution des biens de l'abbaye qui étaient encore en grande partie au pouvoir des religionnaires, et elle eut le bonheur d'y réussir. Une transaction du 23 mai 1662, qu'elle souscrivit avec les consuls des Bordes, finit par lui procurer une somme assez considérable. Avec cette ressource et le produit de quelques emprunts qu'elle était parvenue à contracter, elle résolut de donner suite au projet conçu par Anne de Noé. Elle demanda l'autorisation de se transférer de Saint-Félix de Salenques dans la ville de Toulouse. Il y eut d'abord des difficultés; mais, à la fin, ces difficultés s'aplanirent, « grâce à » M. de Château-Neuf (1), qui prenoit cette affaire à cœur. » Il fallait,

(1) Colbert, devenu marquis de Château-Neuf-sur-Cher, ou Balthasar Philippeaux, secrétaire d'Etat, marquis de Château-Neuf-sur-Loire.

Digitized by Google

pour opérer la translation du monastère de Salenques à Toulouse, l'autorisation des Capitouls, la permission de l'Archevêque, des Lettres-patentes du Roi et le consentement de l'abbé général de l'ordre de Cîteaux.

Les Capitouls de Toulouse donnèrent leur consentement, le 2 septembre 1677. Le 5 février 1679, l'archevêque Joseph de Montpezat donna le sien, à la condition que l'abbesse se soumettrait à la juridiction qui pouvait lui appartenir sur sa communauté. Mais l'archevêque ne tarda pas à retirer cette condition qui ne pouvait être acceptée sans violer les priviléges de l'ordre de Cîteaux. Au mois de mars de la même année, 1679, Louis XIV accorda des lettres-patentes qui autorisaient la translation du couvent dans la ville de Toulouse ou dans ses faubourgs : ces lettres-patentes furent enregistrées au Parlement, le 27 mai suivant.

Il paraît que le chapitre général de l'ordre de Cîteaux avait d'abord refusé l'autorisation que Philiberte de Noé avait sollicitée « à cause des » empeschements que les religieuses recevoient du voisinage des gens » de la religion prétendue réformée dont le monastère de Salenques » étoit environné, et à cause aussi du passage continuel des gens de » guerre dans le pays, ce qui les empeschoit de travailler utilement » au restablissement du monastère. » Néanmoins, le refus des chefs de l'ordre ne persista pas; et Dom Fr. François de Paule-Curelz, supérieur du couvent de Bouilhas, alors vicaire et visiteur-général de l'ordre pour la province de Toulouse, permit à la communauté de se transporter à Toulouse pour y établir sa résidence, sous la direction et la juridiction de ses supérieurs réguliers, et nommément du R. abbé de Morimond, père et supérieur immédiat du monastère des Salenques.

Cette autorisation accordée, Philiberte de Noé, assistée de dames Marthe de Latour, Gabrielle d'Erce, depuis abbesse, et Andrée de Lassalle, religieuses de ce monastère, achetèrent, pour l'établissement de leur couvent, quelques maisons et jardins contigus, sis dans l'ancienne rue *Saint-Julia* dite aussi *des Vigoulouses* ou *del Peyrou*, depuis *des Salenques*, dans la paroisse de Saint-Sernin, capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines. La plus grande partie de ces immeubles aboutissant par derrière à la cour *des Études* (aujourd'hui la Faculté de Droit), faisaient partie d'un fief qui relevait du chapitre de Saint-

Digitized by Google

Sernin ; et aussi, à raison de ces acquisitions, les religieuses eurent à payer au chapitre la censive annuelle de 42 sols tournois.

C'est, donc, dans la *rue des Vigoulouses* qu'allait s'établir le nouveau monastère ; mais, avant de s'y installer, les religieuses eurent des obstacles à lever. Le pape Alexandre III avait accordé au chapitre de l'église abbatiale de Saint-Sernin une Bulle, par laquelle il était défendu à toutes personnes de bâtir église ou oratoire quelconque dans l'étendue de la paroisse de Saint-Sernin sans le consentement du chapitre. Lorsque les religieuses de Salenques voulurent s'établir dans les maisons qu'elles avaient achetées, *rue des Vigoulouses,* elles furent obligées d'en demander la permission au chapitre. Les chanoines de Saint-Sernin s'opposèrent d'abord à l'établissement de la communauté dans leur paroisse. Il fallut acheter d'eux cette permission, qui ne fut accordée que moyennant la redevance annuelle de dix livres tournois payables, le 25 juin, jour de la fête de la translation de saint Saturnin, et avec cette condition que, lors du décès de chacun des chanoines du chapitre, les religieuses prieraient Dieu pour le repos de son âme, et feraient, à cet effet, le jour de son décès ou celui de son enterrement, un service qui devait consister en la récitation de l'*Office des morts* et une messe de communion à l'intention de l'âme du défunt. Cette condition et d'autres qu'il est inutile de rappeler, furent constatées dans un acte du 5 avril 1681, retenu par un notaire de la ville, du nom de *Vincens*.

Mais, *uno avulso non deficit alter* : la translation du monastère de Salenques à Toulouse rencontra un vigoureux adversaire dans le R. P. Dom Etienne de Mulatier, supérieur de l'abbaye de Bolbonne. Les religieuses de l'*Abondance-Dieu* avaient été placées, par l'acte de fondation de leur couvent, sous la direction de l'abbé et des religieux de cette abbaye, qui demeuraient autorisés à leur imposer les règlements que les us et constitutions de l'ordre de Cîteaux pourraient exiger. Il était dit dans le même acte que le monastère de Bolbonne devait tenir en celui de l'*Abondance-Dieu*, pour diriger les religieuses, deux religieux que l'abbesse serait obligée de nourrir et de vêtir. Enfin, Mgr de Montpezat n'avait accordé d'abord aux religieuses de Salenques la permission de s'établir à Toulouse, qu'à la charge par elles d'apporter dans la ville tous les revenus de leur monastère, et, comme on l'a vu, qu'après qu'elles se seraient soumises à sa juridiction, condition que l'archevêque avait retirée ensuite.

Digitized by Google

Partant de là, le R. P. de Mulatier justifiait ainsi son opposition : « L'intérêt de l'abbé et des religieux de Bolbonne est important à » empescher la translation du monastère de Salenques dans la ville » de Tholose, parce que ledit abbé a la visite et le droit de règlement » dans ladite maison : ce qui feroit question et procès dans Tholose à » cause de la soumission que l'archevêque exige des religieuses à sa » juridiction. Et puis le couvent de Bolbonne ne doit pas souffrir » cette translation à Tholose, puisque c'est la communauté de Bol- » bonne qui doit régir et gouverner le monastère des Salenques et y » tenir, aux dépens des religieuses de cette maison, deux religieux » pour servir de confesseurs et de directeurs des religieuses. C'est la » loi de la fondation qui ne peut être violée ; et c'est un avantage » accordé par les fondateurs à la maison de Bolbonne qui peut se » décharger de la subsistance de deux religieux en les tenant au » monastère des Salenques, avantage qu'ils perdroient à Tholose, » parce que, comme les religieuses seroient soumises à la juridiction » de l'Archevêque de cette ville, il faudroit que les religieux y fus- » sent également soumis, ce qui seroit contraire à la volonté de leurs » supérieurs et aux règles de l'ordre. »

Cette opposition du supérieur de Bolbonne ne pouvait être un obstacle bien sérieux à l'établissement des religieuses de Salenques à Toulouse, après les modifications que l'Archevêque avait apportées à sa première permission, après surtout le consentement donné par le supérieur de Bouilhas, au nom du chapitre de l'ordre. Aussi l'établissement se fit ; et le transport des religieuses de Salenques à Toulouse s'opéra, le 20 mars 1681, sous la conduite de F. Jean Passelaigne, prieur de l'abbaye de Calers, qui avait été commis par le supérieur de Bouilhas : « Ledit jour, vingtiesme dudit moys de mars, nous » serions partis, dit le commissaire dans son procès-verbal, avec » ladite abbesse et les susdites religieuses, et nous nous serions » acheminés à la ville de Tholose, distante de Salenques de huit » grandes lieues, où nous serions arrivés en deux iours de marche, » et aurions establi les susdites vénérable abbesse et religieuses dans » la maison par elles choisie, acheptée pour estre à l'advenir leur » demeure. Après quoy nous nous serions retirés. »

Au moment où l'on s'occupait de la translation de l'abbaye à Toulouse, le monastère comptait à Salenques dix-neuf religieuses dont plusieurs figurent dans la dernière liste que nous avons donnée.

Digitized by Google

Il ne faut pas croire que ce soit à l'époque de l'arrivée des religieuses de l'*Abondance-Dieu* dans Toulouse que remonte la construction de leur couvent tel qu'il existait lors de sa suppression en 1792, et tel, du reste, qu'il existe encore aujourd'hui en partie. Cette construction est postérieure de près d'un siècle. Le 22 septembre 1743, Fr. Nicolas Philibert Guyot, abbé de Morimond, avait visité le monastère et constaté dans son procès-verbal, « qu'en visitant les » bâtiments, il avoit trouvé non seulement la maison très-irrégulière- » ment bâtie, n'y ayant ni cloistre ni dortoir, mais mesme s'étoit » aperçu avec douleur qu'elle menaçoit partout une ruine prochaine : » ce qui, joint aux dettes considérables de l'abbaye, la jettoit dans » un état d'autant plus déplorable qu'elle ne pouvoit point trouver » dans ses propres fonds des ressources suffisantes pour être relevée » malgré le zèle admirable de l'abbesse et les sages précautions » qu'elle prenoit pour tirer sa maison de la misère où elle l'avoit » trouvée. »

Les arrêts du conseil des 10 août 1754 et 14 février 1758, que nous avons rappelés dans notre *Notice sur l'Abbaye de l'Oraison-Dieu* (1), établie dans la ville de Muret, constataient également que l'abbaye des Salenques ne pouvait se soutenir à cause des grosses réparations qu'il était indispensable de faire aux bâtiments. L'on sait que cette situation amena le gouvernement du roi et les chefs de l'Ordre de Citeaux à réunir l'abbaye des Salenques et celle de l'Oraison-Dieu, qui se trouvait dans la même position, abbayes qui ne pouvaient plus être conservées séparément. Cette union ayant été prononcée, en 1761, le monastère des Salenques devint propriétaire des biens de l'abbaye de l'Oraison-Dieu. Deux ans après, par lettres-patentes du roi, du mois de novembre 1763, les religieuses furent autorisées à en aliéner une partie pour en employer le prix à la reconstruction du couvent de Toulouse. En vertu de cette autorisation, les bâtiments, les jardins et la chapelle de l'ancien monastère de Muret furent vendus. L'on vendit également la maison que l'abbaye possédait dans la ville de Foix avec le jardin et ses dépendances ; et avec les deniers provenant de ces diverses ventes, les religieuses firent réédifier leur monastère.

Le plan et le devis des bâtiments à reconstruire furent dressés par

(1) Voy. cette Notice, pag. 20

Digitized by Google

M. de Savignac, professeur à l'Académie de peinture, sculpture et architecture de la ville de Toulouse ; et Antoine Caboue, maître maçon, se chargea, pour le prix de 17,800 livres, de l'entreprise des travaux, qui consistaient principalement dans la construction d'un appartement pour madame l'abbesse, et d'un cloître pour les religieuses, au dessus duquel devait être un dortoir de onze chambres, surmonté d'un étendoir ou *mirande*. C'est sous le règne de l'abbesse Marie-Charlotte de Montillet que se fit cette reconstruction du monastère.

A peu près à cette époque, en 1761, il s'éleva dans l'abbaye un incident qui mérite d'être raconté, comme révélant un détail des mœurs de ce temps-là : Une pensionnaire du couvent, Mlle Anne de Lassalle, décéda, le 3 mai de cette année. Où devait-elle être enterrée? Telle est la grande question qui fut soulevée. Les religieuses prétendaient que, conformément aux priviléges de leur Ordre (c'était le temps des priviléges : chaque état, chaque association avait les siens, auxquels il n'était point permis de porter atteinte), la jeune pensionnaire devait être enterrée par le religieux-aumônier, dans l'église de l'abbaye. Ce religieux était alors Dom Hyacinte Pélegrin, procureur du collége de Saint-Bernard de Toulouse. Le curé de la paroisse de Saint-Sernin revendiquait, au contraire, le corps de Mlle de Lassalle pour l'inhumer, selon le droit commun, dans le cimetière de Saint-Sernin, attendu qu'elle n'avait point fait élection de sépulture. Le curé soumit le cas au Parlement qui lui donna gain de cause, avec injonction aux religieuses de lui remettre, sous peine de saisie de leur temporel, le corps de la défunte. Dom Pélegrin s'empressa de protester. Mais le curé ayant, malgré cette protestation, mis l'ordonnance du Parlement à exécution et enterré Mlle de Lassalle dans le cimetière de sa paroisse, les religieuses le firent assigner, le 24 mai, devant le Grand-Conseil (1), pour voir ordonner que l'abbaye serait maintenue dans ses droits.

Il paraît que l'affaire n'alla pas plus loin ; car, le 28 du même mois, les parties transigèrent. Il fut convenu qu'à l'avenir, toutes personnes sans distinction, résidant dans l'intérieur de l'abbaye, les

(1) Par lettres-patentes données à Paris, au mois de mars 1749, le Roi avait confirmé l'Ordre de Cîteaux dans ses priviléges et exemptions, notamment dans son droit d'évocation au Grand-Conseil des procès et différends concernant ledit Ordre, dont la connaissance fut interdite à toutes les Cours et autres juges.

Digitized by Google

pensionnaires comprises, seraient administrées par les religieux qui y seraient attachés, et enterrées dans l'église de l'abbaye ; et que les personnes résidant dans les lieux dépendant du monastère, mais hors de la clôture, recevraient les sacrements du curé de la paroisse et seraient inhumées dans le cimetière d'icelle.

Telle fut la fin de ce procès bizarre, que l'accord dont nous venons de parler aurait dû précéder et non suivre.

Depuis l'établissement du monastère des Salenques à Toulouse, le personnel de la communauté ne s'était, en général, composé que de dix à douze religieuses, l'abbesse comprise. Au mois d'août 1785, les religieuses n'étaient qu'au nombre de neuf :

Marie-Louise de Villoutreyx de Faye, abbesse ;
Françoise de Lauraguel Du Valès, prieure ;
Marie-Anne de Blandinières, sous-prieure ;
Anne de Casteras, sacristaine ;
Françoise de Maribail, cellérière ;
Marie-Anne de Berne,
Thérèse de Sainte-Araille,
Bernarde de Cheverry,
Rosalie de Villeneuve.

Madame de Villoutreyx de Faye est la dernière abbesse inscrite dans les annales du monastère qui, depuis sa fondation, en comptait une vingtaine. Les documents que nous avons parcourus nous ont fait découvrir les noms de dix-huit de ces supérieures. Nous allons en donner la liste (1), en indiquant, autant que nous le permettront les renseignements puisés dans les titres déposés aux archives de notre département, l'époque de leur nomination et celle de leur mort. On remarquera que les abbesses dont les noms manquent, sont celles qui ont vécu dans le commencement du xve siècle. Depuis cette époque, la liste est complète.

La première abbesse du monastère de l'*Abondance-Dieu* fut, comme on l'a vu, Matheline de Castillon, choisie par les fondateurs de l'abbaye, et installée, en cette qualité, le 1er septembre 1353. Elle était religieuse, avant sa nomination, à l'abbaye de Fabas, et elle était encore abbesse des Salenques, le 17 février 1358.

(1) Cette liste diffère quelque peu de celle donnée par les écrivains de la *Gallia Christiana*, tom. XIII, col. 142.

Digitized by Google

Après Matheline, on trouve, dans deux actes de 1370 et 1398, le nom de Marguerite de Lévis, sans autre désignation.

Les documents existants du xve siècle ne nous donnent que les noms des cinq abbesses qui suivent :

Matheline de Pardailhan, décédée vers l'an 1448. Elle fut remplacée par :

Henriette de Cauzano, dont le nom se retrouve dans des actes de 1448, 8 janvier 1456, 6 août 1457.

Halianors de Fuxo (Eléonore de Foix), actes des 13 février et 20 octobre 1464, 21 décembre 1465, 4 février 1470, 27 septembre 1474, 6 septembre 1477, 6 septembre 1479.

Agnès de Montaut fut élue, le 10 avril 1482, en présence de M. Jean Pellicier, abbé de Calers, l'abbaye vaquant par la mort d'Eléonore de Foix. Agnès de Montaut vivait encore, le 30 mai 1497.

Pendant le xvie siècle, on trouve :

Hélinaïs (Eléonore) de La Roque, qui fut mise en possession, comme abbesse élue, du monastère, par Jacques Deverria, abbé d'Eaunes. Le 4 avril 1530, elle se démit de l'abbaye en faveur de :

Anne de Saint-Etienne de Montbeton, dont le nom est inscrit dans des actes de 1545, 18 mai 1548, 5 mai 1551, 13 août 1556, 17 et 20 décembre 1570, août 1571. Anne de Saint-Etienne fut remplacée par :

Julienne de Corneilh, dont les bulles accordées par le pape Grégoire XIII sont du mois d'octobre 1573. Son règne fut assez long ; car elle vivait encore, le 20 avril 1598.

Miramonde de Laviston succéda à Julienne de Cornellh. Son nom est inscrit, entre autres, dans des actes du mois d'octobre 1599 et 30 août 1617.

Nous avons vu le nom de Françoise de Francasal figurer dans un acte du 8 août 1618, comme abbesse. Mais il paraît que ce titre ne lui avait pas été régulièrement conféré. Car ce fut Suzanne-Marguerite de Mauléon de Francon qui fut nommée par le roi, le 10 novembre 1618, en remplacement de Miramonde de Laviston. Ses bulles sont datées du 30 mai 1619, et son nom figure dans plusieurs actes, dont le dernier porte la date du 4 avril 1626.

Claire-Anne de Noé remplaça Marguerite de Mauléon, décédée. Elle prit possession de l'abbaye, le 20 octobre 1626. Le 12 août 1627, Fr. Charles Boucherat, abbé de Pontigny, prieur et visiteur de

Digitized by Google

l'ordre de Cîteaux, visita le couvent de l'*Abondance-Dieu*, encore dans la ville de Montesquieu, et donna sa bénédiction abbatiale à Claire-Anne de Noé, dans la chapelle de ce monastère.

Philiberte de Noé fut nommée par le roi, le 18 novembre 1658, abbesse, en remplacement d'Anne de Noé, sa tante, décédée. Elle prit possession de l'abbaye, le 20 septembre 1659 ; et, le 8 décembre suivant, elle reçut la bénédiction abbatiale, dans l'église des Tiercerettes de Toulouse, de Mgr Pierre de Marca, archevêque de cette ville.

Gabrielle de Sirgand d'Erce fut nommée par le roi, le 1er novembre 1694, abbesse du monastère après la mort de Philiberte de Noé. Ses bulles sont datées de Rome, la veille des ides de décembre 1698. Le 25 avril 1700, elle reçut la bénédiction abbatiale de Mgr Jean-Baptiste-Michel Colbert, archevêque de Toulouse, dans la maison professe des Jésuites. Gabrielle de Sirgand d'Erce avait supplié le pape Innocent XII de lui accorder ses bulles *gratis*, « vu la pauvreté du monastère. »

Marguerite de Sirgand d'Erce, prieure et maîtresse des novices au monastère des Salenques, fut nommée par le roi, le 19 mai 1719, abbesse-coadjutrice de Gabrielle d'Erce, sa tante, à qui l'âge et les infirmités prescrivaient le repos. Sa nomination fut confirmée par des bulles du pape Clément XI, datées du 6 des calendes de décembre de l'année 1719 ; et, le 12 juillet suivant, elle prit possession de sa nouvelle dignité.

Après la mort de Marguerite de Sirgand d'Erce qui était devenue, par le décès de sa tante, titulaire de l'abbaye, Gabrielle de Sirgand d'Erce, 2e de nom, sa sœur, fut appelée par le roi à lui succéder. Ses bulles d'institution données à Rome par le pape Benoît XIII, portent la date du mois d'avril 1725.

Marie-Charlotte de Montillet fut nommée, en 1741, après la mort de Gabrielle de Sirgand d'Erce, 2e de nom, abbesse du monastère des Salenques. Elle était, avant sa nomination, religieuse professe dans une abbaye du diocèse de Bellay. Ses bulles d'institution sont datées du 19 des calendes de janvier de l'année 1742. Elle prit possession de son abbaye, le 11 mars suivant.

Mme de Montillet gouverna le monastère des Salenques pendant l'espace de 39 ans jusques au moment de sa mort arrivée au mois d'octobre 1781.

Digitized by Google

Marie-Louise de Villoutreyx de Faye, abbesse de l'abbaye royale d'Allois (1), au diocèse de Limoges, remplaça Mme de Montillet. Son brevet de nomination est du 25 novembre 1781, et elle fut mise en possession de sa nouvelle abbaye, le 29 juin 1782. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, elle ferme la liste des abbesses du monastère des Salenques. Le 19 juillet 1792, la veille de la suppression du couvent, elle signa un procès-verbal rédigé par un délégué de l'administration départementale de la Haute-Garonne; elle n'y prit que le titre de *supérieure*. Quelques jours après, la maison fut fermée en vertu des lois de la Révolution, et les biens qui en dépendaient vendus nationalement, à l'exception des bâtiments du monastère qui ont été et qui sont encore aujourd'hui transformés en casernes.

Indépendamment des albergues et autres droits seigneuriaux que l'abbaye avait le droit de percevoir dans 29 villes et villages du comté de Foix, le monastère des Salenques avait possédé, jusqu'aux derniers jours de son existence, des biens fonds assez considérables à Saint-Félix de Salenques, dans les juridictions des Bordes et du Carla-le-Comte, dans les consulats de Rieux, de Saint-Hilaire et de Muret. Les biens de Saint-Félix, des Bordes et du Carla, consistant en diverses pièces de terre, en un moulin à eau à deux meules aux Bordes, en une métairie dite *des Salenques* à Saint-Félix, en l'église et la maison presbytérale de ce lieu, furent successivement vendus, les 3 février, 28 mai, 17 juin et 9 août 1791. Ces ventes produisirent une somme de 105,090 livres dans laquelle le prix de la métairie des Salenques entrait pour 86,300 livres. Les métairies de la Hilette et de Laborie ou de Carserot, situées dans le territoire du pays de Rieux, et que les religieuses de Salenques tenaient des libéralités d'Eléonore de Comminges, avaient été adjugées, le 20 février de la même année, pour le prix de 52,900 livres. Les maisons et les fours situés dans la ville de Muret, et la métairie dite de l'*Oraison-Dieu* à Saint-Hilaire, provenant de l'abbaye de ce nom qui avait été unie, comme l'on sait en 1761, à celle des Salenques, furent également vendus, les 16 janvier et 6 février 1791 : les maisons et fours à divers, pour 4,055 livres; et la métairie de l'*Oraison-Dieu*, au prix de 39,900 livres.

Total du produit des ventes : 201,945 livres.

(1) Allois (Haute-Vienne). L'abbaye d'Allois devait son origine à une abbaye de Bénédictins fondée en 1135.

Digitized by Google

Il est facile de voir par là que les revenus du monastère des Salenques se portaient, avec les redevances seigneuriales, à dix mille livres environ. Mais les dépenses de toute nature pour l'entretien et le service de l'abbaye, s'élevaient annuellement à une somme assez forte. Le couvent devait de plus des sommes considérables que les religieuses avaient été obligées autrefois d'emprunter, soit pour réparer les dégâts occasionnés dans les premiers temps des guerres de religion, soit pour parer aux dépenses nécessitées par la translation de l'abbaye de Salenques à Toulouse, ou pour payer les frais des procès nombreux que les religieuses, pour faire maintenir leurs droits, avaient été forcées de soutenir, à différentes époques, tantôt contre les consuls des Bordes et de Montesquieu, tantôt contre ceux de la ville de Foix. Le montant de tous ces emprunts se portait à une somme de 28,020 livres à raison de laquelle on payait pour intérêts ou rentes 1,331 liv. 16 s. 8 d. : de telle sorte que, toute compensation faite, le résidu des revenus de l'abbaye était très-modique. Mais des personnes pieuses faisaient des dons au couvent; et puis, les pensionnaires que l'on y recevait, procuraient quelques sommes qui servaient à éteindre insensiblement les dettes.

Telle fut l'abbaye royale de Notre-Dame de l'Abondance-Dieu ou des Salenques, dont les religieuses furent toujours recommandables par leur piété et leur zèle pour le service divin.

Victor Fons,
Juge au Tribunal civil de Toulouse.

Digitized by Google

LA VIE AUX ANTILLES

—

LE SAUT DE LA LEZARDE.

Suite et fin (1).

Le hasard cependant réveilla ma curiosité en m'offrant les moyens de la satisfaire. La maison à laquelle j'étais attaché spéculait sur les sucres étrangers, qu'elle envoyait acheter sur place et qu'elle expédiait ensuite sur les marchés d'Angleterre et de France. Lorsque les navires de la Guadeloupe trouvaient leur chargement en produits français et n'étaient pas dans l'obligation de relever, il fallait aller en affréter à Saint-Thomas, d'où on les dirigeait sur celle des Antilles où les attendait un chargement, et un employé de la maison y allait toujours pour présider à l'opération et faire les réglements. Nous avions acheté des sucres à Sainte-Croix. Généralement, ces sucres sont livrables à Saint-Thomas, où les transporte le cabotage. Mais, sous prétexte d'éviter les frais de transport d'une île dans l'autre, je manœuvrai de telle façon que le navire dut aller charger directement sur la côte de Sainte-Croix. La saison était favorable ; il n'y avait pas de mauvais temps à craindre. Le capitaine se fit un peu prier, mais enfin il consentit.

L'île de Sainte-Croix, chef-lieu des Antilles danoises, est un pays aussi tranquille, morne et silencieux que sa dépendance, Saint-Thomas, est bruyant, tapageur et animé. Le navire était mouillé dans une baie peu profonde mais sûre, de la côte nord, sur le littoral d'une habitation dont nous avions acheté toute la récolte. L'île est plate et la côte d'un abord facile. L'embarquement des denrées se faisait donc sans la moindre difficulté. La position d'un employé remplissant les

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

Digitized by Google

fonctions dont j'étais chargé était une agréable sinécure dans un pays où l'on peut trouver quelque distraction.

L'habitation qui nous fournissait notre chargement appartenait à un Suédois qui m'avait accueilli hospitalièrement et avait mis à ma disposition les moyens de me promener dans l'île, des chevaux et des voitures. L'île est plate et calcaire. Les routes, qui y sont tracées avec soin, sont toujours belles pour peu qu'elles soient entretenues, et on peut circuler dans tous les sens et avec la plus grande sécurité, sans crainte de se voir barrer le passage par quelque cours d'eau profond, par quelque vertigineuse falaise, comme cela arrive si souvent dans quelques autres îles des Antilles, moins sûres sous ce rapport, mais plus pittoresquement disposées par la nature. Sainte-Croix est d'une affreuse monotonie. Le regard est frappé d'abord par l'immense tapis de cannes qui la couvre; mais lorsque, de quelque côté qu'on se tourne, on voit toujours le même tapis, on se prend à regretter que ce terrain n'ait pas été plus remué et plus accidenté.

J'avais conservé par écrit trois mots qui formaient pour moi un memento complet : *Andersen, Friederichstad, la Pointe de Sable.*

Comme il n'est pas difficile d'arriver où l'on veut dans un pays de dimensions aussi réduites et de communications faciles, je n'eus pas de peine à savoir où était la demeure de l'homme que je cherchais, ce qui était bien une réalité, quoique j'en eusse douté quelquefois. Je n'eus pas de peine à m'y transporter et à me convaincre par le témoignage de mes sens que je n'étais pas victime d'une illusion. Andersen vivait et j'étais sur ses terres.

Il possédait une sucrerie qui n'avait pas une très-grande étendue, mais qui donnait à penser par l'état florissant de ses cultures qu'elle devait avoir une certaine importance. Je vis dans la campagne un atelier d'une quarantaine de nègres qui paraissaient bien portants et allègres, travaillant sous la direction d'un de leurs congénères qui n'avait pas à la main le fouet traditionnel. Et ce qui me surprit surtout, c'est qu'ils travaillaient avec entrain, malgré l'absence de cette indispensable expression de l'encouragement.

Une double rangée de cases à nègres proprement tenues et s'élevant chacune au milieu d'un petit jardin, dans lequel on entendait caqueter les poules et roucouler les pigeons, conduisait à la maison *principale*, qu'on apercevait au-delà d'une charmante savane couverte d'herbes épaisses et rasées avec soin.

Digitized by Google

Cette maison était spacieuse, garnie sur ses quatre faces d'une large galerie couverte, comme cela se voit souvent dans les Antilles anglaises et espagnoles, et pouvant recevoir tous les vents par les jalousies mobiles qui la garnissaient.

Un grand jardin fleurissait tout à l'entour, garanti du vent par une triple allée de *Galbas*, derrière laquelle on entendait le murmure et le grondement solennel de la mer.

Un jeune nègre proprement vêtu vint tenir mon cheval et m'invita à entrer dans la maison. Je jugeai, au moins à ses gestes, qu'il me faisait cette invitation, car je ne compris pas un mot de ce qu'il me disait. Il parlait danois.

J'avoue que je commençais à me trouver embarrassé, car tout ce que je voyais ne répondait en rien à l'idée que je me faisais d'un homme qui eût pu être en relations avec Saurin. Cependant, je pensai que je me tirerais facilement d'embarras, en donnant ma qualité d'étranger et la curiosité pour motifs d'une visite que le maître de la maison ne s'expliquerait peut-être pas. Pourtant, il s'appelait bien Andersen. J'en avais l'assurance par les diverses informations que j'avais prises sur ma route, par la réponse du conducteur des nègres que j'avais interrogé en passant, et elle me fut confirmée par des lettres dont je pus lire la suscription, et que je vis sur un guéridon dans le salon élégamment orné et meublé où l'on me fit entrer. Jusque là, les indications de Saurin ne laissaient rien à désirer. Elles avaient été concises, mais elles étaient exactes.

Je restai une douzaine de minutes dans une attente qui n'était pas exempte d'inquiétude. Je sentais bien dans ma poche la patte d'Albatros qui servait au moins à me convaincre que je n'avais pas rêvé toute cette histoire ; mais dans ce milieu de bien-être, d'aisance, de goût et d'élégance,—car tout cela se trouvait réuni dans le salon où j'étais assis, —je me demandais comment il pouvait y avoir un trait d'union entre le propriétaire de cette demeure et l'armurier de la Lézarde, qui m'apparaissait plus laid et plus repoussant que je ne l'avais jamais trouvé.

Un bruit de pas se fit entendre ; le cœur me battit ; je me levai, et un homme parut. Je devins encore plus perplexe en voyant cet homme dont l'extérieur n'avait aucun rapport, même éloigné, avec l'idée que je pouvais m'être faite d'un compagnon de Saurin.

Il était petit de taille et couvert de vêtements d'une irréprochable blancheur. Sa figure avenante respirait la gaîté et la sérénité ; son

Digitized by Google

front blanc et large était couronné de cheveux épais, taillés en brosse et presque aussi blancs que le linge qui le couvrait. Ses grands yeux, d'un bleu clair limpide, me regardaient avec une expression de surprise bienveillante. Son nez, un peu long, surmontait une bouche assez grande, mais garnie de belles dents. Des favoris blancs s'aplatissaient sur ses joues en deux touffes épaisses et drues comme sa chevelure. Son menton large et proéminent était rasé de frais.

Il m'adressa la parole en danois. Je devinai une interrogation à laquelle je répondis que je ne comprenais pas.

Il traduisit alors la question en français, qu'il parlait aisément et purement, mais avec un léger accent tudesque qui me parut affecté. Il me demanda ce qui lui valait l'honneur de ma visite.

Je fus alors tout-à-fait embarrassé et ne savais trop que répondre. Je n'osais en appeler à la patte d'albatros; je craignais une mystification. Il vint à mon aide et me demanda si je n'appartenais pas au navire français mouillé sur la côte nord. Je lui répondis que oui, et, continuant à m'assister dans mon embarras, il me dit que j'étais sans doute en promenade dans l'île et me remercia de l'honneur que je lui avais fait de m'arrêter chez lui.

— Les visiteurs sont rares dans notre île, me dit-il ; Saint-Thomas absorbe tout. Nous n'avons, nous, que l'honneur stérile d'être chef-lieu et de servir de séjour au gouverneur général. Il semble que cette position officielle doive nous donner toute la solennité de l'ennui. Vous avez même dû remarquer qu'on ne vous a admis à la libre pratique qu'au prix de formalités qui ne s'accordent guère avec l'idée qu'on se fait du sans-gêne danois, lorsqu'on en juge par Saint-Thomas. Nous sommes cependant très-heureux lorsqu'un hasard nous amène quelques étrangers et nous met à même d'exercer une hospitalité qui fait tout-à-fait exception dans notre existence monotone.

Il fit apporter des rafraîchissements qu'il m'offrit avec beaucoup de grâce et un savoir-vivre parfait. Il me fit visiter les alentours de sa maison, où il cultivait avec soin des plantes rares. Il mit à ma disposition une bibliothèque composée d'ouvrages allemands, anglais, espagnols et français, m'engageant à emporter à bord ceux qui me plairaient ou à venir les lire chez lui, si je le trouvais préférable.

Nous nous séparâmes sans que j'eusse osé, sans qu'il m'eût été possible de lui adresser un mot sur le but de ma visite. Seulement, comme il m'invita avec beaucoup de cordialité à venir le voir toutes

Digitized by Google

les fois que mes occupations ne devraient pas en souffrir et qu'il mit à ma disposition les moyens de le faire, je me promis de chercher le mot de l'énigme, fût-ce par un chemin détourné.

Cet homme me préoccupait vivement. C'était bien celui que je cherchais, au moins son nom et sa demeure répondaient aux indications qui m'avaient été données; mais comment pouvait-il se faire qu'il y eût quelque chose de commun, entre le vulgaire, le grossier, l'ignoble Saurin et cet homme, qui paraissait appartenir à une classe distinguée de la société, qui était lettré, qui avait vu le monde, dont Saurin ne pouvait certainement avoir même une idée?

Sa manière d'être me plaisait; je retournai le voir, et il s'établit entre nous, malgré la grande différence de nos âges, une familiarité à laquelle je trouvais un grand charme.

Andersen vivait seul, entouré d'un domestique peu nombreux, mais très-dressé et qui lui paraissait dévoué. Il tenait beaucoup au bien-être, non seulement pour lui, mais pour ses hôtes, et je n'ai jamais trouvé dans les Antilles un logement aussi confortable que la petite chambre où il me logea, pendant trois jours que je passai chez lui.

Je n'osais toujours rien tenter pour arriver à la découverte que j'aurais dû poursuivre et devant laquelle je me sentais disposé à reculer, tant la question que j'aurais eue à faire pour entrer en matière me semblait monstrueuse et impossible. Je renvoyais d'heure en heure, de jour en jour, et je restais muet quand il s'agissait de formuler une interrogation.

J'avais achevé mon chargement; le navire était expédié et allait faire voile pour l'Europe, et je n'avais rien dit. Pourtant, je ne voulais pas partir ainsi, et je me creusais l'esprit sans trouver le moyen d'amener l'occasion.

Un soir que je dînais avec lui, pour la dernière fois sans doute, car le navire devait appareiller le lendemain matin, et moi-même il me fallait me rendre à mon poste momentané, qui était Saint-Thomas, je me demandais comment j'allais faire, et si je pousserais la timidité jusqu'à la ridicule exagération de n'oser rien lui dire.

Il ne remarquait pas ma préoccupation et se laissait aller au plaisir de raconter un de ses voyages dans l'Amérique du Sud, ce qu'il faisait toujours avec un grand charme et un grand intérêt.

Il me tira de ma rêverie en me demandant :

Digitized by Google

— Mais, à propos, vous êtes-vous assuré les moyens de vous rendre à Saint-Thomas ?

— Non, mais je pense que je trouverai facilement une barque à Christianstad.

— Facilement, oui. Mais quelle barque trouverez-vous? Une affreuse balandre dont le lest de galets vous servira de lit et d'oreiller, et qui mettra deux jours pour vous conduire à Saint-Thomas. Je vous épargnerai cet ennui. Aussi bien, j'ai depuis longtemps l'envie de faire une course un peu longue en mer. Nous partirons demain de bonne heure ; il vente frais tous les matins, excellente condition pour naviguer agréablement. Je vous conduirai avec ma baleinière jusqu'à Monthauban. Nous nous y arrêterons quelques heures à chasser les oiseaux de mer, et le soir je vous déposerai au pied du fort de Saint-Thomas. Cela vous va-t-il ?

Si cela m'allait! Cela me donnait encore vingt-quatre heures pour trouver le moyen introuvable de poser ma question.

La baleinière d'Andersen était une charmante embarcation à forme allongée, fine à l'arrière comme à l'avant, glissant sur l'eau comme un poisson volant, sous l'impulsion de sa voilure démesurée, ou, dans le calme, sous celle de six rames maniées par de vigoureux nègres.

Nous arrivâmes de bonne heure aux rochers de Monthauban, qui sont à une vingtaine de milles de Sainte-Croix, à une petite distance de l'entrée de la passe de Saint-Thomas.

Andersen avait apporté tout ce qui pouvait nous rendre la vie agréablement supportable pendant le temps que nous avions à passer sur cet îlot désert. Une tente avait été confortablement établie pour nous mettre à l'abri de la pluie, s'il en survenait. Elle avait été fixée au sol de façon à laisser le vent glisser sur sa surface, sans trouver prise à un effort qui eût pu l'ébranler. Nous étions convenus de passer la nuit sur le rocher et de ne nous séparer que le lendemain matin.

Ce n'était du reste pas un luxe exagéré, car on eût vainement cherché un ombrage naturel sur ce rocher qui n'avait pas un millimètre de terre végétale. Quelques arbustes tenaces, rabougris, sortaient cependant des anfractuosités, et des cactus dressaient ça et là leurs tiges épineuses et leurs fruits richement carminés.

Nous nous livrâmes pendant toute la journée au plaisir barbare de tirer au vol les malheureux habitants du rocher, dont nous étions ve-

Digitized by Google

nus troubler si cruellement la tranquillité, et j'eus plus d'une fois l'occasion d'admirer l'adresse d'Andersen.

Les pauvres bêtes, effarées, voletaient autour de nous. Il en choisissait une parmi les plus éloignées, et son coup était toujours mortel. L'oiseau tournoyait dans l'air et allait tomber au milieu des vagues, où l'attendaient toujours des requins attirés par cette manne que leur envoyait le rocher.

Quand nous fûmes las de cette œuvre de destruction, nous nous établîmes sous la tente, étendus à l'aise sur d'épaisses couvertures de laine. A nos pieds la mer mugissait comme un tonnerre continuel et les vagues qui venaient se briser contre le rocher perpendiculaire, s'épanouissant en écume argentée, nous couvraient d'une pluie fine qui nous mouillait à peine. Nous pouvions voir la longue ligne des îles vierges, s'estompant en vert, en rouge, en gris, suivant qu'elle mettait en évidence ses arbustes rabougris, serrés et couchés par le vent de l'Est, sa terre ocreuse, ses rochers sur lesquels la mer s'épuisait en efforts éternels, jusqu'à la pointe de Spanish-Town qui se perdait et s'éteignait dans la pleine-mer.

Vis-à-vis, nous avions Saint-Thomas, nous laissant voir par l'ouverture de sa passe, si bien indiquée par ses deux forts aux murailles blanches, les mâts de navires au-dessus desquels s'élevaient les trois collines et les maisons jaunes et blanches aux toits rouges. Plus bas, l'île de Vièques, le brigantin, la couleuvre, couchée dans la mer comme un énorme reptile au repos, et la masse sombre et imposante de Puerto-Rico.

Le soleil inondait tout cela d'une splendide lumière et ses rayons se perdaient à l'horizon, qu'il dominait de son immense globe de feu.

Au dessus de nous voletaient des oiseaux effarés de notre présence et dont les cris aigus semblaient nous reprocher la mort de leurs frères; au dessous passaient dans toutes les directions des voiles que le soleil faisait paraître d'une blancheur éclatante, d'un rouge de feu, suivant la manière dont il les frappait de ses rayons. La mer était houleuse et les lames se frangeaient partout de broderies d'écume blanche.

Nous étions absorbés dans une contemplation silencieuse. J'avais tiré machinalement de ma poche la patte d'albatros qui ne la quittait pas, attendant le moment d'entrer en scène. J'allais l'y remettre

Digitized by Google

après avoir roulé une cigarette, lorsqu'Andersen me la demanda par un geste familier aux fumeurs.

Il allait l'ouvrir sans lui donner la moindre attention, lorsque sa main s'accrocha à l'un des angles qui bordaient la fermeture. Il regarda l'objet, puis je vis qu'il l'étendait dans sa longueur, faisant saillir sur le tabac qu'il contenait, le signe tatoué qui paraissait être le nœud de l'intrigue, s'il y avait intrigue.

Il regarda avec beaucoup d'attention, se leva, alla se mettre en plein soleil, comme pour mieux voir ou n'en pouvant croire ses yeux. Enfin il revint auprès de moi :

— Où avez-vous trouvé cela, me dit-il?

Je rougis et j'avoue que le cœur me battit à cette interrogation.

— Je ne l'ai pas trouvé, on me l'a donné, lui dis-je.

— Vraiment! Eh! qui a pu vous donner un objet aussi curieux? Avez-vous vu ce qui est dessiné dessus?

— Assurément, et c'est justement à cause de cela qu'on me l'a donné. Je ne comprends pas ce que c'est, je ne sais si ce sont des caractères ou des hiéroglyphes, mais je sais que cela veut dire, au moins pour quelque chose qui m'intéresse : Sésame, ouvre toi.

— En quoi cela vous intéresse-t-il? Est-ce directement ou bien est-ce une simple curiosité de votre part?

— Simple curiosité, qui a eu des alternatives dans mon esprit. Quelquefois j'en ai désiré ardemment la satisfaction, d'autres fois j'ai poussé la tiédeur jusqu'à prendre le parti d'y renoncer. Le hasard m'a-t-il fait enfin trouver le mot de ce rébus. Y a-t-il quelque chose, n'y a-t-il rien là dessous? Si la montagne ne produit en fin de compte qu'une infime souris, j'aurai au moins appris une chose qui ne me surprend pas médiocrement, c'est qu'il a pu y avoir quelque part et à une époque quelconque, des relations entre un homme comme vous et un être comme Saurin.

— Saurin! cela me semble bien étrange d'entendre articuler ce nom que je n'ai pas entendu depuis si longtemps, que je ne pensais plus entendre jamais. Cela me semble étrange, ici surtout, sur ce rocher, au milieu des flots qui nous entourent et qui paraissent nous menacer, et en vue de cette ville si calme, si tranquille, si bien assise dans sa sécurité, qu'on ne voit même pas l'ombre d'un factionnaire sur les murailles blanches du fort.

Et il se mit à aspirer précipitamment et à rejeter les bouffées de

Digitized by Google

sa cigarette qu'il cracha pour prendre un cigare. En même temps, il marchait sur le rocher, les mains derrière le dos et il s'approchait quelquefois tellement du bord de la falaise, au pied de laquelle écumait la mer, que je tremblais pour lui. Pour rien au monde je n'en eusse fait autant. Le bruit seul de la mer me donnait le vertige, et je n'étais grimpé où nous étions, qu'en fermant les yeux et en m'accrochant des pieds et des mains aux pointes du rocher.

Il revint auprès de moi, l'air pensif et profondément absorbé. Il s'assit sur une aspérité du roc et resta quelque temps le regard vague et comme perdu dans les splendeurs que le soleil couchant répandait à l'horizon. Enfin, il me dit :

— Où diable avez-vous connu Saurin ? Et comment se fait-il qu'il vive encore. Et comment le hasard a-t-il fait que nous nous soyons rencontrés pour parler de lui ?

Je lui contai ce que je savais de cet homme qui m'avait confié, sans que j'eusse rien fait pour surprendre sa confiance, qu'il avait été pirate.

— C'est bien de lui et je le reconnais là. Il vous aura fait cette confidence dans un des moments d'extase et d'abandon que lui occasionne l'excès du rhum. Il fallait qu'il se sentît très-malheureux, car il a beaucoup de force et de résolution, et je ne l'ai vu en venir à cette dangereuse et suprême consolation que dans les moments où il se voyait tout-à-fait abandonné. Il faut pourtant que vous lui ayez inspiré une grande confiance, car il a bien des raisons pour se montrer réservé et divulguer son secret le moins possible. Mais enfin, je suis bien aise que ce soit vous qu'il ait choisi pour son confident et que cela vous ait amené à me rechercher et à me procurer votre connaissance.

— Mais, lui dis-je, comment se fait-il que ces figures, ce tatouage, ces hiéroglyphes, auxquels je ne comprends rien, aient pour vous une signification claire et précise ?

— Ce serait trop long à vous expliquer. Vous trouveriez cela puéril et par trop bêtement romanesque. Cela ne s'expliquerait que par la nature des relations qui ont pu exister entre un homme comme lui et un homme comme moi. Je ne me sens pas disposé à vous l'apprendre, peut-être le saurez-vous plus tard ; en attendant laissons ce détail de côté.

Et il étalait la patte d'albatros :

Digitized by Google

— Cela, dit-il, est comme un acte par lequel Saurin m'institue son exécuteur testamentaire moral, et me délie la langue pour les choses que je sais sur son compte. Cela vous amusera ou ne vous amusera pas, je n'en sais rien. Quant à moi, j'aimerais mieux que vous ne m'eussiez rien demandé dans ce sens. Cela se rapporte à un temps passé dont je n'aime pas à évoquer le souvenir. Vous me pardonnerez donc si je ne suis pas très-prolixe dans ma narration. Du reste, il n'y sera nullement question de moi, la confidence ne concerne et n'intéresse que lui.

Non, elle n'intéresse pas que lui, cette confidence, ou plutôt cette histoire terrible. Elle intéresse aussi au plus haut point l'être impotent que vous avez vu auprès de lui.

Si vous avez voyagé dans les Antilles, dans celles-ci, dans celles que l'on appelle les *Antilles de dessous le vent*, et à Puerto-Rico surtout, si vous avez causé quelquefois avec de vieux habitants du littoral, le soir, quand la mer est grosse et qu'on aperçoit à l'horizon quelque voile allant on ne sait où, louvoyant au hasard, vous avez dû entendre raconter bien des légendes, bien des histoires vraies ou fausses, et il y en a trop de vraies malheureusement, sur une négresse nommée Maria-Juana, qu'on appelait par abréviation Mariana. Mariana que vous avez vue impotente, immobilisée peut-être par un Dieu vengeur, était, il y a longtemps de cela, trente ans au moins, la terreur de toutes les terres que vos yeux peuvent voir du lieu où nous sommes.

C'était alors une belle et puissante créature que bien des gens n'abordaient qu'en tremblant, et je me rappellerai toujours l'impression qu'elle me produisit, la première fois que je la vis. C'était à l'avant d'une goëlette qui a laissé de bien sanglants souvenirs dans ces parages. Elle avait le torse entièrement nu. On eût dit une magnifique statue de bronze florentin. Mais, pour remarquer cela, il fallait avoir dans l'âme ce sentiment artistique qui m'animait, alors que j'étais jeune et qui me permettait d'admirer, même sous l'empire de la terreur, et on ne pouvait ressentir cette impression en la voyant, sans être peureux, je vous assure.

Je vous parle de Mariana avant de vous parler de Saurin, parce que je la vois encore avec sa tête nue, couverte de cheveux crépus ramassés en deux nattes épaisses, encadrant son front élevé, ses narines ouvertes et ses yeux qui semblaient jeter du feu, ses seins petits

Digitized by Google

mais durs comme le bronze dont ils avaient la couleur, sa magnifique chute de reins et ses bras ronds et musclés sans musculature accusée. C'était beau, mais passablement effrayant.

Ce que vous a dit Saurin est la vérité ; il a été surpris et ne se doutait pas que le prétendu négrier fût un pirate. Mais, avec sa nature ardente, avec une absence complète de moralité, avec des aspirations extrêmes au bonheur facile, il en eut bientôt pris son parti, et il ne tarda pas à être un pirate complet. Je ne sais s'il convient de cela, j'en doute, mais, puisqu'il m'autorise à tout dire, je dis tout.

Saurin, je l'appelle Saurin quoique ce ne soit pas son véritable nom, et ce nom je ne vous le dirai pas, parce qu'il n'y aurait pour vous ni agrément ni utilité à le savoir. Saurin n'était pas alors l'homme hideux que vous m'avez décrit et que je connais. C'était un beau jeune homme, aussi beau comme homme blanc, que Mariana était belle comme négresse. C'étaient deux natures complètes, complètes surtout dans la force et dans le mal. Ils ne tardèrent pas à se connaître et à s'apprécier. Mariana était la maîtresse du capitaine qui avait embauché Saurin. On ne sait pas comment cela arriva, mais enfin, un beau jour, ou plutôt une vilaine nuit, car il faisait un temps affreux, ce pauvre capitaine tomba à la mer et Saurin et Mariana demeurèrent maîtres du navire. Je dis maîtres, parce qu'ils se posèrent de telle façon que personne n'osa discuter leurs prétentions et qu'ils établirent leurs droits de la manière la plus absolue.

Ce fut alors que Mariana acquit la réputation qui a rendu son nom légendaire dans les Antilles. Cette femme avait des facultés extraordinaires. En courant les îles, elle était parvenue à connaître toutes les langues qui s'y parlent. Elle était arrivée à posséder la manœuvre d'un navire, mieux que le marin le plus expérimenté, et plus d'une fois des capitaines qui voyaient au large une goëlette courir sous toute sa toile, avec ses flèches dehors, pendant qu'ils serraient prudemment toutes leurs voiles, ne conservant qu'un foc ou qu'un hunier pour appuyer le navire, ne se doutaient pas que ce bâtiment mystérieux, qui penchait dans le grain jusqu'à tremper son gui dans la mer, était commandé par une femme qui ne craignait ni le vent, ni les vagues, et ils étaient émerveillés des manœuvres habiles au moyen desquelles elle évitait des dangers qu'ils n'eussent osé affronter.

Il arriva cependant qu'elle fut prise. Saurin n'était pas à bord alors, il commandait un autre bâtiment. Ils en avaient deux, ce qui dou-

Digitized by Google

blait dans ces parages les dangers de destruction. Je crois que dans un abordage contre un gros navire américain, qu'elle heurta trop violemment, la goëlette s'ouvrit et coula sur place. Mariana fut repêchée, garottée avec soin et livrée aux autorités de Saint-Thomas.

C'était une bonne prise et on lui fit son procès dans les règles. On était bien aise d'exhiber dans une exposition publique, cette femme qui avait été et qui était encore la terreur des Antilles. On donna à son procès et à son jugement toute la publicité possible, afin qu'il fût avéré que c'était bien elle. On sursit même à son exécution, afin que tous ceux qui voulaient la voir pussent satisfaire leur curiosité.

Elle était enfermée dans un cachot fermé d'une porte grillée à double grille. On lui avait donné pour gardien le bourreau, qui devait être son inséparable compagnon jusqu'au moment fatal, sans parler des factionnaires qui garnissaient tous les couloirs et se croisaient sous toutes les fenêtres.

Mais on ne connaissait pas toutes les ressources de Mariana.

Le bourreau qui avait été commis à sa garde était un nègre de trente-cinq à quarante ans. C'était une espèce d'homme fauve, une bête brute qui avait quelques crimes dans son passé. Mais comme ces crimes ne pouvaient pas lui être mis sur la conscience d'une manière absolue, ayant été commis dans des conditions d'exaltation causée par l'ivresse ou une passion quelconque, on avait jugé que le libre arbitre n'y avait pas présidé. On ne voulait pas le relâcher parce que c'était un animal dangereux, une menace permanente contre la société. On répugnait à le mettre aux galères; on se décida à en faire un exécuteur des hautes-œuvres, sachant bien que son espèce ne se révolterait pas contre ces terribles fonctions. Seulement, il eut toute la prison *pour prison ;* il y circulait à l'aise, mais ne sortait que lorsqu'il y avait à rendre le public témoin de l'exécution d'un arrêt de mort.

Cette bête brute avait les passions de la brute. Mariana était belle, comme je vous l'ai dit, et, comme elle n'avait pas peur de la mort, sa résolution à l'approche du jour suprême, l'illuminait d'une sorte d'exaltation qui la rendait plus belle encore. Le bourreau en devint éperdûment épris ou plutôt la désira ardemment. La communauté de logement, un contact de tous les instants avec une créature jeune, dans laquelle il trouvait des beautés que nous n'y trouverions peut-être pas, nous autres blancs, la chasteté forcée à laquelle le condamnait sa détention, exaltèrent encore sans doute ses désirs. Il pensa

Digitized by Google

qu'il n'aurait pas de peine à triompher d'une femme qui n'avait aucune prétention à la virginité, et, du reste, il comptait sur sa force. Mais il comptait aussi sans celle de Mariana. Elle lui resista victorieusement et le réduisit à la soumission la plus absolue. On ne sait pas à Saint-Thomas ce qui se passa, mais la veille du jour fixé pour l'exécution, le soir, le feu, un feu violent, se déclara en même temps dans plusieurs endroits de la prison, et, quand on s'en fut rendu maître et que l'ordre fut rétabli, on chercha vainement la condamnée et son gardien, ils avaient disparu.

Mais il arriva ce que peu de personnes savent; c'est que, le lendemain, une goëlette, qui avait fait régulièrement son entrée dans le port après plusieurs jours et qui s'était expédiée en douane, sortait tranquillement de Saint-Thomas, pour aller à Puerto-Rico, acheter des bœufs. Cette goëlette était celle de Saurin, qui s'était procuré. par un moyen qui lui était familier, des papiers parfaitement en règle. Le bourreau et Mariana, comme vous le pensez bien, étaient à bord, et on les chercha vainement sur tout le littoral et jusque dans les îles vierges.

Saurin alla en effet à Puerto-Rico, et vendit le bourreau auquel il devait le salut de sa maîtresse. C'était, comme je vous l'ai dit, un nègre robuste; un propriétaire d'habitation lui en donna sans marchander six cents gourdes fortes.

Mais cet homme est retombé sous la main de la loi : c'était fatal. Si vous étiez allé à Puerto-Rico, il y a quelques années, que vous vous fussiez trouvé dans le bourg de l'Agandilla, à l'époque de la canicule, lorsque les chaleurs continues et étouffantes mettent en suspicion tous les chiens vagabonds, vous eussiez vu, vers midi, toutes les femmes faire rentrer avec inquiétude ces petits chiens à longs poils blancs, dont la race est particulière à l'île, et qu'elles élèvent avec tant d'amour. Vous eussiez pu voir alors sortir de la prison pendant plusieurs jours de suite, une espèce de colosse noir, le torse nu, vêtu d'un pantalon blanc, mal serré, avec intention. Cet homme était accompagné de deux exempts de police qui ne le perdaient pas de vue. Il portait sur l'épaule une massue que vous eussiez eu peine à soulever de terre et qu'il maniait comme une badine. Sa fonction était d'assommer tous les chiens qui se rencontraient sur sa route. — Cet homme était et est encore sans doute, car de pareilles natures sont éternelles, le *Mataperros*, le tueur de chiens. C'était sa destinée d'être bourreau.

Digitized by Google

Je ne me rappelle plus à quelle époque, pour laisser le silence se faire sur leurs noms, Saurin et Mariana se retirèrent à la Jamaïque. Ce fut là que Saurin fut atteint de la maladie qui l'a défiguré et rendu hideux comme vous l'avez vu. Il y eut une épidémie de petite vérole qui décima la population. Il échappa à la mort, mais au prix de la plus affreuse transformation. Une blessure qu'il avait reçue à la jambe droite, et qu'il n'avait jamais soignée convenablement, s'envenima par suite de l'intempérance à laquelle il s'abandonna dans l'oisiveté, devint incurable et lui donna la difformité que vous lui connaissez.

Il avait alors de grosses sommes d'argent à sa disposition. — Mais il n'en laissait pas soupçonner l'existence dans la crainte de se rendre suspect, et, à la Jamaïque comme plus tard à la Guadeloupe, comme vous me le dites, il se donnait pour forgeron.

La vie tranquille ne leur convenait ni à l'un ni à l'autre, et on ne tarda pas à signaler un bâtiment suspect dans ces eaux, qu'on croyait rendues à la sécurité. C'étaient eux, Saurin et la Mariana qui étaient revenus à ce qui paraissait être leur nature, le brigandage. Je ne sais comment ils s'y prenaient et il fallait qu'ils eussent des intelligences partout, car ils trouvaient le moyen de former et de réunir avec la plus grande facilité des équipages, qui eussent été en état de lutter contre ceux des bâtiments de guerre. Mais il n'y en avait pas par ici, et ils avaient les coudées franches dans ces parages, où on ne voyait que des voiles pacifiques, qui s'enfuyaient à la première alarme.

Ces dernières expéditions ne durèrent pas longtemps, et le dieu des tempêtes y mit fin, pour la plus grande tranquillité de ces mers redevenues tout-à-fait sûres depuis leur disparition, et depuis la prise et la mort de Mateo-Isturitz, dont vous avez certainement entendu parler. Vous savez que, le 26 juillet 1825, les Antilles ont été dévastées par un ouragan terrible, qu'on désigne dans bien des endroits, sous le nom de *coup de vent de Sainte-Anne*. La goëlette de Saurin fut brisée sur les récifs de l'Anegada. Tout l'équipage périt et il dut y avoir grande joie aux enfers, quand on y vit arriver cette bande de réprouvés. Saurin, qui était blessé et malade, les y eût accompagnés sans le dévouement de Mariana. Elle le porta, je ne sais combien de temps ; je le sais au contraire, mais je n'ose le dire, parce que cela semblerait invraisemblable. Elle déploya là une énergie et une force corporelle extraordinaire. Mais elle y épuisa cette énergie et cette force et en sortit entièrement paralysée, comme vous l'avez vue.

Digitized by Google

Ils trouvèrent cependant le moyen de passer dans un pays habité, et je vous avouerai que je leur donnai asile, et que je cherchai, mais vainement, les moyens de guérir cette femme qui m'intéressait comme une créature extraordinaire. J'y épuisai ma faible science, car je suis médecin, et j'acquis la conviction qu'elle était frappée d'immobilité pour toute sa vie.

Saurin resta plusieurs années avec moi et enfin il me quitta. Il me quitta et je le vis partir avec quelque regret, je vous l'avoue, car ce qui vous surprendra sans doute, je lui avais des obligations. Je le vis partir avec regret, parce que je craignais que sa nature indomptable ne le rejetât dans les dangers d'une vie aventureuse. Mais, que pouvait-il faire ? Privé de la coopération de sa compagne, il devenait incomplet. Je le laissai donc aller, et il partit sans me dire de quel côté il dirigeait ses pas.

Voilà tout ce que je sais de lui, et, quoique je vous aie dit en commençant que je serais concis, j'ai usé largement de l'autorisation qu'il m'a donnée de tout dire.

Eh ! bien, dit Andersen en terminant, votre curiosité est-elle satisfaite, et savez-vous ce que vous vouliez savoir ?

— Plus que je n'en voulais savoir. Je me doutais bien que l'atroce figure de Saurin devait être le masque de quelque chose de plus laid encore, et vous m'avez donné la preuve que je ne m'étais pas trompé. Et, il y a bien longtemps qu'ils vous ont quitté ?

— Bien longtemps, oui, dix ou douze ans peut-être. Je les croyais morts dans quelque coin. Je me demandais s'ils ne se seraient pas retirés en Europe, mais je doutais qu'ils eussent osé le faire ; car là, on vous analyse facilement les antécédents de l'homme qui se montre le plus discret sur son passé. Je tremblais, chaque fois que je lisais dans le *Tidende* de Saint-Thomas qu'une arrestation avait été faite quelque part. Mais enfin, j'en étais venu à être tranquille sur leur compte, c'est-à-dire à les oublier, lorsque votre patte d'albatros est venue évoquer tous ces mauvais souvenirs.

— Mais ces deux enfants, qui les accompagnent, vous ne m'en avez rien dit.

— C'est que j'ignore leur existence. — Peut-être est-ce une adoption, une bonne action par laquelle ils veulent en racheter bien des mauvaises. Saurin vous dira cela, quand vous le verrez à la Guadeloupe ; il n'aura plus rien à vous cacher, car vous savez tout ce qu'il

Digitized by Google

avait le plus grand intérêt à taire. L'extradition doit être pratiquée à la Guadeloupe; mais vous n'êtes pas homme à leur en faire subir les conséquences.

La nuit était tombée, pendant la narration d'Andersen, et ses nègres avaient habilement installé sous la tente une lampe de bord, qui répandait une lumière suffisante et ne craignait rien du vent qui la menaçait de tous côtés. Ils avaient dressé une petite table qu'ils surchargeaient de conserves délicates et de quelques bouteilles de bon vin.

— Assez de mauvaises histoires comme cela, me dit Andersen; dînons à notre aise et sans nous presser, nous sommes chez nous. Après, quand vous sentirez venir le sommeil, nous fermerons la tente et nous dormirons tranquillement. Vous rêverez peut-être un peu de Mariana et du *Mataperros*, en entendant les vagues gronder autour du rocher, mais vous ne vous en sentirez que plus heureux, lorsqu'en vous éveillant, vous verrez que vous n'avez rien à craindre, malgré cet entourage menaçant. Demain matin, avant le lever du soleil, je vous déposerai sur la côte, le plus près possible de l'entrée de la passe, pour vous éviter un trop long trajet pédestre.

Je dormis bien, malgré les prédictions d'Andersen. Un coup de canon dont le son se répercuta le long de la côte en gamme descendante m'éveilla le matin. C'était le lever du jour salué par le fort de Saint-Thomas. Andersen était debout et les nègres, qui avaient déjà porté tous les effets dans la baleinière, attendaient mon réveil pour lever la tente.

Avant de nous séparer, nous nous serrâmes la main comme de vieux amis.

— Tâchez de revenir, me dit Andersen.

— J'essaierai, mais je n'ai pas la liberté entière de mes mouvements. Pourtant, comme je suis souvent à Saint-Thomas, nous pourrions nous y voir.

— Je n'y vais jamais.

— Ne pourrions-nous pas nous rencontrer un jour en Europe?

— Encore bien moins.

— Adieu donc.

— Adieu. Vous avez eu la discrétion de ne m'interroger que sur Saurin. Vous lui reporterez la patte d'albatros, qui a le pouvoir de lui

Digitized by Google

délier ausssi la langue sur mon compte. J'espère, s'il vous parle de moi, que cela établira un contraste dans vos impressions.

J'étais à terre. Andersen fit hisser le foc et la grande voile de son embarcation, qui se coucha sur la mer, dans laquelle elle traça un long sillon d'écume, et je restai un bon moment à la contempler, glissant, légère comme un immense oiseau de mer, qui eût effleuré la cîme des lames. Elle doubla Monthauban, d'où nous sortions, French-Rock, l'îlot de Broken et disparut.

De retour à la Guadeloupe, je me hâtai de rendre compte de la mission dont j'avais été chargé ; j'étais impatient de me trouver libre et d'aller au petit bourg. Je voulais voir Saurin et lui arracher confidence sur confidence. Je voulais lui dire que je le connaissais, que je savais le nom terrible de sa compagne, je voulais qu'à son tour il m'apprît ce qu'était Andersen. Tant que je m'étais trouvé auprès de cet homme, j'avais été sous le charme de sa parole aimable, de ses manières gracieuses et avenantes, du sentiment des convenances qu'il possédait au plus haut degré.

A distance, les choses changeaient d'aspect. Je me demandais comment Andersen pouvait connaître Saurin, et de quelle nature étaient les services que celui-ci avait pu lui rendre; comment il pouvait détailler sa vie, comme s'il eût été son inséparable compagnon.

Pourquoi Andersen ne m'avait-il pas accompagné à Saint-Thomas? Ne s'était-il pas trahi en me disant qu'il n'y allait jamais et encore moins en Europe? Sa demeure même me semblait suspecte. Elle était écartée, ou, au moins, je me l'imaginais, de toutes les autres habitations. Il avait une pirogue, qui glissait sur l'eau comme un poisson, qui était toujours gréée et prête à partir, dans une crique de rocher bien abritée.

Tout cela me passait par la tête, y prenait des proportions invraisemblables et changeait de physionomie par suite du temps qui s'écoulait et des rêves que m'avait fait faire la narration d'Andersen.

Dans les moments où la raison dominait mon imagination, je me disais que son habitation était isolée comme l'est toute exploitation qui a un centre. J'avais vu sa baleinière gréée, mais étais-je sûr qu'elle le fût toujours; et puis, qu'y avait-il de surprenant à ce qu'un homme aisé, aimant le bien-être, qui vit au bord de la mer, eût une embarcation de choix, un moyen de transport sur l'eau, aussi élégant, aussi rapide, d'aussi bon goût que les voitures avec lesquelles il parcourai

Digitized by Google

les routes. Je me disais cela, mais l'imagination n'y perdait pas un pouce de terrain et prenait toujours le dessus.

Je voulais voir Saurin.

Il faisait depuis quelques semaines un temps affreux. La pluie tombait en abondance, les rivières avaient débordé plusieurs fois, et la route des montagnes ressemblait au lit d'un torrent.

J'attendis quelques jours, mais le temps paraissant entièrement pris, je résolus de profiter de la première *embellie*, sauf à m'arrêter en route, si je rencontrais des difficultés insurmontables.

Je partis donc, je refusai le cheval qu'on m'offrait, confiant dans mes jarrets et dans un bon bâton. Mais à peine avais-je fait un tiers du chemin, que les montagnes au devant de moi se couvrirent d'un épais rideau de nuages sombres qui couronnèrent d'abord les sommets, les enveloppèrent et se confondirent avec elles en un horizon compacte, couleur d'ardoise. Je savais ce que cela voulait dire. Je hâtai le pas, pour arriver à l'habitation l'*Espérance*, avant que l'averse se fût déclarée.

L'habitation l'Espérance ou *Vernon de Bonneuil*, située sur un morne élevé, est à la limite extrême qui sépare les terres cultivées des grands bois.

J'y fus accueilli, comme on l'est dans toutes les habitations de l'île, de la façon la plus hospitalière. J'arrivais à temps, car la pluie commençait et le ciel ne tarda pas à ouvrir ses cataractes. C'était comme une répétition du déluge universel.

Au milieu du bruit continu de l'eau frappant les feuilles et faisant rebondir à terre ses gouttes larges et pressées, nous entendions un grondement sourd à droite et le même bruit à gauche de l'habitation. C'était d'un côté la Lézarde, et, de l'autre, la Grande rivière, qui roulaient tumultueusement leurs flots, entraînant tout ce qu'elles rencontraient sur leur passage. Malheur aux chasseurs égarés dans les bois par un pareil temps !

Ces croissances de rivières, soudaines comme la foudre, dévastatrices comme elle, ne durent souvent pas plus longtemps qu'elle.

Si la brise vient à chasser les nuages qui couvrent la crête des montagnes, si le soleil arrive à faire miroiter ses rayons sur les mille surfaces brillantes que la pluie a évoquées dans la montagne, les dernières eaux s'écoulent dans la plaine, chaque source ne fournit plus que son contingent obligé, le grondement des rivières furieuses cesse,

Digitized by Google

elles reprennent leur cours tranquille, chantant et sautillant parmi les galets, se reposant dans les bassins ombragés. Seulement, on voit, le long de leur cours, les marques de leur colère et de leur puissance : Des roches déplacées, des troncs d'arbres jetés en travers et formant des ponts naturels qui succèdent à d'autres qu'avaient édifiés des crues précédentes. Tout le long de la rive, une traînée échevelée de branches, d'herbes, de plantes de toute espèce, venant des régions supérieures, indique à quelle élévation est arrivé le niveau des eaux.

Le lendemain, comme cela arrive assez souvent après des pluies diluviennes, le jour se leva splendide. La ligne gracieuse des montagnes dessinait nettement sa silhouette, conservant seulement sur les flancs des flocons de vapeur immobiles et comme suspendus çà et là.

Les rivières avaient cessé de gronder.

Je savais à peu près où devait être la case de Saurin, au moins par l'indication sommaire qu'il m'avait donnée à notre dernière entrevue. Je crus cependant prudent de me renseigner.

— La case du pirate, me dit-on avec une certaine inquiétude ; elle a dû être battue par le mauvais temps et elle n'était pas des plus solides.

On me donna un nègre pour me guider et nous nous mîmes en marche par des sentiers où on faisait difficilement deux pas sans glisser.

Mon guide me fit marcher à travers bois, par des traces qu'il connaissait, afin d'arriver plus vîte au lieu que je cherchais.

Partout les eaux avaient laissé des marques de leur passage, partout nous rencontrions des arbres abattus, des arbustes arrachés, dont les racines qui avaient pris la place des branches indiquaient avec quelle force ils avaient été entraînés jusque-là.

Enfin, le nègre s'arrêta sur le bord d'une falaise assez élevée, se pencha pour regarder, resta un moment, comme cherchant s'il ne se trompait pas, et, tournant vers moi son visage hagard, me dit : Il n'y a plus rien ; la case a été emportée.

Je m'approchai, et il me fit voir un plateau de vingt mètres carrés, qui s'élevait à sept ou huit mètres environ, au dessus du niveau de l'eau courante.

— C'était là qu'était la case, me dit-il, et il n'en reste plus rien que

Digitized by Google

quelques poteaux plantés en terre; tout a été entraîné. Et ces pauvres malheureux, où sont-ils?

Je le suivis par un sentier étroit, déchiré, encombré par la terre et les débris végétaux accumulés, mais dont la trace se retrouvait cependant, et j'arrivai au plateau où avait été la case de Saurin.

Lorsque je pus me retourner sur cet espace relativement étendu, je compris qu'on avait pu s'y construire une demeure, car il y avait une vue, réduite, il est vrai, mais pleine de charme pour un esprit rêveur... et désolé. Mais je compris aussi l'imprudence qui avait présidé à ce choix, lorsque je vis au-dessus, les herbes pendantes qui indiquaient que la masse des eaux avait dû passer par dessus tout cela et entraîner ce qu'elle rencontrait devant elle.

L'intérêt que m'inspirait la fin probable de cet homme que j'avais désiré revoir, quel que fût le sentiment qui me poussât vers lui, m'avait donné une force dont je ne me serais pas cru capable. Je descendis le cours de la rivière avec le nègre et ramassai çà et là, sur les branches et parmi les débris amoncelés des galets roulés par le torrent, des morceaux d'étoffe. Je m'attendais à chaque instant à trouver un cadavre.

Nous arrivâmes ainsi jusqu'au *Saut*, et, nous suspendant à des lianes que nous pensions être solides, mais au péril de notre vie certainement, nous jetâmes le regard dans la cuve de roches qui précède la cascade. Nous vîmes des planches arrêtées en travers et opposant à l'eau une digue qu'elle devait bientôt entraîner. C'étaient sans doute les débris de la demeure de Saurin. Nous ne trouvâmes pas de trace humaine.

Je me sentis la force de descendre tout le long de la Lezarde en suivant son cours, tantôt sautant sur les galets, marchant dans l'eau, m'accrochant aux lianes, glissant le long des falaises; j'en avais pris mon parti, je traversais les bassins tout habillé.

J'arrivai ainsi jusqu'au gué, sans avoir rien trouvé.

Je m'arrêtai là un moment pour regarder les ruines de la première demeure de Saurin. L'enseigne se balançait au vent sur sa tige de fer rouillée.

Là je pris un *gommier* et suivis les méandres de la rivière dans son cours tranquille, interrogeant tous les coins obscurs qu'elle présentait, sondant les palétuvins, dont les racines chevelues auraient pu si facilement retenir quelque chose. Je ne trouvai rien.

Digitized by Google

Seulement, à l'embouchure, l'eau de la mer, à cent mètres, au moins, était jaune et trouble, comme si on eût mis à découvert la vase qui s'y était amassée depuis des siècles peut-être.

On parla pendant quelque temps de cet homme mystérieux qu'on appelait le *Pirate*, de sa compagne plus mystérieuse, qui était pour les nègres un *Zombi*, on s'apitoya sur la fin probable des deux malheureux enfants, puis il n'en fut plus question. Excepté cependant quand un chasseur étranger au quartier remonte le cours de la Lezarde, ayant pour guide un braconnier des environs qui ne manque jamais de lui raconter sur le Pirate, sur la Zombi, sur les enfants, des choses infiniment moins vraisemblables que celles que je viens de rapporter.

Andersen est toujours à Sainte-Croix, à ce que m'écrit un de mes amis qui est allé charger des sucres à Christianstad, et auquel j'ai donné une lettre de recommandation pour cet hôte bienveillant.

Andersen s'est montré avenant, aimable, hospitalier pour mon recommandé, mais il ne lui a rien raconté.

Il est vrai que mon ami n'avait pas de patte d'albatros.

Mathieu Guesde.

Digitized by Google

Lettre de M. de Rességuier à M. Bignon, pour obtenir la régularisation de la Société dite des LANTERNISTES. — Lettres patentes pour l'érection de cette Société en Académie royale.

Tout le monde sait que l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* tire son origine de la Société des *Lanternistes*, ainsi nommée parce que ses membres tenaient leurs assemblées la nuit. Le *Cabinet historique* vient de publier dans sa livraison du mois de décembre 1864, deux documents fort curieux et fort intéressants, relatifs à la régularisation et à la constitution de cette Société. C'est, 1° une lettre du président à M. l'abbé Bignon; 2° la minute des Lettres patentes, accordées par le roi, à la date du mois de juin 1746, pour l'érection de cette Société en *Académie royale*. L'abbé Bignon, à qui la lettre est adressée, était bibliothécaire du roi, membre de l'Académie Française et de celle des Sciences. C'était un homme érudit, très-obligeant par caractère, et qui avait fait de sa maison le rendez-vous des savants et des artistes. La reconnaissance et l'amitié ont inspiré à Lamotte-Houdard l'épitaphe suivante qu'il a composée en son honneur :

Les sciences, les arts, lui dûrent des hommages;
Il en fut l'ardent protecteur ;
S'il fût né dans les premiers âges,
Il en eût été l'inventeur.

L'auteur de la lettre à M. Bignon, M. de Rességuier, président de la Société des *Lanternistes*, est l'ancêtre du comte Jules de Rességuier, du poète aimable dont la mort a laissé un si grand vide à l'*Académie des Jeux Floraux*. On voit par cette lettre qui a été trouvée dans les *papiers de l'abbé Bignon*, que la Société royale de Montpellier fit tous ses efforts pour empêcher le succès des Toulousains. Depuis 1706,

Digitized by Google

cette Société était identifiée, en quelque sorte, à l'Académie des Sciences de Paris, privilége qui la rendait fière, ombrageuse, jalouse de son rang, et elle entendait restreindre la Société de Toulouse à son sobriquet de Lanternistes. Le directeur du *Cabinet historique* fait ses réserves au sujet de la seconde pièce, les *Lettres patentes*. Il se peut, dit-il, « que ce ne soit pas la minute des lettres qui furent signées en juin 1746, et qui constituèrent en réalité l'Académie de Toulouse ; nous ne l'en publions pas moins comme pièce intéressante, car elle contient, avec les articles constitutifs, le nom des savants et érudits Toulousains, choisis par le monarque pour premiers titulaires de l'Académie (1). »

1. — M. de Rességuier a M. l'abbé Bignon.

(*Pap. de Bignon, IX corresp. f°* 12).

Rep. le 16 may 1735.

Monsieur,

Votre nom et le titre de Protecteur des Gens de lettres que vous vous êtes si justement acquis promettent un accueil favorable à tous ceux qui cultivent les sciences. Nous nous sommes réunis depuis six ans pour jetter les fondements d'une société destinée à faire fleurir les mathématiques et la physique. Notre modelle a été l'Académie royalle des sciences où vous présidez si dignement; et ses mémoires devenus par votre protection une école publique de ces sciences, nous ont épargné bien du chemin.

Les bontez de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleury, qui nous a permis de nous assembler et de donner au public nos premiers essais nous ont inspiré de suplier Sa Majesté de donner une forme régulière et permanente à notre Société en luy octroyant des Lettres patentes. Mais nous sommes menacez, Monsieur, d'une opposition de la part de la Société de Montpellier, qui, pour s'autoriser dans une démarche si singulière, a, dit-on, imploré votre protection.

(1) Le *Cabinet historique*, revue mensuelle, contenant avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, sous la direction de M. Louis Paris. Prix : 14 fr. par an, 10e année. Paris, rue des Grands-Augustins, 5.

Digitized by Google

Quoique nous soyons bien persuadez que votre amour pour l'avancement des sciences et votre équité vous auront engagé à accueillir la prétention de ces messieurs comme elle le mérite, puisqu'on y entrevoit plus de basse jalousie que d'amour du bien public, nous croirions manquer à ce que les sciences vous doivent, Monsieur, si nous avions continué à poursuivre notre demande des Lettres patentes sans vous rendre compte de ce qui se passe parmy nous et des motifs qui servent de fondement à notre placet.

Toulouze est la capitale du Languedoc ; elle a toujours été regardée comme la seconde ville du royaume, du moins l'est-elle par rapport aux sciences, puisqu'elles y ont toujours été honorées et cultivées, et qu'il en est sorti un grand nombre de savants. On a souvent tenté d'y former des sociétez de gens de lettres et il y en a toujours eu. L'Académie des jeux floraux s'y soutient avec éclat depuis quarante ans. Par rapport aux sciences mêmes, il s'est formé de temps en temps des Sociétés particulières qui n'ont pu s'y maintenir faute d'assez bons règlements. Enfin, Monsieur, nous nous assemblons depuis six ans sous de meilleurs auspices. Nos savants prennent tous les jours de nouvelles forces, et il y a tout lieu d'espérer que si le roy a la bonté de jetter sur nous un regard favorable, et de nous mettre au rang des corps légitimes, notre Société surpassera ce qu'on peut attendre d'une Société de Province.

Mais quel progrès peut-elle se promettre, Monsieur, si vous luy êtes contraire, si le souverain arbitre des sciences qui n'a ouvert la bouche jusqu'à présent que pour procurer leur avancement parle pour les anéantir et pour les proscrire? Cette crainte nous agite et nous jette dans l'abatement. Votre caractère, il est vray, Monsieur, nous calme et nous donne la confiance de nous ouvrir à vous, et cette confiance se fortifie lorsque nous envisageons les motifs que Messieurs de Montpellier allèguent : « Nous pourrons, disent-ils, briguer une association avec l'Académie royale dès que nous aurons obtenu des Lettres patentes, et c'est une distinction qu'ils ne pourront consentir de partager. » — Nous n'avons jamais eu cette pensée ; je ne sache même aucun de nos associez qui soit en relation avec quelqu'un de Messieurs qui composent l'Académie royale. Il seroit bien singulier que nous eussions cette ambition sans avoir eu l'honneur de solliciter votre protection! Comment penser, d'ailleurs, Monsieur, qu'une Société à peine formée s'élevât si haut, et que, tandis que nous sommes unique-

Digitized by Google

ment attentifs à aprendre la langue du païs, nous voulussions obtenir des honneurs et des distinctions dans l'empire des sciences ! Ce n'est donc qu'un vain et faux prétexte dont ces messieurs ont voulu colorer une démarche dont ils sentent le vice et qui porte avec elle un air de basse jalousie dont ils ont été choqués les premiers.

Veuillez bien excuser, Monsieur, le détail dans lequel je suis entré. Je suis persuadé que vous ne désaprouverez point les motifs qui me font prendre la liberté de vous écrire. J'y joins avec votre permission l'envie de vous dire à vous même que je suis depuis longtemps, avec un parfait dévouement et un vray respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RESSÉGUIER,
Président au Parlement de Toulouze et
Président de la Société des Sciences.

A Toulouze, 8 may 1735.

Notre placet est entre les mains de M. le comte de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat.

Lettres patentes d'érection.

Louis, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et advenir, salut.

Les avantages considérables que la connoissance des sciences naturelles et les découvertes qu'on y a fait ont toujours procuré au public sont des puissants motifs qui, dans toutes les occasions, ont déterminé les roys nos prédécesseurs d'employer leur autorité et de donner une attention particulière pour les faire fleurir dans leur royaume, soit en favorisant les sçavans, soit en établissant des assemblées de gens de lettres, consacrés uniquement à l'étude de ces sciences ; ces mêmes motifs nous portèrent à approuver le dessein que quelques sujets de notre bonne ville de Toulouse, unis par le gout pour les sciences et par l'amour pour le bien public, formèrent, en l'année 1729, de s'appliquer particulièrement à l'étude des sciences naturelles et de travailler de concert à rendre leurs études et leurs connoissances utiles à notre service, et profitables à leur patrie, et à leur permettre de continuer leurs assemblées, ce que nous avons

Digitized by Google

appris avec satisfaction qu'ils ont fait avec succès, et que cette première grâce a ranimé leur ferveur et leur zèle et les a engagés à redoubler leurs travaux et leurs recherches. La paix que nous venons de donner à nos peuples leur ayant paru une occasion favorable et un temps plus propre à cultiver les sciences, ils nous ont fait très-humblement représenter que le gout et les dispositions qu'on a toujours eu à Toulouse pour les sciences, et qui, même du temps des Romains, luy avoit acquis le nom de VILLE DE PALLAS, pourroient bien soutenir quelque temps la Société qu'ils ont formée, mais que n'ayant pas cette forme autentique et cette stabilité durable que la seule autorité du souverain peut donner, et qui est si nécessaire pour soutenir le zèle et le courage des sujets dans leurs travaux, il seroit à craindre que un dessein si louable et de si heureux commencements deviendroient inutiles : que, dans ce point de vue, ils ont fait don d'une somme capitale de 6,000 livres pour établir une rente perpétuelle de 300 livres, et ils se sont obligés de fournir annuellement une somme de 750 livres, devisible entr'eux par portions égales pour servir de fonds aux dépenses qu'il convient de faire, et ils nous auroient supplié de vouloir leur accorder notre protection royalle, en autorisant leur société par nos lettres patentes, et leur donnant des statuts qui leur servent de loy et de règle. — Et voulant être plus amplement informés de l'utilité que pourroit avoir l'établissement d'une telle Société dans notre ville de Toulouse, nous aurions ordonné à notre amé et féal le sieur de Saint-Maurice de Bernage, conseiller ordinaire en nostre conseil d'Etat, intendant en notre province de Languedoc, de nous donner son avis, lequel, en conséquence, nous auroit représenté que notre ville de Toulouse, capitalle de cette province, célébrée par les auteurs et fameuse depuis longtemps par le grand nombre des doctes personnages qu'elle a produit en toutes sortes de sciences, recevront un nouvel éclat, un avantage notable d'un établissement de cette espèce, si utile à la république des lettres et à la société généralle des hommes et digne de notre attention : que, dans cette grande ville, il se trouve beaucoup plus de personnes qu'il n'en est nécessaire pour composer une savante société, nous ayant indiqué à cet effet divers particuliers dont la capacité, prud'hommie, bonne vie et mœurs nous ont été par lui certiffiées, et voulant favoriser les progrès des sciences dans notre royaume et assurer à nos peuples les avantages qu'elles procurent :

A ces causes, et autres à ce nous mouvans, de notre certaine

Digitized by Google

science, plaine puissance et autorité royalle, nous avons estably et établissons par ces présentes, signées de notre main, dans notre dite ville de Toulouse, une assemblée de gens de lettres sous le nom de *Société royale des sciences*, que nous avons mis et mettons sous notre protection particulière, ainsy que l'Académie royalle des sciences, établie en notre bonne ville de Paris : laquelle société sera composée de deux sortes d'académiciens et d'élèves ; la première classe, de vingt-cinq personnes appelées *Associés libres* : la seconde, de dix-huit personnes appelées *Associés ordinaires*, divisée en six classes, et enfin de deux élèves pour chacune des six classes : — à quoy il pourra estre joint deux *Associés réguliers* et des *Correspondants*, le tout suivant et comme il est porté dans les statuts attachés sous le contre-scel des présentes, ayant pour cette fois seulement nommé pour remplir les places des vingt-cinq associés libres, savoir :

Le sieur de Nupces, président à mortier de notre Parlement de Toulouse.

Le sieur Caumets, écuyer, avocat en Parlement.

Le sieur Douvrier Paucy, écuyer.

Le sieur Rabaudy, notre viguier.

Le sieur Pardailhan, président aux enquêtes.

Le sieur marquis de Gardouch.

Le sieur Parana, conseiller au Parlement.

Le sieur Saint-Laurent, conseiller au Parlement.

Le sieur abbé Castin, conseiller au Parlement.

Le sieur Riquet de Bonrepaux, notre avocat général.

Le sieur Bousquet, conseiller au Parlement.

Le sieur abbé de Catellan, grand-chantre de l'église de Toulouse.

Le sieur comte de Carman (*sic*), maréchal de camp de nos armées.

Le sieur Soubeyran Deseaupou, avocat en Parlement.

Le sieur marquis de Puivert, conseiller au Parlement.

Le sieur Turle l'Arbrepin, proffesseur royal en droit.

Le sieur Coste, écuyer trésorier de la ville de Toulouse.

Le sieur comte de Fumel.

Le sieur marquis de Beauteville.

Le sieur de Niquet, président à mortier de notre Parlement de Toulouse.

Le sieur Baron d'Orbessan, président à mortier de notre dit Parlement.

Digitized by Google

Le sieur d'Aldiguier, écuyer.

Le sieur de Rességuier, conseiller au Parlement.

Le sieur marquis d'Esclignac.

Et le sieur de Paucy, écuyer.

Et pour remplir les places des dix-huit associés ordinaires qui doivent composer les six classes, trois mathématiciens s'appliquant à la géométrie :

Le sieur Borrust, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Le sieur Clapiès, proffesseur royal de mathématiques, chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Le sieur Reynal, professeur de philosophie au collége de l'Esquille.

Trois s'appliquant à l'astronomie :

Le sieur Garipuy, avocat en Parlement, inspecteur des travaux de la province de Languedoc.

Le sieur Dufour, professeur de mathématiques.

Le sieur Marcourelle, avocat en Parlement.

Trois phisiciens :

Le sieur Planque, de l'Oratoire.

Le sieur marquis d'Aussonne.

Le sieur Ricaud, proffesseur de philosophie.

Trois anatomistes :

Le sieur Carrière l'aîné, chirurgien juré.

Le sieur Lapuyade, chirurgien juré.

Le sieur Cassales, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Trois chimistes :

Le sieur Sage, marchand apotiquaire.

Le sieur Dugay, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Le sieur Caron ayné, marchand apotiquaire.

Et trois botanistes :

Le sieur Gouasé, proffesseur royal en médecine.

Le sieur Palmas, nostre ingénieur ordinaire.

Le sieur Meynard, docteur agrégé en la Faculté de médecine de Toulouse.

Recommandant à chacun des dix-huit Associés de présenter incessamment à la Société des sciences des élèves dignes d'y entrer, avons aussy nommé pour cette fois : — pour Associés réguliers.

Digitized by Google

Le père Durrant, jésuite, proffesseur royal de mathématiques.

Le père Meliton de Perpignan, capucin.

Nommons pareillement pour cette fois et sans tirer à conséquence, ledit sieur de Niquet pour président.

Ledit sieur Garipuy, pour directeur.

Ledit sieur Planque, pour secrétaire.

Et ledit sieur abbé de Catellan, pour trésorier, pour la présente année.

Permettons à tous lesdits Associez de s'assembler en tel lieu qu'ils estimeront le plus convenable, une fois chaque semaine et même plus souvent, quand ils le trouveront à propos, pour y traiter de ce qui peut tendre à la perfection de leurs diverses sciences ; faisant deffense à toutes autres personnes, sous quelque prétexte que ce soit, de former de pareilles assemblées, entendant que pour mieux conserver l'esprit des sciences et l'union d'étude, ils observent dans leurs assemblées particulières et publiques la plus parfaite égalité entre eux, sans distinction des rangs et des séances qu'ils pourroient prétendre ailleurs, en ne gardant d'autre ordre que celuy qu'ils ont observé jusqu'à présent, suivant l'ancienneté de leur réception ; ce qui sera observé de même à l'avenir : agréant et confirmant les statuts cy attachés sous le contrescel des présentes que nous avons fait dresser pour être par eux ponctuellement gardés ; ensemble l'acte de don fait par lesdits nommés, qui sera exécuté, et le fonds de 6,000 livres, employé à acquérir des rentes sur notre province de Languedoc : permettant au secrétaire de la Société d'expédier tous actes et certifficats nécessaires à toutes personnes qui auront intérêt d'en avoir ; pour raison de quoy ladite Société pourra prendre tel sceau et telle devise qu'elle avisera : pour le choix desquels sceau et devise notre Académie des inscriptions et médailles sera tenue de travailler sitôt qu'elle en sera requise par ladite Société : — permettons pareillement à ladite Société de se choisir dans la ville de Toulouse tel imprimeur et libraire qu'elle voudra, auquel en conséquence de ce choix nous ferons expédier tous priviléges nécessaires pour l'impression et vente de tous les ouvrages, mémoires et traités qui pourront être faits par lesdits associés, suivant les règlements par nous faits pour le fait de l'imprimerie et librairie dans notre royaume.

Si donnons en mandement, etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

I. La Thébaïde des grèves, reflets de Bretagne, Par Hip. de La Morvonnais (1).

Quand Horace ne permettait pas la médiocrité aux poètes, il faisait bien. Il y a, d'ailleurs, tant de poètes médiocres qui se passent de sa permission. Mais il élevait l'art à sa plus grande hauteur, il idéalisait le but à atteindre. Il ne voulait pas que la langue des dieux fût parlée par des auteurs vulgaires, et il chassait du divin sanctuaire tous les artistes faibles et incolores, tous ceux qui n'ont pas une personnalité puissante, dont le génie malheureux ne découvre pas quelque filon inconnu, et ne produit que des effets secondaires et médiocres.

C'est ainsi que notre sainte religion, en tendant sans cesse les efforts de l'homme vers la complète imitation des vertus d'un dieu incarné, élève nos âmes vers les sphères célestes, et nous enlève aux misères de ce monde pour nous appliquer constamment à la poursuite d'une perfection idéale.

Le législateur du Parnasse romain, reconnaissant cependant que les plus grands génies ont des défaillances, a voulu encourager les aspirations poétiques en posant quelques autres principes plus accessibles. Il reconnaît d'abord que le roi des poètes, Homère, est sujet à des éclipses, puis il pose la règle de bon sens qui doit servir de pierre de touche aux œuvres du génie :

> ..... Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis.

Il faut donc que les beautés de premier ordre abondent dans un poème, et que les taches y soient rares et clair-semées. C'est dire assez

(1) Paris, chez Didier, quai des Augustins.

Digitized by Google

que l'art ne pouvait être que l'apanage d'un petit nombre. Aussi, notre siècle compte-t-il à peine un ou deux vrais poètes, quoique jamais la diffusion de l'instruction n'ait produit autant de recueils de vers, d'odes, de drames, de poëmes et bouquets à Chloris qui s'appelle aujourd'hui *Elvire*. Ce n'est pas assurément que ces œuvres nombreuses soient sans mérite. La plupart se recommandent par des qualités de style, par de l'élégance, de la grâce ou de la force, mais aucune ne s'élève assez au-dessus du niveau général, et ne s'écarte assez des chemins battus, pour assurer à l'auteur une gloire que les siècles consacreront et que ratifiera la postérité. Hélas! combien d'ouvrages célèbres au moment de leur publication résisteront-ils à l'épreuve du temps! Combien de poëmes mis en vogue par des enthousiasmes d'école ou de camaraderie, sont en train de mourir tout doucement, du vivant même de leurs glorieux pères! Notre siècle en compte plus d'un qui a vu son étoile au zénith, filer et descendre rapidement dans les flots d'un oubli contemporain.

Le nouveau chantre de la Bretagne, M. de La Morvonnais, des œuvres duquel nous allons chercher à rendre compte aux lecteurs de la *Revue*, est-il un de ces auteurs hors ligne dont les compositions respectées par les siècles feront la gloire et l'orgueil de son pays? Assurément, non; mais, s'il occupe une place plus modeste, mérite-t-il au moins que la génération actuelle feuillette son œuvre douze ou treize ans après la mort de son auteur, et est-il certain que les amis des lettres y rencontrent un cachet particulier et une valeur spéciale qui les indemnisent de la perte du temps consacré à sa lecture? Assurément, oui. M. de La Morvonnais a eu, selon nous, ce rare bonheur d'être profondément sensible au sentiment des choses vraies de la nature, à la grandeur du spectacle de la mer de Bretagne, sur les bords de laquelle sa vie entière s'est écoulée. Il a, de plus, comme un vrai Breton, adoré vivement le dieu de ses pères, et son génie simple et triste a trouvé des accents dignes et élevés pour chanter la vie rustique, la mer et les saintes croyances du christianisme.

Tout est du domaine de la poésie. Ce ne sont pas seulement les princes et les reines, les grands crimes et les grands exploits, l'encyclique du Pape ou cette guerre impie dans laquelle on extermine depuis plusieurs années des millions d'hommes *blancs* pour savoir si quelques milliers de *noirs* seront esclaves ou seront libres; les choses vulgaires ont leur poésie, et elles ont donné naissance à bien des chants ingénieux depuis le *Lutrin* et *Vert-vert* jusqu'à nos jours; mais, il faut le dire, la campagne, la vraie campagne, ses travaux, les

Digitized by Google

détails de la vie agreste, les mœurs, les préjugés des champs ont encore trouvé chez nous bien peu de poètes, de grands poètes, qui les aient célébrés dignement. L'antiquité savait chanter la nature, il faudra que nous y venions. Le village a des sources de poésie auxquelles les artistes éminents devront bientôt se désaltérer, car la vie des grandes villes devient impraticable pour tout ce qui n'est pas dans le commerce ou dans l'industrie. Les anciennes familles amoindries par le partage incessant des fortunes entre leurs descendants, par les exigences du luxe hors de proportion avec le prix des produits qu'elles récoltent, sont forcées de battre en retraite et de se réfugier dans leurs manoirs où l'existence est à moindres frais. Elles y passent dix et onze mois de l'année. Leur séjour prolongé, élevant le niveau de l'éducation autour d'eux, y crée des besoins intellectuels qui bientôt voudront être satisfaits. N'avons-nous pas déjà de grands auteurs qui ont entrepris cette noble tâche de réconcilier notre poésie royale avec les humbles détails de la vie des champs? George Sand, dans quelques romans d'un simple et chaste mérite, ne l'a-t-elle pas abordée franchement? Vraiment, oui; mais les autres ouvrages brillantés de l'illustre écrivain font qu'on n'a pas trop pris au sérieux ce pastoral et ces idylles, et qu'on les considère plutôt comme effets recherchés de style que comme inspiration directe. *Lélia* et *Léone-Léoni* nuisent à *la petite Fadette* et au *Meunier d'Engilbaut* ?

Voici d'autres œuvres en prose, mais toutes littéraires, qui commencent à donner satisfaction à ces besoins des intelligences vouées aux champs, et qui s'y sentent transplantées avec amour. Lisez les œuvres du frère et de la sœur de Guérin, ces deux amis de M. de La Morvonnais, qui parlent de lui avec la plus profonde estime et la plus vive admiration. N'êtes-vous pas touché des détails naïfs de ces nouvelles existences, de ce mélange pratique et senti du rustique et de l'idéal, si séparés l'un de l'autre jusqu'à nos jours? Peut-on voir, sans une émotion nouvelle, Descartes aux mains de Mlle de Guérin, pelant ses pommes de terre et soignant la soupe qui trotte sur le feu, en même temps qu'elle lit et médite le *Discours sur la méthode* ?

C'est à cette classe de penseurs vraiment champêtres qu'appartient M. de La Morvonnais. Les simples habitudes de la vie des campagnes lui sont familières; il les aime et en parle simplement, sans périphrases ni antithèses. La Bretagne est sa patrie; et, dans la Bretagne, un vallon, près du hameau de Saint-Iacut, habité par quelques pêcheurs et qui dépend de la commune de Saint-Potan. C'est le val de l'Arguenon. La mer, la grande mer vient battre les pieds du bois qui lui sert de limite. L'Océan, les dunes, le château en ruine de Gilles de Bretagne, voilà

Digitized by Google

les grands spectacles qui ont donné à La Morvonnais ses premières impressions. C'est là qu'a commencé sa vie, là qu'elle s'est écoulée ; c'est là que la mort est venue le trouver, en 1853, après un séjour de cinquante-un ans, interrompu seulement par quelques voyages à Paris, où il s'était mis en rapport avec plusieurs célébrités de la première moitié de notre siècle.

Aussi, comme il aime son pays. Les moindres sentiers lui en sont familiers; il a toujours sous les yeux la dentelure des côtes qui le défendent contre l'Océan. C'est là qu'il promène incessamment ses rêveries en causant avec le recteur de la paroisse, ou avec le pâtour qui lui parle éternellement de ses moutons et de Dieu.

C'est que le poète breton est animé d'une foi ardente. Il a eu ses jours de doute et de défaillance, et le ciel aussi s'est voilé pour lui. Mais il est revenu aux naïves croyances de son enfance religieuse, et il y est revenu avec une ardeur de néophyte. L'idée du Christ domine partout dans son livre; elle apparaît à toutes les pages. C'est plus que de la piété, c'est de la dévotion. Les titres de ses pièces de vers témoignent de ses constantes préoccupations. L'une est intitulée : *Mon Dieu, je viens à toi ;* une autre, *Cantique dans le bois.* Puis viennent : *Pâques, Le presbytère, Rêverie pieuse, Hymne, Noël, Soupirs vers la foi, La foi, Dévotion, Pensées d'un soir des morts, Croyances.*

Après la campagne, après Dieu, la mer est l'autre source des inspirations de La Morvonnais. Toutes ses pensées sont imprégnées d'eau de mer. Pas une pièce où les vagues n'apparaissent sous un aspect ou sous un autre. L'auteur se promène, en rêvant, le long des grèves dont il s'est fait une *thébaïde.* Il monte les rampes de granit qni mènent aux hameaux dispersés le long des bords escarpés de sa rude patrie. C'est là que vivent, pensent et parlent tous les acteurs des drames simples qu'il raconte avec infiniment d'art et de naturel : les petits pâtours et les pauvres pêcheurs qui habitent autour de son manoir. Voyez-donc comme ces deux sources d'inspiration, Dieu et la mer, se marient gravement dans ses chants ; comme tous les horizons s'élargissent quand on les contemple avec lui du haut du ciel ou du haut des falaises. Les poëmes de La Morvonnais en reçoivent une grandeur imposante. On y entend éternellement les longs mugissements de la vague. La tristesse des pensées de l'auteur, et la tournure rêveuse de son génie augmentent l'effet de ses marines et la mélancolie de ses tableaux. Son livre semble écrit dans un cloître, au bord de quelque rivage désert par un doux religieux qui ne connaît de ce monde que son église et la plage. La Bretagne, la mer et Dieu, sont à peu près les trois seules cordes de la lyre du poète. De là, un peu

Digitized by Google

d'uniformité dans les conceptions, de vague et d'indécis dans les contours, à cause de l'étendue et de l'infini du sujet qu'il tourne et retourne éternellement avec la grave monotonie du flux et du reflux du grand Océan.

Pourtant, deux auteurs en renom ont eu une influence notable sur le talent de M. de La Morvonnais. Ce sont Sainte-Beuve, à qui il a dédié une pièce du 3e livre de la *Thébaïde*, un peu faite avec la négligente prétention du patron, et Victor Hugo. Nous allons montrer quelques-unes de leurs traces dans ses ouvrages. Elles nous feront percevoir dans la lecture de certaines compositions un écho bien net des luttes littéraires du romantisme contre le classique dans les années qui précèdent 1830. Les puérilités des écoles font sourire à distance. Nous sommes déjà si loin de ces grands conflits ! Il y a dans la *Thébaïde des Grèves* un sonnet, intitulé : *L'Anse de Vauvert*, qui n'a pas de date, mais au front duquel celle de 1827 ou 1828 s'écrit d'elle-même, tant l'enjambement d'un vers sur l'autre y est pratiqué avec affectation et recherche. On pense aussitôt à ce parti pris du romantisme de rompre la cadence des vers français et de renverser coûte que coûte la pompeuse harmonie de notre alexandrin, sans songer que pour éviter une faute on tombe dans un vice, quand on manque de tact littéraire et de sens poétique.

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Non seulement Sainte-Beuve avait été un des plus rudes à l'attaque de l'hémistiche, mais il avait aussi essayé, en vertu du même système préconçu, de prosaïser la poésie. Dans une foule d'œuvres où ne manquent ni le nombre ni la grâce des pensées, sous prétexte de simplicité et de naturel, il ravale la langue des dieux et la plie à un caquetage familier et terre-à-terre. Sa muse un peu froide et vieillotte est en douillette et en pantouffles. Il est arrivé à Alfred de Musset de nous montrer la sienne en chemise ; mais sa muse est une bacchante chiffonnée, souple et nerveuse, jeune et étincelante qui bondit sur les brillants sommets du Pinde, semant les rubis et les étoiles, et agitant ses grelots d'or pour réveiller les sens d'un peuple hébêté par le tabac et blasé par l'aveugle abus des jouissances sensuelles. Son exemple dangereux a fait dévier plus d'un jeune talent fasciné par cette poésie débraillée du maître. On a cru sur l'écorce qu'il suffisait d'être sans culotte pour devenir l'Apollon du Belvedère. Pourtant, autre chose est la nudité, autre chose la simplicité. Il y a bien souvent plus de prétention et d'impertinence dans cette familiarité

Digitized by Google

affectée que dans un style trop pompeux et châtié. Il faut une mesure que les grands maîtres seuls ont l'art de rencontrer et qu'ils dépassent même encore fort souvent; et, ma foi, défaut pour défaut, je préfère la manière du grand siècle à l'ignoble et lourde exhibition de *Saltabadil* et de *Don César*, de *Don Raphaël* et des *Filles de Marbre*, avec ou sans camélias.

Je cote à grief à M. de La Morvonnais cette recherche affectée de simplicité et de sans-façon. C'est évidemment chez lui un vice d'école, une inoculation de Sainte-Beuve. Ce parlage incolore n'était pas dans son génie grave et élevé. Il me semble qu'il s'est fait violence pour être vulgaire. Une pièce qui est pleine de détails charmants, intitulée le *Petit Pâtour*, commence par une de ces malencontreuses inspirations :

Et tandis que dormait notre douce malade,
J'allai le long des mers *faire une promenade.*

On serait tenté, à la lecture de cette lourde entrée en scène, d'envoyer l'auteur se promener tout seul, si l'on s'arrêtait là; mais on continue, et l'on a raison, car voici les vers qui suivent, ils ont de la grandeur sauvage :

Et le ciel était pur; mais notre vieux château
Tourmenté par les vents grondait aux bords de l'eau;
Car le vent emportait l'armure granitique
Du géant, pièce à pièce, et sa ceinture antique.
De rage et de douleur le guerrier mugissait,
Et le vieil Océan à ses pieds bruissait.
C'était une harmonie à faire pleurer l'âme
Et trembler à la fois.....

Cette même affectation de simplicité conduit l'auteur à des trivialités et à des négligences regrettables, témoins ces vers :

Des paysans Bretons, je dirai les chaumières,
Et sans rien négliger *de tous leurs alentours.*

Un peu plus loin, on lit dans la même pièce:

Au logis des aïeux *après* maintes années
Le pèlerin retourne. Il croit ouïr des pleurs.
Le *paysage* est doux *après* des destinées
Qui l'ont porté parmi tant d'errantes douleurs.

Digitized by Google

L'empreinte de Victor Hugo sur M. de La Morvonnais se révèle, au contraire, par la dureté des formes et la recherche de l'abstrait. L'abstrait tue la poésie, essentiellement amie de la vie et de l'action. Il a fini par étouffer le génie dramatique de Victor Hugo qui, de nuages en rocailles, est descendu d'*Hernani* aux *Burgraves*. L'allure était lourde et dogmatique dans *Gomez de Silva*; mais Dona Sol, Hernani et Don Carlos vivaient encore à la rigueur; au contraire, les héros du Rhin sont pétrifiés et ne pivotent plus dans leurs burgs, qu'à l'état de système et de sentences. Paix à leurs cendres!

J'ai fini par rire d'un bon rire en lisant dans La Morvonnais ce vers bizarre :

Je m'arrêtai pensif dans le silencieux.

Mais voici du Victor Hugo, moins vague et plus souple; c'est dans la pièce, intitulée : Le *Vieux Conteur* :

Et je leur dis : Enfants, vous offensez les cieux ;
Toute vieillesse est sainte. Il faut à l'homme vieux
Des respects comme au *mur* qui croule.
N'arrachez pas la pierre au coin des bastions ;
Laissez la fleur au *mur* qui sous les tourbillons
S'envole en poussière et s'éboule.
Toute vieillesse est chère au dieu des malheureux,
Elle est comme l'enfance. Un appui vigoureux
Est bien nécessaire à votre âge.
Laissez le vieux lion paisiblement mourir,
Et n'approchez de lui que pour le secourir ;
Jeune, il avait un grand courage.

Malgré la raideur et l'uniformité de ces strophes, malgré la négligence du style, ces vers ont une valeur. Elle serait plus grande, selon moi, si M. de La Morvonnais n'avait pas eu ces souvenirs et ces préoccupations d'école et s'était franchement livré à la poétique mélancolie qui fait le fonds de son talent. Cette part faite à la critique, il reste à notre auteur un cachet particulier et une valeur intrinsèque qui l'élèvent à un rang distingué parmi les auteurs de notre époque.

La pièce intitulée *Mon Dieu, je viens à toi*, est d'une grande douceur. C'est une composition charmante, qui pourrait peut-être avoir plus d'onction, mais tout imprégnée de poésie locale. *La Semaine-Sainte aux campagnes* est délicieuse. C'est la meilleure et la plus vivante du recueil. L'harmonie y est d'une simplicité moins prétentieuse et d'un

Digitized by Google

style moins saccadé et plus coulant. Que de vers heureux sont semés çà et là dans la pièce posthume intitulée *Le vieux Canot* :

> Les logis s'égayaient au retour des bateaux.

Plus loin :

> Le pain qui pour le pauvre est chose peu certaine.

Plus loin encore :

> Et l'Océan mêlant sa voix à la prière,
> Incliné sur son livre, il cheminait longeant
> (Homère l'aurait dit) Thétis aux pieds d'argent.

Dans la pièce posthume, intitulée : *Le Retour au château des aïeux*, quel charme et quelle douce émotion ! Le style et la pensée y sont encore un peu tourmentés ; mais que de qualités heureuses pour couvrir ce léger défaut !

La généreuse terre de Bretagne a engendré bien des célébrités littéraires. Lesage et René Le Pays, Duval et Lamennais, Fréron si mal mené par Voltaire, tant d'hommes et de femmes illustres dans les lettres. Elle a eu ses poètes modernes, Brizeux, Turquety ; j'en passe et des meilleurs ; mais aucun n'a jeté sur elle plus d'éclat que La Morvonnais. Je ne veux pas comparer Turquety à M. de La Morvonnais qui lui est bien supérieur. Tout le mérite de Turquety consiste dans une foi vive et dans un style assez pur ; du reste ses ouvrages ne présentent rien de saillant, et ses éternelles homélies ne sont que des amplifications de rhétorique et n'ont aucun cachet de nouvelleté ; mais comparons Brizeux à La Morvonnais. Le poète de la *Thébaïde des grèves* a plus d'un point de contact avec le chantre des Bretons. Tous deux, en effet, se sont inspirés des mêmes usages, du même sol, de la même mer et des mêmes horizons. Tous deux visent au style simple et familier ; ils aspirent à être aussi peu majestueux que possible, et pourtant quelles profondes dissemblances ! L'âme de La Morvonnais est plus mélancolique, sa piété plus austère ; il a moins de variété, plus de raideur et d'abstraction. Sa poésie est élevée, mais nuageuse. Brizeux, au contraire, est plein de fougue et de vive allure. Ses personnages vivent. Il a la passion des lieux. Tous les hameaux de la Bretagne trouvent place dans ses chants. Ses héros se battent, font l'amour, dansent et voyagent. Sa muse est tapageuse autant que topographique. Les sites se multiplient ; il tient à nous faire connaître tous les recoins de sa chère patrie. Il pourrait au

Digitized by Google

besoin remplacer Malte-Brun. Nous allons de Scaer à Concarnau, des îles Glenau et des roches de Penn-Mann à Audierne, de Carnac à l'île de Sein, de Morlaix à Quimper et dans toute la Cornouaille. Brizeux décrit avec affection les coutumes, les costumes, les mœurs et les superstitions des vieux Bretons.

Au contraire, La Morvonnais ne fait qu'effleurer la partie matérielle de son cher entourage. Il est tout spiritualiste et se livre sans fin à la vague contemplation et à sa propre anatomie psychologique. C'est un pélican solitaire qui nourrit ses lecteurs du sang qui coule de ses blessures intérieures, en jetant à travers l'espace, du haut de ses falaises, quelques cris déchirants et tristes. La Morvonnais appartient à l'école des Lackistes anglais. Lui-même, dans la pièce intitulée *Dispersion*, se donne comme étant des leurs. Il a toujours les pieds dans les flots comme le courlieu, pauvre oiseau dont le nom revient si souvent sous sa plume, parce que sa douceur, son isolement et sa tristesse semblent résumer la patrie aux yeux du barde de la Bretagne. Chacun voudra lire les pages rêveuses du penseur pieux et solitaire du val de l'Arguenon. C'est le poète des mauvais jours de la vie. Il console et soutient sans égayer. Il a des chants pour toutes les douleurs, et de grandes espérances à opposer à tous les désespoirs. Le Christ d'une main, la lyre de l'autre, il vous place continuellement en face des destinées futures, seule chose qui lui apparaisse toujours distinctement parmi les misères de son existence et les brumes mélancoliques de son éternel Océan. C'est, du reste, ce qu'il vous avait dit tout d'abord par le titre même de son œuvre : *La Thébaïde des grèves.*

P. S. — Tandis que j'écrivais ainsi, au courant de la plume, cette appréciation sommaire des œuvres de M. de La Morvonnais, sa fille, Mme de La Blanchardière, entrevue il y a quinze ans par Maurice de Guérin dans une station au val de l'Arguenon, succombait à 32 ans, à la fleur de l'âge, au moment du plus grand épanouissement de la gloire posthume de son père. Maurice de Guérin avait écrit en parlant d'elle : « Un enfant qui s'appelle Marie, comme sa mère, et qui » laisse, comme une étoile, percer les premiers rayons de son amour » et de son intelligence à travers le nuage blanc de l'enfance. »

Hélas ! elle avait tenu tout ce qu'elle promettait alors, et s'était vouée avec un soin pieux à recueillir les fruits épars des inspirations de son père. Puisse l'hommage tardif que je rends à la *Thébaïde* la consoler et la rafraîchir dans sa vie d'outre-tombe, et que le rayon de gloire brillant par ses soins sur la mémoire de son père soit la digne récompense de son dévouement filial !

Digitized by Google

II. Les Folles brises, par Ferd. Boudet.

Voici un autre livre charmant, recouvert d'un papier jaune très-coquet. C'est un recueil de vers intitulé *Folles brises*, de M. Ferdinand Boudet. L'auteur doit avoir un adorable défaut ; il doit être très-jeune encore, et il s'est passionné à la lecture d'Alfred de Musset. Il a été séduit par ce laisser-aller du maître, et il a cru sur l'étiquette du sac qu'avec un peu d'imagination, de facilité et de sans-façon, on pouvait faire fortune en littérature et que les succès étaient de droit pour les beaux cavaliers qui chiffonnaient la collerette des muses. Heureux âge ! J'honore tout ce qui tient la plume et qui poursuit une idée sans cure ni souci des préoccupations d'argent ou de mercantilisme. Loin de moi le désir de décourager un généreux esprit qui se consacre au culte de l'art. Mais l'auteur des *Folles brises* montre déjà trop d'heureuses qualités pour ne pas comprendre à la réflexion, qu'une doublure de Musset lui-même ne saurait réussir ; que sa manière excentrique et brillante, dangereuse pour l'écrivain original, n'a plus que des inconvénients chez ses copies ; qu'il faut créer un genre conforme à son génie, trouver des voies nouvelles, et, pour cela, travailler beaucoup, produire peu, renouveler incessamment son capital intellectuel qui se dépense vite la plume à la main ; qu'on ne peut compter pour quelque chose en poésie que quand on a procuré à ses lecteurs des jouissances d'un ordre original, et qu'il vaut mieux pour sa gloire tendre ses voiles au souffle inspirateur et voguer selon ses forces, que de se faire remorquer piteusement en donnant de droite et de gauche sur des écueils que côtoie audacieusement un brillant pyroscaphe.

A. Villeneuve.

III. Histoire des plantes, par Louis Figuier, ouvrage illustré à l'usage de la jeunesse (1).

Au mois de décembre de chaque année, la librairie Hachette publie un nouveau volume de science populaire, dû à la plume attrayante et facile de Louis Figuier, et illustré de magnifiques vignettes, qui lui

(1) 1 vol. grand in-8°, accompagné de 415 vignettes. Paris, 1865, chez L. Hachette, et chez les principaux libraires des départements. Prix, 10 fr.

Digitized by Google

prêtent un charme tout particulier. De là est résultée l'habitude d'offrir, en cadeau d'étrennes à la jeunesse, les beaux volumes illustrés de cet auteur fécond qui a entrepris de faire aimer à notre jeune génération la science et la nature.

Il y a deux ans, M. Louis Figuier publiait ce beau livre : *La Terre avant le déluge*, dont nous avons entretenu nos lecteurs, et qui fut tout une révélation pour les gens du monde, en leur dévoilant, pour la première fois, la véritable histoire de la terre et de ses premiers habitants, en montrant, par une suite de tableaux originaux, l'aspect de la nature vivante pendant les diverses et longues périodes qui ont précédé l'apparition de l'homme. L'année dernière, M. Figuier faisait paraître : *La Terre et les Mers* ou *description physique du globe*. Après avoir décrit la terre primitive, il expliquait les merveilles et les grands spectacles du globe actuel ; après un livre de géologie populaire, il nous donnait un traité de géographie physique, amusante et instructive au plus haut degré, s'il faut en juger par le succès vraiment sans précédent qui a accueilli ce dernier ouvrage.

Cette année, M. Louis Figuier nous fait connaître les *plantes*.

On a publié, jusqu'à ce jour, bien des ouvrages de botanique élémentaire ; on a essayé plus d'une fois d'exposer avec simplicité les principes et les faits dont cette science se compose. Mais il est certain qu'aucune tentative de ce genre n'a encore pleinement réussi, et que le jeune homme ou la jeune fille qui désirent s'initier à la connaissance des plantes, que les pères de famille ou les instituteurs qui veulent mettre entre les mains de leurs enfants ou de leurs élèves, un livre de botanique, à la fois élémentaire et correct au point de vue de la science, sont dans l'impossibilité de satisfaire à ce désir.

C'est qu'il est, en effet, bien difficile de présenter à la fois avec le charme littéraire et la précision scientifique, l'histoire des végétaux. Il faut, pour remplir cette tâche ardue, un esprit depuis longtemps rompu aux difficultés de l'exposition scientifique, habitué à donner à son langage ces tours ingénieux qui font entrer sans effort, dans l'esprit du lecteur, les principes de la science, grâce aux ressources variées de l'imagination et du style.

C'est là ce qui explique le succès avec lequel M. Louis Figuier a rempli la tâche difficile qu'il s'était imposée. Grâce à lui, nous avons enfin une botanique élémentaire, un véritable traité simple et précis de la connaissance des plantes. Désormais pour s'initier avec agrément, sans fatigue et sans ennui, à la science des végétaux, il suffira de s'adresser au nouvel et curieux ouvrage dû à la plume de notre infatigable savant.

Digitized by Google

Le caractère fondamental de cette *Histoire des plantes*, c'est d'être, avant tout, une œuvre très-scientifique par le fond, de donner sur la botanique les notions les plus exactes et les plus rigoureuses. C'est ce qu'ont déjà reconnu les maîtres de la science, les botanistes de nos Facultés et de l'Institut. En présentant récemment à l'Académie des sciences l'ouvrage de M. Figuier, M. de Quatrefages insistait sur ses qualités véritablement scientifiques, et il ajoutait que M. Duchartre, dont le nom est si connu des botanistes, avait donné sa pleine approbation à la manière dont cet ouvrage a été exécuté.

Les qualités scientifiques n'excluent pas, dans l'*Histoire des plantes*, l'intérêt et les grâces du style, familiers à l'auteur; et c'est précisément ce mélange de science rigoureuse et de charme littéraire, qui fait le caractère propre et assure le succès de cette œuvre nouvelle de M. Figuier.

L'auteur explique, lui-même, en ces termes, le but qu'il s'est proposé en écrivant cette *Histoire des plantes* :

« Notre but, dit-il, a été de réduire la botanique à ses faits et à ses principes essentiels, de la dégager des détails dont elle est surchargée dans la plupart des livres qui servent, dans les Facultés et les Ecoles, à l'exposition de cette science. Nous avons voulu inspirer à nos jeunes lecteurs une juste admiration pour la toute puissance et la bonté de Dieu, mais une admiration raisonnée, fondée sur la connaissance réelle de ses œuvres. Aussi nous sommes-nous appliqué à donner des notions précises, à exposer rigoureusement l'état présent de la science des végétaux. C'est ainsi, par exemple, que nous avons cru devoir insister sur une partie de la botanique entièrement négligée jusqu'ici dans les ouvrages élémentaires, et totalement ignorée des gens du monde : nous voulons parler des Cryptogames (Algues, Mousses, Champignons, Lichens et Fougères). Les botanistes modernes ont fait dans la classe des Cryptogames des découvertes vraiment étonnantes, qui ouvrent à la science et à la philosophie des horizons imprévus. C'est ce qui nous a engagé à développer avec quelque soin cet ordre original de faits.

» Bien que condensé en un seul volume, l'ouvrage que nous présentons à la jeunesse, embrasse le tableau complet de la botanique. Si nous n'avons approfondi aucune des grandes divisions de cette science, au moins figurent-elles toutes dans notre cadre. De cette manière, ceux de nos lecteurs qui voudront pousser plus loin leurs études, seront préparés à aborder toutes les parties de la science des végétaux. Notre intention, on le sait, n'est pas de composer sur chaque science des traités complets, mais seulement de donner une idée

Digitized by Google

exacte des principes de cette science, afin de mettre le lecteur en état de consulter plus tard avec fruit les ouvrages spéciaux. Ce que nous voulons, c'est préparer à l'étude des livres de nos savants, c'est inspirer le désir de compléter dans les véritables traités, les simples notions scientifiques que nous nous efforçons de présenter avec méthode et clarté.

» L'*Histoire des plantes* se divise en quatre parties :

» 1° L'*Organographie* et la *Physiologie des plantes*, comprenant la description des organes essentiels qui entrent dans la composition des végétaux, et l'exposé des fonctions qui s'exécutent par l'intermédiaire de ces organes.

» 2° La *Classification des plantes*, c'est-à-dire le développement des principes sur lesquels repose la distribution des végétaux en groupes particuliers.

» 3° Les *Familles naturelles*. Nous avons choisi 45 familles parmi les plus importantes à connaître. Après avoir décrit avec soin une plante prise comme type de la famille, nous citons les espèces les plus connues appartenant à ce groupe naturel, ce qui nous permet de donner l'idée d'un nombre considérable de végétaux usuels.

» 4° La *Géographie botanique*, c'est-à-dire la distribution des plantes à la surface du globe, selon les lieux où on les rencontre.

» Ce cadre embrasse, on le voit, le cercle entier des études qui composent la science des végétaux. »

Nous n'avons rien dit encore des nombreuses vignettes qui accompagnent ce volume. C'est pourtant là un de ses principaux attraits. Dans l'*Histoire des plantes*, le crayon de l'artiste vient à chaque instant au secours de la plume de l'écrivain, et l'on ne saurait croire à quel point la description de chaque plante et de ses organes, gagne en clarté et en intérêt par ce précieux complément.

Tous les dessins qui accompagnent cet ouvrage sont nouveaux : aucun n'a été emprunté à des publications anciennes ; de là leur frappante originalité. Ce qui donne une garantie précieuse de l'exactitude de la valeur de ces belles illustrations, c'est qu'elles émanent d'un homme de l'art. L'auteur de ces dessins est M. Faguet, préparateur du cours de botanique à la Faculté des sciences de Paris, qui a su très-heureusement, comme le dit l'auteur dans sa *préface* « combiner dans cette œuvre le sentiment de l'artiste et la précision du savant. »

En résumé, l'*Histoire des plantes* nous paraît digne de toutes les recommandations. Aucun ouvrage ne saurait être présenté avec plus de confiance aux jeunes gens, comme aux jeunes filles. Nous ne

Digitized by Google

devons pas manquer de dire, en effet, que l'auteur n'oublie jamais qu'il parle à la jeunesse. Il cherche toujours, dans les études et les spectacles naturels qu'il fait passer sous ses yeux, à lui faire admirer et bénir la toute puissance de Dieu.

Il nous reste à dire que l'*Histoire des plantes* sort des presses de M Ch. Lahure, et que, par la beauté de l'exécution typographique, par la perfection du tirage, ce livre est un de ceux qui feront le plus d'honneur à cette imprimerie.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 22 décembre. — Présidence de M. Filhol.

M. le président met sous les yeux de l'Académie le fragment d'un crâne humain trouvé par M. le vicomte de Sambucy-Luzençon dans une caverne du Larzac. C'est un maxillaire supérieur dont la forme a paru assez remarquable à MM. le docteur Pruner-Boy et Lartet, qui l'ont examiné avec attention, pour qu'ils aient exprimé le désir d'être autorisés à le faire mouler. Un exemplaire en sera déposé par eux dans les galeries du Museum à Paris, et un autre dans les collections de la Société d'anthropologie.

Cette mâchoire est remarquable en ce qu'elle présente un cas de prognatesme si prononcé, qu'il devait donner à la physionomie de l'homme à qui elle appartenait, une assez grande ressemblance à celle d'un singe : ce qui, pour le dire en passant, n'indique pas le moins du monde que l'homme est un singe perfectionné, comme l'ont dit aussi les deux savants que nous avons nommés.

M. de Sambucy, avec une générosité qui l'honore, a bien voulu disposer de cette pièce en faveur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse. M. Filhol propose à l'Académie de se joindre à lui pour remercier M. de Sambucy.

Cette proposition est adoptée.

M. Barry signale à l'Académie la découverte d'une mosaïque gallo-romaine, trouvée récemment à quelque distance de la petite ville de

Digitized by Google

Valentine, dans les substructions d'un ancien édifice connu, dans le pays, sous le nom du prieuré. Cette mosaïque, assez étendue et d'une conservation remarquable à ce qu'il paraît, est à fond uni, comme la plupart des mosaïques que l'on rencontre de loin en loin au pied des Pyrénées ; mais elle est encadrée de grecques élégantes qui s'appuient aux angles sur des vases de couleurs variées assez élégamment assorties.

Rien ne prouve, comme l'ont supposé quelques savants locaux, que cette mosaïque ait servi de base à une riche villa gallo-romaine, et que cette villa ait appartenu au préfet Nymphius dont une inscription métrique, encastrée longtemps dans les murs de l'église, nous a conservé le nom et l'histoire, mêlée, à ce qu'il paraît, à des événements politiques d'une certaine importance ; mais elle confirme, ce que nous savions déjà par beaucoup de découvertes de genres très-différents, que le vicus de Valentine était, à l'époque romaine, un centre de population plus considérable et probablement plus riche que beaucoup d'autres villages, situés, comme lui, dans la haute vallée de la Garonne.

M. Brassinne, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire sur la *Théorie des équations numériques*. Il établit d'abord une formule fondamentale, de laquelle il déduit presque tous les théorèmes connus. Sa méthode s'applique sans peine à la résolution générale des équations des quatre premiers degrés. L'auteur démontre, par des procédés particuliers qui dispensent de longs calculs, la série d'Euler, qui est le développement en série que fournit la méthode d'approximation de Newton, la périodicité de la racine carrée réduite en fraction continue, etc.

Ce travail a été présenté à l'Académie comme une étude de l'ouvrage de Lagrange, ayant pour titre : *Résolution des équations numériques*.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN ARNOULT.

Séance du 29 décembre 1864. — Présidence de M. NOULET.

M. Tillol, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire sur les *coordonnées quadrilitères*.

Dans ce système de coordonnées, souvent employé par les géomètres de l'Allemagne et de l'Angleterre, un point de l'espace est déterminé par sa distance aux quatre faces d'un *tétraèdre de référence*.

L'introduction d'une quatrième variable conduit à des équations

Digitized by Google

homogènes qui présentent une grande symétrie, et amènent souvent de nombreuses simplifications dans les calculs.

Dans ce Mémoire, M. Tillol expose les principes de la théorie nouvelle, et il en fait des applications aux problèmes fondamentaux relatifs à la ligne droite et au plan. Il fixe la signification des constantes introduites dans les équations, et il montre, par quelques exemples, les simplifications que cette méthode, peu à près inconnue en France, peut introduire dans la solution d'un grand nombre de questions.

Le Mémoire est suivi de la comparaison de la théorie des *coordonnées quadrilitères* avec celle du centre des *moyennes distances*. On reconnaît sans peine, dans plusieurs équations, l'interprétation concrète de résultats obtenus par *Mœlius* et *Fuerbach* dans plusieurs questions de statique.

Ce travail sera complété par l'application de la même théorie, à l'étude des surfaces du 2e ordre, et à l'exposition de quelques-unes de leurs propriétés.

Le secrétaire perpétuel
GATIEN-ARNOULT.

Séance du 5 janvier 1865. — Présidence de M. FILHOL.

M. le Dr Armieux, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire *sur la ville de Rome envisagée au point de vue médical*. Après avoir donné une idée de l'état de l'instruction primaire et secondaire dans la ville éternelle, il s'occupe de l'Université de la *Sapienza*, où il existe cinq Facultés, pourvues de 54 chaires, occupées par 45 professeurs titulaires et 9 suppléants, dont 17 ecclésiastiques et 37 laïques.

La Faculté de médecine distribue l'instruction théorique et pratique aux élèves dans 19 cours professés, tant à l'Université que dans les principaux hôpitaux. Ceux-ci sont nombreux. M. Armieux décrit chacun d'eux, leur distribution intérieure, le cubage des salles, le nombre et le genre des maladies qui y sont traitées, le régime alimentaire auquel les malades sont soumis, les moyens thérapeutiques appliqués dans les diverses affections; il indique les améliorations à introduire et la mortalité pour chaque catégorie de malades.

Ensuite, M. Armieux dit un mot des bibliothèques et des collections scientifiques, où les étudiants vont compléter leur instruction théorique. Il fait connaître les diverses institutions du corps médical à Rome : les *condotti* ou médecins cantonnaux créés depuis le siècle

Digitized by Google

dernier, et la Société de secours mutuels des médecins de Rome, qui date de 1856; les Académies littéraires et scientifiques; enfin, les publications périodiques destinées à résumer le mouvement scientifique de la ville éternelle.

Dans la 2e partie de son travail, M. Armieux s'est proposé d'étudier le climat de Rome et les diverses influences météorologiques et saisonnières qui produisent les maladies. Il consacre un chapitre aux causes des fièvres à Rome et dans l'*Agro-Romano*, et il reproduit ici la théorie qu'il a développée dans son Mémoire *sur les marais souterrains*.

Après avoir donné des notions sommaires sur la nature des produits alimentaires en usage à Rome, sur les eaux potables, les eaux minérales, etc. ; après avoir jeté un coup-d'œil sur la voirie et les causes d'insalubrité qui sont nombreuses à Rome, M. Armieux énumère les maladies qui sévissent sur la population indigène et sur les étrangers. Il divise les maladies en endémo-épidémiques et en sporadiques. Les premières se subdivisent elles-mêmes en climatiques, en miasmatiques et en composées, ces dernières résultant de la combinaison des deux types précédents.

Les maladies sporadiques sont envisagées selon qu'elles sévissent sur la population résidante ou sur les militaires de l'armée d'occupation. Une statistique exacte des affections observées sur les soldats français, est mise en regard du nombre et de la gravité des mêmes affections régnant sur l'armée en France.

En résumé, le travail de M. Armieux contient des aperçus et des documents nouveaux sur une ville intéressante à tant de titres. Il permet, en outre, d'apprécier à leur juste valeur les doctrines médicales qui ont cours à Rome, et la pratique des médecins de ce pays, qui sont, comme partout, les promoteurs des idées de progrès et d'investigation sérieuse dont le but est de soulager l'humanité et d'améliorer le sort des masses.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN-ARNOULT.

Digitized by Google

MOLIÈRE A BORDEAUX.

COMÉDIE ÉPISODIQUE, EN DEUX ACTES ET EN VERS, PAR M. HIP. MINIER.

* *
*

La direction théâtrale qui vient de succomber s'était proposé de faire représenter une pièce de circonstance pour fêter le 243e anniversaire de la naissance de Molière. Ce que Toulouse n'a pu faire, Bordeaux l'a fait. Une comédie épisodique, en deux actes et en vers, intitulée : *Molière à Bordeaux,* a été jouée sur son Théâtre Français, le 14 janvier dernier, avec un succès complet, et le nom de l'auteur, M. Hipp. Minier, a été proclamé au milieu des plus vifs applaudissements. La presse bordelaise, grande et petite, a été unanime à louer la pièce; plusieurs journaux de la capitale en ont parlé avec éloges, *Le Petit Journal,* entre autres, par la plume d'un des critiques les plus écoutés, M. Ch. Monselet. *Jérôme Cassolard* et *Le Legs du Colonel* avaient commencé la réputation de M. Hipp. Minier comme poète dramatique, *Molière à Bordeaux* vient de la confirmer et de l'étendre. — L'intrigue est des plus simples : pendant son passage à Bordeaux, en 1648, Molière voit éclater une émeute populaire, produite par la famine, et qui pourrait bien être fatale au gouverneur de la province, le duc d'Epernon. Celui-ci léger, insouciant, plus occupé de souffler à Molière sa maîtresse, Madeleine Béjart, que de satisfaire aux légitimes réclamations du peuple, veut obliger Molière à jouer; mais le grand poète s'y refuse tant que les Bordelais n'auront pas de pain. Le Duc est obligé de céder, et de faire droit aux révoltés. L'auteur n'a, comme on le voit, inventé le sujet de sa pièce que pour mettre en lumière le cœur bon et compatissant de Molière. Cette comédie, dans laquelle deux scènes empruntées, l'une au *Dépit amoureux,* l'autre au *Misanthrope,* sont fort habilement encadrées, est principalement remarquable par le style. Nos lecteurs en jugeront par l'extrait suivant. L'auteur suppose que Molière vient de faire jouer sans succès sa première pièce, une tragédie, *la Thébaïde.* Il est abattu, et sa maîtresse, la Béjart, l'engage à laisser le genre tragique pour le genre comique :

Digitized by Google

. . . . . .

A toi, la Comédie!.. elle te tend les bras...
Prends son masque et son fouet; tu les illustreras...
Souveraine, elle livre à ta veine féconde
Les vices, les travers, le cœur humain .. le monde!

MOLIÈRE.

Mais le monde à mon cœur inspire le dégoût;
La force y fait la loi, l'injustice est partout.
Je ne puis fréquenter ni la cour ni la ville,
Sans y trouver matière à m'échauffer la bile.
Ma raison se récrie aux choses que je vois,
Quand ce n'est pas l'honneur qui se révolte en moi!
Que de fois, indigné de ce que j'entends dire,
Pour ne me point fâcher je m'efforce de rire!..

MADELEINE BÉJART.

Ris donc... mais sur la scène où tes plaisants pinceaux
Deviendront la terreur des fourbes et des sots...
Les répréhensions sont des armes usées;
Il faut livrer le vice aux publiques risées,
Si l'on veut que le vice expire sur-le-champ.
Insensible à la voix du remords, le méchant
Devant la raillerie avec effroi recule:
On veut être mauvais, mais non pas ridicule!
Ris donc... et, salué par tous les nobles cœurs,
De ton siècle, en riant, tu châtîras les mœurs...
Va, crois-en la Grésinde (ainsi que l'on me nomme),
L'œil d'une femme est prompt à lire dans un homme;
Le génie aisément se révèle à l'amour;
Je t'aime... et te juger fut l'affaire d'un jour.
Ton esprit soucieux, qui lui-même s'observe,
Ta bile qui déborde en satirique verve,
Ton courage debout devant la vérité,
Ton visage éloquent, ton geste médité,
L'ironie aiguisant ses traits dans ton sourire,
A mon œil exercé cela pourrait suffire,
Si j'ignorais encor tes comiqnes essais,
Pour voir en toi l'honneur du Théâtre-Français!

MOLIÈRE.

Malheureuse... tais-toi!... Tu vas me faire croire
Au laurier populaire, au génie, à la gloire!

Digitized by Google

MADELEINE BÉJART.

Je veux te faire croire à toi-même.

MOLIÈRE.

Oh ! mon Dieu !
Je sens mon cœur brisé; ma cervelle est en feu...
Ah! que sortira-t-il de ce brûlant délire ?

MADELEINE BÉJART.

Des chefs-d'œuvre.

MOLIÈRE.

Grésinde !

MADELEINE BÉJART.

Il te suffit de rire
Pour t'immortaliser.

MOLIÈRE.

Je rirai.

MADELEINE BÉJART.

Mais il faut
Rire pour faire rire, en public... et tout haut.

MOLIÈRE.

Eh bien ! soit... Est-ce donc chose si difficile
Que de rire aux éclats d'un bourgeois imbécile,
Qui, singeant au rebours l'homme de qualité,
Travestit la noblesse en plate vanité?
Faut-il de grands efforts pour livrer au sarcasme
L'amour chez un barbon, luttant avec un asthme?
Le jargon précieux d'un tendron suranné?
Les impromptus moisis d'un rimeur forcené ?
La jactance d'un fat affichant sa maîtresse?
Les soupirs onctueux d'une prude en détresse?
La soif du gain, qui fait de l'avare un fripon ?
L'impertinent orgueil d'un auteur en jupon ?
Je rirai de ceux-là, je rirai de bien d'autres...
De vous, qui d'Esculape homicides apôtres,
Assassinez en règle, armés publiquement
Du droit de l'ignorance et de l'entêtement !
De vous qui, saintement, convoitez notre femme;

Digitized by Google

Qui nous déshonorez... pour le bien de notre âme ;
Et, mains jointes, d'un air confit en oraison,
Dans l'intérêt du ciel, pillez notre maison !...
Oui, marchands d'antimoine, oui, pieux hypocrites,
J'égalerai mon rire à vos puissants mérites.
Il réserve à vos fronts de suprêmes pâleurs...
Mais que ce rire-là me coûtera de pleurs !

MADELEINE BÉJART.

Poquelin !

MOLIÈRE.

Va, je sais où conduit la satire,
Et quel profit toujours l'honnête homme en retire.
Le pédant effronté, l'hypocrite hideux
Ne pardonnent jamais à qui fait rire d'eux ;
Le ridicule aboie à l'auteur qui le joue,
Et le vice, en passant, le salit de sa boue !...
Mais nul homme ne vient au monde, sans avoir
Sa mission... La fuir, c'est faillir au devoir !
Peut-être que sans toi j'eusse oublié la mienne.
Merci !... De ton amour que la force me vienne !
Car le théâtre aussi peut avoir son martyr :
J'ai besoin d'être aimé pour savoir mieux souffrir !

CHRONIQUE.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

PREMIÈRE LECTURE. — M. MUSSET : **La Cigale et la Fourmi.**

Conformément à ce que nous avions annoncé, les lectures publiques du soir ont commencé au Capitole, à Toulouse, le samedi, 14 janvier. Quoique cette soirée ait été une des plus mauvaises de la saison, que des rafales de pluie et de vent aient fait craindre pour le succès de la séance, il s'est trouvé, à l'heure marquée, une société nombreuse, choisie ; et, surprise agréable ! plusieurs groupes de dames émaillaient l'intérieur de l'enceinte réservée.

M. le Dr Musset avait été chargé d'inaugurer les Conférences.

Digitized by Google

Tâche difficile, dans une ville où il y a des cours de Faculté professés par des hommes qui sont les lumières de l'enseignement; tâche délicate, parce qu'une institution nouvelle est toujours accueillie avec prévention; qu'il y a, par conséquent, quelque risque à se présenter le premier sur la brèche, et à livrer au hasard la réputation la mieux établie. M. Musset n'a pas été arrêté par ces considérations; il a pris son parti en brave, et s'est dévoué pour l'œuvre des Conférences avec l'intrépidité du joueur qui joue son *va-tout* sur une carte.

Le sujet de la leçon d'ouverture était la fable de La Fontaine, *la Cigale et la Fourmi*, à étudier à un double point de vue, scientifique et moral. M. Musset a déployé beaucoup de science et de talent dans le développement de son sujet; et si la doctrine qu'il a soutenue n'a pas été du goût de tout le monde, elle a été, du moins, la preuve d'une grande indépendance d'esprit chez le professeur. Pour nous, nous aimons qu'on s'affirme; qu'on mette de sa personnalité dans ses paroles comme dans ses actes, au lieu de se traîner sur les traces battues et de se faire son jugement avec le jugement d'autrui. Ainsi, M. Musset, à l'encontre de l'opinion la plus généralement reçue, a attaqué La Fontaine et comme naturaliste et comme moraliste. Il lui a adressé le reproche d'ignorance pour avoir fait de la Cigale un insecte *frugivore*, tandis qu'elle ne se nourrit que de sève et de rosée, et d'avoir dit qu'elle avait été demander un grain de mil à la Fourmi, qui ne pouvait lui en donner, parce qu'elle est *carnivore*. M. Musset est entré, à cette occasion, dans les détails les plus curieux et les plus intéressants sur les mœurs de la Cigale et de la Fourmi, et nous avons appris de la bouche du professeur bien des choses que nous ignorions.

Nous admettons donc que La Fontaine s'est trompé; mais, en prendre prétexte pour condamner sa fable, nous ne saurions suivre M. Musset jusque-là.

Une distinction importante que M. Musset a négligé de faire, c'est la différence qui existe entre les mœurs réelles des animaux et les mœurs de convention. Quelle que soit la latitude qu'on accorde aux poètes, il ne faut pas qu'ils aillent jusqu'à prêter aux animaux des mœurs de convention qui s'écartent trop des mœurs réelles. La Fontaine a pu dire : « Deux *pigeons* s'aimaient d'amour tendre. » Il n'eût pas dit avec le même sentiment de la vérité : « Deux *renards* s'aimaient d'amour tendre. » Mais, avec le rigorisme de M. Musset, bien des expressions, bien des comparaisons, empruntées aux mœurs des animaux, et passées dans la langue, devraient être effacées du

Digitized by Google

vocabulaire usuel, comme n'étant peut-être pas toujours en parfait accord avec la science. Ainsi, on dit et on répète à tout instant : « Sourd comme une bécasse, léger comme une caille. » Il n'est pas que M. Musset lui-même n'ait eu souvent l'occasion d'appeler quelqu'un de ses élèves : « Tête de linote. » Est-il bien vrai que la bécasse soit sourde, que la caille et la linote soient plus étourdies que d'autres oiseaux de leur espèce ? A ce compte, il faudrait réformer la langue. Mais, pour en revenir à La Fontaine, est-il bien vrai qu'il soit aussi ignorant que M. Musset veut bien le dire ; et plusieurs de ses fables ne sont-elles pas regardées, au contraire, comme des traités complets d'histoire naturelle?

M. Musset ne s'est pas montré moins rigide sur le côté moral des fables de La Fontaine. Il n'a voulu voir dans *la Cigale et la Fourmi* qu'une leçon d'égoïsme. Expliquons-nous.

Dans toute fable, la morale est ou exprimée ou sous-entendue. Elle est exprimée, toutes les fois que l'auteur a craint quelque méprise ; elle est sous-entendue, lorsqu'elle ressort trop évidemment pour qu'on puisse s'égarer. N'est-ce pas le cas de la fable qui nous occupe ? La Fontaine assurément n'a pas voulu nous donner pour règle de conduite l'exemple de la Fourmi, et nous dire que, lorsqu'on nous demandait un service, nous devions non seulement le refuser, mais le refuser brutalement et avec ironie. La pensée de l'auteur est tout autre. Ce qui ressort de sa fable c'est une leçon d'ordre et de prévoyance. Il nous apprend que si nous ne savons pas régler notre vie, faire des économies lorsque nous en avons les moyens, nous recueillerons plus tard, aux heures de détresse, les fruits de notre imprévoyance, et que, — l'expérience du monde le prouve, — nous ne trouverons que des cœurs durs et des refus blessants, lorsque nous irons demander quelque allégement à nos besoins. Quand La Fontaine nous dit ailleurs : « La raison du plus fort est toujours la meilleure, » a-t-il voulu subordonner le droit à la force ? Assurément, non. Dans la fable, sur laquelle M. Musset a plus particulièrement insisté :

> Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde,
> On a souvent besoin d'un plus petit que soi,

M. Musset a cru prendre encore La Fontaine en flagrant délit d'égoïsme. Nous croyons que M. Musset est dans l'erreur.

« La fable, a-t-on dit, est une comédie à cent actes divers. » Le fabuliste, comme le poète dramatique, ne nous trompe que pour mieux nous instruire. Il ne nous dit pas : « Voilà la morale du

Digitized by Google

monde, suivez-la, » mais plutôt : « Imitez ce qui est bien, n'imitez pas ce qui est mal :

Ici paraît l'agneau timide,
Victime d'un loup ravisseur ;
Cette scène est pour l'homme avide
De l'innocent lâche oppresseur.
Là, jouet de la flatterie,
Un corbeau gémit, mais trop tard.
Combien de sots dans ma patrie
Sont dupés par plus d'un renard !
Tantôt un baudet ridicule
Fait le brave ; il respire et siéges et combats.
« C'est moi que l'on a peint dans ce plaisant Hercule ; »
Se dit plus d'un poltron tout bas.

Un de nos confrères de l'*Illustration du Midi* a terminé ainsi l'appréciation qu'il a faite de la leçon dont nous parlons : « M. Musset s'est rangé parmi les ennemis de La Fontaine, et s'est trouvé ainsi être du même avis que Rousseau et Lamartine (1). »

On s'est étonné, il est vrai, de l'admiration médiocre que professe M. de Lamartine à l'endroit de La Fontaine. Nous avons cherché à nous en rendre compte, et nous croyons en avoir donné le véritable motif, à cette place, il y a quelques années (2). « M. de Lamartine, disions-nous, a horreur de l'obscénité. Il ressent une répulsion instinctive pour les ouvrages où les auteurs se sont laissés aller au mépris et à l'ironie des choses graves, l'amour, la beauté, la religion, les mœurs, et ont profané leur génie dans ces poésies renversées qui placent l'idéal en bas, au lieu de le laisser où Dieu l'a placé, dans les hauteurs de l'âme et dans les horizons du ciel. Evidemment, il n'a vu dans La Fontaine que le conteur, et le conteur lui a fait oublier le fabuliste. M. de Lamartine pousse le scrupule, tant il y a d'honnêteté, de moralité, de chasteté dans ses sentiments, jusqu'à condamner le *Lutrin* de Boileau, parce que son cœur alarmé voit dans ce badinage une pente fatale qui doit conduire d'autres poètes aux plus graves excès. » — Nous n'insisterons pas davantage.

Où donc notre honorable confrère de l'*Illustration du Midi* a-t-il vu que J.-J. Rousseau était ennemi de La Fontaine ? mais pas du tout, mais nulle part. Il blâme l'habitude de faire apprendre aux enfants

(1) L'*Illustration du Midi*, n° du 22 janvier.

(2) Voir tome V de la *Revue* : *Du jugement de M. de Lamartine sur La Fontaine et sur Dante.*

Digitized by Google

les fables de La Fontaine parce qu'elles dépassent trop la portée de leur intelligence. Mais il ne va pas plus loin. Voici, au reste, le passage de l'*Emile* :

« Emile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, *toutes naïves, toutes charmantes* qu'elles sont ; car les mots des fables ne sont pas plus les fables, que les mots de l'histoire ne sont l'histoire. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants? Sans songer que l'apologue en les amusant les abuse, que séduits par le mensonge ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on fait pour leur rendre l'instruction agréable les empêche d'en profiter. Les fables peuvent instruire les hommes, mais il faut dire la vérité nue aux enfants. Sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever. — On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait pis encore, car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. »

Et, à l'appui de son opinion, J.-J. Rousseau analyse quelques fables, celles que l'auteur semble avoir faites spécialement pour les enfants, et démontre qu'un enfant ne les entend point, parce que, quelque effort qu'on fasse pour les rendre simples, l'instruction qu'on en veut tirer force d'y faire entrer des idées qu'il ne peut saisir, et que le tour même de la poésie, en les lui rendant plus faciles à retenir, les lui rend plus difficiles à concevoir, en sorte qu'on achète l'agrément aux dépens de la clarté. Et il termine par cette réflexion :

« Composons, Monsieur de La Fontaine. Je promets, quant à moi, de vous lire avec choix, de vous aimer, de m'instruire dans vos fables ; car j'espère de ne pas me tromper sur leur objet. Mais, pour mon élève, permettez que je ne lui en laisse pas étudier une seule, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui d'apprendre des choses dont il ne comprendra pas le quart ; que, dans celles qu'il pourra comprendre, il ne prendra jamais le change, et qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le fripon (1). »

Nous ne voyons rien dans ce jugement qui soit hostile à La Fontaine, et notre honorable confrère s'est évidemment trompé.

Mon cher Musset, je n'ai pas mis de cérémonie avec vous. Je vous ai dit franchement mon opinion. « L'amitié, comme me l'écrivait hier votre illustre compatriote, M. Minier, en me faisant l'honneur de

(1) *Emile*, liv. II.

Digitized by Google

m'adresser sa comédie de *Molière à Bordeaux*, l'amitié se prouve par la critique et non par les éloges. » Mais, pour n'être point d'accord avec vous dans votre jugement sur La Fontaine, vous n'en êtes pas moins à mes yeux, comme aux yeux du public qui vous l'a bien prouvé par ses applaudissements, un savant distingué, un maître sûr, dévoué, intelligent, sur qui les familles seront toujours heureuses de se remettre du soin d'élever leurs enfants.

DEUXIÈME LECTURE. — M. ROZY : **Eugénie de Guérin.**

L'inauguration des Conférences s'était faite sous le patronage de la Charité. Une légère rétribution avait été prélevée à la première leçon ; à la seconde, l'entrée était libre ; aussi n'était-ce plus une réunion ordinaire, mais une affluence, comme on en rencontre rarement, et telle qu'on s'est vu dans la nécessité de refuser l'entrée à un grand nombre de personnes. C'en est fait : le succès des Conférences est assuré. Les dames se sont mises de la partie, — nous en avons compté près de cent à cette séance, — et ce que les femmes ont consacré par leur présence, devient bientôt une affaire de mode.

Il faut reconnaître que le sujet de la leçon et le nom du professeur étaient bien faits pour justifier un tel empressement. M. Rozy, le brillant professeur d'Economie politique de notre Faculté de Droit, devait parler d'une femme ; non d'une héroïne de roman, d'un de ces êtres imaginaires, violents et tragiques, tels qu'il en sort du cerveau de nos auteurs les plus renommés, mais d'une femme qui a vécu près de nous ; que les élans de son cœur et de son imagination portaient vers le monde, et qui lui a préféré une vie simple, partagée entre les soins vulgaires du ménage, et les aspirations les plus élevées de l'âme ; d'une femme douée d'un cœur aimant jusqu'à la passion, et qui a concentré sur son frère et sur Dieu, les ardeurs et les enthousiasmes de son amour ; qui a versé, jour par jour, les épanchements de son cœur dans des lettres et dans un journal intime, écrit d'un style exact, où respirent, avec un vif sentiment de la nature, la sensibilité la plus exquise, la force morale la plus énergique, l'abnégation la plus résignée et la plus touchante ; d'une femme obscure et ignorée pendant sa vie et que la gloire a prise sur ses ailes après sa mort ; qui a laissé pour toujours son empreinte personnelle sur la trame de la vie ; dont le nom est aujourd'hui dans toutes les bouches et les écrits dans toutes les mains ; d'Eugénie de Guérin, enfin, née

Digitized by Google

en 1805, au Cayla, près de Gaillac, presque aux portes de Toulouse, et décédée le 31 mai 1848.

C'est à faire revivre cette figure poétique, un peu mystique peut-être, que s'est appliqué M. Rozy dans la Conférence du 21 janvier. Il devait rechercher dans le *Journal* et dans les *Lettres* d'Eugénie de Guérin les sentiments, les facultés, les tendances et tous les traits particuliers et saillants, pour en former le portrait fidèle de cette noble créature. Cette étude exquise et délicate qui n'a aucune affinité avec la matière ordinaire de l'enseignement du jeune professeur d'Economie politique, offrait par cela de grandes difficultés.

Mais il est des natures heureusement douées qui ne se confinent pas dans une spécialité, qui ne s'immobilisent pas sur un des échelons de la science, et qui les montent et les descendent tous avec une égale facilité. M. Rozy est de ce nombre; il a raconté la vie d'Eugénie de Guérin dans un récit abondant, nourri de faits et d'idées, entremêlé d'anecdotes et coupé par des citations. Peut-être a-t-il manqué quelque chose pour l'exactitude et la fidélité du portrait ; peut-être le professeur a-t-il trop insisté sur quelques points et pas assez sur d'autres; peut-être aurait-il trouvé à citer, dans les lettres d'Eugénie de Guérin, à l'époque du mariage de son frère et dans celles qui ont suivi sa mort, des passages où éclatent avec le plus de force sa sensibilité profonde, l'élévation de ses sentiments, et l'énergie de son âme, soutenue dans les rudes épreuves de sa vie par la grandeur de sa foi. Malgré ces réserves, nous aimons à constater que M. Rozy a obtenu un vrai succès. Parlant d'une femme, c'est aux femmes qu'il s'est plus particulièrement adressé; et elles lui ont prouvé par leurs applaudissements qu'elles comprenaient tout ce qu'il y avait souvent de fin et de délicat dans ses appréciations.

TROISIÈME LECTURE. — M. MOLINIER : **Excursion dans le Sahara algérien.**

M. Molinier, fils du savant professeur de Droit criminel à notre Faculté de Droit, devait faire les honneurs de la troisième Conférence. L'affluence n'avait pas diminué, et c'est à un auditoire nombreux qu'il s'est adressé. M. Molinier est docteur médecin. Il était attaché à l'hôpital militaire de Batna, à 120 kilomètres de Constantine, en qualité d'aide-major, lorsqu'il reçut de l'intendant de la division sa nomination de médecin de l'ambulance expéditionnaire qui devait

Digitized by Google

partir le 15 novembre 1855 de Boussada pour Tuggurt : expédition toute pacifique, qui avait pour but l'exploration d'un pays encore peu connu. Le commandant en chef était le général Desvaux. L'armée expéditionnaire formait deux colonnes. Celle de Boussada, dont M. Molinier faisait partie, était sous la conduite du colonel Pein, et avait pour mission de visiter l'oued R'rir; la colonne de Batna devait explorer l'oued Souf. L'une et l'autre devaient se rejoindre à Tuggurt, après avoir séjourné dans les différentes oasis. Le sujet de la lecture était fourni par les souvenirs de cette expédition que M. Molinier a suivie, monté sur un petit cheval barbe, jeune et vigoureux alezan, qui l'a servi à merveille pendant toute la durée de la campagne.

M. Molinier a commencé sa lecture par quelques détails géographiques. Il a rappelé que l'Algérie se divise en deux régions distinctes, le Tell algérien (*Tellus*) ou pays des céréales, et le Sahara algérien ou pays des dattes; que le Sahara, compris entre le petit Atlas et le grand Atlas, s'étend, sur une largeur de 200 lieues environ, de l'empire du Maroc à la Tunisie; que sa végétation est à peu près nulle dans la plaine sabloneuse, que ce n'est qu'autour des oasis qu'on la trouve; qu'à l'époque des équinoxes, les vents, celui d'ouest surtout, sont d'une extrême violence, qu'ils soulèvent des tourbillons de sable qui obstruent l'entrée des oasifs et les engloutissent quelquefois; que ces sables proviennent de la grande désagrégation des silex et des calcaires compactes qui recouvrent la terre au sortir de l'Atlas; qu'ils forment des ondulations qui ressemblent aux vagues de la mer, et sont tellement mouvants que les chevaux y enfoncent jusqu'aux genoux. Quant à l'opinion de Strabon qui compare le Sahara à la peau fauve et tachetée de la panthère, M. Molinier pense qu'il serait plus exact de le comparer à un archipel dont les îles seraient représentées par les oasis. Il ne partage pas l'opinion des écrivains qui ont supposé que le Sahara était le bassin desséché d'une mer intérieure; car on n'y a jamais rencontré de fossiles ou de débris d'animaux marins, et ce n'est que par l'immense étendue de l'horizon qu'on trouve une ressemblance entre la mer et le désert : horizon indéfini, qui fatigue et attriste la vue par son uniformité.

Après quelques notions ethnographiques sur les deux races, les Arabes et les Berbères, qui s'y trouvent mélangées, M. Molinier nous a raconté son voyage de Batna à Boussada, point de ralliement avant d'entreprendre l'expédition. La distance à parcourir est de 55 lieues. De Batna, dont la conquête est due au duc d'Aumale et ne remonte pas au-delà de vingt ans, on passe par Biskara et Lambessa, deux

Digitized by Google

centres commerciaux très-importants de la province de Constantine, Lambessa surtout, abritée derrière la grande chaîne de l'Aurès et où fut fondé temporairement, en 1848, un pénitencier pour les condamnés politiques. Enfin, les troupes expéditionnaires au nombre de 800 hommes, suivies de 300 chameaux et d'un fort convoi de mulets arabes pour les bagages, se mirent en marche, le 15 novembre 1855, se déroulant comme un serpent, à travers les dunes de sable.

Après quinze jours de marche et de stations sur la lisière du Sahara, la colonne s'est dirigée vers le sud, sur la ligne des oasis de l'oued R'rir. M. Molinier s'est attardé à décrire ces oasis, où il paraissait se complaire; il a expliqué, — un peu trop en détails peut-être, — le forage, le cuvetage et le curage des puits artésiens, si nécessaires dans ces régions pour suppléer à l'insuffisance de l'eau fournie par les puits ordinaires. Un mois après le départ de Boussada, l'armée arrivait à Tuggurt, ville située à l'extrémité sud-ouest d'une oasis qui ne compte pas moins de quatre cent cinquante mille palmiers.

Dans la relation de cette expédition pacifique, M. Molinier a fait preuve assurément d'un fonds riche de connaissances et d'un grand talent d'observation. Il nous semble cependant qu'il a manqué quelque chose à toute cette science, la vie. La nature, sous quelque aspect qu'elle s'offre à nous, ne saurait se passer de la présence de l'homme, et il était absent des tableaux qu'on nous a décrits. Pourquoi avoir supprimé la partie anecdotique qui tenait si bien sa place dans la première relation que M. Molinier avait publiée de son voyage? Il valait mieux ajouter à celle-ci et retrancher d'un autre côté. M. Molinier a fait le contraire. Qu'on le sache bien : l'auditoire nombreux auquel on s'adresse dans les conférences, demande avant tout qu'on le récrée, — disons mieux, — qu'on l'amuse; et rien n'est plus propre à établir une communication intime entre l'orateur et ceux qui l'écoutent que les faits où la personne de celui qui parle est en jeu, et M. Molinier en avait une foule à nous raconter sur les mœurs et les habitudes des populations qu'il a visitées.

Une dernière observation. L'assemblée a paru s'étonner de la persistance de M: Molinier à revenir sur les puits artésiens. C'est qu'elle ne comprenait pas, — et il fallait lui faire comprendre, — que le forage artésien avait été l'affaire capitale de l'expédition et notre plus grand moyen de civilisation; qu'en apportant aux tribus du désert cette découverte de la science moderne, on renouvelait, comme a dit l'orateur, le miracle de Moïse; qu'en leur donnant l'eau on leur donnait la fécondité; qu'en fertilisant leurs terres incultes, on fixait au sol ces tribus errantes, on les rendait sédentaires, on

Digitized by Google

les relevait de l'obligation d'aller s'approvisionner dans le Tell. M. Molinier improvisait, et nous croyions à tout moment qu'il allait s'arrêter pour expliquer son insistance; car, a-t-on dit avec raison, c'est surtout dans ces moments-là que l'orateur qui improvise doit se plier à tous les accidents, n'en être ni ému ni déconcerté, et se relever avec avantage par une vive répartie, tout en maintenant sa position. M. Molinier n'y a pas songé, et nous le regrettons, parce que la savante étude qu'il avait préparée n'a pas eu tout le succès qu'elle méritait et que nous aurions désiré.

* * *

L'Académie des Jeux Floraux a tenu, le 22 janvier, une séance publique, pour la réception de M. de Roquemaurel.

M. Du Gabé a ouvert la séance par l'éloge de M. Adolphe de Puybusque, dont M. de Roquemaurel venait occuper la place. La vie de M. de Puybusque avait été fort remplie et fort agitée. Elle s'était passée dans les fonctions publiques, dans la presse, dans les voyages, et elle en avait souffert toutes les vicissitudes. Le principal titre littéraire de M. de Puybusque était une étude comparée de la littérature espagnole et de la littérature française, qui, couronnée d'abord, sous forme de discours, par l'Académie française, fut reprise en sous-œuvre par l'auteur et atteignit les proportions de deux volumes in-8°. M. Du Gabé a reproduit sous une teinte délicate et cependant fermement accusée les traits de M. de Puybusque, dont il avait partagé les opinions politiques et qu'il avait connu dans l'intimité pendant leur collaboration commune à la *Gazette du Languedoc*.

M. de Roquemaurel, ancien capitaine de vaisseau, nouveau Mainteneur, s'est levé ensuite pour lire son remerciement. Un marin à l'Académie des Jeux Floraux, c'est assez original; mais l'Académie, qui ne se pique guère d'originalité en littérature, se pique parfois d'en mettre beaucoup dans le choix des personnes qu'elle appelle dans ses rangs. Le nouveau membre n'est pas pour la faire avancer dans la voie du progrès. Ses théories sur l'art en sont la négation. Nous pardonnons à M. de Roquemaurel de ne pas avoir le sentiment de ce que l'Ecole romantique a infusé de sang généreux et de vie nouvelle à des théories qui tombaient de décrépitude. Retenu sur des plages lointaines, il n'a pas été témoin, comme nous, du réveil des esprits; il n'a pas assisté aux luttes ardentes de la Restauration, qui, quoi qu'on en dise, ont tourné au profit des arts et des lettres. Mais se retrancher dans le XVIIe siècle, et ne vouloir pas en sortir; condamner à peu

Digitized by Google

près tout ce qui s'est fait depuis, hormis quelques œuvres, dont on devine aisément les auteurs, sans que nous ayons besoin de prononcer leurs noms ; mais demander sérieusement si ce n'est pas un sacrilége de toucher à la langue, comme si les langues n'étaient pas sujettes, comme toutes les choses humaines, à l'instabilité. L'honorable académicien, si fort sur les classiques, aurait-il donc oublié ce passage d'Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere*, etc. ? Ces idées ont lieu de surprendre de la part d'un esprit aussi distingué. Car le discours du récipiendaire n'est pas un discours ordinaire. Écrit avec rondeur et sur un ton de franchise qui n'est pas déplaisant, il a duré plus d'une heure sans fatiguer un instant l'attention.

Les principes du nouvel académicien ne pouvaient passer sans contrôle. Le président de l'Académie, M. Rodière, en a redressé plusieurs avec une verve, une chaleur, un feu qui ont transporté l'assemblée. Jamais la parole du savant professeur n'avait eu autant d'éclat. C'est qu'on n'est jamais plus éloquent que lorsqu'on est fortement convaincu.

*
* *

L'Académie des Jeux Floraux doit, dans sa séance particulière du 3 février, combler les vides que la mort a faits dans son sein, et procéder au remplacement de MM. de Tauriac, de Castelbajac, Lamothe-Langon et Salvan. On assure que les deux premiers fauteuils sont réservés à M. de Rémusat et à Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne. Ces choix surprendront beaucoup de monde, mais personne peut-être autant que les hommes honorables qui en sont l'objet. L'Académie recherche le prestige, elle aime à s'abriter sous de grands noms. L'année dernière, elle avait à disposer d'une place de Maître ès-jeux, et elle a été chercher M. Viennet à l'Académie Française ; aujourd'hui elle lui emprunte encore un de ses membres pour en faire un Mainteneur. Nous avions cru jusqu'ici que la résidence était indispensable pour devenir académicien. Quelle part M. de Rémusat et Mgr de La Bouillerie pourront-ils prendre aux travaux de l'Académie ? Aucune. Tout au plus, viendront-ils quelquefois honorer de leur présence les séances publiques. Aussi, l'Académie nous semble-t-elle n'appeler à elle, dans cette circonstance, que de brillantes inutilités.

*
* *

Il paraît que l'Académie des Jeux Floraux n'a pas toujours joui du privilége de tenir au Capitole ses séances publiques et particulières, et que cet avantage qu'elle tenait d'une sanction royale lui avait été

Digitized by Google

retiré à une époque que nous ne saurions préciser. Voici un arrêté préfectoral, à la date du 30 janvier 1809, , qui la rétablit dans la jouissance des droits et priviléges dont on l'avait dépouillée :

..... Considérant que, par lettres patentes de 1694 et par l'édit de 1773, les rois Louis XIV et Louis XV ont maintenu l'Académie dans la jouissance d'une salle étant à la suite de celle des *Illustres* dans le Capitole, en remplacement du *Verger des Troubadours*, que l'Académie avait été obligée de céder pour la défense de la ville ;

Considérant qu'en relevant de ses mains puissantes et glorieuses les ruines *du plus ancien corps littéraire de l'Europe*, S. M. qui accorde aux lettres une protection si éclatante, n'a manifesté par aucun de ses décrets l'intention ni la volonté de priver l'Académie des Jeux Floraux de ses anciens priviléges ;

Considérant que la ville de Toulouse, qui s'honore d'avoir été son berceau, et sur laquelle ses succès et sa gloire ont répandu un si grand lustre, n'a aucun motif ni même aucun droit de lui retirer l'usage de la salle, qu'elle occupe depuis plusieurs siècles dans le Capitole ;

Arrête :

Le Maire de Toulouse rendra à l'Académie des Jeux Floraux la jouissance de la salle affectée à ses assemblées particulières par les Lettres patentes de 1694 et l'édit de 1773, et la maintiendra dans l'usage de celle dite des *Illustres* pour les séances publiques.

Il donnera les ordres nécessaires pour que ces salles soient, *aux frais de la ville*, garnies d'un mobilier décent et convenable à leur destination.

A Toulouse, le 30 janvier 1809. DESMOUSSEAUX.

*
* *

Toulouse aura, cette année, une Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie.

Nous avons remarqué le passage suivant dans l'exposé des motifs présentés par M. le Maire au conseil municipal :

« Notre résolution, Messieurs, a été déterminée par cette circon-
» stance, que le dernier terme de l'occupation par le département
» de la guerre de l'église et des bâtiments de l'ancien monastère des
» Dominicains expire le 1er mars prochain. Ainsi, et enfin, est réalisé

Digitized by Google

» le vœu si souvent émis au nom des arts, au nom du sentiment
» religieux, de recouvrer un des plus remarquables édifices du midi,
» élevé par la foi de nos pères. Il nous a paru que nous ne pouvions
» plus heureusement inaugurer le retour au domaine de la ville de
» ces importants établissements qu'en y plaçant l'Exposition pro-
» jetée. »

Sur cet exposé, le conseil adoptant les considérations invoquées par M. le Maire, a décidé qu'une Exposition générale des Beaux-Arts et de l'Industrie aurait lieu à Toulouse, du 15 juin au 15 septembre prochain, et a voté pour cet objet un crédit de *cinquante mille francs.*

*
* *

La crise théâtrale, provoquée par la fuite du directeur subventionné des théâtres du Capitole et des Variétés, n'a duré que quelques jours. M. Auguste Laget, ex-artiste lyrique, agréé par l'Administration, est aujourd'hui aux lieu et place de M. Hilaire Bezonquet. Le premier acte du nouveau directeur a été l'engagement de Mme Meillet, première chanteuse d'un grand talent, qui a conquis, de prime-abord, les sympathies générales dans les *Huguenots* et dans la *Juive.* M. Caubet, premier ténor, et M. Colomyès, ténor léger, ont été remplacés par MM. Bovier-Lapierre et Arnaud. Le public ne s'est pas trop ému de ces changements ; et il augure bien de l'intelligence et de l'activité de celui qui tient en main aujourd'hui les rênes de la direction.

L'abondance des matières ne nous a pas encore permis de publier les sujets qui ont été donnés en composition, au mois de novembre dernier, à l'examen du baccalauréat, par les Facultés des Sciences et des Lettres de Toulouse. Nous prenons l'engagement de les publier dans la prochaine livraison.

Toulouse, 1er février 1865.

F. Lacointa.

Digitized by Google

Les Œuvres d'Alexandre Fourtanier, qui ont pu être recueillies par ses fils.

Notre histoire locale vient de s'enrichir d'une belle et intéressante page. Nous avons à signaler la publication des ŒUVRES D'ALEXANDRE FOURTANIER QUI ONT ÉTÉ RECUEILLIES PAR SES FILS. S'il y a là un juste hommage rendu par des enfants pieux à la mémoire d'un tel père, il y a aussi un honneur pour notre Barreau qui pleure le maître perdu, sans se flatter de le remplacer ; un sujet de légitime orgueil pour ce pays qui fut son berceau, — enfin pour les hommes studieux et pour le public tout entier, une excellente fortune.

Alexandre Fourtanier, qui fut, — lorsqu'il l'a voulu, — un rare magistrat et un homme politique des plus distingués, a été, avant tout et par dessus tout, un avocat très-occupé. Il parlait trop et trop bien pour pouvoir beaucoup écrire. Sa plume n'a pu nous laisser que les épaves de sa parole. Et, cependant, il s'est trouvé dans les notes de Fourtanier un véritable trésor. Il n'avait eu ni pris le temps de recueillir et de coordonner ces richesses des moments perdus ; et même, dans la course rapide et brûlante de l'orateur trop affairé, il était condamné à les disséminer sans attention, comme s'il n'y attachait pas de prix. Mais, pour lui, ce laisser aller était encore l'insouciance de l'homme qui possède le superflu, et qui, tout en se répandant à flots, a la conscience de garder toujours de lui-même beaucoup plus qu'il n'en jette.

Si Fourtanier eût voulu ou daigné créer les archives de son art et de sa science, il eût pu offrir à notre admiration le monument le plus rare et le plus utile. Mais, nous l'avons assez dit ailleurs (1), ce n'étaient là ni ses goûts, ni les tendances de son caractère. Les

(1) V. *Revue de Toulouse*, t. XIX, p. 233.

Digitized by Google

glorioles d'outre tombe n'avaient pas de séduction pour cet esprit sévère et modeste. Dans leur asthme impuissant, les coureurs de renommée le faisaient sourire. Cette intelligence que Dieu avait placée si haut, ne comprenait pas de plus grand bonheur que de descendre et de vivre dans une calme et obscure liberté. Et celui qui, vivant, fuyait comme une persécution les applaudissements de ses amis charmés ou de ses clients attendris, ne pouvait guère songer au bruit que ferait après lui sa mémoire.

La collection qui vient de paraître ne nous présentera donc pas les conceptions journalières du grand avocat, mais celles-là seulement dont la création eut pour cause ou pour milieu, quelque méditation spéciale ou quelque circonstance exceptionnelle. Nous y rencontrerons ces compositions avec des formes qui, loin de trahir l'apprêt, révèlent toujours l'inspiration la plus facile, comme la plus abondante et la plus sûre d'elle-même.

Ce défaut, — chez l'écrivain sans le savoir, — de toute préoccupation d'amour-propre et de toute préméditation ambitieuse, ne fera pas le moindre charme de l'œuvre. Cette heureuse simplicité nous a semblé, au contraire, un premier mérite et une première cause d'attrait.

Trois volumes forment la collection. Le meilleur moyen de montrer de quel intérêt ils sont remplis, est, à coup sûr, l'indication des principaux sujets qu'on y remarque.

Et d'abord, le premier volume s'ouvre par une *Notice biographique sur Fourtanier*, œuvre de Me Albert, son ancien secrétaire, son confrère et son ami.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur cette charmante *Introduction*.

Elle est un livre avant le livre. Elle rattache à leur auteur, dans une admirable synthèse, les œuvres diverses qui ont été recueillies par la publication ; elle rétablit ainsi entre elles le lien qui dérive de leur provenance commune. Me Albert n'a pas seulement placé là des faits et des récits, il y a mis tout son esprit, — ce n'est pas peu dire, — et tout son cœur, c'est dire plus encore. La grâce et l'exquise finesse de son langage y sont aussi.

Ajoutons que sur cette biographie Me Albert a laissé planer l'histoire, et de la meilleure pour nous : l'Histoire du Barreau de Toulouse, si fécond en types distingués. De telle façon que le portrait est,

Digitized by Google

sous cette main d'artiste, devenu un tableau, une galerie, la galerie de nos maréchaux. Là, vous trouverez, en pied ou en buste, nos ancêtres du Palais, les instruisants et les consultants du vieux temps, depuis Espinasse, Romiguières père et Roucoule, en passant par l'autre Romiguières, les Dubernard, les Carles, les Flottes, les Decamps, jusqu'à Féral et aux autres contemporains de Fourtanier. Nul, du reste, n'excelle, à l'égal de Me Albert, dans la connaissance des Annales du Barreau toulousain, témoins son *Eloge de Laviguerie*, si peu oublié, malgré le temps, et sa *Notice sur Larocheflavin* (1).

Notons cependant que, dans cette disposition, la figure de Fourtanier ne perd rien de son éclat ni de sa grandeur; et si elle ne nuit pas aux figures qui l'entourent, elle ne redoute rien, non plus, de leur voisinage et de leur contact. Nous ne vîmes jamais plus heureuse conciliation de la peinture de sujet avec la peinture d'ensemble.

Me Albert, pour entreprendre cette biographie, a disposé de toutes les ressources qu'il empruntait naturellement à une position spéciale. Il nous a initiés, non-seulement à la vie publique du maître, mais encore à certaines de ses confidences et de ses effusions. Possesseur d'une correspondance vraiment sans prix, il a pu nous montrer, en en déroulant devant nous quelques feuilles, *son auteur peint par lui-même*. C'est ici surtout qu'il faut lire, pour comprendre et pour connaître l'avocat, transplanté à Paris par le suffrage de ses concitoyens, et transformé en député; ses impressions, ses regrets, ses vues politiques, ses déceptions, son application à la nouvelle tâche qu'il avait acceptée; sa perspicacité vigilante qui ne se trahit jamais, et qui grandit à mesure que les événements semblaient plus difficiles à prévoir; ses appréciations sur le coup d'Etat, écrites la veille, le jour même; ses appréciations du lendemain, son refus d'une grande position au Barreau de Paris ou dans les hautes fonctions; ses aspirations incessantes vers le retour à Toulouse,... tels sont les traits, bien défigurés ici, des effusions que Fourtanier laissait couler de sa plume pour les jeter dans le cœur du disciple affectionné : communications intimes et rares, également honorables pour celui qui les donne et pour celui qui les reçoit.

Mieux encore que notre pâle compte-rendu, la notice de Me Albert fera connaître les principales œuvres du livre. On ne peut s'y reporter

(1) *Revue de Toulouse*, t. III, p. 96.

Digitized by Google

qu'avec fruit. En d'autres termes, nous ne connaissons, à des points de vue très-divers, rien de plus attachant et de plus instructif que cette biographie.

Le premier volume comprend trois parties distinctes, intitulées, la première, POLITIQUE, — la seconde, DISCOURS, — la troisième, ŒUVRES DIVERSES.

Là, on retrouve tour-à-tour, les *Professions de foi* que Fourtanier dut adresser, à diverses reprises, au Corps Electoral; — les *Rapports*, toujours si remarquables, qu'il soumit à l'Assemblée législative, au nom de différentes commissions qui l'avaient choisi pour leur organe, et notamment ses rapports sur l'*Etat de siége* (1849), — sur *La liquidation de l'indemnité coloniale*, — sur la *Modification de l'article 472 du Code d'instruction criminelle*, — sur le *Projet de loi relatif aux priviléges et hypothèques* (1860), — sur la *Révision des procès criminels dans certains cas déterminés*. (C'est là que Fourtanier, non plus comme rapporteur, mais comme membre de la commission, s'opposa à la modification du Code d'instruction criminelle, même en présence des réclamations faites au nom des héritiers *Lesurques*).

Les DISCOURS sont ceux que Fourtanier a prononcés en diverses circonstances, soit comme magistrat, soit comme bâtonnier de l'Ordre des avocats, soit comme président de l'Académie de Législation. — Il y est toujours égal à lui-même. C'est tout dire.

Dans les ŒUVRES DIVERSES, nous recommandons deux *Études*, l'une sur les *Irrigations*, l'autre sur les *Chemins ruraux*, présentées à la Société d'agriculture de la Haute-Garonne; — puis une première série de PLAIDOIRIES ET MÉMOIRES; mais avant, des *Conclusions* données par Fourtanier comme procureur du Roi dans le procès de *Latour Mauriac* (1).

Le second volume nous offre une deuxième série de PLAIDOIRIES ET MÉMOIRES, parmi lesquels on trouve sa plaidoirie dans la grande *Affaire du Canal du Midi* (l'Etat contre les héritiers Riquet), véritable cause célèbre pour notre pays.

Là aussi on rencontre d'importants procès de *réglements d'eaux*, de *liquidation de communautés*, de *faillite*, de *vente d'offices* et de *contre-lettres* à ce relatives; de *nullité de testament pour cause d'insanité d'esprit* (le Mémoire rédigé dans l'un de ceux-ci est

(1) Voir *Revue de Toulouse, Biographie de Féral*, t. VI, p. 244.

Digitized by Google

unanimement considéré au Palais comme un chef-d'œuvre de haute science), — et, aussi, d'*annulation de Sociétés pour dol et fraude.*

Dans le troisième volume, figurent :

1° Une troisième série de PLAIDOIRIES ET MÉMOIRES, au nombre desquels le procès de la *Caisse Industrielle*, — le procès électoral de M. de Rémusat (1863); — le procès de M. le marquis D...., à raison de ses *titres de noblesse ;* et autres non moins intéressants.

2° Des CONSULTATIONS sur diverses questions délicates de Droit civil, commercial, politique, électoral, etc.

3° Des CONSULTATIONS ET MÉMOIRES afférents à d'importants procès que Fourtanier avait suivis, et dans lesquels il eut lieu d'aborder des questions alors neuves et difficiles. Signalons notamment ceux qui traitent des *Jeux de Bourse*, — de la *Responsabilité notariale engagée par des placements*, — des *Substitutions prohibées*. Leur indication peut donner la mesure de l'intérêt qui s'attache aux autres, et au livre en général.

Enfin, dans un APPENDICE, qui nous paraît être la réalisation d'une excellente pensée, les auteurs de la publication ont pieusement rassemblé tous les *Extraits des différents journaux*, qui, à l'époque de la mort de M. Fourtanier, crurent devoir consacrer des Notices à sa mémoire. — La *Revue de Toulouse* a pu encore se retrouver là. — Le même appendice contient, en outre, les extraits de discours prononcés par M. Sacase, secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation, dans la séance publique de 1864, et par M. l'avocat-général Decous-Lapeyrière, à la dernière séance de rentrée de la Cour impériale : discours qui sont pour la mémoire de M. Fourtanier deux hommages, empruntant un prix nouveau à la qualité et au nom de leurs auteurs. L'appendice se couronne par l'extrait de la délibération du Conseil de l'Ordre des avocats, près la Cour de Toulouse, dans laquelle ce Conseil déclare accepter avec reconnaissance la fondation du PRIX FOURTANIER, institué au profit des Conférences du stage.

Tel est le livre.

Applaudissons sincèrement à l'effort des fils qui font revivre le père. Remercions-les d'avoir perpétué sous nos yeux le modèle. Ajoutons, d'ailleurs, une fois de plus, que, dans le cœur de ceux qui l'ont connu, et dans le souvenir de ses disciples, Alexandre Fourtanier ne pouvait et ne peut jamais périr.

E. ASTRIÉ ROLLAND,

Docteur en Droit, avocat à la Cour impériale.

Digitized by Google

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

M. Émile Vaïsse : **Toulouse au XVIIIe siècle.**

On reproche, avec raison, aux Français de ne pas savoir l'histoire de leur pays, celle même de la localité où ils sont nés et qu'ils habitent. En Angleterre, l'instruction est plus répandue, parce que les moyens de l'accroître y sont mieux réglés. Les publications à bon marché y abondent comme chez nous, et même en plus grand nombre, mais elles y ont un but utile et déterminé que n'ont pas toujours les nôtres. En France, on va un peu à l'aventure. Nous disions dernièrement à l'éditeur d'un petit journal quotidien, à cinq centimes, dont deux essais infructueux ont été tentés, coup sur coup, à Toulouse : « Est-ce qu'une histoire populaire de la France ou du Midi, ou simplement de Toulouse, n'aurait pas plus de chances de réussite que vos publications inqualifiables, qui n'apprennent rien, et dont vous fondez le succès sur le bon marché? Ne dépensât-on qu'un sou, encore veut-on savoir à quoi et pourquoi on le dépense. » Et, à l'appui de notre opinion, nous citions l'exemple de nos voisins, où une histoire populaire de l'Angleterre au prix d'un penny (10 centimes), s'est vendue à 1,200,000 d'exemplaires ; où une édition également populaire de Macaulay a atteint aussi un chiffre considérable. Les éditeurs de Paris ont commencé, — il faut le reconnaître, — à prendre modèle sur ceux de Londres. Les livres d'histoire de nos auteurs contemporains étaient souvent inabordables, tant le prix en était élevé ; l'*Histoire de France* de M. Henri Martin paraît aujourd'hui par livraisons, à 25 centimes. Depuis deux ans, M. Duruy en publie une à 10 centimes ; M. Thiers et M. de Lamartine ont adopté le même mode de publication : le *Consulat* et les *Girondins* ne coûtent que 10 centimes la livraison. Ainsi, avant peu, nous n'aurons plus rien à envier, sous ce rapport, à l'Angleterre ; et, grâce à cette révolution dans l'industrie bibliogra-

Digitized by Google

phique, la connaissance de l'histoire pourra pénétrer dans toutes les classes de la société.

Partant de l'idée que nous venons d'exprimer, nous regardons comme une heureuse inspiration, le sujet choisi par M. Vaïsse, pour la quatrième Conférence : *Toulouse au XVIIIe siècle.* Le sujet était sans doute aussi dans le goût du public, car la salle regorgeait de monde; l'estrade elle-même avait été envahie, si bien que le lecteur a dû subir un siége en règle sur son fauteuil, et s'est trouvé souvent gêné dans l'exercice de ses mouvements. Il nous a été assuré encore que plus de deux cents personnes s'étaient retirées, faute de places.

Le lecteur a-t-il répondu à ce qu'on attendait de lui?

Célimène, à qui, dans le *Misanthrope*, Philinte demande son avis sur un des habitués de son salon, répond : « Il est de mes amis. » Et nous aussi, nous dirons de M. Vaïsse : « Il est de nos amis. » Mais nous n'en prendrons pas occasion pour exercer, à ses dépens, notre humeur satirique, comme le fait Célimène aux dépens du pauvre marquis, afin de se conformer sans doute aux usages du monde.

Voilà huit ans que M. Vaïsse est notre collaborateur à la *Revue de Toulouse.* Placé dans une position qui lui laissait le choix entre l'oisiveté et la littérature, il a préféré la littérature. — Peut-être, sans la *Revue*, eût-il choisi l'oisiveté. — Il y a trouvé un encouragement et un aiguillon. Ce serait faire injure aux lecteurs habituels de la *Revue* que de leur rappeler, même sommairement, les travaux remarquables dont M. Vaïsse a enrichi ce recueil. Ils n'ont pas oublié assurément ses belles études sur le théâtre contemporain, celles plus récentes sur Dolet, sur Vanini, sur Lafaille, sur Lefranc de Pompignan, et, en dernier lieu, son travail si remarqué : *De la mélancolie dans la littérature moderne,* par lequel il a signalé son entrée à l'Académie des Jeux Floraux. Tous ces travaux ont posé M. Vaïsse comme un des premiers écrivains de Toulouse; ils lui ont ouvert les portes de nos Académies, et la *Revue* se félicitera toujours de lui avoir servi de marche-pied.

Nous n'éprouvons nul embarras à rendre compte de la Conférence du 4 février. Si nous avions à couvrir un échec, nous pourrions craindre le reproche de céder à l'esprit de camaraderie, mais le succès a été trop éclatant pour qu'on puisse mettre en suspicion la sincérité de nos éloges.

M. Vaïsse a lu; il n'a pas voulu courir les chances de l'improvisation, toujours périlleuses, surtout pour celui qui parle en public pour la première fois. Il lui est bien arrivé par moments de laisser

Digitized by Google

son manuscrit pour n'écouter que son inspiration. Une autre fois, il se livrera davantage; puis, la confiance aidant et les sympathies de l'auditoire aussi, il s'abandonnera tout-à-fait. Moins de correction sans doute, mais plus de traits, plus d'animation, plus de vie. Nous aurons l'homme tout entier.

M. Vaïsse a traité cette première partie d'une étude qui doit en avoir d'autres, avec tous les développements qu'elle comporte et avec une variété de ton qui en a fait le charme. Il a parlé de Toulouse, de cette ville « dont on dit beaucoup de mal au dedans et beaucoup de bien quand on est dehors, » avec un sentiment d'affection marquée, *con amore*, comme disent les Italiens. Il a commencé d'un ton contrit, par une confession publique de ses peccadilles à son endroit : « Comme tant d'autres, a-t-il dit, comme vous tous peut-être, j'ai lancé l'épigramme contre les goûts attardés, les habitudes stationnaires, les allures indolentes de la cité palladienne; je l'ai querellée sur son passé, j'ai critiqué ses traditions, suspecté ses légendes, et jeté l'anathème sur certaines pages de son histoire... J'ai commis envers la bonne nourricière, *alma parens*, tous les délits communs aux enfants prodigues et turbulents. » Mais il ne lui tenait pas longtemps rigueur. — La brouille, entre gens qui s'aiment, n'est jamais sérieuse. — A peine s'est-il éloigné, à peine avait-il perdu de vue la flèche du clocher de Saint-Sernin, qu'il en était aux regrets; toutes ses dispositions hostiles tombaient; des larmes d'attendrissement mouillaient ses yeux, et la brouille finissait comme une scène du *Dépit amoureux*, par une réconciliation :

> Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire;
> J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
> En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer;
> Sa grâce est la plus forte.

Avant d'entrer en plein dans son sujet, et d'aborder le XVIIIe siècle, M. Vaïsse a esquissé, à larges traits, les principales époques de l'histoire de Toulouse; il a plus particulièrement insisté sur l'époque qu'il regarde comme la plus glorieuse, celle où Toulouse était capitale d'un puissant royaume; où, d'Arles à Poitiers, elle parlait en maître. Mais le coup de tonnerre de 1208 a troublé cette sérénité. Toutes les harmonies, poésie, amour, liberté, indépendance, ont été brisées par la guerre des Albigeois ; et, avec elles, la brillante civilisation du Midi et la suprématie du Languedoc : « ce fut, a-t-il dit, l'aplatissement des races gallo-romaines, et nous ne nous sommes jamais relevés de cet échec. »

Digitized by Google

Mais, quelque douloureux que soit le sentiment qu'on éprouve en se reportant par la pensée à ce grand cataclisme du XIIIe siècle, M. Vaïsse en prend résolûment son parti ; il ne se répand pas en regrets stériles. L'unité française en est devenue plus tard la conséquence, et il s'en réjouit. « Ce bien, dit-il, vaut tous ceux que nous avons perdus. »

— Mais il est des esprits chagrins qui ne se consolent pas aussi aisément, et qui appellent de leurs vœux le retour d'un état de choses qui est détruit pour jamais. Aussi notre ardeur à l'endroit de la décentralisation est-elle singulièrement refroidie depuis que nous nous sommes aperçu que nous étions dupe, et que ce mot si souvent prononcé, et l'objet de tant d'aspirations, servait à couvrir bien des projets insensés. Oui, il est un parti, en France, à qui l'unité française déplaît. Nous lisions, il y a quelques jours, dans un ouvrage de M. Odysse Barrot, intitulé : *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, cette affirmation donnée avec une confiance incroyable : « A la fin du siècle *peut-être*, et *certainement* avant cent ans, l'unité française qui date d'hier, de ce matin, qui n'a point de racines dans le passé, l'unité française aura vu se former sur ses ruines *cinq* Etats : la France, la Bretagne, l'Aquitaine, la Bourgogne et la Lorraine. » — En tête d'un livre imprimé l'année dernière à Toulouse, l'*Histoire anonyme de la guerre des Albigeois*, un des monuments les plus remarquables du XIIIe siècle, mais qui n'est connu que de rares écrivains, parce qu'il est resté enfoui dans de vastes collections, l'éditeur a placé une *Introduction* qui est bien le manifeste le plus violent qu'on ait écrit contre l'organisation de la société française. Nous en recommandons la lecture à toutes les personnes qui aiment à se rendre compte du mouvement des idées. Prétextant je ne sais quel antagonisme chimérique entre le Nord et le Midi de la France, l'auteur se récrie en termes amers sur « l'inconvenance » d'avoir fait un tout et une seule nation de provinces qui ont entre elles des différences de climat, de langue, de génie, et de faire décider par Paris, ville du Nord, ce qui intéresse le Midi ; mais il fait tomber le plus fort de son indignation sur la mesure de proscription qui a frappé le patois, le patois, « la langue de nos ancêtres, celle de nos nourrices, que nous avons sucée avec le lait, » pour donner la préférence « à un idiome *exotique* (la langue française un IDIOME EXOTIQUE !), qui nous RÉPUGNE, et pour lequel nous avons si peu d'affinité, que nous ne parvenons presque jamais à le parler sans nous rendre ridicules. » Et cette proscription

Digitized by Google

du patois est, aux yeux de l'auteur, le moyen qu'on a imaginé le plus propre à déraciner chez les populations du Midi l'ancien esprit de nationalité. — Nous ne savons comment l'auteur parle le français, mais nous savons comment il l'écrit, et il se donne un démenti formel à lui-même, car si nous regardons l'*Introduction* qu'il a écrite en tête du livre comme la plus haute et la plus audacieuse expression de la révolte, nous sommes bien forcé de reconnaître aussi que c'est une fort belle page de style et d'éloquence passionnée.

Nous ne nous émouvons pas plus qu'il ne faut de toutes ces attaques. Car c'est bien mal comprendre les aspirations du pays, que de supposer qu'il tend à se dénationaliser. Qu'on nous accuse de mobilité, d'inconsistance dans les idées, d'instincts frondeurs, d'accord; mais toutes les fois que le drapeau de la France est menacé, toutes nos divisions cessent; il n'y a plus qu'un cœur, qu'un désir, qu'une volonté, repousser l'ennemi; et, dans ces heures de crise, les Français se feraient hacher tous jusqu'au dernier plutôt que de reculer. Tant que le patriotisme vivra dans les esprits, — et il ne paraît pas près de s'éteindre, — la France n'a point à prendre souci des menées sourdes de quelques esprits attardés. Toute tentative pour démembrer la France tomberait devant le bon sens public, comme est tombée, en 1815, la tentative de M. de Vitrolles, qui voulait reconstituer l'ancien royaume d'Aquitaine, avec Toulouse pour capitale et le duc d'Angoulême pour roi (1). L'œuvre de Richelieu, qui n'a pu être entamée par l'Europe coalisée, à la chute du premier Empire, est assez forte pour résister aux efforts incessants de quelques esprits mécontents. Nous ne sommes point Lorrains, Bourguignons ni Aquitains, nous sommes tous Français, et nous voulons vivre et mourir Français. —

Déchue depuis son annexion définitive à la couronne en 1271, Toulouse a gardé, dans sa pauvreté, ses grands airs d'autrefois. Quand on a été, — honneur insigne! — à deux ou trois époques, la capitale de grands royaumes, on en conserve un légitime orgueil. M. Vaïsse a dit qu'elle ressemblait à un de ces hidalgos qui, « le ventre creux et l'escarcelle vide, regardent du haut d'un donjon démantelé, passer sans envie le luxe merveilleux des parvenus, » et il lui trouve dans sa désinvolture quelque rapport avec le Don César de Bazan de Victor Hugo. — Nous nous souvenons d'avoir emprunté autrefois à un des

(1) Il a paru, à cette époque, quelques numéros d'un *Moniteur du Midi*, imprimé à Toulouse.

Digitized by Google

plus admirables romans de Walter Scott, *La Fiancée*, un terme de comparaison à peu près analogue. Nous comparions le Toulousain d'aujourd'hui au sommelier de la plus ancienne et la plus puissante maison féodale d'Ecosse, ruinée par l'effet des révolutions, à ce vieux serviteur de la tour de *Wolcrag*, qui voulait se persuader à lui-même et aux autres que la maison de ses maîtres n'avait rien perdu de sa splendeur d'autrefois, et qui tirait de son esprit inventif les expédients les plus imprévus et les plus bizarres, afin de sauver aux yeux de l'étranger l'honneur de la maison (1).

Mais ce n'est pas le Toulouse d'aujourd'hui que M. Vaïsse s'était proposé d'écrire, ce n'est pas non plus le Toulouse des siècles écoulés; il a choisi simplement dans ce passé, un coin, le XVIIIe siècle ; non pour en raconter la grande histoire ; il ne porte pas ses prétentions si haut ; il laisse cette tâche aux maîtres ; mais au dessous de cette grande histoire, il y a la petite, non moins instructive que la première ; celle des mémoires et des récits intimes qui, sous une forme familière, nous donne le mot de bien des intrigues et le secret de bien des misères, et c'est à celle-là que M. Vaïsse s'est borné.

Toulouse devait être étudiée sous ses deux aspects, matériel et moral. La ville de pierre et de brique nous a été révélée d'après trois plans topographiques dressés au XVIIIe siècle et conservés dans les archives municipales. M. Vaïsse nous a tracé la ligne de ceinture des remparts, allant du moulin du Bazacle à la porte Lascrozes ; de la porte Lascrozes à la porte Arnaud-Bernard, porte triomphale par où les rois de France Louis XI, Charles IV, Charles VI, François Ier, Louis XIII et Louis XIV ont fait leur entrée solennelle, et où ils recevaient des mains des Capitouls, sur un plateau d'or ou d'argent, les clefs de la ville, en signe de soumission. — D'Arnaud-Bernard le rempart gagnait la porte Matabiau, et, de ce point, un angle rentrant le portait brusquement jusque sous les murs de derrière du Capitole, au lieu dit la *Porte neuve*. Ce qui fait voir combien la ville était alors resserrée de ce côté, transformé aujourd'hui par les constructions des quartiers modernes. De la *Porte neuve* l'enceinte se dirigeait vers la porte St-Etienne, resserrant dans son ellipse un dédale de petits quartiers. La porte Montoulieu et la porte Montgaillard formaient encore deux stations ; puis la ligne des remparts arrivait à son terme naturel, à la Garonne, s'appuyant à la porte du château Narbonnais, l'ancienne

(1) *Revue de Toulouse*, tome X, p. 206.

Digitized by Google

résidence des comtes de Toulouse. — M. Vaïsse n'hésite pas à préférer au système de défense que les nécessités politiques et les défiances d'un autre âge avaient légué à Toulouse, la ligne imposante et les contours gracieux de nos boulevards, et nous partageons entièrement son avis.

Il nous a dépeint, à l'intérieur, les rues étroites, sinueuses, et celles que bordaient les communautés religieuses tellement désertes, qu'une proposition fut faite en 1760 d'obliger les monastères à bâtir des boutiques, de dix en dix toises, le long des rues et à les louer à des artisans. Point d'éclairage public. Les gens de marque se faisaient précéder d'un fallot; les bourgeois s'armaient d'une lanterne. Les places et les approches des monuments publics manquaient d'air. La vie était dans les quartiers du midi; aujourd'hui elle s'est déplacée; le mouvement s'est porté dans les quartiers du nord. C'est surtout autour du palais, à l'heure des audiences, que régnait l'animation. — Toulouse ne comptait pas moins de 150 procureurs. — La place du Salin était le lieu choisi pour les spectacles forains. On n'avait à redouter aucun danger de la circulation des voitures. On se croisait, de temps à autre, avec une chaise à porteur, au service de quelque grande dame, comtesse ou présidente, et rien ne gênait la marche indolente du citadin. Le soir, les bourgeois devisaient devant leurs portes; le menu peuple, sous l'orme, près la margelle du puits; les femmes chantaient en chœur des cantiques devant l'image de la Vierge; les gens de qualité jouaient la comédie de société; les portes de la ville se fermaient à dix heures, et l'on n'entendait plus que la voix du veilleur de nuit répétant d'heure en heure ce refrain monotone : « Il est minuit passé, priez Dieu pour les trépassés. »

M. Vaïsse a présenté ce tableau avec une élégance et une poésie que ne laisse pas deviner notre récit sans couleur. Il a eu l'heureuse idée de résumer cette première partie de son travail, en lisant, aux applaudissements de toute l'assemblée, une fort belle pièce de vers de M. le comte Jules de Rességuier, *La Ville de Toulouse*, où l'on a retrouvé un écho de toutes les harmonies qu'il venait de décrire.

Comme tous les phénomènes extérieurs ont leurs causes morales, M. Vaïsse a cherché à expliquer le Toulouse de pierre par les quatre grandes institutions qui donnaient autrefois à la ville sa vraie physionomie sociale : l'Eglise, splendeur traditionnelle de la cité et à laquelle elle devait le surnom de *sainte*; le Parlement, vestige de la suprématie politique d'autrefois; le Capitoulat, symbole vivant de

Digitized by Google

l'ancienne liberté ; l'Université, dont les milliers d'écoliers attirés dans ses murs, allaient reporter ensuite sur tous les points de l'Europe, avec la gloire de leurs maîtres, le renom de Toulouse *la savante*.

Toutes ces choses ont été dites et fort bien dites, et ont été écoutées également avec une grande faveur. Mais un auditoire ne se contente pas de choses raisonnables, il en veut aussi de singulières. Il demande de la fantaisie, et M. Vaïsse ne s'est fait faute de lui en donner. Il a introduit, dans le cadre qu'il avait si bien tracé, un personnage singulier qui a mis l'assemblée en belle humeur. Le besoin de rire est un trait de notre caractère. M. Vaïsse avait eu l'heureuse fortune de mettre la main, à la bibliothèque de la ville, sur les Mémoires manuscrits d'un bourgeois de Toulouse, de Pierre Barthès, de Tounis, qui, pendant près de cinquante ans, a consigné, jour par jour, sur un registre qu'il appelle ses *Heures perdues*, « les choses dignes d'être transmises à la postérité, arrivées en cette ville ou près d'icy, depuis 1737 jusqu'en 1784. »

M. Vaïsse a pris soin de prémunir tout d'abord son auditoire contre l'effet des passages qu'il allait lire. « Il ne faut pas, a-t-il dit, faire à Barthès plus d'honneur qu'il n'en mérite, ni prêter à ses Mémoires plus de portée qu'ils ne sauraient en avoir... Curieux et crédule, Barthès représente l'honnête homme de son siècle, mais dans le sens abaissé du mot, un équivalent du type de *Monsieur Prudhomme*. » Barthès était donc condamné, avant même que M. Vaïsse eût lu une seule ligne de ses Mémoires, et le public savait à quoi s'en tenir sur ce qu'il allait entendre.

Pour Barthès, a dit M. Vaïsse, « la justice du Parlement est impeccable, et les décisions des Capitouls sont infaillibles. A ses yeux, tout accusé est un scélérat, tout condamné un objet d'exécration. Cet homme était atteint d'un autre travers : il aimait passionnément les exécutions. Le bourreau l'attirait ; le spectacle des supplices ravissait ses sens et son âme. C'était un dilettante de l'échafaud. Et, au XVIIIe siècle, sa passion trouvait amplement à se satisfaire. »

M. Vaïsse a confirmé ce qu'il venait de dire par la lecture de plusieurs extraits des Mémoires de Barthès. Quelques-uns ont provoqué, par leur naïveté, l'hilarité générale ; d'autres, par exemple, le récit détaillé de l'exécution d'un ministre protestant, François Rochette et de trois gentilshommes-verriers, les frères de Grenier, ont soulevé le cœur de dégoût.

M. Vaïsse en a tiré cette appréciation qu'il ne faut voir dans Barthès

Digitized by Google

que l'esprit ancien, l'esprit du bon vieux temps, l'esprit qui soufflait aux mauvais jours de notre histoire.

Un chroniqueur cependant, dirons-nous avec un écrivain moderne, un chroniqueur est un reflet de son temps; il a vécu au milieu des événements qu'il raconte; ces événements l'ont saisi, et, en les racontant, il a sans doute raconté ses impressions et ses sentiments personnels, mais quelque peu aussi les impressions et les sentiments d'autrui, car quelques efforts qu'on fasse, on ne peut se soustraire à l'influence de son époque, et tout chroniqueur, celui même qui fait grimacer l'histoire, en sera toujours l'écho plus ou moins vrai, et un écho qu'il faut toujours consulter quand on veut étudier une nation dans ce qu'elle a de plus intime. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître que M. Vaïsse s'est montré fort modéré en présentant Barthès comme le simulacre et non comme le portrait exact de ses contemporains. Et, cependant, que de Barthès nous connaissons! La race n'en est pas éteinte.

La moralité qui découle de cet enseignement, c'est qu'en définitive, l'esprit nouveau est meilleur que l'esprit ancien:

« Au lieu de regarder en arrière, de se répandre en plaintes vagues, et de gémir dans l'immobilité, a dit M. Vaïsse, en terminant, que Toulouse tourne sa face vers l'avenir et qu'elle agisse... Le travail c'est la loi moderne; c'est l'obligation de tous aujourd'hui où chacun ne vaut que par ses œuvres. » Nous irons plus loin que M. Vaïsse. Le travail, dirons-nous, est mieux qu'une loi; le travail est mieux qu'une obligation; le travail est un privilége, et un des plus beaux que Dieu ait accordés à l'homme. Que deviendrions-nous, hélas! sans le travail?

M. Vaïsse a résumé sa lecture dans ces deux mots: Dieu et la Liberté.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont point assisté à la Conférence, ou qui n'ont pas lu dans le *Journal de Toulouse* (1) le travail de M. Vaïsse, n'en auront qu'une image bien affaiblie dans l'analyse que nous venons d'en faire. Du moins, à défaut du texte, elles en auront l'esprit, et cet esprit nous paraît devoir donner bien peu de prise à la critique. Le lecteur était tellement en garde contre lui-même, et animé d'un si grand désir de ne froisser aucune opinion, qu'il a pris soin de dire dans le cours de sa lecture: « Je le proclame bien haut; ma parole trahirait singulièrement ma volonté si, par mégarde, elle blessait une susceptibilité ou si elle surexcitait un ressentiment.»

(1) Numéros des 9, 10 et 11 février 1865.

Digitized by Google

Il a poussé le scrupule jusqu'à s'abstenir de toucher à plusieurs questions qui étaient dans son sujet, à l'affaire Calas, par exemple, racontée en trois actes par Barthès, parce que dans notre ville, le souvenir de Calas a le triste privilége de s'offrir toujours à nous comme une page contemporaine, et de réveiller les passions. Eh bien, malgré ces précautions et ces ménagements, M. Vaïsse n'a pu échapper à la critique. Que disons-nous ? M. Vaïsse a été attaqué avec une violence inouïe, et si, le jour même où cette attaque paraissait, l'auteur n'avait pas donné à son travail une publicité complète, il aurait pu être regardé par ceux qui ne l'ont pas entendu comme le plus grand contempteur des lois divines et humaines. L'auteur de la lettre qui a paru dans la *Voix de Toulouse* (n° du 9 février) est « si outré de tout ce qu'on a déblatéré contre Toulouse et contre la religion, qu'il s'accuserait presque de complicité s'il ne disait, au moins à quelqu'un, sa façon de penser. » Il ne veut pas « laisser refroidir son émotion. » S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, *si parva licet componere magnis*, Lord Chatam n'était pas plus indigné lorsque, vieux et cassé de goutte, il se faisait porter à la tribune du parlement d'Angleterre pour repousser la proposition infâme de lâcher contre les *insurgés* d'Amérique les bêtes féroces des forêts du Nouveau monde, et qu'il disait : « Je n'aurais pu dormir cette nuit dans mon lit ni reposer ma tête sur mon oreiller, si je n'avais donné carrière à ma haine, à mon éternelle haine contre ces odieuses et cruelles barbaries.»

Il faut vraiment avoir écouté M. Vaïsse avec une bien grande prévention, ou plutôt l'avoir bien mal compris, pour lui avoir prêté tout ce qu'on lui reproche. Si M. Vaïsse avait l'habitude des allusions, des insinuations, on pourrait, peut-être, en tordant ses phrases, en faire découler tout ce qu'on voudrait ; mais non, c'est un écrivain très net et très accentué, et qui sait cependant, dans son immense désir de ne blesser personne, adoucir les angles aigus de ses opinions. Nature affectueuse, cœur ouvert et franc, s'il pique, c'est sans venin, comme l'abeille ; s'il fait de l'esprit, c'est de l'esprit français ; et l'esprit français, a-t-on dit, est comme le vin français; il ne rend les gens ni brutaux, ni méchants, ni tristes.

Nous n'entreprendrons pas de réfuter l'article de la *Voix de Toulouse*; nous n'avons pas l'habitude de nous battre contre des fantômes. Seulement, on nous avait dit que l'article serait sinon désavoué, du moins adouci dans le numéro suivant, et nous avons vu avec peine qu'il n'en a rien été. Le principal reproche qu'on adresse maintenant à M. Vaïsse, c'est d'avoir fait un tableau incomplet. Eh ! messieurs, un peu de patience. Laissez-le, de grâce, respirer. On ne

Digitized by Google

peut pas tout dire en une seule fois. M. Vaïsse ne vous a-t-il pas annoncé que « si les Dieux et le public toulousain continuent à favoriser les Conférences, » il vous donnerait une série d'études sur le vieux Toulouse ? il n'est qu'au commencement ; attendez donc la fin, avant de juger. — Un troisième article qui vient de paraître dans la *Voix de Toulouse* (n° du 23 février), porte sur quelques époques de l'histoire que le rédacteur juge à un autre point de vue que M. Vaïsse, et il en promet encore un quatrième. M. de Grozelier est dans son droit ; mais nous ne saurions le suivre sur ce terrain, sans nous engager dans une discussion interminable.

Ce qui vient d'arriver à M. Vaïsse nous remet en mémoire une aventure à peu près semblable, survenue à un de nos maîtres. C'était en 1817, dans les premières années de la Restauration, — il y a bien longtemps de ça ; — mais toutes les circonstances en sont restées gravées dans notre mémoire avec la plus exacte fidélité. Nous étions au Lycée. Un jeune professeur, plein d'ardeur et d'instruction, avait obtenu l'autorisation de faire une conférence sur la Révolution française. — Ainsi, cette partie de l'histoire contemporaine dont l'introduction toute récente dans le programme des études a soulevé tant de clameurs, était permise sous la Restauration, à une époque bien voisine, presque au lendemain du jour où les événements s'étaient accomplis. — Nous nous y portions en foule, et nous prenions des notes. Un jour, le professeur avait dit, au sujet de Robespierre, cette phrase un peu emphatique, dont le tour est imité de Bossuet : « Un homme s'est rencontré d'une scélératesse d'esprit inconnue jusqu'alors ; nouveau Cromwel pour l'hypocrisie, sachant feindre la vertu au point de se faire appeler le juste, l'incorruptible, Robespierre semblait ne goûter de joie qu'à la vue ou à la pensée d'un crime. » Rentré dans sa famille, un externe était occupé à mettre en ordre les notes qu'il avait prises, lorsque son père s'approche, y jette les yeux et lit : « Robespierre, le juste, l'incorruptible !.. » Il bondit ; il éclate en imprécations contre le professeur ; il court chez l'un, chez l'autre ; le soir, toute la ville était en émoi, et, deux jours après, le professeur était mandé à Paris par le grand maître de l'Université. Ce grand maître était M. Royer-Collard. La justification du professeur fut facile. « Monsieur, lui dit le ministre en le congédiant, vous voyez à quoi on est exposé tous les jours, même avec les intentions les plus pures et les plus honnêtes ; retournez à votre poste et continuez à bien faire. »

Digitized by Google

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

M. MOLINIER PÈRE. — Le Théâtre espagnol.

Si les Français ont mérité qu'on leur adressât le reproche de ne pas savoir l'histoire de leur pays, disions-nous à propos du sujet de la Conférence précédente, ils ne sont pas mieux fixés sur les littératures étrangères, en général, et sur la littérature espagnole en particulier. Le mot de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées, » n'est pas applicable ici; l'assimilation avec le génie des écrivains espagnols n'est pas faite en France, et, à Toulouse, peut-être moins qu'ailleurs. Mais elle se fera. La création toute récente d'une chaire de littérature étrangère à notre Faculté des Lettres a donné des résultats, qui deviendront, avec le temps, de plus en plus sensibles. La partie intelligente de notre ville se porte avec le plus louable empressement au cours de M. d'Hugues. Les belles leçons de l'année dernière sur Shakespeare et ses contemporains, celles de cette année sur l'Allemagne et spécialement sur Schiller, sont une initiation heureuse à des études trop négligées, et comme un acheminement à l'étude de la littérature espagnole, que le professeur abordera sans doute l'année prochaine. M. Molinier a voulu, en attendant, nous en donner un avant-goût dans les Conférences du Capitole.

— Le contre-coup de ces Conférences se fait sentir à la Faculté des Lettres. Jusqu'ici les dames s'en étaient tenues éloignées; les lectures du soir les ont enhardies; elles savent maintenant le chemin de l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, et nous en avons compté aujourd'hui jusqu'à douze à la leçon de M. d'Hugues, sur *les Brigands* de Schiller. —

M. Molinier a expliqué, en commençant, comment il avait été amené à faire partie des Conférences, et pourquoi il avait choisi le *Théâtre espagnol*, pour l'objet de ses lectures. M. Molinier a donné de fort bonnes raisons, pour expliquer ses préférences, mais il en a oublié une, la meilleure, une raison que sa modestie ne lui permettait pas de laisser même deviner, et que nous, qui ne sommes pas retenu par les mêmes considérations, n'avons aucun motif pour taire. M. Molinier a été déterminé, dans le choix de son sujet, par la reconnaissance. Le savant professeur de Droit criminel à notre Faculté est,

Digitized by Google

comme on le sait, une des lumières de la science, et ses ouvrages font autorité en Espagne et en Portugal, aussi bien qu'en Allemagne et en Italie. Lorsque le jeune roi Don Pedro V, enlevé si tôt à l'amour des Portugais, forma une commission pour la rédaction d'un Code pénal, et fit entrer dans cette commission des jurisconsultes étrangers, ce fut sur M. Molinier que tomba la préférence du roi, qui récompensa par la croix de l'Ordre royal de Portugal les éminents services que rendit, à cette occasion, le savant professeur de la Faculté de Droit de Toulouse. Or, à vouloir faire des lectures sur la littérature, M. Molinier s'est déterminé, — par un sentiment que tout le monde s'explique, — pour les littératures étrangères, et, parmi ces littératures, pour celle vers laquelle le portaient plus particulièrement ses goûts et ses études, la littérature espagnole; et il en a choisi le théâtre, comme étant la branche qui offre l'expression la plus accentuée des mœurs du midi de l'Europe.

Après quelques mots sur la langue espagnole, qui s'est dégagée de bonne heure du latin, qui était déjà formée dès le milieu du XIIe siècle, langue riche, harmonieuse, — malgré quelques sons gutturaux, empruntés à l'arabe, — langue dont l'étude n'offre pas de grandes difficultés, M. Molinier est passé aussitôt à l'histoire littéraire. La première gloire de l'Espagne, a-t-il dit, c'est d'avoir devancé en littérature tous les autres pays de l'Europe et de leur avoir fourni de grands modèles. « La littérature espagnole est une immense forêt où chacun est allé ramasser le bois dont il s'est servi, sans l'avouer, pour construire son œuvre (1). » Selon le savant historien Ticknor, la littérature espagnole se divise en quatre genres : Les Romances (*Los Romanceros*), les chroniques, les livres de chevalerie et le théâtre. L'art dramatique a eu, en Espagne, la même origine que chez les autres peuples. *Les mystères* d'abord, comme chez nous et avant nous, et avec les mêmes excès. Le théâtre est sorti de l'église; et, en Espagne, comme partout, les prêtres ont été les premiers comédiens (2). Après les mystères, le drame *séculier*, qui mit en action les hauts faits des héros chantés dans les romances populaires. L'art dramatique véritable se révéla à l'Espagne par la pièce de *Celestina* (1510), tragédie en prose et en

(1) Ch. Habeneck, *Chefs d'œuvre du théâtre espagnol.*

(2) On n'a pas encore cessé, en Espagne, de jouer la passion de J.-C. L'auteur, que nous venons de citer, M. Ch. Habeneck, rend compte, dans l'*Introduction* qui précède sa traduction, des *chefs-d'œuvre du théâtre espagnol*, d'une représentation à Madrid, en 1857, pendant la semaine sainte, de la *Passion de Notre-Seigneur*, drame en cinq actes, et d'un nombre infini de tableaux; et le récit qu'il fait de cette représentation est des plus saisissants.

Digitized by Google

vingt et un actes, composée sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Elle passe pour une des œuvres les plus remarquables du théâtre espagnol; elle eut plus de trente éditions, fut importée en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne ; c'est l'ouvrage enfin qui fut le plus souvent lu avant l'apparition du *Don Quichotte*. La *Celestina* engendra une foule d'imitations. C'est la conséquence du succès d'avoir des imitateurs. L'impulsion était donnée. M. Molinier a mentionné, en passant, plusieurs auteurs qui ont eu du renom en leur temps, et s'est hâté d'arriver à Michel Cervantes (1547), et à Lope de Véga (1562). Un passage fort curieux de Michel Cervantes, sur l'état du théâtre à son époque, a excité l'hilarité de l'auditoire. Cervantes dit dans ce passage, extrait d'un prologue, qu'il a composé trente comédies, qui ont été représentées « sans que les spectateurs aient lancé des trognons de choux, ni des graines de citrouilles, ni les autres compliments réservés aux piètres auteurs. »

Le principal intérêt de la Conférence s'est porté sur Lope de Véga. M. Molinier a préparé l'auditoire à l'étude de cette grande figure poétique, en citant le jugement de Michel Cervantes qui, avec un désintéressement et une franchise qu'on ne rencontre pas toujours chez les écrivains, même chez les plus grands, proclame Lope de Véga « un prodige de la nature, qui s'est élevé à la monarchie comique, qui a rempli le monde de comédies bien ajustées, bien conduites, et en si grand nombre qu'elles ne sont pas contenues dans dix mille feuilles. » Le docteur Jean Perez de Montalban, le contemporain et l'ami du grand dramaturge espagnol, établit que Lope a écrit dix-huit cents comédies en trois actes, contenant chacune environ deux mille vers, et, de plus, quatre cents drames religieux. Tous ces écrits réunis, théâtre, poèmes et œuvres diverses forment un total de cent trente-trois mille pages et de vingt-et-un millions de vers. — Avec une pareille fécondité, Lope de Véga a laissé bien loin derrière lui notre Alexandre Dumas, malgré ses douze cents volumes. — Lope de Véga improvisait avec une si grande facilité, que plus de cent parmi ses pièces passèrent, a-t-il dit, en vingt-quatre heures « de la muse à la scène. »

Nous ne suivrons pas M. Molinier dans l'histoire de la vie de Lope de Véga, qui naquit à Madrid en 1562, deux ans avant Shakespeare, et mourut en 1635, à l'âge de 73 ans : vie fort remplie et fort agitée. Cavalier galant, époux (il fut marié deux fois), père, soldat, prêtre, Lope de Véga passa par toutes les épreuves de la bonne et de la mauvaise fortune. Il connut la gloire comme jamais peut-être homme au monde ne l'a connue de son vivant. Il a suffi à lui seul à alimenter tous les théâtres de l'Espagne. Il n'y en avait que deux à Madrid, au début de

Digitized by Google

sa carrière dramatique ; il y en avait quarante, quand il la termina, cinquante ans après. Il excita l'enthousiasme populaire jusqu'au délire. On cherchait toutes les occasions de le voir ; on accourait sur ses pas, on le suivait dans les rues. On en vint jusqu'à voir en lui la personnification du beau, et, quand on voulait dire qu'une chose était belle, on disait qu'elle était Lope, *muy Lope* ; comme on disait en France, du temps de Corneille : « c'est beau comme le *Cid.* » Tout Madrid se montra aux balcons pour voir passer son cercueil, et, au dire d'un contemporain, un grand cri s'éleva du sein de toute la masse du peuple, lorsque le corps descendit dans les caveaux de l'église de Saint-Sébastien.

Le théâtre si populaire de Lope a beaucoup perdu aujourd'hui de son prestige, même en Espagne. L'invraisemblance dans la fable, l'incohérence dans le plan, tous les défauts dont est entachée une œuvre qui n'est pas le produit de la maturité et de la réflexion, M. Molinier les a fait ressortir dans l'analyse qu'il a donnée de deux pièces, *Le Chien du berger* et *La Vie du vaillant capitaine Cespédès.*

Le lecteur s'est fait écouter avec intérêt lorsque, pour bien faire comprendre le théâtre espagnol, il a peint un tableau des mœurs de la nation ; lorsqu'il a dit que les différentes classes de la société y étant plus rapprochées les unes des autres que dans les autres pays, l'hidalgo et le simple villageois y ont la même fierté, et un égal sentiment de leur dignité personnelle ; que, si le noble Castillan, dès qu'il se croit offensé, porte la main à la garde de son épée, le villageois, qui n'est pas moins sensible à un pareil procédé, a aussitôt à la main son grand et terrible couteau, son *couchillo*, sa *navaja*, qu'il manie et qu'il lance avec une dextérité effrayante ; que, pour cette raison, dans les rapports de la vie, on apporte toujours une exquise politesse et les formules de salutation les plus obséquieuses ; et que ce qui domine, comme expression de ces mœurs, dans le théâtre espagnol, c'est le point d'honneur auquel la femme est toujours prête à faire le sacrifice de son amour, et l'homme celui de sa vie.

Dans un rapprochement entre Lope de Véga et Shakespeare, qui sont tous deux contemporains et qui ont représenté la vie humaine telle qu'elle est, avec ses vertus et ses vices, ses grandes choses et ses choses bouffonnes, M. Molinier place le poète espagnol bien au dessous du poète anglais ; il ne trouve point dans le premier l'expression profonde de la vie intérieure, la peinture des grands caractères ou des gracieuses figures qu'on admire dans les œuvres du second. A ses yeux, les héros de Lope et les femmes qu'il met à la scène ne personnifient rien, parce que l'auteur ne se propose ni de critiquer, ni

Digitized by Google

d'instruire, ni d'élever l'âme, mais d'intéresser, d'amuser le public, sans que celui-ci soit tenu à de grands efforts pour le comprendre et le suivre.

Après avoir rappelé que Corneille avait été demander *Le Cid* au *Romancero* espagnol et à Guilhem de Castro ; le *Menteur* à la *Verdad sospechosa* d'Alarcon, M. Molinier a été conduit à comparer le théâtre français et le théâtre espagnol, et il en a montré les différences, en mettant en regard l'un de l'autre Lope de Véga et notre grand poète comique, Molière. (Pourquoi avoir négligé de citer Victor Hugo parmi les tributaires de l'art dramatique de l'Espagne ?)

Lope de Véga a trouvé la langue castillanne toute formée, avec ces allures vives et expressives, qui faisaient dire à Charles-Quint que c'était la plus belle langue pour prier Dieu et pour faire l'amour ; Molière, au contraire, a trouvé une langue qui était en train de se former et de s'assouplir sous la plume de Pascal et de Balzac. La versification ne présentait aucune gêne à Lope de Véga, la langue espagnole s'écrivant en vers presque aussi facilement qu'en prose ; il avait, d'ailleurs, la ressource du vers *blanc*, que n'admet pas la poésie française. Molière et les autres poètes dramatiques du XVIIe siècle étaient tenus à l'observation des règles d'une poétique sévère, qui, comme autant d'entraves, tempérait leur essor. Les règles d'Aristote que Lope de Véga gardait sous *six clefs* afin de les réduire au silence, Molière et les poètes tragiques les respectaient, et s'inclinaient devant elles comme devant les autorités les plus respectables ; enfin, Lope de Véga n'avait qu'un but, amuser la multitude, et les personnages qu'il inventait pour animer ses fables ne vivaient que d'une vie fugitive et passagère, sans aucun de ces traits profonds d'observation qui les gravent dans la mémoire et en font des types impérissables ; tandis que Molière, en cherchant à plaire, se propose en même temps d'instruire et de corriger ; et les hommes de tous les temps et de tous les pays pourront toujours se reconnaître dans ses pièces où se reflètent, comme dans un miroir, les côtés beaux et tristes de notre pauvre humanité.

M. Molinier a annoncé, en terminant, qu'il parlerait de Calderon et d'Alarcon dans sa prochaine Conférence.

Digitized by Google

SIXIÈME CONFÉRENCE.

M. DUCOS : **La poésie : les chants de l'âme**, par Mlle Adolphine Bonnet.

Le lecteur de la Conférence du 19 février était M. Ducos, le Nestor de l'Académie des Jeux Floraux, l'auteur de l'*Épopée toulousaine* ou *la guerre des Albigeois*. Lorsque parut cet ouvrage, il y a quatorze ans, au milieu des plus graves préoccupations politiques,

Pauvre oiseau chantant dans l'écume,
Sur le mât d'un vaisseau perdu,

nous disions en tête d'un compte-rendu :

« En des temps meilleurs, l'apparition de ce poëme eût été un événement; le monde littéraire s'en serait ému ; les cent bouches de la publicité l'auraient annoncé avec éclat; on eût vu la critique divisée en deux camps, l'auteur encensé par les uns, honni par les autres. — Quand reviendrez-vous, jours heureux, heures charmantes, batailles pacifiques, dont l'art et le goût faisaient tous les frais, et où la politique ne tenait pas la plus petite place? — En nos temps d'inquiétudes et d'affaissement, l'œuvre du poète toulousain est passée inaperçue. Voilà bientôt un an qu'elle a fait son apparition, et elle n'a pas soulevé un grain de poussière sur ses pas. Elle est là, gisante sur le sol, et pas une main qui la relève, pas une bouche qui la loue, pas même une dent dédaigneuse qui la déchire. Entendez cependant la voix suppliante de l'auteur : « Je vous offre l'œuvre de ma jeunesse et de mon âge mûr ; que, vingt ans, j'ai méditée, retouchée, revue. Mes chers concitoyens, ma vie s'est usée à l'écrire, et c'est pour vous que je l'ai écrite. C'est l'histoire de nos aïeux que j'ai chantée, et je l'ai fait en bon fils. Faites trève un instant à vos luttes, à toutes les misères de la politique, et lisez une œuvre vraiment sérieuse, qui sera ma gloire et la vôtre : oubliez les tristes réalités. Les astres ne sont pas cléments; venez sous mon beau ciel ; il est pur et sans nuages: venez y respirer les brises et les parfums des fleurs. »

Et la foule passa, en détournant la tête ; non seulement la foule bruyante, illettrée, qui n'entend rien à la poésie, mais les esprits sérieux, intelligents. Ils n'accordèrent même pas au poète une de ces heures de loisir indigne qui ne se refusent jamais.

Digitized by Google

Il est vrai de dire que les temps n'étaient pas à la poésie. L'atmosphère était enflammée et des éclairs sinistres sillonnaient l'air. Ce n'a été que plus tard, lorsque le ciel se fut rasséréné, que la presse donna quelque attention à l'œuvre de notre poète. Eh bien, ce que personne ne fit alors, nous entreprîmes de le faire; et nous donnâmes au *Journal de Toulouse*, qui voulut bien les accueillir, une série d'articles sur le poëme de *la guerre des Albigeois*. Nous jugeâmes sérieusement une œuvre sérieuse; et, malgré le ton un peu tranchant et trop absolu peut-être que nous apportâmes dans notre critique, le poète ne s'en offensa point : ce qu'il nous prouva par une lettre de remercîment, très-bienveillante et très affectueuse.

M. Ducos a fait beaucoup de vers dans sa vie. — pas autant cependant que le poète espagnol, dont il a été question dans la Conférence précédente. Indépendamment de l'*Épopée toulousaine*, en vingt-quatre chants et qui comprend de seize à dix-sept mille vers, M. Ducos a publié un volume de fables, — genre qu'il a abordé avec succès, et vers lequel le porte plus particulièrement la nature de son talent; — il a semé dans les recueils des Jeux Floraux, dans les journaux et dans les *Revues* bien des pièces diverses. Nous croyons savoir aussi qu'il tient en réserve, plus peut-être qu'il n'en a publié : comédies, tragédies, odes, contes, satires, etc.

Au reste, M. Ducos vous prouvera qu'il était prédestiné à être poète : « Jugez-en, vous dira-t-il avec une bonhomie charmante : Je suis né en floréal, à Toulouse, rue des Fleurs; je m'appelle Florentin ; j'ai conquis les fleurs des concours dans tous les genres de poésie, et je suis Mainteneur des jeux floraux. Je ne pouvais mentir à ma vocation. » Et il a suivi, sans résistance, le cours naturel de ses destinées.

Il faut convenir aussi que M. Ducos ne s'est point montré infidèle envers la muse qui l'avait inspiré. Après avoir, dans sa jeunesse, effeuillé si souvent, comme un bouquet d'églantines, ses fraîches pensées aux genoux de Clémence Isaure, il ne pouvait, sans félonie, la délaisser et la méconnaître à l'époque de ses chants héroïques; aussi a-t-il placé l'invocation de son poëme sous le vocable de la Patronne des jeux floraux.

M. Ducos est un vrai troubadour ; il aurait dû naître à l'époque des cours d'amour. Comme il eût bien tenu sa place dans le tournoi de poésie ouvert au château Narbonnais par Alice, la femme de Simon de Montfort, dans cette fête brillante dont il a tracé un tableau si poétique au XXIIe chant de son poëme ! Comme il aurait chanté délicieusement, en s'accompagnant de la mandore, le *Soufflet du juif*, ou la *Reine aux pieds d'oie*, ou quelque autre ravissante légende pro-

Digitized by Google

vençale ! M'est avis que le caractère du troubadour Marcel de l'*Epopée toulousaine* est une des créations qui ont été le plus sympathiques à l'auteur ; et qui sait si ce n'est pas lui-même qu'il s'est plu à représenter dans cet enfant de sa fantaisie ?

M. Ducos était donc bien venu à parler *poésie*. Presque octogénaire (M. Ducos aura 76 ans le 28 avril prochain), il s'est senti jeune, et a trouvé, à son début, un mot gracieux pour les dames. « L'on est heureux, a-t-il dit, de parler *poésie* devant des dames ; l'on est assuré d'être compris. C'est à elles surtout qu'il appartient de saisir au passage toutes les nuances de la sensibilité, toutes les délicatesses du sentiment, toutes les grâces de la pensée.... La femme est une poésie vivante. » Comme suite à ce compliment, il a rappelé cette expression de Diderot qui nous paraît entachée d'afféterie : « Pour parler dignement de la poésie, il faudrait tremper sa plume dans les couleurs de l'arc-en-ciel, et emprunter au papillon la poudre de ses ailes, pour la répandre sur le papier. » Ce style maniéré ne va guère avec l'idée mâle et sévère que l'on se fait de la poésie.

M. Ducos a cherché, d'abord, à définir la poésie et a cité les différentes définitions qu'on en a données. Il a parlé de ses caractères et de ses éléments. Il a établi en quoi la poésie diffère de la versification : que celle-ci n'est que le vêtement et, en quelque sorte, que l'écorce de celle-là ; que la poésie ne consiste pas dans la rime, ni dans le nombre des syllabes, mais dans les sentiments, dans les images, dans l'exaltation de l'esprit et du cœur, en un mot, dans l'inspiration, rayon divin, rayon de flamme et d'intelligence, langue de feu, qui descendit un jour du ciel sur la tête des apôtres, et qui rayonne comme une auréole au front de tous les vrais artistes. Il l'a montrée chez les prophètes à qui elle soufflait des chants sublimes ; chez les sibylles, rendant des oracles sous la puissance du dieu qui les dominait : *Deus ! Ecce Deus !*

Arrivant à ce qui est particulier à notre ville, M. Ducos regarde le pays toulousain comme éminemment poétique, parce que ses habitants ont toujours honoré d'un culte fidèle et intelligent la musique et la poésie, ces deux harmonies de l'âme. Le plus ancien témoignage lui en est fourni par l'Académie du *Gai savoir*, fondée au XIVe siècle, interrompue dans son cours, pendant vingt ans, à la suite d'un incendie qui détruisit presque toutes les maisons de la ville, et restaurée par la générosité de Clémence Isaure qui lui rendit ses fleurs d'or et d'argent, dont l'éclat est resté le même depuis quatre siècles, *his idem semper honos*. M. Ducos a cité les femmes, dont les noms ont été le plus souvent proclamés dans les fêtes de l'Académie, depuis dame

Digitized by Google

Villeneuve au xve siècle, jusqu'aux noms sortis glorieux des derniers concours : Mme de Saint-George, Mme Thore, Mme Félicie Dayzac, Mlle Natalie Blanchet, et, en dernier lieu, Mlle Adolphine Bonnet, de Muret. C'est à la récente publication d'un recueil de poésies de cette jeune muse, *les Chants de l'âme*, que M. Ducos a consacré la seconde partie de son entretien.

Nous avons lu avec la plus grande attention les poésies de Mlle Adolphine Bonnet ; nous sommes revenu plusieurs fois sur les pièces qu'a citées M. Ducos, et, malgré l'autorité qui s'attache au savoir et à l'expérience de l'honorable académicien, nous ne saurions nous associer aux éloges qu'il leur a prodigués. Certes, *les Chants de l'âme* sont l'œuvre d'une belle et noble intelligence, mais qui n'était pas encore mûre pour la publicité. La langue et la poésie ont des secrets qui ne se devinent pas et qu'on n'apprend pas en un jour. Mlle Adolphine Bonnet est encore à l'âge où l'on étudie, où l'on amasse des trésors, non à celui où on les dépense. Il y aurait beaucoup à relever dans ses vers. Nous regrettons, dans l'intérêt de l'auteur et de son avenir, qu'ils aient vu le grand jour ; nous craignons qu'en les publiant Mlle Bonnet n'ait cédé à un conseil qui pourrait être fatal à son talent, si frais et si gracieux. Quand l'arbre a secoué sa floraison au printemps, il ne produit pas de fruits à l'automne.

F. Lacointa.

Digitized by Google

Conférence faite à la Faculté des Lettres de Paris, le 20 février 1865, par M. F. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse.

Lettre au Directeur de la REVUE DE TOULOUSE.

Paris, le 24 février 1865.

Mon cher Directeur,

La Sorbonne était en fête lundi dernier, 20 février : une foule impatiente assiégeait les portes ; d'élégants équipages se croisaient dans la rue, ordinairement silencieuse, où s'élève le vénérable édifice ; malgré un froid assez vif, une queue, pareille à celle des théâtres les plus suivis, se pressait entre des barrières, dans la grande cour encore toute blanche de la neige tombée le matin : on sentait qu'une solennité inaccoutumée allait avoir lieu. Une voix nouvelle, en effet, devait se faire entendre : un professeur de province, M. Delavigne, de votre Faculté des Lettres, appelé par le Ministre de l'instruction publique et annoncé depuis plusieurs jours, allait prendre la parole, pour la première fois, dans ces salles illustres, toutes pleines encore du souvenir des Villemain, des Guizot, des Cousin.

Tel était l'empressement que la grande salle de distribution des prix du concours général fut bientôt insuffisante pour contenir un brillant auditoire où les dames se montraient en grand nombre : les tribunes regorgeaient ; les passages réservés pour la circulation, la place laissée vide autour de la chaire ne tardèrent pas à être encombrés de chaises et de fauteuils ; l'appui des fenêtres se garnit d'auditeurs. On se serait cru aux beaux jours du célèbre triumvirat qu'applaudissait avec tant d'enthousiasme la jeunesse de la Restauration, ou à l'une des leçons ingénieuses et charmantes qui, de nos jours, ont valu une si grande faveur au cours de M. Saint-Marc Girardin.

Ce ne fut pas sans peine que le professeur parvint jusqu'à son fau-

Digitized by Google

feuil, et je ne pus me défendre d'un sentiment d'inquiétude, quand je vis ce nouveau venu, habitué à l'auditoire restreint et familier de votre Faculté toulousaine, en présence d'une assemblée aussi imposante; mais je me sentis bientôt rassuré. Si l'orateur partagea mon émotion, il n'en laissa rien paraître, et c'est avec une aisance parfaite, avec un organe net et sonore, qu'il commença la remarquable Conférence qui, pendant une grande heure, devait nous tenir tous sous le charme.

Dans cette Sorbonne où la littérature française a été tant de fois étudiée sous toutes ses faces, M. Delavigne a eu le singulier bonheur de trouver un sujet à peu près neuf. Il nous a introduits dans ce fameux salon qui continua, au dix-huitième siècle, la tradition de l'hôtel de Rambouillet et qui occupait le local où se trouve installé aujourd'hui le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. Il nous a fait connaître l'aimable figure de la marquise de Lambert, la reine de ce salon, où se donnaient rendez-vous tous les grands esprits du temps, et dont Fontenelle était le roi incontesté. Mme de Lambert et Fontenelle, telles sont les figures principales du tableau que nous a présenté le professeur et dont les fonds sont occupés par Lamothe, de Sacy, d'Argenton, le P. Ruffier, Mlle de Launay, Saint-Aulaire, qu'un spirituel quatrain fit entrer à l'Académie, etc., etc. Dans Mme de Lambert, c'est l'auteur des *Avis d'une mère à son fils* et des *Avis d'une mère à sa fille*, c'est l'aimable moraliste, disciple de Fénelon et précurseur de Vauvenargues que le professeur a mis surtout en relief ; dans Fontenelle, c'est moins le grand esprit et le bel esprit que l'inimitable causeur, laissant tomber de sa bouche légèrement entr'ouverte tant de fines et piquantes vérités. Mais ce qui nous a frappés surtout, à travers ces causeries de salon et cette fameuse querelle des anciens et des modernes, c'est un nouvel ordre d'idées qui se manifeste de mille façons ; c'est le siècle nouveau qui s'annonce; c'est la libre pensée qui commence à se faire jour timidement et qui bientôt éclatera de toutes parts avec Montesquieu et Voltaire.

Au berceau de ce grand dix-huitième siècle qui ouvre l'ère moderne, on aime à voir, comme une fée bienfaisante, cette charmante marquise de Lambert, dont M. Delavigne a fait ressortir, avec tant d'émotion, les qualités de cœur et d'esprit, et dont il a cité quelques lignes, empreintes à la fois de la haute raison d'un philosophe et de toute la tendresse d'une mère. M. Cousin, cet historien passionné des

Digitized by Google

femmes du dix-septième siècle, a porté, sur celles du siècle suivant, un jugement bien sévère : « Nulle âme, a-t-il dit, nulle conviction, » nul grand dessein sur soi-même et sur les autres, telles sont les » femmes du dix-huitième siècle, et ce n'est pas moi qui me propose » de leur servir d'historien. » M. Delavigne nous a semblé bien plus équitable que son illustre devancier quand il a dit qu'un siècle qui s'ouvre avec Mme de Lambert et s'achève avec Mme Necker, Mme Roland, Mme de Staël, a droit de rencontrer un historien pour ses femmes célèbres.

Cette rapide et sèche analyse ne saurait donner une idée de la brillante improvisation de M. Delavigne, improvisation que le sténographe des cours publics a relevée, et que j'espère bien lire un jour tout au long dans la *Revue de Toulouse*, où sa place est marquée d'avance. Les bravos n'ont pas manqué au professeur, et, à chaque instant, un rapprochement délicat, une fine allusion, une citation heureusement encadrée, soulevait, dans ce public d'élite, ce discret murmure de satisfaction, bien plus flatteur que les bruyants suffrages. Chose très-remarquable : dans cette grande salle, devant ce public immense, qui semblaient exiger, comme l'a très-bien dit M. Delavigne lui-même, un vaste tableau, chaudement coloré et brossé largement, l'orateur a su faire valoir, à force de talent, ce qu'il a modestement appelé un simple pastel ; pastel tout en demi-teintes, dont pas une finesse, pas un trait, pas une délicatesse n'a été perdue.

De longues salves d'applaudissements ont constaté le très-grand succès de M. Delavigne. La soirée a été bonne pour lui, bonne pour les Facultés de Toulouse dont il a dignement soutenu la réputation séculaire, et j'ai cru vous être agréable en vous donnant un avant-goût de cette belle Conférence dont vous ne tarderez pas sans doute à régaler vos lecteurs.— La grippe ne m'a pas permis de vous écrire plus tôt. Nous voici au 24, et février n'a que 28 jours. Arriverai-je à temps pour trouver une petite place dans votre prochaine livraison ? Oui, si la *Revue* ne paraît pas le 1er mars. Mais, dans ce cas, que penserait l'Europe ?

Agréez, etc. Jules Renoult.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Monographies communales ou **Étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn**, par ÉLIE A. ROSSIGNOL. — Première partie. — Arrondissement de Gaillac, tomes I et II. — Toulouse, 1864.

Ainsi que le dit l'auteur dans la préface de son volumineux ouvrage : en histoire comme en toute autre science l'analyse doit précéder la synthèse. A la première de recueillir soigneusement dans un cadre méthodique, aussi complet que possible, les faits même d'un intérêt local assez minime, parce que leur corrélation avec d'autres faits, parfois sans plus d'importance apparente et parfois mal compris, ou dont la découverte n'a pas encore eu lieu, peuvent devenir un jour des documents utiles. Isolés, ce ne sont que des atomes imperceptibles que semble devoir dédaigner le regard de l'historien ; réunis, ils se prêtent une mutuelle lumière et permettent à la synthèse de se dégager plus facilement. A celle-ci il appartient de résumer les faits connus dans une exposition générale, de les comparer attentivement pour les mieux juger, et d'en tirer les conséquences philosophiques qui sont les leçons de l'histoire.

M. Elie Rossignol a voulu prendre place parmi ces pionniers de la science qui rassemblent à grand'peine les matériaux épars de notre histoire. Il l'a fait avec le zèle le plus louable ; nous voudrions pouvoir ajouter avec le plus grand succès, mais le succès en pareille matière, pour si justifié qu'on le suppose, ne peut jamais dépasser des limites assez étroites. Il faut avoir le courage du dévouement et être soutenu par la conviction d'être utile, pour entreprendre volontairement une œuvre laborieuse qui n'obtiendra qu'une publicité restreinte et une bien faible récompense. C'est un mérite trop rare pour que la critique se dispense de le faire ressortir avant de s'occuper de l'œuvre même soumise à son examen.

Digitized by Google

Entraîné, en quelque sorte, par des études favorites qui lui ont permis de découvrir une foule de documents inédits, relatifs au territoire albigeois dont il édudiait le passé, M. E. Rossignol a vu qu'il fallait nécessairement pratiquer de larges et de nombreuses éclaircies dans la forêt obscure, avant d'y tracer les routes nouvelles qui conduiront un jour le voyageur jusque dans ses recoins les plus ignorés. L'étude des textes et celle des monuments lui sont venues en aide et ont été simultanément utilisées par lui. Les documents historiques fournis par les textes acquièrent une importance plus grande lorsqu'on les rapproche des monuments de l'archéologie, c'est-à-dire des œuvres visibles et durables contemporaines des faits qui passent. Ces œuvres bâties, peintes ou sculptées, empruntent aux arts du dessin le pouvoir de perpétuer le souvenir de leur âge, et forment par cela même une branche essentielle de l'histoire. Ils s'adressent aux yeux avant de parler à l'esprit. Exécutés dans leur ensemble ou dans leurs détails avec plus ou moins de perfection, et parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation ou de ruine, ils nous laissent à retrouver les règles de l'art et la pensée symbolique qui présidèrent à leur création. Les documents écrits sont, au contraire, des lambeaux de l'histoire qui parlent rarement aux yeux par leur forme extérieure. Leur signification est d'habitude plus intime, plus difficile à percevoir et à coordonner avec celle des autres textes connus. Lorsque le chercheur, après les avoir découverts, les a mis à la disposition de tous pour servir de base à ses argumentations et de moyen de contrôle à ceux qui les apprécient, il a accompli sa tâche, mais alors commence celle de l'historien qui se propose de former un corps homogène de ces matériaux confus.

M. Elie Rossignol n'a accepté le premier rôle que pour arriver plus facilement au second qu'il se réserve pour l'avenir, c'est-à-dire immédiatement après la publication de ses monographies communales. Nous n'avons à l'apprécier pour le moment que dans la mise en œuvre de ses travaux préparatoires et d'après les deux volumes qui ont paru jusqu'à ce jour.

Ces deux premiers volumes sont entièrement consacrés aux cantons de Cadaleu et de Gaillac. Les deux suivants, qui doivent compléter la première partie des monographies communales du département du Tarn, c'est-à-dire celles de l'arrondissement de Gaillac, seront consacrés aux six autres cantons de cet arrondissement, trois par volume au lieu d'un seul. Cette division inégale serait-elle une conséquence du sujet? Il est au moins probable qu'il y aurait tout autant à dire et à recueillir sur les six cantons qui restent à publier,

Digitized by Google

— Cordes, Vaour et Castelnau de Montmiral, — Salvagnac, Rabastens et Lisle, que sur les deux, Cadaleu et Gaillac, qui remplissent un volume chacun ? La raison de la disproportion singulière qui frappe celui qui veut se rendre compte de l'économie de l'ouvrage, avant de le lire, doit être prise ailleurs et tient à d'autres causes.

L'histoire du livre sert ordinairement à mieux comprendre le livre même. Disons-en quelques mots.

M. Elie Rossignol, avant de concevoir le projet des monographies communales du département du Tarn, avait écrit une *Histoire de l'abbaye de Candeil*, au diocèse d'Albi, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Ces premiers efforts, récompensés par le succès, furent pour le lauréat un attrait irrésistible vers de nouvelles études, où son esprit investigateur pourrait s'exercer avec moins de gêne. Il avait recherché dans l'histoire de l'abbaye celle de son pays natal, qui eut pour seigneurs, pendant plusieurs siècles, les abbés de Candeil. Il fut amené ainsi à recueillir beaucoup de documents relatifs à l'histoire de la contrée environnante, dont Gaillac est la ville principale.

Le désir d'écrire des monographies des communes, des cantons, des arrondissements, et enfin du département du Tarn tout entier, fut la conséquence de ces premières études. Le cadre nouveau adopté par l'auteur s'élargit si bien, que l'histoire de l'abbaye de Candeil ne devait plus être qu'un chapitre des monographies. Les proportions en furent démesurées, car elle occupe à elle seule plus de la moitié du premier volume. C'est une histoire complète, où rien n'a été omis, insérée de vive force dans un recueil de courtes et substantielles notices. L'auteur, qui, dans la fermentation du travail, le voyait s'étendre peu à peu comme la pâte sous le rouleau, pouvait difficilement se résoudre à mutiler son premier livre pour le mettre en harmonie avec la distribution du second.

Il y avait peut-être quelque témérité à s'aventurer dans une si laborieuse entreprise, un peu trop de hâte au moins dans ces aspirations juvéniles qui n'auraient pu que gagner à être mûries ; mais nous devons à l'impatience de l'auteur de livrer au public le fruit de ses recherches, d'avoir déjà deux volumes d'histoire sur deux cantons. Nous ne reprocherons pas à l'histoire de l'abbaye de Candeil sa longueur anormale, puisque c'est à elle que nous devons ces intéressantes monographies destinées à conserver une foule de documents précieux.

L'origine du livre dit assez pourquoi M. E. Rossignol a commencé par l'arrondissement de Gaillac, qui n'aurait dû occuper que le troi-

Digitized by Google

sième rang, après Albi et Castres, suivant l'ordre administratif. Il a commencé par ce qu'il savait le mieux, et, pour se donner le temps d'apprendre aussi bien le reste. Il publiera encore deux volumes, selon toute apparence, dans le courant de l'année prochaine, pour terminer la première partie de ses monographies communales. Arrivé à terme, il n'aura pas même accompli le quart de sa tâche, car il lui resterait encore un travail semblable et plus étendu pour les trois autres arrondissements du département du Tarn, ceux d'Albi, de Castres et de Lavaur. Espérons qu'il recueillera assez de sympathies pour ne pas être découragé avant la fin. Nous ne craignons pas, à coup sûr, que l'artiste fasse défaut à l'œuvre et s'arrête un jour, harassé de fatigue, sur une pierre du chemin. Nous savons qu'il saura lutter contre bien des obstacles pour s'avancer, autant que possible, dans le rude et âpre sillon de la publicité provinciale ; mais faudrait-il encore qu'on lui tendît une main amie pour l'aider à franchir les passages les plus difficiles. Le conseil général du département a donné, à cet égard, par ses éloges mérités et par ses encouragements matériels, un exemple qui aura sans doute beaucoup d'imitateurs. Il est en Albigeois, et dans les pays circonvoisins dont l'histoire se confond avec la sienne, bon nombre de personnes heureusement à même de prouver par leur accueil sympathique réservé à ce nouveau livre, qu'elles s'intéressent encore au souvenir de leurs ancêtres et aux choses du passé.

L'œuvre de patience et d'érudition entreprise par M. Rossignol est de celles qui exigent des coopérateurs de toute sorte. Favoriser la publication de tels livres, c'est y concourir ; c'est participer à la découverte des trésors enfouis dans les archives des communes et des familles et assurer leur conservation.

L'ouvrage débute par un aperçu historique et géographique du département du Tarn. Dans cette exquisse rapide et intéressante, l'auteur effleure les sommets de l'histoire et pose les jalons autour desquels les détails viendront successivement prendre place. Il ne signale, à ce qu'il me semble, les faits principaux qui dominent la scène, que pour en laisser désirer et mieux comprendre les développements ultérieurs. Ces grandes lignes de l'ensemble devront se ramifier à l'infini et former par la suite un vaste réseau. Elles permettront en conséquence de toucher à tous les points du territoire, de suivre à chaque époque l'existence de chaque commune, l'origine, les progrès, et souvent la fin des institutions civiles et religieuses.

Des considérations historiques et sommaires sur l'arrondissement et sur les cantons dont il est formé, précèdent les notices commu-

Digitized by Google

nales, à la suite desquelles figurent les documents inédits ou pièces justificatives. Les mêmes faits se trouvent ainsi quelquefois rappelés en d'autres termes, à propos de diverses localités, parce qu'elles ont participé aux mêmes événements. C'était inévitable dans un livre composé de notices distinctes, semblables par la forme et ayant au fond beaucoup d'analogie entre elles. Cette division de l'ouvrage était nécessaire pour grouper les documents relatifs à chaque lieu. Lorsque ce premier travail sera terminé, il restera, comme nous l'avons déjà dit, à en condenser les éléments dans une histoire générale dont les monographies n'auront été que la préparation.

Ces monographies bornées jusqu'à ce jour à deux cantons, suffisent pour nous permettre d'en signaler l'intérêt réel comme *étude historique et monumentale du département du Tarn*. Le titre de l'ouvrage dit bien encore que cette étude est *statistique*, mais on ne s'en aperçoit guère à la lecture des deux premiers volumes, et le peu qui s'y trouve est loin de répondre aux exigences de cette science moderne. Tenons le mot pour non avenu et tout sera dit à cet égard. L'ouvrage est assez bien rempli avec ses notices multiples, véritables révélations historiques, malgré de savantes publications antérieures, et avec ses descriptions de monuments et objets d'art illustrés parfois de lithographies, pour pouvoir se passer de la nomenclature exacte des chemins vicinaux.

Le second volume des monographies est consacré tout entier au canton de Gaillac, et la majeure partie à la commune de ce chef-lieu d'arrondissement. L'auteur ne s'est pas contenté d'écrire pour elle, comme pour les autres, une simple notice. L'abondance des matériaux lui a fait préférer, au lieu d'une histoire chronologique et suivie, une série de mémoires distincts qui se relient sans se confondre.

Ainsi, le récit des événements de l'histoire générale dont Gaillac a été le théâtre précède l'histoire intérieure de la ville, c'est-à-dire de son administration municipale. Un chapitre est consacré aux hommes célèbres. On remonte ensuite la chaîne des temps pour étudier l'administration judiciaire, et, après elle, l'administration ecclésiastique de la ville. Les souvenirs archéologiques viennent plus tard. Ces divers sujets, au lieu de marcher de front, se déroulent un à un, sans tenir compte de leur coexistence et amènent forcément de nombreuses redites. Ce système peut avoir pour résultat de rendre la lecture d'un ouvrage moins attachante, mais elle facilite les recherches, et il ne faut pas oublier que c'est surtout en vue des recherches à faire, des souvenirs à conserver que ce livre a été entrepris. C'est

Digitized by Google

un répertoire méthodique d'histoire et d'archéologie pour le département du Tarn. Compris et exécuté dans ces conditions, il ne pouvait manquer d'être curieux à lire et utile à consulter.

En traitant de la sorte chacune des questions spéciales dont il se compose, il fallait renoncer au prestige des peintures riches de vives couleurs et d'images pittoresques et saisissantes. Un inventaire de chartes se prête peu à l'éloquence et brise les ailes à l'imagination. N'exigeons pas de l'auteur plus qu'il n'a promis. Néanmoins, dans les limites qu'il s'est faites, il est permis de se demander s'il n'aurait pas pu donner à ses récits un peu plus de vie et de mouvement. Il semble parfois qu'il a été débordé par la multitude des détails recueillis, et qu'il a mis plus d'empressement à nous les faire tous connaître que de soin à les revêtir d'une forme agréable. Mais encore sur ce point, nous ne sommes pas justes, car il aurait sans doute fallu pour cela sacrifier beaucoup de détails secondaires qu'on ne lit d'abord qu'avec le pouce, et qu'on est un jour ou l'autre bien aise de retrouver. Ils sont rarement superflus dans un recueil d'histoires locales. Nous ne voulons pas dire, toutefois, qu'il n'y a pas de limites possibles et que le modèle du genre soit offert par cet archéologue belge qui se borne à publier des documents relatifs à la ville de Tournay, sous le titre modeste d'*Essai chronologique*, et qui n'a pas mis au jour moins de cent quatorze volumes. *Est modus in rebus.*

Si l'on est tout étonné que l'auteur des monographies communales de l'arrondissement de Gaillac ait pu découvrir tant de choses et de si inattendues, on regrette par contre qu'il ait été quelquefois d'une trop grande réserve dans ses appréciations. Des récits insuffisants pour faire ressortir l'importance et la valeur d'un fait historique peuvent être un mécompte pour ceux qui les lisent.

Nous sommes reconnaissants envers un auteur de ce qu'il nous apprend de l'histoire de notre pays, et d'avoir pris le soin de fixer dans un livre les souvenirs fugitifs de la tradition populaire, mais il est fâcheux, surtout pour les époques qui nous touchent de plus près, d'exposer des souvenirs à demi-exacts, faute d'être assez complets, alors qu'il aurait suffi de descendre dans la rue et d'interroger les vieillards pour les compléter.

Ces réflexions se présentent à l'esprit, notamment lorsqu'on cherche à savoir ce qu'étaient les corporations religieuses en Albigeois aux approches de la Révolution : de quelle manière s'y accomplit cette impitoyable chasse aux couvents, sous la conduite des limiers de l'école philosophique, enfin, la curée qui en fut la suite. On ne saurait croire, par exemple, qu'un certain jour la cloche sonna comme

Digitized by Google

d'habitude pour l'office du matin, et que le soir, à l'étonnement de tous, il n'y eut plus dans les cloîtres déserts que des administrateurs du district inventoriant les biens des moines. Ces deux faits ne sont que des scènes d'un drame instructif qui eut ses héros de la foi et du dévouement à opposer à de tristes défaillances. Nous sommes d'autant plus désireux de les connaître que les auteurs furent ceux-là même qui nous ont précédés dans la vie et que les leçons à retirer nous touchent de plus près.

Les événements humains ne sont des surprises que pour ceux qui n'observent pas. Avant que la foudre éclate, il est des signes précurseurs qui laissent deviner l'orage, et ces signes peuvent s'apercevoir de tous les points de l'horizon. C'est à l'historien, se renfermât-il dans une étude spéciale et modeste, de remonter en peu de mots à l'origine des causes, de les suivre dans leur marche incessante, et, si elles ont eu pour dénouement la fin d'une institution sociale, de considérer autour de lui les ruines qu'elles ont laissées après elles. Les monographies communales de deux cantons de l'arrondissement de Gaillac qui viennent de paraître à Toulouse, présentent à cet égard une lacune, sans doute parce que l'auteur s'est exagéré les difficultés de la tâche. L'expression de nos regrets est bien moins une critique qu'une preuve de plus de l'intérêt que nous inspire le livre de M. Elie Rossignol. Grâce à des ouvrages de cette nature, l'histoire s'enrichit sans cesse de nouvelles découvertes. Toujours reconstruite sur des plans nouveaux, avec plus ou moins d'art et de talent, et toujours à refaire, l'histoire prend les physionomies les plus diverses, suivant les tendances de l'écrivain et les préoccupations de l'époque où il vit; mais elle offre aux lecteurs d'autant plus de garantie de se rapprocher de la vérité que les documents recueillis pour elle sont plus nombreux, plus complets et commentés avec plus d'intelligence. Sous ce rapport, les monographies communales que publie en ce moment M. Elie Rossignol sont appelées à rendre de grands services en élargissant le cadre de nos connaissances historiques.

G. DE CLAUSADE.

Rabastens (Tarn), décembre 1864.

Digitized by Google

LA RÉVOLTE, OU CE QUE FILLE VEUT !...

Comédie en un acte.

PERSONNAGES :

GÉDÉON DE SAINT-RAMBERT, colonel de dragons en retraite.
PAULE, sa nièce.
JACQUELINE, femme de chambre.
BLAIREAU, valet de chambre du colonel.

La scène se passe en Touraine, au château du colonel de Saint-Rambert.

Un jardin. — A droite, la façade du château, faisant angle en saillie sur le devant de la scène.

SCENE PREMIÈRE.

BLAIREAU, JACQUELINE.

BLAIREAU (*sortant du château*). — Ah ! par exemple ! ceci est trop fort !

JACQUELINE (*arrivant par la gauche*). — Quoi donc ? Que se passe-t-il, Blaireau ?

BLAIREAU. — Ah ! c'est vous, Jacqueline !

JACQUELINE. — Oui, je reviens de la ferme. Eh bien ?

BLAIREAU. — Eh bien ! ne voilà-t-il pas que monsieur le colonel m'envoie à l'écurie !...

JACQUELINE. — A l'écurie ! Pourquoi faire ?

BLAIREAU. — Pour lui seller et brider *Atalante*, attendu qu'il s'est mis en tête de faire aujourd'hui une promenade à cheval.

JACQUELINE. — A cheval ! Avec sa goutte et ses rhumatismes ! A cheval ! Mais cela lui a été expressément défendu par le médecin.

BLAIREAU. — C'est ce que je lui ai dit et répété, avec toute l'éloquence dont un valet de chambre est susceptible... Ah ! bien oui ! Je n'ai réussi qu'à le mettre

Digitized by Google

en fureur et à lui faire venir à la bouche les jurons les plus effroyables : Corbleu ! sacrebleu ! nom d'une citadelle ! tonnerre et mitraille !...

Jacqueline. — Je sais, je sais..... ses litanies à lui, ses oremus de caserne et de bivouac... Ah çà ! mais décidément, il entend profiter de l'absence de mademoiselle Paule pour redevenir momentanément ce qu'il était autrefois?

Blaireau. — Il paraît. — C'est merveilleux pourtant que cette petite fille ait su le mettre si vite et si bien à la raison ! Voilà un colonel, un colonel de dragons, qui, forcé par ses blessures de prendre sa retraite avant l'âge, se retire dans ses terres, ici, en Touraine. Bonhomme au fond, mais d'une humeur farouche, colère, indomptable, il ne tarde pas à devenir la terreur de tous ses serviteurs, car il les traite à peu près aussi cordialement qu'il traitait en Crimée et en Italie les Russes et les Autrichiens. C'est un enfer chez lui, c'est à n'y plus tenir !...

Jacqueline. — Lorsque un beau matin, il y a trois mois de cela, nous arrive de Saint-Denis, où elle venait de terminer son éducation, une nièce, une pupille du colonel, mademoiselle Paule, la plus gentille et la plus adorable enfant qu'on puisse imaginer !...

Blaireau. — Ah ! oui... mais avec ça, une petite tête, une volonté !...

Jacqueline. — Certes !.. Elle entend son oncle gronder, crier, jurer, parler à ses gens du ton le plus despotique : « Ah ! l'horrible langage ! s'écrie-t-elle ; ah ! l'affreux caractère !... Oh ! mais je suis là, et nous allons voir !... » Et dès ce moment, avec l'adresse d'une petite chatte, employant tour à tour les reproches et les câlineries, les menaces et les caresses, elle prend sur l'esprit de monsieur, un empire absolu, et du chacal elle fait un agneau, un agneau bêlant. Le naturel reparaît bien de temps en temps ; mais la moindre tentative de révolte est aussitôt réprimée, et le terrible colonel Gédéon de Saint-Rambert est devenu définitivement l'esclave docile et charmé d'une fillette de dix-huit ans.

Blaireau. — Oui ; mais le voilà depuis deux jours maître au logis, par suite du départ de mademoiselle Paule qui, sous la conduite de M. Théodule Gaspardin, notre plus proche voisin et l'ami de la maison, est allée à Tours...

Jacqueline. — Pour assister au mariage de mademoiselle Blanche de Nerville, sa cousine...

Blaireau. — Elle est là pour huit ou dix jours. Mais elle venait à peine de nous quitter que déjà M. le colonel..... Ah ! le voici ! Gare l'orage !

SCÈNE II.

Les Mêmes, le colonel de Saint-Rambert.

Le Colonel (*sortant du château*). — Eh bien ! Blaireau, est-ce fait? *Atalante* est-elle prête ?

Blaireau. — Mon Dieu ! monsieur le colonel... Tenez, monsieur, je vais vous dire. J'ai consulté Jacqueline, et Jacqueline a pensé, comme moi, que vous ne deviez pas vous permettre de monter à cheval.

Digitized by Google

Le Colonel. — Comment ! drôle, tu oses encore... Et vous, Jacqueline, vous avez l'insolence... !

Jacqueline. — Tout doux, monsieur, tout doux. — Eh bien ! oui, puisque Blaireau m'a mise en avant, oui, je déclare m'opposer à cette promenade à cheval que vous avez eu la folie de projeter.

Le Colonel. — La folie !... Corbleu ! vertubleu !

Jacqueline. — Oh ! dispensez-vous de jurer... d'abord, parce que vous ne me feriez pas peur ; ensuite, parce que je le dirais à mademoiselle, qui vous mettrait en pénitence. — Mais raisonnons un peu. Vos douleurs de goutte vous ont empêché d'accompagner votre nièce à Tours, et c'est un ami, c'est M. Gaspardin qui a dû partir à votre place. Pour vous cependant, le calme, le repos, le régime le plus modéré, telle est l'ordonnance du médecin. Eh bien ! au lieu de la suivre, depuis deux jours, depuis que mademoiselle n'est plus ici, vous ne faites que boire du rhum, fumer, gronder, jurer, sacrer comme un païen !... Est-ce raisonnable ? Est-ce une conduite, ça ?... Mais ce n'est pas tout ! Et pour ne pas vous arrêter en si beau chemin, voici que maintenant vous voulez enfourcher le perdreau à quatre pattes et caracoler dans la plaine !...

Le Colonel. — Il n'est donc plus permis à un colonel de cavalerie de monter à cheval ?

Jacqueline. — Non, quand ce colonel de cavalerie est en retraite pour cause de blessures ; non, quand il a la goutte et des rhumatismes ; non, quand ça lui a été rigoureusement interdit par son médecin — et surtout par sa nièce !

Le Colonel. — Par sa nièce !... Eh ! morbleu ! Paule se trouve loin de moi pour plusieurs jours. Et puis, ne dirait-on pas, à vous entendre, que je ne puis rien faire sans l'agrément de cette petite fille, et que j'ai cessé d'avoir une volonté pour me conformer entièrement à la sienne ?

Jacqueline. — Dame ! monsieur...

Le Colonel. — Allons donc ! allons donc ! Pour lui être agréable, j'ai fait mine, dans ces derniers temps, d'obéir à ses petites fantaisies, de me plier à ses caprices enfantins ; mais, au demeurant, il y a tant d'énergie et de fermeté dans mon caractère, je suis si bien une barre de fer...

Jacqueline (*riant*). — Vous me ferez croire ça, si vous pouvez.

Le Colonel. — Comment ! si je peux !... Voilà de l'impertinence, ou je ne m'y connais pas ! — Mais, en vérité, je suis bien bon d'entrer avec des valets en explication réglée et de leur donner des raisons de ma conduite ! (*A Blaireau.*) Allons, drôle, qu'on m'obéisse, et qu'on fasse à l'instant même ce qui devrait être déjà fait. A l'écurie, mille tonnerres ! à l'écurie !

Blaireau (*avec flegme*). — Monsieur, si mademoiselle était ici, je suis sûr et certain qu'elle ne m'y enverrait pas. Donc...

Le Colonel (*s'emportant*). — Encore ce refrain ! Encore et toujours mademoiselle ! mademoiselle !... Eh bien ! mademoiselle fût-elle présente, mademoiselle, te dît-elle : « Je ne veux pas. Restez. » — Je te dirais, moi : « Je veux ! Mar-

Digitized by Google

che. » Et pour forcer à l'obéissance un valet récalcitrant, voici comment je m'y prendrais ! (*Il lui donne des coups de cravache*).

Blaireau (*criant*). — Aïe !... Oh ! là ! là ! oh ! là ! là !

Jacqueline. — Ah ! monsieur !... Quoi ! des coups de cravache à ce pauvre garçon !... Oh ! quand mademoiselle apprendra..., car elle l'apprendra, monsieur ; je me ferai un devoir, n'en doutez pas, de lui dénoncer un pareil acte de férocité...

Blaireau (*pleurant presque*). — Et moi donc ! Oh ! oui, que je le lui dirai ! oh ! oui, monsieur ! — Oh ! là ! là !

Le Colonel. — Eh ! qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, que m'importe? Je suis résolu à rétablir mon autorité sur des bases inébranlables, et je veux que désormais dans cette maison tout le monde tremble devant moi ; oui, tout le monde, à commencer par ma nièce, que je suis impatient de revoir, pour lui dire, pour lui signifier, oh ! mais là bien en face et carrément...

Jacqueline (*montrant à gauche*). — Eh mais ! voyez donc, monsieur... là-bas, cette voiture... Ne dirait-on pas?..: Mais oui ! mais oui ! C'est elle ! c'est elle-même, la voiture de M Gaspardin.

Le Colonel. — Hein?

Blaireau. — C'est elle, effectivement. Elle arrive à la grille de notre jardin.

Jacqueline. — Elle s'arrête. Une personne en descend, et cette personne c'est...

Le Colonel (*s'écriant*). — Paule !

Jacqueline. — Mademoiselle Paule ! (*Gaîment*) Ah ! ah !...

Blaireau (*de même*). — Ah ! ah !...

Le Colonel (*à part*). — Ah ! diable ! — (*Haut*). Est-il possible? Paule, déjà ici ! Paule, dont l'absence devait durer jusqu'à la fin de la semaine prochaine !

Jacqueline. — Voyez, voyez ! Elle vient vers nous en courant, la chère petite, tandis que M. Gaspardin conduit sa voiture chez lui.

Blaireau (*d'un ton goguenard*). — Eh bien ! monsieur, vous voilà servi à souhait, et vous devez être bien heureux !

Jacqueline. — Il vous tardait tant qu'elle fût de retour...

Blaireau. — Pour lui dire bien en face...

Jacqueline. — Pour lui signifier, oh ! mais là carrément...

Le Colonel (*à part, avec embarras*). — Hum ! hum !...

Blaireau. — Elle approche...

Jacqueline. — Elle arrive... Ah ! venez, mademoiselle, venez, venez, et soyez la bienvenue.

SCÈNE III.

Les Mêmes, Paule.

Paule (*arrivant par la gauche en courant*). — Me voici, me voici. Bonjour, mon oncle.

Digitized by Google

Le Colonel. — Bonjour, mon enfant. — Je suis enchanté de te revoir. Mais j'avoue ..

Paule. — Que vous ne m'attendiez pas sitôt?

Le Colonel. — Non, ma foi. Comment se fait-il que tu ne sois pas à Tours en ce moment?

Paule. — Oh! c'est une aventure!... Cette chère cousine! cette pauvre Blanche!...

Le Colonel. — Que lui est-il donc arrivé?

Paule. — Vous savez qu'elle devait épouser M. Florentin Dubocage?

Le Colonel. — Oui. Eh bien?

Paule. — Eh bien! comme M. Florentin Dubocage était à Paris depuis plus d'un mois, on attendait son retour avec impatience; et comme enfin il ne revenait jamais, et que même il ne donnait plus signe de vie, on s'est mis en campagne, on est allé aux renseignements, et on a bientôt appris... Devinez... Vous ne devinez pas?... on a bientôt appris qu'il avait été enlevé par une comtesse bavaroise!

Le Colonel. — Ah bah!

Paule. — Quel événement, hein!... Mais par suite, adieu la fête : plus de futur, plus de mariage. J'ai consolé de mon mieux la pauvre délaissée, et ce matin, dès l'aurore, j'ai repris avec mon compagnon de voyage, avec ce bon M. Théodule Gaspardin, le chemin de votre château. Voilà comment j'ai le plaisir, bien avant l'époque fixée, de me retrouver auprès de vous et de vous dire : « Mais embrassez-moi donc, mon oncle! » — C'est-à-dire non, non, pas encore... Il faut d'abord que je sache... Voyons, voyons, répondez-moi. Comment vous êtes-vous comporté pendant mon absence? Avez-vous été bien sage?

Jacqueline (*à part*). — Ah! ah! nous y voilà! — (*Haut*). Sage, lui, mademoiselle? Sage, lui, monsieur le colonel de Saint-Rambert, votre oncle? Il l'a été si bien, que, vous partie, nous avons cru le diable entré dans la maison.

Paule. — Qu'est-ce à dire, Jacqueline?

Le Colonel (*vivement*). Eh! ne l'écoute pas, mignonne. C'est une bavarde. Taisez-vous, bavarde, taisez-vous.

Jacqueline. — Oh! que nenni, je ne me tairai point. Je dois parler : (*avec volubilité*) je parlerai, je parlerai, je parlerai.

Blaireau. — Et moi aussi, pardieu!

Jacqueline. — Apprenez, mademoiselle, apprenez que non seulement monsieur n'a rien fait de ce que vous lui aviez prescrit de faire, mais qu'il a fait justement le contraire de tout cela.

Paule. — Qu'entends-je?

Le Colonel (*bas à Jacqueline*). — Ah! langue maudite!

Jacqueline. — Il a vidé je ne sais combien de flacons de rhum, et il n'a cessé de lâcher des jurons si monstrueux, que j'en suis encore à me demander comment la voûte du ciel ne s'est pas écroulée sur sa tête.

Paule. — Bonté divine!

Le Colonel (*bas à Jacqueline*). — Serpent! couleuvre! vipère!

Digitized by Google

Blaireau. — A mon tour. — Mais voici le bouquet, mademoiselle.

Le Colonel. — A l'autre! — (*A demi-voix.*) Maraud! faquin!...

Blaireau (*de même*). — Bon! bon! — (*Haut.*) Regardez, mademoiselle, regardez l'équipement de monsieur le colonel : botté, éperonné, la cravache à la main, tout prêt enfin à monter à cheval!

Paule. — A cheval! Vous voulez monter à cheval, monsieur? Mais c'est de la démence!...

Blaireau. — Nous n'avons fait faute de le déclarer à monsieur, Jacqueline et moi; mais à Jacqueline il a répondu par des injures, et à moi par des coups de cravache!

Paule. — Par des coups de...! Ah! quelle horreur! ah! quelle indignité!...

Blaireau. — Et quand nous l'avons menacé d'appeler sur lui votre juste colère, il a dit qu'il ne s'en inquiétait guère...

Jacqueline. — Et que même il ne voulait plus désormais vous écouter et vous obéir en rien de rien, lui seul étant maître et souverain dans la maison.

Paule. — Ah! il a dit... Ah! vous avez dit cela, monsieur? — Eh bien! soit. Voilà qui est entendu. Je n'ai plus qu'à me taire, à courber le front et à me soumettre humblement aux décrets de votre volonté suprême. J'ai eu tort, oh! très-grand tort, je le reconnais, de ne pas le faire plus tôt. Daignez me pardonner; mon intention n'était pas mauvaise : je voulais vous faire éviter tout ce qui peut être nuisible à votre santé, qui a besoin de quelques ménagements; je voulais vous empêcher de tomber sérieusement malade, parce que, ce malheur arrivant, j'en aurais tant de chagrin que je serais bientôt plus malade que vous-même... Mais vous êtes désireux, sans doute, de me voir dans ce triste état, de me contempler mourante, de m'ouvrir de votre propre main les portes du tombeau.. Qu'il soit fait selon vos désirs!

Le Colonel (*tout attendri*). — Ah! mon enfant, que dis-tu là!...

Jacqueline (*à part*). — O la fine mouche! Entend-elle le jeu, l'entend-elle!

Le Colonel (*à Paule*). — Peux-tu avoir d'aussi vilaines pensées? Te complaire en toutes choses est mon seul vœu, tu le sais bien...

Paule (*ironiquement*). — Il est vrai, et ce qui vient de se passer ici pendant mon petit voyage le prouve surabondamment!

Le Colonel. — Je n'y reviendrai plus, ma chérie. Je serai dorénavant d'une sagesse exemplaire, d'une docilité à toute épreuve.

Paule (*à part, souriant avec malice*). — Allons donc! — (*Haut*). Si je pouvais vous croire!...

Le Colonel. — Oh! je te donne ma foi...

Paule. — Eh bien! pour gage de la sincérité de vos promesses et pour l'expiation de vos actes de désobéissance, vous allez vous retirer dans votre chambre, où vous garderez les arrêts jusqu'à ce soir.

Jacqueline (*à Blaireau*). — C'est ça, en pénitence.

Le Colonel. — Mais, ma nièce...

Paule. — Il n'y a pas de mais. J'ai dit!

Digitized by Google

JACQUELINE. — Mademoiselle a dit !

PAULE. — De plus, pour avoir frappé votre valet de chambre, je vous mets à l'amende; ou plutôt, je vous condamne à lui payer un louis pour chaque coup de cravache que vous lui avez donné.

BLAIREAU (*à part*). — Oh ! très-bien ! — (*Haut.*) Monsieur m'en a donné trois, mademoiselle... (*A part, avec regret*) rien que trois, par malheur !

PAULE. — C'est donc trois louis qui vous sont dus. Et si, à l'avenir, la cravache ou la canne font encore leur office, pour chaque nouveau coup reçu un louis devra également vous être payé.

BLAIREAU (*à part, vivement*). — Oh ! sapristi !... Mais, à ce compte-là, je vais souhaiter d'être bâtonné du matin au soir !

LE COLONEL. — En vérité, Paule...

PAULE. — Plus un mot. — Blaireau, conduisez le condamné dans son appartement, où vous lui ôterez sa redingote et ses bottes, — ses bottes à éperons ! — pour lui faire mettre sa robe de chambre et ses pantoufles. — (*A son oncle.*) Adieu, monsieur. Au déclin du jour, nous verrons s'il y a lieu de vous permettre de m'embrasser. Allez.

LE COLONEL (*à lui-même*). — Satanée petite fille ! Diablotin, va ! Elle a tant de gentillesse et de charme à faire la méchante, que plus je m'excite à la révolte, moins je...

PAULE (*sévèrement, en lui montrant la porte du château*). — Eh bien ! monsieur !...

LE COLONEL (*s'en allant docilement et tout penaud*). — J'obéis. Je m'en vais, je m'en vais.

BLAIREAU (*l'accompagnant, à part*). — O mes épaules, puissiez-vous être caressées jusqu'au sang par mon doux maître !...

(Ils rentrent tous les deux au château.)

SCÈNE IV.

PAULE, JACQUELINE.

JACQUELINE (*riant*). — Ah ! ce bon colonel ! ah ! le pauvre cher homme !... Bravo, mademoiselle !

PAULE (*gravement et avec un geste majestueux*). — C'est ainsi qu'on doit traiter les enfants.

JACQUELINE. — Oui, oui, il faut se faire craindre...

PAULE. — C'est le seul moyen de se faire respecter.

JACQUELINE. — Bien parlé. — Mais voilà qui est dit, et voici maintenant une autre affaire.

PAULE. — Qu'est-ce donc, Jacqueline?

JACQUELINE. — C'est une lettre, mademoiselle, une lettre qui nous est arrivée ce matin au château.

Digitized by Google

PAULE. — Une lettre ! Pour mon oncle ?

JACQUELINE. — Non, mademoiselle, non ; et c'est pourquoi, moi, qui l'ai reçue, au lieu de la lui remettre, je l'ai glissée dans ma poche, où je l'ai condamnée à rester prisonnière jusqu'à votre retour. Ce retour ayant eu lieu déjà, il est donc permis à ce papier mignon de sortir de sa cachette pour aller à son adresse. *(Elle lui présente la lettre).*

PAULE. — Comment? C'est à moi que tu remets...? *(Lisant l'adresse)* « A Mademoiselle... » O ciel ! mon nom !... Et cette écriture !... Ah ! c'est de lui ! c'est de lui !

JACQUELINE. — Eh ! eh ! je m'en doutais bien un peu.

PAULE. — Ah ! lisons, lisons. *(Elle ouvre la lettre et la parcourt rapidement).*

(En ce moment, le Colonel, prisonnier dans sa chambre, paraît à une fenêtre, à demi cachée sous des plantes grimpantes, dans la partie qui, à l'angle du château, fait face au spectateur. — Il est en robe de chambre, avec un bonnet grec sur la tête.)

SCÈNE V.

PAULE, JACQUELINE *(dans le jardin)* ;

LE COLONEL *(à la fenêtre de sa chambre).*

LE COLONEL *(à part).* — En pénitence ! en prison ! au cachot ! Comme un criminel ! comme un malfaiteur !... Ah ! triple nom d'une bombarde ! Ah ! mille millions de sabretaches !... *(Apercevant Paule.)* Hum ! la voilà, la terrible enfant ! Elle est encore à la même place, avec cette peste de servante... Mais que vois-je ? Une lettre ! elle lit une lettre !... Tonnerre ! qu'est-ce que cela signifie ?

PAULE *(après avoir achevé de lire).* — Ah ! Jacqueline !...

JACQUELINE. — Eh bien, mademoiselle ?

PAULE. — O la bonne lettre ! et l'heureuse nouvelle qu'elle me donne ! — Tu sais comment j'ai connu à Saint-Denis M. Horace d'Hérigny. Il y venait pour voir sa sœur Juliette ; et comme Juliette était mon amie intime, ma compagne préférée, je la suivais toujours au parloir, et je prenais part ainsi à tous leurs entretiens. Ils étaient les plus affectueux du monde, si bien que je ne tardai pas à comprendre qu'en bon frère et voulant aimer tout ce qu'aimait sa sœur, M. Horace m'avait voué, à moi qu'elle chérissait tant, une tendresse infinie. Ne pas lui savoir gré d'un pareil dévouement et ne pas lui en témoigner une vive reconnaissance, ç'eût été mal de ma part, n'est-ce pas, Jacqueline ?

JACQUELINE. — Oh ! très-mal, mademoiselle.

LE COLONEL *(à sa fenêtre, se tenant un peu en arrière pour ne pas être vu).* *(A part.)* — Friponne de soubrette ! pendarde ! coquine !

JACQUELINE. — Vous avez donc été reconnaissante. Mais de la reconnaissance à l'amour il n'y a qu'un pas..., et ce pas fut bientôt fait, et les aveux les plus doux et les serments les plus tendres furent échangés entre vous deux !...

Digitized by Google

PAULE. — Oui, Jacqueline... et tout cela en présence de Juliette, qui, dans notre dernière entrevue, prenant les mains de son frère et les miennes, puis les unissant avec une solennelle majesté, nous déclara, devant Dieu et devant les hommes, fiancés l'un à l'autre.

LE COLONEL (*à part*). — Fiancés !... Oh ! ces petites filles ! Elles sont capables de tout !

PAULE. — Rentrée dans sa famille, à Nantes, Juliette devait y plaider notre cause et venir en aide à son frère pour faire agréer à M. d'Hérigny, leur père, le mariage de M. Horace avec moi. Elle a tenu sa promesse; ses tentatives, ses efforts ont eu un plein succès : cette lettre me l'apprend, et par suite je puis me regarder comme définitivement unie en mariage à celui que j'aime, à M. Horace d'Hérigny.

LE COLONEL (*à part*). — Oui-da ?

JACQUELINE. — Fort bien, mademoiselle, fort bien. Il me semble cependant que vous n'en êtes pas tout à fait là, et qu'il vous reste à remplir une petite formalité, qui n'est pas sans avoir une certaine importance.

PAULE. — Tu veux parler du consentement de mon oncle, que j'ai à demander et à obtenir ?

JACQUELINE. — Eh ! mon Dieu ! oui. M. le colonel de Saint-Rambert, votre oncle, étant aussi votre tuteur, vous ne pouvez rien faire sans son aveu, et sans cet aveu par conséquent vous ne devez point songer à vous marier.

PAULE. — Je le sais, Jacqueline, je le sais. Aussi, maintenant que j'ai l'assurance d'être reçue avec joie dans la famille d'Hérigny, je vais faire part de mon mariage à mon oncle et tuteur, en l'invitant à le ratifier par son approbation.

LE COLONEL (*à part*). — Ah ! ah !

JACQUELINE. — Cette approbation, voudra-t-il vous la donner ?

PAULE. — Mais certainement. Je voudrais bien voir qu'il me répondît par un refus !...

JACQUELINE. — Il est vrai que vous faites de lui tout ce qu'il vous plaît, que vous le tournez et le retournez à votre fantaisie, comme une crêpe à la poêle...

LE COLONEL (*à part*). — Tonnerre !...

JACQUELINE. — Mais peut-être, en cette circonstance, n'en sera-t-il pas de même, et, vexé de n'avoir été consulté qu'au dernier moment, peut-être fera-t-il quelque difficulté...

PAULE. — S'il en fait, j'en triompherai bien vite.

JACQUELINE. — S'il s'obstine pourtant...

PAULE. — Je m'obstinerai moi aussi, et encore plus que lui... Nous verrons qui l'emportera.

JACQUELINE. — Prenez garde, il a été colonel de dragons.

PAULE. — Et moi, ne suis-je pas fille d'un marin, d'un corsaire, devenu plus tard capitaine de frégate? Et ne suis-je pas née en Bretagne? Or, en Bretagne, on sait avoir une volonté, je pense...

JACQUELINE. — Ah ! oui, ah ! oui ; il y a même un proverbe qui dit ça.

Digitized by Google

PAULE. — Eh bien ! ce proverbe, Jacqueline, ce n'est pas moi qui le ferai mentir. — Mais, d'ailleurs, pourquoi songer à des obstacles qui ne peuvent exister, alors surtout que les méfaits commis par mon oncle pendant mon absence et le châtiment que j'ai dû lui infliger le mettent complètement à ma disposition, à ma merci ?

JACQUELINE. — Comment cela ?

PAULE. — Rien de plus simple. Mon oncle est prisonnier.

JACQUELINE. — Oui, vous l'avez mis à la salle de police.

PAULE. — Naturellement, il gémit sous le poids des fers, il soupire après la liberté.

JACQUELINE. — C'est à croire.

PAULE. — Si donc, usant envers lui de clémence, je lui ouvre dès à présent les portes de sa prison, qu'en résultera-t-il ? C'est que, ravi, enchanté, jaloux surtout de me témoigner sa profonde gratitude, il sera trop heureux d'avoir à faire quelque chose qui me soit agréable et cédera à mes vœux avec un véritable enthousiasme.

LE COLONEL (*à part*). — Voyez-vous l'astuce ! Ah ! petit Machiavel en jupons !

JACQUELINE. — Vraiment, je vous admire, mademoiselle. Rien ne vous arrête ; vous arrangez les choses avec un art, avec une habileté !...

PAULE (*avec dignité et d'un ton supérieur*). — C'est bien, Jacqueline, c'est bien. — Mais qu'à l'instant même s'exécute ce que je viens de résoudre. Appelle Blaireau, pour que je lui donne mes ordres.

JACQUELINE. — Je crois l'entendre qui grouille là-dedans. — (*S'approchant de la porte du château.*) Holà ! Blaireau, holà ! Arrivez tôt, tôt. — (*Revenant auprès de Paule.*) Comme vous le tenez, mademoiselle, ce farouche colonel, comme vous le tenez ! C'est un enfant que vous menez à la lisière. Il ne lui manque plus qu'un bourrelet et un biberon. (*Riant.*) Ah ! ah ! ah !...

LE COLONEL (*à part*). — Tonnerre !...

SCÈNE VI.

LES MÊMES, BLAIREAU.

BLAIREAU. — Vous m'avez appelé, Jacqueline ? Vous avez besoin de moi ?

JACQUELINE. — C'est mademoiselle qui vous réclame.

PAULE. — Blaireau, vous allez remettre en liberté monsieur le colonel. Vous lui direz que je suis assez bonne pour vouloir bien oublier son crime et pour consentir à lever immédiatement ses arrêts. Allez, Blaireau, allez.

BLAIREAU. — Bien, mademoiselle. — (*A part*). Je vais dire ça à monsieur de manière à le mettre en colère, et à me faire gratifier d'une douzaine, au moins, de bons louis d'or, je veux dire de bons coups de cravache.

LE COLONEL (*à part*). — Il vient. Rentrons, et fermons cette fenêtre, afin qu'on ne puisse pas me soupçonner d'avoir écouté. (*Il referme la fenêtre, tandis que Blaireau rentre au château*).

Digitized by Google

SCÈNE VII.

PAULE, JACQUELINE.

JACQUELINE. — Comme ça, mademoiselle, nous allons pouvoir commander les violons pour la noce?

PAULE. — Tu y danseras?

JACQUELINE. — Ah! de grand cœur, je vous le promets. Ce mariage me semble si bien fait pour assurer votre bonheur! Je ne connais pas M. Horace d'Hérigny; mais vous m'avez dit tant de bien de lui, tant de bien, tant de bien!... Il paraît que d'esprit et de caractère il est...

PAULE. — Charmant!

JACQUELINE. — Que de visage et de tournure il est...

PAULE. — Fait à ravir!

JACQUELINE. — Enfin, que c'est à la fois un très-joli garçon et un fort bel homme!

PAULE. — Un homme superbe! Juge un peu: à quatorze ans, il avait déjà des moustaches!

JACQUELINE (*riant*). — Ah! vous m'en direz tant!...

PAULE. — Silence. J'entends le colonel.

SCÈNE VIII.

PAULE, LE COLONEL, JACQUELINE, BLAIREAU.

LE COLONEL (*avec son premier costume et la cravache à la main*). — Me voici, ma nièce.

BLAIREAU (*écrivant au crayon sur un carnet, à part*). — 3 coups de cravache reçus tantôt et 6 que je viens de cueillir égalent 9. Pose 9. Ce n'est pas la douzaine encore; mais patience, nous y arriverons, nous y arriverons.

PAULE (*au colonel*). — Ce valet vous a dit, mon oncle, que, faisant taire la voix de la justice pour écouter celle de la clémence je daignais vous faire remise de votre peine et vous rendre à la liberté?

LE COLONEL (*froidement*). — Ce valet m'a dit cela, ma nièce.

PAULE. — Et vous êtes touché sans doute d'une telle façon d'agir? vous êtes ému, attendri, pénétré de reconnaissance?

LE COLONEL. — Je suis tout cela, ma nièce.

PAULE. — Vous plairait-il maintenant d'ordonner à ce valet de se retirer?

LE COLONEL. — Pourquoi non? — Sortez, Blaireau, sortez.

BLAIREAU (*à part*). — Agaçons-le. — (*Haut*). Monsieur me commande de sortir? C'est-à-dire que monsieur ne veut pas que je reste?

LE COLONEL. — Apparemment.

BLAIREAU. — Monsieur aurait-il l'obligeance de m'en donner la raison?

Digitized by Google

Le Colonel. — La raison? Voilà de l'impudence, par exemple!... La voici, maroufle, la raison, la voici! (*Il lui donne deux coups de cravache*).

Blaireau. — Elle est excellente, monsieur, et je l'apprécie vivement. — *Marquant sur son carnet*). 1 et 1 font 2; 2 et 9 égalent 11. Pose 11 : 11 louis; ci 220 francs. (*En s'en allant par le fond*). O amour de cravache!...

SCÈNE IX.

Le Colonel, Paule, Jacqueline.

Paule. — Eh quoi! mon oncle, à l'instant même où je vous pardonne, vous redevenez coupable!... — Eh bien! cette fois encore je consens à vous faire grâce... d'autant que ce garçon ne semblait nullement fâché d'être caressé par votre cravache.

Jacqueline (*à part*). — Il y prend goût, le gourmand. Je crois bien, un louis pièce!

Paule (*très-affectueusement*).—Ainsi, mon oncle, plus de nuages entre nous, plus de dépit, plus d'irritation, et livrons-nous sans réserve au plaisir de nous témoigner l'amitié, l'affection, la tendresse que nous avons l'un pour l'autre.

Le Colonel. — Fort bien, ma nièce.

Jacqueline (*à part*). — Comme elle l'entortille, la petite sournoise!

Paule (*d'un ton câlin*). — Mon cher oncle, vous m'avez dit bien souvent que c'était vous rendre heureux vous-même que de faire quelque chose pour mon bonheur.

Le Colonel. — Il est vrai.

Paule. — Réjouissez-vous donc : voici une occasion admirable qui s'offre à vous de remplir vos vœux en comblant tous les miens.

Le Colonel. — A merveille.

Jacqueline (*à part*). — Le voilà pris! Elle lui a mis un fil à la patte.

Le Colonel (*à Paule*). — Et cette occasion admirable, quelle est-elle, mon enfant?

Paule (*avec un peu d'embarras*). — Mon Dieu! mon oncle... (*A part, vivement et avec énergie*). Allons, point de faiblesse. Soyons la fille du corsaire, soyons nous-même! — (*Haut*). Mon oncle, vous connaissez la famille d'Hérigny, de Nantes?

Le Colonel (*toujours froidement*). — Je la connais.

Paule. — M. d'Hérigny le père a été, je crois, l'un de vos amis d'enfance?

Le Colonel. — Il l'a été.

Paule. — Eh bien! ce que le père a été pour vous autrefois, sa fille Juliette l'a été pour moi à Saint-Denis.

Le Colonel. — Je le sais. Quand j'allais te voir, elle était toujours auprès de toi.

Digitized by Google

PAULE. — Et parfois aussi auprès de nous deux se trouvait... le frère de Juliette... M. Horace d'Hérigny...

LE COLONEL. — Cela est exact.

PAULE. — Et vous avez témoigné à ce jeune homme le plus vif intérêt, et vous avez causé souvent avec lui de très-bonne amitié...

LE COLONEL. — Je ne le nie point.

JACQUELINE (*à part*). — Comme il y vient! Et comme elle le fait aller!

PAULE. — Veuillez donc maintenant, mon oncle, lire cette lettre. C'est lui, c'est M. Horace qui me l'a écrite; mais ce qu'elle contient est assez grave et assez solennel pour que vous m'excusiez de l'avoir reçue, car elle annonce, vous le voyez, la conclusion de mon mariage avec M. Horace d'Hérigny.

LE COLONEL. — La conclusion?... N'est-ce pas là, ma chère pupille, une expression quelque peu téméraire?

PAULE. — Oh! vraiment non, mon cher tuteur, puisqu'il ne nous manque plus que votre consentement, et que, sans nul doute, ce consentement...

LE COLONEL (*d'une voix ferme et accentuée*). — Ce consentement, je le refuse.

PAULE (*interdite*). — Ah!...

JACQUELINE (*de même*). — Ah! ouiche!...

PAULE. — Comment, monsieur!... Oh! non, non, ce n'est pas possible!... J'ai mal entendu... Vous n'avez pas dit...

LE COLONEL. — J'ai dit que je refusais de consentir à ce mariage. Quand j'exprime ma volonté, faut-il donc que je me répète?

PAULE. — O ciel! quel langage!

JACQUELINE (*à part*). — Plus rien à la patte; le fil a cassé!

PAULE. — Puis-je, au moins, vous demander, monsieur, le motif d'un refus aussi étrange qu'inattendu?

LE COLONEL. — Le motif?... Je ne sais.

PAULE. — Mais, monsieur... j'ai pourtant le droit de connaître...

LE COLONEL. — Vous avez le droit, ou plutôt le devoir de m'obéir, mademoiselle, à moi qui suis votre tuteur et qui ai reçu de la loi tout pouvoir sur vous et sur vos actes, quels qu'ils soient.

JACQUELINE (*à part*). — Ah! mordienne! voilà le colonel de dragons qui se réveille tout à fait!

PAULE (*au colonel*). — C'est la première fois, monsieur, que vous me parlez d'une manière semblable!...

LE COLONEL. — Il y a commencement à tout, mademoiselle; et si c'est la première fois, en effet, que je vous parle ainsi, ce ne sera pas la dernière, je vous l'atteste!

PAULE (*bas*). — Ah! Jacqueline!...

JACQUELINE (*de même*). — Ah! mademoiselle!...

PAULE. — Comme il est méchant aujourd'hui!

JACQUELINE. — Il est féroce!... Eh bien donc, pour le toucher au cœur, en avant les grands moyens!

Digitized by Google

PAULE. — Oui, j'y songeais. — (*Haut, au colonel*). Vous venez d'exprimer bien nettement votre pensée, n'est-il pas vrai, monsieur ?

LE COLONEL. — Le plus nettement du monde, mademoiselle, et vous connaissez ainsi la règle invariable de conduite que je me propose de suivre à l'avenir.

PAULE. — Voilà ce qui s'appelle parler avec franchise ! .. Eh bien ! monsieur, permettez-moi de vous le dire, j'en éprouve la joie la plus grande, et je vous remercie du fond du cœur, car vous venez de me révéler par là quels sont et quels ont toujours été à mon égard vos véritables sentiments.

LE COLONEL. — Vraiment ? Et quels sont-ils, s'il vous plaît ?

PAULE. — Un seul mot les résume tous : la haine !

LE COLONEL. — Oh ! oh !

PAULE. — Oui, vous me haïssez, vous me détestez, vous m'abhorrez ! J'en ai la certitude aujourd'hui ; mais depuis longtemps j'en avais le soupçon.

LE COLONEL. — Bah !

PAULE. — Je n'en disais rien, parce que j'espérais m'être trompée. Mais il est certain que, lorsque, après avoir dit adieu à Saint-Denis, je suis venue habiter ici, auprès de vous, j'ai bien vite compris à quel point ma présence vous était importune, odieuse, et combien vous souhaitiez ardemment d'en être délivré le plus tôt possible ! Forcé toutefois par cette même loi dont vous venez d'invoquer les rigueurs envers moi, de me garder à vos côtés, vous n'avez plus songé qu'à saisir toutes les occasions de me faire du chagrin, de me briser le cœur, de m'arracher des torrents de larmes, de me rendre enfin la plus malheureuse de toutes les femmes !...

JACQUELINE, *tirant un mouchoir de sa poche et le portant à ses yeux.* — Pauvre chérie ! pauvre ange ! pauvre colombe !... — (*Au colonel*). Vous ne pleurez pas, monsieur ?

LE COLONEL (*froidement*). — Je ne pleure pas.

PAULE. — Oh ! non, vous ne pleurez pas, et vous n'auriez garde de pleurer : mes souffrances sont pour vous un trop doux spectacle, car elles vous annoncent l'heure prochaine de votre délivrance, l'heure... attendue par vous avec tant d'impatience... où vous n'aurez plus de pupille... parce que votre nièce... aura cessé de vivre !...

JACQUELINE (*sanglotant*). — Ah !... ah !... C'est à fendre le cœur !...

PAULE. — Allez, monsieur, allez, vous n'aurez pas longtemps à attendre, vous serez bientôt satisfait... Ce mariage était mon seul vœu, mon seul espoir ! c'était ma vie !... Vous l'empêchez d'avoir lieu : c'est ma vie que vous condamnez à s'éteindre !... Oui, le coup que vous venez de me porter, je le sens là, c'est un coup mortel !... C'est un poignard que vous m'avez planté au cœur !... Et déjà la force m'abandonne... Je me soutiens à peine... Un nuage épais couvre mes yeux... Hélas !... (*Elle se laisse tomber sur une chaise de jardin*).

JACQUELINE (*s'élançant vers elle*). — O Dieu du ciel !... Ah ! mademoiselle ! chère demoiselle !... Hélas ! mon Dieu ! elle perd connaissance !... Au secours ! au secours ! Mademoiselle se meurt ! Mademoiselle est morte ! Au secours !...

Digitized by Google

SCÈNE X.

LES MÊMES, BLAIREAU.

BLAIREAU (*accourant*). — Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? On appelle au secours? Qui donc est en danger? Où est l'ennemi? Où est la victime?

JACQUELINE. — La voici, mon pauvre Blaireau, la voici, la victime! Et voilà le bourreau! Monsieur le colonel vient de tuer mademoiselle Paule!...

BLAIREAU. — Un meurtre! un assassinat!... Je vais chercher la gendarmerie.

PAULE, *rouvrant les yeux à demi et d'une voix mourante.* — Non, non, Blaireau, n'y allez pas... Je me soumets à mon triste sort sans plainte, sans murmure... Je ne veux pas être vengée...

JACQUELINE (*au colonel*). — Ah! monsieur, vous l'entendez! Vous voyez sa touchante résignation! vous voyez comme elle répond à votre cruauté par la clémence la plus angélique!... Et votre cœur n'est pas déchiré! Et vos yeux ne sont pas mouillés de larmes! Et vous n'ouvrez point vos bras à celle qui est là, plaintive et gémissante!... Mais qu'attendez-vous donc, monsieur? Au nom du ciel, qu'attendez-vous?

BLAIREAU. — Oh! oui, Monsieur, au nom du ciel, qu'attendez-vous?

LE COLONEL. — Silence, maraud! — J'attends la fin de la pitoyable comédie qui se joue devant moi depuis quelques instants; j'attends qu'on veuille bien comprendre que je ne suis point la dupe d'un prétendu désespoir, qui n'est, en réalité, qu'une vaine et impertinente grimace!

PAULE (*bas*). — Ah! Jacqueline!...

JACQUELINE (*de même*). — Ah! mademoiselle!...

PAULE. — Ça ne prend plus!...

JACQUELINE. — Hélas! non... Mais comment diantre a-t-il pu deviner?...

LE COLONEL. — On m'a donc jugé bien simple, bien naïf, bien facile à attraper; on m'a donc estimé à l'égal d'un gobe-mouche, pour avoir osé espérer que je croirais tout aveuglément et qu'on aurait raison de moi par la fourberie la plus indigne et la plus effrontée!...

PAULE (*se levant vivement*). — La plus indigne et la plus...! Ah! monsieur, qu'avez-vous dit?... — Eh bien! oui, j'accepte ce langage, j'accepte cette accusation, sans protester, sans me défendre. Oui, j'ai appelé — pitoyablement, comme vous dites, — la ruse à mon aide; oui, j'ai eu recours à des actes de tromperie bien coupables et bien condamnables, mais surtout bien indignes de moi, bien indignes de mes sentiments et de mon caractère! Je le comprends maintenant, et j'ai honte de ma conduite. Aussi, je le jure, plus de ruse à l'avenir, plus de piéges, plus de comédie. Je veux agir franchement et loyalement; je veux faire face au danger, je veux marcher à l'ennemi le front haut, le regard ferme, et je veux enfin que, si je succombe, ma défaite soit aussi glorieuse qu'une victoire!

JACQUELINE. — Sarpejeu!

Digitized by Google

Blaireau. — Nom d'un petit bonhomme !

Paule (*au colonel*). — Ainsi donc, monsieur, c'est bien entendu, vous repoussez M. Horace d'Hérigny? Vous refusez de me le donner pour mari? Que vous ayez des raisons pour cela, ou que vous n'en ayez pas, peu m'importe : je ne vous le demande plus ; je vous demande seulement si vous persistez dans votre refus.

Le Colonel. — Je persiste.

Paule. — Or donc, j'ai dix-huit ans ; je suis votre pupille et je dois l'être pendant trois ans encore : eh bien ! pendant ces trois ans j'attendrai ; j'attendrai, calme et résignée, le jour où, devenue majeure, je briserai les liens qui enchaînent ma volonté.

Jacqueline. — Pendant trois ans !... Et vous seriez assez barbare, monsieur, pour lui imposer la nécessité d'une aussi longue attente?

Blaireau. — C'est si long en effet, trois ans, pour une jeune fille qui a bonne envie de se marier !

Le Colonel (*brusquement*). — Hein? De quoi te mêles-tu, toi? Qui t'a permis, faquin, de nous faire part de tes réflexions ?

Blaireau (*à part*). — Il a toujours sa cravache. Agaçons-le. (*Haut*). Monsieur, j'ai le malheur de ne pas savoir déguiser ma pensée, et quand je me trouve en présence d'un fait coupable, en présence d'un acte de tyrannie, je regarde comme un devoir...

Le Colonel. — Tête et cornes du diable ! Est-ce ainsi qu'un valet doit parler à son maître? Tu mériterais...

Blaireau (*vivement*). — Je mériterais cent coups de cravache ! (*Tendant l'épaule*) Oui, monsieur, je les mériterais !...

Le Colonel (*frappant*). — Eh bien, les voilà ! Tiens ! tiens !...

Blaireau. — Un, deux... Allez toujours, allez toujours... Trois, quatre.. Bravo ! bravo ! Ah ! que c'est bon ! Il me semble qu'on me chatouille.

Le Colonel (*s'arrêtant étonné*). — Comment, comment, drôle? Tu prends plaisir à être fustigé?... Ah ! j'y suis ! Je me rappelle qu'un louis t'a été promis pour chaque coup de cravache reçu par toi... De sorte que tu fais de cela une spéculation, et que tu crois avoir trouvé là un véritable coupon de rente?... Halte-là, maître fripon, halte-là ! Ce traité, auquel j'ai paru souscrire un moment, je refuse net de le ratifier...

Blaireau. — Ah ! monsieur !...

Le Colonel. — Et je déclare qu'en échange des caresses prodiguées à ton individu par ce joujou, tu ne recevras pas un centime.

Blaireau. — Ah ! monsieur ! ah ! monsieur !... Mais c'est une trahison insigne !... Mais il n'y a donc plus de bonne foi dans les affaires !... O misère et pitié ! Je suis volé, dépouillé, dévalisé ! On m'ôte le pain de la bouche !...

Paule. — Blaireau, ne vous désolez pas. Cet argent, que vous avez si bien gagné...

Blaireau. — Oh ! oui, à la sueur de mes épaules...

Digitized by Google

PAULE. — Cet argent, qu'on ne veut pas vous donner, je vous le donnerai, moi : votre créance vous sera entièrement payée, vous ne perdrez rien.

BLAIREAU. — Est-il possible?... O la charitable personne!... Ah! mademoiselle, quelle reconnaissance! Et comme votre nom va se graver dans mon cœur en lettres d'or!

LE COLONEL. — Vous promettez l'impossible, mademoiselle. Vous oubliez qu'une pupille, quelle que soit sa fortune personnelle, ne peut disposer de la moindre somme d'argent sans la permission de son tuteur... Et cette permission, vous n'espérez pas, je pense, l'obtenir de moi, dans la circonstance présente?

PAULE. — Et vous n'avez pas à craindre, non plus, que je vous la demande. — Malgré toute ma bonne volonté, vous le voyez, mon pauvre Blaireau, je ne peux rien pour vous, et nous sommes tous les deux victimes de la même oppression.

BLAIREAU. — C'est fait de moi!... Je tombe en pâmoison... Soutenez-moi, Jacqueline, soutenez-moi...

JACQUELINE (*le repoussant*). — Eh! là, là! Me prenez-vous pour un fauteuil?

LE COLONEL (*à Blaireau*). — Allons, allons, trêve de facéties et de jérémiades! Hors d'ici, pleurard, hors d'ici au plus vite; ou ce n'est pas de cent, mais de mille coups de cravache que tu vas être cinglé à l'instant même!

BLAIREAU (*faisant un bond en arrière*). — Bigre!... Ah! mais non, ah! mais non, je n'en veux pas, je n'en veux plus, à présent que c'est chez le roi de Prusse que mon compte serait ouvert... Je me sauve... Mais je proteste encore et je protesterai toujours contre votre conduite, monsieur! C'est un abus de confiance! c'est une banqueroute frauduleuse!...

LE COLONEL. — Tonnerre!... (*Il lève la cravache. Blaireau s'enfuit à toutes jambes par le fond*).

SCÈNE XI.

LE COLONEL, PAULE, JACQUELINE.

PAULE. — Vous triomphez, monsieur! Tout le monde, ici, est forcé de reconnaître votre pouvoir souverain et de se courber sous vos lois!...

JACQUELINE. — Aussi n'est-ce plus une nièce et deux serviteurs que vous avez autour de vous, mais trois esclaves!... Ah! c'est trop fort! Et pour vous dire moi aussi toute ma pensée, il faut, monsieur, que vous n'ayez pas de cœur, il faut que vous n'ayez pas d'entrailles!...

LE COLONEL. — Tonnerre!...

JACQUELINE. — Eh bien! quoi?... « Tonnerre!... » Vous le faites toujours rouler, votre tonnerre... Si on ne le craignait pas plus que moi!...

LE COLONEL. — Des railleries! des impertinences!... Ah! dans ma fureur...

JACQUELINE. — Allez-vous me cravacher, moi aussi?

LE COLONEL. — Je vous chasse, vous! Allez faire votre paquet, et débarrassez-moi au plus tôt de votre présence!

Digitized by Google

PAULE. — Vous la chassez, monsieur! Vous m'enlevez ma bonne Jacqueline, ma femme de chambre, ma compagne!...

JACQUELINE (*en larmes*). — Quand je vous disais, mademoiselle, qu'à la place du cœur et des entrailles, monsieur le colonel n'avait rien, oh! mais rien du tout! ..

LE COLONEL. — Taisez-vous, coquine, taisez-vous, et songez à m'obéir sans retard... ou c'est moi-même qui vous mettrai sur le chemin qui mène loin d'ici!

JACQUELINE. — Eh bien donc, monsieur, puisque vous l'ordonnez, je suis prête à partir. — Mais, de grâce, que cette docilité vous touche et vous désarme. C'est pour mademoiselle que je vous implore. Ah! monsieur, ne soyez plus contraire à sa plus chère espérance; permettez-lui d'être heureuse en épousant celui qui l'adore et qu'elle aime tant. Je vous en supplie, je vous en conjure... (*Tombant à ses pieds*), prosternée... à deux genoux...

PAULE (*vivement*). — Que fais-tu là, Jacqueline?... Ah! lève-toi... Mais, par pitié, lève-toi donc! (*Jacqueline se relève*). — Eh quoi! des prières, des supplications!... Non, non; je m'y oppose. Ma dignité le commande. Esclave d'un maître cruel, implacable, je veux subir noblement et avec courage mon infortune. On pourra me persécuter, me tyranniser, m'immoler même : on ne m'arrachera pas un soupir, pas une plainte, pas un gémissement.

LE COLONEL. — Ce sera comme il vous plaira, mademoiselle. Pour moi, je sais ce que j'ai à faire désormais. Et pour commencer de mettre à exécution mon nouveau plan de conduite, je rentre dans ma chambre, où je vais écrire une lettre à M. d'Hérigny le père, à l'effet de lui signifier (*Accentuant*) de la façon la plus expresse et la plus catégorique que ma volonté met un obstacle insurmontable au mariage de monsieur son fils avec mademoiselle ma pupille. Au revoir donc, mademoiselle, à bientôt. (*Il rentre au château*).

SCÈNE XII.

PAULE, JACQUELINE.

JACQUELINE. — Mais c'est un monstre que cet homme-là! mais c'est un tigre!... Et il faut que je vous laisse entre ses griffes! il faut que je vous quitte, ma pauvre chère demoiselle!...

PAULE. — Eh! mon Dieu! pourquoi pleurer, Jacqueline? Ne peux-tu donc, loin de moi, m'être aussi utile que si tu restais ici?

JACQUELINE. — Oui?... Et comment?

PAULE. — Voici ce qu'il faut faire. Tu vas partir pour Nantes. Arrivée là, tu iras trouver, de ma part, M. Horace d'Hérigny, et tu lui diras que, mon oncle s'étant mis en pleine révolte contre moi, je n'ai pu obtenir de lui son consentement à notre mariage; que cependant, l'aimant toujours, lui Horace, aussi tendrement, j'ai fait serment de n'appartenir qu'à lui; mais que, cela ne pouvant se réaliser avant l'époque de ma majorité, je le prie d'attendre jusqu'à ce moment-là,

Digitized by Google

comme je vais attendre moi-même. Tu lui diras enfin que je le prie de te prendre et de te garder à son service, jusqu'à ce que je puisse te reprendre au mien.

JACQUELINE. — Ah! l'heureuse pensée que vous avez là, mademoiselle!... Oui, oui, je pars, et je me vois déjà installée chez M. Horace d'Hérigny.

PAULE. — Tu lui parleras de moi quelquefois.

JACQUELINE. — Comment, quelquefois? Mais toujours, mademoiselle, mais toujours et sans cesse! Pourrons-nous jamais avoir un autre sujet d'entretien?

PAULE. — Bonne Jacqueline! Allons, va te disposer au départ; va faire ton paquet, pour employer le langage de mon tyran, et reviens me dire adieu. Tu me trouveras (*Montrant à gauche.*) là, dans le petit bois : j'ai besoin de me recueillir un moment et de rêver un peu, dans la solitude, à tout ce qui m'arrive aujourd'hui. J'y vais, et je t'attends. (*Elle s'éloigne gravement par la gauche*).

SCÈNE XIII.

JACQUELINE, puis BLAIREAU.

JACQUELINE (*suivant Paule des yeux*). — Ah! quelle tête! quelle énergie! quel caractère! Et comme elle fait bien honneur à son pays, la chère petite Bretonne!

BLAIREAU (*paraissant au fond et s'avançant en tremblant*). — Jacqueline? Jacqueline?... Il n'est plus là?

JACQUELINE. — Qui?

BLAIREAU (*faisant le geste de jouer de la cravache*). — Lui!

JACQUELINE. — Monsieur le colonel? non, non, je suis seule; vous pouvez approcher sans crainte.

BLAIREAU. — Ah! Jacqueline, vous voyez un pauvre malheureux Blaireau dans un état bien déplorable!

JACQUELINE. — Vous?

BLAIREAU. — Oui, moi. D'abord, j'ai l'indignation et la rage dans l'âme! Odieusement joué et trahi comme je l'ai été!... Puis, tous ces coups de cravache qui m'ont été administrés et que je trouvais si bons à recevoir quand chacun d'eux représentait pour moi un joli louis d'or, maintenant qu'ils ne valent plus rien, je les sens tout au long sur mes épaules, sur mes reins, sur mes jambes, et ça me pique, et ça me cuit, et ça me brûle!...

JACQUELINE. — En vérité? Ah! pauvre diable!... Mais aussi quelle idée aviez-vous là, de battre monnaie d'une si étrange manière?

BLAIREAU. — Quelle idée? Vous me le demandez, Jacqueline? Vous n'avez donc pas compris que c'était vous, je veux dire mon affection pour vous qui me l'avait inspirée?

JACQUELINE. — Votre affection pour moi?

BLAIREAU. — Eh! oui, pardine! Quand je vous ai dit, Jacqueline, que je nourrissais pour vous au fin fond de mon cœur une bonne grosse petite tendresse, et que je vous ai suppliée d'accepter le cadeau que je voulais vous faire de mon per-

Digitized by Google

sonnage, vous m'avez répondu que vous n'aviez pas encore amassé une dot, et que sans dot vous ne vouliez point vous marier. Eh bien! cette dot, je croyais avoir trouvé le moyen de l'amasser pour vous... aux dépens de ma pauvre peau, et j'étais impatient d'avoir été cravaché pour mille écus, afin de pouvoir vous dire : « Ajoutez ce métal, Jacqueline, aux charmes si nombreux et si piquants de votre serviteur, et voyez si tout cela ne vous constitue pas un excellent mari. »

JACQUELINE. — Quoi! telle était votre pensée? Je suis touchée, je le confesse...

BLAIREAU (*se frottant les jambes et les bras*). — Ah! pas autant que je l'ai été, moi!... Dieu! je souffre le martyre! Je suis tout endolori, tout meurtri!... (*Le colonel reparaît, sortant du château*) C'est lui! mon meurtrier! mon larron!.. Ouf!..

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE COLONEL.

LE COLONEL, *une lettre à la main, et tenant toujours sa cravache.* (*Après avoir regardé autour de lui*). — Mademoiselle Paule n'est plus ici?... Où est-elle allée?

JACQUELINE (*sèchement*). — Mademoiselle Paule est allée se promener.

LE COLONEL. — Où donc?

JACQUELINE. — Là, dans le bosquet.

LE COLONEL. — J'ai à lui parler. Allez me la chercher.

JACQUELINE. — Moi? Monsieur oublie qu'il m'a chassée!...

BLAIREAU (*à part*). — Chassée!...

JACQUELINE. — Et que par conséquent je n'ai plus d'ordre à recevoir de lui. — Cependant, et puisqu'il s'agit de mademoiselle, je veux bien, pour cette fois encore, avoir l'air de vous obéir. Je vais la chercher. (*Elle sort par la gauche*).

SCÈNE XV.

LE COLONEL, BLAIREAU.

BLAIREAU. — C'est-il grand Dieu possible, monsieur? Vous avez chassé Jacqueline?

LE COLONEL. — Oui, morbleu! je l'ai chassée. Et toi, drôle...

BLAIREAU. — Vous me chassez pareillement?

LE COLONEL. — Non, je te garde, toi. Mais, corbleu! si tu bronches... (*Il agite et fait siffler sa cravache*).

BLAIREAU (*frissonnant, à part*). — Brrr!... Si je bronche, sa cravache me remettra au pas... Merci! — (*Haut.*) Ma foi, monsieur, si vous ne me chassez pas, je me chasse, moi, et je vous donne mon compte.

Digitized by Google

Le Colonel. — Je ne l'accepte pas. Je veux que tu restes; je veux t'avoir ici, près de moi, sous la main...

Blaireau (*à part*). — Sous la main... c'est-à-dire sous la... Brrr!... Saprelotte! saprelotte! me voilà bien!... Mais c'est inouï! Mais on n'a jamais vu un infortuné valet de chambre dans une position aussi intéressante!...

SCÈNE XVI.

Le Colonel, Paule, Jacqueline, Blaireau.

Paule. — Vous me demandez, monsieur? Me voici; vos ordres sont exécutés.

Le Colonel. — C'est bien, mademoiselle.

Paule. — Avez-vous à me signifier quelque nouvelle mesure de rigueur? Votre despotisme prétend-il s'exercer d'une façon encore plus odieuse? Voulez-vous m'enfermer, faire de ma chambre une prison, un cachot? mettre des verrous aux portes et des grilles aux fenêtres? Voulez-vous enfin m'attacher à un anneau de fer et charger mes mains des chaînes les plus lourdes?... Je suis prête, monsieur; la victime se livre au bourreau : que le bourreau fasse son œuvre.

Jacqueline, *la regardant avec admiration, à Blaireau.* — Hein! quel courage! Et comme elle est belle! comme elle est grande!...

Blaireau. — Elle est gigantesque!

Le Colonel (*à Paule*). — Il ne s'agit nullement de tout ce que vous venez de dire, Mademoiselle. Je vous ai fait appeler uniquement pour vous donner communication de cette lettre.

Paule. — La lettre que vous adressez à M. d'Hérigny?... Quel besoin avez-vous de me la communiquer? Ne suis-je pas sûre d'avance que vous lui déclarez l'opposition faite par vous au mariage de son fils avec moi, dans les termes les plus cruels? Je serais bien fâchée, du reste, qu'il n'en fût pas ainsi; et vous tromperiez mon attente, vous trahiriez mon espérance, si cette lettre n'était pas, ainsi que votre conduite, un modèle achevé de barbarie.

Le Colonel. — Veuillez donc vous assurer si j'ai réussi, dans ce sens là, à vous satisfaire complètement.

Paule. — Oh! je n'en doute pas.

Le Colonel. — Il n'importe, lisez. — Lisez, vous dis-je; je vous l'ordonne, je vous en fais la loi.

Paule. — Je cède à la force armée, j'obéis. (*Elle lit*).

Jacqueline (*à Blaireau*). — Il est impitoyable!

Blaireau. — C'est un vautour!

Paule (*s'écriant*). — — Ah! qu'ai-je lu!... Oh! mais n'est-ce pas une erreur, une illusion?... Non, non, rien n'est plus vrai!... (*Sautant au cou du colonel.* Ah! mon oncle! ah! mon bon oncle!...

Le Colonel (*la pressant sur son cœur*). — Mon enfant! ma chère Paule!...

Digitized by Google

JACQUELINE (*ébahie*). — Blaireau ?...

BLAIREAU (*de même*). — Jacqueline ?...

JACQUELINE. — Ouais !

BLAIREAU. — Ouais !

JACQUELINE. — Si je m'attendais à celle-là, par exemple !...

BLAIREAU. — Je tombe des nues, j'arrive de la lune !...

PAULE. — O l'aimable surprise ! (*Relisant.*) « Ce mariage, qui doit faire le bonheur de nos enfants, me comble de joie, et je suis impatient de le conclure. » Et c'est vous, mon oncle, qui écrivez cela, vous que j'accusais de despotisme, de tyrannie, de cruauté !...

LE COLONEL. — Ah ! c'était bien pour tout de bon que je m'étais révolté, car je trouvais que tu ne respectais guère en ma personne l'armée française ; mais quand j'ai pris la plume, en songeant à ton courage, à ta fermeté, à ta résignation héroïque, j'ai senti la colère faire place à l'admiration, et j'ai écrit tout justement le contraire de ce que j'avais résolu d'écrire.

PAULE. — Tant de bonté !... Ah ! que je suis honteuse maintenant de tout ce que j'ai fait ! que je suis confuse de tout ce que je vous ai dit de méchant et d'insensé ! J'ai parlé avec un ton d'autorité, avec une audace, avec une impertinence !... comme s'il appartenait à une petite fille comme moi d'avoir seulement une volonté !... Ah ! tenez, mon oncle, traitez-moi comme je le mérite ; punissez-moi, châtiez-moi : il n'est point de tourment qu'en expiation de mes torts je ne souffre avec bonheur.

LE COLONEL (*avec attendrissement*) — Eh ! quel autre châtiment saurais-je t'infliger que celui-ci, chère enfant de mon cœur ? (*Il la presse de nouveau dans ses bras.*) Va, va, ne te reproche rien, mignonne ; tout ce que tu as fait est bien fait, et je serai toujours trop heureux d'obéir en esclave à tes moindres désirs.

JACQUELINE. — Ah ! monsieur, comme vous parlez bien à présent ! .. Et c'est quand vous devenez si aimable et si caressant que je suis obligée de vous quitter !...

LE COLONEL. — Eh ! non, Jacqueline ; votre place est toujours ici.

PAULE. — Oui, mon oncle, ici, auprès de Blaireau, - son mari, si vous le permettez.

LE COLONEL. — Son mari ?

PAULE. — Ah ! c'est que vous ne savez pas... Mais moi j'ai reçu les confidences de Jacqueline, de même qu'elle recevait les miennes : elle est aimée de Blaireau, et elle ne le déteste point.

BLAIREAU. — Oui, mademoiselle ; oui, monsieur le colonel. Mais, hélas ! sans une dot elle refuse d'entrer en ménage, et c'était pour la lui gagner que je recevais tantôt avec une si vive allégresse les coups de cravache que vous aviez l'honneur de... (*Il fait le geste*).

PAULE. — Ah ! mon oncle, voilà de l'amour !

LE COLONEL. — Et tant d'amour mérite, n'est-il pas vrai ?...

PAULE. — Une récompense...

LE COLONEL. — C'est-à-dire une dot ?...

Digitized by Google

PAULE. — Oh ! oui, mon oncle, une dot, donnez à Jacqueline une dot : je le désire (*souriant*), je le veux.

LE COLONEL (*de même*). — Ah ! ce que fille veut !... Vous aurez votre dot, Jacqueline.

JACQUELINE. — Quel bonheur ! Mille grâces, monsieur. — Ah ! mon cher Blaireau !...

BLAIREAU. — Ah ! ma chère Jacqueline !...

PAULE. — Que vous êtes gentil, mon oncle ! Et que je vous aime !...

LE COLONEL. — Ah ! petite masque !... Comme tu fais bien de moi tout ce que tu veux !... Quand je songe pourtant que moi, qui me laisse mener ainsi à la baguette par une gamine, j'ai fait un si effroyable carnage de Russes et d'Autrichiens !... Ah ! mille millions de...

PAULE. — Eh bien, eh bien, monsieur !...

LE COLONEL. — Oh ! pardon. Je me croyais encore sur le champ de bataille, le sabre en main, à la tête de mes dragons...

PAULE (*d'une voix douce et caressante*). — Tandis que vous êtes...

LE COLONEL. — Tandis que je suis auprès de ma nièce... non, auprès de ma fille chérie, à qui je promets solennellement..

PAULE. — De ne plus jurer?

LE COLONEL. — De ne plus jurer... qu'en dedans.

PAULE (*lui tendant la main*). — Merci.

E. AMALRIC.

FIN.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE.

SOMMAIRE. — Concerts populaires. — M. Fauré. — Théâtre du Capitole. — Direction Laget. — Mme Meillet — *Lalla Rouck.* — Les Dlles Delépierre. — *Sylvia.* — M. Fil.

Pour goûter la musique, il suffit, dit-on, d'avoir une oreille délicate et une âme tendre et sensible. Sans doute, ces qualités sont indispensables, mais elles ne sont pas suffisantes. La musique, comme tous les arts, s'adresse à l'homme, être complexe : intelligence et sensibilité. Placez un tableau de Raphaël devant le premier venu, il pourra éprouver un certain plaisir à le regarder. Cependant on peut affirmer que l'impression produite sera égale, sinon moins vive, à celle que ferait naître en lui la vue d'une image quelconque. Mais faites l'éducation de cet homme ; indiquez-lui les raisons de l'admiration universelle ; montrez-lui la richesse du coloris, l'expression divine des figures, l'harmonie des lignes, la grandeur des plans, en un mot, faites-lui comprendre toute la beauté de l'art ; aussitôt son âme s'ouvre à un nouvel horizon. Ce qui d'abord ne lui procurait qu'un plaisir banal et sans consistance, le remplit d'une joie douce et pénétrante qui s'empare de lui, l'étreint, et l'élève jusqu'aux régions supérieures où habite l'esprit de l'artiste. Il en est de la musique comme de la peinture. Pour arriver à éprouver le charme du plus enivrant des arts, il faut le comprendre. La première fois que vous entendrez une œuvre symphonique, une symphonie de Beethoven par exemple, vous n'éprouverez qu'ennui et lassitude ; à peine votre oreille aura-t-elle perçu quelques mesures, qu'il vous tardera d'arriver aux derniers accords. Quoi d'étonnant que votre esprit soit fermé aux beautés sublimes créées par le génie ! il ne les comprend pas. Mais que l'on déchire le voile, qu'on vous initie aux secrets de

Digitized by Google

l'art, que l'on vous montre la richesse et la variété des combinaisons, la grandeur de la mélodie, l'originalité de la pensée, l'harmonie des gammes, la beauté de la forme, et alors vous admirez sans réserve, vous êtes séduit, charmé, car votre âme a goûté à l'une des plus ineffables jouissances. Voilà ce qui explique le succès, qui va en s'agrandissant de jour en jour, des Concerts populaires de musique classique. L'éducation du public, musicalement parlant, était à faire à Toulouse. Il y a quatre ans, il pouvait bien comprendre une situatio dramatique, être ému à une scène de *Guillaume Tell*, de *Robert*, ou des *Huguenots ;* mais ne connaissant que la musique dramatique, il n'avait pu comprendre toute la poésie du plus puissant des arts : car il y a plus de véritable musique dans une symphonie d'Haydn, de Mozart et de Beethoven, que dans vingt opéras comme ceux que nous entendons tous les jours. Depuis cette époque, et grâce à la Société des Concerts populaires, l'intelligence musicale s'est développée d'une manière sensible, et, aujourd'hui, entendre une symphonie à orchestre est devenu pour un très-grand nombre un véritable besoin.

Dimanche dernier, se donnait la quatrième séance des Concerts populaires au milieu d'un public nombreux. Plusieurs œuvres ont figuré pour la première fois sur les programmes de la saison. Entre autres, nous signalerons l'ouverture du *Roi des Génies,* de Weber. Quoique cette composition n'ait pas la puissance et la variété dramatique des ouvertures de *Freyschutz*, d'*Oberon,* du *Jubel,* néanmoins elle est empreinte d'une chaleur, d'une vigueur de coloris, d'une grandeur de touche qui dénotent la présence du grand maître. Nous espérons entendre encore cette œuvre dans un des prochains concerts, elle ne peut que gagner à être jouée de nouveau.

Dans le second concert, un jeune violoniste, notre compatriote, dont le talent sympathique nous rend l'éloge facile, a exécuté le *concerto* de Mendelsohn. Nous avions entendu M. Fauré dans plusieurs concerts; le plaisir qu'il nous avait fait avait été fort vif, et nous avions été heureux de le reconnaître dans une de nos précédentes revues ; mais jusqu'ici il ne nous avait pas donné d'apprécier son mérite artistique dans toute sa force et sa plénitude. L'interprétation de cette œuvre de Mendelsohn n'est pas chose facile, et il n'est pas jusqu'aux grands maîtres du nom de Sivori, Sainton, qui ne l'abordent avec une certaine crainte. M. Fauré a complètement satisfait l'auditoire, qui a reconnu par des applaudissements réitérés l'impression profonde qu'il avait produite. Il a dit avec une grande

Digitized by Google

simplicité, avec un style plein de pureté, avec un charme émouvant, l'*andante* sublime de ce concerto. Il a enlevé le finale avec un brio éclatant et une fougue peu commune. M. Fauré a vraiment des qualités sérieuses. Doué d'une nature sensible, il dit avec un sentiment exquis la phrase mélodique ; l'effet est toujours contenu dans les règles du bon goût et du style le plus sévère ; on sent qu'il appartient à la bonne école. Quant à la difficulté de l'instrument, il a ravi à son maître Sainton, le secret de la vaincre ; il possède un staccato énergique, un sautillé brillant, un détaché vigoureux. Toutes ces qualités réunies font de M. Fauré un talent remarquable.

Nous n'avions jamais eu l'occasion d'entendre de la musique de Gade ; nous remercions la Société des Concerts populaires de nous avoir donné cette bonne fortune. Nous n'ignorions pas pourtant que Gade, Danois d'origine, musicien encore vivant, a, en Allemagne, un nom consacré parmi les grands maîtres ; nous savions que Mendelsohn qui l'avait remarqué, l'avait attiré auprès de lui à Leipsick, où il lui donna la direction des concerts, et que le grand Bartholdy n'avait pas peu contribué au développement de son talent de compositeur et de sa gloire artistique. Gade, à en juger par la 4e symphonie en *si bémol* que nous avons entendue aux Concerts populaires, a de grandes affinités avec celui qui fut son maître et son ami. Le menuetto surtout appartient en entier à la manière de Mendelsohn ; c'est la même forme mélodique, le même coloris, les mêmes effets ménagés, la même gamme de tons. Cependant Gade ne possède pas la profonde originalité, la grâce charmante, la délicatesse de sentiment qui caractérisent à un si haut degré le génie de Mendelsohn. La partie de la symphonie de Gade que nous avons le plus goûtée, est le premier *allegro ;* il est écrit avec une grande clarté et une correction qui vous charme; les développements s'enchaînent sans effort; on croirait entendre une symphonie d'Haydn. Le finale est, à notre point de vue, bien au dessous des autres parties de la symphonie. La clarté qui fait le plus grand mérite du premier *allegro* manque totalement au second : la phrase mélodique n'a ni grandeur ni éclat, et elle disparaît au milieu d'une confusion de timbres regrettable.

Beethoven occupe toujours dans les Concerts populaires la plus grande place. Quoi de plus naturel que cet hommage rendu au plus grand de tous les symphonistes ! On a joué au premier Concert de la saison la symphonie *héroïque*. Qui ne connaît l'histoire de cette symphonie devenue légendaire? qui ne sait que Beethoven, profondément

Digitized by Google

épris de la grandeur du premier Consul de la République française, avait voulu lui destiner une de ses grandes œuvres ? Personne n'ignore que la symphonie en *mi bémol* portait le nom de Bonaparte, et que Beethoven en changea le titre et la dédicace le jour où, apprenant que Bonaparte s'était fait nommer Empereur, la grande figure de son héros était tombée du piédestal où son admiration l'avait placée. La 3e symphonie porte cette inscription : *Sinfonia eroica composta per festeggiare il souvenire d'un gran' uomo.* Elle fut commencée en 1802 et fut achevée en 1804. Elle appartient donc à cette époque qu'on est convenu d'appeler la seconde époque du génie de Beethoven. Elle ouvre même, on peut le dire, cette pérode où ce sublime esprit, abandonnant la forme créée par Haydn, respectée par Mozart, acceptée par Beethoven lui-même dans ses premières compositions, se lança à la contemplation des hautes régions de la pensée humaine.

Il n'est pas d'œuvre de Beethoven, si nous en exceptons néanmoins la dernière symphonie, la symphonie avec chœur, qui ait soulevé dans la critique plus de discussion que la symphonie *héroïque.* Dans un des écrits que Weber nous a laissés, ce grand compositeur porte sur cette composition musicale un jugement qui nous surprend de la part de celui qui créa *Freyschütz.* Il met en scène les divers instruments de l'orchestre ; il fait naître entre eux une querelle ; et il ne trouve rien de mieux pour l'apaiser que de les menacer de leur faire jouer la symphonie *héroïque.* Plus loin, il s'exprime ainsi : « Il n'est » plus question de clarté, de développement des passions, auxquelles » les vieux maîtres, Gluck, Haendel et Mozart croyaient à tort. » Ecoutez la recette de la plus récente symphonie de Vienne et » jugez. » Triste sort réservé aux œuvres vraiment inspirées ! Le génie a en soi quelque chose qui dépasse tellement les règles reçues qu'il est méconnu par ceux-là même auxquels il ne refusa aucune de ses faveurs. — Il n'est peut-être pas d'œuvre musicale qui offre une plus grande richesse de développements, une variété plus infinie de formes. Peut-on rien trouver de plus merveilleusement conçu que le finale de cette symphonie ? Quelle originalité ! quelle grâce dans l'exposition du motif qui va servir de sujet à une fugue ! quoi de plus touchant, de plus suave que cette phrase mélodique, dite en *andante* par les instruments à vent, reproduite par les instruments à cordes, s'élargissant peu à peu pendant que la flûte jette quelques plaintes, et éclatant dans un tutti entraînant, qui est le chant de gloire donné au héros ! Quant à la marche funèbre, elle est, à bon droit, classée parmi les plus belles conceptions de l'esprit humain. C'est tout un drame. Elle est aussi émouvante, aussi grande de forme que la

Digitized by Google

sublime fresque du Vatican due au pinceau de Michel-Ange, représentant le *jugement dernier*. — Quoi de plus écrasant de grandeur que cet appel poussé par les trompettes après que les instruments à cordes ont reproduit le motif de la marche par fragments coupés de silence !

L'orchestre de la Société des Concerts a interprété cette œuvre d'une manière satisfaisante. Nous lui devons des éloges, car elle est hérissée de difficultés sérieuses. La marche surtout a été rendue dans toute sa noble et sombre majesté.

Le *ballet des hommes de Prométhée* dont on a joué des fragments, à un concert suivant, s'éloigne profondément du faire de la symphonie *héroïque ;* il appartient à la première époque de Beethoven ; il fut représenté, la première fois, à Vienne, en 1799. — Quoi de plus ravissant, de plus poétique, de plus gracieux que l'*adagio* de cette œuvre ! Mozart, le divin Mozart ne refuserait pas d'apposer sa signature au bas de cette page. — Après quelques accords de harpe, la flûte, le basson, la clarinette expriment successivement une mélodie d'une irrésistible tendresse ; bientôt le violoncelle solo se mêle à leur voix, et vient élever votre âme dans une région sublime. — Dans cette composition, les tons réels s'y éteignent comme trop grossiers et s'y fondent en nuances tendres et idéales ; on y respire une atmosphère élyséenne.

Une grande part de l'effet considérable produit par cette œuvre revient aux solistes, MM. Fournès (flûte), Kaufmann(basson), Bonnel (clarinette). Nous devons surtout des éloges à M. Righetti. Ce violoncelliste a un talent remarquable ; il possède une grande pureté, une belle qualité de son et une justesse irréprochable, qui ont soulevé à plusieurs reprises des applaudissements justement mérités.

Abandonnons la musique classique et entrons au théâtre. M. Hilaire Bezonquet a fui après quelques mois d'une direction difficile et malheureuse, laissant la question théâtrale dans le plus grand désarroi. Fort heureusement, un homme intelligent, actif, désireux de bien faire, estimé de tous, connu favorablement surtout par les lecteurs de la *Revue* s'est présenté. — M. Laget n'a pas craint de se mettre à la tête d'une situation profondément embarrassée, car M. Hilaire abandonnait la direction sans avoir pu compléter la troupe ; les premiers rôles faisaient défaut, et était-il facile de faire des engagements convenables au milieu de l'année ? Nous devons savoir gré à notre nouveau directeur de son courage. — D'ailleurs, il nous montre tous les jours qu'il est pilote habile. Son premier acte a été de s'attacher

Digitized by Google

pour quelques représentations Mme Meillet, qui a dans les arts une réputation justement établie. Paris doit à cette artiste plusieurs créations brillantes, entre autres celles de Rose du *Val d'Andorre* et de Rezia d'*Obéron*. Nous avions eu l'heureuse fortune de l'entendre dans le rôle de Rezia ; elle nous avait produit une profonde impression dont il nous était resté le meilleur souvenir. Depuis, elle n'a fait que grandir. Dans les rôles de Valentine des *Huguenots*, de *Norma*, de Rachel de la *Juive*, de Léonore du *Trouvère*, d'Alice de *Robert*, de Pauline des *Martyrs*, elle nous a révélé les variétés de son puissant talent. Mme Meillet ne peut accuser de parcimonie à son égard mère nature; elle en a reçu de précieuses faveurs. Elle possède une voix de *mezzo-soprano*, énergique et puissante, surtout dans le *medium ;* elle a un sentiment exquis de la phrase mélodique; son intelligence musicale est développée et lui permet d'affronter sans péril les dissonances les plus scabreuses devant lesquelles ne s'arrête pas le génie de Méyerbeer. Mme Meillet comprend toutes les beautés de son art et sait tirer parti des plus minces détails, qu'elle exprime dans toute leur vérité et leur force. Vivant tout entière dans les rôles qu'elle traduit, elle se livre sans mesure, n'écoutant que les mouvements de son cœur et trouve parfois des élans dramatiques pleins d'une noble poésie. Quoi d'étonnant que cet artiste éveille la sympathie du public, qui, tous les soirs, la rappelle par de longs applaudissements !

Nous sommes heureux de trouver l'occasion de dire combien nous tenons en haute estime le talent de M. Marthieu et de M. Bonnefoy. M. Marthieu, artiste consciencieux, a une voix de basse pleine de charme et de pénétration ; il dit avec succès le rôle de Marcel et surtout celui du cardinal de la *Juive*. Quant à M. Bonnefoy, nous ne ferons que confirmer ce que la *Revue* disait dernièrement de cet artiste ; il possède une voix de basse chantante timbrée, énergique et pleine de souplesse; il s'est fait applaudir dans le rôle de Baskir de *Lalla-Roukh*, qui est une de ses meilleures créations.

Lalla-Roukh est la dernière composition musicale de Félicien-David. L'Afrique a produit sur Félicien-David une impression vive et durable. L'Orient l'a complètement absorbé dans sa grandeur morne et rutilante. M. Félicien-David est devenu Arabe ou Turc à tout jamais, occupé sur son divan à égrener le chapelet de ses souvenirs d'Egypte ou d'Asie, et dédaigneux, comme l'est un musulman de la civilisation des giaours, de tout ce qui ne lui rappelle pas la grande voix du Sahara. Il est toujours là-bas, dans ces belles villes aux minarets

Digitized by Google

blancs, aux coupoles d'étain, aux maisons en terrasse entremêlées de palmiers, où gazouillent des femmes au lieu d'oiseaux, il suit, nonchalant et rêveur, la caravane qui se déroule comme un serpent marbré au milieu des solitudes mornes du désert ; il s'enivre aux bords du lac des chaudes émanations de la nature plantureuse, où naît le soleil. L'on peut dire qu'avant lui ces splendides contrées n'existaient pas pour l'art musical ; il a découvert l'Orient. Aussi, Félicien-David est une des organisations les plus pittoresques, les plus originales qu'il nous soit donné d'admirer ; son talent artistique n'a pas eu de précédent, et les classificateurs ont été obligés d'ouvrir pour lui une catégorie spéciale.

Nous avons applaudi dans *Lalla-Roukh* les beautés que nous avions admirées dans *le Désert*, qui a commencé la gloire artistique de M. Félicien-David. Cette composition contient des pages charmantes, empreintes d'une grande couleur locale et d'une profonde rêverie. Cette musique vous pénètre, vous monte au cerveau et vous donne les hallucinations du haschich. Nous citerons entre autres morceaux qui nous ont frappé, les chœurs du premier acte, l'air de la chanteuse, le duo des deux femmes du second acte, et les couplets de la basse. Le seul reproche que nous ferons à cette œuvre, reproche qui peut s'appliquer à toutes les compositions de Félicien-David, c'est qu'elle a une trop grande uniformité de teinte ; les effets employés sont partout les mêmes ; aucun épisode imprévu ne vient réveiller la pensée énervée par les longs et doux murmures de cette mélodie monochrome.

Jusqu'ici, nous avions cru que la vie d'un homme ne suffisait pas pour arriver à connaître tous les secrets impénétrables de cet arcane qu'on nomme le violon. Eh bien ! nous étions dans l'erreur ! c'est ce que viennent de nous prouver les demoiselles Delépierre. Ces jeunes artistes qui ont à peine, l'une treize ans, l'autre huit, se font un jeu des difficultés de l'instrument dont elles sont les habiles interprètes. Cela est prodigieux ; ce serait vraiment à ne pas croire, s'il n'était pas permis à chacun d'aller voir et entendre. L'aînée a un sentiment, une grâce, une délicatesse qui vous émeuvent jusqu'aux larmes. Quant à la plus jeune, elle possède une crânerie, une vigueur, une hardiesse qui étonnent. Son détaché est grand et énergique, le staccato, qu'elle fait comme personne, étincelle dans toutes les positions de l'archet, et à toutes les gammes. Ces deux remarquables talents ont soulevé l'enthousiasme du public, et c'était franchement qu'on s'abandonnait.

Digitized by Google

Ces jours derniers, on interprétait, au théâtre Montcavrel, une œuvre due à deux amateurs. *Sylvia* est une opérette dont le libretto appartient à M. Amalric, notre compatriote, auteur de la comédie ingénieuse qui figure plus haut dans cette livraison de la *Revue,* et déjà connu favorablement par certaines comédies où il a fait preuve d'un vrai mérite littéraire; la musique est de M. de Vézian, presque notre compatriote, car il habite Castelnaudary. Nous regrettons de n'avoir pu assister à la seule représentation qui ait été donnée de cette œuvre, quoique l'on nous ait dit que l'exécution avait été pleine d'imperfections , et était loin de répondre aux désirs des compositeurs. Néanmoins, qu'il nous soit permis de donner notre appréciation sur la partition de M. de Vézian, que nous avons eu le plaisir d'entendre au piano. M. de Vézian a fait preuve d'une grande facilité de composition ; les développements de sa pensée s'enchaînent sans effort et avec clarté dans une unité harmonieuse. Le style est correct et ne manque pas d'une certaine originalité. Nous avons surtout remarqué dans cette partition un trio, un quatuor et surtout des couplets de la basse, francs d'allure, et étincelants de verve. M. de Vézian, avant cette œuvre, en avait produit une première qui avait eu les honneurs d'une mention à un concours ouvert à Paris, et il peut compter, dans l'avenir, sur des succès artistiques certains.

Nous clôturerons notre revue, en signalant à l'attention des violonistes deux études pour violon, dues à un des artistes de notre ville dont nous connaissons le talent remarquable et que nous regrettons de ne pas voir se produire plus souvent. M. Fil est un artiste sérieux, et il a prouvé par ces deux études, encore sous presse et qui paraîtront sous peu, la maturité de son talent.

J. Bibent.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 12 janvier 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, membre honoraire, entre en séance, et prend place à la droite de M. le président. Il expose à l'Académie le désir exprimé par S. Exc. le ministre de l'instruction publique de voir les membres des Sociétés savantes prendre part aux lectures et conférences publiques établies à Paris et dans d'autres villes de l'Empire. Déjà quelques professeurs et hommes de lettres, placés sous la direction de M. le président Caze, membre de l'Académie des sciences de Toulouse, ont ouvert, dans les galeries du Capitole, des séances de cette nature. M. le Recteur espère que d'autres membres de l'Académie voudront bien s'adjoindre aux trois confrères déjà inscrits. Il insiste sur le but utile de cette institution, sur le fruit qu'en peut retirer cette portion du public que ses occupations empêchent de suivre les cours des Facultés. Il rappelle enfin que le patronage du ministre et la protection de l'autorité locale sont acquis à cette institution.

A la suite de cette communication, M. le président invite ceux des membres qui sont en mesure de répondre aux vœux de M. le Ministre et de M. le Recteur, de vouloir bien se faire inscrire au bureau.

M. Morel, de Saint-Gaudens, auquel l'Académie doit d'intéressants détails sur la mosaïque Gallo-Romaine, découverte récemment dans les substructions de l'ancien prieuré d'Arneps, à Valentine, écrit de nouveau à M. Barry pour compléter et rectifier les indications fournies par sa première lettre. Au lieu d'être uni, comme on avait paru le croire, d'après sa description, le champ ou le fond de la mosaïque serait, au contraire, orné de quatre vases antipodes d'où sortiraient des végétations fantastiques, reliées les unes aux autres par des entrelacs, et dessinant ainsi au centre du tableau une rosace continue

Digitized by Google

de couleurs variées et d'un bel effet. Le carré du *pavimentum* qui mesure 2m,90 de côté, est encadré d'une large bordure dont les grecques polychromes elles-mêmes harmonisent leurs nuances avec celles de la rosace centrale.

En remerciant M. Morel de cette intéressante communication, l'Académie regrette qu'il ne l'ait pas accompagnée d'un dessin colorié qui eût nettement accusé l'ensemble et le détail de la composition, en tenant compte du contraste et de l'agencement des teintes très-importantes dans ce genre de peintures. Destinées à périr ou à rester enfouies, le plus souvent, par les difficultés que présente le travail d'extraction et par les frais considérables qu'il entraîne, les mosaïques anciennes laisseraient ainsi un utile souvenir d'elles-mêmes, que les sociétés savantes se feraient un devoir et un plaisir de consigner dans leurs mémoires.

Appelé par l'ordre du travail, M. Ducos lit une étude sur une publication récente de poésies, sortie des presses de MM. Rouget et Delahaut, imprimeurs à Toulouse. Ce sont les *Chants de l'âme*, poésies, par Mlle Adolphine Bonnet, de Muret.

M. Ducos fait ressortir le mérite de ces opuscules, mérite d'autant plus grand qu'il contraste avec l'extrême jeunesse de l'auteur. La fécondité, la variété des sujets et la beauté de l'exécution sont l'objet de ses remarques. Il donne lecture de plusieurs pièces, parmi lesquelles se distinguent *les Fleurs des champs*, *les Anges du bon Dieu*, *les Sympathies mystérieuses*, *la Sœur de charité*, *Trois femmes*, etc. Il règne, en général, dans ce volume, un ton de tristesse et de douce mélancolie ; on dirait un esprit inquiet qui cherche sa place et qui ne l'a pas encore trouvée. Ce sentiment est assez vivement traduit dans la pièce intitulée : *Souvenirs d'enfance*. Ce petit volume est placé sous un auguste patronage. On lit en tête une lettre de Mgr Desprez, lettre qui sert de préface. Il contient plus de cent opuscules, et il n'en est pas un qui ne se distingue par des vers heureux, pleins de naturel et de grâce. On se demande dans quel milieu un talent aussi remarquable a pu éclore, grandir et arriver à ce degré de perfection ; l'auteur, qui n'a pas atteint sa vingtième année, est originaire de la petite ville de Muret et elle y a passé sa vie ; l'on cherche des maîtres, une culture à ce talent venu tout seul : on n'en trouve pas. La nature et l'inspiration ont tout fait ; l'on arrive à cette conclusion : *nascuntur poetæ*.

M. Barry présente à l'Académie une statuette de Mercure, découverte il y a quelques semaines au village de Beaumont, près de Muret, en défrichant un bois de chênes.

Digitized by Google

Cette figure, dont les mutilations (celle du bras du moins) paraissent remonter à l'époque romaine, est d'un travail plus soigné que la plupart de ces petites images très-répandues, comme on le sait, sur tous les points de la Gaule. Les yeux sont incrustés d'argent, particularité que présentent rarement les ouvrages de pacotille religieuse, déjà communs à cette époque de superstition. L'attitude du corps et le jeu des muscles sont accusés avec une intention qui ne serait pas toujours irréprochable au point de vue de l'exactitude anatomique. Les *alæ* qui garnissent d'ordinaire le chapeau arcadien du dieu, paraissent ici adhérentes à la tête elle-même et sortent de la chevelure bouclée suivant l'usage. Il faut ajouter à tout cela que le bronze est recouvert d'une peinture verte et luisante, qui rappelle l'éclat et la finesse des plus belles pierres dures antiques.

Mais cette image, toute romaine de forme et d'attributs, comme le sont les neuf dixièmes des *Sigilla* de Mercure, découverts dans les Gaules, ne nous apprend pas grand chose sur l'histoire des religions indigènes et sur le culte du Mercure gaulois, que viennent éclairer de loin en loin des monuments d'un caractère tout différent, parmi lesquels M. Barry signale la précieuse statuette de Mercure accroupi, découverte, il y a 20 ou 30 ans, au village de Touget, près de Cologne (ancienne Aquitaine).

Organe d'une commission nommée à cet effet (1), M. Joly fait un rapport verbal sur une *Note* présentée à l'Académie par M. E. Trutat, et relative à un squelette d'*ursus spelæus* (grand ours des cavernes).

Ce squelette, unique jusqu'à présent dans les musées d'Europe, a été reconstitué au moyen de pièces de rapports, choisies avec beaucoup de sagacité parmi plus de deux mille ossements d'*ursus spelæus*, recueillies dans les cavernes de Lherm (Ariége), par les soins et aux frais de M. le professeur Filhol.

Le rapporteur insiste à dessein sur les difficultés matérielles de cette reconstruction, difficultés pour la plupart heureusement vaincues par M. Trutat. Cependant, la commission a remarqué quelques imperfections de détail, qu'il sera facile de corriger, et, dès lors, le musée d'histoire naturelle de Toulouse pourra offrir aux paléontologistes un curieux spécimen de cette espèce d'ours gigantesque dont on avait, il est vrai, un peu exagéré la taille, et dont les débris se trouvent en si grande quantité dans les cavernes à ossement, non seulement sur divers points du territoire français, mais encore dans une foule de localités du continent européen.

(1) Cette commission se composait de MM. Noulet, Lavocat et Joly, rapporteur.

Digitized by Google

A en juger par les différences considérables que les os des membres recueillis par M. Filhol présentent, soit dans leur forme, soit dans leurs dimensions, l'on pourrait être tenté de croire que ces os appartiennent à une espèce distincte d'*ursus spelæus*. M. Trutat ne partage pas cette opinion, et il croit avec M. Noulet, que les différences dont il s'agit peuvent s'expliquer par des diversités d'âge, et par la lenteur de développement des os, en rapport avec la longue durée de l'existence chez l'*ursus spelæus*. M. Joly confirme cette idée par des observations qui lui sont propres, et, après avoir accordé de justes éloges au double travail de M Eugène Trutat, il conclut à ce que ce travail soit renvoyé à la commission des récompenses. Il conclut, en outre, à ce que des remercîments non moins mérités soient adressés à M. le professeur Filhol, dont le zèle et les persévérants efforts contribuent chaque jour à enrichir notre musée naissant d'une foule d'objets précieux, non seulement pour l'histoire naturelle proprement dite, mais encore pour l'histoire de l'homme primitif, à l'époque de sa première apparition dans nos contrées.

Le secrétaire-adjoint,

E. Vaïsse.

Séance du 19 janvier 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. Filhol, appelé par l'ordre du travail, lit une note relative à la composition chimique de quelques eaux minérales des Pyrénées. Il signale, en premier lieu, deux sources qu'il a eu occasion d'étudier dans le courant de l'année 1864, et qui toutes les deux sont en même temps sulfureuses et ferrugineuses. L'une d'elles est située aux portes même de la ville de Foix (Ariége), l'autre se trouve au fond de la vallée de Moudang (Hautes-Pyrénées).

Ces sources répandent l'odeur désagréable des eaux sulfureuses. Les objets en argent qu'on y plonge sont noircis en peu de temps ; elles précipitent en noir les sels de plomb, d'argent, etc. Chacune d'elles abandonne sur son trajet un dépôt rougeâtre, comme le font les eaux minérales ferrugineuses; d'ailleurs, leur saveur styptique, et leur action sur les divers réactifs propres à décéler l'existence des sels de fer, ne permet pas de méconnaître l'existence d'une quantité assez notable de fer dans l'une et l'autre. La présence simultanée du fer et du soufre dans ces eaux minérales, peut s'expliquer facilement,

Digitized by Google

si l'on admet que le soufre s'y trouve à l'état d'acide sulfhydrique et le fer à l'état de sulfate de protoxyde.

M. Filhol pense qne ces eaux pourront être utilisées avec avantage dans des cas nombreux, et il considère la réunion de l'élément sulfureux à l'élément ferrugineux comme une circonstance heureuse dont la médecine pourra tirer un bon parti.

Après cet exposé, M. Filhol fait part à l'Académie de ses recherches sur la composition chimique de l'eau salée de Camarade (Ariége). Cette eau, qui est très-abondante, ne renferme pas moins de trois cents grammes de substances salines par litre, dont 275 de sel marin; elle contient, en outre, une proportion notable de sulfate de soude et de sulfate de magnésie; enfin, l'analyse y décèle l'existence d'une quantité assez forte de sels à base de potasse.

L'eau de Camarade ne contient pas une quantité appréciable de bromure ou d'iodure.

Enfin, M. Filhol donne lecture d'une note relative à l'analyse de la cendre de sarments de vigne, atteints d'oïdium. D'après un viticulteur, cette cendre serait absolument dépourvue de potasse, et l'absence de cette base serait la cause de la maladie de la vigne. M. Filhol est arrivé à des résultats différents, car il a trouvé dans la cendre provenant de sarments et de ceps atteints d'oïdium, qui lui ont été remis par son collègue M. Clos, 6 pour 100 de potasse. Il n'est donc pas exact de dire que cette base manque dans les sarments ou les ceps malades, mais il faut reconnaître qu'elle s'y trouve en proportion moindre que dans les ceps qui n'ont pas été atteints par l'oïdium, car les analyses de cendres de sarments, qui ont été faites jusqu'à ce jour, indiquent l'existence dans ces cendres de 20 pour 100 au moins de potasse.

Une discussion intéressante, à laquelle prennent part MM. de Planet, Couseran, Joly, Brassinne, s'engage sur les communications relatives aux sources salines de Camarade, et à l'analyse chimique des ceps de vigne atteints d'oïdium.

M. Laroque insiste sur l'importance du fait révélé par M. Filhol touchant la faible proportion de potasse, trouvée dans ces sarments. Si des expériences ultérieures confirment cette première découverte, on pourrait, peut-être, en appliquant sous forme d'engrais, une dose de potasse ou de cendres, au terrain complanté en vigne, prévenir les effets funestes de l'oïdium.

M. Tillol rend compte d'une brochure adressée à l'Académie par MM. Bellet et de Rouvre, et dans laquelle ces deux ingénieurs donnent la description d'une locomotive *électro-magnétique*.

Cette machine se compose, à l'avant, de deux petites roues, et à

Digitized by Google

l'arrière, de deux autres d'un diamètre plus grand. Ces dernières sont fixées sur un même axe; elles portent sur leur circonférence, vingt électro-aimants, soumis tour à tour à l'action d'un courant qui traverse deux fils tendus entre les deux extrémités de la voie. Les surfaces polaires de ces aimants attirés par le rail qui sert d'armature déterminent un mouvement de rotation. Un système ingénieux de commutateurs permet de supprimer le courant dans l'électro-aimant lorsqu'il est en contact avec le rail, et l'action attractive, rendue ainsi permanente, produit un mouvement continu de rotation.

Au point de vue théorique, cette machine paraît ingénieusement construite, mais on doit faire de nombreuses réserves quant à ses applications pratiques.

Rien n'autorise à penser qu'il soit possible d'obtenir une vitesse de 50 ou 60 lieues à l'heure, ainsi que l'admettent les auteurs lorsqu'ils proposent cette locomotive comme un nouveau moyen de transport pour les dépêches. Cette vitesse, fût-elle même possible, ne saurait être utilisée, puisque nos organes ne pourraient la supporter.

D'un autre côté, il est manifeste que le mouvement doit cesser dès qu'on interrompt le courant, mais on ne voit pas le moyen de maintenir la force d'impulsion que la machine possède en ce moment.

Enfin, les frais considérables que la production de l'électricité exige dans l'état actuel de la science, ne permettent pas d'espérer que la locomotive électro-magnétique puisse remplacer les locomotives actuelles.

Quoi qu'il en soit, la locomotive de MM. Bellet et de Rouvre présente un grand intérêt à cause de l'ingénieux emploi qu'ils ont fait de la forme électrique. L'Académie, en adressant aux auteurs des remercîments, les engage à continuer des travaux qui peuvent amener à des résultats importants.

Le secrétaire adjoint,

E. Vaïsse.

Digitized by Google

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition au Baccalauréat, à la session de novembre 1864, par la Faculté des Sciences de Toulouse.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES *restreint*.

Physique : En quoi consiste le phénomène de la dispersion par le prisme? — Exposer la théorie de Newton et décrire les principales expériences à l'appui.

Géologie : Comment peut-on déterminer l'axe relatif d'une chaîne de montagnes? — Application aux Pyrénées.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES COMPLET.

Du 5. — *Mathématiques* : 1° Démontrer que, si une droite est perpendiculaire à un plan, toute parallèle à cette droite est aussi perpendiculaire au plan. — 2° On donne les projections d'un point et d'une droite sur un plan horizontal et sur un plan vertical, et l'on demande de construire, par la méthode des rabattements, la longueur de la perpendiculaire abaissée du point sur la droite.

Physique : Décrire la méthode générale employée pour mesurer la dilatation des gaz. — Quelle loi a-t-on trouvée pour les gaz permanents? — En quoi consiste, et comment explique-t-on le *tirage* des cheminées?

Du 7. — *Mathématiques* : 1° Exposer la règle d'intérêt composé et celle des annuités. — On montrera comment on y applique les logarithmes. — 2° Démontrer que, dans la parabole, les carrés des cordes perpendiculaires à son axe sont proportionnels aux distances de ces cordes au sommet.

Physique : 1° Qu'est-ce que la rosée? 2° condition pour qu'un corps se couvre abondamment de rosée ; 3° explication du phénomène de la rosée, et description des expériences sur lesquelles cette explication est fondée.

— *Mathématiques* : 1° Rendre compte de la méthode abrégée pour la multiplication de deux nombres décimaux. — 2° De toutes les droites que l'on peut mener par un même point dans un plan, quelle est celle qui fait le plus grand angle avec le plan horizontal? — Application à la représentation d'un plan quelconque sur un plan *coté*.

Physique : Enoncer la loi de Mariotte. — Comment l'a-t-on démontrée, 1° dans le cas des pressions peu supérieures à la pression atmosphérique, 2° dans le cas

Digitized by Google

des pressions inférieures à cette dernière? — Cette loi est-elle rigoureusement exacte pour les divers gaz? — Décrire le manomètre à air comprimé.

— *Mathématiques* : 1° Etablir les conditions nécessaires et suffisantes pour que deux circonférences se coupent. — 2° Mener une tangente à l'ellipse par un point extérieur. — Comme application de la première question, on montrera que le problème est susceptible de deux solutions.

(On supposera connue la construction de la tangente menée par un point pris sur la courbe, ainsi que la propriété sur laquelle cette construction est fondée).

Physique : Distribution de l'électricité dans les corps bon conducteurs. — Prouver que l'électricité se porte à la surface. — Loi générale de la distribution sur les corps non-sphériques. — Pouvoir des pointes. — Application au paratonnerre ; description de cet appareil.

— *Mathématiques* : 1° Une fraction étant supposée égale à une autre fraction dont les deux termes sont premiers entre eux, faire voir que les deux termes de la première fraction sont des équi-multiples de ceux de la seconde. — On en conclura la condition nécessaire et suffisante pour qu'une fraction soit irréductible. — 2° Par deux points M, M' d'une ellipse dont F, F' sont les foyers, on mène une sécante RS ; du foyer F on abaisse une perpendiculaire FG sur cette sécante, perpendiculaire qu'on prolonge d'une quantité GK égale à elle-même, et l'on joint l'extrémité K au foyer F' par la droite KF' qui rencontre la sécante RS au point I. — On demande de faire voir que le point I est compris entre les deux points MM'.

Physique : Décrire la lunette astronomique. — Faire connaître la marche des rayons lumineux dans cet instrument, et expliquer pourquoi il grossit.

— *Mathématiques* : 1° Rendre compte du procédé par lequel on effectue la division de deux polynômes. — Application à la division $x^m - a^m$ par $x - a$, m étant entier et positif. — 2° Description du graphomètre. — On montrera comment a été construit le vernier de cet instrument, et quel degré d'approximation il permet d'obtenir dans la mesure des angles.

Physique : Définir la chaleur spécifique des corps. — Exposer comment on peut évaluer cette chaleur spécifique par la méthode des mélanges. — Faire connaître les résultats généraux déduits de la comparaison des chaleurs spécifiques d'un grand nombre de corps.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES SCINDÉ (2e partie).

Mathématiques : 1° On donne le côté d'une pyramide, dont la base est un carré et dont les faces latérales sont des triangles équilatéraux : construire la hauteur de cette pyramide et évaluer son volume, en supposant le côté égal à un mètre.

2° Construire les projections horizontale et verticale de la même pyramide, dont la base sera supposée horizontale et située à une distance donnée du plan horizontal de projection. — Le sommet pouvant être situé au-dessus ou au-dessous du plan de la base, on construira l'épure dans la double hypothèse de l'une et l'autre position du sommet.

— *Mathématiques* : 1° Démontrer que le trinôme du second degré ax^2+bx+c peut

Digitized by Google

être décomposé en deux facteurs du premier degré en x. — On en déduira les relations qui lient les coefficients aux racines de l'équation $ax^2+bx+c=o$. — 2° On donne les projections de trois points sur un plan horizontal et sur un plan vertical, et l'on conçoit un plan passant par ces trois points : on demande de construire l'angle que font dans l'espace les deux traces horizontale et verticale de ce dernier plan, lequel sera supposé rabattu sur un des plans de projection.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Sujets de composition pour le baccalauréat, envoyés à toutes les Facultés des Lettres de l'Empire, le 3 novembre 1864, par S. Ex. M. le Ministre de l'instruction publique.

DISCOURS LATIN.

Quum Athenienses improspero bello vexarentur, de victoria sciscitantibus legatis a Pythia responsum est rem populo Minervæ bene cessuram, si quis voluntaria morte deorum iram placaret. Quo audito, quum plerique consternarentur, Aglaura, regis Cecropis filia, palam dixit se libenter pro communi salute esse moritura m, et postquam patri ac patriæ valedixit, et vitæ suæ brevitatem deploravi t, urbi civibusque suis bonam fortunam, sibi dira omnia precata est, et se saltu in planum ex arce præcipitavit.

Cujus supremam orationem effingetis.

VERSION LATINE.

Cum Patrone Epicureo mihi omnia sunt : nisi quod in philosophia vehementer ab eo dissentio. Sed et initio, Romæ, quum te quoque et tuos omnes observabat, me coluit in primis ; et nuper, quum ea, quæ voluit, de suis commodis et præmiis, consecutus est, me habuit suorum defensorum et amicorum fere principem ; et jam a Phædro, qui nobis, quum pueri essemus, antequam Philonem cognovimus, valde, ut philosophus, postea tamen, ut vir bonus, et suavis, et officiosus, probabatur, traditus, mihique commendatus est. Is igitur Patro, quum ad me Romam litteras misisset, uti te sibi placarem, peteremque, ut, nescio quid, illud Epicuri parietinarum sibi concederes : nihil scripsi ad te ob eam rem, quod ædificationis tuæ consilium mea commendatione nolebam impediri. Idem, ut veni Athenas, quum idem, ut ad te scriberem, rogasset : ob eam causam impetravit, quod te abjecisse illam ædificationem constabat inter omnes amicos tuos. Quod si ita est, et si jam plane tua nihil interest, velim, si qua offensiuncula facta est animi tui, perversitate aliquorum (novi enim gentem illam), des te ad lenitatem, vel propter tuam summam humanitatem vel etiam honoris mei causa. Equidem si, quid ipse sentiam, quæris, nec, cur ille tantopere contendat, video, nec cur te repugnes : nisi tamen multo minus tibi concedi potest quam illi, laborare sine causa.

Digitized by Google

— Socrate, condamné par l'aréopage, répond à Critias qui l'excitait à fuir de sa prison :

Fugâ sibi consulere recusat. — Patrias leges, etiamsi cives pravè judicaverint perfringere, aliis turpe, Socrati nefas sit. — Confiteatur se meritò in jus vocatum, et sceleris sibi conscium, si fugâ salutem quærat. — Mirentur omnes philosophum mortem reformidare, et minimè sibi constare qui totiès dicipulos docuit presentem vitam parvi faciendam.

— Cùm legati Samnitium Curium Dentatum adiissent, ei magnum auri pondus offerentes ut conditiones pacis æquiores victis darentur, respondit ille :

« Aurum se contemnere, et malle imperare aurum habentibus quàm habere. — Non decere privatum, gerentem publicum munus, dona accipere; et senatui populoque romano offerendum, si quid Samnites donandum censerent. — Cæterùm, non auro, sed justitiâ, pax æqua obtinenda est. Hoc et Patribus, et Populo, et illis qui magistratibus præessent commune esse, ut, quod justum sit, sinè pretio concederent. »

— Ciceronis ad amicum epistola qui vehementer hortatus erat ut Cæsaris metu à coercendo Catilinâ abstineret.

De Catilinæ consiliis nemini dubium esse potest quem ad finem tendant; quid sibi velit, quid amicis polliceatur, quid minetur patriæ. — Quod ad Cæsarem attinet, si consul non solùm à coercendo Catilinâ se abstinuerit, sed etiam dubitaverit, periculum augebitur nedùm vitetur, detrimentique addetur flagitium. — Aderit omnium bonorum consensus, aderit senatûs auctoritas, aderunt Dii.

(La fin prochainement.)

CHRONIQUE.

L'Administration de la guerre vient, après plus d'un demi-siècle d'occupation, de restituer les bâtiments des Jacobins à la ville de Toulouse. Déjà de nombreux ouvriers sont occupés à transformer l'édifice et à le rendre propre à l'Exposition universelle des Beaux-arts et de l'Industrie qui doit s'ouvrir, on le sait, le 15 juin prochain.

Le cloître est dégagé de la maçonnerie qui garnissait l'entre-colonnement. Là, où l'œil n'apercevait naguère qu'une muraille lisse, derrière laquelle était placée l'infirmerie des chevaux, se dessine aujourd'hui un double rang de colonnes jumelles aux chapiteaux ornementés dans le goût du XIIIe siècle. C'est presque une révélation après soixante années d'enfouissement.

En attendant que le plancher supérieur de l'église soit démoli, on frotte et on nettoie avec de grandes précautions la voûte de la nef, de façon à ne point dégrader les peintures qui ont résisté aux atteintes des intempéries et de la poussière. C'est dans cette église elle-même

Digitized by Google

l'un des plus imposants vaisseaux religieux du Midi, que sera établie la grande salle d'honneur de l'Exposition. C'est sur cette surface, qui ne compte pas moins de quatorze cents mètres carrés, que se développeront, en un immense panorama, les produits des beaux-arts et de l'industrie méridionale. Nous ne croyons pas qu'on ait, en aucune ville, offert un plus magnifique asile aux œuvres de l'intelligence et du travail.

La salle Capitulaire, dont le dessin architectonique frappait naguère M. Viollet-Leduc ; la chapelle de saint Antonin où se trouve écrite en fresque encore lisible la légende du saint ; le réfectoire, naguère converti en manége pour l'instruction des jeunes soldats, tous les bâtiments artistiques, en un mot, sont également en voie d'appropriation et de restauration. Tout sera prêt au jour dit. Dans le courant de l'été prochain, les populations du Midi seront conviées à venir à la fois visiter une Exposition intéressante et à contempler un édifice grandiose, inconnu de notre génération, et digne à tous égards de reparaître à nos yeux dans sa splendeur originelle.

(*Journal de Toulouse*).

*
* *

Nous allons donner quelques nouvelles de nos Académies :

L'Académie des Jeux Floraux, dans sa séance particulière du 3 février, a nommé Mainteneurs : M. de Toulouse-Lautrec; M. de Rémusat, de l'Académie française; Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne, et M. l'abbé Goux, docteur ès-lettres, en remplacement de MM. de Tauriac, de Castelbajac, Lamothe-Langon et Salvan, Mainteneurs décédés. Les membres votants étaient au nombre de vingt-cinq. M. de Toulouse-Lautrec seul a réuni l'unanimité des suffrages Quatre billets blancs se sont trouvés dans l'urne à l'élection de M. de Rémusat. Cinq ou six abstentions ont également été remarquées à l'élection des autres membres.

*
* *

La Société d'Agriculture de la Haute-Garonne a tenu sa séance publique annuelle, le 5 février. L'assemblée a entendu d'abord un excellent discours du président sur les véritables conditions du progrès agricole ; puis le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1864, par le secrétaire général, M. de Moly, qui a fait ressortir la part de plus en plus grande que prend, chaque année, la Société dans les diverses questions d'économie rurale et de pratique agricole. M le baron Papus a fait ensuite le rapport de la commission des concours, distribuant, dans une sage mesure ou sous une forme bien-

Digitized by Google

veillante, l'éloge et la critique, aux candidats qui avaient fait valoir leurs droits aux prix proposés par la Société. On a entendu encore une Revue agricole, pleine d'intérêt, par M. Caussé. L'éloge de M. Alexandre Fourtanier, membre non résidant, par M. Prévost, a clos la séance, et l'assemblée s'est séparée vivement impressionnée par la dernière lecture qu'elle venait d'entendre.

*
* *

L'Académie de Législation, un peu en retard cette année à célébrer la fête de Cujas, n'a tenu que le 12 février 1865 sa séance publique annuelle de 1864. Le rapport sur les divers concours ouverts devant l'Académie a été présenté par M. Rozy, secrétaire-adjoint. Son discours, très-élégamment écrit, est une analyse claire et intéressante de chacun des Mémoires envoyés à l'Académie, et une appréciation bien sentie des qualités qui en font le mérite comme aussi des défauts qui y font tache. L'assemblée a pris plaisir à la lecture de cette première partie du rapport, et s'est laissée aller au charme du récit, lorsque, dans la seconde partie, à propos d'un Mémoire sur M. de Savigny, l'orateur est entré dans quelques détails intimes sur la vie du célèbre jurisconsulte allemand. Le président, M. Dufour, a fait ensuite le rapport sur le concours établi par M. le Ministre de l'instruction publque entre les lauréats du doctorat dans les Facultés de Droit de l'Empire. L'Académie n'a eu à juger, cette année, qu'un seul Mémoire, parce qu'il n'y a eu qu'un seul lauréat dans les neuf Facultés. Quoique la lutte ne fût pas possible, puisqu'il n'y avait qu'un candidat en présence, l'Académie ne lui en a pas moins décerné le prix, auquel la supériorité de son Mémoire lui donnait un droit incontestable. Ce candidat est M. Gabouvielle, lauréat de la Faculté de Droit de Rennes. — Le prix du *Conseil général* a été partagé entre MM. Madelin, substitut à Mirecourt (Vosges), médaille d'or de 300 fr., et M. Pérouse, avocat à Lyon, médaille d'or de 200 fr. — Le prix du *Conseil municipal* (médaille d'or de 300 fr.) a été décerné à M. Brocher, avocat et professeur de droit à Genève ; *les Concours libres* ont valu une médaille d'or de 100 fr. à M. Elie Rossignol, de Montans (Tarn), et une mention honorable à M. Théron de Montaugé, de Toulouse.

*
* *

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, a tenu, le 15 février, sa séance publique annuelle pour la distribution de ses prix de l'année 1864. La salle ordinaire des séances était, comme d'habitude, remplie d'une foule élégante et choisie, parmi la-

Digitized by Google

quelle on remarquait un grand nombre de dames et quelques fonctionnaires de notre ville. M. Hippolyte Minier occupait le fauteuil de la présidence et a ouvert la séance par le discours d'usage.

Un mot que la province commence à prononcer avec orgueil, qui n'est aujourd'hui qu'une espérance et sera demain une réalité, la décentralisation, tel est le sujet que M. Minier avait choisi. C'était, comme il l'a dit, plaider une cause gagnée d'avance dans l'esprit de ses auditeurs ; aussi il n'a pas craint de faire d'abord l'exposé des bienfaits que nous devons à la centralisation. Il a montré la centralisation actuelle consommée par Richelieu donnant naissance à l'Académie française, qui a achevé d'épurer et de former la langue. Il a généreusement fait ressortir l'heureuse influence qu'elle a exercée, et dans le domaine des arts, et sur l'art dramatique, et sur les progrès de la science. Mais parce que Paris centralisateur a été fécond en bons résultats, est-ce à dire que la province, oublieuse d'elle-même, doive courber devant lui son front dans la poussière ? Concédons à Paris la prépondérance intellectuelle, comme il a la prépondérance politique, mais ne le laissons pas nous tyranniser; or, c'est subir une véritable tyrannie que d'adopter indistinctement tout ce que Paris nous envoie. Ne le laissons pas penser, croire, parler, écrire, chanter et s'illustrer pour nous. Ne lui permettons pas d'appliquer trop complètement cette maxime : « Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis. »

La province veut vivre, et depuis longtemps elle affirme par des œuvres son existence intellectuelle. ses érudits étudient ses vieux parchemins et recomposent son histoire; ses archéologues lui restituent les monuments de son passé ; ses artistes et ses poètes l'enrichissent d'œuvres dignes d'être distinguées, tandis que, d'un autre côté, les diverses sciences y comptent de nombreux et savants adeptes. Elle possède enfin un grand nombre de revues et de recueils sérieux, ainsi que des journaux de toutes sortes. Si ce n'est pas encore là un véritable édifice, ce sont au moins d'importants matériaux.

Au reste, l'ambition de M. Minier ne va pas jusqu'à attendre que la province s'élève jamais à une vie et à une activité intellectuelles comparables à celles de Paris. Ce qu'il désire, c'est que les départements, en formant un ensemble intelligent et éclairé, dressent une sorte de rempart moral contre l'envahissement d'une certaine partie de la littérature parisienne; ce qu'il espère, ce n'est pas que la province se pose en rivale de Paris, mais qu'elle en devienne un juge indépendant. Ce qu'il souhaite encore, c'est qu'il s'établisse entre les artistes, les savants et les littérateurs des villes de province, plus

Digitized by Google

de confraternité, plus de liens sympathiques, plus de soutiens mutuels. Il en naîtra pour tous plus de confiance et plus de courage.

Telle est, à peu près, la substance des idées exprimées par M. Minier sur la décentralisation intellectuelle. Après avoir achevé la lecture de son discours, qui a été très-applaudi, la parole a été donnée à M. Roux, secrétaire général, pour la lecture du rapport annuel sur les travaux des membres de l'Académie et sur les prix décernés. (*La Gironde*).

* *
*

M. Musset, qui avait envoyé à M. le Ministre de l'instruction publique un exemplaire de son étude sur la fable de La Fontaine, *la Cigale et la Fourmi*, a reçu de S. Exc. une lettre de félicitation et d'encouragement.

*
* *

Un douloureux événement vient de frapper le personnel de l'Ecole vétérinaire de Toulouse. M. Prince, directeur de cet établissement depuis le 1er janvier 1847, est mort le 8 février à l'âge de 58 ans. Il a succombé à un accès de fièvre pernicieuse, qui l'a emporté en quelques heures. Cette perte laisse à l'Ecole un vide qui sera vivement ressenti. Administrateur habile, professeur à la parole brillante et facile, M. Prince est regretté à la fois des professeurs et des élèves, qui ont éloquemment exprimé sur sa tombe le vif sentiment de douleur qu'a fait naître, chez les uns et les autres, cette mort imprévue. — M. Lavocat, doyen des professeurs, a pris la direction par interim de l'Ecole.

*
* *

Par arrêté de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique, la prochaine session du baccalauréat s'ouvrira simultanément, soit pour la Faculté des Lettres, soit pour la Faculté des Sciences, le jeudi 30 mars, et les inscriptions seront reçues à Toulouse, du 8 au 24 mars inclusivement, au secrétariat des Facultés, rue du Sénéchal, 13. —Il ne sera rien changé, dans cette session, au mode d'examen qui a été suivi dans la session de novembre dernier ; et les parties d'auteurs sur lesquels les candidats doivent être interrogés seront celles qui ont été réglées par l'arrêté du 1er septembre pour l'année 1865. En ce qui concerne les questions portant sur les auteurs de philosophie, le programme du 12 mars sera encore rangé au nombre des matières facultatives et pourra continuer à être remplacé, sur le désir des candidats, par le programme de philosophie adopté en 1857.

F. Lacointa.

Toulouse, le 1er mars 1865.

Digitized by Google

LA VIE AUX ANTILLES.

LES CARAÏBES.

« C'est une nation en laquelle il n'y a aucune espèce de trafique, nulle cognoissance des lettres, nulle science des nombres, nul nom de magistrat ny de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté, nuls contracts, nulles successions, nuls partages, nulles occupations qu'oysives, nul respect de parenté que commun, nuls vestements, nulle agriculture, nul metal, nul usage de vin et de bled..... *Viri a diis recentes.* »

(MONTAIGNE.)

I.

On lit dans Napoléon Landais : *Caraïbe*, subst. des deux genres (Kara-hibe), insulaire d'Amérique, jadis anthropophage. — On trouve dans Boiste la même définition. Nous regrettons de n'avoir pas sous la main un Bescherelle ou un dictionnaire de l'Académie (on ne peut tout avoir) ; nous y lirions sans doute la répétition de cette phrase, qu'on pourrait à la rigueur trouver suffisamment explicite.

Jadis anthropophages ; cela voudrait-il dire qu'ils ne le sont plus ? En effet, ils ne sont plus anthropophages, les Caraïbes ; mais aussi c'est qu'ils ne sont plus.

Les Caraïbes peuplaient les petites îles de la mer qui porte leur nom, et il ne reste plus d'eux que le nom qu'ils ont laissé à cette mer.

Ils ont été victimes d'une loi fatale. Ils ont disparu parce qu'ils ont refusé de s'atteler au char de la civilisation qui a suivi sa marche, malgré leur opposition insensée, et qui les a écrasés sous ses roues.

« Il a fallu arracher du sol, dit le docteur Rufz, ces peuples originaires, comme on arrache des herbes indigènes et stériles, pour leur substituer des plantes exotiques et productives ; mystère qui sans

Digitized by Google

doute révolte notre raison, mais mystère accompli, et qu'il ne doit pas tant nous répugner d'admettre, au milieu de tant d'autres mystères, parmi lesquels nous gravitons, d'un bout à l'autre de ce court espace de temps que nous appelons la vie. »

L'histoire des Caraïbes se perd dans une obscurité d'où il n'est sorti aucun éclair; leur cendre est éteinte, et on a beau la remuer, on n'en fait pas jaillir une étincelle. On trouve des traces de leur passage; on sait qu'ils ont vécu; la tradition nous a rapporté quelques détails plus ou moins authentiques sur leurs mœurs et leurs usages; mais ils n'ont laissé aucun monument qui leur fasse assigner une place parmi les peuples disparus. L'historien ne trouve pas leurs restes dans les couches sociales, comme le paléontologiste trouve ceux des animaux qui ont peuplé la terre à des époques passées, et qui l'ont enrichie de leurs débris.

On ne rencontre d'eux rien qui indique une coopération quelconque au mouvement de l'humanité. Ils n'ont rien légué d'utile à ceux qui devaient occuper après eux le sol qu'ils ont foulé; ils n'ont fait dans leur passage qu'aspirer l'air, tant qu'ils ont vécu, sans laisser quoi que ce soit qui attache un intérêt à leur souvenir.

Ils se sont montrés réfractaires à toute action tendant au progrès; et lorsque la civilisation est venue s'implanter sur leur sol, un peu brutalement peut-être, ils ne se sont même pas sentis sollicités par la curiosité. La lumière qui attire et éblouit les animaux, ne les a ni attirés ni éblouis. Ils ont fermé les yeux et refusé de voir.

Tant que leur résistance a été passive et qu'ils se sont bornés à protester par leur abstention, on n'en a guère tenu compte et on les a repoussés comme un vil troupeau de brutes, pour ouvrir et féconder le sol qu'ils laissaient se reposer dans la stérilité. Mais lorsqu'ils se sont mis sur le bord du sillon et qu'ils ont voulu gêner le travailleur dans l'accomplissement de sa tâche, il a bien fallu les renverser et les étouffer dans ce sillon. C'est une loi cruelle quelquefois, mais fatale que la loi du progrès.

La honte éternelle qui s'attache au souvenir des conquérants d'Haïti, du Pérou, du Mexique, n'atteint pas les destructeurs des Caraïbes des petites Antilles. Ceux-ci ne demandaient pas de l'or aux possesseurs du sol, ils ne leur demandaient même pas de participer à leur travail; ils exigeaient d'eux qu'ils les laissassent travailler en paix. Dans les dispositions d'esprit des colons, le progrès eût pu passer auprès des

Digitized by Google

sauvages sans porter atteinte à leur liberté, sans les troubler dans leur vie. Mais ils n'acceptèrent pas ces conditions, ils voulurent arrêter le flot qui pouvait couler pacifiquement auprès d'eux, et ils furent engloutis.

« Les mêmes faits, dit M. Xavier Eyma, qui ont signalé le contact des blancs avec les *Peaux rouges*, sur le continent américain, se sont reproduits dans le cercle plus restreint du territoire des Antilles. Ce sont les mêmes luttes de la civilisation contre la barbarie, la même obstination de la part des *Peaux rouges* de cette partie de l'Amérique, à ne vouloir point subir le progrès moral et matériel, auquel les Européens les appelaient à participer.

» Le sort subi par les Caraïbes est donc celui que l'avenir, et un avenir très-prochain, paraît réserver incontestablement aux Indiens du continent, c'est-à-dire que ces derniers sont destinés, comme les premiers, à disparaître sans laisser non plus de traces sur cette moitié du globe dont ils ont été les inutiles possesseurs. »

« ..... Il ne faut accuser, dit le même écrivain, ni le christianisme, ni la civilisation, au nom de qui a commencé, s'est accomplie en partie et doit s'achever cette destruction de toute une race d'hommes. Le christianisme lui a ouvert ses bras paternels ; la civilisation l'a convoquée au partage de ses glorieuses conquêtes. Elle s'est armée contre l'un et contre l'autre. »

Les Caraïbes étaient la personnification de l'immobilité, du laisser-aller machinal, de la vie contemplative égoïste et sans horizon. Ils ne purent comprendre la race ardente, fiévreuse de l'Europe, sans cesse à la poursuite de l'inconnu et de l'impossible.

Si Christophe-Colomb n'eût pas découvert le Nouveau-Monde, ils seraient encore aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1493.

Les autres, en tout sens, laissent aller leur vie,
Leur âme, leur désir, leur instinct, leur envie.
Tout marche en eux, au gré des choses qui viendront,
L'action sans l'idée et le pied sans le front,
Ils suivent au hasard le projet ou le rêve,
Toute porte qui s'ouvre ou tout vent qui s'élève.
Le présent les absorbe en sa brièveté.
Ils ne seront jamais et n'ont jamais été ;
Ils sont, et voilà tout. Leur esprit flotte et doute.
Ils vont ; le voyageur ne tient pas à la route,
Et tout s'efface en eux à mesure, l'ennui

Digitized by Google

Par la joie, oui par non, hier par aujourd'hui.
Ils vivent jour à jour et pensée à pensée.
Aucune règle au fond de leurs vœux n'est tracée ;
Nul accord ne les tient dans ses proportions.
Quand ils pensent une heure au gré des passions,
Rien de lointain ne vient de derrière leur vie
Retentir dans l'idée à cette heure suivie ;
Et pour leur cœur terni l'amour est sans douleurs,
Le passé sans racine et l'avenir sans fleurs.

II.

Les premiers habitants des Antilles étaient les *Ygneris*. Les *Galibis*, peuplades de la Guyane, dont le nom a été changé par les Européens en celui de Caraïbes, battus par les *Arouages* ou *Alloüages*, cherchèrent un refuge dans les îles dont ils firent la conquête.

Les Ygneris étaient une population douce, pacifique, hospitalière, la population que les Espagnols rencontrèrent dans les grandes Antilles. Les Caraïbes les dépouillèrent, les détruisirent et n'en conservèrent que les femmes.

« L'on peut ajouter deux ou trois choses, dit le Père Dutertre dans son *Histoire générale des Antilles*, qui font voir clairement que ces peuples sont descendus des Galibis, dont la première est la tradition commune de tous les sauvages qui le croyent ainsy et qui asseurent que les Galibis, leurs ancestres, vinrent dans les siècles passez combattre les *Ygneris* qui estoient les naturels du pays. La seconde chose qui le confirme, c'est la diversité du langage des hommes et des femmes qui dure encore aujourdhuy (le Père Dutertre écrivait en 1660 et les petites Antilles avaient été découvertes en 1493) : car ils disent que cette diversité a pris son origine dans le temps de cette conquête; d'autant que les Galibis ayant tué tous les masles de ces isles et n'ayant réservé que les femmes et les filles, auxquelles ils donnèrent de jeunes hommes de leur nation pour maris, les uns et les autres conservèrent leur langage originaire. A quoi si vous ajoustez la conformité de religion, de mœurs et de langage, il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne tirent leur origine des Galibis de terre ferme. »

Le Père Raymond Breton, qui passa une partie de sa vie avec les sauvages, à l'usage desquels il fit une traduction caraïbe du catéchisme français, et qui publia (Auxerre, 1665-1667, 2 vol. in-8°) un *Dic-*

Digitized by Google

tionnaire français-caraïbe et caraïbe-français, mêlé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue, parle d'une royauté ancienne dont il aurait découvert la tradition. Il rapporte à ce sujet quelques mots barbares, indicateurs, selon lui, de dignités éteintes. Il parle même d'un certain sauvage qui prétendait être le descendant de cette race royale disparue ; « mais, fait observer judicieusement Dutertre, ce bon Père ne s'est pas enquis d'eux, du temps où avoit cessé cette royauté qui étoit une chose digne d'être sceüe. »

Les auteurs qui ont écrit sur les Caraïbes s'étonnent qu'ils vécussent sans gouvernement, sans chefs, sans organisation sociale ; cela n'a cependant rien de surprenant, vu leur petit nombre. Dans les îles qu'ils occupaient, ils ne formaient pas de grandes agglomérations ; ils se réunissaient sur un point du littoral, au nombre de quelques familles. Cela formait un village qu'ils appelaient *authe*. On a donné à ces villages, et la tradition leur a conservé le nom de *carbets*, par suite d'une erreur qui a fait prendre une partie pour le tout. Le carbet proprement dit était une case plus grande que les autres, et qui était la propriété de tous. C'était en même temps une sorte d'hôtel-de-ville et de caravansérail, où l'on se réunissait et où on logeait les étrangers.

Mais s'ils n'avaient pas de chefs dans leur vie ordinaire ; si, pour mener l'existence végétative dont ils suivaient le cours monotone, ils n'avaient pas besoin d'être dirigés, il n'en était pas de même lorsqu'il s'agissait d'entreprises où le besoin d'une volonté se faisait sentir, pour les chasses, les pêches ou les expéditions guerrières.

Les chasses et les pêches ne doivent figurer ici que pour mémoire, car on n'y recourait que dans les cas d'extrême disette : ce qui arrivait rarement, parce qu'ils étaient très-sobres et qu'il eût fallu que la nature se montrât bien parcimonieuse et bien avare de ses produits pour qu'ils se vissent au dépourvu. En général, ils trouvaient dans la mer qui baignait leur rivage assez de poissons et de coquillages pour satisfaire leurs besoins, et ils n'étaient pas assez friands d'une nourriture recherchée pour s'aventurer à la poursuite de poissons plus savoureux, qu'on ne trouvait qu'au large, ou de gibier qu'il eût fallu rechercher péniblement dans l'entrelacis de leurs épaisses forêts.

Ils n'avaient d'entrain véritable que lorsqu'il s'agissait d'une expédition guerrière. Et cela arrivait toujours sans cause immédiate, et seulement parce que le hasard ou la fantaisie de quelqu'un réveillait le souvenir de vieilles injures, toujours à l'état de vengeance inassouvie.

Digitized by Google

Ce ressentiment éternel était, à l'endroit des Arouages, les ennemis naturels des Caraïbes.

Ceux-ci avaient bien essayé quelques tentatives contre les grandes Antilles, occupées par la race douce et bienveillante des Ygneris, congénères de ceux que leurs pères avaient détruits dans les petites Antilles. Mais, outre qu'ils les trouvaient là en nombre et bien armés, ils éprouvaient de telles difficultés à remonter dans le vent pour regagner leurs îles, où plus d'une fois ils n'avaient pas reparu, que ces expéditions étaient très-rares et passées pour ainsi dire à l'état de tradition.

Dans ces circonstances, ils s'excitaient au moyen d'une liqueur fermentée, fabriquée avec le suc de la racine de manioc et qu'ils appelaient *Oüycou*. Le souvenir des vieilles injures à venger était évoqué par tous ; on en découvrait ou on en imaginait de nouvelles, et on décidait la guerre. Alors, et alors seulement, et dans les cas rares de pêches ou de chasses générales, on élisait un chef qui était désigné par les trois syllabes peu euphoniques d'*Ou-bou-tou*.

Ce chef était décoré du *caracoli* ou *couroucoli*, ornement qui devait provenir de quelque expédition dans les grandes Antilles, bien qu'ils prétendissent l'avoir arraché à leurs ennemis les Arouages. Il paraît que chaque peuplade avait le sien. C'était une plaque de métal, de l'or peut-être, enchâssée dans un morceau de bois, et que l'élu se pendait au cou. Cet ornement avait à leurs yeux assez de prix pour être considéré comme propriété nationale. C'était leur *Régent*, une sorte de *Kohinor* sur lequel personne n'avait de droit réel, excepté le chef, qui, par le fait de sa dignité éphémère, acquérait celui d'une possession temporaire, généralement très-limitée.

S'il y avait des ambitieux parmi eux, la satisfaction de leur ambition ne pouvait pas être de longue durée. Une fois l'expédition terminée, l'armée se licenciait d'elle-même, le chef déposait le *caracoli* et redevenait..... simple Caraïbe comme devant.

Après l'élection, le chef de la peuplade où avait été décidée l'expédition envoyait des messagers pour en donner avis à ses voisins. Ceux-ci s'y associaient ou refusaient d'y prendre part sans avoir à donner de raison de leur refus, et uniquement par le libre exercice de leur volonté. Ceux qui adhéraient se rendaient dans leurs pirogues, avec leurs armes et leurs provisions, au lieu indiqué pour le rendez-vous général.

Digitized by Google

Ils avaient pour armes une sorte de massue carrée, en bois dur, appelée *boutou*, des haches de pierre à manche de bois, et des flèches dont les extrémités étaient imprégnées de suc du mancenillier. Les provisions consistaient en racines bouillies, en poisson séché et en cassaves, que les femmes enveloppaient si adroitement dans des feuilles de balisir que l'eau n'y pouvait pénétrer.

Avant le départ, avait lieu une assemblée générale. On y faisait une nouvelle consommation d'oüycou, et un prêtre ou *boyé* ne manquait jamais de prédire aux guerriers qui allaient s'embarquer, les résultats les plus brillants, les succès les plus glorieux; leurs pirogues allaient revenir chargées d'Arouages prisonniers.

Enfin, on achevait de s'enivrer d'oüycou, et les guerriers se disposaient à partir, « n'emmenant avec eux de femmes que ce qu'il en faut pour les servir, les peigner, les rocouer et faire la cuisine. » Nos soldats de la grande armée se servaient, se peignaient et faisaient la cuisine eux-mêmes.

Ils se mettaient en route, descendaient d'île en île, s'arrêtant si le temps devenait mauvais, car ils ne pouvaient guère affronter, dans leurs pirogues, une mer orageuse ; puis, continuaient jusqu'à l'île, appelée maintenant la *Trinidad*, et qui est la dernière de la chaîne, la plus rapprochée du continent. Là, ils concentraient leurs forces, se dissimulaient pour n'être pas découverts par quelque pirogue arouage ; puis, le moment venu, ils fondaient sur un village de leurs ennemis, dans le voisinage duquel ils s'étaient tenus cachés.

Il arrivait parfois qu'ils étaient pris à leur propre piége, et que, s'attaquant à un ennemi plus nombreux, plus brave qu'eux ou se tenant sur ses gardes, ils étaient tous pris et l'expédition avait une fin qui contredisait la prédiction favorable des *boyés*. Mais comme ils avaient leur grain de fatalisme, ils en prenaient leur parti.

S'ils étaient vainqueurs, ils garrottaient leurs prisonniers, en mangeaient quelques-uns, séance tenante, et retournaient comme ils étaient venus, en allant d'île en île. Le retour était l'occasion d'une réunion solennelle ; l'oüycou coulait à flots. Chacun prenait sa part d'Arouage. Mais le cœur des victimes revenait de droit à ceux qui, de l'avis de leurs compagnons, s'étaient distingués dans l'expédition.

On a quelquefois mis en doute que les Caraïbes fussent anthropophages. D'après les auteurs qui ont parlé d'eux avec le plus de détails, le P. Raymond Breton, Rochefort, le P. Dutertre, le P. Labat, etc.,

Digitized by Google

ils étaient certainement anthropophages; seulement, ils ne mangeaient pas de l'homme à tous leurs repas. Leur nonchalance plus forte que leur goût ne leur permettait pas cet ordinaire somptueux.

« Du temps que j'étois dans la Martinique, dit Dutertre, un sauvage apporta dans une case une jambe rostie, aussi sèche et aussi dure que du bois, de laquelle il mangea, et invita un chacun à faire le mesme, disant que s'ils avoient mangé de l'alloüague (c'est ainsi qu'ils appeloient cette viande cuite), ils seroient très-courageux. Ceux qui en mangent le plus d'entre eux sont les plus estiméz.

» Comme ils ont sans doute gousté de toutes les nations qui les fréquentent, je leur ai ouï dire plusieurs fois, que de tous les chrestiens, les François étoient les meilleurs et les plus délicats; mais que les Espagnols étoient si durs qu'ils avoient de la peine à en manger. Quelque temps auparavant que les François habitassent l'île de Saint-Christophe, ils firent une descente dans Saint-Jean de *Port-ric*, où, entre autres choses, ils tuèrent et boucanèrent un de nos religieux, duquel après avoir mangé, la plupart d'entre eux moururent, et ceux qui restèrent furent ensuite affligez de grandes maladies... Depuis ce temps-là, ils n'ont plus voulu manger de chrestiens, se contentant de les tuer et de les laisser dans le mesme lieu. »

Leur vie privée était la manifestation de l'égoïsme le plus absolu. Aucune idée généreuse n'y dominait. Le sentiment de la famille n'existait pas pour eux et ne pouvait exister, car la famille n'avait pas ce lien intime qui résulte de l'union de l'homme et de la femme, provenant d'un choix libre et mutuel. Les Caraïbes étaient polygames, disent les historiens, mais ils ne méritent pas l'honneur qu'on leur fait en disant cela. Ceux qui ont eu le bonheur de promener quelques années de leur jeunesse dans le *Jardin des racines grecques*, savent l'étymologie de ce mot, et il ne peut en être fait application aux Caraïbes.

Polygamie implique mariage, et il n'y avait pas de mariage chez eux; il n'y avait qu'union bestiale, promiscuité repoussante, rapprochements hors nature qui faisaient qu'un père qui avait vu grandir ses filles, n'entendait pas une voix intérieure qui devait lui crier qu'il ne pouvait y avoir de lui à elles que des caresses paternelles. Mais eût-il entendu cette voix qu'il ne l'eût pas comprise, car il n'y avait rien de paternel, rien de filial dans leurs relations.

La femme était une esclave. Le très-spirituel, mais très-peu galant

Digitized by Google

P. Labat, quelque bon Français qu'il soit à tout autre titre, dit : « ..... en ce point, nos sauvages sont bien plus raisonnables que le reste des hommes ; ils regardent les femmes comme leurs servantes, et quelque amitié qu'ils ayent pour elles, elle ne va jamais jusqu'à les dispenser du service qu'elles sont obligées de leur rendre, ni du respect qui le doit accompagner. Il est inouï qu'une femme mange avec son mari, ni même en sa présence. »

Les enfants croissaient bestialement autour de la cabane où ils étaient nés, y tenaient par habitude et nullement par quoi que ce fût qui ressemblât à un sentiment. Ils vivaient dans un milieu où rien n'était de nature à évoquer des aspirations dont la nature ne devait pas les avoir dépourvus plus que les autres hommes, mais qui s'éteignaient en eux à l'état de germes avortés.

« Tant les uns que les autres, dit Dutertre, sont élevez par leurs pères et leurs mères plustost en bestes brutes qu'en hommes raisonnables ; car ils ne leur apprennent ni civilité ni honneur, non pas mesme à dire bonjour, bonsoir, ni remercier ceux qui leur font plaisir ; d'où vient qu'ils n'honorent leurs parents ni de paroles ni de révérence, et s'ils obéissent quelquefois à leurs commandements, cela vient plustost de leur caprice qui le leur persuade que du respect qu'ils leur portent. Le libertinage s'entretient d'autant plus facilement parmi les enfants qu'ils sont moins corrigez quand même ils maltraitent leurs pères ou leurs mères et que la pluspart ne sont point repris d'une action si exécrable. »

La religion n'était pas pour les Caraïbes un grand sujet de préoccupation. Comme ils étaient sans enthousiasme, ils n'avaient de grands entraînements naturels d'aucun genre. Ils avaient des prêtres nommés *boyés*, comme nous l'avons déjà dit, qui n'étaient jamais parvenus à les fanatiser, et qui trouvaient en eux des croyants généralement assez tièdes.

Comme tous les hommes, même les plus primitifs, ils avaient une sorte de foi intuitive en une intelligence suprême, invisible, présidant à tout, qu'ils nommaient *Akambouc*. Ils croyaient aussi aux deux principes traditionnels du Bien et du Mal, gouvernant le monde. Ils appelaient le bon principe *Ichieri*, le mauvais était nommé *Mapoya*.

On s'adressait à eux dans les cas de maladie, ou lorsqu'il s'agissait du succès d'une entreprise quelconque. Naturellement, les sollicitations les plus empressées et les offrandes étaient pour Mapoya. Les

Digitized by Google

offrandes consistaient en fruits, cassaves, etc., que s'appropriaient les *boyés*, comme cela se pratique dans toute religion où il se fait des offrandes. On supposait à *Ichieri* trop de bonté et de longanimité pour qu'on pût en redouter le moindre mal ou une opposition quelconque; aussi son culte était-il fort négligé, presque délaissé, et le tabac qui était l'encens qu'ils brûlaient, ne fumait-il que pour Mapoya.

Les Caraïbes croyaient à une vie future, mais comme tous les peuples irréfléchis et sensuels. Cette vie future se résumait pour eux dans la satisfaction de leur seule passion et de leur seul goût. Ils se voyaient dans l'autre monde, jouissant sans interruption de leur stupide vengeance traditionnelle, égorgeant à perpétuité des Arouages qui se renouvelaient sans cesse pour être égorgés de nouveau ou assommés à coups de *boutou*.

L'absence d'enthousiasme, de foi innée, de dispositions à en accepter une, fut la principale cause de la rareté des conversions que firent parmi ces populations les missionnaires chrétiens.

Le P. Dutertre déplore le résultat négatif des efforts tentés par les religieux chez ces sauvages, et cite le P. Raymond qui vivait parmi eux et qui, « en dix ou douze ans, n'en a baptisé que quatre, et encore c'estoient des gens tous proches de la mort. »

Il attribue l'insuccès des tentatives de conversions entreprises et poursuivies avec une persistance toujours malheureuse, à la fâcheuse impression produite sur l'esprit des Caraïbes par la vie des chrétiens, leurs cruautés, leurs mœurs relâchées.

Les chrétiens de ce temps-là, quelque démoralisés, cruels et vicieux qu'ils fussent, ne pouvaient pourtant trop perdre à la comparaison avec ces hommes pour lesquels la famille ne représentait aucun des sentiments qui en sanctifient l'idée; qui n'entreprenaient de guerres que dans l'unique but de torturer et de manger leurs ennemis, sans qu'il y eût dans leurs expéditions la pensée d'une utilité quelconque. Qu'étaient-ce que leurs guerres? des parties de chasse à l'homme. Ils en prenaient tant qu'ils pouvaient, sans autre pensée que celle de la destruction, sans avoir jamais imaginé d'en faire des instruments, d'en employer la force, d'en utiliser les sueurs pour l'accroissement de leur bien-être et le maintien de leur oisiveté. Aucune idée n'avait présidé à l'entreprise, aucune idée n'était couronnée par son succès. On demeurait après, ce qu'on avait été avant. On n'avait rien imposé aux ennemis, on ne leur avait rien pris de bon, ni institutions ni

Digitized by Google

coutumes ; on les avait pris et on les avait mangés, ou bien, — ce qui était le revers de la médaille, — on avait été pris et mangé, et c'était tout.

Il en est des prôneurs de la vie sauvage comme des éternels *Laudatores temporis acti*. Les amateurs de la vie primitive disent que les sauvages ne connaissaient pas le vol avant que les hommes civilisés fussent venus chez eux ; peut-être. — Mais cela provenait sans doute de ce qu'ils n'avaient rien qui excitât entre eux la convoitise. L'idée du vol ne leur a pas été inspirée par les Européens. Elle leur est venue avec le désir et le besoin de posséder des choses qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils convoitaient ; et le peu de scrupule qu'ils mirent bientôt à se les approprier, indiqua surabondamment que, s'ils ne connaissaient pas le vol, ils étaient bien préparés à en recevoir les inspirations et à en suivre les entraînements.

« Ces sauvages ignorants ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre et de gouverner les hommes par la force des armes, d'égorger les habitants d'un pays, pour en posséder légitimement les terres, d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête et de dépouiller à la longue l'un et l'autre des droits et des fruits par des taxes arbitraires. »

Lorsqu'il écrivait ces lignes, l'abbé Raynal ignorait sans doute de quelle façon les Caraïbes ou Galibis s'étaient rendus maîtres du sol que d'autres plus forts et plus habiles qu'eux venaient leur disputer à leur tour. Il y avait cependant cette différence entre eux ou leurs ancêtres et les nouveaux envahisseurs, que ceux-ci ne pensaient pas à prendre leur place, à se substituer à eux en les détruisant ; ils ne voulaient que prendre une part d'un sol vierge qui ne demandait qu'à être fécondé pour produire. Ils voyaient assez d'espace pour que chacun pût accomplir son œuvre à l'aise et sans gêner son voisin. Ils n'envisageaient l'avenir de cette terre dont ils venaient ouvrir le sein, que comme une luxuriante moisson qu'ils voulaient bien engraisser de leurs sueurs, mais à l'abondance de laquelle ils ne pensaient pas que le sang fût nécessaire. Il le fut cependant ; il fallut le répandre pour se faire place. Il fallut renverser ceux qui mettaient obstacle à la marche de ce qui ne s'arrête jamais, l'envahissement du progrès.

Digitized by Google

III.

Un village caraïbe était une agglomération de quelques cases, plus ou moins nombreuses, suivant que la population l'était plus ou moins, car chacun avait sa demeure particulière. Qui voyait un de ces villages les voyait tous. Rien de plus primitif que les demeures qui le composaient, et qui consistaient en quelques poteaux plantés en terre, quelques chevrons jetés en travers comme par hasard ; le tout recouvert d'herbes longues, de pétioles de palmistes, de feuilles de latanier et de tout ce qui se présentait à la main, pouvant préserver de la pluie et des ardeurs du soleil.

Il y a des nids d'oiseaux qui seraient des monuments d'art, comparés à ces habitations humaines.

Ils avaient une case principale, qu'ils appelaient *Toubana*, dans laquelle s'entassait la famille, et une autre qui en était la dépendance et qu'ils appelaient *Ajoupa* : celle-ci était le magasin, la cuisine, la réserve.

A quelle époque les Caraïbes parurent-ils sur la terre ? C'est une question que nous laissons à l'appréciation des polygénistes et des monogénistes, toujours est-il que leurs demeures étaient d'une architecture tout-à-fait primitive.

Ils ne cherchèrent pas à l'améliorer, lorsqu'ils furent en contact avec les hommes civilisés, et que la comparaison put être pour eux un enseignement. Doit-on croire qu'ils obéissaient à la loi mystérieuse qui condamne les castors d'à-présent à édifier leurs monuments d'après le modèle de celui qui a été construit par le premier castor sur un des fleuves du Paradis terrestre ; qui oblige les fourmis à faire uniformément leurs fourmilières ; qui dessine le plan des rayons dans lesquels les abeilles doivent éternellement élaborer leur miel ?

Ce n'était pas cette loi qui les dirigeait, car l'insuffisance de leurs demeures était une manifestation à contre-sens, du libre arbitre. Ils faisaient ce qu'ils voulaient, mais ils le faisaient mal, parce qu'ils n'avaient ni goût, ni ardeur, ni aspiration vers ce qui est bien, bon et beau.

Leurs demeures étaient des abris et rien autre chose. Elles avaient

Digitized by Google

dû toujours être ce qu'elles étaient, lorsqu'elles furent observées pour la première fois. Elles préservaient du soleil et de la pluie, et c'était tout; le premier homme qui eut à souffrir de l'inconstance du temps dut chercher une grotte ou se construire un abri de cette nature. Il est plus facile aux Antilles de se construire une *Toubana* et un *Ajoupa*, que de trouver une grotte; c'est ce qui explique la demeure des Caraïbes.

Ils n'avaient pas de plantations régulières. On voyait seulement aux environs de leurs cases, quelques touffes de bananiers plantés là une fois, et qui s'étaient reproduits sans intervention humaine. C'étaient les femmes qui étaient chargées de l'entretien de ces cultures, et c'était grâce à elles que les feuilles découpées du manioc s'agitaient dans l'air, que le cotonnier épanouissait au soleil ses flocons blancs comme la neige, que les ignames enlaçaient aux arbres leurs lianes longues et flexibles et y accrochaient leurs vrilles, que les patates couvraient le sol de leur feuillage d'un si beau vert. Mais, il faut le dire, elles étaient puissamment aidées dans leur tâche par la nature prodigue de ces climats qui laisse si généreusement puiser la vie à ses mamelles abondantes et intarissables.

L'intérieur des cases était aussi dénué que l'extérieur de tout ce qui indique le bien-être ou le désir de se le procurer. Le mobilier se composait d'un hamac de coton ou d'une sorte de cadre à fond de bambou tressé, suspendu aux chevrons par de grosses lianes et garni de feuilles sèches.

Les ustensiles de ménage étaient des calebasses de diverses dimensions, servant à tous les usages, des paniers ou corbeilles de lianes et de nervures de feuilles, tressés avec assez d'habileté, mais parfaitement uniformes.

L'art et l'industrie se résumaient, pour les Caraïbes, dans la fabrication de ces paniers, le tissage des hamacs, dans la sculpture de la surface plane des boutous et surtout dans la construction des pirogues.

La construction des pirogues est, par dessus tout, l'objet de l'admiration des amateurs de la sauvagerie. En effet, la tâche était lourde. Il fallait abattre un gros arbre, le creuser au moyen du feu et des instruments imparfaits qu'ils parvenaient à se fabriquer avec des galets péniblement usés; mais les castors ne transportent-ils pas des troncs d'arbres dont les dimensions contrastent avec l'exiguité de leurs

Digitized by Google

corps et leurs moyens d'action plus restreints encore que ceux des sauvages, qui, en fin de compte, étaient des hommes?

Seulement, ce qu'on pouvait constater, c'est que, hamacs de coton tissé, paniers tressés en lianes ou en écorces amincis, sculptures qui décoraient les boutons, forme des pirogues, arcs, flèches, tout cela était parfaitement uniforme, sans variété, sans qu'il se révélât le moindre effort pour faire autrement que ce qui avait été fait précédemment, sans qu'on devinât entre les constructeurs cet esprit de convenance qui excite l'émulation et fait aspirer au mieux. « Le mieux est l'ennemi du bien, » dit la sagesse des nations. Cet axiôme à l'usage des partisans de l'immobilité pourrait bien être d'origine caraïbe.

Lorsque les Européens arrivèrent dans les Antilles, ils trouvèrent les Caraïbes entièrement nus, ou plutôt, dit le P. Dutertre, « vêtus d'un bel habit d'escarlate, lequel, quoique aussi juste que la peau, ne les empêche ni d'être veus comme s'ils n'avoient rien, ni de courir. »

Ce bel habit d'écarlate sur le compte duquel le bon Père s'égaye agréablement, consistait en une couche de rocou délayé dans de l'huile de palma-christi, dont le Caraïbe se faisait oindre des pieds à la tête.

« Nos religieux, qui portent des habits blancs, dit encore le Père, ne perdent jamais rien auprès d'eux, quand ils ont un habit neuf, car ils attrapent souvent quelques pièces de leurs habits qu'ils ne sçauroient cacher. Partout où ils se frottent ou s'asseoient, ils y laissent tousjours de leurs marques. »

Ce badigeonnage écarlate dont ils se couvraient, les préservait, dit-on, des ardeurs du soleil et surtout des piqures des moustiches et des maringouins.

Lorsqu'ils allaient en guerre, ils variaient leur costume et l'enrichissaient de bandes noires tracées suivant la fantaisie de chacun. Ils avaient surtout le soin de se peindre une paire de moustaches formidables et d'entourer leurs yeux de cercles noirs, ce qui devait terrifier leurs ennemis, lesquels en faisaient autant dans les mêmes intentions.

Cette opération se renouvelait tous les jours. Aussitôt qu'il était descendu de son hamac le matin, le Caraïbe courait à la mer ou à la rivière, suivant que l'un ou l'autre était plus rapproché de sa

Digitized by Google

demeure, et les lames ou l'eau courante le débarrassaient du rocouage de la veille.

Après être sorti de l'eau, il laissait au soleil levant le temps de le sécher, puis, il allait s'asseoir gravement sur une bille de bois, devant sa case, et une de ses femmes le couvrait d'une couche épaisse de badigeon rouge. Après quoi, il se levait, marchait quelques instants de long en large, pour faire bien absorber et prendre uniformément la peinture, comme un homme qui vient de mettre un vêtement neuf, étend les bras, va et vient pour voir s'il ne le gêne pas aux entournures.

Lorsque le rocouage était bien sec, le Caraïbe s'étendait dans son hamac, sur son cadre ou sur le sable du rivage, et il passait le reste du jour à contempler les chevrons de sa case, la mer moutonnant au loin, ou le ciel qui étendait au-dessus de lui un si beau pavillon bleu.

« Ils sont grands rêveurs, dit le père Dutertre, et portent sur leur visage une physionomie triste et mélancolique. Ils passent des demy journées entières assis sur la pointe d'un roc ou sur la rive, les yeux fichez en terre, sans dire un mot. Ils ne sçavent ce que c'est de se promener et rient à pleine teste lorsqu'ils nous voyent aller par plusieurs fois d'un lieu à l'autre sans avancer chemin, ce qu'ils estiment pour une des plus hautes sotises qu'ils ayent pu remarquer en nous. »

Ils n'avaient pas d'heures pour leurs repas et mangeaient quand la fantaisie leur en prenait.

« Il n'y a rien, dit le père Dutertre, où la rudesse de nos sauvages paroisse tant que dans le manger; car, ils sont si mal propres en ce qu'ils font, pour le boire et pour le manger, que cela fait bondir le cœur à ceux qui le voyent aprester. »

Le bon père entre à ce propos dans des détails que nous nous dispensons de rapporter, par respect pour la délicatesse de nos lecteurs

Ils se montraient en général peu recherchés. Sobres, dit-on, mais sobres par paresse, parce que se sentant à peine la force de secouer leur torpeur pour se procurer le nécessaire, il leur était bien plus difficile encore de le faire pour le superflu.

Il paraît que la chair humaine était décidément un *extra*, car, disent leurs divers historiens, ils ne se nourrissaient que de coquillages et de crustacés, de burgaux et de crabes, parce que cela était

Digitized by Google

facile à prendre ; plus rarement, sans doute, de poissons et d'oiseaux, qui demandaient de l'industrie, du travail et de la locomotion. « Ils passent toute leur vie dans une si grande oysiveté que quand on les voit mettre la main à l'œuvre, il faut croire que c'est plutost la tiédeur et l'ennui qu'ils trouvent dans cette fainéantise qui les fait travailler, qu'un mouvement raisonnable. »

L'égalité la plus parfaite régnait entre eux ; et, comme dans toute société primitive, il n'y avait que deux classes bien distinctes, séparées par la ligne de démarcation la plus matériellement appréciable, les braves et les lâches, les forts et les faibles.

Les lâches et les faibles étaient des exceptions. Il n'y avait pas de lâche ; les faibles étaient les rares estropiés à la guerre. On ne savait pas ce que c'était que la faiblesse de constitution ; la mort faisait raison des natures débiles, dès les premiers temps de l'enfance. Ils étaient si exposés à l'inconstance, aux intempéries des saisons, si peu préservés des maladies qui menacent l'homme dans ses premières années et qui le frappent si la prévoyance de la mère ou une organisation sociale protectrice n'en prévient pas les effets désastreux, que les individus à constitution robuste atteignaient seuls l'âge de la virilité.

Quant à la bravoure, ils y étaient prédisposés par l'*éducation* qu'ils recevaient. C'est-à-dire que les rares discours qui sortaient de la bouche des anciens, n'étaient que pour raconter avec emphase leurs expéditions et les tourments raffinés qu'ils avaient fait subir à leurs ennemis ; que pour être admis au nombre des guerriers, il fallait que le jeune homme passât par toutes les tortures qu'on faisait endurer aux prisonniers et qui précédaient la mort; on ne lui faisait grâce que du dernier coup. Il n'était donc pas trop surprenant qu'ils subissent ces tortures avec un grand courage et une grande fermeté, lorsque par malheur ils tombaient aux mains de leurs ennemis. Ils en avaient déjà l'habitude, comme les vieux soldats ont celle d'être *tués* à la guerre.

Une coutume, au moins bizarre, et qui serait incroyable, si elle n'était affirmée par tous les écrivains qui se sont occupés des Caraïbes, et si elle n'existait pas encore dans quelques populations sauvages de l'Amérique du Sud, était celle qu'il avaient de se mettre au lit, lorsqu'une de leurs femmes venait de s'accoucher. Comment expliquer

Digitized by Google

un pareil acte de démence passé à l'état d'usage établi? Evidemment, ils n'éprouvaient aucun intérêt ni aucune compassion pour leurs compagnes, puisqu'ils prenaient pour eux toute la part de sollicitude qu'entoure communément une femme qui vient d'être mère. Ils se couchaient dans leur hamac ou sur leur cadre, disent les auteurs, et les pauvres femmes vaquaient pendant ce temps à leurs occupations ordinaires. Est-ce croyable? — Nous laissons à la Faculté d'en décider; toujours est-il que cela était. Ils geignaient même, recevaient les visites des *amis de la maison*, accomplissant les actes de cette comédie que nous trouverions d'un affreux ridicule, si elle n'était d'une odieuse barbarie, avec un sérieux parfait, et comme des gens qui doivent à l'accomplissement d'un devoir sacré, la sérénité d'une conscience irréprochable.

Leur imprévoyance était extrême : « Comme nos François sont plus fins et plus adroits qu'eux, dit le père Dutertre, ils les duppent assez facilement : ils ne marchandent jamais un lict (hamac de coton) au soir ; car, comme ces bones gens voyent la nécessité qu'ils en ont toute présente, il ne donneroient pas leurs licts pour quoique ce fût; mais le matin, ils le donnent à bon compte, sans penser que, le soir venu, ils en auront autant affaire que le soir précédent : aussi ils ne manquent point, sur le déclin du jour, de retourner et de rapporter ce qu'on leur a donné en échange, disant tout simplement, qu'ils ne peuvent coucher à terre ; et, quand ils voyent qu'on ne leur veut pas rendre, ils pleurent presque de dépit. Ils sont fort sujets à se desdire dans tous les marchés qu'ils font : c'est pourquoi il faut cacher et esloigner ce qu'on a d'eux. »

Le père Labat, parlant des Caraïbes de son temps (1694) qui ne différaient guère des Caraïbes primitifs et de ceux qu'a étudiés le père Dutertre, dit : « Les armes de ces Messieurs étoient des arcs, des flèches, un boutou et le couteau qu'ils ont à la ceinture et le plus souvent à la main. Ils sont ravis quand ils peuvent avoir un fusil ; mais, quelque bon qu'il soit, ils trouvent bientôt le moyen de le rendre inutile, soit en le faisant crever en y mettant trop de poudre, soit en perdant les vis ou quelque autre pièce; parce qu'étant fort mélancoliques et fort désœuvrez, ils passent les journées entières, couchez dans les hamacs, à le desmonter et remonter; et, comme il arrive souvent qu'ils oublient la situation des pièces, ou qu'ils en perdent

Digitized by Google

quelqu'une, ils jettent le fusil, sans s'en mettre plus en peine, ni sans s'en chagriner; car ce sont les plus indifférentes créatures qui soyent sorties de la main de Dieu. »

IV.

Dans toutes les îles des Antilles où les Européens s'établirent, les choses se passèrent de la même façon. Accueillis d'abord ou plutôt tolérés par les Caraïbes, ils ne tardaient pas à mettre en éveil la nature soupçonneuse de ces sauvages. L'activité infatigable des uns, qui contrastait avec l'incurable tendance à l'immobilité des autres, rendait entre eux toute communauté impossible. Deux forces se trouvaient en présence, l'action et la résistance. L'ordre naturel des choses voulait que celle-ci finît par céder. Les Caraïbes gênaient; on se contenta d'abord de les repousser pour se faire place, mais lorsque leur inertie se changea en force active et aggressive, il fallut bien se défendre et les renverser.

Nous n'avons pas la pensée de chercher à justifier ceux qui se sont laissé entraîner trop avant dans ce mouvement de destruction et qui ont voulu aller plus vite que la fatalité. De tristes souvenirs restent attachés à quelques noms; nous ne les prononçons pas, nous ne cherchons pas à justifier les hommes qui les ont portés. Nous n'avons pas à présenter des personnalités rétrospectives, nous relèverons seulement quelques éphémérides générales; nous indiquerons les jalons qui marquent la route par laquelle la race des Caraïdes marcha fatalement à sa perte, dès qu'elle se mit en opposition avec le progrès, hélas! c'est-à-dire, dès qu'elle et lui furent en présence.

En 1625, un courageux aventurier français, d'Essambuc, arrivait à Saint-Christophe. Par un hasard singulier, le même jour, dit-on, le capitaine Warner, aventurier anglais, abordait la même île par le côté opposé. Cette île, à laquelle Colomb avait donné son nom en 1493, le nom qu'elle porte encore maintenant, était appelée *Liamaïga*, par les Caraïbes.

Les colons français et anglais vécurent en paix, bien que leurs métropoles fussent en guerre. A peine établis, ils cherchèrent à tirer pacifiquement parti d'un sol qui leur promettait d'abondantes récoltes, en échange des sueurs qu'ils y répandraient. Ils le remuèrent donc

Digitized by Google

et changèrent sa stérile fécondité, si l'on peut s'exprimer ainsi, en fécondité réelle, en lui faisant produire des plantes utiles au lieu des végétaux inutiles à l'homme, que la prodigue nature y faisait croître au hasard et à profusion. Le changement de physionomie que la culture fit prendre au sol ne plut pas aux Caraïbes, et il y avait à peine une année que les étrangers étaient établis dans l'île, que ceux qui les avaient accueillis les regardaient déjà comme des envahisseurs dangereux.

C'était en 1626. Bien que plus nombreux que les étrangers, les Caraïbes ne se crurent pas suffisamment forts pour attaquer ces hommes dont l'activité les effrayait. Ils firent appel à leurs congénères des îles voisines, et une conspiration fut tramée dans l'ombre contre les colons qui voyaient déjà fructifier leurs plantations.

Il ne s'agissait de rien moins que de les surprendre et de les massacrer.

Mais l'amour qui perdit Troie fut l'instrument du salut des Européens. Une *sauvagesse,* appelée *Barbe,* nom assez peu caraïbe pour qu'il soit permis de croire qu'il lui venait d'un baptême chrétien, s'était attachée à l'un des nouveaux venus, — ce qui était chose rare, — et elle dévoila aux colons les projets sanguinaires des Caraïbes.

Les aventuriers, qui étaient hommes d'action dans toute l'acception du mot, ne virent de salut que dans une contre-mine ; ils surprirent les Sauvages qui espéraient les surprendre. D'Essambuc et Warner réunirent leurs forces, en firent un grand massacre et les obligèrent à aller demander asile à ceux sur le concours desquels ils comptaient pour l'exécution de leur complot.

La même nécessité de destruction se présenta à la Martinique, en 1635.

« Malgré les précautions que prit Du Pont, dit M. Sidney Daney, une querelle s'éleva entre quelques Caraïbes et quelques Français, et le sang coula de part et d'autre. Les Caraïbes irrités cessèrent de vivre en paix avec les Français ; ils prirent la résolution de détruire leur établissement et de chasser de leur patrie ce peuple étranger et usurpateur. La guerre commença, mais la guerre à leur manière. Tout Français qui s'écartait était surpris et massacré. Quelquefois, ils se montraient en nombre et armés, à la vue du fort ; mais ils se voyaient encore trop faibles pour l'attaquer. Les Français, de leur

Digitized by Google

côté, obligés de se tenir, sans cesse, sur leurs gardes, ne pouvaient se livrer librement à la culture des terres. Ils ne sortaient qu'armés et plusieurs ensemble, et ne donnaient à leur tour aucun quartier aux Sauvages qu'ils rencontraient.

» Ces Caraïbes, qui se sentaient impuissants, seuls, à vaincre et chasser ces étrangers, qui, dans l'origine, leur avaient semblé venir du ciel et lancer la foudre, s'embarquèrent dans leurs pirogues et allèrent appeler à leur secours, ceux de la Dominique, de la Guadeloupe, de Saint-Vincent, et arrivèrent au nombre d'environ 4,500, comme disposés à faire une descente devant le fort et à l'attaquer. Du Pont, les voyant venir, avait fait armer tous ses gens et les avait fait rentrer dans le fort, où l'on avait préparé trois canons chargés à mitraille. Il avait recommandé aux siens de ne pas se montrer, afin que les Caraïbes, trompés par cette apparence, crussent que les Français avaient peur, et vinssent à portée des canons qui devaient les foudroyer. Ce qu'il avait prévu arriva. Ces Sauvages, au silence qui régnait dans le fort, crurent que les Français avaient fui ou se cachaient d'épouvante; ils sautent de leurs pirogues sur le rivage et s'avancent en foule et confusément vers le fort. Mais, soudain, le feu est mis aux canons, et il se fait un tel carnage de cette masse qui s'avançait au-devant de la mort, que, saisis d'un horrible effroi, ils retournent, s'élancent précipitamment dans leurs pirogues, gagnent la haute mer, abandonnant, contre leurs usages, leurs morts et leurs blessés. »

Nous lisons dans l'abbé Raynal, qu'à la Guadeloupe, « les hostilités commencèrent le 6 janvier 1636. Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantages de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations et se retirèrent à la Grande-Terre ou dans les îles voisines. C'est de là que les plus furieux repassant dans l'île d'où on les avoit chassés alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour ils perçoient de leurs flèches empoisonnées, ils assommoient à coups de massue, tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit ils brûloient les cases et ravageoient les plantations. »

Ils furent poursuivis de la manière la plus énergique par l'Olive qui se montra impitoyable pour eux. Il en détruisit un grand nombre. Beaucoup abandonnèrent la Guadeloupe, proprement dite, à

Digitized by Google

laquelle les colons avaient donné la préférence à cause de sa température, de ses belles eaux et de sa luxuriante végétation, et se réfugièrent à la Grande-Terre, aux Saintes, à Marie-Galante, à la Dominique.

En 1640, de nouvelles agressions de leur part ayant amené de nouvelles répressions, ils furent poursuivis partout avec opiniâtreté, battus et chassés de toutes les terres de la Guadeloupe.

En 1646, dit l'abbé Raynal, cinquante Français furent envoyés de Saint-Christophe pour coloniser Saint-Barthélemy. Ils furent massacrés par les Caraïbes.

En 1654, ils se soulevèrent à la Martinique et assiégèrent Du Parquet, lieutenant-général, dans son habitation de *la Montagne*. « Ils étoient, dit-on, au moins deux mille. Du Parquet dut son salut à un hasard providentiel, qui amena dans le port deux bâtiments hollandois armés en guerre, dont les équipages vinrent à son secours. Les Caraïbes furent repoussés. On les poursuivit pour tirer vengeance de cette agression; ils passèrent à la Grenade, et battus, harcelés, ne pouvant plus respirer, ils réclamèrent la paix en 1655. »

Malgré cette paix qu'on leur accorda, malgré une apparente soumission, ils n'en continuèrent pas moins leur opposition; mais ils le firent d'une manière indirecte. Ils attiraient dans les bois les esclaves noirs, les conduisaient dans leurs carbets et les transportaient quelquefois jusqu'aux grandes Antilles et jusqu'au continent où ils les vendaient aux Espagnols.

Ils faisaient quelquefois de ces esclaves fugitifs les instruments de leur guerre incessante contre les colons. Ils les rocouaient pour qu'ils ne fussent pas reconnus, et avec leur aide dévastaient les habitations et détruisaient les plantations.

« Ils poussèrent l'audace, dit M. Sidney Daney, jusqu'à s'avancer en plein jour, le 29 août 1657, sur un des mornes qui dominent Saint-Pierre, tuèrent plusieurs personnes à coups de flèches, et ils auraient fait irruption dans la ville, si, l'alarme ayant été donnée, les officiers ne se fussent mis à la tête des milices et ne les eussent forcés à se retirer. »

A propos des luttes dont la Martinique fut si souvent le sanglant théâtre, nous lisons dans l'abbé Raynal : « Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu ou séduits par des protestations, abandonné-

Digitized by Google

rent aux François la partie de l'isle qui regarde au couchant et au midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenants, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes, et il associa les sauvages des isles voisines à sa politique. Tous ensemble ils fondirent sur un mauvais fort qu'à tout événement on avoit construit ; mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils se replièrent en laissant sept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers sur la place. »

« ..... Les sauvages dont le genre de vie exige un territoire vaste (pourquoi ?), se trouvant chaque jour plus asservis, eurent recours à la ruse pour affaiblir un ennemi contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes ; ils épioient les François qui fréquentoient les bois ; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup, et, sans lui donner le temps de recharger son fusil, ils tomboient sur lui brusquement et l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu avant qu'on eût sceu comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les aggresseurs, on les battit, on brûla leurs carbets, on massacra leurs femmes et leurs enfants, et ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y jamais revenir. »

Dans les luttes qui furent engagées entre les Français et les Anglais se disputant la possession des îles, les Caraïbes, dont l'animosité contre les blancs paraissait avoir sécoué la torpeur, prenaient parti tantôt pour les uns, tantôt pour les autres, pourvu qu'ils eussent à combattre la race des envahisseurs.

« Les Caraïbes, dit M. Lacour dans son *Histoire de la Guadeloupe*, portaient une haine égale à toutes les nations européennes qui étaient venues les dépouiller de leurs terres. Toutefois, par suite des grands massacres faits de leurs peuplades, plus encore par l'imperfection des armes dont ils faisaient usage, désormais trop faibles pour entreprendre seuls et par eux-mêmes des actes d'hostilité, ils savaient attendre que leurs ennemis fussent en train de se déchirer ; alors, servant d'auxiliaires à ceux-ci contre ceux-là, ils arrivaient à assouvir leur vengeance ; vengeance terrible qui, dans certains quartiers des îles, avait produit le vide.»

Pourtant, en 1660, la paix fut conclue. « Les Caraïbes, dit le même auteur, acceptèrent la condition de résider à Saint-Vincent et à la

Digitized by Google

Dominique, avec promesse de n'être troublés dans ces possessions par aucune nation européenne. Les restes de cette race infortunée se concentrèrent, en effet, en grande partie dans ces deux îles; mais plusieurs familles continuèrent à demeurer dans les lieux non défrichés de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie, d'où elles n'ont disparu qu'avec le temps. »

« Lorsque les Caraïbes furent concentrés à Saint-Vincent et à la Dominique, dit M. Placide Justin (*Histoire d'Haïti*), leur nombre n'excédait pas six mille. »

Les Caraïbes ont disparu, et il ne reste plus guère d'eux qu'un souvenir, souvenir qui excite quelquefois la curiosité, jamais l'intérêt, parce qu'ils n'ont rien laissé qui les rende regrettables.

Ils se sont éteints, parce qu'ils n'ont pas voulu entretenir le feu sacré que la civilisation avait apporté chez eux. Ce feu sacré qui devait les éclairer, et qu'ils ont voulu étouffer, est devenu une torche et les a dévorés.

Ils se sont tous éteints peu à peu, fuyant toujours l'association du travail avec les blancs, se concentrant et serrant les rangs à mesure qu'ils s'éclaircissaient. On dit qu'il en existe encore quelques-uns dans le quartier de l'Anse Bertrand à la Guadeloupe, dans celui du Robert à la Martinique, dans les montagnes de la Dominique, mais personne n'ose affirmer que ce soient des Caraïbes purs et sans mélange, et la légitimité de ces déplorables restes est tout-à-fait à l'état de doute.

« Lorsque parfois, dit le docteur Rufz, on rencontre un de ces teints olivâtres qui ne rappelle aucune des nombreuses nuances, résultat du mélange du blanc et du noir, ces yeux obliques, largement ouverts, voilés de longs cils et pleins d'une étrange mélancolie, des cheveux plats, collés sur les tempes et sur la nuque, une taille svelte et élancée, malgré soi on s'arrête, comme intrigué par cette vue, et l'on se dit qu'il doit y avoir là du sang Caraïbe. Voilà donc tout ce que ces peuples ont laissé dans notre association coloniale : une conjecture d'histoire naturelle !.....»

« Nos Français, dit le même écrivain philosophe, n'ont point massacré les Caraïbes pour leur prendre leurs richesses, comme les Espagnols firent des Mexicains : on se serait volontiers entendu avec eux, on les aurait admis à exploiter ces terres avec nous. Ce sont eux qui n'ont pas voulu de cet arrangement. On poussa le scrupule jusqu'à acheter d'eux, pour des babioles, il est vrai, mais auxquelles ils atta-

Digitized by Google

chaient du prix, ces terres dont on pouvait les déposséder. Quand on les chassa des îles, on ne fit qu'user du juste droit de la défensive ; ils nous importunaient par des surprises, par des assassinats ; on les repoussa de ces terres dont ils gênaient l'exploitation ; encore leur fit-on leur part ; on leur abandonna Saint-Vincent et la Dominique, c'est-à-dire plus de terres encore que ne comportait leur petit nombre. Longtemps, ils continuèrent à fatiguer la longanimité des peuples civilisés, et ce n'est qu'après deux siècles d'inutiles rapports avec eux, d'inutiles leçons, qu'on s'est décidé à s'en débarrasser définitivement. La France ne consentit jamais à les mettre en servitude ; il y a de nombreuses lettres de Louis XIV qui défendent aux gouverneurs de le tenter, et les blâment des mauvais traitements qu'on les accusait de faire subir aux sauvages. D'ailleurs, il faut le dire, ces peuples se montrèrent indomptables à la servitude et lui préférèrent la mort : ce que Dutertre attribue « à leur fainéantise naturelle qui leur donnoit une si grande horreur de cette condition laborieuse. »

V.

Le comité d'exposition permanente de l'Algérie et des colonies, — Section de la Pointe a Pitre, — avait reçu du ministre l'invitation de rechercher les antiquités caraïbes, en vue d'une collection ethnographique qu'on veut faire figurer à l'Exposition Universelle de 1867.

M. le comte de Chazelles, président du comité, en lui donnant communication du vœu du ministre, avait dirigé son attention sur la nature des antiquités qu'il est possible de se procurer et sur les localités où elles se rencontrent.

On savait que, dans toutes les parties de la colonie, et surtout à l'Anse-Bertrand, dernier refuge de la race infortunée des Caraïbes, le sol présente souvent, parmi les pierres de toutes sortes que remuent la charrue et la houe, ces pierres taillées qu'on appelle *haches caraïbes*.

On savait aussi que, dans un seul quartier à l'île, aux Trois Rivières, se trouvent, ce qu'on peut appeler des *monuments caraïbes*, c'est-à-dire des masses que le temps ne peut détruire qu'à force de les user, qui ne peuvent être déplacées que par de grands mouvements du sol, que la terre ne peut enfouir à moins d'une révolution qui se produira à sa surface, et que le regard qui les cherche ne doit pas manquer de rencontrer.

Digitized by Google

Or, le comité avait alors sous les yeux la plus magnifique collection d'armes, d'ustensiles, d'instruments caraïbes qui ait jamais été réunie dans la colonie ; cette collection était présentée par le docteur F. L'Herminier.

Dans tous les pays, il y a des hommes qui centralisent quelque chose, par l'attraction de l'intelligence qui les distingue et de l'affection dont ils savent se faire entourer. M. le docteur F. L'Herminier, intelligence d'élite, esprit actif et charmant, chercheur infatigable, auquel la Flore et la Faune des Antilles ont fait des révélations précieuses dont il a enrichi la science, est un de ces hommes.

Si l'on trouve quelque part, à la Guadeloupe, une plante qui ait quelque chose d'étrange dans sa structure, une fleur dont la couleur et le parfum soient inconnus, un coquillage aux formes bizarres, un crustacé dont les allures étonnent le pêcheur qui l'a rencontré ; si un pauvre nègre ou un pauvre planteur, — l'épithète peut s'appliquer également à l'un et à l'autre, — trouve en grattant le sol une pierre taillée dont la forme indique une industrie humaine inconnue, plante, fleur, coquillage, etc., on porte cela au docteur L'Herminier.

C'est ce qui explique la magnifique collection que notre savant collègue a mise sous les yeux du comité, dans la séance du 12 de ce mois d'octobre 1864.

Il fut arrêté que cette collection devant être envoyée en France pour figurer au musée ethnographique, M. Eugène Lamoisse, notre habile photographe, serait chargé d'en reproduire les pièces principales dont on composerait un *album* qui en perpétuerait les images, si les originaux ne devaient pas nous revenir.

Il fut décidé également qu'une commission se rendrait aux Trois-Rivières, afin d'y visiter les pierres gravées que leurs dimensions rendaient impossibles à transporter. Nous eûmes l'avantage d'être désigné avec M. le docteur L'Herminier, pour composer cette commission, à laquelle fut adjoint M. E. Lamoisse, afin que le but qui était d'étudier les lieux où se trouvent les monuments, d'en rapporter des dessins et des photographies, fût complètement atteint.

Notre expédition eut lieu du 15 au 17. Nous fûmes accueillis avec la proverbiale hospitalité coloniale, par M. Roussel, maire des Trois-Rivières, dont le concours intelligent nous était assuré pour nos recherches.

Le quartier des Trois-Rivières est un des plus riants et des plus pittoresques de la Guadeloupe. Il se distingue des autres, par une phy-

Digitized by Google

sionomie particulière que lui donnent d'énormes roches qui jonchent le sol, où elles paraissent avoir été répandues au hasard. Ces roches n'indiquent pas la stérilité, car elles reposent sur une terre dont la couleur et la composition sont du plus heureux augure pour l'agriculteur, et les magnifiques cannes qui, à l'époque de la maturité agitent autour d'elles leurs longues lanières vertes, indiquent que ce sol généreux sait tenir les promesses qu'il a faites.

Là, se développe la nature coloniale dans toute sa richesse, dans toute sa splendeur. Les plus grandes beautés s'y rencontrent auprès des plus gracieux détails, et, de quelque côté que se porte le regard, il se repose sur quelque chose qui le charme par sa grâce ou l'étonne par sa majesté.

C'est dans ce milieu de merveilleuses beautés naturelles que se trouvent les derniers vestiges des Caraïbes, vestiges bien faibles, sans doute, puisqu'ils consistent en quelques pierres qu'il faut chercher dans la terre, sous des ensevelissements de verdure séculaire, dans des lits de rivières dont les eaux les usent sans parvenir à les effacer.

Les pierres gravées par les Caraïbes sont disséminées dans un rayon peu étendu, et qni semble indiquer un centre. Peut-être avaient-ils là un de leurs principaux villages. Cela prouverait alors qu'ils avaient au moins un goût relatif, car il serait difficile de trouver un lieu plus charmant sous tous les rapports. Tout y était réuni pour l'agrément et la tranquillité de la vie, végétation ardente, belles eaux, mer calme pendant la plus grande partie de l'année, et, en remontant vers le centre, des mornes étagés, boisés, ombreux, conduisant à la montagne, d'où on voyait se développer la mer dans son immensité.

On chercherait vainement quelque chose de plus complet que le magnifique horizon apparaissant au regard, lorsqu'on se trouve sur l'habitation de M. Roussel, qu'on peut considérer comme le point central du quartier. A droite et à gauche, et comme repoussoirs latéraux, on a les champs de cannes, au milieu desquels apparaissent comme des mastodontes couchés dans quelque prairie antédiluvienne, ces roches énormes, dont la présence est encore inexpliqnée ; puis, une suite d'anses et de promontoires dont les couleurs vont se dégradant dans la brume ou dans la poussière d'or des rayons du soleil, et que la vague soulevée par une houle tranquille entoure d'une broderie d'argent qui s'efface et se reforme sans cesse. On a devant soi les Saintes, entre lesquelles le soleil se joue, pour produire à toute heure du jour, es plus pittoresques effets d'ombre, de pénombre et de lumière, et, au

Digitized by Google

fond, la Dominique qui borne l'horizon sur lequel elle découpe la silhouette gracieuse de sa montagne. Tout cela animé par des voiles, rasant lentement la mer tranquille, comme de grands oiseaux marins fatigués.

Certes, si, comme le disent les vieux auteurs, les Caraïbes étoient « grands rêveurs », ils avaient là de quoi exercer leur penchant à la rêverie.

Quoique la plus grande partie des pierres gravées se trouve aux environs du charment cours d'eau appelé la *Petite rivière*, on en rencontre çà et là quelques-unes éparses dans la campagne, jusqu'à trois kilomètres de cet endroit, jusqu'à la *Grande anse*, où se trouve une source qu'on appelle encore la *Source caraïbe*.

Des croquis de ces diverses pierres ont été rélevés par M. le docteur L'Herminier qui a indiqué d'une manière exacte la situation de chacune d'elles. Ces croquis annotés figureront à l'exposition de 1867 auprès de sa précieuse collection de haches et instruments.

Les dimensions de ces pierres varient beaucoup. Il y en a d'énormes qui présentent les gravures à leur sommet, lequel est parfois assez élevé pour qu'il soit difficile d'y atteindre ; d'autres sont au niveau du sol, quelquefois à moitié enfouies dans la terre, jetées comme au hasard dans les savanes et sur la déclivité des mornes, quelques-unes dans le lit même des cours d'eau.

Une de celles-ci présente cette particularité qu'elle est au milieu du courant, tellement inclinée qu'il faut faire un grand effort pour en voir les figures. Evidemment, l'artiste qui s'était chargé de sa décoration, n'a pu accomplir son œuvre dans la situation où elle se trouve ; la place qu'elle occupe n'a pas toujours été la sienne. En considérant ses énormes proportions, on peut se demander avec étonnement, quelle force a pu remuer cette masse.

On en trouve de dimensions moyennes ; nous devons même à M. le docteur L'Herminier, d'en avoir trouvé une qui pourra être transportée sans trop de difficultés.

Celle dont nous donnons une gravure se trouve sur la caféière de M. Petrus Arnous, arboriculteur distingué qui a su tirer heureusement parti de la greffe pour améliorer plusieurs espèces de fruits, dont le goût public a consacré la supériorité en les désignant par le nom de leur auteur.

Cette pierre n'est pas de proportions exagérées. Elle peut avoir deux mètres de longueur, sur un mètre et demi de hauteur. Elle est fendue

Digitized by Google

par le milieu, de bas en haut. Nous en représentons seulement la moitié, qui est la pièce la plus complète que nous ayons vue, c'est-à-dire celle qui présente le plus grand nombre de figures réunies, et ce nombre n'est pas grand, comme on peut le voir. C'est pour nous le type absolu du *monument caraïbe*. Nous espérons pouvoir la reproduire par la plastique, et en obtenir un *fac-simile* en plâtre, qui représentera fidèlement la pierre, non-seulement avec les figures qui y sont gravées, mais encore avec sa structure et les mousses qui y ont germé.

Digitized by Google

Que conclure de ces débris dans lesquels on ne peut trouver la trace d'une idée qui conduise à une déduction ? Découvrira-t-on autre chose, déchiffrera-t-on cette page encore illisible ? Viendra-t-il un temps où l'on pourra jeter un regard de regret sur cette population éteinte ? Ces gravures, qui nous paraissent incomplètes, renferment-elles une signification cachée qui se révèlera un jour, et nous mettra sur la trace d'une histoire inconnue et bien imprévue ?

Ou bien, devons-nous rapporter à ces armes, à ces instruments péniblement fabriqués, les paroles de Buffon, dans ses *Epoques de la nature*, à propos des premiers hommes : « Ils ont commencé par aiguiser en forme de haches, ces cailloux durs, ces jades, ces *pierres de foudre*, que l'on a crues tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui, néanmoins, ne sont que les premiers monuments de l'homme a l'état de pure nature.»

Les Caraïbes étaient-ils à l'état de pure nature quand ils sont apparus aux Européens pour la première fois, et étaient-ils encore dans les limbes de l'humanité ?

Devons-nous considérer ces pierres gravées comme les essais, les tentatives, les aspirations de quelque individualité, dans laquelle était déposé le germe sacré de l'art, germe égaré dans un terrain stérile, où il ne lui était pas possible de se développer et de fructifier ? Ne devons-nous chercher aucune énigme, aucun emblème, aucun symbole dans ces figures bizarres ; ne sont-elles que des lignes tracées au hasard par une main que conduisait la fantaisie, sans qu'aucune idée présidât à sa direction, et faut-il dire avec le poète :

Rien n'est resté debout de ce peuple détruit ?

Pointe à Pitre, octobre 1864. Mathieu Guesde.

Digitized by Google

ARCHIVES HISTORIQUES.

I. — CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE LA DALBADE

(D'après le texte original).

Au nom de Dieu ainsiz soit :

Scaichent tous présens et advenir que l'an de grâce 1548 et le ve JOUR DU MOYS DE MAY, environ six heures après midi, dans l'Eglise parrochielle de nostre Dame de la Dalbade de Thoulouse ;

En présence et assistance de Révérend père en Dieu, Messire Laurens Alemand, évesque et prince de Grenoble, et abbé de l'Eglise colliegelle de Saint-Sernin de Thoulouse, et de Me Françoys Darjac, licencié ez-droictz, recteur d'Aucamville, viccaire général de Réverendissime Monseigneur le cardinal de Chastillon, archevesque de Thoulouse ;

Regnant tres chrestien prince, Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France ;

Personnellement stably Me Jehan Daygua docteur ez droictz, advocat général du Roy et *ouvrier* de la dite Eglise de la Dalbade, lequel dressant ses paroles au dit sieur Darjac, viccaire susdit, et à religieuse personne frère Dominique de Bigorre, recteur de l'Eglise colliegelle de St Jehan dudit Thoulouse, illec présent;

A dict que pour fere LA CONSECRATION DE LA DITE ÉGLISE DE LA DALBADE (1), que ledit seigneur évesque vouloit fere DEMAIN VIe DU DIT

(1) Catel fait remonter la première consécration de l'Eglise de la Dalbade au 1er novembre 1455. Cette Eglise existait déjà vers le commencement du XIe siècle ; mais depuis elle a été *plusieurs fois* rebâtie. Au XVIe siècle, Bachelier exécuta le portail qui vient d'être tout récemment restauré.

Digitized by Google

Moys, par la licence et parmission du dit seigneur le viccaire général, estoit necessaire de passer dans ledit colliège Saint-Jehan (1) pour fere le tourn de ladite Eglise.

Par quoy a requis le dit Bigorre, recteur susdit, de vouloir parmettre que ledit seigneur évesque et sa compaigne, en faisant ladite consecration, passe par ledit colliege.

Le dit Bigorre a dict que l'Eglise et colliege Saint-Jehan sont exemps de la juridiction du dit seigneur archevesque, par privileges, donnés par nostre Saint Père le Pape, par quoy ne conscentoit en rien à la dite entrée, car cela pourroit venir en conséquance et porter domaige à la dite exemption ;

Et allors le dit viccaire général a dict et déclaire qu'il n'entendoit point, pour raison de ce dessus, pourter aulcun préjudice à la dite exemption et prévilège, ains requerroit au dit Bigorre la dite licence luy estre baillée tout ainsy que faisoit le dit Daygua, luy faisant telle declairation que pour ce dessus n'entendoit prendre aulcune juridiction sus les dits Eglise et colliege exemptz, mais pour ce que estoit chose nécessaire de y passer pour fere la dite consecration de la dite Eglise de la Dalbade.

Et le dit Bigorre apres avoir entendu la dîte déclairation a conscentu à la parmission requise par les dits Daygua et Darjac avec les califications que dessus ;

Et de ce dessus a requis acte et instrument estre retenu par moy notaire soubzsigné, ez présence de Messieurs Me Anthoine Boyer, procureur en parlement et cappitoul du dit Thoulouse, Jehan de Vighnalibus, docteur, Philip de Cazonave, Me Pierre Donadeuye licencié en droictz, Jehan Barbe, pretre, habitans de Thoulouse, tesmoingz cogneuz à ce appelez, et de moy Hugues Carrerii, notaire royal, habitant du dit Thoulouse, qui requis de ce dessus ay reçu instrument et rédigé en note, de laquelle ay faict tirer et grossoyer ce présent instrument d'aultruy main et faicte dilligente collation avec la dite note ;

Me suis cy soubz signé de mon seing authenticque suyvant :

En foy de ce dessus : CARRERII, signé.

(1) Le collége Saint-Jean de Jérusalem occupait l'espace compris entre l'Eglise de la Dalbade, la petite rue Saint-Jean et la rue Saint-Remesy. L'hôtel Saint-Jean actuel, bâti sur le même emplacement, date de la fin du 17e siècle.

Digitized by Google

II. — CERTIFICAT DE BONNE VIE DÉLIVRÉ AUX RELIGIEUX AUGUSTINS PAR LES CAPITOULS DE TOULOUSE.

Les capitouls de Thoulouse, juges des causes civilles et criminelles, et de la police de la dite ville et gardiage d'icelle, certifions à tous qu'il apartiendra que les Religieux Augustins du Grand Couvent de la présente ville, vivent avec régularité et grande édification, ne faisant nulle queste de pain ny de vin dans la ville, et payant d'ailleurs les tailles et charges à Sa Majesté des biens qu'ils possédent, tout ainsy que le reste des habitans. Le denombrement desquels biens ils ont remis par devant nous, et l'acte de ladite remise a etex deslivré par nostre greffier suivant l'intention du Roy, et l'arrêt de la Cour de Parlement dudit Thoulouse. Iceux religieux subsistant pour le jourdhuy du revenu de leur dit bien, fonds, rentes obituaires, casuel, de leur sacristie et predications. Rendant continuellement service au public par leurs soings et charitez, et au moyen de deux Regences Royalles et d'une Conventuelle qu'ils ont dans l'Université de ceste dite ville, lesquelles ils remplissent dignement à la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise.

En tesmoing de quoy avons signé ces présentes et faict poser a icelle le sceau et armes de la dite ville et faict contresigner par nostre secretaire et greffier.

Donné à Thoulouse en l'hostel de la ville le dernier jour du mois de febvrier mil six cens soixante-neuf.

Signez :

DALDIGUIER, capitoul ;
PERES, capitoul ;
DE TOURNEMYRE, capitoul ;
DE GERIE, capitoul ;
BASTARD, capitoul ;
LANUSSE, capitoul ;
POL ANDRIEU, capitoul ;

Par les dits sieurs capitouls,
signé, CLAUSOLES.
Et scellé du sceau de ladite ville.

NOTA. — M. Campistron, premier capitoul et chef du Consistoire n'a pas signé à cause qu'il est à Paris.

Digitized by Google

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

SEPTIÈME CONFÉRENCE.

M. MUSSET : L'œil et la lumière.

La liste des lecteurs autorisés était épuisée; le tour de parole revenait au membre qui avait inauguré les Conférences, à M. Musset.

—.Cependant, dirons-nous encore, six lecteurs, c'est bien peu pour Toulouse. Pourquoi ne s'en est-il pas présenté un plus grand nombre? Serait-ce par hasard le ministre qui aurait fixé le chiffre? En ce cas, Toulouse aurait pu lui répondre sur le ton chevaleresque d'un héros de Voltaire :

> Au lieu de *six lecteurs* que je dois t'accorder,
> Je t'en veux donner cent, tu peux les demander.

Cent, c'est trop dire; mais vingt, oui. Pourquoi donc ne se sont-ils pas montrés? Pourquoi la liste ne s'est-elle pas recrutée d'un nom depuis que les Conférences sont ouvertes? C'est qu'il y avait quelque risque à courir, et l'on s'est tenu prudemment à l'écart. Voilà comment il se fait que six savants, six hommes de bonne volonté seulement,

> Aux brocards de chacun n'ont pas craint de s'offrir.

Eh! Dieu sait si on les leur a épargnés! on s'est moins préoccupé des bonnes choses qu'ils disaient que d'une légère hésitation dans la voix ou de quelque incorrection dans le langage. Nous parlons, bien entendu, de quelques aristarques chagrins, — il y en a toujours, — mais la masse des auditeurs a fait toujours bon accueil aux orateurs. — Ah! Messieurs les beaux diseurs, nous aurions bien voulu vous

Digitized by Google

voir, avec votre déplorable accent gascon, affronter les regards de sept à huit cents personnes!... Vous rendrez au moins cette justice aux lecteurs, qu'ils ne se sont pas laissé intimider et qu'ils ont accompli vaillamment leur tâche jusqu'à la fin.

Qui pourrait d'ailleurs se flatter de plaire à tout le monde! Dernièrement, à l'issue d'une leçon de la Faculté des Lettres, où M. D'Hugues, à propos de la *Conjuration de Fiesque* de Schiller, avait été amené à citer les vers admirables de Saint-Vallier au roi de France, dans *Le roi s'amuse,*

Nous avons tous les deux au front une couronne, etc.,

deux messieurs échangeaient entre eux le petit colloque suivant : « Comment est-il venu nous citer des vers de V. Hugo? disait l'un. — C'est la deuxième fois que cela lui arrive! répliquait l'autre. — Quel mauvais exemple pour la jeunesse! reprenait le premier. » — Eh! qu'auraient-ils dit, ces fiers censeurs, s'ils avaient entendu M. Saint-Marc Girardin déclarer, en pleine Sorbonne, que la France n'avait pas eu de poésie lyrique avant Lamartine et V. Hugo! Quelle surprise ou plutôt quelle indignation en aurait ressentie l'honorable Mainteneur des Jeux-Floraux, M. de Rocquemaurel, qui n'a jamais pu goûter que *quelques* vers de V. Hugo (1)!

Il est évident que, lorsqu'on a devant soi des esprits aussi réfractaires, le mieux est d'aller de l'avant et de se boucher les oreilles. C'est le parti qu'ont pris les membres des Conférences, et ils ont fait sagement.

Arrivons à la Conférence du 4 mars.

Le programme de M. Musset était *L'œil et la lumière.*

Il n'est pas aisé de faire connaître un organe aussi compliqué que l'œil sans entrer dans certains détails d'anatomie très-délicats et sans s'exposer, par conséquent, à fatiguer bientôt l'attention la plus bienveillante. M. Musset l'a compris; aussi s'est-il borné au nécessaire; et, pour rendre sensible à tous ses auditeurs le jeu de cet organe, il l'a comparé à un daguerréotype dont la plaque, sensible à l'action des rayons lumineux, a pour analogue dans l'œil une fine membrane nerveuse, la rétine, sur laquelle se peignent les images des objets. Après quelques détails sur la structure des yeux des différents animaux, entre autres de ceux des insectes qui, paraît-il, en ont jusqu'à vingt

(1) Remercîment à l'Académie des Jeux-Floraux; séance publique du 22 janvier 1865.

Digitized by Google

mille et plus, M. Musset est entré de plein pied dans la seconde partie du sujet de sa conférence, *La lumière.*

« La lumière est ce quelque chose, matière ou mouvement, qui, en pénétrant dans l'œil, nous fait voir les objets extérieurs. » D'après Huyghens, l'immensité et même les pores des corps seraient remplis d'une substance éminemment subtile et impondérable. Cette substance, nommée *éther*, mise en vibration par les corps lumineux, tels que le soleil et les étoiles, serait la cause de tous les phénomènes de lumière.

M. Musset a passé en revue les diverses sources de lumière, et, naturellement, il a commencé par le soleil, dont il a exposé la structure encore hypothétique. Arrivant ensuite aux sources artificielles de lumière, il a fait connaître la constitution de la flamme; et, à ce sujet, nous sommes assuré que M. Musset n'est point parvenu à convaincre tout le monde, et nous même le premier, lorsqu'il a dit que dans le cône sombre, situé au centre de la flamme, on pouvait y introduire de la poudre sans qu'elle prît feu. La difficulté pour nous serait dans l'introduction même de la poudre sans qu'elle éclate. Cependant, il paraît que le fait est très-exact.

Naturelle ou artificielle, la lumière n'est pas homogène, a dit M. Musset. Il a rappelé que Newton, en la faisant passer à travers un prisme, a découvert qu'elle se composait de sept couleurs principales, dont trois essentielles, appelées les couleurs *mères*, le rouge, le jaune et le bleu, qui, par leurs mélanges variés, arrivent à former toutes les autres couleurs. Après avoir dit que l'œil a le sentiment des couleurs harmoniqnes, comme l'oreille a celui des sons, et avoir posé en principe que de toutes les sources de lumière, les plus curieuses étaient les végétaux et les animaux, M. Musset est entré dans les détails les plus intéressants sur le phénomène mystérieux de la phosphorescence. Nous signalerons principalement ce qui concerne les vers luisants et la phosphorescence de la mer. A l'époque des amours, la femelle du ver luisant devient lumineuse pour décéler sa présence au mâle, et cette lumière serait produite par une véritable combustion. Quant à la mer, sa phosphorescence aurait pour cause principale la présence d'un petit animal nommé *noctiluque*. Sa lumière serait le produit d'une espèce de sécrétion. M. Musset a dit qu'un très-grand nombre d'animaux marins étaient doués de la même propriété, et que, dans certains cas, l'eau même de la mer devenait lumineuse par l'agitation. Ce dernier phénomène, qui n'a point échappé à l'observation des poètes, a été décrit par M. de Lamartine dans le dernier chant du *Pélerinage de Childe-Harold.*

Digitized by Google

M. Musset a parlé également de l'influence de la lumière sur les plantes et sur les animaux, et a fait voir l'harmonie qui existe dans la manière dont les plantes et les animaux respirent : la plante recevant de l'animal le carbone, et lui rendant le seul gaz vital, l'oxygène. Passant rapidement sur un grand nombre de phénomènes non moins intéressants, le professeur s'est arrêté un instant à démontrer l'influence que la lumière exerce sur les animaux. Il paraît que la privation de lumière les rend fous, l'homme aussi bien que d'autres animaux. Il a cité, à ce propos, un exemple fort curieux, celui des chiens que le capitaine Kane avait emmenés avec lui dans son expédition au pôle, et qui étaient devenus fous au milieu des ténèbres où sont plongés ces parages désolés. Mais, a-t-il dit, dès que le maître allumait une lampe, ils redevenaient calmes. Mais bientôt, maître et chiens moururent dans les plus affreuses souffrances.

Résumant les principaux traits de sa leçon, M. Musset a terminé à peu près ainsi : Je vous ai parlé des diverses propriétés de la lumière, mais isolées. Si vous tenez à les voir agissant dans leur ensemble, vous le pouvez. Venez avec moi dans la campagne ; gravissons une haute colline. Il n'est pas encore jour et il n'est plus nuit. La pâle lueur du crépuscule éclaire confusément la terre. Tout-à-coup un trait lumineux lancé de l'horizon illumine le globe, et, sous son influence électrique, la vie s'éveille. Les mille voix des êtres animés, d'abord timides, s'accusent de plus en plus. La perle s'élabore au fond des mers, le corail polit sa demeure empourprée, le bourgeon éclate en pétales, et l'alouette chante au haut des airs son hymne matinale. C'est vraiment un spectacle sublime de voir alors tous les êtres animés, depuis l'homme jusqu'à l'infusoire, reprendre leur marche vers un but qu'une main invisible leur marque dans le lointain d'un horizon infini. Alors l'âme, cette prisonnière, regarde à travers l'œil, comme à travers un soupirail, ce magique spectacle. Frémissante et ravie, elle suit l'astre dans son ascension vers les cieux, et, prenant un essor sublime, elle s'élance par la pensée vers la cause des causes, vers celui à qui il a suffi de dire : « Que la lumière soit, » pour que la lumière inondât l'univers.

Ce tableau poétique du réveil de la nature, qui trouvait si naturellement sa place à la fin d'une leçon sur la lumière, a été accueilli par les applaudissements de toute l'assemblée. Déjà, dans le cours de la Conférence, le public s'était montré, à plusieurs reprises, très-sympathique à l'orateur qui, plus sûr de lui-même et de son auditoire qu'il ne l'avait été le premier jour, a su développer, sans embarras, et à l'aide de simples notes, toutes les parties d'un cadre bien tracé,

Digitized by Google

mais qui avait peut-être le défaut d'être trop vaste pour une leçon qui ne doit pas durer plus d'une heure.

HUITIÈME CONFÉRENCE.

M. ROZY : Le Barreau.

Avocat et professeur de droit, M. Rozy s'était placé sur un terrain qui lui allait.

La curiosité qui s'attache aux débats judiciaires, a-t-il dit en débutant, a engendré une littérature nouvelle, la littérature du Palais, destinée à satisfaire le besoin que nous avons d'émotions vives et de grands mouvements oratoires ; et, comme preuve à l'appui, l'orateur a rappelé avec quel empressement on se portait, il y a peu de jours, dans la grand'salle de la Cour pour y entendre Me Jules Favre, « le plus Athénien » des avocats du barreau de Paris.

Que signifie le mot *avocat ?* A quelle époque remonte l'institution du Barreau ? ce sont les premières questions auxquelles M. Rozy s'est attaché. L'avocat, en latin *advocatus*, est, selon l'expression de Pithou, « le chevalier de la loi. » — Le Barreau n'a pas et ne peut avoir une origine fixe comme les autres institutions. Il date évidemment du jour où le droit de légitime défense, qui est général, a pu s'exercer librement. Ainsi on le trouve dans tous les Etats libres ; sous les gouvernements despotiques, en Turquie, par exemple, il n'existe pas ; selon le chancelier Chardin, le Barreau n'était pas connu en Perse, au XVIIe siècle. Malheureux les peuples qui n'ont pas de Barreau ! La justice doit être éclairée ; sans avocat, le peut-elle être ? — Les noms de *patron*, de *client* ne sauraient s'entendre dans nos sociétés modernes dans le sens qu'ils avaient à Rome. L'avocat est trop fier pour avoir des protecteurs, trop obscur pour avoir des protégés. — La robe qu'il porte est une vivante image de l'égalité et de la confraternité qui existe au Barreau, malgré la différence de l'âge et du talent ; elle est la même que celle du magistrat, parce qu'ils sont l'un et l'autre les chevaliers de dame Justice ; elle ressemble à celle du prêtre, parce qu'ils remplissent, tous deux, un sacerdoce. — M. Rozy a parlé longuement, — il le devait, — des devoirs de l'avocat, de la considération qui doit s'attacher à sa personne et qui résulte de la moralité de ses actes et de la dignité de sa

Digitized by Google

vie ; il a insisté sur l'importance et l'étendue des connaissances qu'il doit avoir, dans la science du droit surtout ; il n'a oublié de mentionner aucune des qualités qu'on est en droit d'exiger de lui, celles même qui sont indépendantes de la volonté, et qu'on tient de la nature : la taille, le port, l'organe, le geste, tous ces avantages extérieurs qui constituent l'éloquence du corps. Pour ne rien omettre, il est venu jusqu'à nous révéler « les petites misères » de sa profession. — Eh ! quelle est celle qui n'a pas les siennes ? — Il a mis aussi en parallèle l'avocat et l'orateur politique ; il a fait voir en quoi l'éloquence du premier diffère de celle du second ; comment l'avocat accoutumé à défendre des intérêts individuels, à jouer un rôle qui n'est pas le sien, prend trop souvent l'habitude de la finesse, et ne sait pas toujours, dans les débats politiques, où les intérêts généraux sont en jeu, s'élever au dessus des subtilités de la chicane pour planer dans les hautes régions où vont s'inspirer la vérité et la justice.

Une partie où il nous serait difficile de suivre l'orateur est celle qu'il a consacrée à l'histoire, — très-rapide et très-incomplète sans doute, — du Barreau ancien et moderne, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, jusqu'aux trois éminents avocats qui ont été l'honneur du Barreau de Toulouse : Romiguière, Féral et Fourtanier. Une analyse de cette partie de la Conférence serait, sous notre plume, aride et dénuée d'intérêt. Nous y suppléerons par une réflexion qui nous a été suggérée par la Conférence, et que nous soumettons, en toute humilité, à l'appréciation de nos lecteurs et à celle de l'honorable M. Rozy lui-même.

Lorsque M. Rozy nous traçait le cadre de sa leçon, qu'il nous promettait une histoire abrégée du Barreau, que nous entendions sortir de sa bouche les grands noms de Démosthène et de Cicéron, nous avons tressailli d'aise :

« Enfin, disions-nous, parmi cette foule d'orateurs de Conférences qui couvrent le sol de la France, il s'en sera donc trouvé un qui nous aura ramené à l'antique littérature, qui aura protesté contre la déclaration d'indignité dont elle est frappée. C'est de Toulouse que sera partie la réaction, et c'est à un de nos amis qu'en reviendra l'honneur. »

Car, quoique M. Rozy nous eût fait l'aveu qu'il n'était pas de force à lire les auteurs grecs dans l'original, nous ne lui faisions pas l'injure de croire qu'il n'avait pas longtemps médité sur les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la parole ; aussi, espérions-nous qu'il allait nous ouvrir l'écrin de sa mémoire, ou nous lire quelques pages de Démosthène dans la traduction de M. Plougoulm qu'il tenait à la

Digitized by Google

main et dont il vantait l'élégance et la fidélité. Mais notre joie s'est vite dissipée, lorsque, au lieu de citations que nous attendions, l'orateur s'est borné à dire : « Je m'incline, en passant, je m'agenouille devant ces grandes figures et je passe outre. »

Nous nous trompons peut-être étrangement, mais nous croyons que vous avez laissé échapper l'occasion d'un immense succès. Faites-en l'essai ; ouvrez le livre; c'est le discours sur la *Couronne*. Lisez au hasard. Ne craignez rien; le discours n'a pas vieilli ; il n'a pas de rides ; il est resté jeune, comme tout ce qui a été touché d'un rayon divin. Jugez-en : ..... « Eschine n'a-t-il pas dit que je lui reprochais l'amitié d'Alexandre? Moi ! te reprocher l'amitié d'Alexandre ! » Où l'aurais-tu acquise? Comment l'aurais-tu méritée? Non, non, je » ne suis point insensé, et je ne te nommerai jamais l'ami de Philippe ni d'Alexandre, à moins qu'il ne fallût appeler amis tous les » salariés qui sont à leurs gages. Je ne l'ai pas dit et je ne pouvais » pas le dire. Espion de Philippe d'abord et ensuite celui d'Alexandre, » voilà le nom que je te donne et que te donnent tous tes concitoyens. » Tu en doutes, Eschine? Demande-le toi-même, ou plutôt je vais le » demander pour toi : « Athéniens, que vous en semble ? Eschine » est-il l'espion ou l'ami d'Alexandre ? » Entends-tu leur réponse ?...

Est-ce chaud, est-ce coloré, est-ce de l'éloquence enfin ? Et le passage sur la bataille de Chéronée qui avait valu à Eschine son plus grand triomphe oratoire? et le fameux serment, qui a été considéré par toute l'antiquité comme un des plus beaux monuments de l'éloquence?

Si, quittant les Grecs pour les Romains, nous passons de Démosthène à Cicéron, quelle riche moisson de traits à citer ! Cicéron, que notre Lamartine appelle « l'homme-Verbe de l'antiquité après Platon, le plus grand style de toutes les langues, un vase sonore qui contient tout, depuis les larmes privées de l'homme, du père, de l'ami, jusqu'aux pressentiments tragiques de sa propre destinée. » Vous le croyez maigre, parce qu'il est magnifiquement drapé. Mais, enlevez cette pourpre, il reste une grande âme qui a tout senti, tout compris et tout dit de ce qu'il y avait à comprendre, à sentir et à dire de son temps à Rome. Indiquons deux ou trois passages dans ce qui a trait à l'éloquence :... « Dans la place publique de Messine on battait de verges un citoyen romain, et, au milieu des douleurs, au » milieu des coups dont on l'accablait, il ne faisait entendre d'autre » cri, d'autre gémissement que ce seul mot : « Je suis citoyen romain !... » « Eh bien ! réponds-moi, misérable ! Si tu te trouvais » parmi des nations barbares, aux extrémités du monde, près d'être conduit au supplice, que dirais-tu, si ce n'est : « Je suis citoyen

Digitized by Google

» romain !... » « Enchaîner un citoyen romain est un attentat, le » battre de verges est un crime; le faire mourir est presque un par- » ricide; que sera-ce de l'attacher à une croix !... »

Et les *Catilinaires ?* Et le passage qui fit tomber des mains de César la condamnation de *Ligarius* et qui arracha au vainqueur de Pharsale ce cri sublime : « Cicéron, tu m'as vaincu ! » Et les plaidoyers pour *Archias*, pour *Sextius*, etc. ? Et la *Milonienne ?...*

Quand on a de l'éclat dans la voix, du souffle dans la poitrine, quand on se sent quelque chose qui bat sous la mamelle gauche, surtout quand on est inspiré, soutenu, comme ici, par la grandeur de l'éloquence, l'auditoire ne s'appartient plus, il appartient à l'orateur qui l'exalte et le façonne à son gré, jusqu'à lui arracher des trépignements et des cris. Pourquoi s'être refusé ce triomphe? Pourquoi avoir la foudre en mains, la montrer et ne pas s'en servir? Pourquoi, si vous ne prétendiez pas aux fortes commotions, n'avoir pas au moins fait courir un léger frisson dans l'assemblée? — Laissez-nous vous dire comment s'y prenait M. Villemain, notre maître à tous. Il citait souvent; mais il préparait de loin ses citations, il les amenait graduellement, leur faisait une mise en scène, puis, lorsqu'il avait tout disposé pour l'effet, il les lisait avec le ton, l'accent d'un homme pénétré, et il enlevait l'auditoire. — Mais, nous direz-vous, ces morceaux que vous indiquez sont par trop connus; fallait-il donc ramener l'auditoire au collége? — Ils sont connus, sans doute, mais moins que vous ne croyez; et, pour bien des auditeurs, ils eussent été une révélation. Vous étiez libre, d'ailleurs, d'en choisir d'autres. — Mais, pourquoi citer les anciens? Est-ce que les modernes n'ont pas fait aussi bien? — Nous vous accorderons plus que vous ne demandez; nous dirons qu'ils ont fait *mieux* que les anciens, et nous espérons bien que vous nous le ferez voir un jour. Nous espérons bien aussi que vous reviendrez sur les trois grands avocats du barreau de Toulouse, que vous avez caractérisés en très-bons termes, mais qui méritent mieux encore. Pour Féral et Fourtanier, les sources ne vous manqueront pas; nous avons leurs œuvres. Nous n'avons pas celles du troisième. Nous ne connaissons de Romiguière qu'une phrase, mais elle vaut un discours. Il avait à défendre un journal de Toulouse, le *Mémorial*, contre le cardinal de Clermont Tonnerre. Il commença son plaidoyer par ces mots, dignes des Gracques : « Je ne crains, n'envie ni ne dédaigne les hommes puissants en dignités... » Député à la Chambre, en 1815, Romiguière n'y prit jamais la parole. Comme on lui en témoignait de la surprise, il répondit. « Je n'ai vu à la Chambre qu'un orateur qui me fût supérieur, Manuel; je n'ai pas

Digitized by Google

voulu n'être que le second. » L'homme assez sûr de soi pour s'estimer d'un si haut prix n'est pas, à coup sûr, un homme ordinaire, et vaut bien que vous lui consacriez une Conférence ; nous l'attendons. Aujourd'hui nous n'avons voulu que prendre la défense des anciens, parce qu'ils sont trop méconnus, parce qu'une réaction en leur faveur eût comblé nos vœux, et, enfin, parce que nous eussions été heureux qu'elle vînt d'un homme aussi intelligent que vous.

NEUVIÈME CONFÉRENCE.

M. LE Dr MOLINIER : La Kabylie.

M. le Dr Molinier, continuant le récit de ses excursions sur la terre d'Afrique, a raconté dans la Conférence du 18 mars, l'expédition de Kabylie entreprise, en 1857, sous le commandement supérieur de M. le maréchal Randon. Témoin de ces émouvantes scènes de la vie militaire, dans lesquelles il a joué un rôle comme aide-major, M. Molinier a su trouver dans ses propres souvenirs l'intérêt qui s'attache toujours à des récits personnels. Nul, mieux que celui qui les a traversées, ne peut donner du charme à des aventures de guerre ou de voyage. M. Molinier, du reste, ne s'est pas borné à des narrations stratégiques ou à des observations médicales. Sa lecture, mêlée d'anecdotes et de renseignements originaux, nous a révélé de curieux détails, tant sur la géographie du pays berbère que sur les mœurs et les usages domestiques des populations kabyles. Ecoutée avec une attention soutenue, interrompue fréquemment par des marques d'approbation, cette Conférence a prouvé que le public est toujours disposé à rendre justice aux généreux efforts que font les orateurs du Capitole pour mériter ses suffrages et justifier sa bienveillance soutenue.

DIXIÈME CONFÉRENCE.

M. VAÏSSE : L'Université de Toulouse.

Dans sa première Conférence, M. Vaïsse avait signalé et caractérisé à grands traits les quatre institutions qui dominent le passé de Toulouse et qui lui donnaient jadis sa vraie physionomie sociale : l'Eglise, le Parlement, le Capitoulat et l'Université. Son plan consisterait à

Digitized by Google

détacher, l'une après l'autre, ces institutions, et à les étudier séparément. Après avoir salué avec respect les savants qui ont dirigé, avant lui, vers le passé de Toulouse, leurs patientes investigations, et dont les œuvres ont été pour lui d'un grand secours dans le travail qu'il a entrepris ; après avoir dit quelques mots sur la sincérité et la modération qui doivent toujours être la règle de conduite de l'historien, M. Vaïsse a annoncé qu'il avait choisi pour sujet de sa Conférence celle des quatre institutions qui a donné le plus de renom à Toulouse, et le mieux assuré sa prépondérance dans le passé, l'Université.

Se bornant à rappeler que, dès les premiers siècles de l'Ere chrétienne, Toulouse avait eu des écoles célèbres, M. Vaïsse est arrivé aussitôt à l'année 1229, à l'époque du traité qui mit fin à la guerre des Albigeois, consacra la suprématie du Nord sur le Midi, et prépara l'annexion du comté de Toulouse à la couronne de France.

Par ce traité, Raymond VII, comte de Toulouse, était tenu « de » donner quatre mille marcs d'argent pour entretenir, pendant dix » ans, quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six » maîtres ès-arts, et deux régents de grammaire, qui professeraient à » Toulouse. »

Cette institution, qui devait être un jour l'orgueil de Toulouse, est une trace de la conquête. M. Vaïsse a fait remarquer, avec tous les historiens, comme un acte de prévoyance politique, d'avoir fixé à Toulouse, à côté de l'Inquisition qui y avait été établie depuis 1215, un centre d'études théologiques ; c'était, a-t-il dit, un moyen de tenir en respect les idées d'indépendance, ainsi que les tendances à l'hérésie qui fermentaient encore dans les esprits, et qui auraient pu provoquer, d'un moment à l'autre, un nouveau soulèvement.

Mais la politique des fondateurs de l'Université fut déçue dans ses calculs. Au lieu d'un joug qu'ils croyaient imposer, ils apportèrent un bienfait. L'Université de Toulouse franchit la sphère que lui assignaient les statuts de 1229 ; le droit civil, la médecine et les arts eurent bientôt leurs chaires d'enseignement à côté du droit canonique; et ainsi furent jetées les solides assises d'une institution qui devait rayonner d'un si vif éclat.

Un document curieux, mis en lumière par M. Gatien-Arnoult, le savant professeur de philosophie de notre Faculté des Lettres, a été d'un utile secours à M. Vaïsse pour expliquer l'état particulier de l'Université de Toulouse au XIIIe siècle.

Ce document, déjà cité par nous dans la *Revue* (t. X, p. 200), est une sorte de *prospectus* adressé par le corps enseignant de Toulouse, au

Digitized by Google

monde lettré, dans le but d'attirer des élèves, et qui prouve que la réclame n'est pas d'invention moderne.

Comme tous les programmes, ce prospectus promet monts et merveilles. Il assure d'abord l'indulgence plénière à tous les étudiants, maîtres et écoliers, qui se rendront à Toulouse. Puis, il vante Toulouse comme « une terre promise, où coulent le lait et le miel, où ver-
» doient de riches prairies, où les arbres fruitiers étalent leur feuil-
» lage, où Bacchus règne dans les vignes, où Cérès commande dans
» les champs, où l'air est si bien tempéré que les anciens philosophes
» préféraient ce séjour à tous les lieux de la terre les plus estimés,
» où la vie était à bon marché. »

Pro parvo vinum, pro parvo panis habetur,
Pro parvo carnes, pro parvo piscis emetur.

Il promet encore la liberté scolastique, la protection du Comte de Toulouse, et un enseignement complet : la théologie, les arts libéraux, le droit, la médecine et jusqu'à certaines sciences de la nature (*libri naturales*) qui sont interdites à Paris. Nous sommes loin, comme on voit, de la simplicité et de l'orthodoxie du programme primitif.

Le mot « menteur comme un prospectus » ne saurait s'appliquer ici. Une preuve que le programme a réalisé ses promesses, c'est que, au dire de Dom Vaissette, pendant le XIVe et le XVe siècles, les étudiants arrivaient de partout à Toulouse, du Nord et du Midi, et même de l'étranger. Un autre témoignage, cité par M. Vaïsse, celui de Gabriel de Minut, frère d'un premier président du Parlement de Toulouse et magistrat lui-même, porte le nombre des étudiants au chiffre de *dix mille*, qu'on a toujours trouvé un peu exagéré.

Si une telle accumulation d'étudiants était flatteuse pour l'Université de Toulouse, elle n'était pas sans danger pour la tranquillité publique. Elle était souvent une occasion de désordres, et l'autorité s'est vue plusieurs fois dans la nécessité de recourir à de terribles moyens de répression. M. Vaïsse a raconté alors l'histoire tragique de Aymeric Béranger, étudiant en théologie, et de deux gentilshommes bâtards de la maison de Penne, accusés d'avoir violenté des femmes et tué un magistrat. Condamné à mort par les Capitouls, Aymeric Béranger fut exécuté avec un raffinement de cruauté, qui frappa les esprits d'épouvante. Le souvenir de cet événement ne s'est point effacé. La légende lui a donné une sorte de consécration ; et, au bout de cinq siècles, M. Constantin Nigra, ambassadeur du roi Victor Emmanuel, à Paris, l'a recueillie, près de Nice, de la bouche d'un

Digitized by Google

chanteur piémontais ambulant. Il l'a traduite en italien; plus tard, il en a recueilli une autre version en langue espagnole. M. Constantin Nigra n'a pas voulu jouir seul de cette découverte; par l'entremise de M. Mary Lafon, elle est arrivée jusqu'à la *Revue de Toulouse*, et nos lecteurs se rappellent sans doute de l'avoir lue dans la livraison du 1er juin 1862.

M. Vaïsse a fait connaître ensuite la constitution intérieure de l'Université de Toulouse et les priviléges et immunités dont elle jouissait, entre autres le droit de porter l'épée, qui fut l'occasion de grands désordres lorsqu'on voulut le lui enlever, et l'exemption de toute imposition ordinaire et extraordinaire, qui donna souvent de l'ombrage aux Capitouls et aux agents du fisc, et dont les rois de France Charles IX, Henri III, Louis XIII, Louis XIV ont été unanimes à assurer le maintien par des édits qui témoignaient qu'ils tenaient en haute estime l'Université de Toulouse. Cette exemption de charges que le corps enseignant partageait avec la noblesse et le clergé, M. Vaïsse la regarde comme une compensation bien due à ces maîtres savants qui ne recevaient ni émoluments ni indemnités. Aux yeux de M. Vaïsse, comme aux yeux de M. Bénech, dans sa monographie sur Cujas, ce serait la position infime faite aux maîtres qui aurait déterminé Cujas à préférer Cahors à Toulouse, et notre ville serait ainsi relevée de l'accusation dont on l'avait flétrie, d'avoir repoussé le célèbre jurisconsulte.

De la constitution intérieure M. Vaïsse est passé à l'organisation du personnel; il a parlé du *quadrivium* et du *trivium*; des signes distinctifs entre les Facultés, et qui consistaient principalement dans la passementerie du bonnet, *blanche* chez les théologiens, *verte* chez les canonistes, *rouge* chez les professeurs de droit, *violette* chez les docteurs en médecine, *bleue* chez les maîtres ès-arts : couleurs distinctives qui se sont perpétuées dans l'organisation actuelle. L'enseignement n'était pas concentré sur un seul point, mais disséminé, comme aujourd'hui, dans les divers quartiers de la ville. Le nombre des cours, les heures des leçons, les peines disciplinaires etc., M. Vaïsse n'a rien oublié de ce qu'il était intéressant de connaître.

La colonie bruyante, répandue dans la cité, formait deux catégories, les étudiants libres et les boursiers. M. Vaïsse les a dépeints dans leurs habitudes, au XVIe siècle, vers 1530, « à l'heure, a-t-il dit, où ils se montrent le plus nombreux, le plus brillants et le plus indisciplinés. »

Les boursiers ou collégiats étaient le plus souvent des jeunes gens pauvres destinés à la prêtrise et qui venaient compléter à

Digitized by Google

Toulouse, dans un collége fondé par leur évêque ou leur seigneur, leurs études théologiques. Toulouse a compté jusqu'à douze de ces colléges : l'Esquille, Saint-Martial, de Périgord, de Foix, de Maguelonne, de Mirepoix, de Saint-Raymond, etc., tous annexes de l'Université ; retraites studieuses d'où sont sortis, outre douze cardinaux, quatre papes, Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI et Urbain IV. Reçus dans ces colléges, les élèves boursiers y étaient soumis à une discipline rigoureuse, se mêlaient peu au mouvement du dehors, et représentaient l'ordre et la règle.

Les écoliers libres se divisaient en quatre nations, suivant leur origine, Allemands, Espagnols, Français d'outre-Loire et Aquitains ou Gascons. Chaque groupe formait une association, qui prenait un Saint pour patron, avait un prieur, un trésorier et un orateur. C'était un Etat dans l'Etat, et, animées par l'esprit de corps, ces puissantes associations en venaient souvent aux mains, et engageaient entre elles des luttes sanglantes.

En 1532, le Parlement crut nécessaire de dissoudre ces associations, acte d'autorité qui rencontra une vive résistance. Nous glisserons sur ce conflit que la parole ardente d'Etienne Dolet, orateur de la nation des Français d'outre-Loire, rendit si opiniâtre. La force eut raison de l'éloquence. Les associations furent dissoutes et Dolet fut condamné à un bannissement perpétuel. Une nouvelle révolte provoquée, huit ans après, par la fameuse question de l'*Epée*, tourna encore à l'avantage de l'autorité qui se vit obligée, pour l'exemple, de punir de mort un des plus mutins. — Nous passerons sur d'autres scènes de désordres; nous en avons dit assez pour montrer qu'elles étaient très-fréquentes, et que la jeunesse d'aujourd'hui, qu'on représente comme d'humeur turbulente, est un modèle de sagesse si on la compare aux étudiants de l'ancienne Université de Toulouse.

Le Parlement en était venu, — tant il y avait urgence de discipliner les écoliers, — jusqu'à régler leur costume, leur tenue et même leurs plaisirs.

Les écoliers intervinrent aussi, — comme leur penchant au désordre le fait aisément présumer, — dans les troubles politiques et religieux. Mais, à partir du règne d'Henri IV, l'ébullition cessa. Richelieu n'aurait pas toléré des séditions d'écoliers. Sous Louis XIV, l'Université de Toulouse s'enrichit d'une chaire de Droit civil français. La Faculté de théologie reçut, quelques années plus tard, un accroissement de même nature par la fondation d'une chaire des libertés de l'église gallicane.

Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et durant le cours du

Digitized by Google

XVIIIe, dit M. Vaïsse en terminant, les écoles de Toulouse continuèrent sans bruit, sans éclat, leur existence régulière et monotone. Quelques prises avec les bourgeois, quelques mutineries provoquées par des motifs le plus souvent frivoles, sont les seuls faits à signaler dans l'histoire de l'Université de Toulouse, qui, après cinq siècles, subit le sort de la monarchie et de toutes les autres institutions.

Supprimée en 1790, l'Université de Toulouse, plus heureuse que le Capitoulat et le Parlement, s'est relevée de ses ruines en 1806. Dire ce qu'elle est aujourd'hui serait superflu, puisque nos yeux peuvent chaque jour, à chaque heure, juger avec quelle autorité, avec quel talent, avec quel zèle, des maîtres éminents continuent les grandes traditions du passé.

Tel est le fonds de la Conférence de M. Vaïsse. Ecouté avec intérêt, souvent interrompu par des marques d'approbation, l'orateur a recueilli en finissant les applaudissements de toute l'assemblée. La *Revue* sera peut-être assez heureuse pour donner *in extenso* à ses lecteurs, dans la prochaine livraison, cette remarquable monographie.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Influence du catholicisme sur la formation de l'Espagne, par Edmond Bonnal.

Un grand nombre de jurisconsultes et de publicistes se sont préoccupés dans ces derniers temps d'étudier l'influence du christianisme sur les progrès de la législation. On connaît la brillante esquisse que M. Troplong a consacrée à l'examen des modifications introduites par les Empereurs chrétiens dans le Droit civil romain. M. Ed. Bonnal s'est proposé d'entrer dans la même voie, en exposant la part importante qui appartient au clergé catholique dans la formation des anciennes lois espagnoles.

Après une introduction générale sur les bienfaits sociaux dus à la religion du Christ, l'auteur consacre un premier chapitre à la description des deux éléments essentiels que l'on retrouve à la base de la civilisation ibérique ; ensuite il développe avec soin, en des chapitres spéciaux, les caractères du *Forum judicum* au point de vue civil, puis ceux de la législation criminelle, enfin les rapports de l'Eglise avec les Barbares, et notamment l'influence des Conciles de Tolède comme corps politique. On peut féliciter M. Bonnal d'avoir non seulement consulté les travaux des publicistes célèbres qui avaient creusé ce sujet avant lui, mais encore d'avoir recouru lui-même aux sources. Son travail annonce un esprit studieux et élevé, capable de progresser dans la carrière des études historiques où il vient de faire un si honorable début. Nous conseillons à M. Bonnal de se montrer plus sobre de citations. On comprend qu'un jeune écrivain, en garde contre son propre jugement, aime à s'entourer d'autorités ; mais s'il les prodigue, sa personnalité s'efface, et on le suit difficilement dans le développement de sa pensée.

Gustave Humbert,
Professeur à la Faculté de Droit.

Digitized by Google

ZABET.

CONTE.

—

Je pouvais avoir vingt ans en ce temps-là. Pendant le carnaval, je vis Mme Dufau chez le banquier Esteffe. Mme Dufau était jeune, elle avait à peine vingt-cinq ans; elle était grande, très-brune, et, s'il faut le dire, manquait de ce contingent d'embonpoint nécessaire pour rendre une femme belle. Elle était extraordinairement pâle, et, comme si elle avait pris le parti d'être extrême en tout, d'une vivacité difficile à imaginer. Chacun en convenait, Mme Dufau était loin d'être belle; mais sa physionomie d'une étonnante animation et la grâce de ses manières impressionnaient vivement. Avant moi, bien d'autres avaient été frappés de cette animation et de cette grâce; je dois dire que je ne fus pas le seul à subir ce charme, agissant à première vue, comme il est convenu de dire qu'opère le magnétisme. Tous les jeunes gens, les hommes mariés même qui, pendant cet hiver, fréquentèrent les salons du banquier en éprouvèrent quelque chose. De ces derniers, les plus rangés achetèrent des canifs dans l'intention d'en donner quelques coups au contrat. Pour beaucoup ce fut en pure perte.

C'était un spectacle curieux à voir que celui des salons lorsqu'elle y pénétrait dans ses toilettes théâtrales, dont seule elle pouvait oser se parer. Toute autre femme aurait été horrible dans ses atours extravagants; mais elle se vêtait de rouge ou de minium, et l'on était forcé d'avouer que cela ne lui messeyait pas. Dès que les rubans de feu de sa coiffure, les plis éblouissants de son costume éclataient dans les salons, toutes les femmes entourées naguère, ainsi qu'elles le méritaient, — il y en avait de très-belles, — immédiatement se voyaient abandonnées; tandis que cette pâle et maigre Mme Dufau évoluait au milieu d'une nuée de cavaliers faisant la roue, coquetant, minaudant, roulant les yeux, se spiritualisant; cela tenait de la magie.

Digitized by Google

Mme Dufau, dans cette cohue, comme un coquelicot au milieu d'un champ d'orge, semblait ne rien voir, ne rien entendre. Elle s'armait, au contraire, d'une moue dédaigneuse et hautaine qui, ravissant les dames, les irritait en même temps. Dieu sait ce qui se disait dans les rangs des abandonnées ! Mme Duffau ne s'en préoccupait point ; cette femme paraissait d'un métal inconnu, rien ne l'étonnait, rien ne l'émouvait ; elle avait réponse à tout ; au milieu des boulets sarcastiques, des mines méprisantes, du feu croisé des sous-entendus, elle était aussi calme, sereine et dédaigneuse qu'au milieu des adulations.

De ce temps, que faisait votre serviteur ? Il dévorait Mme Dufau des yeux, il guettait les fleurs tremblantes de sa coiffure....! Dès qu'il s'en détachait un brin, je me précipitais ; je ramassais pieusement le pétale ou la feuille de jaconas peint pour le baiser dans la solitude.— Je donnerais un démenti formel à quiconque me soutiendrait qu'il n'y avait point du diable là-dedans. Peu à peu je m'embarquai, sans m'en douter, dans le plus violent amour. — J'en perdais le boire et le manger ; mes idées les plus riantes se teignaient de suicide ; j'étais aux trois quarts fou, si je ne l'étais tout-à-fait.

Je tremble encore au souvenir de l'état où je me trouvais ; je pâlis de ressouvenance, et quoique je dusse maintenant être tout-à-fait rassuré, je me lève, ayant entendu du bruit dans la chambre voisine. — Pardon lecteur ! — Si je voyais sa coiffure souci et sa ceinture orange ! — J'ose à peine entr'ouvrir la porte... Si...!

J'ai regardé dans tous les coins, il n'y avait personne. — C'est que ce n'était pas une plaisanterie...!

Comme bien on s'y attend, je déclarai mon ardeur, et, par ce fait, la redoublai : car tandis que je lui parlais, la tête en feu, le cœur battant, les yeux en larmes, je pus voir cette singulière femme dans l'atmosphère qui lui convenait. Elle savoura mes prières, elle dégusta mes serments ; ses yeux brillèrent d'une flamme... ! Quand je saisis ses mains, elles parurent se fondre au contact des miennes.

Certes cela ne me découragea pas. — Et, si je n'avais eu le malheur de raconter mon aventure à Léonce, lui-même aussi affolé que moi de Mme Dufau jusqu'à nouvel ordre, je me serais cru le plus heureux des hommes. Mais Léonce ne fut nullement terrifié de mon bonheur ; bien plus, il m'avoua avoir obtenu les mêmes suffrages et me confia qu'Albert, Louis, Jérôme et quelques autres en pouvaient dire autant, si ce n'est plus. Dès ce moment, j'atteignis au dernier degré de la démence. Au lieu de m'éloigner, ces confidences me

Digitized by Google

lièrent davantage ; ma vie ne fut plus qu'un éternel tourment, je tombai malade.

— Or çà, me dit un matin le docteur Fas, que diable avez-vous ?

— Devinez mon mal, si vous le pouvez. A quoi vous sert votre science, si le malade est obligé de vous apprendre sa maladie, lui dis-je, d'un ton de semi-cadavre de mauvaise humeur ?

Le docteur me considéra avec beaucoup d'attention.

— Ecoutez une histoire, me dit-il : — et il me conta l'histoire que vous allez lire :

I.

Sur la lisière du petit village de Croizet, en Languedoc, en même temps que votre grand-père, vivaient dans leur maison de chaume les Louzi. Pas une maison du village n'était plus riante que la leur, vue de quelques cents pas de distance. Elle était grise, il est vrai, couleur de la terre dont étaient pétries ses murailles, mais sous l'auvant surbaissé, autant que le grand nez du maître d'école, grimpait la plus jolie treille de chasselas qui se puisse voir. D'un côté, cette treille s'appuyait contre le mur ; puis, au moyen de longues barres fichées d'un bout dans ce même mur et soutenues de l'autre par des piquets de saule, ramenée horizontalement, elle formait un toit vert et à jour, où le soleil jouait merveilleusement. Les saules avaient poussé, et leur chevelure bleue et mobile surgissant à des espaces égaux de la tenture verte de la treille, on eût dit les panaches de ces dais que l'on porte par les rues à la Fête-Dieu. Ajoutez à cela la toiture brune, la petite cheminée avec son souffle noir, des violiers, des giroflées, des chèvrefeuilles au pied des murs ; sur la gauche, le puits à bascule, à la gueule pleine d'herbes ; quelques poules par-ci par-là, vous aurez la maison des Louzi. De près, on voyait bien des lézardes aux murs, bien des flaques d'eau sale à terre, des débris sans noms, ceci au dehors ; — dans l'intérieur, bien de la pauvreté. Il y avait deux chambres, garnies de bahuts et de chaises vermoulus, de lits trop hauts pour être de laine ou de plume. Des gravures sur bois aux cruelles couleurs, harmonisées par le soin des mouches et quelque vaisselle blanche à grandes fleurs bleues, debout dans le dressoir enfumé plaqué contre le mur, en faisaient tout l'ornement.

Accrochées à la solive du plafond, pendaient une multitude de choses. Mais que vous fait le mobilier de la petite maison ; rien n'était

Digitized by Google

plus gai ni plus riant à cent pas, surtout quand le soleil la dorait et que Zabet écossait ses pois sous la treille. Son costume était alors délicieux : un large chapeau de paille de blé garni d'un velours noir, un simple cotillon et sa chemise, large au col, courte aux manches. Sous le chapeau on voyait une figure allongée et pâle, aux grands yeux noirs, et une bouche rouge un peu grande et toujours dédaigneuse ; un duvet léger ombrait la lèvre supérieure. Cette tête, plutôt énergique que belle, étonnait par son expression passionnée. S'échappant de son cotillon on voyait une partie de ses jambes, fines comme des jambes de chèvre, et des pieds petits et cambrés. Zabet, en somme, était fluette ; mais, par une bizarre étrangeté, n'avait rien de cet air sec que donne la maigreur. Ses yeux, ses lèvres, ses mains d'une mollesse inattendue, ses pieds fins étaient tout son charme visible. Ce charme était surprenant, tant il avait de soudaineté. Nul ne l'avait aperçue sans se l'être longtemps rappelée. A ce sujet on faisait sur Zabet des contes difficiles à croire. Une autre particularité de cette fille était sa voix ; elle avait un timbre d'une douceur et d'une clarté auxquelles on ne peut rien comparer.

A ces mots j'interrompis le docteur.

— Pardon, lui dis-je, la voix de Mme Dufau ! Ah ! cette voix divine, trop divine, hélas !

— Hé, hé ! je le crois bien, s'écria le docteur, en riant aux éclats.

— Que voulez-vous dire ?

Le docteur feignit de n'avoir pas entendu ; il continua :

— On entend quelquefois des voix d'une suavité surprenante, mais rarement on en rencontre qui soient douées de la propriété qu'avait celle de Zabet. Tout en subissait l'influence. Si je dis tout, c'est que ce n'était pas l'espèce humaine seule qu'elle enchantait. La vieille Jacqueline, ma bonne, — elle est digne de foi, vous le savez, — m'a soutenu qu'elle charmait les oiseaux, les plantes, les reptiles et les poissons. S'il vint à l'esprit de beaucoup de gens que Zabet jetait des sorts, je n'ai pas besoin de le dire. Pierre Lahit et quelques autres montrèrent bien ce qui en était.

II.

Pierre Lahit avait vingt-quatre ans ; il était grand, mais assez malingre. De chaque côté de sa figure pâle s'allongeaient de plates mèches de cheveux châtains, qu'on eût dit mouillés, tant ils se collaient exactement à son crâne. Quoique Lahit fût un paysan, il portait les cheveux longs. A première vue, cette singularité et la pâleur de

Digitized by Google

son visage, sur lequel le vent et le soleil perdaient leur pouvoir, surprenaient tous ceux qui approchaient de Pierre Lahit. Dans une ville même, son teint eût été anormal ; aux champs, il était tout-à-fait inexplicable. Pierre était cependant toujours au grand air et aussi peu que tout autre, s'abritait du vent, du soleil et de la pluie. Du reste, les gens de la ville, amenés par le hasard à voir Pierre, remarquaient seuls cette pâleur ; on n'y faisait depuis longtemps plus attention au village. Les camarades de Lahit l'avaient surnommé *Blanc*. Ayant condensé leurs observations dans ce sobriquet, ils n'y songeaient pas davantage. Tout au plus si, les curieux insistant, ils finissaient par répondre : « Quand Blanc était petit, voyez-vous, il eut une vision par un grand clair de lune. Comme il eut grand peur et que la peur fait devenir blême et qu'on l'est bien davantage au *jour de la lune*, n'ayant jamais pu perdre le teint qu'il avait en ce moment, — la vision le voulut ainsi, — il est toujours pâle ainsi qu'il le fut à ce clair de lune. » C'eût été en vain qu'après ce beau raisonnement les curieux auraient persévéré dans leurs informations. Pierre n'avait jamais raconté sa vision à personne. Sauf une grande propension au silence, ce paysan, âpre à l'ouvrage comme pas un, ne présentait plus aucun trait de caractère qui le distinguât des autres gens de la campagne.

III.

Dans le voisinage de Zabet, Pierre Blanc habitait avec son vieux père une maison plus grande et un peu moins pauvre que celle des Louzi. Mais elle était loin d'être aussi riante. Le demi-arpent qui l'entourait était leur propriété, et ce morceau de terre, cultivé avec le soin minutieux que les paysans apportent à ce qui leur appartient, leur eût permis de vivre sans recourir à des travaux extérieurs, si l'envie leur eût pris de vivre en propriétaires. Mais Blanc et son père n'avaient point ce désir ; aussi quand leur jardin ne réclamait plus leurs bras, les mettaient-ils au service d'autrui. Ils allaient chez les autres gagner ce que les paysans appellent leur *journée*. Rentrés chez eux, nul ne s'avisait de ce qui s'y passait, car autant les paysans sont curieux de découvrir ce qu'ils supposent caché, autant ils sont insouciants lorsqu'ils ne flairent rien. Entre eux, du reste, ils ne se volent et ne s'espionnent guère.

Cependant, plus d'un se fût mis aux aguets s'ils eussent supposé ce que, par certains jours, abritait la petite maison de terre. A certaines époques, elle devenait le théâtre de scènes que, certainement, les

Digitized by Google

voisins de Lahit auraient étrangement qualifiées. Aux approches de ces époques, marquées généralement par les grandes fêtes, on avait bien observé un changement dans les allures du père et du fils. Ainsi, ils sortaient fort peu, n'allaient jamais travailler au dehors, et le fils surtout semblait plus taciturne que de coutume. Mais on les savait peu besogneux, peu avides de gain ; on se contentait de dire qu'ils fêtaient les saints à leur jour et parfois à l'avance. Malgré la jalousie que ne manquent point d'exciter ceux qui sont plus favorisés du sort chez ceux qui le sont moins, après cette remarque railleuse il n'en était plus parlé.

IV.

Zabet venait de clore ses dix-huit ans et Blanc en comptait vingt-quatre. La veille de la Saint-Jean, malgré la clémence ordinaire de la température à cette saison, le père et le fils étaient assis sur de petits escabeaux auprès d'un feu de bois d'acacia. Ils regardaient attentivement s'agiter, sous la voûte incandescente formée par les bûches, un corps difficile à nommer, il était à demi calciné.

— Ce n'est pas un mâle, il n'a pas mordu la braise, dit le père.

— Il avait cependant les quatre taches sur le front, reprit Pierre Blanc.

— Le croissant n'était pas bien formé ; il faut qu'il soit tracé d'un œil à l'autre et croisé par un trait roux, dit le père Lahit en figurant le dessin sur les cendres, à l'aide d'une baguette de bois blanc charbonnée au bout.

— J'irai au *Pré-Luguet*, et, le *pouvoir* m'aidant, j'en trouverai bien un.

— Peut-être, dit le père, je regrette qu'*elle* m'ait défendu de sortir aujourd'hui ; c'est très-important.

— J'aimerais que vous veniez, dit Pierre Blanc ; ainsi vous n'auriez pas à vous plaindre. Mais peut-être ne le défend-*elle* plus ? — Essayez.

— Je veux bien, dit le vieux Lahit en se levant ; mais, j'en doute.

Et il se dirigea vers la porte, les yeux fixés sur un amas de branchages empilés dans un coin. Il avait à peine fait trois pas dans la chambre qu'une énorme tête de salamandre tachetée de noir, de vert et de roux se montra, s'élevant, s'abaissant tour-à-tour, se dégageant peu à peu, et traînant à sa suite le corps onduleux de l'animal. Elle allait lentement, lentement, avec une grâce molle, rapprochant sa queue de sa tête, glissant en forme de huit. — C'est une chose indicible que cette mollesse ondoyante de la salamandre ; elle fascine, elle

Digitized by Google

donne mal au cœur. Je ne suis point surpris que, dès longtemps, cet amphibie ait pris une grande place dans le fantastique de tous les pays. Les Lahit ne pouvaient manquer d'avoir foi en sa mystérieuse puissance. — La salamandre s'avança ainsi avec des mouvements de serpent éreinté, jusqu'au seuil de la porte ; là, elle s'allongea de toute sa longueur, et resta immobile.

— Tu vois bien, Pierre, dit le père, que je ne puis sortir.

— Oui, dit Blanc, elle a quelque chose en tête ; je vais seul.

— Va tout de suite, dit le père, tu porteras un gros monsieur et une petite dame avec les herbes de la santé.

— J'y vais, reprit le fils; et, sans rien ajouter, il ouvrit la porte et sortit.

En ce moment, les champs resplendissaient de la froide lumière de la lune en son plein; un vent frais rasait la terre; mille bruits discordants réunis en un seul chœur se faisaient entendre. Les grenouilles répondaient aux rainettes, les rainettes aux courtilières, les courtilières aux grillons; chacun faisant son cri qui se mêlait à celui des autres et formaient ce vacarme, silence des belles nuits.

Ce chœur nocturne a cela de particulier qu'il semble toujours vous entourer et vous accompagner toujours. Vous l'entendiez, il y a deux cents pas ; vous l'entendez encore ; vous l'entendrez quatre cents pas plus loin. Ce n'est pas étonnant; ce chœur est enchanté; Pierre Blanc le savait bien.

Il suivit le petit sentier qui partageait en deux les platebandes de son jardin; et, quand il fut à quelques pas, se retourna et resta immobile à regarder sa maison. Par ce clair de lune, elle était singulière et pas une de celles qui se trouvaient aux environs ne lui ressemblait. La façade éclairée en plein paraissait une énorme figure de cyclope dont l'œil unique était représenté par la fenêtre placée au milieu, éclairée, en ce moment, par la flamme ardente de l'acacia brûlant dans le foyer. Aux deux angles de la toiture, obliquement plantées, se dressaient noires, vers le ciel, deux longues perches lui faisant des cornes, et les plantes qui la tapissaient vers le bas en étaient la barbe. Sur le flanc, autant dire sur la joue, une autre perche horizontale, où pendait je ne sais quoi, prenait des airs de potence, chargée de son fruit. Le tout, à cette heure, paraissait très-peu riant. D'un vieil amandier, aux branches tordues comme des bras désespérés, un oiseau de nuit se laissa choir en poussant un cri lugubre et prolongé, et, battant l'air silencieusement, vint tourner en rond au-dessus de la tête de Pierre Blanc; après quoi, il revint se poser sur son arbre.

Digitized by Google

Pierre marmota quelques paroles et continua son chemin, escorté du concert dont nous avons parlé.

Rapidement il enjamba les haies, franchit les fossés, traversa les moissons qui lui montaient à la ceinture, et arriva auprès d'une mare où nul autre bruit ne se fût entendu, tant était grand celui que faisaient ses habitants.

C'était la mare du *Pré-Luguet*.

V.

La couleuvre sifflait, la grenouille croassait, la salamandre criait; autour, de vieux saules aux têtes monstrueuses balançaient lentement leurs grands cheveux. Les roseaux bruissaient, les foins faisaient entendre leur frémissement soyeux, seuls les larges nymphéas et les lentilles d'eau restaient platement immobiles.

Pierre avança avec prudence; mais, si lourdement qu'il fit, les grenouilles l'entendirent et de sauter... de toutes parts la mare clapota, se rida; à travers les joncs, les couleuvres glissèrent, et, dans la vase, les salamandres se blottirent; on n'entendit plus rien. Dans le lointain, le concert enchanté troublait seul le silence.

— Maladroit! se dit Pierre; comment les faire revenir? J'ai cependant marché d'après les principes. Allons! ajouta-t-il, les grands moyens! et, d'une voix frémissante comme les joncs derrière lesquels il se cacha, il se mit à chanter la célèbre chanson charmeuse, que pour l'agrément de nos lecteurs nous allons traduire du patois :

Où donc vas-tu, dame grenouille?
Pourquoi sauter?
Ta belle robe verte et rouille
Se va crotter.

Où glisses-tu, dame couleuvre?
Au corps fluet,
Reviens! allons! plus vite à l'œuvre,
Sous le genêt.

Et toi, puissante salamandre,
Sous le flot bleu
Pourquoi t'enfuir? Viens, sous la cendre,
Narguer le feu.

Digitized by Google

Au nom de l'air! au nom de l'onde!
Au nom du feu! çà, promptement,
Que l'on revienne, ou de la sonde
On va fouiller et rudement.

Pierre, pendant quelques instants, attendit l'effet de son charme; mais, après quelques tressaillements de l'eau sombre, il dut reconnaître que son chant demeurait sans effet. Il recommença; l'immobilité fut plus grande encore, rien ne bougea.

— Une puissance jalouse doit lutter contre moi, se dit-il, et d'un pas plus sourd qu'à son arrivée, s'il se peut, il se mit à faire le tour de la mare. Il en avait contourné le tiers, à peu près, lorsque, dans une épaisse touffe de roseaux, il crut distinguer une forme noire.

— Hé! hé! Pierre, Pierre! cria une voix fine comme le bruit de l'écorce du saule que l'on déchire.

Une grenouille retardataire sauta.

— Ah! c'est toi, Belotte, dit Pierre, reconnaissant la voix; j'aurais dû m'en douter.

Le front de Pierre qui, durant son incantation, s'était plissé, se dérida.

— Chut! fit la forme noire; retiens un moment ta langue ou tu me feras tout manquer; cache-toi, cache-toi! répéta-t-elle avec précipitation.

Pierre se blottit dans la caverne noire d'un vieux saule.

— Petits, petits! dit alors de sa voix fine, celle que Pierre avait appelée Belotte. Petits, petits! accourez! Petits, petits! venez vite! j'ai bien des choses à vous demander... Sont-ils jolis les couleuvrots! sont-ils gentils les grenouillots! Arrivez, mes petits! mes jolis, mes gentils!

Un instant encore la mare resta immobile; puis une tête se montra, puis deux, puis dix, puis des milliers, toutes étaient tournées vers la jeune fille; elle en valait bien la peine; et bien d'autres que des couleuvrots se fussent attachés à la regarder. A mesure que son charme opérait, Zabet, — car Belotte n'est rien autre qu'un dérivé de ce nom, passé à travers Lisa, Elisa, Elisabeth, pour arriver à Isabelle, Belle et former *Belotte*, transformation qui n'est pas plus extraordinaire que celle de *chardon* en garçon, selon M. Diez ou tout autre. Zabet s'était levée, était peu à peu sortie des roseaux et de l'ombre; la lune maintenant l'éclairait en entier; on distinguait très-bien au-dessus des hautes herbes qui l'environnaient, sa taille délicate et fluette, élégante comme un brin de folle-avoine, cambrée par le commandement; son col mince, un peu maigre, rejetant sa tête en arrière, et

Digitized by Google

son profil d'une énergie surprenante, malgré sa grâce toute féminine et affinée. Sous de grands sourcils, noirs et fins, ses yeux, longs et noirs aussi, se perdaient; mais Pierre eût très-bien pu dessiner la ligne ardente de son nez un peu relevé et celle de sa bouche un peu grande, froncée aux coins comme celle d'une hautaine impératrice.

Dans son attitude d'incantation, un sculpteur aurait trouvé en cette jeune fille une Velléda méridionale aussi complète que l'idéal.

— Petits! petits! répétait-elle toujours, et les têtes se rapprochaient, l'eau clapotait sous la lune surprise de cette bizarre scène.

Lorsqu'un assez grand nombre de ses humides spectateurs furent attroupés, Belotte fouilla dans son tablier, et, y ayant pris une poignée d'une poussière inconnue, la jeta dans la mare. Elle fit ensuite quelques pas à reculons sur la berge, toujours dans son attitude de commandement; ses sujets immobiles la regardaient. A ce moment, un rossignol fit éclater au-dessus d'elle sa chanson.

— C'est bien, dit-elle; et, sans plus de précautions, elle appela Pierre. Pas une tête ne bougea. Pierre s'approcha de Zabet; et, si les amphibies de la mare contemplaient docilement la maigre jeune fille, ce fut avec adoration que lui la regarda.

— Maintenant, tu peux choisir, que veux-tu? dit-elle.

Pierre lui fit part alors de l'ordre que lui avait donné son père. En un instant, la salamandre mâle, le crapaud et la grenouille furent empochés. Zabet et Pierre s'éloignèrent de la mare, où, bientôt après, le bruit recommença. Le rossignol, d'arbre en arbre, se mit à les accompagner.

VI.

Quand ils eurent fait un bout de chemin, Pierre remercia Zabet et prit la route de sa maison,

— Et les herbes? dit Zabet avec un sourire.

— J'en trouverai bien par le chemin, répondit Pierre.

— Pas autant que là-bas, dit Zabet faisant un geste de la main.

— Je suis en retard, le père attend; bonsoir, Belotte.

— Allons, dit la jeune fille, fais comme tu voudras!

Et elle se reprit à marcher vers un bois qui se voyait découpant sa ligne sombre à quelque distance. Elle n'ajouta pas une parole. Pierre suivit Zabet. Sans se retourner, la paysanne étouffa un petit éclat de rire. Ils allèrent jusqu'au bord de la rivière encaissée. Pierre avait remarqué que Zabet n'avait fait aucune capture à la mare des Saules.

Digitized by Google

Maintenant, il se demandait quelle pouvait être la cause de cette abstention, et, par suite, celle de sa venue au *Pré-Luguet.*

Qu'y venait-elle faire, si elle avait le projet de ne rien prendre?...

Deux ou trois fois, il réprima la question qui lui venait aux lèvres, enfin :

— Pourquoi n'as-tu rien pris là-bas? lui dit-il.

— Apparemment, je n'avais besoin de rien, répondit un peu sèchement Zabet.

— Mais alors, à pareille heure?...

— Tu deviens curieux, Pierre, dit en raillant la jeune fille. Tiens, ajouta-t-elle, faisant signe à ses pieds, voilà les herbes.

Elle cueillit la menthe, le fenouil, la véronique, l'herbe qui fait chanter, le mélilot, toutes les herbes enfin connues des adeptes, et qui, pour être salutaires, doivent être récoltées la nuit de la Saint-Jean, par un beau clair de lune.

Tous deux fouillaient dans les fossés, sur les berges de la rivière, dans les champs, le long des petits chemins. Chose singulière! à chaque pas se trouvait une herbe nouvelle; on eût dit que Zabet avait aussi le pouvoir de les faire sortir de terre. Ils allèrent cueillant une longue partie de la nuit, ici une touffe de fleurs, là de simples feuilles, plus loin arrachant des racines; s'enfonçant dans les blés, dans les vignes touffues, dans les bois sombres, Zabet plus hardie que jamais, Pierre plus pensif et plus pâle. Leur moisson faite, ils s'assirent au coude d'un petit ruisseau, sous de grands peupliers. Le rossignol qui les avait suivis chantait toujours au-dessus d'eux; eux ne parlaient pas.

VII.

L'eau coulant sur les cailloux semblait vouloir les exciter à rompre le silence; les arbres paraissaient les railler de leur bruit soyeux, le rossignol lui-même les invitait par ses fréquents silences à continuer sa chanson. Pierre et Zabet ne disaient rien.

— Pierre, dit enfin celle-ci, d'une voix pure comme le son d'un beau cristal, un peu tremblante, tu as eu jadis une vision?

— Oui, Zabet; j'étais bien jeune, mais cette vision est toujours présente à mon esprit... à cette heure plus que jamais, ajouta-t-il après un moment d'hésitation.

— Eh! quelle fut cette vision? demanda la jeune fille de sa voix sorcière.

Digitized by Google

Ce disant, ses grands yeux se faisaient doux comme le bleu de la pervenche.

— Jamais je ne l'ai dit à personne, jamais je ne le dirai.

— Pas même à moi? reprit la jeune fille.

Ces simples mots furent prononcés d'un tel air, elle y mit tant d'harmonie que Pierre comprit qu'il était impossible à un être, plante, ver ou poisson de lui résister quand elle voulait. Il se rappela aussi une foule d'histoires que l'on débitait sur Zabet, et les trouva possibles. Cependant, comme il était sorcier, il résista à ce charme.

— A toi, moins qu'à personne, dit-il.

— Ah! Pierre, c'est mal de me refuser, dit Zabet seulement.

Pierre n'y tint plus, il fut obligé de conter sa vision. Tout le monde sait que ce fut sa perte :

Par une nuit pareille à celle-ci, dans un lieu semblable, il avait une fois, — il y a longtemps, — rencontré une femme pâle. Cette femme lui avait parlé; et, par l'esprit, il entendait sa voix encore. Depuis, il n'en avait jamais entendu d'un timbre si doux, si pénétrant en même temps. « Pierre, lui avait dit la vision, méfie-toi de celle que tu verras me ressembler, tu mourras par elle. » Dès cette nuit, il n'avait jamais cessé de songer à cette femme, partout il l'avait eue devant les yeux. Longtemps il l'avait attendue, appelée de ses vœux, au risque d'en mourir, ainsi que l'avait prédit la vision. Dans ses songes il entendait sa voix, et la mort lui venant d'elle lui semblait cent fois plus douce qu'une éternelle vie privée de ce danger de mort. Depuis, il s'était senti triste et comme sans âme.

— Tu ressembles à cette femme, Zabet, ajouta Pierre. Tu ressembles à cette femme; crois-tu jamais être la cause de ma mort?

Zabet partit d'un grand éclat de rire. On eût dit une cadence modulée sur la flûte par Tulou.

— Pauvre Pierre! dit-elle seulement.

Et Pierre se sentit comme enlevé de terre et attiré vers elle, de telle sorte qu'il eût voulu être l'herbe qui l'entourait de toutes parts.

— Pauvre Pierre! répéta-t-elle.

Elle se leva et se mit à marcher.

Pierre la suivit encore.

VIII.

Dès ce jour, partout où était Pierre, Zabet s'y trouva. Elle entrait dans sa maison quand il était seul, elle le rencontrait par les chemins,

Digitized by Google

dans les champs, à la rivière. Pierre ne songeait pas à la fuir, mais il sentait son cœur se serrer quand il la voyait ou prévoyait qu'elle allait venir. Lorsqu'elle était proche, il n'avait pas assez d'yeux pour la contempler et assez d'oreilles pour absorber sa voix charmeuse.

Puis, vint un jour où il se trouva que ce fut Pierre qui la suivait, la rencontrait ; lui, réellement, ne pouvait plus vivre sans elle. Zabet ne le rudoyait pas, mais il vit bientôt que Jacques le forestier, Jean le faucheur, le fils de M. le maire, et M. Béryguier, le maire lui-même, la suivaient, la rencontraient aussi et qu'elle ne les rudoyait pas. Alors son cœur se fit petit dans sa poitrine. De plus en plus, Pierre devint triste; de plus en plus, il gardait le silence; il s'en allait toujours seul, et ceux qui l'approchaient l'entendaient se répétant : — « Pauvre Pierre! pauvre Pierre! » d'une voix qui n'était pas la sienne et qui semblait l'imitation d'une autre qu'il ne parvenait pas à reproduire.

Cela dura quelque temps ainsi.

Un matin, on le trouva noyé dans la mare du Pré-Luguet.....

Quelque temps après, dans un taillis, on trouva le cadavre de Jacques le forestier; il s'était fait sauter la cervelle; plus tard, celui de Jean, le faucheur, pendu à un grand chêne. Le fils du maire, quelques mois après, mourut de male langueur; M. Beryguier se laissa choir de son toit à terre, et mourut.

— Et Zabet? dis-je au docteur, jugeant qu'il avait terminé.

— Zabet épousa un notaire qu'elle avait ensorcelé; elle le ruina; il mourut misérablement comme tous ceux qui approchaient cette terrible femme. — Et maintenant, savez-vous ce qu'était Zabet? continua le docteur.

— Quelle question? Eh! que m'importe, Zabet, Belotte ou Isabelle? Zabet était Zabet! Eh! que me fait Zabet?

— Zabet vous fait beaucoup, répondit le docteur; Zabet et Mme Dufau, c'est la même chose.

L'assertion était trop aventureuse pour s'attirer une autre réponse qu'un sourire.

— Vous riez! me dit le docteur, en se penchant vers moi, de telle sorte que les deux pieds de devant de son siége le soutenaient seuls.

— Connaissez-vous le nom de jeune fille de Mme Dufau?

— Je ne m'en suis jamais informé... Çà, mais, docteur, est-ce là une mystification?

— Pas le moins du monde. Son nom est Gaubert, du nom de son père, le notaire de vous connu, lequel fut engendré par Gaubert,

Digitized by Google

le mari de Zabet; de sorte que Zabet était la grand'mère de Mme Dufau.

Eh bien ! que me fait cela ?

— Que vous fait cela ! ce que cela vous fait ! Mme Dufau est la *réincarnation* de sa grand'mère... Phénomène très-fréquent et très-facile à expliquer, comme vous le verrez, si vous lisez les auteurs qui ont écrit sur cette matière. Zabet, de plus que Mme Dufau, enchantait les couleuvres, les plantes et les oiseaux. Mme Dufau, si elle était encore au village, s'en aviserait peut-être ; ici elle se contente d'ensorceler les hommes.

— En voici bien d'une autre ! m'écriai-je ; vous donneriez dans ces systèmes mystérieux ! vous, docteur, à votre âge, avec votre science !... Pour ma part, je vous en avertis, je n'ai jamais pu croire un mot de ces inventions bonnes à amuser les enfants.

— Très-bien ! à vous permis ! dit le docteur, moi, j'y crois, à ces inventions, parce que je sais. Et, ce qui vaut mieux, je connais le remède qu'il vous faut administrer à vous et à tous les autres.

A ces mots, je me levai vivement.

— Ah ! docteur, si vous me guérissiez ! .. il n'est rien...

— N'ajoutez pas un mot. Croiriez-vous au système ?

Comme j'hésitais à répondre :

— Ah ! c'est ainsi, n'en parlons plus.

Le docteur se leva.

— Docteur, docteur, je vous en prie !

Le docteur Fas revint sur ses pas :

— Allons, je suis tout-à-fait généreux, me dit-il, je n'exige rien, je vais gratis vous dire le remède, et l'époque de votre guérison, à un jour près. Quant à vous administrer le remède, dame, c'est très-délicat !

— Dites toujours, docteur, je vous en supplie !

— Je vous avertis, nul ne pourra vous le procurer sans porter sa tête sur l'échafaud.

— Quel terrible remède !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

— Mais, encore ?

Eh bien ! puisqu'il faut en finir, vous serez guéri... le lendemain de la mort de Mme Dufau.....

Je ne le cache point, je fus pris d'une envie folle de voir les évolutions que peut faire un docteur quand on le jette par la fenêtre. Le docteur sortit à propos.

Digitized by Google

Lorsque je fus plus calme, malgré la rancune que je gardais au docteur de sa mauvaise plaisanterie, je me prenais quelquefois à considérer la possibilité qu'un tel remède fût efficace. Dois-je l'avouer à la honte de mon *humanité ?* Peu à peu, il me parut moins inoui. Par certains jours, ma souffrance était si forte que je le trouvais presque naturel. J'ose dire cependant que *je ne fis rien pour me le procurer.*

Enfin, trois ans s'étaient à peu près écoulés depuis la dernière visite du docteur; un matin je me sentis allégé, j'appris dans la journée que Mme Dufau était indisposée; le surlendemain, je me sentis mieux encore, j'appris que Mme Dufau était fort mal; elle resta quelques jours dans cet état, le mieux fut stationnaire. Puis, la maladie de Mme Dufau empirant, mon calme augmenta. Lorsqu'elle fut tout-à-fait mal, je me sentis presque à mon aise. Un jour, je n'éprouvai plus aucun mal, j'étais dispos, alerte, gai, je m'étonnai de ce bien-être; depuis longtemps, je m'en étais déshabitué; on m'apprit que Mme Dufau venait de mourir....

— Personne ne l'aimera plus, disais-je; elle ne sourira plus à personne, elle ne pressera plus de mains fiévreuses, ne regardera plus un autre de ses yeux charmeurs, elle ne le caressera plus de sa voix de sirène. Je fus guéri.

— Et le docteur?

Le docteur soutint son système de plus belle : on hérite, on hérite de tout ! s'écriait-il à m'assourdir ; mais il ne voulut jamais convenir que l'on put être malade d'amour; d'après lui, on ne le pouvait être que d'amour-propre. Il établit même une proportion qu'il voulait ériger en axiome ; ce que je ne pus lui accorder jamais.

— Dans tout amour, disait-il, il y a pour un quart de fantaisie, le reste appartient tout entier à une grande bête à mille têtes, que l'on appelle la vanité.

Ce qui voulait dire que la jalousie est les trois quarts de l'amour.

Le docteur ne savait ce qu'il disait.

(*Extrait d'un manuscrit confidentiel*).

Henri Arnoulat.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

—

ELLEVIOU.

Jean Elleviou, premier ténor du théâtre de l'Opéra-Comique, naquit à Rennes le 14 juin 1769. Une circonstance fortuite décida sa vocation. Un soir, dans une maison particulière où quelques jeunes gens se réunissaient pour jouer la comédie, un des acteurs vint à manquer. Elleviou le remplaça à l'improviste, et se fit remarquer, non pas précisément par la manière dont il joua le rôle, puisqu'il n'avait pas eu le temps de s'y préparer et qu'il n'avait ni acquit ni talent, mais par des avantages qui lui étaient propres, c'est-à-dire par la régularité de ses traits, l'élégance de sa tournure, et la distinction de ses manières. Enivré par ce premier succès, Elleviou rechercha désormais toutes les occasions de jouer la comédie ; bientôt même, dédaignant les triomphes faciles qu'il obtenait dans la compagnie d'amateurs inexpérimentés, il rêva des succès plus grands et eut l'idée de se faire comédien. Il n'attendait qu'une occasion pour mettre son projet à exécution, lorsqu'elle s'offrit à lui tout naturellement.

Le père d'Elleviou, chirurgien en chef de l'hôpital de Rennes, s'était flatté de l'espoir que son fils suivrait la même carrière que lui, et que plus tard il le remplacerait, sinon dans le poste honorable qu'il occupait, du moins auprès de sa nombreuse clientèle. Malheureusement, le jeune étudiant en médecine éprouvait une répulsion invincible pour l'anatomie ; et un jour qu'il s'était absenté de l'amphithéâtre, le vieux praticien l'ayant grondé plus vivement que de coutume, le disciple récalcitrant saisit ce prétexte pour quitter furtivement le toit paternel et se rendit à Paris, où, sur sa bonne mine, le directeur du théâtre de la Rochelle l'engagea pour jouer *les amoureux* dans le vaudeville et la comédie. Le nouvel artiste dramatique était sur le point de débuter, lorsque l'Intendant de la province le fit arrêter et jeter en prison. Il n'en sortit que sur la

Digitized by Google

promesse qu'il fit à son père, qui était venu le chercher, de ne jamais paraître sur un théâtre.

De retour dans la maison paternelle, le jeune Elleviou se montra plus docile ; et, deux ans plus tard, son père croyant fermement qu'il était revenu de ses erreurs, et voulant d'ailleurs distraire son esprit et faciliter son travail, l'envoya à Paris pour y terminer ses études. Mais, à peine débarqué dans la capitale, le démon du théâtre s'emparant de nouveau de son âme et l'ambition du succès s'imposant à son cœur de toute sa puissance, l'Esculape en herbe renonça à la médecine pour se consacrer exclusivement au culte de Thalie, selon le style du temps.

Elleviou débuta à la Comédie-Italienne, le 1er avril 1790, dans le rôle d'Alexis, du *Déserteur*. Son organe était alors celui d'une basse-taille, qui se métamorphosa plus tard en voix de ténor.

Ce phénomène de transformation vocale est fort rare, en tant qu'il s'agit pour l'organe de passer de la condition de basse-taille à l'état de *ténorino ;* mais il se manifeste souvent dans le sens inverse, c'est-à-dire de haut en bas, car la voix, prenant du corps avec l'âge, tend à abandonner les altitudes de la portée musicale pour se réfugier dans les régions plus tempérées des cinq lignes et des quatre espaces. En voici maintes preuves :

Narbonne, qui possédait une voix de haute-contre admirable, ayant été engagé dans les chœurs de l'Opéra, s'éveilla un matin (1767) avec une voix de basse profonde. Plus tard, ce chanteur passa à la Comédie-Italienne, où il remplit avec distinction l'emploi de première basse. Louis Paccini, bouffe de beaucoup de talent, éprouva le même accident, tandis qu'à la suite d'une longue maladie, Galli, virtuose qui brillait dans tous les genres, passa du registre du ténor à celui de la basse. De nos jours enfin, Tesseyre, que nous nous souvenons d'avoir entendu à l'Opéra, où il chantait les grands rôles du répertoire, s'endormit ténor et se réveilla baryton. Douze heures avaient suffi pour opérer une telle révolution.

Mais, c'est surtout aux confins de l'adolescence que l'organe vocal se transforme et accomplit de merveilleuses évolutions. Dès que la puberté se révèle chez un jeune garçon, sa voix blanche et toute en dehors se voile, et, de claire et limpide qu'elle était, devient sourde et rauque pour s'affirmer plus tard en voix plus ou moins sonore de ténor, de baryton ou de basse : ce travail mystérieux et occulte de la voix virile s'appelle *la mue*, et a pour effet d'abaisser l'organe de l'enfant d'une octave.

Quelque extraordinaire qu'il paraisse, ce phénomène est moins

Digitized by Google

remarquable que celui qui a lieu lorsqu'on fait subir à l'organe l'application de certain procédé. Ce procédé, fort en usage en Italie dans le courant du XVIIIe siècle, consistait à tarir les sources de la sève génératrice dans la personne de jeunes garçons, pour conserver à jamais le timbre juvénil à leur organe; mais là ne s'arrêtaient pas les effets de cette opération barbare et d'autant plus révoltante qu'elle était contraire à la loi divine, qui prohibe les mutilations : le signe distinctif de la toute-puissance de l'homme ne se manifestait pas chez le sujet sur qui elle avait été pratiquée ; son menton était vierge de tout duvet, et ses traits restaient efféminés.

Disons-le à l'honneur de Clément XIV : ce fut ce Pape, humain autant que philosophe, qui, le premier, proscrivit l'usage de la castration dans ses Etats, et s'opposa à ce qu'on fît désormais d'un homme une voix, le service de la chapelle Sixtine dût-il en souffrir.

Revenons à Elleviou. Sa voix de basse-taille était voilée et d'une étendue fort limitée; aussi, lors de ses débuts, le succès ne répondit-il pas à son attente; néanmoins, l'administration de la Comédie-Italienne l'admit au nombre de ses pensionnaires. Bientôt après, grâce à des études de chant bien dirigées, son organe se modifia considérablement, si bien qu'en 1792 la métamorphose fut complète, et qu'il put désormais aborder avec avantage des rôles écrits pour voix de ténor.

« D'abord, il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien ;
Puis enfin, il n'y manqua rien. »

Sur ces entrefaites, l'étranger ayant envahi le sol de la patrie, et la République française étant en danger, le Comité de salut public promulgua la fameuse loi sur la réquisition. Tout ce qu'il y avait d'hommes valides en France fut enrôlé et dirigé vers les frontières; mais Elleviou ne resta pas longtemps sous les drapeaux : une puissante recommandation le ramena bientôt à Paris, où il eut la malencontreuse idée de se mêler de politique. Traqué par la police, l'artiste *muscadin* se réfugia à Strasbourg, et c'est dans cette ville qu'il se perfectionna dans l'art de chanter et qu'il cessa d'être acteur passable pour devenir excellent comédien. De cette époque (1795) date l'aurore de sa renommée.

Un *ordre de début* l'ayant ramené à la Comédie-Italienne, il y séduisit le public, non moins par l'expression naturelle de son jeu et la pureté de sa diction que par le charme de sa voix qui pénétrait l'âme et l'enivrait des plus agréables sensations. Mais, de même que les Athéniens s'étaient lassés d'entendre appeler Aristide *le juste*, le public

Digitized by Google

inconstant et frondeur se fatigua des succès qu'Elleviou obtenait tous les soirs; aussi, bien que cet artiste eût *créé* avec distinction le rôle principal dans *Gulnare, Zoraïne et Zulnare, Trente-et-quarante*, le *Prisonnier, Adolphe et Clara, Maison à vendre*, le *Calife de Bagdad*, etc., et qu'il eût prouvé dans le *Cabriolet jaune, l'Irato, Picaros et Diego*, et le *Tableau parlant*, qu'il pouvait interpréter tous les genres, la critique n'en persista pas moins à ne voir en lui qu'un comédien et un chanteur agréables Piqué de ces restrictions, l'*acteur-hussard*, comme l'appelaient ses détracteurs, résolut de n'aborder dorénavant que des rôles où dominait le sentiment : il joua successivement l'*Ami de la maison, Zémire et Azor, Richard Cœur-de-Lion*, le *Roi et le fermier, Félix*, etc., et, dans ces divers ouvrages, où les scènes pathétiques abondent, l'artiste censuré se montra plein d'âme et de sensibilité, et prouva surabondamment qu'il avait plus d'un ton dans sa gamme, plus d'une couleur sur sa palette. Plus tard enfin, dans *Joseph* et dans *Jean de Paris*, rôles d'un caractère si différent et spécialement écrits pour lui, il révéla des qualités si supérieures, que la critique, désarmée, vaincue par l'évidence, fit patte de velours et devint caressante d'acerbe qu'elle avait été. A partir de ce moment, Elleviou, plus maître de ses moyens, fut le chanteur à la mode, le favori des dames, l'idole du public, l'acteur à *great attraction!* Avec un spectacle *creux*, pourvu que l'artiste en vogue parût dans une seule pièce, l'administration théâtrale pouvait compter sur une magnifique recette. Comme influence attractive, le nom d'Elleviou sur l'affiche primait tous les autres noms, même celui de Martin, le célèbre baryton, dont la royauté artistique ne s'affirma qu'après la retraite de son camarade, et lorsque lui-même eut interprété le beau rôle de *Joconde*, primitivement destiné à Elleviou. Une brouille entre ce dernier et Etienne, l'auteur du *libretto*, provoqua cette substitution dans la distribution des parties.

Elleviou avait fait d'excellentes études. Pour occuper les loisirs que lui laissaient ses congés périodiques, il écrivit les livrets de trois opéras, le *Vaisseau amiral, Delia et Werdikau* et l'*Auberge de Bagnères*, qui furent représentés sur la scène de Feydeau.

En 1801, les artistes des théâtres de Favart et de Feydeau s'étant réunis pour ne former qu'une seule et même troupe, Elleviou devint l'un des cinq administrateurs de la nouvelle compagnie. Mais, pourquoi ne le dirions-nous pas? Sociétaire, directeur et auteur, il usa et abusa de sa triple qualité pour se créer une position dorée au sein de ses camarades, et, si l'on n'eût mis un frein à son ambition, il aurait

Digitized by Google

absorbé à lui seul la subvention que l'Etat octroyait au théâtre de l'Opéra-Comique.

Vers la fin de sa carrière, Elleviou gagnait environ 84 mille francs d'appointements par an; et, en 1812, il éleva ses prétentions jusqu'à la somme de 120 mille francs. Mais l'Empereur s'opposa formellement à ce que le Comité fît de nouvelles concessions à ce sociétaire orgueilleux et cupide. Froissé par un refus, Elleviou donna sa démission et se retira du théâtre l'année suivante. On assure qu'un mot de Napoléon contribua aussi à lui faire prendre cette détermination, et ce mot, le voici :

Un soir que Napoléon était au spectacle et qu'on jouait les *Maris garçons*, opéra dans lequel Martin et Elleviou, sur le retour, représentaient deux jeunes officiers de hussards, quelqu'un ayant demandé à l'Empereur s'il était satisfait, Napoléon répondit :

— Je n'ai vu que deux ventres et deux.....

Un incident marqua la première représentation des *Maris garçons*; Elleviou fut sifflé, à son entrée en scène. Thenard, qui jouait dans la pièce, s'avança sur le bord de la rampe, et dit en s'adressant au public :

— Messieurs, si l'entr'acte s'est prolongé outre mesure, c'est moi qui en suis cause et non point M. Elleviou ; je suis seul coupable.

Et le parterre applaudit chaudement.

Elleviou parut pour la dernière fois sur la scène de l'Opéra-Comique, le 10 mars 1813, dans *Adolphe et Clara*, le *Tableau parlant* et *Félix*. Nous empruntons à la *Gazette de France* le compte-rendu de cette représentation :

« Samedi, 13 mars 1813. — La représentation de retraite d'Elleviou a été très-brillante, mais moins nombreuse qu'on ne l'aurait cru. Le prix des places quadruplé a un peu refroidi la bienveillance de cette partie du public, qui calcule plutôt ses moyens que sa reconnaissance. Les bureaux ont été ouverts toute la soirée, et ce n'est pas sans plaisir que nous avons vu ces agioteurs de billets qui spéculent sur la curiosité publique, dupés cette fois-ci de leur calcul : ils se sont vus obligés de donner leurs billets au prix coûtant. Cependant la salle était bien remplie, sans être encombrée ; la société était choisie, et plusieurs applications flatteuses ont été faites avec beaucoup de grâce par le parterre. On assure que le produit de la recette a été de 23 mille francs. Elleviou, en se retirant, a reçu des témoignages non équivoques de bienveillance, et ses camarades se sont

Digitized by Google

empressés de lui donner publiquement des marques d'amitié dans le chœur final de *Félix*, où ils ont tous voulu paraître. »

La génération chantante actuelle, qui n'a foi qu'en elle et doute de la valeur artistique des réputations éteintes, veut-elle que nous lui fassions connaître l'opinion d'un illustre maître sur Elleviou? Cédons la parole à M. Auber.

« Elleviou raffolait de la musique de Rossini, et lorsque apparut le *Barbier de Séville*, il en fit son étude de prédilection. Je me souviens encore, — c'était en 1817 ou 1818, — avec quelle merveilleuse facilité il exécutait les vocalises de l'air du 1er acte; c'était la perfection même ! »

A quelque temps de là, Elleviou, qui venait de contracter un brillant mariage, fit l'acquisition du beau domaine de Romières, près de Tarare, dans le département du Rhône, où il se retira définitivement, et où les honneurs ne tardèrent pas à le venir trouver. Il fut nommé successivement maire de sa commune, membre du conseil général, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

Une dizaine d'années plus tard, le hasard ayant réuni Elleviou et M. Scribe dans le même hôtel, aux eaux thermales de Bade ou de Spa, l'auteur dramatique crut faire plaisir à l'ex-premier ténor de l'Opéra-Comique, en lui parlant de ses anciens succès, de ses triomphes passés; mais, à sa grande surprise, son interlocuteur laissa échapper des signes visibles de contrariété. M. Scribe s'empressa de donner un autre tour à la conversation.

Enfin, en 1843, électeur et éligible, Elleviou brigua les honneurs de la députation. Il était venu à Paris pour y solliciter l'appui du gouvernement qui l'avait agréé pour son candidat et lui avait promis de le patronner dans l'un des colléges électoraux du département du Rhône, lorsqu'un journal, ayant attaqué sa candidature, l'ex-artiste dramatique se rendit rue Saint-Marc, au siége de l'administration de la feuille agressive, où il eut une vive altercation avec l'auteur de l'article injurieux. Elleviou, rouge de colère, prit congé de la rédaction; mais à peine était-il au bas de l'escalier qu'il tomba pour ne plus se relever, foudroyé par une attaque d'apoplexie.

Le lendemain, la famille du défunt envoya à tous les artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique une lettre de faire part ainsi conçue :

« Mme veuve Elleviou, née J**t, et sa famille, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de M.

JEAN ELLEVIOU,

maire de X., membre du conseil général de Z., chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc. »

Digitized by Google

Quant à la qualification d'artiste dramatique, il n'en était nullement question. Nous avons appris depuis que ce fut Mme Elleviou qui, partageant les idées de son mari, s'opposa à ce qu'on mentionnât cette qualification dans la lettre de faire part. Justement froissés, les délégués des artistes dramatiques décidèrent qu'on s'abstiendrait d'assister à la cérémonie funèbre. Et, le lendemain, les obsèques d'Elleviou eurent lieu sans pompe et... *sans cortége.*

En frappant Elleviou rue Saint-Marc, presque sur le seuil du théâtre de l'Opéra-Comique, ne semblait-il pas que la mort eût voulu châtier dans son orgueil l'artiste qui reniait son passé? Et pourtant, à ce passé dont il repoussait la solidarité, Elleviou devait gloire, fortune, considération, honneurs!

AUGUSTE LAGET,
Directeur des théâtres subventionnés de la ville de Toulouse

Digitized by Google

REVUE DRAMATIQUE.

Les Vieux Garçons. — La Vie de Bohême. — Les Poseurs. — La Station Chambaudet. — Mme Laurent. — Arnal.

Après la reprise du *Bossu* et de la *Jeunesse des Mousquetaires*, deux romans mis en pièces, deux drames de cape et d'épée, qui n'intéressent guère, mais amusent parfois ; après quelques vaudevilles nouveaux, qu'il est charitable de ne pas nommer ici, le Théâtre des Variétés nous a offert la première représentation des *Vieux Garçons*, comédie en cinq actes, de Victorien Sardou.

Le succès que cet ouvrage a obtenu et obtient encore à Paris est prodigieux. La foule ne cesse d'envahir la salle du Gymnase, devenue beaucoup trop petite, quoique le prix des places ait été augmenté, et le directeur de cet heureux théâtre, reconnaissant envers la déesse Fortune d'une si belle chance, a doublé pour toute la durée des représentations les appointements des artistes chargés de débiter au public la prose de M. Sardou : hâtons-nous d'ajouter que cet acte de munificence, il n'a pas oublié de le livrer à la publicité et de le faire proclamer pompeusement par les mille trompettes de la renommée, c'est-à-dire par tous les organes de la presse parisienne. Bien joué, M. Montigny ! De son côté, la critique, repliant ses griffes, a fait patte de velours avec M. Sardou, et n'a eu guère pour lui que des chatteries et des caresses. Elle a même poussé la galanterie jusqu'à commettre sur son prénom un jeu de mots, qu'elle a trouvé naturellement fort spirituel : de *Victorien* elle a fait *Victorieux !*

C'est donc une œuvre de premier ordre qui semblait nous attendre au Théâtre des Variétés quand les *Vieux Garçons* sont venus y réclamer nos applaudissements, une de ces œuvres puissantes et originales dont l'apparition fait date dans les annales dramatiques, un nouveau *Mariage de Figaro*, par exemple : et nous nous disposions, en conséquence, à mettre notre enthousiasme au diapason le plus élevé. Comment avouer maintenant qu'il nous a été impossible de le

Digitized by Google

porter à ce point-là, et qu'un peu de déception a été pour nous le résultat définitif de la représentation ? Certes, la pièce est charmante, il y aurait mauvaise grâce, il y aurait injustice à le nier; seulement, dirait le perfide Bassecourt des *Faux Bonhommes*, seulement...

Annoncer une comédie, une grande comédie en cinq actes, sous ce titre : les *Vieux Garçons*, évidemment c'était promettre tout autre chose qu'une de ces pièces d'intrigue, qu'une de ces fantaisies ingénieuses et spirituelles avec lesquelles M. Sardou a eu plusieurs fois déjà l'art de nous amuser; c'était prétendre à donner une leçon, à moraliser, à faire acte, en un mot, de poète comique. Toute une fraction importante de la société était en jeu, le camp des célibataires se voyait menacé d'une attaque terrible, et le Barnum de l'hyménée, le directeur de cette grande usine matrimoniale dont les réclames flamboyantes égaient si souvent la quatrième page des journaux, M. de Foy, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — prévoyant de nombreuses conversions au culte du dieu dont il est le grand sacrificateur, s'apprêtait à faire une nouvelle commande de demoiselles ingénues et de veuves sensibles, destinées à combler les vœux de mille épouseurs improvisés.

« Remettez-vous, Monsieur, d'une alarme si chaude. » Les célibataires en ont été quittes pour la peur. N'osant s'attaquer à l'armée entière, M. Sardou a déclaré la guerre à un seul détachement, à celui des vieux *beaux*, des viveurs émérites, des Jocondes continuant à « parcourir le monde », comme dit la chanson, et à « courtiser la brune et la blonde », quoique depuis longtemps déjà l'heure d'entrer en ménage ait sonné pour eux. Voilà ce que signifient, dans le vocabulaire de notre auteur, les mots de *Vieux Garçons*; il ne s'agit que de s'entendre.

Le nombre des ennemis à combattre se trouvant ainsi considérablement réduit, les coups portés par l'agresseur en seront-ils plus certains? Eh! non vraiment, car on le voit bientôt frapper à la fois, par une étrange inadvertance, amis et ennemis, époux aussi bien que vieux garçons. Les trois ménages qu'il met en regard de ses trois célibataires sont, en effet, si peu intéressants, et en même temps si troublés déjà, quoique datant de quelques jours à peine, par l'ennui, par les craintes jalouses, par l'infidélité même, que l'homme le plus déterminé à prendre femme est parfaitement en droit, devant un tableau semblable, de faire un serment solennel, celui de ne jamais abdiquer sa liberté. Quelques tirades plus ou moins bien senties ne font rien à l'affaire; cela est plaqué, cela est postiche, et a d'autant moins de portée que M. Sardou, écartant toute considération d'un

Digitized by Google

ordre élevé, ne nous invite à nous marier que pour satisfaire aux aspirations égoïstes de notre nature, pour avoir toutes les aises de la vie matérielle, bon gîte, bon feu, bonne table ! N'est-ce pas compromettre une cause, fût-elle la meilleure du monde, que de la soutenir par des arguments de cette espèce ?

Dès le premier acte de la pièce, les trois vieux garçons, Mortemer, Clavière et Veaucourtois, sont mis en présence des trois ménages, comme trois loups dévorants rôdant autour de trois bercails. Mortemer, le coryphée de la bande, dresse le plan d'attaque. Malheur aux trois maris ! ils ne tarderont pas à tendre une main fraternelle à Ménélas et à George Dandin... Mais non ; ces préparatifs si menaçants restent sans effet. Après avoir proclamé bien haut que la place du célibataire est au sein du ménage... d'autrui, Mortemer renonce brusquement à séduire toute femme mariée ; une jeune fille devient l'objet de son amour, et le déshonneur de la pauvre enfant le seul but auquel il aspire. Veaucourtois, de son côté, ayant ramassé dans un fossé bourbeux une pêcheuse d'écrevisses, n'a plus d'autre occupation que de la *lancer* et d'en faire une cantatrice à la mode. Clavières seul persiste dans ses premiers projets ; mais quel triste amoureux ! quel frileux personnage ! et quel rôle piteux, dont ne voudrait pas un échappé de collége, il joue auprès de Mme Du Bourg !

Est-ce là un type, est-ce un caractère ? C'est un homme comme il y en a beaucoup, nous dira-t-on. Soit ; mais il est tout au moins insignifiant. — Veaucourtois offre des traits plus accentués. Mais, en vérité, c'est là un personnage par trop réaliste ; il ne peut intéresser qu'au point de vue médical et anatomique, et nous croyons fermement que le théâtre doit s'interdire de pareilles exhibitions : la scène n'est pas un musée égyptien. — Quant à Mortemer, le héros de M. Sardou, celui-là ! Mortemer, qu'il a créé avec tant d'amour et de complaisance, Mortemer-Don Juan, Mortemer-Lovelace, ne le voyons-nous pas cesser instantanément d'être lui-même ? ce dangereux séducteur, de qui nulle femme ne semblait devoir obtenir crédit ni merci, n'est-il pas vaincu, terrassé, dompté à la première escarmouche ? Et bientôt après, quand la comédie fait place au mélodrame, quand une péripétie banale (où certain cachet maternel joue avantageusement le rôle de *la croix de ma mère !!*) lui fait reconnaître un fils en celui qui vient de l'insulter et de le provoquer au combat, le libertin sceptique du premier acte devient-il assez pleurard ! a-t-il assez d'attendrissements et d'effusions pathétiques !... Il est à remarquer, du reste, que le théâtre contemporain abonde en personnages de cette nature, en caractères qui, pour les besoins d'un dénouement

Digitized by Google

heureux, se démentent tout-à-coup de la façon la plus piteuse. A ne consulter, en effet, que le répertoire de l'an dernier, voyez *Montjoie*, d'Octave Feuillet; voyez cet *homme vraiment fort*, comme il s'appelle lui-même, cet Encelade bravant la foudre, qui, lorsqu'on lui dit : « Prenez garde, il y a une Providence », répond avec une si magnifique audace : « Nous verrons bien ! » le cinquième acte ne fait-il pas de lui un candidat au prix Monthyon? Voyez aussi, dans le *Démon du jeu*, de Théodore Barrière, voyez Raoul en proie, ainsi que l'indique le titre de la pièce, à toutes les fureurs de cette aveugle passion : quelle éclatante conversion au dénouement, et comme l'auteur paraît convaincu et prétend nous convaincre que son héros ne touchera plus une carte ! Ah ! ce n'est pas ainsi qu'a procédé Régnard à l'égard de son joueur; il n'a eu garde de convertir Valère, pas plus que Molière n'a converti Harpagon ou Tartuffe. C'est qu'on sentait alors que le but de la comédie n'est pas de renvoyer le public attendri et content, mais de lui donner une forte leçon morale pour la haine ou le mépris que ne doit point cesser de lui inspirer celui que le poète a présenté d'abord comme odieux ou ridicule et dont il a fait la personnification d'un vice ou d'un travers. Cette leçon devient impossible, si on rend cet homme-là intéressant, et si, par un miracle soudain, il peut dire comme Pauline dans *Polyeucte* : « Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé ! » Le spectateur ne jugera ni dangereux ni même blâmable un défaut dont il est si facile de se corriger, et personne évidemment ne se corrigera.

L'aimable personnage d'Antoinette est, sans nul doute, la meilleure création de M. Sardou, dans ses *Vieux Garçons*. Il y a là beaucoup de grâce, de fraîcheur. Y a-t-il aussi beaucoup de naïveté ? Nous craindrions de l'affirmer. Antoinette fait bien des questions, et il en est dans le nombre qui semblent faites par une jeune personne malicieuse et sournoise dans le seul but de provoquer des réponses passablement embarrassantes. M. Sardou, voulant faire de l'ingénuité, a eu trop d'esprit. — Il ne serait pas, croyons-nous, sans intérêt de comparer la gracieuse Antoinette avec l'adorable Cécile du proverbe d'Alfred de Musset, *Il ne faut jurer de rien*, d'autant qu'elles sont soumises l'une et l'autre à une tentative de séduction : on verrait qu'Antoinette, protégée par son amour pour M. de Nantya, ne court pas le moindre danger dans le salon de Mortemer, tandis que Cécile, seule, la nuit, dans un parc, avec Valentin, qu'elle aime tendrement, et qui, chassé par la baronne de Mantes, a juré de se venger sur sa fille, est vraiment exposée au péril le plus grand ; on verrait que, si Antoinette dit des choses charmantes, la pureté la plus angélique n'a

Digitized by Google

jamais parlé un langage plus enchanteur que celui de Cécile ; on verrait enfin la différence qu'il y a entre un poète comme Alfred de Musset, — le premier poète du siècle, à notre humble avis, c'est-à-dire le plus vrai, le plus humain, — et un faiseur industrieux, un habile metteur en scène, tel que M. Victorien Sardou.

Le rôle d'Antoinette a deux autres jolies scènes : celle du cinquième acte, où la jeune fille raconte à M. de Nantya avec une candeur suffisante ce qui s'est passé dans le salon de Mortemer, laquelle scène a un ravissant modèle dans *Lady Tartuffe*, de Mme de Girardin ; et celle du deuxième acte, lorsque Antoinette revient de l'Opéra. Là se trouvent plusieurs de ces questions perfidement ingénues auxquelles nous avons fait allusion ; mais, en somme, la scène est fort bien faite et très-agréable, et puis elle appartient entièrement à M. Sardou, trop souvent coupable de cueillir les *pommes du voisin*, pour qu'on ne lui tienne pas compte de nous avoir donné du sien en cette circonstance.

Ceci dit, ces réserves faites, reconnaissons hautement le savoir-faire, l'adresse, la dextérité, l'ingéniosité surtout, qui se révèlent dans l'ensemble aussi bien que dans les diverses parties de la pièce ; applaudissons à la verve souvent heureuse du dialogue (il ne faut pas trop parler du style, qui supporterait difficilement une analyse sévère) ; admirons comme il convient ces mille détails scéniques qui viennent à chaque instant raviver l'action et la rendre plus piquante. Mais avouons, en terminant, que les *Vieux Garçons* ne nous semblent préférables ni aux *Pattes de Mouche* ni à *Nos intimes*.

L'exécution des *Vieux Garçons* au Théâtre des Variétés a été à peu près satisfaisante. M. Simon-Mortemer a mérité quelques applaudissements ; M. Maxime-Clavières a tiré un excellent parti d'un assez mauvais rôle, et M. Hamilton a déployé dans celui de Veaucourtois un véritable talent de composition. — Antoinette, c'est Mme Maxime, et l'on peut douter qu'à Paris même elle soit aussi heureusement personnifiée : car ce qu'il faut louer, ce n'est pas seulement le charme infini que Mme Maxime a répandu sur tout le rôle, c'est encore le tact parfait, le goût sûr et délicat avec lequel elle a su dissimuler ce que le langage d'Antoinette a parfois, sous prétexte de naïveté, d'un peu téméraire ou d'un peu indiscret. — Les autres rôles étant très-effacés, on ne pouvait en faire que bien peu de chose, et c'est ce qui a été fait.

— Une reprise des plus heureuses vient d'avoir lieu, c'est celle de la *Vie de Bohême*, cette œuvre délicieuse de Henry Murger, que l'expérience scénique de M. Th. Barrière l'a aidé à mettre au théâtre.

Digitized by Google

Dans la pièce comme dans le roman, que d'esprit ! que d'originalité ! quelle excentricité de conduite, et quel pittoresque de langage ! Et, sous tant de folie apparente, quelle émotion sincère ! quelle passion vraie et profonde dans quelques cœurs d'élite ! comme on savait aimer et se dévouer dans ce monde-là !... Elle n'est plus qu'un souvenir, hélas ! cette Bohême fantasque, tour-à-tour si joyeuse et si désolée, mais toujours si philosophe ! C'en est fait du *pays latin* ; c'en est fait surtout de ses *grisettes*, elles ont passé les ponts ! — Au premier rang des interprètes de la *Vie de Bohême* (dont Alexandre Dumas fils a si bien fait son profit dans les meilleures parties de sa *Dame aux Camélias*), nous retrouvons nos trois vieux garçons de tout à l'heure, MM. Simon, Hamilton et Maxime, et nous n'avons que des éloges à leur adresser ; mais une mention particulière est due à Mme Hamilton, qui a donné la physionomie la plus touchante au personnage si sympathique de Mimi et qui, dans les derniers moments de la pauvre fille, a profondément ému tout l'auditoire : c'était simple et pénétrant, c'était vrai, c'était admirable.

On a repris aussi les *Poseurs*, comédie en trois actes. Nous devrions dire ébauche de comédie, car les types qu'on y fait défiler devant nous ne sont guère que des silhouettes. Mais ces silhouettes sont habilement découpées, et leurs évolutions joyeuses donnent naissance à mainte scène d'un bon comique. — Il nous est agréable de signaler le début très-heureux et plein de promesses pour l'avenir qu'a effectué dans cette pièce une jeune personne de notre ville. A beaucoup de charme et de distinction, à un organe à la fois doux et mordant ajoutez l'intelligence, le goût, déjà même la finesse, et vous comprendrez sans peine que les premiers pas de Mlle Marie Morel sur la scène aient été encouragés par les applaudissements de toute la salle.

Mentionnons en passant un vaudeville en trois actes, *la Station Chambaudet*, qui nous a mis récemment en fort belle humeur. C'est une de ces bouffonneries irrésistibles comme le Théâtre du Palais-Royal, ce Conservatoire de la gaîté française, en a tant dans son répertoire ; mais c'est aussi une de ces œuvres signées Eug. Labiche. où la veine comique est si abondante et où se décèle, à travers les facéties les plus téméraires, une observation si exacte, quelquefois même si profonde. On est là sur un terrain solide ; aussi peut-on rire franchement et de bon cœur, sans être honteux bientôt après d'un tel excès d'hilarité. En digne héritier de Picard, Eug. Labiche réussit particulièrement les intérieurs bourgeois : le deuxième acte de la *Station Chambaudet* est, sous ce rapport, une excellente comédie.

— Deux artistes parisiens, renommés à des titres divers, Mme Lau-

Digitized by Google

rent et Arnal, sont venus nous donner quelques représentations.

Mme Laurent a produit de l'*effet*. Nous sera-t-il permis d'avouer toutefois que les exigences criardes du mélodrame nous paraissent avoir gâté un talent qui était si remarquable lorsque, en 1849, Mme Laurent créait à l'Odéon Madeleine Blanchet de *François le Champi ?* Hélas ! ce n'est pas impunément qu'on devient premier rôle de la Porte-Saint-Martin ou de l'Ambigu, et il en coûte cher à un artiste de se faire l'éditeur du pathos solennel et déclamatoire de M. Victor Séjour.

On a été un peu froid pour Arnal. On n'a vu en lui qu'un comédien hors d'âge, qui devrait bien se reposer sur ses lauriers. Et cependant, avec un peu de bonne volonté, on retrouverait facilement l'Arnal d'autrefois, ce charmant diseur, si fin, si ingénieux, si original avec le naturel le plus parfait. Si la voix s'est affaiblie, si le regard a perdu toute vivacité, si les lèvres n'ont plus qu'un pâle sourire, il reste encore dans le jeu, dans le débit, mille choses qui permettent de deviner tout ce qu'il y avait jadis, et l'on a sous la main tous les éléments d'un travail de recomposition, qui ne serait pour l'esprit ni sans intérêt ni sans charme. C'est ainsi que sur une médaille ou une pièce de monnaie antique un numismate rétablit par la pensée une effigie à demi disparue, des caractères presque entièrement effacés.

E. Amalric.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition au Baccalauréat, à la session de novembre 1864, par la Faculté des Lettres de Toulouse.

(Suite et fin).

Réponse de Tite-Live à ses amis qui le priaient de retrancher de son histoire l'éloge de Pompée pour ne pas déplaire à Auguste :

« Se nihil mutaturum. Quæ enim fides foret cæteris, si hæc, principis gratiæ, condonarentur? — Prætereà historici officium esse, non solùm sine odio vel gratiâ, sed etiam sine metu scribere. — Cæterùm meliùs se de Augusto sentire, quem non fugiat, ademptâ liberè loquendi facultate, nullam laudantibus auctoritatem superesse. — Se non felices tantùm et triumphantes laudare velle. »

Ciceronis ad amicum epistola qui oratorem, à philosophiæ studio, post Cæsaris victoriam revocare tentaverat.

Digitized by Google

Miratur hoc studii genus sibi ab amico propter vanitatem exprobrari. — Quùm leges judiciaque opprimantur, quùm unius arbitrio regantur publicæ res, quâ spe aut ad forum redeat aut in senatu verba faciât? — Quod ad se attinet, in philosophiâ quietem ac solatium invenit, quæ nemo seni et præsertim misero jure invideat.

Saint Basile à des esclaves païens que leur maître, devenu chrétien, vient d'affranchir.

Jam non servos, sed liberos homines alloquor. Grato igitur animo herum colite qui vos servitio exemit, sed multò magis Christum qui mentem illius flexit, mitigavitque. — Quo autem pacto potissimùm Christo debita gratia referetur? Factis, non verbis. Rectè vivatis, fraternâ amicitiâ omnes homines prosequamini. Tum Christus vos multò majori etiam mercede donabit. Animum enim, ut corpus vestrum, servitute liberabit, et vos Christi famulos fieri dignabitur.

Valerius in Horatium, sororis suæ interfectorem.

Verba facienti adversùs Horatium invidiæ crimen subeundum esse; et profectò tacuisset, nisi de publicâ utilitate ageretur. — Superbumne adolescentem victoriâ elatum patientur divina humanaque jura conculcare, ità ut nemini civium tutò jam vivere liceat? — At patriam servavit... suo sceleri pœna, ut virtuti merces, debetur. — Per urbem victor ovans incedat! — Pœnas solvat meritas legum violator.

Julianus imperator edicto vetuerat ne christiani, antiquitatis contemptores, ut jactabat, et humaniorum litterarum eversores, scholas aut discipuli frequentarent, aut regerent magistri. — Fingetis christianum quemdam, non modò pietate, sed scientiâ et eloquentiâ clarissimum, epistolâ ad Imperatorem Julianum scriptâ, orantem ut sibi fratribusque suis per edicta liceat discere ac docere litteras.

Périclès exhorte les Athéniens à bâtir un temple à Minerve.

Fortunam Urbis laudat. — Cujus autem numinis beneficio hæc omnia debentur, nisi Palladis, quæ, quùm urbem suam à Persarum impetu servaverit, violata ipsa et sacrilegis manibus incensa, quinquagesimum hunc annum sub Dio habitat. — Ædificandum igitur templum, ipsamque ebore atque auro constituendam Deam. — Non defuturos tanto operi artifices, inter quos Phidiam memorabit amicum suum, propè divini mortalem ingenii.

CHRONIQUE.

Tout se prépare pour la prochaine Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie qui doit avoir lieu, à Toulouse, le 15 juin prochain. Tandis que de nombreux ouvriers achèvent, sous la direction de M. l'architecte de la ville, les travaux d'appropriation des Jacobins, les demandes affluent déjà aux bureaux de la Mairie en vue de désigner les produits et de déterminer la place dont chaque exposant croit avoir besoin. Plus de cent cinquante lettres sont déjà parvenues·

Digitized by Google

La région de l'Est, Lyon et Marseille surtout, paraissent devoir fournir un riche contingent à l'Exposition toulousaine.

Les Beaux-Arts préoccupent aussi le Comité d'organisation. Une sous-commission est chargée de choisir, dans les bâtiments des Jacobins, la place qui, par la distribution du jour et la salubrité du local, convient le mieux.

Tous les travaux seront achevés avant l'époque fixée.

*
* *

Par décret, en date du 18 mars, M. Lavocat, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, a été nommé directeur de l'établissement, en remplacement de M. Prince, décédé. Cette nomination, que justifient les longs services de M. Lavocat, son savoir et la parfaite honorabilité de son caractère, a trouvé en ville une sympathie générale.

*
* *

M. N. Joly, professeur à notre Faculté des Sciences, vient de faire à Paris de nouvelles Conférences sur les *Générations spontanées* et sur l'*Homme fossile*. La *Revue de l'Instruction publique* termine ainsi le compte-rendu qu'elle leur a consacré : « Les deux Conférences de M. Joly ont eu le succès qu'elles méritaient, et l'éminent professeur de la Faculté de Toulouse devra, ce nous semble, emporter un bon souvenir de l'accueil fait à son talent, à son savoir et à la sincérité de ses convictions. »

*
* *

Nous avons à signaler un nouveau vide dans les rangs de la presse toulousaine : après beaucoup d'agitation et de bruit, l'*Etincelle* a cessé de paraître. Cette feuille justifiait son titre ; elle étincelait d'esprit. Jamais, à notre connaissance, « la petite presse » de Toulouse n'avait rencontré pareil filon. Mais que d'alliage ! Frondeur, violent, ce journal était un emporte-pièce. Chaque rédacteur y prenait un masque, souvent deux, quelquefois trois. De là le mal. Le masque pousse à des hardiesses qu'on ne se permettrait pas à visage découvert. On croit égratigner, on écorche ; on croit n'effleurer que la peau, on va jusqu'au cœur. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'à force de lancer des pétards dans les jambes des passants, on indispose, on irrite, et l'*Etincelle* était devenue trop souvent un théâtre de provocation et de lutte. Le métier de journaliste est très-embarrassant, nous le savons. C'est toujours la fable du *Meunier, son fils et l'âne ;* on ne saurait plaire à tout le monde. Et cependant, il faut des lecteurs ; on en veut à tout prix ; et comme une fade tisane leur répugne, on leur sert des

Digitized by Google

liqueurs fortes. Il y a deux cents ans et plus, l'auteur d'une gazette en vers, Loret, exprimait ainsi cet embarras :

Voyez quelle est mon infortune !
Si je pique un peu, j'importune ;
Et lorsque je ne pique pas,
Mes vers sont froids et sans appas.

Adieu donc Juliette, Caterinette, Ophélia, Rosalinde, Zézanna; adieu Rigoletto, Lanfranc, etc., etc. ; les travestissements cessent, le bal masqué est fini, et vous rentrez dans la vie commune. Allez-vous y porter votre fougue et votre humeur hargneuse? Non, sans doute. L'*Etincelle*, — il faut dire le bien comme le mal, — commençait à se *ranger*, quand la mort l'a surprise. Elle était moins agressive, sans cesser d'être spirituelle. Ce changement datait de sa *seconde* résurrection (à sa *troisième*, elle sera tout à fait sage), du jour où la direction est passée à M. Edgard Pouget, un écrivain-protée, signant *Juliette*, *Desgenais*, *Amalviva*, *Lionel*, *Didier*, etc., et toujours reconnaissable, sous toutes ces métamorphoses, à l'élégance de sa plume et à la sûreté de son jugement. Mais, pourquoi l'*Etincelle* a-t-elle cherché à se survivre? Pourquoi cette brochure qui s'étale à la vitrine des libraires? L'encre en est bien noire et la couverture bien rouge. Nous regrettons de ne pouvoir appliquer à l'*Etincelle* le mot de Shakespeare : *All's wel that ends well ;* tout est bien à qui finit bien.

* * *

Un recueil littéraire, qui a toutes nos sympathies comme il a celles de toutes les personnes qui connaissent l'excellence de sa rédaction, la *Revue française* est en péril. Frappée par un premier jugement pour avoir empiété sur un terrain qui lui est interdit, la *Revue* est en appel. Si nos vœux pouvaient la sauver, sa cause serait bientôt gagnée.

* * *

L'*Illustration du Midi* a fait peau neuve. Par son luxe typographique et la beauté de ses gravures, elle est aujourd'hui une des publications les plus remarquables de la province.

* * *

Nous recommandons aux personnes qui suivent avec intérêt les *lectures du soir au Capitole*, une brochure, sans nom d'auteur, qui se vend chez tous les libraires. Ce compte-rendu est le plus exact qui ait été publié sur les Conférences.

Digitized by Google

***

Encore une bataille gagnée en faveur de la décentralisation. Nous lisons dans la *Guienne*, de Bordeaux :

« Le Théâtre-Français a donné hier la première représentation de *Nos Ennemis*, comédie en trois actes en prose, de notre collaborateur M. Charles de Batz-Trenquelléon. C'est un succès brillant, complet et légitime. Le premier acte, favorablement accueilli par le public distingué qui assistait à cette représentation, est semé de mots et de petits jeux de scène qui ont été fort goûtés. Le deuxième acte, plein de brio et de mouvement, se termine par un coup de théâtre, qui a fait éclater la salle en applaudissements de bon aloi. A partir de ce moment, la cause de l'auteur était gagnée, et le troisième acte, où l'émotion et la gaîté sont combinées avec un art délicat, a paru le digne couronnement de l'œuvre. Le nom de l'auteur a été proclamé au milieu des bravos unanimes de l'assemblée, qui voulait lui décerner une ovation à laquelle il s'est dérobé. »

***

L'Académie des Jeux Floraux a terminé le jugement du Concours de 1865. Sur huit cent-douze pièces de vers présentées, huit ont été distinguées par l'Académie.

En voici la liste :

L'Ode à *Alfred de Musset*, par M. Léon Valery, contrôleur des contributions aux Sables-d'Olonne, a remporté l'Amaranthe d'or, prix du genre et de l'année.

L'Ode intitulée : *Les Voix de la Plage bretonne*, par M. G. d'Audeville, de Nantes, a obtenu une Amaranthe réservée.

La Nature et Dieu dans l'humanité, ode, par Mlle Nathalie Blanchet, a obtenu une Violette.

La Maladetta, ode, par M. Stephen Liegeard, a reçu un Souci réservé.

Babylone, ode du même auteur, a obtenu encore un Souci réservé.

Le Fond du Panier, poëme, par M. Paul Juillerat, a eu un Œillet.

La Dame du Lac vert, ballade, par M. Stephen Liegeard, a remporté le Souci, prix du genre.

La fable *Le Loup et les Agneaux*, par M. Delphis de la Cour, a obtenu une Primevère réservée.

Aucun des discours en prose, dont le sujet était : l'*Eloge de Raynouard*, n'a été distingué par l'Académie.,

***

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Félix Assiot, un des plus honorables chefs d'institution de Toulouse.

Toulouse, 1er avril 1865. F. Lacointa.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX. — CONCOURS DE 1865.

—

A ALFRED DE MUSSET.

ODE QUI A REMPORTÉ L'AMARANTHE D'OR, PRIX DU GENRE,
PAR M. LÉON VALERY (1).

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
(Alf. DE MUSSET, dans *Rolla*).

Dors-tu content, Musset?... Ce terrible mystère
Que l'œil ne peut percer et sonde en frissonnant,
Ce secret du trépas, qu'à l'ombre de Voltaire
Tu demandais en vain..., tu le sais maintenant!
Et je viens à mon tour interroger ta cendre :
Oh ! Dis-nous, dans la tombe, où tu viens de descendre,
As-tu trouvé la vie ou trouvé le néant?

La mort, que tu cherchais, fidèle à ses promesses,
En soufflant sur ton cœur et desséchant tes os,
A-t-elle dans ton âme endormi tes tristesses?

(1) Si nous avions à assigner un caractère à notre *ode*, c'est dans le genre philosophique que nous la classerions, tant pour la nature de la forme que pour celle du sujet. C'est à ce genre, en effet, qu'elle se rattache par les tendances du poète dont nous parlons et par les funestes effets qu'elles ont exercés sur l'esprit de la génération actuelle. Considéré à ce point de vue, le sujet se prêtait mal aux élans impétueux du lyrisme, et nous avons écarté avec intention tout le fatras suranné d'un enthousiasme factice, qui glace au lieu d'émouvoir. Ce que nous aurions voulu mettre dans notre ouvrage, c'est la vigueur de la pensée, la clarté de l'expression, pour refléter ainsi, autant que possible, les qualités distinctives de l'auteur des *Nuits* et de *Rolla*. Nous avons également employé un rhythme familier à Musset, celui des *Stances à la Malibran*, pour rappeler ainsi sa manière favorite.

Digitized by Google

Ne t'arrive-t-il rien des terrestres échos?
La muse, qui t'aimait, te parle-t-elle encore,
Ou l'éternelle nuit n'est-elle que l'aurore
De l'éternel oubli, de l'éternel repos?

Dors-tu content, Musset?... Quels lugubres fantômes
Assiégent ton sommeil sur ton dur oreiller?
Combien faut-il au temps, petits comme nous sommes,
Pour consumer nos chairs, où les vers vont fouiller?
Ne sens-tu pas bondir ton squelette sonore,
Quand l'enfant du Tyrol, l'amant de Belcolore,
De ses ricanements Frank vient te réveiller?

Oui, tu dois secouer ta lourde léthargie,
Quand il visite aussi ton ténébreux séjour,
Rolla, qui s'éteignit dans sa dernière orgie,
En outrageant la mort et profanant l'amour!
Tu dois sentir tes os tressaillir d'allégresse,
Quand don Paez, couvert du sang de sa maîtresse,
A ton morne cercueil vient frapper à son tour!

Où les a-t-il trouvés, ton infernal génie,
Ces atroces amants qui nous glacent d'effroi,
Ces blasphèmes sans nom, ces râles d'agonie?
Où les avais-tu vus, ces débauchés sans foi,
Ces types de damnés, aux faces convulsives?
Si tu nous les peignis sous des couleurs si vives,
Est-il vrai qu'à dessein tu les calquais sur toi?

Voilà, pourtant, voilà quel monstrueux cortége
De spectres grimaçants, dans tes rêves éclos,
Fait passer sous nos yeux ta muse sacrilége!...
Et, pourtant, au milieu de ces hideux tableaux,
Un visage perfide, une maîtresse aimée,
Que ta bouche maudit, mais n'a jamais nommée,
Et dont le souvenir se mêle à tes sanglots!

Digitized by Google

Oui, toujours cette femme, image fantastique,
Qui miroite à tes yeux et trouble ta raison ;
Et des cris étouffés dans ta voix sarcastique ;
Et, dans ses cris confus, le mot de trahison !...
Il est là, le secret de cette étrange fièvre,
De ce doute rongeur qui fit pâlir ta lèvre,
Et dans ton jeune sang circuler le poison !...

Eh ! qui de nous, Musset, ne porte une blessure
Dont le cœur saigne encore, et n'eut ses jours amers ?
Qui de nous, qui de nous n'a senti la morsure
D'une dent venimeuse, attachée à ses chairs ?
N'avons-nous pas aussi, par une loi commune,
Vu nos illusions tomber, une par une,
Et succéder le deuil aux rêves les plus chers ?

Mais ne savais-tu pas que d'ombre et de lumière
Les plus brillants tableaux composent leur beauté ;
Qu'il n'est rien d'éternel dans la nature entière,
Et que tout ici-bas a son double côté ?
Mais ne savais-tu pas, par ta propre faiblesse,
Le néant de la vie et le peu que nous laisse
De nos enchantements l'âpre réalité ?

Tu le savais, Musset ! Et quand notre existence
De joie et de douleur mélange ainsi son cours ;
Quand tu livrais toi-même aux vents de l'inconstance
Le plus pur de ton cœur, les plus beaux de tes jours ;
Quand rien ne peut remplir le vide de notre âme,
Tu suspendis ta lèvre aux lèvres d'une femme,
Et tu lui demandais d'immortelles amours !

Par quel égarement, par quelle folle envie,
Ta muse se prit-elle à distiller le fiel ?
Pourquoi repoussas-tu la coupe de la vie,
Parce qu'un peu d'absinthe avait troublé son miel ?

Digitized by Google

Insensé ! Pour un monstre oublier la nature ;
Calomnier l'amour pour une âme parjure,
Et douter du soleil pour un nuage au ciel !...

Lorsque, ainsi tourmenté par cette triste histoire,
Qui parmi tes soupirs se trahit tant de fois,
Tu blasphémais le ciel, n'avais-tu pas la gloire,
L'amitié, qui jamais ne fut sourde à ta voix ?
Pour répandre à plaisir ton ironie amère,
Pour nier la vertu, que t'avait fait ta mère ?
Que t'avait fait le Christ, pour insulter sa croix ?

Le Christ! n'avait-il pas, ce modèle sublime,
Assez vu d'apostats ? Et, marchant à leur rang,
Te fallait-il, Musset, à la douce victime
Verser encor le fiel et lui percer le flanc ?
Si tu n'aperçus pas sa divine auréole,
N'était-ce pas assez qu'il eût, par sa parole,
Régénéré le monde, inondé de son sang ?

Et tu ne songeas pas, toi, dont l'âme était pleine
De poignantes douleurs, de navrants souvenirs,
Qu'il avait essuyé les pleurs de Madeleine,
Et que lui-même fut le premier des martyrs!
Et rien ne t'inspira, dans ta longue souffrance,
D'aller à ses genoux demander l'espérance,
Et verser dans son sein tes humbles repentirs !

— « Il n'est plus, disais-tu, dans un sombre vertige!
» La croix du Golgotha, flambeau des anciens jours,
» Sur son pied vermoulu s'affaisse sans prestige,
» Et le temps loin de nous l'emporte dans son cours!.. »
Pour voir s'il vit encor, ce signe qu'on révère,
Regarde donc, Musset, à l'arbre du Calvaire
Aboyer l'athéisme et le saper toujours!...

Digitized by Google

Elle a porté ses fruits, la funeste semence
Qu'en creusant ton sillon tu jetas jusqu'au bout !
Vois ! la moisson est riche et le champ est immense :
Ce sont là tes enfants qui surgissent partout...
Il a soufflé sur eux, ton fatal scepticisme !
S'ils n'ont point ton génie, ils ont plus de cynisme...
Et le Christ n'est pas mort, et la croix est debout !

Il n'est pas mort, Musset ! Tu l'avais dit trop vite !
Tu lui jetas trop tôt tes défis insultants ;
Elle aura beau germer, cette graine maudite
Des Frank et des Rolla, que tu semas vingt ans,
Ils n'ébranleront pas la croix du divin Maître.
Eh ! qui donc sera Dieu, si Dieu cesse de l'être,
Si, comme tu l'as dit, Jésus a fait son temps ?

Qui fera sur nos fronts, comme aux jours des Apôtres,
Luire l'esprit divin, en colonnes de feu ?
Si nos dogmes sont faux, montrez-nous donc les vôtres,
Orgueilleux, qui croyez pouvoir détruire un Dieu,
Parce que vous savez, avec un ton superbe,
Torturer le Sanscrit et conjuguer un verbe,
Dans la langue d'Eschyle ou dans un livre hébreu !...

Qui la remplacerait, la céleste doctrine ?
Quel serait le Sauveur, quelle serait sa loi ?
Car tu l'as dit, Musset, un jour que ta poitrine
En généreux transports éclatait malgré toi ;
Oui, tu l'as dit : « A l'homme il faut une croyance,
« Puisque l'homme ici-bas a besoin d'espérance,
« Et puisque l'espérance est fille de la foi ! »

Et maintenant que j'ai recueilli pour ta gloire
Ces mots, tombés un jour de ta bouche de feu,
Où ton cœur, consumé par le besoin de croire,

Digitized by Google

Faisait de son néant le solennel aveu,
Laisse-moi devant toi m'incliner, ô poète !
Et, ma lèvre attachée à ta lyre muette,
Sur tes restes bénis pleurer et prier Dieu !

Laisse-moi, laisse-moi, Muse trop tôt éteinte !
Ecouter à genoux ces accents inouis,
Où ton luth éploré, confident de ta plainte,
Soupirait tes regrets et tes mortels ennuis !
Que je m'enivre encor de cette voix, si tendre
Et si triste à la fois, qu'on dirait, à l'entendre,
L'ange de la douleur, sanglotant dans tes *Nuits* !

Dis-nous la Malibran, cette harpe vivante,
Ce nom mélodieux, par tes vers consacré,
Qui, pareil à celui de Béatrix du Dante,
Triomphera du temps, pour t'avoir inspiré !...
Oh ! qui ne les connaît ces stances, dont les charmes
Donnent tant de douceur et de prix à tes larmes,
Que l'on voudrait mourir, pour être ainsi pleuré !

Montre-nous ces tableaux, si pleins de poésie,
Qu'on sent, en les voyant, que, sur tes chauds rayons
Les cieux de la Sicile et de l'Andalousie
Ont, avec leur azur, versé tous leurs rayons ! [1]
Peins-nous au sein des flots Venise et ses gondoles ;
Venise, s'endormant au chant des barcaroles,
Et Madrid, s'éveillant au bruit des carillons !

Dis-nous surtout ce chant, doux comme une prière,
— Au barde de Saint-Point hommage fraternel, [2] —

(1) Contes d'Espagne et d'Italie.
(2) Lettre à Lamartine.

Digitized by Google

Où ton cœur, effrayé de sa propre misère,
Pour y chercher l'espoir s'élançait vers le ciel !
Oui, dis-nous-le, Musset, que toute gloire est vaine,
Tout amour inconstant ; mais que, pour l'âme humaine,
Il est un meilleur monde et qu'il est éternel !

Quand Dieu te l'inspirait, cet aveu qui console,
Et que tu confiais au sein de l'amitié ;
Quand Dieu te l'inspirait, ô toi, chantre du SAULE !
C'est que de tes erreurs il dut avoir pitié ;
C'est qu'il avait au vrai ramené ton génie,
Et que déjà du Christ la clémence infinie
Voulait te pardonner de l'avoir renié.

Digitized by Google

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU CAPITOLE.

Séance du 25 mars 1865.

L'ancienne Université de Toulouse.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans ma première Conférence, — Conférence qui ne pouvait nécessairement être qu'un cadre et un préambule, — j'ai signalé les quatre grandes institutions qui dominent le passé de Toulouse et qui lui donnaient jadis sa vraie physionomie sociale. Ces quatre institutions, d'où découlait toute influence, qui attiraient tous les hommages et autour desquelles gravitaient toutes les ambitions, sont l'Eglise, le Parlement, le Capitoulat et l'Université.

Après avoir, dans quelques phrases sommaires, simplement énuméré, tout au plus esquissé, ces imposantes figures du passé, mon plan, — plan ambitieux peut-être si l'on mesure la grandeur du sujet à la taille de l'orateur et si l'on considère aussi la brièveté du temps qui est accordé à chacun de nous dans ces Conférences hebdomadaires, — mon plan, dis-je, consisterait à détacher l'une après l'autre les institutions du Vieux Toulouse et à les étudier séparément.

Vous le voyez, Messieurs, le but est intéressant pour nous ; il est digne d'exciter la généreuse émulation des écrivains. Plusieurs l'ont poursuivi avant moi. Des érudits, des archéologues ont dirigé vers le passé de notre ville leurs studieuses et patientes investigations. Sans rappeler les ouvrages célèbres des Catel, des dom Vaissette, des Lafaille, des annalistes et des chroniqueurs, nous avons vu de nos jours le savant M. Du Mège réunir dans quatre volumes les résultats

Digitized by Google

de ses laborieuses recherches sur les institutions de la ville de Toulouse ; nous avons vu surgir de remarquables monographies dues à la plume de MM. Bénech, Rodière, Gatien-Arnoult et d'autres membres distingués de nos Sociétés savantes. C'est pour moi un devoir de constater, au début de cette Conférence, le charme et le profit que j'ai trouvés dans la lecture des travaux de mes prédécesseurs. L'histoire ne s'improvise pas, elle est le fruit de recherches successives, le résultat d'une série d'alluvions intellectuelles. Il n'y a pas plus de honte à profiter du travail de ses devanciers, qu'il n'y en a, dans l'ordre industriel, à jouir des bienfaits que nous ont valus les grandes découvertes du siècle.

Celui qui s'avance dans ce champ profondément labouré de l'histoire doit, en outre, y porter une règle de conduite définie par ces deux mots bien nets : *Sincérité, modération.*

Sincère d'abord, l'historien dira, sans fard ni mensonge, ce que l'étude et l'observation lui apprennent; il montrera le passé tel que le lui révèlent l'examen attentif des faits et la critique impartiale des idées. Il ne doit, sous peine de manquer à son mandat, chercher dans les siècles écoulés ni un prétexte pour la flatterie, ni une occasion pour le dénigrement systématique. Chaque période a son bon et son mauvais côté ; le rôle de l'historien est de mettre en lumière le pour et le contre des grands débats qui divisent les hommes depuis l'origine des sociétés. Les partis pris sont mauvais en toute chose ; ils sont dangereux quand, au moyen de thèses spécieuses, ils tendent à substituer le sophisme à la vérité. Ne faisons donc pas de l'histoire un champ de polémique rétrospective. Laissons-lui sa sereine gravité.

Je dis plus encore : l'historien doit être modéré, c'est-à-dire que dans le jugement des hommes autant que dans l'appréciation des faits, il est tenu d'apporter ce calme et cette mesure qui n'ôtent rien à la valeur des arrêts, tout en atténuant la forme. Je ne prétends nullement que la conscience doive abdiquer ses droits dans le domaine de l'histoire. Il n'y a qu'une morale, disons-le bien haut ; et la théorie qui tendrait à créer deux poids et deux mesures, à établir l'impunité au profit de certains coupables, à abaisser la majesté de la loi morale devant l'énormité de certaines infractions; cette théorie, dis-je, me trouvera toujours parmi ses plus implacables adversaires. Mais, dans l'expression même de ces saintes colères

Digitized by Google

qu'inspirent à l'honnête homme les succès injustes et les défaites imméritées, l'historien doit observer cette modération qui, seule, assure à un livre son crédit et à un arrêt son autorité.

Sincère et modéré, donc, tel doit être celui qui affronte la région orageuse de l'histoire, tel surtout doit se montrer celui qui aborde l'étude épineuse de nos annales toulousaines où tant de passions restent encore debout, où tant de flammes sont encore mal éteintes.

S'il suit cette double règle; s'il a la conviction d'avoir obéi à cette double loi, l'historien, croyez-le bien, Messieurs, trouvera en lui une singulière force pour supporter les attaques passionnées, les récriminations violentes qui n'épargnent ici-bas ni les intentions les plus droites, ni les opinions les plus loyales. A toutes ces attaques, qu'elles viennent de droite, qu'elles viennent de gauche; qu'elles se montrent à visage découvert, ou qu'elles se cachent bassement dans des écrits anonymes, il répondra par ce seul mot qui est la devise et la consolation des gens de bien : *J'ai fait mon devoir.*

Après ce court préambule, Messieurs, j'entre immédiatement dans mon sujet.

I.

C'est donc Toulouse, Messieurs, notre patrie commune qui nous occupera encore ce soir, et qui nous occupera aussi souvent que j'aurai l'honneur de porter la parole devant vous. Ce sujet me paraît digne entre tous d'attirer votre attention. Il présente de graves difficultés, mais j'ose espérer, Messieurs, que dans votre bienveillante appréciation vous tiendrez compte à l'orateur des écueils qu'il rencontre à chaque pas sur son chemin.

De ces quatre grandes institutions que j'énumérais tout-à-l'heure nous en détacherons une, l'Université, celle qui nous a laissé le moins de documents peut-être, et, celle pourtant dont les annales ont jeté le plus de lustre sur notre cité natale. Le Parlement et le Capitoulat, en effet, n'attiraient autour d'eux que les citoyens de Toulouse ou du Languedoc; leur influence, nécessairement restreinte, ne dépassait guère la zone de la ville ou de la province. L'Université, elle, comme son nom l'indique, rayonnait sur tout l'univers intellectuel; sa renommée était sans bornes comme son action était sans limites. Nous trouverons dans la suite de ce récit la preuve de cette

Digitized by Google

influence, qui attirait dans nos murs jusqu'à dix mille écoliers, et que n'arrêtaient ni les barrières de la nature, ni les frontières des Etats. Mais, d'ores et déjà, on peut dire que nulle institution n'a valu à Toulouse plus de lointaine célébrité, et que nulle n'a mieux assuré à notre ville natale sa prépondérance dans le passé.

Toulouse a possédé dans tous les temps des écoles célèbres. Dès le ve siècle de notre ère, le poète bordelais, Ausone, qui a étudié dans nos murs, donne à notre ville le nom, désormais héréditaire, de Palladienne. Il s'écrie ailleurs :

..... Non reticebo Tolosam
Innumeris cultam populis.....

Ce qui, en prenant à la lettre l'expression, indiquerait que Toulouse possédait déjà dans ces temps reculés une innombrable population d'écoliers. Après la destruction de l'empire wisigoth, la nuit se fait dans nos origines scolaires ; et, pour se trouver sur un terrain solide, il faut arriver à l'année 1229, c'est-à-dire à l'époque du traité qui mit fin à la guerre des Albigeois, et qui, en consacrant la prépondérance du Nord sur le Midi, assura à la couronne de France l'annexion prochaine du Comté de Toulouse.

Ce traité, dicté par la victoire à un ennemi terrassé, fut juré solennellement le jour du Jeudi-Saint, 12 avril 1229, devant le portail de Notre-Dame de Paris. L'une de ses clauses portait textuellement :

« Que Raymond VII, comte de Toulouse, serait tenu de donner » quatre mille marcs d'argent pour entretenir pendant dix ans » quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres » ès-arts, et deux régents de grammaire, qui professeraient à Tou- » louse. »

Vous le voyez, Messieurs, les origines de notre Université ne sont pas à vrai dire nationales. Cette institution, qui devait bientôt devenir l'orgueil de la cité, la nourricière intellectuelle de toute l'Occitanie et la pépinière de tant d'hommes illustres, est encore une trace de la conquête. Elle nous a été imposée par un ennemi victorieux et maître de nos destinées. Il n'est pas difficile de comprendre le but que poursuivait le vainqueur en fixant à Toulouse un centre d'études théologiques. Les idées d'indépendance palpitaient encore sous le fer du

Digitized by Google

conquérant; et ces idées, associées à l'hérésie albigeoise, menaçaient la double suprématie spirituelle et temporelle introduite dans notre pays par l'épée de Simon de Montfort. C'était un acte de prévoyance politique d'établir, à côté de l'Inquisition, déjà fondée en 1215, une corporation qui, par ses enseignements, s'opposât à la renaissance de l'hérésie.

Tous les historiens, M. Sismondi comme M. Du Mège, ont reconnu les caractères évidents de cette fondation.

« L'Eglise voulait, dit le savant auteur de l'*Histoire des Français* » (t. VII, p. 86), que dans les lieux mêmes où l'on avait enseigné » les doctrines qu'elle réprouvait, il n'y eût plus de docteurs que les » siens. »

« Ce fut bien moins dans l'intérêt des sciences, et surtout bien » moins dans celui des habitants du Midi, dit à son tour M. Du Mège » (*Institutions*, t. IV, p. 618), que l'Université de Toulouse fut créée; » ce fut seulement pour empêcher, par les études théologiques, la » renaissance de l'hérésie. »

Mais, hâtons-nous de le dire, Messieurs, le mérite secret de l'institution trahit les calculs de ses fondateurs. La politique du vainqueur croyait nous imposer un joug; en réalité, elle nous apporta un bienfait. L'Université de Toulouse franchit bientôt la sphère que lui assignait la lettre du traité de 1229. Là où ne devait s'élever que la parole sévère de l'orthodoxie morigénant toute velléité d'indépendance intellectuelle, se font entendre bientôt les enseignements du droit civil, de la médecine et des arts. Le profane se glisse à côté du sacré, et, dès le XIIIe siècle, nous voyons rayonner ce foyer d'où jaillira la flamme qui doit éclairer tant de générations.

L'état particulier de l'Université de Toulouse au XIIIe siècle, c'est-à-dire peu d'années après sa fondation, nous est révélé par un curieux document mis au jour par mon savant maître, M. Gatien-Arnoult.

Il s'agit, à proprement parler, d'un programme ou d'un prospectus adressé par le corps enseignant de Toulouse au monde lettré. C'est, — passez-moi le mot un peu trop moderne, mais exact, — une réclame dont il n'est pas sans intérêt de signaler les causes et de relever la teneur.

Ce n'est pas tout, Messieurs, d'ouvrir des écoles et de fonder des chaires, il faut, — point capital, — à ces chaires des maîtres et à ces

Digitized by Google

maîtres des écoliers. Or, il paraît que ce double élément manquait, dans l'origine, à notre Université. On avisa aux moyens de se procurer l'un et l'autre. L'Evêque de Toulouse, Foulques, et le Cardinal légat du Pape qui, tous les deux, avaient joué un rôle actif dans la négociation du traité de 1229, chargèrent Elie Guarin, abbé de Grand-Selve, religieux aussi recommandable par sa piété que par son érudition, de pourvoir d'abord les écoles de Toulouse de professeurs.

Elie Guarin, comme s'il eût désespéré de rencontrer dans le Midi des hommes capables de jeter les bases de l'enseignement nouveau, se rendit à Paris et emprunta à l'Université de cette ville, fondée depuis l'an 1200, les nouveaux maîtres des écoles de Toulouse.

Parmi ceux-ci se trouvait un régent de rhétorique, nommé Jean de Garlande, qui fut reçu avec les plus grands honneurs par l'évêque Foulque, et qui, dans un de ses ouvrages, intitulé *Des triomphes de l'Eglise*, nous apprend comment s'y prirent à leur tour les professeurs pour créer le second élément de toute école, c'est-à-dire pour attirer des élèves à l'Université de Toulouse.

Au lieu d'attendre dans le silence des amphithéâtres que le mérite des maîtres amenât un à un les étudiants de la province, les nouveaux régents conçurent l'idée d'adresser à la jeunesse de toutes les écoles européennes un appel aussi habile par le fond que singulier par la forme.

Cette pièce, dont j'emprunte la traduction à M. Gatien-Arnoult, est écrite partie en prose, partie en vers. Les rédacteurs y louent d'abord, dans la modeste prose, le mérite des études, la solidité de l'enseignement, l'excellence des maîtres; mais, quand ils arrivent à parler de la ville de Toulouse elle-même, de son climat, de ses beautés, du bon marché de la vie, ils embouchent fièrement la trompette lyrique, comme si la langue des dieux était seule capable de louer dignement de telles merveilles.

Voici le préambule exact de ce document :

Lettre des maîtres de Toulouse à toutes les écoles qui fleurissent en d'autres pays.

« A tous les fidèles du Christ, et principalement aux maîtres et » écolier étudiant par toute la terre, qui verront cette présente

Digitized by Google

» lettre, l'Université des maîtres et des écoliers, qui établissent les » études à Toulouse sur une nouvelle base, persévérance dans la » bonne vie avec fin heureuse. »

Après cette salutation solennelle, les régents signalent la pensée qui a présidé à la fondation de l'Université.

« C'est pourquoi, nos très-chers, disent-ils, il faut vous unir à » nous afin que dans ces lieux où les ravages de la guerre ont étalé » leurs horreurs, vous soyez les soldats de la doctrine qui pacifie ; » où la dépravation hérétique a étendu les épines de sa forêt, vous » fassiez monter jusqu'aux astres le cèdre de la foi catholique. Et » pour que vous ne soyez point effrayés des difficultés d'un si grand » travail, nous vous avons ouvert la voie, nous avons supporté les » premiers ennuis, nous avons déployé devant vous l'étendard de la » sécurité ; nous avons fait que vous, chevaliers de la philosophie, » vous puissiez combattre plus sûrement avec l'art de Mercure, les » traits de Phœbus et la lance de Minerve. »

Pour stimuler l'empressement des néophytes, on leur offre un premier avantage, celui que dans notre langage industriel nous appellerions *une prime*.

« Le seigneur cardinal, légat en France, notre guide, notre » protecteur, et l'auteur après Dieu et le seigneur Pape, de cette » entreprise si difficile, a décidé que tous les étudiants qui se rendront » à Toulouse, maîtres et écoliers, auront l'indulgence plénière de » tous leurs péchés. »

Mais ce n'est pas assez des biens spirituels; il faut, pour séduire les hommes, faire miroiter à leurs yeux le mirage des biens temporels ; le rédacteur du progamme, qui connaît le cœur humain, continue en ces termes :

« Et, pour que les hommes studieux soient plus engagés à venir » voir la gloire de Toulouse et son ardeur pour l'étude, qu'ils sachent » que c'est une autre terre promise où coulent le lait et le miel, où » verdoient de riches prairies, où les arbres fruitiers étalent leur » feuillage, où Bacchus règne dans les vignes, où Cérès commande » dans les champs, où l'air est si bien tempéré que les anciens phi- » losophes préféraient ce séjour à tous les lieux de la terre les plus » estimés. »

Digitized by Google

Le souffle lyrique emporte bientôt l'apologiste passionné et intéressé de Toulouse, et, empruntant la langue des muses, il s'écrie :

Ici est la paix, partout ailleurs Mars exerce ses fureurs.
. . . . . .
Ici pour peu on a le vin, pour peu on a le pain,
Pour peu on a la viande, et pour peu le poisson (1).

« Venez donc, continue le rédacteur enthousiaste du programme, en » reprenant l'allure pacifique de la prose. Que vous manque-t-il ? La » liberté scholastique ? Nullement, parce que n'étant retenus par les » rêves de personne, vous jouirez de votre propre liberté. Craindriez-» vous la méchanceté d'un peuple en fureur ou la tyrannie d'un » peuple injuste ? Ne craignez rien, parce que la libéralité du comte » de Toulouse nous a donné des garanties suffisantes pour notre » salaire et pour la sécurité de tous les nôtres, soit qu'ils viennent à » Toulouse, soit qu'ils s'en retournent. S'ils souffrent quelque dom-» mage de la part des voleurs, il mettra les forces du Capitole à » la poursuite des malfaiteurs. »

Jusqu'ici on promet aux futurs écoliers l'indulgence de leurs péchés, le bon marché de la vie, la liberté, la sécurité. C'est déjà beaucoup, mais il faut, pour déjouer la concurrence des voisins, proclamer bien haut qu'à Toulouse seulement on trouve des avantages inconnus ailleurs.

« Ici, en effet, lisons-nous dans ce curieux document, les Théolo-» giens instruisent leurs disciples dans les chaires, et le peuple sur la » place publique; les Logiciens initient aux arts libéraux les apprentis » aristotéliciens ; les Grammairiens exercent à parler, suivant les » règles, ceux qui ne savent encore que balbutier ; les Chanteurs flat-» tent l'oreille du peuple par l'instrument de leur gosier emmiellé ; » les Décrétistes font voir Justinien (*extollunt Justinianum*), et les » Médecins enseignent Galien (*prædicant Galienum*) ; enfin, ceux » qui veulent étudier jusque dans la moelle le sein de la nature, peu-» vent entendre ici les *Livres sur la Nature*, interdits à Paris. »

(1) Hic est pax, alibi, toto Mars sævit in orbe...
. . . . . .
Pro parvo vinum, pro parvo panis habetur,
Pro parvo carnes, pro parvo piscis emetur.

Digitized by Google

Ces trois dernières phrases, Messieurs, ont une signification remarquable. D'abord, elles accusent naïvement la concurrence que les maîtres de Toulouse faisaient ouvertement aux Universités de Paris et de Montpellier (1). Puis, elles nous éclairent sur le caractère que revêtit l'enseignement scholastique à Toulouse dès les premiers temps de l'Université.

Chose étrange ! Voici un établissement fondé, dans la pensée du moins de ses auteurs, en vue seulement d'enseigner la théologie orthodoxe et de s'opposer à la renaissance de l'hérésie, et qui, sortant des étroites limites dans lesquelles on a voulu le restreindre, annonce *urbi et orbi* que ses maîtres enseigneront et enseigneront avec éclat le droit romain (*extollunt Justinianum*) et qu'ils démontreront Galien (*prædicant Galienum*).

Bien plus, une sentence d'interdit, rendue par les Papes et les Conciles, pesait sur les livres de physique d'Aristote que le rédacteur du programme désigne ici sous le nom de *Libri naturales*. Cette sentence, passivement obéie à Paris, avait été spécialement insérée dans le traité de 1229, où se trouvait écrite la fondation de l'Université toulousaine. Eh bien ! malgré cette double interdiction, l'Ecole de Toulouse annonce que « ceux qui voudront étudier jusque dans la » moelle, — remarquez l'énergie et l'originalité de l'expression, — » le sein de la nature, pourront entendre ici les *Livres de Physique* » proscrits à Paris. »

Faut-il voir dans ces mots une amorce trompeuse, ou des promesses sincères ? Je me range ouvertement dans la deuxième hypothèse. Car un programme menteur, dont la réalisation n'eût pas été tenue, aurait bien pu amener à Toulouse un premier flot d'étudiants, mais n'aurait pas entretenu cette population d'écoliers qui s'accroît pendant les années suivantes.

Non. Il faut simplement reconnaître que l'esprit étroit, qui avait présidé à la fondation de l'Université, fut bientôt délaissé par les régents venus d'outre-Loire; que la liberté de la science gagna peu à peu le terrain qu'avait préparé la conquête orthodoxe ; et que, conçue dans un but de servitude intellectuelle, l'Université, trahissant la

(1) *Extollunt Justinianum* est une allusion à la Sorbonne parisienne, où on n'enseignait pas le droit romain.

Prædicant Galienum est une insinuation contre l'Ecole de Montpellier, où on ne jurait que par Hippocrate.

Digitized by Google

pensée de ses auteurs, devint, dès le XIIIe siècle, un foyer d'études libérales. Ce programme nous prouve enfin que l'industrie de la réclame n'est pas tout-à-fait de notre siècle, et que nos ancêtres du Moyen-âge en connaissaient déjà tous les mystères.

II.

Cette heureuse transformation semble avoir favorisé le rapide développement de la jeune Université de Toulouse. Le programme de Jean de Garlande porta sans doute des fruits, car, pendant le XIVe et le XVe siècles, les étudiants se pressèrent en foule aux Cours de nos Facultés. Il en venait de partout, du Nord et du Midi, des provinces françaises et de l'étranger. Le tumulte de la guerre, le bruit des bataillons s'entrechoquant dans nos campagnes dévastées pendant la guerre de Cent ans, n'empêchaient pas ces pieux pèlerins de gagner la docte cité toulousaine. Ecoutons, Messieurs, le témoignage de l'historien le plus accrédité de notre Languedoc.

« L'Université de Toulouse, dit Dom Vaissette (t. IV, p. 504), fut » extrêmement florissante pendant les XIVe et XVe siècles, et également recommandable par la science et le mérite des professeurs et » par l'affluence des écoliers, parmi lesquels il y en avait beaucoup » d'étrangers et de gens de condition. Malgré les guerres continuelles » entre la France et l'Angleterre, les sujets du roi d'Angleterre » allaient étudier dans l'Université de Toulouse; et comme quelques » seigneurs les maltraitaient dans le voyage, Charles VII donna des » lettres, à Bray-sur-Seine, le 14 septembre 1437, en faveur des » écoliers étrangers allant à Toulouse, et, en particulier, en faveur de » ceux soumis à l'Angleterre; et, pour maintenir les études florissantes dans cette Université, il mit les écoliers sous la protection du » Sénéchal de Toulouse, à condition qu'en arrivant dans cette ville ils » se présenteraient devant le Sénéchal pour faire serment ou donner » caution que, pendant leur séjour, ils n'attenteraient rien contre » l'Etat, qu'ils se feraient immatriculer devant le Recteur, et que, » quand ils s'en retourneraient, ils prendraient des lettres testimoniales. »

Un témoignage de même nature nous est fourni par un écrivain d'un tout autre caractère, je veux parler de Gabriel de Minut. C'est

Digitized by Google

une très-originale figure que celle de ce Gabriel de Minut. Il vivait au XVIe siècle et était le frère d'un très-savant et très-libéral premier Président du Parlement. Magistrat lui-même, docte ès-antiquités locales, il professait pour sa bonne ville de Toulouse, pour ses monuments, ses beautés, un enthousiasme qui alla un jour jusqu'à l'indiscrétion. Après avoir amplement loué les Corps saints, le Bazacle, les Monastères des quatre Ordres mendiants, Dominicains, Cordeliers, Augustins et Carmes, toutes les magnificences de Toulouse en un mot, il arrive à la merveille des merveilles, à la belle Paule Viguier, dont la célébrité s'est transmise jusqu'à nous à travers tous les prismes de la légende. Parvenu à ce point de son sujet, la *furia* toulousaine de l'honnête magistrat ne connaît plus de bornes. Pour louer un tel prodige, il ne faut pas une phrase ou un chapitre, il faut un livre. Et ne voilà-t-il pas que Gabriel de Minut se met à écrire la *Paulegraphie*, ou description minutieuse, complète, trop complète, de toutes les beautés extérieures ou cachées qui font de la belle Paule le modèle inimitable de son sexe. N'ayant pas pour justifier ma liberté de langage les passions platoniques du bon Gabriel de Minut, je vous ferai grâce, Mesdames, de cette vignette par trop déshabillée; mais j'emprunterai à ce curieux livre, très-rare et dont je ne connais qu'un exemplaire appartenant à l'inépuisable collection de mon ami et confrère M. Desbarreaux-Bernard, un passage relatif encore à l'affluence des écoliers dans notre Université.

« La troisième merveille, dit-il, estoient les estudes où l'on enseigne » la loy civile et pontificale, où il y a trois salles belles, grandes et » spacieuses et aussi bien bâties, compassées et commodes qu'il y ait » eu quelque part que l'on sache aller. Et là où aussi l'on a veu autre- » fois (comme de cet estat témoin oculaire j'en peux faire foy) DIX » MILLE ESCOLIERS (1), tant de ceux du païs, que d'autres plusieurs

(1) Ce chiffre de dix mille écoliers, souvent répété dans les chroniques du XVIe siècle, est fait pour nous surprendre et pour exciter nos doutes. Sans avoir des preuves matérielles pour le justifier, je ferai remarquer qu'on entendait autrefois le mot étudiant dans un sens plus large que de notre temps. Aujourd'hui nous ne désignons guère sous cette appellation que les élèves de nos Facultés de droit et de médecine. Autrefois on y comprenait tout ce qui réellement étudiait, que ce fût la théologie, les arts, les lettres, les sciences, et à quelque degré que ce fût. L'Université de Toulouse, au XVIe siècle, aurait embrassé, non seulement le personnel des Facultés, mais encore la population des séminaires, des colléges, des pensions, en un mot les établissements publics et privés d'instruction supérieure et secondaire. Si l'on additionne après cela

Digitized by Google

» et divers lieux et fort loingtains, estudiant en la jurisprudence,
» sous la doctrine de six docteurs aussi doctes et résolus jurisconsultes
» qu'ils en fussent en toute l'Europe. »

C'est au milieu de cet état florissant que se place un événement dramatique, qui, par les circonstances dont il est entouré et par le retentissement immense qu'il provoqua, nous donnera peut-être, mieux qu'un froid récit, la physionomie des mœurs universitaires au XIVe siècle.

III.

Le jour de Pâques de l'année 1331, de graves désordres éclatèrent dans Toulouse. Quelques étudiants, ayant à leur tête Ayméric Berenger, élève en théologie, et deux gentilshommes bâtards de la maison de Penne, furent accusés d'avoir violenté des femmes et provoqué du tumulte au pré Montardy. Un Capitoul, François de Gaure, s'étant rendu sur le terrain pour apaiser la sédition, fut percé d'un coup d'épée. L'histoire ajoute même que son cadavre subit d'odieuses mutilations.

Les Capitouls, jaloux de venger le trépas de leur collègue, décrètent de prise de corps Berenger et ses complices. Sans s'inquiéter des cris de l'Université qui réclamait les prévenus comme clercs et soumis à la juridiction ecclésiastique ; sans pousser bien avant même l'enquête qui aurait pu éclairer les juges sur les origines de la scène tragique du pré Montardy, les Capitouls procèdent, sans désemparer, au jugement et à l'exécution des coupables. La rencontre armée avait eu lieu le dimanche ; dès le mercredi l'expiation fut consommée.

Cette expiation eut un caractère atroce.

Les bâtards de Penne, quoique nobles, subirent la torture. Quant à Ayméric, il fut condamné à être attaché à la queue d'un cheval et traîné, en chemise, la hart au col, devant la maison de François de Gaure, où il dut faire amende honorable. Là, le bourreau lui coupe le poignet ; puis il est jeté sur une claie et porté aux fourches patibulaires,

le contingent partiel de tous les centres d'instruction répandus à Toulouse, on voit que le total, s'il n'atteint pas dix mille, ne reste pas sensiblement au dessous de ce chiffre.

Digitized by Google

où, après avoir été étranglé, ses membres sont suspendus comme d'horribles trophées.

La rigueur de cette répression frappa d'épouvante les esprits. Les parents de Berenger, joignant leurs efforts à ceux de l'Université qui ne cessait de protester contre la violation de ses priviléges, portèrent l'affaire au Parlement de Paris. Cette haute compagnie judiciaire, évoquant le procès, ordonna par son arrêt, nonobstant le dire des Capitouls, « que le corps de Berenger serait enlevé des fourches pour » être rendu à ses parents, et qu'en réparation de sa mémoire, il » serait fondé une chapelle de 40 livres de revenu, et qu'il serait » distribué aux parents de Berenger une somme de 4,000 livres pour » leur tenir lieu de dommages. » Trois commissaires se rendirent à Toulouse pour faire exécuter l'arrêt. Les Capitouls furent cassés et le gouvernement de la ville fut donné au Viguier.

Tel est le drame, Messieurs, telle fut la réparation qui n'atteignit malheureusement que les restes mutilés de l'infortuné Aymeric.

Maintenant, Messieurs, que votre imagination franchisse l'immense espace de cinq siècles ; qu'à travers le temps et l'espace elle me suive dans un de ces agrestes défilés qui séparent l'Italie de la France. Nous sommes dans le col de Tende, non loin de cette charmante ville de Nice qu'une récente annexion vient d'ajouter comme un joyau précieux à notre couronne nationale. Un voyageur de marque, — on le reconnaît à son cortége, — suit péniblement les sentiers que les neiges de l'hiver ont obstrués. Tout à coup, la voix d'un pauvre chanteur ambulant se fait entendre. Le rhythme plaintif et le ton dolent de sa chanson révèlent une légende. Le voyageur surpris prête l'oreille, et, à travers les paroles piémontaises du texte, il distingue à plusieurs reprises le nom harmonieux de Toulouse. Il donne l'ordre d'arrêter la marche de la voiture, fait avancer le virtuose du grand chemin, et se fait répéter par lui le chant mystérieux tombé de sa bouche.

Or, Messieurs, savez-vous quelle était cette légende et quel était ce voyageur ? La légende était celle de l'étudiant Berenger ; l'homme de goût qui faisait cette découverte n'était autre que M. Constantino Nigra, ambassadeur du roi Victor-Emmanuel à Paris.

Littérateur passionné, auteur d'un recueil de chants populaires du Piémont, M. Nigra ne garda pas pour lui cette curieuse trouvaille. Il en fit la traduction d'abord en langue italienne pure, car le récit du rapsode était en patois piémontais. Puis il en rechercha la trace dans

Digitized by Google

d'autres dialectes, la trouva en deux idiomes italiens, et, — chose étrange ! — en recueillit en Catalogne une version en langue espagnole. Puis, ces souvenirs précieux il les rendit à leur berceau, en les adressant, par l'intermédiaire de M. Mary-Lafon, à la *Revue de Toulouse*, qui les a publiés dans son n° du 1er juin 1862.

Voici, Messieurs, ces deux documents dont j'emprunterai la traduction française à M. Mary-Lafon. Vous remarquerez, toutefois, que l'auteur de la légende suppose que trois jeunes gens subirent le dernier supplice à suite du drame de 1331. En réalité, Berenger mourut seul sur l'échafaud ; ses amis, qui étaient nobles, en furent quittes pour la torture et une sentence de bannissement. Mais l'imagination populaire grandit l'horreur du tableau et ajouta deux victimes à celle qu'avait faite l'impitoyable rigueur des Capitouls.

Ils sont trois jeunes écoliers
Qui à Toulouse veulent aller.
Quand ils arrivent sur le pont de Toulouse,
Une jeune fille ils rencontrent.
Ils la prirent, l'embrassèrent,
L'embrassèrent tous les trois.
Le juge, en apprenant cette nouvelle,
Les fit tous les trois arrêter,
Au fond de la tour de Toulouse
Tous les trois il les fit plonger.
Le plus jeune alors dit aux autres :
— Quand sortirons-nous d'ici ?.....
J'ai un frère en France ;
S'il savait que je suis ici,
Il brûlerait Toulouse ;
Et ferait mourir le juge.
Une vieille tout accroupie
Ecoutait dehors sous la meurtrière.
Elle courut trouver le juge
Et ce discours lui rapporta.
— Oh ! donnez-moi donc une plume,
Une plume et une feuille de papier,
Car je veux écrire une lettre
Et à ma maison l'envoyer.
Son frère reçoit cette lettre,
La descelle et puis la lit.
En la lisant,
Il pleure et il soupire ;
Il s'en va à l'écurie,

Digitized by Google

Monte sur son bon cheval
Et se met à courir vers Toulouse,
A courir et à galoper.
Près de Toulouse quand il fut,
Un bon vieillard il rencontra.
— Dites-moi un peu, brave homme,
S'il y a des nouvelles là-bas ?
— Les nouvelles ne sont guère bonnes,
Ce sont des nouvelles qui font pleurer.
Il y a là trois jeunes écoliers,
Tous les trois doivent être pendus.
— Dites-moi un peu, brave homme,
Arriverons-nous à temps ?.....
— Lâchez beaucoup plus la bride,
Le cheval va trop lentement.
Il lui donna un tel coup d'éperon
Qu'il volait comme le vent.
Quand il fut sur le pont de Toulouse,
Tous les trois étaient déjà pendus.
Il mit la main à son épée
Et trancha la tête au juge.
— Le plus jeune était mon frère,
Les autres mes cousins germains.
Fuyez, ô femmes,
Fuyez avec vos enfants,
Car nous allons mettre le feu à Toulouse
Et brûler petits et grands.

Cette légende, Messieurs, en outre de la couleur dramatique qui la distingue, a pour nous une signification dont vous avez saisi toute l'importance. Rapportée par des Italiens au-delà des Alpes, par des Catalans au-delà des Pyrénées, elle prouve l'affluence prodigieuse d'étudiants qu'attirait dès le XIVe siècle le renom universitaire de Toulouse. Retrouvée après un intervalle de cinq siècles à des points si divers, elle démontre cette attraction sympathique que notre ville exerçait sur la population intelligente de l'Europe. Pour moi, il me semble que, sous une forme anecdotique et légendaire, la découverte de M. Constantino Nigra dit, mieux qu'un froid document, ce qu'était Toulouse, ce que fut surtout son Université au moyen-âge.

Digitized by Google

IV.

Mais j'ai hâte, Messieurs, de précipiter ma marche dans le chemin de l'histoire et d'arriver au XVIe siècle, époque qui fut l'âge d'or de nos écoles et de vous les présenter dans leur ensemble, comme un corps harmonique, fonctionnant dans l'orbite de ses statuts, de ses usages, de ses réglements, apportant dans le cœur de la cité toulousaine la vie et quelquefois aussi le désordre.

Parlons d'abord de la constitution intérieure de l'Université; nous étudierons ensuite les mœurs et la vie extérieure des étudiants.

Fondée en 1229, comme je l'ai rapporté plus haut, l'Université de Toulouse reçut, dès sa naissance, des statuts et priviléges qui l'assimilaient à sa sœur aînée de Paris. En vertu de ces priviléges, souvent accrus ou réformés, et dont M. le professeur Rodière a donné une version inédite et curieuse, se référant à l'année 1314, dans les recueils de l'Académie de Législation, t. IX, p. 264 :

« L'Université de Toulouse a le bénéfice d'une juridiction spéciale.

» Elle envoie des députés aux Conciles généraux.

» Elle est appelée aux Etats du royaume.

» Le Recteur, choisi parmi les professeurs en droit et renouvelé chaque trimestre, peut procéder par censures, interdit et excommunication contre ceux qui violent ses statuts.

» La seconde dignité du chapitre métropolitain de Saint-Etienne est toujours échue au chancelier de l'Université.

» Dans les entrées des rois de France, l'Université ne cède le pas qu'au Parlement.

» Les docteurs régents ont, par une concession spéciale de François Ier, en 1533, la faculté de créer, ériger et promouvoir à un ordre de chevalerie ès-lois.

» Ces mêmes régents ont droit au titre de comte ès-lois, après vingt ans d'exercice.

» Ils portent l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons d'or, le collier et l'anneau. Ils sont ensevelis dans cet appareil (1). »

(1) Raynal, *Hist. de Toulouse*, p. 186.— de Villemarqué, *Advertissements pour les Recteur et Docteurs régents en l'Université de Tolose*, etc. (Tolose, Arnaud Colomiés, 1631).

Digitized by Google

« Enfin, les docteurs régents, bedeaux et suppost de l'Université de Toulouse sont exempts de tailles réelles et personnelles, taillons, crües, droits d'entrée en la ville et autres subsides et impositions ordinaires et extraordinaires généralement quelconques (arrêt de la Cour des Comptes, Aydes et finances de Montpellier, du 8 octobre 1658). Lettres de Charles IX, données à Bordeaux, le 23 avril 1565, etc. »

Ce dernier privilége, Messieurs, le plus précieux de tous, fut fréquemment contesté, dans le cours des âges, par les Capitouls et les agents du fisc. Il est curieux de voir avec quelle énergie et quelle persistance les rois de France, qui honoraient de leur protection les Universités et qui, notamment, appelaient celle de Paris « la fille aînée des Rois, » ont toujours assuré le maintien de cette prérogative.

Charles IX intervient en 1565, en 1570, en 1571 pour garantir l'exemption d'impôts aux écoles de Toulouse. Enfin, le 3 septembre 1572, sachant qu'on querellait encore les régents sur leur immunité, il lance de Blois l'édit suivant :

« A ces causes, bien et dûment informé que ladite Université de » Tolose est estimée et réputée de tout temps et ancienneté, des plus » fameuses et fleurissantes en la Faculté des Loix non seulement de » notre royaume, mais de toute l'Europe, comme elle est bien encore » présentement, et que pour raison de ce et le grand fruict qu'elle » apporte à notre République, lesdits régents, bedeaux, officiers et » suppost de ladite Université ont toujours mérité d'être favorisés et » recommandés d'icelle et pareillement de nos dits prédécesseurs » rois; comme aussi nous entendons les tenir en toute faveur pour » leur donner l'occasion de continuer toujours cy-après de plus en » plus ce bon devoir qu'ils ont fait jusqu'ici. Confirmons par ces » motifs les franchises, exemptions, etc. »

Henri III, en 1583; Henri IV, en 1604; Louis XIII, en 1611; Louis XIV, en 1657, ont successivement confirmé ces franchises et priviléges. Cette faveur, qui s'étendait, sous l'ancien régime, aux ordres privilégiés, la noblesse et le clergé, semble, au premier abord, exorbitante, mais quand on voit les choses de près, on reconnaît qu'elle n'était qu'une légitime compensation, car les régents de l'ancienne Université, jusqu'au XVIe siècle du moins, ne recevaient pas d'honoraires.

Ce point, Messieurs, est essentiel. Il a servi de base à la savante

Digitized by Google

réfutation que M. Bénech a dirigée contre ceux qui accusaient Toulouse d'avoir repoussé Cujas. Dans sa monographie sur *Cujas et Toulouse*, M. Bénech démontre, en effet, que Cujas, en 1554, après s'être fait inscrire pour disputer une chaire, concurremment avec Martin Rossel, Etienne Forcadel et deux autres prétendants, s'éloigna de l'arène avant les épreuves, à cause du peu d'émoluments qui revenait à chaque maître. Il préféra répondre aux avances de la jeune université de Cahors, qui, au moyen de quelques avantages pécuniaires, acquit la gloire d'avoir la première entendu la voix de l'illustre jurisconsulte.

La réfutation de M. Bénech n'a pas trouvé de contradicteurs. Repoussons donc, Messieurs, en passant, l'injuste accusation que des préjugés séculaires ont fait peser sur notre ville, et disons que si Cujas n'a pas enseigné dans une Université, dont il avait sucé les principes et dans une ville où il était né, il faut l'attribuer à la médiocrité des émoluments et non à un ostracisme brutal et inintelligent.

Jusqu'en 1565, les professeurs n'avaient d'autre revenu que celui qu'ils tiraient de la collation des grades.

Charles IX, Messieurs, qui,—de nombreux documents le prouvent, — se montra le constant protecteur de nos écoles, résolut de parer à la détresse des régents et de leur assurer des gages. Se trouvant à Toulouse, le 18 mars 1565, il écrit au cardinal d'Armagnac, archevêque de cette ville.

« A notre amé et féal cousin le Cardinal d'Armagnac, archevêque » de Tolose, conseiller en notre conseil privé, salut et dilection :

» Nous avons entendu que jusques ici les docteurs régents et autres » officiers de l'Université de Tolose n'ont eu aucun gage soit de nous, » soit autrement, pour être secourus et aydés, à s'entretenir honorablement et estre de fait plus affectionnés aux devoirs de leurs » charges, et le zèle et dévotion que vous et les archevesques, évesques, abbés et autres bénéficiaires avez eu d'y pourvoir et d'y donner » tel ordre que ladite Université y puisse être continuée au bien » commun de tous nos subjects et des *nations étrangères qui y* » *affluent*, et à cette fin prendre et lever sur vous la somme de deux » mil livres tournois, pour être departie auxdits régents, officiers; » ce que nous avons trouvé de sainct et louable, etc. »

Ce n'est pas tout. Par d'autres lettres du 27 avril 1565, datées de Bordeaux, Charles IX autorise, en faveur de l'Université, la percep-

Digitized by Google

tion sur le sel, vendu dans le ressort du Parlement de Toulouse, de la somme de 1,200 livres, plus 1,000 livres sur le produit des amendes, ce qui porte à 4,200 livres le total des gages.

C'est avec cette modeste somme de 4,200 livres, accrue des taxes dont était frappée la collation aux trois grades de bachelier, licencié et docteur, que vivaient plus de vingt professeurs ou agrégés, tous érudits, tous hommes de mérite, qu'un labeur persévérant conduisait seul au titre envié de régent en la docte Université tolosaine. Quand on se souvient que ces hommes s'appelaient Accurse, Etienne Aufréri, Arnaud Ferrier, Dufaur de Pibrac, Coras, d'Hauteserre, Furgole, on se demande ce qu'on doit le plus admirer ou de tant de savoir ou de tant de désintéressement.

Après avoir signalé les statuts et règlements, voyons un peu ce que nous appellerions aujourd'hui l'organisation du personnel.

Le corps universitaire se composait autrefois de cinq Facultés ou branches d'enseignement : Théologie, Droit canonique, Droit civil, Médecine et Arts. Cette simple énonciation vous prouve que le présent ne donne pas tout-à-fait l'image du passé. Dans l'organisation actuelle, le droit canonique et la théologie ont été fondus en une seule Faculté qui, à cette heure même, ne fonctionne pas à Toulouse. Le droit, autrefois restreint aux Pandectes et aux Institutes, a poussé des rameaux dans toutes les directions, et vous savez par expérience quel système complet et fécond d'enseignement présente, sous ce rapport, la Faculté de Toulouse. L'Ecole de médecine, qui, il faut le reconnaître, n'occupa jamais qu'un rang secondaire, malgré le mérite de professeurs tels que Sanchez et Raymond de Sebonde, auquel Montaigne consacre un long chapitre dans ses *Essais*, l'Ecole de médecine, éclipsée par celle de Montpellier, a conservé ses attributions en les faisant profiter des progrès de la science.

Mais la Faculté des Arts était, au moyen-âge, tout autre chose que ce que le mot indique dans son acception moderne. Cette Faculté comprenait à la fois la Littérature et les Sciences. On distinguait les maîtres ès-arts du Quadrivium qui enseignaient : l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique, et les maîtres ès-arts du Trivium qui professaient : la Rhétorique, la Dialectique et la Grammaire.

Les professeurs des diverses Facultés se distinguaient entre eux par la houpe de leur bonnet. Les théologiens la portaient blanche ; les

Digitized by Google

canonistes, verte ; les professeurs en droit, rouge ; les docteurs en médecine, violette ; les maîtres ès-arts, bleue. Ces couleurs distinctives se sont perpétuées, vous le savez, Messieurs, dans l'organisation actuelle.

Tel était cet ensemble, Messieurs, très-complet pour l'époque, et sur lequel planait, de toute l'autorité des maîtres et de tout l'éclat de sa réputation séculaire, l'enseignement du Droit.

Les études juridiques avaient une si grande prépondérance dans notre ancienne Université, que le Recteur était toujours exclusivement choisi dans cette Faculté. Toulouse, capitale du pays de droit écrit, siége d'un Parlement qui appliqua toujours les maximes des jurisconsultes romains, foyer d'une population intelligente qui recherchait les charges de judicature, brilla surtout par ses Facultés de droit civil et canonique. Elle cédait à Montpellier pour la médecine, elle ne le disputait point à Paris pour la Théologie, mais on peut dire avec orgueil, — parce que sous ce rapport le présent est encore l'image du passé, — qu'elle fut toujours sans rivale pour l'enseignement du Droit (1).

Voulez-vous, Messieurs, avant que je passe à la vie extérieure des étudiants, que j'ajoute quelques détails relatifs au régime domestique des Facultés.

(1) A cet égard, une réflexion me vient. Le bruit court depuis quelque temps que la ville de Bordeaux, si prospère, si opulente, si bien servie par sa position maritime qui lui assure un immense débouché vers les deux hémisphères, que la ville de Bordeaux, dis-je, jalouse d'ajouter à ses avantages commerciaux les fleurons de la science, sollicite la création d'une Ecole de Droit dans ses murs. Assurément c'est là une prétention légitime pour Bordeaux, mais dont la réalisation serait funeste à Toulouse. Nous ne sommes pas riches comme nos voisins, nous n'avons pas, comme eux, l'industrie et le commerce pour remplir nos coffres, mais nous avons depuis le moyen-âge un renom universitaire justifié par la valeur des maîtres et le nombre des étudiants. Bordeaux nous envie notre dernier bien. La concurrence d'une école voisine, que les populations du sud-ouest ne réclament pas, que sollicite seulement l'esprit de monopole municipal, serait fatale à notre prépondérance littéraire dans le Midi. C'est un devoir pour nous tous, pour les représentants de nos intérêts près le gouvernement, de lutter contre les prétentions de la capitale de la Gironde. Toulouse résisterait à la concurrence, c'est possible, mais ce ne serait pas sans dommage pour elle. Dans tous les cas, il vaut mieux prévenir le mal qu'avoir à combattre ses ravages. Aussi, ai-je le ferme espoir que les influences de Toulouse se coaliseront pour conjurer une fondation qui n'ajouterait rien à l'opulence des Bordelais, et qui porterait atteinte au modeste patrimoine des Toulousains.

Digitized by Google

D'abord, un mot sur la topographie des écoles. Toulouse n'a jamais eu ce que l'on appelle une Sorbonne, c'est-à-dire, un bâtiment renfermant dans son enceinte les cours de toutes les Facultés. Les locaux étaient disséminés comme aujourd'hui. Le Droit civil était enseigné dans les mêmes amphithéâtres où on le professe de nos jours, dans ce vieux quartier où conduit la rue symbolique des Lois.

L'édifice actuel a toujours été le centre universitaire de Toulouse. Si l'enseignement le déserte un jour, il quittera à la fois son berceau et le théâtre de sa gloire.

Les cours de Théologie et de Droit se faisaient dans un local, placé à la jonction des rues des Cordeliers et Pargaminières, à peu près à la place qu'occupe aujourd'hui le Temple protestant. L'Ecole de médecine, d'abord associée à celle de Droit, en fut distraite plus tard et logée rue des Lois, dans une maison, dont la porte existe encore et sur laquelle on peut lire : *Scholæ facultatis medicinæ.*

Le règlement sur l'heure et la durée des cours n'est pas moins curieux que les indications précédentes. J'en extrais quelques articles qui prouveront que, sous le rapport du zèle et de l'assiduité, les étudiants d'autrefois pourraient en remontrer à ceux d'aujourd'hui :

« Les professeurs, est-il dit dans ce document (art. 3 de l'édit » d'avril 1679), commenceront leurs leçons le 3 novembre et finiront » le 15 août.

» Ils entreront tous les jours, à la réserve des festes commandées » par l'Eglise, et les jeudis ils dicteront et expliqueront, une heure » entière, et ensuite ils exerceront les écoliers par répétitions et dis- » putes au moins pendant une demi-heure.

» Il y aura deux leçons de droit civil. Le matin, sçavoir : la pre- » mière de 7 heures 1/2 à 9 heures, la seconde de 9 heures à 10 1/2. » Il y en aura pareillement deux, l'après-dinée, de 1 heure à 2 1/2, » la seconde de 2 heures 1/2 à 4 heures. »

Six heures de leçons par jour. Certes, les règlements n'en demandent pas autant aux étudiants de 1865 qui, quelquefois pourtant, se dérobent aux leçons de leurs doctes professeurs, et qui, au lieu de suivre le chemin de l'Ecole de Droit, suivent les sentiers fleuris de l'Ecole buissonnière.

Digitized by Google

V

Mais il est temps de peindre à leur tour ces jeunes et bouillants adeptes de Barthole, jetés comme une colonie bruyante au milieu de notre paisible cité, et qui, par une incompatibilité d'humeur dont la trace se trouvait jusque dans ces derniers temps, n'ont cessé de quereller et chagriner les paisibles bourgeois de Toulouse. Je les prends au XVIe siècle, vers 1530, à l'heure où ils se montrent le plus nombreux, le plus brillants et le plus indisciplinés.

Distinguons entre eux, — c'est de toute justice, — les étudiants libres, répandus et logés dans toute la surface de la ville, et les boursiers, casernés dans les colléges si nombreux que la munificence des grands ou la piété des princes de l'Eglise avaient fondés près l'Université de Toulouse. Il y avait là comme des externes et des internes, dont la physionomie et le régime scolaire présentent des traits distincts.

Les étudiants internes ou collégiats étaient le plus souvent des jeunes gens pauvres, destinés à la prêtrise, qui venaient pédestrement des montagnes de Foix, de Comminges ou de plus loin encore, compléter à Toulouse, dans un collége fondé par leur évêque ou leur seigneur, leurs études théologiques. Reçus dans ces asiles, où ils trouvaient gratuitement la nourriture du corps et celle de l'esprit, soumis à une discipline rigoureuse, à l'observation de laquelle le Parlement tenait la main, ces jeunes gens se mêlaient moins que les autres au mouvement extérieur de la cité. On les trouve rarement compromis dans les tumultes et les émeutes qui troublaient, au XVIe siècle surtout, le cours régulier des études. Dans un milieu turbulent et agité, ils représentaient l'ordre et la règle. C'étaient comme les Chartreux de l'Université. Toulouse a compté jusqu'à douze de ces Colléges de boursiers. Les plus célèbres étaient ceux de l'Esquile, de Saint-Martial, de Périgord, de Foix, de Maguelonne, de Mirepoix, de Saint-Raymond, tous annexes de l'Université, retraites studieuses, d'où sont sortis, outre douze Cardinaux, quatre Souverains Pontifes, Jean XXII, Benoist XII, Innocent VI et Urbain IV.

Après avoir rendu un légitime hommage à ces modestes et méritants

Digitized by Google

cénobites de notre vieille Université, examinons la vie et l'organisation de leurs bruyants confrères du dehors.

Les écoliers de Toulouse, comme ceux de Paris, se divisaient en quatre nations, suivant leur origine : Allemands, Espagnols, Français d'outre-Loire et Aquitains ou Gascons. Chaque groupe formait une association dont les membres étaient unis par les liens d'une étroite solidarité.

« Chaque nation (dit Lafaille, t. II, p. 70) avait un saint qu'elle avait » pris pour son patron. Elle avait aussi un prieur, un trésorier et un » orateur. Le prieur présidait aux assemblées et en était comme le » modérateur. Le trésorier recevait les deniers que les confrères et » particulièrement les nouveaux venus donnaient pour les frais de la » confrérie et pour assister les confrères dans les nécessités. Les » fonctions de l'orateur étaient de prononcer un discours dans l'assem- » blée de la nation, le jour de la fête du saint et de faire une Oraison » funèbre aux enterrements de ceux des confrères qui venaient à » mourir. »

Vous le voyez, Messieurs, c'était presque un Etat dans l'Etat. On s'imagine les rivalités, les conflits que ces puissantes associations de jeunes hommes, échauffés par l'amour d'une commune patrie, unis par l'esprit de corps, devaient engendrer au dehors et au dedans de l'Université.

Au XVIe siècle, la question religieuse vint se mêler à toutes ces causes d'agitation. Apportées à Toulouse par quelques étudiants étrangers, les opinions luthériennes s'infiltrèrent peu à peu dans l'Université et ne tardèrent pas à gagner maîtres et disciples. C'en était assez pour irriter la défiance des bourgeois de Toulouse déjà mal disposés envers les corporations d'écoliers ; c'était plus qu'il n'en fallait pour éveiller la susceptibilité du Parlement, toujours gardien jaloux de l'orthodoxie. En 1532, à l'heure où la vie scolaire, surexcitée par les rivalités de nation à nation et par les controverses religieuses, avait le plus d'intensité, un arrêt du Parlement vint brusquement dissoudre ces associations. C'était un coup d'état auquel les étudiants jurèrent d'opposer la plus vive résistance.

C'est ici, Messieurs, qu'apparaît une physionomie singulière, étrange et sympathique, à laquelle, dans d'autres temps et à une autre place, j'ai consacré quelques loisirs studieux. A cette heure, entre sur la scène historique Etienne Dolet, le libre penseur du XVIe siècle, le

Digitized by Google

typographe courageux, le latiniste élégant, à la mémoire duquel l'échafaud de la place Maubert prête une auréole tragique. Dans un sujet si vaste je ne puis que saluer au passage cette figure originale et caractériser en peu de mots le rôle prépondérant que joua Dolet dans cette insurrection des écoles de Toulouse contre l'arrêt qui dissolvait leurs associations.

Etienne Dolet était né à Orléans. Il étudia d'abord à Paris, puis en Italie. En 1530, le cardinal du Bellay lui conseilla d'aller prendre à Toulouse les grades de jurisprudence, afin d'obtenir plus tard une charge de judicature. Dès son arrivée dans notre ville, il fut affilié à la nation des Français d'outre-Loire, alors en lutte ouverte contre celle des Aquitains. L'activité inquiète de son esprit, l'expérience qu'il avait acquise dans ses voyages d'Italie, sa belle faconde cicéronienne, lui valurent bientôt une haute influence parmi ses compatriotes d'outre-Loire. Il était leur orateur, en 1532, lorsque l'arrêt du Parlement tomba comme un coup de foudre sur la tête des écoliers.

Les timides et les circonspects se seraient tus. Mais les calculs de la prudence n'entraient guère dans l'âme de ce pauvre Dolet, auquel ses témérités devaient coûter la vie quinze ans plus tard. Il monte en chaire, et, devant sa nation assemblée, il lance ses fameuses philippiques, connues dans la bibliographie, sous le titre de : *Orationes in Tolosam*, Discours contre Toulouse. Ce n'est ici ni la place ni l'heure de citer ces harangues, où quelques injustices se mêlent à de nombreuses vérités, où l'hyperbole s'allie au souffle de la véritable éloquence. Qu'il nous suffise de rappeler le résultat de cette levée de boucliers des étudiants contre les arrêts du Parlement.

Ce résultat fut celui qu'avaient prédit les prudents et les politiques, et celui qui attend les entreprises où les élans d'une passion généreuse ne sont pas associés aux froids calculs de la politique et soutenus par les gros bataillons. La force eut raison de l'éloquence. Philippe et Antoine triomphèrent encore une fois de Démosthènes et de Cicéron. Etienne Dolet fut décrété de prise de corps et jeté dans les cachots de la Conciergerie. Mais, Messieurs, hâtons-nous de le dire, l'étudiant orléanais trouva de généreux protecteurs au sein même du Parlement. Grâce à l'intervention du premier président de Minut et de l'évêque de Rieux, Jean de Pins, tous deux amateurs passionnés des belles-lettres, Dolet fut mis en liberté et condamné seulement à un bannissement perpétuel de Toulouse.

Digitized by Google

Cet exemple ne découragea point l'esprit de résistance, et les écoliers, toujours en lutte ouverte contre le Parlement et le Capitoulat, ne cessent d'attester par des séditions répétées leur sève exubérante et la disposition turbulente de leur humeur. En 1540, huit ans après la mésaventure de Dolet, se présente avec un appareil tragique la fameuse question de l'Epée.

Cette question du port de l'épée fournirait, à elle seule, matière à une Conférence. De tout temps, les écoliers de l'Université toulousaine s'arrogeaient le droit de porter l'arme caractéristique de la noblesse et du courage. Ils en abusaient quelquefois, et le Parlement n'avait cessé de réprimer ces excès de pétulance et d'humeur belliqueuse. On composerait un dossier curieux, rien qu'avec les arrêts rendus et les règlements pris sur cette matière. Je mentionnerai, en passant, celui du 13 juillet 1683, qui interdit le port d'armes, non seulement aux écoliers de Toulouse, mais à ceux de Montpellier et de Cahors, villes placées dans le ressort du Parlement.

En 1540, ce droit était encore respecté. Les étudiants de Toulouse, pareils à ceux de Leipsig ou de Salamanque, portaient fièrement la dague ou l'espadon. Ils s'en servaient même fort bien, paraît-il, d'après un curieux témoignage. Rabelais, — qu'on ne s'attendrait guère à trouver en cette affaire, — est venu à Toulouse. Son illustre Pantagruel du moins a fréquenté nos écoles, et voici ce que le joyeux compagnon y apprit :

« De là Pantagruel vint à Tolose où apprint fort bien à dancer et à » jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de » la dicte université; mais il n'y demoura guères, quand il veit qu'ils » faisaient brûler leurs régents tout vifs comme harencs sorets disant : » Jà Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez » altéré sans me chauffer d'advantaige (*Pantagruel*, l. II, ch. 1). »

Cette dernière et lugubre plaisanterie n'est qu'une allusion trop juste au supplice de Cadurque, professeur à l'Université, brûlé en 1531 pour crime d'hérésie.

Ils jouaient donc de l'épée à deux mains, mais ils en jouaient trop bien et trop souvent, paraît-il, car, en 1540, un d'entre eux, nommé Salvat, dégaîna en plein amphithéâtre et pendant la leçon. Plainte fut portée au Parlement qui ordonna, par arrêt, « que l'épée du cou- » pable serait clouée par un huissier de la Cour à la première porte » des écoles en présence de Salvat. »

Digitized by Google

Quand l'huissier commis arriva pour l'exécution de l'arrêt, une émeute effroyable éclata parmi la jeunesse. L'épée fut détachée du pilori, les agents du Parlement furent hués, et, l'insubordination ne connaissant plus de bornes, les révoltés mirent le feu aux bâtiments des écoles. Un des trois amphithéâtres fut incendié. L'émotion fut des plus vives à Toulouse. Le bruit courut que les étudiants avaient juré de mettre la ville à feu et à sang. Les Capitouls organisèrent des patrouilles ; les bourgeois se jetèrent sur les écoliers qu'ils purent découvrir. On en arrêta jusqu'à « six vingts, » dit un chroniqueur. On fit le procès à quelques-uns, mais le Parlement se contenta de la mort d'un seul. Ce fut un nommé Tilletou qui servit de victime expiatoire et qui fut pendu haut et court devant les écoles.

On a quelquefois critiqué l'humeur turbulente de nos étudiants modernes, mais avouons qu'elle n'a jamais été au point d'imiter de pareils excès. Ils se contentent de déserter les amphithéâtres, ils n'y mettent pas le feu. C'est un heureux amendement dans nos mœurs universitaires.

Les chroniques du temps sont pleines de ces scènes tumultueuses provoquées par l'indiscipline des écoliers et par leurs conflits avec les bourgeois. En 1562, ils jouèrent un rôle non moins actif, et plus tragique encore, dans la lutte qui éclata dans le courant de mai entre les Calvinistes et les Catholiques. Rangés dans le premier parti, ils périrent en grand nombre et subirent même un bannissement momentané.

Le Parlement ne cessait d'intervenir pour réprimer cette intempérance. Il réglait leur costume, leur tenue, leurs plaisirs. Voici un arrêt curieux, rendu à la date du 8 mars 1575, et qui s'applique spécialement aux boursiers ou collégiats. Il est déclaré : « Qu'il ne » sera loisible de retenir dans lesdits colléges, levriers, chiens, » oiseaux de proie, ni faire aucuns actes de jeu ou actes insolents en » public, ou en privé dans les chambres, comme de cartes, dés ou » jeux prohibés, ni aller en masques ou déguisés de jour et de nuit. » Les collégiats ne pourront avoir dans leurs chambres d'autres » espèces de harnais que leurs épées. Ils seront tenus de porter robe » longue, bonnet rond et autres habits décents et convenables à » l'état et qualité de bons et honnêtes écoliers, auxquels sont faites » défenses de porter habit de couleur, comme rouge, vert, jaune, ou » autre couleur insolite à l'état scholastique, ni porter pareillement

Digitized by Google

» chausses de couleur autres que dessus, indécents et non convena-
» bles à leur profession. »

Le costume règlementaire, auquel nous ramène cet arrêt, consistait en une tunique ouverte, une sobreveste fermée, un corset sans manches, un capuchon, des mitaines, des brodequins, et tous ces habits ne devaient pas coûter plus de 25 sols tournois.

Quelle simplicité édifiante ! mais toujours insoumis, les étudiants se dérobaient à ces lois somptuaires. Le luxe de la chaussure les séduisait surtout, paraît-il, car, à la date de 1779, je trouve une délibération de la Faculté qui leur interdit d'assister aux cours en bottes. Cette tenue était alors réputée mal séante. Le jour des examens était pour eux l'occasion de fêtes qui se transformaient en saturnales. Si bien, que les statuts transigeant avec le mal, permettaient au nouveau licencié d'avoir, le jour de sa licence, deux paires de bateleurs et l'autorisaient à danser et folâtrer avec ses compagnons, mais en lieu privé seulement (*Statuts de réformation de* 1390).

Pendant tout le XVIe siècle, époque de fermentation universelle, période agitée, mais féconde, où le génie humain rechauffé au soleil de la Renaissance prépare les œuvres grandioses qui s'épanouiront cent ans plus tard ; pendant tout le XVIe siècle, dis-je, on suit ce bouillonnement de la sève à travers les écoles de Toulouse. Mêlés aux luttes religieuses de la Ligue, rarement d'accord avec les bourgeois, quelquefois divisés entre eux, les étudiants reflètent dans leurs mœurs et dans leurs disputes, les passions généreuses de ce siècle troublé. Jamais les écoles de Toulouse ne furent à la fois plus tumultueuses et plus florissantes. Ces jeunes hommes avaient vraiment senti passer sur leurs têtes le souffle de la Renaissance et de la Réforme. C'était l'ambition des sciences universelles comme chez Pic de la Mirandole, c'était une curiosité d'esprit insatiable comme chez Erasme, c'était la fièvre de l'esprit nouveau comme chez d'Aubigné qui travaillait ces vaillants et généreux athlètes. Bodin étudiait parmi eux. Etienne Dolet fut un de leurs chefs. Cujas était sorti de leurs rangs. Rabelais les visita. Montaigne loua leurs maîtres. Jean de Coras et Boyssonné leur enseignaient la jurisprudence. Tous, maîtres et disciples, attestent par leurs inquiétudes morales que l'Université de Toulouse ressentit ces tressaillements prophétiques et qu'elle propagea ces idées d'éman-

Digitized by Google

cipation intellectuelle qui font du XVIe siècle le vestibule de l'âge moderne.

VI.

A partir du règne de Henri IV, cette ébullition cesse. Le calme renaît dans les Universités comme il se rétablit dans la monarchie tout entière. La main puissante de Richelieu, qui domptait l'orgueil des derniers grands vassaux, qui nivelait les remparts de La Rochelle, n'eût pas toléré des séditions dans les écoles. Sous Louis XIV, l'enseignement s'accroît d'un élément nouveau. Colbert venait de publier ces belles ordonnances sur le droit civil et criminel qui condensaient en corps de doctrine les coutumes du vieux droit français. Le grand ministre comprit qu'il fallait donner des interprètes et des commentateurs à la législation nouvelle si peu connue dans les pays de droit écrit. Sa pensée fut accueillie avec faveur par Louis XIV, et un édit du mois d'avril 1679 établit une chaire de droit civil français dans l'Université de Toulouse. En 1682 seulement, elle fut occupée par le professeur de Martres qui en fut le premier titulaire. Si nous en croyons les documents contemporains, la Faculté de droit avait besoin d'être rajeunie par ce nouvel élément, car le nombre des élèves avait diminué à cette époque et les professeurs eux-mêmes étaient réduits à six : d'Hauteserre, Maran, Tilhol, Duverger, Galtier et de Martres.

Quelques années plus tard, en 1717, la Faculté de Théologie reçut un accroissement de même nature, par la fondation de la chaire des libertés de l'Eglise gallicane. On sait, Messieurs, combien ces libertés, dont on semble aujourd'hui faire si bon marché, avaient le privilége d'éveiller la susceptibilité jalouse des rois, des prélats, des parlements et des citoyens. Nos ancêtres, certes tout aussi religieux que nous, les considéraient comme les meilleures gardiennes de la foi chrétienne en France, et comme le plus solide boulevard de notre indépendance temporelle.

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, et durant le cours du dix-huitième, les écoles de Toulouse continuent sans bruit, sans éclat, leur existence régulière et monotone. Quelques prises avec les bourgeois, quelques mutineries provoquées par la question de l'épée dans laquelle le Parlement intervient encore par un arrêt de

Digitized by Google

1740, sont loin de rappeler les scènes fameuses du XVIe siècle. Les jeunes gens nobles augmentent dans les écoles, parce que les Parlements, plus sévères dans le recrutement de leurs membres, demandent aux candidats des notions juridiques plus étendues. Mais les grandes idées n'échauffent plus les écoliers, et c'est pour des intérêts plus mesquins qu'ils encourent les répressions des Capitouls, et les remontrances du Parlement. Ainsi, je lis dans les *Annales Capitulaires*, à la date de 1740 : « que les étudiants de l'Université s'assem-
» blent hors la ville au nombre de huit mille. (C'était pour vider
» une querelle avec les bourgeois.) Trois capitouls se rendent sur
» les lieux ; ils sont hués et blessés. On verbalise. Le Parlement
» rend un arrêt qui défend aux étudiants de s'assembler, et, — pour
» la dixième fois, — leur interdit de porter l'épée. L'un d'entr'eux
» est banni de la ville. Les autres sont condamnés à faire amende
» honorable. »

En 1744, ils s'attroupent encore et causent du tumulte au spectacle. Les Capitouls se proposent de faire un exemple. Mais la soumission des mutins désarme les foudres de la justice consulaire.

Leur rôle extérieur s'efface de plus en plus.

L'Université de Cahors, fondée par le pape Jean XXII, est annexée en 1754 à celle de Toulouse. Cette accession ne relève pas nos écoles qui, jusqu'à la Révolution française, continuent, dans le silence de l'étude, et dans l'orbite de leur règlement, le cours d'une vie obscure, calme et pacifique.

En 1790, quand l'édifice monarchique s'écroula, l'Université fut entraînée dans sa chute. Cette docte corporation, que cinq siècles avaient respectée, sur laquelle tant de maîtres avaient jeté l'éclat de leur enseignement, subit le sort des autres institutions du vieux Toulouse.

Mais, plus heureuse que le Capitoulat et que le Parlement, l'Université du moins s'est relevée de ses ruines en 1806. L'Empereur Napoléon Ier, appréciant les mérites et la grandeur de cette épave du passé, la fit rentrer dans le cadre de l'état nouveau. Dire ce qu'elle est aujourd'hui, Messieurs, serait superflu, puisque vos yeux peuvent chaque jour, à chaque heure, juger avec quelle autorité, quel talent, et quel zèle des maîtres éminents continuent les grandes traditions du passé.

Messieurs, les conquêtes des armes sont éphémères, les succès de

Digitized by Google

la force ne vivent qu'un jour ; qui sait même si les découvertes de l'industrie, juste orgueil de notre siècle, ne seront pas dédaignées par nos successeurs ! Ce qui reste bien acquis pour toujours à l'héritage de l'humanité, sont les conquêtes de l'intelligence. Avec ce patrimoine les hommes et les cités peuvent s'écrier, sûres de vivre, comme le poète :

Non omnis moriar, multaque pars mei
Vitabit libitinam (1).

Toulouse, Messieurs, n'a jamais révélé une grande aptitude pour les arts du négoce et de l'industrie. Mais elle fut dans tous les temps, elle est encore, Dieu merci, la nourricière intellectuelle des générations. A défaut d'usines, elle a des écoles, et des écoles sur lesquelles le temps a jeté un lustre séculaire. Conservons à notre ville ce caractère glorieux. Qu'elle soit toujours la capitale intellectuelle du Midi, et si, désespérant d'égaler dans les voies de l'industrie les cités mieux placées, comme Bordeaux et Marseille, elle ambitionne d'autres triomphes, que ce soient ceux de la science et de la poésie. Laissons à d'autres les profits de Carthage, gardons pour nous la douce gloire d'Athènes.

(1) *Hor. Od.*, lib. III, 30.

23 mars 1865. Emile Vaïsse.

Digitized by Google

UN FEU FOLLET.

COMÉDIE.

PERSONNAGES :

M. LOURMEL, manufacturier, décoré, 45 ans.
FRANÇOIS, caissier de M. Lourmel, neveu de Mme Duval.
Mme DUVAL, femme de charge.
ŒNONE, nourrice de M. Lourmel, 65 ans.
PAULINE, fille de M. Lourmel, 15 ans.

Le théâtre représente le salon de M. Lourmel, attenant à sa manufacture. — Une porte latérale ouvre dans les bâtiments de l'usine. — Porte d'entrée au fond.

SCÈNE PREMIERE.

Mme DUVAL, FRANÇOIS.

FRANÇOIS. — Mais, ma tante, si Thérèse ne m'aime plus, je ne veux pas l'épouser.

Mme DUVAL. — Enfant, tu sais bien qu'elle t'aime toujours, et tu prends la mouche pour rien.

FRANÇOIS. — Je vous assure que son caractère est tout changé, qu'elle est rêveuse et d'humeur inégale ; qu'elle m'évite autant qu'elle le peut, et que sa conduite envers moi, depuis deux ou trois mois, n'est plus aussi affectueuse.

Mme DUVAL. — Nous autres femmes, nous sommes sujettes à des variations d'humeur par suite de notre organisation délicate et de nos nerfs, comme on dit aujourd'hui. Il ne faut pas s'arrêter à ces surfaces. Au fond, Thérèse reste la même pour toi. C'est une brave fille, qui a du chagrin en ce moment, à cause du dérangement des affaires de son père, et toi, tu attribues ses préoccupations à du refroidissement au lieu d'en voir la véritable cause.

FRANÇOIS. — Je sais ce que je dis, ma tante ; et, sans me faire l'écho des commérages des ouvrières de la manufacture, je ne serais peut-être pas en peine de vous indiquer le motif du changement des dispositions de Thérèse à mon égard.

Mme DUVAL. — Prends garde, François, que ce ne soient, au contraire, ces commérages qui te fassent croire à un changement qui n'existe pas. Quoi qu'il en

Digitized by Google

soit, tu peux te fier à moi. Je suis ta tante, et j'y vois clair. Si je te dis que tu dois l'épouser, prends-la, les yeux fermés.

FRANÇOIS. — C'est que, quand on est marié, c'est pour longtemps ; et si je pouvais prévoir, avant d'en venir là, des inconvénients d'une certaine nature, autant vaudrait...

Mme DUVAL. — Ecoute, mon enfant, je sais tout ce que l'on dit, et j'ai bien observé. Il est certain que, sans s'en rendre compte, Thérèse est flattée de quelques attentions de notre maître, M. Lourmel. Mais de là à une conduite coupable ou même légère, il y a des abîmes, et Thérèse ne les franchira pas. M. Lourmel traverse une crise. Veuf depuis deux ans, il commence à trouver la solitude pesante, et il soulève furtivement le couvercle de la tombe où il s'était enfermé avec sa défunte. Son cœur s'ouvre à de nouvelles aspirations. Doué d'une nature aimante et rêveuse, il a remarqué la distinction et la grâce sympathique de Thérèse. Ses fonctions de maire lui ont créé des rapports obligés avec le père de ta bien-aimée, qui est l'instituteur du village. Il a cherché à leur être utile, et s'est attaché à eux par le bien même qu'il leur a fait. Thérèse a été sensible aux bontés de M. Lourmel pour son père. Qui ne l'eût été à sa place? De là, un peu d'attraction mutuelle qui a fait que M. Lourmel a souvent dirigé ses promenades du côté de la maison d'école, et que Thérèse s'est trouvée par hasard derrière sa croisée aux heures où passait M. le maire. Leur roman n'en est encore qu'à ce chapitre. Y a-t-il bien là de quoi prendre la chèvre? Serais-tu d'un naturel jaloux ? Prends-y garde. C'est le pire moyen de plaire. Tu as envers M. Lourmel des obligations qu'un noble cœur n'oublie pas. Il t'a donné sa confiance, et t'a fait caissier de la manufacture sans autre garantie première de ta probité et de ton aptitude que ma parole. Nous sommes tenus, toi et moi, de lui sacrifier tout... excepté l'honneur. Abandonner Thérèse au moment où les langues du village jasent sur ces très-innocents rapports, ce serait rendre à M. Lourmel un détestable service, et faire croire à la vérité des commentaires absurdes auxquels on se livre.

FRANÇOIS. — Il y a autre chose encore, ma tante. Je puis partager votre sentiment sur ces enfantillages, et ne pas leur attacher plus d'importance qu'ils n'en méritent; mais ne ferais-je pas une folie de demander la main de Thérèse au moment où il n'est bruit que du dérangement des affaires de son père?

Mme DUVAL. — Ceci est plus sérieux, et si Thérèse n'a pas de dot, il est juste au moins qu'elle ne t'apporte pas en mariage les dettes de l'instituteur. Mais j'ai pris des informations positives sur le chiffre de son passif. Il n'est pas énorme, et l'on pourra trouver, j'espère, avec l'aide de Dieu, le moyen d'arranger cette situation. Ton mariage avec Thérèse serait heureux ; elle est laborieuse ; elle a des goûts simples et, avec cela, de la piété et de la réserve. Bon courage, mon beau neveu. Vas au pays chercher tes papiers, durant les deux jours de notre fête. Quand tu reviendras, j'aurai peut-être aplani les obstacles. Je vais y travailler avec ardeur. Mais quel est ce bruit dans la cour ! J'entends les exclamations d'Œnone. M. Lourmel reviendrait-il déjà? (*Elle regarde par la fenêtre*). Oui,

Digitized by Google

c'est lui. Sa pauvre nourrice va l'étouffer de soins et de caresses. Drôle de corps ! Elle a le dévouement absolu du chien et n'a guère plus de sens moral. (*François sort par la porte latérale*).

SCÈNE II.

Mme Duval, *seule.*

Notre seigneur et maître a été bien pressé de revenir. Qui le ramène donc si vite? Son goût pour Thérèse s'accentue de plus en plus. Il ne peut plus supporter les peines de l'absence. . Il est temps d'arrêter l'incendie. M. Lourmel, vous êtes un digne homme, bon entre tous ; vous m'avez tendu la main dans mon malheur et m'avez mise à la tête de votre fabrique. Il est certain que je vous ai payé en zèle et en dévouement ce que vous avez fait pour moi ; mais je reste votre obligée pour la vie, et je suis sûre de vous bien servir en conjurant les conséquences fâcheuses d'un entraînement qui vous amoindrirait dans l'opinion et ferait tache sur votre belle carrière. D'ailleurs, Thérèse appartient à François ; ces deux enfants s'aiment et sont dignes l'un de l'autre. Il faut qu'ils se marient. Laissons la place à Œnone pour japper autour de son nourrisson ; et moi, à l'œuvre pour en arriver à mes fins.

SCÈNE III.

M. Lourmel, Œnone.

Oui, c'est moi ; c'est bien moi, Œnone. Pas tant de questions, je t'en prie... au moins à la fois.

Œnone, -- Mais, c'est vrai. Vous arrivez comme une bombe. On ne vous attendait qu'après-demain. Qu'y a-t-il de nouveau? Etes-vous malade? Pourquoi...

M. Lourmel. — Pourquoi? pourquoi? Parce que le Conseil général a fini plus tôt que je ne croyais ; parce que je n'avais plus rien à faire à la ville, et que j'ai préféré revenir ici que de rester là-bas. Mais, à mon tour : Qu'y a-t-il de particulier? la fabrique est déserte ; où sont les ouvriers?

Œnone. — Vos ouvriers viennent de partir à midi, suivant l'usage, puisque c'est demain la fête patronale de l'endroit et votre jour de naissance, que l'on chôme la moitié du jour qui précède la fête, et que les danses commencent ce soir, pour qu'on soit mieux disposé pour demain.

Lourmel. — Tiens, c'est vrai ; c'est demain l'anniversaire de ma naissance, et je n'y pensais pas. Ah ! c'était autrefois une joyeuse époque et la maison s'illuminait. Mais, Pauline, où est-elle? Va la prévenir de mon retour.

Œnone. — Votre fille ! Où elle est? faut-il le demander? Dans sa chambre, à son piano, à sa broderie, à ses livres, que sais-je? Elle sera sérieuse comme son père, au lieu de sauter, de courir, de danser et de rire comme on fait à son âge. Votre Mme Duval vous en fera une maîtresse d'école.

Digitized by Google

Lourmel. — Te voilà lancée sur ton dada. Tu as donc toujours les dents agacées contre Mme Duval? Tu la jalouses donc toujours? Tu crois que je l'aime plus que toi, ma vieille nourrice, mon inséparable, depuis 45 ans que je suis de ce monde. Est-ce que rien peut te remplacer dans mon affection? Mais souffre donc, ne fût-ce que par amitié pour moi, le concours et la présence de madame Duval. Tu la connais bien. Tu sais toute sa valeur et le bien qu'elle fait ici. Tu sais que sur elle roulent tous les détails de la manufacture; qu'elle dirige, gouverne et surtout moralise ce peuple de jeunes filles employées dans nos ateliers. Grâces à son impulsion et à sa constante sollicitude, ma fabrique est un modèle cité dans le monde industriel pour sa bonne tenue. Pas une seule des deux cents ouvrières placées sous sa surveillance, dont elle n'ait étudié les goûts, les instincts et les besoins; qu'elle ne soutienne, ne console ou n'avertisse sévèrement dans l'occasion. Que te dirai-je? Si tu es mon bien-être, elle est ma réputation, et j'ai besoin d'elle autant que de toi.

Œnone. — C'est bien, c'est bien. Ne vous échauffez pas ainsi; on ne veut pas vous l'enlever, votre Mme Duval. Elle peut faire de son intendante. On ne lui dispute pas son autorité.

Lourmel. — Je veux que tu l'aimes.

Œnone. — Oh! par exemple, c'est un peu fort.

Lourmel. — Oui, mauvaise tête, tu l'aimerais, si tu avais pour deux liards de cervelle. N'élève-t-elle pas ma fille qui t'est chère presque autant qu'à moi. N'en fait-elle pas une femme distinguée? Vois comme elle développe les nobles instincts de son cœur, lui donne la science de la vie, l'empire sur ses jeunes fantaisies; comme elle lui a fait goûter les douceurs de la charité et de la bienveillance.

Œnone. — Ah! vous m'en direz tant! C'est égal. J'aimerais mieux qu'elle lui eût appris quelque chose de plus gai. La pauvre petite est toujours grave comme un ministre. Depuis deux ans qu'elle a perdu sa digne mère, je crois qu'elle n'a pas ri de bon cœur une seule fois. Est-ce que c'est naturel, ça, à seize ans?

Lourmel. — Tu as raison; nous la distrairons bientôt. Tu pars avec nous dans deux mois, et, tous trois, nous allons courir le monde J'ai à visiter toute l'Allemagne pour nos affaires; nous reviendrons par l'Italie. Six mois de grand air, de liberté, d'oubli...

Œnone. — Allons! ne retombez pas dans vos humeurs noires. N'êtes-vous pas jeune encore? Pourquoi toujours tourner et retourner un passé, passé sans retour...

Lourmel. — Ah! si ce n'était que le passé, on en prendrait son parti avec le temps. Tu le sais bien; tout change, tout se modifie. Quand l'hiver ou le malheur a tout flétri, tout séché, tout tué, il se fait, un beau jour, je ne sais quel réveil inattendu; et, à un signal mystérieux, le printemps ou l'amour plus doux encore, soupire tout bas dans les sens engourdis; la nature ressuscite; le ciel se prend à sourire, et l'on voit avec émotion bourgeonner, ici des feuilles nouvelles, et là des sentiments nouveaux.

Digitized by Google

ŒNONE. — Dis donc, mon Frédéric, dis donc, est-ce que c'est sérieusement que tu me parles ainsi ? Quoi, Thérèse...

LOURMEL. — Ah ! malheureuse ! pourquoi l'as-tu nommée ? Laisse-moi me cacher à moi-même cet absurde entraînement.

ŒNONE. — Pourquoi absurde ? n'est-elle pas jeune et belle ?

LOURMEL. — Trop jeune et trop belle.

ŒNONE. — N'est-elle pas honnête ?

LOURMEL. — Trop honnête peut-être.

ŒNONE. — Eh bien ! alors...

LOURMEL. — Quoi ? alors. Voudrais-tu que moi, père de famille, chef d'une grande maison, moi dont la moralité et l'honorabilité ont été la principale, l'unique recommandation à la faveur publique, qui m'a fait membre du Conseil général et m'a valu ce bout de ruban, si peu de chose et pourtant si envié, je donne le spectacle d'une liaison scandaleuse, la première de ma vie, à un âge où ces écarts sont odieux, sans excuse ? Et, pour en arriver là, que ne faudrait-il pas faire ? car cette jeune fille a été sage, très-sage jusqu'à ce jour. Que lui offrirais-je ? De l'argent pour l'acheter ? Elle le refuserait.

ŒNONE. — Peut-être.

LOURMEL. — Ah ! nourrices ! nourrices ! éternellement les mêmes ! qui avez toute la faiblesse des mères pour nos égarements, et qui n'avez pas, comme elles, la charge de nos âmes.

ŒNONE. — C'est qu'il y a du nouveau ici. Je dois te le dire ; et puis, tu feras comme tu voudras. Mais au moins quand je te verrai malheureux, je n'aurai pas sur la conscience d'avoir pu te préserver du découragement et de ne l'avoir pas fait.

LOURMEL. — Parle donc vite ; tu me donnes la fièvre.

ŒNONE. — En ton absence, il y a quelques jours, j'entrai chez Thérèse. Elle était seule, et avait les yeux rouges. Je la pressai de me confier le secret de sa peine, et elle me raconta que son père ayant fait de mauvaises affaires était poursuivi pour une grosse dette de 500 francs ; qu'il allait être emprisonné ; que l'on vendrait leurs meubles et qu'alors elle ne savait ce qu'elle deviendrait, elle qui n'avait plus de mère.

LOURMEL. — Ah ! tentation du diable !

ŒNONE. — Je la rassurai de mon mieux, en lui disant que leur créancier s'attendrirait sans doute, qu'il ne voudrait pas mettre une belle jeunesse comme elle sur le pavé, en la privant en même temps de son père ; que ces menaces-là ne s'exécutaient pas à la lettre ; et, comme elle sanglotait de plus en plus, je prononçai ton nom. Que se passa-t-il en elle ? je ne sais ; mais elle devint rouge jusqu'aux épaules ; un rayon de sourire se mêla à son désespoir. Je n'osai pas aller plus loin, et je la laissai moins triste qu'à mon arrivée.

LOURMEL. — Tu as trop parlé, Œnone. Pourquoi me mêler aux chagrins de cette famille. Je dois lui rester étranger. C'est assez ; va-t'en, et fais-moi venir ma fille.

Digitized by Google

Œnone. — Je n'ajoute qu'un mot : c'est que, du même wagon que toi, est descendu tout à l'heure un homme à figure sinistre dans lequel j'ai reconnu un huissier, et qu'il se pourrait bien que d'ici à ce soir le père de la pauvre fille...

Lourmel. — Mais va-t'en donc, serpent ! Tu ne vois pas que j'ai la tête en feu...

SCÈNE IV.

Lourmel *seul*.

Ah ! oui, sans doute. Je pourrais profiter de l'occasion, arriver tout de suite avec la somme due ; consoler ainsi Thérèse... et donnant, donnant ; mais je ne le ferai pas. Je n'irai pas. Ce ne serait pas d'un honnête homme. La séduire au prix du salut de son père, ce serait infâme ; je suis incapable d'une telle indignité. Laissons les choses suivre leur cours. Si Thérèse tombe dans le malheur, je lui ferai tenir par Mme Duval des secours désintéressés. Elle le mérite... Quelle folie que la mienne ! Est-ce que, depuis plus de deux mois, je ne suis pas uniquement occupé de cette fille ? Elle m'a jeté un sort. Il n'est pas possible qu'il en soit autrement... Comment l'image d'une petite sotte se serait-elle ainsi gravée dans mon cerveau, dans mon cœur, au point d'occuper sans partage toute ma pensée, de venir s'asseoir carrément dans toutes mes rêveries, d'être au fond de tout ce que je fais ? Oui, je suis seul, je puis en convenir. C'est elle qui m'a fait revenir si vite. C'est le besoin d'être où elle est, sans lui parler, sans la voir même, mais de respirer le même air qu'elle, qui m'a subjugué et m'a reconduit ici, presqu'à mon insu, et contre mon gré. Je me débats intérieurement contre ce fatal entraînement ; je proteste ; je ris de moi-même, et me prends en pitié. Je me blâme et je continue... Ah ! je me connais. Je suis capable de céder. Mais non, non, mille fois non. Je laisserai son sort s'accomplir ; il faut rompre ce charme ; je n'irai pas, je le jure.

SCÈNE V.

Lourmel, Pauline.

Pauline. — Mon père, mon père ! Où êtes-vous ?

Lourmel. — Ma fille, ma chère fille ? Viens ici, viens que je t'embrasse à plein cœur.

Pauline. — Cher père ! vous voilà donc ! quel bonheur ! J'avais pourtant bonne envie de vous gronder d'être revenu ainsi sans vous annoncer ; mais je n'ai pas seulement le courage de vous en vouloir un petit peu. Est-ce qu'on arrive ainsi à l'improviste. Si je n'avais pas été si prévoyante, vous me preniez avant que j'eusse fini.

Lourmel. — Eh quoi ! ma Pauline ; c'est toi qui es fâchée de mon brusque retour. Que faisais-tu donc de si secret ?

Pauline. — Vous ne deviez le savoir que demain ; mais puisque vous avez été si pressé de revoir votre petite Pauline, pour vous en récompenser, vous allez le

Digitized by Google

savoir tout de suite. (*Sur un signe de Pauline, un domestique apporte une fumeuse brodée en canevas*). Tenez, j'ai brodé cela pour votre jour de naissance. N'est-ce pas qu'elle est jolie ma fumeuse, et que vous y serez bien pour griller vos cigarres ? Heureusement que le tapissier me la rapportait au moment même où vous arriviez.

LOURMEL. — Merci, merci, ma fille. Il est ravissant, ton petit meuble. Tu travailles donc toujours et toujours pour moi ?

PAULINE. — Pour qui donc travaillerai-je ? Est-ce que vous n'avez pas travaillé pour moi toute votre vie ? Mais avez-vous bien pensé à moi pendant vos dix longs jours d'absence ? Que m'apportez-vous de la ville ?

LOURMEL. — Je ne t'apporte rien, ma chère enfant. Mes vilaines affaires m'ont pris tout mon temps ; mais forme un souhait et je te donne aussitôt ce que tu auras désiré. Tu as carte blanche.

PAULINE. — Je ne veux rien ; je n'ai besoin de rien. Vous prévenez tous mes désirs. Mais si je ne demande rien à présent, souvenez-vous que vous restez mon débiteur. Je vous ai gagné une discrétion.

LOURMEL. — Oui, oui ; ne te gêne pas ; ce que tu demanderas est accordé d'avance.

SCÈNE VI.

LOURMEL, PAULINE, FRANÇOIS.

LOURMEL. — Que voulez-vous, François ? Avez-vous quelque chose de particulier à me dire ?

FRANÇOIS. — Monsieur, je pars pour deux jours, et je profite du chômage de la fabrique pendant la fête pour aller au pays. Votre caisse restera fermée pendant mon absence et avant d'en emporter les clefs, j'ai voulu savoir si je ne devais pas vous laisser de l'argent.

LOURMEL. — Laissez-moi 500 francs.

FRANÇOIS (*présentant un rouleau*). — Les voilà.

LOURMEL. — Bien : mettez cela sur la cheminée ; vous pouvez partir.

PAULINE. — Adieu, monsieur François, et bien du plaisir pendant votre voyage.

SCÈNE VII.

PAULINE ET M. LOURMEL.

LOURMEL (*sur le devant*). — Voilà donc un premier pas de fait, et je viens de mettre sous ma main et à ma disposition la somme qui est due par le père de Thérèse... Je sens une invincible attraction qui m'entraîne vers cette femme, et depuis qu'Œnone m'a parlé de sa détresse, il a surgi dans mon cœur je ne sais quelle vague espérance... Je me débats ; je m'indigne en moi-même et veux chasser toute idée d'intervention de ma pensée et laisser son sort s'accomplir. Vains efforts ! ma volonté m'a échappé et galoppe en sens contraire. J'agis tout

Digitized by Google

éveillé comme un homme qui rêve, et je me regarde faire comme si un autre que moi était chargé de ma propre direction. Quelle bizarrerie ! Mais n'importe. Je dominerai tout cela. Je vais me mettre au travail. Dans une heure, tout sera dit et le sort de ces gens-là sera définitivement fixé. Je serai sauvé, si je parviens à m'abstenir jusque-là. A moi, mes livres et mes études. Je me mets au travail et je vais conjurer le malin esprit par mon remède habituel ; que l'ivresse de l'esprit dompte l'ivresse des sens. Allons, au travail, au travail !!! (*Il entre à gauche dans une pièce intérieure*).

SCÈNE VIII.

PAULINE *seule*. (*Elle est assise devant une table et elle feuillette un livre*).

C'est singulier ! Papa est tout drôle. Je ne le reconnais plus. Il est agité et parle tout seul... Puis il part brusquement sans m'adresser un mot ni un regard... C'est quelque affaire qui l'absorbe ainsi sans doute. Du reste, depuis quelque temps, il tombe dans des rêveries sombres. Ne serait-il pas malade?

SCÈNE IX.

Mme DUVAL, PAULINE (*toujours à sa table*).

Mme DUVAL (*sur le devant*). — Thérèse me paraît sur une mauvaise pente. Elle a reçu ces jours-ci la visite d'Œnone. Elle se sera confiée à elle, et Dieu sait ce qui peut en résulter avec les instincts de la nature grossière de notre nourrice, et l'affection désordonnée qu'elle a pour son maître. En ce moment, l'huissier procède à la saisie des meubles et la liberté de l'instituteur est en jeu. Si M. Lourmel vient à l'apprendre, il peut y aller, ou y envoyer Œnone d'un instant à l'autre, et s'il assiste Thérèse, elle est perdue... au moins dans l'opinion, et lui se diminue dans l'estime publique. On jase déjà beaucoup. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Les événements se précipitent... que faire ?

PAULINE (*se levant*). — Mais qu'est-ce que vous avez donc, vous aussi, madame Duval ? Mon père est tout extraordinaire, vous avez l'air tout je ne sais quoi. Que se passe-t-il de mystérieux ici, dites ?

Mme DUVAL. — Mon enfant, rien que de bien simple et je puis bien vous le raconter. Une pauvre fille, à laquelle je porte un intérêt tout particulier, est en ce moment frappée d'un grand malheur et en danger de se... compromettre peut-être. Je songeais au moyen de la sauver, et je pensais avec anxiété que si nous voulions bien nous y employer toutes deux des pieds et des mains, nous pourrions certainement y parvenir. Voulez-vous m'aider ?

PAULINE. — Si je le veux ! mais je vous prie à mains jointes de me faire ma part dans votre bonne œuvre.

Mme DUVAL. — J'en étais sûre.

PAULINE. —Comment, est-ce que vous pourriez douter de moi ? N'êtes-vous pas ma conscience en personne, celle que la bonté de Dieu a placée près de moi pour

Digitized by Google

me faire bien aimer tout ce qui m'entoure. Mais dites donc vite. Qu'y a-t-il à faire ?

Mme Duval. — Ma jeune fille, en ce moment même, a les huissiers chez elle, on arrête son père, on le jette à la rue.

Pauline. — Ah Dieu ! quelle horreur ! Et vous voulez la recueillir ?

Mme Duval. — Il faudrait faire mieux encore. Je voudrais la somme due ; je voudrais la payer au créancier ; je voudrais conserver ainsi au père son honneur et son industrie, et à la fille son protecteur, et la possibilité d'une union que j'avais préparée pour elle et qui était sur le point de s'accomplir, tandis qu'elle va forcément se rompre devant une si extrême misère.

Pauline. — Mais encore, quelle somme faut-il ?

Mme Duval. — Cinq cents francs ! ni plus ni moins.

Pauline. — Cinq cents francs !! c'est beaucoup. Je ne les ai pas ; mais j'ai un moyen sûr de les avoir à l'instant, je cours prier mon père de les lui faire tenir.

Mme Duval. — Votre père, non ; pas encore. S'il faut absolument en venir là, nous verrons ; mais apprenez, Pauline, que ma protégée est jeune et belle, et que par suite elle ne doit pas recevoir un pareil service étourdiment et sans bien savoir à quoi il l'engage, parce que sa reconnaissance pourrait lui être plus funeste que sa détresse même. L'argent venant de vous, par mes mains, n'a plus rien qui le rende suspect, et la malignité la plus noire ne saurait empoisonner ce bienfait.

Pauline. — Mais de la part de mon père...

Mme Duval. — Votre père est un homme, Pauline. Il vaut mieux que tout ceci se fasse entre nous, et que le public ne mêle pas son nom à ce bienfait. D'ailleurs, aura-t-il cette somme à l'instant même ? La caisse est fermée, et François vient de partir avec les clefs.

Pauline. — Quant à cela, pas d'inquiétude ! la somme est justement là. Mon père l'a demandée tout-à-l'heure, en ma présence, à François qui l'a déposée sur la cheminée avant de partir.

Mme Duval. — Votre père vient de lui demander 500 fr. actuellement?

Pauline. — Mais, oui. Qu'y a-t-il là qui puisse ainsi vous surprendre?

Mme Duval — Oh ! rien (*à part*), quelle coïncidence ! Est-il donc déjà averti ? Œnone ! Œnone ! mais c'est la providence qui l'a ainsi voulu..... (*haut*). Pauline, ma chère Pauline.

Pauline. — Mme Duval, nous pouvons faire mieux. Je cours demander cet argent à mon père, pour moi, sans lui en dire l'emploi, et je vous l'apporte pour le salut de votre protégée, à l'instant même.

Mme Duval. — Arrêtez, et écoutez-moi d'abord. Je ne vous ai jamais, je crois, engagée à mal faire... J'ai veillé sur vous comme une mère dévouée, et je vous ai inculqué, selon mes lumières, la connaissance du bien et du mal. Dites-moi, me croyez-vous capable de vous donner un mauvais conseil?

Pauline. — Vous, ma bonne, ma digne gouvernante, jamais. Mais d'où vient donc ce préambule solennel?

Digitized by Google

Mme Duval. — Eh bien, si je vous engageais à prendre cet argent à votre père sans l'en prévenir, et à me le remettre pour mon œuvre, que diriez-vous ?

Pauline. — Mais je dirais que je préfère le lui demander, d'autant mieux qu'il ne peut pas consciencusement me le refuser. Il m'engageait ici même, il n'y a qu'un instant, à exiger de lui tout ce que je voudrais. Il se mettait à ma discrétion et se constituait mon débiteur illimité. C'était bien juste. Je lui ai brodé pour sa fête une fumeuse qui me coûte les yeux de la tête, vous le savez bien.

Mme Duval. — Alors, Pauline, s'il en est ainsi, prenez cet or tout de suite, et donnez-le-moi, sans plus tarder. Il y a urgence suprême. La situation est d'autant plus délicate, qus je ne puis ni ne dois vous la dévoiler en entier. Vous en savez assez pour suivre mon conseil. En mon âme et conscience, vous ferez bien en agissant ainsi; je le jure. Votre père lui-même vous en saura, j'espère, meilleur gré que tout autre, quand vous lui aurez dit que le cas pressait, qu'un secret absolu était indispensable au plein succès de notre œuvre. Vous pourrez ajouter que vous avez préjugé son consentement; que cet argent que vous avez pris sur vous de lui emprunter, il vous l'eût donné sans hésitation, s'il vous avait été permis de lui tout dire... Et puis, s'il se fâche trop, je vous autorise à lui déclarer que j'ai pris sur moi toute la responsabilité de ce détournement; que je lui expliquerai, quand il le faudra, les motifs de notre conduite. Pauline, allons; le temps vole. Quelques secondes de plus et il sera trop tard. L'abîme peut se refermer à chaque instant sur ma protégée. Quel chagrin, pour nous, pendant le reste de notre vie, si votre hésitation était la cause de sa perte!..

Pauline. — Tenez, tenez. Prenez cet or et partez. Votre parole m'électrise et me bouleverse. Mais, au moins, vous me répondez de tout.

Mme Duval. — Je vous réponds de tout et je vous bénis. Je crois que les anges eux-mêmes doivent sourire à ce pieux larcin d'une fille à son père.

SCÈNE X.

Pauline *seule.*

Ai-je bien ou mal fait? Je ne sais et je tremble. Il y avait dans la voix de ma gouvernante une force qui me maîtrisait. Elle ne peut s'être trompée, moins encore m'avoir trompée. Mais, que va dire mon père, comment prendra-t-il son dépouillement?.. Pour la première fois, je crains presque sa présence. Ah! le voilà!

SCÈNE XI.

M. Lourmel, Pauline.

M. Lourmel. — Rien ne fixe mon esprit. Je ne puis enchaîner ma pensée et les pages glissent sous mes yeux, sans que j'en perçoive le sens. Thérèse se place entre mon livre et moi. Elle souffre en ce moment, et je ne vais pas l'assister.

Digitized by Google

Ah ! si..... C'est trop lutter. J'y cours décidément..... D'ailleurs, pourquoi m'exagérer les conséquences de cette charité. Ne puis-je pas la libérer, la tirer de ce mauvais pas, ne plus la revoir, et même avancer, s'il le faut, mon voyage..... Sophismes de la passion peut-être..... N'importe, n'importe, elle souffre ; j'y vais et nous verrons ensuite... Mais, où François m'a-t-il placé cet argent ?

PAULINE. — Que cherchez-vous donc ainsi, mon père ?

LOURMEL. — Ce rouleau d'argent que François a dû mettre ici.

PAULINE. — Ce rouleau... ah, oui... A propos... ne le cherchez plus, vous ne le trouverez pas. Il n'est plus là. Je l'ai pris.

LOURMEL. — Eh bien ! rends-le-moi.

PAULINE. — C'est que... je ne l'ai plus.

LOURMEL. — Tu plaisantes, Pauline. Rends-le-moi tout de suite. J'en ai besoin à l'instant même. Dépêche-toi.

PAULINE. — Mais, mon père, vous me deviez une discrétion. J'ai pris ces 500 fr. pour me payer. Ce n'est pas trop, n'est-ce pas ?

LOURMEL. — Cet argent avait une destination spéciale. Demain, je t'en promets autant, ma fille. Rends-moi donc vite ce que tu m'as pris. Il y a urgence.

PAULINE. — Mon père, je viens de le donnner à l'instant pour une bonne œuvre. En vérité, je ne l'ai plus... Vous pâlissez, mon père. J'ai donc bien mal fait. Ah Dieu ! grâces, pardon. Ne vous fâchez pas trop contre moi.

LOURMEL. — Qu'est-ce à dire ? Qu'avez-vous fait, mademoiselle ? Quoi, sans me consulter, sans m'en dire un mot, lorsqu'il y a une minute encore, j'étais là, avec vous. Depuis quand, dans ma maison, se permet-on libertés de cette espèce ? Rien n'est donc plus sacré pour vous ici. Vous êtes bien hardie.

PAULINE. — Grâces, mon père ; au nom du ciel, ne m'accablez pas de votre colère, c'était pour une bonne action urgente et secrète. Madame Duval m'a dit que je pouvais... que je devais...

LOURMEL. — Me voler ainsi ! madame Duval est une impudente.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, MADAME DUVAL.

LOURMEL. — Il faut avouer que vous donnez à ma fille de singuliers principes d'honnêteté et de moralité, femme vertueuse et respectable ? Quoi, je ne pourrai plus laisser en sûreté ma bourse dans ma chambre. Je vous chasse comme une servante infidèle. Allez.

Mme DUVAL (*à part*). — Ah ! comme il l'aimait et qu'il était urgent de couper dans le vif ! (*haut*) Monsieur, avant de chasser même une servante, on l'écoute. Ainsi le demande la justice. Permettez-moi de vous exposer les motifs de mon action, et si vous persistez à me mettre à la porte après ma justification, il ne me restera plus qu'à vous obéir. J'avais depuis longtemps formé le projet d'unir mon neveu François, votre caissier, avec la fille de notre instituteur.

Digitized by Google

Lourmel. — Thérèse !

Mme Duval. — Mais un coup de foudre imprévu était venu tout-à-coup renverser mes plans les plus chers. La justice saisissait, il y a un instant, les meubles de l'instituteur et sa personne. La fille était à la rue, parce qu'ils ne pouvaient payer une dette de 500 fr. Je suis arrivée au dernier moment et j'ai tout réparé avec la somme due à la généreuse initiative de Mlle Pauline. Le malheur de Thérèse était d'autant plus grand qu'elle n'est plus d'un âge à pouvoir accepter un asile chez tout le monde. Elle eût trouvé peut-être des personnes compatissantes qui l'eussent recueillie, peut-être même un noble cœur eût-il payé sa dette, mais que d'inconvénients possibles dans cette assistance ! Quand elle n'en eût pas eu d'immédiats, il n'eût peut-être pas convenu à mon neveu de prendre en mariage une jeune et jolie femme enchaînée à un homme quelconque par une pareille obligation. Les langues sont méchantes au village. J'ai cru qu'il ne fallait pas, — même avec toute innocence au fond, que les apparences fussent contre la pauvre fille. Pour couper court au mal et ne pas risquer de voir se rompre une union qui fera le bonheur de Thérèse et le nôtre, j'ai, témérairement peut-être, poussé votre fille à une démarche hasardée, je le reconnais, mais qui, enfin, a ses côtés honnêtes. Elle eût dû vous consulter ; elle voulait le faire ; eh bien, il m'a paru qu'il n'était pas sans quelque profit pour sa moralité qu'elle fût appelée violemment à faire le bien, et qu'elle suivît, même étourdiment, une impulsion généreuse. Il m'eût été d'ailleurs bien difficile, vous le reconnaîtrez, je l'espère, de lui expliquer tous les dangers pour Thérèse de certaine assistance... Pauline a bien voulu s'en rapporter à mon appréciation Elle a cédé à son corps défendant, et, malgré l'énormité de son action, je ne puis pas l'en blâmer. J'ai tort, sans doute, puisque vous en avez jugé différemment..... Mais, tenez, Thérèse et son père sont là, qui demandent instamment à remercier leur jeune bienfaitrice. Leurs larmes de joie adouciront le chagrin que j'aurai à me séparer de votre fille, si vous persistez à chasser la servante infidèle.

Lourmel (*appelant*). — Œnone ! fais nos malles, et demain, au point du jour, que tout soit prêt pour nous mettre en route. Je pars pour exécuter un long voyage que je méditais depuis longtemps. Madame Duval, je vous demande pardon de ma violence.

Mme Duval. — Ah ! monsieur ! que c'est grand et généreux de votre part et qu'une pareille indulgence va donner une haute opinion de la noblesse de votre cœur !

Lourmel. — En mon absence, je compte sur votre dévouement éclairé pour la direction de mes affaires. Faites preuve parmi le peuple d'ouvriers que je vous confie, de l'énergie pour le bien que vous venez de déployer aujourd'hui. Je donne mille francs pour le mariage de Thérèse avec François et désire qu'il se célèbre le plus tôt possible.

Pauline. — Et moi, je fais cadeau à la future de sa robe de noce ; mais je m'en vais de ce pas lui dire qu'elle m'a causé une belle peur, et que, quand mon père a su que je lui avais pris cinq cents francs pour elle, il n'a pas été du tout

Digitized by Google

content. On saura ainsi quel est le meilleur de nous deux. Tant pis pour vous. Ça vous apprendra à être si colère, méchant papa. Dans votre fureur, vous m'avez appelée *Mademoiselle*. Demandez-moi pardon, ou je vous boude jusqu'à Berlin.

Lourmel. — Et toi, ma fille, aussi ! Eh bien, je te demande pardon de ce que tu m'as dérobé 500 fr., et je vais t'embrasser pour ta récompense. (*A part*) C'est égal. Voilà un petit commencement de passion qui n'a pas eu de grands encouragements, un feu follet presque aussitôt éteint qu'allumé dans le secret de mon cœur.

X.

Digitized by Google

ARCHIVES HISTORIQUES.

Procès-verbal rédigé chez M. de Niquet, Premier Président du Parlement de Toulouse, au sujet d'une conspiration contre Louis XV et le Parlement, en 1771.

(Archives départementales de la Haute-Garonne).

Monsieur de Niquet, Premier Président du Parlement de Toulouse; MM. de Raymond, de Vic, de Cassan-Clairac et de Rafin, conseillers de grand'chambre, et M. Le Comte, procureur-général du Roy au dit Parlement; M. le marquis de Chalvet, sénechal de Toulouse; M. le marquis de Chalvet son fils, sénechal en survivance; M. d'Albaret, adjoint au Parlement et ancien capitoul; M. Cazaubon, prêtre et chanoine de l'église abbatiale de Saint-Sernin de Toulouse, et le sieur Lépine, notaire en la dite ville, assemblés en l'hôtel et dans le cabinet de M. le Premier Président, ont rédigé ainsi que s'ensuit le récit des faits cy-dessous exposés pour servir à la décharge de leur conscience envers Dieu et envers le Roy.

Le vendredi quinze ou le samedi seize du présent mois de mars, ainsy qu'il a été déclaré par le sieur Cazaubon, chanoine de l'église abbatiale de Saint-Sernin, lequel a dit ne pouvoir déterminer précisément auquel de ces deux jours doit être rapporté le fait suivant; le dit sieur Cazaubon venant du chœur après matines, et étant à l'entrée du cloître, il lui fut remis par un enfant de la lie du peuple un paquet sans adresse et cacheté. Cet enfant qu'il ne connut point et qu'il a déclaré ne pouvoir reconnoître, lui parut être âgé d'environ quinze ans. Ledit sieur Cazaubon lui ayant demandé de quelle part venoit ce paquet et celui-cy lui ayant répondu qu'un Monsieur, qu'il ne connoissoit pas, l'avoit chargé de le lui remettre, et s'étant retiré, ledit sieur Cazaubon ouvrit ledit paquet, sur l'enveloppe duquel il

Digitized by Google

vit quelques lignes écrites et il trouva dans cette enveloppe un quart de feuille de papier aussi écrit. Comme le lieu étoit peu éclairé et que ledit sieur Cazaubon qui est âgé, n'avoit pas de lunettes, il ne put lire que quelques mots auxquels il ne comprit pas grand'chose, ce qui l'engagea à mettre dans sa poche ledit paquet qu'il enferma dans un tiroir en rentrant chez lui. Le dimanche suivant, revenant sur ce paquet auquel il craignit de ne pas avoir donné assez d'attention, et frappé de ce qu'il contenoit, il fut en peine sur le parti qu'il avoit à prendre et resta dans cette incertitude jusqu'au mardi 19 qu'il envoya prier le sieur Lépine, notaire à Toulouse et son ami, de venir diner chez lui. Il lui communiqua l'enveloppe et le papier qui y étoit contenu. Le sieur Lépine ayant lu ce qui étoit écrit, représenta au sieur Cazaubon que ce papier annonçant une conjuration, il ne pouvoit demeurer caché, et lui ayant demandé quelle étoit là dessus sa façon de penser et sa résolution, et celui-cy ayant répondu qu'il avoit imaginé que par le courrier du lendemain mercredi il pourroit faire passer ce paquet à Monseigneur le duc d'Orléans, le sieur Lépine lui représenta que cette ville étoit remplie de gens sages et véritablement attachés à la personne du Roy et à l'Etat, que s'il vouloit lui confier les deux pièces dont il s'agit, il consulteroit quelques personnes, et qu'ensuite ils prendroient une dernière détermination. Le dit sieur Cazaubon remit les susdites pièces au dit sieur Lépine; celui-cy se rendit desuite chez M. D'Albaret, avocat au Parlement, ancien Capitoul et son ami, qu'il pria de lire les dites deux pièces. Le dit sieur D'Albaret, ayant lu les lignes écrites sur l'enveloppe, lut ensuite le papier qu'elle renfermoit, et après l'avoir relu plusieurs fois, il dit au sieur Lépine, que ce papier annonçoit une conspiration contre la personne sacrée du Roy, contre l'Etat et la magistrature, ce qui exigeoit la plus grande attention; qu'on y annonçoit d'ailleurs des événements qui se sont vérifiés en partie; qu'il n'y avoit pas à balancer à en faire part à M. le Premier Président et à M. le Procureur général, et que, s'il avoit sur cela le moindre doute, lui dit M. D'Albaret, il se croiroit obligé de le faire lui-même; à quoi le dit sieur Lépine répondit que n'ayant pas l'honneur d'estre connu particulièrement de M. le Premier Président ni de M. le Procureur général, il croyoit devoir prendre le conseil de M. de Cassan-Clairac, conseiller de grand'chambre, et de M. le marquis de Chalvet, sénechal; le sieur D'Albaret répondit qu'il pouvoit le faire et

Digitized by Google

qu'il le prioit de lui faire part de leur façon de penser. Le sieur Lépine s'étant rendu de suite chez M. de Cassan-Clairac, il lui dit qu'il avoit à lui communiquer une chose de la dernière importance, s'il lui promettoit de garder le secret. M. de Cassan lui ayant répondu qu'il ne pouvoit point lui promettre le secret parce que ce seroit peut-être telle chose qu'il ne pourroit se dispenser de révéler, le sieur Lépine se retira sans lui rien communiquer et se rendit dans l'hôtel de M. le marquis de Chalvet, auquel il dit qu'il avoit une affaire de la plus grande importance à lui communiquer, et qu'il s'étoit flatté qu'étant connu de lui, il voudroit bien l'éclairer de ses lumières et le diriger dans la conduite qu'il auroit à tenir ; alors il lui présenta le paquet que M. de Chalvet lut avec beaucoup d'attention. M. de Chalvet dit au sieur Lépine qu'il croyoit qu'on ne pouvoit se dispenser de communiquer cette affaire à M. le Premier Président et à M. le Procureur général, à quoi le sieur Lépine ayant répondu qu'il n'étoit pas suffisamment connu de ces messieurs, M. de Chalvet lui conseilla d'en parler à M. de Rafin, conseiller au Parlement, magistrat dont les lumières et l'intégrité étaient très-connues et qui étoit logé vis-à-vis de son hôtel. Il le chargea de revenir lui rendre compte de leur conversation. Le sieur Lépine ayant trouvé M. de Rafin chez lui vers les sept heures et demie du soir, le pria de l'entendre en particulier, à quoi M. de Rafin qui ne le connaissoit pas, répondit qu'il ne pouvoit pas l'entendre dans le moment, et le sieur Lépine lui ayant répliqué que ce qu'il avoit à lui dire étoit de la dernière importance, alors M. de Rafin lui dit : Quelle est donc cette chose si importante ? — Le sieur Lépine répondit qu'il jugeoit qu'elle intéressoit le Roy, l'Etat et les Parlements, qu'elle étoit renfermée dans deux papiers remis à un de ses amis. M. de Rafin lui dit : En avez-vous parlé comme vous l'auriez dû à M. le Premier Président et à M. le Procureur général ? Et le sieur Lépine lui ayant répondu que non et ajouté que M. le marquis de Chalvet, sénechal, l'avoit adressé à lui, M. de Rafin lui demanda qui il étoit ; il répondit qu'il se nommoit Lépine, notaire de Toulouse, et qu'il pourroit lui représenter les papiers en question. M. de Rafin lui dit de revenir le lendemain matin avant huit heures et de ne pas y manquer. Dès que le sieur Lépine se fut retiré, M. de Rafin, à qui le sieur Lépine étoit inconnu, se rendit dans l'instant chez M. le marquis de Chalvet pour prendre de lui des renseignements sur le compte de Lépine ; et n'ayant trouvé

Digitized by Google

que M. le marquis de Chalvet le fils, sénechal en survivance, ci-devant conseiller au Parlement et son ami, il lui raconta ce qui lui avoit été dit par le sieur Lépine, et lui demanda s'il n'avoit point vu monsieur son père depuis que le sieur Lépine lui avoit parlé ; et sur ce que lui dit M. de Chalvet qu'il ne l'avoit point vu et qu'il devoit rentrer bientôt, il résolut de l'attendre. M. de Chalvet le père étant rentré en effet peu de temps après, il s'avança vers M. de Rafin, et, le tirant à l'écart, il lui demanda si l'on n'étoit pas venu lui parler de sa part. M. de Rafin répondit que oui, que c'étoit précisément pour cela qu'il venoit et il le pria de passer dans la chambre voisine; ils y passèrent avec M. de Chalvet le fils, et là M. de Chalvet le père, après avoir entendu le récit que leur fit M. de Rafin de la visite et des propos à lui tenus par le sieur Lépine, lui raconta la conversation qu'il avoit eue lui-même avec le dit Lépine et lui dit notamment avoir vu entre ses mains deux pièces dont il lui rapporta en gros le contenu, et sur cela il fut convenu entr'eux tous que M. de Rafin iroit de suite chez M. le Premier Président, que M. le Procureur-général seroit prié de s'y rendre, que M. de Rafin raconteroit à l'un et à l'autre tout ce qui venoit de se passer, et qu'il leur diroit en outre que M. de Chalvet se rendroit chez M. le Premier Président, s'il en étoit besoin. M. de Rafin ayant été à l'instant chez le Premier Président qui à sa demande auroit fait prier M. le Procureur-général de vouloir se rendre dans son hôtel, il leur auroit fait récit à l'un et à l'autre de tout ce dessus, et M. de Chalvet le père ayant été prié de s'y rendre et y étant arrivé, il leur rapporta tant la conversation qu'il avoit eue avec le sieur Lépine que celle qu'il avoit eue avec M. de Rafin, ainsi que la teneur des pièces que le sieur Lépine lui avoit montrées autant qu'il put se souvenir du contenu en icelles. Sur quoi tous ces Messieurs convinrent entr'eux que la première démarche qu'il y avoit à faire étoit de retirer les originaux des deux pièces en question le lendemain matin ; et le dit lendemain 20 mars, présent mois, le sieur Lépine s'étant rendu à 7 heures 1/2 du matin chez M. de Rafin, M. de Chalvet le père s'y étant rendu aussi, le sieur Lépine leur remit les deux pièces en question que M. de Chalvet reconnut être les mêmes qui lui avoient été présentées la veille, et de suite, ils allèrent tous les trois chez M. le Premier Président, et M. le Procureur-général qu'on envoya prier de s'y rendre y vint sur le champ, et en leur présence le sieur Lépine répéta tout ce qui le concerne dans l'exposé cy-desus,

Digitized by Google

après quoi on lut avec beaucoup d'attention et à plusieurs reprises les deux pièces en question qui furent remises entre les mains de M. le Premier Président. Le sieur Lépine ayant été chargé ensuite d'aller chez M. Cazaubon, le prier de se rendre chez M. le Premier Président, et le sieur Cazaubon y étant venu tout de suite avec le sieur Lépine, il certifia tous les faits cy-dessus qui le regardent. Sur quoi, ces Messieurs, vu l'importance de la matière, crurent devoir appeler MM. de Raymond et de Vic, conseillers de grand'chambre, pour en conférer avec eux. MM. de Raymond et de Vic étant venus chez M. le Premier Président, et tout ce dessus leur ayant été communiqué, on pensa unanimément qu'il falloit prier M. de Cassan-Clairac, M. d'Albaret de se rendre chez M. le Premier Président comme ayant eu quelque connoissance du fait dont il s'agit, et, l'après midi du même jour, tous les sus-nommés étant assemblés dans l'hôtel de M. le Premier Président, il fut déterminé en premier lieu de prier M. le marquis de Chalvet le fils de s'y rendre aussi, comme ayant été instruit de cette affaire par M. de Rafin et par M. son père, et le dit M. de Chalvet étant venu sur le champ, il certifia, ainsi que MM. de Cassan-Clairac et d'Albaret les faits exposés cy-dessus, concernant chacun d'eux. On examina ensuite le sus dit paquet qui fut reconnu être le même, et il fut observé et reconnu par tous et chacun des sus nommés que l'enveloppe est sans adresse, qu'elle avoit été cachetée avec un pain à cacheter et que dans l'intérieur de l'enveloppe est écrit ce qui suit :

« J'ay trouvé ce papier dans une église tout tel que vous le voyés. » Il paroît que celui qui l'a perdu en vouloit faire quelque uzage, » puisqu'il l'avoit rajusté. Je crois qu'il auroit bien fait, et que vous » fairés, bien vous, Monsieur, d'exécuter son dessein. Je vous en » laisse le maître, ne pouvant pas le faire moi-même. »

Et passant à l'écrit renfermé dans la susdite enveloppe, il fut semblablement observé et reconnu par tous et chacun des sus nommés que le dit écrit est sur le quart d'une feuille de papier, écorné dans un des bouts d'en haut, du côté gauche, l'écornure gagnant un peu sur la première ligne de l'écriture, que le dit papier est partagé presque par le milieu du haut en bas et rejoint par deux petites bandes de papier, collées sur le derrière en haut et en bas ; que l'écriture commence au haut de la page ; que le caractère est assez gros, coulant quoique serré, et bien lisible ; que le dit papier contient seize lignes

Digitized by Google

et qu'il y paroît des traces d'une dix-septième ligne qu'on ne peut lire, le papier ayant été déchiré sur cette dix-septième ligne.

Suit la teneur du dit écrit :

« ... ande nouvelle, cher ami, le sultan croit enfin que nos ennemis sont les siens, il les craint ; le sournois les hait. Le Rousseau leur protecteur sera relégué demain ; ils sont perdus et *nos liberati sumus*. C'est le confrère qui a frappé ces deux coups ; il nous l'a dit lui-même, en avouant que la favorite lui a beaucoup aidé. L'excellent choix que l'on fit là ! il ne faut pas que cette drollesse soit aussi sotte qu'on le disoit. Préparés toujours Aod ; mais patience, il ne faut l'employer qu'après l'expulsion de tous les Robins, à laquelle on va travailler. Les troubles qu'elle causera seront un bien. Le sournois les leur imputera et le grand coup aussi. Ce n'est donc qu'alors qu'il faut le frapper. Le confrère avoit de la peine à y consentir, mais on lui a montré que si le sultan vient à se dégoûter de la mignone et à ouvrir les yeux, tout est perdu pour lui et pour nous, au lieu que le sournois n'est pas capable de laisser dessiller les siens ; il est trop fortement prévenu. Ne craignés rien de la part des cousins ; on les a rendus suspects, ils n'osent rien dire, et quand bien ils parleroient, la favorite dans un tête à tête détruiroit tout ce qu'ils auroient fait. Au reste, comme après le coup, elle nous seroit innutille et que d'ailleurs elle pourroit jaser, pour l'en empêcher on la faira partir la veille pour aller préparer le logis à son amant. Pour Aod, le confrère choisira les juges et le peuple le bénira de l'avoir défait d'un tiran. Assurés-le toujours de cela. Ne montrés ceci qu'à notre capitaine. Gardés-vous..... »

Les dites pièces vues et examinées avec la plus scrupuleuse attention par tous les susnommés, déclaration faite en présence d'iceux par le sieur Cazaubon qu'il ne connoit ni ne pourroit reconnoitre l'enfant qui lui a remis le susdit paquet, comme aussi que l'écriture tant de l'intérieur de l'enveloppe que du dit quart de feuille contenu en icelle lui est absolument inconnue, pareille déclaration faite par tous les susnommés en ce qui touche l'écriture des dites pièces, ils ont déterminé et rédigé le plutôt possible le récit de tous les faits cy-dessus exposés. A quoi ils ont vaqué de suite dans le cabinet de M. le Premier Président, le reste du dit jour et le lendemain 21 mars, présent mois. Et le dit Mémoire rédigé, lu et approuvé, attendu qu'il est du devoir des bons et fidèles sujets de révéler au Roy tous les

Digitized by Google

faits venus à leur connoissance qui peuvent intéresser sa personne sacrée et de ne rien négliger dans une matière aussi grave d'une telle importance, il a été déterminé entre les sus nommés : 1° qu'on fera parvenir le présent Mémoire à Sa Majesté par la voye de ses ministres, et qu'à cet effet il sera envoyé un courrier extraordinaire ; 2° que M. le Premier Président sera prié de remettre les deux pièces dont il s'agit entre les mains de M. le Procureur général ; 3° et pour que le secret sur tout ce dessus soit plus inviolablement gardé et observé, il a été déterminé que les copies à faire du présent Mémoire ne seront faites et écrites que par les sus nommés, et ce dans le cabinet de M. le Premier Président. Et, en conséquence, les dites copies ont été faites comme il a été dit cy-dessus et signées de tous et chacun des sus nommés, et les deux pièces en question remises par M. le Premier Président à M. le Procureur général. A Toulouse, le vingt-deux mars mil sept cent soixante-onze.

NIQUET. DE RAYMOND-LASSESQUIÈRE. DEVIC.
DE CASSAN-CLAIRAC. RAFIN. LECOMTE.
CHALVET, sénechal. CHALVET DE MERVILLE.
ALBARET. CAZAUBON.
LÉPINE.

Digitized by Google

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU CAPITOLE.

ONZIÈME CONFÉRENCE.

M. MOLINIER PÈRE : Le Théâtre Espagnol.

Deux pièces de Lope de Véga, *La vie du vaillant capitaine Cespédès* et *Le chien du Jardinier* (et non pas du *berger*, comme nous l'avons dit par erreur), avaient fourni à M. Molinier le sujet de sa première Conférence ; une comédie d'Alarcon et un drame de Caldéron ont rempli la seconde.

Alarcon est une gloire posthume. Il n'y a pas plus de vingt ans que son nom est connu ; jusqu'alors il n'avait figuré dans aucune biographie. Chose singulière ! Corneille, qui a emprunté au théâtre espagnol sa comédie du *Menteur*, n'a pas su à qui il la devait. Il l'attribua à Lope de Véga, qui n'y avait aucun droit. Pendant deux cents ans, aucun des critiques qui ont écrit sur les œuvres de Corneille n'a soupçonné l'erreur. Geoffroi, qui a tenu si longtemps le sceptre de la critique au *Journal des Débats*, désigne toujours, dans ses articles sur le *Menteur*, Lope de Véga comme étant l'auteur de la pièce espagnole. — Lorsque nos critiques contemporains, eux-mêmes, sont si peu fixés sur une littérature à laquelle la France est redevable de plus de deux cents pièces de théâtre, n'est-on pas fondé à dire que cette littérature est bien peu connue en France ? — Victorin Fabre est le premier des critiques qui ait soupçonné la fraude. Il crut reconnaître que la pièce espagnole était de Francisco Rojas. Il se trompait aussi ; mais il avait donné l'éveil, et grâce aux recherches patientes de deux écrivains espagnols, Nicolas Antonio et Silva, et de deux critiques français, MM. Ferdinand Denis et Philarète Chasles, on est parvenu à découvrir que le prototype du *Menteur*, la *Verdad sospechosa*, était d'Alarcon. Des auteurs sans vergogne, de connivence avec les libraires, n'avaient pas craint de se l'approprier, du vivant même de l'auteur ; et personne, après sa mort, n'avait réclamé contre ce déni de justice, ni songé à

Digitized by Google

revendiquer pour le poète les titres de paternité dont il avait été indignement spolié.

On comprend que l'on ait fort peu de renseignements sur un auteur qu'un si long oubli a enveloppé de ses ombres. Les détails fournis par M. Molinier se bornent à ceci : que, vers les dernières années du XVIe siècle, arrivait à Madrid, du Mexique où il était né, un jeune homme de piètre mine, poète, indien et bossu, — trois qualités peu propres à lui faire des amis ; que ce jeune homme s'appelait Don Juan Ruiz de Alarcon y Mendoza ; que sa famille s'était distinguée dans les guerres de la conquête du Nouveau-Monde, et avait donné des gouverneurs à l'île de Cuba ; que, si la nature lui avait refusé la beauté physique, elle lui avait libéralement départi les dons de l'esprit, et qu'il s'était posé, peu d'années après, comme un des premiers écrivains dramatiques de son temps.

Un trait de caractère qui a échappé à M. Molinier, c'est qu'Alarcon était doué, au dire d'un critique, « du plus infernal orgueil dont une âme humaine ait jamais été pétrie.» Peut-être cet orgueil provenait il du sentiment de sa valeur personnelle; peut-être n'était-il que le juste ressentiment d'une âme aigrie par les épigrammes dont le criblèrent ses contemporains. Nous devons à M. Philarète Chasles de pouvoir en citer quelques-unes, qui donnent à penser que le poète a pris la chose trop au vif, car nous n'y voyons rien de bien propre à exciter la bile. Ainsi, l'une dit qu'Alarcon « prend sa bosse pour le mont Hélicon »; une autre, que « si sa bosse était grosse comme son orgueil, Pélion et Ossa ne l'égaleraient pas. » Ces attaques, qui méritaient tout au plus un sourire, ont exaspéré un poète naturellement porté à s'en croire. Aussi, il faut l'entendre déblatérer contre ses ennemis :

« Canaille, dit-il au public, dans une de ses préfaces, bête féroce, » je m'adresse à toi ; je ne dis rien aux gentilshommes qui me trai- » tent mieux que je ne le désire; je te livre mes pièces; fais-en ce » que tu fais des bonnes choses; sois injuste et stupide à ton ordi- » naire. Elles te regardent et t'affrontent ; leur mépris pour toi est » souverain. Elles ont traversé tes grandes forêts (le parterre); elles » iront te chercher dans tes repaires. Si tu les trouves mauvaises, » tant mieux, c'est qu'elles sont bonnes. Si elles te plaisent, tant pis, » c'est qu'elles ne valent rien. Paie-les, je me réjouirai de t'avoir coûté » quelque chose. »

Et ailleurs :

» Lecteur, cent à parier contre un que tu es un sot. Dans ce cas, lis- » moi et apprends. Si, par hasard, tu étais homme d'esprit, lis-moi et » admire. »

Digitized by Google

Un auteur, qui traitait son public avec si peu de ménagement, ne prenait pas le moyen de se le rendre sympathique ; et il s'est peut-être aliéné par là tous ceux qui auraient pu prendre sa défense pendant sa vie, ou réclamer pour sa mémoire après sa mort. — Nous ferons remarquer que la France qui, au XVIIe siècle, s'était prise d'un excessif engoûment pour la littérature espagnole, lui avait emprunté aussi cette singulière mode d'insulter ses juges, et que La Calprenède, Scudéry, Cyrano de Bergerac, Desmarets, et bien d'autres se sont permis souvent de jeter à leurs lecteurs des défis aussi ridicules.

Quoi qu'il en soit des rodomontades d'Alarcon, ce poète n'en est pas moins réputé un des premiers écrivains dramatiques de l'Espagne ; et, par la hardiesse des conceptions et la fierté du langage, son génie a plus d'un point d'affinité avec celui de Corneille.

Corneille lui a emprunté la *Verdad Sospechosa*, il en a fait le *Menteur*, et a donné ainsi à la scène française la première comédie de caractère, comme il lui avait donné la première tragédie en composant le *Cid*. Il avoue ingénûment la source où il a puisé, et, loin de diminuer le mérite de l'œuvre, il la proclame « la merveille du théâtre. » Il ne trouvait « chez les anciens et chez les modernes rien qui lui parût comparable à la pièce espagnole. » « Je donnerais tous mes ouvrages, dit-il encore, pour avoir inventé ce beau sujet. » Molière n'est pas moins enthousiaste que Corneille. Il déclare devoir à Alarcon sa première inspiration. « Si je n'avais pas lu le *Menteur*, dit-il, je crois que je n'aurais jamais fait de comédies.

C'est cette pièce, qui réunit d'aussi glorieux suffrages, que M. Molinier a choisie pour faire connaître le génie d'Alarcon.

Nous ne suivrons pas M. Molinier dans l'analyse qu'il en a donnée; nous nous bornerons au jugement qu'il a porté en terminant, lorsqu'il l'a rapprochée des imitations qu'en ont faites Corneille et Goldoni.

Selon M. Molinier, la pièce d'Alarcon doit être placée bien au-dessus des imitations de Corneille et de Goldoni. Il lui trouve tous les caractères de la haute comédie, qui doit, à la fois, moraliser et amuser. Il les rencontre à un moindre degré, dans la pièce de Corneille ; et il juge que Goldoni, en faisant mentir, à qui mieux mieux, le maître et le valet, a fait de sa pièce une charge plutôt qu'une comédie. M. Molinier accuse Corneille d'avoir fini par « une conclusion détestable et un dénouement vulgaire, » en faisant épouser à Dorante la femme qu'il aime, tandis que, le poète espagnol, en mariant Don Garcia à la femme qu'il n'aime pas, lui paraît plus moral, plus rationnel et plus comique. Peut-être M. Molinier a-t-il pris trop au sérieux le

Digitized by Google

caractère du menteur. Comme l'ont fait remarquer tous les critiques : Ce n'est pas précisément pour tromper que Dorante ment, c'est pour s'amuser ; aucune vue d'intérêt, aucun motif sérieux ne souille ses mensonges ; c'est un travers d'esprit plutôt qu'un vice du cœur. « L'étourderie, dit Geoffroy, l'amour-propre, la galanterie, la fougue d'une imagination folle l'entraînent continuellement dans des narrations romanesques qui sont autant de tours d'esprit dont il est vain. Ce n'est point un escroc, un fourbe odieux ; c'est un jeune homme aimable, mais extravagant, qui met sa gloire et son plaisir à forger des histoires. Les fables qu'il débite ne font de mal à personne ; le rire qu'elles excitent est innocent. A part le mensonge qu'il fait à son père, ses autres mensonges ne sont que des espiégleries et des jeux d'esprit, *qui ne méritaient pas un châtiment bien sévère.* » Le dénouement que M. Molinier admire tant dans la pièce espagnole et qui lui paraît « mieux amené, » nous le trouvons choquant. Don Garcia ne prend-il pas trop vite son parti ? Est-il bien naturel qu'il renonce à la femme qu'il aime pour épouser sur l'heure et sans rechigner une femme qu'il n'aime pas ? Nous croyons que bien des lecteurs seront de notre avis.

Passons à la seconde partie de la Conférence, à Caldéron et à son théâtre.

Quoique Caldéron soit un des plus grands poètes de l'Espagne, on n'est guère mieux renseigné sur sa vie que sur celle d'Alarcon. On ne sait rien, en général, de bien positif sur l'existence de tous ces poètes. Assigner un lieu, une date à leur naissance ou à leur mort, c'est difficile. Le seul souvenir qui reste d'eux, ce sont leurs œuvres, et encore, on ne les connaît pas complètement. Toutes n'ont pas été publiées ; parmi celles qui nous sont parvenues, beaucoup n'ont pas paru sous le nom du véritable auteur ; et ces livres sont si rares, que la vie d'un homme s'épuiserait à les rechercher et à les lire. Que de temps n'a-t-il pas fallu, que de peines ne s'est-on pas données pour retrouver les œuvres d'Alarcon, avec le signe authentique qu'il en était l'auteur, lui et non pas d'autres !

Don Pedro Calderon de la Barca est né à Madrid dans les premiers jours de l'année 1600, d'une ancienne famille noble. Il étudia sous les jésuites, où, dès l'âge de 14 ans, il composa une comédie, le *Char du Ciel ;* — puis à l'Université de Salamanque. A 25 ans, comme Lope, Cervantes, il se fit soldat et passa dix ans dans le Milanais et en Flandre. En 1636, — l'année même où Corneille donnait le *Cid,* — Caldéron fut chargé par Philippe IV de la direction de ses fêtes, et devint intendant des plaisirs dramatiques du roi. En 1651,

Digitized by Google

il entra dans les ordres sacrés. C'était l'usage de célébrer les grandes fêtes de l'Eglise, par la représentation de pièces allégoriques, nommées *actes sacramentels* (autos sacramentales); chaque ville désignait son auteur, et la commande d'un *auto* était la distinction la plus flatteuse que pût ambitionner un poète. Caldéron, chargé quelques années de suite d'écrire les *autos* de Madrid, obtint un succès prodigieux ; les villes les plus importantes s'adressèrent à lui pour les *autos*, et, pendant 37 ans, il eut le privilége exclusif de fournir de ces ouvrages Tolède, Séville, Grenade, enfin toutes les capitales de l'ancienne Espagne.

« Ainsi s'écoulait cette glorieuse vieillesse, dit M. Damas-Hinard, à qui nous devons les détails qui précèdent, lorsque, le 25 mai 1681, Dieu rappela à lui son poète. Ce jour-là, on célébrait la fête de la Pentecôte; toutes les villes avaient représenté solennellement les actes sacramentels de Caldéron, et l'on a remarqué qu'il expira vers le soir, à l'heure où les représentations venaient de finir. *Les chants avaient cessé !* »

Il avait composé, dit-on, 120 comédies ou pièces profanes, 100 *autos*, 200 louanges divines ou humaines (*loas*, espèces de prologues), 100 intermèdes, etc. Il ne reste de tous ces ouvrages que 108 comédies et 72 *autos*.

Caldéron est moins *inventif* que Lope, mais il féconde mieux un sujet. Dans les comédies d'intrigue, il s'occupe peu de régler la marche de la pièce ; il se repose sur le *hasard ;* mais, après une foule de méprises et de quiproquos, tout s'arrange toujours par deux ou trois mariages. Dans les drames, le hasard tient une place plus restreinte ; les incidents dépendent davantage des caractères et des intérêts qui sont en jeu, et l'on est étonné de l'habileté avec laquelle l'auteur amène une situation inattendue, ce qu'on appelle « un effet de théâtre. »

M. Molinier a choisi une des pièces les plus propres à mettre en relief ce côté du génie dramatique de Caldéron. *Le Médecin de mon honneur* est, en effet, une des conceptions les plus saisissantes du théâtre espagnol ; et l'attention que l'auditoire a prêtée à cette lecture est la meilleure preuve de l'intérêt qu'elle lui a inspiré.

Malgré l'admiration qu'il professe pour le génie de Caldéron, M. Molinier reconnaît qu'au point de vue des idées modernes et des principes d'une morale épurée, les œuvres de Caldéron n'ont plus la valeur qu'elles avaient autrefois ; que leur représentation ne serait plus acceptée de nos jours, même au sein de l'Espagne, dont les mœurs ne ressemblent plus à celles du XVIIe siècle. Ces pièces n'ont

Digitized by Google

aujourd'hui, à ses yeux, qu'une valeur *historique* dans le domaine de l'art.

C'est l'opinion de tous les critiques.

M. Philarète Chasles, que nous avons eu déjà occasion de citer plus haut, prétend aussi que ce grand poète n'est plus compris aujourd'hui que d'une faible partie de l'Espagne lettrée ; que son empreinte est trop profondément des anciens temps ; qu'il n'est pas, comme Cervantes, comme Molière, philosophe et citoyen du monde, mais l'homme de génie d'une race et d'une phase sociale, et que les Espagnols modernes sont trop éloignés de lui pour s'associer pleinement à son drame.

Ce sont surtout ses pièces religieuses, les *Autos sacramentales*, qui, au dire du célèbre critique, s'accommodent mal avec les idées modernes .

« L'*unité*, dans ses pièces, c'est la *foi*. Révoquer en doute l'un des dogmes de la foi, c'est nier la poésie même de Caldéron. Il affirme les dogmes et les prouve comme des thèses ; il raisonne sur la *grâce ;* sa poésie est *théologie*... La théologie l'emporte sur tout le reste. Prouver la nécessité de la grâce, l'impuissance de l'homme, le vide des passions, le néant de l'amour terrestre, c'est tout pour lui, c'est son premier, son second, son troisième point ; c'est sa première, sa seconde, sa troisième journée. Il devrait, avec de telles données (vous le croyez du moins), être fort ennuyeux ; détrompez-vous, il est sublime.... »

M. Molinier s'est demandé, en terminant, pourquoi l'Espagne qui possède des pièces de théâtre dans tous les genres, n'avait pas d'opéra. Il reconnaît à l'Espagne de grands peintres, de grands sculpteurs, mais de grands compositeurs, point. Il dit comme M. Viardot : « Le théâtre est sorti de l'Eglise, mais la musique y est restée. » Pourquoi cela ? L'explication qu'en donne M. Molinier, c'est qu'en Espagne l'art ne s'est jamais élevé jusqu'à l'idéal, qu'il s'est toujours borné à exprimer les objets extérieurs, et que, en un mot, il est l'expression la plus absolue du réalisme. Le drame ne présente pas autre chose ; la peinture de même : Voyez Zurbaran et Vélasquez. La *Sainte Elisabeth de Hongrie* de Murillo ne trouve pas grâce à ses yeux ; il ne lui voit rien de profondément divin. L'appréciation de M. Molinier pourra paraître un peu rigoureuse.

Enfin, M. Molinier est arrivé à cette conclusion que la musique, exprimant la vie de l'âme dans ce qu'elle a de plus immatériel, et n'étant, en quelque sorte, que la synthèse de l'idéal, il n'y a pas

Digitized by Google

lieu de s'étonner si l'opéra n'a pu s'implanter chez une nation pour laquelle les arts ne sont que l'imitation de la nature dans sa réalité.

Les dernières paroles de M. Molinier ont été pour l'auditoire dont il allait se séparer, car les *Lectures du soir* touchent à leur fin.

« J'aurai l'âme contente, a-t-il dit, et je me tiendrai pour bien récompensé d'un faible travail, s'il m'est permis de penser que j'ai rencontré parmi les intelligences d'élite qui ont bien voulu m'écouter, ces sympathies qui dilatent le cœur, et cette bienveillance qu'on ne refuse pas aux hommes de bonne volonté qui sont animés du désir désintéressé d'être agréables à leurs concitoyens. »

L'assemblée, par la vivacité de ses applaudissements, a tenu de prouver à l'honorable professeur de notre Faculté de Droit combien elle lui savait gré de s'être détourné un instant de ses savantes études juridiques, pour l'initier aux beautés d'une littérature qui compte, même parmi les gens lettrés, si peu de véritables appréciateurs.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 26 janvier 1865. — Présidence de M. Clos, directeur.

M. Couseran, appelé par l'ordre du travail, paie d'abord un juste tribut d'éloges à la mémoire des d'Aubuisson et Abadie, auteurs du système mécanique qui, depuis plus de quarante années, élève de la Garonne et distribue sur tous les points de la ville, l'excellente eau que l'on y voit jaillir. C'est ce que M. Couseran appelle la question de forme, question qui regarde les ingénieurs, les architectes et les mécaniciens.

Il passe ensuite à la question de fond, qui se rattache plus particulièrement à la chimie, et qui consiste à fournir aux habitants d'une grande ville de l'eau toujours pure et abondante, conditions d'où dépendent la santé publique, le développement et le succès de plusieurs industries.

M. Couseran rappelle, qu'en 1849, M. Dumas, alors ministre, appréciant l'importance d'un travail spécial sur toutes les eaux que possédait la France, chargea une commission de les analyser et de publier le résultat de ses travaux : publication qui, malgré sa grande utilité, est encore attendue.

Il donne ensuite un aperçu de la longue discussion qui eut lieu l'année dernière à l'Académie des Sciences, à propos des eaux potables de la ville de Paris, et remarque que le fait le plus important de cette discussion est un Mémoire que M. Peligot lut dans la séance du 25 avril dernier, intitulé : *Recherche des matières organiques contenues dans les eaux.*

M. Couseran regrette que, dans ce travail, bien apprécié du reste de l'Académie, l'auteur n'ait pas fait connaître dans quel état de décomposition la matière organique devait se trouver dans l'eau pour lui communiquer cette énergie d'insalubrité que lui attribuent les hygiénistes.

Cette matière organique, signalée dans les analyses faites par quelques chimistes sur les eaux de certains départements, pourrait bien, lors du bas étiage de la Garonne, dans les derniers mois d'été et les

Digitized by Google

premiers jours d'automne, altérer l'eau de notre galerie filtrante, dit M. Couseran, et il signale les diverses causes qui peuvent en être la source.

Enfin, il pense qu'on obvierait à ce grave inconvénient en établissant dans la partie la plus élevée de la Prairie des Filtres, des bassins couverts, d'une étendue en rapport avec le débit de la galerie filtrante pendant les jours de trouble de l'eau du fleuve.

Ces bassins recevraient l'eau, prise à l'aide d'un aqueduc, au-dessus de la chaussée du moulin de la porte de Muret, la verseraient dans le grand réservoir filtré d'Aubuisson, qui serait ainsi utilisé, et qui, à son tour, alimenterait et tiendrait toujours à son maximum d'élévation l'eau de la galerie Guibal.

Ces bassins remplaceraient en outre, avantageusement, ceux qu'on se propose, dit-on, de construire sur les côteaux de l'Observatoire.

M. Hamel lit la première partie d'un travail sur Aristophane. Après avoir tracé la biographie du poète, en rapprochant des témoignages que nous a transmis l'antiquité, les diverses indications que lui-même a laissées dans ses comédies, M. Hamel a passé en revue cinq pièces dont le sujet est spécialement politique. Les *Acharniens*, la *Paix* et *Lysistrate*, dans lesquelles, à trois reprises différentes, Aristophane s'élève contre la guerre du Péloponèse, et conseille la paix; les *Guêpes*, où il attaque l'organisation judiciaire d'Athènes, et enfin les *Chevaliers*, violente satire du gouvernement démocratique, tombé des mains de Périclès à celles de Cléon. Dans une seconde lecture, M. Hamel abordera les comédies où la question politique se trouve jointe à des questions littéraires ou sociales.

M. Fons communique une note sur l'origine du mot *estachant*, expression qui sert généralement aujourd'hui à désigner ces cultivateurs placés, à titre de serviteurs ou de locataires, dans quelques-unes de ces masures éparses dans nos cantons, ou dans la plupart des maisons d'agrément de Toulouse. M. Fons repousse l'interprétation qui tendrait à rapprocher d'une manière quelconque l'origine de l'*estachant*, au Janus de la mythologie romaine : *estadjan, est-adjanum ;* et il s'applique à démontrer que cette expression *estachant* dérive tout simplement du verbe roman *estar* qui signifie *demeure*, d'où serait venu *estageant*, qui demeure, et, par suite d'une altération phonétique, *estachant* : ce qui explique pourquoi, en certains endroits, l'on aurait appelé aussi l'*estachant*, LOCATAIRE : signification que donnent, en effet, à ce mot, la plupart de nos vocabulaires romans.

Le secrétaire adjoint,

E. VAÏSSE.

Digitized by Google

Séance du 2 février 1865. — Présidence de M. Filhol.

Appelé par l'ordre du travail, M. Planet lit un Mémoire ayant pour titre : *Statistique industrielle du département de la Haute-Garonne en 1864.*

Après avoir rapidement examiné, au point de vue général, la situation actuelle de l'industrie dans le département de la Haute-Garonne, et fait entrevoir, en ce qui concerne plus particulièrement la ville de Toulouse, le bel avenir qui lui est réservé, si elle sait comprendre et tirer parti d'une position topographique et d'éléments de succès en quelque sorte exceptionnels, l'auteur signale et énumère les causes qui jusqu'ici, selon lui, ont nui à l'exactitude des statistiques industrielles ; et, de la principale, il en déduit cette conclusion : que sous le régime de la libre concurrence, les défiances et les craintes d'un grand nombre d'industriels semblent être les mêmes qu'elles l'étaient à Rome chez les artisans et marchands, formés en associations connues sous le nom de *collegia opificum*, et, en France, au point de vue de la fiscalité, telles que, vers la fin du siècle de Louis XIV, elles se manifestaient au sein des corporations, des jurandes et des maîtrises.

Passant ensuite à l'examen de la statistique industrielle de notre département : le nombre des usines ou fabriques que possède le département est de 2,286, et leur valeur vénale de 22,099,700 fr. Elles créent pour 85,688,800 francs de produits, qui laissent entre les mains des exploitants un bénéfice annuel moyen de 5,682,100 francs. Le nombre des ouvriers des deux sexes, y compris les enfants au dessus de l'âge de 15 ans employés dans ces usines, fabriques ou ateliers, est de 14,413.

D'après ces mêmes tableaux, la force motrice empruntée à l'eau et au vent par les usines, est égale à 9,714 chevaux-vapeur, dont 7,665 sont fournis par l'eau, et 2,049 par le vent. Le contingent emprunté à la vapeur est relativement très-faible ; il est à peine de 200 chevaux. 140 chevaux ou mulets, attelés à 102 manéges, portent à 10,054 chevaux-vapeur, ou autres, le chiffre total des forces motrices employées dans le département.

Une partie de cette force, égale à 8,308 chevaux, met en activité 1,638 meules à blé, réduisant en farine 1,766,520 hectolitres de grains, valant 29,710,000 fr. Le surplus, ou 1,746 chevaux, sert aux autres industries désignées dans les tableaux.

Les quatre grandes usines de l'Etat : la poudrerie, la fonderie des canons, l'arsenal et la manufacture des tabacs, ne sont pas comprises dans les chiffres qui précèdent. La valeur vénale de ces usines est de 4,413,968 fr. ; leur production s'élève à 18,866,190 fr., somme sur

Digitized by Google

laquelle la manufacture des tabacs, à elle seule, figure pour 18,050,000 francs. Ces usines emploient 1,603 ouvriers, dont 1,105 femmes; elles empruntent à l'eau une force motrice de 87 chevaux, et à la vapeur celle de 6 chevaux. En tenant compte de leur production, le mouvement industriel de la Haute-Garonne se trouve exprimé par le chiffre de 104,454,900 francs.

Le même membre donne communication à l'Académie d'une note relative à l'extraction de l'huile de maïs. Les expériences auxquelles il s'est livré, et qui ont donné des résultats qui diffèrent peu de ceux obtenus il y a plusieurs années par M. Filhol dans les intéressants travaux sur le maïs, et consignés dans les *Annales de chimie*, ont fait constater à M. de Planet que 100 kilog. de la variété de maïs à grains plats et allongés, connue dans nos contrées sous le nom de *millette*, contiennent environ 6 pour cent d'huile, possédant, ainsi que le reconnaît encore M. Filhol, toutes les qualités des huiles mangeables, et de celles d'amandes douces pour l'usage thérapeutique.

L'extraction de cette huile, pouvant être avantageuse à ce point de vue et à celui de la conservation ou de l'exportation des farines, comme aussi dans le cas où l'on emploierait le maïs à la distillation, M. de Planet propose le procédé industriel suivant, comme le seul duquel on puisse obtenir le meilleur rendement. Il consiste, non à moudre, mais à concasser simplement le grain sous la meule. On obtient ainsi des gruaux farineux de diverses grosseurs, des gruaux oléagineux entièrement détachés des premiers, et une légère quantité de farine. Les gruaux oléagineux, séparés avec soin, doivent, avant d'être broyés sous la meule verticale et passés au chauffoir, être chauffés au moyen d'une suffisante quantité d'eau élevée à la température de 50 à 60 degrés. Ainsi humectés, ils peuvent être broyés et réchauffés comme cela a lieu pour les graines de lin et de colza. La pâte obtenue est ensuite mise en poches à la manière ordinaire, et soumise soit à la presse hydraulique, soit à une presse à vis. C'est sur ces indications ponctuellement suivies qu'il a été procédé, dans l'usine à huile de M. Fenié, et qu'ont été obtenus des échantillons d'huile, de gruaux farineux, de gruaux oléagineux et de tourteaux, que M. de Planet met sous les yeux de l'Académie, et qui ont fait retirer de 100 kilogrammes de maïs :

Huile.	6
Tourteaux.	10
Farine.	76
Son.	6
Evaporation.	2
	100

Le secrétaire adjoint, E. VAÏSSE.

Digitized by Google

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Sciences de Toulouse, à la dernière session des examens du Baccalauréat.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Du 30 mars. — *Mathématiques* : 1° Rendre compte du procédé d'extraction de la racine carrée d'un nombre entier.

2° Trois points étant donnés sur un terrain, faire passer une circonférence par ces trois points, en supposant qu'on ne puisse pas approcher du centre.

Physique : Comment prouve-t-on que l'air contient de la vapeur d'eau ? — Définir ce qu'on entend par *état hygrométrique*. — Décrire l'hygromètre à cheveu et la manière de le graduer.

Du 31 mars. — *Mathématiques* : 1° Evaluer la surface d'un triangle dont on connaît les trois côtés. — 2° Un plan est donné par ses traces sur un plan horizontal et sur un plan vertical ; on donne également la projection horizontale d'une droite située dans ce plan, et l'on demande la projection verticale correspondante ainsi que l'angle que fait la droite dans l'espace avec la trace horizontale du plan, qu'on supposera rabattu sur le plan horizontal.

Physique : Décrire les effets chimiques qui produisent les courants électriques. — Faire connaître les applications à la *galvanoplastie* et à la dorure au moyen de la pile. — Quelles sont les conditions essentielles de la réussite ?

Du 1er avril. — *Mathématiques* : 1° Construire un carré qui soit à un carré donné dans le rapport de deux droites données. — 2° Etant donnée une parabole TSU dont SX est l'axe et CD la directrice, on mène du foyer F une perpendiculaire FI à une sécante quelconque AB qui rencontre la courbe en M et M′ ; on prolonge cette perpendiculaire d'une quantité KI égale à IF, et de l'extrémité K on mène une parallèle à l'axe qui rencontre la sécante en H. — On demande de faire voir que ce point H est compris entre les deux points M, M′.

Physique : Exposer la théorie de l'électricité dissimulée ou du condensateur. — Manière de le décharger.

Du 3 avril. — *Mathématiques* : 1° Mener une tangente commune à deux cercles donnés. — 2° Qu'est-ce que la pente d'une droite ? Qu'est-ce que son *échelle de pente ?* — Expliquer comment, connaissant l'échelle de pente, on détermine la

Digitized by Google

cote d'un point de la droite dont la projection est donnée, et réciproquement la projection d'un point dont on donne la cote.

Physique : Exposer la propriété des lentilles convergentes. — Relation entre les positions des foyers conjugués, quand on fait varier la distance de l'un d'eux à la lentille.

Du 4 avril. — *Mathématiques* : 1° Résoudre un triangle dans lequel on connaît un angle et les deux côtés qui le comprennent. — 2° Etant donnée une ellipse ABA dont AA′ est le grand axe et dont F, F′ sont les foyers, on décrit une circonférence CD, du foyer F′ comme centre avec le grand axe AA′ pour rayon. — Faire voir que chaque point de l'ellipse est également distant du foyer F et de cette circonférence, et que la courbe ABA′ se changerait en parabole si, le sommet A et le foyer F restant constants, le grand axe AA′ croissait indéfiniment.

Physique : Comment peut-on aimanter l'acier au moyen de l'électricité? — Electro-aimants. — Comment produit-on de l'électricité au moyen des aimants?

Du 5 avril. — *Mathématiques* : 1° Etablir la mesure de la surface latérale d'un tronc de cône à bases parallèles. — 2° On donne les projections sur un plan horizontal et sur un plan vertical de deux droites qui se coupent, et l'on fait passer un plan par ces deux droites. On propose de rabattre ce plan sur le plan horizontal, après qu'on en aura formé les traces. — Quels seront les rabattements des deux droites?

Physique : Lois de la formation des vapeurs dans le vide. — Tension maximum. — Lois du mélange des gaz et des vapeurs.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES RESTREINT.

Du 7 avril. — *Physique* : 1° Exposer la théorie du siphon. — 2° Décrire l'expérience de la congélation de l'eau dans le vide au moyen de l'évaporation.

Géologie : Quelle place occupe la formation crétacée dans l'échelle générale des terrains? Indiquer la composition des étages dans lesquels cette formation se divise et ses principaux fossiles caractéristiques.

Du 8 avril. — *Physique* : 1° Description d'un télégraphe électrique. — 2° Maximum de densité de l'eau. — Comment en prouve-t-on l'existence?

Botanique : Décrire les diverses parties d'une fleur complète, en insistant plus particulièrement sur les modifications que peuvent offrir les étamines envisagées sous tous les points de vue.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Le 21 et le 22 avril, a été célébré, avec solennité, à Toulouse, le mariage de Mlle Amélie Niel et de M. le comte Gaston Duhesme, capitaine au 6e régiment de chasseurs. L'acte civil a été passé à l'hôtel de ville par M. le comte de Campaigno, maire et député au Corps Législatif, et l'acte religieux, dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne, par Sa Grandeur Mgr Desprez, archevêque de Toulouse. L'église et les abords étaient encombrés par la foule, et les vastes salons du Grand Quartier général ont eu peine, pendant deux jours, à contenir toutes les notabilités dans l'Administration, l'Armée, la Magistrature, les Lettres, les Sciences et les Arts, qui sont venues présenter à LL. EE. M. le maréchal et Mme la maréchale Niel l'expression de leurs respectueuses sympathies.

Le jeune officier qui vient d'entrer dans la famille du maréchal Niel appartient par sa naissance à deux grandes illustrations militaires du premier Empire. Son grand-père maternel, le général de France a figuré avec honneur dans les guerres qui ont marqué le commencement de ce siècle. Son grand-père paternel est le brave général Duhesme qui, le 16 juin 1815, à la glorieuse journée de Ligny, contribua, par un fait d'armes héroïque, au succès de la bataille. Voici ce que rapporte M. Thiers au tome XXe, p. 95, de son *Histoire du Consulat et de l'Empire* :... « Vandamme avait épuisé ses » réserves et demandait instamment du secours .. Napoléon lui » envoya sans différer une partie de la jeune garde sous le général » Duhesme..... Attaquée pour la cinquième fois, la ligne de Van- » damme battait en retraite, lorsque la jeune garde, conduite par » Duhesme, chargea tête baissée sur le Hameau et la Haye, refoula » les Prussiens, et reprit une dernière fois la ligne du ruisseau de » Ligny..... »

Le mariage qui vient de s'accomplir est donc un lien entre le premier et le second Empire : c'est Ligny greffé sur Solferino. Les rejetons qui naîtront sur cette double tige ne peuvent être que glorieux, si le poète a dit vrai :

> Fortes creantur fortibus.....
> ..... Nec imbellem feroces
> Progenerant Aquilæ columbam.

» Les forts sont créés par les forts ; et jamais les aigles altières n'ont engendré une timide colombe. »

Digitized by Google

* *
*

L'Académie des Jeux Floraux a tenu, le 23 avril, une séance publique pour entendre l'éloge de M. de Tauriac par M. Florentin Ducos, et procéder à la réception de M. de Toulouse-Lautrec, élu Mainteneur dans la séance du 3 février dernier. Nous avions cru jusqu'à ce moment, qu'en portant ses suffrages sur M. de Toulouse-Lautrec, l'Académie avait voulu se passer la fantaisie d'appeler à elle un nom, -- un beau nom, il est vrai, et c'est quelque chose ; — mais enfin, un nom, quelque beau qu'il soit, nous a toujours paru un titre insuffisant pour donner droit d'entrée dans un corps littéraire. L'honorable membre nous a désabusé en se révélant, de prime-abord, penseur profond et grand écrivain. Son discours est un des plus remarquables que nous ayons entendus à l'Académie, et nous croyons qu'il ne sera de longtemps oublié. — L'archéologie étant dans les goûts et l'aptitude du récipiendaire, c'est d'archéologie qu'il a entretenu l'assemblée. — L'archéologie est de mode aujourd'hui, et on est archéologue à peu de frais. Pour M. de Toulouse-Lautrec, ce titre n'est pas usurpé, car s'il a *le nom*, il a aussi *la chose*. — Sélon l'honorable Mainteneur, le temps poétique par excellence, ce n'est pas l'Egypte, ce n'est pas l'Assyrie, la Grèce, l'Italie, c'est le Moyen-âge. Pourquoi? Parce que l'unité est son principal caractère, parce qu'une seule pensée le résume et le domine : là pensée chrétienne du sacrifice. — Oui, sans doute, la pensée intime du moyen-âge fut la foi, et la foi se symbolisa dans ces cathédrales, devant lesquelles l'homme reste confondu. Comme dit Michelet : « Pour soulever ces rocs à 4, à 500 pieds dans les airs, les géants ont sué... » Et il se hâte d'ajouter : « Il y a eu là quelque chose de plus que le bras des Titans. Quoi donc? Le souffle de l'esprit. » Mais, dirons-nous, rien n'y est fini ; la plupart des cathédrales sont restées inachevées, et le Moyen-âge est mort avant d'avoir accompli son œuvre. C'est qu'elle était arrivée l'heure où Luther allait bouleverser le monde, où le scepticisme gagnait les esprits, où le terrible *peut-être* de Hamlet était déjà sur plus d'une lèvre. Le XVIe siècle qui survint prit le mouraut en croupe et l'emporta tout effaré. — Nous nous arrêterons sur la pente où nous nous laissions aller, en discutant le discours de M. de Toulouse-Lautrec. On l'a lu ou on le lira, avec un puissant intérêt, même après l'admirable chapitre de Michelet, au deuxième volume de son *Histoire de France*. — M. Emile Vaïsse, Modérateur, a répondu au discours du récipiendaire. Nous sommes toujours embarrassé, quand il nous faut parler ici de M. Vaïsse. On a mauvaise grâce à louer ses amis en face. Nous nous bornerons donc à dire que l'honorable président a

Digitized by Google

fait les honneurs au nouveau récipiendaire avec la courtoisie qui est dans le ton habituel de l'Académie.

* *
*

Conformément à un article de ses statuts qui porte que tout lauréat qui aura obtenu trois Fleurs, — dont une au moins sera l'Amaranthe, — pourra prétendre au titre de *Maître ès-Jeux*, l'Académie des Jeux Floraux vient d'accorder des lettres de *Maîtrise* à M. Léon Valery, couronné plusieurs fois déjà dans les précédents concours, et auteur de l'Ode qui lui a valu, cette année, le prix du genre, l'Amaranthe d'or. Cette pièce, que nous donnons aujourd'hui en tête de la *Revue*, nous paraît supérieure par l'élévation, le mouvement et le souffle poétique à la plupart des pièces qui forment le fonds ordinaire des concours de l'Académie; et, si l'on ferme les yeux sur quelques négligences qu'il serait aisé de faire disparaître, elle méritait, à tous les points de vue, la haute distinction dont elle a été l'objet. Nous demanderons seulement à M. Valery comment il peut concilier son ode à Alf. de Musset avec certaine pièce, qui a paru, sous son nom, il y a quelques mois, dans un journal de Toulouse?

* *
*

L'Académie a raison de combler ses vides et de serrer ses rangs, afin de cacher les nombreux ravages que la mort fait dans son sein. Le nom d'immortel qu'on donne aux académiciens est une amère ironie. Il ne s'est pas écoulé de mois, cette année, sans que l'Académie des Jeux Floraux n'ait été frappée dans quelqu'un des siens. Ces jours derniers encore, son vénérable doyen lui a été enlevé. M. de Voisins-Lavernière, mort le 7 avril, à l'âge de 79 ans, était Mainteneur depuis 1819. Il avait été élu dans la même séance que MM. Soumet, d'Hargenvilliers et d'Aubuisson de Voisins. Quatre fauteuils vides en même temps, quatre élections le même jour, c'est un fait rare, quelque précipités que soient les coups de la mort. Cette douloureuse nécessité d'une quadruple élection en un jour, qui ne s'était pas représentée depuis 46 ans, l'Académie l'a ressentie, au mois de février dernier, le jour où elle a nommé Mainteneurs M. de Toulouse-Lautrec, M. Ch. de Rémusat, Mgr l'Evêque de Carcassonne et M. l'abbé Goux. — Mais ne plaignons pas trop les Académies. Ce sont leurs membres, et non elles, qui sont atteints par la mort. Comme le vieil Eson, les Académies ont le pouvoir de se rajeunir. Chaque coup de la mort leur enlève une ride et leur infuse un sang généreux. Et, en définitive, si les Académies n'avaient pas de jours de deuil, elles n'auraient pas de jours de fêtes. C'est la mort qui les fait vivre. — Plaignons plutôt les familles qui

Digitized by Google

sont découronnées quand elles perdent un de leurs beaux vieillards. M. de Voisins-Lavernière avait été, sous la Restauration, député du département du Tarn. Après la révolution de 1830, il se retira de la scène politique pour vivre dans la retraite, qu'il n'a plus quittée. Nous laissons à d'autres la tâche douce et facile de louer les mérites cachés d'un homme qui a gardé une grande unité dans sa vie publique, et qui, dans la vie civile et privée, a porté jusqu'à l'austérité la pratique de tous les devoirs et de toutes les vertus.

*
* *

Une perte, bien regrettable aussi, est celle de M. Félix Assiot, ancien chef d'Institution, mort le 2 avril, à l'âge de 54 ans. Surpris par cette triste nouvelle, au moment où la *Revue* allait paraître, nous avons dû nous borner, le mois dernier, à l'annoncer sèchement. — Tout passe vite, la réalité et la mémoire. Cependant, nous ne croyons pas venir trop tard pour parler de cet excellent homme qui a fait trop de bien pour qu'il puisse être bientôt oublié. — Sous des dehors simples, sous un air de franche bonhomie, Assiot cachait une instruction profonde et variée, un esprit charmant et un cœur d'or. Elevé par son père, professeur distingué, qui occupa longtemps la chaire de physique à la Faculté des Sciences, Assiot se tourna naturellement vers les sciences mathématiques et physiques; mais il était si heureusement doué qu'il se trouva une égale aptitude pour les lettres. Des relations intimes et presque de tous les jours nous ont permis d'observer tous les côtés de cette riche organisation, et nous affirmons n'avoir rencontré chez personne un tour de conversation aussi original et aussi fin. Assiot n'était pas un conteur verbeux ; il ne courait point après l'esprit; l'esprit lui venait sans effort, et les choses qu'il disait étaient si bien dites, si nettes, si précises, elles avaient une telle portée, elles frapaient si vivement l'attention, qu'elles ne s'effaçaient plus de la mémoire. Que de traits, que de mots heureux, marqués de son estampille, ont eu la bonne fortune d'être répétés de bouche en bouche et de courir la ville ! — Mais qu'est-ce que toutes ces qualités de l'esprit auprès de celles du cœur? Assiot était la bonté en personne; sa vie a été une vie de désintéressement. L'argent n'avait aucun prix à ses yeux. — C'est un tort et il lui a été reproché. — Mais, est-ce qu'il n'y a pas concordance entre le cœur et l'esprit ; et, chez les natures d'élite surtout, l'esprit ne serait-il pas moins riche, si le cœur était moins grand? — Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, toutes les fois qu'il remarquait un enfant intelligent parmi cette foule de déshérités de la fortune qui suivaient ses leçons, Assiot l'attirait chez lui, dans son Institution, et, là, sans marchander, il lui

Digitized by Google

donnait la nourriture de l'esprit et souvent celle du corps. Combien de jeunes gens, placés aujourd'hui dans les services publics, lui sont redevables de leur position ! Ainsi, chez M. Assiot, les erreurs du cœur s'effacent par les services, et ce qu'on peut lui reprocher, comme à toutes les natures expansives, tombe devant le bien qu'il a fait. — Affaibli depuis quelque temps par les signes avant-coureurs de la maladie à laquelle il a succombé, M. Assiot avait remis aux mains de son associé, de son fils, les rênes de sa maison. Cette maison, qui se recommande entre les Institutions de province par ses succès dans les concours d'admission aux Ecoles du gouvernement, ne mentira pas à son passé : la mémoire du père, les talents du fils, le dévouement de leurs nombreux amis sont de sûrs garants des succès qui l'attendent dans les concours à venir.

* *
*

Sur la foi d'un journal de Bordeaux, *La Guienne*, nous annoncions le mois dernier, une nouvelle victoire de la décentralisation. Nous pouvons aujourd'hui affirmer avec connaissance ce que nous n'avions appris que par ouï-dire. Nous avons lu la pièce de M. de Batz-Trenquelléon, et elle nous paraît mériter, en tous points, les éloges que la presse a été unanime à lui accorder. *Nos ennemis* est une comédie de mœurs pleine de vérité. — Une jeune veuve, Mme Adrienne d'Epernay est à la veille de contracter de nouveaux liens. Le mari de son choix, M. Laroche, est un homme accompli. Mais, comme il a réussi en toutes choses, comme sa vie a été un lit de roses sans une seule épine, Adrienne, qui a lu sans doute dans Sénèque que l'adversité seule fait les hommes forts, Adrienne craint que son mari ne soit un homme sans caractère. Comment faire? Le mettre à l'épreuve. C'est le conseil que lui donne une de ses amies. Le conseil est approuvé. — Il n'est pas difficile d'avoir des ennemis. Sans compter ceux qu'on se fait sans le vouloir, il ne manque pas de personnes charitables pour vous en susciter d'autres par surcroît et dont on se passerait fort. — Le complot féminin une fois concerté, on le met à exécution, sans avoir besoin de sortir du salon d'Adrienne. On fait accroire à une vieille fille que Laroche s'est diverti sur le compte des célibataires de son sexe; à un auteur, qu'il a trouvé le sujet de sa dernière pièce usé; à un mari jaloux, qu'il fait la cour à sa femme; à un habitué du sport... Enfin, Laroche qui était aimé et recherché de tout le monde, se voit, en moins d'une heure, trois ou quatre ennemis sur les bras. Les intrigues vont leur train; chaque propos a son petit filet de vinaigre; les rapports finissent par s'aigrir au point que les deux femmes ne sont plus aussi enchantées de leur plan, Adrienne

Digitized by Google

surtout, quand elle apprend que son futur époux est au moment de se battre en duel avec un homme passé maître, dit-on, en ces sortes d'affaire. Son amour alarmé ne trouve pas de meilleur expédient, pour empêcher le duel, que de charger Laroche des soins d'un procès, très-important pour elle, qui va se juger en province, et qui ne permet pas un instant de délai. Laroche voudrait bien être agréable à Adrienne; d'un autre côté, il est retenu par son duel; et, après avoir tenu tête à ses ennemis, en homme résolu, il leur ferait la partie trop belle, s'il manquait au rendez-vous. Tout s'arrange heureusement. L'écheveau de l'intrigue se débrouille, la coalition se dissout, et, au moment d'aller sur le terrain, Laroche voit son adversaire venir à lui, lui faire des excuses et lui tendre la main. Est-il besoin d'ajouter qu'Adrienne revenue sur le compte de Laroche, l'épouse, tout heureuse de s'unir à un homme de caractère, sans se douter qu'elle s'est peut-être aussi donné un maître? — Cette charmante comédie, qui n'a pas moins de trois actes, offre un intérêt gradué et soutenu du commencement à la fin. Les scènes sont bien liées, les situations bien amenées, et plusieurs doivent produire des effets de théâtre tout-à-fait inattendus. Le dialogue est vif, bien coupé, et scintillant d'esprit. Un goût sévère trouverait peut-être à relever quelques traits un peu risqués, par exemple : ma cousine admire M. Laroche *en bloc et en détail*. Il y a des *beautés factices* qui tombent au moindre *choc*. Je serais désolée d'avoir *effleuré votre amour-propre*. Ne pourrait-on envoyer un domestique? — *Permettez-moi d'être le vôtre*, etc. Ces légères taches et quelques autres n'enlèvent rien au mérite de la pièce; elles ont assurément échappé à l'attention de bien des lecteurs; peut-être bien ne valaient-elles pas la peine d'être relevées; mais telle est la nature de notre esprit que nous n'avons jamais pu louer une œuvre sans faire nos réserves; ne fût-ce que pour obliger l'auteur à se dire en se frappant la poitrine :

> Mais à l'humanité, si parfait que l'on fût,
> Toujours par quelque endroit on paya le tribut.

*
* *

On fait quelquefois à la *Revue de Toulouse* l'honneur, — honneur dont elle est très-flattée, — de lui emprunter des articles. Elle use aujourd'hui de représailles et elle fait à un des meilleurs recueils de province, à la *Revue du Lyonnais*, un emprunt dont on lui saura gré assurément. Il s'agit du sort qui attend les ouvrages que les auteurs sont dans l'habitude d'offrir en *don* à leurs parents, à leurs amis, à leurs confrères. C'est le récit de ses infortunes personnelles que raconte

Digitized by Google

M. Petit-Senn, l'auteur de l'article, et sa plainte est trop touchante pour ne pas fendre le cœur de tous ceux qui la liront :

..... C'était en 1829; le public venait de faire un accueil plein de bienveillance au poème de la *Miliciade*, qui parut à cette époque; et, bien qu'assuré de l'écoulement de mon édition, suivant l'absurde coutume que je combats, j'avais offert un exemplaire de mon ouvrage à tous les excellents parents que, sans de graves inconvénients, l'on ne saurait oublier en pareille occurrence. Peu de jours après, je fus invité à dîner chez l'un d'eux. Qu'on juge de ma stupeur lorsque je vis la domestique placer au sein de la table, un superbe gigot de mouton au manche duquel on avait mis, en guise de paletot-sac, et pour la plus grande commodité de l'écuyer tranchant appelé à le découper, quatre ou cinq pages de mon poème nouveau-né! Mon œil paternel en reconnut de suite le papier et le caractère; c'était le troisième chant, celui de la *Revue*, qui emprisonnait ainsi dans ses alexandrins profanés, l'os principal du gigot offert aux convives! Je devins pourpre de confusion: mon regard fasciné ne pouvait quitter le corps de cet indigne outrage fait à ma muse, d'autant mieux que l'osseux pilori auquel elle était adhérente, semblait ajouter à mon martyre, être dirigé contre moi!....

Mon parent n'eut pas de peine à découvrir la cause de mon horrible désappointement; et, croyant en adoucir la rigueur, il sonna; la domestique parut.

« — Pourquoi, Madelon, lui dit-il d'un ton sévère, avoir fait de ces » feuilles un manchon pour votre gigot? — Mais, Monsieur, répondit » Madelon, Madame avait mis dans mon *porte-poche* le livre où je les » ai prises! » Madame à ces mots lança à la pauvre domestique l'un de ces flamboyants regards qui semblables à la foudre, annoncent un tonnerre peu éloigné, tonnerre dont le bruit dut éclater à la suite de ce malencontreux festin, après que j'eus pris congé de mon amphytrion désolé, non sans m'être assuré cependant, avant son départ, et en considérant les pages arrachées à mon poème, qu'elles n'avaient pas même été séparées l'une de l'autre et n'avaient point obtenu l'honneur d'une seule lecture en dédommagement de l'affront qu'elles subissaient! — Et voilà donc le cas que nos parents font de nos œuvres!! — Voyons si elles sont mieux traitées chez nos amis.

J'en avais un qui était possédé de la désolante manie du calembour, mais qui, loin de rougir de ce malheureux penchant, s'en faisait un titre à la considération des hommes de lettres qu'il regardait un peu comme ses frères: on conçoit que je lui offris mes œuvres. Ce cadeau lui sembla même une véritable dette dont je n'eus que

Digitized by Google

le faible mérite de m'acquitter. A quelques jours de là, je dus faire une partie de chasse avec ce digne garçon qui, ne fabriquant absolument que des jeux de mots, n'avait pas besoin de se lever fort matin pour cela; j'allai donc le réveiller et bien m'en prit, car toute sa famille, moins sa sœur, dormait à mon arrivée. Celle-ci vint m'ouvrir la porte dans son négligé du matin. Une charmante petite cornette de nuit couvrait encore sa blonde tête, d'où s'échappaient pourtant quelques boucles de cheveux emprisonnés dans des papillottes sur lesquelles mes yeux se dirigèrent d'abord par un instinct machinal. Hélas ! après une rapide inspection, je m'assurai que c'était dans une de mes irréprochables élégies qu'était comprimée la chevelure de la sœur de mon ami ! Cette délicieuse demoiselle, qui m'était apparue si jolie quelques instants auparavant, me sembla presque hideuse après cette fatale découverte. Je contins, à grand'peine, la colère qui me suffoquait; j'allais peut-être même éclater en reproches quand mon ami survint, saluant gaîment l'aurore de quelques nouveaux calembours, éclos durant son insomnie de la nuit, et qui me trouvèrent sans indulgence pour eux. Dans une halte de chasse, et pour bannir une mauvaise humeur qu'il m'était impossible de dissimuler, il voulut faire l'éloge de mes œuvres et me parler du cas tout particulier que sa sœur en faisait. « Oui, lui répondis-je indigné, et » dans son langage favori, je me suis assuré ce matin que cette » aimable fille n'est point défrisée par ma muse et que même elle en » est *coiffée.* »

Ce fut là toute ma vengeance ; toutefois j'aurais dû la pousser plus loin, car, mon ami ayant tiré une caille devant lui, je reconnus dans la bourre de son fusil, qui brûlait sous mon nez, le solde infortuné de l'élégie dont sa sœur avait consacré la première page à sa coiffure !

Si tel est, en général, le destin qu'obtiennent chez nos parents et nos amis les ouvrages que nous leur offrons, il est moins humiliant sans doute chez les hommes de lettres nos collègues. Du moins tout devrait le faire présumer : l'intérêt qu'ils ont pour l'art, l'estime qu'ils doivent professer pour des gens ayant les mêmes penchants qu'eux-mêmes, les sentiments généreux qui dérivent naturellement de leurs nobles occupations, l'envie d'ajouter à leurs bibliothèques sans rien ôter à leur bourse, etc. Eh bien ! malgré tout cela, nos offrandes qui sembleraient garanties d'outrages chez eux par un respect que tant de raisons doivent leur inspirer pour elles, nos offrandes y font souvent de bien méchantes fins.

C'était en 1832; je venais de fonder le *Fantasque,* que nos compa-

Digitized by Google

triotes accueillirent avec une très-indulgente faveur. — Mais puisque j'en trouve ici l'occasion, qu'on me permette de suivre l'impulsion de mon cœur en payant la dette sacrée de sa gratitude ; — je reviendrai dans quelques lignes à l'anecdote que j'allais citer. La respectable parente chez qui j'avais subi l'outrage du *manche de gigot*, en 1829, voulut sans doute m'en dédommager en 1832 : elle souscrivit, en se cotisant pour cela, avec *huit* de ses amis, à l'abonnement de ma petite feuille périodique, qui coûtait neuf francs ; et, bien que la somme de vingt sous par an ne fût pas un sacrifice bien ruineux pour ma riche parente, ce fragment d'abonné et d'intérêt que j'arrachais à ma famille me combla de joie. Ce fut une des conquêtes littéraires à laquelle je fus le plus sensible, et j'aime à en consacrer le souvenir tout à fait émouvant. — Maintenant je retourne à mon récit.

Ne comptant guère sur l'abonnement à ma feuille de l'un de mes anciens professeurs, dont les leçons avaient eu pour résultat de m'enseigner la littérature, et nullement de m'en inculquer le goût, qu'il n'avait pas lui-même, j'envoyai *gratis* au digne homme, les premiers numéros du *Fantasque*. Puis, comme j'allais un jour lui faire une visite à la campagne, je trouvai ses trois jolis enfants qui, profitant d'une bise assez ordinaire dans nos climats, avaient lancé dans les airs leur cerf-volant. Ami des jeux de l'enfance, je m'approchai de la bande rieuse, qui suspendit sa course à mon abord, et le cerf-volant, n'étant plus tiré par elle, descendit en pirouettant. Lorsqu'il fut tombé à mes pieds, je reconnus bien vite qu'il était confectionné, en grande partie, avec mon journal ! — Mais je dois dire en ce cas, pour le soulagement de mon amour-propre, que le *Fantasque* volait dans les airs côte à côte d'un recueil de sermons de l'un de nos meilleurs prédicateurs, et de compte à tiers avec un *Traité des arbitrages*, de M. Perret. Evidemment, les petits bambins avaient opéré une razzia générale dans les *dons d'auteur*, de Monsieur leur père : je participais au peu de soucis qu'il en prenait ; j'étais victime de cet injurieux abandon, de ce déplorable laisser-aller qu'on affiche pour les livres qui ne coûtent rien ; abus contre lesquels je ne saurais trop m'élever dans l'intérêt de la cause que je cherche à faire valoir.

Le professeur vint me rejoindre ; et, en me promenant avec lui dans sa charmante villa, il voulut m'adresser quelques paroles flatteuses sur les numéros du *Fantasque* que je lui avais offerts, m'assurant que, malgré l'apparente futilité des articles qui y étaient contenus, *je m'élevais souvent dans les hautes régions de la pensée.*

« — Oh ! lui dis-je en riant et en lui montrant le cerf-volant, il n'y

Digitized by Google

» a que chez vous, mon cher professeur, que je plane véritablement
» dans les cieux, grâce à Messieurs vos fils, qui m'y font monter sur
» l'aile des vents !..... »

Le grave professeur comprit de suite ma plaisanterie, appela ses enfants, inspecta le corps de délit, et les tança vertement; je m'aperçus bien vite qu'il aurait volontiers pardonné la tête du cerf-volant formée en entier de mes poésies, mais il ne pouvait prendre son parti de la queue, dont les mouchets étaient fabriqués avec des *changes* et de la *théologie*, matières éminemment en faveur dans notre cité pieuse et calculatrice.

*
* *

Un concours pour huit places d'agrégés près les Facultés de droit était ouvert, à Paris, depuis le 1er mars. A la suite d'épreuves soutenues avec une grande distinction, M. Bonfils, docteur de la Faculté de droit de Toulouse, a été placé le second par le jury dans le classement définitif.

*
* *

Un projet de la plus haute importance, projet depuis bien longtemps discuté, abandonné, repris, le canal de Saint-Martory à Toulouse, sera exécuté. Le Conseil général de la Haute-Garonne, convoqué extraordinairement le 20 avril dernier, a donné son plein et entier acquiescement aux plan et mesures présentés par M. le Préfet, et d'après lesquels une puissante Compagnie financière se charge des moyens d'exécution. Ainsi est arrivée à bonne fin, après plus de quarante ans de tergiversations et d'efforts, une entreprise sollicitée vivement par les besoins agricoles d'une partie du bassin Sous-Pyrénéen.

* *
*

C'est le 24 avril que l'opéra de M. Mermet, *Roland à Roncevaux*, a fait sa première apparition sur la scène de Toulouse. Le succès a été complet. Jamais on n'avait vu le public se laisser aller à d'aussi grands élans d'enthousiasme, et l'auteur, qui assistait à la représentation, a dû en ressentir une vive émotion. La pièce est bien montée et les décors sont fort beaux. Tous les acteurs, M. Bouvier-Lapierre surtout, magnifique dans le personnage de Roland, s'étaient bien pénétrés de leurs rôles. Mais ce sont les chœurs principalement qui ont électrisé le public. Il faut dire que la direction avait fait là un coup de maître. Elle avait renforcé les chœurs ordinaires par les membres de la Société de Clémence-Isaure et par les élèves du Conservatoire; aussi l'effet a-t-il été prodigieux.

Toulouse, mai 1865.

F. Lacointa.

Digitized by Google

SOUVENIRS DU RHIN.

..... Nous avions quitté Coblentz vers le milieu du jour. Un ciel de feu étincelait sur nos têtes. Le bateau l'*Ariane* nous emportait à toute vapeur au milieu de l'océan de perles irisées que faisaient jaillir et retomber ses palettes sur l'onde transparente du fleuve. Des voiles aux mille bigarrures abritaient le pont contre les ardeurs du soleil d'août : sous ce *velarium* improvisé s'étaient dressées, comme par enchantement, deux longues tables chargées de cristaux de Bohême et des mets succulents inventés par la gastronomie allemande. Et, tandis que le johannisberg ruisselait en brillantes topazes dans la dentelle de nos verres, nous admirions se déroulant devant nous ces collines où mûrit la grappe au précieux nectar, avec leur couronne de créneaux noircis et leurs dômes de châteaux écroulés. Déjà nous avions perdu de vue Stolzenfels, cette délicieuse fantaisie relevée de ses ruines féodales par le caprice d'un Souverain ; les tours de Boppart et ses antiquités romaines n'apparaissaient plus que comme un point noir se détachant sur les lignes bleuâtres de l'horizon. A chaque contour de ces rives consacrées par le temps, un pan de muraille lézardée nous envoyait sur les brises du fleuve l'enivrante poésie du souvenir.

Je l'avouerai, j'aime la légende. C'est elle, c'est cette tendre fille de l'histoire et de l'imagination qui, au Moyen-âge, faisait résonner le luth du ménestrel rêveur et la viole des joyeux troubadours; c'est elle qui leur ouvrait la porte des chaumières, et qui abaissait devant leurs pas le pont-levis des forteresses. A sa voix, les chevaliers sentaient leur cœur battre plus vite sous les anneaux de la cotte de mailles, et les gentilles damoiselles, rougissant timidement, laissaient échapper de leurs mains tremblantes l'aiguille inactive. Hélas ! elle est bien morte aujourd'hui dans notre bonne France la pauvre légende ; ou plutôt le souffle prosaïque du XIXe siècle l'a poussée devant lui, et elle s'est enfuie sur les bords du vieux Rhin allemand, emportant, dans

Digitized by Google

les plis de sa robe, sa couronne fanée et son luth brisé. Là, le long des rives qui s'étendent des sombres murs de la ville d'Agrippine jusqu'à la Mayence *dorée* d'autrefois, dans cette carrière étroite où, comme dit le poète :

Chaque arbre a son histoire, et chaque pierre un nom,

elle s'abrite sous les ruines des burgs démantelés, effeuillant de ses doigts distraits la mauve des tombeaux.

Ces pittoresques nids d'aigle hardiment jetés au penchant des collines, dont le flot bat incessamment le pied, se dressent comme autant de vivantes archives du passé. Jadis repaires de brigands fameux, ils sont devenus aujourd'hui l'asile des tendres souvenirs. Bien des lignes ont été écrites avec du sang sur leurs pages de granit, mais souvent aussi leurs échos ont répété de douces confidences que murmurent parfois les harpes d'Eole dans le silence des nuits...

Je fus tiré de ces rêveries par une forte détonation que l'écho répéta jusqu'à seize fois avec un bruit de tonnerre. C'était une galanterie du capitaine, dont le canon engageait la conversation avec la nymphe du *Lei*, tandis que le bateau volait plus rapide que la flèche au travers des tourbillons du courant. Je levai les yeux, et, comme dans un magnifique diorama, j'aperçus tout à la fois, suspendu sur nos têtes, l'antique manoir de Gutenfels chancelant sur ses assises dégradées, au-dessous la petite ville de Caub, et, plus loin, au milieu des ondes écumantes, comme un géant aux prises avec le fleuve, le château de Pfalz, flanqué de ses tours et fleuronné de clochetons aigus.

L'écho grondait toujours.

— Lore est bien irritée aujourd'hui, me dit en souriant un matelot désœuvré qui fumait nonchalammeut sa pipe au soleil.

— Lore? lui demandai-je curieusement.

— Sans doute ! ne connaissez-vous pas l'histoire de l'Ondine et du Palatin?

— Nullement.

— Eh ! bien donc, vous saurez qu'il y avait une fois...

A cet exorde menaçant, je roulai philosophiquement une cigarette ; puis, m'asseyant sur un paquet de cordages oublié près du conteur, je me laissai bercer au récit d'une vaporeuse légende que j'ai mise en vers et que voici :

Digitized by Google

L'ONDINE ET LE PALATIN.

I.

Or Frantz avait vingt ans, bel âge des amours,
Le bras vaillant, l'œil noir, et l'âme sans détours.
Déjà maint preux frappant le sol de la visière
Sous le fer de sa lance a mordu la poussière ;
Déjà, dans les tournois, la dame de beauté
Le proclama vainqueur par droit et loyauté.
Aussi, quand il passait sur son coursier superbe,
Comme au souffle du vent s'incline le brin d'herbe,
Devant lui s'inclinaient pages et damoiseaux ;
L'archer le saluait par dessus les créneaux,
Et le long du sentier, la gente bachelette
Disait tout bas son nom, quand elle était seulette.
Mais l'insensible Frantz, quoique aimé, n'aimait pas,
Et des vierges du Rhin négligeait les appas.
Il préférait la chasse, image des batailles,
La voix de ses limiers fouillant les hautes tailles,
Et les senteurs des monts, et l'écho des grands bois
Trahissant les soupirs d'un dix-cors aux abois.
C'est alors qu'il jetait de l'olifant d'ivoire
La fanfare éclatante, et ce cri de victoire
Au châtelain du Pfalz accoudé sur sa tour
De son Nemrod chéri présageait le retour.

II.

Un soir qu'il revenait de la forêt prochaine,
Sur ses pas brusquement l'orage se déchaîne ;
Le sol s'ébranle aux coups du tonnerre en fureur,
L'éclair pâlit l'azur d'une livide horreur,
Et la nuit descendant de son char de ténèbres
Couvre bois, fleuve et monts sous ses voiles funèbres.
En vain Frantz se raidit... insoucieux du frein,
Son coursier, fou de peur, l'emporte vers le Rhin.

Digitized by Google

III.

Mais voici qu'au milieu des bruits de la tempête
S'élève harmonieux un chant lointain de fête.
Le Lei s'illuminant d'une vive clarté
Fait trembler sur les eaux son reflet argenté ;
Le fleuve se déchire, et vers le flot qui brille
Une étoile a glissé !... c'est une jeune fille,
C'est Lore, c'est la nymphe au lied mystérieux.
La tendre volupté se mire dans ses yeux :
De son humide front sa chevelure blonde
Descend en gerbes d'or sur le cristal de l'onde ;
Une glauque vapeur livre, voile indiscret,
Dans ses plis transparents plus d'un joli secret ;
Sur sa bouche entr'ouverte erre un divin sourire,
Et, pareille à la brise, alors qu'elle soupire,
Sa voix, en se jouant, meurt dans l'air embaumé :
« Viens, disait-elle, ô Frantz, viens, ô mon bien aimé ! »
Et ses yeux languissants lui versaient leur ivresse.
Frantz veut, d'un bond, voler jusqu'à l'enchanteresse ;
Mais sa force épuisée a trahi son ardeur :
Haletant, incertain, ébloui de splendeur,
Il tend des bras d'amant vers celle qu'il implore
Et tombe, en murmurant le nom fatal de Lore.

IV.

Quand il revint à lui, tout s'était envolé.
Des nuages roulaient sur le ciel étoilé :
Autour du trône obscur de la déesse absente
Battait, entre les rocs, une onde mugissante ;
Les limiers gémissaient, et le fier palefroi
Sur ses pieds chancelants tremblait encor d'effroi.
« Lore ! s'est écrié Frantz, Lore ! » mais sa plainte
Se perd dans la nuit sourde ainsi qu'un glas qui tinte ;
Lore ne répond pas, et lui, le front brûlant,
Parcourt jusqu'au matin la rive, en l'appelant.
Tantôt il croit la voir sourire à son délire,

Digitized by Google

Tantôt il reconnaît les accents de sa lyre.
Comme aux jours du printemps un rayon plus vermeil
Vient éveiller la fleur d'un froid et long sommeil,
L'âme du Palatin tout entière à l'Ondine
S'est ouverte à l'éclat de cet œil qui fascine :
Les glaces ont fondu sous un souffle enflammé :
Il aime d'autant plus qu'il avait moins aimé.
Dès lors tout lui déplaît qui lui plaisait naguère,
Et l'île paternelle, asile du mystère,
Et l'antique manoir balançant ses créneaux
Comme un vaste géant, sur le miroir des eaux.
La trompe des tournois appelle en vain sa lance :
Il n'est plus l'heureux temps de fougue et de vaillance
Où la palme, en champ clos, fleurissait pour son front ;
Les bois mêmes, les bois ont subi son affront !
Parfois il gagne encor la rive accoutumée ;
Mais tandis que de sang, de carnage affamée,
Sa meute, oreille au vent et prunelles en feu,
S'élance... Frantz s'assied, demandant au ciel bleu,
A l'onde, à la forêt, sa vision perdue.

V.

Pourtant le vieux Bruno dans cette âme éperdue
A surpris le secret de fatales amours :
Par un brusque départ il en rompra le cours !
Il appelle son fils, et, cachant une larme :
« Ecoute, enfant, ce bruit : c'est le clairon d'alarme.
» L'Empereur aux combats a mandé ses barons :
» Pars, et, le glaive en main, gagne tes éperons ! »
Il dit, et Frantz se tait ; une pâleur mortelle
Semble, dans cet instant, le toucher de son aile.
— « Enfant, aurais-tu peur ? » — « La peur, en mon chemin ?...
» Père, rassurez-vous ! Je partirai demain. »
L'honneur, de son dictame, a fermé sa blessure :
La guerre, c'est la mort, la mort sans flétrissure,
La mort sur des lauriers, doux linceul du vainqueur !

Digitized by Google

Mais l'image de Lore est restée en son cœur :
Frantz veut revoir le Lei, le saluer encore :
Il ne le verra plus, au retour de l'aurore.

VI.

Minuit a retenti... ! l'esquif silencieux
Suit le courant rapide éclairé par les cieux.
Le peuplier gémit, le chêne altier frissonne :
Aucun souffle pourtant n'agite leur couronne ;
De bleuâtres follets glissent parmi les eaux,
Et le zéphir captif pleure dans les roseaux.
Mais la barque poursuit sa course aventureuse...
Sous un bras invisible, autour du Lei se creuse
Un gouffre où le flot noir commence à tournoyer.
— « Seigneur ! s'écrie alors le fidèle écuyer,
Seigneur, gagnons la rive, un démon nous entraîne ! »
— « Qu'importe ? »
Frantz se lève en sa fierté sereine,
Et, par un long soupir préludant aux adieux,
Fait vibrer dans la nuit son luth mélodieux :

« O toi, pâle objet d'un doux rêve,
Perle au mystérieux écrin,
Reflet transparent de la grève,
Lys des roseaux, vierge du Rhin !

» Du soir que s'entr'ouvrit ton voile,
En mon cœur l'éclat de tes yeux
Brille, comme une double étoile,
Sous l'azur embrasé des cieux.

» Hélas ! ce tourment qui m'oppresse
Par moi fut-il donc mérité ?
Si le crime est dans mon ivresse,
Mon excuse est dans ta beauté.

Digitized by Google

» Je t'aime, ô ma divine Lore,
Dût s'en abréger mon destin,
Comme l'herbe qui vient d'éclore
Aime la rosée, au matin.

» Mais, du moins, si mon triste hommage
Ne peut, cruelle, t'attendrir,
Encore une fois ton image!
Te voir encore et puis mourir! »

VII.

— Mourir! répond dans l'ombre une voix inconnue
Qui des grottes du fleuve a monté vers la nue :
— Mourir! a répété l'écho plaintif des bords,
Et les harpes d'Eole y mêlent leurs accords.
Le flot gronde à la voix de son enchanteresse :
Debout sur le récif que la vague caresse,
Etincelante au loin d'une étrange clarté,
Lore apparaît à Frantz, plus belle qu'Astarté.
Une lame a rompu l'aviron trop fragile,
La chaloupe bondit... le trait est moins agile
Qui vibre et qui fend l'air sous le doigt de l'archer !
Un choc sourd retentit aux parois du rocher ;
L'écume, par trois fois, rejaillit avec rage...
Et l'écuyer, sauvé demi-mort du naufrage,
Vit, au sein des vapeurs, l'Ondine et son amant
Dans les bras l'un de l'autre enlacés doucement,
Se bercer sur les eaux, puis, glissant de la cîme,
Tous deux, en s'embrassant, descendre vers l'abîme.

VIII.

Le lendemain, dit-on, des casques, des hauberts
Reluisaient au soleil parmi les buissons verts.
Bruno, l'épée au poing, la colère dans l'âme,
Plongeait dans les ravins son œil avec sa lame,
Jurant d'offrir la belle en pâture aux vautours,

Digitized by Google

Après l'avoir occise et pendue à ses tours.
Soudain levant la tête, il pousse un cri de joie :
Un Dieu juste, un Dieu bon lui livre donc sa proie !
La pâle Ondine est là, sur le roc écumeux,
Noyant ses doigts distraits dans l'or de ses cheveux :
— « Mon fils ! rends-moi mon fils, ou sinon cette épée... »
Mais en molles vapeurs elle s'est dissipée,
Et, dans l'air où jadis sa ceinture flottait,
Passa, comme un soupir, une voix qui chantait :

« En son palais Lore la blonde
Saura garder son jeune amant :
En son palais, au sein de l'onde,
En son palais de diamant. »

IX.

De ce jour, nul mortel n'a vu la tendre Lore !
L'écho règne à sa place, écho triste et sonore
Qui, depuis bien des ans, redit au voyageur
Les sanglots du vieux père implorant un vengeur.
Quelquefois seulement, pendant les nuits d'automne,
Quand l'éclair luit au ciel et quand la foudre tonne,
Le batelier voguant près de l'écueil fatal
Croit entrevoir, sous l'onde, un palais de cristal :
Il passe et fait la croix sur sa large poitrine,
Songeant au Palatin enlevé par l'Ondine.

Stéphen Liégeard.

Digitized by Google

JEAN REBOUL.

LECTURE FAITE EN SÉANCE PARTICULIÈRE A L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX, LES 5 ET 12 MAI 1865.

Une pieuse coutume, qui remonte jusqu'au berceau de notre Académie, nous prescrit de rappeler, dans une séance publique, les titres littéraires et les qualités honorables qui ont distingué les Mainteneurs que la mort nous a ravis. Le même usage n'existe point pour les Maîtres, par la raison toute simple qu'ils nous sont unis par des liens de confraternité moins intimes, et que souvent leur célébrité même nous dispense d'exprimer au public une douleur qu'il a ressentie tout comme nous et aussitôt que nous.

Il me semble naturel cependant que les regrets excités dans nos cœurs par la perte d'un Maître ès-jeux trouvent un écho dans nos réunions privées, surtout quand ce Maître a honoré le pays tout entier par son caractère autant que par son talent.

Je viens donc demander à l'Académie la permission de l'entretenir de Jean Reboul.

Bien des gens se figurent que pour être poète il faut avoir un grain de folie. Leur erreur vient de ce qu'ils confondent l'originalité avec le dérangement de l'esprit, c'est-à-dire une nature qui est supérieure d'un degré à la portée commune des hommes, avec celle qui descend à un degré au-dessous. A leurs yeux, la sensibilité des fibres n'est qu'une irritabilité maladive, et une raison transcendante ne diffère pas de l'extravagance.

On n'a pas besoin de dire combien ce jugement est insensé. Mais comme toute erreur accréditée a sa cause, il est vrai cependant qu'un poète a besoin d'une raison haute et sûre pour tempérer et pour régler la partie sensitive de son être, fort sujette aux hallucinations. Dire que Jean Reboul unissait un esprit parfaitement juste à une

Digitized by Google

délicatesse exquise de sentiment, c'est dire par cela même qu'il a été un grand poète.

Reboul naquit à Nîmes en 1796 de parents peu aisés, mais laborieux et honnêtes. Bien des fois dans ses poésies il rappelle avec bonheur le soin qu'avaient pris ses chers parents de développer en lui les sentiments religieux et de le former à la vertu. Son père, serrurier de son état, dut lui inculquer aussi de bonne heure les opinions politiques qu'il professait. On peut juger de l'énergie de ces opinions par le tableau que fait Reboul dans une de ses meilleures pièces badines, du barbier auquel son père confiait le soin de sa tête les jours de dimanche et de fête. Nous ne citons que quelques-uns des traits de ce barbier héroïque :

Aristocrate sans le sou,
Mais ardent comme une fournaise,
A la mort du roi Louis seize
On craignit qu'il ne devînt fou.

Dans le temps le plus difficile,
Où chacun tremblait pour sa peau,
Il aurait exhalé sa bile
Même en présence du bourreau.

Un jour, quoique sous les menottes,
Suspect de haute trahison,
Il assomma trois sans-culottes
Qui le conduisaient en prison.

Je crois entendre sa colère
Quand il promenait son rasoir
Sur la figure de mon père
Enseveli sous un peignoir.

Il est clair que le père de Reboul avait pris ce barbier-là non point par hasard mais par choix, et, comme le proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, » est aussi vrai dans le bon que dans le mauvais sens, on se figure aisément que le serrurier Reboul se gardait d'engager avec l'ardent barbier, armé de son rasoir, des discussions imprudentes ; qu'il était, au contraire, constamment avec lui à l'unisson, et qu'il communiquait les mêmes sentiments à son fils Jean et à ses trois filles, car le bon serrurier avait quatre enfants.

Digitized by Google

L'éducation chrétienne et virile de Jean Reboul devait porter ses fruits.

Il ne faut pas cependant demander à l'adolescent ce qu'on ne doit attendre que de l'homme fait. Après la mort de son père, qu'il perdit de bonne heure, Reboul, qui n'avait reçu qu'une première instruction très-imparfaite dans une petite école de Nîmes, avait dû choisir un état manuel qui lui permît de venir en aide à sa mère et à ses sœurs. Il avait pris l'état de boulanger, et, ses affaires allant bien, son talent poétique se révéla d'abord par quelques saillies de gaîté, fort naturelles dans un tout jeune homme.

La première pièce qu'on connaisse de Reboul est une chanson sur l'air : *Si le Roi m'avait donné*, laquelle annonçait déjà la sûreté de goût du futur poète ; car, quoique l'école romantique fût alors en grande vogue, Reboul disait dans un des couplets de sa chanson :

De petits, petits enfants
Nous font la promesse
De vaincre les vieux géants
Des bords du Permesse :
Chaque jour sous leurs efforts
Ils nous les donnent pour morts,
Sans que ça paraisse, ô gué,
Sans que ça paraisse.

A la même époque, Reboul composa une pièce agréable à l'occasion d'un duel où les deux adversaires, également désireux d'éviter le combat, attendaient impatiemment pour cela un seul mot de conciliation de leurs seconds, mot qui tardait à venir, mais qui, venu enfin, fut accueilli des deux parts avec l'empressement qu'on devine, et suivi d'un joyeux déjeuner où les deux champions se comportèrent avec plus de cœur qu'ils n'en avaient montré sur le champ de bataille.

Ces deux pièces fugitives furent composées en 1820 ; mais, quoiqu'elles marquassent déjà du talent, Reboul n'avait pas encore trouvé la voie de la grande poésie.

Quelle est donc cette voie ? C'est certainement celle de la douleur. Tant qu'un poète n'est pas aux prises avec la souffrance, son âme ressemble à la corde détendue d'un instrument, qui ne rend aucun son ou qui n'en donne que de sourds. Pour arracher à la corde ses grands sons il faut la tendre sur le chevalet, et que l'archet ou la main de l'artiste, au lieu de la flatter, la presse ou la pince fortement.

Digitized by Google

C'est en 1821 que l'âme de Reboul commença à être douloureusement frappée par des deuils domestiques; car, quand il avait perdu son père, le poète était à peine dans l'adolescence, et n'avait pu par conséquent comprendre toute l'étendue de cette perte. Mais, en 1821, Reboul avait vingt-cinq ans : il pouvait alors ressentir le vide cruel qu'amène dans notre existence la mort d'une personne chérie, et en particulier celle d'une mère. Aussi, à partir de cette époque, sa poésie commença à prendre une teinte élégiaque, qui ne fit qu'augmenter par la suite.

Reboul parut même vouloir condamner à l'oubli les pièces qu'il avait composées précédemment sur des sujets légers, puisqu'en 1821, il écrivit une prière *A la Vierge*, qu'il intitula : *Mes premiers vers*, comme si ses productions antérieures ne méritaient pas d'être conservées; et il ne les inséra pas, en effet, dans la publication qu'il fit, quinze ans plus tard, de ses poésies. Dans une pièce de la même année, intitulée : *Les deux poètes*, il marqua bien quelle était alors la disposition, et, pour emprunter un terme à la musique, la note tonique de son âme, quand il disait à l'un de ses amis, aimant les vers comme lui, mais dont aucun chagrin n'avait encore troublé les joies et dissipé les illusions :

En vain de ma lugubre voie
Tu voudrais me faire sortir;
Tu veux que je chante la joie,
Que mes vers désormais aient l'éclat du plaisir :
Des larmes malgré moi mouilleraient mon sourire,
Et d'involontaires douleurs
S'échapperaient des cordes de ma lyre :
Mon génie est né de mes pleurs.

Ce dernier vers exprimait parfaitement la révolution qui s'était opérée dans l'âme de Reboul. Avant qu'il eût pleuré, c'était un homme d'intelligence et de talent : depuis que les larmes avaient sillonné ses joues, il était devenu un homme de génie.

A vingt-cinq ans cependant, la vie est encore trop peu avancée pour n'être plus bordée que de noirs cyprès. Un cœur aussi tendre que celui de Reboul était prédisposé aux doux sentiments que cause à un jeune homme un premier amour. Ces sentiments s'exhalèrent en accords dignes du poète, dans une pièce ayant pour titre : le

Digitized by Google

Philtre, qui respire une langueur vraiment suave, comme on peut en juger par les premières strophes :

Ma vie était semblable au lac tranquille et pur
Qui reflète du jour le nuage et l'azur,
Les astres dont la nuit scintille (1) :
Et je ne sais sur moi quelle haleine a soufflé,
Mais dans ses profondeurs tout mon être est troublé ;
Rends-moi mon âme, jeune fille.

Ma lèvre se riait des larmes des amours ;
Je marchais le front haut comme l'on a toujours
Marché dans ma pauvre famille ;
Et maintenant mon œil est humide et rêveur,
Ma tête tristement se penche sur mon cœur :
Rends-moi mon âme, jeune fille.

Lorsque dans nos jardins tu t'assieds sur un banc,
Soudain je te devine au bout de ton ruban
Qui flotte à travers la charmille :
Et mes amis alors me disent : Etourdi,
Tu ne réponds jamais à ce que l'on te dit :
Rends-moi mon âme, jeune fille...

Astre consolateur de mes sombres ennuis,
Ton image charmante illumine mes nuits
Du doux éclat dont elle brille :
Mais le réveil me voit, triste et dépossédé,
Pleurer comme un enfant, sur mon lit accoudé :
Rends-moi mon âme, jeune fille.

Reboul cependant devait bientôt aimer autrement qu'en songe la jeune fille qui avait frappé ses regards et si fort ému son cœur. Dans une seconde pièce, intitulée : *Promenade sur mer,* il décrit en paroles de flamme un amour partagé, qui devait bientôt être consacré par le mariage. Mais la félicité complète qu'amena cette union ne dura, pour ainsi dire, qu'un instant, et, dans une troisième pièce, ayant pour titre : *Elle est malade,* le poète exhale des soupirs qui ne sont plus, hélas ! ceux d'un époux parvenu au comble du bonheur. Il est alors en proie à de tristes pressentiments ; mais s'il doit perdre sa

(1) Le poète fait rimer *scintille* avec *fille* : c'est une petite licence. La rime au moins n'est que pour l'œil.

Digitized by Google

compagne bien aimée, il lui affirme, au moins, qu'aucun autre amour ne pourra jamais remplacer celui qu'il ressent pour cette chère malade.

Pourquoi mouiller de pleurs le chevet de ton lit ?
Si ton regard s'éteint, si ta voix s'affaiblit,
Si ta lèvre se décolore,
Mon ange, ne crains pas, de son charme vainqueur
Qu'une autre pût jamais t'effacer de mon cœur :
C'est par l'âme que je t'adore.

Si jamais (que ce jour se tienne loin encor !),
Si, repliant ton cou sous l'aile de la mort,
Tu t'endormais, ô ma colombe,
De balcon en balcon, je n'irais pas le soir
Chanter, afin qu'une autre à mes yeux se fît voir,
Mais j'irais m'asseoir sur ta tombe.

Les poètes cependant ont le cœur si sensible, que leurs serments d'éternelle fidélité ressemblent un peu aux vœux de tempérance des disciples de Bacchus. Reboul ayant perdu sa première femme, la pleura amèrement : il composa même deux pièces, l'*Apparition* et le *Souvenir d'un soir*, où ses regrets sont exprimés de la manière la plus touchante. Mais, quand sa douleur fut un peu calmée, la solitude qui régnait autour de lui, — car il n'avait pas de descendance, et ses sœurs étaient mortes alors comme sa mère, — l'amena à contracter une seconde union, qui fut, elle aussi, de courte durée.

Deux fois livré aux tristesses du veuvage, dans une habitation d'où avaient disparu tous les sourires, Reboul devint de plus en plus rêveur et méditatif, et la grâce divine agissant alors sur son âme, il résolut de ne plus employer son talent qu'à propager, de tout son pouvoir, les vérités religieuses et les idées morales. Il terminait ainsi une pièce qu'il composa en 1828, sous ce titre : *A ma lyre* :

Parcourons toute la carrière,
Quoiqu'elle soit dans le désert;
Préfère aux autels de Voltaire
Le grabat du pauvre Gilbert.
Que ma bouche, avant que j'expire,
Puisse avouer tous tes accents;
Souviens-toi du ciel, ô ma lyre,
Car c'est du ciel que tu descends.

Digitized by Google

Le poète devait être scrupuleusement fidèle à ce second vœu, qui n'avait point, comme le premier, le tort d'être téméraire. A peine l'avait-il formé, qu'il publia la pièce qui a le plus illustré son nom, l'*Ange et l'Enfant*.

Cette admirable élégie parut d'abord dans la *Quotidienne* en 1828, et fut répétée presque aussitôt par tous les échos de la presse. La sensation que produisit cette courte composition de neuf stances fut immense. La France entière, — ce n'est pas trop dire, — fut en émoi, et tous les arts, la musique, la peinture, la gravure reproduisirent bientôt à l'envi la pensée touchante du poète, dont le front dès ce moment resplendit de gloire. Trente-six petits vers de huit syllabes, écrits par un artisan à peine lettré, parce qu'ils étaient animés de l'esprit chrétien, avaient suffi pour renverser tout le pénible échafaudage de trois siècles de poésie mythologique. Tant il est facile au souffle de Dieu, partout où il passe, de produire quelque chose de rien, et de réduire au même instant à néant ce qui a pu faire, durant plusieurs âges d'homme, l'admiration de la terre!

Pour que rien ne manquât à son triomphe, Reboul fut célébré par le prince des poètes contemporains, par M. de Lamartine, qui lui adressa une ode magnifique, intitulée : *Le génie dans l'obscurité*. Cette ode contient deux strophes qu'on ne lit pas aujourd'hui sans surprise, tant la situation de M. de Lamartine diffère par malheur maintenant de ce qu'elle était alors. Lamartine disait à Reboul :

Ah ! ne t'étonne pas qu'un ange d'harmonie
Vienne d'en haut te réveiller.
Souviens-toi de Jacob ! Les songes du génie
Descendent sur des fronts qui n'ont, dans l'insomnie,
Qu'une pierre pour oreiller !

Moi-même, plein des biens dont l'opulence abonde,
Que j'échangerais volontiers
Cet or dont la fortune avec dédain m'inonde,
Pour une heure du temps où je n'avais au monde
Que ma vigne et que mes figuiers !

Combien les amis du grand poète souhaiteraient que la fortune n'eût point pour lui changé de visage, et qu'elle eût continué de l'inonder de cet or qu'elle prodigue si souvent à des âmes viles qui n'en savent faire aucun noble usage!

Digitized by Google

La réponse de Reboul ne le céda point pour l'éclat de la poésie et la pompe des images à l'ode de Lamartine, et il put dire dès le début avec une juste fierté :

> Mon nom qu'a prononcé ton généreux délire,
> Dans la tombe avec moi ne peut être emporté ;
> Car toute chose obscure en passant par ta lyre
> Se revêt d'immortalité.

La France cependant allait recevoir bientôt une secousse violente, et l'âme de Reboul qui n'avait éprouvé jusque-là que des afflictions domestiques, allait ressentir des douleurs d'une autre nature, mais qui ne sont pas moins poignantes pour les cœurs larges et généreux. La révolution de 1830 froissa tout à la fois les convictions religieuses de Reboul et ses sympathies politiques. L'horizon pour le poète devenait de plus en plus noir, et la couleur de ses chants dut s'en ressentir. Quand des ordres déplorables, qui heureusement ne reçurent dans plusieurs contrées de la France qu'une exécution très-incomplète, prescrivirent l'enlèvement des croix des places publiques, Reboul ne put contenir sa juste indignation. Il publia successivement deux pièces, l'une *Au Christ*, l'autre *Le Christ à Gethsémani*, où il donna un libre cours à ses gémissements, mais où l'esprit chrétien, esprit d'amour et de pardon, ne laisse pas toutefois de respirer à chaque ligne.

La réputation de Reboul, quoique déjà grande, n'avait encore pourtant d'autre base que des publications isolées, faites dans des feuilles périodiques plus ou moins répandues. Les admirateurs du poète le pressaient de publier ses œuvres : Alexandre Dumas joignit ses instances à celles de Lamartine, que suivirent bientôt les encouragements de Chateaubriand. Ces politesses courtoises d'écrivains d'inégal mérite, mais jouissant tous les trois de la faveur publique, ne pouvaient laisser Reboul indifférent. Il paya ses dettes de reconnaissance à la manière des poètes, c'est-à-dire en adressant à chacun de ses protecteurs non pas une froide lettre de remerciements, mais un chant à grands effets.

Les Arènes de Nîmes fournirent le titre et le sujet de la première pièce, adressée à Alexandre Dumas ; *Nîmes* encore et ses environs inspirèrent la seconde, dédiée à Lamartine ; la plus belle des trois, *Sainte-Hélène*, fut envoyée à Chateaubriand.

Digitized by Google

Reboul a chanté sa ville natale sur tous les tons et l'a montrée sous tous ses aspects. Mais, nulle part, ce nous semble, il ne la dépeint mieux que dans la pièce dédiée à Lamartine. Quoi de plus magnifique que ces vers !

Viens, la Rome païenne ici vit tout entière;
Ici son aigle au vol dispensateur des fers
A laissé plus avant l'empreinte de sa serre
Qu'en aucun lieu de l'univers.

Tu verras des palais, des cirques et des temples,
Jusque dans la poussière un noble souvenir,
Et le passé partout étalant des exemples
A terrifier l'avenir.....

L'arène où s'égorgeaient le Gaulois et le Thrace,
Contents d'être applaudis avant que de mourir,
Devant ce peuple roi qui voulait qu'avec grâce
On rendit le dernier soupir.....

Et puis la basilique à la frise élégante,
Semblable au dieu bruni des feux de l'encensoir;
Des chapiteaux à jour dont les feuilles d'acanthe
Semblent trembler au vent du soir.

Et le temple croulant de la triple déesse
Dans un bosquet riant étalant ses douleurs,
Et qui s'offre couvert d'une ombre enchanteresse
Comme un front ridé sous des fleurs.

Qui ne croit, en lisant ces vers, revoir les Arènes, la Maison-Carrée et le Temple de Diane !

L'ode *Sainte-Hélène* est certainement une des plus belles que nous ayons dans notre langue, et peut supporter la comparaison avec celle si justement célèbre que le même sujet inspira à Lamartine. La mise en scène chez Reboul est même plus imposante que celle du chantre des Méditations.

Quelle grande image, en effet, que de montrer dès le début sur le cercueil de Napoléon Ier,

Entre l'immensité des ondes et des cieux,

deux fantômes, dont l'un fasciné va rappeler avec transport toutes les

Digitized by Google

victoires et les grandes actions du héros, tandis que l'autre, calme et inflexible comme l'histoire, déroulera sans pitié tous les faits qui pèsent sur cette illustre mémoire.

Le dialogue animé des fantômes fait passer à chaque instant le lecteur d'une impression des plus fortes à l'impression opposée, et la fin de la pièce répond pleinement à la majesté du début :

Ainsi de ces deux voix tonnant entre deux mondes
Les peuples indécis entendront les combats,
Tant que dans ces lointains climats
Les vents aux vents et les ondes aux ondes
S'opposeront avec fracas.

Reboul s'était ainsi placé au rang des premiers poètes du siècle avant d'avoir publié un recueil de ses poésies. Ce recueil, impatiemment attendu du public, parut enfin en 1836. Le succès fut des plus grands ; six éditions successives furent faites presque coup sur coup. Outre les pièces que nous avons mentionnées jusqu'ici, le recueil en contenait un grand nombre d'autres fort belles, entre autres une charmante pièce de sentiment intitulée : *L'Hirondelle du Troubadour ;* une épître éloquente à Lamennais, où le poète suppliait le grand écrivain de ne pas s'engager plus avant dans la voie malheureuse où il était entré; une légende des plus dramatiques intitulée : *le Château du Mendiant ;* un tableau, *l'Arabe et son coursier*, peint avec tout l'éclat des couleurs orientales, et deux élégies touchantes, *la Barque du Pêcheur*, et *la Nacelle*, dont la lecture suffit pour engendrer dans une âme quelque peu sensible de longues heures de rêverie. Nous passons sous silence plusieurs autres pièces, pour ne point présenter une sèche nomenclature.

Pour un jeune poète qui n'a pas encore l'expérience de la vie, les succès littéraires ne sont pas sans danger. Ils peuvent, en lui inspirant de l'orgueil, faire à son âme la plus dangereuse des plaies ; car il n'est rien de si beau comme de si saint que l'orgueil ne ternisse. Mais Reboul n'avait pas à craindre que le succès éclatant de ses poésies pût lui donner le vertige. Il avait ressenti trop de douleurs, pour que les applaudissements pussent lui causer de l'ivresse; et l'indifférence qu'il avait pour tout ce qui est vain se trouve exprimé d'une manière attendrissante dans une pièce de son recueil, *l'Accablement*, qui se termine ainsi :

Digitized by Google

Hâtez la nuit, mon Dieu, puisqu'il faut qu'elle vienne...
Que tout éclat pâlit sitôt que je le vois..
Que mon œil ne peut plus aimer aucune étoile
Sans que la froide mort la couvre de son voile.

Les âmes vulgaires cherchent ordinairement un allègement aux malheurs qui les ont frappées, dans des distractions frivoles ; mais ce n'est pas là que Reboul pouvait aller puiser des consolations.

La vérité religieuse est cette perle d'un prix inestimable dont parle le divin Maître, que tout homme raisonnable doit s'estimer heureux de pouvoir acheter avec tous les autres biens qu'il possède, parce qu'auprès d'elle les autres biens ne sont rien. Reboul connaissait le prix de cette perle ; aussi ses lectures favorites étaient puisées dans l'Ecriture-Sainte, dans les Pères, notamment dans S. Augustin et S. Thomas d'Aquin, et dans les écrivains formés à cette grande école, tels que Bossuet et de Maistre. Sa prédilection pour ce dernier auteur nous est révélée par une particularité intéressante de sa vie.

Reboul avait une si belle âme, que toutes les personnes qui le voyaient ne pouvaient s'empêcher de ressentir de l'amitié pour lui. C'est le sentiment qu'il avait inspiré à l'un des hommes les plus honorables de Nîmes, à M. de Rochemore d'Aigremont. Aussi, à la mort de cet homme de bien, sa fille pria Reboul de vouloir bien choisir dans la riche bibliothèque de son père quelque ouvrage qui pût lui rappeler le souvenir d'un ami qui l'avait vivement affectionné. Reboul adressa à Mlle d'Aigremont un très-beau remercîment en vers, qu'il termina ainsi :

Je suis, selon tes vœux, allé dans sa retraite
Chercher un souvenir, où le cœur du poète
Pourra s'encourager, s'il rencontre un écueil.
Sur des rayons couverts d'une triste poussière
Mon choix fut pour de Maistre, écrivain immortel.
Quel autre saurait mieux me rappeler ton père,
Que celui dont la foi n'a connu qu'un autel !

Ce furent apparemment ces fortes lectures qui donnèrent à Reboul la première idée du poëme qu'il publia en 1838 sous ce titre : *Le Dernier jour*. Ce dernier jour n'est autre que le jour le plus redoutable pour l'humanité, celui du Jugement dernier.

Peut-être aussi l'étroite amitié qui existait entre le poète et son compatriote le peintre Sigalon, contribua-t-elle au choix de ce sujet ;

Digitized by Google

car on sait que l'œuvre qui a fait le plus d'honneur à Sigalon, c'est une copie, dans ses proportions exactes, de la célèbre fresque de la chapelle Sixtine où Michel-Ange a peint le *Jugement dernier* avec toute la fougue de son effrayant génie. Il est à croire, en effet, que le poète et le peintre durent, dans leurs fréquentes conversations, s'entretenir plus d'une fois de l'œuvre du grand maître florentin.

Quoi qu'il en soit, le poëme de Reboul est une imitation visible des deux premiers chants de la trilogie du Dante, l'*Enfer* et le *Purgatoire*, du *Paradis perdu* de Milton, et de la fresque de Michel-Ange, imitation, du reste, qui n'est pas indigne de ces trois grands génies ; car l'œuvre du poète de Nîmes est exécutée avec une vigueur de touche qui fait reconnaître sur-le-champ une main savante conduite par un esprit inspiré.

Le plan est à la fois vaste et simple. Le poète suppose, et sa supposition est conforme à l'opinion de plusieurs théologiens, que Dieu, pour qui la création des myriades de purs esprits qui réfléchirent les premiers les splendeurs de son Verbe, ne fut, comme a été celle de notre univers visible, qu'un jeu de sa toute-puissance, a préposé un ange des hiérarchies supérieures à la garde de chaque peuple, comme il donne un ange gardien à chaque être humain qui vient au monde. L'ange de la France annonce donc au poète que le dernier jour du monde approche, et l'emmène avec lui au pied du tribunal souverain où la volonté suprême l'a lui-même appelé.

C'est dans ce poétique voyage que les spectacles les plus grandioses comme aussi les plus douloureux ou les plus touchants se déroulent aux yeux du poète, qui les décrit en un style de feu qu'on sent avoir été emprunté à l'Apocalypse.

Le poëme du *Dernier jour* est donc une œuvre majestueuse qui, à elle seule, devrait faire placer Reboul parmi nos grands poètes. Mais le défaut de l'œuvre est précisément la grandeur effrayante du sujet, dont le lecteur a peine à supporter le poids. Le même inconvénient se trouve, il est vrai, dans l'œuvre de Dante et dans celle de Milton. Mais Milton tempère les descriptions effrayantes de l'Enfer et de ses abîmes par les peintures délicieuses du Paradis, et Dante soutient constamment l'intérêt du lecteur par la rencontre qu'il fait presque à chaque pas, dans ses cercles mystérieux, de personnages historiques. Plus le sujet, en effet, est imposant, plus il importe de multiplier et de varier les épisodes. Reboul en a bien mis quelques-uns dans sa

Digitized by Google

composition, mais ils intéressent peu, parce qu'ils ne regardent que des personnages créés par la seule imagination du poète. Aussi les parties les plus belles, à notre jugement, du poème de Reboul, sont les deux épisodes où la vérité historique se trouve mêlée à la fiction poétique, et donne à celle-ci une sorte de corps et des contours plus accusés.

L'un de ces épisodes, c'est la rencontre que fait le poète, dès le début de son voyage, d'un spectre représentant la France ; car l'imagination du poète nîmois ne s'est pas bornée à donner à chaque nation vivante un archange qui la protége, elle a personnifié aussi tous les peuples, les anciens aussi bien que les modernes, dans des fantômes dont les traits sont dessinés de manière à faire facilement reconnaître la nation que chacun d'eux représente. Ces spectres, dit le poète, s'enfuirent précipitamment à ma vue tout saisis d'effroi :

J'en vis cependant un à la stature immense,
Qui semblait d'un œil fier supporter ma présence,
Soit qu'il me reconnût pour un de ses enfants,
Ou que, dernier instinct de ses jours triomphants,
Jusqu'au sein de la mort son âme audacieuse
Crût la peur ou la fuite une chose honteuse.
Son vêtement brumeux, semblable au manteau noir
Dont la nuit vient couvrir les épaules du soir,
Tombant jusqu'à ses pieds en longues draperies,
Offrait confusément des lambeaux d'armoiries,
Les abeilles, les lys, et l'aigle et le niveau,
Et de l'altier Gaulois le vigilant oiseau.

Cette image, pour être celle d'un fantôme, ne manque, il faut en convenir, ni de vie ni de relief.

Le même mélange de la réalité avec la fiction donne un grand intérêt au récit du poète, quand, revenant sur la terre, le premier objet qui le frappe, c'est sa ville natale, dont il reconnaît les ruines et les monuments silencieux, quoiqu'ils ne soient éclairés que par un crépuscule livide. Cette vue ne peut le laisser insensible, et son amour filial s'exhale en termes touchants :

Des larmes aussitôt coulèrent de mes yeux :
Je reconnus la terre où dormaient mes aïeux,
La terre où je vécus, où ma jeune paupière
Pour la première fois s'ouvrit à la lumière :
Terre où tout fut extrême, où le ciel et l'enfer

Digitized by Google

Croisaient leur influence et se mêlaient dans l'air;
Terre aux ardents amours, aux implacables haines,
Chère par mes plaisirs et surtout par mes peines :
Nemausus, enivrante et terrible cité,
La mort te force enfin à la tranquillité.

Dès que le poème du *Dernier jour* fut publié, il frappa vivement l'attention de l'Académie des Jeux Floraux, qui avait déjà constaté avec bonheur le succès des premières poésies de Reboul. Aussi, dans sa séance particulière du 12 juillet 1839, à la suite d'un rapport fait par M. Mazoïer, elle décerna spontanément au poète de Nîmes des lettres de Maître ès-jeux.

Reboul s'acquitta envers l'Académie, comme il s'était acquitté envers Chateaubriand, Dumas et Lamartine.

Il lui adressa d'abord sa belle ode sur *Corneille*, qui fut imprimée dans le Recueil de 1840, et où l'on trouve plusieurs strophes vraiment dignes du grand génie que Reboul a voulu célébrer, en particulier les deux suivantes :

Rome, qui n'a souffert que l'Eternel pour maître;
Le seul bruit du passé (1), de l'avenir peut-être;
Rome, dont le trépas créa des nations,
Rome, dont le tombeau resplendit d'espérance,
N'a trouvé que ton œil, aigle né dans la France,
Qui pût affronter ses rayons.

Que dis-je, ses enfants, dotés par tes idées,
S'élèvent du cercueil plus hauts de vingt coudées.
S'il se pouvait qu'un jour la tombe les reprît,
Leur réduit ténébreux n'irait plus à leurs tailles :
Mais peuvent-ils passer par d'autres funérailles,
Quand ils vivent de ton esprit ?

L'année suivante, l'Académie reçut un envoi non moins précieux. Ce fut un hymne à Clémence-Isaure, qui fut lu dans sa séance publique du 3 mai 1841, et qui se termine par cette belle invocation :

Adieu, mon aimable Patronne !
Je suis venu dans ta cité
T'offrir encens, myrrhe, couronne,
Guidé par ta douce clarté.

(1) Nous aimerions mieux : Seul grand nom du passé.

Digitized by Google

Ma muse s'en retourne heureuse
D'avoir fait, dans sa foi pieuse,
Pour se garder de tout écueil
Et sanctifier son délire,
Toucher l'ivoire de sa lyre
Au bois sacré de ton cercueil.

Eveillés aux feux de l'aurore,
Tels de religieux soldats,
Avant de s'engager encore
Aux terribles jeux des combats,
Pour lui donner plus de vaillance,
Aiguisaient le fer de leur lance
Contre le marbre du tombeau
De leur immortel capitaine,
Tombé sur la sanglante arène,
Enveloppé de son drapeau.

Reboul, on le voit, paya dignement les lettres de Maîtrise que lui avait méritées son poème du *Dernier jour*. Cependant, quoique ce poème contienne un grand nombre de passages où la fermeté du vers répond pleinement à la majesté du sujet, il n'eut qu'un succès bien inférieur à celui des premières œuvres de notre poète. L'esprit français, en effet, esprit vif, précis, clair, positif, est peu sympathique aux conceptions dantesques et n'a aucun amour pour les spectres, dont les formes indécises conviennent mieux au génie germanique. C'est ce que Reboul comprit, et, renonçant désormais à l'Epopée, il se remit à composer des pièces de sentiment, dans lesquelles il excellait. Il était occupé de ce doux travail, quand une révolution nouvelle vint troubler ses rêves et le mêler à toutes les agitations de la vie politique; car l'amour et l'admiration de ses compatriotes firent de lui, en 1848, un Représentant du peuple.

Chez Reboul, nous l'avons dit, l'imagination quoique incandescente ne troublait jamais la raison. Le représentant du peuple s'acquitta donc avec conscience et sagesse d'une tâche pénible, bien peu en rapport avec ses goûts; mais les déchirements des partis lui firent juger, dès le premier jour, que cette tâche ne pouvait pas se prolonger longtemps. Dans une épître, aussi spirituelle que sensée, qu'il écrivit à l'un de ses amis, en 1849, il annonça, de la manière la plus claire, ce qu'allaient amener inévitablement les saturnales dont Paris, depuis

Digitized by Google

les premières scènes de la révolution de 1848, n'avait pas cessé d'être le théâtre. Il disait à cet ami :

Le peuple tôt ou tard, par la peur tourmenté,
Pour un peu de repos donne sa liberté.
Maître en tous les pays, mais surtout dans le nôtre,
Son inconstante humeur va d'un extrême à l'autre,
Et le gouvernement qui flattera ses goûts
Sera celui d'un seul après celui de tous.

Si le coup d'Etat de 1851 put surprendre en France quelques personnes, ce ne fut pas, on le voit, notre poète.

Rendu à la vie privée, qui convenait beaucoup mieux à son caractère franc et à sa nature sans ambition, Reboul ne s'occupa plus qu'à donner à ses premières poésies des sœurs dignes de leurs aînées. Il publia ces nouvelles poésies en 1855, sous le nom de *Traditionnelles*, apparemment parce qu'en toutes choses le poète se faisait honneur d'aimer les vieilles traditions. La verve de l'homme mûr parut, chose étrange! plus féconde encore que celle du jeune homme; car, tandis que le premier recueil de Reboul ne contenait que quarante-trois pièces, le second en renferme soixante-deux, divisées en cinq livres.

Dans les deux premiers livres, Reboul réunit les poésies qui lui avaient été inspirées par des événements contemporains. Ce sont tantôt des chants de triomphe, tantôt de graves cantilènes, suivant que l'événement avait rempli de joie ou de tristesse le chrétien ou le royaliste; car, nous l'avons dit, Reboul avait des convictions politiques tout-à-fait arrêtées, et n'était pas homme dans les temps de trouble, à cacher deux cocardes différentes dans sa poche, pour prendre l'une ou l'autre, suivant ce que le télégraphe allait annoncer.

Parmi les pièces de Reboul se rattachant à ses convictions politiques, on remarque celle qu'il adressa au comte de Chambord lors de son mariage, et son chant funèbre sur la duchesse d'Angoulême, où l'on trouve cette magnifique stance :

Trois fois sur le sommet et trois fois dans l'abîme,
L'un n'a pu t'éblouir ni l'autre t'effrayer,
Et tu fis voir à tous, femme grande et sublime,
Que c'est sous ton Dieu seul que tu pouvais plier.

Mais, c'étaient surtout les événements intéressant au même degré

Digitized by Google

les hommes honnêtes de tous les partis, qui, suivant leur caractère, arrachaient à Reboul, tantôt de plaintifs gémissements, tantôt des cris d'enthousiasme. On ne saurait lire sans une émotion poignante la seconde épître qu'il adressa à Lamennais, quand ce prêtre infortuné eut consommé son apostasie, ou les vers qu'il écrivait, en juin 1848, quand s'engageait sous ses yeux la mêlée fratricide qui allait faire couler des ruisseaux de sang dans Paris consterné. Aussi, comme le cœur se trouve allégé, quand on entend ensuite le poète modulant son chant pour célébrer le saint archevêque de Paris, qui vient de s'immoler pour son troupeau, à l'exemple du divin Maître, et dont le martyre a tout-à-coup désarmé le ciel ! Comment aussi ne pas s'associer à toutes les joies du poète, lorsqu'il chante la France rendant, en 1850, au vicaire de Jésus-Christ la ville Eternelle, où nulle autorité contraire à la sienne ne peut s'exercer sans sacrilège, ou qu'il glorifie la Reine du ciel, dont le Pontife romain a proclamé dogmatiquement devant l'univers entier, ivre de jubilation, la Conception immaculée !

Le génie des poètes est cependant bien plus indépendant des circonstances que le talent des orateurs. Ceux-ci ne peuvent se passer d'un auditoire qui les passionne, tandis que les premiers mènent l'esprit humain partout où ils veulent, et puisent, à leur gré, le sujet de leurs chants dans la longue série des siècles écoulés, comme dans la variété infinie des scènes de la nature. Le prestige de la poésie n'apparaît même nulle part aussi puissant que dans les œuvres de pure imagination.

Aussi, le troisième et le quatrième livre des *Traditionnelles* sont, à notre jugement, bien supérieurs aux deux premiers. Dans les deux derniers, en effet, se trouvent des accords répondant à toutes les situations de la vie, et des sources inépuisables d'admiration ou de pleurs, suivant qu'on veut donner un essor vigoureux à son âme, ou bien, au contraire, l'habituer à l'amertume salutaire de l'affliction résignée.

Quel chef-d'œuvre, par exemple, que le *Rêve du soldat !* Comme le soldat français qui a passé subitement de la vie agreste à la vie des camps, s'y trouve admirablement rendu, avec sa tendresse naïve, et sa vaillance naturelle, plus grande encore que sa tendresse ! Durant son rêve, le jeune soldat de Reboul ne voit que les champs et le clocher de son village, ses bons parents, ses amis d'enfance, mais

Digitized by Google

surtout sa fiancée Lise, qu'il croit embrasser avec transport : au réveil pourtant, c'est la valeur qui l'emporte :

A l'aspect du péril le soldat s'électrise,
Et la gloire en son cœur prend la place de Lise.

Dans un genre tout différent, quel frisson subit que celui que fait éprouver la pièce l'*Espagnol à Moscou*, où l'on voit un pauvre chanteur espagnol aventuré dans une région glacée, avec sa guitare, et qui expire auprès de sa fille, sous la neige, en adressant son dernier soupir à sa chaude et belle Andalousie ! Le contraste complet des rudes contrées du nord avec les douces régions du midi fait que Reboul dépasse ici de beaucoup le poète latin, et que son récit cause une émotion bien plus forte que celle, si grande pourtant, que produit dans toutes les âmes tendres le vers célèbre de Virgile :

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Mais le plus grand triomphe de Reboul est dans la poésie religieuse, surtout quand le sujet inspire une douce langueur. La *Tristesse de saint Joseph*, le *Sommeil de Jésus*, un *Regard de Jésus* sont autant de perles fines dont on ne se lasse point d'admirer la transparence, et qui pâlissent cependant à côté de deux pièces plus belles encore, qui suffiraient, à elles seules, pour rendre le nom de Reboul immortel. Ces deux pièces sont les *Langes de Jésus* et la *Marraine magnifique*.

Dans la première, une pauvre voisine de la Vierge-Mère lui décrit toutes les merveilles survenues en peu de temps aux bords de la piscine de Nazareth, et dans toute la contrée où la piscine épanche ses eaux : un ravin, presque toujours à sec, devenu en plein été un ruisseau large et profond ; les arbres magnifiques qui étendent sur ses rives leurs branches auparavant dépourvues de feuilles ; le vent du désert qui ne fait plus sentir en ces lieux son haleine brûlante, et l'Arabe indomptable qui n'ose plus en approcher pour y dépouiller le voyageur ; son enfant enfin, son propre enfant qui se mourait, mais qui a repris toute sa fraîcheur depuis qu'elle a lavé ses langes dans ces eaux salutaires. La douce Vierge Marie ne pouvait ignorer aucun de ces miracles, puisqu'elle en voyait clairement la cause, trempant elle-même parfois dans cette eau les langes hâlés de l'Enfant-Dieu : mais, comme l'heure où son divin fils doit se révéler au monde n'est pas encore

Digitized by Google

venue, elle se borne à répondre à chaque expression de surprise de sa voisine : « Bénissons le Seigneur ! » Cette délicieuse pièce nous rappelle celui de tous les peintres italiens, sans en excepter Raphaël, qui a le mieux exprimé le calme ineffable de la sainte Vierge : il nous semble, en la lisant, revoir une vierge de Sasso-Ferrato, encadrée dans un paysage de Claude Lorrain.

Dans la *Marraine Magnifique*, Reboul s'est surpassé lui-même. Sa pièce célèbre de l'*Ange et l'Enfant* avait eu, avons-nous dit, un de ces succès extraordinaires qui font époque dans l'histoire des lettres. De tout temps cependant, les poètes chrétiens ont comparé un jeune enfant qui meurt à un ange qui s'envole au ciel, et le mérite de la pièce de Reboul consiste par conséquent dans l'harmonie des vers plutôt que dans l'invention, qui est nulle. Dans la *Marraine Magnifique*, au contraire, l'invention surpasse de beaucoup l'exécution, quoique celle-ci soit parfaite (1). Cacher, en effet, la mort, la mort d'ordinaire si hideuse, sous les traits d'une dame magnifique, qui promet à de pauvres gens délaissés du monde entier, que l'enfant, à qui ils ont cherché vainement un parrain, doit devenir, s'ils l'acceptent elle-même pour marraine, plus riche et plus heureux qu'un roi ; montrer ensuite l'accomplissement littéral et immédiat de cette promesse, puisque, aussitôt que l'enfant est baptisé, la Mort, sa marraine, l'emporte dans le sein de Dieu ; voilà certainement une conception des plus poétiques, une conception que l'on peut appeler sublime, s'il est vrai, comme nous le croyons, que le sublime n'est pas autre chose que la grandeur qui éclate soudainement dans une situation des plus simples (2).

(1) La *Marraine Magnifique* contient cependant une incorrection légère. Les parents ayant dit à la dame qui s'offre pour marraine : « Etes-vous ange ou bien démon ? » La dame répond : « Je ne suis ni l'*une* ni l'*autre*. » Il y a là une faute de grammaire, puisque *ange* pas plus que *démon* ne s'emploie jamais au féminin. Le vers peut être corrigé ainsi : « La dame dit : Ni l'un ni l'autre. »

Dans l'*Ange et l'Enfant*, du reste, on trouve aussi une incorrection. Reboul a écrit au vocatif : « Charmant enfant qui me *ressemble*, » afin de faire rimer ce vers là, avec celui-ci : « Viens, nous serons heureux ensemble. » La syntaxe exigeait : qui me *ressembles*. Le poète aurait donc dû prendre une autre tournure et dire par exemple : « L'enfant pur à l'ange ressemble. »

(2) Dans le célèbre *Moi* de la *Médée* de Corneille, et dans le *Qu'il mourût* du vieil Horace, la grandeur éclate d'une manière plus soudaine encore que dans la pièce de Reboul ; c'est toute la différence.

Digitized by Google

Les beautés trop accumulées ne laissent pas de fatiguer l'esprit. Empressons-nous donc, avant de finir, de dire quelques mots des pièces en trop petit nombre que Reboul a composées dans le genre familier, et qu'il a groupées dans le cinquième livre de ses *Traditionnelles*. Les plus gaies de ces pièces, après le *Barbier de mon père*, dont nous avons cité quelques vers au commencement de ce travail, sont les *Pois-Chiches*, conte agréable, où l'on voit un bon curé qui n'a pu parvenir à débiter un seul boisseau de ses pois, offerts cependant gratuitement à toutes les personnes mariées de sa paroisse, parce ce qu'il a mis pour condition que le mariage n'aura amené aucun nuage; puis, le *Bric-à-Brac*, charmante composition où le poète tourne en ridicule la manie de plusieurs antiquaires qui attachent un grand prix à des objets ouvrés sans le moindre goût, uniquement parce qu'ils sont rares, tandis qu'ils ne font nul cas d'objets parfaitement traités quand il en existe plusieurs types. La pièce se termine par un trait de satire tout-à-fait original et que Boileau n'eût pas désavoué :

Si nous avions encor ce qui nous fut ôté,
Que deviendraient les gens qui ne savent que faire ?
Rendons grâce au vandale, il créa l'antiquaire.

On remarque aussi dans ce livre une épître de Reboul à l'un de ses confrères en poésie, à M. Autran. Elle a pour titre : *Du Beau dans les arts*, et contient une foule de réflexions aussi judicieuses que piquantes. L'auteur s'y moque, en particulier, très-finement des gens qui se mêlent de juger d'une œuvre sans y rien entendre, par l'unique raison qu'on parle de cette œuvre dans les salons. Reboul n'a besoin que de huit vers pour donner le type parfait de ces gens-là, dont l'ignorance extrême n'est dépassée que par leur suffisance.

Pour Gluck ou Piccini l'on était en querelle,
Et les gens se battaient pour eux à la chandelle.
Un soir, un gros marquis, glukiste forcené,
Rentre au théâtre après un duel terminé.
Mais au lieu de jouir de l'œuvre incomparable
Pour laquelle il venait de tuer son semblable,
Il se mit à dormir avec un ronflement
Qui donnait à l'orchestre un nouvel instrument.

L'historiette est bonne et amusante. Ce n'était cependant qu'à

Digitized by Google

contre-cœur et par ordonnance du médecin, comme Reboul le dit lui-même quelque part, que notre poète se décidait à traiter des sujets légers; et, dans la pièce même que nous venons de citer, il disait à M. Autran :

La gaîté sous ma plume est une dissonance.

Reboul, au contraire, céda à sa pente naturelle, quand il consacra les dernières années de sa vie à composer des drames sur des sujets chrétiens. Nous ne pouvons rien dire de ces drames, puisque nous ne les avons pas lus, n'ayant pu nous les procurer; mais, nous devons croire qu'ils renferment de grandes beautés, et nous nous en rapportons pleinement sur ce point au témoignage d'un écrivain de talent, de M. Duret, qui fit, il y a quelques années, un excellent article sur les *Traditionnelles* dans la *Revue de Toulouse* de M. Lacointa (1). M. Duret connaissait ces drames pour les avoir entendus de la bouche même du poète.

Il nous semble cependant que le genre dramatique ne convenait pas trop au génie de Reboul. Ce genre ne demande pas seulement un génie inventif, que certes Reboul avait; il exige encore une souplesse d'exécution et une variété de style que le poète de Nîmes ne possédait point; car ses teintes, même dans les sujets qui n'ont par eux-mêmes rien de triste, tournent facilement à la mélancolie, et finissent quelquefois par devenir monotones. Aussi, quoique Reboul soit mort beaucoup trop tôt pour les personnes qui avaient le bonheur de l'approcher, — car des hommes de ce mérite devraient vivre des siècles pour servir de modèle à leur prochain, — nous croyons que le poète avait accompli sa tâche, et que la Providence n'a brisé le luth qu'après qu'il a eu exhalé ses plus beaux sons.

On éprouve quelquefois beaucoup d'hésitation pour assigner à un poète son véritable rang. Il est, en effet, plus ordinaire de voir

(1) T. IV, p. 174. — Le travail de M. Duret porte l'empreinte d'un talent formé à la meilleure école, et contient des appréciations fort justes sur diverses pièces des *Traditionnelles*, qui ne laissent pas d'avoir un grand mérite, quoique la nécessité où se trouve à chaque instant tout homme qui écrit, de se borner, ne nous ait pas permis de les analyser et de les louer à notre tour. Le lecteur peut trouver facilement dans l'article de M. Duret de quoi combler les nombreuses lacunes du nôtre.

Digitized by Google

réussir dans des genres différents les hommes doués de l'harmonie du langage, qu'il ne l'est de rencontrer un musicien jouant de plusieurs instruments avec le même succès. Cette hésitation ne peut exister pour Reboul. Quoique plusieurs de ses poésies, notamment sa grande ode sur *Napoléon* et son ode à *Corneille*, aient montré chez lui un talent lyrique incontestable, Reboul a été surtout un poète élégiaque, et il nous semble que dans cette catégorie il doit être placé dans les premiers rangs. Il est, à notre avis, bien supérieur à Chênedollé, à Legouvé, à Tréneuil, dont le talent s'est exercé sur des sujets tristes. Si l'on borne même la comparaison aux œuvres proprement élégiaques, Reboul nous semble avoir encore l'avantage sur des poètes bien au-dessus des précédents, sur André Chénier, Millevoie, Guiraud, Soumet, dont on ne cite guère pour chacun qu'une ou deux élégies d'une beauté achevée ; quand, dans Reboul, on en trouve cinq à six. Il ne faut pas croire, en effet, qu'en pareille matière, il y ait jamais à compter par centaines, même avec les génies les plus féconds et les plus favorisés. Il est plus facile à un joaillier d'augmenter ses écrins et ses assortiments de pierres précieuses, qu'il ne l'est aux poètes et aux artistes de découvrir et de tailler ces diamants d'un prix infini, que l'on nomme des chefs-d'œuvre. Les poètes avec qui Reboul a eu le plus de ressemblance sont, en tout cas, les poètes élégiaques que nous avons nommés en dernier lieu.

Le nom de Reboul est pourtant souvent associé à celui d'un autre poète de nos contrées, dont la carrière a été glorieuse comme la sienne, et que l'Académie des Jeux Floraux a compté aussi parmi ses Maîtres, au nom de Jasmin.

Il y a eu, en effet, entre ces deux poètes, quelques analogies de position. L'un et l'autre étaient sortis des rangs du peuple ; l'un et l'autre ont aimé avec passion leur ville natale et la France ; tous deux ont chanté l'aumône, et, ce qui est mieux encore, l'ont pratiquée avec dévouement toute leur vie : nés enfin, à deux ans seulement d'intervalle (1), ils sont morts la même année (2). Mais là s'arrêtent les ressemblances : au fond, le génie de ces deux grands poètes était complètement différent.

(1) Reboul était né en 1796 ; Jasmin naquit en 1798.
(2) 1864.

Digitized by Google

Jasmin avait une nature aussi expansive que celle de Reboul était concentrée, et cette différence s'annonçait si fort dans la physionomie des deux poètes, qu'elle s'est conservée dans leurs portraits. Jasmin a été un poète vraiment populaire, et son génie, quoique des plus grands, ne relevait ses manières communes, que lorsque le poète était en scène. Reboul, quoique d'une extraction tout aussi humble, n'a jamais eu dans sa poésie ni même dans ses allures rien qui marquât son origine. Aussi, tandis que le poète d'Agen n'a parlé que la langue déchue qu'il avait apprise aux premiers jours de sa vie, de ses pauvres parents, le poète de Nîmes, quoique l'idiome languedocien soit aussi à Nîmes la langue du peuple, n'a jamais composé qu'en français, et dans un français souvent métaphysique, peu accessible par conséquent aux esprits simples et sans culture.

Jasmin ne cherchait jamais qu'à plaire; Reboul visait surtout à instruire et à convaincre. Dans Reboul, il y avait beaucoup de l'apôtre; il n'y en avait point du tout chez Jasmin, à moins qu'on ne puisse être apôtre sans s'en douter, ou qu'il ne fût question de venir au secours du pauvre, ce à quoi Jasmin était toujours prêt. Aussi, tandis que Reboul annonce toujours son but, celui de prêcher des vérités morales ou religieuses, Jasmin, imbu de ces mêmes idées, ne les rend qu'à la manière dont l'écho redit le son.

Jasmin a été un poète complet; il a su rire aussi bien que pleurer, pleurer aussi bien que rire. Reboul ne sait guère que gémir, et, quand il lui arrive de sourire, son sourire ressemble à celui d'une veuve qui n'a point quitté ses habits de deuil, ou aux pâles rayons de soleil qui percent quelquefois entre de grands et noirs nuages.

Reboul n'était poète qu'à certaines heures et dans des situations données; ce n'était pas l'homme de l'impromptu, et il semble que le boulanger, pour retrouver sa muse, avait besoin de quitter son tablier. Le coiffeur d'Agen était poète en tout temps et en tout lieu. La plus légère impression, un cri, un soupir, le battement d'ailes d'un oiseau comme le souffle de la brise, faisaient vibrer cette harpe vivante. Aussi les vers de Jasmin ont plus de variété, de douceur et d'agrément: ceux de Reboul ont, en revanche, plus de vigueur, et parfois une rudesse apparemment calculée. Les couleurs de Reboul ne sont pas toujours, en effet, celles de l'auteur de l'*Ange et l'Enfant*; elles sont souvent fortes et presque chargées: il y avait chez Reboul du Caravage et du

Digitized by Google

Rembrandt. Chez Jasmin, au contraire, dans les scènes les plus touchantes aussi bien que dans les sujets les plus gais, le fond du tableau reste toujours clair, et les ciels sont toujours d'azur.

Les vers de Reboul vivront cependant, nous le croyons, plus longtemps que ceux de Jasmin. Cette parole impitoyable : « Malheur aux vaincus ! » n'est pas vraie seulement pour les peuples, elle l'est aussi pour les langues. La langue d'oc, pour employer son ancien nom, n'étant comprise aujourd'hui que par bien peu de gens lettrés, et toute langue que les lettrés ne parlent point tendant à se perdre, il se peut qu'il ne reste bientôt plus de Jasmin qu'un souvenir, tandis que l'*Ange et l'Enfant*, les *Langes de Jésus*, et la *Marraine Magnifique*, feront apparemment durant des siècles les délices d'une foule d'âmes pieuses, au moins tant que la langue française ne subira point le sort de celle des troubadours.

La destinée future des œuvres des deux poètes importe, du reste, assez peu. Quoi qu'il puisse advenir de ce côté, ce qui maintiendra toujours Jasmin et Reboul au même rang dans l'estime des hommes, c'est que tous deux ont fidèlement répondu à la mission que Dieu donne aux poètes, et qui est certainement la plus belle de toutes après celle du prêtre. Cette mission, c'est de charmer le cœur par la beauté des images et l'harmonie des sons pour y faire germer plus aisément la vertu ; la vertu, fleur du ciel dont les parfums un peu âcres mais toujours salutaires ne communiquent jamais que la vie, quand ceux des fleurs éphémères de la terre qu'on appelle les plaisirs, quoique la senteur en paraisse d'abord plus douce, amènent inévitablement, si peu qu'on les aspire, d'abord l'étourdissement, puis la lassitude, l'insensibilité et la mort.

A. Rodière,
Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse.

Digitized by Google

LA VIE AUX ANTILLES.

—

LE DOCTEUR SUBYRAS.

Les médecins français qui viennent exercer dans l'île de Puerto-Rico sont généralement appréciés, estimés et recherchés, préférablement à ceux des autres pays. Il faut dire aussi que les médecins espagnols y sont rares et l'étaient plus encore, il y a une vingtaine d'années.

Vers 1840, on ne voyait guère dans l'île que des élèves ou soi-disant tels des Facultés de France, d'Angleterre ou d'Allemagne. La science espagnole n'avait d'autres interprètes que des *curanderos* dressés dans l'hôpital de San Juan à la pratique de la chirurgie élémentaire, qui obtenaient l'autorisation d'exercer dans la campagne, mais auxquels leur qualité de *hijos de la tierra* interdisait toute espérance de réussite, en vertu de l'axiome (ce sont eux qui disent cela) : que nul n'est prophète dans son pays.

Quelques médecins catalans, venus depuis, ont su se faire accepter de leurs compatriotes.

Les médecins français, relativement très-nombreux, se divisent en plusieurs catégories.

Il y a d'abord les *oseurs*, les hommes entreprenants, ceux qui se sont délivrés eux-mêmes leur brevet de capacité, et qui, par des moyens variés, mais indiquant toujours la fécondité de leur imagination, s'imposent aux malades et se font reconnaître par l'autorité.

Puis les officiers de santé civils, militaires ou marins qui ont quitté une position secondaire en France et dans les colonies françaises pour tâcher de s'en faire une plus relevée à l'étranger, pensant que tout diplôme y est considéré comme en valant un autre, et que le scrupule

Digitized by Google

ne va pas jusqu'à établir des degrés dans les titres et les attributions.

Enfin, les médecins parisiens, les *vrais* docteurs de la Faculté de Paris, qui sont particulièrement estimés, et qui, du reste, ne venant à Puerto-Rico qu'avec la pensée de faire promptement fortune, manquent rarement le but qu'ils se sont proposé.

J'en ai connu un cependant qui était venu à Puerto-Rico sans cette idée préconçue; ce n'était pas la fortune qu'il poursuivait, c'était la santé. Issu d'une famille de poitrinaires, ayant perdu sa mère et deux sœurs de la fatale maladie qui a illustré Millevoye, il était venu demander aux Antilles une température qui convînt mieux à son organisation que le climat tempéré, mais variable de la France.

Dire comment il était venu à Puerto-Rico et pourquoi il lui avait donné la préférence sur les autres îles du golfe du Mexique, je ne le saurais. Je l'y trouvai établi lorsque j'y arrivai en 1833, et je dus, à sa recommandation, le premier emploi que j'occupai dans le pays.

Cette recommandation même, je la dus à sa bienveillance innée. Il me vit, lorsque j'arrivai dans une humble posada du bourg de Cagnas qu'il habitait et où il était venu visiter un voyageur malade. Nous échangeâmes quelques paroles, et il ne fut pas long à savoir que j'étais venu demander ma subsistance à la terre étrangère. J'étais jeune, passablement naïf. Il jugea que je ne laissais pas derrière moi un passé honteux et découvrit bientôt que mon expatriation était un coup de tête. Il interrogeait de façon à savoir tout ce qu'il voulait apprendre, sans curiosité apparente et sans importunité, ce qui lui donnait une grande autorité sur ses malades. Il me connut après quelques entrevues, comme si j'avais été élevé sous ses yeux; il vit en moi un enfant ambitieux.

— Votre ambition vous coûtera cher, me dit-il un jour, et vous vous êtes fourvoyé en venant ici. Vous en savez trop et trop peu pour réussir. Il faut être ignorant comme un Auvergnat frais débarqué du Cantal ou avoir un capital quelconque ou une profession qu'on connaisse bien pour espérer le succès dans ce pays. Vous êtes trop délicat d'esprit et de corps pour vous faire au dur métier de *mayordomo*. Vous n'avez pas le torse et les biceps de l'Auvergnat, vous n'avez pas non plus sa force de volonté. Il vous manque, je le suppose, les capitaux suffisants pour fonder une maison de commerce. Vous êtes trop jeune pour vous donner une profession; plus tard cela

Digitized by Google

viendra et vous me succéderez peut-être, mais, en attendant, il faudra peut-être vous résigner à être *tenedor de libros* chez un Catalan, et c'est un sort peu désirable, je vous en avertis.

— Non pas, lui dis-je, je ne veux pas de cela. Je n'aurai pas fait tant de chemin pour retrouver le *Grand livre* et le *Journal*, que j'ai fermés en France avec la pensée bien arrêtée de ne les rouvrir nulle part. J'aurai la force et la volonté de l'Auvergnat, et je nierai même que je sache écrire l'orthographe, si vous pensez qu'il me soit nuisible de la savoir.

— Non, me dit-il en riant, cela ne va pas jusque-là ; vous n'aurez pas à faire du style français, que je sache. Je vois que la vie champêtre vous sourit ; eh ! bien, vous en goûterez et vous verrez si ce sourire ne se transformera pas bientôt en une odieuse grimace. Mais vous êtes bien constitué, vos muscles se développeront sous le régime des bananes et du travail forcé. Mais pas d'imprudences. Du reste, je serai là pour veiller sur vous, continua-t-il en devenant sérieux. Couvrez-vous bien et méfiez-vous des fluxions de poitrine. Si vous vous sentez parfois oppressé, si vous toussez un peu, si vous souffrez du moindre point de côté, n'attendez pas, ne perdez pas un instant, accourez chez moi. Une négligence et un oubli peuvent suffire pour faire souche de poitrinaires.

J'étais entré par sa recommandation, comme second *mayordomo*, sur l'Habitation-Sucrerie, *El platanal*.

Je ne dirai pas toutes les misères que j'eus à subir pendant les premiers temps de ce travail terrible qui est l'apprentissage du *Métier d'habitant*, comme on dit aux colonies. Mais je m'y étais mis avec toute l'ardeur d'une volonté ferme et d'une résolution inébranlable.

Le docteur, qui s'appelait Joseph Subyras, et que les Espagnols qui l'avaient complètement adopté appelaient don Pepe, venait me voir souvent aux champs, et il s'écartait volontiers de sa route pour me trouver au milieu de mes travaux champêtres, mais peu florianesques.

— Eh ! bien, me disait-il quelquefois en me voyant m'agiter pour maintenir au travail des nègres de mauvaise volonté, ou bien, embourbé jusqu'aux genoux, aidant *una yunta* de bœufs à sortir d'un mauvais pas ; eh ! bien, Virgile avait donc raison : *ô fortunatos nimium*, etc. Vous êtes du nombre des trop heureux, vous au moins,

Digitized by Google

car vous les connaissez ces biens que le poète suppose qu'on peut ignorer quand on les tient. Vous les avez demandés, vous les avez trouvés, *ô fortunatum nimium !*

Et il partit au grand *andar* de son cheval, en me faisant un signe d'adieu amical.

Le docteur Subyras était un homme de trente-cinq ans environ. Il était né quelque part dans le midi de la France. Je ne sus jamais au juste dans quel département. Mais il avait passé presque toute sa jeunesse à Paris et en avait rapporté l'esprit caustique et frondeur du vrai parisien. Il y joignait une grande sensibilité, mais sans sensiblerie. J'ai connu de lui des œuvres de charité admirables. Je l'ai vu bien souvent auprès de malades, qu'il ne perdait pas de vue un instant, lorsqu'il les croyait en danger. Mais il semblait toujours les bafouer, et, lorsqu'il les avait sauvés d'une mort certaine et qu'ils venaient le remercier de l'assiduité de ses soins, il leur disait en ricanant avec bienveillance : — Ah ! ça, mais on penserait que vous vous êtes cru sérieusement malade.

Il était de haute taille, mince et dégagé sans maigreur. D'épais favoris noirs et soyeux tranchaient sur la blancheur mate de ses joues. Sa lèvre supérieure et son menton, toujours rasé avec soin, étaient d'un bleu foncé qui contrastait avec la couleur du reste de son visage qu'un chapeau de Panama à très-larges bords préservait des atteintes du soleil.

On ne le rencontrait que vêtu de drap, boutonné jusqu'au menton, quelque temps qu'il fît. Son manteau Mackinstosh reposait toujours sur le pommeau de la selle lorsqu'il était à cheval, et sur son bras quand il descendait. Ses jambes étaient couvertes jusqu'au-dessus des genoux, de grandes guêtres ou jambières en cuir mou qui les préservaient de la boue et lui couvraient même les cuisses.

Ses chevaux étaient toujours des bêtes de choix. Il les logeait dans une écurie à l'européenne, où leurs pieds reposaient sur un plancher de bois, ce qui était une innovation et passait pour une monstruosité dans le pays ; mais on n'osait trop critiquer cela, parce qu'on l'aimait beaucoup. Comme il avait souvent des courses forcées à faire par de très-mauvais chemins, il voulait être assuré de la solidité de sa monture. Si un cheval avait buté sous lui, il cessait de le monter et s'en défaisait aussitôt. Aussi n'avait-il que des chevaux de très-grand prix, car l'amble est le pas ordinaire des chevaux puerto-

Digitized by Google

ricains, et on sait que cette allure expose naturellement ces animaux à buter. Aussi le proverbe espagnol : *No hay buen cavallo que no tropieze*, a-t-il soutenu son application à Puerto-Rico.

Cagnas est un grand bourg de l'intérieur, d'où rayonnent presque toutes les routes de l'île. *Le rio Cagnitas* en baigne les environs et donne à la campagne qui entoure le bourg une verdure luxuriante et à la végétation cette apparence de vigueur qui est le propre de toutes terres vierges ou habilement cultivées.

Subyras s'était fait construire une maison un peu en dehors du bourg, sur la route de San Juan, presque sur le bord de la rivière qui décrivait un demi-cercle autour d'une vaste savane, où il entretenait quelques juments poulinières.

Sa maison était simple et confortable, mais elle paraissait luxueuse aux Espagnols, réfractaires à toute recherche de bien-être.

Son luxe véritable était une bibliothèque nombreuse et bien composée, en ouvrages tenant à sa profession d'abord, puis en œuvres littéraires indiquant un goût formé par de bonnes études et cultivé sans cesse.

Il avait aussi un jardin dans lequel se trouvait une belle et nombreuse collection de rosiers greffés par lui-même.

Il y faisait aussi des essais d'amélioration des arbres fruitiers du pays, en alliant par la greffe les espèces qui avaient quelques rapports ensemble, et il avait obtenu ainsi des résultats assez heureux.

Bien que cela ne fût pour lui qu'une affaire de goût et de fantaisie, qu'il n'eût pas dans son jardin une seule plante médicinale, il passait pour un savant botaniste. Il l'était peut-être, mais, pour sûr, il ne se montrait jamais à ses amis que comme un amateur d'horticulture, sans prétention à la science.

Il avait des heures fixées pour les consultations qu'on venait lui demander chez lui. Il s'y trouvait toujours à ces heures, ce qui n'empêchait pas que, dès qu'il rentrait, on vît venir des consultants qu'il ne rebutait jamais.

Il causait avec ses malades, tout en tailladant et greffant ses rosiers, et qu'on vînt le trouver là ou à table ou toute autre part, il ne faisait jamais attendre ceux qui avaient besoin de lui.

Il avait rarement l'air de parler sérieusement, et ses conversations se passaient généralement en plaisanteries qui se terminaient toujours par un avis salutaire.

Digitized by Google

Il n'était sévère et vraiment mordant que pour les buveurs de tafia. Il leur faisait voir avec une énergique vérité, le danger auquel ils s'exposaient, la pente fatale sur laquelle ils se laissaient glisser. Il se montrait sans pitié pour ceux qu'il prenait en récidive et les chassait avec colère.

Les pauvres malades s'en allaient rarement sans un secours délicatement donné et dont on abusait trop souvent, car la mendicité à Puerto-Rico est loin d'être discrète. Mais il s'en inquiétait peu et faisait garnir la *olla* de ses domestiques assez abondamment pour que les indigents qui passaient ne s'en allassent pas à jeun.

Son habileté chirurgicale était très-remarquable, et comme il était nerveux et extrêmement sensible à la douleur, il exagérait, si l'on peut parler ainsi, cette habileté, pour faire souffrir le moins possible ceux qui se livraient à lui.

Aux époques fixées par les règlements locaux pour la propagation de la vaccine, sa maison se remplissait d'enfants de toutes couleurs, et c'était, pendant plusieurs jours, un concert de vagissements qui étaient du meilleur augure pour l'accroissement de la race puertoricaine. Il ne s'en tenait pas là et poursuivait à domicile les récalcitrants qui refusaient de se soumettre à l'opération préservatrice de Jenner.

Sa fortune eût pu être considérable, mais il était trop désintéressé pour s'en préoccuper. Il vivait dans l'aisance et cela lui suffisait. Du reste, les abonnements des habitations dont il visitait les ateliers étaient pour lui un revenu certain, régulier et assez important.

Il faisait ses tournées avec la ponctualité la plus scrupuleuse. Il visitait une douzaine d'habitations et devait à chacune deux visites par semaine. On ne se rappelait pas qu'il eût jamais manqué à l'accomplissement de ce devoir, quelquefois rendu très-difficile à remplir, par le mauvais temps, l'état déplorable des chemins et les crues des rivières.

Je le voyais ainsi régulièrement, deux fois par semaine; il est vrai que je n'allais jamais au bourg, sans m'arrêter chez lui et sans en sortir heureux de quelques instants passés dans sa société.

Je devais au docteur Subyras un emploi difficile à remplir. Il l'avait été surtout dans les commencements. Mais la pratique l'avait rendu moins dur et l'entente de la chose, la protection aidant sans doute, avait fini par rendre ma position supportable. Admis comme

Digitized by Google

second *mayordomo*, il arriva que je quittai cette position subalterne, moins d'un an après mon entrée en fonctions, pour être promu à celle de premier *mayordomo*, lorsque, par un hasard heureux, mon chef immédiat vint à laisser son emploi vacant.

C'était une amélioration notable dans ma position. Outre que mes appointements étaient triplés, je n'avais qu'un travail de surveillance, de surveillance délicate et incessante, il est vrai, mais pas de ce travail manuel, souvent dégradant dans la forme, qui incombe au second *mayordomo*, sorte de personnage transitoire entre le travailleur libre et le travailleur esclave.

Au lieu de montures équivoques qui me portaient aux champs et que j'étais obligé de choisir parmi les animaux vieux et infirmes délaissés dans les savanes, j'avais à ma disposition de beaux et bons chevaux, convenablement harnachés, avec lesquels je me transportais rapidement partout où ma présence était utile.

L'*Hacienda el Platanal* était une grande propriété produisant annuellement de trois cent cinquante à quatre cents barriques de sucre. Ses champs de canne couvraient une surface de plusieurs kilomètres sur les bords du *rio Cagnitas*, dont ils garnissaient les deux rives à une très-grande distance. L'exploitation en était rendue facile par la nature et la situation du sol, immense plaine unie comme un échiquier entre deux chaînes de collines.

Les travaux s'accomplissaient sans fatigue pour les esclaves et pour les animaux, et la terre, arrosée par les eaux qui descendaient des mornes, par la rivière qui la cotoyait, par des canaux d'irrigation habilement ménagés, rendait généralement en produits, ce qu'on lui prodiguait en soins. Aussi était-ce plaisir pour un habitant sucrier de voir, du haut d'une éminence, ce grand tapis formé de carreaux d'un vert plus ou moins foncé, suivant l'âge des cannes, suivant que c'étaient des *cannes plantées* ou des *rejetons*, et de calculer à l'avance combien chacun de ces carrés produirait de boucauts de sucre.

A l'époque de la récolte, deux moulins qui tournaient simultanément et dont les bœufs changés d'heure en heure produisaient une force égale au moteur à eau le plus puissant, pressaient les cannes que cent nègres coupaient et chargeaient sans interruption, jour et nuit. Les négresses dont les psalmodies stridentes accompagnaient le bruit sourd des cylindres et les voix grêles des négrillons aiguillonnant les bœufs, *fournissaient* le moulin qui broyait les cannes dont

Digitized by Google

le jus s'écoulait dans la sucrerie. Là, d'immenses chaudières le recevaient et au milieu d'une atmosphère épaissie par la vapeur embaumée du vesou, on voyait aller et venir, agitant d'immenses écumoires, des palettes aux formes étranges, lançant de temps en temps un cri qui était un signal donné aux chauffeurs ou aux nègres du moulin, des nègres au torse nu, ruisselant de sueur et de vapeur condensée, et qui semblaient des statues de bronze florentin s'agitant dans la fumée d'un incendie éteint.

Après avoir joué un rôle secondaire dans cet ensemble, je me trouvais y avoir la haute main. J'en étais la volonté directrice, et rien de tout cela ne se mettait en mouvement sans un signe de moi.

Le second *mayordomo* faisait ce que j'avais fait pendant bien des mois ; il venait, le chapeau à la main, me demander chaque matin les ordres pour la journée.

J'avais eu pour chef un espagnol grossier, complètement illettré, homme pratique par excellence, qui avait cherché à abaisser en moi ce qui lui manquait, en me traitant tout-à-fait en subalterne. Je ne m'étais pas senti honteux et n'avais éprouvé nulle humiliation ; j'eusse poursuivi mon but à travers des sentiers plus épineux. Je me fusse déchiré aux pierres les plus dures, comment des coups d'épingle m'eussent-ils blessé ?

Je ne me vengeai pas, comme cela arrive trop souvent, sur celui qui faisait son apprentissage sous mes ordres. Du reste, je ne pouvais avoir avec lui que les relations rendues indispensables pour notre travail et je m'étudiai à me montrer bienveillant pour lui. C'était un jeune espagnol du pays, habitué à la vie des champs, qui n'y voyait rien d'inusité et pour lequel elle n'était pas une initiation, comme elle l'avait été pour moi.

La vie que je menais me plaisait peut-être parce que j'avais payé un peu cher le résultat auquel j'étais arrivé, et qu'il se mêlait au contentement que j'éprouvais un peu d'amour-propre satisfait. Et, ce n'était pas sans raison, car j'avais eu à dominer bien des tendances opposées à cette vie et j'avais eu à surmonter bien des répugnances, j'avais fait bien des efforts qui, dirigés vers un autre but, auraient pu être qualifiés d'héroïques.

El Platanal avait, pour moi au moins, des agréments qu'on rencontre souvent sur les habitations de Puerto-Rico, dont les propriétaires sont généralement, au point de vue social, au niveau de leurs

Digitized by Google

subordonnés. Cette supériorité que je lui trouvais sur les autres propriétés n'était pas considérée ainsi par tout le monde. Les gens du pays lui trouvaient le grand défaut de n'être pas accessible comme le sont toutes les habitations dans ce pays de l'hospitalité primitive. Non pas que l'hospitalité ne s'y exerçât pas, mais c'était d'une manière qui choquait un peu les habitudes reçues.

Le propriétaire, ou plutôt la propriétaire d'*El platanal*, était une femme qu'on désignait dans le pays en l'appelant *la viuda*, la veuve.

Elle était, en effet, veuve de don Juan Rodriguez Cayetano. L'habitation *el Platanal* était son patrimoine particulier. Elle y vivait, la faisait exploiter sous sa direction, avec deux enfants que je ne puis me rappeler sans un vif sentiment de plaisir, un jeune garçon de dix ans et une petite fille de cinq, Juanito et Pepita.

Tant que j'avais été second *mayordomo*, je n'avais vu, pour ainsi dire, ces enfants qu'à distance. Ma condition était trop rapprochée de la domesticité proprement dite, pour que je pusse les voir de près. Ils s'étaient cependant familiarisés avec moi, et je me permettais quelquefois de baiser la main blanche de Pepita et de prendre dans mes bras Juanito, qui était un *vaillant* garçon, comme on dit aux colonies, quand il voulait monter sur un cheval, que j'avais toujours soin de tenir solidement par la bride.

Ma maîtresse allait le dimanche entendre la messe au bourg, dans une voiture américaine, sorte de char-à-bancs, fermé devant, derrière et sur les côtés par des rideaux en cuir. Contre l'ordinaire des dames espagnoles, elle n'aimait pas à monter à cheval.

Les voitures autres que les charrettes servant au transport des denrées, sont rares à Puerto-Rico. On n'en voit quelques-unes que dans les quartiers du littoral habités par les étrangers. C'était une exception absolue à Cagnas où les ornières n'étaient creusées que par les roues des charrettes, et la *calesa del Platanal* était la seule qu'il y eût dans le quartier. Elle y avait excité l'étonnement et l'admiration lors de son apparition, mais on s'y était habitué.

Mes nouvelles fonctions me donnant accès dans la maison, j'étais en rapports directs avec ma maîtresse, dont je recevais les ordres et les instructions. Elle m'honorait d'une confiance dont j'étais fier, et il m'arrivait souvent qu'elle me chargeait du soin de conduire ses enfants au bourg, lorsqu'elle ne pouvait les accompagner elle-même.

Digitized by Google

Nous ne manquions jamais, dans ces circonstances, de faire une pose chez le docteur.

La viuda s'appelait doña Rosa. Elle était espagnole de la Vieille-Castille ; son père avait servi dans les Christinos ou les Carlistas. Je ne me souviens pas au juste de quel côté, ni dans quel grade. J'ai su seulement qu'il était venu s'établir sur son habitation vers 1830, ramenant avec lui sa fille qui avait été élevée à Paris, où s'étaient passées son enfance et sa jeunesse, et qui était par conséquent plutôt française qu'espagnole. Il l'avait mariée à un jeune homme du pays et était mort peu de temps après. Son gendre ne lui avait survécu que peu de temps. Elle était restée veuve à vingt-quatre ou vingt-cinq ans avec ses deux enfants, qu'elle se proposait, disait-elle, de conduire en Europe et de faire élever sous ses yeux en France, dès qu'ils seraient d'âge à entrer en pension.

Lorsque j'arrivai sur l'habitation, doña Rosa était dans tout le développement de la beauté particulière à la femme richement douée par la nature, qui a vécu dans la tranquillité de cœur et d'esprit et dans la chasteté.

Elle était de belle taille et avait beaucoup de résolution dans la démarche, mais une résolution dans laquelle il y avait autant de grâce que de force. Je l'ai vue quelquefois apparaître tout-à-coup devant une bande de nègres mutinés, qui, à son aspect, se jetaient le visage contre terre, et reprenaient, en tremblant, la houe qu'ils avaient brisée avec colère ou levée avec menace sur la tête d'un *capataz* ou d'un mayordomo.

Il m'est arrivé bien des fois de pouvoir la contempler sans qu'elle me vît, et de suivre avec admiration, je dirais presque avec adoration, ses moindres mouvements, quand elle passait des heures entières sur le péristyle de sa maison, d'où on voyait la campagne, sa belle tête reposant dans ses mains et ses grands cheveux noirs dénoués, ruisselant sur ses épaules ; ou bien, étendue sur un rocking-chair, un bras passé autour du corps d'un de ses enfants endormi et le regard fixé à l'horizon, perdu dans le vague.

Quand je songe à cela, je me rappelle les paroles de Chérubin à Suzanne :

Ah ! Suzon, qu'elle est noble et belle, mais qu'elle est imposante !
Qu'elle était imposante, en effet, mais qu'elle était noble et belle !
C'était une brune à peau blanche et mate, au profil antique, s'har-

Digitized by Google

monisant avec l'ensemble de sa personne, qui avait beaucoup de grâce et une grande majesté.

Elle avait, comme eût dit un peintre, le sentiment de la pose, car, de quelque façon qu'elle se plaçât, son attitude avait quelque chose qui n'appartenait qu'à elle. Il semblait que sa mantille et le manteau de laine blanche dont elle s'enveloppait quelquefois le soir, se drapaient mieux sur elle qu'ils ne l'eussent fait sur toute autre femme. Je m'en étais fait le type de ces héroïnes de Sagonte et de Numance, ses aïeules, que les Carthaginois et les Romains ne purent réduire qu'en les détruisant.

Son regard était d'une franchise qui avait quelque chose d'ingénu. Ses beaux yeux noirs étaient d'une admirable limpidité. Elle regardait toujours en face et avec une suprême expression de sincérité; je ne crois pas qu'il eût été possible de répondre par un mensonge à ses questions toujours clairement exprimées.

Elle ne m'adressait la parole qu'en espagnol. Elle ne parlait que français à ses enfants et aimait à m'entendre causer avec eux dans cette langue qu'elle possédait à fond. Elle avait reconnu que je ne pouvais gâter la bonne prononciation qu'elle leur donnait. Les dimanches, après midi, les jours de fête, elle me faisait appeler par eux, et écoutait avec complaisance et intérêt les lectures que je leur faisais et celles que j'essayais de leur faire faire.

Elle lisait beaucoup, et le docteur Subyras lui apportait des livres et paraissait vouloir diriger ses lectures. Cependant elle combattait souvent ses préférences et engageait avec lui des discussions que j'écoutais de toutes mes oreilles, mais dans lesquelles je n'eusse osé intervenir, quelque envie qu'il m'en prît parfois.

Bien qu'elle allât à l'église presque tous les dimanches, *la viuda* passait dans le pays pour une catholique assez tiède. Elle ne pratiquait pas, dans le sens absolu du mot; elle assistait seulement aux offices, d'une manière assez inconstante, il faut le dire.

Le curé de Cagnas était un assez bon homme, et eût été un excellent homme s'il n'eût été prêtre. Passionné pour les combats de coqs et les jeux de cartes, aimant la bonne chère, libertin ouvertement comme peuvent l'être les prêtres puertoriqueños, sans se déconsidérer au point de vue de leur ministère, il s'inquiétait peu de controverse. Il était gai, bon vivant, avait une tête faible qui s'en allait facilement au dessert et lui mettait à la bouche des plaisanteries équivoques d'un

Digitized by Google

goût assez contestable. Ses fonctions n'étaient pour lui qu'un métier, dans toute l'acception du mot. Il se laissait marchander une messe par les hivaros et en débattait le prix comme s'il se fût agi d'une affaire quelconque. Il le faisait sans mystère et sans honte, comme la chose la plus naturelle du monde, et, comme c'était une coutume établie dans le pays, personne n'eût songé à le lui reprocher.

Doña Rosa avait pour lui un profond mépris, mais elle ne le haïssait pas. Elle l'avait invité, par convenance, à un repas qu'elle donnait, je ne me souviens plus à quelle occasion, et les plaisanteries de haut goût auxquelles il s'était laissé aller l'avaient écœurée.

Depuis lors, elle l'avait tenu à distance. Elle vivait dans d'assez bons rapports avec lui, mais sans relations directes. Elle se soumettait aux contributions qu'il imposait à ses ouailles, à propos de solennités quelconques de l'église, de la fête d'un saint en vénération dans la paroisse, de l'anniversaire d'une calamité ou d'un événement heureux. Elle donnait, en riant, et uniquement pour se soumettre à la coutume, mais sachant bien ce qu'elle faisait.

Elle était espagnole et avait été élevée dans un couvent de Paris. Son origine et l'éducation qu'elle avait reçue la disposaient à la dévotion et elle était dévote, mais sans la moindre affectation et sans bigoterie.

A l'église, elle faisait mettre son tapis derrière un pilier de la chaire, de façon à pouvoir entendre, sans voir l'officiant. Elle craignait que la vue de ce prêtre, sans foi, ne gâtât son idéal religieux.

J'ai bien souvent admiré la grâce parfaite de sa posture et le sentiment de piété profonde qui semblait l'animer. Elle priait avec foi et sans emphase; son recueillement était absolu et elle paraissait concentrée dans l'expression intime de sa prière. L'église n'était pas pour elle, ce qu'elle est pour la plupart des femmes espagnoles, un lieu de réunion où on se livre à la *fantasia* de l'œillade et de l'éventail.

Il lui arrivait quelquefois d'aller à l'église seule. C'était lorsque le docteur était chez lui; elle y déposait ses enfants et les reprenait à son retour, après avoir fait dans le bourg quelques visites auxquelles les convenances l'obligeaient.

Je remarquais que ces jours là elle était plus recueillie, plus concentrée en elle-même à l'église. Elle n'était pas distraite par les questions des enfants et par leur mouvement autour d'elle.

Au retour de ces stations solitaires, le docteur était quelquefois

Digitized by Google

caustique dans les paroles qu'il lui adressait, et elle en paraissait mécontente et quelquefois blessée. Dans ces circonstances, elle prenait congé avec une froideur contenue et appelait ses enfants avec impatience. Comme s'il eût eu quelque chose à se faire pardonner et que leur intervention semblât utile, le docteur les embrassait ces jours-là, plus tendrement que de coutume, leur chargeait les bras de bonbons et de ces joujoux en caoutchouc colorié dont les Anglais remplissent les tiendas de Puerto-Rico, et je remarquais que sa main tremblait quand il la tendait pour serrer celle de *la viuda*.

J'avais vu se succéder chez le curé de Cagnas plusieurs vicaires qui y avaient résidé plus ou moins de temps. Ils étaient partis sans laisser de traces de leur passage. C'étaient, en général, des hommes subalternes qui ne servaient que d'ombre et de doublure au *padre*, dont ils approuvaient et partageaient la manière de vivre, n'ayant d'autre aspiration que celle d'être un jour, comme lui, à la tête d'une paroisse importante où ils pourraient vivre dans l'indépendance et le bien-être.

Il y en eut un, cependant, qui jeta le trouble dans le quartier, et dont le passage laissa quelques traces dans la maison de *la viuda*.

C'était un jeune prêtre corse, arrivant en droite ligne de Rome, pénétré de la manière la plus absolue des devoirs de son ministère. Intolérant comme un néophyte qui n'a rien à se faire pardonner et dont la jeunesse s'est passée dans les contemplations ascétiques, il était d'une ignorance complète sur tout ce qui tient au positif de la vie. L'existence qui l'attendait à Puerto-Rico était tout-à-fait en opposition avec celle qu'il avait menée jusque-là et avec les idées qu'il s'en était faites. Envoyé aux Antilles, il s'imaginait aller dans des pays nouveaux ; il avait rêvé la possibilité d'avoir à catéchiser des sauvages idolâtres, et ses aspirations lui laissaient voir dans ses moments d'enthousiasme, la palme du martyre et des luttes contre lesquelles son esprit s'armait sans les craindre et qu'il acceptait sans murmurer et sans révolte.

Il fut donc bien surpris, quand il se vit accueilli par un curé bonhomme, qui n'avait jamais couru le moindre danger pour la défense de la foi, plus surpris encore lorsqu'il vit, le dimanche, l'église remplie d'une foule de fidèles, dont le nombre indiquait au moins le zèle, si son attitude ne montrait pas tout le recueillement désirable.

Il pouvait avoir vingt-quatre ans. Sa figure était agréable, fraîche ;

Digitized by Google

son regard plein d'ingénuité. Il avait cependant cette réserve caractéristique, qui fait reconnaître à l'œil le moins exercé le séminariste, sous quelque habit qu'il se présente, l'homme qui a été élevé par des prêtres. Chez lui, ce n'était que réserve, sans bassesse, sans rien qui ressemblât à l'hypocrisie.

Le *Padre*, qui était très-paternel avec les jeunes gens, l'accueillit comme un fils et voulut le mettre en relation avec la jeunesse du bourg.

Mais il s'aperçut bientôt qu'il se fourvoyait, et que le vicaire qu'on lui avait envoyé était un prêtre dans toute l'acception du mot. Lui, qui était mondain comme un officier, ignorant comme un moine mendiant, il se trouvait avoir pour doublure, un vicaire sobre, chaste comme une vierge, pénétré de toutes les subtilités de la théologie, convaincu et possédant cette foi aveugle qui n'admet l'examen à aucun titre.

Heureusement, le jeune prêtre avait apporté un esprit d'obéissance et de subordination qui fut pendant quelque temps la sauvegarde du vieux curé.

Doña Rosa n'avait jamais pratiqué à Cagnas, autrement qu'en assistant aux offices. Aux époques de grandes cérémonies religieuses, elle se rendait à San-Juan, et il lui arrivait même de se transporter jusqu'à des bourgs quelquefois très-éloignés, attirée par la réputation de sainteté d'un curé ou d'un vicaire. Généralement, elle revenait mécontente de ces excursions où elle n'avait sans doute pas rencontré l'idéal qu'elle poursuivait.

Elle crut l'avoir trouvé dans l'abbé R... Elle le prit pour confesseur, au grand mécontentement du *padre* qui n'avait jamais eu cet honneur, au grand scandale des notables du bourg qui ne s'arrangeaient pas des allures puritaines du jeune vicaire.

On était habitué à des prêtres qui assistaient aux repas où ils jouaient très-souvent le rôle de boute-en-train, qui se montraient au théâtre lorsque les amateurs y donnaient une *funcion*, qui faisaient parfois leur partie dans les concerts, rendaient les bals auxquels on les avait conviés, se mêlaient aux courses folles ramenées chaque année par le retour du carnaval, qui se montraient peu scrupuleux sur l'âge de leurs ménagères, dont les familles s'accroissaient sous leur toit, sans qu'on en recherchât l'origine, bien que la recherche de la paternité ne soit interdite qu'en justice.

Digitized by Google

On avait, au lieu de cela, un jeune vicaire silencieux, réservé avec les femmes, accomplissant scrupuleusement ses devoirs, ne fumant pas, proclamant la pénitence en chaire, et condamnant même les combats de coqs, dont le vieux padre était le plus ardent promoteur.

C'était le renversement de tout ce qui avait existé, de tout ce que l'usage, la tradition, les goûts avaient établi dans le pays. Aussi, se forma-t-il bientôt un parti contre le jeune apôtre, parti que dirigeait le padre, tout en traitant paternellement son vicaire qui se montrait trop froidement respectueux pour un supérieur habitué à l'obséquiosité de ses subordonnés.

Le docteur Subyras aimait Doña Rosa. Il ne le lui avait jamais dit, mais il était facile de s'en apercevoir quand on vivait, comme moi, sur l'habitation. Il était, du reste, d'une extrême réserve avec elle, et les Espagnols ne soupçonnaient pas son amour. Les visites fréquentes *al Platanal* s'expliquaient par les soins à donner à l'atelier. Il est bien vrai qu'on eût pu trouver étrange que les esclaves de Doña Rosa, qui étaient bien traités, bien nourris, bien logés, nécessitassent plus souvent la visite du médecin que ceux d'autres habitations où ils vivaient dans la misère et l'abandon. Mais l'observation n'allait pas jusque-là, et l'esprit paresseux des habitants du bourg ne suivait pas le docteur lorsqu'il se mettait en route. On eût fait cet effort, sans doute, si l'on se fût douté de quelque chose, mais on ne se doutait de rien.

Du reste, qu'eût-on vu? Rien qui indiquât quoi que ce fût de suspect. On eût pu trouver que le docteur allait bien souvent *al Platanal*, mais c'eût été tout. Les entrevues avaient lieu au grand jour et jamais la présence d'un tiers ne parut les gêner.

Il y avait quelquefois entre eux des discussions tout-à-fait amicales. Le docteur avait pris sur Doña Rosa une tendre et respectueuse autorité, et il lui parlait comme à une sœur dont il eût été le tuteur et le guide.

Grâce à lui, les nègres d'*el Platanal* étaient traités en hommes, les familles s'y développaient par des unions qu'on protégeait et auxquelles on donnait tout le bien-être compatible avec leur position.

Sous ce rapport, ils s'entendaient parfaitement, et Doña Rosa observait scrupuleusement toutes les prescriptions du docteur et ne les discutait pas.

Il n'en était pas de même pour les questions agricoles dans les-

Digitized by Google

quelles elle me faisait parfois intervenir, prétendant que le docteur était un théoricien qui n'entendait rien à la pratique.

Mais s'il s'agissait de littérature, elle se chargeait seule de la part de polémique, et se révoltait souvent contre un esprit sérieux, orné avec discernement, pour en venir cependant à lui céder toujours.

Ses premières lectures, mal dirigées, avaient faussé son goût. Elle choisissait toujours mal, lorsqu'elle choisissait elle-même les livres qu'elle faisait demander, soit en France, soit en Espagne, et la bizarrerie d'un titre suffisait quelquefois à diriger ses préférences.

Subyras, qui avait achevé ses études quelques années avant la révolution de Juillet, s'était trouvé mêlé au mouvement littéraire et artistique de 1830, et il avait emporté à Puerto-Rico toutes les traditions de cette époque si remarquable sous ces deux rapports. Il avait pris à tâche de réformer le goût de cette femme intelligente, spirituelle, mais jusque-là mal inspirée dans ses choix. Il avait exigé qu'elle ne demandât rien sans le consulter, ou plutôt qu'elle ne demandât rien, se chargeant du soin de peupler une bibliothèque, qui, de cette façon, devenait commune. Aussi y avait-il chez Doña Rosa beaucoup de livres qui appartenaient au docteur ou venaient de lui.

J'en retrouvai là un bon nombre que j'avais lus en France et que je revoyais avec le plaisir qu'on éprouve à retrouver des amis dont les événements vous ont tenu éloigné.

La venue du nouveau vicaire et son entrée dans la maison de *la viuda* y apportèrent quelque trouble.

Le docteur Subyras était souffrant depuis quelque temps, lorsque ce nouvel hôte y fut accueilli. Nous nous étions aperçus qu'il toussait beaucoup, malgré les efforts qu'il faisait pour qu'on n'en découvrît rien. Il venait moins souvent à l'habitation, et, une fois ou deux, allant au bourg, je l'avais trouvé gardant la chambre. Le sachant mal pourvu en domestiques s'entendant aux soins de l'intérieur, je lui avais offert de passer quelques jours avec lui, me faisant fort d'en obtenir l'autorisation de ma maîtresse, d'autant plus facilement que nous étions à une époque où ma présence n'était pas absolument indispensable pour la direction des travaux qui ne consistaient que dans l'entretien des cultures. Il avait refusé obstinément et avait même exigé que je ne parlasse pas à l'habitation du mauvais état de sa santé.

Il avait eu quelques entretiens avec le jeune prêtre qui l'avait

Digitized by Google

recherché à son arrivée, parce qu'il parlait avec une grande facilité la langue italienne. On crut pendant quelque temps à de l'intimité entre eux, mais leurs relations se refroidirent après quelques discussions assez vives, et ils ne s'abordèrent plus qu'avec réserve. Quand ils se rencontraient, le docteur était sarcastique et aggressif, le prêtre silencieux et contenu.

— Ce jeune homme n'est pas un hypocrite, me disait Subyras ; il est profondément convaincu, mais c'est un fanatique et un sot. Il n'y a rien de bon à tirer d'un esprit étroit qui s'est imposé la loi de ne faire aucune concession. Sa foi aveugle est plus dangereuse que la tolérance impie de notre vieux curé. Au moins, celle-ci, on peut se contenter de la mépriser et avoir l'esprit en repos, mais le vicaire est un danger, s'il prend quelque importance.

L'abbé R..... ne voyait personne au bourg. La froideur qui l'accueillait partout où il se présentait l'avait écarté peu à peu des maisons de tous les habitants notables. Il avait été également repoussé de tous les ranchos où il n'entrait que pour critiquer avec amertume des mœurs malheureusement consacrées par l'usage, et pour tonner contre une vie de désordre et de promiscuité qu'on était habitué à considérer comme la seule possible et qu'on s'étonnait d'entendre condamner.

Lorsqu'il officiait, l'église était vide, et ses sermons ascétiques n'avaient d'autres auditeurs que quelques vieilles négresses qui n'y comprenaient mot.

Ce délaissement, loin de l'abattre paraissait l'exalter ; la solitude dans laquelle on le laissait ne l'humiliait pas et lui donnait, au contraire, un air superbe et sûr de lui. Il passait fièrement devant ceux qui cherchaient à se détourner à son approche pour éviter l'occasion d'un salut.

Il avait pris sur Doña Rosa un empire qui paraissait la gêner quand il venait à l'habitation, et il y venait assez souvent.

Elle était sa seule pénitente, et allait de temps en temps s'agenouiller à son confessionnal ; ces jours-là, elle évitait de passer devant la maison du docteur en revenant à l'habitation.

Il régnait un trouble évident dans son esprit. Elle paraissait inquiète, agitée, et, plusieurs fois, lorsque le docteur venait faire sa visite aux nègres malades et qu'il se rendait chez elle, comme d'habitude, elle trouva des prétextes pour ne pas le recevoir.

Digitized by Google

L'abbé ne savait pas le français. Cependant, pénétré sans doute d'un certain mot d'ordre clérical, s'il n'avait pas lu leurs œuvres, il connaissait au moins les noms des écrivains français marqués par le crayon rouge de Rome.

Il ouvrit un jour, d'autorité, la bibliothèque de Doña Rosa, et, se contentant de lire les titres des ouvrages qu'il écorchait en les espagnolisant, il les posa sur une table avec une colère concentrée.

Je n'assistai pas à l'explication, car je ne m'étais trouvé présent à ce commencement d'inventaire que parce que j'étais appelé auprès de ma maîtresse pour une cause tenant aux fonctions que je remplissais. Ma personne ne paraissait pas gêner le prêtre, mais je dus me retirer, quoiqu'un vif sentiment de curiosité m'invitât à demeurer.

Le soir, presque tous les livres avaient été renfermés dans une malle, et Doña Rosa, visiblement agitée, me donna l'ordre, d'une voix tremblante, de les faire porter chez le docteur.

Lorsque je revins avec le cheval qui devait en être chargé, elle allait et venait dans la salle, avec une grande agitation. Elle prenait de temps en temps sa petite fille dans ses bras et l'embrassait, mais machinalement et comme si elle ne la voyait pas.

Un nègre vint pour prendre la malle. Elle lui ordonna de la laisser.

— Pas encore, me dit-elle ; j'ai réfléchi, rien ne presse. Nous les renverrons une autre fois, quand il y aura quelque chose à faire porter au bourg. Il n'est pas nécessaire de déranger un homme pour cela.

Et quand le nègre et le cheval furent partis, elle parut soulagée.

Cependant, elle regarda, toute la soirée, la route qui conduisait du bourg à l'habitation avec une grande anxiété. Le pas d'un cheval la faisait tressaillir. Lorsqu'une voix se faisait entendre à quelque distance, elle levait précipitamment la tête, elle semblait attendre et craindre, mais personne ne vint ce soir-là.

Les livres ne furent pas envoyés au bourg. *La viuda* semblait avoir pris une résolution. Le lendemain, elle m'envoya, avec ses enfants, dans sa voiture, chercher des nouvelles du docteur qu'elle savait malade. Les enfants y passèrent trois ou quatre heures, pendant lesquelles la voiture stationna devant la maison.

J'aurais pu la faire entrer dans la cour, mais je la laissai à dessein dans la rue. Je savais qu'à peu près vers cette heure, le vicaire passait

Digitized by Google

par là, pour aller lire son bréviaire, en se promenant sur le bord de la rivière.

Il passa, en effet, et le coup-d'œil qu'il jeta sur la *calesa* ne m'échappa pas. Il n'y avait pas d'erreur possible ; c'était la seule qu'il y eût dans le bourg et aux environs. Il se retourna deux ou trois fois, comme pour s'assurer que ses yeux ne le trompaient pas, et je fus frappé de l'expression désappointée de son regard et de la pâleur de son visage.

En retournant à l'habitation, nous le rencontrâmes et il répondit à peine au salut que lui firent les enfants. Ils ne le remarquèrent pas, car il était ordinairement froid et austère avec eux. Du reste, les pauvres enfants ne le saluaient que par imitation de la déférence que leur mère paraissait avoir pour ce prêtre, car sa présence les rendait muets, et ils n'osaient ni rire, ni jouer quand il était là.

L'abbé revint à l'habitation ; j'étais à écrire sous la dictée de ma maîtresse. Il s'arrêta devant le perron, et pendant qu'il descendait de cheval, je remarquai que la voix de Doña Rosa s'altérait. Je voyais les efforts qu'elle faisait sur elle-même, et elle ne se dérangea pas pour aller au devant de lui, comme elle en avait l'habitude.

Je voulus me retirer quand il entra. Mais elle le salua amicalement, bien qu'avec quelque froideur, et me dit de terminer ma lettre, qui devait partir le soir.

— *Padre, Ud permite*, lui dit-elle ?

Il ne répondit pas, et fit seulement de la main un geste d'assentiment.

Elle était en proie à un grand embarras et cherchait à éloigner le moment où elle serait seule avec lui. Ses lettres étaient, d'ordinaire, simples, courtes, ne contenant que juste ce qu'elle voulait dire. Cette fois, elle se montrait prolixe dans ses explications, demandant des choses dont elle n'avait pas besoin, et se montrant prodigue de détails qui n'étaient nullement dans sa manière de faire.

Pendant ce temps, le prêtre s'était assis et se balançait dans un rocking-chair, en frappant le bout de son gros soulier avec une liane qu'il tenait à la main.

Il ne manifestait aucune impatience, et cependant il levait de temps en temps les yeux vers *la viuda*. Une fois leurs regards se rencontrèrent, mais ils les détournèrent aussitôt.

L'abbé se leva et marcha vers la bibliothèque. Doña Rosa le suivait

Digitized by Google

des yeux. Il prit plusieurs volumes, en lut les titres en les ouvrant, les relut sur le dos, puis il revint prendre sa place dans le rocking-chair.

— *Aqui estan todavia los impios.* — Les impies sont encore ici, dit-il ?

— *Quiere Ud decir los libros franceses.* — Vous voulez dire les livres français, répondit ma maîtresse. Oui, ils y sont, et, réflexion faite, ils y resteront.

Elle dit cela avec une certaine agitation, et, comme prenant un parti, elle se tourna vers moi et me dit :

— Donnez la lettre, que je la signe, et expédiez-la.

Elle signa, en effet, d'une main tremblante, et comprenant que j'étais de trop, je me hâtai de la plier, d'y mettre l'adresse et je sortis.

Je me tenais involontairement aux environs de la maison, pendant que durait la visite du prêtre. Je n'osais pas m'éloigner. Il me semblait que ma maîtresse pourrait avoir besoin de moi. Je m'attendais à ce qu'elle m'appelât à son aide. Il n'en fut rien cependant.

Mais le prêtre sortit seul, et, contre l'habitude, Doña Rosa ne l'accompagna pas jusqu'au perron, pour lui dire adieu, quand il serait à cheval. Il prit la bride des mains du négrillon qui la tenait, sauta sur ses banastres ; mais, avant de partir, pendant qu'il rassemblait les rênes dans sa main gauche, j'entendis qu'il murmurait en se tournant vers la porte du salon ouverte, mais vide :

— *Ese hombre es mas condenado que un judio.* — Cet homme est plus damné qu'un juif.

Puis il partit sans tourner la tête.

Puis aussitôt *la viuda* parut, s'accouda à la balustrade du perron, et le suivit des yeux tant qu'elle put le voir. Puis, quand il eut disparu, elle poussa un soupir qui me parut être l'expression d'un grand soulagement ; et appelant les enfants, elle leur dit en espagnol, contre sa coutume, ce qui indiquait le trouble de son esprit, car elle ne leur parlait jamais que français :

— ..... *Vamos a dar un paseito.*

Elle demandait la voiture, lorsqu'elle leva la tête à un bruit de pas, bien léger pourtant, qui se fit entendre du côté de l'hôpital. C'était Subyras. Il allait descendre de cheval et faire sa visite ; mais aperce-

Digitized by Google

vant Doña Rosa, il piqua sa bête et en quelques instants il fut auprès de nous.

Il avait maigri et changé considérablement. Doña Rosa le remarqua, et deux larmes lui vinrent aux yeux. Elle lui tendit la main avec une effusion qui parut le surprendre. Son visage prit une expression radieuse. Il descendit de cheval, et, soit émotion, soit fatigue, il fut obligé de s'asseoir.

Il était changé d'une manière inquiétante, et, quand il eut ôté son large panama, je fus frappé de l'altération de ses traits. Ses joues, ordinairement pâles, mais d'une pâleur qui n'indiquait cependant pas la maladie, avaient pris une teinte indéfinissable, et le noir profond de sa barbe faisait ressortir leur blancheur livide.

Doña Rosa le regardait avec une sollicitude que je ne lui avais jamais vue, et elle répondit par un sourire complaisant et forcé à quelques plaisanteries qu'il lui adressa.

Elle se tourna vers moi et me dit qu'elle ne sortirait pas. Elle me pria de me charger des enfants et de leur faire faire une promenade à cheval.

Le docteur resta à dîner à l'habitation ; son enjouement paraissait lui être revenu. Il joua avec les enfants. Quelques mots heureux, comme son esprit fin lui en suggérait souvent, animèrent la soirée d'une gaîté charmante. Doña Rosa exigea cependant qu'il se retirât de bonne heure.

— Je ne vous renvoie pas, lui dit-elle ; il faut cependant que vous partiez ; je crains pour vous l'humidité froide de la nuit.

Il sourit mélancoliquement et se leva. Doña Rosa veilla à ce qu'il s'enveloppât bien dans son manteau, avec la prévoyance de la sœur la plus attentionnée.

— Revenez souvent, lui dit-elle, et surtout négligez un peu vos malades pendant quelque temps. Pensez à vous — et à moi, ajouta-t-elle tout bas, quand elle lui serra la main, lorsqu'il montait à cheval.

L'abbé revint deux ou trois fois, mais Doña Rosa le reçut toujours avec une froideur tellement sévère, qu'il cessa ses visites.

Pendant plusieurs jours, le docteur vint dans l'après-midi. On avançait l'heure du dîner à cause de lui ; Doña Rosa le retenait tous les jours et exigeait qu'il repartît de bonne heure. Parfois nous lui faisions la conduite. Un négrillon menait le cheval par la bride. Doña Rosa marchait avec le docteur, s'appuyant quelquefois sur son bras,

Digitized by Google

contre la coutume espagnole. Par discrétion je me tenais à l'écart, entraînant les enfants que j'étais chargé de conduire, en me mêlant à leurs jeux.

Devant la maison s'étendait une jolie savane, dont les herbes étaient maintenues rases par les jeunes animaux qui y paissaient à volonté. A sa gauche s'élevait le *cuartel* des esclaves et l'hôpital; à droite étaient les moulins, la sucrerie et la rummerie. A l'extrémité libre commençait une magnifique allée de manguiers et de caïmittiers, entre lesquels s'élevaient de distance en distance de gigantesques palmistes dont les têtes étaient agitées par le vent, pendant que l'immense surface de feuillage qu'elles dominaient, maintenue par sa masse, demeurait immobile. Cette allée, de deux ou trois cents pas, conduisait jusqu'à la rivière et se terminait à la route du bourg.

Le soleil y pénétrait le matin et le soir, lorsqu'il répandait horizontalement ses rayons à son lever et à son coucher; ce qui y faisait régner, pendant la chaleur du jour, une délicieuse fraîcheur sans humidité.

Un jour que nous faisions cette promenade plus tôt que de coutume, le docteur, étant rappelé au bourg par un malade dont l'état l'inquiétait, nous vîmes venir l'abbé, marchant lentement en lisant son bréviaire. Il arriva presque jusqu'à nous, sans nous avoir vus. Lorsqu'il leva les yeux et qu'il nous reconnut, son visage s'empourpra et il tourna brusquement le dos, sans répondre au salut que nous lui fîmes.

Sans doute, pour éviter la rencontre du docteur qui l'eût atteint sur la route s'il fût retourné au bourg, il se dirigea vers le gué de la rivière, et comme les eaux étaient basses, il passa en sautant de galet en galet, et nous vîmes sa robe noire disparaître dans un fourré de ricins et de goyaviers.

Une harmonie parfaite régnait entre le docteur et ma maîtresse, leurs relations étaient plus douces et plus suivies qu'elles ne l'avaient jamais été. Il y avait cependant un sentiment de tristesse au fond de ce tranquille bonheur. Subyras ne se rétablissait pas, et Doña Rosa voyait bien, comme moi, que la santé de notre ami était profondément altérée.

J'étais entré assez avant dans la confiance du docteur qui me montrait une grande amitié, pour me permettre de forcer un peu ses confidences. Je lui demandai un jour s'il n'aimait pas ma maîtresse.

Digitized by Google

— Vous avez deviné, me dit-il en riant tristement, ce que je ne cherche guère à cacher. Je l'aime, c'est vrai, mais cet amour s'éteindra avec moi, et il ne faudra pas longtemps pour cela. Si elle le sait, et elle doit le savoir, c'est qu'elle l'a deviné comme vous, car je ne le lui ai jamais dit.

— Elle vous aime aussi ; son amour n'est pas moins évident que le vôtre.

— Je le crains, je voudrais me retirer et je ne le puis. Je me reproche tous les jours ma lâcheté. Mais elle domine ma volonté et ne me laisse pas la force de fuir. J'ai assez de volonté cependant pour me taire, car je ne voudrais pas lui faire contracter un engagement sur une tombe entr'ouverte. Je ne puis pas concevoir des espérances qui seraient le salut d'un autre, peut-être, ou qui au moins lui permettraient de ne pas voir ce qui est aussi manifeste que le jour qui nous éclaire. J'ai beau vouloir fermer les yeux, je vois, je vois que je suis frappé à mort, et que nulle puissance humaine n'est en état de me sauver. Je veux bien que Doña Rosa pleure un ami ; car elle me regrettera, mais je ne veux pas assombrir sa vie par le deuil d'un second mari. Je sais que je n'ai qu'un mot à dire pour qu'elle accomplisse le sacrifice, mais ce mot je ne le dirai pas, je ne commettrai pas cet acte déloyal.

— Vous voyez peut-être votre état plus désespéré qu'il n'est ; on est mauvais juge dans sa propre cause. Le bonheur est souvent un plus grand médecin que les plus fameux docteurs des plus fameuses Facultés. Ceux-ci ne font que de la science logique, et lui, quelquefois, a produit des miracles, illogiques sans doute, mais certainement manifestes.

— Je n'ai pas la même foi que vous et je ne crois pas aux miracles. J'ai beau vouloir souffler sur la lueur funèbre qui m'éclaire, je n'arrive pas à l'éteindre et elle m'éclaire toujours. Est-ce que vous croyez que je n'ai pas de ces moments où je voudrais nier tout ; nier la science et me nier moi-même, où je voudrais croire à mon ignorance et me persuader que je n'y entends rien, et que mes appréhensions sont une vaine terreur, une crainte puérile. Mais il y a quelque chose de plus fort que tous les raisonnements consolants que je puis me faire, c'est que ce qui est, est malheureusement, et que je ne puis pas faire que cela ne soit pas. Il y a donc plus de courage et de dignité à accepter la situation et à regarder l'inévitable en face. C'est

Digitized by Google

ce que je fais. Je ne m'en sens pas plus consolé, je n'en suis pas moins désespéré, mais j'éloigne une consolation que je sais être vaine, et je supporte mon désespoir avec le calme de la volonté.

Je fus témoin des efforts qu'il tentait, non pas pour se détacher de Doña Rosa, mais pour ne pas lui faire une nécessité, un besoin, une habitude de sa présence. Il restait quelquefois des semaines sans venir ; il prétextait des courses, des occupations. Je dis il prétextait, parce que je savais bien qu'il ne sortait pas, et qu'un jour je le surpris assis à l'ombre dans son jardin, au milieu de ses rosiers, alors qu'une lettre reçue le matin à l'habitation informait Doña Rosa qu'il était parti depuis la veille pour un bourg assez éloigné, et qu'il ne serait pas de retour avant cinq ou six jours. Il convint de tout.

— Ce que j'en fais est moins pour moi que pour elle, me dit-il. Si j'osais, si je le pouvais, je quitterais le pays sans dire adieu à personne. Je serais peut-être accusé d'ingratitude, de lâcheté. Ce serait une chance qui s'offrirait d'être oublié, mais je ne m'en sens pas la force. Et du reste, ajouta-t-il, en aurais-je la force morale, que la puissance physique me manquerait. Voyez à quel état j'en suis réduit...

Et il leva une des manches de la robe de chambre qui l'enveloppait, et me fit voir son bras qui était réduit à un état effrayant de maigreur.

— Il faut, ajouta-t-il, que j'aie encore plus de force morale que je ne m'en suppose pour arriver à me tenir debout et garder l'apparence que j'ai lorsque je vais à l'habitation.

Il fallait, en effet, qu'il exerçât une grande puissance sur lui-même, car il résista longtemps, et la maladie ne le terrassa pas facilement.

Doña Rosa était admirable de dévouement pendant ce combat dont elle suivait les détails avec une sollicitude inquiète. Elle avait fini par se convaincre qu'elle aimait un mourant. Elle l'aimait assez pour se dévouer à lui, pour prendre son nom s'il y eût consenti, pour s'asseoir à son chevet et le disputer à la mort.

Subyras savait qu'il était mortellement atteint. Peut-être eût-il pu dire, à quelques semaines près, le temps qu'il lui restait à vivre. Il ne pouvait se faire illusion, et l'espérance n'existait plus pour lui. Cependant, il luttait avec énergie. Il semblait qu'en s'agitant il dût perpétuer le mouvement. Il allait, il venait. Il était facile de voir que ses genoux pliaient, que ses jambes ne supportaient qu'avec peine le

Digitized by Google

poids de son corps ; mais, par une résolution obstinée, il résistait et obtenait un succès momentané.

Le moment vint pourtant où il prit le lit pour ne plus le quitter. J'allais presque tous les jours au bourg. Je ne rendais pas de compte de mes absences. Ma maîtresse ne paraissait pas en rechercher la cause ; il semblait qu'il y eût une convention tacite entre nous. Elle ne demandait rien, mais elle trouvait le moyen d'être là quand je revenais, et je comprenais son interrogation muette. Elle ne me faisait pas de questions, parce qu'elle en craignait la réponse et qu'elle la lisait dans la tristesse de mon regard.

Il m'arrivait quelquefois de passer la nuit auprès de Subyras ; je craignais pour lui l'insuffisance des soins que pouvaient lui donner des esclaves inexpérimentés. Il fallait que quelqu'un veillât sans cesse auprès de lui. L'insomnie tourmentait ses nuits, et s'il dormait, c'était d'un sommeil court, agité, fébrile, et il s'éveillait baigné d'une sueur qui l'épuisait. Il était dévoré d'une soif ardente qu'il fallait satisfaire à tout instant. Il ne prenait aucune nourriture et montrait même un dégoût profond pour les aliments. Quelquefois il saisissait avec empressement ceux que je lui offrais, mais c'était pour les repousser aussitôt. On voyait qu'il cherchait à faire un effort sur lui-même, à dominer ses répulsions, à vaincre les répugnances inspirées par la maladie, mais c'était en vain. Aussi sa maigreur était-elle devenue excessive. Ses yeux étaient enfoncés dans leurs orbites, d'où ils flamboyaient comme une lueur au fond d'une caverne.

Sa physionomie si douce, si bienveillante, paraissait avoir changé de caractère ; ses lèvres amincies, ses joues creuses lui donnaient une expression de sarcasme amer.

Lorsque je le voyais étendu dans son lit, sa tête pâle me rappelait celle de Géricault dont j'avais vu si souvent à Paris le masque en plâtre dans les magasins des mouleurs et dans des ateliers d'amis, et dont le souvenir m'était resté comme expression de la souffrance.

Il arriva que je restai tout-à-fait au bourg, quand je m'apercus que les serviteurs du malade ne pouvaient plus suffire aux soins incessants qu'exigeait son état. Doña Rosa envoyait tous les jours chercher des nouvelles ; et ce qu'elle n'avait jamais fait, elle m'écrivait comme à un égal, me demandant le bulletin sanitaire de *notre ami*.

Je savais par un esclave intelligent qui faisait les commissions, qu'elle était malade elle-même, qu'elle ne mangeait ni ne buvait, et

Digitized by Google

passait des nuits presque entières sur la galerie, prêtant l'oreille à tous les bruits venant du côté du bourg.

Le mal faisait des progrès rapides. C'est à peine si le pauvre Subyras avait le sentiment de son reste d'existence. Il trouvait cependant assez de force pour m'adresser de temps en temps une parole reconnaissante. Mais ses yeux étaient plus éloquents que sa bouche, et j'y lisais tout ce qu'il eût voulu me dire. Quelquefois il souriait et me montrait ses avant-bras, sur lesquels les muscles se dessinaient comme des cordes molles.

La maladie avait pris le caractère qui lui a fait donner le nom terrible que je n'ai connu que plus tard de *phthisie galopante*.

Une nuit, j'étais assis auprès de son lit, ayant sur mes genoux un livre que je ne lisais pas. Une lampe, couverte d'un grand abat-jour, n'éclairait qu'imparfaitement la chambre, répandant une grande lumière dans le rayon restreint de l'abat-jour et laissant tout le reste dans l'obscurité. Je regardais mon pauvre malade en pensant à sa fin prochaine et inévitable.

Il dormait tranquillement contre son habitude. Sa respiration était presque insensible; sa figure, faiblement éclairée, perdait dans la demi-teinte les ombres accusées que sa maigreur faisait jaillir à la pleine lumière.

L'expression de sérénité qui régnait dans l'ensemble de son visage me causa une sorte d'illusion ; un éclair d'espérance me traversa l'esprit. Mais cela ne dura pas, et mes yeux s'emplirent de larmes quand je pensai à l'inévitable destinée de cet homme dont le cœur n'avait peut-être plus que quelques heures à battre. Je repassais dans ma pensée les deux années qui venaient de s'écouler, pendant lesquelles j'avais vu naître une amitié sincère qui allait s'éteindre. J'avais pour Subyras une affection moins familière que pour un frère, moins respectueuse que pour un père, aussi profonde que quelque affection que ce fût. Tout ce que je lui connaissais de bonté et de grandeur d'âme, de charme d'esprit, de profondeur d'intelligence, tout cela passait devant moi comme si je me fusse chargé de faire l'inventaire de ce qu'il y avait de bon dans sa vie, au moment où il allait en rendre compte. Je me rappelais des actes de charité dont j'avais été le confident discret ; je me rappelais des mots charmants qui eussent fait fortune à Paris et qui lui venaient sans qu'il les cherchât ; je me souvenais de petits discours paternels adressés aux

Digitized by Google

enfants de ma maîtresse. J'étais absorbé par lui ; je ne pouvais en écarter ma pensée ; et, comme les rêves qui me venaient à l'esprit éloignaient l'idée de la terrible réalité, j'en suivais le cours et m'y laissais aller avec un abandon que je ne cherchais pas à combattre. Je fus tiré de ma rêverie par un mouvement que je lui vis faire. Un sourire plein de douceur se dessina sur ses lèvres et il étendit ses bras maigres dans l'espace sans ouvrir les yeux.

Au même moment j'entendis frapper. Je me levai. Je n'arrivai pas jusqu'à la porte qui sembla s'ouvrir d'elle-même, et une femme, enveloppée d'une mantille, entra dans la chambre ; c'était Doña Rosa.

Elle alla s'agenouiller auprès du lit et saisit la main décharnée de Subyras, qu'elle pressa contre ses lèvres. Elle resta là, immobile quelques instants. Nous n'avions pas échangé une parole, et on n'entendait dans la chambre que les sanglots étouffés de la pauvre femme et la respiration courte et douce du moribond. Tout-à-coup il ouvrit les yeux et la reconnut. Il fit un effort pour se lever, et dit d'une voix faible : Rosa, — et sa tête retomba.

La *viuda* répondit à cet appel ; et ses cheveux noirs, qui se détachèrent, inondèrent le visage décoloré du moribond. Elle resta ainsi penchée sur lui, et ses sanglots, d'abord bruyants, diminuèrent peu à peu et s'éteignirent.

Ils demeurèrent sans mouvement.

Effrayé de cette immobilité qui se prolongeait, je m'approchai d'eux ; Subyras était mort, Doña Rosa était évanouie.

Les obsèques du docteur Subyras eurent lieu le jour suivant. Toute la population du bourg, tous les habitants de la campagne y assistaient. L'église était comble, bien que ce fût le vicaire qui officiât. Le vieux curé était malade.

J'étais debout, appuyé contre un des piliers de la porte, prêtant une oreille distraite à la voix âpre de l'officiant, à la psalmodie nazillarde des chantres, aux notes aiguës des enfants de chœur.

Je faisais mentalement mes adieux à cet homme de bien, mon seul ami, dont la mort était une perte irréparable pour moi, une calamité pour tous. J'entendis un roulement sourd qui se faisait entendre dans l'allée, et une voiture, que je ne pouvais méconnaître, s'arrêta devant la porte de l'église.

Les rideaux étaient fermés. La voiture demeura immobile tant que dura le service ; et lorsqu'il fut terminé, et que le mouvement de la

Digitized by Google

foule dans l'église se fit entendre, il en sortit un sanglot. Le nègre qui la conduisait fouetta les deux chevaux et elle s'éloigna.

Doña Rosa partit deux jours après pour San-Juan. Elle m'écrivit de là, me priant de me charger de l'administration de sa propriété et me confiant des pouvoirs en règle. Elle s'embarqua peu de temps après pour l'Europe, et n'est pas revenue depuis à Puerto-Rico.

Voilà ce que me racontait, en 1862, un jour que je m'étais arrêté sur l'hacienda *el Platanal*, me rendant de Naguabo à San-Juan, M. D....., Français espagnolisé, fort considéré dans le quartier de Cagnas et aux environs, *apoderado* de Doña Rosa Cayetano, *la viuda*, dont l'exploitation, grâce à l'application intelligente des nouveaux procédés de fabrication, produit annuellement huit cents boucauts de sucre de douze à quinze cents livres.

MATH. GUESDE.

Pointe-à-Pitre, août 1864.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Notre-Dame de Roc-Amadour, par Victor ALAYRAC. — 2 volumes. — Chez Maillet, éditeur, 15, rue Tronchet. — 1865.

Notre-Dame de Roc-Amadour, de M. Victor Alayrac, est un roman historique. L'auteur y a dépeint un épisode de la levée des bâtards, en 1326, sous le règne de Charles IV, qui joue lui-même un rôle important dans la seconde partie du roman.

La ville de Roc-Amadour, en Quercy, est bâtie sur les flancs d'un rocher sauvage, couronné par des masses de granit. Une seule rue perpendiculaire coupe la ville de haut en bas. La cité, souvent ravagée par la guerre, était autrefois défendue par huit portes fortifiées, dont cinq subsistent encore aujourd'hui. Le pic est surmonté par deux églises, l'une dédiée à la Vierge et l'autre à son fils; et, en dessous, s'éparpillent les gerbes de maisons qui s'élancent de la vallée jusqu'à leurs pieds.

Seize chapelles, parmi lesquelles celle consacrée à saint Amadour, sont disposées dans les divers étages de la ville. Au milieu de la montée, était, en 1326, un monastère fortifié dont il ne reste que des ruines. C'est le centre principal de l'action déroulée par M. Alayrac.

Roc-Amadour n'est plus aujourd'hui qu'un pieux pélerinage de grande renommée, comme il y en a tant dans le midi ; mais il est en possession d'une vogue particulière et des plus étendues. Le Pape a envoyé récemment une couronne à la Vierge de Roc-Amadour, et, à cette occasion, une imposante cérémonie à laquelle assistaient huit évêques a réuni une masse de 35,000 individus dans ce village qui ne compte plus que 116 maisons encore debout, dispersées parmi les décombres de l'antique cité.

L'auteur a supposé qu'un des chefs des bâtards, né d'une famille illustre, mais qui ne soupçonne encore que vaguement sa véritable

Digitized by Google

origine, s'est emparé de la ville d'Amadour, au moment où les maréchaux Brisebec et comte d'Eu ont, dans deux batailles successives, anéanti les bandes qui désolaient l'Aquitaine sous le règne de Charles IV. La ville et les églises de Roc-Amadour n'ont pas été ménagées par les routiers.

Une jeune fille nommée Aigline et un abbé vénérable nommé Aldoyn ont fait une vive impression sur le chef de l'expédition, l'une par sa beauté délicate et l'autre par ses vertus. Une autre femme nommée la Guilhaume, sœur inconnue de l'aventurier, s'acharne à sa conversion et cherche à le ramener dans la bonne voie. Echappé par leur intervention à une foule de dangers qui lui sont suscités par le seigneur abbé de Roc-Amadour, auquel il est forcé de couper le poignet d'un coup d'épée dans une circonstance critique, le chef des bâtards finit par se dégoûter des aventures et des meurtres et pilleries auxquels jusqu'ici il avait pris trop large part. A la suite d'une dernière embûche, où il allait succomber, si elle n'eût été déjouée par Charles IV en personne, dans un pèlerinage qu'il faisait à Roc-Amadour, le chef des bâtards découvre à l'audience même du Roi-Justicier qu'il est comte de Géraldy et fils du moine-abbé auquel il a coupé le poignet par charité.

Le moine meurt sur le coup d'une attaque d'apoplexie à la suite de cette découverte, et tout se termine par la conversion du comte de Géraldy, touché à la fin par la triple influence de la Guilhaume, sa sœur authentique, qui représente l'énergie dans le bien, par celle de l'abbé Aldoyn qui représente la vertu bienveillante et tolérante, et par celle de la demoiselle Aigline qui meurt après avoir donné le spectacle assez insignifiant d'une tout angélique sympathie pour le héros.

Ce livre est d'ailleurs plein de recherches intéressantes, et l'auteur y a fait preuve d'une grande conscience historique. C'est une étude sérieuse sur une époque de troubles civils, dont il a su tirer habilement parti. Ces deux volumes contiennent la preuve et le résultat de longues et savantes investigations. Malheureusement, ces qualités solides de l'auteur ont un revers fâcheux qui doit leur nuire essentiellement. M. Alayrac en est encore à sa première œuvre, et sa manière me paraît dénoter cette inexpérience; son style a de la raideur et manque de naturel. La pensée y est souvent prétentieuse et vise à l'effet. Il s'est d'ailleurs privé complètement d'un élément qui est l'accessoire indispensable de la forme du roman qu'il a adoptée, de l'amour. L'âme pieuse de l'écrivain a sans doute répugné aux peintures de cette passion qui joue un rôle trop certain dans la vie de tous les hommes pour que l'on doive et que l'on puisse

Digitized by Google

s'en passer. Il a oublié ce que disait une de nos célébrités avec tant de profondeur : « Si on regarde avec attention au fond de toutes les actions humaines, on y trouvera toujours une femme. » Cette absence complète d'amour a porté ses fruits ordinaires, à savoir, une intrigue froide et lourde que l'on suit avec peine et que l'on comprend difficilement parce qu'il y manque ce fil conducteur auquel se rattachent avec intérêt les autres tableaux que le romancier déroule accessoirement aux regards. Le roman de M. Alayrac est un de ces ouvrages assez rares aujourd'hui, dont la mère peut prescrire la lecture à sa fille, sans craindre pour elle autre chose qu'un peu de fatigue et quelques bâillements.

Félicitons toutefois M. Alayrac de la solidité de ses études, de la pieuse intention de son livre, de son heureuse audace qui n'a pas craint de mettre en scène le roi Charles IV lui-même, et du bonheur avec lequel il l'a présenté. Nous sommes certain que, s'il reprend la plume, il aura plein succès en léchant moins son œuvre, et en laissant à sa nouvelle composition plus de libre allure et de naturel. Nous recommandons au lecteur de *Notre-Dame de Roc-Amadour* une peinture bien réussie de l'effet produit par un artiste en renom, Francesco Landini, dit le Cieco, qui touche l'orgue à Roc-Amadour en présence de Charles IV. Il y a quelque puissance et quelque poésie pénétrante dans la peinture de l'impression faite par ce grand instrument qui était alors dans la fleur de sa nouveauté. Cet épisode indique qu'il ne manque à M. Alayrac que de se laisser aller au souffle inspirateur au lieu de s'alourdir par une étude trop technique de son sujet. Ces fouilles profondes, bonnes pour un livre d'histoire, sont indigestes dans le roman, et en bannissent l'intérêt saisissant qui est la vie propre à ce genre.

A. Villeneuve.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux.

Année 1865.

Le *Recueil des Jeux Floraux* de cette année ne nous a pas donné ce que nous attendions et ce qu'on nous avait fait espérer. Une poésie qui se perd dans les nuages, une lyre qui ne rend qu'un son n'ont rien qui saisisse et laisse une impression profonde et durable. Depuis qu'on a dit qu'il n'y avait pas un flot qui ne portât au rivage, sur lequel il vient se briser, plus d'inspirations poétiques que la fable

Digitized by Google

surannée de Neptune et de son cortége éternel, les poètes en sont venus presque, — tant ils ont abusé de l'Océan et de ses grèves, — à nous faire regretter le dieu mythologique. Des pensées vagues et souvent sans cohésion, de la sentimentalité plutôt que du sentiment, c'est là ce qui domine dans les principales pièces du Recueil. Toujours des cœurs flétris, désenchantés, malades; toujours des douleurs personnelles, des plaintes sur le desséchement des âmes, sur l'injustice et l'égoïsme des hommes, sur les appétits grossiers de notre pauvre société qui n'en peut mais; enfin, des pastiches perpétuels des *Méditations* de Lamartine.

Nous ferons une exception en faveur de M. Stéphen Liégeard, un vrai poète celui-là, un poète ému, inspiré, qui a été couronné trois fois dans le concours. *Babylone* et la *Maladetta* sont deux odes animées d'un véritable souffle poétique, et la ballade intitulée : *La Vierge du lac vert* est un chef-d'œuvre d'élégance et de grâce. Ces trois pièces et une vingtaine d'autres que contient le Recueil, voilà tout ce qui a surnagé des *huit cent seize pièces* envoyées aux concours! Comment arrêter ce flot qui monte, monte toujours, et qui menace de monter encore? Un écrivain a imaginé dernièrement un moyen ingénieux, qu'il recommande à qui de droit comme une amélioration à introduire dans le programme des études. Ce moyen consisterait à exercer les élèves des colléges à faire des vers français comme ils sont exercés à faire des vers latins. De même qu'on ne fait plus de vers latins quand on a quitté les bancs, de même, dit-il, on s'abstiendrait de faire des vers français, dès qu'on aurait été habitué à les considérer comme un devoir classique, au même titre que le thème et la version. — Le procédé est original; nous ne garantissons pas qu'il soit efficace; mais nous ne voyons pas non plus d'inconvénient à ce qu'on le mette à l'essai.

Nous sommes étonné que l'Académie qui, contre ses habitudes, a donné *cinq* prix divers, *cinq* fleurs aux odes, n'en ait pas accordé une sixième à l'ode intitulée *Le temps*, par M. Paul Ducos, fils de l'honorable doyen de l'Académie. Elle en était digne, à autant de titres au moins que d'autres pièces couronnées.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le Recueil des Jeux Floraux; mais comme le mois de mai est le mois où l'Académie distribue ses fleurs aux vainqueurs de ses jeux, celui, par conséquent, où elle a des droits à une attention plus spéciale, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, trois documents inédits, qui se rattachent à son histoire, trois lettres, dont les originaux sont entre nos mains.

La première est d'Alex. Soumet, et adressée par lui à la date du

Digitized by Google

mois d'avril 1809, à M. Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne. Le poète venait d'envoyer un poème aux concours des Jeux Floraux. Déjà sorti meurtri des concours précédents, il n'était pas sans inquiétude sur l'issue du concours qui allait s'ouvrir, et il sollicite le bienveillant appui du préfet auprès de l'Académie, « qui lui doit, dit-il, quelques dédommagements. » Selon l'usage, ce n'est que dans le *Post-scriptum* que l'auteur parle du sujet principal de sa lettre et du motif de ses inquiétudes. Nous faisons suivre la lettre de la réponse de M. Desmousseaux qui, comme le souvenir s'en est transmis, portait un vif intérêt aux littérateurs et aux lettres. Le troisième document émane encore du même préfet, M. Desmousseaux. C'est une lettre pleine d'atticisme à un fougueux iconoclaste, J.-B.-A. d'Aldéguier, qui lui avait adressé un exemplaire d'une brochure de 50 pages, intitulée : *Les rêveries académiques ou la fausseté de la fondation des Jeux Floraux par dame Clémence-Isaure, démontrée par les faits et les autorités les plus respectables.*

F. L.

I. A M. Desmousseaux, Préfet du département de la Haute-Garonne.

Paris, 1er avril 1809.

MONSIEUR,

Il y a sans doute de la témérité à vous soumettre ses faibles ouvrages; mais au goût qui découvre les fautes, vous joignîtes toujours l'indulgence qui les fait pardonner; vous avez daigné encourager mes premiers essais, et je réclame le même accueil pour le fragment que je prends la liberté de vous envoyer.

Je suis avec un profond respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Alex. SOUMET.

P. S. J'ai envoyé à l'Académie des Jeux Floraux un poëme ayant pour titre : le MESSIE, avec cette épigraphe : *un homme parut en Judée.* Si, par hasard, cette pièce était remarquée, votre bonté m'est un sûr garant que vous voudriez bien en assurer le succès; vous n'ignorez pas que l'Académie *me doit quelques dédommagements.*

II. Réponse du Préfet à M. Soumet.

Toulouse, 9 avril 1809.

J'ai lu, Monsieur, avec autant d'intérêt que de plaisir, votre poëme sur l'*Existence de Dieu*, dont vous avez bien voulu m'adresser un

Digitized by Google

exemplaire. J'ai été infiniment sensible à cette preuve de votre souvenir, dont je vous prie d'agréer tous mes remerciements.

Lorsqu'à votre âge, Monsieur, on joint la modestie à des talents littéraires distingués, et qu'on les ennoblit encore par le choix des sujets auxquels on les consacre, on n'a pas besoin d'indulgence, mais d'encouragement. L'Académie le pensera sans doute, et j'aime à croire que ses suffrages seront pour vous un dédommagement mérité et un nouveau titre à la gloire que vos premiers essais vous présagent.

Continuez, Monsieur, à honorer votre patrie par des ouvrages inspirés par une imagination sage et brillante, et comptez-moi au nombre de ceux qui, dans la ville où vécut Isaure, applaudiront sincèrement au succès d'un de ses Troubadours les plus aimables.

DESMOUSSEAUX.

III. Le Préfet, à M. Daldéguier, à Toulouse.

Toulouse, 20 mai 1808.

J'ai lu, Monsieur, avec tout l'intérêt qu'inspire le sujet et l'auteur, votre *dissertation* sur la fondation des Jeux Floraux, et je m'empresse de répondre à la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en m'adressant votre ouvrage.

Je ne suis point assez versé dans l'histoire de Toulouse pour avoir une opinion sur un fait dont l'authenticité a été soutenue par des personnages aussi imposants que ceux dont le nom se trouve au bas du *Mémoire* de l'Académie, sur un fait dont la vérité est contestée par vous avec autant d'érudition que de talent.

Les motifs qui vous animent sont louables; vous voulez venger des administrateurs qu'à l'aide d'une fiction on a voulu priver de la seule, de la plus douce récompense de leur travaux, et je ne puis qu'applaudir à cette intention; mais croyez-vous, Monsieur, que le sentiment qui vous guide soit partagé par beaucoup de vos compatriotes? Qui pense encore à ces Capitouls du XVe ou XVIe siècle? Quels sont ceux de leurs héritiers qui réclament une part dans la faible gloire qu'ils auraient acquise en employant quelques deniers de la ville au rétablissement ou à l'entretien des Jeux Floraux? Il n'en est pas de même de Clémence-Isaure; il est glorieux pour les dames toulousaines de voir l'une d'elles élevée au rang des divinités, d'entendre chaque année renouveler son apothéose; il convient aux successeurs des galans Troubadours d'avoir pour patrone une femme

Digitized by Google

célèbre par son esprit, par sa beauté, distinguée des autres mortelles par une illustre origine et un caractère magnifique.

Maintenant, substituez en pensée à cette muse, à cette *fondatrice céleste* quelques magistrats annuels ignorés, oubliés ! alors le vernis de galanterie qui donne tant de lustre à l'institution sera détruit, et les prêtres, les disciples d'Isaure ne verront plus leurs assemblées publiques ornées d'un cercle de femmes charmantes, dont les regards et les applaudissements ajoutent un si grand prix à leurs fleurs.

Ce ne seront plus ces antiques Jeux Floraux, ce premier corps littéraire des Français dont la gloire et la célébrité réfléchit sur toutes les contrées méridionales ; ce ne sera plus qu'une petite académie de province, et les glaces de l'indifférence auront bientôt éteint le feu sacré.

Ah ! Monsieur, lors même que j'aurais le malheur d'être convaincu que Clémence n'a point existé, je n'en suivrais qu'avec plus d'ardeur l'ingénieuse fiction que vos ancêtres ont consacrée et qu'une triste vérité ne pourrait jamais remplacer ; je m'écrierais en langage moitié troubadour, moitié voltairien :

« Si n'eût *flori* Clémence, il faudrait l'inventer. »

Mais non, je ne suis point convaincu ; votre écrit ne m'a prouvé qu'une chose : c'est que Toulouse possédait un homme de mérite que je ne connaissais pas, mais que j'aurai grand plaisir à connaître, malgré son scepticisme et son impiété.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur, avec une sincère et parfaite considération.

DESMOUSSEAUX.

Digitized by Google

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

—

DOUZIÈME CONFÉRENCE.

M. Ducos : Les poésies de M. le comte Jules de Rességuier.

La douzième et dernière Conférence de la saison a eu lieu le 29 avril, et le sujet était une gloire toulousaine. — On ne pouvait mieux finir. — La *Revue* qui, à plusieurs reprises, a attiré l'attention de ses lecteurs sur les poésies de M. de Rességuier, a été heureuse de se trouver en parfait accord de sentiment avec l'honorable Mainteneur des Jeux Floraux ; et. ne pouvant le citer textuellement, elle demande la permission de se citer elle-même. Voici ce que nous écrivions ici, à la date du 20 septembre 1862 :

« ..... M. de Rességuier avait commencé de se faire connaître vers les premières années de la Restauration. Il a été à Paris un des membres les plus marquants de la *Société des Bonnes-Lettres*. Son nom a brillé, à côté des noms les plus éclatants, dans le groupe littéraire auquel on doit le réveil de la poésie : Charles Nodier, Lamartine, Victor Hugo, les deux Deschamps, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Barbier, Brizeux, Alex. Guiraud, Soumet, etc. Les *Revues* du temps sont remplies de ses poésies, qui, plus tard, ont été recueillies en volumes. Le plus récent, que nous avons sous les yeux, les *Prismes Poétiques*, remonte à 1838. Nous venons de le parcourir en entier, et il nous a laissé dans l'enchantement. Quelle richesse d'imagination ! quelle solidité de jugement ! quelle sérénité, la sérénité d'une belle âme ! quel feu ! quelle grâce ! quelle effusion ! quel cœur ! oh ! oui, quel cœur ! il déborde dans toutes les parties de l'ouvrage, dans les pièces principalement où l'auteur parle de sa mère, de son père, de son frère, de sa femme, de ses enfants ; et il en parle

Digitized by Google

toujours. Il a le culte du foyer domestique. La famille et la religion ont été ses deux sources d'inspiration. Il tient de l'une ses élans d'amour, de l'autre ses traits de flamme. Considéré comme écrivain, il en a toutes les qualités. On reconnaît à sa précision qu'il a beaucoup vécu dans la société des hommes ; on voit aussi à sa souplesse, à sa grâce, à son élégance continue, qu'il n'a pas moins gagné dans la société des femmes. — M. de Rességuier n'a rien publié depuis vingt-quatre ans, sauf les pièces qui figurent au recueil des Jeux Floraux. Mais, s'il n'a rien publié, il n'en faut pas conclure qu'il n'ait rien produit. L'âme d'un poète est comme la flamme, elle ne connaît pas le repos. Nous savons qu'il laisse de nombreux manuscrits ; et nous le savons, pour les avoir vus et touchés. M. de Rességuier honorait d'une bienveillance particulière la *Revue de Toulouse* et son directeur. Il nous est arrivé plusieurs fois de passer des heures entières en tête-à-tête avec l'aimable poète. Ces jours-là, il n'y était pour personne, et l'étiquette était mise de côté. Renversé dans son fauteuil, une cigarette roulée entre ses doigts, il se livrait avec abandon au cours de ses pensées. Il nous parlait de sa jeunesse, des hommes qu'il connaissait ou qu'il avait connus, dans les lettres, dans les arts, dans la politique. — Il avait des amis dans tous les partis. Esprit conciliant, jamais la divergence d'opinion ne l'avait éloigné de quelqu'un, pourvu qu'il fût honnête. « Je ne mets pas, disait-il, de cocarde à mon amitié. » — Il nous contait aussi des anecdotes charmantes, dont sa mémoire était remplie, et qu'il rendait piquantes par sa manière de les dire. Puis, au plus fort de l'épanchement, il se levait, s'appuyait sur notre bras, allait vers un petit coffre placé dans un coin de sa chambre, l'ouvrait avec précaution et en tirait plusieurs cahiers. C'étaient ses poésies, proprement transcrites, mises au net, et prêtes pour l'impression. Il nous les donnait à lire ou il les lisait lui-même, et il retrouvait alors le feu de sa jeunesse. Nous n'avons jamais mieux compris le bonheur que pendant ces heures si courtes, dont le souvenir durera autant que nous, en voyant le ravissement de ce vieillard et la joie sereine que les lettres répandaient sur son âme. Ah ! l'on a bien raison de dire que les lettres ne sont pas seulement la nourriture de l'esprit, et qu'elles en sont aussi la joie ! — Quand le moment de se séparer était venu, — pour lui, il n'en était jamais temps ; — quand il fallait remettre les manuscrits à leur place, il nous disait avec l'abandon d'un riche qui ne compte pas : « Prenez tout ce qu'il vous plaira. » C'est ainsi que la *Revue* a eu l'heureuse fortune de publier quelques-unes des pièces inédites que renferme le précieux coffret... »

Digitized by Google

M. de Rességuier se disposait à joindre un nouveau volume à ses deux aînés, lorsqu'il en a été empêché par la mort, le 7 septembre 1862. Mais ce qu'il n'a pu faire, sa famille l'a fait. Elle a choisi, dans le petit coffret, les meilleures pièces parmi les bonnes, et en a composé un volume qui a paru au mois de mars 1864, sous ce titre : DERNIÈRES POÉSIES. Malheureusement, ce volume n'a été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, destinés à quelques amis. Les pièces que M. Ducos a lues, il les a tirées pour la plupart de ce volume. Mais le dédommagement est insuffisant ; et nous renouvelons ici, avec tous les amis des Lettres, le vœu que nous avons déjà exprimé, de voir la famille revenir sur ses scrupules, et donner aux *Dernières poésies* de M. de Rességuier la publicité la plus complète.

Les Conférences sont suspendues. Instituées principalement en vue des longues soirées d'hiver, elles devaient cesser avec les beaux jours. Les Lecteurs ont donc pris congé de leurs auditeurs. Mais la séparation n'est pas définitive, et le public, qui s'est montré très-sympathique aux Conférences, espère bien qu'elles seront reprises à l'automne, à l'époque où recommencent les réunions du soir.

F. LACOINTA.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 9 février 1865. — Présidence de M. CLOS, directeur.

M. Baillet lit un travail intitulé : *Recherches sur l'organisation et sur les fonctions de reproduction de quelques Nématoïdes de la tribu des Sclérostomiens.*

Après avoir indiqué les auteurs qui se sont occupés, avant lui, des Sclérostomiens, M. Baillet fait observer qu'il y a encore quelques points de l'organisation de ces helminthes qui sont peu connus. Il insiste surtout sur ce fait que l'on ne sait que fort peu de chose de leurs fonctions de reproduction ainsi que des voies par lesquelles ils pénètrent dans les organes des animaux supérieurs. Cela posé, il trace

Digitized by Google

les caractères généraux de la tribu des Sclérostomiens et énumère les espèces qu'il a eu l'occasion d'étudier, et qui, toutes, appartiennent au genre *sclerostoma* et au genre *dochmius*.

Le genre *sclerostoma*, par lequel l'auteur commence son étude, comprend des espèces qui sont parasites des solipèdes, des ruminants et des animaux de l'espèce porcine.

Les sclérostomes du cheval sont le *Sclerostoma equinum* de Blanville, et le *Sclerostoma tetracanthum* Diesing. M. Baillet passe en revue leurs divers appareils d'organes et cherche à voir, si, d'après les caractères que l'on peut tirer de cet examen, il convient de rapprocher les deux formes de sclérostomes des solipèdes en une seule espèce, ou s'il ne serait pas mieux de continuer à les séparer, comme l'a fait M. Diesing.

L'auteur s'occupe ensuite des phénomènes de la reproduction, et constate que, contrairement à l'opinion formulée par M. Colin, dans un récent travail, les œufs des sclérostomes des solipèdes, dont le vitellus se segmente toujours avant la ponte et dans les uterus des femelles, éclosent fort bien après quatre, cinq ou six jours d'incubation dans l'eau ou dans les crottins humides, pourvu qu'ils soient maintenus à une température de + 12 à + 16 degrés ou au-dessus. Il signale les circonstances qui avancent, retardent ou empêchent l'éclosion, et décrit les vers au moment où ils sortent des œufs; puis il fait voir que les jeunes sclérostomes qui meurent après six ou douze jours dans l'eau où ils sont nés, peuvent vivre, au contraire, pendant plusieurs mois dans le crottin, y prendre de l'accroissement et s'y préparer à une première mue qui doit précéder ou suivre de peu de temps le moment où ils seront introduits dans l'économie.

Si les jeunes sclérostomes, au lieu de se trouver dans l'eau, au moment de leur naissance, sont portés dans ce liquide seulement après avoir acquis un certain développement, ils pourraient continuer à vivre pendant fort longtemps. M. Baillet s'appuie sur ce fait pour émettre l'opinion que ces vers microscopiques pénètrent dans le tube digestif, le plus ordinairement avec les boissons, et qu'ils vont s'installer dans l'épaisseur de la muqueuse du cœcum, et du colon où ils constituent une partie, si non même la totalité des petits Nématoïdes enkystes, que M. Colin a décrits comme étant nés de l'éclosion des œufs, déposés par les femelles dans les places même que les kystes occupent. Enfin, l'auteur termine cette première partie en signalant quelques différences qui se produisent entre les vers sortis du *Sclerostoma equinum* et ceux sortis des œufs du *Sclerostoma tetracanthum* pendant qu'ils vivent dans les crottins et en faisant remarquer que ces différences sont de nature à justifier, jusqu'à un certain point, le

Digitized by Google

maintien des deux espèces qui, d'ailleurs, sont très-faciles à distinguer lorsqu'on les examine au moment où dans chacune d'elles le vers sort en état de se reproduire.

Dans une seconde, une troisième et une quatrième partie, M. Baillet étudie de la même manière le *Sclerostoma hypostemum*, Diés., qui est parasite des ruminants ; le *Sclerostoma dentatum*, Diés., qui est parasite du porc, et le *Dochmius trigonocephalus*, Diés., qui vit dans l'intestin du chien. Il fait connaître les caractères anatomiques de ces espèces ; insiste tout particulièrement sur l'éclosion des œufs et sur le développement des jeunes vers, et démontre que ces phénomènes offrent la plus grande analogie avec ceux qu'il a étudiés dans la première partie de son travail chez le *Sclerostoma equinum* et le *Sclerostoma tetracanthum*.

Aussi croit-il pouvoir tirer de ses observations et de ses expériences la conclusion que les Sclerostomiens ne sont pas des vers à migrations intérieures ; que, tout au contraire, ils paraissent être dans la nécessité de vivre au dehors, pendant un certain temps, au sein des matières fécales, avant d'habiter en parasites dans les organes des animaux, et que c'est évidemment pour que cette condition soit remplie que leurs œufs, qui ont besoin d'éclore avec rapidité, ont un vitellus dont la segmentation commence à s'effectuer dans les organes génitaux des femelles. Enfin, M. Baillet fait remarquer que les Sclerostomiens se placent, quant aux phénomènes de la reproduction, entre les filaires, les spiroptères, etc., qui sont franchement ovovivipares ; et les autres Nematoïdes, comme les ascarides, les trichocéphales, etc, qui sont comme eux ovipares, mais dont le vitellus ne se segmente jamais avant que les œufs aient été pondus.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN ARNOULT.

Séance du 16 février. — Présidence de M. BRASSINNE, directeur.

M. Clos, appelé par l'ordre du travail, communique un Mémoire sur l'influence du maïs et du chardon à foulon.

On sait que le maïs, plante monoïque, ou à sexes séparés sur un même individu, a une panicule (bouquet terminal) de fleurs mâles, et une ou plusieurs têtes de fleurs femelles. Les auteurs n'ont pas même discuté la question de savoir si ces deux sortes d'inflorescence appartiennent ou non à un même type. M. Clos a étudié les diverses anomalies qu'elles peuvent présenter : tantôt des têtes de fleurs femelles occupaient la place de la panicule terminale, tantôt celle-ci

Digitized by Google

montrait un mélange de fleurs mâles et de fleurs femelles; enfin, M. Thury, professeur à l'Université de Genève, a constaté l'existence de rudiments du sexe avorté dans des fleurs mâles et dans des fleurs femelles du maïs; on voit aussi fréquemment des têtes de maïs rameuses. La discussion de ces divers faits tératologiques conduit à considérer la tête de maïs comme formée par la soudure bord à bord d'autant d'axes secondaires qu'il y a de doubles lignes de grains, cette soudure coïncidant avec l'avortement de l'axe primaire ou central.

M. Clos, reprenant la thèse soutenue par lui en 1854, qu'il n'y a pas de fleur essentiellement décline, mais que toute fleur unisexuée l'est par suite d'un avortement du sexe manquant, cite de nouveaux faits à l'appui d'une proposition que confirme encore l'observation citée de M. Thury.

Enfin, l'auteur rapproche des têtes de maïs celles des *Dispacus* ou cardères à foulon, où la floraison, au lieu de marcher de bas en haut, commence par le milieu, et il y voit aussi une inflorescence rameuse; il la compare à l'inflorescence de plusieurs Digitales où l'axe central portant dans sa plus grande partie des pédoncules uniflores et au-dessous des pédoncules rameux, montre d'abord la floraison des premiers, puis celle des seconds

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Lettres de Toulouse, à la session d'avril 1865.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 30 mars. — Dionysius junior ad Corinthios, in scholâ suâ congregatos, quâ die ludum aperuit.

A rei novitate sumetur exordium.

Parentum sollicitudinibus occurret, eos hortando ut præjudicatam de se opinionem amoveant. — Addet non ea sibi deesse quæ ad instituendam juventutem requiruntur : se disciplinis græcis ab ipso Platone imbutum. — Illud in primis juvenum mentibus infigendum, omnia fortunæ bona caduca esse, præceptumque se proprio exemplo confirmare.

Du 30 mars. — Philoctetes Neoptolemo narrat quam ab Atridis et ab Ulysse injuriam passus sit : se dormientem in desertâ insulâ derelictum, et quantus

Digitized by Google

excitatum è somno dolor invaserit, quùm se morbo tabescentem, omni ope destitutum senserit. Depinget vitam suam, et quibus ærumnis annum jam decimum laboret. — Postremò Deos ultores orat.

Du 2 avril. — Aetius ad milites in campis Catalaunensis.

Barbarorum multitudinem ostendet numero suo et prædâ impeditam, in campis diffusam, conserendisque cum benè instructâ acie manibus imparem. — En Deum et gentes ulciscendi tempus adest ! Regiones populosque belli inscios facilè vastabit rex iste qui se *Flagellum Dei* insolenter profitetur. — Tandem sentiat iste sibi obvios esse veros milites ! Etiamsi facilior videatur victoria, ne pigeat quemquam barbaros istos tot innocentium hominum sanguine madentes ferro cædere.

Du 3 avril. — Christianus quidam ad Julianum imperatorem.

Quid mala recenses quæ gentibus à Christo illata contendis ? Scilicet quæ tempore Christum nesciebant, beata majorum vestrorum vita fuit ? — Caruit Græcia calamitatibus, regnantibus Atridis aut Persis irrumpentibus? Obstiterunt sanè Brenno ac Pœnis fidissimi Urbis æternæ tutores Dii ? — Præsentia igitur mala, justam pervenæ disciplinæ pœnam, desine nobis imputare. Non potest deinceps Roma, nisi per Christum cui nequidquam obluctaris, æternum imperium retinere.

Du 4 avril. — Caroli magni vitam et gesta strictim attinges. — Tùm finges eum, jam seniorem, domi sedentem, cùm nuncius affertur navibus armatos viros, Normannos scilicet, erupisse qui gallicas oras popularentur. Tùm rex flevit : « Ergòne, exclamat, me vivente, Galliæ littora lacessent Barbari ! etc... » — Carolo filius aderat, quem vividè alloquitur : « Hæc te manet cura, fili..... Istos arcere tuum est, nec, ut opinor, tantum facinus inultum patiere, etc... »

Du 5 avril. — Pompeius rogat à Quiritibus confirmari legem quâ oratores ultrà unam horam loqui vetantur.

Romam causam agenti nihil opus est istis orationis pigmentis quibus fallitur adstantium animus. — Jam non jus, leges, æquitatem vincere, sed gestum, vocem, lacrymas, ita ut judicio minùs aut concioni quàm theatro interesse videaris. — At, dicet aliquis, eloquentia intercipietur... — Minimè. Hanc enim eloquentiam non voco, quæ flosculis et calamistris nitet. Imò, hâc solâ viâ, vera eloquentia ad pristinum decus revocabitur. — Hæc apud majores oratio viguit, qui breviter dicere, fortiter agere, verè Romanum ducebant.

Le 6 avril. — Abradatis oratio ad Cyrum.

Incipiet dicendo se regem Susiorum cum toto exercitu Cyro deditionem facere, non metu aut ignaviâ impulsum. Quippè qui contrà Persas pugnaverit, et ab eis salvâ quidem laude victus fuerit. — Sed Pantheam, uxorem dilectissimam, bello captam, non solùm excepit Cyrus, sed etiam sine pretio conjugi restituit. Non licet Abradati Cyrum postea hostem habere. Magna quidem bello facinora Cyrus edidit, sed maximam præcipuè laudem sibi paravit, quòd fortunâ clementer usus, armis victos beneficiis sibi devinxit.

Digitized by Google

Du 8 avril. — Un gladiateur à ses compagnons, la veille des jeux du Cirque.

Cras in mediam Circi arenam procedemus, parati Diis romanis humanum sanguinem libare. Nos igitur huic exitio servavit fortuna ! — Benè est : quid enim vita servitutem et opprobrium patientibus ! — O patriæ memoria, animos sustine ! — Nullum ad vulnus ingemamus. Mors enim nobis superest, vera ad libertatem via.

CHRONIQUE.

Réception de M. Ch. de Rémusat à l'Académie des Jeux-Floraux.

« Notre littérature est la vie même de notre pays. Il y a des » sociétés où les lettres cèdent le pas aux armes, aux beaux-arts, à » l'industrie; chez nous, elles sont souveraines. Source de nos liber- » tés au dedans, elles portent partout au dehors le témoignage de » notre grandeur. Corneille et Racine ont plus avancé la prospérité » de la France par leurs triomphes que Turenne et Condé par leurs » victoires. »

Ces paroles que nous avons recueillies, il y a vingt-quatre ans, de la bouche du professeur de littérature française de notre Faculté des Lettres (1), nous sont revenues à la mémoire, hier, dimanche, pendant la séance de l'Académie des Jeux Floraux. C'est que jamais nous n'avions assisté à une plus magnifique apothéose des Lettres françaises et des génies qui les ont immortalisées. Nous nous sommes cru un instant sous la coupole de l'Institut, et l'illusion était bien permise, car celui qui portait la parole était M. Ch. de Rémusat, un des membres les plus éminents de l'Académie française.

L'honorable récipiendaire avait choisi pour texte de son remercîment le rôle que jouent le goût et l'imagination dans la littérature, comparé à celui de l'ordre et de la liberté dans la politique. Nous n'essayerons pas d'analyser, même sommairement, ce beau discours. Il y a tant de richesse et d'éclat dans les tableaux, tant de sûreté et de finesse dans les jugements ; la trame du style est si déliée et si délicate, que nous désespérons de parvenir à en retracer une image qui nous satisfasse, nous et le lecteur.

Il serait possible cependant que M. de Rémusat eût désappointé quelques personnes. On nous avait *menacés* d'un discours politique. Des esprits brouillons avaient propagé le bruit que M. de Rémusat devait casser les vitres. C'était bien peu connaître l'homme.

(1) M. Fortoul,

Digitized by Google

Ancien ministre du gouvernement de Louis-Philippe, élu *onze fois* membre de nos Assemblées législatives, l'homme politique ne pouvait s'effacer complètement derrière le philosophe et l'homme de lettres, c'est évident. On s'attendait donc à des déclarations de principes, à des retours sur le passé, à quelque amertume même dans l'expression de ses regrets, — ce que l'on passe volontiers aux partis vaincus; — mais on ne craignait rien de l'homme dont l'âme, fortement trempée dans l'étude de la philosophie, s'est élevée au-des-us de nos querelles et de nos petites misères. M. de Rémusat a justifié l'attente générale. Son discours est une profession haute et sincère de son attachement aux grands principes de la Révolution française, qui ont été, sont et resteront, toute sa vie, son évangile politique. Il n'y avait rien là dont le pouvoir actuel dût prendre de l'ombrage. Ces principes sont écrits en tête de notre constitution et servent de règle de conduite à nos hommes d'Etat. C'est plutôt l'Académie des Jeux Floraux qui a dû s'en émouvoir; elle n'est pas habituée à un pareil langage; et plus d'un de ses membres doit contempler aujourd'hui, d'un œil attristé, la large brèche que les idées modernes ont faite, ce jour-là, dans les murs lézardés de son antique forteresse, et par où l'ennemi pourrait bientôt pénétrer dans la place.

M. Emile Vaïsse était chargé, en qualité de Modérateur, de donner la réplique à M. de Rémusat. C'est un grand honneur pour notre collaborateur et ami, d'avoir été, en cette cironstance, lui le plus jeune des Mainteneurs, le représentant de l'Académie. Il en restera un reflet sur toute sa vie. Nature expansive, sympathique, pleine d'élans, M. Vaïsse a, pour nous servir de son expression, une « montée de sève, » que nous souhaiterions à toute la jeunesse. — Les corps littéraires ont besoin de ces esprits jeunes; c'est par eux qu'ils reprennent la vie qui leur échappe. Depuis que M. Vaïsse est de l'Académie, sa présence s'y est fait sentir. —

La réponse à M. de Rémusat est une belle page de critique. L'appréciation de la philosophie écossaise, dont M. Royer-Collard fut, en France, le premier initiateur, a été particulièrement remarquée. Cette philosophie spiritualiste, qui a pour base et pour méthode l'*Eclectisme*, compta M. de Rémusat parmi ses premiers adeptes; et, pendant que MM. Cousin, Jouffroy, Damiron la propageaient dans des leçons restées justement célèbres, M. de Rémusat la défendait dans les *Revues*. Il appartient à cette école qui, ne voulant pas aliéner les droits de la raison, s'appelle *rationaliste-spiritualiste*.

M. de Rémusat a beaucoup écrit; M. Vaïsse s'est attaché aux prin-

Digitized by Google

cipaux de ses ouvrages et les a appréciés avec une grande sûreté de jugement.

Il est bien quelques points, un surtout, sur lequel nous différons d'opinion avec l'honorable président de l'Académie. Ainsi, ce que M. Vaïsse a principalement loué en M. de Rémusat, c'est « la fidélité constante au même drapeau, c'est un de ces caractères qui, de l'aube au déclin de la carrière, se montrent d'accord avec eux-mêmes, et qui, à côté de tant de défaillances et de ruines morales, nous offrent, dans leur vie, le spectacle d'une imposante unité. » Nous reconnaissons qu'il y a quelque chose de chevaleresque dans cette ligne de conduite, et nous comprenons qu'un jeune homme honnête s'enflamme en présence d'un de ces nobles caractères. Mais lorsque M. Vaïsse aura acquis par la pratique une plus grande expérience des hommes et des choses, peut-être reconnaîtra-t-il qu'il y a à rabattre de la rigidité de sa doctrine, et qu'il faut être moins sévère pour les hommes ; que ce principe, juste dans quelque cas et pour ceux qui ont eu en mains les rênes du pouvoir, ne saurait être d'une application absolue ; que, dans un pays agité comme le nôtre par les révolutions, demander la fidélité à un drapeau, c'est vouloir éterniser les partis ; qu'il y a une conduite plus coupable que celle de servir un Gouvernement nouveau après en avoir servi un autre, c'est de se coaliser et d'unir momentanément ses haines pour renverser celui qui existe ; qu'il est plus équitable de prêcher la conciliation, et qu'enfin il y a, non de la félonie, mais un amour vrai et bien entendu des intérêts de son pays, qu'il y a de la magnanimité même à faire le sacrifice de ses affections et de ses opinions personnelles, et à se rallier au pouvoir, surtout lorsque ce pouvoir a été consacré par la presque unanimité du suffrage universel.

Il ne faut pas que l'importance que nous attachons aux discours de M. de Rémusat et de M. Vaïsse nous fasse oublier de dire qu'au début de la séance, M. Théophile de Barbot avait prononcé l'éloge de M. le comte de Castelbajac. La *Revue* a déjà, par l'organe d'un honorable magistrat, rendu à la mémoire de M. de Castelbajac l'hommage qui lui était dû (t. XIXe, p. 233). Nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que, sous la plume de M. de Barbot, cet éloge a offert un puissant intérêt. Les ans n'ont pas de prise sur l'honorable Mainteneur ; il a gardé toute l'ardeur et toute la richesse d'imagination qu'il avait dans sa jeunesse. On n'a point oublié l'éloge de M. le comte Jules de Rességuier qu'il prononça l'année dernière. Celui qu'il a lu, cette année, a la même grâce, la même touche délicate et semblerait avoir été écrit par la main d'une femme. — F. Lacointa.

Digitized by Google

* *
*

La dernière livraison de la *Revue* contenait l'ode à Alfred de Musset, qui a valu à son auteur, M. Léon Valéry, l'amaranthe d'or, au dernier concours des Jeux Floraux. Nous avons reçu de notre jeune collaborateur, M. Henri Arnoulat, la réponse suivante :

L'ombre d'Alfred de Musset à M. Léon Valéry.

Certes, si je vivais de votre triste vie,
Si je marchais encor dans la réalité,
Si j'étais, comme vous, en cette hôtellerie
Où voyageur rompu vous êtes alité,
Je ne répondrais pas à vos strophes sonnantes;
In petto j'aurais pu les dire impertinentes,
Mais hors cela plus rien, aimant la liberté.

Au surplus, vous savez quel cas de la critique
J'ai toujours fait, Monsieur; je l'ai dit quelque part :
« Toute mouche qu'elle est c'est rare qu'elle pique. »
A son endroit j'étais cuirassé d'un rempart.
Vivant, j'aurais gardé le plus profond silence.
Un mort répond aux morts; en cette circonstance,
J'emprunte pour une heure un pupître à Clamart.

Donc, vous m'interrogez, et je veux vous répondre.
— Où j'ai pris mon génie et mon souffle alarmants? —
Demandez à ce fer que le feu vient de fondre,
Pourquoi ses soubresauts, pourquoi ses craquements !...
Si vous aviez aussi passé par la fournaise,
Vous aussi vous sauriez ce qu'est le grand malaise,
Et d'où viennent les pleurs et les gémissements.

Si vous aviez maigri sur les cimes désertes,
Si vous aviez touché du pied les profondeurs,
On ne vous verrait pas ces allures alertes,
Lorsque vous recherchez la source des douleurs.
Vous iriez moins gaîment, à cheval, sur mes stances,
Si vous aviez tâté des immenses souffrances,
Si vous aviez surpris le secret des plongeurs;

Si vous aviez au cœur cette soif dévorante
Que ni torrent ni mer ne sauraient étancher;
Si vous aviez au cœur la blessure saignante,

Digitized by Google

Si vous saviez enfin ce que c'est que chercher ;
Si vous aviez la nuit, « joignant vos mains tremblantes,
Pleuré vers l'infini des larmes ruisselantes, »
On ne vous verrait pas en vers doux tant prêcher.

Non, non, vous avez pris la mousse pour la lie.
Content de votre sort, vous avez fait des vers,
Dans ce but, vous aidant de quelque prosodie,
Et vos rimes s'en vont ou droit ou de travers.
Allez et raturez, et rimez à votre aise,
« Ravaudant l'oripeau qu'on appelle antithèse ; »
La source où vous buvez n'a pas de flots amers.....

Allez et raturez ; votre part est la bonne ;
Composez des sonnets sans défauts et bénins ;
Briguez le chaste honneur d'une pure couronne,
La gloire vous courtise et vous tend les deux mains.
Mais ne demandez pas le secret de leur taille
Aux géants fatigués de la grande bataille ;
Ils n'ont rien à vous dire, infernaux ou divins.

Laissez dormir ces morts... Dans le pâle suaire
Ils ont enfin trouvé le calme et le repos ;
Pour la première fois à leur chaude paupière
Est venu le sommeil, le bien-être à leurs os.
Laissez dormir ces morts et leur muet cortége ;
Insulter aux tombeaux est le grand sacrilége.
Je dors content, malgré le blâme et les bravos.

Laissez dormir ces morts... Les âmes virginales
Ne sauraient regarder les épouvantements.
Chantez les feux du soir, les aubes matinales,
Le doux chant des oiseaux, le murmure des vents,
Et l'ombre, et la lumière, et le beau de la vie ;
Mais, pour prendre d'assaut le prix de poésie,
Ne les poursuivez pas de vos bourdonnements.

HENRI ARNOULAT.

***

A la veille de sa clôture annuelle, le Théâtre des Variétés nous a offert la première représentation d'une comédie inédite en un acte, ayant pour titre : *Une Mésalliance*, et pour auteur un jeune étudiant de notre Faculté de droit, M. François Mons, de Castelnaudary.

Digitized by Google

Par sa donnée, par quelques-uns de ses personnages, par certaines tirades empreintes d'un *chauvinisme* démocratique, aujourd'hui peut-être un peu suranné (au théâtre), ce petit ouvrage rappelle évidemment *Par Droit de conquête*, cette édition moderne de *Nanine* ou le *Préjugé vaincu*, de Voltaire : c'est, en effet, le même antagonisme social que nous présentent la pièce de M. Mons et la comédie de Legouvé ; c'est la *noblesse* paresseuse et n'ayant *rien appris* ni *rien oublié*, mise aux prises, à son grand désavantage, avec le *peuple* intelligent et laborieux. Il y a, de plus, dans *Une Mésalliance*, quelques détails passablement téméraires, et dans le dialogue il se détache plusieurs traits d'un goût douteux ou d'une crudité alarmante.

Mais, cette petite part faite à la critique, la part que mérite la louange est très-grande. On peut dire d'*Une Mésalliance* ce qu'on ne peut toujours dire d'œuvres signées d'auteurs en renom : « Il y a là quelque chose. » M. Mons sait penser et sait écrire ; il dit ce qu'il veut dire, et le plus souvent il le dit très-bien ; son style a de l'élégance, du nombre, au besoin même de la force et de l'éclat. Et, quant à la réalisation de sa pensée au point de vue scénique, si la fable qu'il a imaginée n'est pas à l'abri de tout reproche, elle présente du moins d'excellentes parties et amène plusieurs scènes fort bien posées et parfaitement développées.

C'est, en somme, un très-heureux début dans la carrière dramatique, un début plein de promesses ; et tel a paru être l'avis unanime des spectateurs, puisque la proclamation du nom de M. François Mons a été couverte d'applaudissements, et que lui-même a dû venir sur la scène recevoir directement le témoignage de la satisfaction générale.

Les interprètes d'*Une Mésalliance* ont vaillamment soutenu la cause du jeune auteur. Tous les rôles sont loin d'être excellents ; mais tous ont été excellemment joués, et des éloges sans réserve sont dus à MM. Maxime, Fuméry, Henri, Hamilton, et à Mlle Morel, qui, par beaucoup de charme et avec infiniment de tact, a presque fait accepter les choses les plus... délicates de la pièce. E. Amalric.

*
* *

Notre Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie s'ouvrira infailliblement au jour indiqué, le 16 juin. Elle promet d'être très-brillante.

*
* *

Au moment de la saison des Eaux, nous recommandons à nos lecteurs un livre plein de science et d'*humour* du docteur Guitard, *les Souvenirs d'Ussat*. Il se trouve à Toulouse chez tous les libraires.

Toulouse, 1er juin 1865. F. Lacointa.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU XXIe VOLUME.

Livraison du 1er janvier 1865.

De la Mélancolie dans la littérature contemporaine, par M. Emile Vaïsse. . . 5
La vie aux Antilles : Le saut de la Lézarde (1re partie), par M. Mathieu Guesde. 28
De la restauration de l'église des Jacobins et de la transformation du cloître en Sorbonne, par M. F. Lacointa. 53
Bibliographie : Le monde de la mer, par Alf. Frédol : Compte-rendu, par M. le Dr D. C. 69
Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, séances des 8 et 15 décembre 1864. 70
Revue dramatique, par M. E. Amalric. — Sommaire : Les plumes du paon. — Le Drac. — Un ménage en ville. — Maître Guérin. — Les Curieuses. — La Jeunesse de Mirabeau. — L'amour dévoilé. — A Trompeur trompeur et demi ; etc. 75
Chronique : 1° Réception de M. E. Vaïsse à l'Académie des Jeux Floraux ; 2° Séance de rentrée de la Conférence des avocats ; 3° Séance d'inauguration de l'Association des médecins de la Haute-Garonne ; 4° Me J. Favre, à Toulouse ; 5° Les Conférences et Lectures du soir, au Capitole ; 6° Ouverture d'un Cours d'Economie politique ; etc., etc. 78

Livraison du 1er février.

L'Abbaye royale des Salenques, à Toulouse, par M. Victor Fons, juge au tribunal civil 81
La vie aux Antilles : Le Saut de la Lézarde (deuxième et dernière partie), par M. Mathieu Guesde. 99
Archives historiques : 1° Lettre de M. de Rességuier à M. l'abbé Bignon pour obtenir la régularisation de la Société des Lanternistes ; 2° Lettres patentes pour l'érection de cette Société en Académie royale. 120

Digitized by Google

Bibliographie : La Thébaïde des Grèves, reflets de Bretagne, par M. de La Morvonnais; 2° Folles brises, par M. Ferd. Boudet; comptes-rendus par M. A. Villeneuve, conseiller à la cour impériale de Toulouse; 3° Histoire des Plantes, par Louis Figuier, ouvrage illustré à l'usage de la jeunesse. 128

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 22 et 29 décembre 1864 et 5 janvier 1865. 141

Molière à Bordeaux, comédie épisodique, en 2 actes et en vers, par M. Hipp. Minier. 145

Chronique : 1° Conférences et lectures du soir : M. Musset. — M. Rozy. — M. Molinier; 2° Réception de M. de Roquemaurel à l'Académie des Jeux Floraux; 3° Les prochaines élections académiques; 4° Arrêté préfectoral de 1809, concernant le local des séances de l'Académie; 5° La prochaine Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie, à Toulouse; 6° La nouvelle direction théâtrale, etc. 148

Livraison du 1er mars.

OEuvres de M. Alexandre Fourtanier recueillies et publiées par ses fils; par M. Ernest Astrié Roland, avocat à la Cour impériale. 161

Conférences et Lectures du soir, au Capitole. — 1° M. Emile Vaïsse : Toulouse au XVIIIe siècle; 2° M. Molinier père : Le Théâtre espagnol; 3° M. Fl. Ducos : Poésie : Les chants de l'âme, par Mlle Adolphine Bonnet. — Comptes-rendus par M. F. Lacointa. 166

Conférence faite à la Faculté des Lettres de Paris, par M. F. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse (lettre de M. J. Renoult). 186

Bibliographie : Monographies communales ou Etude statistique, historique et monumentale du département du Tarn, par Elie A. Rossignol. — — Première partie. — Arrondissement de Gaillac, tomes I et II, compte-rendu par M. Gustave de Clausade. 189

La Révolte ou ce que fille veut, comédie en un acte, par M. E. Amalric. . 196

Revue musicale, par M. J. Bibent. — Sommaire : Concerts populaires. — M. Fauré. — Théâtre du Capitole : direction Laget; Mme Meillet. — Lalla-Roukh. — Les Dlles Delépierre. — Sylvia. — M. Fil. 219

Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 12 et 19 janvier 1865. 227

Enseignement. 233

Chronique du mois : 1° Travaux d'appropriation à l'église et aux bâtiments du Cloître des Jacobins; 2° Nouvelles des Académies; 3° Faits divers. . . 237

Digitized by Google

Livraison du 1er avril.

Les Caraïbes, par M. Mathieu Guesde. 241
Archives historiques : 1° Consécration de l'Eglise de la Dalbade, d'après le texte original ; 2° Certificat de bonne vie délivré aux Religieux Augustins par les Capitouls. 270
Conférences et Lectures publiques du soir : 1° M. Musset : L'Œil et la Lumière ; 2° M. Rozy : Le Barreau ; 3° M. le Dr Molinier : La Kabylie ; 4° M. Vaïsse : L'Université de Toulouse ; Comptes-rendus par M. F. Lacointa. 273
Bibliographie : Influence du catholicisme sur la formation de l'Espagne, de M. Edmond Bonnal ; compte-rendu par M. Humbert, professeur à la Faculté de droit. 287
Zabet, conte, par M. Henri Arnoulat. 288
Variétés : Elleviou, par M. Auguste Laget, directeur des théâtres subventionnés de Toulouse. 303
Revue dramatique : par M. Eug. Amalric. — Sommaire : Les Vieux Garçons. — La Vie de Bohême. — Les Poseurs. — La Station Chambaudet. — Mme Laurent. — Arnal. 310
Chronique : 1° La prochaine Exposition ; 2° M. Lavocat, M. N. Joly ; 3° L'*Etincelle*, — la *Revue française*, l'*Illustration du Midi* ; 4° Nouvelle bataille gagnée par la décentralisation ; 5° Pièces couronnées aux derniers coucours des Jeux Floraux ; etc.. 317

Livraison du 1er mai.

A Alfred de Musset, ode qui a remporté le prix du genre, l'amaranthe d'or, dans le dernier concours des Jeux Floraux, par M. Léon Valery. . . . 321
L'Ancienne Université de Toulouse, étude d'histoire locale, par M. Emile Vaïsse. 328
Un Feu Follet, comédie par M. X. 358
Archives historiques : Procès-verbal, rédigé chez M. de Niquet, premier Président au Parlement de Toulouse, au sujet d'une conspiration contre Louis XV et les Parlements, en 1771. 371
Conférences et Lectures publiques du soir au Capitole : M. Molinier père : Le Théâtre espagnol, Alarcon et Caldéron, compte-rendu par M. F. Lacointa. 378
Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances du 26 janvier et du 2 février 1865. 385
Enseignement. 389

Digitized by Google

Chronique : Mariage de Mlle Niel. — Réception de M. de Toulouse-Lautrec à l'Académie des Jeux Floraux. — Nomination d'un Maître ès-Jeux. — Nouveaux deuils à l'Académie et dans l'Enseignement. — Nos Ennemis, comédie par M. de Batz-Trenquelléon. — Infortunes et déceptions d'un auteur; etc. 391

Livraison du 1er juin.

Souvenirs du Rhin : L'Ondine et le Palatin, légende, par M. Stéphen Liégard. 401
Jean-Reboul, par M. A. Rodière, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse. 409
Le Docteur Subyras (nouvelle), par M. Mathieu Guesde. 433
Bibliographie : 1° Notre-Dame de Roc-Amadour, par Victor Alayrac, compte-rendu par M. A. Villeneuve. 461
2° Le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux (année 1865), par M. F. Lacointa. 463
Archives historiques : 1° Lettre d'Alexandre Soumet à M. Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne; 2° Réponse de M. Desmousseaux ; 3° Lettre du même à J.-B -A. d'Aldéguier, auteur des Rêveries académiques ou la fausseté de la fondation des Jeux Floraux par dame Clémence-Isaure, démontrée par les faits et les autorités les plus respectables. 465
Conférences et Lectures publiques du soir au Capitole : M. Ducos : Les poésies du comte J. de Rességuier. 468
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 9 et 16 février 5865. 470
Enseignement. 473
Chronique : Réception de M. Ch. de Rémusat à l'Académie des Jeux Floraux, par M. F. Lacointa; 2° L'Ombre d'Alfred de Musset à M. Léon Valery, par M. Henri Arnoulat; 3° Une Mésalliance, comédie en un acte de M. Mons, par M. E. Amalric.. 475

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Toulouse. — Imprimerie de BONNAL et GIBRAC, rue Saint Rome, 44.

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE.

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,
RUE SAINT-ROME, 44, TOULOUSE.

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA

ONZIÈME ANNÉE. — TOME VINGT-DEUXIÈME.

ON S'ABONNE

A TOULOUSE : CHEZ DELBOY, LIBRAIRE, RUE DE LA POMME, 71

ET ARMAING, LIBRAIRE RUE SAINT-ROME, 44.

TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE ADRESSÉ AU DIRECTEUR

DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8.

1865

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

BAOUR-LORMIAN.

PREMIÈRE PARTIE.

Une mission d'outre-tombe, principalement quand elle s'accomplit, pourra paraître dans bien des cas étrange, singulière même. Par le fait, elle le devient, autant pour celui qui la donne que pour celui qui la reçoit, lorsque les conditions imposées se montrent environnées de détails, d'accessoires, que l'on doit et que l'on peut qualifier de bizarres.

Une convention arrêtée, stipulée à deux, par laquelle l'un des interlocuteurs confie sa mémoire et ses œuvres, pour que le tout soit porté à la ratification suprême de la postérité, est un peu extraordinaire, incroyable même, si l'on veut. Pourtant, la réalité est là, elle me touche, elle me presse avec ses souvenirs et ses personnalités, et, malgré les invraisemblances, j'en rappellerai les conditions diverses.

Digitized by Google

Des deux interlocuteurs l'un s'en est allé ; l'autre exécute, ou tente d'exécuter aujourd'hui, sans se trouver beaucoup trop en retard, le mandat qui avait été accepté et promis.

En effet, quand un ami s'est avancé sur les derniers versants de la vie, qu'il est près de vous, plus ou moins chargé de gloire et d'années, quand il vous dit avec le pressentiment de sa fin qu'il croit proche : « Voilà mon bagage littéraire ; lorsque je ne serai plus, je compte sur vous ; présentez-le au grand tribunal de l'avenir, devant cette haute juridiction qui s'appelle la postérité ; portez-lui mon nom et mes œuvres..., » et que vous avez dit *oui*, il s'accomplit un de ces contrats, un de ces engagements, que tous ceux qui me lisent ne considèrent pas comme infiniment sérieux, mais qui pourtant a bien son côté respectable et que l'on pourrait même qualifier de sacré.

Que m'importe, me suis-je dit, que les circonstances ne s'offrent pas, à première vue, simples et naturelles ? L'engagement n'en est pas moins là, présent à mes souvenirs, avec son véritable caractère ; et, après un certain nombre d'années, je crois accomplir une action pieuse, quand je me prends à retracer la vie de celui à qui, dans l'intimité du foyer, dans le laisser-aller de la causerie intime, dans le demi-sérieux du tête-à-tête, j'ai livré ma promesse.

Il me disait :

— J'ai quelques années à peine devant moi ; tout ce que j'avais à faire je l'ai fait ; vous vous retirerez bientôt dans le pays natal, dans la cité de mes affections..... et, lorsque l'heure fatale aura sonné à l'horloge sombre, vous voudrez bien, en face des contemporains, soutenir mon dernier procès à l'aide d'une biographie quelconque. Les comptes à régler avec la génération qui ne nous a pas coudoyés, peuvent bien avoir leurs difficultés ; n'allez pas vous montrer oublieux... ainsi est votre tâche pour plus tard... tenez-moi parole !...

Tels sont les propos semi-graves, semi-vatidiques de ce colloque, qui pourrait bien avoir sa physionomie originale, si je poussais jusqu'au bout le récit d'une histoire qui n'est pas un conte fait à plaisir.

C'était pendant un de ces automnes qui ont précédé 1848 ; nous fêtions ensemble le jour anniversaire de la naissance (le 17 septembre 1772), et ce, avec toute la solennité et l'intimité encore d'une table bien servie et d'un festin à deux. Je n'ai jamais perdu le souvenir du dialogue qui eut lieu entre nous ; le sens et la lettre ne se sont pas effacés.

Digitized by Google

— Ma vie, vous la savez assez, me dit le vieux barde ; vous seul connaissez dans toute leur étendue les épisodes divers qui s'y rattachent ; si j'ai bien des fois recommencé devant vous l'anecdote, c'est pour que le disciple sût bien la leçon, et qu'il la sût par cœur ; ainsi donc, c'est convenu !

— Je connais bien, lui observai-je, les années qui se sont écoulées. Mais, pour celles qui sont à venir, devez-vous beaucoup me charger la mémoire ?

— Tranquillisez-vous là-dessus ; Ossian, mon premier patron, ne dépassa pas de beaucoup la limite imposée de tous temps aux octogénaires ; je crois bien être en train de pousser l'imitation jusqu'à la fin... !

— De sorte que je puis désormais commencer l'œuvre, l'achever à peu près, sauf à laisser deux ou trois feuillets en blanc?...

— C'est cela, me dit-il. Vous n'ignorez pas que je n'ai plus qu'à terminer le livre de *Job*, et, après cela, la prose et les vers de ce bas monde ne me regardent plus. Ce n'est pas pour rien que je vous ai nanti de toutes pièces ; vous avez les preuves, ainsi...

— Pas toutes ; vous m'avez bien donné la plupart de vos ouvrages ; il m'en manque quelques-uns : les *Contes d'un philosophe grec*, les *Luttes contre le romantisme*, les.....

— Comment voulez-vous que je vous les donne ? Depuis que j'ai vendu ma bibliothèque, j'ai bien été obligé d'acheter mes propres ouvrages quand mon libraire a voulu tenter une nouvelle édition !

— Alors, comment ferai-je pour des publications que je ne connais pas ?

— Vous consulterez ceux qui les ont lues autrefois...

— Lamothe-Langon ?

— Non ! c'est une mauvaise langue.

— Le vieux Bouilly ?

— Il a perdu les idées ou à peu près.

— Edouard d'Anglemont ?

— C'est un envieux.

— Dupaty !

— Il ne vous écoutera pas ; vous savez qu'il est dans les espaces, ou tout au moins dans son éternel *Croisé*.

— Léon Pillet ?

— Il est mort ou je le tiens pour tel.

Digitized by Google

— De Jouy ?

— Il va mourir.

— Le Merle, de la *Quotidienne* ?

— Tout de même !... Au fait, vous en parlerez à Lamothe-Langon ; il sait tout cela. Seulement, prenez bien votre temps ; n'allez pas vous heurter contre l'un de ses mauvais moments.

A l'époque dont je parle, je l'ai dit, nous fêtions sa naissance. Cet usage, introduit chez son père, Jean-Florent Baour, il l'avait conservé. Le 17 septembre, — comme il me l'a fait observer souvent, — rappelait un jour fatal, une inondation terrible, où la Garonne, sortant de son lit, défonça si bien le sol et les cimetières, que l'on vit les cadavres entraînés par le courant se présenter aux fenêtres des habitants de Saint-Cyprien, qui avaient toute la peine à se préserver de cette sinistre invasion. Les dates tragiques ou timbrées en noir ne nous échappent pas de sitôt ; voilà pourquoi certains chiffres nous demeurent invariablement fixés dans la mémoire. Ainsi, nous tenons une indication plus que suffisante, et je suis dispensé de répéter la formule éternelle et banale : Louis-Pierre-Marie-François Baour-Lormian naquit à Toulouse, le 17 du mois de septembre de l'année 1772. Cependant, pour plus de précision, et pour constater un fait plus ou moins ignoré des générations qui arrivent, Baour-Lormian reçut le jour dans la maison faisant angle sur la rue *Gamion* avec la rue Saint-Rome, et portant aujourd'hui le numéro trente-deux (32). Florent Baour la tenait d'un sieur de Grumel, chanoine au chapitre de Saint-Etienne, auquel il l'avait achetée quand il vint se fixer à Toulouse, quelques années auparavant. Elle était belle pour le temps ; elle faisait l'encoignure sur la ruelle qui se fermait à cette époque aux deux extrémités au moyen d'une porte de bois, et elle n'avait pas encore revêtu cette désignation, tant soit peu insignifiante, de rue *Gamion*.

En parlant de Baour-Lormian, je ne pourrais pas encore adopter cette formule assez usitée et presque vulgaire que l'on retrouve dans presque tous les dictionnaires *des petits grands hommes* : « Il fit ses humanités avec le plus grand succès. » Non ! la vie de celui qui devait parcourir un champ si vaste et si poétique ne commence pas ainsi ; il fut bien envoyé chez les Doctrinaires, qui tenaient alors le collége de l'Esquille ; il eut pour professeur de rhétorique le Père Lombard ; mais il ne se hâta point de révéler ce qu'il serait plus tard. Le Père

Digitized by Google

Lombard aimait assez de former ses élèves dans cet art plus ou moins équivoque qu'on appelle les vers ; il entraîna bien quelques adeptes jusque sur ce chemin où le style va, vient, s'arrondit, se gonfle, pour retomber plus ou moins en cadence sur des syllabes sonores... Je ne sais cependant s'il leur versa à profusion le feu sacré ; il est certain qu'il aimait beaucoup les vers ; il cueillit maintes fois l'*Amaranthe*, le *Lys*, la *Violette*, *le Souci d'or*, et, malgré une multiplicité de couronnes assez honnête, il ne put se décider à monter au Capitole que quand il eut poussé la cueillette jusqu'à la douzaine.

Le Père Lombard, par un goût qui lui était propre, ou bien par le fait d'un usage qu'il avait trouvé établi chez les Oratoriens, terminait les cours de l'année par un concours de poésie française. La lutte était obligatoire, et tous, jusqu'au plus mince rhétoricien, étaient tenus de pressurer la muse. Ce jour-là, chacun répondit à l'appel..... un seul néanmoins fit défaut ; il confessa son indigence et il fut écrit à côté de son nom, *néant !*..... Le rhétoricien, devenu vieux, m'a répété quelquefois à ce sujet : « Le Père Lombard ne lança pas sur moi des prophéties bien pompeuses, et, de cette affaire, je ne fus pas précisément placé au banc d'honneur !... Mon père, par surcroît, m'accueillit le soir par cette apostrophe : « Celui-là à coup sûr ne sera jamais poète ! »

Baour-Lormian n'est point une nature tardive qui se développera quand les années auront échauffé son âme, quand l'adolescence aura fait vibrer son cerveau : Non. Seulement ses impressions sont toutes faites ; il est né avec des inspirations ; les entraînements chez lui ne se commandent pas; ce ne sont pas les hommes, mais les événements qui soulèveront ce tempérament poétique, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui le mettront à flot, qui le lanceront au sommet des vagues les plus élevées. Le poète a été poète quand il a fallu, quand il a dû l'être, et, en dehors, rien au monde n'aurait pu devancer ni le moment ni l'heure, sans trouver une résistance dont toute la force eût été l'inertie.

Le Florent Baour qui lançait les conjectures les plus négatives à la tête de son propre fils, lui-même n'est point un de ces hommes que l'on puisse citer comme le premier venu ; il peut être de ceux qui se trompent, qui s'en vont déroulant le feuillet mystérieux de l'avenir tout en laissant tomber l'erreur jusqu'à terre ; malgré cela, Florent Baour est une individualité d'élite à laquelle l'annaliste local

Digitized by Google

ne peut refuser ni une place, ni une page. Certes, il était bien de ceux qui peuvent fournir à autrui le bon conseil, et lui donner au besoin les inspirations ; auprès de son père, l'auteur de tant de poésies diverses ne put qu'entendre retentir ces premières paroles qui éveillent l'âme, lui donnent la conscience d'elle-même, et la tournent en réalité vers des aspirations qu'elle n'avait fait qu'entrevoir ou pressentir.

Florent Baour, l'imprimeur-libraire, quittait la ville de Pamiers où il était né, vers l'année 1767 ou 1768 ; il emmenait avec lui son jeune frère, Louis-François Baour, qui n'a pas laissé dans son temps et dans la province, que de mériter une certaine réputation dans la gravure (1). Baour l'imprimeur établit ses presses, comme nous l'avons dit, dans la rue Saint-Rome. De chez lui sortirent non seulement un grand nombre d'ouvrages, mais des œuvres du premier mérite, et qui n'auraient peut-être pas vu le jour, si leurs auteurs n'eussent rencontré dans Florent Baour l'éditeur intelligent, l'éditeur capable, sachant deviner la valeur personnelle de l'écrivain avant que la vogue ait fait son bruit, avant que les circonstances aient laissé percer l'enthousiasme. Dans les matières de l'esprit, il était sur son terrain, et il se fût considéré comme le plus malheureux des hommes s'il eût vu se produire, hors de chez lui, un bon livre qu'il se serait trouvé avoir méconnu d'abord. On peut dire, en toute connaissance de cause, que ses presses ont beaucoup produit, et il est certain que, s'il a fait plus pour l'amour des lettres et de la science que pour la satisfaction de son propre intérêt, il n'en a pas moins été récompensé, et que la fortune, par un caprice qui ne lui est pas journalier, se prit à visiter la maison d'un hôte qui avait dédaigné de lui ouvrir la porte.

Florent Baour n'était pas seulement l'éditeur exceptionnel, qui, en dehors des chiffres et de ses presses, sait compter avec le talent ; il y a mieux, il savait mettre la main à l'œuvre ; il aborda lui-même les domaines de l'harmonie, et les *Poésies languedociennes* qu'il produisit ont prouvé qu'il possédait toutes les ressources de l'idiome ; et, par les étincelles qu'elles laissent jaillir, il est aisé de se convaincre qu'il n'a pas dissimulé, sous les enflures du langage et sous les stérilités de la rime, les pauvretés de son esprit ou de son imagination.

(1) Baour (Louis-François) a gravé d'après Raphaël, le Poussin, Lebrun, Lesueur et autres grands maîtres. Cet artiste travaillait avec facilité, et, avec une réputation circonscrite, il a laissé des ouvrages considérables.

Digitized by Google

L'on peut considérer Florent Baour, non pas, si l'on veut, comme le fondateur du journalisme toulousain ; mais on peut assurer qu'il planta lui-même les premiers jalons. Les *Affiches-annonces et avis divers* ont été pendant longtemps sa propriété ; les *Affiches* devinrent, durant les premières années de la révolution, un journal politique assez avancé, et son propriétaire fut poursuivi par la Chambre des vacations du Parlement de Toulouse. L'avocat Roques, devenu depuis procureur général impérial, en présenta la défense. Mais ce qui s'est trouvé de tous les temps estimé et recherché, et qui devient plus rare tous les jours, c'est l'*Almanach historique de la province du Languedoc, par Baour*, écuyer, scelleur de la chancellerie près le Parlement. Cette production dura onze ou douze années ; c'est-à-dire, à partir de 1781 jusqu'en 1792, on lui voit occuper un rang des plus littéraires parmi les publications que nos contrées ont vues paraître et réussir.

L'*Almanach* de Baour n'est pas un indicateur proprement dit, ni une nomenclature aride du personnel, des institutions, des ressources que renferme le Languedoc et surtout la ville de Toulouse ; il y a là, dans ces tout petits volumes, dans ces tout petits feuillets, les annales entières du pays, les événements saillants de la province, une description historique et saisissable de notre organisation sociale. Cet écheveau un peu bariolé, et dont les mailles s'appellent le Parlement, Conseillers lays, Conseillers clercs, la Tournelle, les Enquêtes, la Sénéchaussée, le Présidial, le Baillage, le Siége d'appeaux, l'Officialité, la Chambre souveraine du clergé, le Capitoulat, le Conseil ordinaire, le Conseil de bourgeoisie, la Viguerie, les Gabelles, en un mot, cet immense engrenage que nous connaissons sous le titre d'ancien régime, ne peut nous devenir familier qu'avec le secours de l'*Almanach*. L'œuvre sera désormais une pièce essentielle ; c'est le passé, en quelque sorte vivant ou ressuscité ; là, chaque personnage, chaque chef de tige est à son poste ; quelquefois assez disposé, avec son implacable authenticité, à donner un démenti formel à ceux qui invoquent une lignée lointaine ; comme aussi à marquer du sceau jadis précieux, ceux dont la médiocrité contemporaine ne saurait plus que faire de tant de distinctions oubliées !

C'était, en somme, un maître homme que l'imprimeur-libraire de la rue Saint-Rome ; il était bon à voir avec sa figure intelligente, son regard pénétrant, son nez fin, sa lèvre railleuse, vêtu de son habit

Digitized by Google

français aux couleurs amaranthe, les cheveux chargés d'un œil de poudre, enroulés sur les tempes et enfermés avec symétrie dans un sachet de velours, tel que Jean-Paul Lucas l'avait fait. J'ai vu ce portrait chez l'académicien, et les traits animés de cette peinture rappelaient bien cette physionomie intellectuelle et morale, telle que je crois avoir pu l'esquisser en passant. Baour-Lormian ne pouvait recevoir que de bonnes impulsions auprès de ce père qu'il perdit en 1795.

Baour-Lormian, dès le principe, ne se signale dans sa ville natale et ailleurs que dans le genre satirique. De bonne heure, il s'est armé de la plume de Juvénal. Dès 1803, nous le voyons dans Paris maniant le fouet littéraire à l'encontre des célébrités les mieux posées. Les *Trois mots*, écrits avec verve, avaient eu un vigoureux retentissement : cette triple satire mordait un peu dans tous les sens.

—Mais, avant de le voir se poser dans la capitale, je préfère le voir s'agiter parmi nous, épuiser ainsi les phases de sa vie de province, sauf à le reprendre ailleurs, quand le moment en sera venu. —

Les *Satires toulousaines* sont une période littéraire qui fit bien son bruit dans le temps. Relues aujourd'hui avec quelque attention, elles font revivre avec une certaine vivacité des gens, des mœurs, des coutumes un peu oubliées parmi nous. Pourtant, c'est un monde redevenu nouveau, à force d'avoir été oublié. En les parcourant, on est à peu près sûr de retrouver la société artistique et littéraire de notre cité, telle qu'elle dut se dérouler pendant l'année 1804. Dans ce tableau, assez coloré par lui-même, pas une personnalité qui soit absente, pas un nom, pas une figure qui ait pu se dispenser de comparaître sous la plume acérée et impitoyable du *Satirique*.

Sans essayer de ressusciter l'*Athénée*, ni les assauts qui furent tentés contre cette honorable compagnie, je crois pouvoir dire qu'il y a un certain prestige, un certain charme qui accompagnent toujours les souvenirs. L'Athénée est une fondation moderne qui ne remonte pas très-loin sans doute ; pourtant l'édifice lui-même a son passé. Marc-Arcis décora de ses ornements une salle qui n'avait d'abord été destinée qu'aux jeux de l'harmonie ; plus tard, vers 1801, les anciens *Lanternistes* qu'avaient dispersés les événemens, les anciens membres de l'Académie des arts et des lettres, voulurent faire cesser leur isolement et ils fondèrent une Société littéraire, qui, pendant

Digitized by Google

quelques années, a porté le nom d'*Athénée*. J'ai dit que je ne voulais pas réveiller la satire endormie et morte de sa belle mort ; je resterai fidèle à cette promesse ; néanmoins, je constate qu'il serait assez intéressant de raviver, pour un instant, cette partie de nos annales. Les hommes, qui ont peuplé à cette époque le sanctuaire moderne de l'intelligence, qui se sont posés pendant quelque temps comme les nobles travailleurs de la civilisation, ont bien droit, en dehors de toute critique, à notre respect. Je pense, qu'une esquisse plus ou moins étendue des hommes de ce temps, des productions littéraires et des débats qui eurent lieu pourrait bien apporter son intérêt. Un tableau, autrement dit la physionomie scientifique, artistique, intellectuelle de Toulouse en 1804 et de sa société, est une œuvre à faire en quelque sorte, et un pareil travail est digne de piquer la curiosité. Eh bien ! tout ce monde qui s'agitait alors dans sa sphère, on le retrouve presque tout entier dans les *Satires toulousaines*. Sans pousser plus avant les détails, sans donner de signification aux noms propres, je détacherai quelques vers, et nous retrouverons dans leur contexture, non seulement le poète et son genre, mais encore une vaste série, une singulière nomenclature que l'auteur a prétendu encadrer dans ses rimes. C'est une époque ; c'est la cité, en somme, presque dans son entier.

. . . . . Mais puis-je proclamer
Les noms de Saint-Amans, du trésorier Marie,
Du poète Ferlus, du froid Sainte-Marie,
Du médecin Lafont, du rimeur Dalayrac,
Du docteur Baruë, du caporal Lignac,
Du chanoine Borès, du capitoul Laporte,
D'Armonica Sabran, du musicien Porte,
Du secrétaire Pech, du juré de Sacy,
Du libraire Lacroix, du bavard Dufay,
Du chimiste Martin, de l'avocat Saurine,
Du rimailleur Delbrel, du chantailleur Caudine,
Du gascon Poitevin, du colon Chastenet,
Du damoiseau Janole et du benet Benet...
. . . . . .

Si je voulais fouiller, la ville entière et les faubourgs, plus de cinq cents noms éparpillés dans les *Satires toulousaines* sortiraient de l'ombre, et nous présenteraient une surabondance que je ne veux pas traiter, pour le moment. Je me contenterai de citer avec le satirique encore quelques noms :

Digitized by Google

Limes, Lannes, Olleac, Meyrand, Romieu, Clausade,
Sain-Romain, Bourguignon, Pin, Carrère, Plantade,
Combette, Dubernard, Romiguières, Chirac,
Tournon, Maison, Boubé, Taverne, Dastarac,
Crousel, Double, Léon, Pailhéss, Gaude, Lacoste,
Hinard, Lacroix, Montels, Tamm, Saurine, Belloste,
Martin, Villars, Maillot, Ricard, Delbrel, Frisac,
Benot, Vaysse, Cazaux, Corbin, Sacy, Douzac,
Bellecour, Saint-Amans, Fonfrède, Labaumelle,
Gratian, Pelleport, Robert, Corail, Ruelle.
. . . . . .

Dans cette satire toulousaine et dans les pièces nombreuses qui s'y rattachent, il y a beaucoup de noms ou de personnages qui sont attaqués, et qui n'appartiennent en rien à l'Athénée; une grande quantité se trouve prise dans toutes les classes les plus diverses; il y a des artistes de toutes les catégories, et de bons et excellents bourgeois, qui n'ont jamais eu rien à démêler, ni avec le théâtre, ni avec les sciences, encore moins avec la poésie.

Maintenant, il est temps de répondre à ceux qui ont demandé: quel est l'auteur des *Satires toulousaines?*

Mes affirmations les plus positives, ainsi que des faits et des observations raisonnées, doivent trouver leur place au milieu d'un problème, qui pour moi n'en est pas un. Oui, je le répéterai jusqu'à la fin: Baour-Lormian est l'auteur des *Satires toulousaines!*

Maintenant ou désormais me posera-t-on la difficulté comme se l'est faite Guérard dans la *France littéraire?* Je soutiens d'abord que cet auteur, ou ce livre, quelque consacré qu'il soit, ne produit pas, selon moi, une objection bien sérieuse. Voici comment s'exprime la *France littéraire* sur ce point: « Il a paru vraisemblable aux bio-
» graphes modernes que M. Baour-Lormian fût l'auteur des *Satires*
» *toulousaines*, attribuées aussi à cinq ou six autres écrivains; mais
» c'est une erreur qu'ils ont commise. Il suffit de les lire pour en être
» convaincu. L'épître à l'auteur anonyme des *Satires toulousaines*,
» qui se trouve jointe ordinairement à la collection, est la seule
» pièce de ce poète. » Jay, Joui, Norvins, tout en hasardant des noms propres, ont émis des doutes, et reproduit une raison pareille... Je le sais; j'ajoute cependant que cette manière de courir à la découverte de la vérité me paraît un tant soit peu simple. La IIe satire, elle aussi, se met en quête de démasquer le coupable et elle le fait en ces termes:

Digitized by Google

. . . . . .
L'un accuse Treneulle et l'autre Miramont;
Ici, c'est d'Aldéguier; là, c'est l'abbé Raymond;
Cet autre d'un Legris révélant l'existence,
Prétend qu'avec Ruffat il fut de connivence;
. . . . . .

Le jeu commence sous ce déguisement, mais il se continue encore mieux dans la satire revêtue de la signature de Baour-Lormian, — la seule prétendue sa propriété, — avec une signification cette fois incontestable pour les plus habiles. Baour, sans déguisement, se plaint ainsi :

Un obscur Aristarque, un bâtard de Zoïle,
Depuis plus de six mois tracasse notre ville...

De plus, il fait précéder son épître à l'auteur anonyme des six *Satires toulousaines*, d'une préface en prose où il blâme sententieusement le satirique; il trouve l'attaque indécente; la critique dont il méprise les termes lui paraît trop facile; on ne guérit pas les gens en les diffamant; on ne corrige point par là les mœurs, on ne fait point de la sorte les poètes meilleurs. A la suite de cela, le satirique ne manque pas de riposter à Baour-Lormian par une réplique qui est datée ce jour-là de Montauban.

Jusque-là, les devins les plus intrépides se tenaient à distance respectueuse du sphinx redoutable; à partir de cet instant, il n'y a plus d'énigme possible; ils sont demeurés convaincus, dans leur sagacité incontestable à manœuvrer le sens littéral, qu'il y a un auteur certain quand il appose sa signature, mais qu'il n'y a qu'un auteur très-problématique lorsque la pièce n'est pas signée. Voilà jusqu'à quel point se sont élevés leurs efforts.

D'autres ont répété, quelques-uns ont écrit : « Baour-Lormian ne saurait être l'auteur de toutes ces pièces anonymes; il y est à chaque page attaqué à belles dents, et le trait est le plus souvent injurieux et envenimé. »

Ainsi se trouve posée la difficulté. Je terminerai mes citations à ce sujet par une seule, ce sera le passage saillant qu'il m'a récité bien souvent dans ses moments d'humeur facile. Le satirique, encore un coup, n'y va pas de main morte; il est aisé de s'en convaincre :

Digitized by Google

. . . . . .
Et toi, son fier rival, toi qu'il prône partout,
Qu'il proclame l'apôtre et l'arbitre du goût ;
Toi, Baour-Lormian, dont la muse guindée,
Sans le secours d'autrui, n'eût jamais une idée;
Qui du vieil Ossian flétris les beaux lauriers;
Qui mutilas le Tasse en ses tableaux guerriers;
Rimeur lâche et diffus, sans verve et sans audace,
Condamné par Lebrun au bourbier du Parnasse,
Et qui, dans tout Paris, comme un Pradon cité,
Viens de ton sot orgueil fatiguer la cité;
C'est toi, c'est toi, surtout, dont ma muse dévoue
Le nom au ridicule et les vers à la boue.
. . . . . .

Il est positif qu'un poète quelconque n'est guère censé se parler ainsi à lui-même, et surtout quand le public est mis en tiers dans la confidence; c'est bien là une flagellation à tour de bras, ce sont des piqûres qui doivent pénétrer plus loin que l'épiderme; le doute cette fois se trouve jusqu'à un certain point permis; les incrédules ont eu du moins un prétexte. Mais, à cette époque de luttes et de diatribes poétiques, les conjectures et les chercheurs d'énigmes perdirent leur chemin; chacun se sentit égaré plus que jamais, et le *satirique* introuvé et introuvable continua son feu avec plus de verve qu'auparavant.

Ces flèches, lancées dans l'ombre, mettaient l'Athénée aux abois; le Parnasse toulousain, naguère si joyeux, toujours si content de lui-même, ne savait plus de quel côté faire face; l'un maugréait en vers, un autre déblatérait en prose; en somme, le trouble et la consternation étaient tombés sur ce petit monde littéraire qui, dans le recoin de sa province, n'en a pas moins son orgueil et sa susceptibilité. L'indignation dicta des vers à plus d'une célébrité inconnue; plus d'un athlète jura de transformer sa plume en massue, et d'exterminer le fantôme malfaisant; on lança des chefs-d'œuvre incompris qui vécurent bien un jour entier, sans trop aller au-delà; l'époque possède un bagage de richesses, plus ou moins oublié, plus ou moins enseveli dans le tombeau; ne lacérons pas le voile de la nuit... Respect aux morts !

Je ne me rendrai pas le complice du *satirique* en reproduisant des vers où figurent tant de noms propres; il eut bien l'intention de produire à la lumière des gens qui, sans cela, seraient demeurés

Digitized by Google

dans l'ombre ; il fit surgir des Pradons, des Cotins ; il tressa des couronnes à la façon de son célèbre devancier. N'abusons pas du bruit et de la gloire, je ne dois pas comme lui pousser le supplice jusqu'à la publicité ; et puis, ce genre de littérature, qui, par sa nature, a bien assez ses rigueurs, s'en va d'un train à heurter de front, avec une crudité sans égale, les personnalités que met en relief la *Satire anonyme*. C'est bien la Société toulousaine sous tous ses aspects, avec toutes ses faces ; c'est notre ville en 1804. L'Athénée, le théâtre, les chanteurs, les avocats, les médecins, toutes les physionomies y figurent ; seulement, elles sont un peu montées en couleur ; les termes, les qualifications, les diatribes placées au-dessous de chaque nom propre nous paraîtront âpres ; nous nous croirions transportés dans des mœurs et des usages qui ne sont plus les nôtres, nous ne pouvons pas ressusciter aujourd'hui des attaques aussi directes, même à titre d'échantillon d'un passé éteint ; nous commettrions presque un anachronisme ; nous le craindrions du moins.

S'il s'agit de retourner au nom de l'auteur qu'il convient de placer au bas des *Satires toulousaines*, je dois, en dernier résultat, déposer ici mes attestations les plus significatives... Oui, je le déclare sans hésitation aucune, dans toute la sincérité de mes convictions et de mes certitudes, Baour-Lormian est celui qui a écrit l'œuvre. Il entreprit, à cette époque, un jeu qui a bien sa portée ; il eut conscience de ce qui se passe souvent en province ; il sentit que les préventions étaient là, prêtes à barrer le passage à celui qui n'arrivait pas avec une réputation toute faite ; il comprit que sur un terrain, où les personnalités sont tout, et la valeur de l'œuvre si peu de chose, il fallait tourner la difficulté, et paraître ainsi dans le monde à l'aide d'un déguisement.

Il fut admiré par surprise, et son succès fut comme un coup de baguette : et, de tous les triomphes qu'il a eus au milieu de sa vie toujours si pleine et si variée, les épisodes qui se rattachent aux *Satires toulousaines* ont eu le don jusqu'à la dernière heure d'épanouir son visage, et de ramener quelques éclairs de gaîté sur son front que des habitudes de mélancolie et de méditation avaient plissé de bonne heure. Que de fois, je me le rappelle, il me redisait avec une satisfaction, qui tenait en quelque sorte de l'adolescent :

— « J'avais si bien masqué l'attaque, dans mes traits anonymes, que j'allais jusqu'à détacher contre moi tout ce que je pouvais imagi-

Digitized by Google

ner de plus incisif, de plus satirique : d'où la méprise... Non pas pour quelques-uns, mais pour tous. Ce n'est pas tout : j'aimais à me répondre à moi-même ; et, cette fois, c'était sans masque, ni déguisement ; mon triomphe n'en était pas moins assuré ; ma satisfaction débordait même, lorsque je rencontrais des intimes qui me répétaient : « Votre réponse ne vaut pas l'attaque ; votre épître n'est pas mal sans sans doute, mais le satirique est bien plus fort que tout ça. »

Ainsi me parlait le poète lui-même, que j'ai déjà nommé. Je ne vois pas trop dès lors le moyen de se faire une opinion différente de celle que je produis aujourd'hui, et d'aller mettre surtout, sur le compte de réputations d'un ordre inférieur, quoique local, ce qui n'est sorti que de la plume aiguë et correcte de Baour-Lormian.

Inutile de combattre les méprises de ceux qui ont dit en passant : « C'est Carré, c'est Tajan, c'est Du Mège, c'est... qui vous voudrez. » Eux également se trouvent attaqués ; mais, avant tout, rien dans leur style ne peut amener ni ressemblance, ni équivoque. Pour celui qui a personnellement, comme moi, l'habitude du genre et de l'homme, en relisant les *Satires toulousaines*, j'ai cru rêver ; je me suis senti sous le charme de l'illusion ; je me voyais placé comme autrefois en présence du barde. Ces formes pittoresques, ce ton facile, cette coupe élégante, ces rimes riches, me rappelaient sa voix et son débit. Je me suis interrompu bien des fois pour me dire à moi-même : « C'est bien là la facture du maître ; ce sont bien les passages qu'il me récitait à l'aide de sa vaste mémoire ; c'est bien là l'originalité de son expression, le contour heureux de sa période ! Tous les termes, tous les synonymes dont s'accommodait le mieux sa conversation intime et familière sont dans les *Satires* avec les nuances les plus animées ; c'est de ces quelques pages qu'il semblait avoir retiré sa phraséologie la plus usuelle, et les locutions favorites de son langage ordinaire ; c'est, en quelque sorte le lexique préféré, où il puise le plus volontiers aux heures du laisser-aller. »

Si l'authenticité de mes affirmations n'était pas suffisante dans cette circonstance, je répéterais à ceux qui persistent dans le doute : « Voyez, promenez la loupe sur l'œuvre ou sur le tableau, variez toutes vos positions, prenez toutes les attitudes du connaisseur, et, pour peu que vous ayez le regard exercé, vous retrouverez cette touche Racinienne, que les critiques du temps rencontrèrent dans l'auteur d'*Ossian*, d'*Omasis*, et de la *Jérusalem délivrée*. » A défaut

Digitized by Google

d'autres renseignements, et, en leur absence, j'ai la ferme pensée que le moyen est infaillible, à certaines conditions néanmoins qu'on me passera de ne pas trop crûment indiquer. Mais, en somme, ce que j'ai dit une première fois, je l'ai dit, et l'on me permettra bien de persister.

Baour-Lormian semble avoir fait ses premières armes en province dans des conditions étranges. Dans une contrée, où tant de choses littéraires s'endorment d'elles-mêmes pour ne pas se réveiller, il fit un certain bruit, il en fit même beaucoup. Je ne constaterai pas néanmoins le point qui consiste à savoir, si les succès de la ville natale ne furent pas le contre-coup d'une large réussite dans la capitale. L'auteur des *Trois mots* avait porté ses armes jusque sur le grand théâtre; toutes les renommées, toutes les réputations secondaires ou médiocres sont abordées de front; le fouet noueux de la satyre siffle dans tous les sens; il n'y a plus de poète anonyme; l'athlète lutte à découvert, et débute par son *Premier mot* :

Sommes-nous donc aux temps marqués par la Sibylle?
Où me sauver? où fuir? quelle rage, bons dieux!
De rimeurs forcenés quels flots séditieux!
Quel esprit infernal leur soufflant son délire,
Arme leurs faibles mains du fouet de la satyre?
Quel damné colporteur leur prêtant son appui
Voiture avec leurs vers, le dégoût et l'ennui?
Et je pourrais prêter une oreille indulgente
Aux stériles accords de leur muse indigente!
Et, paisible lecteur de ces obscurs pamphlets
Qui d'un peuple excédé réveillent les sifflets,
Je verrais sans frémir tant de sots en extase!...
Non certes : viens à moi, mon vieux et bon Pégase,
Tu dois être dispos; car, soit dit entre nous,
Nos graves immortels, de ton repos jaloux,
Ont voulu ménager tes pas et ton haleine;
Ils se sont contentés de l'âne de Silène.

Dans le *Second mot*, le Juvénal des temps modernes entonne le martyre de la petite pléiade; et tous les génies en miniature de l'époque sont passés en revue avec une verve comique sentant son histoire d'une lieue.

Sous les Transtévérins que Désogues succombe,
Des romans de Pigault faites une hécatombe;

Digitized by Google

Couronnez de chardons le front enorgueilli
Et de Jean Mazoyer et de Jacques Bailli.
Epouvantez Victor de ses propres éloges;
Baillonnez Fabien, et que Leclerc des Vosges
Retiré par vos soins des mares d'Hélicon,
Abandonne aux sifflets et ses vers et son nom.
Offrez-nous sans pitié l'auteur d'*Alexandriac*;
Tossa de Ragnoleau méditant la ruine;
Le grave Petitot tout meurtri de Pison,
Guis, honteux encor du bruit d'Anacréon.
Et Chaussard et Gournand, atlas de la Décade,
Chaussard maussade et lourd, Gournand lourd et maussade;
Delrieux, boitant encor de son dernier revers,
Boisjolin à Delille extorquant quelques vers,
Fénouillot, Moutonnet, Duvineau, Bonneville,
Labennète, Mortier, Pillet, Drobecq, Fréville,
Pin, Patrat, Petelard, Petitain, Duchozal,
Langle, Grand-de-Laleu, Groubert de Grouental.

Bien d'autres encore, et des plus estimables, passèrent sous les fourches caudines, et eurent toutes les avanies d'une muse un peu enragée et qui ne s'arrêtait guère en chemin. Saint-Ange fut maltraité; Piis, Ginguené, tous, jusqu'à Joseph-Marie Chénier, reçurent des atteintes; mais la guerre la plus vive éclata contre le pindarique Lebrun. L'épigramme fut entassée sur l'épigramme; les réparties, les traits, les bons mots plurent de tous côtés et défrayèrent pendant longtemps toutes les conversations, tous les salons de Paris qui se plaisaient assez à ce singulier, mais pacifique bruit.

Le mouvement fut général; l'opinion publique fut soulevée; la critique, de plus en plus animée, usa de toutes ses saillies, de toutes ses finesses; l'esprit français, mis en relief plus que jamais, multiplia ses coups d'épingle, et nul dans la plus grande ville de France ne s'en est, à cette époque, porté plus mal. Les plus indignés, les plus meurtris, dans ce combat à outrance, ne prenant conseil que de leur ressentiment, voulurent creuser la tombe du poète; ils ne trouvèrent des forces, à qui mieux mieux, que pour composer des milliers d'épitaphes qu'ils devaient placarder sur le sépulcre du défunt; l'un d'entre eux écrit les vers suivants; ils sont intitulés : ***Epitaphe de Baour.***

Dans ce lieu saint, noir séjour des tombeaux,
Où de nos corps les dépouilles sont mises.

Digitized by Google

Baour jouit d'un éternel repos ;
De son vivant, il n'a dit que *Trois mots*,
Et ces trois mots renferment cent sottises.

Si j'avais simplement à résumer en quelques lignes cette existence de poète, je dirais : « Sans produire trop, il publia beaucoup ; des succès obtenus de bonne heure remplirent largement les trente premières années du siècle actuel ; Baour-Lormian se trouva mêlé dès le début à toutes les sommités, à tous les heureux ; puis, cette fortune un peu inouïe s'affaissa sur elle-même, et la dernière portion de sa vie fut assez l'inverse de ce qu'avait été la première ; il vécut pour la retraite alors, ainsi que pour les amis. »

Baour-Lormian dans son intérieur, et dans les familiarités de l'intimité, avait, pour ainsi dire, les naïvetés du premier âge ; il aimait les légendes et les contes sombres ; il se plaisait dans les récits fantastiques et dans les chroniques qui tiennent du merveilleux ; il aimait à se placer en face de sa tristesse, — selon qu'il le disait, — mais cela ne tirait pas à conséquence ; et il en était de lui, comme de ces hommes qui redoutent d'autant moins les atteintes, assurés qu'ils sont de ne recevoir les impressions qu'à la surface. Il eut de la mélancolie autant qu'il faut en avoir pour faire de l'art, et cela n'alla pas au delà. Avec une valeur réelle, mais qui a bien eu ses limites, l'écrivain a franchi rapidement toutes les bornes de la réussite. Sans doute il ne fit pas, comme quelques renommées, qui, avec un mérite restreint et un talent de faire considérable, atteignent les proportions du géant ; non. On ne peut pas dire qu'il a usurpé le succès, ni qu'il a escaladé la gloire. Seulement, à l'aide d'une riche nature, et d'une muse qui avait de l'ampleur, il donna à son génie plus de taille qu'il n'en avait positivement ; en somme, il ne fit qu'en étendre et en projeter le prisme.

Cependant si, dès les premières heures, la destinée sembla se montrer facile, il parut néanmoins avoir quelques appréhensions pour la fin de tout cela ; il ne fut pas dans une confiance aveugle pour tout ce qui concerne les succès d'outre-tombe. Il craignait que la génération, qui allait n'être plus la sienne, ne lui fît expier le trop de fortune dont il s'était senti environné auparavant, et que la balance ne reçût une impulsion en sens inverse de celle du commencement. En somme, il crut qu'il fallait apaiser l'avenir.

Digitized by Google

A travers les singularités d'un dialogue que j'ai dû rappeler, et que je garantis exact sur tous les points, cette pensée perce, elle se révèle comme d'elle-même : il pouvait savoir d'ailleurs, que les hommes qui n'ont pas d'intérêt, manquent souvent de mémoire, et que les événements du lendemain effacent presque toujours le bruit de la veille; et encore, il ne comptait pas sur une génération qui réserve ses aspirations pour les jouissances réelles; il n'avait pas trop conscience d'un siècle, qui ne s'inquiète guère des poètes et de leurs couronnes. Cependant, si l'on dit de lui : « Il a fait son temps, » on pourra ajouter qu'il occupa une grande place au milieu de ses contemporains.

Baour-Lormian s'accommodait du laisser-aller; malgré ses luttes avec les Romantiques, il avait la tolérance des idées; il recherchait la contradiction. C'était l'homme qui avait vu beaucoup de choses, et suivi le grand mouvement de la vie; longtemps il fut l'habitué de tous les salons; les salons princiers, les demeures du grand monde ont ses préférences, sont devenus son élément. A partir du Consulat, plus que tout autre, sous l'Empire principalement, et durant toute la Restauration, on le trouve mêlé à toutes les réputations, à tous les noms illustres, à tout ce personnel brillant dont se compose la vie parisienne; les artistes en renom, les auteurs célèbres, les existences sociales les plus élevées, sont le monde où il cherche ses intimes. Si on lui voit faire de la littérature en courtisan, si on le voit graviter devant les idoles dorées qui donnent la fortune, et faire fumer un grain d'encens dans cette direction, il ne faut pas croire qu'il s'incline par calcul; ce qu'il fait, il le fait par nature; il n'aurait jamais pu se contraindre à aider le succès; seulement, par caractère, il se sentait entraîné vers toutes ces choses qui font réussir. Son penchant, ses inclinations le conduisaient d'une façon irrésistible vers ce monde élégant, qui ne distribue guère ses palmes ou ses couronnes qu'à ceux qui les lui demandent en bons termes, et avec les formes les plus doucereuses. Baour-Lormian fut un peu l'enfant gâté de son temps : la peinture, la gravure puisèrent leurs sujets dans ses poëmes; et, tout en donnant une forme saisissable à la pensée de l'écrivain, augmentèrent la vogue qui s'était attachée à ses œuvres. Des compositeurs en renom lui tendirent la main, prêtèrent leur concours à ses drames, à ses hymnes; les célébrités de la scène sollicitèrent des rôles dans les mélopées qu'avait tracées sa plume. On eût dit que chacun, à qui mieux mieux, s'évertuait à augmenter cette somme de

Digitized by Google

bonheur, et lui tendait les bras pour se sentir entraîné dans ce courant, dans ce tourbillon de félicités, et en avoir sa part.

Baour-Lormian, examiné comme écrivain, et aussi comme homme, est une nature nouvelle, pour ne pas dire étrange ; il est né poète, avec tout ce cortége, toutes ces splendeurs de formes et de langage, qui, sans déborder chez lui, se soutiennent avec une perpétuité en quelque sorte inimitable. On doit reconnaître que, si l'on ne découvre pas en lui l'originalité de la création, ni les élans d'un génie qui sait inventer jusqu'au bout les vastes conceptions du drame ou du sujet, en récompense, il nous présente les richesses de la forme, avec une perfection plus que remarquable. Son œuvre, en ce qui tient à la charpente, est toujours conduite avec art, et rien, rarement une tache, laissent entrevoir une infraction au goût et à la règle. Il n'a pas seulement la pompe du style ; il possède l'élégance, la fraîcheur des plus grands écrivains; il a les ressources des détails, les variétés de l'expression, toute la souplesse des termes, et encore le naturel de la transition, qui chez le poète n'est pas à dédaigner. Sans doute, il n'a pas donné à la pensée, à la période, à la suavité de l'hémistiche une enveloppe tellement nouvelle que l'on puisse dire que les bornes de la langue ont été en quelque sorte reculées, non. La forme, si correcte qui se perpétue dans ses écrits, n'est point neuve jusqu'à l'invention ; néanmoins, par le choix du sujet, par la couleur, par les teintes les plus vaporeuses, par l'étrangeté des figures et des caractères, on peut soutenir que l'illusion, pour la création et pour les peintures du langage, va jusqu'à l'invention. Si nous le retrouvons pourtant dans le sentier connu, où il faut savoir lui restituer sa place, dans ce sentier connu, où tant d'autres ont déposé les trésors, les parfums de leurs feuilles et de leurs fruits, il est certain que nous ne pouvons pas nous empêcher de constater une ressemblance avec les grands maîtres ; il n'a pas trouvé, sans doute, au-delà de ce qu'ils ont découvert, mais sa nature l'a porté à être comme eux pur, correct, élégant, grandiose, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner que les critiques ses contemporains se soient plu à reconnaître en lui la forme racinienne. Je ne reviendrai pas me placer sur ce terrain avec Dussault, avec Geoffroy, Hoffman, Jay et autres ; seulement, en dehors de ce que la Pléiade des critiques a pu établir ou contester, il me sera permis de dire : « Baour-Lormian introduisit dans notre littérature une mythologie qui lui était étrangère, il tira des sons émouvants de la harpe

Digitized by Google

d'Odin, à côté de bien d'autres mélodies, qui commençaient passablement à s'user ; et, du temps que Flore, que Pomone un peu flétries, un peu ridées, et en train de se déconsidérer, ne semaient parmi nous que l'ennui et l'uniformité, il sut faire vibrer au milieu de son temps des harmonies inconnues, et fit parler à la poésie scandinave le langage élevé du grand siècle. »

La satire, la critique dont Baour-Lormian avait tant abusé contre ses contemporains, eut également ses rigueurs contre lui ; seulement, il faut admettre avec la plupart d'entre eux, ainsi qu'avec tous les Mémoires de l'époque, que le poète eut une place considérable au sein de ce bruit et de ce mouvement littéraire que nous appelons la *Période impériale*..... Et certes, pour dominer le tumulte qui se fait alors dans le domaine de l'intelligence, il faut encore avoir de la sonorité dans la voix, et posséder quelques allures personnelles, empreintes d'une certaine vigueur.

Je sais bien qu'une ou plusieurs réunions de savants, dans leur recoin du royaume, ont tenté de déclarer que le vide s'était fait à cette époque dans le monde des lettres et de la poésie ; je crois bien en cela qu'il y a des contrées assez favorisées du calme ou du silence pour n'entendre pas même ces rumeurs solennelles, ces rumeurs lointaines, qui n'en vibrent pas moins dans l'espace. Je ne tenterai pas de contrarier ceux qui ont leur idée ; j'essayerai pourtant de dire que la période, où Chateaubriand, où Bernardin-de-Saint-Pierre produisent leurs premiers retentissements, n'est pas une période stérile.

Tous les genres à cette époque, — on peut le rappeler, — furent abordés avec succès, avec éclat. Sans donner une place à tous les prosateurs célèbres, sans la leur refuser non plus, je puis soutenir que les champs si vastes de la poésie eurent leur fécondité. Parceval Grand-Maison écrit ses *Amours épiques*, et promet son *Philippe-Auguste* ; Luce de Lancival se distingue par son *Achille à Scyros*, et son *Absalon* ; grâce à un classique vivant en quelque sorte, Virgile et Milton semblent parler notre langue ; Saint-Ange nous donne ses inimitables traductions d'Ovide, de sorte que l'on a pu dire avec raison cette fois, que le génie avait été traduit par le talent. Dans la poésie didactique, c'est encore à Delille que l'époque doit ses trésors ; notre gracieux poète a répandu dans trois poëmes originaux cette richesse de style qu'il avait largement déployée en traduisant l'*Enéide* et le

Digitized by Google

Paradis perdu. Esmenard, Castel et quelques autres viennent ensuite. Sans émule dans le genre de l'ode, Lebrun tira des sons harmonieux de sa lyre pindarique, et consacra ses derniers accents aux derniers triomphes de la France. Daru, traducteur d'*Horace*, montra dans cette difficile entreprise un goût pur, une versification flexible, que nul ne s'est permis d'imiter depuis. Boufflers, Parny, dans le genre érotique, produisirent peut-être trop. Ducis fit des épîtres, Arnault des apologues, Andrieux des contes ; Legouvé, Renouard, des poëmes d'un genre grave et philosophique. Millevoie, Victorin Fabre s'offrent à nous avec l'élégance qui leur est propre, avec toute la popularité qui leur revient ; mais la plupart de ces noms, sur lesquels nous venons de glisser, nous sommes sûrs de les retrouver sur la scène française, au milieu de cette littérature qui pouvait tant faire sur nos mœurs nationales. Ducis paraît le premier dans la tragédie, et par son génie pathétique tempère la sombre terreur du drame anglais. Arnault fut noble dans *Marius* et tragique dans les *Vénitiens* ; Legouvé dans la *Mort d'Abel* offrit une élégante imitation de Gesner, et dans *Epicharis* on se plaît à retrouver une vigueur d'exécution peu commune ; Lemercier dans son *Agamemnon*, qui l'a si merveilleusement posé, sut fondre habilement les beautés d'Eschyle et de Sénèque. Enfin, Renouard dans sa tragédie des *Templiers* obtint un triomphe qui ne devait pas s'effacer de longtemps.

En passant au genre plus simple de la comédie, je trouve, dès les premières années du siècle, la gracieuse pièce du *Couvent* par Lanjou ; Cailhava vint ensuite avec ses *Ménechmes* aux teintes grecques, aux formes antiques. Un ouvrage élégant de style et de versification, la *Paméla* de François, est bien un reflet de celle de Goldoni, mais un reflet supérieur en tout à l'original. Deux rivaux exercés à lutter ensemble, à marcher côte à côte ou à briller simultanément, Fabre d'Eglantine et Collin d'Harleville travaillèrent puissamment pour la haute comédie. Andrieux se présente au même rang, et, par la grâce piquante des détails et le charme soutenu de la forme, il captive l'attention. Picard, par son imagination féconde, par une peinture originale des mœurs, a fourni en quelque sorte des modèles. Aussi gai, presque aussi fécond, Duval a droit en partie aux mêmes louanges. Avec un titre moins ambitieux, le drame se produit : Beaumarchais qui se repose de ses comédies ; Monvel, auteur et comédien à la fois ; Bouilli toujours spirituel et sentimental, donnent, avec le

Digitized by Google

plus grand succès, des œuvres qui, pourvues d'un mérite réel, obtinrent un immense retentissement.

Je n'ai point cité les auteurs sans nombre qui, à côté de ces premières réputations, obtiennent encore une part des faveurs; je n'ai point aggloméré toutes ces renommées secondaires qui cultivent avec entraînement le champ inépuisable de l'imagination; à côté de Pigault Lebrun, de Ducray-Duminil, de Mme de Genlis, j'aurais pu entasser des noms, mais je n'aurais pas fait grandir de beaucoup cette vérité, qu'il y a une littérature de l'Empire et que cela ne se conteste plus. Mais, sans avoir la prétention de retracer, même l'esquisse de la période, cela m'amène à dire que je suis admissible plus que jamais à soutenir que celui qui, parmi tant d'hommes et tant de choses, sut prendre son rang avec avantage, peut bien avoir mérité le culte des souvenirs, et surtout de conserver sur le piédestal la place qu'il s'était en quelque sorte donnée et que la renommée avait consacrée.

Eugène Hangar.

(*La deuxième partie à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

ÉTUDE RÉTROSPECTIVE

Pour servir de complément à une précédente Notice nécrologique sur Alexandre Fourtanier.

Il n'est pas hors de propos, à l'occasion de la récente publication des œuvres de Fourtanier (1), de se demander si la résurrection, quelque décolorée qu'elle soit, des hommes de parole n'est pas des plus satisfaisantes, quand même elle n'aurait d'autre résultat que de réveiller chez ceux qui survivent le souvenir de ceux qui ne sont plus.

On soutient trop volontiers que les grandes figures du forum ne doivent pas être détachées de leur cadre, et qu'il faut se contenter d'accepter sur parole les témoignages contemporains, comme pouvant seuls reconstituer l'écho d'un auditoire. Quoique les circonstances et les passions du moment soient, en quelque sorte, — reconnaissons-le, — l'accompagnement obligé des discours, n'en approuvons pas moins la reproduction des œuvres oratoires, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'une parole « ostentatoire et parlière (2); » car, si l'on doit se résigner à ne pas voir la flamme sortir de nouveau de l'ombre où elle est rentrée à jamais, le feu qui couve encore sous la cendre est toujours bon à recueillir. Et puis, n'y a-t-il pas, pour le barreau notamment, des traditions auxquelles il doit tenir autant que le soldat à ses armes? Il importe donc que le vide ne se fasse pas tout entier là où une vie a été bien remplie; et, c'est le comble, lorsque la piété filiale se charge de remplir ce devoir.

Les fils d'Alexandre Fourtanier ont vu d'ailleurs leur zèle religieux vivifié par les sympathies d'un collaborateur qui a assez montré combien il est résolu à marcher sur les traces de « son père adoptif, » pour qu'il lui fût accordé de poser la première pierre du monument élevé à la mémoire de l'illustre mort.

(1) Voir un article de M. Astrié-Rolland, avocat, docteur en droit, dans le numéro de la *Revue de Toulouse*, de mars dernier, t. XXIe, p. 161.

(2) Montaigne.

Digitized by Google

C'est un *illustre* en effet celui qui tour à tour se distingua comme chef du parquet, puis comme maire de la capitale du Midi, comme représentant à l'Assemblée Législative, élu par 60,000 suffrages, comme président de l'Académie de Législation, comme bâtonnier, enfin et surtout comme jurisconsulte.

Et le jurisconsulte, « c'est, dit Henrion de Pansey, l'homme rare, l'homme doué d'une raison forte, d'une sagacité peu commune, d'une ardeur infatigable pour la méditation et l'étude, qui, planant sur la sphère des lois, en éclaire tous les points obscurs et fait briller d'un nouvel éclat les vérités connues, qui non seulement aplanit les avenues de la science, mais en recule les bornes, qui indique aux législateurs ce qu'ils ont à faire et laisse à ceux qui voudront marcher sur ses traces un sol qui les conduira sûrement dans cette vaste et pénible carrière. »

Voilà une définition saisissante; le point d'immersion est là visible: c'est le phare qui en s'éteignant n'en sert pas moins encore longtemps de guide.

Certes, le sens commun, cette règle primitive des appréciations, attire et retient par sa conformité avec nos jugements instinctifs; il semble que ce soit le fondement unique de toute théorie et de toute pratique. C'est la lumière naturelle qui brille à tous les yeux, révèle clairement la vérité dans son unité, et s'affirme par le seul fait de son intuition. Pourquoi, au lieu de s'y tenir, irait-on se mettre à la remorque des faiseurs de raisonnements? Qui oserait prétendre à gouverner les actions humaines envers et contre le sens commun, qui est le lot de chaque raison individuelle et non pas l'apanage de quelques esprits privilégiés?

Il ne s'agit que de s'entendre sur le commun bon sens; cela fait, il ne restera plus, incontestablement, qu'à s'incliner devant le suffrage universel; mais, en attendant ce beau jour où l'évidence luira pour tous, et, en vue même de cet idéal, ne renonçons pas à demander nos inspirations à l'étude et à mettre les interprétations de la science au-dessus des impressions du premier mouvement. Que Cicéron a justement dit: *Legum idcircò omnes servi sumus, ut liberi esse possimus!*

Comparé à la raison pratiquée, le sens commun, — ainsi qu'on l'appelle, — ne serait-il pas un mythe trop complaisamment exploité, en haine des pénibles recherches qui ont usé le genou de Cujas couché au milieu de ses livres sur le pavé de sa chambre? Sachons accepter

Digitized by Google

les exigences de l'étude ; si elles sont moins faciles à satisfaire que les ardeurs d'un entraînement prime-sautier, le résultat n'est pas comparable.

Je sais bien que Quintilien fait allusion aux jurisconsultes en ces termes dédaigneux : « *Ad discendum jus declinaverunt* ; » mais Cicéron, après les avoir comparés, lui aussi, aux artistes grecs qui n'ayant pas réussi sur la lyre se faisaient joueurs de flûte, est obligé de déclarer qu'il n'y a pas d'autre chemin pour arriver « à choisir son sujet, à bien définir, à bien interpréter, à tout éclaircir, à se faire une règle certaine pour distinguer le vrai et le faux et pour bien raisonner (1). »

N'est-ce pas là le but, en réalité, auquel visait Justinien, en demandant aux avocats un serment ainsi conçu : *Nihil studii relinquentes quod sibi possibile est?* Eh ! qui l'a prêté plus consciencieusement que celui dont le legs pieux vient de nous être délivré par les siens ? Il en avait compris toute la portée, lorsque, non content de laisser sa vie pour exemple, il a voulu qu'après sa mort un prix annuel fût décerné au jeune avocat qui se serait le plus distingué pendant ses trois années de stage.

En instituant ce prix, Fourtanier s'est proposé moins de récompenser que d'encourager les succès des débutants ; car il était de ceux qui ne veulent voir, dans un éclat prématuré, qu'une raison de plus de bien tremper ses armes. Ainsi, il ne prisait nullement l'*otium cum dignitate* ; pour lui, la vraie dignité c'était le travail. Entendez-le recommander à la jeunesse la fréquentation des conférences et des audiences, au nom d'une expérience, qui, avec l'habitude de l'étude, avait développé chez lui le goût de redoubler sans cesse d'efforts et de zèle :

« En détrônant le discours écrit, disait-il, l'improvisation n'a pas fait à l'avocat des loisirs plus nombreux. L'organisation même la plus favorisée n'arrive pas sans de pénibles veilles à exprimer sa pensée en public avec netteté et vigueur. Sans doute c'est un don précieux du ciel que celui de trouver sous sa main une formule élégante qui donne à votre discours la grâce et la pureté, mais c'est aussi un art qui exige de longues études, une application soutenue et de fréquents exercices. Je ne veux pas que le discours écrit se produise à la barre,

(1) On ne saurait trop relire les belles pages, publiées, à l'appui de cette thèse, par M. Oscar de Vallée, sous le titre de *l'Eloquence judiciaire au XVIIe siècle.*

Digitized by Google

mais dans l'intérieur de votre cabinet livrez-vous souvent à ce genre de travail. La plume est le meilleur maître de la parole, et, si vous êtes jaloux de conquérir ce talent de bien dire, objet de notre culte et de nos plus vives aspirations, apprenez à écrire, et bien des obstacles seront aplanis. »

Il est impossible de faire une critique plus juste du travail irrégulier, qui, faute de but arrêté, s'égare à travers tous les sujets sans rien approfondir, et qui n'est, pour ainsi dire, qu'une oisive activité de l'esprit. N'est-ce pas la meilleure démonstration que, pour arriver à un résultat pratique, il faut, outre l'application la plus sérieuse, un plan sévèrement tracé qui, tout en étant contenu dans des limites fixées d'avance, embrasse comme des accessoires indispensables, la philosophie sans laquelle les généralisations font défaut, l'histoire sans laquelle il n'y a pas de doctrine, la littérature enfin sans laquelle les meilleures idées ne sauraient être vulgarisées ?

Ce qu'il conseillait si bien, il avait commencé par le faire. C'est à l'aide de cette méthode qu'il s'était muni de toutes pièces, et qu'il était toujours prêt au combat, on pourrait dire à la victoire, si ce n'était mal faire son éloge que de le grandir au détriment de confrères dont il était le premier à reconnaître la valeur.

Somme toute, le trait caractéristique de la physionomie de ce lutteur passé maître, c'est que dans les situations les plus difficiles, contre les rivaux les plus redoutables, doués quelquefois de telle ou telle qualité plus saillante que chez lui, il tenait tout en balance, tant ses facultés diverses s'équilibraient. Aussi, rien de plus fondé que l'hommage national qui lui est rendu, à savoir qu'il n'exista pas d'avocat plus complet. Non pas que cela signifie qu'il fut un orateur, voire même un *beau diseur* ; il parlait comme quelqu'un qui écrit correctement, mais sans aucune des « charmeresses blandices (1) » de l'élégance ; ajoutons que son langage, remarquable par sa précision, était loin de se distinguer par la concision : ***Multa multis, non multa paucis*** (2).

Du reste, on le comprend, quiconque est préoccupé de communiquer sa conviction à un auditoire ne saurait procéder synthétiquement, comme peut le faire l'écrivain toujours assuré d'avoir sa

(1) Montaigne.

(2) C'est ainsi que cette sentence magistrale : *Brevitas amicissima*, n'est pas toujours mise à exécution par Cicéron lui-même, quoiqu'elle émane de lui.

Digitized by Google

revanche, lorsqu'on le relira a loisir. Celui qui plaide doit profiter du moment d'attention qu'il obtient pour épuiser tous les moyens de persuader; et, à cet égard, on pouvait s'en rapporter à Me Fourtanier. Non seulement il avait ce que Coquille appelle « la lumière de l'entendement bien nette, » mais il possédait une dialectique qui ne le cédait pas à la solidité du fonds; on sentait les muscles et les nerfs comme on voyait les veines sous une parole d'une fécondité de ressources prodigieuse. C'était bien l'avocat complet; et la meilleure preuve que l'éloge n'est pas surfait, c'est l'estime même dont l'avocat toulousain fut entouré dans son court passage au milieu de la grande phalange du barreau parisien.

Ainsi, le président Debelleyme faisait cette observation, si significative dans sa bouche, alors que Me Duvergier, ébranlé par la vive attaque de Fourtanier, demandait un délai pour répondre : « Me Fourtanier peut consentir au renvoi, sa plaidoirie n'est pas de celles que l'on oublie. »

C'est Me Delangle qui, démis d'un appel, n'hésite pas à passer condamnation en ces termes : « Après vous avoir entendu, j'ai moins de regret d'avoir succombé, vous m'avez convaincu. »

C'est Me Chaix-d'Est-Ange disant, en quittant l'audience où il venait de perdre son procès : « Confrère, désormais quand je saurai que je dois plaider contre vous, j'aurai soin de me bien préparer. »

Une pareille personnalité ne devait pas disparaître tout entière ; elles ne pouvaient tomber, sans être relevées par un disciple, ces paroles mélancoliques que le patron laissait échapper dans un de ses discours : « Triste et amer témoignage de la vanité des choses humaines ! de cet homme puissant (1) dont la cité était fière et auquel une jeunesse enthousiaste décerna les plus enivrantes ovations, que nous reste-t-il aujourd'hui ? des souvenirs qui chaque jour s'amoindrissent et s'effacent en s'éloignant de l'époque agitée où éclatait sa parole ; à peine quelques lambeaux de phrases conservés dans la mémoire de ses pieux admirateurs, et qui, bientôt à leur tour, tomberont dans l'oubli, semblables à ces sons fugitifs qu'un lointain écho murmure une dernière fois pour les laisser mourir. »

Non omnis moriar, réplique Me Albert, dans une Notice biographique de 200 pages, chef-d'œuvre de talent et de cœur digne d'être signalé, à

(1) Romiguières.

Digitized by Google

l'honneur du maître qui l'a inspiré comme de l'élève qui justifie si bien l'adoption dont il a été l'objet. Connaît-on, en effet, une plus honorable réciprocité, que celle qui résulte de ces relations où se rend en affection filiale ce que le patronage a donné en bienveillance paternelle ? Disons plus ; c'est un vrai bonheur pour les tributaires d'une dette respectueuse, comme l'est celle-là, de se dire qu'ils ne songent pas à s'acquitter, convaincus qu'ils sont qu'on ne paie jamais que l'intérêt de la somme de reconnaissance dont on est éternellement redevable.

Pour en revenir aux œuvres de Fourtanier, elles auraient pu comprendre un beaucoup plus grand nombre de Notes, de Mémoires et de Consultations, qui auraient été autant de modèles de logique et de discussion ; mais, telle qu'elle est, cette publication suffira pour que la griffe du lion reste ineffaçable.

Que de choses à dire encore, pour lesquelles, n'ayant pas l'autorité du témoignage *de visu*, nous devons nous en rapporter à la renommée qui est acquise à Toulouse au citoyen éminent dont nous parlons ! Une des voix les plus autorisées qui soient au Palais vient d'ailleurs, dans une esquisse chaude de couleur comme l'imagination de son auteur, de se faire l'interprète de l'opinion du barreau (1). D'autre part, au point de vue politique, on a parfaitement mis en relief le type de vrai libéralisme si bien réalisé par le jurisconsulte qui avait puisé dans de fortes études, avec l'indépendance de l'esprit, cet attachement à l'ordre public, seule garantie de tous les droits (2).

Quant à nous, nous avions à cœur d'ajouter aux quelques lignes que notre discours de rentrée a consacrées à la mémoire d'un avocat regrettable, les réflexions que l'étude du dossier nous a suggérées, afin de suppléer, autant qu'il est en nous, aux omissions d'une Notice où celui qui l'écrivait, nouveau venu, en était réduit à remettre au lendemain pour parler en connaissance de cause des mérites qui ont fait de Fourtanier un des favoris de la cité.

DECOUS DE LAPEYRIÈRE,
Avocat général.

(1) Me Saint-Gresse.

(2) M. Auguste Pujol. — Renvoyons également aux discours de Me Ed. Serville et de Me Tournayre, bâtonnier, aux notices de MM. Jean Lerm et Astrié Rolland, au rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation, M. Sacase, enfin à l'éloge prononcé par M. le conseiller Prévost à la Société d'agriculture de la Haute-Garonne. Il y a là comme un recueil de photographies représentant un même personnage, où la physionomie du modèle apparaîtrait sous tous ses aspects, grâce aux efforts d'artistes divers qui auraient mis la main à l'œuvre, chacun à sa manière.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LA ROSE ET LE GENÊT.

En un parc magnifique
Dont nous tairons céans le point géographique,
Fleurissait une rose au pied d'un genêt d'or.
Le vieux genêt sur notre rose
A la corolle fraîche éclose
De son ombre attentive épanchait le trésor ;
Elle, d'humeur un peu sauvage,
Sans se trop dépiter souffrait cet esclavage.

Un matin que l'arbuste ami
Sommeillait à demi,
Voici que notre fleurette
(A cet âge peut-on dormir ?)
Soulève sa collerette
Où semble frémir
Tout humide encore
Un pleur de l'aurore ;
Puis, dans sa volonté rapide à s'affermir,
Au travers du genêt s'apprête
Doucement à passer la tête.

Or, je vous laisse à deviner
Ce qu'il lui plut d'imaginer,
Quand, délicieuse surprise !
Dans la mousse, sur le gazon,
Par les barreaux de sa prison
Elle entrevit des eaux que le soleil irise,
Des papillons d'azur lutinés par la brise,
Enfin le paradis, en guise d'horizon.

Digitized by Google

Un parterre du voisinage
Qui des jardins de Flore eût été l'ornement,
Tout d'abord gagna son suffrage :
C'était justice, assurément.
Au bord d'un clair ruisseau fuyant dans la campagne,
Des fleurs, des fleurs encor...
De bleus myosotis frangés de boutons d'or,
L'aubépine de mai près du jasmin d'Espagne :
Plus loin, le lys majestueux
Noyant dans ses parfums la perle matinale,
Tandis que l'oranger, d'un air voluptueux,
Livre aux baisers des vents sa neige virginale.
Quoi de plus? au banquet de cet Eden vermeil,
Des roses de sa race
Tenaient nonchalamment leur place,
Tandis qu'elle eût donné, pauvre fleur sans sommeil,
La moitié de ses jours pour un peu de soleil.

L'ambition la prit sur ses ailes moroses,
L'ambition ! qui perd les hommes... et les roses.

» Pourquoi dans ce coin écarté,
Triste gardien, murmurait-elle,
Me ravir une liberté
Que j'ignore, et qu'on dit si belle ?

» Ton feuillage est mon horizon,
Mon soleil s'éteint à ton ombre,
Et par toi, jaloux sans raison,
Je végète sous la nuit sombre.

» Qui me valut donc ce courroux,
Et d'où vient qu'ivre de lumière,
De par tes noirs et froids verroux
Je dois demeurer prisonnière ? —

— » Paix ! dit le Genêt s'éveillant,
Quand je vous croyais endormie,
Vous m'accablez vraiment, ma mie,
D'un *a parte* peu bienveillant.

Digitized by Google

» Ah ! je suis un tyran farouche !
Pourtant, si de l'astre brûlant
La flèche épargne votre couche,
Qui fait obstacle à l'assaillant ?

» Qui donc de vous, pupille frêle,
Ecarte et la dent du chevreau,
Et l'abeille, et le passereau,
L'aquilon sinistre ou la grêle ?

» Croyez-moi, l'instant de briller
Viendra trop tôt, mauvaise tête !
Et j'ai vu pendant la tempête
Plus d'un frais bouton s'effeuiller. »

Il dit. — Elle se tait, mais invoque en silence
Pallas et Jupiter, la foudre avec la lance.
Elle en eut à souhait, certes ; car aussitôt,
Voici près du parterre
Venir le jardinier, Jupin un peu rustaud,
Lequel, en guise de tonnerre,
Brandit sa bêche et son rateau.
« Parbleu ! s'exclame-t-il, c'est bien là mon affaire :
Pourquoi chercher encor?
Je vais dans cette gerbe
Me tailler un balai superbe. » —

De son balai qui fit les frais? Le genêt d'or !
Déjà sous le fer qui moissonne
Le buisson résigné sent tomber ses rameaux,
Ainsi que vers l'automne,
Tombe la branche sèche au pied des vieux ormeaux ;
Et l'ingrate de sourire
A chaque effort qui déchire
Celui qui la chérissait tant.....
Ce fut affaire d'un instant
Pour qu'il montrât aux vents sa dernière racine:
« Tu me regretteras, dit-il, pauvre orpheline ! »

Digitized by Google

Libre enfin, libre de tout frein,
Parmi ses sœurs, dessus l'herbette,
Notre rose, d'un air serein,
Lève le front, fait la coquette ;

Sur elle glissent les zéphirs,
L'oiseau matinal y voltige,
Et l'aurore pend à sa tige
Ses opales et ses saphirs.

De la pauvrette, hélas ! qui peindra les alarmes ?
Qu'un instant de plaisir coûte souvent de larmes !..

Bientôt, locataire importun,
L'abeille, en sa corolle, établit domicile ;
Insectes, papillons arrivent à la file :
L'un lui prend ses couleurs, cet autre, son parfum,
Et pour dernière épave,
Le limaçon rampant la souille de sa bave.
Déjà sa pourpre se ternit
Sous l'émeraude du calice ;
Midi sonne !... Un cratère à fondre le granit
S'entr'ouvre dans le ciel, achevant son supplice.
Livrée aux ardeurs du soleil,
Séchée avant d'être fleurie,
Elle incline son front vermeil
Sur sa tige à jamais flétrie,
Et, dans son désespoir, implore vainement
L'arbuste dont la vie était tout dévouement.

Tendres boutons de mai, coquettes jeunes filles
Pour qui l'éclat du bal aurait plus d'un attrait,
Vous dont l'élan captif donne au diable les grilles,
Ne devinez-vous pas à qui la fable a trait ?
Si mon rude genêt eut de quoi vous déplaire,
Qu'il encoure à lui seul, roses, votre colère !
Toutefois, croyez-moi ! tant que le monde ira,
Qui s'expose au soleil par le feu périra.

STÉPHEN LIÉGEARD.

Digitized by Google

LES ARMOIRIES DE SAINT-LIS.

—

Mémoire lu à la séance du 23 février 1865, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Avant d'arriver au sujet que le titre de cette NOTE indique, disons quelques mots de l'origine et du passé de l'ancienne ville royale de *Saint-Lis*, qui, après avoir eu la fortune d'être fondée par une charte de Philippe-le-Hardi, fit ensuite partie des pays donnés en apanage à la belle et spirituelle Marguerite, la sœur de François Ier.

L'origine de *Saint-Lis*, du moins en tant que ville royale, remonte à la fin du XIIIe siècle. Les fondations de villes se succédaient alors dans notre pays. Alfonse de Poitiers, comte de Toulouse, et la comtesse Jeanne, sa femme, avaient déjà considérablement agrandi leur domaine dans le Toulousain. Ils y avaient construit ou réédifié les bastides de Villefranche, de Fousseret, de Cordes, de Saint-Sulpice-sur Lèze..... (1), et avaient contribué à la fondation de celles de Gimont et de Solomiac (2). Ce fut principalement vers la fin du XIIIe siècle et durant la première moitié du XIVe, après la réunion du comté de Toulouse à la couronne, que les bastides ou nouvelles villes se multiplièrent. Plusieurs villes principales ou de gros bourgs s'élevèrent alors comme par enchantement et vinrent augmenter le nombre des lieux soumis à l'autorité royale. Les sénéchaux établis par nos rois se servirent habilement de l'autorité remise entre leurs mains pour étendre et agrandir, au détriment de la puissance féodale, le pouvoir de la royauté dans les provinces voisines, notamment dans l'Aquitaine ou la Gascogne. Le célèbre sénéchal de Beaumarchais se distingua entre tous sous ce rapport. C'est lui qui construisit, en 1272, la

(1) Dom Vaissette, *Hist. de Lang.*, t. VI, p. 564.
(2) *Ibid.* — Montlezun, *Hist. de la Gascogne*, t. III, p. 27 ; t. VI, p. 20.

Digitized by Google

bastide de Montréal-de-Rivière (*Mons realis* (1), aujourd'hui Montréjeau), et concourut, en 1281, à la fondation de la ville de Fleurance dans le comté de Gaure, et avec l'abbé de Grandselve, à celle de Grenade, une des plus considérables du diocèse de Toulouse (2). Le sénéchal Guichard de Marciac fit bâtir également, vers la fin du XIIIe siècle, dans le comté de Pardiac, la ville qui porte son nom (3). Trie s'éleva, en 1320, presque aux portes de Tarbes; et le roi lui donna le nom d'un de ses capitaines, Jean de Trie, autre sénéchal de Toulouse (4).

C'est aussi, à peu près en ce temps-là, qu'eut lieu la fondation de la ville royale de *Saint-Lis*.

Au XIIIe siècle, le territoire actuel de cette ville était compris dans ce quartier de la Gascogne, appelé de *Saint-Julien* : QUOD VOCATUR DE SANCTO-JULIANO. Il appartenait à l'abbé et aux religieux cisterciens du monastère de *Notre-Dame de Gimont*. Nous avons dit ailleurs (5) qu'en 1280, l'abbé et les religieux firent cession à Philippe-le-Hardi, roi de France, d'une partie de ce territoire pour y bâtir une ville. Nous n'avons point le texte de l'acte contenant cette cession. Mais certains documents nous autorisent à croire que les stipulations qui l'accompagnèrent furent telles qu'il dut s'établir entre les religieux de Gimont et le roi de France un de ces *paréages* si usités à cette époque (6), et qui servirent autant que la construction des nouvelles bastides à étendre le pouvoir royal (7).

(1) *Abrégé des paréages trouvés dans les Archives de la Trésorerie de Tolose*, fol. 23 : Manuscrit à la bibliothèque de la ville.

(2) *Hist. de Lang.*, t. VI, p. 249.

(3) Dom Brugèles, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, p. 434-436.

(4) *Hist de Lang.*, t. VI, p. 94 ; t. VII, p. 83; Montlezun, *Hist. de la Gascogne*, t. III, p. 80.

(5) *Notice historique sur l'arrondissement de Muret*, p. 203.

(6) Parmi les paréages les plus célèbres de cette époque, il faut ranger celui de *Beaumont-sur-Gimone*, plus généralement connu aujourd'hui sous le nom de *Beaumont-de-Lomagne*. L'on sait qu'au mois d'août 1278, Philippe-le-Hardi, de concert avec l'abbé de Grandselve qui venait de fonder la bastide de Beaumont-sur-Gimone, octroya aux habitants de cette nouvelle bastide la charte de leurs franchises communales. Cette charte a été pour M. Dubor, membre de l'Académie des sciences de Toulouse, le sujet d'une étude fort intéressante qui a été insérée au Recueil de cette Académie, 3e série, t. VI, p. 113 et suiv.

(7) Ce qui semble confirmer le paréage dont nous parlons, c'est que le curé de *Saint-Lis*, donnant, en 1790, pour obéir aux décrets de l'Assemblée nationale, l'état

Digitized by Google

En l'année 1282, le roi de France, pour attirer des habitants au lieu de *Saint-Lis*, octroya des priviléges à ceux qui viendraient s'y établir : Il les déclare libres, c'est-à-dire libres de leurs personnes et de leurs biens; car l'on sait qu'à cette époque, la grande majorité des Français était en servage. En même temps, le roi fixe les droits qu'il entendait exiger des habitants en signe de la seigneurie qu'il se réservait en ce lieu. Cet acte de 1282 est le titre de la fondation de la ville de *Saint-Lis*, ou, du moins, de son établissement comme ville royale. Car il se pourrait qu'il y eût déjà, avant cette époque, au quartier de *Saint-Julien*, des maisons plus ou moins groupées formant village, qui auront pu être l'origine de la ville fondée ou organisée par la charte de Philippe-le-Hardi. Quoi qu'il en soit, cette charte porte, entre autres clauses : Item, *quicumque in dictâ villâ venire voluerit seu habitare et mansionem facere, sit liber, sicut alii habitantes, si sine prejudicio alterius fieri possit. Præterea, in domo quâlibet seu areali dictæ villæ longuâ de duodecim stadiis et amplâ de quatuor, debemus habere annuatim in Festo omnium sanctorum tres denarios Tolosanos censuales, et hoc secundùm magis et minùs* (1); c'est-à-dire que le roi impose, à titre de redevance seigneuriale, à ses sujets déjà établis en ce lieu, et à ceux qui voudraient s'y établir, le paiement de trois deniers toulousains par maison ou place, selon l'étendue que la charte royale détermine.

Le lieu de *Saint-Lis* ne fut d'abord qu'un village, *villa*. Mais le nombre des habitants qui s'y établirent, attirés par l'heureuse situation de cette localité et par les priviléges octroyés par la charte de 1282, le rendit dans la suite considérable; et *Saint-Lis* finit par devenir une ville, ou, tout au moins, un gros bourg.

Mais quel nom reçut cette ville au moment où elle fut fondée ? —

de ses revenus, affirmait que, pour sa portion congrue, il prenait le quart des fruits *décimaux* dont les religieux Bernardins de l'abbaye de Gimont, en qualité de gros décimateurs, disait-il, prenaient les trois quarts, et le curé ajoutait que le quart le compétant pouvait se porter à la somme de 2,100 livres. — D'ailleurs, un jugement émané de la Chambre des comptes de Paris, du 10 février 1759, que nous avons eu entre les mains, mentionne l'acte de 1280, en le qualifiant formellement d'acte de *cession* et *partage*.

(1) Puisé dans un *Factum* produit dans un procès que la ville de *Saint-Lis* soutenait au XVIIe ou XVIIIe siècle contre la famille d'Espie, alors engagiste du *domaine de Saint-Lis*.

Digitized by Google

Nous n'avons pas le texte complet de la charte de Philippe-le-Hardi. Par conséquent, nous ne pouvons point le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ville dont il s'agit porte depuis des siècles le nom de *Saint-Lis*.

On recherche depuis longtemps l'origine de ce nom : suivant les uns, le nom de *Saint-Lis* ne serait que le nom syncopé de *Louis*, qu'au Moyen-âge on écrivait *Loys* ou *Loïs*, et que l'un des descendants de Philippe-le-Hardi aurait pu donner à la ville fondée par ce dernier, en mémoire de son illustre aïeul, le roi *saint Louis*. D'après d'autres, le nom de *Saint-Lis* pourrait bien n'être que le nom défiguré de *Saint-Julien*, en latin *Julianus*, en roman *Julia*, qui, rongé peu à peu par le temps, se serait réduit à *Lis* par la suppression de la première et de la dernière syllabe : sorte d'abréviation que l'on trouve quelquefois dans l'histoire (1). Ce qui a pu suggérer cette dernière conjecture, c'est que le territoire de la ville portait autrefois, comme nous l'avons dit, le nom de *Saint-Julien*, et que l'église de *Saint-Lis* est encore aujourd'hui sous l'invocation de ce saint.

Voici une troisième opinion : et celle-ci, fondée sur un document que nous venons de découvrir, nous paraît la plus vraisemblable.

Il existe aux archives de notre département un cartulaire de l'archevêché de Toulouse, daté de l'année 1317. On y voit que la paroisse de *Sancto-Licio*, voisine de Sainte-Foy-de-Peyrolières, de *Sanctâ-Fide de Perayrolis*, dépendait d'un archiprêtré dont le recteur du Lherm avait l'administration. C'est évidemment la ville actuelle de *Saint-Lis*..... Mais qu'est-ce que *Sancto-Licio* ? Ce mot n'est certainement pas la traduction latine de *Saint-Lis*. Le mot *Saint-Lis* paraît être, au contraire, la forme française de *Sancto-Licio*. On peut l'affirmer, s'il y a un saint de ce dernier nom. Or, on en trouve quelques-uns du nom de *Lucius*. Il y a notamment, d'après certains martyrologes, un *Sanctus Lucius* martyrisé en 259 (2), qui pourrait bien être notre *Sancto Licio*. Car l'on comprend qu'au commencement du XIVe siècle et même auparavant, on aura pu mettre *Licio* pour *Lucio* ; et de

(1) Les mots de trois syllabes qui en ont perdu deux, en passant dans notre langue sont, en effet, assez fréquents.

(2) Ce *Sanctus Lucius* fait partie d'un groupe de sept à huit chrétiens, disciples de saint Cyprien, évêque de Carthage, qui furent martyrisés, dans cette ville, en l'année 259. L'un d'eux se nommait *Julien* ; et l'on a vu que le territoire de la ville de *Saint-Lis* portait autrefois le nom de *Saint-Julien*.

Digitized by Google

Sancto-Licio traduit en français par *Saint-Lice*, de même que l'on traduit *Sanctus-Lucius* par *Saint-Luce*, sera venu *Saint-Lis*, mot ainsi écrit par les greffiers comme ils l'entendaient prononcer. Nous n'avons, jusqu'à preuve du contraire, aucune raison de croire cette étymologie erronée. Elle est assez vraisemblable pour être vraie (1).

Quoi qu'il en soit, l'histoire particulière de la ville de *Saint-Lis* n'offre rien de remarquable. Les documents conservés ne révèlent, du moins, aucun fait important digne d'être noté, si l'on excepte les vicissitudes de l'existence de cette petite ville que l'on voit tour-à-tour passer du domaine royal de France dans celui de Navarre et rentrer ensuite dans le domaine de nos rois. Et, en effet, la ville dont nous parlons, dépendait du domaine de la couronne de France, s'administrant elle-même par ses trois consuls qu'elle nommait tous les ans, lorsqu'au XVIe siècle, elle en fut démembrée pour faire partie, sans néanmoins rien perdre de ses franchises municipales, de l'apanage que François Ier constitua à sa sœur, Marguerite de Valois, lors de son mariage avec le duc d'Alençon ou avec Henri d'Albret, roi de Navarre et prince de Béarn (2). Et voilà pourquoi l'on trouve des actes où la reine de Navarre est désignée comme *seigneuresse de Saint-Lis* (3). — L'on sait qu'après la mort de la reine Marguerite et d'Henri d'Albret, son époux, Jeanne d'Albret, leur fille, porta avec la couronne de Navarre les pays qui avaient formé l'apanage de sa mère, à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme ; et qu'après l'avènement d'Henri IV, leur fils, ces pays furent réunis de nouveau au domaine royal de France (4).

(1) Le nom de *Sancto-Licio* que portait, en 1317, la paroisse de *Saint-Lis*, rend très-probable l'existence, au territoire de Saint-Julien, avant 1282, pour les besoins spirituels des habitants de ce quartier, d'une chapelle, d'une église dédiée à *Sancto-Licio*, ou peut-être, tout à la fois, à *Saint-Julien* et à *Saint-Lice*, et ce dernier nom sera resté à la ville royale fondée par Philippe-le-Hardi.

(2) La ville de *Saint-Lis* était comprise dans le pays de Rivière ; et le pays de Rivière fit partie des domaines donnés en apanage par François Ier à sa sœur Marguerite. (Voy. Montlezun, *Histoire de la Gascogne*, t. V, p. 141, 142 et 170.)

(3) Il a existé longtemps, dans l'étude d'un notaire de *Saint-Lis*, un acte sur parchemin dans lequel Marguerite de Navarre figure avec cette désignation.

(4) *La ville de* Saint-Lis *a-t-elle jamais eu d'autre seigneur que le roi de France ou la reine de Navarre ?* — Des documents que nous avons recueillis, nous permettront de nous occuper prochainement de cette question.

Digitized by Google

Cette ville de *Saint-Lis*, à une époque que nous ignorons, se serait choisi, paraît-il, des armoiries ; et elle montre aujourd'hui comme siennes celles que l'on aperçoit au frontispice de sa MAISON COMMUNE récemment construite. Ces armoiries, on peut les blasonner ainsi : *d'azur à la cloche d'argent bataillée de....., supportée par deux anges aux ailes éployées, et accompagnée de cinq fleurs de lis, deux en chef, trois en pointe posées deux et un,* sans que l'on puisse marquer d'une manière certaine d'autres émaux que ceux que nous venons d'indiquer.

Un doute s'est élevé au sujet de la propriété de ces armoiries (1). On s'est demandé si la ville de *Saint-Lis* était fondée à les revendiquer comme siennes, c'est-à-dire comme étant celles qu'elle aurait autrefois adoptées, à l'imitation d'une foule d'autres villes royales? — Le maire actuel de cette localité l'a pensé, puisqu'il les a fait sculpter sur une pierre placée au frontispice du nouvel Hôtel-de-Ville. Telle est aussi notre opinion ; car aucun doute, suivant nous, ne peut subsister à cet égard. — A la vérité, on ne peut représenter des titres qui pourraient faire attribuer aux habitants de *Saint-Lis* les armoiries dont il s'agit. Les documents écrits font défaut. La commune de *Saint-Lis* a perdu ou n'a pas su conserver ses papiers qui auraient pu nous renseigner sur ce point ; car les archives de cette commune se réduisent aujourd'hui aux actes de l'administration moderne. Mais voici une pièce probante destinée à durer plus longtemps qu'un parchemin.

La ville dont nous parlons, possède depuis longues années une coulevrine en bronze, d'un assez gros calibre, dont la présence à *Saint-Lis* peut s'expliquer par la situation de cette ville autrefois, croyons-nous, ville close (2). L'on remarque d'abord sur sa volée la trace de quelques grosses fleurs de lis qui ont dû être grattées pendant la Révolution. Puis l'on trouve un millésime quelque peu oblitéré, mais qui semble néanmoins se rapporter à une année appartenant au XVIe siècle ; et, au-dessus de ce millésime, on voit gravées sur un

(1) Lettre de M. C...., du 13 novembre 1861.

(2) Un document de l'année 1759, qui se trouve dans les papiers de la famille d'Espie, mentionne les *fossés de Saint-Lis* ainsi que l'emplacement d'une tour située au bout du *pont de Saint-Lis* et joignant l'Hôtel-de-Ville d'alors. Le dernier engagiste du domaine de *Saint-Lis* prenait le titre de *Gouverneur du château de Saint-Lis* ; et il y a encore dans cette ville une rue qui porte le nom de *rue du Château*,

Digitized by Google

écusson en relief coulé avec la pièce, précisément les armoiries que nous avons fait connaître.

La possession constante de cette coulevrine par les habitants de *Saint-Lis* fait déjà présumer que les armoiries qu'elle reproduit, sont bien celles de leur ville. Il n'y aura pas seulement présomption, il y aura preuve complète, s'il est démontré que ces armoiries contiennent le nom même de *Saint-Lis*. Or, il ne sera pas besoin de longs développements pour l'établir. L'on trouve dans les recueils publiés sur le *Blason* et notamment dans l'*Armorial des Etats du Languedoc*, l'indication de quelques villes ou bourgs dont les armoiries nous offrent l'image de fleurs de lis plus ou moins nombreuses, avec une cloche. Mais parmi ces armoiries on n'en trouve pas qui aient juste le nombre de cinq fleurs de lis comme les nôtres. Ce nombre de *cinq* est ici facile à comprendre. Nous en dirons tout-à-l'heure le sens. Mais, dans les armoiries dont il s'agit, il n'y a pas que cinq fleurs de lis ; il y a aussi une cloche ; et l'on sait que, dans la langue du moyen-âge, la cloche se nommait *seing* ou *sing* (1), d'où est venu *tocsin*. Bien évidemment, ceux qui ont imaginé les armoiries dont nous parlons, en les composant d'une cloche et de cinq fleurs de lis, ont eu l'intention de représenter ainsi, par des images, *seing*, *sing* ou *cinq lis*, le nom de la ville de *Saint-Lis* Les armoiries de cette ville n'ont pas d'autre signification. Elles sont de celles que l'on appelle *parlantes*, c'est-à-dire qui, par la dénomination des meubles qui les composent, rappellent le nom de ceux qui les portent, ou celui de la ville qui les a adoptées. Ces sortes d'armoiries ne sont pas rares. Il est peu de recueils où l'on n'en découvre d'analogues.

De ce qui précède, on peut donc conclure avec certitude que les armoiries gravées sur la coulevrine en question et reproduites aujourd'hui au frontispice de l'Hôtel-de-Ville de *Saint-Lis*, sont bien les armoiries particulières de cette ville.

VICTOR FONS,
Juge au Tribunal civil de Toulouse.

On lit dans le *Dictionnaire français* de Napoléon Landais, sous le mot *tocsin*, *sing*, vieux mot qui signifiait cloche, fait du latin *signum*, signal. — Dans le passage qu'a transcrit Ducange, v^is *campanarum pulsatio*, d'un ancien roman, le mot *sing seing* est différemment écrit. On y lit : *Li seint sonnèrent* pour : *les cloches sonnèrent*.

Digitized by Google

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE, A TOULOUSE.

Une Exposition des Beaux-Arts n'est pas un événement rare à Toulouse; tous les deux ans, sauf dédit, pour une raison ou pour une autre, il y en avait une, depuis cinq ans, provoquée par l'*Union artistique*; et, l'année durant, une Exposition permanente, sous le nom de *Union des arts.* Ce qui est plus rare, forcément, c'est une exposition générale, où les Beaux-Arts s'allient ouvertement, pendant quelques jours, à l'Industrie, pour la plus grande gloire du progrès, pour l'instruction des masses, l'ébattement des oisifs, etc.

Depuis que le vent est aux expositions, c'est-à-dire depuis 1827, on en compte jusqu'à huit à Toulouse; mais aucune ne peut se flatter de rivaliser, ayant chance de victoire, avec celle de cette chaude année 1865. Je ne veux pas dire qu'elles lui soient inférieures, sous le rapport de l'originalité, de la beauté, de l'abondance, de l'excellence, de la variété des produits; je veux parler d'un point, sur lequel les autres lui vont, à peine, à la cheville. Bien mieux, cette supériorité lui est acquise sur les expositions du monde entier. Dans aucune, que je sache, voire même à la *great exhibition* de nos voisins les Anglais, on n'avait eu l'idée d'exhiber une église. Cette aubaine était réservée à Toulouse. Quelle aubaine! et quelle église!

Malgré les épreuves qu'elle a traversées, les tribulations auxquelles elle a été en butte, l'église des Jacobins est encore une admirable rareté.

Quelle audace et quelle sombre poésie dans ces nervures, saillantes comme les muscles et les tendons d'une face émaciée! quelle foi ardente dans ces colonnes minces, surgissant de terre comme des fleurs avides de soleil! Et quelle certitude de force dans le pilier géant du chevet, hardi, planté, feuillu comme un chêne!

Digitized by Google

Cette pensée d'un arbre de pierre vient trop naturellement à l'esprit, en présence de ce maître pilier, pour que l'intention de l'architecte inconnu qui l'a élevé, y soit étrangère. C'est bien un arbre de pierre, au tronc puissant, aux larges rameaux, qu'il a voulu bâtir vers Dieu. Voici ce que rapporte une légende d'éclatante et profonde signification :

Lorsque saint Dominique eut jeté les bases de son Institut, il se rendit à Rome, afin de le faire approuver par Innocent III.

A l'exposition de l'esprit et de la mission spéciale de l'Ordre que rêvait le moine ardent, — on connaît cet esprit et cette mission de violente épuration, — le Pape hésita. Il hésita longtemps. Dans son indécision, qui l'étonnait lui-même, il résolut d'implorer les lumières d'en haut. Il tomba à genoux et pria.

La réponse ne se fit pas attendre : la nuit même il eut un songe.

Il vit la basilique de Saint-Jean de Latran chanceler sur ses fondements ; il la vit se crevasser ; il entendit les craquements de sa ruine ; la basilique allait s'effondrer. Tout-à-coup, du sol surgit un arbre aux vastes rameaux, qui de ses branches noueuses étaya la basilique, et l'édifice se rassit dans sa solidité.

Au pied de l'arbre se trouvait un homme, Dominique de Guzman. Les rameaux de l'arbre distillaient du sang.

Après cette vision, Innocent III n'hésita plus, il donna sa sanction à l'Ordre de saint Dominique.

Nous devons ajouter, pour tout dire, que, selon une autre version de la même légende, deux moines, au lieu d'un, se trouvaient alors à Rome dans le but d'obtenir l'approbation des règles de leurs ordres ; ces deux moines étaient saint Dominique et saint François d'Assise ; et, dans le songe, deux hommes se trouvaient au pied de l'arbre sanglant.

Quoi qu'il en soit, voilà bien motivée l'idée symbolique de cet arbre de pierre aux branches peintes de rouge et de noir et qui devient l'appui de la voûte lézardée, et, de tous les arcs épars, échevelés, fait un seul et robuste faisceau. Les murs, la voûte, les piliers, quelques vitraux, voilà les seules beautés que les traverses, prophétiquement figurées par la ligne brisée des liernes, ne pouvaient atteindre. Nue, rapetissée, coupée par le milieu, d'un plancher, comme une aspiration de poète par une platitude, déshonorée de poteaux de bois, elle est belle, élégante, hardie et imposante. Que devait-elle être, lorsque

Digitized by Google

« l'or brillait sur les autels, ornés des remarquables peintures » qu'a vues le Père Percin ; lorsque le jour ne l'abordait qu'au travers de merveilleux vitraux, et que l'encens lui faisait sous son ciel de pierre un ciel de nuages? Que devait-elle être, lorsqu'au sein de ces reflets, de ces ombres et de ces parfums, l'orgue éclatait en notes orageuses ou suppliantes? Et que sera-t-elle, lorsque le maillet du XIXe siècle lui aura rendu ses dentelles de pierre, ses boiseries, ses fenêtres ogivales et ses portails, lorsque la truelle aura pansé toutes ses blessures? Car Toulouse, la ville sainte, la cité palladienne, va se hâter d'arracher ce chef-d'œuvre des anciens jours à la ruine, au maçonnage ostrogoth et au badigeon.

L'Exposition de 1865 n'aurait de résultat bien palpable que le commencement de déblayage qu'elle a occasionné, pour ne parler pas de la distribution de médailles où elle induira, elle aurait bien mérité de la patrie. Cela jure pourtant toujours un peu de voir des oiseaux empaillés, des perruques et des bandages sous cette grande voûte veinée de rouge. Mais, c'est un grand pas de fait hors des dortoirs, des greniers à avoine et des magasins à fourrages, et nul ne se plaindra. Quant aux étoffes pour robes, aux corsets, aux crinolines, aux dentelles, aux chapeaux de crêpe, etc., etc., tout cela n'a qu'à prendre ou donner forme pour se trouver bien placé ; et, s'il plaît à Dieu, on en verra bien d'autres, lorsque les chapeaux couvriront (pure métaphore aujourd'hui), des fronts inclinés par la prière, et les corsets. des poitrines où battront des cœurs débordant de ferveur.

En somme, le lieu devait plutôt parer l'Exposition qu'il ne devait en être orné. Nous avons parlé du sanctuaire ; parlons du dieu auquel on y rend hommage depuis huit jours, car une Exposition c'est une fête du progrès. Du haut du gradin débouchant de la dernière des galeries latérales dans la grande salle, c'est-à-dire, au-dessus du plancher qui coupe l'édifice en deux, le coup-d'œil est assez régalant. Cependant le voisinage de la voûte produit cet écrasant effet, que gens et produits, vitrines et étalages, rappellent une exhibition de joujoux, à l'usage des enfants. Les soieries aux couleurs éclatantes, les bronzes, les beaux bronzes de Susse, les papiers peints, les auvents recouvrant les instruments de physique et les porcelaines, les pianos, les dais, les terres cuites, les autels, paraissent l'œuvre enfantine d'un artiste de Nuremberg. Il faut s'approcher, regarder de fort près pour se convaincre que tous ces objets sont à l'usage de grands enfants, ayant

Digitized by Google

barbe au menton, des spéculations plein la tête; d'enfants qui tapissent sérieusement, font sérieusement du thé, prennent sérieusement des liqueurs, étudient sérieusement le ciel, et ne jouent plus, depuis longtemps, à la *dinette*.

Cette impression involontaire peut être déplorable pour les exposants qui tiennent à l'effet, mais le coup-d'œil est assez réjouissant; il n'enlève du reste aucun mérite à la beauté des produits. Les glaces de M. Hubert n'en sont pas moins limpides, les papiers de M. Destrem, moins beaux; les urnes, les services de M. Dubois, fabriqués certainement à Toulouse, moins méritants. Du reste, si l'on fait ces remarques après observation, on en fait d'autres encore.

Les premiers jours, au-dessus de certains étalages, au-dessus de certaines vitrines, — toutes sont indispensables, mais toutes de piètre effet, — on lisait le nom de tel ou tel marchand de Toulouse, et la vitrine contenait des objets fabriqués toute autre part que dans les magasins indiqués; pourtant le nom du fabricant était omis. S'ils avaient persisté dans cette omission on leur aurait immanquablement dit : A quel titre ces Messieurs exposent-ils? Est-ce à titre de fabricants? Est-ce à titre de représentants? Dans ce cas, il serait juste d'accoler à la marchandise le nom du fabricant, car s'il est glorieux et recommandable de pouvoir servir à ses clients des articles aussi triomphants, il est juste d'attribuer une part de cette gloire au fabricateur. La plupart ont réparé cet oubli; nous supposons que ceux auxquels on pourrait le reprocher encore, ne sont coupables que de retard; ils font sans doute lithographier les pancartes.

Autre chose à remarquer: Quelques exposants ont joint à chaque objet exposé l'énonciation du prix auquel il peut être livré; mais beaucoup ont négligé cette mesure. Elle est pourtant indispensable pour la constatation du progrès, dont la devise, quand il n'est pas manifesté par une découverte ou une invention, est : « Beau, bon et bon marché. »

Au surplus, tous les étalages groupés dans cette salle ont un mérite particulier. Mais, après une station devant les armes de Rouzegas et de Dabadie, de l'armurier de Saint-Etienne, dont le nom nous échappe, et les pipes appétissantes de Grenier, dans l'impossibilité où nous sommes de dégager chacun d'eux du papillottage général qui danse devant nos yeux, nous saisissons la rampe du

Digitized by Google

double escalier qui doit nous conduire dans les profondeurs, et nous nous dirigeons vers la *Salle Capitulaire.*

La délicieuse salle, aux piliers hardis, pour trois mois est devenue le lieu où tient séance la peinture.

Là, dans l'anxiété, quelques centaines de tableaux affrontent les observations du public et attendent la décision du sort. L'attitude gênée, guindée, maladive de beaucoup, trahit leurs secrètes préoccupations.

Ce qui frappe dès l'entrée dans cette salle, c'est la distance énorme qui sépare les œuvres des peintres de la province de celles des peintres Parisiens. Un tableau éclate, attire, on s'en approche; on cherche au catalogue, et on lit M. tel ou tel — de Paris, — rarement, trop rarement, on est agréablement surpris par la découverte d'un provincial.

Nous ne voulons pas faire le procès aux peintres de la province, nous savons toutes les ronces dont l'art se hérisse pour eux. Cependant, qu'il nous soit permis, si nous découvrons une cause à cette infériorité, de la dévoiler. Cette cause, c'est l'acceptation résignée de cette infériorité. Nul effort, nul combat contre la supériorité écrasante. Dans le train train de la vie, — nous parlons de la généralité de nos peintres, on sait qu'en tout il est des exceptions, — le peintre de province fait sa commande, quand il a des commandes, aussi lestement que possible, empoche son maigre salaire et dit : « A maigre salaire, œuvre maigre. »

Nous plaçant au point de vue très-positif de la nécessité de la vie, nous ne pouvons le blâmer. Mais arrive une de ces circonstances qu'il devrait considérer comme une bonne aubaine, où son œuvre pourra être vue, jugée, appréciée, achetée peut-être. Il va sans doute faire feu des quatre pieds, appeler à son aide tout son talent et toute sa verve.

Non, cela ne se passe pas ainsi. — « Il y a des forts, se dit-il, je serai roulé quand même ; on achètera les forts, je vais faire une tartine pour avoir mes entrées, — et il fait sa tartine. »

Nous le répétons, tous nos peintres ne raisonnent pas ainsi, mais beaucoup ne pensent pas autrement, et ceux-là créent la différence énorme qui a motivé cette digression.

Nous parlions tout-à-l'heure des observations du public. A suivre la pente des prédilections de certaine partie de ce public, savez-vous

Digitized by Google

quel est dans cette salle le tableau qui remporte la palme, mais d'assaut, sans coup férir? *La nouvelle Perrette* de M. Villa.

Cette Perrette attire irrésistiblement; la fillette aux bas bleus bien remplis de chair fraîche, assise sur son âne entre ses légumes et son poulet, un vase en camaïeux cassé, gisant à terre auprès d'un empâtement de blanc d'argent, forcent l'admiration des ménagères et de leurs époux. Il ne faudrait pas leur dire que le ciel est plat, le terrain sans consistance, la couleur fautive; il y a un âne là dedans, elles disent qu'il est parlant.

Antigna, Corot, Daubigny, Baron n'auraient point beau jeu, si entre leurs tableaux et celui-là on donnait à choisir à ces ménagères; le pire, c'est qu'elles ne sont pas les seules à nourrir ce goût-là.

Nous avons nommé MM. Antigna, Corot, Daubigny; comptons encore une partie des richesses que renferment ces deux salles, nous ne pouvons aujourd'hui qu'énumérer; cette lettre, déjà longue, prendrait de trop volumineuses proportions, — et il fait une température de tous les diables, — si nous nous arrêtions devant toutes les toiles qui, bien qu'elles ne pullulent pas, réclament une sérieuse attention.

Nous passerons seulement, pour en constater la présence, devant le *Michel-Ange*, le *Portrait* et le *Daniel* par Delacroix, devant la *Fileuse* de M. Courbet, devant sa *Mer* très-bleue, le fameux *Homme à la pipe* et le *Portrait* où se trouve un passage miraculeux.

Nous passerons de même devant les *Vaches* et l'*Abreuvoir* de M. Troyon, les *Chevaux* de M. Luminais, la *Mare* de M. Desjardins, le *Lac d'eau douce* de M. Rozier, le *Portrait de M. A...* par M. Perrot, un portrait admirable de faire et de couleur; la *Saison des fleurs*, les *Dames à la campagne* de M. Baron, les *Paysages* de M. Comby.

Pénétrant dans la salle voisine, nous laisserons flamber l'*Incendie de Sodome* et la *Forêt* de M. Corot tamiser délicatement le soleil.

J'en passe et des meilleurs; et, au sujet de ce dernier peintre, jadis si discuté, maintenant passé à l'état de parangon, je franchis l'espace jusqu'à M. Laurens.

Si je ne me trompe, la manière de ce jeune peintre sera aussi un jour rudement attaquée. Au milieu de tous les efforts d'individualité qui l'entourent, son tableau se détache et commande l'attention. Il ne tâche pas cependant à chatouiller la vue; sa couleur ne vise pas à la flatterie; terne et grise, elle ne peut s'accommoder que de sen-

Digitized by Google

timents violents ou sombres ; mais, empreinte de tristesse et de rudesse, elle émeut, soutenue par un dessin rigide et par une vraie inspiration. Le *Tibère* de M. Laurens est une des rares toiles que l'on regarde longtemps.

Si M. Laurens, que nous retrouverons un autre jour, recherche ou subit sa couleur éteinte, tel n'est pas l'idéal ou le défaut de M. Garipuy ; nous connaissions son *Arria* nacrée, elle n'a pas changé.

M. Blairsy, lui, par exemple, a trouvé les *Lansquenets* de l'an passé, sans doute, en dehors de ses tendances, il nous montre un *Hallebardier* en crépi, et un autre tableau plus grand et plus compliqué, éclairé de je ne sais quel feu de Bengale. Après avoir mentionné les *Flûtes rivales* de M. Maziès et la *Grotte des nymphes* de M. Pons, l'*Elisabeth de Hongrie* de M. Duval et les *Massacres en Syrie* de M. Pauthe, — ces deux dernières, les plus grandes entre toutes les toiles exposées dans cette salle, — c'est leur mérite, — nous nous éloignerons talonné par le désir de voir un peu de tout. Nous ne monterons pas cependant aux galeries supérieures, où se trouvent encore des tableaux déterrés, dirait-on, la plupart, dans le but spécial de garnir les murs. Dans le nombre, il s'en trouve pourtant qui peuvent se considérer comme méconnus et disgraciés, mais ils ont la consolation d'être les premiers au village.

Nous avons déjà dit que l'église était divisée en deux étages par un plancher ; on l'a vu, l'étage supérieur est affecté aux troupes légères de l'industrie ; le rez-de-chaussée abrite l'artillerie et le train.

Là, dans un demi-jour mystérieux et froid, s'étalent, comme dans un entrepôt, la grosse poterie, la grosse verrerie, la tonnellerie, la carrosserie, les fontes. Une autre salle-basse a été consacrée aux articles de librairie, de gravure, de papeterie, de reliure, etc... On y voit des libraires exposant leur nom avec la qualité d'éditeurs, et un spécimen de la bibliothèque Hachette. On y voit cependant aussi les chiffres en couleur de M. Lagrange, et, dans une petite salle attenante, les belles lithographies et autographies de M. Rivière, et les faciles gravures sur bois de M. Chambaron.

La ferblanterie, la brosserie, la menuiserie, l'ébénisterie, la marquetterie, la serrurerie, la coutellerie, les meubles, les tapis, les produits chimiques, les liqueurs, que l'on ne peut qu'imparfaitement juger à travers les bouteilles, les pâtes, voire même la pâtisserie, tous les produits de l'industrie réellement locale se trouvent au troisième

Digitized by Google

étage du monastère. Malgré l'intérêt qu'ils présentent, nous fuirons l'étouffante chaleur qui règne la-dedans, et, regagnant l'escalier, nous nous hâterons d'affronter le soleil de la grande cour, où, à grand renfort d'eau, le gazon refuse de pousser, où expirent les beaux arbres de M. Demouilhes; enfin, où grillent en espalier les fleurs, le plus frais ornement de l'Exposition.

Après avoir relu cette lettre, je m'aperçois qu'outre bien des choses, les machines qui ne fonctionnent pas, les terres cuites, les ferroneries, les plantes maraîchères, etc., etc., j'ai oublié de constater l'absence à peu près complète de la sculpture, n'était la *Vierge* de M. Griffoul-Dorval et le beau groupe de *Ganimède* de M. Ponsin, et de recommander à l'attention les photographies de M. Provost et les vitraux de M. Chalons.

En somme, par suite des ascensions et des descentes, une visite à l'Exposition par la température qu'il fait n'est pas petite affaire, une vue nette et complète, chose facile; mais, après avoir gravi, descendu, regravi, redescendu ; considéré, remarqué, admiré et sué au milieu du tourbillonnement produit par la dissémination fatigante, il reste une impression réelle, saisissante, qui fait oublier toutes les autres : l'église des Jacobins est une bien belle église.

JEAN LERM.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

DE LA CRITIQUE EN GÉNÉRAL.

La critique est passée aujourd'hui à l'état de mode et de fantaisie, tant il est vrai que ce qui, dans le principe, est utile et bon, est quelquefois étrangement dénaturé et reçoit une application contraire à l'idée qui l'avait fait naître. On ne saurait le nier, la critique bien entendue, bien comprise, peut offrir en littérature, comme dans les autres arts, des résultats excellents. La critique, mais c'est le cri d'alarme contre tout ce qui est opposé aux mœurs, aux nobles et généreux sentiments, à la perfection des arts, des lettres et des sciences, au progrès en un mot.

Chacun cependant veut apporter son jugement, son opinion sur toutes sortes de sujets, et, soit ignorance ou prévention, il arrive que la critique est une arme qui, de défensive et bienfaisante, devient offensive et dangereuse. Abritées sous son manteau, la calomnie, la vengeance, l'inimitié et la haine décochent leurs flèches empoisonnées.

Sans contester les immenses découvertes qui se sont opérées de nos jours dans les sciences et dans les arts, est-ce à dire que nous ne sommes pas redevables des avantages présents à nos devanciers ? car enfin, la civilisation, le progrès, n'est-ce point un flambeau que les générations et les siècles se passent de main en main ?

Nous ne voudrions pas cependant tomber de Carybde en Scylla et devenir à l'excès des *Laudatores temporis acti ;* nous sommes juste et impartial : qualités essentielles pour élucider et mener à bonne fin une discussion.

Nous le savons, le sujet que nous abordons n'est pas neuf ; des plumes mieux trempées que la nôtre s'y sont exercées avec autorité ; mais, à défaut de talent, nous y apporterons une conviction sincère.

Nous ferons remarquer, d'abord, qu'il n'est pas rare de voir des esprits jeunes, trop jeunes, attaquer avec un aplomb imperturbable des opinions qui ont pour elles la consécration des hommes de génie de tous les siècles. Mais, tout en voulant faire de l'actualité (c'est un mot usité aujourd'hui), n'allez pas brûler ce qu'on a adoré et adorer ce qu'on a brûlé. Ce serait maladroit et imprudent de votre part. Créer une philosophie accommodée à vos goûts, à vos habitudes ; renverser des idées reçues et enracinées, serait une ridicule utopie, j'allais dire une folie. S'il vous arrivait un jour de parcourir cette terre d'Egypte si féconde en mémorables souvenirs, oseriez-vous, parce qu'elles choquent vos idées d'artiste, porter une main

Digitized by Google

sacrilége sur ces pyramides que le temps, cet infatigable démolisseur des œuvres du genre humain, a cependant respectées ?

On a déjà compris que j'entends surtout parler des sujets religieux, qui aujourd'hui sont à l'ordre du jour.

Vouloir raisonner sur tout, et, parce qu'on n'arrive pas à une solution prompte et conforme à ses idées, s'en prendre à la cause elle-même, c'est l'acte d'un insensé. Votre conduite a quelque analogie avec celle de ce roi des Perses, Xerxès, qui, parce qu'en une nuit une tempête détruisit un pont de bateaux qu'il avait établi sur l'Hellespont pour faire passer ses troupes, s'en prit à la mer, la fit fouetter et enchaîner !..... Inclinons respectueusement nos fronts devant la foi de nos pères, et, nouveaux Prométhées, ne cherchons pas à dérober à la Providence ses sublimes et magnifiques arcanes.

Que l'homme qui a été doué par la divinité d'une intelligence assez vive pour apprendre, d'un jugement sain et droit pour juger et se conduire, imite l'abeille qui va deçà, delà, butinant dans le monde, prenant à chaque fleur sa plus pure, sa meilleure substance; qu'il essaye de cueillir la fine fleur de tout ce que l'antiquité offre de grand, de noble et de beau, et, sans le vouloir, comme à son insu, il retrouvera sous son pinceau, sous sa plume, sous son ciseau, des formes, des idées que son esprit subtil et délicat aura su découvrir ailleurs. Analysez, critiquez suivant le degré de votre intelligence et la mesure de vos connaissances, tout ce qui pourra signaler une perfection. Ce travail aura un double avantage : car, d'un côté, il vous fera approfondir ce que peut-être vous n'avez qu'effleuré ; de l'autre, ce sera un pas de plus vers le progrès qui a pour devise : *En avant !* Marchez donc sous sa bannière, vous tous, hommes de lois, de sciences, de lettres, d'opinions politiques et philosophiques !

Quant aux principes qui accompagnent le progrès, vous les connaissez : détruire les abus, forcer les barrières qui arrêtent l'intelligence, et convier à une communion intellectuelle l'humanité tout entière.

Jugeons sans prévention et sans parti pris les faits qui sont soumis à notre critique ; tout en louant les œuvres de nos contemporains, accordons à nos prédécesseurs la part d'éloges et de mérite qui leur revient. Sans doute la perfection n'est pas plus dans l'homme que dans ses œuvres ; nous y trouverons donc des défauts et des qualités, le bien et le mal : l'un et l'autre seront pour nous tout à la fois une leçon et un exemple.

La critique est nécessaire, parce que l'homme, naturellement distrait, ne sait pas fixer son attention sur des sujets qui demandent une grande contention d'esprit. Voulant trop embrasser à la fois, il a toujours besoin de l'analyse et souvent de la synthèse, dernière condition sans laquelle il ne pourrait se rendre compte de rien ; et, partant, il serait impuissant à rien comprendre.

Cependant la critique a et doit avoir, comme toute chose, des limites que l'on ne saurait franchir sans tomber dans l'exagération, le faux et l'absurde. C'est ce qui arrive aux personnes qui traitent des questions au-dessus de leur portée, et mettent en avant des opinions qu'elles n'oseraient confier au papier.

La critique, sauf de rares et illustres exceptions, est devenue trop générale et souvent trop superficielle ; elle sert d'arme favorite aux zoïles quinteux et méchant

Digitized by Google

Qui n'étant bons à rien, cherchent toujours à mordre.

Je dirai, dans un autre ordre d'idées, avec La Fontaine, qui, sous une forme badine et enjouée, a su cacher des pensées sérieuses et profondes :

Il n'est rien de si commun que le nom,
Rien de si rare que la chose.

Aussi rendons hommage au critique judicieux, habile et impartial, car, sa tâche finie, il peut se dire sans présomption mais avec justice : « J'ai accompli mon devoir. »

Les arts et la littérature sont un champ ouvert à la critique ; on peut y glaner en toute liberté. Tout doit y être épluché avec soin et discernement ; notre esprit gagnera à ce travail ; et, peut-être, en condensant nos idées, arriverons-nous à un résultat, en germe chez nos prédécesseurs, et qui, grâce à nos efforts intelligents et féconds, aura obtenu tous ses développements.

Art, Littérature.

On dit, de par le monde, que tous les arts s'unissent et se confondent. Il existe, on ne saurait le mettre en doute, une certaine connexité entre la peinture et la littérature. Une belle peinture frappe nos sens, charme et réjouit notre vue ; on sent que l'âme du peintre a dû passer par là, tant il y a de vie et de mouvement. Cet assemblage, cette harmonie de couleurs se condensant, s'identifiant pour produire la vérité d'un objet sous ses diverses formes, les plus brillantes et les plus lumineuses ; chaque contour délicieusement arrondi ; ici le clair et le moelleux, là le rude et le sombre ; tout présente une œuvre achevée de la plus riche imagination.

Mais que deviendrait la peinture sans le dessin ? En vain brillerait-elle à nos yeux ; en vain étalerait-elle à nos regards éblouis la richesse de ses couleurs, tantôt brillantes et vigoureuses, tantôt molles et délicates, faisant doucement et agréablement rêver l'esprit, si elle n'était encadrée, resserrée dans des lignes tantôt fermes et hardies, tantôt douces et bien conduites ; si, en un mot, le dessin n'existait pas. Eh bien, il en est de la littérature et de la raison, comme de la peinture et du dessin.

L'imagination jette ses plus lumineuses clartés sur la palette de l'écrivain ; c'est à lui avec sa raison, son jugement, à distribuer ses couleurs avec ordre et méthode, à enchaîner avec des liens d'or et de soie son imagination, la folle du logis, qui, dans sa marche vagabonde et échevelée, laisse tomber les fleurs les plus gracieuses de sa riche corbeille.

Il doit aussi mettre chaque mot à sa place, et, le choix fait, il parviendra à offrir au public une charmante composition littéraire. Qu'il ne s'enfle pas cependant d'un succès trop prématuré ; toute œuvre doit passer par le laminoir de la critique ; c'est le *criterium* de sa consécration.

Il aurait donc mauvaise grâce à se cabrer ; la critique n'aime pas les récalcitrants.

Un mot inutile ou superflu, échappé par mégarde de la plume de l'écrivain, une

Digitized by Google

période alambiquée, trop de fioriture, des faits qui ne sont pas ramenés avec ordre, clarté et précision, certaines omissions, la critique relève tout et ne laisse rien passer.

Faut-il, ces observations posées, ne pas reconnaître l'utilité de la critique?

Mais par qui, comment, et dans quelle proportion doit-elle être faite? Il serait difficile de répondre à une pareille question, si nous ne pouvions citer comme modèles des littérateurs éminents, passés maîtres en cet art.

Souvent la critique dégénère en coups de pieds de l'âne, c'est au lion à être assez philosophe pour les mépriser et ne pas s'en émouvoir.

Un peintre qui s'acquitte consciencieusement de son devoir et qui fait de l'art pour l'art, ne doit pas craindre d'exposer ses ouvrages en public. Quels féconds enseignements obtiendra-t-il de ce procédé, surtout quand il reconnaîtra la justesse et l'à propos des jugements des critiques!

Imbus de ces principes, les arts et la littérature n'arriveraient-ils pas à la perfection, et ne serait-on pas sur la véritable voie du progrès?

Qu'il me soit permis, comme corollaire, de soumettre une réflexion qui bien souvent s'est présentée à mon esprit et qui peut-être trouve ici sa place.

Beaucoup d'écrivains tirent vanité du nombre d'éditions auquel leurs ouvrages sont arrivés, et certain public, vulgaire appréciateur de la quantité et non de la qualité, en mesure la valeur et l'importance au nombre plus ou moins grand d'exemplaires qui se sont débités. Un écrivain sérieux doit profiter de la première édition de son ouvrage pour recueillir avec soin les observations de la critique, en prendre le bon grain et laisser l'ivraie croître où elle voudra. Qu'il se souvienne surtout des conseils du législateur du Parnasse, sage règle de conduite de tout auteur qui ne se laisse pas aller à toutes brides sur le chemin d'une ridicule et sotte vanité.

Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.

Paul Suau.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 23 février 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. Fons, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire sur les *Armoiries de la ville de Saint-Lis* (V. ce mémoire publié plus haut, page 37.

Séance du 2 mars. — Présidence de M. Hamel.

M. Théron de Montaugé dit qu'il a composé un Mémoire ayant pour titre : *De l'assistance publique dans les campagnes*, étude économique sur la Haute-Garonne, divisée en deux parties; mais qu'il n'en lira que la seconde, après avoir donné une analyse de la première.

Analyse de la première partie du Mémoire. Après avoir fait ressortir l'importance des ressources que les institutions de prévoyance et de charité procurent à la population ouvrière, l'auteur constate que, de nos jours, comme sous l'ancien régime, les secours sont fort peu considérables dans les communes rurales, tandis qu'ils surabondent parfois dans les villes. L'inégalité de cette répartition, en s'ajoutant à celle des salaires, fait émigrer les paysans vers les grands centres. C'est ainsi que de 1841 à 1861, le département de la Haute-Garonne, considéré en dehors de la commune de Toulouse, a perdu 20,254 habitants, et que les 6 départements circonvoisins ont vu leur population diminuer de 55,471 individus.

L'auteur du Mémoire passe successivement en revue les institutions de prévoyance et les œuvres purement charitables.

Il constate qu'en 1863, on comptait dans la Haute-Garonne 503 communes sur 578, c'est-à-dire près des $^7/_8$ qui n'avaient pas encore une seule Société *de secours mutuel*, tandis que la ville de Toulouse en possédait, à elle seule, 67.

Quant aux *Bureaux de bienfaisance*, près de la moitié des communes des départements en sont encore privées ; et sur la somme de

Digitized by Google

502,829 fr., à laquelle se sont élevées les recettes de ces établissements en 1861, celui de Toulouse était compris pour 261,451 fr. Aussi, étend-il son action à tous les genres d'infortunes, mais il est tellement spécial à la population urbaine, qu'il refuse tout subside aux familles établies hors des limites de l'octroi, quoique sur le territoire de la même commune.

Sous le rapport des *établissements hospitaliers*, le département compte 13 maisons de ce genre, mais les ressources dont elles disposent sont inégalement réparties. En 1861, les recettes s'élevaient à 731,406 fr., sur lesquels 612,932 fr. formaient le contingent des grands hôpitaux de Toulouse. Du reste, les revenus fussent-ils plus considérables, ils ne suffiraient pas longtemps à donner satisfaction aux besoins qu'ils feraient naître. M. Théron de Montaugé, appréciant les tendances générales de ce mode d'assistance, lui reproche d'affaiblir le sentiment de la prévoyance et de la responsabilité personnelle, qui fait le tourment, mais aussi la force de l'homme, de briser les liens de la famille, quand il faudrait les resserrer; enfin, de nécessiter de grandes dépenses et d'entraîner la répartition la plus inégale des secours. Ce système, vraiment inappréciable lorsqu'il s'adresse aux infortunés, que la bienfaisance publique ne peut soulager dans leur domicile, ne prête pas à une application plus générale.

L'auteur examine ensuite les autres œuvres charitables, accumulées dans les villes, pour venir en aide aux indigents dans toutes les situations de la vie : *Sociétés maternelles*, *crèches*, *asiles*, *orphelinats*, *ouvroirs*, *patronage*, *refuge pour les vieillards*, *économes des pauvres*, *prêt gratuit*, *conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, etc., etc. Il oppose à cette multitude d'institutions philanthropiques, le dénuement du plus grand nombre de nos communes rurales.

La mendicité était, en général, la seule source de secours à laquelle le pauvre fût admis à puiser dans les campagnes. L'organisation des *dépôts* l'a supprimée en droit, sinon en fait.

M. Théron de Montaugé fait l'historique de cette institution. Il blâme la confusion qu'on trouve établie dans certains de ces établissements, entre les reclus condamnés pour un délit et ceux qui sont admis par voie administrative. Comme ces derniers sont les moins nombreux, les sacrifices des contribuables profitent surtout à des vagabonds étrangers au département. L'auteur du Mémoire s'attaquant au principe même de la *charité légale*, qu'il considère comme impliquant le *droit au travail*, signale les conséquences morales et économiques qu'elle a produites en Angleterre. Le régime des dépôts de mendicité présente d'ailleurs les mêmes inconvénients que

Digitized by Google

l'assistance hospitalière, il affaiblit l'esprit de famille et occasionne des frais très-considérables, relativement à l'effet obtenu.

Cet effet est cependant sensible dans les villes où la présence d'un personnel nombreux d'agents de police assure l'exécution de la loi ; mais il est presque insignifiant dans nos campagnes où l'on continue à mendier. L'institution n'a produit aucune amélioration dans le sort de nos classes rurales; mais, si la répression devenait plus rigoureuse, elle les pousserait vers les grands centres où les secours sont puissamment organisés, tandis qu'il est plus que douteux que dans nos campagnes on obtienne des particuliers les sacrifices qu'ils se sont imposés pour cet effet dans quelques départements où la mendicité apparaissait comme un redoutable fléau, au lieu de revêtir les formes plus que modestes que nous lui connaissons.

Bien plus féconde assurément peut devenir l'œuvre des *pensions agricoles,* laquelle, moyennant une somme de 80 francs environ, assure aux vieillards et aux infirmes incurables, l'entretien et des soins convenables au sein de leur propre famille, qui prend à sa charge la plus grande partie de la dépense. Malheureusement, dans l'état actuel des choses, il n'y a guère qu'*une* personne ainsi secourue pour 4 communes. Le résultat matériel est donc presque insensible.

Sous le rapport des *soins médicaux*, les campagnes sont bien insuffisamment dotées. 153 communes seulement sur 578 ont des médecins. C'est un progrès sur l'ancien régime, car alors les trois quarts des communautés du diocèse en étaient dépourvues. En 1788, on comptait un docteur sur 9 praticiens; aujourd'hui on en compte plus de deux.

Dans le but d'améliorer le service sanitaire des indigents dans les campagnes, on a organisé en 1856 la *médecine cantonale.* Plus tard, le département a été réparti en 89 circonscriptions, à la tête de chacune desquelles on a placé un médecin qui donne gratuitement les consultations, et un pharmacien qui distribue les remèdes aux frais du département. L'étendue moyenne des circonscriptions dépassant 6 communes, cette institution ne saurait avoir qu'une influence très-limitée sur la condition des populations rurales. Quelle immense différence existe sous ce rapport entre la situation des campagnes et celle des villes ! Ici, en effet, les secours sont toujours à la portée du malade, et, pour peu que sa position pécuniaire soit intéressante, il profite des consultations gratuites données dans les hôpitaux, dans les dispensaires et au siége des Sociétés de médecine, ainsi que des visites à domicile organisées par le Bureau de bienfaisance. Il est certain qu'on ne peut raisonnablement aspirer à procurer les mêmes

Digitized by Google

avantages aux populations disséminées dans les communes rurales ; mais il ne paraît nullement impossible d'apporter des améliorations considérables à la situation actuelle. Ce n'est pas en surchargeant le budget départemental qu'on atteindra le but, mais en s'appuyant sur l'association des petites bourses, c'est-à-dire sur les Sociétés mutuelles de prévoyance.

En attendant, sous ce rapport comme sous tant d'autres, les populations des campagnes se trouvent placées dans une condition fort inférieure à celle dont les familles d'ouvriers jouissent dans les villes.

Seconde partie. Après avoir ainsi mis en relief, dans la première partie de son Mémoire, l'infériorité de la condition faite aux indigents dans les campagnes relativement à ceux des villes, M. Théron de Montaugé en consacre la seconde partie à la recherche des moyens propres à améliorer le sort des familles ouvrières dans les communes rurales.

Il examine d'abord les causes qui engendrent la pauvreté, savoir : dépenses nécessitées par l'entretien des enfants; insuffisance de l'instruction ; relâchement des liens moraux ; faiblesse des salaires ; absence des institutions de prévoyance ; frais de maladie ; soins donnés aux infirmes et aux vieillards.

Passant à l'étude des remèdes qu'il conviendrait d'opposer au mal, il signale la nécessité d'*organiser l'assistance* dans toutes les paroisses.

Il désirerait que des *salles d'asile* pour l'enfance fussent annexées aux écoles des filles, et qu'une *instruction* bien appropriée à la vie rurale fût donnée aux deux sexes ; car l'intelligence est un capital qui ne doit pas rester improductif, et dont l'agriculture éprouve le besoin autant et plus que les autres branches de la richesse publique.

De même que c'est à la concentration des ressources que les villes sont redevables de leurs institutions de charité, ainsi c'est à l'association des capitaux que les campagnes doivent demander les éléments nécessaires pour *organiser l'assistance*. Dans cet ordre d'idées se présentent en première ligne les *sociétés mutuelles*, qui diminuent le nombre des indigents, développent le sentiment de la dignité personnelle et la moralité, unissent enfin les hommes entre eux et les classes entre elles.

L'auteur du Mémoire, après avoir jeté un coup-d'œil sur l'histoire des *associations de prévoyance*, signale l'utilité de certaines dispositions adoptées en vue des intérêts agricoles : dispositions qui font perdre au sociétaire tous ses droits, s'il est reconnu coupable d'avoir causé des dégâts aux récoltes, et s'il abandonne la commune où il réside.

L'expérience ayant démontré qu'une cotisation mensuelle de 1 franc

Digitized by Google

laisse à la fin de chaque exercice un reliquat assez considérable, M. Théron estime qu'après avoir consacré au *fonds de réserve* une partie de cette somme, il conviendrait de consacrer le reste, sans le capitaliser, à des *pensions de retraite* pour les vieillards. Ces pensions auraient le caractère, non d'un droit, mais d'une faveur, et seraient concédées à titre révocable. Ce serait une œuvre accessoire, le but principal étant d'assurer au sociétaire et à sa famille le secours du médecin et des veilleurs, les remèdes et une indemnité représentative des salaires.

Pour réaliser ce magnifique résultat dans toutes nos communes rurales, ce n'est pas trop des efforts réunis de l'autorité civile et religieuse, ainsi que de la charité privée. Il conviendrait d'exciter le zèle des magistrats municipaux et des instituteurs par des récompenses honorifiques, et de provoquer l'empressement des cultivateurs en leur faisant les premières avances.

Quant aux infortunes que les Sociétés mutuelles ne pourraient prévenir ou soulager, elles trouveraient leur remède dans l'extension des *pensions agricoles*, excellente institution qui maintient l'esprit de famille, relève l'aumône et lui permet d'étendre son action à un grand nombre de malheureux ; car les frais qu'elle entraîne sont bien moins élevés que ceux que nécessitent le séjour des pensionnaires dans les asiles publics. L'hospice ne s'ouvrirait que pour les infortunés qui ne peuvent être secourus à domicile.

Enfin, là où les *sœurs de charité* tiendraient les écoles, on ne saurait mieux faire que de leur confier la distribution des secours qu'elles sont plus capables que personne de solliciter avec succès et de répandre à propos.

A côté de ces institutions viendrait se placer dans chaque commune un *bureau de charité* pour stimuler l'aumône, diriger et suppléer au besoin les œuvres philanthropiques.

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

Séance du 23 mars. — Présidence de M. FILHOL.

M. de Clausade, appelé par son tour de lecture, communique à l'Académie un travail intitulé : *Les révélations du château de Cardonnac en Albigeois.*

Cette modeste demeure féodale a donné son nom à la commune de Noailles et Cardonnac, dans le canton de Cordes, arrondissement de

Digitized by Google

Gaillac (Tarn). Les révélations qui ont servi de sujet au Mémoire, sont dues à la découverte de papiers, secrètement déposés dans ce château, par un de ses anciens seigneurs, le marquis de Laprune, dont la résidence habituelle était au château de Roquereyne, dans le voisinage de celui de Cardonnac. Pour dérober aux regards ces papiers mystérieux et compromettants, un trou avait été pratiqué dans une poutre, et dans cette ouverture, habilement dissimulée à l'extérieur, avait été renfermée une petite cassette de bois, pleine de documents manuscrits de la seconde moitié du XVIIe siècle. Ces documents nous apprennent l'existence d'une intrigue amoureuse entre le marquis de Laprune et Jeanne-Charlotte de Blaigny, seconde fille du marquis de Milhars. Ils sont curieux, surtout parce qu'ils révèlent les scènes d'un drame épouvantable qui fut la suite de cette intrigue.

Le marquis de Blaigny, d'une famille originaire de Champagne, avait épousé l'unique héritière de la maison de Cazillac-Cessac, qui possédait la terre de Milhars, près de Roquereyne, actuellement dans le canton de Vaour. Il n'eut que deux filles de son mariage. L'aînée fut destinée par lui à recueillir l'entière succession de sa famille, au détriment de Jeanne-Charlotte de Blaigny, la cadette, qu'il condamna, malgré ses supplications et ses larmes, à finir ses jours dans un cloître. Pour y parvenir, il ne recula pas devant les procédés les plus violents et les plus coupables. D'après les témoignages irrécusables, offerts par la découverte de Cardonnac, Jeanne-Charlotte de Blaigny ne put se faire pardonner d'avoir voulu vivre dans le monde, son père ayant disposé autrement de son avenir. Ils nous initient aux douleurs de cette malheureuse victime et à ses efforts impuissants pour obtenir justice. Les papiers de Cardonnac n'ont été communiqués qu'en partie et après des résistances sans nombre, mêlées aux événements les plus étranges. Leur récit présente une étude de mœurs populaires dans les campagnes de l'Albigeois et forme une sorte de roman à côté de l'histoire principale, également authentique et romanesque.

Jeanne-Charlotte de Blaigny nous apprend, elle-même, qu'elle fut un jour contrainte par force et violence à signer un papier que lui présenta le juge de Milhars, sans lui en laisser prendre connaissance. Elle ne tarda pas à savoir que cet écrit contenait une plainte par laquelle elle accusait le marquis de Laprune de l'avoir « séduite et rendue enceinte, ce qui est absolument contraire à la vérité, » dit-elle dans une procuration en date du 1er mai 1679, par laquelle elle demande qu'il lui soit permis de justifier de son innocence. Elle avait été enfermée dans un couvent de Castelsarrasin, probablement en

Digitized by Google

vertu d'une lettre de cachet motivée par sa fausse déclaration. Dans un autre acte, elle dit que, si pour éviter les violences et même la mort dont elle est menacée, elle est contrainte à prendre l'habit religieux, ce sera sans son consentement, et elle « entend se pourvoir en cassation de tout ce qu'on pourrait extorquer d'elle. »

Jeanne-Charlotte de Blaigny fut obligée à faire sa profession religieuse dans le monastère de Joinville en Champagne. En 1688, elle faisait encore des instances auprès du Parlement de Toulouse et de la cour de Rome pour obtenir la délivrance de sa captivité. Elle n'eut d'autre appui, après le marquis de Laprune, son fiancé, le dépositaire des pièces de sa procédure, qu'un prêtre du nom de Castel, curé de Montaut, dans le diocèse de Pamiers. Tous les deux s'efforcèrent en vain d'obtenir justice pour cette infortunée victime. Jeanne-Charlotte de Blaigny mourut dans le monastère de Joinville, et sa sœur aînée apporta tous les biens de sa maison dans une famille de la haute magistrature parisienne dont un membre fut chancelier de France.

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

Séance du 30 mars 1865. — Présidence de M. FILHOL.

M. Lavocat communique à l'Académie le résultat des recherches qu'il a entreprises sur l'appareil sternal des vertébrés.

Etablissant d'abord ce qu'on entend sous le titre de Sternum thoracique, il en examine les éléments constitutifs chez les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons.

Ensuite, il détermine quelles sont les pièces osseuses homotypes du sternum, dans les diverses régions, autres que le thorax, chez ces mêmes animaux vertébrés.

Enfin, après avoir passé en revue les modifications que subissent ces pièces, à la tête, au cou, à l'abdomen, au bassin et à la queue, M. Lavocat établit les conclusions suivantes :

Le sternum thoracique n'est que l'expression développée d'un appareil qui se répète dans les autres régions du corps. Partout le sternum est un des éléments de la construction vertébrale, et il constitue, pour les anneaux inférieurs, ce qu'on nomme les *hémépines*, pièces analogues aux *neurépines* des anneaux supérieurs.

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

Fautes typographiques à relever dans le compte-rendu du Mémoire de M. Clos (livraison de juin) : Mémoire sur l'*influence* du maïs, lisez l'*inflorescence*; *décline*, lisez *dicline*; *dispacus*, lisez *dipsacus*.

Digitized by Google

Les anciennes Expositions de Toulouse.

L'ouverture de notre Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie a eu lieu le 19 juin.

Les premières Expositions de Toulouse remontent à plus d'un siècle, au 25 août 1751. Maintenue pendant quarante ans, supprimée en 1791, la tradition a été renouée, le 15 mai 1827, après trente-six années d'interruption. Les deux premières Expositions, à partir de cette époque, se sont tenues à deux ans de distance, en 1827 et 1829, les autres, de cinq ans en cinq ans, en 1835, 1840, 1845, 1850, excepté la dernière, qui n'est venue que huit ans après, en 1858. L'Exposition de cette année est donc la huitième depuis l'ère nouvelle. — Nous ne comptons pas les trois Expositions qui ont été organisées, dans ces dernières années, par les soins de l'*Union artistique*, et qui ne comprenaient que les Beaux-Arts.

Le rétablissement des Expositions est dû à M. Baron de Montbel, maire de Toulouse. Il y eut, dès la première année (1827), 108 exposants dans la section des Beaux-Arts, et 162 dans celle de l'Industrie. Les objets exposés furent de 370 dans la première et de 700 dans la seconde. 21 récompenses, dont deux médailles d'or, furent accordées aux Beaux-Arts : la peinture en eut 17 pour sa part; une médaille d'or fut décernée à M. Prévost pour son tableau *la Prise de Missolonghi*, qui lui valut de plus l'honneur de devenir, l'année suivante, pensionnaire de la ville de Rome. La seconde médaille d'or fut accordée, dans la classe de sculpture, à M. Griffoul-Dorval pour son buste modelé de l'ingénieur Antoine Deville, qui fut inauguré en grande pompe, au Capitole, dans la séance du 19 juillet.

69 récompenses, dont 4 médailles d'or, furent données aux exposants de l'Industrie. Ces 4 médailles ont été obtenues par M. Layerle-Capel, pour ses marbres de Saint-Béat; par M. Mather, pour ses bronzes de la fonderie de Toulouse; par M. Abadie, pour la machine hydraulique qui fonctionne à notre Château-d'Eau, et par MM, Ar-

Digitized by Google

noux et Fouque, pour les produits en terre cuite de leur fabrique de Valentine.

La seconde Exposition suivit de trop près la première, pour qu'on pût en attendre un progrès bien sensible. — Le nombre des exposants fut de 276 (6 de plus qu'en 1827). 40 récompenses, dont 3 médailles d'or, 5 éloges et 1 rappel, ont été décernées à la section des Beaux-Arts (19 de plus qu'en 1827).

Ont obtenu la médaille d'or;

Mme Guimet, de Toulouse, pour son tableau de *Judith et Holopherne*; M. Jacquand, de Lyon, pour son tableau de *Jeanne d'Arc*; et M. Théodore Richard, pour ses paysages.

117 récompenses, dont 3 médailles d'or ont été accordées dans la section de l'Industrie (48 de plus qu'en 1827), à MM. Clauzel, de Mirepoix (amélioration des laines); Garrigou, Massenet et Ce, de Toulouse (aciers); Guimet, de Toulouse (couleurs).

Six années séparent la deuxième Exposition de la troisième. Le nombre des exposants fut de 349 (73 de plus qu'en 1829). Les récompenses accordées aux Beaux-Arts ont été de 54, dont 4 médailles d'or (14 de plus qu'en 1829). Le nombre des tableaux a été supérieur de plus de 100 à celui de l'Exposition précédente : cette classe comptait 296 toiles.

Ont obtenu, en peinture, la médaille d'or :

Mlle Eugénie Gaillan, pour son tableau des *Deux Mendiants;* M. Roques père (*Bergers de la vallée de Campan, effrayés par l'orage*).

En architecture, une médaille d'or a été accordée à M. Laffon fils, pour les *plans, coupes, élévations et détails de l'Ecole vétérinaire,* qu'il faisait construire; une autre à M. Maurette, pour les *projets du pont d'Auterive.*

Les récompenses accordées à l'Industrie ont été de 175, dont 7 médailles d'or (58 de plus qu'en 1829). Supérieure, autant par le nombre que par l'importance aux années précédentes, cette Exposition a fait voir des progrès sensibles dans notre industrie locale.

Ont obtenu la médaille d'or :

MM. Dastis et fils, de Lavelanet (draperie); Vayson, d'Abbeville (tapis); Amiel, de Toulouse (tannerie et maroquinerie); Olin-Chatelet, de Toulouse (fonderie de fer); Charrière, de Paris (instruments de chirurgie et coutellerie); Destrem frères, de Toulouse (papiers peints); Virebent frères, de Toulouse (terre cuite, faïence et porcelaine).

Digitized by Google

Par une délibération, prise à l'*unanimité*, le jury a placé M. Abadie, ingénieur mécanicien, *hors rang* pour les récompenses à distribuer, et a décidé en outre, que M. le Maire serait instamment prié de solliciter pour M. Abadie la décoration de *chevalier de la Légion-d'Honneur*.

Le nombre des exposants est monté au chiffre de 405 en 1840 (56 en plus sur l'exposition de 1835). Il fut de 124 dans la section des Beaux-Arts, et les objets exposés de 369. Les récompenses accordées à cette section ont été de 84, dont 7 médailles d'or (30 de plus qu'en 1835). La classe de peinture en obtint 63, plus des trois-quarts.

Ont mérité la médaille d'or :

MM. Villemsens, à Toulouse (le *Christ en croix*, les *Pétitionnaires*, etc.); Paillères, à Bordeaux (*Marie-Thérèse présentant son fils aux Hongrois*); François Richard, à Lyon (*histoire amoureuse de Pierre-le-Grand*); Goyet, à Paris (*Les époux d'un jour*); Sieurac, à Sorèze (*Miniatures*); Sudre, à Paris (*lithographies*); Bontemps, directeur de la manufacture de Choisy (*vitraux peints*).

Le tableau qui donna le plus de relief à l'Exposition, *La procession de la Gargouille*, à Rouen, par M. Clément Boulanger, de Bordeaux, fut acheté par le Musée, ainsi que le tableau de *Louis XI à Amboise*, par M. Jacquand, et *Une forêt de hêtres*, par M. Th. Richard.

M. Roques père, doyen de notre Ecole de peinture, fut l'objet d'une distinction flatteuse, de la part du jury qui demanda pour lui *la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur*.

Dans la classe d'architecture, le jury décerna une médaille d'or à MM. Bonnal et Raynaud, qui avaient exposé : 1° un plan, coupe et élévation de l'hôtel de la Bourse; 2° un projet de piédestal pour la statue Riquet; 3° un projet d'église paroissiale; 4° un projet de galeries pour la place du Capitole; 5° un plan, coupes et élévation d'un marché couvert pour la place des Carmes.

Les récompenses accordées à l'Industrie ont été de 208, dont 6 médailles d'or, et 6 rappels (69 avaient été données en 1827, 117 en 1829, et 175 en 1835). Le jury se plut à proclamer « que l'industrie, qui semblait devoir prendre si difficilement racine dans nos contrées, y avait enfin pénétré; que, de toutes parts, des ateliers s'ouvraient, de nouvelles fabriques surgissaient, et que, comme une source bienfaisante, l'industrie commençait à répandre partout l'aisance et la fécondité. »

Ont obtenu la médaille d'or :

La Compagnie de Saint-Antoine de l'Ariége (aciers, faux et limes):

Digitized by Google

la Compagnie toulousaine de Touille (*idem*); Dessoye et Ce, à Toulouse (*idem*); Boisselot, à Marseille (pianos); Thibaut, à Toulouse (carrosserie).

La 5e Exposition, celle de 1845, a dépassé de beaucoup ses devancières, tant par l'importance des œuvres que par le nombre des exposants qui s'est élevé à 535 (198 dans les Beaux-Arts, 337 dans l'Industrie).

Les récompenses accordées aux Beaux-Arts ont été de 105, dont 31 éloges, 1 médaille d'or et 10 rappels, nombre double des récompenses accordées en 1840.

La commission prit une délibération par laquelle M. le préfet serait instamment prié de solliciter auprès du gouvernement *la croix de la Légion-d'Honneur*, en faveur de M. Th. Richard, peintre de paysage, et de M. Griffoul-Dorval, sculpteur.

La médaille d'or fut décernée à M. de Nozan pour son vitrail (*Charles VI, roi de France*).

Le jury ne s'est pas montré avare de récompenses dans la section de l'industrie; il en a accordé 275, dont 16 médailles d'or et 10 rappels.

Ont obtenu la médaille d'or :

MM Vernazobres et Cie, à Bédarieux (draperie); Rouget frères, à Toulouse (étoffes de soie). — C'était la première fois, depuis l'institution des Expositions, que le jury était appelé à apprécier des étoffes de soie dues à notre industrie locale. — Noulibos, à Pau (toiles ouvrées et damassées); Josserand et Cie, à Toulouse (tissus imprimés); Castel, à Aubusson (tapis); Virebent, Doat et Cie, à Toulouse (marbrerie); Tarride fils et Cie à Toulouse (*id.*); Mather et Cie (cuivre et chaudronnerie); Castex aîné, à Toulouse (nouveau système de trapes); Boussard, à Toulouse (horlogerie); Sagnier, à Montpellier (appareils de pesage); Rousselot et Cie, à Nîmes (pianos); Barbaroux de Mégy, à Marseille (coraux); la Société des charpentiers de Lyon (modèle de charpente); Paul et Cardaillac, à Toulouse (papeterie); Burdalet fils et Cie, à Toulouse (corroyerie).

L'Exposition de 1850 (la sixième) a été inférieure à la précédente; elle s'est ressentie de la commotion produite par les événements politiques. Le nombre des exposants descendit à 445 (120 à la section des Beaux-Arts et 325 à celle de l'Industrie). 28 départements ont été représentés dans cette Exposition. Les récompenses accordées aux Beaux-Arts ont été de 84, dont 14 éloges, 3 médailles d'or et 9 rappels.

Digitized by Google

Ont obtenu la médaille d'or :

M. Landelle, à Paris (*La liberté*); Hillemacher, à Paris (*Deux bergers dans la campagne de Rome*); Bida, à Toulouse (*Odalisque*, *Famille grecque*, *Léda*, etc.).

L'Industrie obtint 294 récompenses, dont 11 médailles d'or et 16 rappels.

Ont obtenu la médaille d'or :

MM. Bégué, à Pau (toiles damassées); Daudeville, à Saint-Quentin (tissus de coton); Brun et Cie, à Toulouse (tissus imprimés); Yarz et Cie, à Toulouse (quincaillerie); Durand et Bal, à Lyon (cardes et peignes); Lepaul, à Paris (serrurerie de précision); Bianchi, à Toulouse (instruments de physique); Moitessier, à Montpellier (orgues d'église); Raynaud frères (lithographie); Soulés, à Toulouse (carrossier); Fieux et Ce, à Toulouse (cuirs et peaux).

La septième Exposition, ouverte le 7 juin 1858 a été fermée le 5 septembre. Le nombre total des exposants fut de 1003 (268 dans la section des Beaux-Arts, et 735 dans celle de l'Industrie). 57 départements y étaient représentés. 634 récompenses ont été accordées (126 dans la section des Beaux-Arts, 558 dans celle de l'Industrie) : ce qui donne une proportion de 67 pour cent. Il a été décerné encore, en dehors des exposants, 127 récompenses aux coopérateurs ouvriers et contre-maîtres. Cette Exposition a été reconnue supérieure à toutes les Expositions précédentes.

Une médaille d'or de 1re classe a été décernée à M. Cazes (Romain), à Paris, pour cartons de peintures murales. 4 médailles d'or de 2e classe, à MM. Gambogi, à Toulouse, pour tableaux de genre; de Lacger, à Toulouse, pour l'ensemble de ses ouvrages; Latour, à Toulouse, pour l'ensemble de ses ouvrages, et Perrachon, à Lyon, pour nature morte et fusains. Il y eut, en outre, un très-grand nombre de rappels.

Les documents sur les récompenses accordées à l'Industrie nous manquent.

Nous renvoyons les personnes, qui tiendraient à être renseignées plus complètement sur les anciennes Expositions de Toulouse, au travail que nous avons publié en 1858, tome VI de la *Revue*, p. 467, et tome VII, p. 28.

F. Lacointa.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Réception de Mgr de La Bouillerie à l'Académie des Jeux Floraux.

Il n'est pas rare d'entendre dire que la conversation se meurt en France; et, de fait, les *Dictionnaires de conversation* notamment l'ont blessée à mort. La moindre causerie, à plus forte raison le moindre discours, depuis que tout le monde sait un peu de tant de choses, prend un air didactique, savant, pédant. Le désir de paraître savoir, l'abondance des mots techniques, venus un peu de partout, gênent le tour naturel et altèrent la physionomie nationale de notre langage. Si amoureux que l'on soit de la simplicité, de la précision, de l'accent, involontairement on paie tribut à cet esprit de recherche curieuse qui laisse entrevoir dans les lettres d'aujourd'hui, sous un air dégagé et parfois libre jusqu'à la licence, une tension universelle. Tension, prétention, pédanterie, voilà ce qui fuit comme une fumée devant la vraie causerie française, cette muse de la parole parlée dissimulant les efforts de la parole écrite.

L'*Entretien* de Mgr l'Evêque de Carcassonne donnait aux Jeux Floraux la rare fortune de retrouver un moment l'attrait évanoui de cette merveille d'autrefois. Toute idée de discours, de *sujet*, de rhétorique, d'amplification, d'académie, disparaissait sous son inspiration séduisante; ou plutôt, nous étions revenus aux vraies origines des Académies, sous un portique enchanté, où les vérités les plus sérieuses et les plus hautes, mêlées librement à toutes les élégances littéraires, faisaient passer comme un souffle ces âmes platoniciennes et chrétiennes, saint Augustin, Fénelon...

Ce que l'âme emprunte de souplesse et de force à la respiration habituelle de la vérité, on a pu le voir dans cette belle fête du 11 juin. Il était impossible de mieux conserver son caractère, en se pliant avec une grâce plus constante aux exigences de ces honneurs littéraires, que ne l'a fait Mgr de La Bouillerie. Cette grâce exquise anime sans relâche la distinction de sa parole et de sa personne. Eh! comment s'épuiserait-elle, venant moins encore de son esprit que de son cœur et de sa foi?

Digitized by Google

Qu'il touche à ce *fil d'or* que la mort même ne rompt pas ; qu'il pare cette indulgence, familière aux natures élevées, des vues surnaturelles de la charité chrétienne ; qu'il replace un chapelet aux doigts de Clémence-Isaure, lui faisant au passage serrer la main à sainte Germaine ; que, profitant de ses droits d'évêque, il rappelle de son diocèse les images d'Arnauld Vidal, de Guiraud, de Soumet, et mêle la doctrine la plus haute à la littérature la plus saine, c'est toujours la même spontanéité, la même inspiration, la même douce chaleur.

La pensée de son *entretien* se dégage d'elle-même, sans annonce, sans apparat, presque sans formule ; et, en restituant au *gai-savoir* la sérénité de la poésie et de la foi, Mgr l'Evêque de Carcassonne a donné l'exemple de l'alliance féconde qu'il conseillait.

Aisance supérieure du gentilhomme, autorité de l'évêque, mérite littéraire fondus dans un ensemble harmonieux, en faut-il davantage pour caractériser cette éloquence pleine d'élévation morale et de séduction qui attire à ce point, que « *ses fleurs sont des fruits?* »

M. Fr. Sacase, modérateur, a répondu au récipiendaire avec ce tact délicat et ce rare sentiment des convenances qui distingue d'ordinaire ses discours publics. Sa réponse a été digne de l'honorable prélat qu'il recevait et de l'Académie qu'il représentait. Au commencement de la séance, M. Aug. d'Aldéguier avait su intéresser l'assemblée par l'éloge de M. Lamothe-Langon, mainteneur décédé, un de ces écrivains « dont la muse en un mois enfantait des volumes, » et dont aucun n'a survécu à l'époque qui l'avait inspiré.

J. Buisson.

* * *

Le même jour, 11 juin, et presque à la même heure, l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, tenait sa séance publique annuelle pour la remise des médailles aux lauréats de ses concours. Outre le discours de M. Filhol, président, trois lectures ont rempli la séance. M. Filhol a développé cette idée que les découvertes dans les sciences tournaient au bien-être de toutes les classes de la société, et, en définitive, au progrès de la civilisation. Le Musée d'anatomie, institué récemment à l'Ecole de médecine, lui a donné l'occasion de remercier l'autorité municipale qui a subvenu généreusement aux frais d'installation, et a doté ainsi notre ville d'un riche établissement scientifique. M. Joly a lu ensuite l'éloge de M. Gleizes, ancien colonel du génie, ancien membre de l'Académie, dont la vie consacrée tout entière au bien du pays a été appréciée par l'honorable membre avec une parfaite sagacité, et racontée dans ses détails avec un ton de sensibilité qui a gagné souvent l'auditoire.

Digitized by Google

Les rapports des commissions des médailles d'encouragement ont été faits, celui de la classe des sciences par le même M. Joly, et celui de la classe des inscriptions et belles-lettres par M. Victor Molinier. L'ouvrage le plus remarqué dans cette dernière section a été celui de M. Guibal, de Castres, *Poème de la croisade des Albigeois*, qui a valu à son auteur la médaille d'or. Deux médailles en vermeil ont été accordées encore dans cette section, l'une à M. Delamont, de Périgueux, pour une *Notice sur les communes du canton de Prades ;* l'autre à M. Desazars, substitut à Albi, pour une *Histoire des institutions communales d'Avignonet.* M. Dufaur, à Larrazet, a obtenu aussi une médaille d'argent pour envoi d'objets d'archéologie.

Huit médailles d'argent et deux de bronze ont été décernées dans la classe des sciences; celles d'argent à M. Bories, à Toulouse (*Courroie de sûreté contre l'emportement des chevaux*); M. Boutin, à Ganges (Hérault) (*Grottes des environs de Ganges*); M. Brusson, à Villemur (Haute-Garonne) (*Fossiles*); M. Delor, à Toulouse, avec éloges (*Chromolithographie*); M. Dubreuil, à Dieupentale (Tarn-et-Garonne), avec éloges (*Fossiles*); M. Finiels, à Toulouse (*Cocons destinés au grainage*); M. Heybrard, à Toulouse, avec éloges (*Chromolithographie*); M. Trutat, à Toulouse (*Fossiles*).

Les médailles de bronze à Mme Bousquet, à Toulouse (*Graines indigènes de vers à soie*); M. Daliés, à Toulouse (*Chromolithographie*).

Nous ferons connaître, dans la prochaine livraison, les sujets mis au concours pour les années 1866, 1867 et 1868.

*
* *

L'Académie des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne a tenu sa séance publique annuelle, le 9 juin, sous la présidence de M. de Félice. L'assemblée était fort nombreuse. L'éminent professeur de la Faculté de théologie protestante de Montauban a fait ressortir dans un discours fortement pensé et vivement applaudi l'utilité des Sociétés savantes et des Cours publics, institués par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, en vue d'élever le niveau intellectuel et moral de la nation. Le rapport sur le concours de poésie (ode sur Meyerbeer), jugé fort remarquable, a été présenté par M. Soleville. Le prix a été partagé entre M. Roumieu, secrétaire perpétuel de l'Académie de La Rochelle, et M. de Seulle, d'Arras. — Cinq mentions très-honorables ont été accordées à MM. Delphis de La Cour, de Loches; Julien Lugol, de Montauban; Ach. Kirwen, id.; J.-P. Rolly, de Toulouse, et Labretonnière, de La Rochelle. — Deux rapports, l'un sur l'agriculture, par M. Dubreuil,

Digitized by Google

l'autre sur les richesses archéologiques de cavernes-abris de Bruniquel, par M. Belvèze, ont été écoutés avec un vif intérêt.

*
* *

La 32e session du Congrès archéologique de France a tenu cette année ses assises à Montauban et à Cahors, sous la présidence de M. de Caumont, fondateur de la Société archéologique. Les travaux du Congrès ont porté sur les questions les plus élevées de l'archéologie générale et sur les sujets les plus intéressants de l'archéologie de la région. Chaque jour ont eu lieu des communications savantes, des lectures et une discussion générale sur les différents points indiqués au programme des séances. En dehors des séances officielles, plusieurs membres de la Société ont fait des Conférences publiques sur des questions fort intéressantes. Le Congrès s'est aussi transporté sur divers points du département, à Moissac, notamment, où des monuments importants devaient attirer son attention. Lorsque nous aurons reçu le procès-verbal des travaux du Congrès, nous en détacherons les parties les plus dignes d'intérêt.

*
* *

La clergé de Toulouse vient de faire une perte sensible dans la personne de M. l'abbé Suberville, curé de Saint-Sernin, né à Saint-Gaudens, le 19 mai 1794, mort à Toulouse le 22 juin dernier. L'abbé Suberville était un savant théologien; il était encore un homme de cœur et un homme d'esprit. La science et le talent s'alliaient en lui à une extrême amabilité de caractère. Aussi sa mort a-t-elle laissé d'unanimes regrets.

*
* *

Il vient de paraître à Toulouse un livre, comme la province en produit peu, un livre qui a demandé bien de l'érudition, bien des recherches, et, chez son auteur, un esprit doué de bien merveilleuses aptitudes. Ce livre est le *Catalogue des antiquités et des objets d'art* de notre Musée. Certes, on n'accusera pas M. E. Roschach d'avoir perdu son temps depuis trois ans à peine qu'il a succédé à M. Dumége dans les fonctions d'inspecteur et de conservateur du Musée des antiques. Après avoir remanié toutes ces richesses et les avoir mises en ordre, il en a dressé le catalogue, qui est un modèle de classification scientifique. Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer cet ouvrage, qui n'a pas moins de 500 pages, et qui, par les difficultés qu'il offrait, fait honneur aux presses typographiques de M. J. Viguier. Il faut laisser aux hommes compétents, aux maîtres, le soin de juger de pareilles œuvres. Un des plus savants professeurs de notre Faculté des lettres

Digitized by Google

s'est chargé du compte-rendu. L'ouvrage ne peut que gagner à être apprécié par un maître aussi éclairé, et les lecteurs de la *Revue* n'auront rien perdu pour attendre.

*
* *

Nous sommes en retard pour parler, non pas d'un livre, mais d'une brochure, d'une simple brochure de 40 pages, et qui a bien sa valeur. C'est une Conférence des instituteurs de l'arrondissement de Toulouse, tenue dans la salle du Petit-Consistoire, au Capitole, le 16 février dernier. La première impression qu'a faite sur nous la lecture de ce travail a été l'étonnement. Nous confessons, en toute humilité, que nous ne nous faisions pas une idée de l'esprit de sagesse et d'ordre qui préside à l'instruction et à l'éducation des enfants dans les écoles primaires. Cette brochure a été pour nous une révélation. Figurez-vous les directeurs des Ecoles de l'Ouest, Sud, Nord et Centre de Toulouse, et les instituteurs de l'arrondissement, réunis dans une salle du Capitole, sous la présidence de l'inspecteur primaire, l'honorable M. Cun, dans le but de mettre en commun leurs lumières et leur expérience, afin d'arriver à l'unité d'application des méthodes d'enseignement. Chacun prend la parole, à son tour; l'un sur la meilleure manière d'apprendre à écrire; un autre, sur l'arithmétique et son influence morale dans les applications usuelles, — car, à côté de la théorie il y a toujours l'utilité pratique; — celui-ci sur les avantages du système métrique, comparé à l'ancien; celui-là sur l'importance du dessin linéaire et de l'arpentage. La géographie, l'histoire, le chant, les livres de lecture, les devoirs à remplir envers Dieu, envers soi-même, envers ses semblables, etc., rien n'est oublié. C'est un traité complet d'enseignement, écrit sous la dictée du bon sens, et dans un style ferme et sobre tout à la fois. Si nous avions un vœu à exprimer, ce serait que ce petit traité fût imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires et répandu à profusion, non seulement dans les écoles, mais encore dans les familles des enfants qui les fréquentent. Nous croyons que l'effet moral en serait excellent.

*
* *

Nous avons annoncé, le mois dernier, les *Souvenirs d'Ussat*, par le Dr Guitard, livre qui, à côté de beaucoup de science, renferme des récits pleins d'intérêt; nous apprendrons aujourd'hui aux touristes que M. Gimet vient de donner la 4e édition de son *Luchon en poche*, un petit livre où rien n'est omis de ce que le baigneur a intérêt à con-

Digitized by Google

naître : les hôtels, les bains, les promenades, les courses et les tarifs. Enrichi d'une carte itinéraire de Luchon et de ses environs, cet ouvrage nous paraît destiné à avoir un grand débit, car c'est le *Vade mecum* indispensable de tout visiteur des Pyrénées de la Haute-Garonne. Il se trouve chez l'éditeur, à Toulouse, rue des Balances.

* *
*

On lit dans le *Moniteur* du 7 juin :

« Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis cinq mois, la *Revue Contemporaine mensuelle,* à 10 francs par an, a publié des travaux de MM. Sainte-Beuve, de La Guéronnière, Darimon, Chassang, Eug. Muller, Jacques Valserres, le général Daumas, Jules Guillemot, Léo Joubert, Léon Gozlan, A. Claveau, Ern. Boysse, le baron Ernouf, Alex. Pey, Alph. de Calonne, etc., etc. Ce recueil, espèce d'encyclopédie contemporaine, où toutes les matières sont abordées, depuis la politique jusqu'à l'industrie, et qui ne publie pas moins de 192 pages par mois, est particulièrement propre à la lecture de famille et à la formation économique de bibliothèques communales. Déjà un grand nombre de personnes intelligentes et soucieuses des intérêts intellectuels et moraux des populations ont doté leur commune de cette excellente publication. »

* *
*

ACADEMIE DE TOULOUSE.

FACULTÉ DES SCIENCES. — FACULTÉ DES LETTRES.

Session des mois de juillet et août 1865.

Baccalauréat ès-sciences. — Baccalauréat ès-lettres.

La prochaine session du baccalauréat s'ouvrira à Toulouse :

1° Celle du baccalauréat ès-sciences, le jeudi 20 juillet,

2° Celle du baccalauréat ès-lettres, le lundi 24 juillet.

Des sessions particulières pour le baccalauréat ès-sciences et le baccalauréat ès-lettres se tiendront à Rodez, à Cahors et à Tarbes, aux époques ci-après :

1° A Rodez, le vendredi 18 août,
2° A Cahors, le mercredi 23 août ;
3° A Tarbes, le lundi 28 août.

Les aspirants au baccalauréat ès-sciences devront se faire inscrire du 1er au 15 juillet inclusivement.

Aucune inscription ne sera reçue, passé le 15 juillet. Ceux de ces candidats qui sont déjà bacheliers ès-lettres formeront trois séries séparées, les 25 et 29 juillet, et le 2 août.

Les candidats au baccalauréat ès-lettres devront se faire inscrire

Digitized by Google

du 5 au 20 juillet inclusivement. Aucune inscription ne sera reçue passé le 20 juillet.

Les inscriptions seront reçues :

1° Dans les bureaux du secrétariat des Facultés, rue du Sénéchal, 13, pour les candidats qui voudront subir l'examen à Toulouse.

2° *Dans les bureaux des inspecteurs d'Académie* siégeant à Rodez, à Cahors et à Tarbes, pour les candidats qui voudront subir l'examen dans l'une ou l'autre de ces trois villes.

Les pièces à produire, pour l'inscription, sont :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé, constatant qu'il est âgé de 16 ans accomplis au moment de l'examen ;

2° La demande d'admission aux épreuves, écrite en entier de la main du candidat, avec le consentement *légalisé* du père ou du tuteur, en cas de minorité.

La signature apposée à la demande du candidat, majeur ou mineur, devra être légalisée par le Maire de la commune où il réside.

Le montant des droits d'examen, de certificat et de diplôme (100 fr. 50 c.), devra être joint à l'envoi de ces pièces, pour les candidats qui se présenteront à Toulouse.

Pour les candidats qui se présenteront à Rodez, à Cahors ou à Tarbes, la consignation ne se fera qu'au moment de l'examen, entre les mains du secrétaire agent comptable des Facultés.

***

S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique a fait suivre l'arrêté des instructions suivantes à MM. les Recteurs :

« Je vous prie de nouveau, dit M. le Ministre, d'appeler l'attention de MM. les doyens sur le soin qui doit être apporté à la correction des compositions écrites. Ils ne doivent pas oublier que, conformément aux notes qui ont été insérées au Bulletin administratif, le nombre et la nature des compositions, soit pour le baccalauréat ès-lettres, soit pour le baccalauréat ès-sciences, restent les mêmes que par le passé, et que, pour l'ensemble des épreuves, les règlements du 27 novembre 1864 et du 25 mars 1865 ne sont exécutoires qu'en ce qui concerne les prescriptions relatives à la forme de l'examen, telles que la suppression du tirage au sort des questions, le nombre et le mode des suffrages exprimés par les membres du jury, etc. Rien ne doit être changé aux programmes adoptés pour la dernière session d'avril : ce n'est qu'à partir du 1er juillet 1866 que les programmes prescrits par le décret du 27 novembre 1864 seront en vigueur, parce que c'est seulement à cette époque que le plan d'études des lycées, promulgué le 24 mars 1865, aura pu recevoir son entière et pleine exécution. »

Digitized by Google

* *
*

Un grave professeur, qui ne croit pas, déroger en consacrant aux lettres quelques instants dérobés à la science, nous a adressé la pièce de vers suivante :

UN MAJOR DISTRAIT.

HISTORIETTE CONTEMPORAINE TRÈS-AUTHENTIQUE.

On jasait dans un corps-de-garde.
Un grognard à chevrons dit : Que l'on y regarde :
Enfants, je crains qu'on ne réponde mal.

Voyons, que doit avoir surtout un général ?
Encore plus un maréchal ?

L'un répond : le courage ; un second : la prudence ;
Un autre : le coup-d'œil ; un encor : la constance.

Oui, dit le vieux grognard, il faut bien tout cela :
L'essentiel cependant n'est pas là.
Il faut surtout de la mémoire :
En preuve, voici mon histoire.
Le sergent vient de m'arrêter
Et de me taper sur l'épaule,
Exprès pour me la conter ;
N'en perdez pas une parole.

Vous connaissez, tous, les êtres
De la maison du major :
Vous avez vu la boîte aux lettres
Clouée à son corridor.
Le major l'avait commandée ;
Et, qui plus est, l'avait soldée.
Le colonel, fort en colère,
Vient lui dire l'autre jour :
« On vous accuse au ministère,
« Et l'on se plaint, même à la Cour,
» Qu'il faut dix fois vous écrire
» Pour avoir ce que l'on désire,
» Que vous ne répondez pas :
» Il faut, mon cher major, savoir doubler le pas. »

Digitized by Google

Le major dit, voulant parer la botte :
« Les paquets ont dû s'égarer,
» Ou des trains se rencontrer :
» Et, ma foi, ce n'est pas ma faute.
» Depuis vingt jours au moins, et j'en suis tout surpris,
» Je n'ai rien reçu de Paris. »

Or, le planton de service
Monte chez lui le lendemain,
Quand venait d'arriver le courrier du matin.

« Votre boîte, major, a le ventre bien plein,
» Dit-il ; car, à présent, aucun papier ne glisse. »

A ce mot, le major pâlit, est tout troublé :
La boîte qu'on avait, par son ordre, posée,
Dont il avait reçu la clé,
Pour la première fois revient à sa pensée.

Qu'eût-ce été donc si notre bon major,
Brave, instruit, ayant un cœur d'or,
Avait commandé quelque armée,
Faute d'ordres transmis inquiète, alarmée ?
Quels désastres alors ! Que de sang ! Que de pleurs !
Que d'irréparables malheurs !

Mes enfants, voilà mon histoire,
Toute fraîche pondue, et vous pouvez y croire.
Sachez, à ce sujet, qu'un général français,
Jamais, entendez-vous, je dis au grand jamais.
Et nulle part, n'eut triste chance
Pour avoir manqué de vaillance.
Mais chez nous comme ailleurs, bien des fronts couronnés
Ou de grands généraux perdirent la bataille,
Parce que tout-à-coup emportés, entraînés,
Et par la poudre fascinés,
Ils oubliaient, en bravant la mitraille,
Des ordres qu'ils avaient donnés.

Toulouse, 1er juillet 1865.

F. Lacointa.

Digitized by Google

BAOUR-LORMIAN.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans le sommaire ou dans l'esquisse rapide de la littérature impériale que j'ai présentée déjà, un nom, un seul nom se signale par son absence, c'est celui de Baour-Lormian. J'ai voulu simplement indiquer l'importance littéraire du siècle dès le début, dresser l'inventaire, énumérer les richesses d'une période à laquelle la génération qui suit est bien en droit de demander ses comptes.

Presque tous les critiques de l'époque cependant se sont expliqués; pas un seul, qui ait commis une omission à l'endroit de l'imitateur d'Ossian ou de l'auteur d'*Omasis*. Les biographes n'auraient eu garde d'oublier une figure destinée, au contraire, à se voir traitée dans de larges proportions. Parmi ces derniers, laissons-en parler un seul; quelques traits, quelques ombres au tableau n'en font que mieux ressortir les parties saillantes; on n'attaque guère que l'homme fort. « Baour-
» Lormian, dit le martyrologe littéraire de 1816, est auteur d'une
» tragédie couleur de rose, qui réussit par l'élégance et l'harmonie
» des vers; il chaussa une seconde fois le cothurne, refit Lanoue dans
» son *Mahomet II*, fut tragique cette fois, et n'obtint qu'un succès
» d'estime. On lui doit encore une traduction des *Poésies d'Ossian* qui
» est presque une création; les *Veillées poétiques ou morales*,
» l'*Atlantide* ou le *Géant de la Montagne bleue*, poème en quatre
» chants. Bientôt on lui devra une *Jérusalem délivrée*. Voilà des
» titres pour être admis dans le sanctuaire des muses; mais hélas!
» plus d'un sénateur littéraire se rappelle que le doux Lormian, au
» style racinien, a lancé quelques *mots* un peu durs contre certains
» petits poètes qui sont devenus grands, à ce qu'ils disent eux-
» mêmes..... »

Digitized by Google

Au lieu de les fronder, il fallait qu'il se tût,
A son aise, il irait dormir à l'Institut.

Si j'avais à cœur de compléter un bilan que le martyrologe littéraire, pour de bonnes raisons, ne nous donne pas jusqu'à la fin, je parlerais de l'*Aminte*, je citerais *Rustau ou les vœux*, *huit songes* en prose (1812), le *Classique* et le *Romantique*, dialogue (1825), *Encore un mot*, seconde satire pour faire suite; le *Canon d'alarme;* les *Contes d'un philosophe grec* (1822); les *Fêtes de l'hymen*, le *Chant nuptial*, poèmes (1810); la *Jérusalem délivrée*, opéra (1813), un second opéra, l'*Oriflamme*, en collaboration avec Etienne (1814), le *Rétablissement du culte* (1802), le *Retour à la religion*, le *Sacre de Charles X*, les *Légendes* et *Ballades*, le roman de *Duranti*, des épîtres, des poésies diverses et le *Livre de Job*. Je ne prétends d'ores et déjà qu'essayer une nomenclature. Les pièces capitales de cet édifice un peu chargé, et que je ne veux pas examiner dans tous ses détails, viendront chacune à leur place.

Je me suis occupé du satirique; j'ai fait pressentir ce qu'était le poète; j'ai analysé son style, discuté presque l'homme, en fouillant dans les replis de son caractère; je dois aborder l'ouvrage principal, celui qui le pose, avant tous, au milieu de la littérature du temps, et qui semble en quelque sorte, par des reflets incessants, animer l'écrivain tout entier et lui communiquer une personnification tout exceptionnelle:

On devine déjà que je veux parler de l'*Ossian*; en effet, au milieu de tout ce qu'a publié Baour-Lormian, rien ne se détache, rien n'a une physionomie qui lui soit propre, comme cette poésie des *Brouillards*, éclose au centre des précipices, sonore et majestueuse comme l'harmonie du torrent et les vibrations de la tempête. Pour saisir la harpe antique d'Ossian, il fallait une muse souple et hardie à la fois, mélodieuse et âpre, car il y a dans tout ce monde inconnu, dans ces figures calédoniennes ou scandinaves, des jeunes filles aux cheveux d'or, des guerriers sans cesse au combat, dont l'épée lance des éclairs. Lorsque les dieux de la Grèce avaient vieilli outre mesure sous la plume obstinée de nos poètes, l'imagination de chacun se sentit prise de lassitude, et se tourna avec une facilité extrême vers la mythologie d'Odin qui se présentait comme un hôte nouveau. C'était un champ primitif, d'où s'élevaient les sensations mystérieuses de

Digitized by Google

types étranges qui n'avaient pas encore subi leur décrépitude sous les efforts acharnés de la rime. *Ossian*, en effet, par la pompe de ses images, par la grandeur des sentiments, par le charme de ses fictions, dut étonner dès qu'il apparut. De nos jours encore, et après des impressions bien diverses, lorsqu'on examine attentivement ces tableaux, on s'oublie, on se transporte dans les contrées qu'habita le vieux Barde; on voit le mont escarpé, le pin solitaire, la sombre forêt; on entend l'aboiement du dogue, le cri de l'aigle; on marche au fracas du torrent, aux lueurs de la tempête; et, quand l'illusion finit avec cette peinture harmonieuse, on ne croit point avoir lu, il semble qu'on ait rêvé : ces poèmes pour le lecteur à imagination ont conservé encore toute leur magie.

Une plume même plus puissante, plus en renom, eût entrepris avec moins de succès que Baour-Lormian la reproduction des chants calédoniens. Il fallait un genre tout exprès pour animer à la seconde fois cette nature sauvage et triste; et nul mieux que lui ne devait exceller à décrire les scènes mélancoliques : nul mieux que lui n'aurait su donner de l'expression à la douleur, et varier ce ton lamentable prêt à se répéter avec une monotone uniformité. L'aspect du ciel chargé de vapeurs, les montagnes couvertes de forêts, les lacs profonds et solitaires peuvent se rencontrer à chaque pas; le poète imitateur, plus ingénieux que son âpre devancier, avec une forme toujours plus souple, saura varier ses intonations; de sorte que la mer de glace, le murmure plaintif de l'écho que vient réveiller la foudre, ont, à chaque page, des accents inconnus qui vous font oublier ceux que vous veniez d'entendre. Aussi, il ne fallait pas traduire, il convenait de donner une imitation; il fallait naturaliser parmi nous ces conceptions abruptes, et donner en quelque sorte à Ossian la forme qu'il aurait adoptée lui-même, s'il eût écrit parmi nous et pour notre littérature. Baour-Lormian, en entreprenant les poésies calédoniennes, s'est imbu de cette idée; il est devenu le Barde français, transplantant chez nous avec toute sa couleur un génie sauvage qui serait demeuré incompris. Il n'y a, en somme, rien de changé, si ce n'est l'uniformité de teinte; il n'y a qu'une addition certaine, c'est l'élégance.

Ossian, — nous devons le reconnaître, — n'a fait parmi nous qu'une apparition tardive; il avait été déjà accueilli avec enthousiasme par nos voisins; en Allemagne, en Italie, en Espagne, on

Digitized by Google

avait donné l'hospitalité à cette poésie belliqueuse et sombre. Harold, Stolberg, Ortiz et Cesarotti avaient publié à l'étranger leur traduction. En France seulement, à l'époque où Macpherson publia pour la première fois le résultat de ses recherches dans le nord de l'Ecosse, le doute, la controverse éclatèrent dans le monde bel esprit; l'on disserta considérablement, et Ginguené, qui tint le haut bout au milieu de ce procès littéraire, prouva que le Barde écossais était une vérité. On convint dès lors assez généralement qu'Ossian n'est point un être idéal, et que les poèmes publiés sous son nom lui appartiennent en effet. Leur authenticité ne se contesta plus, et l'âge antique qui les avait vus naître augmenta leur prestige. Mais, pour me retrouver mieux que jamais en face de notre poète et de son œuvre, je répéterai avec l'un de ses contemporains : « Baour-Lormian, en prêtant au Barde calédonien le secours d'une versification toujours élégante et harmonieuse, nous a donné d'un poète, si éminemment lyrique, une idée beaucoup plus juste que ne pouvait le faire la traduction en prose de Letourneur. Les *Poésies galliques* sont, en effet, ajoute le même écrivain, moins une traduction qu'une imitation charmante que Buffon eût appelée volontiers *une belle création.* »

Quelques vers détachés de la pièce première, de l'*Hymne du soir*, nous donneront une idée de cette poésie, si souple, si élégante, malgré ses couleurs étranges et mélancoliques :

L'ombre à peine voile les cieux :
Des temps évanouis la splendeur éclipsée
Se retrace dans ma pensée,
Et m'inspire des chants dignes de mes aïeux.
Tout repose, ou se tait..... les harpes suspendues
Languissent détendues.
Dernier fils d'un héros que la gloire enflamma,
Mes pas silencieux se traînent dans Selma ;
Selma, palais des rois, asile des conquêtes,
Fingal n'invite plus l'étranger à tes fêtes ;
Tes murs harmonieux par la mousse couverts
Ne retentissent plus du doux bruit des concerts ;
Les braves ont vécu, Fingal même succombe :
Autour de moi tout dort du sommeil de la tombe...
Et je ne puis mourir ! et ma plaintive voix
Dit aux siècles futurs nos antiques exploits !
Quand la reine des nuits ne brille pas encore,
Quand sous l'obscurité la fleur se décolore,
Que les vapeurs du soir, comme un nuage épais,

Digitized by Google

Enveloppent les monts, les lacs et les forêts,
De mon génie éteint le flambeau se rallume.
Le besoin de chanter m'embrase et me consume.
. . . . . .

Le début est simple, mais il est pittoresque; la poésie a du grandiose, mais elle est sans efforts; elle a ses reflets et ses teintes; pour aller jusqu'à l'effet elle n'emploiera jamais les crudités. A chaque pas, nous pourrions rencontrer ces couleurs vaporeuses, ces nuances sombres, ces étrangetés descriptives auxquelles les poètes de la Grèce ne nous accoutumèrent jamais; nous pourrions étaler des épisodes dramatiques, des luttes répétées et sanglantes; ce serait là le livre tout entier, et le livre tout entier donnerait la physionomie véritable de l'œuvre; mais, sans abuser de la citation, sans étaler davantage des lambeaux riches et variés, je me contenterai de livrer à l'admiration de nos contemporains, un fragment de cette *Hymne au soleil*, que la génération qui nous précède lut et relut avec entraînement :

Roi du monde et du jour, guerrier aux cheveux d'or,
Quelle main, te couvrant d'une armure enflammée,
Abandonna l'espace à ton rapide essor,
Et traça dans l'azur ta route accoutumée?
Nul autre à tes côtés ne lève un front rival;
Les filles de la nuit à ton éclat pâlissent :
La lune devant toi fuit d'un pas inégal,
Et ses rayons douteux dans les flots s'engloutissent.
Sous les coups réunis des âges, des autans,
Tombe du haut sapin la tête échevelée;
Le mont même, le mont, assailli par le temps,
Du poids de ses débris écrase la vallée;
Mais les siècles jaloux épargnent ta beauté;
Un printemps éternel embellit ta jeunesse :
Tu t'empares des cieux en monarque indompté,
Et les vœux de l'amour t'accompagnent sans cesse.
Quand la tempête éclate et rugit dans les airs,
Quand les vents font rouler au milieu des éclairs
Le char retentissant qui porte le tonnerre,
Tu parais, tu souris et consoles la terre.
. . . . . .

L'Hymne au soleil est une de ces descriptions larges et majestueuses, où la pensée surgit à chaque expression, religieuse, gigantesque et avec les formes imposantes d'une poésie à laquelle nous ne

Digitized by Google

sommes plus habitués depuis bien longtemps. C'est un de ces fragments littéraires dont nous pouvons dire simplement à titre d'éloge : « Durant un demi siècle, nous le relisons dans tous les recueils qui doivent servir de modèle, durant un demi-siècle nous le retrouvons dans la mémoire de tout le monde. » En parcourant tous ces poèmes, où les combats sont incessants, où se reflète si bien la lance d'or, l'éclair des épées, le choc des armures, et ce génie de la guerre, sorti si puissant des vibrations que produisit au XIe siècle la harpe du vieillard aveugle, la harpe d'Ossian malheureux, on ne peut s'empêcher de deviner toute une destinée. Cette destinée, on en aura le pressentiment, lorsque l'on aura rapproché le livre et les événements, le poète et le lecteur entraîné, qui, en son temps et à son heure, par une sympathie toute guerrière, porta ses préférences sur un livre qui allait si bien à son génie. On sait que le jeune général d'Italie, du temps qu'il voguait à pleines voiles vers l'Egypte, occupait souvent les loisirs du bord, au moyen des poésies d'Ossian. Ces impressions durent se faire longues et durables, surtout lorsqu'après avoir vu la terre des Pharaons dans les conditions que chacun sait, il retrouvait en 1806, l'auteur du livre préféré décrivant dans un drame touchant des scènes accomplies aux rivages du Nil. Les impressions du bord durent revivre durant la représentation de Saint-Cloud ; le vainqueur des Pyramides devenu Roi, dut être frappé du nom d'un poète qu'il rencontrait à court intervalle sur son chemin, deux fois en peu de temps. Ossian et Omasis furent deux souvenirs qu'il aima de conserver. On peut dire qu'Ossian et Omasis sont les deux jalons que planta Baour-Lormian dès le début de sa vie, afin de découvrir cette étoile qui fut pas mal brillante pour lui tant que dura l'ère impériale. Les hommes peuvent bien faire tous leurs efforts pour gouverner leur destinée, les événements sont plus puissants et les conduisent; le triomphe, — sachons en convenir, — bien souvent repose sur une main invisible qui rarement se trouve celle que la foule aperçoit : en somme, Baour-Lormian est le poète heureux à qui la fortune a souri de la façon la plus avenante. Seulement, elle a écarté un coin du bandeau, elle n'a pas voulu agir entièrement en aveugle, elle n'a voulu tendre la main qu'à celui qui, dans Ossian, dans *Omasis*, ressuscitait un genre et une poésie hors ligne.

L'*Omasis*, le Joseph en Egypte, lors même que nous le relirions avec nos impressions extrêmes, avec nos habitudes exagérées, n'en

Digitized by Google

produira pas moins son émotion ; chaque vers, chaque situation fait reverdir une sensibilité que nous avions crue éteinte, endormie, sous les aspérités de tant de productions si fort montées en couleurs. Si nous sommes attendris devant Joseph, jadis vendu par les siens, maintenant parvenu au faîte des grandeurs, ministre du roi Pharaon, et tenant ses frères en sa puissance ; s'il y a encore une pitié indicible pour le vieux Jacob, au moment où il retrouve un fils longtemps pleuré, lui qui croyait rencontrer un prince prêt à punir le coupable Siméon ; si nous ne pouvons nous défendre de ces doux serrements de cœur, qui sont en partie le secret de cette réussite lointaine ; que dut-il se passer, il y a plus d'un demi-siècle, lorsque le prestige de la scène vint donner le plus grand éclat à un épisode, à un drame éclos, avec toute sa fraîcheur, des entrailles les plus pures du vieux monde biblique ? Le génie contemporain n'avait pas encoré usé jusqu'à la corde l'antique poignard de Melpomène ; le gibet, la roue, l'incendie, le meurtre produit sous toutes les formes, n'avaient pas encore défloré, tué sur place toute sensibilité dans l'âme impressionnable du spectateur. Le cœur restait ouvert pour subir des atteintes, pour passer de la crainte à l'espérance, de la douleur qui mouille les yeux aux angoisses qui paralysent en nous le souffle et le mouvement. La génération était dans des conditions du milieu desquelles nous sommes sortis depuis bien du temps ; et puis, si nous ajoutons : Talma jouait Omasis, Mlle Volnays était Almaïs, Baptiste aîné c'était le vieux Jacob ; et, pour surcroît de gage, Mlle Mars parée de ses dix-huit ans qui s'en sont allés, de cette grâce, de cette voix si fraîche qui survécut à tant d'attraits, prêtait au rôle de Benjamin ces accents inimitables qui captivent, qui enchaînent la foule : le triomphe, l'ovation fut donc réellement grande pour le poète sur la scène du Théâtre-Français, le 14 septembre de l'année 1806, et les circonstances sont loin, comme on s'en aperçoit, de se montrer contraires à une destinée en train de si bien marcher.

La tradition au foyer du Théâtre-Français, où abondait jusqu'à nos derniers jours l'élite du monde lettré et du monde élégant, a conservé le souvenir de cette scène VI, de l'acte II, où Talma et Mlle Mars sont en présence ; je ne puis m'empêcher d'en reproduire un fragment :

Digitized by Google

OMASIS.

Approchez, Benjamin.

BENJAMIN, timidement.

Seigneur !

OMASIS

Le ciel prospère
A vos embrassements va rendre votre père.
On m'a dit envers lui votre pieux amour,
Vous le verrez.....

BENJAMIN.

Bientôt... ?

OMASIS.

Avant la fin du jour.
Le Dieu que vous servez prend soin de le conduire :
De cet événement j'ai voulu vous instruire.

BENJAMIN.

Que de grâces, Seigneur, nous allons vous devoir !
Je ne suis pas le seul que ranime l'espoir.
Oui, l'aspect de Jacob, comme un astre propice,
D'un frère malheureux finira le supplice.
Qu'il me tarde en ses bras d'amener Siméon !

OMASIS.

Ainsi, le vaste empire où règne Pharaon,
L'éclat de cette cour, rien ne peut le distraire,
Ni suspendre un moment sa langueur solitaire ?

BENJAMIN.

Son cœur cherche un repos qu'il n'a point obtenu.

OMASIS.

Au sein de ce palais malgré lui retenu,
Les souvenirs touchants des bords qui l'ont vu naître,
Sous un ciel étranger le poursuivent peut-être...
Sans doute il est cruel de s'en voir exilé,
Mais de quels maux encor serait-il accablé ?

BENJAMIN.

Je ne les connais pas.

OMASIS.

Depuis quand son visage
Est-il enveloppé de ce sombre nuage ?

BENJAMIN.

Je l'ignore. Mes yeux commençaient à s'ouvrir
Que déjà Siméon était las de souffrir.

Digitized by Google

Seulement on m'a dit que sa douleur amère
Naquit le même jour qui nous priva d'un frère.

OMASIS.

D'un frère ! et quel malheur a terminé son sort ?

BENJAMIN.

Les lions affamés lui donnèrent la mort.

OMASIS.

Quel fut son nom ?

BENJAMIN.

Joseph.

OMASIS, vivement.

Dans un âge si tendre
Nul appui, nul secours ne pût-il le défendre ?
Parlez, éclaircissez mes doutes curieux.

BENJAMIN.

Les voiles de la nuit enveloppaient les cieux,
Et nos troupeaux au loin errant depuis l'aurore
Au bercail protecteur ne rentraient pas encore.
Jacob, intimidé, tremblait pour ses enfants.
Mais Joseph, le soutien qu'espérait ses vieux ans,
Joseph, que près de lui retenait son jeune âge :
« O mon père ! dit-il, au prochain pâturage
» Je vais porter mes pas, et presser le retour
» Des enfants de Lia si chers à ton amour.
» Va, je leur parlerai de notre impatience,
» Et des pleurs qu'Israël donne à leur longue absence. »
Il dit, et dans la plaine il s'élance soudain.
Déjà brillait la pourpre et l'azur du matin :
Il ne revenait pas ; mais à l'heure brûlante
Où s'ouvre du Midi la route étincelante,
Pâles, défigurés, et couverts de sueur,
De leurs troupeaux suivis, mes frères... ô douleur !
Siméon, à leur tête, et d'une main tremblante,
Offre aux yeux de Jacob une robe sanglante ;
La robe de Joseph, qui, dans l'ombre égaré,
Par des monstres cruels vient d'être dévoré.
J'étais bien jeune alors, et ne pouvais comprendre
D'où naissaient tous les pleurs que je voyais répandre.
Mais quand l'âge eût enfin éclairé ma raison,
Je partageai le deuil de toute ma maison.
. . . . . .

Pour tous ceux qui, à cette époque, cultivaient les lettres, et s'occupaient d'art dramatique, les premières représentations d'*Omasis*

Digitized by Google

furent de grands jours; j'ai entendu, non pas l'auteur lui-même, mais les fidèles du temps reproduire par lambeaux ce qu'avait été ce triomphe. Ils étaient, sans doute, l'écho affaibli de ce qui avait retenti; cependant ils l'étaient encore avec enthousiasme. La génération battit des mains avec entraînement; ainsi, dans le dialogue que j'ai en partie cité, Omasis demandant à Benjamin, par forme d'interrogation « quel fut son nom ? » et Mlle Mars laissant tomber dans toute son ingénuité ce simple mot « Joseph, » rencontraient dans l'universalité des assistants une sympathie, une admiration vraie et muette jusqu'au silence ! Talma, à ses moments de gloire, n'a jamais répété en parlant de Siméon ce vers :.

Je voulais un remords, je n'ai pu l'obtenir,

sans provoquer une impression que plus d'un spectateur conserva longtemps. C'est que l'artiste, dans ces temps plus primitifs que les nôtres, produisait certains termes avec ces intonations de l'âme qui n'ont jamais été registrées sur aucun tétracorde, ni sur aucun système lyrique quelconque, et cependant ils avaient un effet immense. Pourtant, ce n'est pas le cas de dire, en présence de ces assistants impressionnables jusqu'à l'excès : « Ce sont des races toutes neuves, toutes naïves » Non ! encore un coup, ce n'est pas le cas de le dire; la génération d'alors venait de traverser un âge qui a ses terribles virilités, et l'ingénuité extrême dans aucun genre ne devait être son défaut.

Les festivités dramatiques du temps n'auraient pas été complètes, si la parodie n'eût pas été du cortége. Malheur au poète délaissé qui n'eut pas les honneurs de la parodie ! l'absence de ce signe éclatant était la marque certaine que la vogue n'était pas pour l'œuvre, et que la pièce, faute de faire recette, n'avait pas franchi la quinzième ou la vingtième représentation. Pour *Omasis*, il n'en fut pas ainsi ; il ne fut pas poursuivi d'un semblable malheur. *O Mazette* parut, et, ce jour-là pareillement, un nom méridional vient donner à cette production ingénieuse les étincelles de son esprit connu sur toute la ligne des boulevards. Dieulafoi, illustre dans le genre, trouva le moyen de glisser de ces riens, de ces bouffonneries sans nom qui faisaient alors les délices du public parisien. De sorte que les événements, sans que rien au monde vînt leur faire défaut, secondèrent

Digitized by Google

assez bien les mille trompettes de la renommée. Ce n'est pas tout ; les jours du public, les jours de la foule et de la vogue avaient été brillants, les jours princiers devaient luire pareillement pour le poète. A la suite d'un assez grand nombre de représentations, lorsque le succès eut acquis de certaines proportions, les *Débats*, le *Moniteur*, la *Gazette de France* annoncèrent que la pièce d'*Omasis* allait être représentée à Saint-Cloud, devant Leurs Majestés Impériales et Royales, sur le théâtre de la Cour. En ce moment, le fils du libraire toulousain aurait pu se contempler, se mirer lui-même en face d'un parterre de rois, de princes, de chambellans, d'ambassadeurs, où le moins gradé parmi ces spectateurs inusités, par le plus petit bout avait rang de maréchal ou de général. La chose en valait la peine ; les auteurs des meilleurs ouvrages n'ont pas tous les jours une aussi bonne fortune ; cependant il n'en fut pas ainsi..... Mais. du temps que le rideau se lève au château de Saint-Cloud, au moment et à l'heure, faut-il chercher le poète dans la salle ou dans l'une des dépendances de la demeure royale ? pas le moins du monde ; il dîna chez lui, comme à l'ordinaire, sortit, erra sur le boulevard annonçant à quelques-uns ce que tout Paris savait déjà, et rentra dans sa demeure comme si de rien n'était. Vous seriez tentés de croire vous autres qui ne le connaissez pas, que, ce jour-là, il s'est senti pris d'un accès de stoïcisme ou d'indépendance. A ceux qui croiraient voir un vieux Romain se détournant pour ne pas saluer César, je leur dirai : « Détrompez-vous, vous le jugez mal !... S'il n'a pas sollicité une modeste place dans le char de triomphe qui roule pour son compte ; s'il marche derrière, à pied, comme un mortel de la plus vulgaire espèce, c'est par une bizarrerie, une étrangeté de caractère qui n'appartient qu'à lui seul. Sans doute, il ne sait encore qu'à demi son métier de courtisan : n'importe, il a des vanités qui lui sont propres, et, quelque gonflé qu'il soit en présence de l'événement, il éprouve autant et plus de satisfaction à raconter la chose devant ses amis et connaissances, que s'il s'en allait subir bravement l'admiration et les éloges d'une Cour avec laquelle il n'avait encore établi aucune sorte de liaison. Cela paraît singulier, cela paraît invraisemblable, pourtant cela est ainsi, et ceux qui l'ont bien connu ne me démentiront pas un seul instant, j'en ai la certitude ! »

Laissons néanmoins s'écouler encore deux fois vingt-quatre heures, et nous verrons que ce caractère, que cette nature étrange que nous

Digitized by Google

avions cru saisir à première vue a bien son côté mobile et insaisissable. Comme nous l'avons vu, Baour-Lormian, le jour de l'ovation de Saint-Cloud, était demeuré dans l'ombre ; mais, le lendemain, il trouve chez lui une lettre au timbre impérial, qui lui annonce que, le jour suivant, il sera reçu à Saint-Cloud en audience particulière. Il n'a pas l'intention de bouder à la Fortune ; il est disposé, il est même résigné à acccepter toutes les félicités que la bonne déesse, qui lui tend les mains, voudra bien lui octroyer. Il trouve pourtant très-naturel tout ce qui se passe ; il eût accepté avec un calme complet les rigueurs de l'oubli ; il accueille avec une pareille disposition les faveurs de la Cour qui lui fait des avances. Néanmoins, c'est au poète courtisan que nous avons à faire, ou qui du moins a la meilleure intention de le devenir.

Baour-Lormian, informé du moment et de l'heure, part pour Saint-Cloud avec la plus grande ponctualité : il ne tarde pas à être introduit. Il parut pour la première fois, — personne n'en a jamais douté, — devant le vainqueur des Pyramides, devant le chef de l'Empire, avec cet aplomb qui lui était propre. Baour-Lormian était un homme qui prisait bien jusqu'à l'infini sa propre valeur ; ce sentiment qu'il avait de lui-même augmentait bien sa confiance : sa nature pourtant était celle des lambris dorés ; il avait tout le caractère du courtisan, il en possédait le sang-froid et l'aisance ; il ne se serait jamais perdu par trop de laisser-aller, ni par trop de réserve. Dans son rôle il sut toujours distinguer la ligne qu'il ne faut jamais franchir et celle qu'il faut savoir aborder : aussi, dès son entrée dans le grand cabinet de Saint-Cloud, il put tout observer de façon même à conserver les souvenirs les plus détaillés sur toutes choses.

Napoléon, à demi-renversé sur son siége, avec le costume le plus simple d'un officier de l'armée, achevait de déjeuner. La table n'était qu'une sorte de guéridon, sur lequel on avait placé une tasse de café : les simples débris attestaient que le service, au-delà de cette alimentation favorite, ne se compliquait pas considérablement. En compensation, il y avait une quantité innombrable de papiers sur le guéridon aussi bien que sur les fauteuils. L'entrevue ne fut pas longue ; elle eut pourtant son bon résultat.

Dès la première parole, l'Empereur, qui venait de relever la tête, lui dit assez rapidement :

— M. Baour-Lormian, nous avons eu ces jours derniers la repré-

Digitized by Google

sentation de votre tragédie d'*Omasis ;* allons, c'est bien la Bible, c'est bien l'Egypte. C'est du bon langage... Étiez-vous de la fête ? ajouta-t-il après une pose de quelques secondes, que les inclinaisons seules du poète avaient remplies.

— Sire, je n'étais pas invité !... répliqua avec assurance ce dernier, qui, par cette seule parole, a cru de tous les temps avoir fait preuve d'un franc parler sans égal. Le fait est qu'à partir de cet instant, Napoléon plongea ses yeux sur lui avec plus d'attention. Puis, tout en reproduisant la réplique de Baour-Lormian sur un ton qui n'était pas désapprobateur, il dit :

— Travaillez ; la littérature nationale attend de vous quelques efforts, le trésor public n'est pas encore riche, cependant il fera quelque chose.

Et, portant la main sur une plume, il traça sur l'un des carrés de papier disposés sur le guéridon, une lettre et un chiffre unique ; il indiqua du geste et de la tête que la réception était terminée : et le poète se retira comme il avait été introduit, c'est-à-dire accompagné par l'aide-de-camp de service.

A partir de cet instant, l'auteur d'*Ossian* et d'*Omasis* était inscrit au Grand-Livre des pensions ; il y avait décret impérial : il avait suffi d'un grand N et d'un chiffre isolé dans son unité pour faire sortir la rémunération du néant.

A quelques jours de là, Baour-Lormian, rencontrant Talma, se disposait à lui conter la nouvelle, lorsque celui-ci l'interrompant lui exclama :

— Je sais tout ; c'est moi qui peux vous renseigner... vous êtes inscrit ; ça a bien été, sauf vos lunettes. Le maître du château n'a pas un faible pour cette sorte d'intermédiaire ; il aime à plonger sans obstacle jusqu'au fond de l'âme de son interlocuteur. Quant à moi, lorsque je suis mandé, je les supprime. J'ai bien coudoyé la coulisse maintes fois, je préfère m'exposer à heurter les meubles (1). Votre réponse annonçait de l'aplomb ; votre interlocuteur s'accommode de ça : il est bien naturel que vous n'ayez pas été invité ; moi-même, je n'ai été averti que je jouais hors Paris que quelques heures avant la représentation.

Un soir que l'auteur d'*Omasis* me contait pour la cinquième fois

(1) Talma était myope à l'excès.

Digitized by Google

son épisode de Saint-Cloud et tout ce qui s'ensuit, je lui observai :

— Votre épisode, je le sais par cœur ; je l'ai moi-même récité à Louis Desnoyers, le rédacteur du *Siècle ;* je lui ai fait sentir que vous aviez la mémoire toute hérissée d'anecdotes impériales, et que vous étiez en état de faire diversion et concurrence à Marco Saint-Hilaire. Les chroniques dans ce sens font fureur. Vous devez encore quelque chose au public à cet égard ; j'ai pris des demi-engagements pour votre compte.

— Et vous avez eu tort.

Et puis il ajouta :

— Nous verrons...

Durant quelques jours cependant, Baour-Lormian secoua un amour d'inaction, qui, dans les derniers temps, le dominait passablement. Le valet de chambre écrivit sous la dictée la première partie ; un voisin prêta pour la seconde son orthographe et sa ponctuation, et la troisième fut tracée de la main complaisante de Casimir Bonjour, l'auteur de plusieurs spirituelles comédies. Il fut mis à contribution en un moment de visite. Je n'y participai moi-même que pour le titre. Le feuilleton était complet ; il parut dans le *Siècle* avec la signature de son auteur. Rien ne manqua à la petite réussite de l'entrevue de Saint-Cloud ; le récit fut fêté par les feuilles parisiennes vivant de reproduction. Le *Cabinet de lecture*, le *Voleur* et d'autres lui donnèrent la meilleure place dans leurs colonnes. C'était le cas de dire : tout va le mieux du monde !...

— Je crois, répéta le poète légèrement galvanisé par ce demi-bruit, qu'ils me contraindront de sortir de mon sommeil. Ils ont fêté mon épisode d'*Omasis*, c'est bien ! il faudra qu'ils accueillent également ma chronique de *Mahomet second.* Une réception aux Tuileries mérite bien de figurer comme pendant à celle de Saint-Cloud.

L'auteur d'*Omasis* avait donné, en 1811, une tragédie intitulée *Mahomet II*. Cette fois le poète n'avait pas prodigué avec autant de grâce ces détails de style, qui, par plus d'un, le firent comparer à l'auteur immortel d'*Esther* et d'*Athalie*. Ce n'était plus le même éclat, la même fraîcheur, la même richesse de coloris. En effet, tel qui brille en faisant vibrer les cordes les plus sensibles du sentiment, peut bien échouer en face d'une poésie qui n'est destinée à se nourrir que de passion et de vigueur. Là, il fallait avant tout des situations

Digitized by Google

et des caractères bien trempés. Les scènes de *Mahomet II* étaient plutôt un roman qui se déroule sous les ombrages des palais de Constantinople qu'une véritable tragédie. Le vainqueur des Paléologues était fortement épris d'une beauté au sang chrétien ; le fier musulman voulait bien, lui, voir partager sa flamme, mais elle lui résistait ; la captive tenait à un prince de la race grecque. Malgré tous les moyens termes, le farouche Sultan ne pouvait arriver jusqu'au cœur de la chrétienne ; il connaissait son rival préféré, et ce n'est qu'après de longues circonlocutions et des signes d'une patience qui pouvait bien n'être pas celle du véritable Mahomet, qu'il se décidait à dénouer les événements comme on les tranche dans le drame. La situation n'était pas des plus vraisemblables ; l'invention, en somme, n'était pas le côté le plus fort. Le rideau s'était levé dix-huit fois pour la pièce, — c'était bien quelque chose, — le succès néanmoins restait un problème : l'opinion était dans l'engourdissement. Rien dans le silence du parterre et des loges ne faisait entrevoir une chute, rien non plus ne laissait apercevoir un triomphe. L'Empereur cependant avait paru dans sa loge, et avait assisté jusqu'au bout à la représentation. En cette circonstance, Baour-Lormian crut ne pas devoir demeurer à l'écart. Il avait pris goût aux entrevues princières ; il n'attendit pas, comme la première fois, d'être mandé ; il sollicita, au contraire, de son chef pour être admis en audience particulière. Il fut reçu en cette circonstance aux Tuileries ; il vint tomber comme toujours en face du perpétuel guéridon, et le personnage qui, dans une tenue simple mais militaire, se trouvait auprès, lui dit dans un langage qui ne sentait ni les détours, ni l'apprêt :

— M. Baour-Lormian, votre Mahomet n'est qu'un Sultan de convention ; l'empereur des Turcs n'a jamais été ça ; il est beaucoup trop flegmatique le vôtre ; il connaît son rival dès le commencement, et, avec le caractère que nous devons lui supposer, il faut qu'il le tue dès la première scène, et alors la tragédie, à son début, se trouve terminée.

— Sire, je pense comme vous... C'est une œuvre à refaire, continua le poète, qui sentait que ce n'était pas le moment de se poser en contradicteur... Quelques incidents pourraient dissimuler la situation et laisser ignorer au Sultan qu'il a un rival...

— C'est cela, c'est cela, répéta Napoléon ; incidentez, placez incident sur incident, masquez bien la chose à votre Mahomet ;

Digitized by Google

autrement, avec le caractère que lui attribuent l'histoire, son siècle et son pays, je ne vois qu'un coup de poignard brutal, mais je n'aperçois pas une tragédie ; allons, c'est à refaire !...

— Sire, je m'en vais de ce pas exécuter vos conseils, dit le poète, et il se retira.

Le jour même, Baour-Lormian s'en alla au théâtre et contremanda la représentation. *Mahomet II* n'existait plus pour la scène à partir de cet instant. On ne s'était jamais rendu bien compte du motif qui avait pu porter l'auteur à retirer une pièce que le public ne repoussait pas ; les Geoffroy, les Dussault, les Hoffman n'avaient pas dit grand chose à cet égard ; quelques-uns néanmoins ont écrit que le poète s'était rendu rigoureuse et véritable justice (1).

La question, le pourquoi de tout cela serait bien demeuré sans solution ; mais, je l'ai indiqué déjà, Baour-Lormian, un peu secoué par le succès de son dernier feuilleton, avait promis de donner le pendant de son entrevue de Saint-Cloud ; et, dans sa réception au château des Tuileries, il effaçait jusqu'à la dernière trace du mystère. Il annonçait cette fois le véritable motif ; il avait voulu faire acte de bon courtisan en retirant la pièce ; seulement, dans son intention de poursuivre les choses jusqu'à la fin, il s'était hâté lentement, si bien que son *Mahomet II*, qu'il avait toujours eu l'intention de reprendre en sous-œuvre, ne s'est trouvé terminé que vers 1843, juste au moment où la tragédie nous faisait ses derniers adieux. Le nouveau drame, sans contredit, est une œuvre d'art ; les caractères y sont mieux tracés : les situations grandissent à chaque pas : l'on y rencontre tous les ressorts du vague et de l'imprévu ; le style lui-même marche avec une certaine verdeur en harmonie des physionomies et des personnages. J'ai assisté à plusieurs lectures ; quelques-unes étaient faites par des artistes ; les amis communs, la petite église qui composait l'assistance, ont bien trouvé que l'œuvre dans son ensemble et dans ses détails renfermait de grandes beautés ; nul ne s'est avisé de formuler un jugement sincère. Remise à la scène en 1811, en 1812, la tragédie de *Mahomet II* aurait marché merveilleusement ; plus tard, le drame a ses exigences ; il faut du Shakespéare ; les Grecs et les Romains sont usés ; l'Orient lui-même, monotone, n'a plus de prestige : dès lors, *Mahomet II* n'a jamais pu être joué.

(1) Germain Sarrut, dans sa *Biographie des hommes du jour*.

Digitized by Google

Il était bien naturel que Baour-Lormian, dans son feuilleton intitulé *Une entrevue au château des Tuileries*, racontât tous les détails servant d'escorte à sa tragédie de *Mahomet II* ; mais une sobriété extrême peut avoir son côté difficile; le récit le mieux circonstancié peut bien avoir sa raison d'être; il apporte avec lui son ferment, son levain de critique.

Conter que l'on est allé aux Tuileries, qu'il y a eu accueil parfait, que, depuis, on a refait la pièce, passe pour tous ces points! disaient quelques-uns; mais ce sont les détails, les insistances du dialogue que nous ne digérons pas aussi aisément. Nous allons voir dans un instant quels sont ceux à qui les insistances du dialogue ont troublé les facultés digestives.

Le feuilleton avait paru dans le journal le *Siècle*, comme je l'ai déjà indiqué ; le *Cabinet de lecture*, le *Voleur*, tout ce qui vit à Paris de compilation avait reproduit l'article ; le succès marchait donc comme pour la première fois ; tout le monde était content ou paraissait l'être. Le *Charivari* seul s'avisa, non pas précisément de faire mauvais visage, ce ne serait pas le mot, mais de poser quelques questions considérables, et ce, avec cette gravité que chacun lui reconnaît. Il disait : « Nous admettons bien le feuilleton de M. Baour-Lormian dans toute sa portée. Son entrevue au château des Tuileries est une de ces pages qui appartiennent désormais à l'histoire et dont l'absence se faisait vivement sentir : détails de mœurs, aperçus descriptifs, analyse profonde des hommes et des choses, rien ne manque dans cet épisode de l'année 1811. Nous avons vu avec un plaisir indicible que le théâtre de la rue Richelieu, dans cette pénurie que chacun sait, allait se trouver doté d'une tragédie de plus. *Mahomet II* est à la veille de reparaître sur l'affiche ; mais cette fois transformé, augmenté dans toute la latitude du terme. Nous n'avons pas perdu de vue, d'après le dialogue de M. Baour-Lormian, que l'auteur doit cette fois énormément aux conseils de son interlocuteur ; dès ce moment, les aperçus profonds , les caractères, les situations neuves, tout cela doit être mis en commun ; c'est une propriété à deux, comme on en voit de nos jours les exemples au théâtre. Nous admettons parfaitement que M. Baour-Lormian nous ait conté la part considérable que l'Empereur Napoléon a prise à la pièce qui vient d'être terminée ; néanmoins, il naît pour nous de cet état de choses des questions qui nous paraissent de la plus haute gravité. M. Baour-Lormian, par devoir et

Digitized by Google

par conscience, selon qu'il nous le fait pressentir, mettra-t-il le nom de Napoléon sur l'affiche à côté du sien, pour attester une collaboration désormais authentique? Y sera-t-il lui-même le premier, s'y placera-t-il le deuxième pour établir la part secondaire qu'il a prise à l'œuvre et afin de mieux faire les honneurs à son Auguste Collaborateur?..... Et encore, quand il s'agira de passer à la caisse, M. Baour-Lormian a-t-il la prétention de faire à lui tout seul acte de présence? ou bien, pour quelle part l'Empereur Napoléon ou ses ayant-cause exerceront-ils leurs droits sur la recette?... Tels sont les problèmes importants que chacun se pose d'ores et déjà; nous attendons la solution de ces difficultés avec toute l'anxiété que chacun peut comprendre. »

C'est à peu près dans ces termes que le journal dont j'ai parlé saluait au passage le feuilleton du *Siècle*, reproduit avec succès par bon nombre d'autres publications. Les auteurs, quels qu'ils soient, ont eu de tous les temps une certaine dose d'amour-propre; on peut même les admirer jusqu'à la stupéfaction lorsqu'ils ne poussent point ce dernier sentiment jusqu'à la fureur, jusqu'au paroxisme le plus échevelé. Je pourrais en citer plus d'un de ceux qui vous saisissent pour ainsi dire au collet, et qui vous contraignent à entonner un hymne de louanges avec cette rigueur extrême que déploie tout au plus le créancier impitoyable vis-à-vis de son débiteur en retard; je pourrais à ce sujet esquisser une série d'anecdotes qui auraient leur côté plaisant; mais je serais interminable, et je n'ai pas l'intention de dérailler complètement ni de sortir de la ligne que je me suis imposée. Baour-Lormian, selon son habitude, désirait connaître l'étendue de son triomphe; il voulait savoir, en somme, jusqu'à quel degré était monté le thermomètre. J'avais de bonnes paroles à l'endroit des journaux reproducteurs; je ne poussai pas plus avant mes citations élogieuses, j'avais garde d'avouer ma connaissance du *Charivari*. Un peu scrutateur, l'auteur intéressé me dit un jour sur un ton assez dramatique, qui avait cependant sa bonhomie :

— Vous ne dites pas tout, il me semble. Vous êtes silencieux comme les tombeaux! Je tiens de la loge du rez-de-chaussée, je dois l'avouer assez humblement, que *Monsieur* va faire représenter une pièce de théâtre qu'il a faite de compte à demi avec l'Empereur!

En présence d'un argument aussi direct, je déclarai que je n'avais

Digitized by Google

rien à objecter, que je tenais le fait pour certain, puisque moi-même j'avais lu la chose. D'ailleurs j'ajoutai :

— Ne vous tourmentez pas pour cela ; on n'attaque jamais que les hommes forts : que ce soit Hercule qui brandisse sa massue ou que ce soit Apollon qui lance ses flèches, les dieux en courroux ne s'en prennent jamais qu'aux puissances ; ils ne recherchent jamais les Pygmées.

Ce raisonnement, quoique tardif, mais qui a sa portée vraie, parut le satisfaire entièrement ; et, comme l'émotion n'a jamais été longue chez le poète, il ne songea plus à demander ce que disait le monde, ni même ce qu'il ne disait pas.

Les *Veillées poétiques* sont une de ces productions à laquelle Baour-Lormian lui-même attachait une grande importance. Sans doute le genre et le sujet ne se détachent pas autant, comme dans d'autres parties de ses œuvres ; il n'a point revêtu une physionomie distincte dans les *Veillées* comme dans *Ossian ;* pourtant, dans cette versification facile et entraînante, la pensée coule à flots, pleine de majesté ; et, pour mieux subjuguer l'attention, elle a revêtu ses couleurs les plus riches. Il n'y a pas de description, de sites, d'épisodes sur lesquels il soit possible de verser avec plus de profusion les trésors d'une intarissable harmonie. En dehors même de ce premier mérite, ne perdons pas de vue qu'un parfum religieux se retrouve à chaque instant, et vient nous rappeler que ce livre est un de ceux qui, avec des formes presque inimitables, a pour but incessant de recommander aux hommes le dévoûment, la vertu et la religion.

Pour indiquer la teinte qui règne dans cette poésie au début de certains poëmes, je citerai quelques vers descriptifs :

Voyez-vous au milieu de la plaine rustique
L'herbe haute flottant sur ce tombeau gothique ?
Non loin d'un vieux manoir s'élèvent les débris.
Lorsque le voyageur par l'orage surpris,
Vient se réfugier au sein de ces décombres,
Il voit à ses côtés errer de pâles ombres ;
Et sitôt que la foudre et les vents ont cessé,
Il s'éloigne interdit, muet, d'horreur glacé,
Et n'ose raconter quels étranges mystères
Se passent dans la nuit de ces murs solitaires.

En perpétuant les citations pour donner une idée bien plus exacte

Digitized by Google

du livre et de l'auteur, je crains bien de tomber dans des longueurs ; néanmoins, je ne puis résister à l'attrait qu'a de tout temps inspiré la terminaison de la dernière *Veillée* :

Tout s'éveille, se pare et prend un nouvel être.
Et vous, jadis les rois de ce vaste univers,
Vous ne partagez plus tant de bienfaits divers :
Vous ne soulevez pas cette pierre immobile
Qui presse de son poids votre couche d'argile.
Homme, songe de gloire et de félicité,
C'est donc là que finit ta vaine autorité ?
Du moins ceux qu'à mes pieds le sommeil environne
N'ont pas à regretter l'éclat d'une couronne.
Un pain noir et grossier composait leur festin,
Et leur trépas sans doute embellit leur destin :
La paix est avec eux ; les remords, les alarmes,
De leurs derniers moments n'ont pas troublé les charmes.
Illustres inconnus, bénissez votre sort ;
Heureux qui comme vous obscurément s'endort !
De vos humbles vertus la récompense est prête.
Le ciseau du sculpteur, la lyre du poète,
De vos jours disparus fêtant le souvenir,
N'ont pas à votre gloire attaché l'avenir ;
Mais vous vivez au cœur d'une épouse éplorée ;
Comme celle des rois, votre cendre est sacrée.
Vous n'avez point péri sur les bords étrangers.
C'est au sein de vos champs, non loin de vos vergers
Et du toit où votre œil s'ouvrit à la lumière
Que repose aujourd'hui votre froide poussière.
Vos membres pour jamais de douleurs affranchis
Pressent de vos ayeux les ossements blanchis.
Tous les ans, quand l'automne et l'humide froidure
Dépouillent les côteaux d'un reste de verdure,
Vos enfants, vos amis, penchés sur vos tombeaux
Vous apportent des pleurs et des regrets nouveaux ;
Leur foi pure et sincère est sans doute exaucée...

. . . . . .

Les *Veillées poétiques* sont de brillantes et nobles rêveries, qui eurent leur bonne et digne place dans la littérature du temps. On peut dire jusqu'à un certain point de nos jours : le prisme a disparu, tout cet éclat, tout ce parfum de feuilles et de fleurs a beaucoup trop été fait et refait pour qu'il conserve la fraîcheur du coloris ; il faut reconnaître, malgré cela, que celui qui a le premier défriché le sentier, qui y sema ses premiers gazons, ses premiers germes de verdure, a bien

Digitized by Google

quelques droits à la reconnaissance et surtout une part dans le culte des souvenirs : d'autres viendront ensuite; ils useront, ils abuseront de cette poésie qui était d'abord fraîche éclose; si les teintes vertes et luxuriantes viennent à se faner sous le contact abusif des profanes, si les feuilles tombent désormais jaunies et maculées, il est certain que ce n'est jamais celui qui se trouve là, dès l'origine des choses, qui doit avoir sa responsabilité.

Parmi les succès que devaient obtenir les *Veillées*, ces poèmes moins variés que les autres pour le ton, pour la teinte, assez uniformément religieuse et lugubre, il faut compter les *Lectures*, cet usage que notre temps a semblé vouloir un instant ressusciter. Les lectures à jours irréguliers, souvent au milieu du grand monde, quelquefois dans les salons princiers, aidèrent quelque peu à la réussite. Si je ne craignais pas de me jeter de nouveau au milieu des anecdotes, et de me heurter sur des contrastes, je dirais de rechef : « Baour-Lormian rencontre Talma sur l'avenue des Feuillans; le poète avait le visage épanoui comme lorsqu'il touchait à la veille d'un succès; le tragédien, au contraire, était grave et compassé, comme lorsqu'il se disposait à donner un bon avis. Et il est certain qu'il en donnait de sages, à Messieurs les auteurs, cet intelligent M. Talma, qui connaissait si bien le fort et le faible de l'art, et qui, au besoin, possédait sur le bout du doigt le code des bienséances et toute la théorie des grands salons.

Baour-Lormian, en l'apercevant, s'écrie (pourtant à demi-voix) :

— Ce soir, il y a lecture chez l'archi-chancelier, j'en suis pour une de mes *Veillées poétiques*; le roi de Hollande y sera probablement.

— Y êtes-vous allé en d'autres occasions?

— Non. Comment cela? C'est la première.

— En ce cas, je vous demanderai si vous êtes en règle. Mais comme j'entrevois que vous n'y êtes pas le moins du monde, venez jusque chez moi; nous assortirons l'invité à la situation. Ne le perdez pas de vue; il y a telle demeure où l'étiquette règne en souveraine, et où la porte reste close pour celui qui ne veut pas en subir la loi!

Un autre jour mêmes interlocuteurs : pareille demande, exécution des choses dans les mêmes termes; seulement il y avait une variante capitale pour les poètes comme pour les prosateurs; il ne s'agissait plus cette fois d'une lecture plus ou moins éphémère, mais d'un

Digitized by Google

succulent, d'un classique dîner, comme on les pratiquait chez Cambacérès, le Lucullus des temps modernes.

Baour-Lormian insistait sur la différence qui doit exister en matière d'étiquette entre une lecture et un dîner, et Talma cette fois plus à cheval que jamais sur la règle, ne voulut en rien rabattre; de sorte que l'invité, selon qu'il me l'a répété plusieurs fois, grâce au vestiaire de l'artiste, qui lui fut toujours ouvert dans ces circonstances, endossa le grand habit carré à la française, ceignit l'épée à poignée d'acier, et alla s'assoir majestueusement à la table quasi-royale, n'omettant tout le temps du dîner, selon les enseignements qui lui avaient été prodigués, de conserver le grand chapeau à plume sur les genoux, tout en ayant le soin de placer sa serviette par dessus. Il va sans dire que l'heureux convive ne se sépara pas un seul instant de son arme virginale.

J'ai trouvé dans certains Mémoires et dans plusieurs notices, que l'auteur de tant de poèmes divers aurait fait l'*Oriflamme* en compagnie d'Etienne, vers la fin de l'année 1816. Sur ce fait, il y a erreur; l'opéra intitulé l'*Oriflamme* et dont Persuy fit la musique, n'est pas une manifestation toute blanche dans le sens de ce que l'on pourrait supposer. Le poème n'a été inspiré, — si inspiration il y a dans cette œuvre de commande, — que par Savary.

On était à la fin de l'année 1813; les jours sombres apparaissaient; les populations de la Seine étaient en émoi; le duc de Rovigo voulut ranimer cet esprit public dont les réussites, quelles qu'elles soient, ne sauraient se passer, et voilà pourquoi les trois personnages que j'ai nommés, poètes et musiciens accordèrent leur lyre, et c'est dans ces circonstances, telles que je les indique, que fut produit l'opéra intitulé : l'*Oriflamme*.

Je n'ai abordé le fait, je le déclare, que pour effacer l'erreur commise; je ne mentionnerai pareillement le drame lyrique que pour la forme; je sais que les œuvres de ce genre ne sont guère destinées à grandir la renommée du poète; pourtant, il y a encore l'*Alexandre à Babylone* qui mérite de n'être pas passé sous silence.

Cette œuvre a ses phases diverses, ses péripéties nombreuses qui peuvent nous donner quelques feuillets inédits et intéressants de l'histoire contemporaine. Stephen de la Madelaine, qui a beaucoup écrit sur les matières d'art, publia en 1841 une biographie de Lesueur, où je retrouve le passage suivant : « L'illustre compositeur s'efforça

Digitized by Google

» de couronner dignement sa carrière dramatique, en écrivant la
» partition d'*Alexandre à Babylone*, dont le poème, tout-à-fait
» remarquable, est dû au noble et sérieux talent de M. Baour-
» Lormian. Cette partition, dans laquelle se résument toutes les bril-
» lantes qualités du génie, qui n'est d'aucune époque, d'aucune
» école, et dont l'expression, par conséquent, convient aussi bien à
» notre temps qu'à celui de l'empire, est complètement achevée, mais
» inédite ! C'est une fortune toute prête pour l'Académie Royale de
» musique, dont les ressources actuelles ne sont pas assez fécondes
» pour qu'il soit permis à ses directeurs de négliger cette mine d'or
» pur et de succès de bon aloi. »

D'autres écrivains ont fait écho dans le même sens, mais en vain. Une fatalité constante n'a cessé de peser sur une production en tout point bien digne d'un sort meilleur.

Baour-Lormian, qui avait été l'enfant gâté du succès, ne pouvait pas se rendre compte des contrariétés sans nombre, des contre-temps qui avaient assailli son *Alexandre à Babylone*. Il a toujours été assez larmoyant à son endroit, lui qui pensait avec un sérieux imperturbable que les rochers devaient se fendre, les forêts incliner leurs rameaux, les nymphes vêtir leurs signes de deuil, de ce que les trois mille livres de rente qu'il tenait de la faveur impériale avaient été réduites de moitié à la suite des événements.

— Voyez, se plaisait-il à dire, la fatalité qui pèse sur moi-même; ma destinée est telle, que j'entraîne dans un malheur qui devient commun la magnifique partition de ce pauvre Lesueur !

Je conviendrai, moi, cependant, en dehors de tous ces gémissements intéressés, que jamais chef-d'œuvre quelconque n'a été balotté par la tempête, ni subi des événements plus contraires. Pourtant, il dut encore la naissance à la faveur, et tous les encouragements avaient environné son bercean.

Un soir de l'année 1812, Cambacérès et le duc de Rovigo s'approchant, au foyer de l'Opéra, d'un groupe qui leur était le plus connu, dirent alternativement :

— Si l'on faisait un opéra, une de ces scènes qui prêtent au grandiose, au pompeux de l'histoire et au prestige que la musique communique toujours au drame.

— Je suis prêt, dit Baour-Lormian, qui, soit par hasard, soit par habitude, se trouvait au premier plan, et en face des illustres propo-

Digitized by Google

sants. Je suis prêt, répéta-t-il ; mais, pour un opéra, on ne saurait être moins de deux : le poète et le musicien !

— Vous avez là l'auteur des *Bardes*, observa Cambacérès.

Et, se tournant vers Lesueur, il lui demanda directement :

— Qu'en pensez-vous ?

Le bonhomme Lesueur, que l'on désignait souvent ainsi, sans déranger son chapeau de dessus sa tête d'une ligne, ce qui était assez dans ses habitudes, répondit :

— J'y songeais, M. l'archi-chancelier !

Dès ce moment, ce fut chose convenue ; dès cet instant, Baour-Lormian et Lesueur ne se quittèrent plus ; ils travaillaient, pour ainsi dire, en commun. L'auteur des paroles eut bientôt donné la dernière main au poème, et la partition avança rapidement : néanmoins Lesueur était difficile, exigeant même. Il fallait souvent, bon gré mal gré, que la poésie lui fît ses concessions ; il était impitoyable. Bien des fois il retaillait le vers, modifiait la strophe et sans pitié, il allait jusqu'à refaire l'idée ; il eût, au besoin, reconstruit et substitué une scène entière. Tout cela s'apaisait ordinairement dans des colloques passablement gastronomiques, dont Chevet fit pas mal les frais. Ce n'était pas une intelligence ordinaire que ce bon M. Lesueur ; l'enfant de l'harmonie eût facilement, en cas de nécessité, enjambé l'Hélicon.

Le style rimé et chanté avait encore son charme, et l'on en était à croire, en ce temps de poètes, que le tableau, pour n'en pas sentir la tourmente, pouvait conserver ses images fleuries et toutes les ondulations de la mélodie et du goût. Dès que la dernière note eut été écrite, on songea à préparer le succès. Le génie qui n'a point franchi l'enceinte de son village ou le vol du chapon de sa contrée primitive croit au triomphe qui vous tombe des nues. Le talent plus aguerri et qui a vécu n'ignore pas, pratique même, la prudente maxime : *Aide-toi, le ciel t'aidera.* On n'en était pas encore réduit aux entrepreneurs de succès dramatiques, mais on allait de salons en salons ; des auditions partielles préparaient les voies, et le monde élégant se faisait un devoir de réveiller le goût, d'agiter l'opinion. L'hôtel de mesdames de Bauffremon, de Craon, d'Osmont, Sapiha, retentirent des accents de Laïs, des modulations de Mme Branchu ; puis, tout Paris se le dit. Les auteurs pouvaient compter sur une destinée qui s'était aplani son chemin à travers tant d'échos dorés et retentissants. Néanmoins,

Digitized by Google

les événements étaient proches, ils devaient attarder, déconcerter même ce qui avait été si bien artisé ! A l'aspect du nuage noir, s'élevant au loin, au premier coup de foudre, le monde élégant, le monde artiste était dispersé.

Avec l'invasion de 1814, bien des espérances vont être refoulées ; il ne faut plus compter sur les répétitions qui allaient commencer dans la rue Richelieu (je parle de l'ancien Opéra). Lesueur quitte l'appartement qu'il occupait à l'hôtel des *Menus plaisirs* depuis 1792 et se dirige, avec sa femme et ses deux filles, vers sa maison de campagne de Romainville ; il croyait à la paix des bois ; il emportait avec lui sa chère partition, et il se montrait plus rassuré en songeant qu'il laissait derrière lui un million de soldats de toutes couleurs, sillonnant en tous sens les rues de la capitale. Par moments, il retouchait avec une placidité extrême quelques-unes de ces mélodies qui pouvaient encore avant peu charmer ce beau monde parisien, dont la disparition n'était que temporaire ; il croyait essentiellement à la longue vie de cette partition dont il n'avait pu se séparer. Pourtant, qui l'aurait dit ? qu'elle allait périr si fatalement cette œuvre chère, après lui avoir coûté tant de jours et tant de nuits !

Un lundi ou un mercredi, l'aube annonce les Kosaques ; c'était le remou, l'inondation fluviale, qui vous arrive, non par le haut pays, mais à reculons, par le marais, et lorsque l'on espérait la cessation ou la diminution de la crue. Ce n'eût été rien, selon quelques uns, que cette invasion partielle de Baskirs ou de Zaporogues qui vous viennent d'aval en amont, mais la fatalité veut qu'ils entrent dans Romainville par le nord au lieu de pénétrer par l'ouest. Une entrée dans un sens ou dans un autre ne peut changer le péril d'après certaines croyances, point du tout ! La horde s'avance affamée par l'extrémité indiquée, avec ses habitudes sauvages où nos mœurs et notre civilisation sont restées à l'état inconnu. L'occupation néanmoins se serait accomplie avec un certain calme ; la fatalité seule en voulut aux pacifiques habitants de Romainville ! La bande armée pénètre ; la première maison de droite est envahie. Jusque-là, point de mal ; les denrées coloniales et indigènes seules, les colles de poisson, tout luminaire quelconque, est débité en un clin d'œil, sans qu'il y ait prétexte pour un drame ; elle était entrée chez un épicier. Mais la seconde troupe, plus affamée encore que la première, se jette sur la gauche et envahit l'officine d'un pharmacien. En un rien de temps,

Digitized by Google

les bocaux sont vidés; tout flacon quelconque, ayant reçu l'insigne honneur de la formule, est absorbé en dépit de l'étiquette, sans préalable et sans ordonnance ; au mépris des règles les plus strictes de l'art, tout est nettoyé, tout ! jusqu'à la fiole la plus humble, jusqu'à la boîte aux modestes onguens. Le conquérant, le vainqueur de cette affaire allait se trouver bientôt le vaincu ; le butin si malencontreusement saisi ne tarda pas à agir de façons diverses sur ces imprudents asiatiques. Qui se roulait dans la poussière du chemin, qui dans le bourbier du fossé ; plus d'un trouva la mort à la suite de vomissements, de contorsions, de convulsions plus affreuses les unes que les autres. Le moskovite ne vit point là dedans un résultat de sa stupidité et de son ignorance, il ne soupçonna dans cet incident que le piège ou la perfidie de l'habitant ; et, sur le champ, de la surprise il passa à la fureur.

Les uns allumèrent des torches ; d'autres lançaient des charrettes en forme de bélier contre les portes ; certains brandissaient leurs armes ; tous, du moins ceux qui étaient demeurés debout, poussaient d'indicibles hurlements. Les événements cette fois tournaient à la tragédie. La terreur gagnait de maison en maison : ce fut un triste réveil pour la famille Lesueur, qui demeurait quelques portes plus loin. En présence d'un sauve-qui-peut général, le maëstro ne se donne pas le temps de réfléchir, et lui, ainsi que tous les siens, au lieu de sortir sur la rue, franchit les parois du jardin, et s'échappe dans la direction de la campagne. Pendant deux jours, il erra dans le bois de Romainville ; le troisième, un ami le recueillit dans le village de Pantin.

Lesueur, sa femme et ses filles sont, une semaine entière, sans oser rentrer au domicile ; pourtant, ils y revinrent. Dans cet intervalle, que s'était-il passé ? Cela se devine ! La dévastation se sera promenée à l'aise dans tous les sens ; cela se conçoit, mais si les provisions de bouche ont eu le dessous dans l'habitation du maëstro, la partition aura été respectée, ou du moins traitée avec indifférence ? Hélas ! il n'en est rien.

Dès sa première rentrée, Lesueur se hâte, il se presse ; et, malgré tous les signes d'un bouleversement ostensible, un espoir lui reste ; il court aux étagères où avait été délaissé le dépôt sacré ; du premier coup-d'œil, il voit tout son malheur. A peine quelques cahiers, les derniers

Digitized by Google

morceaux, des finals de l'œuvre étaient demeurés à leur place; les autres, peut-être, auront été abandonnés quelque part; ils se retrouveront; et certains débris d'un papier facile à distinguer, corrodés par la flamme attestent dans l'âtre de la cheminée une fin funeste, et ne permettent plus le doute. Dans les couloirs, on aperçut des pages lacérées et informes... ce fut tout! Un jour, il retrouva à la vitrine d'un mégissier un de ses chers morceaux qu'il fallut racheter; une autrefois, il rencontra des plâtriers-gacheurs, qui s'étaient fabriqué des mîtres sans aucune considération pour l'art. Il ne pouvait cependant se livrer à des investigations éternelles et redemander aux passants les lambeaux d'une partition si cruellement éparpillée.

Le principal de l'ouvrage avait disparu, voilà ce qu'il y avait de plus positif; et, pour comble de malheur, Lesueur qui avait tant de qualités musicales, ne se trouvait pourvu que d'une mémoire la plus rebelle du monde. Heureusement, auprès de lui il avait son bon ange, son ange sauveur, et ce que le maëstro ne possédait pas du tout, Mme Lesueur en était pourvue au suprême degré. C'était elle qui rappelait les motifs, qui lui redisait la finale, qui lui chantait l'accompagnement, qui lui remettait en tête, tout... jusqu'aux modulations des basses, jusqu'aux accidents les plus minutieux du contre-point et de l'orchestre. Quelquefois, il y eut bien orage au sein de l'hyménée (orage d'harmonie s'entend), entre les deux époux, à propos d'une note égarée que Mme Lesueur prétendait retirer du néant, et de son mari qui soutenait n'avoir jamais créé des intonations de cette sorte. Pourtant, après quelques *oui* et quelques *non*, après quelques affirmations et quelques dénégations, qui ne faisaient qu'aborder le ton aigu, le nuage disparaissait, et une paix du meilleur aloi revenait au pas de course.

Mme Lesueur, qui a tant agi pour rendre à la lumière une œuvre morte d'une façon quasi-tragique, a eu, certes, le droit de répéter, avec l'accent d'une vérité tout historique, à quiconque voulait l'entendre : « Il nous en a bien coûté pour refaire jusqu'au bout notre *Alexandre à Babylone*; c'est bien, à coup sûr, notre chère partition. » En tout ceci, on peut certifier sans crainte qu'elle ne se trompait nullement.

Bien des fois, néanmoins, elle trouva sa tâche un peu dure : Lesueur, malgré son manque de mémoire, ne laissait pas d'avoir

Digitized by Google

quelques éclairs, et cet organe, qui n'obéit pas toujours à la volonté chez le commun des mortels, avait en Lesueur ses caprices et ses fantaisies. Les souvenirs n'attendaient pas toujours que le soleil fût sur l'horizon pour évoquer quelque cavatine ou quelque brillant *duo*. Au milieu des ténèbres, on entendait le maëstro s'écrier, avec une joie d'enfant : « Je l'ai, c'est cela, je la tiens, je l'ai retrouvée; vite du papier, la lumière, ma table! » et il se levait dans le plus simple appareil, en dépit du givre et de la bise... Si bien il y revint, que ces apparitions nocturnes parurent incommodes à toute la maison, et souvent il n'y eut ni lampe, ni table, ni papier, surtout aux heures intempestives de l'ombre. Mais, lui, il ne se décourageait pas pour si peu; il se courbait au foyer, ranimait du souffle la flamme mal éteinte, et, à l'aide de ce crépuscule tant soit peu vacillant, armé d'un charbon refroidi, il rayait le parquet, retraçait, notait ses inspirations ou ses réminiscences ; et, plus d'une fois, on retrouva, à la lueur du jour, des bigarrures mélodieuses recouvrant la surface entière du plancher.

Lesueur n'avait pas besoin d'instrument ; et le musicien qui a si bien possédé les ressources de l'orchestration, qui sut tirer tant de parti de ces cents voix aux milles formes, qui, sous la vibration de la corde, sous la pression de l'air nous donnent ces combinaisons variées et savantes dont l'ensemble est enchanteur, eh bien ! Lesueur, dis-je, ne possédait aucun instrument ; il était étranger au jeu mécanique de chacun d'eux. Malgré cela, sa composition était puissante et correcte, et une organisation merveilleuse le mettait en même de confier ses inspirations au papier, avec l'aisance qu'apporte l'écrivain exercé, qui produit les élans de son imagination avec toute la vérité et toute la délicatesse possible.

Le chef-d'œuvre est donc refait pour la deuxième fois, et bien refait. Ce n'est pas tout cependant que d'avoir sué à la peine et d'avoir arraché des mains du néant une merveille. Cette merveille qui est revenue au monde après tant d'efforts, elle a besoin d'un nouveau patron. Le talent, le génie, quel qu'il soit, doit être secouru et débarrassé de ses langes ; le mouvement de ses ailes doit être secondé ; il peut manquer les échelons et faire une chute dangereuse, du temps qu'il cherche à se percher sur les hauteurs du piédestal. Le patronage fut bien vite retrouvé ; à peine Baour-Lormian eut-il

Digitized by Google

rappelé au duc de Cases que Lesueur venait de terminer son travail, que les ordres furent donnés. M. Papillon-Desmasures (1), intendant des Menus-Plaisirs et attaché comme tel à la maison du roi, avisa, et il y eut à l'Académie royale de Musique une audition nouvelle d'abord, une réception pompeuse ensuite, puis chacun prodigua toutes les félicitations désirables à ceux qui se trouvaient si bien recommandés en haut lieu. Il fut fait de larges promesses par tout le monde. A la suite de tout cela, les événements ne se mirent pas moins en travers du chemin, comme par le passé, et la somnolence ordinaire des choses reprit son cours jusqu'à une époque indéfinie.

Eugène Hangar.

(1) C'était ce M. Papillon Desmasures à qui Mlle Mars promit un soir dans les coulisses du Théâtre français de changer de sentiments pour lui lorsque les papillons deviendraient des aigles.

(*La troisième et dernière partie à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

SALON DE 1865.

—

TOULOUSE.

Qu'est-ce qu'une exposition de peinture ?

Se poser cette question, c'est signaler le désordre que la pratique d'aujourd'hui apporte dans les idées les plus élémentaires.

Est-ce un bazar de vente, où tous les produits de l'art admis indifféremment dans de vastes salles, dues à la libéralité d'une grande ville, viennent s'offrir à chacun, suivant les goûts, les bourses et les besoins? L'art aussi sera-t-il régi par la loi triomphante du *laissez-faire*, du *laissez-passer* ?

Malgré les invasions des barbares, je maintiens en tête de cette étude le titre de *Salon*, qui suffisait à indiquer les pensées de choix, de respect du public et de soi-même, de luxe, de bon goût, de bon ton et de réserve honnête impliquées dans l'idée d'exposition des beaux-arts.

Nos mères attendaient, pour entrer dans le monde, d'avoir passé l'âge de raison, et nos maîtres, pour exposer au *Salon*, d'être sortis de l'atelier. Aujourd'hui, le flot des élèves étouffe les maîtres sur les murs déshonorés. Que dis-je, des élèves ! J'ai vu, dans une exposition récente, — il est vrai que c'était dans une île (1), — une série de tableaux envoyés par Mlle X....., *sans principes*. Que d'exposants sans principes au Salon de Toulouse, en 1865 ! Je ne les nommerai pas ; il est inutile de savoir leurs noms : tous les artistes sans principes devraient éternellement s'appeler M. X....., afin d'être découragés éternellement.

En se décidant à ne rien refuser, le jury de la section des beaux-arts ne s'est pas rendu compte du résultat qui allait se produire.

(1) Exposition d'Ajaccio.

Digitized by Google

Victime d'une illusion généreuse, il a, au fond, obéi à une idée fausse, et, à certains égards, malfaisante. Il y a une sévérité de critique qui n'est pas seulement juste mais honnête, et partant nécessaire. Le mal, *le laid*, a bien assez de sa force propre auprès de notre nature déchue, sans lui prêter cette force accessoire qui résulte de l'exemple. La meilleure organisation de peintre, emprisonnée dans un musée de laideurs, se révolterait d'abord de toutes les forces de sa nature, se dégoûterait ensuite et aboutirait fatalement à la dépravation, si elle n'en était sauvée par la folie. C'est donc sans pédanterie, mais avec une conviction très-haute et très-profonde que nous faisons appel au sentiment de l'intérêt véritable de l'art, dans cette ville de Toulouse, que la Providence a honorée d'une école, d'une tradition artistique, comme d'une tradition littéraire. Dût-il se perdre ailleurs ce sentiment, il faut ici le défendre avec une tenacité sacrée. Et comment l'impression de ce que nous nous devons à nous-mêmes ne nous saisirait-elle pas davantage sous ces voûtes hardies des Jacobins, l'une des plus élégantes, des plus sobres et des plus fortes inventions de l'art méridional ?

Il est aisé de se rendre compte de l'effet produit par le *mauvais*, en entrant dans une salle où quelques toiles honteuses, s'il le faut, de grande dimension, occupent de suite les yeux et font scandale : en vain, tout ce qui les entoure offrira des mérites distingués, on le voit mal, on ne le voit pas, on ne le voit plus ; surtout, le seuil de l'Exposition franchi, on ne se souvient plus que de la répulsion causée par de telles œuvres ; elle devient le signe commun d'une réprobation exagérée. L'impression défavorable laissée en général au public par l'Exposition de Toulouse n'a pas d'autre cause. Il faut avoir le courage et la patience d'un critique pour opérer un triage nécessaire, élaguer par dizaines, par vingtaines, par centaines, les branches mortes de cet arbre si étendu, et réduire de sept cents à cinq cents environ le chiffre des objets d'art exposés. On peut affirmer alors que le Salon de 1865 est, en réalité, supérieur à celui de 1858.

A cet inconvénient matériel du nombre et de l'absence de choix viennent s'ajouter d'ailleurs et la dispersion des tableaux et la mauvaise distribution du jour. La *Salle capitulaire* notamment oblige le spectateur à des manœuvres stratégiques autour de chaque toile, qui frisent la contorsion. L'*Anglais poursuivi par un air*, ou *l'homme qui cherche son ombre* d'Adelbert de Chamisso, peuvent seuls

Digitized by Google

donner une idée de la situation et du supplice du curieux, poursuivi par les reflets dans cette partie de l'exposition. Pas un tableau qui soit dans son jour : de guerre lasse, il a fallu faire décrocher les plus importants pour les voir dans leur lumière, et en pouvoir parler en connaissance de cause. Seule la *Chapelle Saint-Antonin* offre, vers le chevet, quelques places de choix, où la justice demanderait qu'on fît passer tour-à-tour les œuvres les plus dignes d'être remarquées.

En dépit de ces conditions que toute la bonne volonté de l'administration n'a pu rendre plus favorables, essayons de reconstituer un vrai Salon ; réunissons de tous les coins épars des bâtiments conventuels, de la salle Capitulaire et de la salle Saint-Antonin, les meilleurs tableaux, sculptures et dessins, pour en former, dans un cadre et une lumière imaginaires, un ensemble digne d'attention.

DELACROIX.

Qui oserait commencer la revue d'un Salon contemporain par un autre nom que celui d'E. Delacroix, quand ce nom vient l'orner et le remplir ? Vivant, nous aurions ainsi reconnu son droit de suzerain dans cette brillante oligarchie des beaux-arts, où les priviléges n'ont rien qui nous blesse, parce qu'ils sont des conquêtes personnelles ; mort, notre hommage cherche plus naturellement encore le maître entré récemment dans la gloire de l'Ecole française.

Nous devons au cabinet de M. Bruyas, célèbre dans tout le Midi, trois Delacroix : *Daniel dans la fosse aux lions, Michel-Ange dans son atelier*, un *Portrait d'homme*.

Très-différentes d'intention, d'expression, de valeur, ces toiles ont le caractère habituel des œuvres de ce peintre, elles se font immédiatement dans l'attention du spectateur une place considérable : elles s'imposent. Ceux même qui résistent encore au triomphe posthume de cette grande mémoire en emportent avec eux les images importunes. Elles les poursuivent comme un problème pendant qu'elles nous charment et nous élèvent. Entre eux et nous, là est toute la différence. Ces retardataires n'ont pas d'ailleurs d'autres torts envers Delacroix que ceux qu'a eus tout le dix-huitième siècle, y compris Voltaire, envers le *barbare* Shakespeare. Ils sont Français, amis de la méthode, de la mesure, de l'équilibre, des portées moyennes, enclins à préférer le goût, ce legs d'Athènes atténué par une foule de gros

Digitized by Google

péchés dont l'histoire serait trop longue, au génie, à la libre hauteur du génie. Ayons le courage de l'avouer : le goût a fait parfois, dans notre pays, au bénéfice des hommes de talent contre les hommes de génie, des besognes inavouables. Ce poignard d'acier fin emmanché d'or ciselé admirablement, habile à trouver le défaut des cuirasses, a tenté de percer plus d'une noble poitrine. Heureusement, les grands hommes ont la vie dure, étant de la race des immortels; on les croit morts, ils se relèvent, et la lumière de leur auréole éclaire et enrichit par quelque point ce goût national qui avait voulu les assassiner.

Eugène Delacroix a, en effet, ajouté quelque chose à une grande qualité de la peinture française. Le côté le plus important de notre école, l'impression dramatique, la convenance philosophique, l'intelligence du sujet, il l'a développé à l'excès dans son œuvre, en nous débarrassant des faiblesses symétriques, académiques et théâtrales. Après lui, et d'après lui, on recherchera désormais davantage l'intimité du fait à représenter.

Il semble donc que cette faculté, d'ailleurs *complémentaire* (1), eût dû lui procurer, en France, une adoption moins difficile. Comment se fait-il qu'il en ait été autrement? C'est qu'il l'a exercée dans des données toutes modernes, neuves à certains égards, surprenantes, mais c'est par là, on peut l'affirmer, qu'il ressaisira le plus fortement et le plus vite la généralité du public français.

Voilà ce qui l'eût rapproché de ce public, si, au lieu d'attaquer *le sujet* par les entrailles, il se fût plus complaisamment attaché à son enveloppe scénique. Mais une chose les séparait : son mérite principal est un mérite technique, proprement un mérite de peintre, peu accessible aux multitudes, qui n'entrent dans la peinture que par des portes dérobées, l'esprit, le sentiment intime ou le sentiment dramatique, et le sentiment poétique. Il n'est donné qu'à une aristocratie très-restreinte d'y entrer par le grand portique, par les deux

(1) *Complémentaire*, puisqu'il y a des œuvres et des hommes qui peuvent s'en passer. Une belle statue grecque au repos, dont la tête est perdue, ne cesse pas d'être belle pour les sculpteurs qui laissent les archéologues discuter durant des siècles sur le *sujet*, sur le *personnage*. D'une manière générale, toute la statuaire idolatrique des beaux temps de la Grèce a même repoussé l'expression dramatique.

La musique nous fournit des exemples analogues : Rubini, les deux poings sur la hanche, avec sa face d'écumoire et sa perruque à la Jasmin, venant sur le bord de la rampe gargariser des sons, dans une situation très-tendue, enlevait la salle par des qualités de pure mécanique musicale.

Digitized by Google

seuls éléments essentiellement picturaux : un grand dessin, une grande couleur.

Nous n'avons pas le sens plastique au même degré que les Grecs et les Italiens, nous n'avions pas le sens de la couleur au même degré que les Vénitiens, les Hollandais et les Flamands, les Espagnols. Eugène Delacroix s'est montré, par la richesse du coloris, l'égal de Véronèse et des Flamands. Mais son idéalisme plus puissant et plus étendu, s'appliquant à cette rare faculté naturelle, l'a développée dans un sens inconnu aux maîtres de la Renaissance. Il a idéalisé la couleur, il l'a rendue expressive, il lui a donné l'empreinte du sujet. Dans plusieurs de ses tableaux elle suffirait seule, à distance et en dehors de la mimique des personnages, à rendre l'effet du drame qu'il a voulu peindre. Ce dernier trait marque son originalité propre. C'est l'élément nouveau introduit par lui dans la peinture et qui rendra dorénavant impossibles les couleurs gaies dans un sujet triste (1), les couleurs tristes dans un sujet gai. Quant au développement du sens plastique, il est resté au-dessous des écoles de Rome, de Florence et même de Venise. A cause de cette infériorité, il est telle de ses œuvres qui ne sera jamais comprise par les Italiens, malgré d'autres mérites de premier ordre.

Cette infériorité à quoi tient-elle, avec une organisation de peintre si riche et si complète qu'il faut rappeler Véronèse, Titien, Rubens, Poussin, pour avoir l'idée des germes rassemblés dans cette magnifique nature? Elle tient au temps surtout; à l'imperfection d'une éducation d'artiste qui a *élevé* l'homme plus vite que le peintre. Son sentiment dominait sa science de cent coudées le jour où il a commencé à produire. Entré en lice dans de telles conditions, son tempérament de jour en jour a dominé davantage, son génie s'est étendu exclusivement dans son sens; l'équilibre ne s'est produit que rarement entre ce génie et ses qualités plastiques (2).

(1) Comme dans la musique. Pour être peintre ou musicien, ou seulement appréciateur éclairé de musique et de peinture, il y a des nécessités préalables, des conditions spéciales de certains sens : *avoir de l'oreille; avoir de l'œil.*

Véronèse, Rubens..., etc. — Verdi et autres.

(2) Au commencement, ses efforts vers cet équilibre se montrent dans chacune de ses œuvres. — Le *Dante* en porte des traces nombreuses; le torse de la femme attachée au cheval dans le *Massacre de Scio*, les bras de la *Médée* font prononcer le nom du Titien. Dans les peintures de la Bibliothèque à la Chambre des députés, l'*Eve*, l'*Egérie*, l'*Education d'Achille*, etc..., signalent encore les mêmes tendances.

Digitized by Google

Qui peut dire la splendeur du développement d'Eugène Delacroix, s'il fût né à Venise au XVIe siècle ? Au lieu d'être à dix-huit ans sur les bancs d'un lycée, qu'on le suppose, à quinze ans, mis au courant par le Titien de tous les secrets matériels de son art (1). Ce que l'Université a enseigné à ce poète, je le sais bien ; ce qui lui eût manqué, homme d'un autre temps, pour nous émouvoir à ce point, nous hommes du XIXe siècle, je le sais encore : mais combien l'épanouissement harmonieux de ses facultés eût assuré la sérénité de son règne sur lui-même et sur les autres !

Sa nature physique a exagéré encore les inconvénients de cette terrible et tyrannique uniformité de l'éducation actuelle. Son corps a été son ennemi. Puissance nerveuse, susceptible, maladive, impatiente de travail (2), remplaçant par les illusions d'une surexcitation continuelle la force calme et surhumaine des Michel-Ange, des Léonard, des Titien, il l'a poussé et usé, sans trève, dans la poursuite passionnée de ses qualités spéciales (3), le coloris, l'expression par la couleur et le mouvement, une participation universelle de chaque ligne et de chaque ton à un effet voulu ardemment (4).

Comment s'étonner après cela, s'il a laissé en arrière la recherche de la forme?

Son éducation, son organisation nerveuse, son temps ont compromis le développement simultané de toutes ses riches facultés. S'il a payé tribut à ce temps par ce quelque chose d'incomplet, signe commun de toute une génération de génies, dans nos âges troublés ; s'il

(1) Soutiendra-t-on toujours qu'il n'y a point d'homme sans *humanités* ?

Pour peindre à 17 ans le *Saint-George*, il fallait que Raphaël eût fréquenté l'atelier, presque dès l'enfance. C'est pourtant l'un des rares artistes qui se soient rendu compte de leur esthétique ; et cela ne l'a pas empêché d'entrer, de 25 à 30 ans, dans la pleine possession des facultés viriles de son esprit.

(2) Il a eu la fièvre toute sa vie. Cette fièvre n'était pas sans douceur. « En me levant, disait-il un jour, pour aller à mon atelier, j'éprouve une impatience et une attente plus douce que si je courais à un rendez-vous. »

(3) De là cette force d'imagination qui fait dire à Gœthe, à propos des illustrations du *Faust* : « Il me faut avouer que M. Delacroix a surpassé les tableaux que je m'étais faits des scènes écrites par moi-même. »

(4) Il disait un jour à M. Eudore Soulié, en lui montrant, dans son *Jésus marchant sur les eaux*, une de ces incorrections, qui font triompher les écoliers :

« Ce bras était beaucoup trop long ; il me fallait une ligne là. Je m'en suis aperçu » deux ans après, et, pour le corriger, j'ai dû remanier deux ou trois figures. On dit : » Il ne sait pas dessiner ! Voyez ces cartons d'anatomie, ces copies, ces études » d'écorché ; j'en ai fait plus qu'eux tous ensemble. Ce qui me pipe c'est la ligne. » Rien n'appartient au hasard dans un tableau, tout est combiné. Otez ce jour entre » les jambes, ce bout de main dans ce Raphaël, la toile boîte. »

Digitized by Google

a été victime de ces aspirations démesurées de l'âme moderne mêlant tous les arts et bouleversant toutes les frontières, du moins l'élite de ses contemporains l'aura bien compris. Elle aura su plus d'une fois s'abstraire des idées de beauté plastique et de correction pour le comprendre (1), pour saluer en lui l'âme de peintre la mieux douée qui ait jamais honoré l'art français. Original, compréhensif, poétique, passionné, avec l'intelligence, la poésie, la passion, dont nous avons vécu, exaltons de toutes nos forces sa grandeur qui est notre grandeur douloureuse. Et si ceux qui viendront après nous, en des temps plus apaisés, devaient entrer moins profondément dans son génie, demandons-leur, de loin, de respecter en lui les marques de notre souffrance.

Pour ses mérites techniques de coloriste, leur influence ne fera que grandir. Ses dons naturels et sa science (2) restent une égale merveille, un perpétuel sujet d'étude et d'enseignement. On doit, sous ce rapport, le regarder comme un véritable inventeur. A lui seul, et rien qu'avec ses peintures murales, il aura enrichi la France autant qu'une époque d'art tout entière : lui donnant, chez elle, le spectacle de ces grandes facultés spéciales dont le mystérieux privilége avait été jusqu'ici réservé à l'Italie, aux Flandres, à l'Espagne.

Il est désormais pour nous, pour l'Europe, en compagnie des plus grands, un grand maître de la couleur.

Rubens a traité le sujet de *Daniel dans la fosse aux lions*. Personne, depuis le héros d'Anvers, n'ayant peint les lions comme Eugène Delacroix, la pensée vient naturellement de comparer les deux tableaux.

La composition de Rubens est en longueur. Le grand prophète, les jambes croisées, les mains jointes, la tête rejetée en arrière, gros, lourd, Flamand, resserré sur lui-même, et peut-être transi, occupe le centre de la composition. Sur le premier plan, un lion magnifique, tourné vers le spectateur, jette sur un crâne humain ce regard de côté, qui précède chez ces animaux l'explosion de la fureur (1); il

(1) Le fait est-il donc nouveau dans l'histoire de l'art, chaque fois que les incorrections se sont trouvées rachetées par des qualités picturales exceptionnelles, chez Rubens, Rembrandt, etc. ?

(2) Comparée à celle des maîtres de la Renaissance, cette science de coloriste a, sur la leur, les avantages d'un âge de critique, et la sûreté de l'analyse. Delacroix eût pu écrire le contre-point de la couleur. Quand il crée une lumière, comme dans son tableau de la *Sybille* (*uno avulso non deficit alter aureus*), la logique des tons est ordonnée comme une équation. Son tempérament est d'ailleurs assez puissant pour que cette science incomparable préside sans se montrer.

Digitized by Google

lève sa patte puissante pour le broyer. Des lions et des lionnes se promènent autour du saint et se perdent dans les obscurités lointaines de l'antre, comme frappés d'une distraction surnaturelle. C'est là l'idée de Rubens.

Celle de Delacroix est bien différente. Daniel est à peine descendu dans la fosse : les lions affamés l'entourent ; et, jusque dans les profondeurs de la caverne, de sourds bâillements indiquent le bouillonnement d'un même appétit. Une sorte de malaise féroce, rendu avec une variété d'expression nerveuse qui signale autant d'études que de génie d'observation, travaille toute la meute. Un grand lion debout, aiguise ses dents, mord le roc ; un autre, aux pieds même du saint, l'effleurant de son haleine, tient sa tête entre ses deux pattes ; prunelle et attitude félines, il va bondir ; une lionne se tord en se léchant, sa queue serpente et frémit sur le sol ; une autre arrive de loin et flaire, les yeux et le muffle sanglants..... Ce jeune homme, cet enfant, pour tant de monstres, quelle misérable bouchée (2) ! Cette bouchée cependant ranime invinciblement la foi de nos âmes dans la prééminence des forces surnaturelles. Qu'il est grand ce jeune inspiré, avec la portée céleste de son regard !

Les lions de Delacroix sont *réalistes* ; c'est la figure de Daniel qui est idéalisée. Le contraire est vrai dans la composition de Rubens. La supériorité moderne de la compréhension (3) et la grandeur poétique sont tout à l'avantage de notre contemporain : les lions de Rubens ont plus de majesté. Moins brisées, moins faites de morceaux, ses lignes générales ont plus d'ampleur.

Il faut d'ailleurs être peintre et peintre coloriste pour apprécier à sa valeur, dans l'œuvre de Delacroix, le mérite de cette solidité éclatante de tons montés à cette puissance, et la sûreté magistrale de leurs relations.

Voilà donc les maîtres : Rubens demeure ce qu'il est ; à côté de lui, dans le même sujet, Delacroix se montre aussi neuf que si Rubens qu'il adore n'existait pas. Les artistes de second ordre fondent comme la neige au feu de telles comparaisons. Ceux de la grande famille restent debout avec un caractère commun de supériorité qui

(1) M. Barye s'est évidemment inspiré du lion de Rubens.

(2) Tantos ad unum ! (Tertullien).

(3) L'occasion d'une remarque identique m'a été fournie, au Musée de Lille, par le rapprochement de la *Médée* et des peintures de Van Dyck.

Digitized by Google

attire, qui soulève en nous des flots d'idées et d'impressions variées, que les jours, les mois, les ans n'épuisent jamais.

Michel-Ange dans son atelier n'offre pas un moindre sujet d'études. Delacroix parle-t-il jamais qu'il n'ait quelque chose à révéler !

Toucher au père de la *Sixtine*, à l'inventeur de l'Idéal moderne, dans la familiarité de son atelier; l'imaginer et le peindre dans la libre tenue du travail, en le dépouillant, en quelque façon, de cet extérieur qui est devenu, grâce au portrait que nous avons de lui, une tradition, et néanmoins, ramener sur nous le souffle de puissance qui a fait de cet homme une sorte de prophète, n'est-ce pas un rare triomphe? Le calme de sa solitude, la lassitude d'une vie si pleine, ses méditations profondes, sa force au repos, tout est là. Ce que Gœthe appelait l'organe du respect agit en nous instinctivement et réveille les plus nobles souvenirs de notre admiration. Peu à peu l'image s'agrandit; cette toile de quatre est de la grande peinture historique. On retrouve dans l'attitude sculpturale comme une réminiscence vague de la pose de la *Nuit*, et on entend sortir de ces lèvres silencieuses le fameux quatrain :

Grato mi e il sonno, e piu l'esser di sasso.
Mentre che il danno e la vergogna dura;
Non veder, non sentir m'e gran ventura;
Pero non mi destar; deh parla basso!

La couleur a d'ailleurs ici toute la valeur d'un critérium, et ce petit tableau pourrait servir chaque jour, dans un atelier d'élèves, à des démonstrations harmoniques très-instructives (1).

Déparé par des incorrections qui ne se supportent guères dans une œuvre de cette dimension, quand l'attention est concentrée sur un seul personnage, le *Portrait d'homme* nous semble inférieur aux deux tableaux que nous venons de louer. Il reste curieux d'ailleurs par les qualités habituelles de coloris, et la même pénétration psychologique qui distingue ses compositions. Ce portrait est traité comme un drame. La nature physique du modèle et sa nature morale y sont si caractérisées qu'il sort de la toile comme un gémissement : corps épuisé, âme triste et traînante, toujours en face de la question d'Hamlet..... *vivre ou ne pas vivre*... un homme mourant depuis qu'il est né.

Contrairement à tous les grands peintres Italiens, Flamands,

(1) Il pourrait leur apprendre aussi la grandeur sobre que le génie sait donner à des riens; par exemple, au détail mobilier d'un atelier de sculpture.

Digitized by Google

Espagnols, tous portraitistes de premier ordre, Delacroix n'a pas fait plus de portraits que Poussin (1) et en général que les peintres d'histoire français. Par suite de leur entente dramatique de la peinture, ceux-ci semblent avoir recherché l'expression moins dans la figure que dans le mouvement général de la personne humaine. Il n'y a pas d'école où le geste caractérise mieux que dans l'école française l'émotion, le sentiment, la passion, l'état de l'âme. Nous avons eu d'ailleurs, spécialement dans la sculpture, de grands et très-grands *portraitistes*.

MM. RICARD ET CABANEL.

En rapprochant les portraits exposés par ces deux artistes, nous ne sommes point guidé par des analogies de talent. Nous recherchons plutôt les facilités de démonstration et les ressources de relief que procurent les contrastes.

Le portrait de M. Fauré, par M. Ricard, a été peint dans un de ces moments de verve irrésistible auxquels est due la saveur enivrante de tant d'œuvres de coloristes.

L'esprit souffle quand il lui plaît; il saisit l'artiste où il le trouve : celui-ci fermente. Libre tout-à-coup des inquiétudes habituelles et des difficultés inhérentes à la pratique de son art, sa pensée vole à toutes les ambitions; tout lui paraît aisé; une démangeaison idéale agite ses doigts sur une toile invisible, la bonne humeur intérieure des créations hâte son pas. Suivant une expression, familière à la galanterie espagnole, il marche comme la lune sur les nuages. Que la porte d'un ami se trouve sur son passage, un ami qu'il a rêvé de peindre; heureuse fortune! l'heure, le peintre, le modèle tout est d'accord; le moment divin ne sera pas perdu (2).

(1) Je trouve dans les *Peintres provinciaux de l'ancienne France* du marquis de Chennevières, un fait bien curieux relativement à cet éloignement naturel du Poussin pour le portrait. Il écrit à M. de Chantelou, le 16 août 1648 : « J'aurais déjà *fait faire* mon portrait pour vous l'envoyer comme vous le désirez, mais il me fâche de dépenser une dizaine de pistoles pour une tête de la façon de M. Mignard, qui est celui qui les fait le mieux, quoiqu'elles soient froides, fardées, sans force ni vigueur. »

C'est donc, en quelque sorte, par force majeure qu'il se décida à peindre cette image un peu rude qu'il nous a laissée de lui, et qui forme une exception dans son œuvre. On y peut voir assurément une représentation exacte et belle de l'un de ces hommes carrés du XVIIe siècle, nullement une peinture comparable aux portraits du Titien, de Raphaël, de Vélasquez, etc.

(2) « Toute véritable création artistique est indépendante, elle est plus puissante » que l'artiste qui l'a créée; elle retourne à sa source, à la divinité, et n'a d'autre » rapport avec l'homme que de témoigner de l'intervention divine en lui. »

BEETHOWEN.

Eclaircissement unique! venant d'un tel artiste et d'un tel homme, si grand artiste, et réduit par sa surdité à tant s'écouter, à n'entendre que lui, son moi intérieur...

Digitized by Google

Quel camarade se tromperait à ces invasions soudaines? « *Une toile! des couleurs! pose; il me faut peindre!* » J'ai vu de grands artistes, humbles comme des servantes, obéir aveuglément à toute la fougue de ces possédés, l'œil humide et le cœur ému de leur joie contagieuse.

Ainsi a dû poser M. Fauré, éveillé et surpris par M. Ricard. Ses yeux d'écureuil pétillent; et, à part cette pointe d'égoïsme, qui est de mise en pareille occurrence, et qui prononce : « la toile me restera, » on le voit abandonné à toute la complicité amicale qu'exigent de telles rencontres.

Regardons avec le plaisir qui l'a inspirée, cette tête pleine de vie, le velours qu'un sang riche met à la peau. Les ombres de la barbe sont légères comme un souffle, la chevelure est en mouvement, partout l'air, la lumière, la transparence, l'imperceptible frisson des choses vivantes. Ce sont là des qualités *matérielles*, dira-t-on. *Matérielles* est un mot bien lourd pour caractériser le mérite qui consiste à fixer sur la toile ces fleurs des coloristes presque aussi impalpables qu'un son. L'expression de ce portrait serait-elle donc à dédaigner? Sans doute cette figure un peu sensuelle ne vous crie pas : « Frères, il faut mourir! » mais elle est pleine d'insouciance et de bonhomie; on dirait que le peintre s'est servi, pour tout glacis, d'un sourire, et qu'il l'a entrevue à travers des fumées poétiques dans une taverne merveilleuse. Et je doute, pour tout dire, qu'il fût possible d'en tirer un meilleur parti.

Il n'est pas donné à tout le monde d'effrayer comme l'*Homme au gant* du Titien, l'*André Doria* de Sébastien del Piombo, ou de faire venir sur les lèvres comme la *Monna Lisa* du Vinci le mot terrible de Shakespeare : « Océan sans fond des perfidies de la femme.... »

Rarement M. Ricard a eu à ce point l'œil, la palette, l'œil et la main d'un magicien.

Si le portrait de M. Fauré nous a initié au bonheur que les vrais peintres ont à peindre, venons apprendre devant le portrait de M. Cabanel toute la peine que donnent parfois les *arts d'agrément* à ceux qui les pratiquent. Mais il y aurait mauvaise grâce à juger un homme d'un semblable talent sur une œuvre manquée, déplaisante, et qui montre si bien le danger de courir après les idées quand il s'agit, tout uniment, de faire son portrait. A chercher l'air profond on se guinde; à courir après le style, les plans précis, l'aspect sévère et les

Digitized by Google

attitudes de l'école de M. Ingres, on met du bois à la place de la chair. Border de rouge des yeux sombres ne suffit pas d'ailleurs pour paraître coloriste. En somme, avec beaucoup d'effort, on arrive à laisser au spectateur attristé la même impression que donne un homme de petite taille se haussant sur ses talons pour paraître grand. Le talent laborieux mais élevé et consciencieux de M. Cabanel méritait de nous être révélé par une œuvre moins secondaire.

M. COURBET.

Nous nous sommes expliqué tout au long, dans le Salon de 1862, sur le talent de M. Courbet (Voir la *Revue*, t. XVe, p. 486).

Sa *Fileuse endormie*, si on eût consenti, lors de son apparition, à la laisser sur sa chaise de paille au lieu de la hisser sur un piédestal, eût été acceptée par tout le monde, comme elle l'est aujourd'hui, pour de la bonne peinture, grasse, solide, colorée. Un fumet espagnol très-prononcé lui enlevait d'ailleurs tout droit de prétendre au titre d'œuvre novatrice et révolutionnaire.

J'éprouve quelque doute sur l'*identité* des mains de cette bonne grosse fille : on les dirait empruntées à un autre modèle. La tête, les plis du cou, le corps épais, ramassé, toute cette nature courte appellent d'autres extrémités ; et le tableau gagnerait certainement à cette modification.

A quoi bon inventer le réalisme, quand, pour faire même une bonne peinture réaliste, il faut encore choisir ?

M. Courbet excelle à rendre des *morceaux*. Toutes ses facultés de peintre se trouvent, peut-être avec moins d'éclat, dans l'*Homme à la pipe* (1) et dans le *Portrait de l'auteur*. Ces diverses toiles nous amènent naturellement à répéter ce que nous avons déjà dit de lui :

« Ses mérites techniques sont importants : il modèle énergique-
» ment, établissant dans la pâte les plans de ses figures, et il colore
» par le ton lui-même, rarement avec le secours artificiel des glacis.
» Pratique excellente, possible seulement à un coloris fortement
» trempé, qui donne à sa peinture beaucoup de consistance et de

(1) L'*Homme à la pipe*, qui est aussi un portrait de l'auteur, a servi d'étude pour le *Joueur de basse*, œuvre empreinte, dit-on, de lyrisme et d'une belle tournure. Dans le fragment exposé, le sentiment de l'interprétation carrée, familière aux prédécesseurs de David, fait du tort à l'originalité de M. Courbet.

Digitized by Google

» solidité, et qui en assure l'immutabilité et la durée, bien mieux que
» les procédés actuellement à la mode. M. Courbet appartient à la
» famille des coloristes d'apparence sobre, les meilleurs. Son dessin,
» quand il dessine, est ferme. C'est le frère jumeau de sa couleur ;
» seulement la sœur est bien plus forte que le frère ; et cela s'expli-
» que : l'éducation du dessinateur demande patience, longueur de
» temps, application, forte discipline ; celle du coloriste se fait quasi
» seule, en toute liberté, en tout temps et partout, presque sans
» peindre. Il est impossible de ne pas exercer cette faculté de coloriste
» quand on l'a ; cet exercice est, en quelque sorte, le résultat fatal
» de l'organisation. »

Soit défaut de culture, soit défaut de portée, la couleur et le dessin de cet artiste ne sont pas encore arrivés au grand style. Or il faut que la grandeur entre par quelque côté dans les œuvres pour devenir de *maître-peintre d'Ornans* un vrai maître français. Je crains bien que l'esprit qui a pu, par tactique ou de bonne foi, s'atteler à cette charrette du *Réalisme*, n'ait perdu à ce train abrutissant la faculté de l'élan idéal qui franchit les derniers escarpements des monts fortunés où n'abordent que les rois.

J'en étais là de cette étude quand me tombe des nues le Traité d'esthétique à propos de M. Courbet, que P.-J. Proudhon a intitulé : *Du Principe de l'art et de sa destination sociale.* Comment résister à une tentation qui choisit si bien son heure? Je viens de lire avidement ces explications plus que personnelles, dans l'honnête dessein de rectifier mon jugement et de critiquer le peintre, en me plaçant, s'il était possible, à son vrai point de vue, expliqué par une pensée autrement claire et pénétrante que la sienne.

Lecture faite, pourtant, j'ai hésité : pour toucher à cette production très-inattendue d'un si remarquable esprit, le temps et l'espace me manquaient également. Mais les livres de Proudhon font l'effet d'un coup de poing dans l'œil : le moyen de rester sur un coup de poing?

Que ce soit là mon excuse auprès du lecteur, si, disproportionnant mon travail, je livre passage à quelques bouffées de polémique, dans un *Salon,* et sous l'abri pacifique de la *Revue* (1).

« Je ne sais rien par étude ou par apprentissage, dit Proudhon, de

(1) En m'efforçant, d'ailleurs, de rester dans mon sujet, c'est-à-dire en ne discutant du livre que ce qui a trait à l'esthétique et au talent de M. Courbet.

Digitized by Google

» la peinture pas plus que de la sculpture et de la musique... (1). Je n'ai » pas l'intuition esthétique... (2). Je juge les œuvres d'art par le goût » naturel à l'homme pour les belles choses, et *surtout par ce que j'ai » appris en littérature* (3). » Quand on lui parle de *style*, d'*élégance* et de la vieille critique, « il est assez disposé à déclarer qu'il n'entend » absolument rien à ces choses, et qu'il s'en félicite (4). » Toutefois, si M. Courbet s'effraie de se voir entre ses mains, il réplique : « Je » suis artiste autant que vous : non pas artiste peintre, *mais artiste » écrivain... ; et comme l'art est le même partout, je me crois par- » faitement compétent dans la question* (5)» ; d'où il conclut : « qu'il » va donner les règles du jugement, les règles d'après lesquelles » Courbet et tous les artistes doivent être jugés (6). »

Avec la même franchise, combien d'écrivains seraient amenés à faire le même aveu ? Si je le relève, c'est qu'il est grand temps de signaler le tort que font aux arts du dessin et au public des prétentions exorbitantes, et de réclamer hautement, chez un critique d'art complet, les conditions nécessaires pour prendre la parole en cette matière que Proudhon définit ainsi sans les admettre : « Joindre la pratique de l'art aux habitudes de l'esprit philosophique (7). »

Si l'on savait à combien de méprises, de contradictions et de confusions donne naissance cette ignorance artistique combinée avec des études et des goûts purement littéraires ! Entre quelques beaux chapitres, quelques traits neufs, quelques vues ingénieuses, elles forment comme la trame du livre de Proudhon. Excité d'ailleurs par ce brutal et salutaire contradicteur, l'esprit prend à son contact un ressort et une ardeur extraordinaire ; on répond à tout ; on pare à gauche, à droite, devant, derrière, partout à la fois.

Poussé par les uns qui ont déjà pris trop de place, attendu par les autres, occupé surtout de M. Courbet, je suis réduit, après le premier moment du tumulte, à une tactique plus péremptoire, et je dois bravement chercher le cœur de ces équivoques, en ce qui touche notre réaliste, au lieu de m'attarder sur des détails. Ce cœur où est-il, où est l'équivoque principale d'où découlent toutes les autres ?

Commune à l'auteur du *Principe de l'art*, à beaucoup de lettrés,

(1) Pag. 10. (2) Pag. 13. (3) Pag. 13. (4) Pag. 197. (5) Pag. 280.
(6) Pag. 15. (7) Pag. 11.

Digitized by Google

de philosophes, d'esthéticiens, elle consiste à regarder les beaux arts comme de la *morale en action* (1).

L'erreur n'est pas de peu de conséquence ; et de paradoxe en paradoxe, après un volume de raisonnements, elle enivre ce dialecticien de sa dialectique, au point de lui faire écrire cette formule : *Substitution de l'idéalisme de l'idée à l'idéalisme de la forme*, à propos d'un art où les éléments d'expression sont des formes et des couleurs !

Non, la peinture, la sculpture, l'architecture ne sont pas de la morale en action ou un acte, mais de la *morale en puissance*. En d'autres termes, l'art est constitué de cette façon : dès que le sentiment individuel supérieur d'un véritable artiste se rencontre dans une œuvre, à propos de certaines conditions spéciales d'un objet représenté, avec la généralisation que nous appelons l'Idéal, et s'y marie dans cette mesure qui crée la vie poétique, une réelle manifestation du BEAU apparaît. Cette manifestation, plus vivante que la nature, dépouillée de ce *contingent* des formes passagères, empreinte d'*éternel*, *élève* par elle-même, en tant que belle, et morale parce qu'elle est belle. De là vient que ce BEAU, si différent de la fantaisie, de l'agrément, de la convenance historique et locale, traverse les âges, les frontières, les révolutions des peuples, même les changements fondamentaux de religion, qui ont pourtant une influence prépondérante sur la direction des beaux-arts.

Ainsi, à travers vingt siècles de distance, à travers l'opposition de points de vue du paganisme et du christianisme sur la nudité du corps humain, la *Vénus de Milo* (2) reste belle, et elle reste chaste,

(1) Le mot même y est en toutes lettres, p. 242 : Je le guettais depuis le commencement du volume. Voyez aussi page 233 : *Pingitur ad demonstrandum ;* et page 228 : « La peinture de Courbet *vise plus haut que l'art lui-même ;* sa devise » est l'inscription du temple de Delphes : « *Hommes, connaissez-vous vous-mêmes.* » » Concluant, par forme de sous-entendu, avec Jean le Baptiseur, et *amendez-vous* » si vous tenez à la vie et à l'honneur. »

(2) Je choisis à dessein cet exemple, parce que Proudhon, par une exception heureuse, voit momentanément la Vénus de Milo comme tous ceux qui ont l'intuition esthétique. Il glorifie *sa nudité surnaturelle* (p. 252). « La Vénus de Milo toute nue » est plus chaste que la plus respectable des Madones de Raphaël, vêtue jusqu'au » menton, avec l'enfant Jésus sur les genoux. »

Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer (p. 327) qu'après le premier quart d'heure, cette beauté change de nature et lui suggère des pensées impures. Mais cette contradiction a sa source dans une autre *équivoque-arière* du livre, si je puis m'exprimer

Digitized by Google

c'est-à-dire morale, parce qu'elle est un des spécimens les plus puissamment idéalisés que l'art humain ait jamais produits. Qu'on essaie d'expliquer autrement le prodige de cette *nudité surnaturelle*.

Comment s'appelle ce moyen d'enseignement, de perfectionnement (1) propre aux beaux arts? Il n'a qu'un nom, et il est unique : l'*admiration*. *Que c'est beau !...* Voilà toute la théorie de leur action moralisante dans leur plus haute manifestation et leur destination sociale.

A cette formule si simple, si féconde, si palpitante (2), M. Courbet proposerait de substituer celle-ci : *Que c'est laid !* (3). Et tout son système, expliqué par son ami, avec cette clarté qui est la fin des chimères, se réduit à l'idée des mères spartiates montrant à leurs enfants un ilote ivre pour les dégoûter de l'ivrognerie.

Veut-on savoir, par exemple, pourquoi le *Retour de la foire* ou les *Paysans du Flagey* est une belle peinture? Parce qu'elle reproduit, sans distinction de fortune, d'âge ou de sexe, ce penchant au juste milieu qui caractérise des générations traînées depuis soixante ans hors de leurs voies. L'idéalisme du tableau consiste à faire naître en nous le désir de renouer, à partir de 1792, une tradition de grandeur, d'enthousiasme, de génie, de passion trop vite rompue.

Dans l'*Enterrement à Ornans*, en peignant avec une audace qui va jusqu'à la caricature le respect perdu de la mort, perdu par tout le monde excepté par les mères, M. Courbet « nous rappelle, par un » sermon sur la matière, aussi éloquent que celui de Bridaine ou de

ainsi, le rapprochement préconçu, presque la confusion entre l'idéalisme et le sensualisme. Aussi écrit-il : L'idéal excite à la possession (p. 255), comme nous écrivons : L'idéal excite au respect.

(1) Cet enseignement n'est ni primaire ni secondaire, mais supérieur, et propre seulement à ceux qui ont plus ou moins l'intuition esthétique.

Le *Beau*, exprimé par la parole, enseigne directement par le développement logique d'une loi de raison. Le *Beau*, exprimé par les arts du dessin, enseigne indirectement par le développement d'une loi plus mystérieuse d'imagination concourant au même but. D'un côté, des prémisses, une conclusion; de l'autre, un transport de l'âme. Ce n'est donc pas le but qui diffère, c'est le chemin, le procédé employé pour l'atteindre.

(2) Un acte d'adhésion qui va jusqu'à l'amour.

(3) Le laid n'a qu'un rôle secondaire dans les arts, et encore un *certain laid*.

Digitized by Google

» Bossuet... et, *en révoltant en nous l'idéal* (1), au sentiment de » notre dignité. »

L'homme, serf du travail et des machines, voilà le dernier mot de l'industrialisme moderne et des *Casseurs de pierres*, « qui valent » une parabole de l'Evangile ; que des paysans voulaient mettre sur » le maître-autel de leur église..... « *de la morale en action.* »

Enfin, qu'est-ce qui fait de notre *Fileuse* une œuvre importante de l'Ecole *réaliste, critique* ou *positive* ? C'est que tel polisson à palette du temps présent l'aurait peinte gorge nue, indécente, surprise par le sommeil pour nous *émoustiller*, et que Courbet en a fait une sœur des *Paysans du Flagey*, une vraie paysanne, et a rendu ainsi le sentiment d'une vie tissée de travail même aux moments *perdus* (2).

Nous avons déjà les *Romans-thèse* depuis les *Mystères de Paris* jusqu'à *Mademoiselle de la Quintinie*, l'Ecole critique va nous enrichir des *Tableaux-thèse*. La patience des auditeurs et lecteurs du XIXe siècle a été mise déjà à plus d'une rude épreuve : c'est le tour des yeux. Qu'allons-nous devenir, si les toiles même se mettent à prêcher ? Ces romans et drames-thèse, avec d'autres sans thèse comme *Fanny*, nous ont donné l'expérience récente de ce que vaut pour la moralisation le régime des contraires. Nous avons eu aussi l'ordre par le désordre ; l'idéalisme par la laideur, en révoltant l'idéal, complète une série de formules dont l'empire, en France, ne saurait être de longue durée.

On voit s'il est possible de se placer au point de vue de M. Courbet

(1) Autant vaudrait dire à des musiciens dont on martyriserait le tympan : Ne faites pas attention à cette cacophonie, comprenez bien l'Idée ! — Ils répondraient par le mot magistral de Mozart : « *Un cri n'est pas de la musique,* » parlez votre Idée, ne la chantez pas si vous avez besoin pour l'exprimer de moyens qui nous *révoltent* et ne sont pas à notre usage.

(2) Rien n'égale, du reste, l'énergie d'interprétation de tous ces tableaux de Courbet faite par Proudhon :

Une brune aux séductions sataniques, une tête étrangement magnétique, un vampire, Lelia ; une blonde ambitieuse, froide, possédant le Manuel de la Bourse, suivant les *cours*, et bâtissant son avenir dans le tiers consolidé et dans un mariage *sans enfants*, voilà *les demoiselles de la Seine.* « Cultivant l'Idéal, jeunes, belles, » délicieuses, sachant écrire, peindre, chanter, déclamer ; ce sont de vraies artistes. » Mais l'orgueil, l'adultère, le divorce et le suicide remplaçant les amours, voltigent » autour d'elles et les accompagnent ; elles les portent dans leur douaire : c'est » pourquoi, à la fin, elles paraissent horribles. »

Digitized by Google

et de le juger au nom d'une esthétique contraire à la constitution même de l'art. Son œuvre a beau coïncider avec la *philosophie positive* d'Auguste Comte, la *métaphysique positive* de Vacherot, la *justice immanente* ou le *droit humain* de Proudhon (1), cette belle compagnie n'ajoute pas un iota à son talent. Encore ces messieurs sont-ils plus avancés, « car nous arrivons du moins à connaître les » principes de la Révolution ; *quant à l'art de la Révolution*, qu'il se » charge d'exprimer, *nous ne sommes que des Chauvins* (2). » Dégagée d'un fatras de paradoxes et de louanges excessives, la pensée d'un ami terrible n'irait donc à rien moins qu'à faire de M. Courbet le *Chauvin Ier* de cet art de l'avenir et à lui donner, à peu de chose près, la valeur que pourrait avoir, quant au libéralisme véritable, le *Constitutionnel* de 1820. Que les peintres sont pauvres avec des mérites extrinsèques à la peinture ! Nous le considérons un peu davantage, et nous croyons lui avoir rendu un autre service en mettant en saillie le mérite technique de ses tableaux.

M. BIDA.

C'est une bonne fortune de revoir l'esquisse du *Massacre des Mamelucks*.

M. Bida, si fidèle aux expositions de sa ville natale, nous montre aujourd'hui son œuvre la mieux inspirée. Qu'en pourrais-je dire qui n'ait déjà été dit? Le talent de cet artiste, très-sympathique au public de notre temps, a rencontré dans ce dessin une approbation unanime. Est-ce ma faute s'il tombe sous ma plume après avoir, en quelque sorte, épuisé la louange?

Au risque de répéter quelqu'un, qu'il me soit permis, toutefois, d'y remarquer le caractère des belles inventions, la spontanéité de la conception, c'est-à-dire la vie. Une connaissance approfondie de l'Orient a servi cette fois l'artiste, sans gêner l'ardeur de son imagination. Tout se tient, tout paraît avoir été trouvé, exécuté au même moment. Le lieu, les mouvements, les expressions, les groupes expriment, avec une concordance admirable, cette scène de désordre et de désespoir suprêmes, entre de hautes murailles infranchissables et inexorables.

Le caractère de réflexion profonde, d'*invention successive* et de

(1) Pag. 287. (2) Pag. 67.

Digitized by Google

combinaison qui se laisse trop voir dans les productions habituelles de l'auteur, disparaît ici sous un souffle plus vigoureux.

En général, les dessins de M. Bida se suffisent à eux-mêmes. Celui-ci donne le vif regret de voir un tel dessinateur privé des ressources de la peinture à l'huile; et il nous fournit l'occasion, rare dans son œuvre, d'écrire avec conviction : c'est un dessin *magistral*.

M. DIAZ.

Le cabinet Bruyas nous prête encore la *Saison des amours* de M. Diaz qui a envoyé directement un *Paysage avec animaux*.

La *Saison des amours* est de son meilleur temps. C'est une scène de fantaisie et de galanterie, avec des pourpoints, de la soie, une volée d'amours. Ciel, terre, arbres, étoffes et chairs, chaque chose, dans la quintessence de sa finesse et de son éclat, se mêle et se confond dans un tourbillon coloré. « Voilà, disait-on près de moi, le Bijou de l'Exposition ! »

Si l'on excepte ses premiers paysages de Fontainebleau, les peintures de M. Diaz n'ont jamais eu cette netteté de ciselure, cette précision d'accent qui constitue les bijoux. Ce sont plutôt des larves précieuses de papillons rares qui n'ont jamais pu complètement dégager toutes leurs ailes. Personne n'a jamais rapproché avec un tact plus sûr de plus riches échantillons de tons (1) ; personne aussi n'a poussé à un tel excès le défaut de notre dernière génération de peintres : la disproportion entre le sentiment et la science (2).

Quand on observe attentivement la marche des idées françaises, on s'étonne de la force et de l'activité de ce courant de formation récente qui trouble nos vieilles eaux et bouleverse nos goûts anciens, de méthode, d'ordre, de mesure, de développement régulier. La vivacité de l'esprit national, stimulée par une diffusion d'études et de talents

(1) Prudhon, qui dessinait, a employé un jour ces échantillons admirables dans son petit tableau de *Vénus et Adonis*, et il a produit cette élégante merveille qui, toute sa vie, empêchera M. Diaz de dormir.

(2) C'est de ce défaut, de ce vice, que Proudhon a fait une doctrine. Tendance actuelle excessive et passagère ; fait réel, mal interprété de la progression de l'idéalisme dans l'art, des Egyptiens aux Grecs, des Grecs à la Renaissance, de la Renaissance à nous ; disposition ultra-dramatique, philosophique et morale de l'Ecole française, voilà les trois racines historiques de sa théorie de *la substitution de l'Idéalisme de l'Idée à l'Idéalisme de la Forme* dans les arts du dessin, théorie *nationale* s'il en fut.

Digitized by Google

qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, si l'on s'en tient au nombre et à la moyenne des cultures intellectuelles, incline de plus en plus à l'impatience. Dans les livres comme dans les productions des beaux-arts, nous nous contentons de simples indications. Primesautiers, doués de flair plus qu'aucune race du monde, nous voulons seulement être mis sur des pistes. Les gens qui les suivent jusqu'au bout, Anglais ou Allemands, nous font l'effet de ces fades cicéroni dont on n'écoute que la première phrase. Nous réduisons leurs livres de huit à deux volumes pour nos besoins. Il nous faut des têtes d'idées; malheur à ceux qui s'attardent complaisamment à compter les anneaux jusqu'au bout de leur queue! Transportée dans les arts, où l'œil embrasse tout d'un coup-d'œil sur une seule page, cette tendance y a plus vite manifesté ses inconvénients que dans les lettres. C'est elle qui, de bonne heure, a entraîné M. Diaz, tempérament de coloriste peu importuné par les idées, dans une production hâtive, ne lui laissant le temps ni de caractériser une forme, ni de concentrer une idée. Voilà ce qui a fait de lui une de ces victimes servant à la cruauté des démonstrations définitives. La *Saison des amours* est de 1845 ; le paysage peuplé de petites bêtes de la même famille que les troupeaux des *Arches de Noé*, porte la date de 1864. En vingt ans, quelle déchéance ! Et peut-on dire autre chose de ce dernier ouvrage, si ce n'est qu'il nous enseigne ce que deviennent, à soixante ans, par défaut de culture, les bons instincts, les dons naturels des enfants gâtés ?

MM. COROT, DAUBIGNY, TROYON.

Comment les paysagistes ne seraient-ils pas les enfants gâtés d'un temps qui a poussé jusqu'à l'excès habituel des réactions, le sentiment de la nature? Ces trois artistes du moins reconnaissent nos tendresses par la continuité d'attention et d'études qui assurent le progrès dans la vie des peintres. Progrès parfois interrompu, inapparent dans certaines œuvres, souvent dans celles qui l'ont assuré. Ceux qui ont pratiqué l'art savent, en effet, que ce n'est point le jour précis de la réussite qui marque leurs conquêtes ; un bon tableau n'est guères que le lendemain d'un progrès accompli. L'*Incendie de Sodome de M. Corot* est une œuvre de la veille. Il s'en faut cependant qu'elle soit dénuée de mérite et d'intérêt. La fille de Loth qui soutient son

Digitized by Google

père est conçue à la façon du Poussin ; celle qui suit le groupe principal, et qui voit, sans tourner la tête, sa mère changée en statue de sel, respire une terreur profonde, enfin, la place lugubre où se dessine la silhouette de la statue semble avoir le sentiment de cette transformation miraculeuse, et l'ensemble laisse dans l'esprit du spectateur l'empreinte d'une grande désolation. L'*idéalisme de l'idée* est donc atteint avec une puissance tout-à-fait hors de la portée d'un maître vulgaire; le tableau n'est pas moins manqué, faute de perspective aérienne, de proportion, d'exécution suffisante.

Nulle intention poétique proprement dite dans la vue du *Port de la Rochelle*, échappée à la main du même poète, mais des rapports de ton très-remarquables; une analogie poétique entre le sujet industriel représenté et la précision exceptionnelle des moyens d'exécution de nature à ravir les raisonneurs ; une finesse, une fluidité de coloris dans le ciel, et dans l'ensemble, une gamme neuve, une impression naïve de nature à donner à réfléchir aux peintres. Le charme manque cependant et la toile ressemble trop à une photographie. C'est par le charme, au contraire, que se recommande l'*étude*, intitulée : *Une entrée de forêt*. Elle donne bien le sentiment sérieux de respect, de mystère, de calme qui attire dans les bois, sans emphase, sans combinaison étrangère à la peinture. A part le ciel, le plus beau de l'Exposition, de l'air pur plutôt que de la couleur, elle n'est pas d'ailleurs assez faite, surtout dans les premiers plans, pour prendre, devant le public, le nom de tableau. On conçoit donc que la majorité des visiteurs l'abandonne aux artistes, mais combien les artistes jouissent et gagnent à la contempler !

La variété radicale de ces trois peintures, *Loth, la Rochelle, l'entrée de forêt* est un grave sujet de réflexion pour les habiles, peintres *de main*, de pratique. Elle leur enseigne comment la plus franche personnalité s'allie, chez un maître, à la faculté de sortir de soi, de se désintéresser, de s'abandonner devant la nature, de faire table rase de ses souvenirs, pour la regarder avec la sincérité touchante d'un enfant. C'est là le secret du renouvellement, de la jeunesse éternelle, de la séduction de ces belles organisations si simples et si naïves. La *naïveté*, tel est, en effet, le nom de cette perle rare qui manque à l'écrin des faiseurs, et dont l'absence amène la pauvreté, la monotonie, l'ennui, les vieillesses précoces, la mort du talent.

La main ne fait certes pas défaut à M. Daubigny ; la franchise de

Digitized by Google

l'impression ne lui manque pas davantage, ni la poésie, ni l'ampleur. Quelques-uns de ses derniers tableaux, les *Vendanges*, exposées l'an passé au boulevard des Italiens, la *Vue des bords de l'Oise au soleil levant* que nous avons sous les yeux, laissent deviner, chez l'auteur, une préoccupation nouvelle qui ne serait point suffisamment déterminée. L'un et l'autre ne s'éclairent que lentement et semblent pousser au noir. Dans les *Vendanges*, on dirait tout d'abord qu'une esquisse au charbon reparaît à travers la peinture; ce n'est que peu à peu que l'on sent le soleil tomber par une échappée, à travers les brumes d'un ciel voilé, sur les bonnets et les vêtements des vendangeuses, dans les échalas, et se répandre de là sur toute la toile. La réalité de l'effet cherché par le peintre donne alors à l'œuvre une originalité remarquable. Un sentiment pareil poursuivi par des moyens analogues, dans les *Bords de l'Oise au soleil levant*, jette aussi sur l'ensemble comme une teinte d'encre mélancolique. En approchant du tableau, on est frappé de la richesse et de la variété des tons, à distance l'effet redevient terne; l'harmoniste a mis intentionnellement une sourdine à ses cordes les plus vibrantes. Certains Espagnols, Velasquez par moments, ont ainsi compris le paysage, mais leur sobriété est plus réelle. A voir cette dépense de couleurs, chez M. Daubigny, et le résultat obtenu, on pense involontairement et à la fois aux gens qui restent maigres en mangeant beaucoup, et à ceux qui veulent paraître sobres en public, à la condition de dévorer en cachette.

Toutefois, ce sont encore là des œuvres magistrales, savantes, d'une très-forte impression.

On peut reprocher d'ailleurs aux arbres du côté droit d'avoir été déjà très-regardés par M. Corot, et aux derniers plans de n'être pas assez faits pour acquérir de la consistance, surtout d'être enlevés à la manière des premiers. Les *Bords de l'Oise* étant placés trop près du spectateur, ces défauts frappent davantage. Trop d'amateurs sont portés ainsi à les juger à la distance et au point de vue des petits paysages de Ruysdaël, lequel, dans ses grandes toiles, pour le dire en passant, est bien inférieur à lui-même et à M. Daubigny, au point de vue de la conception poétique.

Mais l'heure est passée des rêveries matinales au bord de l'eau; voici les champs éveillés : la lumière inonde la campagne, les fleurs sont ouvertes, les vaches courent à l'abreuvoir. Saules argentés,

Digitized by Google

prés verts, rocs humides, tout est semé de paillettes d'argent, tout scintille également. Que manque-t-il à cette petite toile, l'une des premières qui aient attiré l'attention sur le nom de M. Troyon? Des dessous plus fermes, de la solidité. C'est une étoffe dont l'artiste n'a peint que les broderies.

La même joyeuse couleur, la même riche santé de palette se retrouve dans les *Vaches normandes*, œuvre réussie de la maturité de l'artiste. Son remarquable talent s'y développe tout à l'aise. Les peintres et le public sont d'accord pour l'admirer. Sa manière est si claire, son effet si simple; c'est du soleil, ce sont des champs. Le ciel est une merveille d'exécution, de légèreté de mouvement, de finesse; l'alouette y chante malgré de lointaines menaces d'orage. On sent que Troyon aimait la campagne pour la campagne, pour l'odeur des prés, la libre respiration, la santé du corps, la paix sereine de l'âme. Etranger aux sentiments complexes qu'y apportent les tristes habitants des villes, il ne quintessencie pas : foin des poètes mélancoliques et des crépuscules! Vivent les laboureurs, les bergers, les troupeaux, les prairies, les moissons! Anachronisme à part, on pourrait croire que Gœthe avait en vue ce paysage et cet artiste quand il écrivait : « C'est » là un grand avantage de l'art plastique; il est, par sa nature, » absolument extérieur à nous-mêmes, et il nous attire vers lui, » *sans exciter violemment en nous le sentiment.* »

Les artistes de profession admirent surtout, dans les *Vaches normandes*, cette qualité maîtresse des coloristes, la belle enveloppe lumineuse de l'ensemble, le ciel triomphant, l'un des plus beaux qu'il ait jamais peints, la souplesse du pinceau, les qualités saines, fermes, éclatantes du coloris.

Quand on est si satisfait, est-ce la peine de remarquer que le premier plan est moins solide, moins dessiné que les derniers?

Je ferai pour mon compte une autre observation, si Troyon vivait encore, je dirais une plus sérieuse querelle. Donnant aux bœufs cette importance dans plusieurs œuvres, il a eu le tort de les regarder (l'expression est de lui), uniquement comme des taches colorées de valeur et de nature différentes, propres à accentuer et à soutenir la tonalité générale d'un tableau (1).

(1) La vache de gauche est assurément un de ses morceaux les plus faits; combien les aplombs du train antérieur, l'attache de la tête, son caractère, laissent cependant à désirer !

Digitized by Google

Il y a eu, dans l'histoire de la peinture, de grands peintres de chevaux; avec tant d'*animaliers* nous n'avons pas encore un vrai peintre de bœufs. L'Orient avait commencé, dans la Bible, la fortune du cheval; en Occident, la chevalerie, les lettrés, les peintres, la mode ont repris et varié à l'infini cet hymne quasi-sacré au *noble animal, ami et compagnon de l'homme;* et, à l'heure qu'il est, personne (1) ne s'est encore donné la tâche de chanter la grandeur homérique du bœuf! Pourtant, quelle variété de types, quelle ampleur simple de formes, quelle force calme et robuste! Un taureau de combat des bords du Guadalquivir a un autre genre de beauté qu'un cheval arabe, est-il moins beau dans le cirque? l'œil de la vache d'Ayr, cette sœur de la gazelle, manque-t-il d'expression et sa forme d'élégance? Et nos races nationales? le Charolais? cette leçon d'harmonie et d'équilibre de force? La grande race pyrénéenne, les Ariégeois, les Gascons, les Aubrac? Et tant d'autres races de travailleurs de montagne ou de plaine, admirables de puissance, qui donc les a étudiées, aimées? Qui a songé à les peindre dans leur vraie beauté, dans leur grandeur? Le Géricault des bœufs cependant ne peut naître qu'en France, au milieu de ces magnifiques animaux. Les Hollandais au XVIe siècle, comme les Français et les Belges de nos jours, ont tiré grand parti de leur robe variée, bien plus riche que celle du cheval; ce sera à un peintre d'un ordre plus élevé que ces spécialistes, à nous révéler le style du bœuf, à nous montrer toutes les ressources d'effet que le dessin de caractère peut retirer de sa forme et de son allure.

MM. LUMINAIS, VEYRASSAT, DAUZAT, LAVIELLE, BALFOURIER, MICHEL, ROZIER, SÉGÉ, DUFAYE, BRISSOT DE WARVILLE, BAUDIT, APPIAN, AUGUIN.

Après ces maîtres du paysage, viennent, dans notre Exposition, MM. Luminais et Veyrassat.

M. Luminais se dédommage d'avoir longtemps maçonné dans la pâte, en nous donnant, dans ses *Tireurs au marais*, une peinture sans épaisseur, sans solidité, sans accent, que le voisinage de Courbet chasse au pays des fantômes. Mais il a trouvé plus d'avantage à se

(1) Je n'excepte nullement Mlle Rosa Bonheur, dont le dessin est exact, mais chargé de détails et peu caractéristique.

Digitized by Google

dégager de son ancienne manière pour peindre ses *Chevaux à l'abreuvoir*. La simplicité des lignes et de l'effet, l'absence de charlatanisme, une sorte de pressentiment d'orage rendu par l'impatience des chevaux, le groupement des nuages, les lueurs blafardes du fond, marquent un progrès sensible. Un peu plus de personnalité et ce serait un très-beau tableau. Que nos applaudissements encouragent un artiste encore jeune, sorti vaillamment des rangs des *irréguliers* pour entrer dans les corps d'élite.

On se demande ce que serait le tableau de M. Veyrassat (1) peint avec moins de crânerie et d'empâtement. Otez le procédé ou *poncif* à la mode, reste-t-il un vrai tempérament de coloriste, un dessinateur original? Ce dessinateur, ce coloriste a-t-il tiré du site, du sujet, ce qu'il contient naturellement? Soulever de telles questions, mauvais signe. Quand la première vue d'un tableau fait naître tant de doutes, il peut avoir du mérite, soyons assurés que le peintre s'est tenu à côté de la question.

La croupe grandiose de Notre-Dame dans son île, préface admirable de l'entrée dans Paris par la gare d'Orléans, perd son style imposant. Architecture, hommes, chevaux, effets, sont entachés de la même vulgarité. Un talent de cet ordre ne peut que gagner à concentrer ses efforts dans de moindres dimensions. Son ambition l'a trompé : il avait dans sa giberne un brevet de lieutenant : il a couru en étourdi sur un bâton de maréchal.

Pour être quitte envers le paysage, mentionnons la *Ville de Loja dans l'Andalousie*, de M. Dauzat; la *Pointe de l'île Saint-Ouen*, de M. Lavielle; la *Vue de Crevillente* (Espagne), de M. Balfourier sentant son prix de Rome d'une lieue; la *Mare aux hérons*, la *Pêche au clair de lune*, de M. Michel (de Metz), où l'adresse de la main se mêle à un bon sentiment d'effet et de disposition de ces scènes rustiques; les *Bords de l'Oise*, de M. Rozier, œuvre de talent; les *Falaises*, de M. Ségé, impression froide, mais personnelle des côtes normandes; le *Pseudo-Isabey*, de M. Dufaye; la *Rentrée du troupeau landais*, de M. Brissot de Warville; une *Matinée d'hiver dans le Berry*, de M. Baudit; enfin, les manèges cavaliers de brosse et de couteaux à palette de MM. Appian et Auguin.

Il faut s'arrêter davantage sur la *Vue du Mont-Blanc*, de M. Zim-

(1) Un *Abreuvoir derrière l'île Saint-Louis*.

Digitized by Google

merman (de Genève), et sur les *Aqueducs de Claude*, de M. Anastasi ; non que ces toiles renferment plus de preuves de talent que les dernières, mais pour y chercher l'occasion de remarques utiles.

Chez M. Zimmerman, l'absence de concentration, de réflexion, la prédominance de la main, du métier, supprime à ce point la grandeur que son Mont-Blanc émergeant de l'azur des lointains, en impose juste autant qu'une demi-glace dans un verre bleu sur la table d'un Casino ; chez M. Anastasi, malgré l'étude et l'application, le culte du détail produit le même résultat. Rien de grand cependant et de saisissant comme les arcs rompus de ces longs aqueducs dominant les vagues immenses et tranquilles de la campagne romaine, et se profilant sur les montagnes de la Sabine. J'oserais dire que certains peintres ont un œil terrible et fatal à leur profession. Leur donner un peu de myopie, serait leur faire un présent des dieux. Le détail, en effet, ce n'est rien, car tous ces détails réunis et parfaitement ressemblants ne nous rendent qu'un cadavre. Ce n'est point par là que la nature est saisissable. Sans détails, Corot, Daubigny eussent reproduit la poésie profonde et pénétrante, et la vie mystérieuse de ces solitudes.

MM. ANTIGNA, PASINI, JACQUAND, LANDELLE, HILLEMACHER, DUVAL LE CAMUS, DUVEAU, WORMS, BLANC-FONTAINE.

M. Antigna se perd. Un *Jeune mendiant* démesuré et maniéré, une *Scène bretonne* sans expression, un type de jeune fille du Haut-Aragon, laissant dans l'esprit l'unique regret de voir tirer si peu de parti d'un costume de tant de caractère, quel lourd bagage ! Après avoir un moment produit illusion en faisant au prolétariat les honneurs des dimensions et des cadres historiques, ce flatteur des multitudes reprend à petit bruit le rang naturel que peuvent assurer de très-modestes facultés de peintre.

A la tâche qu'il s'était donnée gratuitement, il eût fallu le génie de Delacroix, ou tout au moins l'organisation de Courbet, avec une culture complète et sans parti pris. Trouver la vraie grandeur de nos scènes de travail, de lutte et de misère, ce n'était pas une question de dimension, c'était une question de découverte.

M. Pasini marche à la suite de M. Fromentin. Ses *Cavaliers arabes conduisant des chevaux à l'abreuvoir* courent après le carac-

Digitized by Google

tère en frisant l'excès ou la caricature. L'aspect sec, froid et crû d'une gouache, dans une peinture à l'huile, est d'ailleurs peu séduisant. Malgré les recherches d'originalité, de mouvement, de force qu'il révèle, ce tableau ne saurait donner la clef des succès récents obtenus par cet artiste à l'Exposition de Paris.

M. Jacquand a joué longtemps le rôle de doublure de son maître, Paul Delaroche. Le maître mort, il semble qu'il n'ait plus qu'à s'effacer.

Pour ceux qui n'ont pas vu l'Italie, M. Hébert a popularisé les *Italiennes à la fontaine* (1). Pour ceux qui l'ont vue, le souvenir de ces types reste bien autrement fort, bien autrement grand. Comment espérer plaire aux uns et aux autres en leur montrant des images aussi tristes, aussi maniérées, aussi éloignées à la fois de la réalité et des impressions rapportées des Abruzzes par un peintre de grand talent? Ce manque de caractère, cette grandeur absente choquent bien davantage dans le tableau de *Dante se retirant au couvent de*..... Réduire des Abruzziennes aux proportions de filles maigres, mal venues, passe encore ; mais rapetisser le Dante ! faire de ce masque terrible une figure de vieille femme, du prieur un poseur vulgaire? « *Que cherchez-vous ?* » dit le prieur. — « *La paix*, » — répond le Dante, « *alors, entrez.* » En écrivant au bas de son cadre ces simples mots, l'artiste a fait de son tableau une critique définitive. La peinture s'éloigne, s'évanouit, disparaît. Ces grandes paroles prennent possession de l'âme; elles y résonnent longtemps; elles nous transportent à Florence dans un autre temps, dans un autre monde. C'est le sort de plus d'un homme de talent d'usurper et de déflorer des sujets qui, par leur essence, appartenaient au génie.

On s'attriste à poursuivre de telles critiques. A quoi bon affliger un artiste qui a longtemps joui des faveurs du public? Ses tableaux reproduits par la gravure à la manière noire, et répandus à profusion, lui créent dans chaque foyer bourgeois des amis, des défenseurs; pourquoi blesser tant de monde pour des toiles inoffensives?... Il n'y a point d'art inoffensif. C'est avec de telles œuvres qu'on entretient le faux goût, qu'on accoutume les populations à prendre des apparences d'art pour l'art lui-même, qu'on les déshabitue de la grandeur. L'édu-

(1) Auxquelles il a donné, d'ailleurs, à la place de cette gravité noble et naturelle qui est leur vrai style, un sentiment maladif de mélancolie qui lui est personnel.

Digitized by Google

cation esthétique d'une nation se fait à l'extérieur par les monuments, mais qui ne sait, en se rapportant à ses souvenirs d'enfance, l'influence qu'ont exercée sur son âme les vieilles gravures de la maison paternelle? Est-ce donc accomplir un devoir ou exercer une fantaisie que de chercher à garantir des Jacquand, des Compte-Calix, etc....., des enfants dont les pères ont vécu, par les Audran et les autres grands graveurs du XVIIe siècle, avec Poussin et Lesueur?

M. Landelle (1), M. Hillemacher (2), M. Duval Le Camus (3), M. Duveau (4), M. Worms (5), M. Blanc-Fontaine, ceux-ci avec une différence de date, ceux-là avec une différence de procédé, un peu plus, un peu moins de main, d'expérience, d'esprit ou de sentiment, causent à la peinture le même préjudice.

Qu'on suppose l'art d'un pays arrêté à ce niveau; qu'y aurait-il à attendre et à désirer que sa fin? C'est la science de ces demi-savants qui a amené les lettrés à soutenir que l'instinct vigoureux de quelque ignorant de génie était seul capable de renouveler les beaux-arts aux époques d'affaissement et de fatigue.

L'esquisse de bataille ayant pour titre : le *Chemin creux*, de M. Cornilliet, a quelque chose de cet instinct : du feu, la hardiesse des mouvements bien pris sur nature ; un souffle de jeunesse, la chose la plus rare chez les jeunes hommes et les jeunes peintres de notre temps.

Nous avons omis à tort l'*Arabe pansant son cheval* de M. Deville ; la *Jeune Mère valaque allaitant son enfant* de M. Valerio, où la distinction du type et l'élévation du sentiment ne sont malheureusement pas soutenues par des qualités techniques assez fortes ; et les toiles habiles de Mme A. Wagner de Lyon. Sa *Baigneuse* est exécutée avec tant d'aisance qu'on la pourrait croire d'un pinceau viril.

(1) 389. *Sortie de vêpres à Béost*, reproduction partielle de la *Jeune veuve*.

(2) 350. *Napoléon Ier à Weimar*.

351. *L'Indécision*.

(3) 263. *Elisabeth de Hongrie distribuant des aumônes*. Cadre immense : pourquoi? *Notre chère sainte*, pour employer le langage de M. de Montalembert, empoisonne sa charité en se donnant des grâces à l'adresse des spectateurs.

274. Une *Halte à Sorrente*.

265. Les *Adieux*, des Bretons roux, couleur d'atelier.

(4) 266. Le *Berceau vide*, des Bretons gris, poncif de date plus récente.

(5) 630. Une *Fontaine à Burgos*, des costumes espagnols, etc.

Digitized by Google

Pour clore la liste des peintres étrangers à notre ville, mentionnons le *Henri VIII recevant du Parlement le titre de chef suprême de la religion anglicane* de M. Debon, et le *Bon Pasteur* de M. de Rudder.

L'un et l'autre de ces artistes sont connus par de nombreux et anciens travaux. S'ils ont été souvent mieux inspirés, ce n'est pas une raison pour mettre en oubli les facultés brillantes de l'un, les beaux dessins de l'autre, et pour ne pas reconnaître que de telles visites honorent toujours un Salon.

La galerie des dessins, aquarelles, pastels, fusains et gravures pourrait fournir matière à plus d'une remarque intéressante. Mais ce travail est déjà long, et il est temps d'arriver à l'école de Toulouse. Contentons-nous donc de signaler les beaux *fac-simile* de M. Robault, d'après E. Delacroix ; sa reproduction en chromolithographie d'une miniature du Capitole représentant l'entrée du dauphin de Viennois à Toulouse par M. Rivière, un dessin de M. Levis Brown, le *Cavalier en manteau rouge contenant deux chevaux dans la neige ;* et allons nous recueillir un moment dans la dernière loge ou *stanza* des bâtiments conventuels, où une main amie a réuni quelques productions de l'école de Metz.

L'une d'elles, un pastel de Mme Sturell, un *Bouquet de roses trémières enroulé de volubilis,* coupé et jeté sur une pierre, éclipse toutes les autres. Rarement de tels moyens ont donné de tels résultats. Il y a du maître dans la simplicité large du dessin, dans la finesse, la richesse, la transparence de la couleur, dans la hardiesse native du faire ; il y a un sentiment exquis et féminin d'élégance et d'harmonie dans la disposition et le port familier des fleurs.

Eh bien ! c'est un bouquet sur une tombe. Mme Sturell vient de mourir, laissant à peine deux ou trois pastels. L'un a été acheté par S. M. l'Impératrice Eugénie, qui n'avait pas d'autre moyen de décorer une morte, l'autre a servi à quelque legs pieux, celui-ci est le troisième.

Digitized by Google

Artistes de Toulouse et du Midi.

MM. GARIPUY, BENEZET, G. DE SÉVERAC, FAURÉ, PERROT, LAURENT, CHABOU, DE LACGER, GOLSE, BARON, BLAIRSY, DUSTON, BOILLY, LABOR, CH. NODE, GELIBERT, QUINSAC, PELLEGRY, MENGAUD, COMBY, MARTIN, DURAND, CAPOUL, CHASSAGNE, ESCOT.

D'autres villes plus riches du Midi de la France, Bordeaux, Marseille, peuvent aisément primer, par le nombre et l'éclat des envois de Paris, les Expositions toulousaines ; celles-ci se distingueront toujours par la présence et l'intérêt d'une école locale. Près de soixante noms forment le contingent de cette école dans les salles des Jacobins, en 1865; et, sur ce nombre, le tiers au moins des exposans mérite d'être examiné.

M. Garipuy : L'*Arria* de M. Garipuy, faisant partie du dernier Salon de l'*Union artistique,* nous avons signalé l'an passé, dans une étude complète, le caractère profond d'impression dramatique et la tendance élevée de l'œuvre qui a le plus honoré, depuis les travaux de Joseph Roques, l'école de Toulouse. En la revoyant dans la chapelle Saint-Antonin, chacun sera frappé, comme nous, du contraste qu'il y a entre l'ambition généreuse, les préoccupations historiques de cet artiste et le fond banal d'impressions où se complaît l'imagination de l'immense majorité de nos peintres actuels.

M. Benezet : Occupé par les peintures murales de l'église de Villemur, M. Benezet a manqué l'an passé à notre Exposition. Il reparaît cette année avec un grand tableau, *Saint Louis, évêque de Toulouse, couronnant son frère roi de Naples,* qui porte les traces d'une solide application et d'un retour décisif sur lui-même.

Frappé des piéges que tendait à l'artiste son extraordinaire facilité, un de ses premiers maîtres lui aurait dit : « Il faut peindre avec la main gauche. » C'est la preuve d'un réel courage et d'un sérieux empire sur soi-même que de se souvenir d'un conseil aussi magistral, quand on a déjà tâté des succès que procurent aisément, dans la foule, les triomphes de la main droite.

Travailler de la main gauche, c'est renoncer aux escamotages du crayon, du pinceau, à la domination de la mémoire, du convenu, pour regarder naïvement et rendre, avec un vif sentiment per-

Digitized by Google

sonnel, l'effet qu'on a ressenti. La figure du prince à genoux me paraît répondre à ces conditions. Simplicité et justesse d'expression, impression grave, élevée, voilà ce que l'on gagne à ce désintéressement de soi-même devant la nature. L'ajustement du personnage est d'un goût très-remarquable ; et il a le mérite, absent de tant d'œuvres en recherche de couleur locale, de ne pas être un roi de théâtre, un modèle sortant costumé d'une coulisse ou d'une antichambre.

Le saint Evêque, reproduction d'une ancienne gravure imposée au peintre par les possesseurs du tableau, est gauche de mouvement, à la manière des peintures archaïques. La contradiction entre l'expression, le style de ce mouvement, et le mode d'exécution du peintre est frappante dans toute sa personne. Ce n'est du reste ni par l'invention, ni par la disposition que brille cette composition de M. Benezet. On peut lui reprocher encore d'avoir l'aspect d'un vitrail et de manquer de perspective aérienne. Quelle que soit l'importance de ces réserves, elle n'en marque pas moins un progrès considérable dans l'œuvre de cet artiste.

M. Fauré, au contraire, serait loin de progresser, si l'on compare au *Jean Huss* les deux tableaux de cette année.

L'*institution de la Toison d'or* est une peinture sèche, crue, vide, rappelant à peine, dans quelques rares morceaux, un pied de femme, un bout de draperie, des riens, des facultés de coloriste. Il y aurait donc eu avantage pour le public et pour lui-même, à laisser dans les ombres les plus épaisses de l'histoire Philippe le Bon et sa maîtresse.

M. Fauré a-t-il consulté ses forces, quand il a été se baigner dans cette mer profonde et salutaire de la Bible, après de telles préparations ? Malgré ses témérités énormes, le dirai-je ? il ne me semble pas qu'il se soit complètement noyé. Son *Abraham offrant l'hospitalité aux trois anges*, dont la prédiction miraculeuse fait sourire Sara derrière sa tente, ne réveille pas assurément l'impression d'un temps où Dieu coudoyait les prophètes ; cependant, la conception n'en est pas vulgaire. Nous sommes en Algérie ; le ciel et le dernier plan des montagnes sont inondés de lumière et d'éclat : un vieillard sans turban indique sa tente d'un geste expressif et grave à trois jeunes voyageurs. Sa tête a un relief saisissant et un air assez noble. Resterait à expliquer pourquoi cet Arabe vénérable s'agenouille ; mais l'Orient, sous le nom de salamalec, a toujours aimé les prosternements. Par

Digitized by Google

un défaut de dessin que l'artiste ne peut pas se dispenser de corriger, ce personnage a d'ailleurs bien moins l'air d'être à genoux que de se trouver plongé jusqu'à mi-corps dans un silo.

M. Gilbert de Sévérac : Quand on est vraiment de ce Midi, où le soleil, enseignant la paresse, accuse les horloges d'entêtement, il est permis de se tromper sur les jours et sur les heures. Beaucoup d'artistes toulousains ont été surpris par l'Exposition. M. de Séverac est du nombre, et il a dû suspendre sa *Mise au tombeau* inachevée aux murs de la *chapelle Saint-Antonin*.

Le tableau mérite une description. C'est surtout par la disposition de la scène que l'auteur a essayé d'être neuf dans un sujet si naturellement répété par les peintres chrétiens.

Le roc est nu, désolé, la terre rare et sans végétation ; la route gravit, en serpentant à travers les carrières ou les tombes, jusqu'au Golgotha (1). Veuve de son Christ, la croix se distingue à peine sur un ciel lourd, encore chargé de l'émoi divin de la dernière heure. La Vierge et les saintes femmes, quelques disciples, redescendent la voie douloureuse, suivant de loin le corps du Rédempteur ; les porteurs du fardeau sacré se détournent sur la droite, vers l'entrée du saint sépulcre ; Joseph d'Arimathie les précède et les guide.

Une grande ombre coupe la scène en diagonale, de haut en bas; le tombeau et le groupe principal restent effacés dans une demi-teinte sombre, comme si l'artiste eût désespéré de peindre la mort sur ce corps qui est la résurrection et la vie ; un rayon de soleil montre, au contraire, en pleine lumière le reste des personnages.

Si j'ai réussi à donner une idée précise de la composition, le lecteur aura pressenti les objections qu'on peut faire à M. de Séverac : nulle concentration (2) ; un effet pittoresque saisissant, substitué à la grandeur naturelle du sujet; l'attention divisée, allant d'abord aux derniers plans du tableau ; la *Mise au tombeau* devenant comme un incident.

Le groupe des saintes femmes, le Joseph d'Arimathie sont d'un beau sentiment ; mais le mérite du peintre, son invention, se résume

(1) Je retrouve dans ce paysage la rude impression des contre-forts qui séparent les côteaux de Saint-Félix et des Cassès de la plaine de Revel. C'est là qu'habite l'artiste.

(2) En remontant du Christ au Calvaire, la pensée refait en quelque sorte tout le chemin de la croix.

Digitized by Google

et se concentre dans une autre figure : Marie Madeleine a quitté les autres Marie ; son âme impétueuse la précipite sur les traces du Christ ; trahie par ses forces, elle tombe à moitié chemin, sur ses genoux, les bras tordus, enveloppée dans les flots de sa chevelure et de ses pleurs (1).

J'ai dit que le tableau était inachevé ; il n'y a donc point à insister sur les fautes de dessin qui le déparent encore. Donner à ce dessin plus de précision et de caractère, à la couleur plus d'accent personnel (2), c'est là ce qui reste à faire.

MM. Perrot et Laurent : Avec quelque différence de procédé, MM. Perrot et Laurent sont tombés l'un et l'autre dans la vulgarité et le mauvais goût.

M. Perrot, entourant de quelques emblêmes pieux un cadavre en dissolution dans une grotte sauvage, a eu l'intention de nous donner *Sainte Marie Madeleine après sa mort.*

Est-ce donc là ce beau corps, passé par le feu sacré de la pénitence, et spiritualisé avant l'heure, par les mortifications du désert? La prestessse de la main ne remplace, en de tels sujets, ni la réflexion, ni le style, ni l'impression religieuse qu'on en doit naturellement attendre. Non, ce n'est pas la Madeleine de M. Perrot qui eût conservé cette sensibilité miraculeuse, constatée jusqu'à la fin du siècle dernier, au dire du P. Lacordaire, sur ses reliques, à la place où s'était posé le doigt de Jésus après la résurrection.

Plus jeune que M. Perrot, M. Laurent doit se défier encore davantage d'une tendance malheureuse à prendre le gros pour le grand, la violence pour la force, le bizarre ou l'horrible pour le neuf. Quelle grâce d'état ne faudrait-il pas à un peintre pour se tirer à son honneur d'une pareille donnée : *Caligula étouffe Tibère à l'agonie et lui vole l'anneau impérial ?*

L'un et l'autre, M. Perrot et M. Laurent, ont montré plus de talent dans leurs portraits.

Ceux du premier décèlent beaucoup de pratique et d'expérience. J'en ai remarqué trois surtout, une femme, un sculpteur, une tête d'homme à peu près dans l'ombre. L'artiste eût gagné à n'en envoyer

(1) Je ne serais pas étonné que cette petite figure eût été le prétexte de tout le tableau. Elle en forme le centre, le lien ; elle en reste surtout le morceau le plus apparent.

(2) Elle sent trop l'*atelier*.

Digitized by Google

qu'un seul. Considérées isolément, en effet, ses toiles séduisent par une chaude harmonie, et font d'abord illusion; rapprochées, elles amènent le spectateur curieux à demander comment il se fait que tant de personnes d'âge, de sexe, de tempérament différents, aient juste la même coloration? L'examen se poursuivant, on s'aperçoit vite que le dessin, comme la couleur, manque de caractère; et il devient évident que l'observation reste pour M. Perrot une qualité secondaire, sa mémoire et sa main dominant à la fois son œil et sa pensée.

C'est ainsi qu'avec des facultés réelles on s'arrête à moitié chemin. Il faut du courage, je l'ai dit à propos de M. Benezet, pour renoncer momentanément à des succès faciles. Quand on est arrivé à posséder ses procédés comme les possède l'auteur de tous ces portraits, le courage est pourtant nécessaire, si on ambitionne d'autres succès plus sérieux et plus dignes d'un véritable artiste.

M. Golse : Avec infiniment moins de pratique, l'*Orpheline* se distingue précisément par l'observation, par la netteté de l'impression. Le tempérament lymphatique du modèle est parfaitement rendu; l'expression du regard, la pose, la sobriété des détails, une certaine tristesse générale du ton, en harmonie avec le sujet, nous montrent le talent de M. Golse se développant dans une bonne direction.

M. Chabou : M. Chabou est également en progrès. Son *Gilbert mourant* est très-supérieur à tout ce que nous avons vu de lui. Une atmosphère mélancolique entoure le moribond. Le gris terne d'hôpital a mis sa livrée partout, sur les vêtements, sur les murs. L'air arrive avec peine aux poumons du malade, sa bouche est ouverte, ses narines gonflées par une aspiration pleine d'angoisse : c'est l'agonie. Mais le cygne chante encore : une sœur de charité prête l'oreille; le poète récite ses derniers vers.

J'ai entendu reprocher à l'artiste d'avoir réussi à peindre l'anéantissement physique plutôt que le découragement moral et la désolation intérieure de Gilbert. Quoi qu'il en soit, l'impression produite est profonde, le tableau est bien conçu; pourquoi faut-il que l'infériorité du dessin soit choquante?

M. de Lacger : Bien que distrait par des travaux photographiques, M. de Lacger n'abandonne pas ses pinceaux. Son portrait de femme accoudée nous a paru au niveau de ses précédentes expositions.

M. Boilly : J'aimerais à voir M. Boilly pénétrer ses tableaux de la

Digitized by Google

finesse et du charme de son esprit. Mais, dès qu'il touche un pinceau, une froideur volontaire répand sur sa peinture comme un air de mortification. Moins de système, un peu de liberté, un peu d'abandon, et les qualités précises de sa manière se mettraient mieux en relief. Dans son portrait de Mme B.... il faut surtout regarder une jolie tête d'enfant au berceau. Le modelé est d'une remarquable justesse. C'est assurément un des meilleurs morceaux que l'artiste ait jamais peints.

M. Baron : Combien M. Baron exerce, au contraire, de séductions la première fois qu'on le rencontre ! Distinction de coloris, harmonie blonde et douce, transparence, lumière, aisance, humeur agréable, sentiment de l'effet et de l'arrangement, rien ne manque à ces réunions galantes, où le soleil joue ses jeux favoris sur les jeunes fronts, les chevelures dorées, les soies gris de perle, les troncs argentés et l'herbe qui naît. Que lui faudrait-il donc pour garder cet empire à chaque Exposition? Se renouveler, rester moins dans son atelier, peindre en plein air, rajeunir sa palette, devenir enfin de décorateur habile un peintre attentif et varié.

MM. Quinsac, Pellegry, Mengaud, Comby, tombent bien plus encore dans la manière. A cette maladie de l'habitude, à cette consomption du poncif, la critique d'art ne connaît qu'un remède, celui que conseille la thérapeutique médicale aux constitutions délabrées, l'insolation, l'air, les bains de mer; se retremper dans la nature.

M. Duston : Avec une bien autre valeur que ces quatre derniers peintres, M. Duston n'est-il pas atteint des mêmes symptômes? S'il nous permettait de lui tâter le pouls familièrement, nous lui conseillerions de refaire un voyage en Italie.

M. Gélibert : C'est le tempérament, non l'étude qui manque à M. Jules Gélibert. Il dessine bien les animaux, souvent mieux que la plupart des faiseurs en renom; il compose bien ses tableaux, mais son coloris est si morne que des qualités très-réelles disparaissent derrière un vice, en quelque sorte rédhibitoire, tant nous sommes habitué à demander aux *animaliers* d'être coloristes. De là vient, sans doute, que son *Loup poursuivant une brebis* n'obtient pas le succès que méritent ses patients efforts.

MM. Labor et Charles Node : MM. Charles Node et Labor ont fait, pour la première fois, leur apparition dans nos salons; donnons-leur un salut de bienvenue.

Digitized by Google

La variété des études de M. Labor signale un esprit curieux et un peintre travailleur, toujours en quête de progrès. Avec plus de naïveté, M. Ch. Node donnerait à la distinction naturelle de son talent l'accent qui lui manque, le sentiment vrai et caractéristique de la réalité.

MM. Martin, Durand et Escot : Notons encore les pastels de M. Martin, remarquables par le soin, l'exécution consciencieuse, le relief; ceux de M. Durand et de M. Escot, plus faciles, mais beaucoup moins étudiés. — Et donnons au passage un encouragement à MM. Cassagne et Capoul pour leurs portraits.

Terminons enfin, en exprimant le regret que M. Blairsy n'ait pas répondu, cette année, aux espérances que nous donnaient les *Lansquenets* exposés, en 1864, au Capitole. Des recherches d'archéologie et de faux éclat l'ont égaré cette fois, presque hors de son art. Doué d'une volonté ferme et d'un vaillant amour du travail, ce jeune artiste ne doit voir, dans son insuccès aux Jacobins, qu'une occasion de se remettre à l'œuvre avec ce renouvellement d'ardeur, qui est le secret des belles revanches.

SCULPTURE.

MM. MAURETTE, PONSIN-ANDARAHY, CASSAGNE, DE MENOU.

Quand donc nous viendra l'heureuse chance de trouver au complet, dans un salon toulousain, le bataillon de nos sculpteurs?

L'épanouissement de la sculpture, on ne le voit que trop, exige d'autres conditions que la peinture : des commandes, de grands travaux publics; plus de temps, plus d'argent.

Ni M. Falguières, ni M. Barthélemy, ne se sont souvenus de leur pays natal. M. Maurette a envoyé un buste du général Pourcet, large de plans, ferme, étudié avec conscience, un peu trop dépourvu peut-être de cet accent vital, dont nos maîtres français, depuis la Renaissance, nous ont donné le goût et l'habitude.

Le *Ganimède* de M. Ponsin-Andarahy, inférieur à son *Regnard-Lodbrog*, est de la bonne sculpture décorative.

Un élève, M. Cassagne, montre déjà dans le torse de son jeune faune, plus de finesse, un sentiment plus délicat d'élégance. Mais les jambes de cet enfant de la plaine de Toulouse, aux pieds lourds,

Digitized by Google

ποδας βαρυς, ne graviront jamais les sentiers du mont Taygète pour bondir avec les panthères dans les fêtes de Bacchus. Les simples bassets de M. de Menou, de véritables *Clefs de meute*, il est vrai, le rebuteraient honteusement au premier lancer.

Il y a plus qu'un talent d'amateur dans ces études du gentilhomme bordelais, et on doit l'encourager à essayer ses forces sur de plus grandes dimensions.

VITRAUX.

Un mot, avant de finir, sur les vitraux exposés.

Les maîtres verriers ont été les premiers de nos peintres ; il semble donc difficile d'abandonner à l'industrie proprement dite cet art véritable, la première gloire de l'école française.

N'est-ce point de l'art que la *Vierge de François Ier* et le *saint Nicolas* de M. Rigaud ? Cet essai de peinture sur verre, où l'emploi de l'émail permet d'arriver aux délicatesses de ton, au modelé et au charme de réalité de la peinture à l'huile, en conservant la transparence du verre, contient, en germe, toute unerévolution dans l'art du maître verrier. Les détails exquis de l'encadrement de la *Vierge de François Ier* offrent, d'ailleurs, un excellent exemple des modifications de style et de goût qui peuvent donner entrée, dans les demeures de luxe, à ce genre d'ornementation, presque uniquement réservé, avant nous, aux édifices pieux. Dans ces deux compositions, quelques tons de draperies et le fond du *saint Nicolas* nous ont paru légèrement opaques. Le peintre-verrier ne doit jamais oublier qu'il est chargé de colorer les rayons lumineux, non de les intercepter.

C'est pourquoi nous signalons la *sainte Elisabeth* de M. Chalon comme répondant exactement aux conditions spéciales d'éclat et de transparence requises dans son art. On n'en peut pas dire autant du grand vitrail de *Tolosa*, consacré aux gloires de la cité palladienne, ni des vitraux de M. Charlemagne, ni du *saint Martin* de M. Brunet. De véritables *noirs*, impénétrables à la lumière, y rappellent, par moments, ces morceaux de verre enduits de fumée que les enfants emploient pour regarder les éclipses de soleil.

Ces préoccupations d'art et de découvertes restent étrangères à M. Gesta qui exploite les vitraux comme une industrie, donnant sou-

Digitized by Google

vent à d'autres le soin de les composer. Style, effet, proportion des figures, valeur et relation des tons, laissent également à désirer dans l'*Apothéose de saint Jacques*; et l'on n'y peut guères louer que la sûreté pratique des procédés matériels.

Voilà l'ensemble de travaux par lesquels l'Ecole de Toulouse vient de s'affirmer encore à l'Exposition de 1865. Quelques esprits chagrins, comparant son état présent à ce qui nous reste de son passé, ne manqueront pas de crier à la décadence, et de céder au découragement. Nous sommes dominé par un sentiment tout contraire. Il faut que cette Ecole soit douée d'une vitalité bien robuste pour avoir résisté jusqu'ici au régime peu substantiel que la centralisation impose aux peintres provinciaux. Que va-t-il se passer, en effet, les portes du Salon closes? La ville achètera probablement, pour le Musée, quelque tableau de mérite exceptionnel, désigné par les commissions des Beaux-Arts; elle distribuera quelques médailles d'or, d'argent et de bronze, avec des mentions honorables; enfin, une demi-douzaine de peinures seront acquises pour la loterie. Ces largesses se renouvellent tous les cinq ans, quand l'initiative des amis non officiels des arts ne vient pas, dans l'intervalle, organiser d'autres expositions. Avec le professorat, à l'école ou dans les colléges, des tableaux d'église mal payés, de rares portraits, dus à l'éloignement providentiel des femmes pour la photographie, elles forment, à peu près, la somme des ressources des artistes toulousains.

Disons-le hautement : ces ressources aident l'Ecole à végéter; mais elle languit, et ne saurait développer toute la vie qui est en elle.

Pourtant, les bases de l'édifice existent; elles sont bonnes, aptes à devenir meilleures. Le génie des arts est en nous, il a créé une tradition locale; l'enseignement des arts est organisé : si l'on veut sérieusement bâtir sur ces fondements et voir grandir cet édifice, il faut changer de direction. Ce n'est ni le talent ni les occasions qui manquent. Quelle voie autrement large, autrement féconde, ouverte à nos artistes que la décoration de nos édifices publics? Voilà le champ où les semences rendent au centuple. On élève un palais pour un grand commandement militaire; cette église où nous sommes, révélée par l'exposition à la ville et au midi, est à jamais, par ce seul fait, garantie contre tout usage profane et sacrilége.

Digitized by Google

Quelle variété de nobles travaux pour toute une génération (1)! Des chapelles, des escaliers monumentaux, des salles de réception, des salles de bain, des boudoirs, des frises, des niches, des piédestaux! Que de belles places pour la statuaire, pour la sculpture d'ornement, pour la peinture religieuse, d'histoire, de décoration !

Il n'entre pas dans notre cadre de rechercher les conditions matérielles d'exécution : organisation des concours entre les artistes sortis de l'Ecole de Toulouse, composition des jurys, *Quart-d'heure de Rabelais*, ou question de finances. Mais il nous appartient de dire, au nom du salut de notre Ecole : « Ne nous berçons pas d'illusions. » En remontant à l'époque florissante de notre développement artistique, on acquiert la certitude que nul travail provincial n'échappait à nos architectes, à nos peintres, à nos sculpteurs. Si nous hésitons à leur rendre le même privilége, supprimons l'Ecole des Beaux-Arts comme inutile et même nuisible à certains égards, car elle suscite des ambitions qu'elle ne peut pas satisfaire, et remplaçons-la par une *Ecole des arts appliqués à l'industrie*. Avec les miettes distribuées à la suite des expositions on élève des oiseaux ; quand on veut des lions, il faut leur tailler les pitances héroïques que les Etats du Languedoc réservaient aux artistes de la province.

Labastide-d'Anjou, 28 juillet 1865.

Jules Buisson.

(1) Des travaux pour les maîtres, des travaux pour la légion des élèves, qui trouveraient dans les préparations de peinture ou de sculpture murales l'habitude salutaire de ces grandes compositions, le plus magnifique complément d'éducation qu'un artiste puisse rêver.

Digitized by Google

PAUL ET VIRGINIE.

COMÉDIE EN 1 ACTE.

—

Personnages :

MAGNUS, jeune allemand.
FRÉDÉRIC, avocat.
SAURIN, avoué.
HÉLÈNE, cousine de Frédéric.

Le théâtre représente un salon de la maison occupée par Frédéric et sa famille. — Au fond, une porte à vitre donnant sur un parc. — A droite, porte latérale donnant dans la chambre de Magnus.

SCÈNE PREMIÈRE.

MAGNUS ET FRÉDÉRIC.

MAGNUS. — Le progrès, Frédéric, c'est la vie, c'est l'avenir sans bornes, c'est l'infini, c'est la perfection, échelle de Jacob, montant sans cesse de la terre au ciel !

FRÉDÉRIC. — Le progrès, Magnus, c'est un manège dans lequel l'humanité haletante court sur ses propres traces à la poursuite d'une chimère qu'elle appelle le bonheur.

MAGNUS. — Que je te plains, philosophe sec et âme sans croyances !

FRÉDÉRIC. — Que je te plains, nuageux enfant de la Germanie, et que ta chevauchée éternelle dans les brouillards est triste et ennuyeuse !

MAGNUS. — Mais raisonnons. D'où est partie l'humanité?

FRÉDÉRIC. — Je n'en sais rien, pas plus que toi.

MAGNUS. — D'où qu'il vienne, l'homme actuel est du moins plus avancé que le sauvage, tu en conviendras.

FRÉDÉRIC. — Peut-être.

MAGNUS. — Quoi ! il n'y a pas incessant progrès de l'âge patriarchal aux civilisations égyptienne, grecque, latine et moderne?

FRÉDÉRIC. — Je ne nie pas un certain développement social, mais je

Digitized by Google

crois que le monde, comme l'individu, naît, croît, touche à son apogée; puis décline, vieillit et meurt. Il me fait maintenant l'effet d'un homme arrivé à l'âge de cinquante ans. Nous sommes dans la période décroissante, depuis la Grèce et Rome. Le plus grand épanouissement du monde est marqué par le christianisme. Qu'a-t-on trouvé de mieux en morale?

Magnus. — Mais le christianisme a été appliqué et développé. La femme a été émancipée.

Frédéric. — Très-émancipée.

Magnus. — L'esclavage supprimé, la fraternité appliquée. L'amour a soufflé sur le monde, si bien et si fort, que vous avez senti le besoin de protéger même les animaux domestiques, et que la loi Grammont, en punissant ceux qui les maltraitent, est encore là pour attester l'éternel progrès.

Frédéric. — Tu te moques de moi, Magnus. De tout temps on a honoré les bêtes. Caligula voulait faire son cheval consul. Il a distancé M. de Grammont, il y a dix-huit siècles. L'empereur Vérus, non content de faire servir à son cheval l'*Oiseau* des dattes et raisins secs, ordonnait qu'on lui offrît pour déjeuner un picotin de pièces d'or. Toutes les vieilles femmes de Gomorrhe adoraient leurs carlins. Le bœuf Apis, la vache Io, l'Ibis, les poulets sacrés, les oies du Capitole et les cigognes en Turquie ne doivent rien à M. de Grammont.

Magnus. — L'amour de Dieu, des hommes et des animaux constate l'adoucissement croissant de nos mœurs. Tout l'univers est convié par le progrès au bien-être moral et physique. Ces biens ne furent longtemps que l'apanage de quelques privilégiés. Depuis deux mille ans, ils se vulgarisent, et l'homme dépouillant son égoïsme originel, s'élève par l'industrie jusqu'à la justice universelle.

Frédéric. — Au physique, l'homme vaut moins que jadis. L'Apollon, l'Antinoüs, les armures de nos pères sont là pour l'attester. L'espèce a décru et enlaidi; la chose est patente. Au moral, même décadence. Peint-on comme Apelles; sculpte-t-on comme Phidias; plaide-t-on comme Démosthène? Nos poètes sont-ils grands comme Homère, inspirés comme David, doux comme Virgile, fins comme Horace?

Magnus. — Ils ont un autre genre de valeur, et celle de leurs devanciers nous reste acquise. Quant à la matière, l'a-t-on jamais exploitée comme à présent?

Frédéric. — Ici comme là, même infériorité. Qu'est-ce que nos fêtes et nos dîners à côté de ceux de Sardanapale, d'Apicius ou de Cléopâtre; nos spectacles de bêtes féroces, à côté de ceux de Rome? Nos médecins en savent-ils beaucoup plus long, après deux mille ans,

Digitized by Google

qu'Hyppocrate et Galien? Fait-on mieux la guerre qu'Alexandre? Non. La longévité est de plus en plus rare; et, le tabac aidant, l'homme se crétinise plutôt qu'il ne se perfectionne. Je te le dis en vérité, le monde se fait vieux. Il a besoin de pouffs et de flanelle, de poudre de riz et de maquillage. Si tu appelles cela du progrès, bien obligé. N'insiste plus ou je te pulvérise.

Magnus. — J'insisterai. La vapeur et l'électricité arrivent après la poudre et l'imprimerie; les sciences poussent en tous sens des branches vigoureuses. Les Newton, les Cuvier épèlent le grand livre de la nature, et la matière est de plus en plus soumise à l'homme. Quelques pas encore et le progrès nous dévoilera tous les autres secrets de Dieu.

Frédéric. — On en disait autant du temps d'Aristote et d'Archimède. Ils valaient bien nos penseurs modernes. Qu'est-ce tous ces secrets surpris à la nature, si ce n'est une série de systèmes incomplets qui se succèdent comme les combinaisons du kaléidoscope. Vaine satisfaction de curiosité que dédaignerait une génération vraiment forte. — Quant à tes inventions, à quoi servent-elles? Tu multiplies par la poudre les engins de guerre; on t'en oppose de pareils. Une campagne qui durait dix ans se termine en quelques jours et tue plus de monde. Où est le progrès? — La vapeur va plus vite que la voile. A quoi bon? Est-ce que la voile n'avait pas fait le tour du monde? Pourquoi tant se presser? On veut échapper au spleen, maladie inconnue de nos pères. Quant à ton imprimerie, j'en ai des nausées, et notre littérature éreintée par cette facilité de diffusion, gagne en quantité ce qu'elle perd en qualité; voilà tout.

Magnus. — Nieras-tu aussi le progrès en musique, dans cet art nouveau qui a ouvert aux générations présentes des sources de pures jouissances à peu près inconnues aux anciens? Qu'opposeraient-ils à Mozart, Haydn et Beethowen?

Frédéric. — Leur musique est demeurée inconnue. Les palimpsestes n'ont livré aucun solfège, et je t'accorde ici la supériorité et le progrès. Mais qu'est-ce que la musique elle-même? Un art qui s'adresse à nos nerfs, une mauvaise queue de la poésie, c'est l'harmonie détachée des idées et des images; c'est en un mot la sensation physique, savamment châtouillée sans la moindre part pour l'intelligence. Art sensualiste qui atteste éminemment notre diminution et notre décadence.

Magnus. — Arrête, Frédéric, tu me donnes d'horribles envies de quitter la chambre coquette que j'occupe sous ton toit hospitalier,

Digitized by Google

quand je t'entends traiter ainsi le progrès et la musique, c'est-à-dire la grandeur et la joie la plus pure de notre pauvre humanité.

Frédéric. — Es-tu donc intolérant?

Magnus. — Non. J'ai peur seulement que le ciel en courroux ne confonde en te punissant l'innocent avec le coupable et que la foudre par mégarde ne me frappe à côté de toi. Mais arrive qui plante; je reste ici rivé par l'amour et la reconnaissance.

Frédéric. — Que parles-tu toujours de reconnaissance? Tu exagères tout, et pour le petit service que je t'ai rendu par état autant que par dévouement, tu te crois beaucoup trop mon obligé.

Magnus. — Tu es sublime avec ton : *Petit service*. Sans toi, j'étais bel et bien condamné par la cour d'assises. C'est à tes démarches, à tes soins, à ton éloquence que je dois mon honneur et ma liberté.

Frédéric. — Rectifions les faits. Tu avais été un peu vif, surtout pour un Germain, vis-à-vis de ce voyageur de commerce qui t'avait appelé *Jobard*, en te lançant au nez la fumée de son cigarre. Cela valait une correction, mais tu la lui avais infligée trop dure, et d'un coup de canne tu lui avais cassé le bras. J'ai plaidé pour toi, et tu as été acquitté; voilà tout. Cela m'arrive, chaque jour, pour le premier venu. *Veni, vidi, vici*, c'est ma devise.

Magnus. — Non, Frédéric, ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire, et tu ne te déroberas pas par des plaisanteries à l'effusion de ma gratitude. Le lendemain même de ce malheureux événement, j'étais jeté en prison, loin de mon pays, sans soutien, sans amis; tu es venu à moi, tu m'as pris en affection vive dès le premier moment, sans me connaître, sur ma figure, sur ma parole que je méritais ton estime. Tu t'es attaché à moi, tu as recherché les témoins qui avaient vu l'homme m'insulter grossièrement; tu as si bien fait des pieds et des mains que je suis sorti de cette déplorable affaire blanc comme neige. Ah! la belle institution que celle de votre jury! quel souvenir j'en rapporterai dans ma patrie !

Frédéric. — Et tu feras bien. Il y avait sur les siéges de la cour douze jurés modèles, tous en veste. Je n'avais gardé que des cultivateurs.

Magnus. — Pourquoi donc as-tu récusé les autres?

Frédéric. — C'est que pour les rudes campagnards, la fracture d'un cubitus ou d'un radius est peu de chose. Ah! si tu avais volé un chou ou commis quelque outrage aux mœurs, la manœuvre eût été inverse. J'aurais récusé sans pitié les cultivateurs qui ne plaisantent pas avec ce genre de crimes, pour ne laisser siéger que des habits noirs et des gants jaunes, moins sévères en général pour ces espèces. C'est

Digitized by Google

l'*a*, *b*, *c*, *d* du métier, manœuvre qui remonte aux temps héroïques, que déjà pratiquait Cicéron dans ses récusations, en faveur de Milon. Ce n'est pas un progrès. Je n'ai pas droit à un brevet d'invention, même sans garantie du gouvernement.

Magnus. — N'importe; tu as été très-beau et tu ne peux nier l'admiration produite par ta brillante plaidoirie. Je me souviendrai toute ma vie de ta péroraison : « Malheureux accusé! que je te trouve » malheureux de te voir impliqué dans une affaire aussi compliquée! » Heureurement que je vais remettre ton sort entre les mains de » douze jurés, l'élite de ce magnifique département! » Quelle puissance oratoire! quelle âme! quelle habileté!

Frédéric. — Ficelles d'audience, mon cher Magnus, qui font pâmer de rire un homme d'un goût épuré. Va! que mes lauriers de cour d'assises ne t'empêchent pas de dormir. Ils n'ont que trop souvent produit l'effet contraire!

Magnus. — Que tu es bizarre, Frédéric! Faute de mieux, tu te moques de toi-même.

Frédéric. — La vérité, c'est que tu as joué de bonheur. Il y avait eu condamnation sévère dans les trois affaires précédentes et le jury a réagi dans la tienne : jeu de bascule, bien connu des gens du métier; et puis, il a fallu pour nous aider encore à obtenir ton acquittement, que notre substitut un peu novice se soit avisé de dire au jury qu'en conscience il ne pouvait pas t'acquitter. Parole imprudente, et qui, à elle seule, a dû donner à nos campagnards la démangeaison de faire ce qu'on semblait leur défendre. Calme donc ton enthousiasme pour nos institutions; elles ont leur bon comme leur mauvais côté; et, si elles ont été utiles cette fois à un honnête accusé comme toi, on a vu de riches scélérats se faire à grands frais une innocence violente, et l'opinion légère et sceptique se ranger du côté d'un butor maniaque mais millionnaire, contre sa victime pauvre mais immorale.

Magnus. — Tu prends plaisir à jeter un seau d'eau sur toutes mes admirations. Les plus saintes croyances, les plus belles institutions n'ont droit qu'à tes sarcarmes. Reste l'amour que tu vas me déflorer aussi.

Frédéric. — L'amour, Magnus, es-tu sûr de le ressentir? Tu te montes la tête, tu vois dans une femme un idéal quelconque de ta façon, et c'est ta chimère et non ta maîtresse que tu adores. Je ne nie pas l'amour pas plus que la sainte amitié; mais je nie ton amour pour ma cousine. Hélène est une bonne fille, bien posée et d'un jugement naturellement droit et sain. Ma tante, sa mère, avait, je crois, *in petto* l'intention de l'unir à M. Saurin, l'avoué le plus occupé de notre

Digitized by Google

tribunal. Cela faisait mon affaire. Mon alliance avec un avoué en vogue m'amenait une clientèle considérable et augmentait mon rôle. Tu te jettes à la traverse de tout cela, et, comme tu es riche, on t'accueille, et tu es admis à faire valoir tes droits sur le cœur de ma cousine. Mais voilà que, pour faire ta cour, tu chauffes son imagination à blanc ; tu la promènes sur les ailes de la fantaisie dans tous les vieux burgs des bords du Rhin ; tu lui en contes toutes les légendes ; elle nage au milieu des trésors de la littérature allemande ; tu lui lis Werther et Wilhem Meister. Il lui venait en fantaisie, ces jours-ci, de se faire brigand à la façon de Schiller. Elle me parle d'Hégel et de la nature naturante. Tu l'as germanisée. Je ne la reconnais plus, et les actions de Saurin sont en baisse comme ma clientèle.

Magnus. — Cher Frédéric !

Frédéric. — Je ne m'en plains pas, si cela doit faire le bonheur d'Hélène et le tien ; car je t'ai voué une sincère affection ; mais je ne puis m'empêcher de rire du sort de ma pauvre cousine. Jamais femme n'a eu à la fois deux prétendants d'espèce si diverse ; car autant tu as d'imagination et d'enthousiasme, autant Saurin a de prosaïsme et de bon sens. Tu me représentes Don Quichotte, et lui Sancho-Pansa.

Magnus. — J'ai révélé Hélène à elle-même ; j'anime la lyre de son âme que nul, avant moi, n'avait su faire vibrer ; et toi, inquiet comme la poule qui voit nager les canards qu'elle a couvés, tu te figures qu'Hélène vogue avec moi hors de son élément, qu'elle n'était faite que pour les détails du ménage et la chimie des pots de confiture ; et tu serais tenté de croire qu'elle se fourvoie en s'élevant au-dessus du niveau vulgaire auquel on l'avait astreinte jusqu'à présent. Qui sait ? Tu trouves peut-être que Saurin lui eût fait une union plus convenable, et qu'il était plus propre que moi à lui procurer la réalisation de ses plus beaux rêves, à savoir : une lignée nombreuse avec l'embompoint d'une matrone importante dans votre petite localité.

Frédéric. — J'aime sincèrement ma cousine, et l'ai de tout temps regardée comme ma sœur. Il se peut qu'avec les jouissances d'une belle fortune et l'affection d'un homme loyal et bon comme toi, elle ait un sort plus digne d'envie que celui que Saurin lui eût assuré par son infatigable labeur et sa scrupuleuse économie. Je le souhaite, et l'espère même pour elle, si tu demandes et obtiens sa main. Mais, Magnus, avec une nature aussi enthousiaste que la tienne, que de chances pour que votre vie à deux soit bouleversée par l'imprévu ou décolorée par la réalité !

Magnus. — N'en crois rien, Frédéric.

Digitized by Google

Frédéric. — N'as-tu pas déjà, à vingt-huit ans, touché plus d'un écueil? La cour d'assises elle-même...

Magnus. — Je ne puis avoir aucun regret de ma conduite, et je recommencerais encore dans les mêmes circonstances, eussé-je en perspective encore plus de tribulations, sans la compensation d'une amitié aussi précieuse que la tienne.

Frédéric. — Assez, Magnus. J'entends Saurin qui se chamaille avec Hélène. Pauvre petite ! son sort s'agite dans l'urne du destin. Qu'est-ce qui l'attend ? sera-t-elle madame Magnus ou madame Saurin ?

SCÈNE II.

Les mêmes, Hélène et Saurin.

Hélène. — Vous n'y entendez rien, cher monsieur Saurin. Ceci n'est pas de votre domaine, et je vous récuse pour juge de notre débat, d'abord comme avoué, et ensuite comme partie en la cause. Voulez-vous vous en rapporter au jugement de ces messieurs?

Frédéric. — Ce n'est pas prudent. Saurin est condamné d'avance. Je n'aime pas à discuter contre une jolie femme. Elle n'a jamais tort.

Hélène. — Et vous, M. Magnus, n'acceptez-vous pas d'être notre arbitre ?

Magnus. — Avec empressement, si je suis en état de décider.

Hélène. — Voici le fait. M. Saurin, en entrant tout à l'heure chez moi, m'a surprise inondée de larmes. Il m'a demandé, je le reconnais, avec la plus vive sympathie, la cause de mon désespoir, et quand je la lui ai eu racontée, devinez ce qu'il a fait.

Magnus. — Il a pleuré avec vous.

Hélène. — Il m'a ri au nez.

Frédéric. — Saurin, vous avez eu tort. C'est par trop... conjugal.

Magnus. — Des pleurs, et des pleurs de femme sont toujours dignes de sympathie.

Saurin. — Doucement, messieurs, procédons avec ordre. Mlle Hélène tenait tout à l'heure à la main un roman qu'elle arrosait de larmes d'autant plus fâcheuses que le livre était doré sur tranches, avec gravures très-fines, une édition Curmer, qui éprouvait de notables avaries de cette pluie intempestive.

Frédéric. — Et ce livre était...

Hélène. — *Paul et Virginie.*

Magnus. — Le délicieux roman de Bernardin de Saint-Pierre.

Hélène. — Oui, messieurs. Quand M. Saurin entrait, j'en étais précisément au moment où Virginie, sur le vaisseau le *Saint-Géran*, en butte à l'ouragan, voit Paul se consumer en efforts impuissants

Digitized by Google

pour venir à son secours ; quand un matelot tout nu, le dernier qui soit resté sur le navire qui sombre, s'approche d'elle avec respect et veut la prendre dans ses bras pour l'arracher à la mort, alors que la jeune fille refuse son secours, met sa main sur ses vêtements, lève les yeux au ciel et disparaît avec le *Saint-Géran* dans les profondeurs de la mer. Oh ! je l'avoue, cette mort m'avait profondément remuée, et je ne veux pas trop en parler, parce que je sens que je recommencerais, et que M. Saurin se moquerait de moi.

Saurin. — Je n'y manquerais pas. Je n'ai qu'une médiocre sympathie pour votre Virginie, et je trouve que ce roman est un livre mauvais et dangereux. Il nous peint deux jeunes enfants, élevés à ne rien faire d'utile et de bon, presque à l'état sauvage, tandis qu'il eût été si facile de diriger Paul dès l'âge le plus tendre, de manière à en faire un clerc d'avoué ou de notaire, un commis, un soldat, quelque chose enfin ; et que Virginie bien élevée aurait pu faire une honnête institutrice, ou tout au moins une débitante de tabac.

Frédéric. — Un débit de tabac, à l'Ile-de-France, il y a un siècle ! singulière idée !

Saurin. — Au lieu de cela, on laisse se développer en eux je ne sais quelle vague affection, une prodigieuse exaltation de sentiment qui fait que la fille quitte le continent où sa bonne étoile lui avait ouvert des moyens faciles de faire son chemin, et que, pour retrouver son Paul, elle s'embarque et vient se noyer volontairement en refusant l'aide de cet honnête matelot qui a la bonté de vouloir la sauver *in extremis*, au péril de ses jours. C'est une précieuse et une entêtée, voilà tout ; et je ne conçois pas que Mlle Hélène se désole pour une péronelle de cette espèce.

Magnus. — Vertus du ciel ! pudeur divine ! saintes émanations de la plus suave poésie ! l'avez-vous entendu blasphémer ? Et ces murs ne croulent pas sur nos têtes !

Frédéric. — Saurin, je crois que vous ne devez pas compter sur le suffrage de Magnus. A votre place, je l'aurais récusé.

Saurin. — Il m'importe assez peu. Je dis ce que le bon sens m'enseigne, et toutes les déclamations du monde n'obscurciront pas pour moi la vérité. Mon roman par excellence à moi, c'est *Robinson Crusoé*. C'est là un homme utile, un citoyen qui ne se morfond pas en un vain sentimentalisme. Il se fait virilement, de son mieux, un abri contre les inconvénients de son séjour dans une île déserte. Mettez-moi à sa place vos deux fainéants de Paul et Virginie, ils seront morts de faim et de misère avant quinze jours.

Magnus. — Voilà donc la seule chose qui vous touche dans la suave

Digitized by Google

création de Bernardin de Saint-Pierre. C'est l'inutilité de ces deux êtres candides, chez lesquels la passion se reflète aussi pure et aussi chaste que la pierre qui brille au fond des eaux transparentes. Du courage, monsieur Saurin, retranchez de ce monde tout ce qui n'a pas son utilité matérielle ; éteignez les astres, supprimez les chants et la poésie, le dévoûment, la pudeur, la foi, l'espérance avec la charité. Faites de ce monde une fabrique, de l'homme une machine intelligente et brûlons tous les produits de l'imagination.

Frédéric. — Excepté *Robinson Crusoé.*

Saurin. — Tout le monde ici est pour vous, mademoiselle; ces messieurs semblent même tout disposés à s'attendrir avec vous et j'en suis vraiment ému. On me persiffle aussi, et je n'ai qu'à m'incliner devant ces autorités de votre choix. J'aurais sans doute la même manière de voir que M. Magnus, si, comme lui, je n'avais eu que la peine de naître pour avoir mon pain gagné; mais je suis né pauvre, et tout mon patrimoine consistait dans une résolution énergique d'arriver au bien-être par le travail. J'ai dû m'ouvrir ma voie dans la foule et me faire faire place au soleil avec mes deux coudes. J'ai beaucoup travaillé et me suis imposé bien des privations, ce qui m'a donné souvent à réfléchir sur le mécanisme social, avant d'arriver à l'état relativement opulent où je suis laborieusement parvenu. Il en est résulté pour moi cet enseignement que le beau et l'idéal étaient charmants pour les oisifs, et ne convenaient pas au rude ouvrier qu'ils amollissaient et dégoûtaient de sa corvée quotidienne. Aussi, mes juges ne trouveront-ils pas mauvais, avant que j'aille faire un tour de parc, que je leur dise qu'avec leur manière de voir, brillante et poétique, je serais, à l'heure qu'il est, tombé dans je ne sais quels ténébreux abîmes, et qu'avec la mienne je suis arrivé à une position telle, que l'autorité compte avec moi et daigne me consulter sur toutes les questions importantes pour notre département ; voilà le résultat ; discutez à votre aise sur mon positivisme. Nous en reparlerons, si vous voulez, quand vous y aurez suffisamment réfléchi.

(Il sort par la porte du parc).

SCÈNE III.

Les mêmes, moins Saurin.

Frédéric. — Il a bien quelque raison. Il s'est constitué ici une situation importante, et il a déployé pour y parvenir, jeune encore, une énergie et une force de volonté qui l'honorent.

Magnus. — Qu'il respecte notre domaine et nous ne lui disputerons pas le sien. Faut-il donc qu'à son gré tout soit absolument classé et

Digitized by Google

honoré dans ce monde, selon son seul degré d'utilité positive? La beauté, la vertu, l'idéal seront bannis d'ici-bas comme improductifs. Le barbare! Il ne comprend pas Virginie, le type accompli de la grâce tropicale et de la pudeur des races du Nord. Enfant, elle abritait Paul sous son jupon contre l'orage; fille, elle préfère la mort au contact d'un matelot.

Frédéric. — Ma foi, je suis un peu du parti de Saurin, et je regrette que Virginie ne se laisse pas sauver. Cela eût été moins poétique peut-être; mais plus conforme aux idées qui semblent avoir cours dans ce siècle de fer, où les femmes se livrent si aisément à l'auscultation du médecin et au forceps de la chirurgie.

Magnus. — Et toi, Frédéric, aussi, tu voudrais qu'elle eût consenti à ce qu'un matelot tout nu roulât avec elle au milieu des vagues et que la mer vînt la jeter aux pieds de Paul, ainsi enlacée à un autre que lui.

Frédéric. — Certainement.

Hélène. — Vous autres hommes, je vous crois hors d'état de comprendre la grâce et la pureté de cette conception. Toutes les délicatesses de la femme y sont couronnées par une fin sublime. Elle a bien peur des vagues, la pauvre Virginie. L'ouragan est horrible. Chacun a cherché son salut autour d'elle au milieu des cris d'horreur et dans un tumulte effrayant. La solitude s'est faite sur les débris du *Saint-Géran*. Elle est seule au pied d'un mât, au milieu du déchaînement des éléments. Ce n'est pas une héroïne violente, animée à braver la mort par une lutte qui l'a exaltée, c'est une pauvre créature bien faible et bien timide; mais qui craint plus encore une souillure à sa belle robe d'innocence que toutes les horreurs qui l'enveloppent. Elle ne se livrera à l'étreinte d'aucun homme, parce que cela fut toujours pour elle une chose monstrueuse, et elle ne reconnaît pas à la mort le pouvoir de lui faire commettre une indignité. Oui, Frédéric, vous admirez beaucoup les vertus militaires, l'homme qui domine la lutte et qui, sur un champ de bataille, prodigue son sang et sa vie; et, à mes yeux, ces grands hommes n'égalent pas ce courage obscur et ce simple martyre de la sainte pudeur. Le type de Virginie est pour moi un de ces phares lumineux allumés par le génie dans les sentiers ordinaires de la vie pour indiquer aux belles âmes la voie qu'elles auront à suivre dans les orages, et je salue avec respect celui-ci qui dirige et éclaire les plus voilées et les plus secrètes de nos sensations. Je ne sais rien de plus sympathique à mon âme que cette naïve confession de l'austère pudeur dans un moment suprême; Virginie m'inspire un enthousiasme tel que je sens qu'elle

Digitized by Google

m'a élevée au-dessus de mon niveau passé, et j'affirme, la main sur le cœur, que, dans les mêmes circonstances, je subirais la même mort avec une égale intrépidité. Mais je me laisse aller à une exaltation dont je rougis, et je vais rejoindre M. Saurin qui me paraît avoir besoin de quelques consolations.

SCÈNE IV.

MAGNUS ET FRÉDÉRIC.

MAGNUS. — Noble fille ! nature d'élite ! que tu es heureux, Frédéric, d'avoir dans les veines le même sang que ta cousine, et que douce est la vie dans le commerce de pareilles âmes !

FRÉDÉRIC. — Mais il me semble, Magnus, que ton bonheur sera au moins égal au mien, si tu l'épouses.

MAGNUS. — Me crois-tu vraiment digne d'unir mon sort à celui de cette fille sublime et naïve ?

FRÉDÉRIC. — Je te crois seigneur et maître de 20,000 livres de rente, et un excellent parti pour Hélène.

MAGNUS. — Il s'agit bien de rentes et de fortune. As-tu vu quels trésors intimes surgissaient de son cœur à la contemplation de la fiction du poète ? Oui, tu me le reprochais et j'en suis fier ; ta cousine est mon œuvre. C'est ma statue de Pygmalion. Je l'ai animée de mon souffle. Elle brûle de mon ardeur. Elle dormait dans le cimetière de ta petite ville ; j'ai allumé son flambeau intérieur. Elle a vu ce que je lui ai appris à voir, et elle me rend en tonnerre l'éclair que j'avais lancé dans son âme.

FRÉDÉRIC. — Hélène est une charmante fille, tout-à-fait digne de l'attachement d'un honnête homme ; mais je crains qu'elle ne réponde pas exactement à ton programme, et que tu ne sois la dupe de ton cœur, en voyant en elle une Virginie romanesque et sublime.

MAGNUS. — Je pourrais, j'en suis sûr, te fermer la bouche par des faits, et te faire voir par tes yeux que c'est toi qui la méconnais.

FRÉDÉRIC. — Comment ! que ferais-tu ?

MAGNUS. — J'ai la prétention de mieux savoir Hélène que toi, Frédéric. Nos deux âmes sont sœurs ; j'en ai la certitude par cette seconde vue que donne l'amour, né de la communion des sentiments élevés.

FRÉDÉRIC. — Tout cela sonne creux, Magnus, et en te précipitant dans un mariage avec ma cousine sur de pareilles données, tu te prépares d'amères déceptions, et à elle un avenir malheureux.

MAGNUS. — Pour te convaincre, je soumettrai Hélène à une simple épreuve, et tu jugeras si je suis un écervelé.

Digitized by Google

Frédéric. — N'en fais rien. Tu aurais grand tort de t'appesantir sur cette idée. Ce serait renouveler la fable de *Psyché et de l'Amour*. Psyché voulut aussi voir de ses yeux l'amour qui la comblait de caresses dans l'obscurité, sans se laisser connaître. Elle alluma furtivement sa lampe et contempla l'amour dormant à côté d'elle. Mais il s'éveilla et disparut pour ne plus revenir. Crois-moi ; aime Hélène comme il lui plaît de se manifester. Ne cherche pas le fond de toute cette poésie qui déborde de son âme. Ne fais rien pour la mieux connaître. C'est plus prudent. Ton amour s'envolera comme l'amant de Psyché, quand tu n'auras plus d'illusions, et que tu auras vu ma cousine telle qu'elle est en réalité. Nos illusions, Magnus, sont nécessaires à notre existence, et les plus belles âmes ne sont peut-être que celles qui en ont le plus. Qui voudrait de la vie, si on les en retranchait ?

Magnus. — Tu calomnies Hélène ; et la preuve, c'est que tu me disais aussi qu'elle était prosaïque et vulgaire ; que son âme était incapable de s'électriser à la contemplation de l'idéal ; que je lui prêtais mon enthousiasme, et que le sien n'était que le pâle reflet de l'exaltation qui m'enlevait moi-même. Eh bien ! l'as-tu vue à l'œuvre ? Est-ce moi qui lui ai fait sentir l'héroïsme de Virginie ? Comme elle l'appréciait ! comme elle s'en imprégnait ! Comme elle s'identifiait à sa situation ! Et, tout en percevant fortement l'horreur de l'ouragan, avec quel feu elle peignait cette délicatesse exquise, plus fière que la nature en courroux et que la mort elle-même.

Frédéric. — J'ai vu tout cela, et je crois que tu feras bien de t'en tenir là.

Magnus. — Pourquoi ?

Frédéric. — Tu sais maintenant l'intelligence d'Hélène ouverte largement au sentiment profond des plus purs instincts de l'humanité ; ne pousse pas l'expérience plus loin. Quand la pratique serait au-dessous de la théorie ; quand bien même Hélène n'aurait pas l'intrépidité de Virginie en face du péril, et quand sa nature défaillante refuserait de suivre le vol de son âme, que t'importe ? Il y a mille à parier contre un qu'elle ne sera jamais mise à l'épreuve.

Magnus. — Je t'entends. Tu conviens qu'Hélène est une petite demoiselle bien élevée, trouvant à point quelques phrases brillantes sur un sujet donné ; mais tu crois qu'à part cette facilité de conversation et cette vivacité d'élocution, c'est une bonne créature, peu héroïque, fort peu faite pour braver elle-même les émotions du naufrage du *Saint-Géran*, et qui se laisserait sauver par tous les matelots possibles sans leur faire la moindre objection.

Digitized by Google

SCÈNE V.

LES MÊMES ET SAURIN.

SAURIN. — L'air se refroidit sur le soir; j'ai laissé prudemment Mlle Hélène rêver seule dans le parc aux infortunes de Paul et de Virginie. Le clair de lune me donne des frissons et je préfère vos divagations, Frédéric, à un rhume de cerveau. C'est plutôt fini.

FRÉDÉRIC. — Pourquoi m'attaquer, Saurin ? je suis de votre parti, et je soutenais même contre Magnus qu'Hélène n'était pas de trempe à braver la mort plutôt que de déroger aux bienséances et aux strictes règles de la plus austère pudeur.

SAURIN. — M. Magnus est bien honnête de l'en avoir crue capable; mais, Dieu merci, il n'en est rien, et je tiens qu'Hélène ne braverait pas une chiquenaude.

MAGNUS. — Vous la jugez à votre aune.

SAURIN. — Tout comme vous la mesurez à la vôtre.

MAGNUS. — En tout cas, je l'élève et je la grandis, tandis que vous la diminuez et la rapetissez.

SAURIN. — Vous l'enflez et la surfaites; moi, je la place dans le vrai.

MAGNUS. — S'il en était ainsi, je ne vous la disputerais pas longtemps, monsieur Saurin.

SAURIN. — Vous pouvez partir, quand vous voudrez, monsieur Magnus. Si vous avez habillé Hélène en Jeanne d'Arc, et si vous ne recherchez sa main que pour la conduire dans vos aventures, vous avez fait fausse route, et les plus courtes folies sont les meilleures. Hélène était, il y a quelques jours encore, une gentille et simple ménagère, très-bien douée de toutes les qualités humbles et modestes que les honnêtes bourgeois, comme moi, recherchent dans leurs compagnes, qui eût fait la soupe elle-même un jour de lessive à la place de la cuisinière et mieux qu'elle, et qui eût nettoyé ses marmots en conscience; vous avez altéré tout cela et jeté quelque trouble dans cette eau dormante; mais, pour en faire une Lucrèce ou une Virginie, ou toute autre héroïne du Gymnase, il n'y en a pas l'étoffe, et il faut être de votre pays pour avoir eu pareille idée.

MAGNUS. — Les gens de mon pays, Monsieur, ont le sang aussi chaud que ceux du vôtre, et nous bravons au besoin la Cour d'assises quand notre honneur est en jeu.

SAURIN. — Ce n'est pas le plus beau de votre histoire, M. Magnus, et vous eussiez mieux fait, je crois, au lieu de frapper avec violence et précipitation, de traîner l'affaire en longueur et en protocoles,

Digitized by Google

comme celle du Slewig-Holstein. Le dénouement eût été moins théâtral sans doute; mais aussi moins fâcheux pour vous.

Magnus. — Chacun tranche les choses à sa façon, et j'ai appliqué un coup de canne à un insolent, tout aussi naturellement que vous lui eussiez donné une assignation. A chacun de nous des exploits selon sa vocation, M. Saurin.

Frédéric — Mais il me semble que ceci s'aigrit hors de propos, Messieurs, et que notre belle Hélène est sur le point d'allumer une nouvelle guerre de nations. Résumons la question. Magnus prétend que ma cousine, douée d'une organisation d'élite, non seulement comprend les actes héroïques de vertu, mais qu'elle les pratiquerait à l'occasion; vous, Saurin, vous croyez au contraire, qu'ornée de toutes les qualités domestiques, elle ne serait pas à la hauteur d'événements exceptionnels et qu'elle y ferait pauvre figure. Où est la vérité ?

Magnus. — Il est bien facile de le savoir. Je me charge de l'éprouver. Est-ce que ces événements que vous considérez comme exceptionnels ne sont pas au contraire très-fréquents dans une carrière un peu agitée ? Hélène est là, dans le parc. Avant cinq minutes, nous en aurons le cœur net. Il aura surgi un événement, et si son âme est aussi pusillanime que le prétend M. Saurin, il restera maître du terrain. Je ne demanderai jamais la main d'une créature faible. J'ai besoin d'une compagne chez laquelle le courage soit à la hauteur de son imagination.

Saurin. — Et si mademoiselle Hélène avait, contre toute probabilité, ces qualités chevaleresques après lesquelles vous courez, moi, de mon côté, je renonce à elle, et je ne vous disputerais pas un trésor qui me serait complètement inutile dans la vie terre à terre, la seule raisonnable et assortie à mes goûts, que nous sommes appelés à mener ici.

Magnus. — Attendez-moi donc. Il est à peu près nuit. Je passe par ma chambre et vais rejoindre Hélène. Dans deux minutes, je reviens ici et l'expérience aura été faite. Nous saurons à quoi nous en tenir, et tout sera dit.

SCÈNE VI.

Frédéric et Saurin.

Frédéric (*courant après Magnus qui part*). — Mais, Magnus, un moment... où vas-tu?..... Il sort, et je ne sais vraiment qu'imaginer. Que va-t-il faire?

Digitized by Google

Saurin. — Quelque maladresse inévitablement... un germanisme quelconque.

Frédéric. — Pourvu qu'il n'en résulte pour Hélène aucun inconvénient. Si j'allais l'avertir...

Saurin. — Gardez-vous-en bien. Il ne la tuera pas sans doute; il n'est pas tout-à-fait fou, votre ami.

Frédéric. — C'est le meilleur et le plus généreux des hommes, un noble cœur, une âme ardente et loyale. Il se jetterait au feu pour épargner un chagrin à Hélène. Mais il s'écarte volontiers des sentiers battus, et je lui sais des manières de voir les choses qui sont d'une bizarrerie désespérante.

Saurin. — Je parierais qu'il a été proposer à votre cousine de descendre avec lui dans le cratère du Vésuve, ou de monter avec Nadar dans le premier ballon partant pour la lune.

Frédéric. — Si c'est là tout, tant mieux. Mais je redoute quelque autre excentricité, et, ma foi, je vais avertir Hélène de se tenir sur ses gardes...

(On entend un cri de détresse).

Ah ! il n'est plus temps ! que diable aura-t-il imaginé?

(Saurin et lui sortent en courant par la porte du parc).

SCÈNE VII.

Magnus, seul, déguisé en bandit. Il entre par la porte de la chambre.

Elle a succombé à l'épreuve..... Il ne s'agissait plus de se livrer à un matelot pour fuir une mort terrible au milieu d'une tempête déchaînée... Non, elle se livrait à moi corps et biens, à ma première sommation..... Oui, l'aspect de ce feutre fantastique a suffi pour lui faire perdre connaissance; et ce travestissement ridicule a glacé ses sens et lui a ôté toute idée de conserver honneur et pudeur; et cela, sans lutter un moment, dans le calme de la nature, à deux pas de la maison,... dans son parc... Je n'ai pas eu besoin de menaces terribles pour la plier à mes désirs; cette défroque de mélodrame, ces oripeaux de carnaval l'ont fait pâmer de terreur, et je suis resté sans résistance souverain arbitre de sa destinée... Quelle chute !... Pitié sur toi, pauvre Magnus, amant malencontreux du beau idéal ! Voilà donc sur quoi reposaient mes plus chères espérances ! Voilà la compagne à qui je prêtais l'énergie nécessaire pour affronter à mes côtés les orages de ce monde, pour me relever et me soutenir, si je venais un jour à fléchir sous les revers et les épreuves de la vie ! O Virginie ! fille d'un rêve ! chimère poétique ! tu n'existas jamais, et je replie mon cœur. Que faire après une déception pareille, quand ma barque

Digitized by Google

échoue par un temps si calme et sur une mer si belle? Fuir, fuir et toujours fuir; faire et refaire le tour de l'univers, seul, proscrit et ridicule. Ce monde appartient aux Saurin de toute nature. — Hélène vaut Saurin et Saurin vaut Hélène.

SCÈNE VIII.

MAGNUS, FRÉDÉRIC, SAURIN ET HÉLÈNE.

(Hélène est soutenue par Frédéric et Saurin, et s'avance avec peine).

HÉLÈNE. — Où suis-je? C'est toi, Frédéric. C'est vous, M. Saurin. Ne me quittez pas. Tenez-vous près de moi... Ah! quelle effroyable vision!..... (*elle se remet peu à peu*). J'étais à moitié endormie sur un banc, dans le parc, quand tout-à-coup sortant de je ne sais où, un affreux brigand, grand, maigre, que je n'avais ni vu ni entendu venir s'est jeté au devant de moi en me mettant une arme sous la gorge. Ah! quel bandit! une barbe! l'air féroce!

SAURIN. — Eh! que voulait-il, que demandait-il?

HÉLÈNE. — Je ne sais pas, au juste. Il m'a pris tout-à-coup une faiblesse; j'ai voulu crier, ma gorge s'est serrée, et nous n'avons pas eu la moindre conversation. (*Elle aperçoit Magnus.*) Ah! le voilà! le bandit! le bandit!!

FRÉDÉRIC. — Calme-toi, rassure-toi, Hélène. Ce voleur, ce brigand, c'est Magnus qui, par manière de plaisanterie, a voulu éprouver ton courage pour juger si tu étais femme à sombrer avec le *Saint-Géran*, et à affronter la mort comme Virginie.

HÉLÈNE. — Comment, c'est vous, Monsieur, qui m'avez fait cette atroce frayeur. Ah! c'est bien mal à vous!

MAGNUS. — Oui, je suis une brute stupide, n'est-ce pas, M. Saurin?

SAURIN. — M. Magnus, je me garderai de dire jamais pareille chose. Vous pouvez être un homme primitif et de race antédiluvienne; mais cela sera votre excuse auprès de Mademoiselle pour l'affreux cauchemar que vous lui avez causé.

MAGNUS. — Et toi, Frédéric, tu penses avec Monsieur que je suis un être doué de peu de raison, et que j'ai été ridicule de croire à l'intrépidité de Mademoiselle.

FRÉDÉRIC. — Magnus, il y a des erreurs plus belles que la vérité; et, à mes yeux, ta foi dans l'enthousiasme d'Hélène doit donner une grande idée de ton cœur. Si tu sembles à Saurin par trop naïf, ta confiance fait honneur à la loyauté de ton âme, elle atteste la sincérité de tes convictions, et dit bien haut ce qu'on pourrait attendre de toi au besoin.

Digitized by Google

Magnus (*embrassant Frédéric*). — Merci, frère, et, au moment de quitter pour toujours la terre de France, embrasse-moi. — Monsieur Saurin, je vous cède la place. Vous êtes un excellent homme d'affaires, et je pars avec la certitude que votre imagination ne vous nuira pas dans votre carrière, et que le culte du beau et de l'idéal ne risque pas de détrôner chez vous le culte du veau d'or. Vous avez raison; il ne faut pas élever autel contre autel..... (*à Hélène*) : Mademoiselle, en vous entendant exalter le pudique courage de Virginie en face d'une mort effrayante; quand les yeux brillant d'enthousiasme et de foi, vous juriez, ici, tout-à-l'heure, que vous vous sentiez capable de cette vertu surhumaine...

Hélène. — Je le croyais, en effet, Monsienr, et c'était peut-être à vous à discerner ce qu'il y avait de possible pour moi dans ce que je disais.

Magnus. — Moi ! j'ai cru en vous sans analyse, et il paraît que cela m'a rendu coupable d'une gaucherie, dont le plus triste résultat est de me rendre impossible à vos yeux. Plaignez-moi et excusez-moi. Je vous quitte bien guéri de ma confiance aveugle, et M. Saurin lui-même n'aura pas à l'avenir plus de mépris que moi pour la parole humaine.

A. Villeneuve.

Toulouse. Juin 1865.

Digitized by Google

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE TOULOUSE

Toulouse n'a pas moins honoré les sciences que les lettres. Ses Facultés, leur enseignement, l'auditoire qui se presse dans les amphithéâtres, ses collections scientifiques, tout concourt au maintien de son antique réputation. L'Université est restée notre plus grande gloire, et les annales de son passé illustrent encore une supériorité intellectuelle que nous avons su garder. La renommée industrielle ou commerciale n'est pas ce que Toulouse recherche. Elle a choisi la plus belle part dans les destinées de la vie sociale, celle de l'intelligence.

L'Académie des Jeux Floraux, la plus vieille académie nationale, remplit dans le Midi, quoique à un degré moindre, le rôle de l'Académie française. L'Académie des Sciences compte parmi les plus savantes Académies de province. L'Académie de Législation qui continue les traditions de Cujas, véritable Académie des sciences morales et politiques, renferme dans son sein les jurisconsultes et les magistrats qui sont en France et en Europe l'honneur du Droit et de la Justice. Notre Ecole de médecine occupe dans le pays le premier rang, prélude de sa future élévation au rang de Faculté, ce qu'elle fut déjà avant celle de Montpellier. L'Ecole des Arts a su conquérir le premier rang et se faire représenter à la villa des Médicis. Pour peu qu'une main ferme y prétendît, et en utilisant les éléments actuels, rien ne s'opposerait à la *reconstitution* de notre Académie des Beaux-Arts. La Faculté de théologie elle-même renaîtrait de ses cendres. Enfin et pour compléter cet Institut de la France méridionale, apparaît la Faculté de Droit dont l'enseignement a toujours conservé la même élévation et rivalise avec Paris (1).

(1) La Faculté de droit de Paris compte cinq professeurs ayant participé à l'en-

Digitized by Google

Tout le monde connaît les destinées probables du monastère des Jacobins, la future Sorbonne toulousaine, l'asile de nos bibliothèques publiques et de nos Facultés réunies. Le Directeur même de cette Revue a été, il y a de cela quelque dix ans, l'un des promoteurs de ce projet. Dernièrement encore il traçait l'historique de la question (1) en faisant à chacun la part méritée. Tant d'efforts seront bientôt récompensés. Il appartient à la nouvelle municipalité de rendre les Jacobins à leur destination naturelle. Ses membres ne pourraient inaugurer leur administration par un acte plus digne. Combien serait imposant ce spectacle d'une Sorbonne modèle au jour de sa première convocation ! Quelle solennité serait plus noble et plus grandiose que la rentrée des Facultés dans une des salles de ce vaste monument ! Le vœu que nous formons n'est pas entièrement personnel, et en l'exprimant ici nous n'assumons aucune responsabilité. Le sentiment public est unanime et Toulouse n'a qu'une voix pour réclamer une prise de possession immédiate. Nous ne sommes plus au temps où des hommes mal conseillés ou peu soucieux de nos intérêts trouvaient qu'on faisait la part trop belle à l'Université. Non. Interprète des manifestations publiques comme des désirs de la plupart des maîtres de nos Facultés, nous demandons que la rentrée du 15 novembre 1865 ait lieu dans une des salles du monastère (2).

Nos académies et nos associations scientifiques auront bientôt un monument digne d'elles. Ne nous plaignons pas de leur nombre. Il en est encore qui nous manquent. Les sciences naturelles qui ont accompli de nos jours tant de progrès, pourraient ajouter à nos titres scientifiques. Toulouse exercera toujours sur les naturalistes un attrait irrésistible. La position topographique du bassin sous-pyrénéen, le voisinage des Pyrénées, n'ont pu que favoriser les tendances de ceux qui étudient la nature à se rapprocher de Toulouse.

Si l'Entomologie a fait de grands progrès, nul lien ne relie ses

seignement de la Faculté de Toulouse. M. Vernhette, M. Rataud, M. Batbie notre compatriote, professeur de droit public et d'économie politique, chaire précédemment occupée par le comte Rossi, M. Beudant et M. Demante qui a succédé à son père dans la chaire de Code Napoléon.

(1) *Revue de Toulouse* du 1er janvier 1865, t. XXI de la onzième année.

(2) L'Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie qui a lieu aux Jacobins se clôturera le 1er octobre.

Digitized by Google

adeptes entre eux. Leurs études isolées, souvent incomplètes, locales, sont perdues pour la science. Une *Société d'histoire naturelle* serait un puissant encouragement. La flore et la faune pyrénéennes y gagneraient encore, et Toulouse en soutenant l'honneur de son passé formerait des collections d'une rare beauté.

Jusqu'à ce jour les collections publiques nous avaient complètement fait défaut. La création du Muséum d'histoire naturelle (1) répond à un véritable besoin. Ce sera un attrait de plus pour les étrangers qui visiteront notre ville et dont ils comprendront l'importance. On ne se doute guère de ce qu'il a fallu de persévérants efforts, d'argent et de sollicitude pour parvenir à ce but. Lorsque le public voit s'ouvrir devant lui des galeries où son goût et son amour du beau peuvent se satisfaire, il ne se rend compte que du résultat. Il s'inquiète peu de ces hommes qui vivent loin du monde, et travaillent dans leur retraite à élever le niveau des intelligences. C'est quelquefois au prix des plus lourds sacrifices ; il importe donc de les signaler à l'opinion publique et de les louer non seulement du bien qu'ils ont fait, mais encore de celui qu'ils auraient voulu faire.

Il y a déjà quatorze ans que notre remarquable paléontologue M. Noulet demandait « la formation de collections publiques locales. » Alors qu'il professait le cours d'histoire naturelle médicale et de pharmacie, M. Noulet faisait don à l'Ecole de médecine d'échantillons de squelettologie comparée, des oiseaux du pays toulousain, d'une collection de reptiles et de poissons, donnant le premier l'exemple.

Il s'exprimait ainsi en 1851 :

« Si la ville réunissait dans un même local les richesses qu'elle possède déjà en squelettologie comparée, en taxidermie, en plâtres moulés, en ossements fossiles, en herbiers, etc., éparpillées dans divers établissements publics non municipaux, elle pourrait immédiatement produire une galerie pleine d'intérêt, qui s'augmenterait continuellement de dons nouveaux. Pour les savants, pour ceux qui fréquentent les cours scientifiques, une telle collection aurait sur toutes les autres des avantages incontestables, en offrant une large publicité, et en constituant un champ neutre d'observations, où chacun aurait le droit de puiser des éléments d'étude que les collec-

(1) Le Muséum a été ouvert au public le dimanche 16 juillet 1865.

Digitized by Google

tions des corps enseignants, en quelque sorte privées, réservent au personnel chargé de leur classement et de leur conservation.

» Parmi les objets possédés par la ville et qui n'ont pas même encore obtenu l'honneur d'une exposition provisoire depuis qu'ils ont été offerts par de généreux particuliers, il en est de précieux par leur rareté ; quelques-uns même ont une valeur scientifique inappréciable, puisqu'ils sont uniques jusqu'en ce jour (1). »

On saisit encore mieux la valeur de cette proposition quand on connaît la magnifique collection de coquilles des terrains d'eau douce que possède notre savant maître. M. Noulet a consigné ses découvertes en ce genre dans des *Mémoires sur les coquilles fossiles des terrains d'eau douce du sud-ouest de la France.* Il a fixé dans ses études un grand nombre d'espèces acceptées comme telles par le monde savant et désormais invariables. Cet important résultat est le fruit « de plus de vingt années de recherches, » il a surtout profité à la science. Les géologues et les paléontologistes de notre Midi ont utilisé ces travaux dans les classifications des terrains tertiaires d'eau douce. Les futures collections de notre Musée en ce genre y gagneront une détermination scientifique acceptée partout.

M. Noulet voulait donc des collections profitables à tous.

M. Filhol, réalisant ce plan grandiose, regretta que l'Ecole de médecine dont il est directeur et que la Faculté des Sciences à laquelle il appartient, conservassent pour elles seules leurs galeries. L'accès en est interdit au public par les règlements; de rares privilégiés en ont seuls connaissance. M. Filhol voulut détruire le privilége ou du moins lui faire concurrence. Il demanda à sa position dans le monde scientifique le premier élément du succès. Il ne se trompait pas. Son appel fut entendu. Des membres de l'Institut, des savants ses collègues l'aidèrent dans son œuvre par leurs relations et leur estime personnelle. Les galeries de l'Ecole formèrent le noyau des collections actuelles. Membre du Conseil municipal (2), notre directeur prit Paris pour exemple et fit admettre

(1) *Note sur une nouvelle espèce de Pachyderme fossile du genre lophiodon* (lophiodon lautricense), lue à l'Académie des Sciences de Toulouse, en 1851.

(2) Dans le renouvellement actuel des Conseils municipaux, M. Filhol est un des quatre membres élus appartenant à la liste de l'administration. Ce remarquable succès a provoqué un sentiment de satisfaction générale que nous sommes heureux de constater.

Digitized by Google

en principe la création d'un Muséum d'histoire naturelle. Notre position topographique auprès des Pyrénées et de la Montagne-Noire, l'importance de Toulouse comme centre intellectuel, son passé comme Faculté de médecine, tout ajoutait au prestige de la proposition. Des fonds furent votés. M. Filhol qui s'était mis à l'œuvre avant même la certitude du succès, put montrer à la commission municipale (1) le résultat de ses recherches et de ses relations. Aucun obstacle ne rebuta ce savant maître, il n'eut à cœur qu'une pensée : honorer la science et doter sa ville natale d'une institution nouvelle. L'influence n'a pas suffi en cela à M. Filhol ; il a cru aussi que ses dons scientifiques l'engageaient à faire plus encore, et c'est à ses émoluments de directeur qu'il a souvent recouru pour mieux arriver.

M. Henri Filhol s'est associé à l'œuvre paternelle, préludant à une carrière qui s'annonce sous les plus heureux auspices. Ainsi que l'écrivait le conservateur du Muséum, M. Henri Filhol consacrait des journées entières au travail d'organisation en ami indispensable. Le Conservateur, M. E. Trutat, a laissé les plus honorables souvenirs parmi les professeurs du Muséum de Paris. Il s'est voué à la création nouvelle avec toute la sève de la jeunesse. L'approbation et l'estime dont l'entourent ses maîtres sont les meilleures marques de son aptitude pour les sciences naturelles. Avec de telles qualités, M. Trutat qui consacre tout son temps au Muséum lui donnera une supériorité marquée.

Auprès des créateurs et surtout auprès de M. Filhol qui a seul l'honneur du Musée, il faut citer les savants dont la générosité s'est largement répartie dans les galeries actuelles. M. de Roquemaurel, ancien capitaine de vaisseau, alors qu'il commandait les stations navales de l'Indo-Chine, formait pour Toulouse des collections qui seraient remarquables partout. (M. Roschach a ordonné la galerie ethnographique du Musée avec un goût irréprochable). A M. de Roquemaurel succédèrent les dons de MM. Frizac et Lassus qu'on ne saurait trop admirer. La plus belle pièce consiste en une mâchoire inférieure de mastodonte. M. de Saint-Simon a transporté au Muséum les mollusques terrestres de notre pays, série digne de la plus sérieuse attention. Les collections de champignons, de reptiles, de poissons et d'oiseaux du pays toulousain sont dues au docteur Noulet, quelques-

(1) La commission était composée de MM. Caze, Fort, Niel et Massol.

Digitized by Google

unes au docteur Soubeiran, ainsi que quelques peaux, entre autres le *Prince régent* et l'*Epimaque falcinelle*. Les squelettes d'*ours des cavernes* et la plupart des fossiles de la galerie des cavernes ont été donnés par M. Filhol. La grotte de l'Herm et les grottes de l'Ariége ont été spécialement fouillées par lui. Le Muséum seul a profité de ses découvertes. M. le comte de Sambucy-Lusençon a concouru pour sa part à la formation de ce Musée spécial à notre zone territoriale et que la capitale nous envie. M. de Marin a joint à ses travaux personnels de remarquables sujets du Toulousain : les espèces pyrénéennes, au contraire, proviennent des dons de M. Arthur de Saint-Paul. M. Poisson a formé une série de nids et d'œufs à laquelle le public n'a pas été indifférent. MM. Piette et de Montlezun ont monté eux-mêmes plusieurs des pièces exposées. C'est à M. Piette que l'on doit les plus belles du genre taxidermique. Quant à la préparation de la squelettologie, elle a été faite en grande partie par M. Sairac, appariteur de l'Ecole de médecine, qui figure à l'Exposition de Toulouse pour douze squelettes d'animaux (1).

Dans le premier projet, une seule galerie du Musée des Augustins devait suffire au Muséum d'histoire naturelle. Mais l'étude approfondie de la question révéla des embarras dont l'exiguité du local n'était pas le moindre. Le Jardin des Plantes s'offrit naturellement à la pensée de la commission et fut destiné par sa proximité avec l'Ecole de médecine à conserver nos collections dans les sciences naturelles. M. Filhol fut appelé à la direction de l'établissement dont Toulouse venait de s'enrichir. Un tel choix prouvait à lui seul les sollicitudes de l'administration.

I. — Histoire naturelle.

L'entrée du Muséum est momentanément fixée dans le Jardin des Plantes. Le jour où l'Ecole de médecine quittera les bâtiments actuels pour s'adjoindre à la Sorbonne, et y devenir Faculté, la façade réédifiée introduira aux salles du premier par l'escalier d'honneur. Seuls, les étudiants en médecine ont accès par le Musée d'anatomie et par l'amphithéâtre. Trois parties du cloître de l'ancien couvent des Carmes sont livrées aux galeries. La zoologie et la géologie occupent

(1) Voir le Livret de l'Exposition, du numéro 803 au numéro 814.

Digitized by Google

la première; la seconde, dite galerie des cavernes, renferme les découvertes de la science moderne sur l'âge anté-historique de l'époque quaternaire. L'étude de la structure du globe, chacun le sait, a conduit les savants à reconnaître sous le nom de terrains des couches distinctes dans la formation de son enveloppe. De là, les terrains *de sédiment et de cristallisation*.

L'histoire naturelle est d'autant plus attrayante qu'elle a pour objet la connaissance de tous les corps bruts ou organisés qui composent l'ensemble du globe. Elle comprend donc la minéralogie, la géologie, la botanique et la zoloogie. La minéralogie a pour base l'étude des corps bruts ou organiques qui n'ayant ni la faculté de sentir et de se mouvoir comme les animaux, ni celle de naître, de grandir et de mourir comme les végétaux, n'ont aucune des propriétés distinctives de la vie. La géologie s'occupe spécialement de la constitution physique du globe et constate les révolutions internes de la terre, tant à l'époque présente qu'aux époques antérieures à l'apparition de l'homme. La botanique, au contraire, étudie les végétaux dans les organes nécessaires à leur vie, dépeint leur fonctionnement et les propriétés utiles de chaque plante. Ses lumières ont servi au perfectionnement de la médecine, de l'agriculture et de l'économie rurale en aidant jusqu'à l'industrie. Non moins importante, la zoologie, ainsi que l'indique son nom, comprend les animaux ou l'histoire raisonnée du règne animal.

Ce sont de telles sciences que représentent les collections du Muséum. Leur énoncé suffit pour constater la nécessité de l'œuvre nouvelle.

Les belles proportions de la grande salle frappent tout d'abord. En lui accordant le premier rang sur les autres salles des Musées de province, il est à regretter que l'architecte se soit inutilement refusé à cintrer ses côtés, ce qui aurait rompu la monotonie d'une ligne horizontale aussi longue. La salle d'anatomie était proposée pour modèle à juste titre. La hauteur est cependant bien divisée; les visiteurs n'en étudieront que mieux les vitrines sur lesquelles frappe un jour abondant, grâce aux précautions de M. le Conservateur.

Une pièce unique jusqu'à ce jour est montée à l'entrée même du Muséum. Les deux squelettes d'*ours des cavernes*, découverts en morceaux par M. Filhol, dans les grottes de l'Herm, ont été montés par M. Trutat.

Digitized by Google

La mâchoire inférieure d'un Mastodonte découverte dans le département du Gers, aux environs de Lombez, provenant de la collection Frizac et Lassus, complète ce bel ensemble. Au milieu de la salle se dresse un squelette d'éléphant asiatique, mort à Toulouse en 1819 et que le Conservateur a remonté en partie. Aux extrémités se trouve un squelette de girafe et une girafe empaillée, objet d'études de physiologie et d'anatomie comparées, remarquées dans le monde savant. Les auteurs sont M. Joly, de la Faculté des Sciences, et M. Lavocat, directeur de l'Ecole vétérinaire. Les études d'anatomie comparée auxquelles ont donné lieu le lama et le boa appartiennent à M. Bonamy, professeur d'anatomie à l'Ecole. Les vitrines qui servent de pendant à la porte d'entrée renferment une série de poissons et de reptiles. Les reptiles étrangers au pays ont été étiquetés par M. Duméril, ce qui ne peut qu'augmenter leur valeur. On espère que le célèbre président de la Société géologique de France, M. Lartet, fera de même pour les espèces restées douteuses jusqu'à ce jour ou très-peu connues. La série des fossiles d'une partie des départements de l'Aude et du Tarn a été déterminée par le docteur Noulet.

On le voit, le Muséum n'a pas un an d'existence, et il ne trouve dès le début que dons et promesses. Les fondateurs d'une telle œuvre ne s'arrêteront pas en si bon chemin. Nous sommes autorisé à annoncer que toutes les dispositions sont prises pour exposer dans des vitrines de la grande salle les collections d'insectes. Nous ne pouvons qu'engager les amateurs à se montrer généreux à persister dans leur précédente résolution. Les promesses faites ne sauraient s'oublier ou se trahir.

Le côté droit de la salle appartient à l'ornithologie. La faune pyrénéenne y est à peu près complète. Les espèces étrangères dont le regrettable Geoffroy Saint-Hilaire avait catalogué les familles y sont représentées par de nombreux individus. On en compte jusqu'à 1,100. La mammologie occupe toutes les vitrines du côté gauche. Ce n'est pas précisément par là que brille notre Muséum; le temps complètera, car les achats sont coûteux, fort longs, et les préparations ne s'accomplissent pas toutes sur place. Le laboratoire n'est point dépourvu de peaux et avant peu cette collection augmentera.

L'anatomie comparée est représentée par de magnifiques sujets. La bonne préparation des pièces ne souffre en rien de leur nombre. Pour ne citer que les principales, nous nommerons l'éléphant d'Asie, la

Digitized by Google

girafe, le tigre royal, l'ours brun, le lama, le boa, l'axis, etc., et une série de crânes.

La géologie et la paléontologie sont représentées dans la galerie supérieure par 20,000 échantillons. Les roches qui occupent une partie du côté droit ont été recueillies par MM. Frizac et Filhol. La chaîne des Pyrénées y est à peu près complète. Les marbres y sont en petit nombre ; ce fait est d'autant plus regrettable que nous luttons en cela avec les marbres d'Italie. Les échantillons que nous réclamons — qu'on ne s'y trompe pas — doivent être achetés, et le plus tôt sera le mieux, car il ne faut pas espérer de dons. Les marbres ouvrés sont surtout nécessaires pour établir une comparaison entre le marbre brut et le marbre industriel. Nous ferons aux cristaux la même critique.

Suit la minéralogie. Les vitrines qui composent la série de minéralogie proprement dite, renferment des échantillons remarquables de roches de granit et de quartz des terrains *primitifs*. Des plantes marines et du calcaire signalent les terrains de *transition*. Les terrains *secondaires* sont représentés par des mollusques et des poissons. Les animaux de toute sorte à taille gigantesque et dont les espèces ont disparu comme les genres rappellent les terrains *jurassiques* dont les bandes se prolongent jusque dans l'Aveyron. Des mollusques qui peuplent en partie nos mers, des mammifères et des carnassiers attestent les terrains *tertiaires* dont la formation a précédé l'époque actuelle. Enfin, les terrains d'*alluvion* révèlent à eux seuls l'histoire du déluge en complétant le tableau de la création. Nos galeries renferment des collections précieuses que l'on voudra admirer et compléter.

On distingue encore des *gemmes*, l'*axinite* de Strélitz, aujourd'hui perdue, des échantillons de grenats, d'améthyste, de cristal de roche et les aérolithes de Montréjeau et de Fronton.

Les cailloux roulés de la Garonne et les roches du bassin de la Seine nous conduisent aux vitrines où sont catalogués les terrains composant l'enveloppe terrestre. Les houillères de Cransac et de Carmaux sont représentées par des échantillons de la flore du terrain carbonifère. Les fossiles des terrains jurassiques proviennent de l'Aveyron, suivis des terrains crétacés.

La paléontologie des terrains tertiaires de notre Midi occupe trois vitrines d'une richesse incontestée. La dentition du mastodonte

Digitized by Google

y figure dès son plus bas âge par des échantillons complets et d'une rare beauté. Là encore des mâchoires de Mastodonte, des mollaires et défenses d'éléphant et de rhinocéros, l'anthracoterium, le paléotherium, etc., etc. La troisième vitrine provient des envois si remarquables de M. d'Archiac par voie d'échange. Les découvertes en fossiles sont si nombreuses qu'elles permettent de se dédoubler avec le Muséum de Paris et les Musées étrangers pour acquérir de nouvelles richesses. Les envois de M. d'Archiac proviennent de la mission de M. Gaudry en Grèce.

La précieuse découverte dans notre département d'une pièce unique, un bassin de Dinotherium giganteum (1) a donné lieu dans cette revue (2) à un travail remarquable. Le P. Sanna Solaro, de la Compagnie de Jésus, a classé ce mastodonte parmi les marsupiaux. Quoi qu'il en soit, Toulouse possède une des plus grandes raretés de paléontologie. On ne peut donc que former le vœu de voir le P. Solaro se démettre de cette pièce unique en faveur de la ville. Notre Muséum est vraiment digne de le recevoir et il augmenterait sa valeur scientifique à un haut degré. Presque perdu pour les savants dans une bibliothèque particulière, il reviendrait à ses possesseurs en n'appartenant plus qu'au public. — Le P. Sanna verrait se doubler ainsi la gratitude de tous et sa propre réputation.

II. — Musée des cavernes.

La galerie des cavernes est une salle fort remarquable. Là revit un monde qui s'est éteint dans les révolutions du globe, témoignage des temps qui ne furent qu'un jour. Les objets exposés sont placés de manière à présenter d'abord la période la plus ancienne de l'époque quaternaire (ours des cavernes, lions des cavernes, hyènes, etc., etc.), et conduisent graduellement aux périodes récentes qui se relient aux âges appelés celtiques.

La première vitrine renferme des objets venant de la grotte de Minerve, du département de l'Aude, et de Bouïcheta (département

(1) « Il mesure en longueur d'une crête iliaque à l'autre deux mètres huit centimètres ; ce qui d'après le calcul des proportions porte à six mètres la hauteur et à douze mètres la longueur présumée de cet étrange animal, c'est-à-dire le volume de trois éléphants. »

(2) *Revue de Toulouse*, t. XX, 10e année, livraison de décembre 1864.

Digitized by Google

de l'Ariége). Les fragments appartiennent presque tous à l'ours des cavernes. La seconde salle A de la grotte du Mas-d'Azil, est représentée par le lion et l'ours des cavernes; mais la pièce capitale consiste en un bassin d'éléphant dont la coexistence avec l'ours n'avait pas encore été établie d'une manière certaine.

La célèbre grotte de l'Herm contient à peine dans les cinq vitrines suivantes, grâce à la générosité du propriétaire M. de Bertrand d'Artiguières. Les fouilles ont été faites par M. Filhol lui-même ; c'est de l'Herm que sont sortis les squelettes placés à l'entrée du Musée. La série des ossements d'ours est extrêmement importante par la variation de taille qu'ils présentent. Cette découverte est d'autant plus précieuse qu'elle permet de rayer de la liste zoologique une foule d'espèces que l'on avait cru reconnaître dans les débris résultant des fouilles. Quelques pièces sont uniques, telles qu'une omoplate d'ours d'une conservation merveilleuse et que M. Falconner, président de l'Institut de Londres, a tant admirée. La série du grand lion des cavernes offre entre autres pièces une canine qui mesure 15 centimètres de longueur, la plus grande qu'on connaisse. Suivent des débris d'hyène, de cerf, de bœuf, de cheval, de mouton, de loup et de renard, etc., etc.

On remarque encore un morceau de bois carbonisé trouvé auprès d'ossements de lion. Il était recouvert d'une épaisse couche de stalagmites que l'on a dû briser avec la mine. Nous signalons à l'attention des visiteurs et des savants ce morceau d'autant plus précieux qu'il est le premier indice de la présence de l'homme pendant la période quaternaire.

La grotte de Sallèles-Cabardès forme la transition entre l'âge de l'ours et l'âge du renne. L'âge de l'ours occupe la partie inférieure de la grotte et l'âge du renne le dessus (1). Ici la présence de l'homme coexistant avec le renne est démontrée par des débris de son squelette, des poteries, des silex travaillés et des phalanges percées qui ont dû servir, d'après M. Lartet, à des sifflets de chasse. Les espèces qui accompagnent les rennes sont le bœuf, le cheval, le bouquetin, la chèvre, le mouton, le lièvre, le renard et le loup.

La partie supérieure est occupée par les objets provenant de la grotte des Eyzies. On doit à MM. Lartet et Cristy, de regrettable

(1) Les fouilles appartiennent, ici encore, à M. Filhol.

Digitized by Google

mémoire, plusieurs des pièces exposées. Un fragment de brèche osseuse, des ossements d'animaux d'espèces perdues mêlés à des débris de l'industrie humaine, une série de silex taillés de main d'homme, une flèche en bois de renne travaillé, une aiguille aussi en bois de renne, semblable aux nôtres, enfin des restes d'animaux composant la faune de cette époque, forment un ensemble digne d'éloges.

La grotte du Martinet, département du Lot, est représentée par de nombreux objets de même nature, entre autres des pointes de flèche, des flèches barbelées, des poinçons et des fragments humains, offrant des caractères ethnographiques tout particuliers. Les scies en silex sont dues à la générosité de M. Brun, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Montauban et provenant de ses fouilles de Bruniquel. Ce savant doit même envoyer une série complète des objets qu'il a retirés de cette localité.

Nous retrouvons maintenant le renne dans les Pyrénées, grotte du Mas-d'Azil. Les fouilles ont mis à nu des objets d'une identité parfaite avec ceux découverts dans l'Aveyron et le Périgord. Les grottes d'Izestes des Hautes-Pyrénées offrent une brèche osseuse de la même nature que celle d'Eyzies, âge du renne. Quant à la caverne de Lourdes, nous ne pouvons que la signaler, vu l'identité des caractères scientifiques.

L'âge de l'orochs est donné par la grotte de Miguet du département de l'Ariége. Les débris ne sont que trop rares, car des fouilles antérieures perdues pour la science avaient fait disparaître les objets qu'une perquisition intelligente eût fait découvrir. Les cavernes de l'Ariége, rattachées par M. Henri Filhol et M. Garrigou à l'âge de la pierre polie, annoncent un degré de civilisation bien supérieur aux époques antérieures. Nous arrivons ainsi aux limites de l'âge antéhistorique. Le renne, en effet, a complètement disparu pour faire place à la faune actuelle. Les armes et les outils changent aussi complètement. Les silex sont remplacés par des haches en quartzite ; on possède même des poteries lissées et des os travaillés en poinçons, polis. Les restes de meule piquée annoncent l'emploi indubitable des céréales et l'enfance de l'agriculture.

Une vitrine spéciale renferme les débris humains que l'on est convenu de rattacher à la race celtique. M. de Sambucy-Luzençon a bien voulu déposer les types les plus remarquables qu'il a extraits

Digitized by Google

des grottes de Larzac. Ces pièces ont été toutes soumises au savant docteur Prunner-Bey, président de la Société anthropologique de France. Les unes représentent le type protoceltique le plus pur, les autres seraient d'une époque moins reculée. Les crânes donnés par l'abbé Pothier et découverts à Montauban, marquent la transition entre l'époque celtique et l'époque gallo-romaine parfaitement caractérisée, grotte du Roc-Percé. M. le comte de Sambucy-Luzençon a bien voulu promettre toutes les pièces ostéologiques qu'il découvrirait dans des recherches continuées avec une science et une persévérance dignes de tous éloges.

La rapidité avec laquelle s'est constituée l'œuvre nouvelle empêche de considérer la classification actuelle comme définitive. MM. Henri Filhol et Trutat, Conservateur, mettent la dernière main à un travail aussi long qu'il est ingrat. L'administration du Musée s'occupe d'établir des correspondants qui lui permettront de compléter ses collections. L'abondance des objets recueillis par M. Filhol dans les grottes que nous venons de signaler permet des échanges nombreux et remarquables. On ne saurait trop engager les personnes qui possèdent des objets isolés, et par là même incomplets pour elles, à en doter le Musée. Le nom du donateur est soigneusement indiqué dans les vitrines et les collections. L'impression du Catalogue raisonné leur promet une mention non moins certaine et tout honorable.

Beaucoup de pièces gratuites ou à échanger sont promises ou en route. Le résultat actuel était inespéré, que sera-ce d'un avenir qui s'annonce sous de tels auspices ? M. le Dr Noulet a promis une collection de papillons exotiques qui appartient par cela seul au Muséum. Il serait à désirer que les amateurs abandonnassent aux galeries publiques le fruit de tant de travaux, qui sont souvent sans avenir, ou tombent dans des mains indifférentes. Que de fois a-t-on éparpillé et vendu à vil prix des collections formées à la longue et en s'imposant les plus grands sacrifices ! Une *Société d'histoire naturelle* remédierait à de tels accidents en désintéressant les propriétaires fortuits à un taux convenable. La science y gagnerait, et l'on ne verrait pas des amateurs frappés dans leur fortune ou leur considération détruire en une heure de colère des collections honorablement connues.

Telles sont, sommairement exposées, les richesses du Muséum

Digitized by Google

de Toulouse. Les dons de généreux amateurs font espérer que l'ouverture des galeries sera un attrait pour leurs collègues. Les collections actuelles suffisent largement à l'étude des sciences naturelles. Le but pratique de la création du Muséum est donc atteint. Les personnes désireuses d'étudier les pièces de près, trouveront au siége de l'administration des cartes qui permettront à des jours et heures fixes l'accès des galeries.

Un *Jardin zoologique* est en voie de formation. Il complètera les collections zoologiques du Muséum. M. de Caraman, chargé par le gouvernement d'une mission scientifique dans la Cochinchine, a bien voulu ne pas oublier Toulouse. Par une lettre particulière reçue il y a déjà plusieurs mois, il annonce l'envoi d'un paquebot de Saïgon qui porterait sur son bord une centaine d'animaux. On y remarquerait, d'après lui, des espèces inconnues jusqu'ici. Notre Midi surtout y gagnerait des buffles, des chèvres et des moutons que l'on espère pouvoir acclimater. Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal a voté une somme de 10,000 francs pour subvenir aux premiers frais. Les animaux seront installés dans le Jardin des Plantes qui sera lui-même transformé à l'instar du bois de Boulogne. Des allées carrossables y seront pratiquées. Le nouveau plan s'est inspiré de l'agrandissement de ce beau jardin ; il est fait. La ville aurait même acheté la totalité des immeubles qui font face à l'Esplanade, si l'obstination de quelque propriétaire et une mise à prix ridicule ne l'en avaient empêchée. C'est là un incident qui ne nuira en rien à l'embellissement projeté.

La création de la Sorbonne donnerait aux bâtiments de l'Ecole de médecine actuelle une destination que nous ne saurions passer sous silence. La salle de l'amphithéâtre serait respectée. Elle pourrait servir aux cours d'Agriculture, d'Arboriculture et aux Conférences publiques. La salle de dissection recevrait le Musée d'agriculture. La Société d'horticulture aurait pour ses cours le jardin de botanique, propre aux démonstrations du professeur. Ainsi se trouveraient réunis dans un même et vaste bâtiment tous les Musées scientifiques : Muséum d'histoire naturelle, Musée des cavernes, Musée d'anatomie, Musée d'agriculture, Musée d'arboriculture, Aquarium.

Si la Société d'histoire naturelle parvenait à se fonder (1), elle

(1) On s'occupe activement de la formation de cette Société savante, et tout nous

Digitized by Google

pourrait tenir ses séances dans une des salles de démonstration. En ajoutant à cela le jardin des plantes transformé, complété par un jardin zoologique, ne voit-on pas d'ici un établissement qui n'aurait point d'égal en province ? Ne serait-ce pas le complément obligé de la Sorbonne toulousaine ? C'est là ce que nous appelons de nos vœux. Avec des maîtres tels que les nôtres, avec des savants qui prodiguent à cette œuvre leur influence et leur temps, Toulouse sera la digne émule de Paris dans l'Enseignement et les Sciences.

Edmond Bonnal.

21 juillet 1865.

fait espérer d'heureux résultats. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui sera entrepris pour le succès des Sciences et des Lettres dans le Midi, et notre *Revue*, la plus ancienne de province, continuera sa mission avec persévérance.

L'abondance des matières et principalement l'importance et l'étendue du travail de M. J. Buisson sur l'Exposition, nous obligent à réserver la chronique habituelle du mois.

Digitized by Google

BAOUR-LORMIAN.

- (3e ET DERNIÈRE PARTIE) (1).

Je le sens, je me suis laissé entraîner par l'anecdote, elle a eu pour moi des attraits; je me suis occupé avec quelque complaisance du bon Lesueur, de l'œuvre et de ses vicissitudes; je pouvais avoir certaines raisons devers moi. Je n'ai pas entendu pour cela négliger mon héros principal, Baour-Lormian n'est point une personnalité dont on dira : il n'avait que faire dans l'*Alexandre à Babylone*, et il fallait le laisser dans les conditions de l'accessoire.

Un drame lyrique, pour l'écrivain qui a pris son rang dans son siècle ou dans son temps, devient une production secondaire, sans doute; néanmoins, il convient de faire une différence entre le poète qui féconde un sujet, le revêt splendidement de son style, crée des situations, et le faiseur industrieux qui coupe, tranche, détache dans l'œuvre d'un autre, après avoir bien choisi ce qui lui était uniquement nécessaire. Baour-Lormian a beaucoup fait jusqu'à la dernière heure pour mener à bonne fin le travail entrepris à deux; il avait tout intérêt à voir ses strophes animées par les prestiges de l'harmonie. D'ailleurs, lors même que nous ne le verrions figurer en rien dans les événements de Romainville, les événements n'en ont pas moins leurs entraînements et leurs péripéties. Puis, n'y a-t-il pas dans tout cela ce je ne sais quoi qui fait que nous ne pouvons détacher nos regards? Ne sont-ce pas là ces fleurs si bien choisies qu'il avait assemblées au rivage? Le bouquet n'est plus en ses mains, il suit le fil de l'eau, il est abandonné au courant, il flotte au loin entraîné au hasard, n'importe; nous nous rappelons sur quels bords il trouva la vie, quelle fut la main qui en assortit les teintes diaprées.

(1) Voir les livraisons précédentes de juillet et août 1865.

Digitized by Google

Nos vœux l'ont accompagné un peu loin, cela est vrai, il devenait difficile de faire autrement.

Du temps que Lesueur a cherché la solitude et la paix sur la lisière des bois, du temps qu'il s'est blotti dans la maison blanche au toit d'ardoise, qui entrebâille ses persiennes vertes sur une closerie de quelques mètres carrés, pendant qu'assis sous le vieux sureau, à deux pas de la tempête, il cherche à surprendre aux vents printaniers leurs mélodies les plus inconnues, Baour-Lormian s'en vint à Toulouse. Il alla demander au pays natal ses impressions de l'enfance ; il voulut savoir si, pour celui qui s'est saturé de civilisation et de bruit, l'herbe des prés conserve ses senteurs primitives, si la fumée du toit paternel lance avec la même grâce ses spirales vers le ciel, si le vent marin s'engouffre dans les vieux colombiers du manoir avec les mêmes intonations, si les pampres sont toujours dorés sur le côteau, si les fruits sont vermeils, si le verger a ses parfums et ses saveurs comme à son entrée dans la vie ; c'est là ce qu'il avait voulu expérimenter, comme il me l'a déclaré assez naïvement ; il y était encore pour faire diversion avec les sombres catastrophes qui étaient venues s'abattre sur Paris ; il craignait bien que ce Paris pour lui couleur de rose jusque-là, ne finît par être maltraité par ce torrent dévastateur qu'on appelle la guerre.

Il se convainquit bien vite que les impressions toutes neuves de l'enfance s'en étaient allées, et que l'âge et le temps ne nous ménagent pas toujours les mêmes joies, ni les mêmes poésies. Il avait laissé des propriétés ou des demeures quasi-abandonnées ; il était de ces natures qui n'aiment pas à surcharger leur existence de soins et de détails ; il voulut se débarrasser de toute administration, il vendit... Il était de ceux qui mettent leur capital dans un coffre et tirent de là jusqu'à épuisement de la source ; heureux encore lorsque les fatalités du tapis vert ne viennent pas précipiter les choses ! Il voulut voir pourtant si le manoir paternel au pied des vignobles de Castelginest avait revêtu jusqu'au bout ses vieux murs de lierre, si la mousse s'était introduite bien avant dans l'intérieur, à travers l'huis dévasté ; il voulut surtout savoir s'il rencontrerait la famille des fermiers qu'il y avait installée lors de son premier départ ; il n'alla pas jusqu'au bout du chemin des vieux ormes, il s'arrêta sous la galerie couverte de l'hôtellerie du village.

Là, on lui dit : le premier des Maurel qui a voulu passer une nuit

Digitized by Google

solitaire dans la demeure a été trouvé mort le matin ; six mois plus tard, le fils aîné, dans les mêmes circonstances, a payé son tribut : l'année d'après, le second ou le dernier des Maurel trouva encore sa fin dans la même couche où avaient succombé tous les siens, et toujours pendant la nuit. Quoiqu'il se sentît séparé par une demi-lieue, le frisson lui courut des pieds à la tête ; il n'en fallait pas davantage pour faire reculer l'homme un peu timoré. Le visiteur se dit : Puisque c'est comme dans la légende, je n'irai pas plus loin ! — Et il persista dans ses idées de vendre, et il vendit tout, en effet, jusqu'à la couche où il avait dormi enfant, jusqu'à l'oreiller où avaient commencé ces rêves de bonheur, ces rêves de félicité dont il avait réalisé déjà la plus magnifique portion. Quand je disais, il vendit tout, j'allais trop loin. Il fit bien un peu comme je lui ai vu faire mainte fois, c'est-à-dire livrant au marchand de bric-à-brac sa dernière chaise, son dernier rayon de bibliothèque, et s'en allant à la recherche d'une maison garnie, comme le pilote qui va à la découverte de terres inconnues. Il ne vendit pas tout. Non ; il se munit pieusement de cette toile que j'ai déjà indiquée, du portrait de ce Florent Baour dont j'ai esquissé la valeur, de cette peinture dont j'ai rappelé les traits saillants ; et je dois dire que l'image révérée n'a point quitté l'alcove du poète, qu'elle y est demeurée jusqu'au moment du dernier souffle ; elle y était encore à l'heure du sommeil suprême.

Un peu par mobilité d'esprit, poussé par les circonstances, l'auteur des *Satires toulousaines* était retourné dans sa ville natale ; le besoin de changer de place fut bientôt épuisé ; la ville natale eut bien vite retrouvé ses premiers torts. Il entrevit une raison à peine pour demeurer, il en découvrit un très-grand nombre pour en partir : il avait foi avant tout aux satisfactions du mouvement. Toulouse n'était plus dans les mêmes conditions : les amis du premier temps s'étaient laissés vieillir ; l'air de la patrie n'était plus aussi pur ; tant de choses se montrèrent déchues de leur noble origine, qu'il commença à se dire : De mon temps, le soleil de mai se montrait meilleur, le printemps comptait sur nos pelouses une plus grande quantité de paquerettes, de marguerites et de boutons d'or. Mais ce qu'il ne voulut pas trop s'avouer à lui-même, encore moins aux autres, c'est ce besoin de se croire mieux là où l'on n'est pas, et plus mal là où l'on est ; en somme, il fut entraîné par son esprit inquiet, il quitta Toulouse, et c'est là le dernier voyage qu'il y ait exécuté.

Digitized by Google

Sans dire tout cependant, et, en dehors de cette mobilité que nous connaissons, il avait bien quelques motifs pour ne pas s'éterniser dans une cité où autrefois tout était chants, fêtes et fleurs. Il avait bien certains épisodes pesant sur son âme comme un cauchemar incommode; il ne se rappelait que trop qu'il était dans la ville parlementaire, dans la ville des écoles, des Forcadels, des Coras, des Tournié et autres, et où la procédure aux ressources multiples peut, d'un instant à l'autre, vous apparaître sous les formes peu avenantes d'un exempt. Il se souvenait que, quelque copieuse que soit la jonchée, les feuilles marquées au timbre de l'Etat ne sont pas constamment un lit de lys et de roses pour celui qui les reçoit. Il y avait dans ses souvenirs le mariage d'un instant, un divorce malencontreux, et lui, si disposé à lancer l'hémistiche de Perse et l'épigramme de Martial, il avait dans l'idée que l'homme de palais peut, d'un moment à l'autre, puiser dans son écritoire des traits acerbes, des diatribes envenimées et vous envoyer une prose aussi scabreuse que tous les dithyrambes du Parnasse. Il avait horreur de ce grimoire qui, sous le prétexte de rompre une union sacrée ou de dissoudre des liens mal assortis, était venu le mordre dans d'autres temps. Faute d'avoir compulsé nos codes pour lesquels il se sentait une antipathie assez profonde, il n'était pas assuré que la forme eût épuisé ses flèches ; il redoutait les bottes secrètes et les traits mis en réserve ; il ignorait s'il n'en est pas de cela comme de l'hydre de l'antiquité, à qui il repousse deux têtes quand on lui en coupe une.

Pourquoi s'était-il marié ? J'ai envie de dire qu'il ne le savait pas lui-même, et que la femme qu'il épousa ne le savait pas davantage. Avec un naturel comme le sien, quelques bonnes intentions qu'on lui prête, il était impossible qu'il tînt dans un espace aussi étroit que le lien conjugal. Bonne nature pourra-t-on dire de lui, tant que l'on voudra ! mais c'était de ces natures qui étouffent dans la règle, et l'on peut aller jusqu'à croire que, si une puissance quelconque lui eût imposé le monde pour prison, il eût été tenté de se sauver dans l'autre, cela ne fût-il que pour recouvrer les franchises de son allure. Et puis, pour comble d'infortune, il avait rencontré un de ces types, qui, tout merveilleux qu'il nous apparaisse en se montrant, n'en était pas moins les antipodes de son caractère. Mlle de Ginesty était la femme dévote et recommandable tant que l'on voudra, mais c'était la fille du terroir avec toutes les qualités suprêmes que ce terme peut

Digitized by Google

indiquer. Elle tenait d'autant plus à ses idées préconçues, qu'elle n'était pas très sûre que la Providence les lui eût réparties avec grande abondance ; pour les cas sortant du commun, elle avait l'habitude constante de faire un emprunt à celles de son entourage. Aussi, pour elle, l'univers finissait, pour ainsi dire, avec la banlieue. Toulouse était le centre du globe, et le pays natal ne s'étendait que dans toute la longueur de la paroisse ; les hôtels de la grande rue Nazareth comptaient seuls pour les sept ou huit merveilles du monde, et, s'il eût fallu opter entre la gloire de nos Rois et celle de nos Capitouls, elle eût été assez embarrassée pour établir une suprématie. Ses excursions n'avaient jamais été bien lointaines, ses courses n'avaient jamais dépassé les pelouses du Boulaingrin ou de la Grande-Allée ; encore ne se risquait-elle vers ces parages que lorsqu'elle était bien sûre qu'une société de choix se permettait seule de franchir le tertre privilégié. Quant à ses notions littéraires, en dehors de son livre d'heures, elle en était, en présence de tous ces mots incompris, tels que poème, drame, satires, élégies, à les considérer comme des termes cabalistiques, bons tout au plus à détraquer les ressorts de la conscience. C'était une âme placide dans le sens le plus absolu, ou plutôt un horloge humain, si bien réglé, qu'il n'admettait pas la moindre déviation dans le cercle étroit et minutieux des choses connues. Baour-Lormian est, au contraire, l'être fugitif par excellence, insaisissable, quoiqu'on fasse ; qui ne peut se passer de voleter, qui ne peut se fixer plus de trois secondes sur la même branche, et sera toujours à la cîme quand vous le chercherez dans les rameaux inférieurs, et dans les rameaux inférieurs quand vous le chercherez à la cîme. Je ne parle point du poète se courbant sur une œuvre d'art, et creusant son sujet avec une énergie complète ; en lui, il y a deux hommes, celui que nous connaissions et l'époux fourvoyé qui partage le sort de Socrate et de Job sans aspirer à leur patience.

Dans la situation que j'ai peut-être trop détaillée, l'entente devenait difficile, cela se conçoit ; à l'impossible nul n'est tenu ; on plaida le divorce, et le divorce fut prononcé sans que Baour-Lormian ait opposé une bien grande résistance. Le procès cependant ne fut pas conduit sans qu'il y eût pas mal de venin distillé, et les gens de robe de cette époque surchargèrent leur prose d'une façon démesurée : tant de souvenirs prêts à renaître purent bien refroidir un moment l'instinct patriotique.

Digitized by Google

Ce n'était pas tout, et les dégoûts, d'un instant à l'autre, pouvaient empirer. Les amis et principalement les ennemis, toujours ignorants de ce qui nous intéresse, et très au fait de ce qui peut nous meurtrir, se trouvaient disposés à ressusciter l'affaire des *Trois mots*. Les guerres de Lebrun et de Baour revenaient peu à peu en mémoire; chez Devers, chez Lacroix, doctes libraires du temps, où se tenait la succursale de notre Académie, plus d'une bouche maligne prépara les honneurs d'une édition nouvelle, et les loques éparpillées de cette littérature furent jetées au public par maint déclamateur intempestif. L'un citait :

Vous connaissez l'amant d'Izaure,
Du Pinde le petit Poucet,
De Baour nous aurons encore,
Encore un *mot*, oui, c'est un fait.
Je veux en instruire le monde,
Admirons de ce grand marmot,
L'heureuse et facile faconde,
Tous les ans il nous dit *un mot*.

Un autre, pour renchérir, en cas d'oubli, ajoutait :

Baour, libraire de province,
Dans son commerce a fait un joli gain ;
Mais son fils, poète assez mince,
A ce métier se ruine grand train.
Or, savez-vous comment ces bons apôtres
En sens contraire ont gouverné leurs biens?
Le père débitait les ouvrages des autres,
Et le fils ne vend que les siens.

Les moins savants connaissaient sans doute l'attaque de Baour :

Lebrun de gloire se nourrit,
Aussi, voyez comme il maigrit.

Mais, pour que rien ne manquât à la lutte, ils fournissaient la réplique injurieuse de Lebrun :

Sottise entretient la santé;
Baour s'est toujours bien porté.

Et, pour que leur mémoire complaisante ne laissât rien à désirer, ils jetaient aux plus malins amis, avec mission de la colporter, l'épitaphe assez mauvaise du poète :

Digitized by Google

Ci-gît le Tasse de Toulouse,
Qui mourut in-quarto, et remourut in-douze.

Les sentiers de la contrée natale menaçaient assez bien de se couvrir d'épines; alors, soit pour ne pas laisser aux amis malencontreux le temps de publier leur dernière édition, soit pour justifier jusqu'au bout le renom qu'il s'était fait de changer éternellement de gîte, il disposa tout pour son départ. Il y eut une époque, en effet, où Baour-Lormian obtint la célébrité du genre, après avoir passé sa vie à changer de logement, et promené ses pénates inconstants, non seulement sur les points les plus variés de Paris, mais encore dans les divers étages de la demeure toujours nouvelle; il en était venu à fuir perpétuellement devant les questionneurs indiscrets, et plus d'un mauvais plaisant lui demanda en mainte circonstance : Où donc logez-vous cette semaine? — En une occasion, on l'a représenté accompagné d'un serviteur fidèle et allant à la découverte de son mobilier et du nouveau logement qu'il ne retrouve plus. Le serviteur a bien conduit le mobilier quelque part, mais il a oublié de mettre dans sa mémoire le nom de la rue et le numéro de la maison; et, pour comble, il a perdu toute trace de son chemin, ses souvenirs sont complètement effacés... Et voilà maître et serviteur, durant un mois entier, courant à la recherche d'un domicile qui fuit sans cesse devant eux.

Il fallait donc recommencer dans Paris cette vie de pérégrinations. Baour-Lormian avait accompli le dernier voyage qu'il fit dans le Midi, et, lorsque le Phénix renaquit de ses cendres, que la *Jérusalem délivrée* eut fait son bruit et que la renommée eut constaté le retour des vents propices, l'Académie des Jeux Floraux, en 1821, le nomma bien Mainteneur; tous les six mois, il projeta de revenir se faire installer, mais il est mort sans avoir jamais exécuté ses intentions.

Lorsqu'il partit de Toulouse, il avait bien ses motifs; je n'ai pas signalé néanmoins la raison principale. Une résurrection éclatante venait de se faire; un éclair de gloire avait sillonné la France du sud au nord; son passé, à lui, qu'il croyait enseveli pour longtemps, apparaissait plus radieux qu'aux premiers jours; son horizon se dévoilait plus étincelant que jamais de pourpre et d'or. Napoléon venait de rentrer aux Tuileries. Baour dut chercher à profiter des circonstances. L'auteur des *Trois mots* avait toujours compté de redou-

Digitized by Google

tables ennemis sur le seuil de l'ancien palais des Quatre-Nations. A partir de cet instant, un coup de foudre... et le poète a conquis d'un trait la position qui lui avait été refusée jusque-là. Par décret impérial, inséré au *Moniteur*, durant les *Cent jours*, Baour-Lormian fut nommé membre de l'Académie Française avec Jay, de Jouy et quelques autres. Ce résultat prouvait bien qu'il n'avait pas démérité, et qu'il savait arriver tout de même à travers ce tumulte de triomphes, de revers et de champs de bataille ; mais ce qui annonce une aptitude plus grande encore pour enchaîner jusqu'au bout la fortune, c'est la confirmation d'un titre survivant à l'époque et aux idées qui sont censées l'avoir produit. En effet, Waterloo a beau passer sur tout cela, des revers de tous les genres s'entasser les uns sur les autres, il n'en obtient pas moins, le 12 mars 1816, une ordonnance royale qui le conserve dans sa nomination. Il reprit tous ses avantages ; son succès lui revint dès lors même au-delà de ses espérances ; une chose seulement a manqué à son entrée à l'Institut : il n'y eut ni solennité, ni installation, pas la moindre préconisation, pas le moindre coup d'encensoir en l'honneur de ceux qui arrivent et de ceux qui s'en vont. Il succédait au chevalier de Bouflers, et celui-ci y perdit son apothéose. Baour-Lormian lui-même n'eut pas à recevoir à brûle-pourpoint ces éloges sans fin, qui figurent assez bien l'outre bondée de tous les talents, de tous les mérites, de toutes les perfections ; l'histoire du genre vit s'en aller au vent un de ses éternels, de ses regrettables feuillets.

Baour-Lormian, au milieu des événements de la Restauration, a retrouvé une large partie de sa placidité ; il faut au poète le calme de l'âme, et si certaines excitations doivent par moments remonter une muse qui s'endort, ce ne doit être guère que quelques coups de tonnerre grondant derrière notre horizon, retentissant jusqu'à nous par leur harmonie, mais n'ayant pas assez de force pour lancer près de lui ses carreaux. Le traducteur a dû retrouver l'instant propice pour commencer le vaste poème de la *Jérusalem délivrée*, tâche longue, difficile, qui doit l'arracher pour longtemps à sa torpeur ordinaire ; à lui, il lui faut les grands motifs, les hautes raisons, les circonstances graves, autrement cette imagination qui sait bondir aussi bien qu'elle sait sommeiller, n'est nullement disposée à tirer le verroux de ces antres sans fonds où mugissent captifs un million de vers prêts à s'échapper. Plusieurs ont cherché la cause qui lui fit entreprendre

Digitized by Google

l'œuvre colossale du Tasse ; quelques écrivains ont cru en entrevoir de loin la raison ; la plupart se sont trompés, je le déclare en toute certitude. Il y en a qui ont conté comme le tenant de source authentique, que c'était sur les conseils de l'abbé Delille qu'il avait entrepris la traduction de la *Jérusalem délivrée*. Il est de fait que, dans deux circonstances, l'abbé Delille lui parla d'une semblable entreprise ; si je ne me trompe, et si mes souvenirs sont bien précis, une première fois ce fut au *Rocher de Cancale*, la seconde fois ce fut au jardin des Tuileries. Les deux anecdotes, je les donne pour certaines, je les garantis pareillement inédites.

Baour-Lormian, selon que je crois l'avoir dit, aimait le mouvement des salons, la vie des palais ; il lui fallait de l'agitation ; mais lorsqu'il sacrifie sur les autels du dieu de la gastronomie, il le fait avec trop de recueillement pour ne pas s'environner de solitude ; tout au plus, il lui convient de se donner un partner : ce n'est point qu'il cherche les plaisirs égoïstes, non ; mais il tient à faire les choses en conscience.

Ainsi, un jour, tenant à se donner une fête semblable, il était allé au *Rocher de Cancale*. A peine entré dans la salle commune, il se trouve en face de l'abbé Delille et de sa petite cour : il y avait là l'éternelle Mlle Gaudechant qui ne le quittait pas plus que son ombre, et quelques amis tous connus du visiteur. Les exclamations enthousiastes, les monologues rapides que déclamait le traducteur de Virgile, le vieillard attendri, le poète aveugle, ne permettaient qu'avec la plus grande peine de lui adresser un mot ; le gascon le plus intrépide eût eu bien de la peine à glisser une parole.

— Quoi ! vous aussi, mon cher Baour, vous avez voulu respirer l'air pur de la prairie, s'exclamait le chantre des Géorgiques qui ne reconnaissait plus son monde qu'à la voix ; vous avez voulu savourer cette brise qui nous arrive chargée de ses jasmins, de ses genêts, de ses mille senteurs ? N'entendez-vous pas tous ces clapotements du lac qui, de leur million de voix, vous disent tant de choses ? Tenez, jusqu'à la rame qui frappe l'onde et nous envoie son bruit ; l'atmosphère est toute saturée d'une vapeur marine que laissent après elles les eaux à mesure qu'elles découvrent les plantes sans nombre qu'elles avaient longtemps humectées.

— Vous ne songez pas que nous sommes ici pour autre chose que pour les grandes phrases de vos bouquins, observait Mlle Gaudechant

Digitized by Google

d'un ton assez sec et même embarrassé, et qu'il nous faudra tout aussi bien acquitter la carte à payer...

— Convenez-en, mon cher Baour, on n'est bien qu'à Hermenonville; ce séjour me plaît; ici mes poumons se dilatent; ne me parlez plus de Paris et de son tapage infernal; dans ces lieux, voyez, tout est calme !...

— Pas précisément, répliqua Baour-Lormian qui ne soupçonnait rien; il me semble, au contraire, qu'un roulement passablement soutenu nous environne de près et de loin.

— Le charme n'en est que plus puissant, comprenez-le bien; ce sont les vents qui se jouent dans les branches des peupliers et qui viennent surexciter les innombrables murmures de cette nature d'automne.

Baour-Lormian qui se récriait de nouveau, ne comprenant pas ni le jeu, ni l'énigme, pas plus que les gestes répétés qui lui étaient adressés de toutes parts, allait faire un suprême effort et rompre le charme, lorsque l'un des convives, lui mettant la main sur la bouche, lui révéla, pour ainsi dire, à l'oreille, tout le secret. Durant un mois entier, Delille vieux, octogénaire, privé de la vue, en proie aux ennuis intérieurs de sa demeure, avait vanté outre mesure les délices de la campagne; il s'était pris d'une passion invincible pour ce qu'il a si élégamment chanté; il tenait à réaliser dans Hermenonville une portion de cette vie agreste si bien décrite dans ses poëmes; on ne pouvait plus le tirer de l'air pur, des eaux du lac de Montmorency et de ses cerises; le rivage fleuri, l'île des peupliers étaient devenus une idée fixe. Pourtant, ce n'était pas peu de chose que de se rendre dans la vallée !... Mlle Gaudechant n'admettait pour rien au monde que l'on pût quitter le quai de la Tournelle, l'épicier du coin, la laitière de Montrouge, la blanchisseuse de Clamart et autres accessoires de l'existence sans lesquels on ne vit pas.

C'était une terrible femme que celle qui avait su mettre une main puissante sur le pauvre vieillard. Jamais despote en jupes et en coiffe, ne mania le sceptre avec autant de rigueur, et d'habileté aussi, il faut le reconnaître. Ce n'est pas que je veuille un seul instant prétendre que Mlle Gaudechant se sera élevée petit à petit des profondeurs du pot au feu jusqu'aux suprématies de l'alcôve? non; Dieu me garde d'avoir une aussi mauvaise pensée! Elle avait beaucoup trop d'austérité dans la voix, de rigidité dans le geste, voire même des attraits trop rébar-

Digitized by Google

batifs pour que l'on puisse risquer la moindre médisance. A la façon seule dont elle échaffaudait, dont elle tuyotait les attributs incandescents de son chef, on a toujours été tenté de croire qu'elle était un peu janséniste ; et si poète ou prosateur eût été assez téméraire pour lire devant elle les inconduites du père des dieux ou les infortunes conjugales de Vulcain, elle eût plissé son front et menacé l'œuvre de toutes les ardeurs de ses fourneaux. C'est assez dire qu'il n'a point existé de serpent capable de planter une dent venimeuse dans cette réputation de granit. Elle a exercé seulement son influence par les voies les plus légitimes : étayée sur les combinaisons savantes de son art, elle a pris tous ses avantages ; nul, en effet, ne posséda mieux qu'elle les ressources hygiéniques de la bouilloire, nul ne connut mieux le degré cotonneux que doit avoir un bonnet, ni de quels plis protecteurs doit se composer une douillette. Elle peut bien avoir eu ses travers, mais la tradition ne constatera jamais qu'elle ait laissé une porte entrebaillée, et elle eût mille fois voué son malade aux angoisses de l'asphyxie, avant que de l'exposer aux perfidies du courant d'air. On pouvait lui confier une existence, elle était capable de vous rendre immortel. Aussi les lettres ne trouvent pas le moyen de se plaindre, en accusant au fond les intentions de Mlle Gaudechant, non ; ce sont les formes qu'elles lui reprochent ; elles trouvent que les influences sont allées jusqu'à l'abus. Il est vrai qu'elle appartient peut-être à cette Ecole, qui croit devoir imposer la félicité aux hommes, et les contraindre d'être héureux par la raison qu'il y a des êtres assez privilégiés pour connaître ce qui nous convient bien mieux que nous ne le savons nous-même. Mlle Gaudechant était donc là, en ce jour, présidant les festivités que s'était ménagées l'abbé Delille ; elle s'était abaissée jusqu'à taire la vérité, et c'est la seule faiblesse que puisse lui reprocher tout chroniqueur impartial. Selon que je l'ai dit, le vieillard ennuyé avait rêvé de rafraîchir ses poumons et ses idées par les germinaisons odorantes d'Hermenonville, et les amis, en présence des répulsions de Mlle Gaudechant, avaient trouvé un moyen terme. On avait fait rouler les voitures sur le pavé de Paris durant trois heures, et, après cinq ou six lieues de marche, qui se réduisaient à une demie, le poète aveugle avait cru toucher à sa destination, et il s'était tout simplement installé au *Rocher de Cancale*. C'est là que Baour-Lormian l'avait rencontré, c'est là que Delille, en causant avec le traducteur de l'*Aminte*, lui aurait con-

Digitized by Google

seillé de continuer l'œuvre et d'entreprendre la *Jérusalem délivrée*. Ce jour-là, celui-ci accepta bien l'invitation comme une reconnaissance de sa supériorité et de sa force ; le levier, malgré qu'il s'appelât Delille, ne lui parut pas assez puissant..... il ne bougea pas !

Une autrefois, il retrouve sous les marroniers des Tuileries l'auteur des *Jardins*, de l'*Imagination*, qui se traînait au bras de Parseval Grandmaison. Tout en reconduisant Delille à sa demeure, il fut bien question entre ces trois interlocuteurs, du Tasse, et des flots de poésie prêts à ruisseler de la plume qui avait su illustrer l'*Aminte* ; Baour-Lormian prit sa part d'éloges, mais il ne s'est point pressé d'ajouter une rime quelconque au titre indiqué plus haut. La conversation, d'ailleurs, ne fut pas de longue durée ; Delille avait hâte de rentrer, et le poète toulousain, qui ne comprenait point un départ aussi précipité, voulut savoir pourquoi en cette circonstance on lui taxait les grains d'encens ?... il l'apprit, c'était Mlle Gaudechant qui pesait encore ce jour-là sur les talons de l'abbé Delille. Nous allons voir comment.

Dès l'heure de midi, Parseval Grandmaison, l'ami à toute épreuve, était venu frapper à l'habitation de Delille ; le cordon de la sonnette s'était agité un instant ; le visiteur commençait à croire à l'absence de ses hôtes, lorsqu'une voix que l'épaisseur de la porte faisait assez ressembler à un écho lointain, s'écria :

— Je suis seul, enfermé et sans clef, je ne saurais sortir !

Parseval, du premier mot, devina la situation ; il s'éloigna, et reparut assisté d'un serrurier ; la porte fut ouverte.

— Allons, mon ami, voilà votre habit ; cette fois il n'est pas enfermé, pas plus que le chapeau, ni que les souliers à boucle qui l'avaient été en d'autres occasions ; maintenant, en chemin, dirigeons-nous vers les Tuileries.

— Mais prenez garde ; que va dire Mlle Gaudechant si, en rentrant, elle ne trouve plus personne ?

— J'assume toute la responsabilité, et si la traîtresse vous jette à la tête, quand nous rentrerons, tous ses pronostics de coqueluches, de rhumatismes, et son satané cortége de pleurésies, c'est à moi qu'elle aura affaire.

Et voilà comment, ce jour-là, les trois personnages s'étaient promenés ensemble sous les ombrages, comment on avait parlé pour la deuxième fois de traduire la *Jérusalem*, et comment nous retrouvons dans cet événement un chapitre destiné à compléter le caractère de

Digitized by Google

Mlle Gaudechant, et un monument de plus servant d'ajoutier lorsque l'histoire voudra restituer à ce tyran du foyer sa véritable physionomie.

Encore un coup, les conseils de l'abbé Delille eurent bien leur part de charmes et de vénération pour celui qui les recevait ; cependant ils furent un peu comme le bon grain tombant sur la pierre : il n'y eut point indifférence, encore moins un oublieux mépris, non ; il y eut autre chose !

Cependant, lorsque M. le duc Decazes eut parlé, les événements changèrent de face ; quand le ministre favori eut fait entrevoir au poète la pensée royale, les rémunérations princières et tout cet assemblage doré qui suit de lui-même lorsqu'une auguste impulsion vient d'être donnée, il retrouva tout son élan, toutes les ardeurs du premier âge, et sa muse courut avec le même entraînement qu'aux jours de l'adolescence. Il lui semblait qu'il avait à remplir un ordre venant d'en haut, et pour lui c'était assez. La *Jérusalem délivrée* fut donc écrite dans de nobles conditions ; bon nombre de têtes couronnées en furent les souscripteurs ; les gens de cour du deuxième, du troisième degré voulurent faire selon qu'avaient fait ceux du premier. M. Decazes fut le grand protecteur de l'œuvre. Louis XVIII lui-même, de sa main royale, ne craignit pas, lui le prince lettré, le roi philosophe par excellence, d'ajouter des notes sur un manuscrit qui est resté quelque temps en la possession de l'auteur, pour passer ensuite en celle du comte de Rochefort.

Dès son apparition à la lumière, la *Jérusalem* néanmoins subit un choc ou un soubresaut, comme l'on voudra, qui pouvait endommager le succès. Baour-Lormian avait demandé à M. Villemain quelque jeune écrivain voulant bien se charger de rédiger une préface historique. Celui-ci lui adressa M. Buchon. M. Buchon a écrit en tête de l'ouvrage une *Introduction* qui, sous le rapport de l'érudition et des connaissances de la littérature italienne, ne laisse pas grand'chose à désirer ; malgré cela, par une confusion qui lui est propre, il ne se souvint pas que les premières pages d'un livre ne sont point la chaire élevée de Saint-Sulpice ; il alla jusqu'à se figurer qu'il en était le Père Bridaine ; et, cédant à un entraînement qui sans doute ne dut être que passager, il débita, à l'endroit des grands de la terre, bon nombre de duretés, si bien qu'une partie de la grosse clientèle, semblable aux étoiles qui filent une à une, disparut de dessus la liste de souscription. Dès l'origine donc, la réussite manqua d'être compromise...

Digitized by Google

Ce fut tout, le péril s'en alla, et la bonne fortune, indépendamment de cette imprudence, revint tout de même ; Baour-Lormian en fut quitte pour les transes d'un gérant responsable qui signe sans lire.

Il fallait une variété de formes bien abondante pour revêtir de vers le Tasse ou son poëme ; il fallait des ressources dans le style bien fécondes pour ne pas se briser contre un écueil presque inévitable : la monotonie, les redites, les répétitions. Sans doute Baour-Lormian avait déjà traduit l'*Aminte*, ce modèle si pur de la poésie italienne. Préparé, dès longtemps, à ce genre simple et fleuri par une imitation attentive de cette bucolique vraiment digne de l'antiquité, il sut donner une grâce athénienne à ses formes ; il trouvait une poésie toute faite sur le calque de Théocrite, de Virgile, un sujet grec revêtu, greffé de beautés originales ; il y avait une élégance nouvelle à produire, et c'était une tâche, une étude première qu'il avait merveilleusement remplie. Il ne faudrait pas juger du résultat de cette pastorale par l'effet qu'elle produit aujourd'hui parmi nous. Le lecteur moderne prend peu d'intérêt à cette vie des bois, de la prairie, des abords de la fontaine ; nous ne savons plus reporter l'illusion sur ce monde de bergers. Pourtant, l'*Aminte* du Tasse avait eu une importance littéraire du premier ordre. Sans doute, le poëme aux grands âges poétiques de l'Italie avait eu son intérêt de circonstance, perdu pour nous depuis longtemps ; les allusions et des personnages illustres travestis contribuèrent au succès, mais l'œuvre a survécu à tout cela, comme pour nous donner une nouvelle preuve que c'est le style plus même que le fond des choses qui fait revivre les ouvrages d'esprit. Il y avait eu des imitations sans nombre dans tous les dialectes, dans tous les idiomes, dans toutes les langues ; jusque dans les profondeurs de l'Ecosse, Allan-Ramsay introduisit cette vie des montagnes, que Gnarini, Cezare Cremonio, Gabriel Zinano avaient produite sur le versant des Alpes, des Calabres et des Abruzzes. Baour-Lormian était venu à temps se mêler à un prestige qui n'en était pas encore à son déclin ; l'*Aminte* française eut ses splendeurs et sa bonne époque.

La *Jérusalem*, qui comportait tous les genres, devait coûter de plus rudes efforts ; il fallait entrer dans le sens de l'épopée ; l'idée moderne n'avait pas tout-à-fait versé sa prose et son scepticisme sur ce sujet ; elle n'avait pas dit encore avec quelques écrivains ses critiques contre les Croisades, contre ces populations croyantes et guerrières, toujours prêtes à la voix d'un moine à quitter l'Europe pour

Digitized by Google

se répandre en Asie et porter le massacre dans les rues de Solime. Le Tasse est de son siècle, et il raconte la Croisade comme il le devait et sous un jour tout opposé. Selon lui, c'est une armée de héros qui, sous un chef enthousiaste, vient délivrer du joug des infidèles une terre consacrée par le berceau et le sang du Christ. Le récit de la *Jérusalem*, à le considérer dans ce sens, reste le plus grand que l'on ait jamais choisi ; le poète de Sorrente l'a traité dignement ; il y a mis autant d'intérêt que de grandeur ; son plan est bien conduit, presque tout est lié avec art ; il amène adroitement les aventures, il distribue sagement la lumière et les ombres, il fait passer le lecteur des alarmes de la guerre aux délices de l'amour, et des peintures de la volupté il le ramène aux combats. Il excite la sensibilité par degrés, il grandit au-dessus de lui-même de période en période. Sa poésie est presque partout naturelle, simple et élégante ; et, lorsque son sujet demande de l'élévation, on reste émerveillé comment son vers dépouille les mollesses de la langue pour revêtir un caractère nouveau, majestueux et plein de vigueur.

Baour-Lormian, à son tour, n'a pas voulu se poser en traducteur ; il a supprimé les quelques passages où le Tasse avait payé une sorte de tribut au mauvais goût de son temps ; il a fait plus, il a introduit des lambeaux tout entiers, des peintures, des descriptions que son modèle ou son devancier n'aurait peut-être pas désavouées ; il est devenu simplement imitateur, et il a présenté la grande Croisade dans son ensemble et dans ses détails, comme l'aurait fait Torquato, s'il eût vécu parmi nous, et qu'il eût parlé notre langue. Le succès, d'ailleurs, justifia la témérité.

A propos de témérité, il est une croyance que l'auteur languedocien s'était faite ou que d'autres lui avaient suggérée, je laisse à qui voudra le soin de choisir. Cette croyance était que, sur l'œuvre française prise dans ses retranchements et ses augmentations, on aurait refait une version en dialecte vénitien : ce dialecte, comme on le sait, ne ressemble en rien au texte primitif, c'est-à-dire à l'italien classique. Ainsi, quelque poète obscur des lagunes aurait traduit dans son idiome non pas l'œuvre de Torquato, mais celle qui était devenue française en passant par les vers de Baour. On serait tenté de penser qu'une assertion semblable n'a jamais pu pousser son germe que sur des rivages trop connus et trop fameux ; mais, ce qu'il y a de singulier, c'est que quelques-uns l'ont écrite. Au milieu de doutes qui n'étaient

Digitized by Google

pas pourvus d'une grande consistance, j'ai voulu sonder le nuage, et j'ai vu que le nuage laissait percer un prétexte à cette fable. Je n'ai jamais voulu contredire le narrateur qui nous l'avait contée, surtout en présence de la partie intéressée ; seulement, j'ai recherché, j'ai compulsé et j'ai découvert que l'enthousiasme que la *Jérusalem* inspira dès son apparition s'est depuis constamment soutenu. Ainsi, les gondoliers de Venise, semblables aux *Rhapsodes* qui chantaient les poèmes d'Homère, répètent encore, en se répondant l'un à l'autre dans l'obscurité des nuits, ces octaves brillantes de poésie et d'amour. Le Tasse et l'aveugle de Chio sont les seuls qui aient eu la gloire d'être ainsi chantés ; quelques-uns des gondoliers de Venise savent par cœur tout le poëme de la *Jérusalem ;* d'autres se contentent d'en conserver les idées et varient les octaves à leur manière. On trouve des éditions de la *Jérusalem* à Venise avec le texte original d'une part, et les variations à l'usage des gondoliers en regard.

La traduction, l'imitation dont je parlais il y a un instant, n'est nullement celle, cela va sans dire, qui se trouve indiquée dans la *Satire toulousaine* au moyen de ce vers :

Qui mutilas le Tasse en ses tableaux guerriers.

Ce premier travail n'aurait rien de commun avec l'entreprise que conseillait Delille et que paraissait avoir inspirée le duc Decazes. Dans ce premier essai de jeunesse, la correction, les nobles formes, la grande facture n'existent pas ; l'auteur lui-même, qui savait combien elle était passée inaperçue, la considérait comme une étude informe, une manière de se mettre en rapport avec le poétique génie qui avait célébré les conquêtes de l'Idumée, et il ne l'a jamais placée au rang de ses titres littéraires.

L'ouvrage, la grande épopée, que l'auteur si connu des *Poésies galliques* dédiait au roi Louis XVIII, a été trop universellement répandu pour que j'essaye de faire la moindre citation, pour que je veuille jusqu'à la fin pénétrer les ressources du style, en sonder la richesse, en faire ressortir la variété. Ceux qui lurent cette imitation à son début, qui l'ont vue environnée de son prestige, ceux qui depuis ont voulu revoir dans la langue de Racine et de Corneille ces épisodes d'Herminie, d'Argant, de Renaud, d'Armide, de Godefroy qu'ils savaient si beaux dans celle du poète Ferrarais, n'ont pu s'empêcher de reconnaître bien des perfections. Ils ont vu non-seulement la

Digitized by Google

difficulté vaincue dans ces descriptions, dans ces peintures, dans ces locutions inévitables qui menacent sans cesse de revenir avec une uniformité désespérante dans le cours de l'immense poëme ; mais ils ont retrouvé toute la souplesse du langage, toute l'élévation du genre, tout le coloris de la pensée. C'est bien ce torrent, par moment uniforme, quoique poétique, qui sortit en son temps de la plume de Torquato ; pourtant, il s'en échappe toujours, comme ces fleuves mythologiques jaillissant de l'urne du dieu pour vagabonder à travers les monts et les plaines, sur un lit de pierre et de sable, encadrés de leur éternelle verdure. L'œuvre du Tasse, malgré sa supériorité, est un peu cela ; cette myriade d'hémistiches et de vers sont là sans doute avec toutes les aspérités du détail ; eh ! bien sous la plume toute française du traducteur, il en est pour l'abondance, pour la variété, pour la fraîcheur, comme des cailloux de la grève, comme des innombrables feuilles de la forêt que la nature ingénieuse jusqu'à l'infini a su étoiler, denteler, cribler de découpures sans se répéter un instant, sans cesser de multiplier les formes avec une profusion toute providentielle.

Si Baour-Lormian a tout fait pour nous prouver qu'il possède le génie des détails ; si la langue des dieux sous sa plume fécondante sait revêtir toutes les couleurs, toutes les nuances ; s'il sait fondre ses ombres, mettre en saillie tant de clartés ; s'il a un coup de pinceau à lui pour tant de caractères, pour tant de sentiments si divers ; si nous le retrouvons piquant dans la satire, spirituel dans le conte, moelleux dans le fabliau ou dans la légende, il est certain qu'il ne faut pas se flatter de le rencontrer tel lorsque son burin voudra s'essayer sur la vile prose.

Cette fois, il convient de le reconnaître, il sera encore correct, grammatical si l'on veut, mais il sera froid, aride et sec en même temps. Chez lui, dans ces moments, l'imagination sommeille, sa palette déconcertée ne trouve pas la moindre nuance pour rehausser la pensée, et je puis dire ce qu'il confessait lui-même, qu'il n'avait pas la corde, qu'il n'avait pas conscience de cette prose si vivement diaprée d'où Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Georges Sand ont laissé tomber tant de paillettes et d'émeraudes. Dès 1812, il publia *trente-huit Songes* en prose ; plus tard, en outre, et sous la Restauration, il confie à la renommée les *Contes d'un philosophe grec ;* mais cette progéniture de prédilection, qu'il traitait comme

Digitized by Google

telle au milieu de ses souvenirs, a été un tant soit peu comme les enfants de l'amour, ils ne sont pas nés difformes précisément, pourtant un peu disgraciés par la nature, et il a fallu toutes les préventions de la paternité pour que leur maussaderie se transformât en bonnes grâces, et pour que leurs grimaces apparussent comme des amabilités. C'est pour cela, quoi qu'il en ait dit, que j'ai rencontré sur mon chemin, à travers le monde littéraire, des gens de ma connaissance rangés dans cette opinion.

Le roman de *Duranti*, néanmoins, pourrait renfermer un certain intérêt, pour nous surtout qui sommes sur le théâtre des événements ; c'est la grande figure parlementaire du premier président ; c'est de Paulo, c'est d'Affis, c'est le curé de Cugnaux, c'est la *Ligue* en province avec toutes ses fureurs, c'est l'histoire travestie en drame, parée souvent de ses plus tristes couleurs ; c'est le haut et le bas de l'échelle sociale, prêts à couvrir du prétexte de la religion leurs vengeances et leurs plus sinistres passions. L'hôtel de l'illustre magistrat lance déjà la majesté de ses tours mauresques vers le ciel bleu ; les ormes du jardin projettent leurs ombrages sur la rue Delfum (1) ; on y voit des scènes d'écolier et des incidents lugubres, jusque dans la basilique de Saint-Saturnin en tout temps si paisible. Il y a au milieu de tout cela les éléments d'une action puissante ; mais que l'on suive la marche du récit, que l'on envisage les caractères et les personnages, et l'on verra que toutes ces figures sont découpées un peu à froid ; l'animation manque, le coloris fait défaut, les scènes sont sans vigueur. Pourtant, il y a de l'ordre dans la narration, et la manière dont le roman est écrit, tout en laissant percer un ton assez compassé, atteste une correction, une sobriété de style qu'on n'est point sûr de trouver ailleurs.

A propos de ces quatre volumes qui n'ont pas assez de fougue, mais un peu trop de pâleur, des écrivains, empressés à produire l'erreur en dépit de la vraisemblance, ont découvert, à l'aide d'une lanterne un peu trop sourde cette fois, que Lamothe-Langon était l'auteur véritable, et que Baour-Lormian n'avait fait que prêter la responsabilité de son nom. On se demanderait vainement le pourquoi de cette singulière substitution. Il y a des contemporains qui savent tant de choses ! qui connaissent même celles du monde invisible ; ils

(1) Autrement dit rue de *la Fumée*, aujourd'hui rue *Lapeyrouse*.

Digitized by Google

ignorent, en attendant, si *Duranti* passa modestement et sans rumeur ; si la librairie, qui est un thermomètre comme un autre, enregistra le succès ou ne l'enregistra point.

Nous reconnaissons que le trafic littéraire est parvenu à sa période la plus élevée, et que, du temps qu'il se fait des travaux consciencieux, l'industrie des choses de l'esprit se poursuit d'une manière effrénée. Je ne me propose pas de tirer au grand jour ces singulières annales ; je ne veux point soulever le rideau destiné à couvrir des lambeaux assez étranges ; je n'ai garde de faire surgir au soleil quelques oisons au vaste plumage dont l'envergure occupa un espace bien des fois contestable ; je craindrais, si j'ôtais le couvercle du puits, de voir la vérité toute débraillée enjamber la margelle sans respect pour les bienséances. En histoire comme en toute autre chose, je prétends qu'il ne faut pas trop faire le têtu, et qu'il est bon de laisser au fond de la citerne certains de ces actes dont l'authenticité est embarrassante pour trop de monde. Chroniqueur à cheval sur l'honnêteté, je pense que nul ne me jettera la pierre, lors même que je me rangerais de cette école qui tient le public pour débonnaire, fait consister la vérité dans ce qui est utile, et l'erreur dans ce qui nuit, et place sa moralité dans le triage dextrement opéré au fond du panier. Si je me tais en ce moment, ce n'est pas pour contredire ceux qui ont prétendu qu'il y avait des entrepreneurs de la chose dont je semblais vouloir parler. Je reconnais, si on l'exige, qu'il y eut des tâcherons produisant au poids et à la toise, des mercenaires chargés de vêtir, de polir, d'habiller la pensée d'autrui, le tout à prix raisonnable ou médiocre. Je sais que l'on peut commander le premier ou le second volume d'un roman, comme l'on commanderait le troisième, le quatrième acte d'un drame ; je ne m'occuperai pas non plus du point de savoir si les moins salariés étaient ceux qui travaillaient le plus, et ceux qui travaillaient le plus les moins rémunérés ; la question pour moi n'est pas là. Seulement, j'en ai vu plus d'un qui balayait assez largement l'espace au moyen d'une carapace artificielle chargée d'émeraudes, de saphirs et de constellations du meilleur aloi ; mais comme je tiens en principe pour propriétaire celui qui acquitte le prix, je ne me permettrai pas la moindre indiscrétion, et je laisse chacun traîner son plumage bariolé sur la poussière, comme il l'entend, sans m'informer ni d'où il vient ni où il va. Je crois, d'ailleurs, pour bien bon nombre, qu'ils ont atteint la prescription trentenaire, ce qui met leur

Digitized by Google

bonne foi à l'aise, et leur conscience, légalement parlant, assez en repos.

Tout ceci n'a point été dit en dehors de mon sujet ; il sera facile de s'en convaincre, et cela me ramène plus que jamais à soutenir que Baour-Lormian n'a jamais signé le livre de Lamothe-Langon. En relisant le roman, on voit bien qu'il n'y a pas de palmes somptueuses à se partager ; d'ailleurs, traitant de l'œuvre d'autrui, Baour ne se serait pas mépris, et il eût reconnu tous les défauts de cette production adultérine. Je sais bien que Lamothe-Langon a voulu en être pour quelque chose ; il a écrit, en effet, en tête, une Notice historique sur Duranti ; plus, des explications sur renvoi, mais c'est tout. Je ne retrouve nulle part sa fougue, pas même son style emporté comme un cheval de course ; son style incomplet, hérissé d'incorrections, bondissant à pieds joints sur les mots sans s'embarrasser de ceux qu'il laisse en chemin, quittant la moitié d'une idée pour esquisser les conclusions d'une autre. Que Lamothe-Langon ait lancé sa plume dans ce sens pour lui-même, cela se conçoit, on ne tente pas d'écrire quatre cents volumes environ, sans se presser un tant soit peu en chemin ; s'il faut cependant rapporter sa défroque à domicile, il ne convient pas de coudre les pièces à l'envers et se contenter de faufiler la besogne. Les prétendus initiés ont ajouté : l'auteur de la *Biographie toulousaine* faisait et Baour-Lormian polissait..... Le roi Frédéric eut bien un Voltaire pour éponger son linge sale (le compte en fut soldé durement) ; mais l'auteur *d'Ossian* transformé en blanchisseuse, grattant le mot, écourtant le verbe, ramassant péniblement les mailles d'une linguistique qui n'est pas toujours celle du monde entier, c'est lui prêter une vertu de patience qui ne lui vaudra jamais en paradis.

On a essayé d'en conter bien d'autres, mais je prétends que ces histoires ne cadrent ni avec l'homme, ni avec son caractère. J'ai parlé d'une *Préface historique*, je dirai mieux : un soir que le baron de Lamothe-Langon m'entretenait de *Duranti*, que je n'avais point lu à cette époque, et fort, en quelque sorte, de ce que j'ignorais, il me dit : *Duranti* a bien ses bavures, le dialogue se traîne assez flasque, la couleur historiqne n'est pas bon teint, quelque soin que j'aie mis à prêcher nos annales toulousaines à Baour, quand j'ai su qu'il abordait un pareil terrain ; malgré cela, au milieu de l'œuvre, il y a des pièces de marquéterie qui sont un tant soit peu la planche neuve

Digitized by Google

au centre du parquet usé; vous allez en juger, et il me lut un manuscrit, intitulé la *Messe du mort;* c'était son écriture. Des personnages sont entrés dans Saint-Sernin avant l'aube, les lumières s'allument soudain par les soins d'une main invisible; un prêtre se présente sur les marches de l'autel, il est revêtu de ses ornements sacerdotaux. De sa voix la plus sépulcrale, il implore les assistants pour que l'un d'eux veuille bien remplir l'office de clerc. Puis, dès qu'il a terminé la messe, il se retourne, se découvre, et dit à ceux qui l'entourent: « Il ne me manquait que cette prière pour sortir de mon purgatoire; depuis vingt ans, je viens ici en vain, faute d'avoir rencontré une aide pour ma délivrance; merci maintenant à vous, qui m'avez assisté. » Les témoins assez consternés de cette scène lèvent les yeux, et ils voient sortant de l'échancrure de la chasuble la tête d'un squelette dont les deux yeux, la bouche et le nez étincellent comme des braises; ensuite tout s'abîme dans l'ombre.

Je me suis demandé depuis, à propos de *Duranti*, peut-être par pure indiscrétion, si le joyau valait mieux que la bague, ou bien si c'était la bague qui valait mieux que le joyau..... Je laisse à ceux qui liront les épisodes de la *Ligue* après moi, le soin de décider et d'adjuger le prix.

Je sais bien que j'ai entendu parler de ce que fut Lamothe-Langon pour l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, pour l'*Ermite en province* et pour tous les *Ermites* possibles qui eurent leur grande vogue. Durant les années les plus animées de la Restauration, l'auteur des *Mémoires d'un pair de France* faisait, et l'auteur de *Tipoosaëb* refaisait; mais le vénérable de Jouy avait son excuse; il avait bien assez d'esprit sans doute pour produire, il n'avait pas assez de temps pour atteindre à tout; il dînait en ville depuis plus de quarante ans, et il n'avait pas encore trouvé le moyen de payer sa dette aux hôtes sans nombre qui lui prodiguaient les invitations. Il poursuivait la nuit et le jour le champ toujours vaste pour lui des jouissancess parisiennes; et puis, il était besoin encore de nouveaux efforts pour terminer *Pinto*, *Sylla*, le *Siége de Corinthe*, *Guillaume Tell*, et les pages incessantes de la *Minerve*. D'ailleurs, je ne me permettrai pas de critiquer les faits et gestes de M. de Jouy; les après-midi de l'Ermite, dans son jardin un peu voltairien de la rue des Trois-Frères, étaient trop délicieuses, et une fois transportés dans la salle du pre-

Digitized by Google

mier étage, nous le trouvions trop bon amphytrion, pour que je puisse me permettre la moindre observation ; en outre, c'est bien le moins de conserver la reconnaissance de l'estomac.

Je laisserai Lamothe-Langon enterré derrière sa montagne de livres, psalmodiant à haute voix le roman que sa plume éparpille à petits cris sur le papier. Il était curieux à voir ainsi retranché sous ce rempart de savant, l'auteur des Mémoires de tout le monde, dictant à de jeunes écrivains des plans qu'il improvisait; parlant des morts et des vivants, traçant le canevas d'un livre avec une verve précieuse à tous, et retournant à point à son roman qu'il ne perdait pas de vue. C'était bien la pythonisse sur le trépied que ce bon Lamothe-Longon ! Il eut des thêmes de chroniques, de nouvellees, de drames, de légendes de toutes les couleurs, au service de ses amis, et nul ne fut jamais plus prodigue que lui en fait d'idées ; il était riche outre mesure ; il pouvait le faire, ses moyens le lui permettaient. Je le laisse pour un moment. Que la poussière des volumes qu'il a entassés soit légère à sa mémoire ! Je reviens à Baour-Lormian, dont je prétends rappeler les *Légendes* et *Ballades*.

Les *Légendes*, *Ballades* et *Fabliaux* sont deux charmants petits volumes in-32, édités, en 1839, chez Delangle : ce sont des contes en vers, des drames en miniatures, des épopées de courte haleine, des récits allant rarement au-delà de la vingtième page. En cette occasion, le poète a reconquis le rhythme qui lui est propre ; sa lyre vibre sur tous les tons, il y a des chants sur tous les modes, et cette gamme croissante et facile aborde tout, depuis le villageois, l'esprit follet faisant ses tours, jusqu'aux maléfices des gnomes qui maudissent, jusqu'aux lamentations les plus échevelées de la jeune fille qui meurt de son mal. La forme est tantôt simple, souvent gracieuse, bien des fois élevée, toujours correcte, constamment élégante ; c'est le patricien du Parnasse qui a repris son langage ; c'est la poésie proprement dite, qui chante, joue, pleure, déclame sur toutes les cordes ; le plus souvent, le merveilleux domine. Les *Légendes* où le poète a su dérouler et féconder tant de bigarrures ont une cause. Les *Légendes* vinrent à la suite des luttes contre les Romantiques ; un vers d'André Chenier, rappelé dans cette courte guerre, nous fournit la pensée devenue l'âme de ces deux petits volumes :

Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques.

Digitized by Google

Les *Ballades* deviennent un enseignement développé qui pourrait prendre pour épigraphe l'idée que je viens de rappeler. L'auteur désirait bien qu'on nous délivrât des Grecs et des Romains, et de cette race d'Agamemnon qui ne finit jamais; il voulait bien que l'on fouillât les recoins, les vallées, les sites les plus escarpés du domaine; il ne trouvait pas cependant que ce fût un prétexte pour ulcérer la langue, pour recommencer sans grâce Baïf, Rotrou, Marie de France, Desportes, Garnier. La littérature, selon lui, pouvait explorer nos plages, il n'admettait pas qu'elle se fît Roxolane, Scythe, pas même Welche. Le trivial n'était pas pour lui le vrai; les lambeaux hideux, le charnier, un ossuaire quelconque étaient bien dans la nature, mais il ne les tenait point pour un type de l'art, il les vouait tout au plus aux gémonies, et leur réservait les profondeurs de l'égout.

S'il faut en croire des chroniqueurs qui savent tout, même ce qui n'a point existé, les rédacteurs principalement de la *France littéraire*, dont le privilége est de signer *Guérard* et de se tromper plus d'une fois, on admettrait une étrange erreur. Elle affirme, elle dit, cette bonne *France littéraire*, que les *Légendes* et *Ballades* ont été faites de concert avec Lamothe-Langon; que ce dernier serait l'auteur de la *Sylphide*, du *Follet*, de la *Jeune Fée*, de l'*Oiseau vert*, du *Templier* et du *Sorcier*, qu'il aurait composés à lui tout seul; tandis que la *Nuit des morts* et la *Fiancée de la tombe* auraient été écrites de moitié. Je citerai principalement les premières lignes de l'*Oiseau vert*, et en présence de ce style aisé, pur, de cette rime riche, et des autres luxes que déploie le poète, voyez, si nous reconnaissons le genre de Lamothe-Langon.

Ces jours passés dans un antiphonaire
D'un manuscrit j'ai trouvé les lambeaux,
Un saint abbé, chroniqueur débonnaire,
L'avait tracé sur velin des plus beaux.
J'y découvris mainte histoire touchante,
Les noirs méfaits de la race méchante,
Des paladins les exploits belliqueux,
Quelques récits d'amoureuse folie,
Des contes gais rimés en Italie,
Et les bons mots d'un sage Maître-Queux,
  Or, au milieu du curieux grimoire.
Mes yeux ont vu le fait très-singulier,
D'un oiseau vert de piteuse mémoire,
De chaste dame et de franc chevalier.

Digitized by Google

Je vais la dire, et sans nul trait de plume,
Telle qu'elle est dans le docte volume,
De point en point je prétends la conter;
Me gardant bien sur pareille matière
Au riche prix d'une province entière,
De rien rabattre ou même d'inventer.
En mil deux cent un ou trois, la chronique
Parfois, on sait, met la date à l'écart.....
. . . . . .
. . . . . .

La *Sylphide* serait encore du nombre des pièces que Lamothe-Langon aurait tracées en leur entier de sa plume plus ou moins correcte, plus ou moins ornée, comme chacun sait; on en jugera par le simple commencement.

Aux feux brillants du météore,
Au souffle embaumé de la nuit,
Au mobile éclat du phosphore
Qui pétille et s'évanouit,
Ceintes d'écharpes azurées,
On voit sur leurs ailes dorées
Descendre les reines de l'air,
Qui, dans les vallons où s'étale
Des fleurs la pompe végétale,
Passent comme un rapide éclair.
Sur leur front resplendit encore
L'astre étincelant du matin;
Autour d'un jeune sicomore
Voyez-les se donner la main;
Leurs pieds effleurant la fougère,
D'une danse vive et légère
Forment de doux enlacements;
Et sur sa lyre un beau génie
D'une vaporeuse harmonie
Leur prête les enchantements

Dansez, dansez en paix, filles de la lumière,
Jusqu'à l'instant où l'aube argente l'horizon;
La nuit vous rend toujours votre fraîcheur première,
Jouissez des plaisirs de la verte saison.
. . . . . .

La *Fiancée de la tombe*, la *Nuit des morts* seraient de celles qui ont été exécutées à deux, de compte à demi, en collaboration.

Je ne me chargerai pas d'expliquer comment peut être conduite une semblable opération; je suis dans l'impossibilité de dire si les rimes et les idées, selon la règle des poids et mesures, se partagent

Digitized by Google

par moitié, ni qui fait le commencement, qui la fin, qui le milieu ; je n'entreprendrai pas de découvrir qui a baissé son genre, qui a élevé le sien ; qui a grossi la voix, qui a retenu la sienne pour approcher du diapason, rencontrer l'unité parfaite, et construire des poésies jumelles ; je n'ai pas le regard assez subtil pour découvrir la soudure, ni de microscope qui laisse distinguer le point de repère ; à d'autres d'être plus habiles. Seulement, si j'invoque mes souvenirs, si je fais un appel à ce que j'ai pu constater par moi-même, je puis dire que la pièce intitulée la *Fiancée de la tombe* était l'œuvre de prédilection de Baour-Lormian ; je dois ajouter : j'ai lu plusieurs fois à haute voix le poème, en présence de celui-là même qui a pu accréditer le bruit... rien ! pas un mot, pas un froncement de sourcil ; derrière même les convexités du verre à bésicle, pas une lueur qui soit venue agiter la fixité du regard et détourner les convictions qui m'ont été faites. J'observerai seulement que le dénouement de la *Fiancee de la tombe* est tant soit peu risqué, qu'il y a un luxe remarquable dans les peintures, des crudités dans les descriptions, le goût équivoque de celui qui glisse un pernicieux conseil, la faiblesse concevable de celui qui le subit, et voilà tout !

Les actes mettent bien des fois les idées en contact, sans que pour cela il y ait une connexité bien définie. Lamothe-Langon qui avait des plans pour tout le monde, en avait nécessairement pour le vieil ami, et, quoique cette amitié fût dure dans la forme, elle existait néanmoins, cimentée qu'elle se trouvait par le temps. Je l'ai entendu durant une courte visite, retranché derrière sa paroi de livres, relevant la tête de dessus le papier qu'il triturait, et interrompant sa psalmodie, s'écrier : Voilà un sujet ! il y a là des situations qui vont à votre genre ; les descriptions, les sites attendent vos vers harmonieux ; n'allez pas me dire que vous espérez l'air pur de la province où vous ne mettrez plus les pieds.....(1) Quoi ! vous différez !... Allons, vous êtes indigne des dons que les dieux vous ont faits ! Croyez-vous qu'une âme vous a été donnée pour la laisser dormir !.... Allez, vous êtes un homme affreux !

Mais Baour-Lormian qui, d'habitude, au bout de vingt minutes, trouvait que le plancher lui brûlait la plante des pieds, ou que le siége sur lequel il était assis poussait des aspérités intolérables pour

(1) Baour-Lormian parlait sans cesse de rentrer momentanément à Toulouse.

Digitized by Google

lui-même, m'aidant par les épaules à retrouver le seuil de la porte, me répétait de sa voix la plus concentrée : fuyons loin du tyran ! — Ce n'est que sur l'escalier qu'il reprenait tout son organe, pour me dire :

— Avez-vous vu un despote pareil? C'est mon mauvais génie ; si je l'écoutais, avec ces travaux de forçat qu'il prétend m'imposer, il abrégerait mes jours. Convenez-en donc que c'est le démon le plus acharné.

De mon côté, lui montrant alors du doigt, à titre de réplique, la porte que nous venions de franchir, je lui glissais :

— Ecoutez !

Et, en effet, à travers l'huis entrebaillé, nous entendions encore avec les accents les plus déclamatoires, une voix passée à l'état de tempête :

— Oui, oui, la postérité impitoyable vous demandera compte de votre inertie éternelle ; votre âme dort, c'est connu. C'est un signe de décadence, je le sais bien ; vous sentez la fosse d'une lieue. Oui, je veux proclamer devant tous votre mort anticipée... Je serai désormais votre détracteur implacable..... Allez, soyez maudit des races futures pour lesquelles vous ne voulez rien faire !

A de telles invectives, Baour-Lormian murmurait dans toute sa placidité :

— J'ai bien quelques bonnes duretés à lui objecter..... rien ne me tient que..... mais j'ai observé que les émotions précédant le dîner sont toujours malsaines... Ce que je ne fais pas aujourd'hui, je le ferai demain, il m'entendra... fuyons ; la position n'est pas tenable. D'ailleurs, les heures nous pressent, ne soyons pas en retard.

Et le lendemain ou le surlendemain de cette rupture, les amis réunis à la même table formaient de nouveaux projets. Baour-Lormian chérissait les plans ; l'exécution seule lui donnait des transes. Dans ces réunions culinaires, Lamothe-Langon ne cessait de répandre à pleines mains ses canevas, et les invectives homériques à la suite de tout cela ne tardaient pas à recommencer ; mais, malgré tout, il ne s'écrivait pas un vers.

Je n'appellerai donc pas collaborateur celui qui souffle l'œuvre : deux hommes peuvent échanger des idées, des inspirations sans qu'il s'établisse entre eux aucune sorte de solidarité. Celui qui nous parle, qui réchauffe nos pensées par les siennes, et fait s'agiter la fibre

Digitized by Google

allant à notre cœur, pourra devenir une cause mystérieuse, il ne sera jamais rien moins que l'effet produit par notre volonté. Le monde extérieur paré de ses grâces et de ses charmes peut bien faire jaillir de notre âme des sensations que nous ne connaissions pas; notre individualité proprement dite, dans ses manifestations, n'en demeure pas moins distincte. Lamothe-Langon est bien, — je le reconnais, — l'esprit très-visible qui attise et entraîne cette nature; il lui met, par moments et assez brutalement, la lyre dans les doigts, mais l'instrument était discord, et il n'est point l'âme de ces mélodies qui s'échappent pures, nettes, sous une main plus habile : il est tout au plus le démon familier ranimant dans l'âtre la flamme mal éteinte; il est l'excitateur de Pégase qu'il flagelle à tour de bras, le forçant d'avancer.

Si je suis revenu en arrière vers Lamothe-Langon que je paraissais avoir laissé en chemin pour une bonne fois, ce n'est point pour détacher quelques traits inutiles contre l'écrivain si fécond, contre le producteur sans égal, dévoué avant tout au labeur, qui, quand il avait marché, marchait encore, comme pour éterniser en lui la loi suprême du mouvement. Non, je n'ai pas voulu envelopper dans la satire une existence éteinte dans le malheur, je n'ai point voulu jeter la pierre à celui à qui la destinée vint souvent couper le chemin; infortune sans nom, qui, aux heures où la détresse devint extrême, s'en alla cacher avec résignation dans les profondeurs de la grande cité, son météore éteint, afin de sauver à son siècle le reproche de n'avoir rien fait pour ceux qui souvent ont tant fait pour lui. Je sais qu'au bon temps, comme à la mauvaise heure, je reçus de lui bon accueil, je ne l'ai pas oublié ; il était l'homme de conseil, et bibliothèque vivante plus que qui que ce soit au monde; on pouvait s'adresser à lui; la mémoire et la bonne volonté ne faisaient point défaut; il avait sans doute les rudesses de l'amitié, mais en possédait la constance inébranlable. Dans la quinzaine qui précède son décès, il m'écrit, et c'est une lettre cordiale pour tous, où le vieux Barde n'est point oublié; si j'ai laissé tomber quelques rigueurs en chemin, c'est uniquement la vérité, et la vérité, on la doit surtout aux hommes d'une certaine valeur.

J'ai voulu, autant qu'il était en mon pouvoir, compléter les phases biographiques de l'imitateur d'Ossian; je n'ai pas prétendu abuser du secret de tout dire... Dieu me garde de prendre racine sur ce ter-

Digitized by Google

rain ! Je n'effeuillerai pas jusqu'à la fin les rameaux dont se compose cette vie ; je ne redirai point toutes les épîtres, tous les contes, tous les opuscules, avec leur numéro et leur étiquette ; je ne compte pas avec les branches du rosier, avec les brins d'herbe de la pelouse, avec les pierres qui blanchissent sous le cristal murmurant de la nayade ; je n'ai pas tout conté en fait d'anecdotes, et quoique que les noirs cyprès aient germé là-dessus, il est bon de garder quelques fragments devers soi. Baour-Lormian avait fréquenté le lycée Telusson, cela va sans dire ; il fut en liaison avec Millevoie, avec Menneval qui lui rappelait les chroniques de l'Empire, avec les Dolgorouski, les Demidoff qui lui parlaient du Nord et de ses glaces, avec l'académicien Etienne, à propos duquel il avait toujours quelque incident incommode au bout des lèvres, et même avec Bailly Duferray, cette chronique vivante des vieux jours, qui s'était promené dans toutes les rues de Paris, Voltaire s'appuyant à son bras..... Je m'arrête, sans quoi je recommencerais l'histoire tout entière des premières années du XIXe siècle, et Dieu sait où cela nous conduirait : il avait bien eu des velléités d'écrire ses mémoires, il en assembla même certains feuillets..... Un homme qui a un pied assez largement enfoncé sur la moitié des deux siècles a le droit de se considérer comme une chronique animée, et de faire les honneurs du temps qui fuit à ceux qu'amène l'ère moderne..... Mais, que sont-ils devenus ces pauvres feuillets où tout le monde avait trempé un peu sa plume ? pages pleines ou décolorées, selon que le calligraphe de passage savait, au sein du sommeil, exciter les souvenirs ? que sont devenues d'autres œuvres inédites qui, pas plus que *Mahomet II*, n'ont pas vu la lumière ?

Je crois que, sans abuser du droit de tout dire, je puis parler de *Dinath* et des *Albigeois*. Dinath, la sœur d'*Omasis*, tragédie ou plutôt drame en trois actes, qui rappelle assez les charmes, les grâces, la poésie élevée de Joseph ; c'était bien le même genre, un peu moins d'éclat dans les vers, par exemple, le prestige s'en est allé ; néanmoins, la couleur biblique existait tout autant. *Simon de Montfort* était d'une tout autre facture. Le drame des *Albigeois* avait une couleur locale, une teinte moyen-âge ; les tristes agitations de ce siècle tragique y étaient assez caractérisées. Baour-Lormian avait consulté les annalistes de l'époque ; d'où il suit que les Foulques, les Simon de Montfort, les Dominique d'Osma ne sont pas des agneaux ; la trahison

Digitized by Google

qui conduit l'étranger au cœur de l'Aquitaine, quelque parée qu'elle soit de prétextes honnêtes, était traitée avec sévérité. L'auteur d'*Omasis*, dans sa simplicité primitive, oubliait que plus d'un parmi nos contemporains savait mieux ces histoires qu'il avait contemplées les yeux fermés pour ne pas être ébloui, que les chroniqueurs du temps qui se sont amusés à les étudier les yeux ouverts. Mais, je le répète, je ne prétends bouleverser les idées de qui que ce soit, et pour preuve, j'ajoute : l'histoire proprement dite n'est qu'une vieille indiscrète, dont il faut, de temps à autre, rafraîchir la robe, quand ce ne serait que pour lui recouvrir légèrement les nudités ; aussi, il n'est pas bon que nos écrivains bien intentionnés aillent embarrasser leurs jambes dans ces mailles irritantes ; il vaut mieux enjamber les ronces et éviter la gêne des broussailles.

Je n'ai mentionné *Dinath* et les *Albigeois* que pour manifester un regret. C'est beau, c'est poétique, tant que l'on voudra ; ce sera même la grande pensée, ce rayon sublime de l'homme, découlant de son intelligence comme une phosphorescence, prête à lui rappeler le souffle d'où il est parti ; œuvre de génie, production informe, n'importe ! tout cela forme les mille voix du grand fleuve sonore se traînant majestueusement vers la mer de l'oubli. Puisque je suis cependant sur les idées tristes, je ne vois pas pourquoi je ne dirais pas quelques mots du poëme de *Job*.

A une heure où la destinée s'avance environnée pour nous de cette solennité qui prête à penser, où l'âme délaissée en quelque sorte par les bruits de la terre a conscience de son réveil, le poète prit de nouveau la harpe des temps antiques. Cette fois, c'est la harpe des ermites d'Hébron, des solitairess de la montagne désolée ; il s'est réfugié sous le palmier d'où vagit une pensée sainte ; il s'est recueilli au-dedans de lui-même. Lorsque Corneille renonçait aux triomphes de la scène, il traduisit péniblement en vers le livre excellent parmi tous les livres, celui du chancelier Gerson ou de Kempis, comme l'on voudra ; il ne fit qu'un labeur, il s'imposait l'expiation. Baour-Lormian, en redisant dans sa langue les merveilles de l'Hiemen, conserve tous les élans de son âme. Il avait depuis bien longtemps des prédilections pour cette page sublime de la Bible, et, aux heures de la solitude, il aimait à se redire à lui-même ces grandeurs si bien faites pour placer l'homme en face de Dieu et l'en rapprocher. On ne pouvait lui ménager des instants plus conformes à son désir que de lui relire

Digitized by Google

quelques psaumes du poëme immortel : « Là, disait-il, il y a le grandiose des images, et toute la sagesse convenable à l'homme. »

Une lecture quelconque, des recherches historiques sur la terre de Hus, des commentaires sur le livre divin, des extraits de cette sagesse antique, le trouvaient toujours disposé ; on était assuré sur ce terrain de réveiller son attention. Il fit son chant du cygne ; c'était religieux, autant que son *Retour à la religion* de 1825, ce l'était même davantage, et lui a conquis l'estime de tous. M. Ponsard dans son discours (1), dit à propos de l'imitation de Job : « M. Baour-Lormian, dans cette œuvre, a simplifié plus tard son style pour se rapprocher de la simplicité de Job ; mais il rencontrait là une pensée d'un autre ordre, des traits courts et frappants, des métaphores étranges et rapides, des images gigantesques, dessinées d'un seul coup ; le sublime dans la naïveté ; toujours le mot propre et le fait caractérisque : De plus mâles génies eussent échoué. » M. Nisard, dont le style serré et précis a, quand il veut, tant de grâce, s'exprime sur le traducteur de Job de la manière suivante : « Poète jusque dans l'extrême vieillesse, la poésie lui servait comme d'une musique harmonieuse pour bercer ses souffrances, ou comme d'un langage plus intime pour se parler de plus près à lui-même ; c'est ainsi que les vers de ses premiers jours rejoignaient sa jeunesse à sa vieillesse ; par les grâces de ses derniers vers il parlait de Dieu avec un serviteur fidèle, dont la foi simple l'aidait à mourir dans les suprêmes espérances. »

Victor Hugo crut devoir adresser ses remerciements ou ses félicitations à l'imitateur de *Job*, par huit vers que j'ai dans les mains, inédits et autographes ; je cède à l'attrait d'une publication, ils feront corps avec mon sujet.

A M. B.-L.

Merci, poète ! — au seuil de mes lares joyeux
Comme un hôte divin tu viens et te dévoiles,
Et l'auréole d'or de tes vers radieux
Brille autour de mon nom comme un cercle d'étoiles.

Chante, Milton chantait ; chante, Homère a chanté ;
Le poète des sens perce la triste brume ;
L'aveugle voit dans l'ombre un monde de clartés :
Quand l'œil de chair se tait l'œil de l'esprit s'allume.

M. de Lamartine eut également des louanges pour les travaux de

(1) Discours de réception à l'Académie.

Digitized by Google

Job; je pourrais reproduire une lettre élogieuse, je préfère rappeler une parole significative; dans la bouche du poète-orateur elle m'a paru prendre une valeur considérable.

En lisant les imitations d'Ossian, le jeune auteur des *Méditations* s'est écrié : Je suis poète !.... Sans prétendre marcher en arrière vers mon sujet, entre deux idées que j'avais à cueillir, j'ai fait un choix et je me suis reporté avec complaisance sur un discours de M. de Lamartine. J'ai signalé l'opinion de deux académiciens : de l'un, qui recueillait l'héritage laissé vacant par le décès de Baour-Lormian, de l'autre qui souhaitait la bien-venue au nouvel arrivé. L'apothéose qui attend ordinairement à l'Académie française l'un des immortels qui s'en est allé peut avoir son intérêt ; je ne sais point si les membres de l'Institut ont pris cet usage à la coutume égyptienne, afin de prodiguer aux morts les bonnes vérités qu'il n'eût pas été séant de leur dire pendant leur vie; il est certain, néanmoins, que ce jour-là tout s'anime et prend un air de fête sous le dôme de l'ancien palais Mazarin. Le ban et l'arrière ban d'une société d'élite se trouvent convoqués, un peu d'abord pour rappeler aux grandes dames les principes d'une saine littérature, un peu pour prêcher au noble faubourg l'unité de temps et de lieu en matière dramatique, ou tel autre point de didactique non moins essentiel : il y a encore d'autres raisons que je ne ferai pas entrer dans mon sujet. M. Ponsard fut l'heureux mortel qui vint s'asseoir à l'Académie, le 4 décembre 1856. La part littéraire qu'il fait à son illustre devancier est digne et satisfaisante en tout point. C'est bien le légataire heureux de l'être, sans aucun doute, mais il paie les droits de succession sans arrière-pensée et du meilleur cœur du monde; on n'en attendait pas moins de l'auteur de *Lucrèce.* Il reconnaît bien que les poésies de Baour-Lormian n'ont pas été oubliées. L'homme seul, dépourvu, au milieu de son siècle, de toute condition officielle, a pu se voir délaissé. Derrière cette idée je crains de rencontrer un doute... je n'entrevois point une foi très-robuste. Plus d'un sera tenté de se demander si les lettres sont un titre imparfait servant à compléter d'autres titres, sans en être un par lui-même, et, comme nous sommes sous le vent, il ne faudrait pas que les indiscrets allassent supposer que l'on est par moments de l'Institut parce qu'on est autre chose, et qu'on devient par voie de retour autre chose quand on se trouve de l'Institut. Mais, comme je repousse toute perfide insinuation, je reviens à mon apothéose.

Digitized by Google

Le panégyriste constate donc l'influence réelle, quoique passagère, d'*Ossian* sur la littérature française ; il rappelle une vogue que personne ne saurait nier ; cette vogue, il la comprend, il sent que le Premier Consul, jeune encore, se soit épris pour elle ; il voit la *Malvina* de Mme de Staël éclose dans toute sa fraîcheur du sein de ces inspirations, ainsi que d'autres productions sorties de plumes non moins illustres ; il trouve que Baour-Lormian ne saurait mieux faire que de s'environner, dès le début, de ce crépuscule ossianique qu'il avait aperçu le premier, et de s'en faire son auréole. Les hôtes diaphanes du palais de cristal, les bruits de la grève, les vierges gaéliques, cette poésie rêveuse, aux contours indéterminés, semblait faite pour son genre. Il a pressenti le romantisme, il s'est arrêté devant quelque Adamanstor, il a eu le style de l'époque avec des mérites particuliers, trop majestueux quelquefois, cependant naturel et toujours musical ; on y respire un souffle racinien, quelque chose de doux, de pur et de simple ; on sent la poésie vous couler jusqu'au fond du cœur. M. Ponsard trouve, en somme, un poète aimé et honoré, mais un peu oublié, dont la gloire est restée la seule amitié. L'*Omasis*, dont nous nous sommes déjà entretenu, il voudrait lui voir commencer sa légende à la citerne. M. Nisard, au contraire, dans ses appréciations de Modérateur pour la pièce qui fut portée pour le prix Décennal, ne veut pas remonter aussi loin ; il pense que ce qui a été conduit par Baour-Lormian a été bien conduit ; en faisant comme il a fait, il a été lui-même, et il n'a point été, à l'aide de figures ambitieuses, l'exagération de sa couleur ; il n'a pas surtout, comme tant d'autres, couvert sa pâleur par de grands termes. Dans ses nobles travaux, il n'a pas traduit si l'on veut, il a accommodé au goût français ; il est de l'école de Delille et de Saint-Lambert, et, en outre, il a plus d'une fois rivalisé avec le poète de Ferrare.

Voilà donc l'auteur d'*Omasis* et de la *Jérusalem* solennellement jugé sous la coupole de l'Institut, au grand jour, par les hommes compétents, par les juges revêtus de la palme verte ; et l'on est forcé d'admettre que la vérité intelligente est là présente avec ses franchises ; car la mort comporte ce noble privilége de dire d'un homme avec sincérité ce qu'il fut jusqu'à la fin, notamment quand il ne laisse pas après lui une lignée puissante, intéressée, et traînant à sa suite la solidarité du nom. Il me sera donc permis d'admirer les nobles paroles tenues à l'Académie ; je ferai cependant mes réserves. Je ne

Digitized by Google

désire point l'éloge quand même ; vous avez voulu rendre l'homme intéressant jusqu'à l'extrême et vous l'avez peint aveugle, souffrant, pauvre et délaissé ; le tableau du poète peut gagner ainsi en prestige, il y perdra à coup sûr en exactitude. Il se sera montré de la sorte aux visiteurs officiels, je ne le conteste pas ; il aimait à se poser ainsi vis-à-vis de ceux qui venaient caresser de la main le fauteuil académique et toucher barre, sauf à s'éloigner le lendemain du scrutin. Malheureux alors, il était l'Ossian aveugle, entrevoyant déjà les palais diaphanes ; il devenait l'Homère délaissé, ou bien Job tout prêt à s'asseoir sur sa modeste couche : il était l'infortune incarnée, traînant au hasard ses lares comme il peut, et s'adressant aux passants pour que sa destinée ne soit pas amoindrie. Puis, malgré une vanité un peu occitanienne, il s'accommodait assez de cette pitié recueillant les gémissements au passage ; il lui semblait que l'attitude du poète avait gagné en intérêt ce qu'elle pouvait perdre aux yeux de quelques-uns. En présence des visiteurs académiques, qui ne s'agitèrent souvent que dans une certaine caste, et qui ne provenaient que d'un certain monde, il était constamment l'octogénaire plongé dans les ténèbres les plus épaisses. Alors, selon la circonstance, il se tenait en garde et ne poussait que des accents lamentables ; on aurait cru presque entendre le chantre du coin de la rue disposé à se montrer avec tous les attributs du rôle.

Positivement, Baour-Lormian est l'homme à qui la vue a fait défaut ; il n'est pas de ceux cependant dont le sens est atteint par une nuit complète : de bonne heure, il se trouva affecté d'une maladie dans la rétine de l'œil, et le nerf optique, sans avoir été en souffrance, tendait à un affaiblissement passager et variable. Certains jours, il voyait médiocrement ; le lendemain, surtout quand il était inondé de lumière, son regard submergé par un brouillard épais n'entrevoyait que des blancheurs : c'était l'amoindrissement d'un organe, ce n'était pas le noir rideau qui intercepte toute la lumière. Il en convenait dans l'intimité, et principalement en dehors des visiteurs officiels dont j'ai parlé ; seulement, il a passé sa vie, disait-il, à décroître ; la quinzaine présente était toujours plus mauvaise que celle d'auparavant, et ainsi a marché le mal, a-t-il répété durant trente ans.

Malgré ces incidents, il a eu une bonne dose de philosophie ; et, s'il eût de temps à autre des larmes au service de sa voix, il a bien su en toute occasion tenir son cœur ou son âme à deux mains pour les

Digitized by Google

préserver du choc des tempêtes ou de ces heurtements qui attristent notre vie. Ce n'est pas qu'il eût élevé un mur autour de lui pour s'enfermer dans son égoïsme, non ; mais, dans sa terreur des émotions, il ne voulait pas de cette douleur dont chacun n'a que faire, à laquelle vous ne pouvez rien, et qui ne vous visite que pour répandre sa contagion. Ne disons pas trop, à l'exemple de nos académiciens, qu'il fut assez oublié, n'ayant d'autres compagnons que sa gloire ancienne; ce serait là le langage de ceux qui ne l'ont vu que la veille d'une élection à l'Institut. Aux heures dernières, il eut ses fidèles et sa petite cour : l'excellent M. Ragon, le délicieux interprète de Camoëns, Onésime Le Roy, le savant auteur des Mystères, Lamothe-Langon dont j'ai parlé, Bignan et plusieurs autres qui, sans avoir subi l'estampille de la renommée, apportaient avec eux les parfums de l'amitié Je ne m'occupe pas du soin de rechercher dans la maison de Socrate le nom des vrais amis, ou de la pléiade qui, toutes les fois que la mort a fait une trouée dans le vénérable corps des immortels, s'en viennent veiller au grain avec un désintéressement équivoque. On présume que la phalange n'était pas trop disséminée.

Une existence accomplie dans les conditions que j'ai signalées devait finir naturellement sans trop de secousses. Enfant, adolescent, homme fait, il avait bien eu des simulacres, des délicatesses de santé pouvant servir de prétexte à la maladie ; jamais celle-ci, comme un hôte importun, n'était venue s'implanter dans sa demeure. Au milieu de ses doléances, une seule parole l'épanouissait ; c'est quand je lui disais : « Ne me parlez pas d'Ossian, je l'abandonne à ses brouillards, vous serez le privilégié, vous avez tous les symptômes du centenaire. » Sa taille, en effet, était demeurée droite et élancée ; et, lorsque dans sa marche, plus ou moins hésitante, ses yeux ne se trouvaient pas astreints à rechercher la terre, son front revêtu d'une noble pâleur se redressait avec éclat ; les grands traits de cette physionomie d'élite rappelaient l'homme aux illustres amitiés ; il y avait en lui ce type tel que la nature, corrigée par les habitudes, le prend partout où il se trouve, quand elle le destine à des élévations inespérées. L'homme physique et l'homme moral semblaient avoir défié le temps : ainsi, netteté dans les idées, mémoire prodigieuse, facultés privilégiées, tout est resté jusqu'au moment du tombeau ; il en a été comme cela, malgré tout ce que pourraient conter ceux qui l'ont peu connu, le prenant pour ce qu'il se donnait au quart d'heure des lamentations.

Digitized by Google

Tout cela devait finir sans secousses et sans félicités saillantes, tout comme finit le rêve vulgaire du plus simple mortel. Le dernier jour s'est levé, comme tous les autres, sans souffrance et sans présage sinistre. Il y a quelque chose d'inoui dans cette existence qui commence si loin, et s'en vient jusqu'en 1855, sans avoir rien à démêler avec la maladie. Le 28 décembre 1854, aux Batignolles, il paye son tribut. Le jour a lui comme de coutume : à dix heures, Baour-Lormian fit son repas selon son usage ; à midi, il demanda du thé qu'il ne prit point ; à une heure, il voulut se placer sur sa couche, et comme on lui objectait que c'était la première fois de sa vie qu'il s'alitait ainsi dans la journée, il persista ; à deux heures, il répéta simplement qu'il désirait reposer... à trois heures, tout était dit ; il s'en était allé sans soupir, sans douleur, sans la moindre émotion. Il voulut jusqu'à la fin justifier ce qui n'est peut-être écrit pour personne, qu'il avait vécu sans maladie et qu'il s'en était allé comme il avait vécu.

Je ne crois point être hors de la vérité, lorsque j'ai raconté qu'il avait mené une existence heureuse. Il fit assez bien pour son siècle : son siècle ne fit pas trop mal pour lui, et il le quitta, comme on a vu, sans de très-pénibles efforts. D'autres ont pensé qu'il fallait une auréole de misères et d'infortunes pour lui faire de l'intérêt. Ils ont voulu que les pâles lueurs de ses années, que les crépuscules de sa vieillesse fussent les ténèbres de l'aveugle ; ils ont présumé que là où il n'y a pas la richesse, il y a la misère ; que là où il n'y a qu'une vingtaine d'amis il y a l'abandon ; je ne vois là dedans, pour moi, qu'une hyperbole. Je trouve, pour mon compte, tout autant d'originalité dans cette existence, éclose d'abord sous des brises embaumées de poésie et déposée ensuite par les flots sur le sombre rivage où l'attend un lit de feuilles et de fleurs, que s'il en était autrement. Je ne vois pas la nécessité, pour compléter le poète, de le lancer à travers les orages et de le retirer tout moulu du milieu des roches et du sein des récifs. Si les lois de la destinée exigent, pour qu'il y ait du prestige autour d'une illustration, qu'elle soit jetée dans la tempête et qu'elle apparaisse comme un drame, je dirai tant pis. Si telle est la règle générale, je me soumets ; néanmoins, il me sera permis de manifester mes sympathies pour l'exception, qui semble prendre, par ce seul fait, un caractère de nouveauté précieux.

J'ai dit mon dernier mot, cette vie a cessé ; il est donc temps d'aborder le premier chapitre de la postérité. En conséquence, plein

Digitized by Google

de cette idée, j'ai songé aux rues sans nombre qui coupent en tous les sens la cité où nous nous trouvons; j'ai rencontré des carrefours sans désignation; j'ai découvert à chaque pas des lieux et des noms vides de souvenirs, trop heureux quand le trivial de l'idée ne le disputait pas aux consonnances d'un langage impur et barbare. Alors je me suis posé cette question : « N'y aurait-il pas de place pour quelqu'un et pour quelque chose? » J'ai ajouté : « Les voies de la ville ne devraient-elles pas être pour nous comme de riches feuillets, des pages illustres où revit pour la postérité l'histoire du passé?... » Le principe une fois émis ne m'a jamais été contesté. Je n'enregistrerai point l'opinion de ceux qui ne s'informent jamais des événements de la veille; pour qui le monde a toujours fini et commencé à la distance de leur courte vue, qui n'ont jamais compris d'autres célébrités que celles qui les touchent par le contact le plus matériel et le plus vulgaire.

Lorsque j'ai parlé pour le vieil ami, quand j'ai sollicité pour le noble barde quelques lettres bleues sur faïence jaune, et un écusson indicateur à la maison qui fait l'angle de la rue *Gamion*, je n'ai jamais rencontré sur mon passage une objection sérieuse ou digne de fixer le souvenir. Pourtant, le silence s'est continué; la muraille qui commence la rue est demeurée sans désignation ou à peu près, et l'oubli, ce second linceul des morts, a menacé d'envelopper cette ombre qui réclamait, par mon organe, une patrie et l'hospitalité du coin. Je ne me suis point lassé..... et je me demande, sans jalousie de la gloire de qui que ce soit : « Voyons si le renom de celui qui fait corps avec notre siècle et notre littérature, voyons si cette physionomie poétique ne vaudrait pas tout autant que celle du préteur, de l'arrêtiste poudreux ou que telle autre figure gauloise tristement incrustée dans sa niche dorée. » Maintenant, quand un nom se montre ainsi plein et radieux, quand le succès a tendu la main au savoir et au génie et que la destinée a cessé, pour un instant, de se montrer injuste et aveugle, faut-il venir défaire ce qu'elle a si bien fait? Ne nous hâtons pas donc de démolir ce que nos devanciers ont si bien édifié. L'écho plus ou moins lointain renvoie encore ses rumeurs; ne répudions pas une illustration prête à déteindre sur les murailles de la cité qui fut sa patrie. Pour moi, j'ai présenté requête pour les morts, j'ai plaidé la cause du vieil ami. Que la génération qui lui sert de postérité nous écoute favorablement, et qu'elle enregistre un peu et beaucoup de gloire locale, selon que nous l'avons demandé!

Eugène Hangar.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LA VOCATION.

STANCES A UNE JEUNE PRIMA DONNA.

Deux sentiers, Josepha, sont au seuil de la vie.
L'un qu'émaillent les fleurs, que baigne le soleil,
Sur ses gazons unis doucement nous convie :
Son horizon se noie en un azur vermeil.
L'autre, au sol inégal tout parsemé d'épines,
N'offre à l'œil attristé qu'images de trépas :
Un dieu veille à l'entrée, assis sur des ruines,
Et dit : « N'approchez pas ! »

Heureux pourtant, heureux qui choisit cette voie !
Car tandis que la plèbe, ainsi qu'un flot humain,
Aux carrefours battus s'élance, se coudoie,
Lui d'un pied dédaigneux poursuivant son chemin,
Découvre à l'horizon, sous la brise embaumée,
Un riant oasis où l'élu radieux
Boit, dans la coupe d'or que tend la Renommée,
Le doux nectar des dieux.

Déjà de cette coupe au merveilleux breuvage
Vos lèvres, jeune fille, ont effleuré les bords ;
Déjà le vent qui passe aux sables du rivage
A de vos premiers chants répété les accords.
Courage ! votre esquif se rit de la tempête...
Vingt ans et le talent, vingt ans et la beauté !
Beauté, talent, jeunesse entent sur votre tête
Leur triple royauté.

Digitized by Google

Courage, et soyez forte au jour de la tourmente !
D'un tonnerre impuissant il brave les fureurs
Celui qui s'est choisi la Gloire pour amante.
Des spectres de la nuit que lui font les terreurs,
Quand du matin naissant il entrevoit l'aurore ?
Ce que fait à la roue, en son cours triomphant,
Le sable que son orbe étreint, broie et dévore,
Et que jette un enfant !

Courage ! le soupçon sied à l'âme vulgaire :
Le dieu qui parle en vous n'en aura point l'affront !
Eh ! qui donc oserait l'appeler mensongère
L'auréole d'en haut, quand elle inonde un front ?
Par un éclat plus vif répondant au blasphème,
C'est elle qui conduit, loin des eaux du Léthé,
Vers le fleuve de vie, au généreux baptême
De l'immortalité.

Que la triste Sapho, le cœur navré d'outrages,
Tente le saut fatal au milieu des brisans...
Ses derniers chants d'adieu traverseront les âges !
Malibran peut mourir au matin de ses ans ;
A l'Océan d'oubli sa mémoire surnage,
Et son marbre inspiré revendiquant ses droits
Resplendit sous l'éclat d'un brillant patronage,
Près du tombeau des rois (1) !

Marchez donc aux clartés de la divine flamme !
Dans l'humaine forêt son reflet lumineux
Flotte auprès de l'élu, comme un saint oriflamme ;
Marchez ! la palme croît sur l'arbuste épineux ;
Marchez ! l'heure a sonné... Mais devant que votre ombre
Se voilant de vapeurs glisse à nos yeux chagrins,
Ah ! jetez-nous encor, du fond de la nuit sombre,
L'éclair de vos refrains !

(1) Au cimetière de Lacken, non loin de la sépulture de la reine des Belges, repose Mme Malibran. Une statue de la grande cantatrice surmonte la tombe, et des vers de M. de Lamartine, gravés au piédestal, pleurent la femme en même temps que l'artiste.

Digitized by Google

Comme l'Arabe errant qui reployant sa tente
Se penche tout ému sur le puits du désert
Où le palmier, la brise, et l'onde palpitante
Bercèrent son sommeil au bruit de leur concert :
Ainsi, prête à quitter le sol de la patrie,
Arrêtez-vous du moins à la croix du chemin ;
Vous n'avez plus, hélas ! qu'un jour de rêverie,
Un jour sans lendemain.

Voici l'étroit vallon caché par le village ;
Vous y cueilliez, enfant, des fleurs pour vos cheveux :
Fillette, vous rêviez sous son discret feuillage,
Et la source au zéphir redisait vos aveux.
Voici la grille verte, et puis la maisonnette,
Tendre nid parfumé de vos premiers seize ans,
Où n'éclatera plus la folle chansonnette,
Aux beaux jours du printemps.

Et le jardin courbé sous l'aquilon d'automne
Semble vous envoyer de suprêmes adieux :
Dans ses sentiers obscurs tristement il s'étonne,
En pleurant son soleil enfui vers d'autres cieux.
Parterres, dépouillez ces corolles légères !
Jetez aux vents, bosquets, vos parfums les plus doux,
Et s'il vous faut pâlir en des mains étrangères,
Roses, effeuillez-vous !

Pour toi, lys de nos monts, pauvre muse exilée,
Ne tourne plus la tête en marchant vers le but !
Bientôt, et pour jamais, sous la muette allée
Sommeillera l'écho que sut bercer ton luth ;
Ces rêves dont la nuit azurait le mystère
S'envoleront des lieux où leur aile battait,
Et nous dirons, passant près du mur solitaire :
« C'est là qu'elle chantait ! »

Digitized by Google

Mais, du moins, puisqu'au loin le destin vous appelle,
Nous gardons prisonnier votre frais souvenir :
Nos yeux ont vu briller la première étincelle,
A vos derniers succès nos cœurs voudront s'unir !
Eloignés ou présents, chaque jour que Dieu donne,
Nous suivrons, Josepha, votre char printanier,
Heureux d'entrelacer aux fleurs de la couronne
Quelques brins de laurier.

STÉPHEN LIÉGEARD.

Octobre 1852.

Digitized by Google

Discours prononcé, le 9 août 1865, à la distribution des prix du Lycée impérial de Toulouse, par M. Léo Dupré, procureur-général.

« Jeunes élèves,

» En me désignant pour la présidence de cette solennité, Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique m'a confié un grand honneur et que j'apprécie d'autant plus qu'il ne vous a rien coûté. Je succède à votre éminent et bien-aimé Recteur et je ne vous en ai point privé. Pour les plus jeunes, pour les derniers nés de sa famille d'adoption, il ouvrait hier ses mains et son cœur, ses mains pleines de récompenses et son cœur plein de tendresses. Pour lui, c'était déjà une joie toute paternelle et vous savez de quelle autre joie elle a été suivie. — Ce qu'il vous avait donné, l'Empereur vient de le lui rendre.

» Quant à moi, je suis ici pour rappeler que la justice préside à vos concours comme à nos jugements : mes fonctions, vous le savez, sont toujours austères et mes devoirs souvent rigoureux. Il semble que M. le ministre, et je l'en remercie, ait voulu m'en distraire, en détournant mes regards de leur poursuite ordinaire, de la pâleur des coupables, pour ne plus leur montrer que des fleurs, des couronnes et des fronts purs et souriants. Je retrouve ici la justice : elle y tient ses grands jours; mais ce sont ses jours de fête, heureuse qu'elle est de ne s'appliquer qu'à l'innocence et au mérite, et de n'avoir à discerner que les degrés dans le bien.

» Aux remercîments du magistrat s'ajoutent ceux du père de famille; je vous ai donné un condisciple : j'ai remis à vos maîtres mon autorité paternelle; je suis heureux de le rappeler et d'ajouter l'expression de ma reconnaissance à ce gage obscur, mais certain d'une confiance qu'ils méritent si bien et dont l'exemple, à Toulouse même, m'a été donné de si haut.

» Et puis, pourquoi ne vous dirai-je pas que l'âge où j'arrive me

Digitized by Google

rend vos travaux plus intéressants, vos joies plus sympathiques et ajoute plus à l'affection que je vous porte qu'à la distance qui nous sépare? La jeunesse s'enivre de son propre avenir, et ses plus longues espérances ne reposent que sur elle-même. L'âge viril trouve à se satisfaire dans la possession du présent; tous deux ont le sentiment de leur force, et ce sentiment est souvent égoïste. Mais, quand l'âge avance et que les forces diminuent, n'est-il pas naturel de reporter sur la jeunesse les espérances qui ne nous sont plus permises? Par l'énergie de sa nature immortelle, l'homme résiste à l'anéantissement; quand il sent que la vie s'affaiblit en lui, il entreprend de vivre dans ses enfants, et par une touchante transmigration qui adoucit le sentiment croissant de sa décadence, il fait passer, pour ainsi dire, son âme dans ces jeunes corps et ne croit pas mourir tout entier s'ils lui survivent. Ce n'est pas pour rien que l'âge courbe notre taille, mais c'est bien moins pour nous incliner vers la tombe que pour nous rapprocher de l'enfant.

» Ainsi les générations se succèdent, et, de même que l'amour de celle qui vient est le plus fort comme le meilleur sentiment de celle qui s'en va, son plus sacré devoir est de se préparer des successeurs qui la continuent et la dépassent. Ainsi, vous contractez envers vos pères une dette que vous payerez un jour à vos enfants; ainsi se perpétue d'âge en âge, du premier homme au dernier, cette tradition du bienfait reçu et transmis. Ainsi, l'unité de la race humaine se dessine et se constitue, et, tandis que les hommes s'agitent un jour sur cette terre, où leur fragile et éphémère individualité s'efface comme la trace du voyageur dans le désert, l'humanité poursuit, sous l'impulsion de la Providence, sa marche progressive; elle compte ses étapes par les monuments de ses conquêtes; elle étend et complète son empire sur le monde matériel; elle agrandit son domaine intellectuel et moral, et, autant que cela lui est permis, se rapproche de Dieu dont elle s'est flattée d'être l'image, dont elle porte, au moins, l'idée dans son cœur et qu'elle reconnaît pour son créateur et son maître: noble vasselage qui fait sa grandeur et qui est son titre le plus légitime à la domination de la terre.

» C'est donc par l'éducation que l'humanité se développe; c'est son moyen de durée et son mode de progrès; que dis-je? c'est la condition même de son existence. Que si cette tradition venait à s'interrompre, s'il se rencontrait une génération ingrate envers ses devan-

Digitized by Google

ciers, perfide envers ses descendants, qui négligeât d'enseigner et qui enfouît son trésor, au lieu de le transmettre; ou bien, si une génération dédaignait d'apprendre et répudiait ainsi l'opulente succession amassée par la patiente industrie de tant de siècles, déshéritée de son passé, sans espoir comme sans souvenirs, l'humanité cesserait d'avoir conscience d'elle-même; l'unité de sa vie serait brisée, et, sur terre, il ne resterait que des hommes qui, n'ayant rien appris, devraient se résigner à ne rien savoir ou se condamner à tout inventer.

» Ah ! ce n'est pas vous, jeunesse française, ce n'est pas vous, les premiers nés de la civilisation, qui, en échange d'un insipide repos, vendriez ainsi votre droit d'aînesse ! Le repos n'a de saveur que si le travail le précède et l'assaisonne, et ce marché serait pire que celui d'Esaü.

» Si même le travail est long et pénible, ne nous en plaignons pas. L'inventaire n'est-il pas plus compliqué à mesure que la succession est plus opulente.

» L'espace parcouru par l'humanité est déjà bien grand ; le champ qu'elle a couvert de ses œuvres est immense : c'est déjà une longue entreprise que de le visiter, et les premières étapes sont rudes. Au début,

Le chemin est montant, sablonneux, mal aisé.

» C'est comme un pic qu'il faut gravir, et, à ses pieds, l'atmosphère est lourde et l'horizon borné. On marche, sans s'apercevoir qu'on avance, vers un but qu'on n'entrevoit pas : mais bientôt un air plus vif dilate la poitrine. Quelques points de vue se détachent et l'horizon s'étend. Le sommet est proche; encore un effort et il est atteint. Nous voilà sur la cime et du haut de ce sublime escarpement, quel spectacle ! c'est le passé tout entier qui se déroule à nos yeux. Quarante siècles se raniment, secouent leur poussière et revivent pour nous. Ce sont les titres mêmes de l'humanité que nous avons retrouvés et c'est l'étude qui nous les a rendus.

» Et ces titres ne sont pas des parchemins desséchés, orgueilleux et stérile témoignage d'une gloire éteinte : l'humanité, grâce à Dieu, n'est ni morte ni malade, les monuments de son passé présagent les splendeurs de son avenir, et ce qui accomplit leur beauté,

Digitized by Google

c'est l'espérance qui s'en dégage. Si l'admiration qu'ils inspirent est un noble sentiment, combien est plus noble encore et plus fécond celui qu'elle engendre, je veux dire la foi dans nos futures destinées.

» Ainsi, vous avez parcouru ces régions prestigieuses où sont éclos les premiers chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Vous avez entrevu ces républiques grecques où l'Etat était si petit et l'homme si grand. Vous avez visité cette République romaine où la grandeur des citoyens s'égalait parfois à celle de l'Etat. Bientôt après, dans la société chrétienne, vous avez vu l'homme se développer par le respect de lui-même ou par l'esprit de sacrifice et plus encore par cette divine nouveauté de l'amour de son semblable. Parvenus enfin au terme de votre pèlerinage, vous en avez retiré ce premier fruit de vous sentir plus heureux et plus fiers d'être de votre temps et de votre pays. Chemin faisant, vous avez entr'ouvert ces livres qui ne meurent point, comme dit un poète, parce que le génie qui les dicta y respire encore.

Victurus genium debet habere liber.

» Homère et Platon, Cicéron et Tacite, Dante et Skakspeare, Corneille et Bossuet, tant d'autres encore, car je ne veux pas me faire, par d'imprudentes prétéritions, d'illustres ennemis : voilà vos compagnons de voyage et vos guides. L'étude nous en fait des contemporains, car si le vent des siècles a dispersé leur poussière, il a respecté leurs écrits, seconde et plus durable enveloppe de leurs âmes immortelles. Qui donc refuserait de s'inspirer de leur souffle ? Qui voudrait fermer ses lèvres à cette féconde communion du génie ?

» Notre civilisation compliquée n'a guère plus de place pour le génie inculte, natif pour ainsi dire, et qui tirerait tout de lui-même. Maintenant avant d'inventer, il faut savoir et se souvenir, et l'on a pu dire du génie que c'était une longue patience. C'est donc par ce noble commerce avec les grandes âmes et les grands esprits d'autrefois, que vous vous préparerez dignement aux luttes qui vous attendent et dont cette fête vous offre l'image. Vous le savez assez : tout ce que notre temps refuse aux priviléges et aux hasards de la naissance, il le promet au mérite. Dans le monde où vous allez entrer, tout est au concours comme ici : mais les portes sont ouvertes, et, s'il y a peu

Digitized by Google

d'élus, chaque jour il y a plus d'appelés. Sous un régime où tous peuvent aspirer à tout, quand une force mystérieuse et souterraine, aveugle parfois, irrésistible toujours, pousse chacun de bas en haut, il faut lutter même pour ne pas déchoir, car il y aura toujours plus d'énergie dans l'élan de ceux qui veulent s'élever, que dans l'effort de ceux qui n'aspirent qu'à se maintenir.

» L'émulation est universelle : le même espoir fait palpiter tous les cœurs, toutes les mains sont tendues vers le même but. Si l'on ne veut être dépassé, foulé aux pieds, il faut avancer. Si l'on veut se dégager de cette ardente concurrence, il faut monter, car la foule se presse dans l'arène, on y étouffe, et il n'y a d'air respirable et d'espace libre qu'en haut.

» On vous a souvent parlé de la démocratie. Elle est là. Voilà son œuvre principale : qu'on l'acclame ou qu'on la maudisse, elle est juge du camp, elle en abaisse incessamment les barrières, elle ne demande à personne d'où il vient, mais seulement ce qu'il veut et ce qu'il vaut. Elle admet tous les contendants, elle les appelle et les attire, elle leur montre ses dignités, ses emplois, ses trésors, et, comme Alexandre, disposant de l'empire du monde, elle les offre *au plus digne*.

» Vous combattrez donc bien des combats après celui-ci... Aurez-vous toujours, comme ici, des juges intègres et presque infaillibles ? — Je n'ose en répondre : le prix offert au plus digne va souvent au plus heureux. Mais si jamais, dans ces concours, vous avez plus de mérite que de chance, vous saurez vous résigner, car vous aurez appris, en rhétorique, à lire Sénèque dans le texte et vous aurez fait une année de philosophie.

» La faillibilité du juge n'est d'ailleurs qu'un appel plus pressant à vos efforts. Plus le juge est distrait, plus il faut d'art pour captiver son attention fugitive, et, s'il est partial, c'est à peine assez d'avoir deux fois raison.

» Le travail est la loi du monde moderne, et l'exemple vous en est donné à tous les degrés. Dans l'Université, j'imagine que les élèves travaillent moins que les maîtres, et, parmi ceux-ci, qui oserait comparer son labeur à l'incessante activité du ministre qui les dirige ? Le travail l'a élevé, et l'élévation ne lui sert qu'à agrandir la sphère de son action et le fécond rayonnement d'une intelligence à qui le passé

Digitized by Google

semble n'avoir révélé tous ses secrets que pour mieux l'ouvrir à toutes les aspirations de l'avenir.

» Et qui ne sait de quelle haute et infatigable pensée il est le ministre ? Un empereur de Rome, qui se mourait, disputait à la maladie ses derniers moments pour les donner aux affaires : travaillons, disait-il à ses amis, *laboremus*. De ce mot dont il faisait ainsi la distraction et l'ornement de son agonie, notre Empereur, mieux inspiré, a fait le programme et la gloire de sa vie. Il sait le prix du temps et mène de front la pensée et l'action. Sur le champ de bataille, quand le canon qui gronde encore achève à peine sa victoire, il médite la paix. — S'il se propose l'Afrique pour sujet d'étude, il pousse jusqu'au désert son coursier Numide, et sa sollicitude ne s'arrête que devant cet impénétrable mystère de solitude et de silence. A travers les acclamations du peuple et des soldats il écoute, il entend tout ce qui se fait ou se médite en Europe, et il n'y a pas en France un gémissement que son oreille ne recueille et qui n'appelle ses bienfaits. Lui aussi a cherché, dans l'étude du passé, les leçons que la postérité prendra d'après lui ; l'histoire lui fait trouver, dans l'antiquité, de dignes compagnons de son royal isolement, et, si l'exemple est le meilleur des enseignements, quelles espérances ne peut-on pas fonder sur cette jeune tête qui sourit à ses pieds, sous l'œil attendri de sa mère ! Heureux fils, heureux prince, qui fera assez pour sa gloire et pour la vôtre, s'il se souvient un jour de son père et s'il lui ressemble.

» Votre sympathique attention est le dernier sacrifice que vous faites au travail cette année : je l'ai trop prolongée et j'aurais dû me souvenir plus tôt d'un vers latin, où il est dit que, lorsqu'il fait chaud, les enfants font assez pour leur instruction s'ils se portent bien :

Æstate pueri si valent satis discunt.

» Mais vous devez au choix dont j'ai été honoré que votre repos, vos récompenses et les embrassements de vos mères ont été avancés de vingt-quatre heures. Mon discours ne vous a pas pris autant de minutes, et vous êtes encore mes débiteurs.

» Laissez-moi donc ajouter que cette émulation que je vous ai recommandée, et qui est la condition de la vie moderne à tout âge, il ne faut pas la laisser ici comme un livre de classe pour l'y retrouver en octobre. Qu'elle vous suive dans vos familles, où plus nécessaire

Digitized by Google

encore et plus douce cent fois, elle se détournera des choses de l'esprit pour ne plus s'appliquer qu'aux choses du cœur. Vous aimez bien vos pères et vos mères : prenez garde, cependant, qu'ils ne vous aiment encore plus que vous ne les aimez. Ils ont sur vous la supériorité du dévouement et du sacrifice, et ce n'est qu'au prix d'un grand et tendre effort que vous égalerez votre reconnaissance à leurs bienfaits. Ce sont, après tout, des créanciers faciles, à qui vous devez beaucoup, mais qui ne demandent rien pour eux. Grandissez en sagesse, en courage, en science ; en un mot, travaillez pour vous, et votre dette sera payée. »

Digitized by Google

COMME ON AIME A SEIZE ANS.

..... Mais les jours et les ans
Ont passé sans ternir ces souvenirs d'enfants.
A. Brizeux (*Marie*).

I.

Entre ces aimables souvenirs qui ne s'effaceront jamais de mon cœur, il en est un qui s'y est gravé, peut-être avec le plus de fraîcheur et de grâçe et aussi avec une légère teinte d'amertume. Je ne puis y penser sans me sentir gagné par une véritable émotion qui augmente à mesure que je me plais à repasser dans mon imagination les incidents, insignifiants pour tout autre que moi, qui s'y rattachent. Mais qui ne sait, pour en avoir fait l'expérience, que les circonstances les plus vulgaires et les plus banales amènent des situations qui nous demeurent chères et mémorables entre toutes, lorsque la présence d'une femme aimée imprime à nos actes et à nos sentiments un mouvement et une effusion inusités?

C'était en automne. Les arbres du verger venaient de rendre au propriétaire, soucieux de serrer ses réserves d'hiver, les produits qui alourdissaient les branches courbées jusqu'à terre. Les corbeilles emplies de fruits d'or et de vermillon se pressaient dans le corridor spacieux de la maison.

Le soir, entre ces corbeilles, on en tria deux, destinées à l'un de mes oncles qui habite un village des environs.

Marie et *Catherine* furent choisies pour les porter à Lauriolles.

J'avais de mon côté prévu le cas, et, cherchant un motif pour les accompagner, j'avais parlé de la fantaisie d'aller feuilleter les in-octavo poudreux de notre bon parent. D'ailleurs, comment laisser partir seules ces jeunes filles qui ne connaissaient guère le sentier difficile et montueux qui conduit à Lauriolles?

Catherine était entrée depuis peu dans notre service. C'était une grosse fille, trapue et d'une intelligence lourde, âgée d'environ dix-

Digitized by Google

huit ans. — Dès le premier jour, j'avais éprouvé pour elle un instinctif éloignement; mais elle ne fut pourtant pas assez sotte pour n'être pas un peu jalouse de la faveur sans restriction que je paraissais accorder ouvertement à Marie, qui n'était, après tout, que son égale. Malgré l'extrême lourdeur de son être, on ne pouvait nier, par-ci, par-là, dans sa physionomie, quelques traits qui eussent semblé agréables sur la figure d'une autre personne. Mais des sourcils trop épais jetaient sur ses yeux, d'un bleu incertain, une ombre défavorable. Son teint, d'ailleurs, était uni et velouté comme une pêche, — chose banale qui peut se dire presque de toutes les femmes, car, sans cela, je ne vois pas où serait leur attrait. — Mais il n'y avait dans tout ce bilan, en somme assez médiocre. rien qui valût à mes yeux un brin de ma Marie.

Le lendemain, vers les deux heures du matin, au moment où j'étais plus que jamais plongé dans le sommeil, je fus réveillé en sursaut par la voix de Marie qui vibrait dans le corridor. A l'éclat et à la fraîcheur de ce timbre si connu, Morphée s'envola subitement de ma couche; et, en moins de quelques minutes, lorsque tout le monde dormait autour de nous, j'étais auprès de la rieuse jeune fille qui me raillait superbement de m'être laissé surprendre par elle.

Quant à Catherine, c'était une bûche dans des draps. Nous fûmes obligés de secouer brutalement cette masse qui se traîna encore une heure à travers les chambres obscures.

Nous partîmes enfin. Il faisait complètement noir. Il avait fallu toute mon insistance pour obtenir la permission d'un départ si matinal. A peine pûmes-nous distinguer le sentier. Les corbeilles sur la tête, les jeunes filles avaient toutes les peines du monde à éviter les pierres et les ornières. Je tenais Marie d'une main; elle appuyait l'autre sur la corbeille; Catherine tenait Marie par la jupe.

Bientôt Marie fut accablée de mes questions et de mes impatiences. Tantôt c'était son bras dont je m'emparais, tantôt c'était le mien que je passais autour de sa taille de gazelle. Marie riait et me répétait que je ne tarderais pas à occasionner la chute de sa corbeille. Enfin, avec malice ou non, je passe ma main glacée autour de son cou. Soudain elle déjette instinctivement la tête de côté...., la corbeille suit le mouvement et va rouler bruyamment dans le fossé; et les pommes à leur tour de profiter à qui mieux mieux d'une liberté inespérée.....

— Ah! bien! s'écrie Marie. Vous voilà content maintenant. Il ne vous manquait que cela. Oh! je déteste vos manières,

Et la voilà qui se désole.

Une double crainte nous mit en même temps dans l'embarras. Ce

Digitized by Google

même jour, mes parents devaient rentrer à la ville par la même voie que nous suivions; ainsi, ils étaient exposés à rencontrer quelques vestiges de la fredaine : d'un autre côté, il faisait encore trop noir pour espérer de ramener toutes nos fugitives. Cela nous inquiéta un peu.

Idée *lumineuse* ! j'allumai proptement une torche de papier (quel est l'écolier qui manque des engins ordinaires du fumeur?), et nous nous mîmes à la recherche de nos prisonnières. Presque toutes durent rentrer au logis, mais non sans porter la trace de leur escapade.

Marie demeura fâchée contre moi. En vain je cherchai à l'adoucir. Elle était impitoyable. Je fis semblant de porter mes bonnes grâces à Catherine; mais celle-ci, hélas! les trouvant avec raison trop hypocrites eut le bon sens de les repousser.

Bientôt Marie marcha à l'écart. Quand je passais devant, elle ralentissait le pas; quand je demeurais derrière, elle le précipitait : si j'essayais de marcher à ses côtés, elle inclinait à droite ou à gauche. Enfin, j'eus l'air si suppliant que ses lèvres se plissèrent. C'était un premier succès. Un demi-sourire fut suivi d'un éclat : ce fut le pardon.

Elle devint même plus gracieuse qu'auparavant. Mais elle avait posé une condition : je ne devais pas trop m'approcher d'elle. Un nuage était pourtant sur ses yeux, je le voyais. Mais ce n'était pas encore le moment de chercher le remède.

Catherine marchait, muette et triste. Mais, au fond, elle n'était pas fâchée de notre petite mésaventure : elle y voyait aussi pour elle une petite revanche.

Le jour arrivant, nous nous continmes.

On voulut s'arrêter un instant. Ce fut sur le parapet délabré d'un pont de ruisseau. Là, assis auprès de Marie, je la priai de prendre mon cache-nez parce qu'il faisait trop chaud.

— Acceptez alors mon fichu, dit-elle, et faisons un échange.

En effet, je ployai mon écharpe de laine et l'enroulai autour du cou de Marie. Elle en fit autant, vis-à-vis de moi, de son fichu. Je me rappelle même la couleur de ce fichu; il était violet tirant un peu sur le rouge sombre.

Nous nous remîmes en marche.

Je priai Marie de chanter. Alors elle modula de sa voix fine et douce une pastorale dont le refrain était empreint d'une mélancolie si suave qu'elle m'attira l'émotion jusqu'aux larmes. — Je ne sais rien, en effet, qui vous remue l'âme jusque dans ses intimes profondeurs comme ces chansons langoureuses et tristes qui représentent

Digitized by Google

si bien la tradition et les vieilles mœurs de ces anciens et robustes, mais tendres de cœur, ouverts et simples habitants des champs. Je parle de ceux que n'ont pas encore envahis l'égoïsme et les corruptions de la ville, ceux chez qui les sentiments naturels et spontanés sont encore en pleine vigueur. Eh bien ! dans ces familles qui se perpétuent pendant des siècles sur un même sol, si bien que l'une et l'autre chose sont solidaires, il y a encore de ces vieux débris de chants où l'art ne cache pas la pensée qui se présente simple, mâle, touchante, pleine de couleur locale et de naïve poésie.

II.

Pendant que Marie chantait, les derniers voiles de la nuit s'étaient perdus dans les airs, et les premiers rayons du soleil commençaient à dorer l'horizon. Les brouillards du crépuscule avaient quitté les cîmes et s'amoncelaient dans la vallée tortueuse et profonde où nous allions descendre. Du haut de la colline, on semblait voir un fleuve immense, roulant sa vapeur d'eau avec une solennelle et monotone lenteur entre des rives dont les joncs et les saules étaient des chênes majestueux, aux bras énormes et à la chevelure raide et jaunissante.

Le spectacle était heureux pour un jeune amant de la nature et de ses fortes et un peu rudes sensations. Je le goûtai, ce me semble, avec plénitude et délices, sans rien perdre du charme que je prenais à écouter la voix de la jeune fille.

La première rencontre que nous fîmes fut celle d'un meunier sur le retour de l'âge, et dont les mulets pesamment chargés gravissaient le sentier que nous descendions. Il parut surpris de notre trinité matinale, bizarre. Je marchais entre mes deux rieuses et nos propos n'avaient rien qui ressemblât à la modération. A l'aspect de sa mine béate et stupéfaite, je lui demandai avec la malignité de mes seize ans, s'il n'avait pas perdu, pour nous regarder tant en face, s'il n'avait pas perdu quelque chose sur nos physionomies :

— Oui, dit-il, — au bruyant éclat de rire dont partirent mes compagnes à la suite de mes paroles provocantes, — oui, j'y voudrais moins d'impertinence de votre part.

La réponse était exacte, mais elle n'avait rien de bien salé dans la bouche d'un vieux serviteur. Ordinairement, tout vieux meunier est homme d'esprit, et je présume que celui-ci dut se contenter de jalouser nos alertes jeunesses, en regrettant les aiguillons perdus de la sienne.

Nous étions partis à trois heures. Il en était à peu près six que

Digitized by Google

nous n'avions fait encore à peine que la moitié du chemin ; mais nous avions si bien assaisonné notre promenade ! — Chose fort naturelle aux enfants, nous eûmes faim. Nous convînmes de nous arrêter sur le bord du ruisseau qui coulait au fond de la vallée. — Là, nous divisâmes un pain que Catherine avait serré dans sa corbeille, et cela à la façon de saint Paul et de saint Antoine dans le désert, qui, saisissant chacun une extrémité de celui que le corbeau providentiel leur avait apporté, gardèrent chacun ce qui lui resta dans la main.

Le procédé, comme on voit, n'était pas nouveau ; mais il m'attribua la portion la plus faible ; car il était ainsi convenu que la plus grande portion serait traitée, comme venait de l'être le pain tout entier entre le favorisé et celle qui n'aurait encore rien. Marie eut le plus grand morceau et elle en rit beaucoup à mes dépens, moi qui n'avais pas voulu qu'on se servît du couteau. On imagine que les fruits blessés furent en plus grand nombre qu'il n'en suffisait à notre appétit ; nous pûmes, en effet, nous convaincre que la plupart avaient reçu leur égratignure.

C'était, comme j'ai dit, le seul nuage qui obscurcît la gaîté franche de Marie, et je ne réussissais que médiocrement à la consoler, en promettant de prendre sur moi toute la responsabilité du dégât.

Nous atteignîmes ensuite le sommet du côteau opposé. Alors, notre vue plongeant dans un nouveau paysage se reposa dans l'éloignement sur le sombre et large manteau de verdure qui enveloppe le château du marquis de ***, ancien seigneur de Lauriolles.

— Maintenant, dit Marie, plus de plaisanteries ; nous nous sommes assez attardées, songeons à nous presser. Quant à vous, me dit-elle, en se tournant vers moi, nous n'avons plus besoin que vous nous indiquiez le chemin. Vous ferez mieux de demeurer derrière ; aussi bien ne faites-vous que nous ennuyer.

Marie, comme il est facile de le voir, était à mon égard d'une familiarité sans limites. Elle était d'ailleurs en tout et toujours d'un abord si expansif et si vrai, qu'elle disait sans déguisement et sans crainte ce qui lui venait à l'esprit, et on pouvait voir en elle, comme dit quelque part un homme d'esprit « le type le moins frelaté de la nature. »

Nous arrivâmes enfin au pied de la vaste garenne du château de Lauriolles ; c'était près de neuf heures. Le soleil était ardent. Les gouttes de sueur perlaient sur le front et sur les joues des jeunes filles. La chevelure de Marie était en désordre et sa figure était pourpre. Catherine, elle, soufflait comme une vache laitière.

Nous nous assîmes à l'ombre pour respirer un instant. Marie jeta à

Digitized by Google

terre sa coiffure et secoua ses cheveux châtains. Puis, baignant sa main dans un filet d'eau qui coulait à ses pieds, elle retressa ses épais bandeaux.

Pour moi, j'étais à quelque distance allongé dans l'herbe, et, la tête appuyée sur mon coude, je la regardais faire. Il me semble encore la voir. Sa peau un peu brunie et hâlée du soleil conservait pour moi un charme singulier. Ses yeux, châtains comme ses cheveux, étaient surmontés d'une arcade sourcillière à peine accusée, mais de la plus pure élégance. Son front, un peu bas et ombragé, était droit et fier, et sa bouche, d'un modelé et d'une finesse exquise. Marie n'était pas pour cela précisément *belle*, ou, du moins, l'expression totale de sa physionomie ne le disait pas. Mais c'était je ne sais quelle mobilité et quel épanouissement qui donnaient à ses traits une grâce avenante et sereine, une mollesse séduisante, empreinte d'une douce vivacité et d'une aimable langueur. C'était en même temps une égalité d'humeur et une assurance de parole et de sentiment qui captivaient.

La beauté et la grâce se recommandent, en effet, par des attributs tout différents. La beauté ne consiste pas dans la distinction d'un ou de plusieurs traits, mais dans l'harmonie typique de l'ensemble, et dans je ne sais quelle splendeur répandue ensuite sur cet ensemble. La beauté commande le respect et l'admiration et nous fait rêver d'idéal ; la grâce a des flèches qui percent l'âme, et ne manque jamais de plaire, si elle n'arrive pas toujours à faire naître l'amour aveugle et capricieux.

Cependant, en thèse générale, les esprits élevés et délicats continueront à placer la beauté avant la grâce, parce que chez eux le *piquant* est esthétiquement moindre que l'*harmonieux* et le *grandiose*.

Marie peignait donc ses cheveux, et je me plaisais à la regarder. On remarquait pourtant en elle un esprit grave et sérieux, habitué à la réflexion secrète et mystérieuse : on devinait là l'étoffe dont on fait les heureux ménages. Pour moi, qui n'ai jamais mis de l'amour là où je n'ai pas soupçonné, derrière l'agrément extérieur, des qualités réelles et solides, je trouvais Marie à ma fantaisie et je sentais que la meilleure compagne que je pusse trouver dans mon enfance c'était elle. Nos caractères étaient, en effet, toujours égaux et à l'unisson l'un de l'autre, et il suffisait d'un demi-mot pour nous comprendre. Puisqu'on use et abuse tant du mot aimer, que je puisse dire ici que ce que j'éprouvais alors pour Marie était bien ce que l'on doit qualifier du nom d'amour. Il y avait en moi, pour elle, plus que de l'amour fraternel, ou, pour parler plus juste, ce n'était plus là cet amour, — c'étaient deux âmes qui s'étaient

Digitized by Google

levées, pour ainsi dire, et s'étaient épanouies sous le même rayon de soleil et sous le souffle d'une même brise. Même âge, même patrie, je dirai presque même toit : mêmes jeux, mêmes joies, mêmes épanchements enfantins, même croissance. Et n'y ayant entre nous ni parenté ni similitude de condition, et l'union première et tacite des cœurs n'en existant pas moins, voilà précisément ce qui constituait ce charme inconnu mais réel qui n'est plus celui que l'on éprouve pour une sœur. — Entre enfants, même entre enfants de seize ans, cet amour est encore exempt d'orages ; mais si on l'abandonne à lui-même et qu'on le laisse se développer insensiblement avec l'âge, il est à craindre qu'on ne puisse le rompre que par un très-douloureux déchirement.

Si Marie me considéra alors que je la remarquais moi-même, elle dut voir que mes yeux pensifs et rêveurs parlaient éloquemment en sa faveur. Ce n'était pas la première fois qu'elle l'apprenait, mais elle craignait elle-même de s'abandonner à un sentiment qu'elle comprenait devoir être si redoutable si elle lui laissait prendre trop d'empire au fond de son cœur. Aussi, chaque fois qu'elle me surprenait dans une semblable rêverie, s'empressait-elle, avec cette aimable vivacité qui la caractérisait, de donner le change à mes pensées cachées, par un brusque revirement à la réalité.

— Vous songez, n'est-ce pas, à votre étourderie ? me dit-elle en s'approchant de moi. Oui, mais vous ne pouvez rien réparer, et il faudra bien encore que ce soit moi qui vous excuse.

— Non, non, je confesserai moi-même mon étourderie. Je ne veux pas que tu portes une faute qui est la mienne.

— Ah ! vous seriez bien fâché si je disais à votre oncle que c'est vous qui avez fait tomber ma corbeille !

— Je dirai tout. Je ne crains pas.

— Et comment direz-vous ? Direz-vous, par exemple, que c'est en approchant vos bras de ma figure ?... Vous le feriez bien rire, et il vous demanderait si vous aviez envie de m'embrasser... Allons, vous vous tairez et je parlerai pour vous. Je dirai que j'ai fait un faux pas.., enfin je m'en tirerai mieux que vous.

Il fallut y consentir. Elle avait toujours raison contre moi, et encore était-ce de telle sorte que je demeurais toujours son obligé.

Enfin, nous arrivâmes au village après avoir traversé la garenne du château.

Digitized by Google

III.

Qu'on s'imagine un petit enclos de forme carrée, fermé par un mur en maçonnerie et situé à l'extrémité du village, regardant le levant. A l'un des angles, une maison, se composant d'un rez-de-chaussée et d'un premier avec contrevents rouges. On entre soit par une porte ménagée dans le mur du jardin, soit par une autre ouverture donnant sur une petite cour entre bâtisses. — Du jardin, on peut monter au premier par un large escalier de huit à dix marches de pierre, sur le palier duquel s'ouvre une porte vitrée donnant dans un petit salon qui sert au printemps de salle à manger.

C'est là que furent déposées les corbeilles de fruits. — Mon oncle et ma tante, après les premiers compliments échangés, s'occupèrent immédiatement de disposer les fruits par rangées dans un petit cabinet destiné à cet usage à l'un des coins du salon. On trouva le présent fort beau et on m'en remercia en termes plus bienveillants que je ne le méritais. Quant aux meurtrissures, je ne sais si une fée bienfaitrice ne rendit pas la santé aux fruits invalides pour nous ménager toute situation embarrassante ; mais il est de fait qu'elles passèrent très-inaperçues ou que les plus visibles furent regardées comme provenant de la précipitation qu'on avait apportée à la récolte.

Après mon déjeuner, je descendis au jardin. — Sur le petit espace qui entoure la maison règnent des bordures de myrthe. Quelques vieux cyprès plantés çà et là et des touffes de passiflore arrangées en voûte, font de ce lieu un petit séjour de solitude et de paix.

Derrière un petit massif, j'aperçus les jeunes filles qui, après leur repas, s'étaient réfugiées à l'ombre et avaient été gagnées par la lassitude et le sommeil.

Elles étaient penchées l'une sur l'autre. La tête de Catherine retombait sur sa poitrine, et son gosier respirait par saccades qui n'approchaient nullement de la douce haleine de Diane dormant au pied d'un buisson d'églantiers ! Le sommeil de Marie y eût mieux ressemblé peut-être, car, appuyée sur l'épaule de sa compagne, elle avait une pose délicieuse. Sa figure exprimait un mol abandon et une grâce irrésistible ; ses lèvres trahissaient parfois un plissement fugitif où l'on devinait que son âme voltigeait sur l'aile des rêves séduisants. Je ne pus me défendre de ce charme invincible.

Je m'approchai doucement, et, m'inclinant avec précaution, ma bouche effleura légèrement ses yeux endormis.

C'en fut assez pour la rappeler au monde réel. Elle me vit devant

Digitized by Google

elle tenant un petit bouquet de myrthe et de verveine que j'avais ramassé sur son corsage.

— Pour qui ce bouquet que j'ai trouvé sur toi? lui demandai-je.

— Que vous importe, pourvu que vous sachiez qu'il n'est pas pour vous.

— Et pour qui donc ?

— Eh ! mais pour moi seule ! quelle sotte question vous me faites-là !

— Alors, je le garde.

— Je ne puis vous empêcher de le prendre, puisque, à la rigueur, les fleurs sont à vous.

C'est ainsi que Marie était pleine de réparties dont l'à-propos était toujours enlevé avec une délicatesse rare.

Les filles d'Eve sont curieuses. Marie me demanda si on ne laissait pas visiter le château. Je compris son désir et je fis ce qu'il dépendait de moi pour le satisfaire. J'appris que les maîtres étaient absents. Je connaissais, en outre, le régisseur. Cependant, pour plus de sécurité, ma tante nous accompagna.

Une élégante construction moderne s'élève aujourd'hui sur les fondements de l'ancien manoir féodal de Lauriolles. Il ne reste des vieilles ruines qu'une tour cylindrique, se désagrégeant et s'en allant pierre par pierre, et dont les nombreuses lézardes servent d'abri et de sol à tout un peuple de salamandres, à toute une famille végétale de crucifères. Je ne sais si pour le vieux marquis cette masure ne tient pas lieu de souvenirs chers à son grand âge, et si, lorsqu'elle frappe sa vue, ce n'est point une illusion de contemporanéité et de fraternité idéale et bizarre qui lui fait demander grâce auprès des goûts difficiles de l'époque. Il n'y a point de doute évidemment, sans quoi la masure aurait déjà fait place à un kiosque svelte et gracieux où grimperaient en même temps le liseron multicolore et la capucine orangée. Mais il ne faut jamais disputer des sentiments. D'ailleurs, le château de Lauriolles jouit d'agréments naturels et factices qui dédommagent amplement les esprits les plus fantaisistes.

Deux pavillons élevés s'élèvent parallèlement à l'entrée de la cour. Au centre de celle-ci et d'un massif de rosiers parsemé d'arbres rares, s'échappe un jet d'eau continu, d'une hauteur de trois mètres. Devant soi se présente le bâtiment coupé en angle d'équerre et à deux étages : son architecture est simple et n'offre rien en elle de remarquable.

Mais c'est au couchant, derrière le château, que se déroule un magnifique panorama. La vue plonge d'une haute terrasse sur un immense déploiement de verdure sombre et massive, qui, s'épaissis-

Digitized by Google

sant à mesure qu'elle s'élève du bas-fond, monte et semble menacer le ciel de ses cîmes mouvantes et arrondies. C'est une mer onduleuse avec ses précipices et ses sommets où glissent, en les dorant, les derniers rayons du soleil qui semble s'anéantir sur les confins de ces masses. Je passerais volontiers des heures entières rien qu'à m'oublier et à me confondre sur cette terrasse, devant ce tableau majestueux, me laissant aller à la dérive et rêvant sur les grandeurs et les beautés de la nature qui se trahit ici avec puissance et variété.

Si, descendant de la terrasse, on pénètre à travers les massifs qu'on avait tout-à-l'heure à ses pieds, on ne voit au-dessus de sa tête qu'entrelacements de branchages et qu'inextricables nœuds. Le sol est partout tapissé de lierre, de mousse, de pervenche et de chélidoine. On est obligé de suivre constamment le sentier tracé à travers les broussailles verdoyantes et qu'on a artistement dirigées en contours capricieux. On y respire en même temps je ne sais quelle senteur indéfinissable affectant agréablement les sens, où s'allient sans se confondre le parfum délicat des corolles, l'odeur vireuse des feuilles et du lierre et les exhalaisons d'un sol toujours vierge où vivent des milliers de coléoptères murmurants et de lapins sauvages.

Des bassins sont creusés inférieurement pour recevoir les eaux abondantes qui jaillissent de sources sans nombre de tous les points du roc vif. Des grottes, que l'artifice a su rendre naturelles, suintent à travers leurs parois une eau claire et chargée de dépôts calcaires qui se moulent, avec le temps, sur les aspérités du roc et finissent par les émousser complètement. Des marronniers, qui comptent leurs années par centaines, mesurant un épanouissement remarquable, s'embrassent mutuellement par leurs branches et constituent un réseau dont la complexité étonne le regard.

Un espace libre est ménagé dans la partie basse où sont les bassins. De l'herbe épaisse y croît au printemps, et les narcisses jaunes et les tulipes pourprées émaillent agréablement ce fond d'une verdure un peu sombre. Ici, de quelque côté que l'on se tourne, c'est un amphithéâtre circulaire formé par trois monticules qui se joignent et dont les versants nourrissent ces puissantes végétations dont on est frappé.

Mais je n'ai rien dit du jardin potager, des serres chaudes et des serres en plein air, des orangeries et des distributions de l'eau à l'aide des pompes. Je n'ai pas précisé comment toutes ces choses étaient agencées pour le plus grand agrément des yeux et pour la plus grande utilité des besoins pratiques. Je n'ai pas fait voir les résultats acquis par l'art, là où les moyens d'aucune sorte ne man-

Digitized by Google

quaient pour les obtenir. Mais il est jusqu'à un certain point facile de suppléer à toutes les lacunes de ma description, si l'on sait qu'une fortune considérable n'épargne aucune de ses largesses pour seconder celles de la nature.

J'ai maintes fois visité le château de Lauriolles au-dedans et au-dehors, et c'est toujours avec un nouvel attrait que je le revois. Lorsque nous y vînmes cette fois, je me montrai plus empressé que personne à faire à Marie le détail de tout ce que j'admirais moi-même. Le jardinier et la cuisinière se prêtèrent d'ailleurs d'assez bonne grâce à l'exhibition. Cependant quelques appartements que je connaissais restèrent fermés à mes pauvres compagnes, qui ne songèrent certes pas à s'en plaindre.

Il y aurait ici une foule de petites scènes à raconter, comme l'agacement des cygnes dans le bassin, dans la grotte, la répercussion de nos voix par les échos et le goût de salpêtre trouvé à ses eaux, la tentative pour faire monter le liquide dans la pompe, la récolte des pervenches, le partage d'une orange amère, et mille attentions amoureuses que je témoignai ce jour-là plus que d'ordinaire à Marie, en déjouant adroitement les regards de ceux qui nous accompagnaient. Mais ma lectrice me fait grâce de ce qu'elle a deviné déjà.

IV.

Le soleil commençait à s'incliner sur le plan de l'horizon lorsque nous quittâmes les alentours du château. Nous rentrâmes, et, comme il avait été décidé, nous nous préparâmes pour le départ. Il se posa un moment la question de savoir si Catherine ne demeurerait pas deux jours de plus à Lauriolles pour être utilisée je ne sais plus de quelle façon. Moi, j'appuyai chaleureusement cet avis dans l'espoir de revenir seul avec Marie et de n'être plus importuné d'un tiers qui me déplaisait et me forçait de mesurer mes paroles. Mais la jalouse Catherine protesta en disant qu'il lui avait été expressément recommandé de rentrer le soir même. Quant à Marie, je m'opposai formellement à ce qu'on la gardât ; la perspective de marcher trois heures durant en compagnie d'une personne que je n'aimais pas me fit trouver assez d'éloquence pour qu'on renonçât à l'idée de retenir personne.

Hélas ! lorsque je songe aux circonstances de ce retour, je ne puis que m'indigner contre moi-même pour la sotte humeur et la bouderie ridicule dont je fus dominé, et qui, comme on va voir, amena le

Digitized by Google

plus absurde dénouement au drame le plus agréablement commencé.

Au retour, ce fut Marie qui, libre maintenant, me rendit toutes les familiarités dont je l'avais accablée en venant. Mais moi, une idée fixe me rendait morose : j'aurais voulu que Catherine fût demeurée à Lauriolles. Après toutes les sensations qui s'étaient produites en moi pendant cette journée, je n'avais rien désiré avec tant d'ardeur que de pouvoir causer tout à-fait librement et intimément avec Marie. Je suis naturellement porté à m'épancher dans le sein de ceux que j'aime et je présumais toutes les délices que j'aurais éprouvées à questionner un peu longuement Marie, et à lui laisser voir plus que de coutume tout le fond de mon cœur.

J'en étais alors à cette première aurore de poésie où l'âme sensible et impressionnable se laisse entraîner mollement au premier charme qui la captive. Il me semblait que l'amour si pur dont j'étais épris pour un cœur qui ressemblait tant au mien était un sentiment que je n'avais pas d'intérêt à cacher et qu'il était tout naturel au contraire de montrer dans sa naïveté simple et confiante. — Oh : je ne comprenais pas encore, — et ce n'est que longtemps, bien longtemps après, en un temps qui n'est pas éloigné de celui où j'écris ces lignes, que je devais cruellement comprendre, pleinement expérimenter que l'amour ne marche qu'accompagné d'un prisme au travers duquel toutes choses lui apparaissent mille fois plus brillantes qu'elles ne le sont dans la réalité ; et que, ce prisme une fois brisé, tout retombe dans un morne et froid appauvrissement, tout reprend ses maigres et étroites dimensions.

Oh ! fou que j'étais alors de penser que la plus belle chose à faire était pour moi d'avouer à Marie que je l'aimais ! et combien ma folie était inconséquente ! s'il était vrai que j'aimasse réellement Marie et que j'en fusse aimé secrètement, qu'avais-je besoin d'autres explications ? Qu'était-il nécessaire de détruire, en essayant de le saisir, ce rêve qui ne pouvait exister qu'à la condition d'être ce qu'il est et fut toujours, un rêve, c'est-à-dire une chose flottante, indécise, voilée, mystérieuse et en même temps brillante, douce, consolatrice pleine de charme secret et indéfinissable ?

Mon plus grand tort eût été donc de pouvoir donner suite au sentiment qui, forcé encore une fois de se replier sur lui-même, était la cause de ma mauvaise humeur. Ce fut certes une permission véritablement providentielle que d'être empêché de me trouver seul avec Marie, ce jour-là, et de lui dire tout ce qui me pesait sur l'âme.

— Vous n'êtes pas gai, me dit enfin Marie, en balançant devant

Digitized by Google

mon visage quelques fleurs qui commençaient à se flétrir dans sa main.

— C'est vrai. Mais, laisse-moi, je te prie, je me sens un peu de migraine.

— Dieu sait si vous m'avez laissée, eh ! ce matin, quand j'avais, moins que vous maintenant l'envie d'être tracassée ! Chacun son tour.

Toutes ces agaceries me faisaient mal et m'irritaient. — Quelle misérable chose pourtant que le cœur humain ! Il suffit d'un instant pour le transporter d'un extrême à l'autre; il suffit du plus léger pli à l'intérieur, du plus léger nuage pour le précipiter de l'excès de la joie à l'excès du mécontentement et de la tristesse ! Mais laissez passer le rouleau denté de fer qu'on nomme l'expérience et vous verrez qu'il faudra bien s'assouplir de gré ou de force, qu'il faudra s'*aplatir*, si j'ose me servir de cette expression énergique, s'aplatir comme un métal qu'on bat ensuite sur l'enclume.

Pauvres âmes sensibles ! s'il est vrai qu'une fibre plus délicate vous donne quelque avantage que n'ont pas ces cœurs à qui la nature a refusé cette finesse pour mieux sentir et pour mieux concevoir, ce n'est pas, allez ! que vous n'ayez vous aussi l'envers de votre médaille ! ce n'est pas que vous ne rachetiez ensuite plus cruellement ces échappées de bonheur idéal et sans mélange dont seules vous avez le secret !

Les jeunes filles voyant mon obstination et mon inébranlable parti-pris passèrent devant. Le chapeau rabattu sur les yeux, je suivais à une distance d'à peu près vingt pas. J'étais occupé à repasser dans mon esprit les nombreuses et diverses circonstances qui depuis plus de cinq ans déjà avaient fait de Marie, d'abord ma compagne d'enfance, ensuite une âme indispensable à mon cœur. La marche de nos âmes l'une vers l'autre avait été graduelle et insensible. Jamais aucun incident n'avait été amené assez brusquement ; jamais aucune situation n'avait été assez tendue pour que son cœur naïf en apparence, mais au fond perspicace et savant, eût lieu de se plaindre de ma délicatesse. Mais n'étais-je pas alors l'innocence même? Nous en étions venus naturellement à une familiarité toute confiante, mais qui, aujourd'hui, si elle ne changeait pas de caractère, menaçait de n'être que le masque plus ou moins résistant d'un sentiment plus intime et plus doux. Et en supposant même que ce premier masque, s'en allant peu à peu en lambeaux, dût laisser deviner parfois quelques pans de vérité, ce n'était pas pourtant chose facile à une âme aimante, naïve et timide comme la mienne, que de l'arracher soudain pour mettre à

Digitized by Google

nu cette parole dont les lettres se dessinaient insensiblement sur les faces de mon cœur : « J'aime ! » Et puis, dans quel embarras ne serions-nous pas tombés, nous, si jeunes encore, devant cet aveu que nous nous eussions fait l'un à l'autre : « Nous nous aimons ! » Aurions-nous compris toute la solennité d'une telle déclaration ? Ne nous serions-nous pas immédiatement sentis sous l'effet d'un ridicule inconnu, d'une bizarre complication dont nous n'eussions pu dévoiler ni le premier, ni le dernier mot?

V.

C'est ainsi que je m'estime heureux ne n'avoir pas, ce jour-là, jeté de trouble dans le cœur généreux de Marie, et que je préfère cent fois aujourd'hui n'y avoir pas versé, ce qu'on n'a pas toujours tort d'appeler le poison (je dois le savoir). Mieux m'en a valu, certes, que tout se soit terminé par une boutade d'humeur noire; car, dans la suite, bien qu'à la faveur de mille circonstances qui s'y prêtaient, je n'ai jamais été aussi étrangement tenté de lui parler d'amour.

Je marchais déjà depuis près de trois quarts d'heure, évoquant des souvenirs et me livrant aux étranges réflexions dont j'ai parlé, lorsque les jeunes filles disparurent au détour d'un sentier. — Au moment où j'allais doubler moi-même l'angle à la faveur duquel je les avais perdues de vue, soudain, Marie s'élance de derrière un buisson et semble me barrer le chemin.

J'étais loin de m'attendre à une pareille surprise.

— Qu'est-ce qu'il a donc aujourd'hui? fit-elle, en soulevant cavalièrement mon chapeau sous lequel je dissimulais ma rêverie. Vraiment, je ne vous comprends pas. Non, non, vous n'êtes pas malade; vous vous êtes très-bien porté dans la journée; d'ailleurs, ce n'est pas de sitôt qu'on le devient. Je veux savoir ce que vous avez.

Et il y avait dans son air et dans sa voix ce ton moitié rieur, moitié sérieux et impératif qui marque à la fois l'intérêt pressant et la curiosité plaisante.

— Eh bien ! lui dis-je, puisque tu veux tant le savoir, c'est que je m'ennuie.

— Ah ! vous vous ennuyez ! s'exclama-t-elle en ricanant. Attendez un peu..... Je vais vous désennuyer.

Précisément, nous étions tout près d'arriver à une métairie non loin de laquelle, sur le bord du chemin, se trouve un bassin où l'eau ne tarit jamais. Elle y plonge ses deux mains et m'en arrose sans façon la figure et les vêtements. J'avais pensé que ce n'était là qu'une

Digitized by Google

menace; mais elle en était bien venue au fait, et, au moment où j'y songeais le moins, je me voyais ruisselant comme un canard.

Et, lorsqu'elle m'aperçut, grâce à son aimable procédé, dans un si piteux état, ce fut un redoublement d'éclats de rire et d'apostrophes contre lesquelles j'étais impuissant à me défendre. Mais je sentis bientôt mon infériorité. Je ne pouvais lutter contre tant d'allégresse. Le vainqueur du matin devenait le vaincu du soir. Marie sut tirer sa vengeance. Catherine jouissait de mon embarras et applaudissait.

Le pli était depuis le commencement donné à mon esprit. Je ne revins pas à ma gaîté première. Ne pouvant s'expliquer ma persistance, Marie finit par quitter aussi les plaisanteries et jugea que j'étais sous le poids d'une idée.

Elle négligea peu à peu Catherine qui eut l'air de ne pas s'en apercevoir, et se tint longtemps à mes côtés. Les premières minutes, nous gardâmes l'un et l'autre le plus absolu silence.

Enfin, je m'adoucis assez pour reprendre ainsi la parole :

— J'aurais bien voulu, dis-je, que Catherine fût restée à Lauriolles. Je suis certain qu'elle racontera à la maison tout ce qui s'est passé ce matin et tout-à-l'heure. Je déteste cette fille.

La méchante Catherine, en effet, dès qu'elle eut fini par se convaincre que mon attention pour Marie dépassait les limites vulgaires, où j'avais l'habitude de me maintenir vis-à-vis d'elle-même et des autres, se sentit piquée dans son amour-propre et sa petite vanité. Comme il n'est pas de femme qui ne juge trop favorablement de sa personne, celle-ci ne supposa pas d'abord qu'on pût s'occuper moins d'elle que de Marie sa compagne, dont elle se figurait avoir la grâce et les qualités. Mais la préférence exclusive que je témoignais sans cesse à Marie avait fini par en faire une jalouse rivale qui se vengeait en aggravant, lorsque l'occasion se présentait, devant ma mère, la familiarité confiante et spontanée que je ne prenais pas toujours la peine de dissimuler.

Rien n'est plus redoutable, en effet, que les jalouses susceptibilités de la femme; et, comme l'amour avec ses nuances infinies remplit, on peut dire, toute son existence, et est toujours le mobile primitif de ses sentiments, l'homme se trouve véritablement dans la perpétuelle nécessité de *transiger* ou de feindre, pour lui *ménager* tout froissement intime, toute atteinte à sa petite fierté coquette.

Laissez-la faire, me répondait quelquefois Marie, quand je m'irritais de l'impertinence de Catherine. Elle se fatiguera la première de

Digitized by Google

répéter toujours la même gamme, et votre mère finira par n'en rien croire..... Et puis, quel mal faisons-nous?

Marie était si éloignée de toute pensée mauvaise et si confiante en même temps, qu'elle côtoyait de près le danger sans s'en douter, et qu'elle le défiait même avec sa bonne foi.

Ces réflexions ne font pas que la scène que je raconte se soit dénouée à ma gloire. Je retombai bientôt dans ma bouderie détestable, et je ne sortis plus de mon mutisme. Marie, ayant eu beau m'interroger sur la cause de ma mélancolie, finit, comme on dit, par jeter sa langue aux chiens et remit à un autre jour les explications que je refusais de lui donner. Elle rejoignit Catherine.

Quant à moi, je ne tardai pas à prendre tout-à-fait les devants. Je hâtai le pas, et, dès qu'elles m'eurent perdu de vue, j'inclinai du côté de la ville, tandis qu'il avait été convenu que je les reconduirais jusqu'à la campagne. — J'étais blâmable de les abandonner ainsi par une nuit tombante et dans des sentiers solitaires. Mais je ne sais quel démon m'avait possédé depuis le départ : je m'étais montré d'une humeur impossible et ridicule, et il me fallait garder cette humeur jusqu'au bout.

Si l'on me demandait de tirer moi-même la conclusion de cette histoire, je dirais après le poète à qui j'ai emprunté mon épigraphe et après beaucoup d'autres, que les amours les plus vraies, les plus pures et les plus consolantes sont les premières parce qu'elles sont doublées d'innocence, de fraîcheur et de timidité. A seize ans, l'âme s'ignore, mais elle a une délicatesse et une vérité de sentiment qui constituent certes la plus douce et la plus pénétrante poésie de la vie de l'homme.

Plus tard, ce sont les orages de la passion, les emportements attisés par le désir et par l'obstacle, les cuisants mécomptes, quelquefois même le désespoir au sein de la souffrance....

TH. LAFORGUE.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 6 avril 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. Timbal-Lagrave, appelé par l'ordre du travail, se trouvant empêché d'assister à la séance, M. Baillet communique en son nom a l'Académie un petit Album de plantes des Pyrénées, préparé par Marchand, pharmacien à Saint-Béat. La détermination des espèces qu'il renferme est due aussi à ce botaniste. Mais, ce qui a donné à cette petite collection un intérêt spécial, c'est que les étiquettes qui accompagnent ces plantes ont été revues par Lapérouse ; il en est même quelques-unes qui sont étiquetées en entier de la main de notre savant compatriote.

M. Timbal-Lagrave accompagne cet Album d'une révision des plantes qui le composent ; il signale d'abord quelques erreurs de détermination qui ne peuvent être imputées aux auteurs que nous venons de nommer, mais à la méthode qui servait de base aux études phythographiques de cette époque. Il confirme ensuite quelques synonymes de Lapérouse déjà connus. Il signale aussi quelques erreurs de détermination dues à l'auteur de l'*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées ;* mais il en atténue la portée par quelques considérations qui peuvent s'appliquer à toutes les études sur les collections de plantes desséchées, quand on veut en tirer des preuves concluantes sur quelques déterminations critiques.

Enfin, à l'occasion du *Saxifraga Recta,* Lap., que notre compatriote considérait comme une espèce, et que d'autres prennent pour une variété, M. Timbal-Lagrave pense, avec MM. Grenier et Godron, que cette plante n'est ni une espèce ni une variété, mais tout simplement une variation locale, due à l'habitat qui ne peut, par aucun caractère sérieux, être distingué du type. Notre collègue fonde son opinion

Digitized by Google

sur ce que toutes les espèces de la section *Aizoonia kooh* peuvent offrir, selon les lieux où elles croissent, des formes depuis 10 centimètres jusqu'à un mètre de hauteur, sans que les caractères différentiels que présentent ces plantes entre elles en soient modifiés. Il cite à l'appui de cette opinion les *Saxifraga Cotyledon*, L. ; *Longifolia*, Lap., et l'*Aizoon*, L., qui présentent tous les mêmes formes dans nos Pyrénées.

M. Timbal-Lagrave, en son nom et en celui du docteur Jules Delaye, offre ce petit Album, le premier qui ait été fait dans nos Pyrénées, au Musée d'histoire naturelle de la ville de Toulouse, pour être déposé à côté de l'herbier Marchand, dont il est le complément.

— M. Astre, en continuant ses précédents comptes-rendus sur l'*Institution smithsonienne*, fait observer que les craintes si naturelles qu'il manifestait il y a deux ans, sur les conséquences trop probables de la guerre, se sont en partie réalisées. Bien que l'Institution n'ait pas été absolument arrêtée dans sa marche progressive, le rapport présenté par le secrétaire général pour 1862, comme pour 1861, prouve que la mauvaise influence de la guerre ne s'est que trop fait ressentir. Certaines parties des études scientifiques sont tombées dans une sorte d'inactivité ; des services ont été interrompus ou restreints, par exemple celui qui est relatif à la météorologie, et les ressources matérielles ont été amoindries par le défaut de paiement de quelques Etats du Sud, à qui des capitaux avaient été prêtés.

Comme compensation, l'*Institution* a absorbé un autre établissement, l'*Institut national*, et elle a profité de ses collections et de ses ressources de tout genre.

Comme compensation encore (compensation qui pourra ne pas en paraître une à ceux qui aiment la paix), l'art de détruire les hommes a fait des progrès et des découvertes ; mais l'art de guérir les blessures occasionées par les projectiles anciens et nouveaux s'est aussi efforcé d'être à la hauteur de sa tâche.

Malgré ses embarras, et après un peu de retard, l'*Institution* a publié le XIIIe volume de ses travaux ; il contient cinq grands *Mémoires* : 1° observations dans les régions arctiques ; 2° réduction d'observations ; 3° des anciennes exploitations de mines sur les bords du lac Supérieur ; 4° de la respiration des chéloniens ; 5° observations magnétiques en Pensylvanie.

Ces Mémoires ont peut-être un point de vue moins général que local ; mais ils n'en sont pas pour cela négligés.

Les volumes de *Mélanges*, publiés en même temps, renferment de longues listes ou nomenclatures de coquillages, etc., etc.

Digitized by Google

Enfin, le *Rapport* annuel constate toujours des progrès et des améliorations.

Ce volume renferme en outre quelques *Lectures* publiques et des *Traductions* d'ouvrages français, notamment celles de l'*Essai historique sur l'Académie des Sciences de Paris*, par M. Flourens, et de l'*Eloge de M. Geoffroy Saint-Hilaire*, par M. de Quatrefages.

C'est ainsi que l'*Institution smithsonienne*, même au milieu des malheurs de la patrie, continue à suivre les intentions de son généreux fondateur.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN-ARNOULT.

Séance du 27 avril. — Présidence de M. CLOS, directeur.

M. Esquié, appelé par l'ordre du travail, lit une *Note sur une peinture à la fresque récemment découverte à l'église de Saint-Sernin.*

L'église de Saint-Sernin n'a pas toujours été isolée, comme on la voit aujourd'hui. En 1789, elle était encore entourée de constructions importantes qui composaient l'ancien monastère. Au nombre de ces constructions, se trouvait un cloître de forme carrée, composé d'une suite d'arcades portant sur des colonnes simples et jumelles alternées.

Le cloître, un peu moins ancien que l'église, remontait cependant aux premières années du XIIe siècle. Construit au nord de la basilique, il s'étendait à l'est et à l'ouest, entre le transsept nord et les bâtiments de l'abbaye, au nord et au sud entre la grange aux dîmes et les bas-côtés de la nef. Comme toutes les constructions de ce genre, il servait de lieu de sépulture, et c'était là qu'on inhumait les chanoines.

Une porte mettait en communication la galerie sud de ce cloître et le bas-côté de la nef; c'était par là seulement que les chanoines pouvaient pénétrer dans la basilique, mais il est à croire qu'ils ne se contentaient pas de cette unique entrée, puisqu'ils ouvrirent vers le milieu de la galerie de l'est, une petite porte très-basse au bas-côté du transsept.

Quand les chanoines furent sécularisés, en 1526, cette poterne dut être fermée ; et nul ne saurait aujourd'hui qu'elle a existé si, dans les premiers jours du mois de novembre 1864, les ouvriers maçons occupés à la restauration de la basilique n'avaient mis à découvert en faisant tomber des crépis, la structure de deux ouver-

Digitized by Google

tures jumelles, terminées à leur partie supérieure par une arcade demi-circulaire, et murées avec soin suivant le parement de la face extérieure. Après avoir fait démolir ce placage, on a pu voir qu'il masquait deux niches où apparaissaient des traces assez sensibles de peintures à la fresque; malheureusement, c'était dans l'une de ces niches, celle de gauche, qu'on avait tranché la petite porte de dégagement mentionnée plus haut; l'autre niche avait été laissée intacte. Après l'avoir nettoyée et lavée avec le plus grand soin, on a pu voir très-distinctement la fresque dont elle était décorée.

M. Esquié reconnaît dans cette peinture, une imitation des médailles et des miniatures byzantines, faite dans la première moitié du XIIe siècle par un pinceau relativement exercé, mais encore incorrect. Il expose sommairement, à l'aide de plusieurs inscriptions dont il donne le texte et la traduction, le sujet que l'artiste a traité. Au centre de la niche et sur un fond bleu encadré, du dedans au dehors, par trois filets concentriques d'un ton gris verdâtre, jaune et brun rouge, saint Augustin, en habits pontificaux, est assis sur un trône richement orné. A sa droite, un ange nimbé, vêtu d'une tunique ouverte sur les côtés, tient d'une main un livre, et de l'autre un bâton pastoral à crosse peu ornée. A gauche du trône, se présente de profil un personnage également nimbé, assis, une plume entre les doigts et tenant sur ses genoux un pupitre recouvert en partie par un parchemin à demi-déroulé; il fixe attentivement ses regards sur saint Augustin et semble écrire sous sa dictée.

Après avoir apprécié cette peinture au point de vue iconographique, M. Esquié croit pouvoir affirmer que le sujet qu'elle représente, loin d'être indifférent, offre au contraire un sérieux intérêt historique. Recherchant l'époque probable de l'introduction de la discipline augustinienne dans le monastère de Saint-Sernin, il incline à croire que ce fait important s'est accompli du temps de saint Raymond, l'un des deux seuls chanoines qui aient mérité le titre de saint, et qui, élevé à Saint-Sernin où il fit partie du collége des enfants de chœur, s'adonna, après s'être retiré du monde, aux méditations pieuses, aux œuvres charitables, et consacra, pendant les treize dernières années de sa vie, tous ses revenus à reconstruire, du sol aux fenêtres, la basilique de Saint-Sernin, démolie 20 ans auparavant (on ignore pour quelle cause) par une multitude irritée, accourue de tous les points du pays toulousain. Ainsi, le personnage assis, écrivant sous la dictée de saint Augustin (on peut conjecturer que ce qu'il écrit est la règle de son ordre) ne saurait être que saint Raymond dont les chanoines ont sans doute voulu honorer la mémoire, en

Digitized by Google

l'associant, dans la peinture du cloître, à l'illustre évêque d'Hippone, fondateur de leur institut.

L'auteur de la Note indique les moyens employés pour la conservation de la peinture récemment découverte à Saint-Sernin. Il pense que la ville rendrait un véritable et grand service à l'histoire locale et à l'art, en faisant reproduire en *fac-simile*, d'abord cette peinture à la fresque si heureusement retrouvée, et ensuite toutes les autres du même genre qui décorent encore nos principaux monuments, et en plaçant dans une salle spéciale de notre Musée les copies qu'on aurait ainsi obtenues.

— M. N. Joly fait passer sous les yeux des membres de l'Académie une singulière production végétale, qui s'est développée sur un torchon de toile grossière, ayant servi à essuyer les diverses pièces d'une machine hydraulique, et, par suite, imbibé d'une certaine quantité d'huile. Après avoir été jeté et abandonné dans un coin de la scierie mécanique de M. Querre (*moulin du Bazacle*) qui l'a apporté lui-même à M. Joly, ce torchon s'est recouvert d'une épaisse moisissure composée de filaments noirs, longs de 10 à 15 centimètres, fins comme des cheveux, légèrement crépus, enlacés les uns dans les autres et disposés par mèches, dont l'ensemble offre une ressemblance frappante avec une chevelure humaine mal peignée. Parvenu à un certain degré de développement, chacun de ces filaments porte à son extrémité libre, une petite sphère jaune, renfermant une matière de même couleur et très-finement granuleuse. Ces sphères, qui ne sont rien autre chose que les *sporanges*, passent en peu de temps du jaune au brun et du brun au noir plus ou moins foncé. Pendant cet intervalle, la matière granuleuse qu'elles contiennent se divise en une infinité de corpuscules, ovales ou elliptiques, formés d'une membrane délicate et transparente, à travers laquelle on reconnaît les granules formateurs. Ce sont les *spores* ou *séminules* de cette *mucédinée* que M. N. Joly croit n'avoir pas encore été signalée par les cryptogamistes. Du reste, il se propose d'étudier plus complètement cette bizarre production, et, afin de rendre cette étude plus fructueuse, il réclame avec confiance l'utile et savant concours de son honorable collègue M. Clos.

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

Digitized by Google

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — LE SUPPLICE D'UNE FEMME,

DRAME EN 3 ACTES, DE M. ***.

Il y a cinq mois environ que le *Supplice d'une femme* a vu le jour à Paris, sur la scène du Théâtre-Français, et il y aura bientôt deux mois que cette pièce a été représentée pour la première fois sur notre Théâtre des Variétés. C'est donc le dernier numéro de la *Revue* qui aurait dû contenir les quelques lignes d'analyse et de critique qui vont suivre ; mais l'étendue des travaux, si remarquables à des titres divers, publiés dans cette livraison, n'a permis à nul autre d'y prendre place après eux, et c'est aujourd'hui seulement qu'il nous est loisible de dire ce que nous pensons d'une œuvre qui constitue, sans nul doute, l'événement dramatique le plus intéressant de l'année.

On sait que toute une légende, — légende héroï-comique, — se rattache à la composition et à la représentation du *Supplice d'une femme*. Enfant anonyme de deux pères très-connus, ce drame n'aurait jamais eu d'état civil, si un double document ne lui avait apporté, postérieurement à sa venue au monde, un acte de naissance parfaitement authentique, et n'avait consacré de la façon la moins équivoque sa filiation ; c'est, d'une part, la préface mise en tête de la pièce imprimée, et, de l'autre, une brochure répondant à cette préface : la première signée Emile de Girardin, la deuxième Alexandre Dumas fils. La préface nous apprend que l'éminent rédacteur en chef de la *Presse*, cet ardent et infatigable polémiste qui s'est vanté d'avoir une idée par jour, et qui, en conséquence, a livré depuis trente ans au vent de la publicité tant de vérités et tant de paradoxes, qui a résolu... en théorie tant de problèmes impossibles à résoudre, et mis tant de questions politiques et sociales en coupes réglées, c'est-à-dire en alinéas, M. de Girardin enfin, ayant écrit dans le court espace de trois matinées un drame en trois actes, qui lui parut susceptible de régénérer l'art théâtral en France, voulut bien consentir à confier son manuscrit, afin qu'il y fût pratiqué quelques modifications de détail, indispensables au point de vue scénique, à un homme du *métier*, qu'il ne daigne pas nommer, mais qu'il ne tarde pas à qualifier en termes aussi vifs que peu respectueux. Il l'accuse, en effet, d'avoir tout dénaturé dans sa pièce, et le drame et le style ; il l'appelle son traducteur, son élagueur : et comme

Digitized by Google

c'est le travail de ce dernier, comme c'est une œuvre toute différente de la première qui a été offerte au public par les comédiens du Théâtre-Français, le père primitif, proclamant bien haut que son enfant a été changé en nourrice, se croit obligé de refuser son nom et ses caresses paternelles à l'avorton procréé par un autre.

Cet autre, nous l'avons nommé, c'est M. Alexandre Dumas fils. Esprit froid, positif, essentiellement pratique, observateur ingénieux et pénétrant, le jeune héritier du plus fécond de tous les romanciers passés, présents et futurs serait, à côté d'Emile Augier, l'un des maîtres du théâtre contemporain, si son talent était plus élevé et plus philosophique, si le sens moral et le goût ne lui faisaient trop souvent défaut, si la *sympathie* pouvait s'attacher à toutes ses créations, si enfin, au lieu de rétrécir systématiquement son horizon, il savait l'étendre et y faire entrer non plus seulement un monde d'exception et superficiel, mais aussi le vrai monde de la vraie société. Il se recueille en ce moment, il s'étudie, il cherche sa voie; il la trouvera bientôt, nous n'en doutons pas, et les merveilleuses facultés dont il est doué auront désormais leur parfait et légitime emploi. En attendant, c'est déjà un auteur dramatique habile (dans le meilleur sens du mot) entre tous; nul ne sait mieux que lui ce qui peut être tenté, aussi bien que ce qui est impossible, au théâtre. C'est pourquoi à peine le manuscrit du *Supplice d'une femme* fut-il entre ses mains qu'il jugea fort bien que, la donnée étant admise, la pièce entière devait être refaite. Il prit résolûment la plume, et peu de jours après il apportait à M. de Girardin un nouveau manuscrit, son manuscrit à lui, où les principales situations de l'œuvre primitive étaient conservées, mais disposées avec un art infini, et où la phraséologie du journaliste avait fait place à un langage sobre, nerveux, vibrant, puissamment dramatique. Forcé de reconnaître, — malgré les révoltes d'un amour-propre... qui n'est pas son moindre défaut, — qu'il avait trouvé son maître, l'homme aux alinéas se hâta de reléguer son premier travail aux oubliettes; mais ne pouvant toutefois se résoudre à ressembler à un écolier dont on vient de corriger le thème ou la version, il refit à son tour la pièce qui venait de lui être remise, et c'est sur ce nouveau, sur ce troisième manuscrit que commencèrent les études au Théâtre-Français. On ne put aller bien loin; on se heurtait à chaque pas contre des impossibilités scéniques, contre des témérités d'action et de style par trop périlleuses : il fallut substituer à ce manuscrit son prédécesseur, c'est-à-dire le deuxième, celui d'A. Dumas fils, et dès ce moment tout fut possible, tout devint facile. Absorbé par ses hautes spéculations de politique transcendante, M. de Girardin n'assistait pas aux répétitions. Il voulut bien cependant paraître à l'une des dernières; mais en voyant quelle était la pièce apprise par les comédiens, il poussa les hauts cris, déclara qu'il n'était et ne serait jamais pour rien dans un pareil ouvrage, qui était, selon lui, *détestable* (le mot est historique), et finalement se retira dans sa tente, comme fit autrefois, sous les murs d'Ilion, Achille, fils de Pélée.

Vint enfin le jour de la première représentation. Tout *détestable* qu'il fût, le *Supplice d'une femme*, — édition Dumas fils, — obtint un succès éclatant; mais

Digitized by Google

aucun nom d'auteur ne fut livré aux applaudissements du public. C'était donc un double désaveu de paternité. Et voilà pourtant que M. de Girardin, s'emparant du manuscrit adopté par le théâtre, le porte chez un éditeur, le vend 5,000 francs, perçoit à lui seul tous les droits d'auteur, et écrit enfin la fameuse préface dont nous avons parlé.

Une riposte était inévitable; elle ne se fit pas attendre. A M. de Girardin, déclarant une guerre d'extermination à toute espèce de convention théâtrale, et voulant que les choses se passent sur la scène exactement comme elles se passent dans la vie réelle, comme elles se passent dans un salon ou dans la rue, A. Dumas fils, dans sa brochure, répond avec infiniment de raison, — et cela, du reste, est depuis longtemps passé à l'état de lieu commun, à l'état d'axiome, — que la vérité toute vraie, toute crue, est absolument impossible au théâtre; que c'est peu d'avoir une *idée dramatique* si on est inhabile à la présenter sous une forme acceptable, si on ne sait pas écarter d'elle toute circonstance accessoire inutile ou nuisible à son développement, si on ignore l'art de ces préparations, de ces combinaisons savantes, grâce auxquelles, éveillant peu à peu et progressivement l'intérêt, on jette dans les cœurs une émotion qui, sans cesse accrue, sans cesse ravivée, soumet le spectateur à la volonté souveraine du poète, et assure ainsi le succès final de l'œuvre représentée. Mal préparée, au contraire, arrivant à l'improviste ou à contre-temps, une *situation* naturelle et puissante à la fois, susceptible de produire les plus grands effets, passera le plus souvent inaperçue, ou paraîtra invraisemblable, impossible, choquante même, et provoquera les plus vives protestations. Tout cela a été dit bien des fois, et par les critiques les plus éminents; mais jamais croyons-nous, cela n'a été aussi bien dit que par A. Dumas fils, qui peut compter cette partie de sa brochure, dont nous venons seulement de présenter le sommaire, parmi ses meilleures pages.

A l'appui d'une si juste théorie, et comme témoignage du service immense par lui rendu à M. de Girardin en remaniant sa pièce de fond en comble, il cite quelques parties du manuscrit remis d'abord entre ses mains, c'est-à-dire du premier de tous (que M. de Girardin a bien soin de ne pas rappeler dans sa préface, où il n'est question que du troisième), il en reproduit à peu près tout le premier acte : et c'est, en vérité, faire preuve d'indulgence au point d'étonner Philinte lui-même, le bienveillant Philinte, que de se borner à qualifier d'étrange une semblable élucubration.

Il n'y avait rien à répliquer à cette triomphante réponse de l'auteur du *Demi-Monde*, et nulle réplique aussi n'a été faite. Tout débat semblait donc terminé, au grand regret de tous ceux qu'avait fort égayés ce plaisant incident littéraire. Heureusement pour eux, la lecture du journal dont M. de Girardin est la personnification si expressive, devenait en ce moment une source nouvelle et intarissable d'hilarité. Quoi de plus divertissant, en effet, que de voir la *Presse* transformée en *Moniteur officiel* des représentations du *Supplice d'une femme*, soit en France, soit à l'étranger, dans les villes les plus importantes comme dans les plus infimes bourgades? Comment ne pas rire du meilleur de son cœur en lisant

Digitized by Google

chaque jour un entre-filets conçu à peu près en ces termes : « On nous écrit de Lyon..... on nous écrit de Pithiviers : Le *Supplice d'une femme* vient d'être représenté sur notre théâtre avec un immense succès. Le beau drame de M. Emile de Girardin a fait couler bien des larmes, etc., etc., etc. » Et jamais dans cette chronique laudative et enthousiaste il n'a été question d'A. Dumas fils, et c'est toujours M. E. de Girardin qui a été désigné comme le vrai et unique auteur d'un ouvrage qu'il avait déclaré avec tant d'énergie n'être qu'un travestissement ridicule du chef-d'œuvre composé par lui, et dont il avait, en conséquence, rejeté en termes si formels la paternité. Evidemment, c'est là de la logique de journaliste. C'est la comédie après le drame ; et cette comédie, « notre ami, dirait le Dorante de la *Critique de l'Ecole des femmes*, l'a donnée en galant homme à toute l'assemblée, et chacun est demeuré d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il a fait. »

Et maintenant, après ces délails préliminaires, après avoir rendu à Alexandre ce qui est à Alexandre et n'avoir laissé à Emile que ce qui est à Emile, abordons l'œuvre elle-même. en la prenant dans sa forme définitve, telle qu'elle a été représentée eti mprimée. Quelques mots d'analyse nous suffiront, car la donnée est des plus simples. — Un riche banquier de Paris, M. Dumont, peut se croire à bon droit le plus heureux des hommes. A la tête d'une maison financière en pleine prospérité, il a une femme charmante, qu'il adore et dont il est tendrement aimé ; il a un enfant de sept ans, une petite fille adorable... comme elles le sont toutes au théâtre ; il a, de plus, un ami intime et dévoué, un Espagnol nommé Jean Alvarez, devenu son associé en lui apportant généreusement un million au moment où la révolution de Février venait de lui ravir argent et crédit. Une seule chose préoccupe ce bon M. Dumont, le plus naïf des maris et des pères : Mathilde, sa femme, est depuis longtemps triste, soucieuse, et même, en ce jour, où tout dans la maison devrait respirer la joie et le bonheur, car c'est la fête de leur enfant, de Jeanne, cette tristesse semble redoubler. Dumont l'interroge ; elle répond e que répondent toutes les femmes qui ont quelque chose, elle répond qu'elle n'a rien. Dans sa sollicitude, Dumont insiste ; il croit à une altération de santé, et, pour y remédier, il propose un voyage en Italie. Mathilde accepte avec empressement. Dumont enchanté annonce leur prochain départ à son ami Alvarez, qui voudra bien, en sa qualité d'associé, le suppléer pendant son absence et gérer seul les affaires de la maison. Mais à peine Alvarez se trouve-t-il en présence de Mathilde qu'il lui dit brusquement et avec l'accent le plus impérieux : « Je vous défends de partir ! » Et nous apprenons alors que depuis le jour où Alvarez a pénétré dans la maisen de Dumont, ce n'est pas seulement au point de vue commercial qu'il s'est constitué son associé ; il est l'amant de Mathilde, amant jaloux et tyrannnique, égoïste et brutal, qui n'épargne à la pauvre femme aucune douleur, qui lui fait souffrir mille tortures. Et le supplice de l'infortunée est d'autant plus grand qu'ayant cédé seulement à un élan de reconnaissance lorsque Alvarez est venu au secours de son mari presque ruiné, elle n'a jamais aimé en réalité que son légitime seigneur et maître. Cependant la malveillance, qui

Digitized by Google

depuis quelque temps déjà s'égayait discrètement (elle n'avait encore que des soupçons) sur ce ménage à trois, devient tout-à-coup hardie et menaçante, car elle a maintenant des preuves : une femme de chambre, chassée imprudemment par Mathilde, a parlé ; elle a tout dit, tout révélé ! C'est une amie de la maison, une jeune veuve charitablement médisante, une Arsinoé moins la pruderie, c'est Mme Larcey qui vient annoncer cet orage grondant au-dehors, bientôt prêt à éclater, et à la formation duquel elle n'est sans doute pas restée étrangère. Alvarez aussi a tout appris ; il pressent, il voit le danger : aussitôt, par un billet, qu'il cherge la petite Jeanne de remettre à sa mère (disons, en passant, que ce message confié à l'enfant est un des points odieux de la pièce), il signifie à Mathilde l'ordre de partir immédiatement avec lui, avant que Dumont, toujours candide et confiant, ait songé à rien faire pour les séparer. A la lecture de cette lettre, l'horreur et le désespoir s'emparent de la malheureuse femme. Elle veut mourir. Mais a-t-elle le droit de disposer d'elle-même et de s'affranchir ainsi de tous ses devoirs d'épouse et de mère? Dumont rentre en ce moment. Un bal d'enfants, organisé en l'honneur de la fête de sa chère petite Jeanne, l'occupe tout entier ; il est gai, épanoui, radieux... Par un très-beau mouvement dramatique, Mathilde lui tend la lettre. Il la prend, un peu étonné, la lit sans y rien comprendre d'abord, tant le malheur qu'elle lui révèle était loin de sa pensée ; mais, tout-à-coup il pousse un cri terrible, il a compris enfin ! Mathilde est à ses pieds : « Et Jeanne? » demande-t-il avec anxiété. L'épouse infidèle baisse la tête en sanglotant : Dumont n'est pas le père de son enfant ! Son indignation alors n'a d'égale que sa douleur... Mais que va faire le pauvre homme? Comment se vengera-t-il ? Comment punira-t-il ? Il fait appeler Alvarez, et, après lui avoir dit les choses désagréables que la situation comporte, il lui déclare que, voulant avant toutes choses éviter le scandale et ne trouvant pas d'ailleurs dans un duel les chances d'une réparation suffisante, il ne se battra pas avec lui ; mais il ordonne, il exige qu'Alvarez retire à l'instant même de leur fonds social tout l'argent qu'il y a mis, ce qui le ruinera, lui Dumont, mais donnera complétement le change à la malveillance extérieure. Mathilde, de son côté, rentrera dans sa famille, comme ne pouvant supporter la pauvreté où son mari va être réduit. Les deux coupables protestent contre un arrêt qui les déshonore en leur imposant le supplice de l'ingratitude. Mais Dumont, de plus en plus majestueux, menace de se faire sauter la cervelle s'ils refusent d'obéir : ils s'éloignent honteux et confus... l'un à droite, l'autre à gauche. A bout d'héroïsme, le mari martyr tombe, tout accablé, sur un siége ; Jeanne, qu'il a voulu garder auprès de lui parce que seul, dit-il, il peut en faire une honnête femme, vient prendre place sur ses genoux : « Maman nous quitte, dit-elle. Est-ce qu'elle ne reviendra jamais? » — « Peut-être. » Et sur ce mot, timide rayon d'espoir, présage consolateur d'un généreux pardon, le rideau tombe.

Tel est le squelette de ce drame, qui est tout muscles et tout nerfs, chose assez rare, par ce temps de féeries niaises et de mélodrames essoufflés, pour qu'on la loue et qu'on l'admire. La conception première, qui est vraiment très-puissante,

Digitized by Google

sinon fort originale, dégagée par une main habile de tout ce qui la rendait informe et inacceptable, a permis de constituer une œuvre hardie, saisissante, éminemment dramatique. Avec la haute prétention d'être morale, qu'elle le soit, en effet, nous hésitons à l'affirmer, car elle fait passer devant nos yeux, accusées franchement, ou simplement indiquées, trop de choses malséantes, par lesquelles on se sent maintes fois choqué, froissé, révolté ; mais telle est la force des situations, telle est la rapidité avec laquelle se déroule cette intrigue émouvante, que le plus rebelle, saisi, entraîné, se livre sans résistance, et qu'on oublie, jusqu'à réflexion ultérieure, que tout cela manque un peu d'air, de lumière et de poésie.

Les rôles sont beaux, à l'exception de celui d'Alvarez, que nous trouvons détestable. On nous dira qu'il était nécessaire pour les besoins de la pièce qu'il fût tel. Nous consentons à le croire ; il n'en est pas moins vrai que cet amant implacable et fatal à la façon d'*Antony* de si plaisante mémoire, égoïste et jaloux comme l'amant de *Fanny*, reproduit un de ces types si chers autrefois au mélodrame romantique, et tombés aujourd'hui dans le domaine du vaudeville et de la parodie. C'est, du reste, la brutalité de ce fauve personnage qui fait que l'on se pose cette question : Est-il possible que Dumont, lorsque depuis sept ou huit ans des tempêtes incessantes agitent sa maison, lorsqu'il voit Alvarez à toute heure auprès de sa femme, et que cet amant forcené fait journellement à sa triste victime des scènes qui doivent mettre en émoi tout le voisinage, est-il possible, disons-nous, que cet honorable M. Dumont, à moins d'être un Sganarelle pur sang, n'ait pas le moindre soupçon de son infortune jusqu'au moment où arrive entre ses mains le papier accusateur? Nous l'avons appelé naïf et candide ; ajoutons ingénu, qui signifie la même chose, mais qui renforce l'expression de notre pensée.

C'est une fort belle scène sans doute que la scène de la lettre ; mais il y a longtemps qu'elle a cessé d'être neuve. Nous pourrions citer bien des drames et bien des romans où l'on voit une femme confessant, de guerre lasse, à son mari, soit *avant*, soit *après*, une passion dont l'objet est un autre que lui ; qu'il nous suffise de rappeler que le prototype de toutes ces scènes délicates se trouve dans la troisième partie de la *Princesse de Clèves*, ce délicieux chef-d'œuvre de Mme de La Fayette, cette œuvre exquise et enchanteresse, modèle à jamais inimitable du roman intime, de ce roman qu'on a si bien défini (ainsi que la tragédie du XVIIe siècle) « une expérience sur l'âme humaine. »

Le dénouement du *Supplice d'une femme*, qui appartient tout entier à Dumas fils, a généralement paru neuf et original. Peut-être est-il un peu trop ingénieux pour la circonstance : passant instantanément de la confiance la plus absolue à la plus affreuse certitude d'un désastre capital, le bonhomme Dumont ne doit-il pas être brisé, foudroyé, anéanti, et, dans cet état, se trouve-t-il bien capable d'improviser une combinaison qui dénote une présence d'esprit et un sangfroid admirables ? Ce dénouement n'a-t-il pas, en outre, le tort grave d'être tout particulier, tout spécial, nous voulons dire applicable seulement au cas actuel ? Supposons, en effet, toutes les situations du drame restant les mêmes, que

Digitized by Google

Dumont ne soit pas banquier et n'ait pas dans sa caisse le moindre million appartenant à l'amant de sa femme : le châtiment de l'ingratitude ne peut être infligé aux coupables, et il faut chercher une autre conclusion à l'ouvrage.

Malgré sa candeur excessive, Dumont, nous l'avons vu, est « une belle tête » de mari. Nous avons beaucoup de ces têtes-là dans le répertoire contemporain ; et c'est même, à ce propos, une remarque à faire, que l'ancienne distribution des rôles a été complétement changée, et que maintenant le mari, même battu, a toujours le plus beau. Qu'il ait mérité ou non son malheur (*C'est la faute du mari* est le titre d'une charmante petite comédie de Mme de Girardin), qu'il soit coupable lui-même ou qu'il n'ait rien à se reprocher, peu importe ; on veut à tout prix nous attendrir et nous faire pleurer avec ce qui faisait tant rire autrefois. On place l'auguste et intéressant blessé sur un piédestal, on le glorifie, on lui met l'auréole au front... La vieille comédie, on le sait, y mettait autre chose, et c'était bien plus pittoresque. O Rabelais ! ô Molière !... Mais quoi de plus naturel, nous dit-on, que ce changement ? Ne faut-il pas s'interdire de traiter gaîment un sujet aussi sérieux, et toute plaisanterie impertinente ne doit-elle pas être rigoureusement proscrite, lorsque la moralité publique, ajoute-t-on avec conviction, a fait tant de progrès ? Ah ! le bon billet qu'a Le Châtre !...

En terminant cette chronique, il serait injuste de ne pas constater que le *Supplice d'une femme* a été fort bien interprété au Théâtre des Variétés, et que nos artistes ont assuré, en le partageant, le succès des auteurs, ou plutôt, pour parler comme l'affiche, de M***.

E. Amalric.

P. S, Un nouveau drame en trois actes, les *Deux Sœurs*, ayant cette fois pour auteur unique et *hautement* proclamé M. Emile de Girardin, vient d'être représenté à Paris, au théâtre du Vaudeville, et, à cette occasion, bien plus encore qu'à propos du *Supplice d'une femme*, il y a eu « du bruit dans Landerneau. »

Nous en parlerons.

E. A.

Digitized by Google

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par les Facultés des Sciences et des Lettres de Toulouse, à la dernière session du Baccalauréat.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 24 juillet. — Platonis ad amicos post Socratis mortem oratio.

Exordium ab ipso discipulorum dolore sumet. Hoc primum munus est mandata magistri exsequi : si quis periculo moveatur, recordetur quomodò sapiens debeat virtutem amore prosequi ac constantiâ tueri. — In hâc honestâ vitæ institutione, magnum discipulis solatium et incitamentum sit Socratis exemplum. — Hìc vividâ peroratione magistrum testem excitabit Plato, ut quos vivus amavit, mortuus spiritu suo confirmet.

Du 25. — Oratio Mexicani cujusdam senis quâ Montezumam imperiique proceres ab Hispanis in regnum accipiendis dehortatur.

1° Hispanos depinget errones è patriâ ejectos, maria ideò scrutantes ut avaritiam expleant. 2° Eorum promissis non credendum... Ne rursùs paucorum minas et arma insolita pertimescant. 3° Veterum vaticinia memorans quæ monent cavendum ab oriente, Montezumam obtestabitur ne nimiâ animi benignitate sibi et suæ genti ruinam importet.

Du 26. — Decius Magius ad Campanos ne à Romanis ad Annibalem deficiant.

Prima argumenta ducet à fide et religione. Campani, recipiendo Annibalis milites, hostem intrà sua mœnia accipient, nedùm ipsi se, ut dictitant, vindicent in libertatem. Hic terrorem injiciet Punicæ superbiæ, avaritiæ, crudelitatis. — Ostendet Romam ex suis calamitatibus emersuram. Quid agent Campani, quùm à Romanis victoribus et justâ irâ accensis prementur.

Du 27. — Epistola Cæsaris ad Catonem. — Incipiet dicendo, quamvis Utica diutiùs resistere non posse videatur, tamen se ultrò pacem afferre, et naturâ suâ impulsum, et Catonis gratiâ, cujus virtutem brevi extollet. Tùm deditionem suadebit, quæ neque turpis futura sit, quiâ partes quas amplexus est hactenùs summâ fide et virtute Cato defendit, neque periculosa quia clemens est ipse Cæsar. — Unà cum Cæsare Cato in constituendâ republicâ curam ponat.

Digitized by Google

Du 28. — Noemus, jam senio confectus, vocatis ad se filiis et nepotibus, præterita commemorat et aperit futura.

Dicet primò se vidisse tempus quùm florenti novitate luxuriaret terra, et portentosa animalium corpora nutriret. — Homines autem cœlestibus donis malè usos, per diluvium absumptos fuisse : se tamen exceptum quorum Deus fœdus inire non dedignatus sit. — Tunc per vaticinium terræ faciem describet humanis manibus reparatæ.

Du 29. — Lettre d'Atticus à Cicéron qui lui a dédié le dialogue sur la vieillesse.

Marco Tullio gratias agit ob sibi dedicatum opus, quod in privatam utilitatem senex vertere studebit. — Hunc librum legens, philosophiæ et litterarum quasi portu, procul à civilibus procellis requiescere tandem sibi visus est. — Invidet Tullio qui, ipso senectutis in limine, quasi revirescit ac juvenescit. Utinam diù liceat illustri amico, post tantas honoratissimæ vitæ tempestates, otio cum dignitate frui !

(La suite à la prochaine livraison).

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Du 20 juillet. — *Mathématiques* : 1° Evaluer la somme et le produit des termes d'une progression géométrique. — 2° On donne les projections, sur un plan horizontal et sur un plan vertical, de deux droites qui se coupent, et l'on propose de rabattre sur le plan horizontal le plan de ces deux droites, d'où l'on conclura l'angle qu'elles forment.

Physique : Décrire le télescope de Newton, et faire connaître la marche des rayons lumineux dans cet instrument.

Du 21. — *Mathémathiques* : 1° Démontrer que le plan qui passe par deux arêtes opposées d'un parallélipipède décompose ce parallélipipède en deux prismes triangulaires équivalents. — 2° D'un point M d'une ellipse, dont la distance MF à l'un des foyers est égale à une longueur donnée l, on mène une corde MN perpendiculaire au grand axe AA′ : on demande d'évaluer cette corde, en supposant connues la longueur du grand axe AA′ et la distance FF′ des deux foyers.

Physique : Décrire la méthode générale employée pour mesurer la dilatation des gaz. — Quelle loi a-t-on trouvée pour les gaz permanents? — En quoi consiste et comment explique-t-on le tirage des cheminées?

Du 22. — *Mathématiques* : 1° Etablir la mesure du volume engendré par un triangle qui tourne autour d'un de ses côtés. — 2° Trois points de l'espace A, B, C se projettent sur un plan horizontal en a, b, c; leurs cotes par rapport à ce plan sont :

Pour A.	12	mètres.
Pour B.	9	»
Pour C.	18	»

On demande de construire l'échelle de pente du plan qui passe par ces trois points.

Digitized by Google

Physique : Comment prouve-t-on que l'air contient de la vapeur d'eau? — Définir ce qu'on entend par *état hygrométrique*. — Décrire l'hygromètre à cheveu et la manière de le graduer.

Du 24. — *Mathématiques* : 1° Exposer la règle d'intérêt composé et celle des annuités — 2° On donne les projections d'une droite sur un plan horizontal et sur un plan vertical, ainsi que celles d'un point situé sur cette droite. On demande les projections d'un second point de la même droite, dont la distance au premier point soit égale à une longueur connue.

Physique : Cause et explication du phénomène du tonnerre, éclairs, roulement du tonnerre. — Construction et théorie du paratonnerre.

Du 25. — *Mathématiques* : 1° Démontrer que les volumes de deux pyramides semblables sont entre eux comme les cubes des côtés homologues. — On étendra la proposition aux polyèdres semblables. — 2° On donne les traces d'un plan sur un plan horizontal et sur un plan vertical, et l'on propose de construire les projections horizontale et verticale d'un carré situé dans le plan donné, en supposant que l'un des côtés de ce carré, dont la longueur est connue, se trouve sur la trace horizontale du plan.

Physique : Qu'est-ce que la rosée ? — Conditions pour qu'un corps se couvre abondamment de rosée. — Explication du phénomène de la rosée, et description des expériences sur lesquelles cette explication est fondée.

Le 28. — *Mathémathiques* : 1° Résoudre deux équations quelconques du 1er degré à 2 inconnues. — On discutera complétement les formules obtenues. — 2° Etant données les projections de deux points sur un plan horizontal, ainsi que leurs cotes par rapport à ce plan, comment construit-on l'échelle de pente de la droite qui passe par ces deux points?

Physique : Énoncer la loi de Mariotte. — Comment l'a-t-on démontrée, 1° dans le cas des pressions peu supérieures à la pression atmosphérique; 2° dans le cas des pressions inférieures à cette dernière? — Cette loi est-elle rigoureusement exacte pour les divers gaz? — Décrire le manomètre à air comprimé.

Du 29. — *Mathématiques* : 1° Deux polygones semblables étant donnés, en construire un troisième qui leur soit semblable et qui soit équivalent à leur somme. — 2° Construire, par la méthode des rabattements, les projections d'un cercle sur un plan horizontal et sur un plan vertical, sachant que ce cercle est situé dans un plan perpendiculaire au plan vertical de projection, et connaissant les projections du centre et le rayon.

Physique : Lois des vibrations des cordes. — Comment les trouve-t-on par l'expérience? — Application de ces lois à la détermination des intervalles musicaux.

(La suite à la prochaine livraison).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La distribution des prix aux élèves du Lycée impérial de Toulouse s'est faite, le 9 août, sous la présidence de M. Léo Dupré, procureur général. La veille avait eu lieu celle du *Petit-Lycée*, où M. le Recteur « avait ouvert pour les plus jeunes, pour les derniers nés de sa famille d'adoption, ses mains pleines de récompenses et son cœur plein de tendresse. » — Le discours d'usage a été prononcé au Grand-Lycée par M. Delépine, professeur d'histoire : discours d'un esprit droit, d'un esprit pratique, et bien propre, par la rectitude des idées, par le bon sens qui y circule du commencement à la fin, à rassurer les personnes les plus alarmées à l'endroit de l'enseignement de l'histoire. — Nous avons rapporté plus haut le discours de M. le Procureur général, et nous n'avons point à dire aux lecteurs de la *Revue* ce qu'ils doivent en penser. On doit à la jeunesse des conseils et non des éloges; il est bon de lui dire et de lui répéter souvent que les voies de la vie sont rudes; que les luttes du collége ne sont que les préludes de combats plus sérieux; que le peuple si longtemps attardé, arrive enfin; que dans les écoles primaires devant lesquelles ils passent avec dédain, il y a des intelligences qui grandissent; que si l'Ecole avance, le Collége doit avancer aussi et garder les distances; que, s'il n'y prend garde, il sera dépassé, car la victoire doit rester, en définitive, au travail et à l'intelligence. C'est ce fonds d'idées que l'éminent magistrat a développé avec une grande force de langage et avec une élégance et une aménité de forme qui en ont adouci les aspérités et lui ont concilié tous les suffrages.

*
* *

M. N. Joly, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Toulouse, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, à l'occasion de la fête du 15 août. Cette nomination a été accueillie en ville et dans le monde savant avec une grande faveur. Celle de M. de Cours, inspecteur d'Académie en résidence à Montauban; et, dans la magistrature, les nominations de M. Fossé, conseiller à la cour impériale, et de M. Galle, premier avocat général, ont également rencontré de très-vives sympathies.

*
* *

Nous nous étions proposé de donner notre jugement sur le concours de sculpture, de peinture et d'architecture à notre Ecole des Beaux-Arts; mais la durée de l'Exposition a été si courte que nous n'avons fait qu'entrevoir les travaux des élèves d'une manière très-superficielle et trop insuffisante pour nous permettre d'en faire un compte-rendu. Le bas-relief de M. Idrac qui a obtenu le *grand prix*

Digitized by Google

ne nous a pas paru, à première vue, à la hauteur d'une si grande distinction. Nos yeux ont été frappés d'un manque de proportion dans les longueurs des différentes parties du corps humain, et de l'impéritie de l'élève dans la science du modelé. Nous avons été plus satisfait du concours pour le *petit* prix de peinture. Cinq artistes, tous débutants, se sont présentés, et leur début nous paraît de très-heureux augure. Mais une observation générale, applicable aussi bien aux peintres, aux sculpteurs, qu'aux dessins de toutes sortes d'après le modèle vivant, l'antique ou la ronde-bosse, c'est qu'ils laissent tous beaucoup à désirer sous le rapport du dessin.

*
* *

Le Conseil général de la Haute-Garonne a voté, dans sa dernière session, un premier crédit de 120,000 fr. pour la translation de l'Ecole normale primaire sur le côteau des Redoutes, près de l'Observatoire.

Le Conseil a également voté :

1° Un crédit pour prix de canton, d'arrondissement et de département, à décerner aux élèves des écoles primaires ;

2° Une bourse de 800 fr. à l'Ecole professionnelle qui doit être fondée à Cluny ;

3° Un crédit pour les observations météorologiques et l'étude de la marche des orages.

Le Conseil a émis un vœu contre l'établissement d'une Faculté de droit à Bordeaux, sur le rapport de M. de Malaret. Ce projet, dont l'exécution serait fort préjudiciable aux intérêts de notre ville, et porterait une grave atteinte à notre Faculté, avait rencontré déjà la même défaveur dans le Conseil municipal sur le rapport de l'honorable M. Caze, et, au sein du Conseil académique, sur le rapport de M. le premier président Piou. Espérons que tant d'efforts réunis seront couronnés de succès.

*
* *

La dernière session des examens du baccalauréat a donné les résultats suivants dans les quatre centres d'examen de l'Académie (Toulouse, Rodez, Cahors et Tarbes).

Baccalauréat ès-lettres. 476 candidats se sont présentés (97 de plus que l'année dernière : 259 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 28 après l'épreuve orale, et 189 ont été jugés dignes du diplôme.

Baccalauréat ès-sciences. 205 candidats : 100 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 17 après l'épreuve orale, et 88 ont été reçus.

Les lettres ont obtenu 13 mentions *bien*, 56 *assez bien* et 120 *passablement*. Les sciences, 3 *bien*, 31 *assez bien* et 54 *passablement*.

Toulouse, 1er septembre 1865. F. Lacointa.

Digitized by Google

De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches érudites et l'intelligence historique du génie divers des peuples.

« Un des plus intéressants spectacles, c'est l'impression du génie sur le génie. »
DELILLE.

I.

Après la gloire de produire des œuvres durables, il n'en est point de plus grande que celle de les juger dignement. Le même génie donne à l'auteur l'imagination qui invente, à l'historien littéraire l'imagination qui raconte. La même raison préside aux créations de l'un et dicte les jugements de l'autre. Ils poursuivent tous deux le même but, la vérité, mais par des routes et des procédés différents. L'auteur ne suit que son inspiration et atteint le sublime par la liberté; il renverse ou établit des lois de par le droit divin du génie. L'historien critique des lettres retrace laborieusement la route que l'esprit humain a parcourue; il ne peut remplir toute sa tâche, c'est-à-dire être juste envers l'écrivain et utile au lecteur, qu'en se soumettant à des règles nombreuses et sévères. Celui-là, c'est le Christophe Colomb de la pensée : il s'élance dans l'inconnu et découvre un nouveau monde d'idées et de sentiments. Celui-ci signale les découvertes, éclaire la route suivie et empêche que le génie en s'éteignant ne laisse l'obscurité plus profonde. La nuit du moyen-âge aurait été moins longue, si à la place des Isidore de Séville, des Martianus Capella et de tant d'autres compilateurs encyclopédiques, on avait eu

Digitized by Google

un seul critique, une histoire littéraire à la place de leurs maigres traités de rhétorique, du *trivium* et du *quadrivium*. Mais on n'avait pas d'idées générales ; partant, pas de critique. Tout entier au présent, on ne possédait pas la connaissance du passé qui, seule, donne des idées générales. Aussi, dès que les Coluccio Salutato, les Guarini de Vérone, les Poggio Bracciolini, les Gasparin de Barziza, les Jean Aurispa eurent, par leurs leçons et la découverte de nombreux manuscrits, fait mieux connaître l'antiquité, l'aurore de la Renaissance se montra et un cri d'enthousiasme réveilla les génies anciens.

Tout semble favoriser l'auteur : une inspiration libre et le mirage de la gloire. Tout semble devoir accabler l'historien critique des lettres : l'étendue du sujet et la difficulté de l'ouvrage, un travail, pour ainsi dire subalterne, fait avec les matériaux des autres. En effet, ne faut-il point qu'au sentiment perfectionné du goût il joigne les principes de la tradition, les légitimes aspirations du présent au culte du passé, le regard intuitif qui, dans un ouvrage attaqué et dans un auteur censuré, entrevoit l'œuvre nationale d'un grand écrivain à cette indépendance de caractère qui sait résister à l'engouement de la foule et aux caresses des grands? Ne faut-il point qu'une vaste érudition le rende contemporain de tous les hommes, et qu'une raison supérieure le rende juste envers toutes les nations? Ainsi, l'historien critique des lettres sera à la fois novateur et classique ; tour à tour, il jugera le passé, défendra le présent, instruira l'avenir. Il sera l'homme de Térence : rien de ce qui est humain ne lui doit être étranger. Mais défendre tantôt la liberté et les tendances modernes, tantôt l'autorité et les principes éternels ; garder dans l'investigation des faits et malgré la diversité du génie des peuples, le goût pur et le jugement intègre ; être en même temps libre et soumis, érudit et artiste, supérieur aux autres pour pouvoir les guider tout en comprenant toutes les défaillances et tous les besoins, indulgent sans cesser d'éconduire poliment tout ce qui n'est que bonne intention ; exprimer les sentiments universels et être neuf ; former un tout harmonieux de tant de parties distinctes ; surtout montrer l'homme dans l'historien et dans le critique : quelles conditions rigoureuses! Peu d'historiens littéraires les ont remplies entièrement : le génie seul sait comprendre et juger le génie. Les uns ont écrit pour briller, non pour être utiles ; moins occupés de l'intérêt du lecteur qu'épris de leur esprit, ils ont plutôt servi leur renommée que la vérité. D'autres

Digitized by Google

ont voulu faire entrer dans le cadre étroit d'un système toute l'histoire littéraire d'une nation, le développement si varié de l'esprit humain. « C'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme : il est malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme (1); » et les lettres suivent l'homme. L'étendue dans les idées et l'impartialité dans les jugements seront toujours le propre du génie. Ceux-ci, avec un goût exquis et des principes irréprochables, se sont contentés de traiter les points principaux de l'histoire littéraire; mais ils ont négligé les recherches érudites et ces détails intimes qui donnent tant de charme à l'étude des grands écrivains et expliquent souvent l'homme et ses œuvres. Ceux-là, riches de faits et d'idées, mais dépourvus de principes, nous accablent de détails sans âme et sans vie. D'autres encore n'ont admiré que la langue et les lettres de leur pays, et ils ont sacrifié les littératures étrangères à l'amour-propre national. Le P. Bouhours, non content de préférer la langue française à toutes les autres langues modernes, demande gravement, conseillé sans doute par le même patriotisme, si par la nature des choses un Allemand peut avoir de l'esprit. Dans tous ces critiques, la vérité n'est pas tout entière, et l'écrivain est trop souvent dépeint par un auteur, non par un homme. Or, le temps ne respecte que ce qui touche l'homme de tous les temps; et il emporte les erreurs de goût et les doctrines spécieuses, les détails arides et les jugements erronés, tout ce qui provient de la passion ou de l'intérêt.

Rien dans le monde n'est stationnaire, ni l'homme, ni les lettres; ce qui n'avance pas, rétrograde. La loi de l'humanité, c'est le mouvement; sa destinée, c'est le progrès. Les douleurs des individus, les bouleversements des sociétés, rien ne peut arrêter cette marche. Même en regrettant ce qui est passé et en espérant retrouver ce qui est perdu pour jamais, toujours nous avançons. Avec les anciennes ruines nous construisons de nouveaux édifices; et, riches des aumônes du passé, nous prenons le chemin de l'avenir, semblables au voyageur qui, avant de s'aventurer dans des terres inconnues, jette un regard reconnaissant sur le toit hospitalier qui l'a abrité pendant les tourmentes. L'art aussi a plus d'un moule, et les formes de ses créations varient sans cesse; car l'esprit humain est infatigable et jamais il n'est satisfait. Il ne pourrait, en effet, se complaire au repos sans

(1) Montaigne, *Essais*, I, 4.

Digitized by Google

mentir à son essence par laquelle il tend continuellement à s'élever, sans avouer la fatigue et la décrépitude, lui qui se rajeunit en vieillissant. Les vérités trouvées, il les développe, les creuse, les applique et il en découvre de nouvelles. Mais de peur que le vulgaire ne confonde le clinquant avec l'or, l'historien critique des lettres doit décider si le neuf est vrai ; car le vrai contient le beau et le bien. Or, comment le saura-t-il faire, si au goût des anciens il ne joint pas le goût des modernes, c'est-à-dire les perfectionnements que l'esprit humain a successivement réalisés, à l'expérience immuable des siècles, les principes littéraires qui autrefois ont enfanté des chefs-d'œuvre à la connaissance des besoins plus variés, des sentiments plus larges, des idées plus vastes qui provoquent aujourd'hui des chefs-d'œuvre différents? On a donc demandé avec raison ce que Boileau, s'il vivait de nos jours, ajouterait à son *Art poétique*, ce qu'il en retrancherait. Si une autorité si respectée, un guide si sûr, un juge si éclairé et si compétent, si Boileau enfin semble aujourd'hui avoir failli dans quelques-uns de ses jugements, n'est-ce point la preuve que depuis le XVIIe siècle le goût a changé avec les mœurs et s'est développé, perfectionné avec l'homme? Les bouleversements politiques ont agrandi notre horizon ; tant de révolutions sociales nous ont apporté d'autres droits et imposé d'autres devoirs! Le progrès des sciences et l'érudition nous ont donné, avec des connaissances plus étendues, de nouveaux besoins et de nouvelles espérances. Nous comprenons mieux le passé par le spectacle du présent ; et les généreuses aspirations à la liberté se sont fait sentir jusque dans les lettres. Aussi, dans la science politique et sociale, dans l'histoire, dans l'exposition éloquente des découvertes scientifiques et dans les poésies légères, nous l'emportons sur le siècle de Louis XIV. Au théâtre, nous affranchissons volontiers notre plaisir de l'exacte observation des règles d'Aristote ; et, dans l'épopée, malgré la sentence de Boileau :

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles,

nous admirons le *Paradis perdu* et la *Messiade*.

Le goût a ses aberrations et ses caprices, ses révolutions pénètrent dans les corps littéraires comme dans le public. Il change avec les temps et les mœurs, avec les générations et les peuples, souvent dans

Digitized by Google

le même homme avec l'âge. La cour, la ville, les ruelles l'ont tour à tour influencé. Quelque mauvais qu'il fût, il a toujours eu des partisans pour le défendre, des écrivains pour le propager. « Ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchants ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte (1) : » l'empereur Adrien préférait la *Thébaïde* d'Antimaque aux chefs-d'œuvre d'Homère. Les métaphores bizarres, les antithèses, les raffinements, les pensées brillantes mais fausses, les allusions recherchées, les équivoques, en un mot, l'esprit plus ou moins naturel constitue-t-il tout le goût? Sénèque est entre les mains de tout le monde, Marini trouve des imitateurs dans toute l'Europe, Gongora des admirateurs en Espagne, Lilly en Angleterre, Voiture est accolé à Horace :

Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture.

La galanterie et l'amour factice des champs prévalent-ils sur les sentiments naturels? on déserte la cour pour les bords du Lignon, Mlle de Scudéri transporte les Français dans « le plus grave siècle de la république romaine, » les poètes imitent « cette folie (2) » au théâtre, et l'Aristarque français lui-même ose rapprocher d'Homère un poète bucolique :

Racan pourrait chanter au défaut d'un Homère.

La philosophie et les sciences occupent-elles tous les esprits? on aime les expressions abstraites, on est ravi des comparaisons empruntées à la géométrie, les paradoxes deviennent des axiomes. C'était le bon goût dans ces temps-là. Cependant, de même que la vérité, le bon goût est un ; l'erreur et le mauvais goût, au contraire, prennent toutes les formes. Tout ce qui, en littérature, n'est pas établi sur la nature et les besoins de l'esprit humain, est défectueux ; car « le goût n'est que la présence de la raison dans tous les détails d'un ouvrage d'esprit (3). » Et l'historien critique des lettres, sans oublier la sage recommandation de Voltaire : Ne dites pas de mal de Nicolas, cela

(1) Boileau, *Dissertation critique sur Joconde.*
(2) Boileau à Brossette.
(3) Nisard.

Digitized by Google

porte malheur, dénoncera respectueusement toutes les erreurs. « Tout démonstrateur est contraint, en comparant les ouvrages, à une sévérité plus grande que celle de la multitude qui les juge, et il doit, fidèle aux règles de l'art, les opposer à toutes sortes de prestiges et de séductions, et se défendre même de les faire céder aux propensions de son propre goût. L'exactitude de l'analyse ne se prête ni aux partialités ni à l'indulgence : en littérature, il faut examiner les opérations de l'esprit avec le même scrupule que les sentiments du cœur en morale; et dans l'une blâmer les défauts, comme dans l'autre on censure les faiblesses ou les vices (1). » Ainsi, l'historien littéraire doit tout voir et tout dire, mais il ne s'emporte pas : le mauvais goût excite le rire plutôt qu'une sainte colère. C'est de cette manière qu'Horace a critiqué les anciens poètes latins, que Quintilien a prémuni ses contemporains contre les défauts aimables de Sénèque, que Boileau a blâmé le faste pédantesque des grands mots de Ronsard et les extravagances de l'Arioste. Le sentiment perfectionné du goût n'est que le bon sens gouverné par des principes. Les principes n'admettent ni tergiversation, ni accommodements, ni acceptions de personnes. Admirer le beau même dans le camp ennemi, repousser le faux et le médiocre de quelque côté qu'ils viennent, ne reconnaître d'autre école que celle du bon sens, d'autres règles que celles de la raison, d'autre parti que celui du vrai, d'autre but que le bien : voilà le goût perfectionné. Mlle de Scudéri était remarquable par la pureté de son talent et l'élévation de ses sentiments; son esprit égalait la noblesse de son caractère; Huet, Godeau, Fléchier étaient ses ardents admirateurs; ses romans étaient placés à côté des œuvres de S. Augustin et de S. Bernard sur la table de Mascaron, quand il préparait ses sermons. Tout cela n'a pas empêché Boileau de poursuivre de ses railleries impitoyables « la très-grande absurdité de la demoiselle, » et d'immoler ses romans avec ceux des Gomberville et des La Calprenède au bon sens de Cervantes.

L'homme de génie n'est pas toujours deviné par les siens, et le suffrage contemporain confond souvent des talents fort inégaux. Longtemps, on a été insensible aux beautés d'*Athalie*. Discerner le talent malgré les flatteries ou les injustices de la critique du jour; soutenir les Racines contre les Pradons et être Boileau contre tout

(1) Lemercier.

Digitized by Google

hôtel de Bouillon ; couronner le mérite ; deviner, promettre et assurer l'estime de tous les pays et de tous les temps ; asseoir enfin sur un piédestal indestructible la statue glorieuse du génie longtemps méconnu : c'est la plus belle prérogative et la première obligation de l'historien critique des lettres ; ce sera aussi le premier résultat de son goût perfectionné. Un auteur a tenté des routes nouvelles, l'ignorance et l'envie ont attaqué ses ouvrages et persécuté sa vie, le vulgaire le condamne : il n'en sera que plus sacré à l'historien littéraire qui lui dressera des autels et le jettera dans l'avenir.

Et que nous font les vains hommages
D'un peuple follement épris,
Qui tour à tour à nos images
Porte le culte ou le mépris (1)?

Tel autre a voulu plaire aux femmes ; et les femmes, dans l'opinion de Hallam, ne sont point ingrates, quand on leur plaît : elles ont fait sa réputation fragile. Il a vécu pour plaire ; il faudrait qu'il plût pour vivre ; mais comment plaire sans sujet? Aussi, la gloire dédommagera l'un de sa vie et de sa mort ; le ridicule fera expier à l'autre un engouement passager. « Il n'y a, en effet, que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellents. De faux brillants, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui était à la mode, peuvent les avoir fait valoir ; et il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré (2). » Combien de noms autrefois célèbres sont aujourd'hui effacés ! Combien d'ouvrages autrefois admirés ont été balayés par le souffle de la postérité ! Et ces noms et ces ouvrages sont maintenant la risée de tout homme de goût. Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'aux Romains. Feuilletez les œuvres du satirique français. Ronsard et ses imitateurs ont été l'admiration de tout le monde ; aujourd'hui ils ne trouvent pas même de lecteurs. « Dans quelle estime n'ont point été les ouvrages de Balzac ! On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son

(1) Raynouard.
(2) Boileau, VII. *Réflexion critique sur Longin.*

Digitized by Google

siècle, mais comme du seul éloquent (1) » : quelques années plus tard, Bouhours se riait de son langage hyperbolique. Mais Boileau lui-même n'avait-il pas, avec les juges les plus éclairés de son temps, une haute opinion de son *Ode sur la prise de Namur*? Antoine Arnauld l'appelle pindarique, et trois des meilleurs poètes latins de l'époque, Rollin, Lenglet et Saint-Remi, en ont fait chacun une ode latine. Sans doute Boileau, dans sa satire sur l'*Equivoque*, a affaibli les éloges qu'il a décernés ailleurs à Voiture; cependant il loue les « brillants ouvrages » de

..... cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,

l'agrément de ses *Lettres*, sa manière plaisante et l'enjouement de sa narration. Bouhours et Hallam ne parlent de lui qu'avec estime. C'est pourtant le même Voiture que Voltaire traite presque avec mépris, et dans lequel un illustre historien de la littérature française ne voit qu' « une défroque de cour (2). » Cette sévérité est inséparable du sentiment perfectionné du goût. L'intérêt national l'exige. Les ouvrages d'esprit bien faits contribuent à la gloire de la nation; l'estime accordée à de pitoyables écrits la déshonore. Avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter, c'est le moyen le plus efficace pour faire éviter leurs défauts. Taire ces défauts au lieu de les comprendre et de les expliquer, c'est vouloir abaisser le niveau des intelligences et ravir à la nation la primauté dans les lettres. L'élégance, le luxe, les sciences avec leurs découvertes merveilleuses, la gloire militaire, tout cela ne fait pas la vie intellectuelle d'un peuple. On peut blanchir les sépulcres et parer les cadavres. Ce sont les lettres nourries dans une atmosphère libre et pure, qui répandent la santé et la vie dans toutes les veines de la nation et produisent, avec tous les sentiments généreux, toutes les actions immortelles.

Telle est, dans l'historien littéraire, l'utilité, telle la nécessité du sentiment perfectionné du goût. C'est lui qui, en présence d'une civilisation nouvelle, nous affranchit des vieilles formules qui frappent les lettres de stérilité; c'est lui qui nous montre constamment les principes invariables au-dessus des apparences et des faits changeants;

(1) Boileau, VII. *Réflexion critique sur Longin.*
(2) Nisard.

Digitized by Google

c'est lui encore qui, entre la périphrase du XVIIIe siècle ou le faible du XVIIe pour la noblesse du style et les expressions trop hardies que l'on rencontre fréquemment, même dans le Dante, l'Arioste, Spenser et Milton, sait trouver un style proportionné aux choses. Il ne s'étudie pas à exprimer noblement les pensées triviales, à relever par l'imagination les vérités les plus simples, à déguiser sous des embellissements les choses communes. Il évite le précieux qui donne aux choses plus de prix qu'elles n'en ont, et le naturel affecté qui dédaigne l'art. Il corrige les anciennes erreurs, fixe, consacre ou anéantit les réputations douteuses, ballottées ou usurpées. « La gloire de Shakspeare parut d'abord en France un paradoxe et un scandale. Plus tard, elle menaça presque la vieille renommée de notre théâtre ; et aujourd'hui elle la partage, dans l'opinion de beaucoup de juges éclairés (1). » Le génie extraordinaire de Shakspeare, la grandeur de ses créations irrégulières, ont enfin subjugué tous les esprits et lui assurent une admiration durable. Mais faut-il, pour lui assigner le rang qu'il mérite, lui prêter avec Dryden l'esprit le plus vaste, une âme universelle, ou lui donner avec Coleridge mille âmes, et, pour conserver l'énergie de son épithète et la beauté de l'image, l'appeler *oceanic?* Hallam exalte la profondeur de sa grande âme, sa merveilleuse connaissance de la nature humaine, la variété unique dans les contrastes des caractères de ses tragédies, son inspiration presque surhumaine. Ses personnages demandent, pour être compris, une profonde méditation ; quelques-unes de ses conceptions dramatiques sont idéales au point de satisfaire l'imagination la plus romanesque, mais idéalisées d'après la réalité. P. Corneille, Schiller, Alfieri, ne sont que des dramatistes secondaires. Shakspeare, c'est le plus grand nom de toutes les littératures ; il n'admet aucune rivalité ; il laisse loin derrière lui non seulement les dramatistes, mais tous les auteurs de fictions. Qu'on compare à Shakspeare Homère, les tragiques grecs, les poètes de l'Italie, Plaute, Cervantes, Molière, Addison, Le Sage, Fielding, Richardson, Scott, les romanciers de toutes les écoles : un seul homme les a surpassés tous. Racine, qui s'est placé le plus près de Shakspeare, ne l'a emporté sur lui qu'une seule fois et par ce seul vers :

Mon génie étonné tremble devant le sien,

(1) Villemain.

Digitized by Google

dont tous les deux ont emprunté l'idée à Plutarque. Voilà le jugement de Hallam. Mais les Anglais n'aiment, n'estiment, n'admirent qu'eux-mêmes ou ceux qui les louent. Drake a porté plus loin cette idolâtrie : il ose soutenir que les pièces de Shakspeare sont sans défauts. Tant il est difficile de juger sans système, avec impartialité, sans préjugés! La vérité est l'ennemie de l'exagération. Il suffira donc de répéter ces paroles si modérées d'un juge excellent : « Un homme qui a le sentiment des lettres ne peut l'ouvrir sans y retrouver mille choses qui ne s'oublient pas (1). »

Souvent, pour rester dans le vrai, l'historien critique des lettres n'a qu'à suivre et à exprimer le sentiment général ; quelquefois il sera obligé de le combattre, pour guider et maintenir son siècle dans la voie suivie par les bons auteurs des grands siècles littéraires. Il rencontrera des écrivains qui condamneront ce qu'il approuve, qui loueront ce qu'il blâme, qui préféreront à la sagesse des anciens les excès des modernes. Sur quoi s'appuiera-t-il donc pour résister seul à tous, pour opposer son sentiment particulier à l'opinion générale, pour faire prévaloir ses idées sur les nôtres? Sur les principes de la tradition. Le goût le plus sûr, abandonné à lui-même, est sujet à faillir : « il n'est jugement humain si tendu qui ne sommeille parfois (2). » Il faut donc que les principes de la tradition le soutiennent, que les enseignements du passé lui évitent les erreurs anciennes et les défauts nouveaux. Qu'est-ce, en effet, que l'autorité d'un homme, fût-il doué de l'esprit le plus fin et du goût le plus délicat, d'une pénétration extrême et du jugement le plus droit, si ses décisions ne proviennent que du sens propre au lieu d'émaner du sens commun, c'est-à-dire des principes qui gouvernent toutes les intelligences? Ce n'est, après tout, qu'un homme ; et tout autre peut se dire, quoique souvent à tort : Je le vaux. Dans le siècle, qui sape toutes les croyances et détruit toutes les convictions, qui est enclin à nier tout ce qu'on ne peut ni peser ni mesurer, dans le siècle des expériences et des découvertes, de l'émancipation générale et de l'initiative personnelle, qui oserait encore jurer sur la parole d'un maître? On ne doit être esclave que de la raison. Il serait contraire au bon sens que quelques docteurs eussent seuls le privilége de penser juste et de

(1) Villemain.
(2) Montaigne, *Essais*, II, 12.

Digitized by Google

régenter tout le genre humain. D'ailleurs, l'un affirme ce que l'autre nie. Boileau veut que Malherbe serve de modèle :

> Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté,
> Et de son tour heureux imitez la clarté;

La Harpe est du même avis; Bouhours et Rapin trouvent dans les vers de Malherbe bien de la prose, quelquefois même peu de sens; Bouterweck et Hallam lui refusent le titre de poète. Voltaire, La Harpe et Schlegel ont dédommagé Quinault de la sévérité de Boileau. Johnson parle du *Lycidas* de Milton avec mépris, Hallam le vante. Schlegel prodigue à Calderon les louanges, Sismondi le stigmatise, Salfi déclare qu'il est difficile de lire sans indignation ce poète qui semble n'avoir eu d'autre but que celui de prêter son talent aux superstitions et aux préjugés les plus vils de son pays. On sait Boileau par cœur, il semble faire partie de l'autorité publique en France,

> C'est avoir profité que de savoir s'y plaire :

et Hallam ose douter que beaucoup de personnes l'aient lu deux fois. Tout le monde en France admire le *Lutrin* : suivant le même critique anglais, le choix du sujet en est mauvais, susceptible ni d'intérêt ni de variété. La poésie provençale, si vraie dans les vers de Bertrand de Born, Hallam la trouve fausse dans les sentiments, les idées et les images. Bouhours était cité par ses contemporains avec respect. La Harpe parle de lui non sans dédain, et La Harpe lui-même a rencontré des détracteurs. La réputation est transitoire. C'est le sort inévitable de tout critique d'être bafoué par les critiques suivants, s'il a confondu les fréquentes variations du goût avec les besoins constants de l'esprit, et la vérité générale avec les erreurs de son savoir indigeste ou les songes de son cerveau malade. Au milieu de ces opinions qui se combattent, de ces noms qui se valent, l'historien critique des lettres ne trouve de sûreté que dans le sentiment perfectionné de son goût autorisé par les principes de la tradition. Sans doute, on cite encore les grands écrivains et les penseurs profonds, mais on ne voit pas en eux de simples individus; car « tant parfaits hommes qu'ils soyent, ce sont tousiours bien lourdement des hommes (1). » On les

(1) Montaigne, *Essais*, III, *i*.

Digitized by Google

cite comme les meilleurs représentants de la raison et les plus habiles interprètes de ses principes. « L'homme de génie dit ce que tout le monde sait : il n'est que l'écho intelligent de la foule (1). » On les cite pour prouver que l'on peut réussir comme eux en suivant ces mêmes principes, et que l'on s'égare avec ceux qui les nient. Un critique littéraire sans principes, c'est un pilote sans boussole, sans étoile au ciel, livré à tous les caprices des vents et des vagues. Vouloir remplacer les principes par les décisions orgueilleuses du sens propre, c'est vouloir juger et condamner sans lois. Grande injustice, plus grande folie. Certes, on est libre de penser comme l'on veut; mais quelle influence peut-on exercer, si l'on ne parle qu'en son propre nom, sans mission, sans autorité! Ils l'ont bien compris tous ceux qui ont voulu dominer les intelligences et entraîner les volontés. Numa Pompilius est l'envoyé d'une divinité, Mahomet d'un archange, saint Vincent de Paul parle au nom des enfants abandonnés, Voltaire plaide pour le droit et pour la raison, les missionnaires sont délégués par la charité. Ces noms, pris indistinctement dans tous les partis, montrent que toujours l'éloquence et l'esprit n'ont été que les moyens d'atteindre un but. Ce sont les armes qui donnent la victoire aux principes. Le critique, cet arbitre du goût, s'il veut être écouté, doit être le représentant des principes littéraires. Les principes sont imposés par la force des choses; car ce qui fait la beauté d'un ouvrage est, en même temps, le fondement de toute raison et l'essence de l'esprit humain. Les jeux de l'esprit et de l'imagination peuvent servir de passe-temps; mais ils ne conviennent qu'aux heures légères, et changent avec le temps et la mode. Les jours sérieux de la vie demandent un enseignement plus sévère. Aussi, les ouvrages qui ne sont que spirituels, meurent bientôt après leurs auteurs.

II.

On connaît la définition que Cicéron et Quintilien ont donnée de l'orateur. Mais ce que ces grands maîtres ont exigé de l'orateur, à savoir, d'être avant tout homme de bien, Longin l'exige de tout écrivain : la vertu doit accompagner le talent, elle doit le féconder,

(1) Nisard.

Digitized by Google

le soutenir et le couronner. La morale doit être le premier mobile et le dernier but de l'auteur. « Sitôt qu'un homme, oubliant le soin de la vertu, n'a plus d'admiration que pour les choses frivoles et périssables, il ne saurait plus rien dire qui passe le commun (1). » Il n'est pas rare, en effet, de voir le mauvais goût provenir d'un cœur vicieux, et les erreurs de jugement se fonder sur les erreurs de conduite. Nous croyons facilement ce que nous désirons ; mais nous ne désirons pas toujours ce qui est bon ou vrai. Les défauts que l'on montre en agissant, on les conserve en écrivant ; et les qualités qui font les bons écrivains, font aussi les gens de bien. « Les mêmes règles peuvent s'appliquer aux choses de l'esprit et aux choses de la conduite (2). » Avant que Buffon eût dit : Le style, c'est l'homme, Sénèque avait écrit : Telle vie, tel style. Pour former les auteurs excellents, « les qualités du caractère ne sont pas moins nécessaires que les qualités de l'esprit (3). » « Les sources du suprême génie ne découlent que des hauts degrés de la vertu (4). » Celles de la poésie doivent jaillir du cœur. Toute poésie qui ne provient que de la tête, chargée d'érudition et vide de sentiment, frappera nos oreilles sans ébranler nos fibres secrètes. Elle doit, pour parler comme Montaigne, « naturaliser l'art » au lieu d' « artialiser la nature. » Ce fut la doctrine de toute l'antiquité, c'est celle de tous les bons maîtres dans tous les temps. Descartes l'a constatée et louée dans Balzac, Boileau l'a gravée dans cette belle pensée :

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur ;

et les illustres historiens de la littérature en France y ont trouvé le secret de leur talent et le sceau de leur gloire. « L'homme de génie n'est qu'un homme de bien qui a le don de trouver et d'exprimer la vérité (5). » Tous ils veulent qu'on soit homme avant que de devenir écrivain, qu'on cultive tous les bons sentiments avant de produire une belle page ; car, c'est du cœur que viennent les grandes pensées, c'est le cœur qui rend éloquent. Quintilien et Vauvenargues l'ont

(1) Longin, du *Sublime*, trad. par Boileau, chap. XXXV.
(2) Nisard.
(3) Nisard.
(4) Lemercier.
(5) Nisard.

Digitized by Google

proclamé à dix-sept siècles de distance. Un esprit brillant éblouit, rarement il persuade, il ne touche jamais, il n'entraîne point: c'est par les sentiments surtout, non par les idées, qu'on agit sur les hommes. Et ce que les grands maîtres ont enseigné, ils l'ont pratiqué. Ils se sont appliqués à bien écrire comme à bien faire, à former leur vie et leur goût. Ce qu'ils ont été, ils l'ont voulu, comme Montaigne, « estre ailleurs qu'en papier. » « Longin n'était pas seulement un habile rhéteur, mais un philosophe digne d'être mis en parallèle avec les Socrate et avec les Caton (1). » Son livre ne dément pas cette assertion. Le caractère d'honnête homme y paraît partout, et ses sentiments marquent un esprit sublime et une âme fort élevée au-dessus du commun. Les vertus de Rollin ont enrichi son talent, l'amour du bien a fécondé et fortifié son esprit. La poésie de Filicaja est l'effusion d'une belle âme, son caractère semble plus grand que son art; c'est le langage du cœur, non la sensibilité empruntée de Chiabrera ni l'enthousiasme mercenaire d'un poète officiel. Que la liste serait longue, si l'on voulait nommer tous ceux qui, comme homme, ont mérité notre amour, comme auteur, notre admiration! Souvent les épreuves de la vie furent l'école de leur talent.

Cette doctrine est basée sur la raison : le bon sens est le fondement de l'éloquence comme de toute autre chose (2). Nous pouvons en croire l'orateur romain. De même que dans la vie, la raison doit maîtriser les passions, de même dans les écrits la raison doit gouverner l'imagination, cette fille des passions : la raison est la règle des auteurs excellents et des hommes vertueux. C'est elle qui doit maintenir l'équilibre entre toutes nos facultés, c'est à son empire qu'il faut soumettre le cœur et l'esprit. Goût, invention, génie, langue, tout en littérature comme en morale, doit être guidé par la raison. Aux auteurs qui, peu soucieux de la vérité et de la vertu, n'ambitionnent que d'étaler de nouvelles pensées, qui veulent toujours dire quelque chose d'extraordinaire et de brillant et ne cherchent avec tant de soin le plaisant et l'agréable que pour tomber dans une sotte affectation (3), le critique littéraire dira avec Montaigne : « Tenez-vous dans la route commune, il ne faict pas bon

(1) Boileau, Préface de sa trad. de Longin.

(2) Est eloquentiæ, sicut reliquarum rerum fundamentum sapientia.

(3) Longin, du *Sublime*, trad. par Boileau, chap. II, III.

Digitized by Google

estre si subtil et si fin (1). » Revenez au naturel, attachez-vous aux principes de la tradition. En les suivant, l'écrivain marche non avec moins d'audace, mais avec plus de sûreté. Ils n'arrêtent pas l'essor de l'imagination, ils le dirigent. Loin d'étouffer l'inspiration, ils la favorisent en lui offrant dans la raison la faculté la plus riche et dans la vérité la seule source inépuisable des littératures. Le génie y trouve des ailes au lieu d'entraves, une gloire durable au lieu de ces applaudissements éphémères des partis intéressés. L'art, malgré ses formes infinies, a des règles immuables. Ce ne sont ni de stériles formules ni l'épouvantail de l'imagination : elles tirent leur puissance de la passion et de la vérité. Elles peuvent entraver les facultés des hommes ordinaires, mais elle donnent plus de lustre à celles des grands écrivains. Malherbe et Boileau, en se montrant si sévères pour la rime, n'ont pas seulement prouvé leur goût, mais encore leur connaissance de l'homme. En effet, la résistance double ses forces, les obstacles aiguillonnent son talent, les efforts et la lutte donnent à son esprit de la vigueur et de l'élasticité ; et la gloire ne suit que les entreprises difficiles. Accorder à l'homme le pouvoir de tout faire, ce serait détruire la vertu ; de tout dire, ce serait anéantir l'art dans les lettres : mais que serait-ce que la société humaine sans vertu et sans art ? Montaigne ne semble-t-il pas avoir voulu défendre les règles, en disant avec une inimitable énergie : « Concevez l'homme accompaigné d'omnipotence, vous l'abysmez : il fault qu'il vous demande, par aulmosne, de l'empeschement (2). » Certes, il est plus facile de nier les règles que de les observer, de se révolter contre les difficultés que de les vaincre. Les lois du goût et de la grammaire sont comme celles de la nature : il faut, en s'y conformant, tâcher de les employer d'une manière intelligente, au lieu de leur opposer de vaines protestations. La liberté, quel mot magique ! mais la liberté qui n'est pas modérée par l'autorité appelle le désordre dans la société comme dans les ouvrages d'esprit. L'art est libre, sans doute ; mais peut-on appeler art le produit d'une imagination en délire, l'ouvrage qui ne présente pas les caractères de la perfection, c'est-à-dire la suprême harmonie et la grandeur dans l'ordre ?

Tels sont, en effet, les caractères de tous les écrits durables.

(1) *Essais*, II, 12.
(2) *Essais*, III, 7.

Digitized by Google

La liberté sans frein et sans limites, c'est la tempête. Le calme est inséparable de la grandeur. Imitez l'Océan auquel vous comparez le génie : s'il a ses tempêtes, il a aussi ses digues ; et il n'exerce ses sublimes fureurs que d'après des lois éternelles. Il gronde en se soumettant, comme les passions ameutées ne subissent qu'en frémissant le joug salutaire de la raison et l'empire nécessaire des règles. Proclamer la liberté absolue dans l'art, c'est autoriser les élucubrations les plus folles. Vouloir que le laid et le trivial contribuent au beau, c'est nous proposer un ragoût pire que celui de l'abbé Trublet, c'est choquer le bon sens, accoupler les tigres aux agneaux. On ne forme pas l'idéal en copiant servilement tout dans la nature, en reproduisant toute la réalité ; mais en en retranchant les traits grossiers et superflus. Il est impossible de concilier les extrêmes. Spenser, dans une strophe harmonieuse de la *Reine des Fées*, a donné, en dépeignant le séjour de l'enchanteresse Acrasia, une vivante image de l'art : « une musique divine, à laquelle concourt dans une seule harmonie tout ce qui peut charmer les oreilles mortelles, y soupire des chants suaves et mélodieux ; de douces voix mariées aux sons argentins des instruments et au murmure de l'eau, accompagnées du gazouillement des oiseaux, se perdent dans les caresses du vent : oiseaux, voix, instruments, vents, eaux, tout s'accorde. » En un mot, tout ce qui dans la nature vit, sent et chante, prête à l'art ce qui peut séduire les sens, émouvoir le cœur, exciter l'enthousiasme. Tout cela contribue à la création de l'idéal. C'est l'union de choses discordantes en apparence ; mais tout, pris isolément, y est beau ; rien n'y est laid ni trivial. Soutenir que dans l'art il n'y a pas de décadence possible, que tout y est permis, c'est justifier d'avance toutes les erreurs et toutes les fautes de jugement, de goût et de style. On se fait ainsi le panégyriste de ses propres théories, et l'on rabaisse le génie au niveau de la médiocrité. Il est évident que les principes de la tradition, dont l'observation fidèle doit précisément obvier à la décadence de l'art, sont entièrement inutiles, si cette décadence est impossible ; si l'art peut sans déchoir prendre toutes les formes, révolter la raison, blesser le goût, faire mentir la vérité.

Toutes ces débauches de l'esprit, ces mots retentissants pour énoncer de petites idées, ce style disproportionné aux choses, violent la première règle de l'art, la mesure. Le goût exquis craint le trop en tout. Quatre mots, dans la situation la plus touchante et la plus riche en

Digitized by Google

mouvements pathétiques, quatre mots : « tu es donc lui ? » ont suffi à Sophocle pour exprimer la surprise, la joie et la tendresse d'Electre. Quel beau sujet d'amplification pour les Sénèques et les Ovides modernes ! Savoir garder la mesure, c'est la pierre de touche du talent. Un vers, c'est assez à Virgile pour exciter la sensibilité et pour occuper l'esprit : une jeune plante a été transportée sous un ciel étranger : donnez-lui donc de la lumière et du soleil, pour qu'elle ne sente point qu'elle est loin de sa patrie ! Voilà le secret des maîtres : la morale et le sentiment au milieu de préceptes techniques. Voilà la mission de tout écrivain : plaire en instruisant. N'avoir que l'art en vue sans faire la part de la morale, dédaigner tout but pratique, ce n'est qu'un vain jeu d'esprit, souvent un défaut ou une superfluité. La fleur qui nous charme par sa parure, le rossignol qui sous la feuillée jette ses trilles dans le silence de la nuit, l'étoile qui scintille dans l'azur, le vent qui soupire dans la forêt, le ruisseau qui murmure, la mer mugissante, le givre qui suspend aux arbres ses mille dentelles, la chute des feuilles, tout ce que l'homme a jamais chanté, tout ce qui a fait naître le sourire ou les larmes, les ivresses du cœur ou les angoisses de l'esprit, tout parle à l'âme comme à l'intelligence, charme et enseigne. Et l'on veut que la poésie qui, comme l'abeille, butine sur toutes les fleurs du monde, nous prépare un miel sans saveur !

Il est inutile de recourir ici à l'autorité, il suffit de consulter l'expérience et l'histoire. Les premiers poètes furent les premiers moralistes. Le but de l'art est donc, non d'enchanter, mais d'ennoblir les hommes : après avoir lu P. Corneille, qui ne voudrait avoir la taille de ses héros ? Mais toutes ces affectations si puériles, — Longin s'en plaignait déjà, — ne viennent que d'une seule cause, c'est à savoir de ce qu'on cherche trop la nouveauté dans les pensées, qui est la manie surtout des écrivains d'aujourd'hui (1). On aspire à l'originalité, on fuit la ressemblance ; et, pour échapper à ce qui est banal, on ne craint pas de tomber dans ce qui est extravagant. Etre toujours neuf, brillant, profond, c'est beau peut-être ; mais ce n'est pas le goût perfectionné : car cela est-il naturel ? Le bon goût est avant tout naturel ; et le goût perfectionné doit contenter les exigences de l'esprit moderne sans altérer sa nature. Les pensées ingénieuses et les tours nouveaux qui entrent dans l'art d'écrire, caractérisent le mauvais goût dès qu'on

(1) Longin, *Du Sublime*, trad. par Boileau, chap. IV.

Digitized by Google

les étale. Plus ils plaisent, plus ils sont dangereux ; car ils empêchent les qualités solides de nous donner un plaisir plus noble. Tel écrivain serait excellent, s'il ne faisait pas tant d'efforts pour être extraordinaire. Il n'est pas nouveau ce style rempli de pointes et d'emphase avec un air de nouveauté et de profondeur : il ne fait que copier celui de Gracian. Il suffira d'y ajouter l'obscurité étudiée que l'on aura bientôt par les néologismes et les termes étrangers, pour suivre entièrement le conseil de l'auteur espagnol, qu'on doit se faire connaître sans se faire comprendre, pour être vénéré de tout le monde. En effet, ce désir effréné de nouveauté, on l'a porté jusque dans la langue. On aime les mots nouveaux comme les doctrines et les systèmes nouveaux. Cette langue française qui a suffi aux plus grands génies, riche de coloris et d'harmonie, on la trouve trop pauvre, trop raide, trop incolore ; et, au lieu de rajeunir les tours si pittoresques et les termes si expressifs des vieux auteurs, on aime mieux mendier ailleurs que de se servir des richesses nationales. Il est vrai que les formes de la pensée changent avec les temps : le style coupé a succédé au style périodique, le style sobre d'ornements a fait place au style brillant. Il est vrai encore que les inventions et les besoins nouveaux demandent quelquefois des expressions nouvelles. Mais on invente des néologismes pour produire de l'effet ; on emprunte sans nécessité aux mœurs et aux habitudes étrangères des termes qui ne valent pas les mêmes mots indigènes. D'autres fois, on exalte tellement les beautés des vieux auteurs qu'on devient incapable de découvrir leurs défauts.

A tous ces débordements l'historien critique des lettres opposera le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition. Sans ces principes, il « se perd, s'embarrasse et s'entrave, tournoyant et flottant dans cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions humaines (1). » Il enseignera par son exemple aux uns, la dignité morale et le respect de toutes les convenances ; aux autres, la mesure. Il demandera à ceux-ci des pensées pures dans un pur langage ; à ceux-là, le travail :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
> Polissez-le sans cesse et le repolissez ;

à tous, la vérité, la conviction, la sincérité qui donnent à l'homme

(1) Montaigne, *Essais*, II, 12.

Digitized by Google

son prix et à l'ouvrage une valeur morale. Bien éloigné de « la manière d'agir ordinaire des demi-critiques, de ces gens qui, sous l'ombre d'un sens commun tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hasard (1) » : il sera ce critique que désirait Longin, sain de jugement et libre de passion, capable de discerner ce qui est véritablement grand et digne de la postérité. Il aura le goût des anciens et les légitimes aspirations des modernes, c'est-à-dire le goût du naturel, de la mesure et d'une noble simplicité, joint à une imagination plus hardie et à une raison plus éclairée. Animé de tous les grands sentiments, il s'élèvera encore avec Quintilien contre les défauts séduisants des Sénèque et plaidera avec Boileau pour la raison contre la rime ; mais il s'indignera aussi avec Horace contre les partisans exclusifs des Nævius. Loin de lui cet adage étroit : ce qui est bon n'est pas nouveau et le nouveau n'est pas bon.

III.

Le goût et les principes, c'est peut-être un peu abstrait, c'est la théorie sans la pratique. Il faut donc les appliquer aux recherches érudites, sans lesquelles l'histoire littéraire serait uniforme, tandis qu'elle doit être, comme l'art qu'elle défend, toujours neuve et variée. Il faut à leur lumière étudier l'histoire politique, pour acquérir l'intelligence du génie divers des peuples.

Les philosophes l'ont dit bien des fois : l'objet le plus intéressant que l'on puisse proposer aux studieuses recherches de l'homme, c'est l'homme lui-même, sous quelque rapport que l'on le considère. Tout ce qui concerne les écrivains célèbres nous intéresse vivement. Leur caractère, leurs habitudes, l'éducation qu'ils ont reçue, les études qui ont développé leur talent, ce qui a nourri leur génie, nous voulons tout savoir. Les détails intimes, les traits de mœurs, tel aveu naïf, prennent l'homme sur le fait. Le tableau de sa grandeur et de ses petitesses nous le montre dans toute sa profondeur. « Je suis pareillement curieux de cognoistre les fortunes et la vie de ces grands pré-

(1) Boileau, *Dissert. critique sur Joconde.*

Digitized by Google

cepteurs du monde, comme de cognoistre la diversité de leurs dogmes et fantasies... Souvent telle parole, telle action privée nous instruiroit mieulx (1). » Il existe entre leurs ouvrages et les particularités de leur existence une liaison nécessaire. Ils gagnent généralement à cette délicate épreuve d'être vus de près, parce qu'ils ont observé dans leurs actions les principes qui ont dirigé leur plume. Ils ont conformé leur conduite aux sentiments élevés qu'ils expriment dans leurs œuvres. Les plus aimables qualités ont orné leurs rares talents. La noblesse de leur vie explique la sublimité de leurs écrits. C'est l'effet naturel de l'heureuse alliance d'un beau génie et d'une grande âme. Ils nous instruisent par leurs actes privés comme par leurs ouvrages, leurs actes publics ; et les exemples qu'ils nous ont laissés sont souvent aussi éloquents que leurs paroles. Ils nous enseignent la fermeté et la grandeur d'âme par le courage inébranlable avec lequel ils ont quelquefois supporté des malheurs immérités et lutté contre leur destinée rigoureuse ou contre leurs rivaux envieux. Le génie consacré par l'infortune, l'homme de bien aux prises avec l'adversité, c'est le plus noble spectacle et la leçon la plus efficace que puisse offrir la biographie d'un écrivain illustre. D'ailleurs, les petits détails sont souvent indispensables pour l'intelligence d'un ouvrage, ils nous en expliquent quelquefois les passages les plus saillants ; tantôt ils font deviner les qualités de l'auteur, tantôt ils dépeignent l'époque où il a vécu. Dans son enfance, Pope s'exerçait à imiter et à reproduire sous une forme plus correcte et plus élégante les vers rudes de Chaucer ou les vers négligés de Rochester. Mais « ce genre de travail, ce goût d'exactitude et de pureté, singulier dans un enfant, ne semblait-il pas déjà révéler le caractère du génie de Pope, » n'explique-t-il pas « cette maturité précoce et cette science des vers qui marquèrent ses premiers ouvrages (2) » dès l'âge de douze ans ? On raconte que Milton, dans la scène qui montre la douleur d'Ève coupable et le pardon mutuel des deux époux, a voulu rappeler un trait de sa vie, sa réconciliation avec sa première femme : aussi quel pathétique, quelle vérité ! « Le génie n'est jamais mieux inspiré que par les sentiments dont il a souffert (3). » Young avait, pendant toute sa vie, flatté les grands et

(1) Montaigne, *Essais*, I, 10.
(2) Villemain.
(3) Villemain.

Digitized by Google

les ministres dans des vers médiocres. Tout-à-coup, à l'entrée de la vieillesse, la mort lui enleva rapidement sa femme, sa fille, son gendre. Mais le malheur lui apporta l'immortalité, et la douleur fit son génie. Les tombeaux l'inspirèrent mieux que les vaines ambitions, et ses nuits solitaires le créèrent poète. Peindre l'homme, c'est donc le plus souvent commenter l'auteur. Ce rapprochement des qualités et des talents, de la vie et des ouvrages, est nécessaire pour représenter l'homme tout entier, et pour donner de l'intérêt à qui n'a eu d'autre éclat que celui des lettres, d'autre fortune que les riches promesses de la religion. Et, puisque l'homme qui écrit ne soupçonne pas toujours ce que la postérité voudrait savoir, rien ne semble plus digne des recherches érudites de l'historien critique des lettres que ces détails minutieux qui prêtent à ses graves jugements le charme de la variété et le mouvement de la scène. Alors tout s'anime sous sa plume, tout revit, les siècles passés renaissent avec leurs mœurs ; et, dans les grands écrivains que nous avons admirés, nous découvrons de bons pères de famille, de tendres amis, des hommes loyaux que nous aimons. Qu'y a-t-il, en effet, de plus heureux que de pouvoir, comme le dit Erasme en parlant de Cicéron, connaître le génie, les mœurs, les pensées, les inclinations, la conduite des grands auteurs aussi parfaitement que si nous avions été leurs contemporains et leurs amis, nous qui sommes venus au monde tant de siècles après eux ? On aime à se rappeler la bonté de Boileau pour ses amis, sa bienfaisance envers ses ennemis : plus d'une fois il a payé le vin, l'inspiration et les vers médisants des Linières. On n'oubliera jamais ce qu'il fit pour Corneille et pour Patru, ni les paroles de Racine mourant ; et l'on ne regardera jamais « comme indigne d'être aimé des honnêtes gens l'ennemi déclaré des méchants auteurs (1). » Si l'on pouvait un jour cesser d'admirer son génie et de respecter son autorité, on chérira toujours sa générosité et sa délicatesse.

Tel auteur a manié l'épée et la lyre, et n'a si bien chanté les combats que pour avoir plus d'une fois affronté le jeu sanglant des batailles. Tel autre a vieilli dans les conseils de l'Etat, et sa parole a égalé les luttes de sa vie politique. Un troisième a vécu au milieu des factions. C'est l'histoire politique qui le dira. L'histoire littéraire recherche de préférence les détails qui, dans le héros ou dans le tribun, dans

(1) Boileau à Brossette.

Digitized by Google

l'orateur et le politique, font revivre la nature humaine. Il rappelle encore les faits oubliés qui éclairent l'état général des lettres ou la vie intellectuelle d'une époque, d'une société, d'un homme. « Je ne vois jamais aucteur que je ne recherche curieusement quel il a esté ; les escripts de Plutarque, à les bien savourer, nous le descouvrent assez ; si vouldrois je que nous eussions quelques mémoires de sa vie (1). » Or, ce que Montaigne eût voulu savoir sur Plutarque, ce grand peintre des hommes, l'historien littéraire tâche par ses recherches de nous l'apprendre sur tous les écrivains. Ce sont ces détails biographiques qui nous permettent de distinguer dans leurs œuvres les enseignements de l'expérience et les fruits de leurs méditations, ce qui est le résultat des événements de leur vie ou le produit de leur imagination. L'équité et la sensibilité du critique n'omettent rien ni de touchant ni d'utile pour nous faire connaitre à la fois l'homme et le chef-d'œuvre. Notre imagination s'étend par l'étude de ces détails littéraires, car ils nous font pénétrer dans les sentiments éteints mieux que les documents purement historiques. Ceux-ci ne nous montrent le plus souvent que les dehors de la société, les drames du foyer leur échappent. On voit dans ceux-là les passions, c'est-à-dire le ressort des actions et leur moralité. Rien n'est petit, quand il s'agit de l'âme humaine. Souvent ces faits, insignifiants en apparence, marquent le changement ou un état particulier des âmes. Or, les lettres, c'est le langage de toutes les âmes du monde ; et les lettres mises en pratique, c'est la civilisation. Tout ce qui fait mieux connaître les lettres, sert à expliquer la civilisation.

Il est impossible de bien comprendre les poésies de Byron sans bien connaître sa vie si agitée. Chaque vers semble inspiré par la passion du moment. Tous les sentiments, tous les regrets, tous les doutes et tous les remords qui ont troublé son âme, depuis son séjour à Cambridge jusqu'à sa mort prématurée à Missolonghi, sont devenus tour à tour la matière de ses vers. Ses vers, c'est donc lui tout entier ; c'est l'expression de sa vie morale et le tableau de son existence errante. Il a écrit avec toute sa personne : l'homme et le poète se confondent. Dans toutes ses pièces on retrouve ce caractère de préoccupation personnelle, cet égoïsme qui intéresse le lecteur et en même temps le fatigue de la personnalité de l'écrivain. « Son talent en lui-

(1) Montaigne, *Essais*, II, 31.

Digitized by Google

même dépend surtout des passions de sa vie ; et, sous ce rapport, il n'est pas d'écrivain peut-être dont la biographie soit aussi nécessaire à l'intelligence de ses ouvrages, et pas de poète qu'il faille considérer davantage comme le héros de roman de ses propres écrits (1). » Peut-on saisir les allégories de la *Reine des Fées* de Spenser sans connaître la vie du poète, la cour d'Elisabeth et l'histoire de son temps ? On retrouve même dans le sujet qu'a choisi Milton, l'influence des événements et des passions de sa vie, l'écho des débats de la scolastique et les fureurs de la guerre civile ; de sorte que le temps où a vécu l'auteur donne encore plus de prix à la connaissance de sa vie privée. Chateaubriand n'a-t-il pas trouvé le plus fort aiguillon et les plus puissantes occasions de son génie dans les incidents et les agitations de sa vie publique ? Il en est de même de la plupart des écrivains célèbres. Ils ont écrit avec leurs convictions. Leurs ouvrages ne sont souvent que les produits de leurs malheurs, les confidents de leurs rêves ou les défenseurs de leurs opinions. Ce sont des *Confessions* plus ou moins explicites. Ils ont, comme l'auteur de *Werther*, soulagé leur cœur en confiant au papier leurs désenchantements et leurs souffrances, ou en donnant à leurs joies une forme durable. La poésie, ils l'ont cherchée dans leur âme ; l'inspiration, dans leurs propres sentiments. S'ils se sont « soulés de larmes (2), » est-il étonnant que leurs pages distillent des pleurs ; et s'ils ont bu à la coupe des plaisirs, ne doit-on pas dans leurs vers retrouver l'ivresse du festin et la fraîcheur de leurs couronnes ? Sans doute, le monde des poètes ne ressemble pas toujours au monde qui les entoure. Cependant les flots de leur inspiration ne peuvent couler sans se mêler souvent à l'élément qui les enveloppe. L'écrivain n'est au fond que ce que les événements de sa vie l'ont fait. Il s'agite, il tourmente son talent, et les circonstances le façonnent. Il peut naître poète ; mais ce sont les vicissitudes des choses humaines qui font résonner sa lyre. Tout sommeille dans l'or de ses cordes. L'espérance ou le regret, la joie ou la douleur, les incidents les plus variés les font vibrer : et il chante. Tout ce qu'il peut, c'est de prêter sa voix à ce qui est muet, son âme à la matière, et en dépit d'une réalité accablante saluer l'idéal radieux.

Aussi, le critique littéraire ne commente un ouvrage que par les

(1) Villemain

(2) Boileau

Digitized by Google

propres sentiments de l'auteur. Il s'identifie avec son esprit, s'associe à ses desseins, s'intéresse à tout ce qui touche l'homme dans l'auteur. Il participe à ses joies et à ses chagrins, il triomphe avec lui ou il le plaint et le regrette ; quelquefois il le venge des injustices souffertes avec courage. Il approuvera la grandeur d'âme de l'opprimé et flétrira l'oppresseur. Il n'ira pas, pour atténuer le crime du persécuteur, calomnier la victime ; mais il demandera toujours pour les Lucain, les Camoëns, les Cristophe Colomb, les J.-J. Rousseau, « pitié et justice (1). » Souvent, en lisant un ouvrage, nous ne savons qu'admirer. Le critique motive notre admiration tout en la partageant, et nous enseigne à discerner le mérite d'un écrivain par les jugements qu'il en porte. Il nous initie à tout ; et nous confondons dans le même amour l'auteur et le critique, la raison réfléchie et l'inspiration primesautière. Cependant, il arrive quelquefois que des historiens littéraires, plus ingénieux qu'exacts, comme Bouterweck et Sismondi, au lieu de juger l'auteur d'après son œuvre, lui supposent des motifs qui n'étaient pas les siens, et mettent dans son ouvrage des intentions qu'il n'avait pas. Ils lui prêtent leurs vues philosophiques, les opinions d'une époque plus éclairée qu'il ne pouvait connaître ni partager. Dans un siècle de foi aveugle, ils transportent les lumières de la foi raisonnée ou leur propre scepticisme. Don Quichotte ne sera plus ce paladin qui, n'ayant de commun avec les grands hommes que le grain de folie, voudrait par son caractère et ses exploits réaliser ce qui ne peut exister que dans le pays des songes : c'est l'adepte d'une doctrine décourageante qui, par sa vie et par sa mort, nous enseigne que l'ineptie, les passions brutales et tous les instincts ignobles l'emportent sur le talent, la vertu et tous les desseins généreux ; que les martyrs de la foi, de la science et du devoir ne sont que des fous sublimes, et qu'en définitive la victoire reste toujours aux Panças, c'est-à-dire aux adorateurs du ventre et aux apôtres de l'intérêt. Et le héros de la Manche ne serait ainsi que la caricature de ces hommes divins qui, comme l'a dit Gœthe, pour avoir follement révélé au profane vulgaire leurs idées et leurs sentiments, ont de tout temps trouvé l'exil ou la croix. On a raison de signaler de semblables erreurs dans les historiens littéraires ; mais il ne faut pas aller trop loin dans cette voie. On a affirmé que la profondeur, l'étendue et la délicatesse des sentiments

(1) Villemain.

Digitized by Google

n'appartiennent qu'aux modernes et que les critiques, en les prêtant gratuitement aux anciens, faussent continuellement nos idées ; que les liens du sang et de la famille n'avaient dans l'antiquité ni la force ni la durée qu'ils ont aujourd'hui ; que l'Etat dominait alors tous les sentiments ; que le roi Agamemnon immola sa fille sans hésiter ; que l'amour conjugal d'Andromaque dans Homère n'est que la naïve expression de son égoïsme, l'aveu de sa faiblesse et la crainte de l'esclavage ; que la veuve romaine offrait ses fils à la patrie sans soupçonner la grandeur de son sacrifice. Il faut avouer que la religion chrétienne inspire des sentiments de pureté, d'abnégation et de dévouement que ne pouvait faire naître la philosophie ancienne. A Sparte et à Rome on exposait les enfants ; on les jetait aux bêtes immondes dans la Chine lettrée. Si l'on cite parmi les anciens quelques naturels privilégiés avec des sentiments presque chrétiens, on peut, parmi les modernes, citer des naturels barbares : ce sont des exceptions. Mais, en dehors de ces exceptions, il est d'innombrables exemples qui indiquent dans les sentiments des anciens cette délicatesse qu'on leur refuse. Faut-il rappeler les *Prières*, ces filles boîteuses de Jupiter ; le tableau de Timanthe et le voile qui y couvrait les traits d'Agamemnon ; la douleur de Cicéron à la mort de sa fille ; l'amour filial d'Euryale et le désespoir de Nisus ; la mélancolie de Virgile s'étendant même sur les plantes et les animaux, son amour rêveur des champs ; la tendresse d'Electre augmentant avec les soins maternels qu'elle a consacrés au jeune Oreste ; le touchant courage d'Arria montrant à Pætus le chemin de la mort et de la liberté ; le souvenir de tant de femmes illustres affrontant volontairement avec leurs maris les dangers, les souffrances, l'exil, la mort ? Ce sont là des sentiments tout modernes avec leurs nuances délicates ou leur héroïsme. S'ils n'ont pas animé les personnages que les auteurs nous présentent, ils se trouvaient dans le poète, dans le peintre, dans l'orateur, dans l'historien, dans le tragique : et c'est là tout ce que le critique constate.

CARL MAYER (de Berlin),
Docteur ès-lettres de la faculté de Paris.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DU MIDI.

—

LA VILLE ET LES HOMMES DE COMMINGES.

Il ne vaudrait pas la peine de parler de l'antique *Ludgunum Convenarum* et de ses habitants, si l'on ne les connaissait que pour les sanglantes injures dont un célèbre écrivain du IVe siècle, saint Jérôme, les gratifie dans ses lettres et dans quelques-uns de ses opuscules. Ce rude solitaire, cet ardent génie qui, du fond de l'Orient, fustigeait et marquait au front tous les malfaiteurs intellectuels de son siècle, punissait ainsi le pays des Convènes d'avoir produit l'hérétique Vigilance.

Mais ce petit coin de terre, perdu à l'extrémité méridionale des Gaules, qui a donné le jour à saint Exupère de Toulouse et à saint Raymond de Calatrava, que saint Bertrand et soixante-six autres prélats ont illustré de leur science et de leurs vertus, amélioré sans doute par la double influence de ses évêques et de ses malheurs, a mérité les pages moins célèbres, mais plus bienveillantes, que d'obscurs chroniqueurs lui ont consacrées. On pourrait aisément reconstruire son histoire et prouver peut-être que saint Jérôme connaissait moins les anciens Convènes, nos pères, que les Saintes-Ecritures et la doctrine catholique, si toutes les archives du Comminges, tous les vieux documents n'avaient été brûlés, en 93, sur la place publique de Saint-Gaudens, dans un auto-da-fé révolutionnaire.

Quelques lambeaux fort curieux de ces archives, conservés à la Préfecture de Tarbes, l'*Histoire du Languedoc* par D. Vaïssette, un opuscule récent de M. D'Agos, et, par dessus tout, les Bollandistes, nous aideront à analyser ce chapitre de notre histoire du Midi.

Digitized by Google

I.

Quelle est l'origine de la vieille capitale des Convènes, dont il faut assurément chercher la première fondation bien avant l'ère chrétienne? Il paraît certain que les partisans de Sertorius, vaincus en Espagne, se retirant devant les soldats de Pompée, essayèrent un dernier effort de ce côté-ci des Pyrénées. Ces peuplades celtibériennes, poussées devant le vainqueur, étaient les Vettons, les Arrevaces, qui ont donné leur nom à la petite ville d'Arreau; c'étaient les Calagorritains, venus des bords de l'Ebre. En souvenir de Calagorris dont la prise avait mis fin à la guerre de Sertorius, ils bâtirent, au confluent de la Garonne et du Salat, une place forte portant le nom de leur première patrie, et que Saint-Martory a remplacée. On assure que ceux-ci poussèrent l'énergie de la défense, dans ce dernier asile, jusqu'à un horrible désespoir : ils ne se rendirent qu'après avoir mangé leurs chevaux, leurs femmes et leurs enfants.

Ce qui ne paraît pas douteux, c'est qu'en l'année 683 de la fondation de Rome, 72 ans avant Jésus-Christ, Pompée rassembla dans le vieux *Lugdunum* les débris de ces tribus domptées; il l'appela Lugdunum *Convenarum*, Lyon des *peuples assemblés;* il l'agrandit assez pour mériter d'en être appelé le fondateur.

Quelque temps après, Jules-César y envoya une colonie sous les ordres de Tibère-Claude-Néron, père de l'empereur Tibère. Lugdunum obtint alors les droits de cité. Les Romains lui concédèrent, au dire de Strabon, tous les priviléges de la Métropole : les mêmes lois, l'exemption de tributs, la faculté pour ses citoyens de parvenir aux premières charges de l'Empire. Ainsi, Lugdunum acquit une grande importance, et bientôt une grande étendue. On y arrivait par trois grandes voies romaines, dirigées, l'une de Lescar, l'autre d'Agen, la troisième de Toulouse. Une borne milliaire, placée à l'endroit où le pont de Labroquère se trouve aujourd'hui, marquait la jonction des trois voies; elles aboutissaient à la porte principale, quelques-uns disent au point central de la cité. Les historiens ont évalué à plus de quarante mille le nombre de ses habitants. On voit encore des fragments d'un aqueduc considérable qni conduisait au pied de la citadelle l'eau d'une fontaine éloignée. Les ruines d'un amphithéâtre à trois rangs et les loges où les belluaires renfermaient les animaux destinés

Digitized by Google

aux jeux de ce peuple guerrier, sont parfaitement reconnaissables au fond de la montagne sur laquelle la citadelle était bâtie.

S'il faut en croire Suétone, telle était la valeur des Convènes, qu'Auguste, dans un voyage à travers les Gaules, les ayant appréciés, voulut en avoir une légion pour sa garde particulière. Aujourd'hui il ne reste plus du passage, de la domination et des faveurs du peuple-roi, d'autres vestiges que ces ruines dont je viens de parler, quelques inscriptions romaines souvent mutilées, quelques autels votifs déterrés par les archéologues çà et là dans le pays, des tronçons d'idoles trouvés dans les champs sous la charrue du laboureur, ou bien, suivant un édit de Charlemagne, incrustés dans les murs des églises.

II.

Un humble et pacifique conquérant, venu dans les Gaules sans bruit de légions, du temps même des apôtres suivant les uns, et, selon d'autres, au IIIe siècle, saint Saturnin, apparut à son tour chez les Convènes et y fonda un culte que les siècles n'ont pas emporté. Le premier il érigea à Lugdunum un autel à la Vierge Marie; il consacra chez les habitants du Mas, antique nom de la ville de Saint-Gaudens, un autre sanctuaire en l'honneur du Prince des Apôtres. Je consignerai ici, en passant, une de mes impressions. Partout où le christianisme fait son œuvre, ce qui apparaît d'abord ce n'est pas la force matérielle. Il commence à bâtir dans les âmes; les premières assises de son édifice ce sont les nobles sentiments et les grandes pensées. Le paganisme s'épuise à manipuler, à agglomérer, à soulever la matière; mais c'est le christianisme qui, dans le pays des Convènes, comme dans le reste du monde païen, a su élever ces âmes qui rayonnent dans l'histoire comme des monuments immortels de beauté morale, comme des types de la grande et vraie civilisation. Aussi, la meilleure gloire de ce que j'appellerai l'ère chrétienne du peuple commingeois, est-elle dans les hommes illustres qu'il a produits.

Vers la seconde moitié du IVe siècle, naquirent dans le Comminges deux hommes qui devaient exercer une grande influence, l'un pour le mal chez ses contemporains, l'autre pour le bien de son siècle et de la postérité : c'étaient l'hérétique Vigilance et saint Exupère.

Digitized by Google

Exupère naquit à Arreau et fut évêque de Toulouse. « Il souffre la » faim, dit saint Jérôme, dans ses Lettres, il se condamne à des » privations volontaires afin de pourvoir au besoin des autres. Mais » sa pauvreté le rend véritablement riche; cette pauvreté est telle » qu'il se voit réduit à porter le corps de Notre-Seigneur dans un » panier d'osier, et son sang dans un vase de terre. »

Tel n'était pas Vigilance. Né à l'autre extrémité du pays des Convènes, dans la ville de Calagorris, d'abord marchand de vin, puis prêtre, il trompa la bienveillance de saint Paulin de Nole, il calomnia saint Jérôme qui, sur la recommandation de saint Paulin, l'avait reçu et lui avait rendu plusieurs services dans un voyage que Vigilance fit à Jérusalem. Saint Jérôme lui écrivait, vers l'an 397, en faisant allusion à l'ancienne profession de cet hérétique : « Ce n'est certai- » nement pas le même talent de goûter les vins et d'entendre les » divines Ecritures; si vous prétendez vous livrer aux travaux de » l'esprit, étudiez d'abord les éléments de la grammaire, les pré- » ceptes de la rhétorique, la dialectique et la philosophie; et quand » vous saurez toutes ces choses, apprenez encore à garder le silence. »

Saint Exupère envoya au grand docteur, retiré à Bethléem, le moine Sisinnius avec le livre qui renfermait les extravagances de l'ancien marchand de vin. Saint Jérôme l'ayant lu y répondit par un écrit très véhément qu'il dicta en une nuit, parce que Sisinnius était pressé d'aller en Egypte. Le livre de Vigilance ne s'en releva pas; ses erreurs, qui étaient déjà à cette époque des vieilleries ressassées, n'eurent pas de suite. Il n'en resta que cette improvisation si brillante et si péremptoire qu'il faut lire dans les Œuvres de saint Jérôme, où le génie de l'écrivain survit à ces querelles d'un moment. Ainsi la terre de Comminges d'où était partie l'étincelle vit cette vaine tentative tomber avec son auteur, pour ne laisser debout que la gloire de la doctrine catholique personnifiée dans les enseignements et la sainteté de notre Exupère.

Avant d'énumérer quelques dates néfastes qui, placées de distance en distance comme des ruines dans un pays dévasté, mènent l'histoire du Comminges jusqu'au XIIe siècle, je veux, d'un crayon rapide, noter la figure d'un autre commingeois, connu sous le nom de Raymond de Calatrava. Il voyagea, non comme Vigilance pour trafiquer, mais pour fonder un Ordre militaire dont l'épée contribua puissamment à conserver la Religion dans la catholique Espagne. Il

Digitized by Google

naquit à Saint-Gaudens vers la fin du XIe siècle, entra au monastère de l'Escale-Dieu (ordre des Cîteaux), devint abbé de Fitère, en Navarre. Or, il advint que les Maures, déjà maîtres de plusieurs provinces, attaquèrent Calatrava, ville très forte de la Castille; les chevaliers du Temple, auxquels Alphonse VIII en avait confié la défense, l'avaient abandonnée. Raymond réunit vingt mille hommes, se jette dans la place et s'y fortifie. Malgré sa faiblesse et son grand-âge, il se fait apporter une armure complète, se revêt comme ses moines d'un habit court, sort avec son armée de la place où les Maures n'osent l'attaquer, fond sur eux l'épée à la main, les taille en pièces et s'empare des forts que l'ennemi occupait. Après le combat, il choisit quelques-uns de ses compagnons d'armes, qui, se vouant en même temps à la vie militaire et à la vie monastique, fondèrent l'Ordre célèbre de Calatrava. Quant à Raymond, il se retira loin du commerce des hommes, et passa le reste de sa vie dans la contemplation des choses divines.

Si maintenant, avant de parler d'un autre héros à qui Lyon de Comminges a dû sa principale gloire et une nouvelle vie, je regarde ce qui se remue sur ce coin de terre depuis le IVe siècle jusqu'au XIIe, j'aperçois comme une route morne et déserte, et, sur quelques points, le désordre, la confusion et le sang.

Ce sont d'abord les Vandales qui, au commencement du Ve siècle, inondent nos contrées méridionales, se précipitent comme un torrent dévastateur vers l'Espagne, ruinant Lugdunum, rasant de fond en comble la ville basse qui couvrait la plaine, et ne laissant debout que la citadelle.

Les Goths viennent à leur tour. Par suite d'un traité avec le patrice Constance, gouverneur des Gaules, ils règnent à Toulouse de l'an 419 à 508. Un de leurs rois, arien zélé, Evaric, fit mourir plusieurs évêques catholiques; celui du Comminges fut du nombre; ce martyr est le premier évêque de Lugdunum dont l'histoire fasse mention. On peut se faire une idée des ravages de cette persécution, par le triste tableau que nous en a laissé Sidoine Apollinaire, écrivain renommé de ce temps-là : « Personne, dit-il, n'a plus soin de ces » diocèses, ni de leurs paroisses; les églises sont dans un si déplorable » état, que leurs toits sont tombés à terre, et que, n'ayant plus de » portes, les haies, les ronces et les épines qui y sont nées d'elles-» mêmes, en ferment l'entrée. On y voit des troupeaux qui non-

Digitized by Google

» seulement font une étable de leur vestibule, mais broutent l'herbe
» qui a crû autour des autels. »

L'exécration populaire s'est attachée à la mémoire d'un émissaire d'Evaric nommé Malet, violent exécuteur des volontés de son maître; il fit trancher la tête à Gaudens, jeune berger du Mas, dont le seul crime était de ne vouloir pas renoncer à la foi de ses pères; il détruisit jusqu'aux fondements toutes les églises, entre autres celle que saint Saturnin avait élevée au Mas. La postérité a vengé le jeune martyr en donnant son nom à la ville qui l'avait vu naître. Bernard, évêque de Comminges, lui rendit un hommage encore plus auguste, lorsqu'il bâtit l'église actuelle sur son tombeau.

On connaît la fin de cette tyrannique domination des Goths. Le dernier de leurs rois, Alaric, d'abord allié de Clovis, bientôt après en guerre avec le roi franc, ayant été défait et tué à la bataille de Vouillé, Clovis vint à Toulouse, et, dans les dispositions qu'il prit pour établir sa conquête, il créa l'évêque de Comminges comte de Lugdunum. Ce ne fut qu'à la mort de ce roi, arrivée en 512, que le Comminges fut réuni au royaume d'Orléans.

Environ soixante-dix ans après, la ville des Convènes fut témoin et victime d'un épisode héroïque. Il vint alors, de Constantinople, un jeune aventurier qui passait pour fils naturel de Clotaire, mais que son prétendu père n'avait jamais reconnu; il avait nom Gondebaud; il était fils d'un boulanger, selon Grégoire de Tours, opinion partagée par un grand nombre, surtout chez les Bourguignons qui l'appelaient Ballomer, ce qui signifie roi supposé, imposteur. Néanmoins un parti de mécontents se réunit à Brives-la-Gaillarde pour le proclamer roi. Les troupes de Gontran, roi de Bourgogne, s'avancent sous les ordres de Léodegisèle, poussent vivement l'armée de Gondebaud et l'obligent à se jeter dans Lugdunum; les rebelles chassent de la ville l'évêque Rufin et les citoyens demeurés fidèles à leur prince; là, ils attendent l'ennemi qui, en effet, vint bientôt les assiéger. Gondebaud, dans cette place, entourée de fortes murailles et munie de vivres, défiait tous les efforts des assiégeants; mais un des siens, Mummol, comte d'Auvergne, le trahit. Léodegisèle avait antérieurement fait croire à ce dernier, que sa femme et ses enfants étaient prisonniers et qu'il fallait promptement livrer Gondebaud pour sauver leur vie.

Ce stratagème eut un plein succès. On persuada à Gondebaud de sortir, sous prétexte d'aller conférer avec le lieutenant de son oncle.

Digitized by Google

A peine est-il engagé dans le piége, qu'on referme sur lui les portes de laville. Il reconnaît alors l'artifice. Pendant que, dans le premier mouvement, il demande vengeance au ciel et maudit les traîtres, le comte de Bourges, qui l'accompagnait, le pousse et le précipite du haut d'un rocher dans un effrayant abîme.

Les assiégeants l'achevèrent à coups de pierre ; ils traînèrent autour de la ville son cadavre mutilé qui demeura sans sépulture. Le lendemain, Léodegisèle entra avec son armée ; il n'épargna rien, pas même les traîtres qui, après avoir livré Gondebaud, s'étaient mis à piller la ville. Mummol fut massacré à la porte de sa maison. Sagittaire, évêque de Gap, s'étant déguisé pour s'enfuir, eut la tête tranchée à la place même où était tombé celui qu'il avait trahi ; les habitants furent passés au fil de l'épée, les prêtres massacrés aux pieds des autels, les édifices démolis et incendiés. Grégoire de Tours dit qu'il ne resta de Lugdunum que le sol nu.

Depuis cette époque jusqu'à la fin du VIIIe siècle, dans l'espace de deux cents ans, un silence absolu règne sur ces ruines, on ne trouve pas même le nom des évêques de Comminges.

Le passage des Sarrazins, refoulés vers les Pyrénées, en 730, par la bataille de Poitiers, ne s'atteste que par leurs ravages dans la contrée et par des souvenirs légendaires conservés dans l'imagination du peuple. La vallée du Larboust a sa légende de Saint-Aventin dont la tête tomba, pour la foi du Christ, sous le cimeterre musulman.

Les habitants de la vallée d'Aure font remonter à l'an 1003 un héroïque souvenir. Les Sarrazins s'étant emparés de leur vallée, d'où ils pillaient tout le pays, les Aurois implorèrent la protection du roi d'Aragon, Sanche II, qui vint à leur secours. Mercurial et Caliste, deux jeunes et vaillants espagnols, partirent avec lui d'Huesca leur ville natale, unis entre eux par les liens du sang et par la foi, résolus de ne se séparer ni dans la vie ni dans la mort ; ils combattirent vaillamment l'un à côté de l'autre et reçurent, les armes à la main, la couronne du martyre.

III.

Bien des révolutions avaient donc remué la terre des Convènes ; dix-huit évêques avaient occupé le siége de Lugdunum, lorsque les

Digitized by Google

députés du Comminges vinrent à Toulouse, se présentèrent à l'évêque Izarn et au Chapitre de Saint-Etienne, leur demandant pour l'évêché de Lugdunum Bertrand de l'Ile. Bertrand était issu du mariage de Raymond de l'Ile avec Gervaise, fille de Guilhaume III, dit Taillefer, comte de Toulouse. Une autre fille du comte Taillefer, Constance, avait épousé Robert-le-Pieux, fils de Hugues-Capet. Ainsi Bertrand était le cousin germain du roi Henri Ier. A cette gloire des alliances, la noble maison de l'Ile ajoute dans la suite de l'histoire ses illustrations personnelles. Je cite au hasard Guilhaume, archevêque d'Auch, successivement légat des papes Honorius II, Célestin II, Léon III, Adrien IV, pour la Gascogne et la Navarre; un autre Bertrand, qui, un siècle plus tard, devenu archevêque de Toulouse, bâtit l'église Saint-Etienne et quatorze des chapelles qui l'entourent; surtout Jourdain V, le plus illustre des comtes de l'Ile, gouverneur de la Sicile sous Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Mais celui qui les efface tous, ou plutôt qui les protége tous contre l'oubli, c'est Bertrand, le fils de Gervaise.

Elevé chez les bénédictins, dans une abbaye fondée par les comtes de Bigorre, vers les sources de l'Adour; soldat par la volonté de ses parents, par tradition de famille et sans doute à cause du prestige de la carrière des armes pour un noble cœur; plus tard, prêtre par goût et par vocation, Bertrand était chanoine et archidiacre de l'Eglise de Toulouse, quand les députés du Comminges l'obtinrent pour évêque.

Il vint, releva les murs de la cathédrale, réforma son clergé. Par ses soins et son exemple, par la puissance d'attraction exercée autour de la sainteté de sa vie et de la gloire de ses miracles, la solitude de Comminges se repeupla rapidement de nouvelles constructions et d'un grand nombre d'habitants; on trouve le nom de Bertrand de l'Ile, dans les actes de plusieurs Conciles qui se tinrent à cette époque. Il était de ce Concile de Poitiers, de l'année 1100, où le peuple, excité par l'excommunication du roi Philippe, accueillit les évêques à coups de pierre. Les Pères du Concile, menacés par les agents du roi, maltraités par la populace, se contentèrent d'ôter leurs mîtres, et, comme autrefois le Sénat romain, demeurèrent impassibles sur leurs siéges.

Comme il visitait son diocèse, une fièvre violente le saisit; il se fit ramener vers sa cathédrale, pria ses chanoines de le porter devant l'autel de la Vierge Marie, et c'est là qu'il mourut, le 16 octobre 1150.

Digitized by Google

Le Pape Alexandre III consacra solennellement la mémoire du saint évêque dans un Concile, dont tous les actes sont perdus, excepté les pièces de conviction qui intéressent le patron de Comminges; elles ont été récemment publiées dans la savante collection des Bollandistes.

La journée du 15 janvier 1309 éclaira une magnifique solennité dans cet antique Lyon de Comminges, qui portera désormais le nom de son second fondateur. Un ancien évêque de Lugdunum, devenu pape sous le nom de Clément V, traversait le pays de Comminges, suivi de cinq cardinaux, d'un plus grand nombre d'évêques et d'un cortège immense. Après avoir incliné sa tiare devant le tombeau qui renfermait les reliques de saint Bertrand, il les place lui-même dans une châsse magnifique, les porte en triomphe autour de la cathédrale au milieu des chants et des acclamations des peuples accourus de toutes parts, et les dépose sur l'autel de Notre-Dame. C'est de là que date ce jubilé de Saint-Bertrand, si fameux dans tout le Midi et qui renouvelle encore périodiquement par l'innombrable concours de pèlerins, le grand jour de triomphe de 1309.

. . . . . .

(Les documents laissent ici une immense lacune de 260 ans).

Nous voici en 1570. — Les consuls de la cité reçoivent ordre du roi de tenir la ville sous bonne et sûre garde. Peu de temps après, un parti d'Huguenots, venu du Béarn sous les ordres du capitaine de Linières, s'avance vers le Comminges; il est battu par les Commingeois qui lui reprirent l'abbaye d'Escale-Dieu dont il venait de s'emparer et envoyèrent vingt-trois des siens, en qualité de prisonniers et de meurtriers, à Toulouse où ils furent exécutés.

Vers 1577, les Huguenots, dont les richesses de la cathédrale tentaient la cupidité, parurent pour la seconde fois. Pendant que les chanoines chantaient Matines, dit la chronique, une femme, nommée Paterette, qui avait sa maison située sur les remparts, donna secrètement entrée aux ennemis. Ils brûlèrent l'église. Dans le butin se trouvaient les lampes, les croix, les calices, en tout onze quintaux d'objets précieux, argent ou or, dit la chronique (1).

(1) Aujourd'hui, il ne reste de toute cette magnificence que les murs élancés et hardis de l'antique cathédrale, dont l'architecture attire l'affluence et l'unanime admiration des voyageurs; il reste aussi la boiserie de l'orgue et celle du chœur, deux véritables chefs-d'œuvre de sculpture.

Digitized by Google

Paterette fut prise, menée à Toulouse, pendue et brûlée.

La même année, un incendie détruisit le tiers des maisons. Reprise encore et dévastée plusieurs fois par les Huguenots, l'ancienne ville fut réduite à néant. La tourmente de 93 emporta le siége épiscopal de Comminges et voulut même effacer le nom de Saint-Bertrand en y substituant celui de Hauteville.

Quant au comté de Comminges, on sait l'histoire de cette infortunée Marguerite, épouse en troisièmes noces de Mathieu, comte de Foix, et qui, après avoir été longtemps retenue par son mari dans la captivité d'une dure prison, se voyant privée de postérité, légua le Comminges au roi de France, Charles VII.

TAILLANDIER.

Digitized by Google

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE MONTAUBAN

La Société française d'Archéologie a tenu, cette année, ses assises à Montauban, au mois de juin dernier. On sait que l'initiative, la fondation et la direction des Congrès de cette Société est due à M. de Caumont, l'intrépide O'Connel de l'archéologie, comme l'a si bien appelé un jour M. de Galembert. Secondé par M. de Crazannes dans le Midi, par M. de Vaudoré dans le Poitou, il entreprit, il y a près de trente-cinq ans, de conserver à la France l'une de ses plus anciennes et de ses meilleures gloires. Il se donna la noble mais longue et difficile mission de préserver nos monuments de l'oubli et de la destruction dont les menaçaient les ravages du temps, les marteaux des démolisseurs et les alignements des architectes, qui trouvaient pour complices l'indifférence ou les caprices du public. En ce temps-là, la mode abhorrait le gothique. A dire vrai, on avait peur du Moyen-âge; on était cependant à la veille d'un retour de l'opinion que préparaient déjà les meilleurs esprits.

Les savants, les historiens et les poètes, MM. Guizot, Thierry, Beugnot, Mérimée, Victor Hugo, en creusant le passé pour y chercher nos origines, venaient de retrouver dans ces époques gallo-romaine, romane et féodale, jusque là ignorées, incomprises ou calomniées, le point de départ, les phases diverses, les évolutions successives et laborieuses de la grande civilisation française. Ils avaient reconnu civilisatrice, mais énervante et oppressive, l'action de Rome sur la Gaule; décomposante, mais libératrice, celle des barbares; bienfaisante et réparatrice, celle du christianisme; fortement mais fractionnairement réorganisatrice, celle de la féodalité; améliorante, celle des communes; stimulante et intensive, celle de la réforme; unifiante enfin, celle de la royauté. Embrassant dans une puissante synthèse ces influences successives qui se complètent ou se corrigent, ces grands faits sociaux d'exhaussement et d'abaissement, de déplacement, de stratification et de métamorphisme des hommes et des

Digitized by Google

intérêts, ils avaient proclamé la loi générale de la solidarité de tous les efforts dans le temps et dans l'espace, vers le développement progressif des sociétés modernes.

Ces efforts étaient, mieux que par les guerres ou les luttes politiques, attestés matériellement d'âge en âge par la situation de l'agriculture, de l'industrie, des arts et du commerce, dont la caractéristique apparente était les voies, les ponts, les aqueducs, les places fortes, les cités, les exploitations rurales, les châteaux, les cloîtres, les églises, les hôtels-de-Ville, en un mot, les monuments de toute sorte : immobilisation utile ou somptuaire, volontaire ou forcée du superflu et quelquefois du nécessaire des populations.

Ce sera l'éternel honneur de M. de Caumont d'avoir, au moyen des Congrès locaux, réuni partout au pied de ces monuments, non pas de passionnés défenseurs, comme on le dit mal à propos, mais une sorte de grille humaine protectrice, c'est-à-dire, des hommes vigilants et éclairés, véritable garde nationale qui les recommande au respect de la France. Ce respect n'est-il pas un devoir accepté par tous et n'avait-il pas, en effet, bien raison, le nouveau doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban, M. de Félice, de s'exprimer ainsi : « Un peuple qui désapprendrait à respecter ce qui est noble et grand perdrait bientôt les caractères de sa noblesse et de sa grandeur. »

En toutes choses, notre époque est un temps d'investigation profonde, ardente et générale; aussi les horizons intellectuels s'agrandissent vite au profit de la science. L'Archéologie fait aujourd'hui volontiers des excursions anthropologiques. Elle aborde les grands mystères, elle s'enquiert et de l'âge de pierre, et des fossiles et du déluge; elle fait volontiers du Celtique; à juste titre, il faut le reconnaître, pourvu qu'elle n'en fasse pas trop, comme le disait son savant directeur, à la condition aussi que, pour une annexion quelque peu hasardeuse, elle ne veuille pas envahir le domaine géologique.

En même temps que l'activité archéologique creuse sans cesse le passé, les membres les plus distingués et les plus érudits de la Société croient aujourd'hui pouvoir tirer des conclusions des études antérieures et donner avec à propos, sous forme de causeries, les bienveillants conseils de l'expérience aux générations futures.

Le Congrès de Montauban, disons-le tout de suite, doit son intérêt réel et nouveau à deux sujets tout différents : l'homme primitif,

Digitized by Google

l'avenir de l'art chrétien. Ces deux sujets forment l'objet principal de cette étude.

Les archéologues trouveront dans l'*Annuaire de* 1866 les Mémoires ayant trait aux diverses questions du programme. La plupart de ces questions, communes à tous les Congrès, offrent un intérêt local qui doit nécessairement dans un compte-rendu aussi succinct que celui-ci leur faire céder la place aux grandes questions nouvelles. Nous en excepterions toutefois l'éloge de M. de Crazannes, et la remarquable notice iconographique du *Cloître de Moissac* par M. Louis de Taupiac ; la carte des voies et antiquités gallo-romaines et l'histoire municipale de Montauban par M. Devals, ainsi que les études approfondies de MM. de Juillac et Jouglar, et les intéressantes découvertes de M. l'abbé Carrière et de M. l'abbé Pottier. Nous accorderions encore une mention spéciale au pont de Montauban, à l'église de Montpézat, à ses belles tapisseries, ainsi qu'à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Antonin, s'ils n'étaient bien connus dans notre midi. Nous remercierions l'Académie des Jeux Floraux, la Société archéologique de Toulouse et la Société linnéenne d'avoir bien voulu se faire aussi dignement et gracieusement représenter au Congrès par MM. les comtes de Toulouse-Lautrec, de Sambucy-Luzençon, l'abbé Carrière et par M. Charles Desmoulins, à qui l'Archéologie et la Géologie doivent des études justement remarquées. Nous exprimerions enfin notre reconnaissance aux habiles organisateurs du Congrès, si ce témoignage sympathique n'avait été déjà rendu par tous à MM. l'abbé Pottier et Devals.

I.

Le monde savant, avons-nous dit, attache un intérêt tout particulier aux découvertes importantes de M. Brun dans les cavernes-abris de Bruniquel et aux souterrains, creusés de main d'homme, signalés par M. Devals.

L'homme primitif, son industrie, ses coutumes, ses migrations, son habitat naturel ou artificiel et sa sépulture, tel est le sens de la première question, du reste ainsi conçue :

« De l'âge antéhistorique. — A-t-il laissé des traces dans la région ? » Les découvertes de Bruniquel doivent-elles s'y rattacher ? — A quel » type peut-on rapporter les habitants de cette station ? — Cette race » était-elle contemporaine d'un grand lac qui aurait occupé le bassin » de l'Aveyron ? Peut-on la comparer à celle des Pyrénées ? »

Digitized by Google

(« Que de choses dans cette caverne ! » telle est la réflexion, échappée à l'un de nos voisins, que nous enregistrons entre parenthèse, dans le seul but de prouver... l'exactitude de ce compte-rendu).

On sait que les paléontologistes anglais et français se sont depuis quelque temps livrés à un examen attentif des tombeaux du Danemark, des habitations lacustres de la Suisse, des cavernes à ossements, avec instruments de silex, des alluvions quaternaires de France et d'Angleterre, des fossiles humains des cavernes de Liège et d'Aurignac. On sait aussi que MM. Lyell, Falconner, Christy, de Perthes, Desnoyers, Lartet, Hébert et d'Archiac, tous partisans, quoiqu'à divers degrés, de l'action lente et graduée des causes actuelles, ont récemment conclu des faits observés :

1° Que l'homme a pu vivre sur notre terre à des époques géologiques qui, bien que reculées, présentaient des conditions générales peu différentes de celles de nos jours ; qu'il a pu y vivre en même temps, dans les mêmes lieux ou dans des lieux différents, que certaines colonies ou populations animales dont les espèces nous paraissent éteintes et qu'il a dû laisser dans ces lieux ses ossements ou des traces de son industrie ;

2° Que le dépôt de l'ancien *Diluvium* géologique, regardé jusqu'ici comme bien antérieur à l'apparition de l'homme, doit être désormais considéré comme postérieur à cette apparition et ne diffère pas de celui du déluge historique.

On sait encore que les géologues de l'école de Cuvier, M. Elie de Beaumont en tête, maintiennent : 1° la nécessité du *Diluvium*, cataclysme à la fois submersif et néo-climatérique, et, comme tel, transitionnel et préparatoire de la venue de l'homme ; 2° ne reconnaissent pas comme appartenant au dépôt du *Diluvium* proprement dit, tel qu'il a été observé et compris jusqu'à ce jour, les ossements, silex ou autres débris probants de l'existence humaine, qui ont été trouvés dans des alluvions très-anciennes, mais toujours plus ou moins reprises, remaniées et mélangées par les grands courants postérieurs à l'apparition de l'homme.

Quel est maintenant l'appoint de faits ou de preuves locales qu'apportent à l'une ou à l'autre de ces deux opinions les découvertes de M. Brun ? Disons quelques mots de son Mémoire, en réclamant l'indulgence de nos lecteurs pour la fidélité de nos souvenirs.

Digitized by Google

C'est à quelques centaines de mètres de Bruniquel, à 10 mètres au-dessus de l'Aveyron, 115 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, que se trouve le gisement à ossements et silex ouvrés que M. Brun a exploré sous l'abri cavernaux, avancement ou toit saillant d'un banc grisâtre de calcaire jurassique. Un limon rougeâtre, peut-être d'apparence plutôt détritique qu'alluviale, présentait des débris très-fragmentés d'ossements du genre *Bos*, *Equus*, *Cervus*, *Elaphus*, des dents de carnassiers et de rongeurs, avec un assez grand nombre de silex ouvrés en forme de couteaux.

M. Brun, avec une persévérance et un soin dont les savants lui savent gré, a vidé la caverne et fait passer tous les débris au crible. Mais aussi, quel bonheur pour la science, quand, au-dessous de ce limon, au-dessous d'un amas artificiel de terre glaise fine, au-dessous d'une autre strate noircie par les mêmes charbons et les cendres d'un incontestable foyer, il a découvert une tête humaine, une tête de femme peut-être, reposant sur un oreiller de pierre, la face tournée vers le ciel et vers l'orient !

Que leur demandait-elle, au ciel et à l'orient ? Etait-ce un dernier souvenir de la patrie ancienne ou le premier regard vers la patrie nouvelle ?

Quel mystère ! quelle espérance !

Les anthropologistes et les ethnographes nous diront un jour avec précision si cette tête et celle de l'enfant de 7 à 8 ans qui se trouvait tout auprès, se rapportent bien au type brachycéphale de Moulin-Quignon et d'Aurignac, si elle confirme la théorie des monogénistes, et l'immigration d'une race asiatique. MM. Falconner, Christy, Lartet, Milne Edwards sont venus l'étudier dans le Musée-Brun dont s'enorgueillit à bon droit notre ville.

Constatons seulement que les dents usées n'indiquent pas un mangeur de terre, comme l'a très-spirituellement démontré au Congrès M. le docteur Rattier, en produisant un échantillon vivant, à dents tout aussi usées, un paysan de 40 ans, qui n'a jamais été qu'un grand mangeur de pain. Constatons encore, dans les diverses couches superposées de la caverne, des silex taillés en forme de couteaux, des poinçons, des pointes de flèches, des aiguilles en os de renne, des plaques osseuses portant des dessins d'animaux, notamment de chevaux, visibles, les uns à l'œil nu, les autres à la loupe, le tout enveloppé d'une croûte plus ou moins superficielle due au contact limoneux.

Digitized by Google

Au-dessous, d'autres couches présentaient de petites lames prismatiques de silex dentelées en scie à un ou deux tranchants. Ces derniers silex nous ont paru présenter à un haut degré l'altération profonde, intime, quasi-métamorphique, qui semble due à l'action lente d'une énergique dissolution calcaire et que M. Desmoulins appelle *patine pénétrante.*

Doit-on distinguer dans cette caverne deux étages ?

1° Celui d'une brèche osseuse, placée tout à fait au fond de la caverne et provenant d'un transport diluvien ;

2° L'autre, placé au-dessus et contemporain de l'homme, celui des instruments de silex et du squelette, de même que M. de Sambucy-Luzençon, dans un Mémoire justement apprécié, a établi la distinction entre les cavernes géologiques à brèche osseuse diluvienne, naturelle, non remaniée, et les cavernes historiques à ossements ou objets humains probablement celtiques, analogues à ceux qu'on trouve sous les Dolmens.

Du reste, point de haches polies, point de débris de poterie. (Des haches polies n'ont été trouvées que sur les bords du Tarn, à 40 kilomètres de Bruniquel, par MM. Rattier et l'abbé Pottier).

Dans une autre caverne, M. Brun a récemment découvert une magnifique tête d'aurochs armée de ses cornes.

Dans un Mémoire que nous avons à peine le temps de citer, M. Devals a cherché à établir l'existence de cette race au bord d'un grand lac qui aurait occupé le bassin de l'Aveyron. Il n'est pas impossible qu'un estuaire, quelque chose d'analogue à l'étang de Berre près de Marseille, ait existé en cet endroit; la question n'est pas définitivement résolue ; elle mérite d'être étudiée.

La Géologie, disons mieux, l'Hydrographie et l'Agronomie locales ne peuvent que gagner à l'étude attentive de nos plateaux et de nos vallées alluviales.

C'est à regret sans doute que la science croit devoit ajourner les conclusions à tirer de ces faits. Les découvertes ultérieures viendront en aide; jusque-là, il faut mettre beaucoup de réserve dans les appréciations et n'accepter les hypothèses que comme des directions nouvelles à donner à des recherches actives. Et puisque M. Marcel de Serres a dit : « Plusieurs espèces perdues sont moins anciennes que » les géologues ne l'avaient supposé ; » puisque M. Ferdinand Keller dit encore à propos des habitants lacustres : « Ce peuple primitif ne

Digitized by Google

» se distingue, ni par son genre de vie, ni par son industrie, ni par » ses aptitudes de celui qui posséda les métaux ; » puique M. Boucher de Perthes lui-même admet les *ex-voto*, nous pouvons, sans nuire aux investigations par une interprétation téméraire, dire à notre tour que ces ossements, ces silex et objets divers pourraient bien avoir été, en un temps de superstition, des *ex-voto*, des amulettes, des emblêmes, des symboles, des ornements, des propitiations, caractérisant des tribus, des usages, des professions et des rangs divers à des époques différentes, et qui auraient été jetés dans une grotte ou fontaine sacrée ou dans la sépulture d'un chef de la tribu.

Quant aux souterrains creusés de main d'homme, nous n'y avons trouvé ni troglodytes, ni armes, ni ustensiles ou autres passe-temps de leur civilisation, qui devait être grande pourtant, puisque, dans l'obscurité, ils ont taillé dans l'arène ou l'argile des plans parallèles horizontaux, verticaux, inclinés à 45°, des chambres très-carrées, des voûtes triangulaires très-droites, des cheminées d'appel très-cylindriques, des corridors parfaitement d'équerre et des amphores très-sphériques. — Ajoutons seulement que M. Paul Constans, de Montauban, vient de découvrir dans un côteau miocène un souterrain qui ne présentait de nouvelle particularité que cette inscription encore peut roglodytique : « visité en 1761 par MM. Constans. »

II.

Il nous reste maintenant bien peu d'espace pour nous occuper de la deuxième partie de cette étude : l'avenir de l'art chrétien. Ce sujet, pour être convenablement traité, demanderait plus d'étendue et surtout des connaissances spéciales que nous sommes loin de posséder. Si nous osons ici en dire quelques mots, on voudra bien ne pas oublier que nous n'avons à cet égard qu'un titre tout-à-fait impersonnel et de circonstance, celui d'avoir été, comme secrétaire, chargé du compte-rendu des improvisations de MM. le docteur Cattois, Garrisson, Desmoulins, et de M. le comte de Galembert. Ce n'est pas, en effet, une tâche facile que de résumer avec exactitude et justesse de tons, les réflexions marquées au coin du savoir et du goût, que suggèrent à ces archéologues émérites la multiplicité et la variété des tendances nouvelles, en fait d'architecture et d'ornementation religieuses.

L'unité, la simplicité, l'harmonie, le sévère, l'abandon du joli, la

Digitized by Google

suppression des détails inutiles, disparates et choquants, le retour aux belles ordonnances, aux grands effets d'ensemble, en un mot, tout ce qui élève le sentiment religieux, inspire le recueillement, concentre l'âme et la pensée au lieu de la distraire et de l'éparpiller, tel doit être l'unique but de tous ceux que dirige l'amour du vrai, la passion du beau et qui veulent en laisser la noble empreinte dans des œuvres durables.

Pour M. de Galembert, la peinture murale a des lois, des procédés, des conditions de temps, d'espace et de climat qu'il faut connaître et employer avec discernement. Il n'est pas étonnant, par exemple, que déjà rares et très-anciennes, les grandes peintures murales placées sur les longs murs, sous les voûtes humides, presque toujours peu éclairées, des églises romanes du Midi de la France, aient éprouvé les ravages du temps sur lesquels une main trop naïvement pieuse a cru devoir tirer le blanc rideau du badigeon. Il est naturel encore que de splendides rosaces, de magnifiques verrières aux vives couleurs aient été placées, tantôt pour vivifier les pâles clartés d'hiver des climats du Nord, tantôt pour arrêter par un rideau grave et doux comme l'attitude d'un saint ou d'un prophète, ces flots de lumière que projettent au milieu de ces forêts pétrifiées de colonnes et de nervures, les immenses baies des églises gothiques. Suivant M. Desmoulins, ce qu'il y a de fâcheux dans les tendances actuelles, c'est la discordance des éléments, la monotonie des arabesques interminables, l'inopportunité des verrières dans les églises du style néo-grec, par exemple, qui demanderaient, au contraire, de simples vitraux blancs avec de légères bordures de fleurs ou de rinceaux.

La décoration intérieure, les peintures murales, les effets de lumière, tout doit être prévu, étudié d'avance. Quand ces conditions sont observées, quel que soit le style adopté, le sentiment artistique et religieux naît et se développe. La pierre, jusque-là muette, semble s'animer; l'homme s'arrête devant elle, son esprit se laisse absorber tout entier, il contemple, il semble écouter; une voix mystérieuse lui parle et le ravit. Cette impression ne s'efface plus de son cœur; elle l'identifie avec le monument, et chaque fois que son âme a besoin de prendre son essor à l'abri des orages, il revient sous ces immenses voûtes, comme ces oiseaux que tout le monde a pu voir à Paris, il y a quelques années, prendre leurs mélancoliques ébats dans le vaisseau de Notre-Dame.

Digitized by Google

Du reste, quelque vive que soit l'impression que produisent les monuments religieux et les œuvres de l'art chrétien, n'oublions pas, — c'est M. Garrisson qui nous l'a rappelé avec une grande élévation d'idées, — n'oublions pas qu'il faut distinguer cette impression instantanée, mais fugace et objective que l'art produit en nous, du sentiment religieux, purement subjectif et intérieur, qui est inné et permanent, et que c'est aujourd'hui plus que jamais dans le cœur même de l'homme qu'il faut graver ce sentiment impérissable qui soutient l'âme humaine. M. le docteur Cattois ne se plaçait pas à un autre point de vue, quand il disait: « Ce n'est pas l'aspiration spiri-
» tualiste et quelque peu mélancolique de l'idée chrétienne qui
» l'exige; c'est, avant tout, la conviction générale et forte que le
» premier sentiment qui doit aujourd'hui dominer les âmes est celui
» de la grandeur et de l'immensité de Dieu, et qu'il s'agit à tout prix
» de le conserver dans le cœur des hommes. L'art chrétien qui pro-
» cèderait autrement manquerait son but et oublierait sa mission. »

Si nous voulions maintenant essayer de résumer en quelques mots la valeur et l'utilité de ces réunions archéologiques et de leurs enseignements, nous dirions d'abord, à un point de vue spécial, aux jeunes lévites : étudiez comme au moyen-âge l'Architecture et la Peinture religieuses; demandez des cours publics et suivez-les; fondez dans le sud-ouest l'école toulousaine; imitez de loin, de près si vous pouvez, Michel-Ange, Raphaël, Velasquez, Murillo; apprenez à exécuter les plans et les peintures; consacrez surtout les loisirs austères de votre vie de retraite à l'ornementation personnelle, sérieuse et sobre de l'église à laquelle vous êtes appelé. Nous dirions encore, mais à un point de vue plus général, à bien des jeunes gens inoccupés: ayez pour mobile le vrai et le beau, pour but constant le progrès réel et mesuré; prenez pour point d'appui l'étude du passé; venez sans préoccupations, comme sans préventions, approchez-vous d'une lueur nouvelle. « L'Archéologie éclaire l'histoire dont elle est la sœur, et
» ses lumières perçant la matière à laquelle elle s'adresse pour en
» pénétrer l'esprit, vous montreront la source de l'action vraiment
» civilisatrice et la formule du vrai progrès (1). »

REY-LESCURE,
De la Société française d'archéologie.

(1) Discours de M. Prax-Paris, maire de Montauban, président de la séance du 9 juin.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

1° L'imprimerie à Toulouse au XVe siècle,

PAR LE Dr DESBARREAUX-BERNARD.

Les bibliophiles, et, en général, tous les savants, sont des gens opiniâtres. Quand une fois ils sont sur la piste d'une découverte, rien ne les arrête ; ils vont, ils vont, comme le chasseur, jusqu'à ce qu'ils arrivent au gîte. Il y a dix-huit ans que le Dr Desbarreaux-Bernard cherche la solution de cette question : « Les livres du xve siècle, portant la souscription de *Tholosa* ou *Tolosa*, ont-ils été imprimés à *Tholosa* de France ou à *Tolosa* d'Espagne ? » Dans un Mémoire publié en 1843, à propos du premier livre imprimé à Toulouse (1476), le Dr Desbarreaux-Bernard soutenait la thèse en faveur de *Tholosa* de France, par cette raison principale que l'imprimerie, à son origine, a dû pénétrer dans les grands centres de population plutôt que dans les bourgs, dans une cité comme Toulouse, célèbre par ses nombreuses Ecoles, plutôt que dans une petite ville, presque perdue dans les vallées de la Biscaye. Tous ceux qui prenaient intérêt à la question ne se sont pas rendus aux raisons du docteur. Il faut dire qu'ils s'appuyaient sur cet argument, qui ne laisse pas que d'avoir une grande force, que les livres imprimés au xve siècle avec la souscription de *Tolosa*, étant presque tous écrits en espagnol, il paraissait probable qu'ils avaient été imprimés à *Tolosa* d'Espagne. Le docteur, après s'être longtemps recueilli, vient de reparaître dans la lice avec tout un arsenal de preuves en faveur de sa thèse. Ce qui nous a paru le plus concluant dans sa démonstration c'est que la fondation de *Tolosa* d'Espagne ne remonte pas plus haut que le milieu du xiiie siècle ; que cette ville, située à 15 lieues de Bayonne, n'avait au xve siècle qu'une école primaire pour les enfants des deux sexes, et, par conséquent, trop peu d'importance pour posséder une imprimerie. L'auteur a été assez heureux dans ses recherches

Digitized by Google

pour découvrir que l'imprimerie ne pénétra dans la Navarre que vers la fin du XVIIe siècle, qu'un certain Martin Ugarte fut le premier qui, en 1667, établit ses presses à Saint-Sébastien avec privilége d'imprimer seul dans toute la province; qu'il n'y a pas trace d'imprimeurs à *Tolosa* avant le milieu du DIX-HUITIÈME SIÈCLE, et que son premier typographe fut don Francisco de la Lama. Nous nous sommes laissé convaincre par les raisons du Docteur, et nous croyons qu'après avoir lu son Mémoire, beaucoup de dissidents se rangeront comme nous à son opinion.

2° Est-il vrai que Corneille ait pris le sujet et les principales scènes du CID dans une pièce espagnole de Diamante? par M. MOLINIER.

M. Molinier, le savant professeur de Droit criminel à notre Faculté, a voulu apporter aussi son tribut de recherches sur une question que nous croyions depuis longtemps résolue, et, par conséquent, ne devoir plus donner matière à contestation. Corneille, on le sait, a emprunté le sujet du *Cid* au Romancero espagnol et à une pièce de Guillen de Castro, *Las mocidades del Cid*, la jeunesse du Cid. Ce grand homme, avec une franchise qui honore son caractère, en a fait l'aveu, comme il a confessé qu'il était redevable du *Menteur* à *La Verdad sospechosa* d'Alarcon. Cependant, Voltaire, La Harpe, Sismondi ont découvert une autre pièce espagnole, *El honrador de su patre*, de Diamante, antérieure, prétendent-ils, à celle de Guillen, et dont la pièce de Corneille ne serait que la traduction; et là-dessus, ils ont dressé un échafaudage de raisonnements pour aboutir à faire passer Corneille comme plagiaire. Le temps a fait justice de cette calomnie. D'ailleurs, si le fait eût été vrai, — et il est peu probable que personne n'eût connu la pièce de Diamante, si elle eût existé, — les ennemis de Corneille qui, à l'apparition du *Cid*, ont élevé contre la pièce et contre l'auteur une montagne d'injures, n'auraient pas manqué de le lui jeter à la face, et ils n'en ont jamais parlé. M. Molinier prouve que la pièce de Diamante, loin d'être antérieure à celle de Guillen, lui est postérieure au contraire, postérieure aussi à celle de Corneille, et qu'à l'aide d'un simple rapprochement, il est aisé de se convaincre qu'elle n'est que la *traduction* de la pièce française. Corneille avait sur sa table

Digitized by Google

le Cid, traduit dans toutes les langues de l'Europe; quoi d'étonnant alors que la pièce ait été traduite aussi en espagnol? M. Hangar, dans son étude si intéressante et si complète sur Baour-Lormian, n'écrivait-il pas dernièrement, à cette place, que la traduction de la *Jérusalem délivrée* avait excité un si grand enthousiasme qu'elle était devenue française en passant par les vers de Baour, et qu'on en avait refait une version en dialecte vénitien? Au reste, Horace, Cinna, Polyeucte prouvent surabondamment que Corneille avait assez de génie pour trouver en lui-même, sans les emprunter à autrui, les beautés que nous admirons dans le Cid.

3° Les artistes de Toulouse devant la critique,

Par M. Genty Magre.

Annoncée depuis quelques jours avec grand renfort d'affiches, cette brochure ne nous a pas donné tout ce qu'elle semblait promettre. Les artistes de Toulouse DEVANT LA CRITIQUE! Il faut être bien sûr de soi pour se poser comme la personnification de la critique. L'auteur, M. Genty Magre, est un jeune écrivain de talent, qui cherche depuis quelque temps à prendre sa place dans la presse. C'est un esprit *oseur* et qui a déjà beaucoup *osé*. Les voies battues, il les dédaigne; les idées qui ont cours, il les bat en brèche; c'est un réformateur. Ce qu'il trouve le plus à louer dans notre Exposition des beaux-arts, c'est l'absence des sujets religieux. Ce n'est pas précisément cette opinion en elle-même qui nous choque, — elle n'est pas particulière à M. Magre, — c'est la raison qu'il en donne. « Les » extases contemplatives d'une autre vie, dit-il, paraissent aujour- » d'hui refoulées bien loin, dans le souterrain des aberrations » fatidiques... Cela s'explique très-bien par le retour aux choses pra- » tiques, débarrassées de fictions oiseuses... L'artiste n'a pas besoin » de diriger ses pensées vers l'ascétisme, la macération et autres » sentiments rétrogrades, depuis longtemps hors d'usage chez les » peuples qui lisent couramment dans le livre de la civilisation et du » progrès. » Nous passons volontiers condamnation sur ce style étrange, mais non sur le fond. L'auteur a, comme on le voit, sur l'art et sur bien d'autres choses, des idées qui ne sont pas celles de tout

Digitized by Google

le monde Son antipathie pour la peinture religieuse est si forte qu'il ne serait peut-être pas éloigné de regretter, comme Proudhon, que « Luther n'ait pas exterminé les Raphaël, les Michel-Ange et leurs émules, » et ne les ait pas envoyés à tous les diables. L'auteur a-t-il donc oublié que c'est à la pensée religieuse que l'art est redevable de ses plus grands chefs-d'œuvre, et que nous devrions en regretter l'absence qui rend aujourd'hui si froides toutes les peintures de ce genre ? — Nous ne contrôlerons pas les jugements de M. Magre. Les lecteurs de la *Revue* savent ce qu'elle pense sur les artistes de Toulouse. L'étude qu'a publiée ici M. J. Buisson n'est pas de celles qui s'oublient vite.

Il y a à louer et à blâmer dans le travail de M. Magre.. Sa critique, bienveillante souvent, est rogue aussi par fois. Le ton doctoral ne sied à personne, à un jeune homme moins qu'à tout autre. Pour juger dans les arts, il ne suffit pas de connaître les règles de l'*esthétique*; il faut encore avoir beaucoup vu et beaucoup observé. C'est à l'aide de rapprochements, de comparaisons, qu'on acquiert la sûreté du jugement. Nous sommes porté à croire que, de ce côté, M. Magre a encore à gagner. Son style aussi est défectueux; il sent l'improvisation, et en a les défauts. L'emploi des alinéas minuscules que l'auteur affectionne est une fatigue pour le lecteur. M. Magre en a pris l'habitude de Timothée Trimm, lorsqu'il rédigeait, chaque jour, le premier Toulouse dans un petit journal quotidien de la localité. La langue, notre belle langue française, ainsi déchiquetée, perd une grande partie de son charme et de son élégance. — Nous nous plaisons à croire que M. Magre ne prendra pas mal nos réflexions. Nous l'avons encouragé à ses premiers essais; nous lui devions quelques conseils, lorsqu'il nous paraît près d'entrer dans une mauvaise voie. Que s'il déclinait notre compétence, nous mettrons sous ses yeux une autorité qu'il ne recusera pas. Qu'il veuille bien lire avec attention l'article placé en tête de cette livraison de la *Revue*, il apprendra d'un étranger, d'un allemand, d'un prussien de naissance, comment il faut écrire et comment on doit juger.

---

4. Notice sur le Couvent des Jacobins de Toulouse.

Ouvertes vers le milieu du mois de juin, les portes de notre Exposition ont été fermées hier, 30 septembre. L'ancienne administration municipale, à laquelle il est de bon goût aujourd'hui de jeter

Digitized by Google

la pierre, avait eu cependant une pensée assez heureuse en choisissant le Couvent des Jacobins pour l'exhibition des produits des Beaux-Arts et de l'Industrie. Cette manière de signaler sa rentrée en possession d'un monument magnifique, détourné depuis tant d'années de sa destination première, témoigne d'un sentiment artistique très-éclairé, et en votant tout d'abord 50,000 francs pour effacer le plus gros des mutilations que le passage de l'artillerie y a laissées, c'était encore faire un emploi intelligent des deniers de la cité. — Le livre, dont nous allons parler, écrit pour la circonstance, lui survivra. C'est l'histoire complète, quoique sommaire, de l'Institution des Frères Prêcheurs. L'auteur ou les auteurs, — il paraît qu'ils sont deux, — ont puisé leurs renseignements aux sources primitives, car ce ne sont pas gens à se contenter d'une science de troisième ou de quatrième main, très-frelatée souvent dans ses diverses transformations. Percin (*Monumenta Conventûs tolosani*) a été leur principal guide. Ils ont mis, en outre, à contribution de nombreux documents restés enfouis jusqu'ici dans les bibliothèques publiques et les archives de la ville. Ah ! si les pierres pouvaient parler ! quelles révélations feraient les murs du Couvent, témoins muets de tant d'événements glorieux ou lamentables, pendant une durée de près de six siècles !

La *Notice* que nous annonçons, en donne l'abrégé : S. Dominique, sa vie légendaire, ses prédications dans le Languedoc ; l'Institution des Frères Prêcheurs, autorisée par Innocent III et Honorius III (1216) ; l'Institution de l'Inquisition, ses rigueurs, provoquant, à diverses époques, des soulèvements populaires ; la construction de l'Eglise commencée en 1230, achevée en 1385 ; les donations auxquelles sont dus la salle capitulaire, le réfectoire, la galerie du clocher, la chaire sculptée, les riches vitraux et les peintures murales de l'église, l'infirmerie, le parloir, la bibliothèque, etc. ; l'énumération des trésors du couvent et des maisons qu'il possédait dans Toulouse ; les fêtes du 13 janvier 1369 pour la réception du chef de S. Thomas-d'Aquin, envoyé par le pape ; les démêlés de l'Inquisition avec Philippe-le-Bel ; le détail des fêtes données dans le couvent au roi Charles VI par Gaston de Foix ; la rivalité de deux archevêques de Toulouse, l'un nommé par le chapitre, l'autre par l'antipape Benoît XIII d'Avignon, rivalité qui amena la transformation du couvent des Jacobins et du couvent des Cordeliers en forteresses pour les moyens de défense des partis ; les journées lugubres de 1562 où les catholiques et les réformés s'égorgèrent dans les rues de Toulouse, où deux grosses pièces de canon braquées sur la tour de l'Hôtel-de-Ville

Digitized by Google

abattirent la flèche de l'église, où le cloître fut pris et saccagé; la journée non moins lugubre du 10 février 1589, où le président Duranti fut tué sur les marches mêmes du Couvent; les fêtes du 11 juin 1628 pour l'élévation des reliques de S. Thomas-d'Aquin; en 1659, la visite intéressante d'Anne d'Autriche, lorsqu'elle accompagnait son fils à l'occasion de son mariage avec l'infante d'Espagne; le long différend entre les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs de Toulouse, à propos du Rosaire. Nos auteurs n'ont oublié aucun événement important; ils ont rappelé que huit fois les chapitres généraux ont tenu leurs assemblées dans le cloître; que les Etats généraux y faisaient célébrer les messes du Saint-Esprit. Que dirons-nous de plus? Le *monumenta conventûs Tolosani* de Percin où nos auteurs ont trouvé les noms et l'histoire de tous les prieurs de l'Ordre s'arrête en 1693. Les renseignements ont manqué pour les années qui suivent.

La puissance de l'Inquisition s'affaiblissait de jour en jour; en 1778, le baron d'Orbessan, président à mortier au Parlement de Toulouse, demanda et obtint que les gages de l'Inquisiteur de Toulouse ne fussent plus payés, et, dès ce moment, cette institution fut abolie sans retour. — Le siége de cette institution était resté, jusqu'à cette époque, dans la maison qu'avait habitée saint Dominique, et elle avait gardé jusqu'à nos jours le nom de maison de l'Inquisition. Elle devint depuis la propriété des Jésuites qui l'ont cédée récemment à la Congrégation des *Réparatrices de Marie*. — La Révolution chassa les Jacobins. A dater de 1792, l'église et le couvent furent abandonnés; l'administration de la guerre les confisqua à son profit et y établit un quartier d'artillerie. Un décret du 23 mai 1810 rendit aux communes, en toute propriété, les casernes, hôpitaux et autres établisssements militaires. Un décret organique, spécial pour la ville de Toulouse, désigna, d'une manière expresse, l'église et le couvent des Jacobins dans la nomenclature des monuments qui lui étaient concédés. Des difficultés provenant d'un long usufruit obligèrent la ville à entrer en négociations avec le ministère de la guerre qui consentit à la cession des locaux, à la condition que la ville s'engagerait à lui compter une somme de 500,000 francs, et à lui fournir dans le quartier de Lascrozes les terrains nécessaires au complément de la caserne monumentale. Nous avons raconté dans la *Revue* (livraison de janvier 1865) toutes les phases de cette longue négociation qui est arrivée à terme le 7 avril 1855. Depuis le 15 mars dernier, la ville est entrée en possession des locaux. Quel usage va-t-elle en faire? Y établira-t-elle les bibliothèques et les Facultés réunies? Elle donnerait par là satisfaction à l'opinion publique.

F. Lacointa.

Digitized by Google

ARCHIVES HISTORIQUES.

Sommaire : Comédiens et comédiennes. — Lettres du duc de Richelieu touchant des comédiennes. — Coalition des Etudiants de l'Université de Toulouse contre le Directeur du Théâtre. — Placards affichés par les étudiants. — Ordonnance des Capitouls pour défendre aux Etudiants de porter des armes et de s'attrouper dans la ville. (*Archives du département*, série C, n° 311).

Citer et louer le passé pour le seul plaisir de ne pas être de son temps est un petit ridicule gratuit et inutile. On se souvient du mot de Gil-Blas, et les pêches sont en vérité bien moins grosses de nos jours que du temps du père Adam. Reste à savoir si elles étaient meilleures au goût. Il en est ainsi de toutes choses. Elles ont beaucoup changé : les unes ont grossi, les autres ont diminué, mais la plupart sont devenues meilleures. Voilà pourquoi il faut consulter le passé dans les événements petits ou grands : on compare, on juge, on pèse le bien et le mal, et, tout compte fait, on voit que, si l'un et l'autre sont de tous les temps, le nôtre n'est pas le plus mauvais.

Nous avons fait ainsi notre *préface*, courte sinon bonne, et nous allons entrer en matière un peu au hasard, sans plan arrêté, avec quelques pièces authentiques pour tout bagage, comptant sur le bon vouloir du lecteur à nous suivre jusqu'au bout.

I.

Au mois de septembre 1741, Monseigneur le duc de Richelieu fut informé par un mémoire du sieur Brémond, directeur de l'opéra, à Toulouse, « des avanies que la nommée David, chanteuse, faisoit » subir à la direction, non contente de ne pas remplir son devoir, » par méchanceté feignant d'être indisposée pour se dispenser de

Digitized by Google

» chanter, le tout pour faire de la peine à la Direction, jusqu'à avoir
» fait opérer deux saisies sur les effets de l'opéra pour peu de chose
» qui lui étoit dû et qu'elle avoit si mal gagné. »

Ledit Brémond proposait d'enfermer la récalcitrante à l'Hôtel-de-Ville.

Le duc de Richelieu prit l'affaire en main, et il envoya le *mémoire* à M. Charlary, capitoul, en l'accompagnant de la lettre suivante :

« Je vous adresse, Monsieur, un mémoire de plaintes qu'on m'a
» envoyé contre la demoiselle David, chanteuse de l'opéra. Le parti
» qu'on propose de la faire mettre en prison me paroît un peu
» violent. Ainsi, je ne voudrois pas en faire usage, mais je souhaiterois
» fort cependant qu'elle en eût la peur, afin de la contenir, et les
» autres qui voudroient faire de pareilles impertinences, et il seroit
» question pour cet effet de la menacer et la prévenir que vous avez
» des ordres pour la punir plus sévèrement si elle ne répare sa faute
» et ne se racommode avec Brémond et l'opéra. »

Paris, 13 septembre 1741.

Le Duc de Richelieu.

Monseigneur le duc de Richelieu, lieutenant-général en Languedoc, intervenait dans un événement qui ne nécessiterait plus aujourd'hui que la présence d'un simple commissaire de police armé de son procès-verbal. Ici nous avons rapetissé gens et choses.

Voici une autre lettre du même au même :

« J'apprends, Monsieur, que les sujets qui sont engagés pour l'opéra
» s'en vont sans avoir pris le congé qu'exige leur engagement, et
» que, sans avoir égard aux traités qu'ils ont faits, il y en a encore
» qui sont prêts à partir et à mettre le spectacle de Toulouse hors
» d'état de pouvoir représenter. Je vous écris cette lettre pour vous
» recommander d'y avoir une extrême attention, et qu'au cas qu'il y
» en eût quelqu'un qui disparût soudainement, de faire courir après
» sur le champ la maréchaussée, de faire arrêter ledit fugitif ou
» fugitive et de m'en rendre compte pour recevoir mes ordres sur
» cela... Je vous prie aussi de veiller de même sur la Brémond et sur
» ses effets..; je laisse le tout à votre prudence et m'en rapporte fort
» à ce que vous ferez selon mes intentions, comptant sur vous avec
» ma confiance ordinaire. »

10 mai 1741. Le Duc de Richelieu.

Digitized by Google

II.

Les Etudiants ont toujours formé un corps avec lequel il faut compter, et l'esprit de ce corps, très vif et très remuant à certaines époques, fournit de curieux épisodes historiques.

Nous avons entre les mains la copie d'un placard original déposé au greffe de l'Hôtel-de-Ville, au mois de février 1744, et dont le style est très-significatif :

AVIS A MM. LES ÉTUDIANS.

« Messieurs, vous êtes assez instruits combien le corps des Etudians » a été offensé par l'indigne procédé des comédiens. Cette offense » seroit à jamais une honte et un deshonneur pour les illustres per- » sonnages qui forment le corps des Etudians, s'ils n'en exigeoient » point une satisfaction étendue. Il n'est pas nécessaire, Messieurs, » de vous inspirer de nobles sentiments pour vous engager à laver » l'affront qui a été fait à notre corps. Vous êtes tous bien nés, vous » avez tous de l'honneur ; permettez cependant, Messieurs, de vous » représenter que quelques-uns de nos membres, sans faire attention » à leur qualité d'Etudians, paroissent prendre le parti des comédiens. » L'on vous cache leurs noms, mais vous les reconnoitrez assez dans » leurs opinions et leurs procédés. Permettez-nous encore, Messieurs, » de vous représenter que c'est avec beaucoup de douleur que nous » avons vu hier que certains de nos confrères ont eu l'âme assez » basse, dans la conjoncture présente, de paroitre à la comédie. Ce » qui fait que nous blâmons encore davantage leur conduite, c'est » que plusieurs marchands et clercs de procureurs ont évité d'y » paroitre pour s'attacher à nos intérêts. Tout considéré, Messieurs, » nous espérons que ceux que le zèle du corps guidera et qui auront » un peu d'honneur, ne paroitront pas à la comédie jusqu'à ce que » des satisfactions convenables ayent effacé l'affront qu'on a fait à » notre corps. On a déjà nommé des commissaires pour veiller sur la » conduite de ceux qui iront à la comédie, afin de les faire repentir » de leur peu de justice. »

L'offense de la part des comédiens était-elle réelle ? Nous l'ignorons.

Digitized by Google

Ce que nous savons, c'est que l'auteur du placard fut mis en prison et qu'une instruction fut commencée contre les *émeutiers*.

A cette occasion, les Capitouls rendirent l'ordonnance suivante :

« Nous, Capitouls, gouverneurs de la ville de Toulouse, chefs » des nobles, juges-ès-causes civiles, criminelles et de la police, en » ladite ville et gardiage d'icelle.....

» Sur ce qui nous a été représenté par le sindic de la ville qu'au » mépris des ordonnances royaux, qui défendent les attroupemens à » peine de la vie, des arrêts du Parlement qui défendent aux écoliers » de porter des épées et autres armes, il demeure informé qu'on » contrevient journellement aux dits reglemens et que le jour d'hier » il a été fait une émeute par les écoliers pour troubler le spectacle ; » qu'il a été même affiché ce jourd'hui de leur part les placards » séditieux ;

» Nous, Capitouls... faisons défenses à toutes sortes de personnes » et notamment aux écoliers, de s'attrouper ; auquel effet défenses » leur sont faites d'être ensemble dans les rues et places publiques au » delà du nombre de six, à peine d'être arrêtés et condamnés suivant » la rigueur des ordonnances, et, en cas de résistance à main armée, » à peine de la vie ;

» ..... Faisons expresses inhibitions et défenses à toutes sortes » d'écoliers, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de porter » des épées, tant de jour que de nuit, sous les peines portées par les » arrêts du Parlement ; et au cas où ils se trouveroient nantis d'armes » à feu dans leurs poches, sous la peine des galères ; et, au surplus, » renouvellons nos précédentes ordonnances portant défenses de » troubler le spectacle, soit comédie ou opéra, et de mettre aucune » sorte d'affiche à cet effet, à peine d'être poursuivis comme pertur- » bateurs de la tranquillité publique..... (1)

(1) Le Parlement rendit un arrêt, le 20 décembre 1776, à propos de faits analogues :

« Sur les réquisitions verbalement faites par les gens du Roi, contenant qu'il est de leur devoir d'arrêter les conséquences qui pourroient résulter de deux imprimés répandus dans le public, ayant pour titre, l'un : *Délibération de MM. les Etudians de toutes les Facultés de l'Université de Toulouse* ; l'autre : *Verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée de MM. les Etudians de l'Université de Toulouse*. Que ces deux imprimés présentent des abus qui leur sont communs ; qu'il est d'abord contre les règles du bon ordre que des jeunes gens, qui ne devroient s'occuper que du succès de leurs

Digitized by Google

» Délibéré au Consistoire de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, le » dixième février 1744. — CORTADE-BETOU, GAILLARD, GAILHARD, » DAVID DU JONQUIER, GASTES, CARRERY, Capitouls, signés. »

Les Etudiants répondirent par le morceau d'éloquence que nous allons citer :

ARREST DU CONSEIL SOUVERAIN DE MM. LES ÉTUDIANS DE TOULOUSE, QUI CASSE ET RÉVOQUE L'ORDONNANCE DES CAPITOULS DU 10 FÉVRIER 1744.

« Les Etudians étant en leur conseil nocturne, il a été représenté » par le prince des ténèbres que les Capitouls ont rendu une » ordonnance portant notamment défense à tous les Etudians de » porter l'épée, les déclarant perturbateurs du repos public; que » vers les quatre heures du soir, on saisit à la place royale, contre » le droit des gens et de la justice, un membre du corps des Etu- » dians, qui fut conduit aux prisons du Capitole; que comme il » importe de soutenir les priviléges et l'honneur du corps des » Etudians, il est essentiel de remédier promptement aux abus qui » pourroient ternir leur gloire, de casser et bâtonner l'ordonnance » des Capitouls, de prendre des mesures convenables pour avoir la » liberté du prisonnier, en coûtat-il tout le sang aux nobles person- » nages qui forment le corps des Etudians, de persister toujours dans

études, et auxquels il n'est permis de se réunir que pour les lectures qu'ils sont obligés de suivre dans l'Université, forment dans d'autres lieux des assemblées illicites, s'érigent en une espèce de tribunal souverain, en donnant ce titre à leur réunion, nomment des commissaires et fassent en quelque sorte des règlemens de police, ainsi que le prouve le premier de ces imprimés, en fixant le jour, l'heure et le prix de certains spectacles, et en s'imposant ensuite entr'eux la loi d'assister ou de ne pas assister à certains autres.....

» LA COUR fait inhibition et défense, à tous écoliers étudians dans l'Université de Toulouse, de se réunir, s'attrouper et s'assembler, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans les rues, places publiques, maisons et autres lieux, et de troubler en aucune manière la tranquillité des citoyens, ni les spectacles publics, à peine contre les contrevenants d'être déchus de leurs inscriptions et de leurs grades; en outre, contre les boursiers des colléges, de privation de leurs places, lesquelles seront déclarées vacantes, et de plus grande peine, s'il y échoit, contre tous lesdits écoliers... fait inhibitions et défenses à tous les écoliers, étudians en ladite Université, de porter des armes, de jour et de nuit.... »

Digitized by Google

» la résolution que les comédiens feront des satisfactions pour effacer
» l'insulte qu'ils ont faite au corps des Etudians; qu'en cas de refus
» de la part des comédiens, il soit permis et ordonné à tous les
» Etudians de leur tomber dessus et de leur brûler la cervelle et à
» quiconque voudra s'y opposer.

» Le corps des Etudians de Toulouse, étant en leur conseil, casse,
» révoque et bâtonne l'ordonnance des Capitouls du 10e, et sans y
» avoir égard a ordonné et ordonne à tous les Etudians, sous peine
» d'encourir des peines rigoureuses, de porter l'épée, d'être toujours
» armés de deux pistolets chargés à trois balles, de brûler la cervelle
» à toutes sortes de soldats qui oseront les insulter; que les comé-
» diens, pour effacer l'insulte qui a été faite aux Etudians, iront
» incessamment dans toutes les Universités faire leurs soumissions;
» que, s'ils ne se soumettent pas à cette loi, on tombe sur eux
» et qu'on les poignarde, même dans la salle de l'Opéra; que si au
» plustôt l'Etudiant qui a été injustement mis en prison n'est pas
» relaxé, il soit tenu un conseil général, où il sera délibéré qu'on
» ira en corps, les armes à la main, l'arracher des prisons du Capi-
» tole; que pas un Etudiant n'entrera dans les Universités pour
» continuer les exercices qu'on n'aye fait droit auparavant au corps
» des Etudians.....

» Fait au conseil nocturne des Etudians, tenu cejourd'hui.
» 12 février 1744. — Signés : Belzébut, Belphagor, Asmodée,
» Baal, Jupiter, Neptune, Mercure, Mars, Apollon, etc... »

Cet appareil mythologique, nocturne et menaçant, n'effraya point les Capitouls. On trouva même, à Versailles, qu'il n'y avait pas d'inconvénient à laisser pendant quelque temps les émeutiers en prison.

La Cour et la ville voulaient contenir toutes ces têtes chaudes qui, pour une misérable offense, prétendaient verser tout leur sang et tout celui des autres.

Voyez encore la différence des temps : aujourd'hui un bon sifflet aurait eu raison de l'impertinent comédien.

Tout dégénère décidément !...

Eugène Lapierre,
Archiviste adjoint du département.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 4 mai 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. Laroque, appelé par l'ordre du travail, communique à l'Académie la deuxième partie de son mémoire, intitulé : *Du mouvement vibratoire des membranes et de la théorie de l'audition.*

Il expose dans cette seconde partie, qui a uniquement pour objet la théorie de l'audition, que, dès le commencement du siècle dernier, les opinions des physiciens et des physiologistes étaient partagées sur le rôle du tympan dans le phénomène de l'audition. En effet, on admettait que cette membrane peut vibrer à l'unisson d'un son quelconque, indépendamment de sa tension ; ou bien que cette tension doit varier, non seulement pour faciliter la perception de tous les sons, mais encore pour la rendre possible. Déjà, en 1753, Sleig avait démontré la fausseté de cette seconde théorie ; mais il manquait à la première la sanction de l'expérience. Or, Savart ayant cru pouvoir déduire de ses expériences qu'une membrane peut vibrer à l'unisson d'un son quelconque, cette théorie fut adoptée dès lors par tout le monde sans conteste ; elle fut même connue dans la science sous le nom de *théorie de Savart.*

Mais la théorie mathématique du mouvement vibratoire des membranes et les expériences de MM. Bourget et Bernard ayant démontré qu'une membrane dont la tension reste constante ne peut vibrer qu'à l'unisson d'un nombre déterminé de sons, constituant une série harmonique, on en a conclu que la théorie de l'audition de Savart n'est plus admissible ; qu'il faut en rechercher une autre dans laquelle on devra tenir compte des lois nouvelles des membranes. Aussi a-t-on vu reparaître dans les traités de physiologie et de physique les plus récents, les théories de l'audition où l'on admet que l'oreille accommode la tension du tympan, de manière qu'il puisse vibrer à l'unisson de tous les sons perceptibles, et où le marteau est le régulateur par

Digitized by Google

excellence de cette tension. Toutefois, les auteurs qui ont reproduit ces théories anciennes, ne se sont pas préoccupés de l'objection sérieuse que leur avaient opposée Sleig et Sabart, qui consiste dans l'impossibilité d'expliquer comment le marteau peut régler la tension du tympan pour le rendre apte à vibrer à l'unisson d'un son imprévu simple, pour rendre possible la perception de plusieurs sons simultanés imprévus.

M. Laroque s'appuyant sur le principe qu'il a établi expérimentalement dans la première partie de son mémoire, démontre que, dans le phénomène de l'audition, le tympan est réduit au rôle de simple conducteur du son; qu'il en est de même pour toutes les autres parties de l'oreille externe et de l'oreille moyenne; que les muscles du marteau et de l'étrier sont uniquement destinés à donner aux membranes de la caisse qu'ils rendent solidaires, une tension suffisante pour faciliter la transmission des sons à travers ces membranes.

Il termine son travail par une proposition où la théorie de l'audition est formulée de la manière la plus rationnelle, en harmonie avec les procédés de la nature qui sont toujours les plus simples et les plus directs; en voici l'énoncé :

De même que l'œil est un organe des mieux disposés pour transmettre la lumière jusqu'à la rétine et la concentrer sur cette expansion du nerf optique, de même aussi l'oreille constitue un organe exclusivement approprié pour conduire jusqu'au nerf auditif et concentrer sur ce nerf tout mouvement vibratoire produit dans l'air et transmis jusqu'à cet organe.

Après la lecture de ce mémoire, M. Daguin prend la parole pour défendre la théorie de l'audition fondée sur les mouvements du marteau, et répondre aux objections dont elle vient d'être l'objet. Il dit entr'autres choses : 1° que, quand il s'agit d'un son imprévu, ce son agit d'abord sur l'oreille confusément sans l'intervention des vibrations de la membrane du tympan, de manière toutefois à exciter les mouvements par lesquels le muscle du marteau agit pour tendre convenablement cette membrane et à amener une perception nette; de même que l'œil sollicité par la lumière partant d'un corps se dispose de manière à la recevoir nettement; 2° que, quant à la perception des sons simultanés, il faut remarquer que la membrane du tympan, comme toutes les membranes, est susceptible, sous une tension donnée, de se subdiviser en parties vibrant séparément et simultanément, comme dans la résonnance multiple des cordes, des plaques, etc., de manière à répondre en même temps à plusieurs sons coexistants. Il fait remarquer aussi que la proposition qui ter-

Digitized by Google

mine le travail de M. Laroque revenant à peu près à dire que l'organe de l'ouïe est fait pour entendre, comme l'œil est fait pour voir, n'avance pas beaucoup la question.

Quant à considérer la membrane du tympan et les autres pièces de l'oreille moyenne, comme de simples conducteurs du son, on ne comprend pas pourquoi la nature qui emploie toujours, suivant l'auteur du mémoire, les procédés les plus simples et les plus directs, aurait placé là des conducteurs intermédiaires qui ne feraient que compliquer l'organe auditif et ne pourraient qu'affaiblir les impressions transmises au nerf acoustique.

M. Laroque réplique à M. Daguin, et il s'ensuit un débat assez long auquel d'autres membres prennent part.

M. Devals, membre correspondant, donne lecture d'un *Mémoire sur les traces que la conquête romaine et l'invasion des barbares ont laissées dans le département de Tarn-et-Garonne.*

Il résulte de ce travail que la plupart des ouvrages fortifiés, élevés par César sur les territoires des Tascons et des Tolosates, lors de l'insurrection des Cadurkes sous le commandement de Lustorius, sont encore debout au confluent du Tescou et du Tescounet, à Montauban, à Toulvieu, aux Barthes et à Saint-Porquier. Il en est de même d'un vaste camp construit par les Vandales sur un point situé entre le Tarn et la Garonne, qui en a conservé le nom de Gandalou. Ce camp est encore d'une parfaite conservation.

Conformément à la proposition faite dans la dernière séance, il est procédé, au scrutin secret, à la nomination d'un associé ordinaire. en remplacement de M. Pagés, qui est devenu associé libre. M. Ernest Roschach, archiviste de la ville, ayant obtenu le nombre de suffrages prescrit par le règlement, est proclamé associé ordinaire de l'Académie dans la classe des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN-ARNOULT.

Séance du 11 mai. — Présidence de M. FILHOL.

M. Gaussail, désigné par l'ordre du travail, communique les préliminaires d'une nouvelle *Etude sur François Bayle*, docteur en médecine, professeur à la Faculté des arts de l'Université de Toulouse, intitulée : *Problemata Physica et Medica* (titre d'un ouvrage de Bayle publié en 1677).

Pour caractériser l'esprit et le but de cette communication,

Digitized by Google

M. Gaussail a choisi cette épigraphe : *Le style c'est l'homme.* A cette occasion, il établit que cette pensée est une vérité de tous les temps, qui s'applique au passé et au présent de l'esprit humain, comme à son avenir ; que, dès lors, sans méconnaître que Buffon en a fait, pour ainsi dire, sa propriété (dans son discours de réception à l'Académie française en 1763), il faut reconnaître aussi qu'elle a été formulée plusieurs fois avant lui, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, et qu'elle y a été réalisée notamment dans les écrits scientifiques et littéraires qui portent la date du grand siècle ; d'où il conclut que Buffon a dû demander à la tradition les éléments qui lui ont servi à confirmer sa maxime. A cette occasion encore, M. Gaussail considère le génie et la tradition comme deux sources également fécondes qui, distinctes en apparence, se réunissent en réalité pour se confondre en une seule. Il énonce les deux parts qui doivent être faites au génie : l'une caractérisée par des inspirations soudaines ; l'autre par des déductions élaborées et réfléchies ; c'est-à-dire, selon la définition de Cuvier, par l'*aptitude* à *la patience.*

Abordant ensuite plus directement le sujet de son étude, M. Gaussail établit d'abord que F. Bayle doit être placé parmi les écrivains qui, durant la brillante période précédemment mentionnée, ont le plus contribué, dans l'ordre des sciences physiques, naturelles et médicales, à la réalisation anticipée de la pensée généralement attribuée à Buffon. « En effet, dit-il, cette réalisation se manifeste dans » l'ensemble des travaux de notre savant concitoyen ; et si on la » trouve plus nettement accentuée dans les *avant-propos*, les *préfaces*, » les *avertissements*, les *dédicaces*, placés en tête des *opuscula* et des » divisions principales des *Institutiones physicæ*, c'est parce qu'elle y » est dégagée des détails purement descriptifs. » Après avoir mentionné ses Etudes antérieures sur Bayle comme autant de preuves à l'appui de sa manière de voir, M. Gaussail présente sur l'opuscule dont il s'occupe, un rapide aperçu, complété par de nombreux détails bibliographiques et par des énonciations péremptoires ou inductives, puisées dans le texte même ou dans des faits dont il a déjà entretenu l'Académie.

Cet opuscule, intitulé : *Problemata Physica et Medica*, est précédé d'une *dédicacé* à *très-illustre François-René Du Bec Crespin de Grimaldi, comte de Moret, lieutenant-général des armées du Roi*, etc., et d'un *avertissement* avec cette suscription : *Lectore.*

Ici, l'auteur du Mémoire a laissé la parole à F. Bayle, en le traduisant aussi fidèlement qu'il lui a été possible de le faire, car les deux préliminaires échappent vraiment à l'analyse. Tout ce que M. Gaussail

Digitized by Google

peut en dire en les résumant, c'est que, pour le fond comme pour la forme, les pensées élevées qu'on y trouve énoncées et développées, fournissent une éclatante confirmation de ce qu'il s'était proposé de signaler à l'Académie.

Après cette lecture, M. Sauvage insiste sur ce fait que la *pensée de Buffon est de tous les temps ;* il rappelle aussi que dans une séance de l'année dernière, il a cité cette même pensée extraite d'un passage de Cicéron.

M. Gaussail répond qu'il n'a dit ni voulu dire autre chose que M. Sauvage ; il ajoute, et il se plaît à le reconnaître, que le souvenir qu'il avait conservé de l'opinion de son confrère, est précisément ce qui lui a dicté les considérations préliminaires de sa communication d'aujourd'hui.

M. Vaïsse lit, au nom de M. Petit, absent pour cause de maladie, l'éloge de M. Guibal, ancien associé ordinaire de l'Académie.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN-ARNOULT.

Séance du 18 mai. — Présidence de M. JOLY.

M. Joly lit l'éloge de M. le colonel Gleizes, ancien membre ordinaire de l'Académie.

En communiquant cet éloge, M. Joly annonce qu'il s'est proposé tout à la fois de remplir un devoir académique et d'acquitter une dette de reconnaissance personnelle envers la mémoire de notre excellent confrère. Il suit le *bon colonel* (c'est ainsi que l'appelaient ses soldats et plus tard ses administrés) dans les diverses phases de sa longue carrière, si honorablement et si utilement remplie. Il peint en lui l'*homme de guerre* prenant une part active aux plus beaux faits d'armes de notre histoire contemporaine ; l'*ingénieur* exécutant avec une rare habileté les travaux importants dont il était chargé, et notamment les fortifications de Bayonne, qu'après de patientes expériences, suivies enfin d'un plein succès, il parvint à *édifier solidement sur le sable.* M. Joly nous le représente ensuite, apportant le tribut de ses lumières et de son zèle, au *Conseil général* de la Haute-Garonne, aux diverses *Sociétés savantes* qui avaient tenu à honneur de l'associer à leurs travaux, aux nombreuses *commissions* dont il faisait partie. Il le montre, en outre, *administrant* comme un père sa petite commune de Lavelanet, et là, comme partout, animé

Digitized by Google

d'un véritable amour du bien public. Enfin, M. Joly rend hommage à la douce bienveillance du Colonel, à sa rare modestie, à sa bienfaisance pleine de délicatesse et à l'exquise bonté de son cœur.

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

Addition à la séance du 18 mai.

M. Clos, à l'occasion d'un prétendu cas d'empoisonnement par les fruits de l'If (*Taxus baccata*), rapporté récemment par des journaux d'horticulture (la *Belgique horticole*, la *Revue horticole*), rappelle la discussion qui s'est élevée en 1859 au sein de l'Académie sur les propriétés des feuilles de l'If, et s'attache à démontrer, contrairement à l'opinion émise à cette époque par un des membres de cette Compagnie, que les fruits de cet arbre n'ont rien de toxique. C'est ce qu'avait déclaré, longtemps avant notre ère, le premier botaniste de l'antiquité, Téophraste. Cependant, à toutes les époques, les opinions les plus diverses ont été émises à cet égard. M. Clos a cru devoir faire le relevé le plus complet qu'il lui a été possible de tous les passages des livres de botanique où les propriétés de ces baies sont indiquées, et il n'a pu y découvrir la mention d'un seul cas de mort. C'est à la suite d'assertions légèrement émises par Pline et Dioscoride que les baies de l'If ont été, jusqu'à nos jours, réputées malfaisantes par plusieurs auteurs. Mais, d'une part, Lobel, Gleditsch, Duhamel, Bulliard, Bosc, Lory et Duret, Duchesne, Ach. Richard disent avoir vu des enfants en manger sans que ceux-ci en aient été incommodés, et, de l'autre, Gerard, Evelyn, Latourrette et M. Fée ont éprouvé sur eux-mêmes la parfaite innocuité de ces baies. Enfin, M. Clos cite le témoignage de M. le Dr Houlés, médecin distingué de Sorèze, qui, dans sa jeunesse a, maintes fois, mangé à Brassac, avec ses condisciples, des assiettées de ces baies avec leur peau et leur noyau, sans le moindre dommage. Dès lors, il est infiniment probable que le cas de mort subite, attribué récemment à l'action toxique de l'If, doit l'être à quelque autre cause. Malheureusement, l'autopsie n'a pas eu lieu.

Digitized by Google

Séance du 24 mai. — **Présidence de M. Clos, directeur.**

M. Caze recherche *quelle influence a pu exercer la vénalité des charges sur les institutions dans l'ancienne province de Languedoc.*

Dans une précédente étude, il avait examiné les bases et les éléments divers de l'impôt, ainsi que le mode de recouvrement et de répartition ; puis il avait caractérisé l'action des Etats de la province, en signalant, à diverses époques, les résistances et les compromis qu'amenaient les mesures financières, ou les exigences fiscales du pouvoir central.

Mais, dit aujourd'hui M. Caze, en rappelant son premier travail, il n'était pas toujours d'une prudente politique de s'engager dans des conflits dont l'issue pouvait n'être pas sans péril pour l'ordre public ; on trouvait plus commode et moins chanceux de recourir à des expédients : et la création d'offices publics, concédés à prix d'argent, était l'un des moyens mis en pratique pour procurer des ressources au Trésor. On ne peut nier que ces créations arbitraires, qui n'étaient justifiées par aucune considération de bien public, amoindrissaient l'importance des titres anciens et diminuaient, en la divisant, l'autorité morale des titulaires. Plus même l'institution était élevée dans l'esprit des populations, par ses prérogatives et sa dignité, plus était profonde l'atteinte qui lui était portée par ces sortes de coups d'Etat d'une fiscalité besogneuse.

C'est ainsi que le Parlement de Toulouse eut souvent à se défendre contre ces entreprises, toujours placé dans l'alternative ou de résister en refusant la vérification et enregistrement des édits royaux ou d'en subir les conséquences qu'il tâchait d'atténuer par des compromis, ou des transactions toujours onéreuses.

Il faut se reporter en ces temps si éloignés de nous de tant de manières pour comprendre quelle vivacité d'impression, quelle amertume de sentiments, et quelle patriotique colère excitaient ces entreprises. Par la tradition, par la puissance de l'usage et par la Constitution du pays, non écrite il est vrai, mais toute vivante dans la conscience publique, les Parlements étaient investis d'un pouvoir modérateur qui semblait la sauvegarde des intérêts et des libertés de la province.

Toucher aux prérogatives de ces grands corps judiciaires c'était donc attenter aux immunités et franchises qui donnaient au Languedoc une sorte d'autonomie provinciale. Et ainsi, ce n'était pas un sentiment égoïste, mais celui du bien public, qui inspirait le Parlement dans

Digitized by Google

l'expression de ses doléances ou dans les témérités de ses refus. Qui ne sait que toute assemblée représentative ne s'appartient pas ? Il ne lui est point permis d'abdiquer, et si elle faiblit dans l'exercice de ses droits, elle est perdue dans l'opinion publique.

A l'appui de ces considérations, qu'il développe, M. Caze puise dans les Mémoires manuscrits de Malenfan (greffier du Parlement au commencement du XVIIe siècle) de curieuses révélations sur les débats orageux qui s'élevèrent tant de fois au sein de la compagnie, alors surtout qu'aux respectueuses remontrances adressées au prince, il fallait joindre les moyens de désintéresser le *partisan* (c'est ainsi qu'on appelait dans le vocabulaire de l'époque, le traitant subalterne qui stipulait à forfait avec le Gouvernement pour la vente des nouveaux offices).

M. Caze rappelle que Montesquieu regardait la *vénalité des charges* comme une chose bonne dans les Etats monarchiques, mais, ajoute-t-il, la raison politique qu'il en donne, prouve que l'illustre publiciste ne tenait pas ce système en grande estime.

Cette vénalité, dit, en effet, Montesquieu, fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu..... Or, dans une monarchie où, quand les charges ne se vendraient point par un règlement public, l'indigence et l'avidité des courtisans les vendraient tout de même, le hasard donnera de meilleurs sujets que le choix du prince...

M. Garrigou, membre correspondant, lit un Mémoire sur une découverte archéo-paléontologique faite par M. le professeur Marchant, dans le sol de l'asile d'aliénés de Braqueville.

Dans l'une des tranchées qui ont été ouvertes, on a trouvé :

1° De nombreux cailloux roulés, quartzeux, cassés ;

2° Des débris de poteries ; dans l'un d'eux se trouvaient des cendres adhérentes aux parois ;

3° Des pesons de fuseaux en terre cuite ;

4° Un couteau de fer qui devait s'emmancher, un croc de même métal : ces deux objets étaient presque entièrement rongés par la rouille ;

5° Des cendres et du charbon ;

6° Des ossements appartenant aux espèces animales suivantes : un *bœuf* de petite taille, un *mouton*, une *chèvre*, le *cervus elaphus*, le *cheval*, un *sus* domestique, différent du *sus scrofa palustres*, qui n'a été retrouvé jusqu'ici que dans des stations de l'époque celtique, un *chien*, le *rat d'eau*, un petit *rongeur* qui n'a pu être déterminé exactement.

Digitized by Google

Cet ensemble représente pour M. F. Garrigou un lieu de sépulture celtique (âge de fer).

M. Clos rend compte de la première séance de la session extraordinaire que la Société botanique de France vient de tenir à Nice. Après lui, M. Timbal-Lagrave rend compte de la seconde séance où il présidait.

Le secrétaire perpétuel
GATIEN-ARNOULT.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

INFECTION DU SOL DANS LES VILLES : SES CAUSES DIVERSES.

Toulouse peut être fière de s'entendre appeler « la sainte, la savante, la capitale intellectuelle du Midi, » mais nous doutons qu'elle soit jamais renommée pour sa propreté. Depuis que le choléra fait des ravages sur le littoral de la Méditerranée, elle fait bien mine de vouloir assainir ses maisons et ses rues, mais, le danger passé, elle retombera dans son apathie première. — Voici sur les causes d'infection des villes, un article que nous trouvons dans une excellente *Revue* de Bordeaux, le PROGRÈS, et que nous nous faisons un devoir de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Le sol d'une contrée, par sa seule composition géologique, exerce une influence plus ou moins prononcée sur la santé des habitants. Cette vérité scientifique était soupçonnée dans l'antiquité ; car les Romains, d'après Vitruve, attachaient une grande importance à la constatation du sol sur lequel ils se proposaient de construire leurs villes ou d'établir leurs camps. A cette occasion, ils n'hésitaient pas à interroger les viscères des animaux de la contrée, espérant y trouver des indices sur la salubrité de son sol.

Les hygiénistes modernes, guidés par une méthode scientifique bien plus rigoureuse, ont cherché, non sans quelque succès, les relations qui peuvent exister entre la composition géologique d'un sol et les diverses endémies ou épidémies qui sévissent à sa surface, pénétrant ainsi plus en avant que leurs prédécesseurs dans ce *quid divinum* que les traditions hippocratiques mettent à l'origine de ces fléaux.

Digitized by Google

Parallèlement à ce sol naturel étudié géologiquement, et plus ou moins favorable à leur salubrité, les villes s'en façonnent un autre que nous pouvons appeler sol accidentel. Il n'est que le sol naturel, désavantageusement transformé. Son influence plus ou moins funeste sur la santé des habitants qui vivent à sa surface est beaucoup plus appréciable que celle de l'autre, et surtout beaucoup mieux connue par la science. L'action insalubre du sol accidentel se révèle surtout quand ses couches superficielles et profondes sont mises à découvert, lors des travaux publics qui nécessitent de grandes tranchées.

En effet, dans les villes, et surtout dans celles où s'agite une population nombreuse, active et industrielle, le sol est infailliblement exposé à s'imprégner de matières organiques et inorganiques qui provoquent une espèce d'infection dans ses couches. Ce qui différencie le sol urbain du sol rural, au point de vue hygiénique, c'est que les débris de végétaux ou d'animaux, les excréments liquides ou solides, les résidus de fabrique ou d'industrie, le tout macéré ou dissous dans les eaux ménagères, pluviales et autres, s'infiltrent chaque jour, depuis des siècles, dans le sol des villes, sans y être neutralisés par la vie végétale, comme dans les campagnes.

C'est la voie publique qui offre la plus grande surface à cette imbibition permanente, parce que la voie publique est le dépôt principal et habituel des matières les plus infectes, et qu'elle occupe un périmètre considérable, relativement à l'étendue totale de la ville.

Un bon système de pavage, en supposant même qu'il fût général, ne protége pas entièrement le sol contre l'infiltration des immondices liquides ou liquéfiés. Les interstices qui séparent les pavés les uns des autres laissent toujours passer une certaine quantité des liquides qui les salissent, surtout quand ces pavés sont soumis à des vibrations fréquentes. De plus, l'arrosage public, les pluies, les pieds des chevaux et des piétons, les roues des voitures, délaient et agitent les matières insalubres et infectes, les disséminent, et en favorisent ainsi l'imbibition à travers le sol.

Diverses autres circonstances propagent l'infection des couches superficielles aux couches profondes : ce sont les nombreuses fouilles et évolutions des terrains auxquelles sont habituées les villes, surtout celles qui sont animées par l'amour du luxe, et qui marchent d'embellissements en embellissements. Les occasions d'agiter et de fouiller les couches du sol y sont presque journalières : reconstruction des maisons ou édification de bâtiments publics ; installation ou réparation du pavage, des trottoirs, des tuyaux de gaz, des conduits d'eau, des égouts, et quelquefois du télégraphe souterrain. Une coupe

Digitized by Google

de rue dans Londres montrait, en 1856, dix-huit tuyaux différents, non compris l'égout public, ramassés sur une largeur de treize mètres, savoir : douze tuyaux pour le gaz (appartenant à trois compagnies), quatre pour les eaux potables (deux compagnies), un pour le télégraphe et un pour le drainage.

Nous ne pouvons oublier de noter encore les masses de terre de toute origine qu'on déplace pour servir de remblais et pour élever le niveau de certaines rues ou de certains quartiers. Toutes ces nombreuses et fréquentes opérations sur le sol des villes font que les couches superficielles sont tour à tour infectées et remplacées par d'autres, destinées à la même infection.

Il est pour le sol des villes d'autres voies d'absorption que par la surface. L'infiltration peut se faire dans l'intérieur par le moyen des canaux qui distribuent le gaz de l'éclairage ou de ceux qui reçoivent les immondices.

On remarque, en effet, que les couches de terrain qui avoisinent les tuyaux du gaz d'éclairage sont noires, visqueuses, exhalent une odeur fétide, une odeur sulfo-carbonée. Sitôt qu'une tranchée est ouverte sur la voie publique pour réparer ces tuyaux ou pour y faire une prise, des émanations caractéristiques s'en échappent ; et il n'est pas rare de voir des ouvriers employés à ces travaux en être sérieusement incommodés, pour peu qu'ils restent courbés sur les couches infectées. C'est principalement l'oxysulfure de calcium et le sulphydrate d'ammoniaque qui vicient ainsi ces terrains.

Voici, d'après le docteur Maurin, la modification introduite, à Marseille, dans le système des tuyaux, pour protéger le sol contre l'infection par le gaz de houille (*Marseille au point de vue de l'hygiène*) :

« Le système actuel offre une amélioration sensible; des tuyaux Chameroi sont placés dans des cuvettes en ciment de la Valentine; on y remplit les vides avec du gravier sur lequel on tasse de l'argile détrempée; enfin, des tubes disposés verticalement, à cinquante mètres l'un de l'autre, forment des regards par lesquels s'échappent les gaz provenant des fuites : ce qui facilite la recherche de ces dernières. Ainsi se trouve presque conjurée l'une des plus puissantes causes d'altération du sol. »

Une autre conséquence funeste de l'infection du sol par le gaz de l'éclairage est de nuire à la végétation des plantes et à la salubrité des eaux. Lorsque, dernièrement, l'administration municipale de Bordeaux entreprit d'éclairer son magnifique Jardin, pour faire jouir la population des promenades du soir, elle rejeta l'éclairage au gaz, dans la crainte d'altérer la terre végétale.

Digitized by Google

L'infiltration souterraine des eaux provenant d'égouts vieux et délabrés prend aussi une large part dans l'infection du sol des villes. Les immondices et les résidus insalubres de toute nature que le balayage n'enlève pas aboutissent aux égouts, soit en traversant la voie publique, soit en se rendant directement dans ces canaux. Ces conduits souterrains sont le réservoir et l'exutoir principal de tout ce qui est capable d'infecter l'air et le sol au suprême degré. Autant les égouts construits d'après les règles de l'art architectural et hygiénique assainissent une ville, autant ils compromettent sa salubrité quand ils fonctionnent mal, par vétusté et par délabrement.

Nous venons de détailler les causes qui peuvent infecter le sol des villes, et y déposer des débris de toute sorte, qui, tenus depuis des siècles à l'abri de l'air et de la lumière, sont dangereux si l'on vient à les déplacer.

La composition géologique normale du sol se prête plus ou moins facilement à son infection, suivant que dominent tels ou tels éléments chimiques. Ainsi, le sulfate de chaux la favorise plus que tout autre, et c'est une des causes qui expliquent l'insalubrité du sol parisien.

Les grandes tranchées ouvertes au sein des villes, et dans le voisinage des égouts ou des vieux conduits souterrains, peuvent donc mettre à découvert des terrains dangereux pour la salubrité publique. Il est un ensemble de conditions qui paraissent favoriser l'insalubrité de pareils travaux. Nous allons les examiner chacune en particulier.

Causes qui influencent l'insalubrité des terrains découverts.

1° *Exposition des matières à l'air libre.*

L'oxygène est l'agent provocateur de toute fermentation. Or, en découvrant, et en exposant à l'air libre des masses de matières boueuses que contient le sol voisin des vieux égouts, on les soumet à toute la puissance oxygénante de l'atmosphère. Plus sera grande la surface fermentiscible découverte, plus sera longue la durée de l'oxygénation, et plus sera redoutable le foyer d'infection qui se développera. Lors du curage du Peugue, en 1805, au lieu d'emporter les matériaux, à mesure qu'on les retirait, on les laissa séjourner sur la voie publique. Cette circonstance eut une longue part d'influence dans les désastres qu'on attribua à cette opération. Il est donc prudent d'emporter les matières fétides loin de la voie publique, à mesure qu'on les extrait ; et les parties que l'on ne peut utiliser pour l'agri-

Digitized by Google

culture, il faut avoir soin de les enfouir. D'un autre côté, il ne faut ouvrir de tranchées que sur un petit espace à la fois, et ne s'avancer qu'après avoir tout assaini derrière soi.

2° *Agitation et transport des matières.*

Lorsque les terrains qui sont infectés, ou qui peuvent le devenir, sont agités et déplacés, ils dégagent plus facilement leur principe toxique ou miasmatique. Ils contiennent des éléments chimiques qui proviennent surtout des industries, comme sulfures, carbures, sulfates, carbonates, phosphates. Or, la fermentation provoque la décomposition de ces principes chimiques, et, par suite, le dégagement de l'hydrogène sulfuré, carboné, phosphoré, de l'ammoniaque, de l'acide carbonique. L'agitation et le déplacement des matières houeuses peuvent faciliter la formation ou la mise en liberté immédiate de ces divers gaz délétères. Quelques uns ont une odeur caractéristique qui avertit du danger; d'autres, sans exhaler une odeur bien sensible, agissent néanmoins fortement sur l'organisme. Il en est des matières fermentiscibles comme des matières inflammables au sein desquelles couve un incendie; en les agitant on ne fait qu'activer leur ignition.

3° *Température.*

Une complète analogie existe, au point de vue de la salubrité, entre les terrains marécageux et les terrains découverts par les tranchées dans le voisinage des vieux conduits souterrains. Cette analogie se poursuit jusque dans l'influence que les phénomènes météorologiques exercent sur leurs effets. Une haute température favorise donc la fermentation de ces terrains, et une basse température la suspend. Le curage du Peugue, en 1805, le prouva à Bordeaux. Il fut commencé en mai, et les médecins de l'époque attribuèrent une grande partie de ses effets funestes sur la santé publique à l'action de la chaleur. L'été est donc une contre-indication pour de pareils travaux. Les rayons solaires trop ardents qui tombent sur des matières putrescibles, en provoquent la fermentation. Homère a poétisé cette vérité scientifique, lorsque, en parlant de l'épidémie qui sévissait sur le camp des Grecs, il la fait provenir directement des flèches que le dieu Apollon lançait chaque jour contre ces guerriers.

Digitized by Google

4° *Pluies.*

Les pluies sont loin d'activer l'insalubrité des travaux en question. Elles délayent, il est vrai, les matières boueuses, mais elles contrarient leur putréfaction. Pourtant, elles ont aussi le grave inconvénient d'entraver les travaux, en les rendant plus difficiles et plus pénibles.

Lorsque les pluies surviennent en abondance, on peut en profiter pour assainir le terrain dans lequel on fait des tranchées. Alors, au lieu d'emporter les matières dans des tombereaux, on peut les verser directement dans l'égout voisin qui les pousse vers son débouché. Dans les travaux de l'égout Amelot, de Paris, non seulement on utilisa les grandes pluies qui survinrent, mais encore on suppléa à leur absence en versant artificiellement d'énormes quantités d'eau dans le conduit infect.

5° *Variation de température.*

Une température sèche et chaude qui succède à une pluie peu abondante, augmente considérablement les chances de fermentation pour les matières qui contiennent des débris organiques. Ces transitions ne s'observent habituellement dans notre climat qu'en été ou dans le commencement de l'automne.

6° *Vents.*

Les vents transportent au loin les effluves paludéens. Il en est de même pour les miasmes que nous étudions. Si les vents sont violents, ils disséminent ces miasmes dans des régions trop élevées pour qu'ils puissent nuire. S'ils sont faibles ou modérés, ils les tiennent à une moindre hauteur, et il arrive que les effluves partis d'un foyer unique, peuvent étendre leur action pernicieuse sur différents points. Cette circonstance jointe au phénomène physique que nous signalerons plus bas, explique pourquoi, à l'occasion des travaux circonscrits dans un quartier d'une ville, la santé de la population est compromise à des distances plus ou moins grandes. Les vents un peu intenses agissent aussi en ces circonstances sur la santé publique par un mécanisme tout spécial. Si le terrain de la tranchée est sec, pulvérulent, et surtout s'il renferme des éléments chimiques capables d'exciter les muqueuses par leur simple contact, les poussières que

Digitized by Google

le vent en fait jaillir peuvent déterminer des ophthalmies. Ces accidents peuvent survenir, non seulement sur les ouvriers qui travaillent dans les tranchées, mais encore sur les passants et sur les habitants du voisinage, surtout lorsque des vents violents et secs viennent à souffler

7° *Nuits.*

Les miasmes entraînés par la vapeur d'eau, sous l'influence de la radiation solaire, se répandent dans l'atmosphère, puis retombent le soir et pendant la nuit, à mesure que cette vapeur se condense. Voilà donc une nouvelle cause de la présence des miasmes dans des quartiers éloignés de leur foyer primitif.

Après l'énumération des causes variées qui peuvent, en temps ordinaire, influencer l'action insalubre des grandes tranchées au sein d'une ville, nous ne citerons que pour mémoire une cause exceptionnelle, celle d'une épidémie intercurrente, par exemple, le choléra, la dyssenterie, le typhus, etc. Il est certain que, sous le règne de pareils fléaux, ces travaux prendraient un caractère d'insalubrité encore plus prononcé et qu'il serait sage de les surprendre.....

Dr Marmisse.

(Le Progrès, revue de Bordeaux.)

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par les Facultés des Sciences et des Lettres de Toulouse, à la dernière session du Baccalauréat.

(Suite et fin) (1).

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 2 août. — Caius Tacitus Plinio suo de morte Plinii majoris.

1° Summo dolore affectus est, quùm tantum virum inopinatâ morte interceptum fuisse audivit.

2° Publicus etiam dolor privatum dolorem consequitur. Universæ civitati luctum importavit mors illius viri, qui, tùm civis, tùm scriptor, patriam suam exornavit.

3° Quæ tamen magis decora mors esse possit? Dùm rerum naturam explorabat, mortem vitæ consentaneam reperit.

(1) V. la livraison précédente.

Digitized by Google

Du 13. — Après a bataille du Granique, Alexandre vainqueur envoie Lysimaque offrir aux Athéniens 300 boucliers perses, qui seront attachés aux murs du temple de Minerve.

Primò, quæ apud Granicum gesta sint, paucis narrabit Lysimachus : vi apertam esse Asiam, ideòque devictam.

2° Hæc spolia sanctissimo Palladiæ urbis templo affigenda vult Alexander, ut suam cum Atheniensibus laudem communicet.

3° Subjunget Asiam non tantùm jacere obviam spolianti prædam, sed velut amplissimum patere campum, in quo multiplex Græcorum virtus et industria appareat, Græcorumque ingenium sic ultimum in orientem propagabitur.

Du 4. — Servilius Isauricus jam senior, nec minùs ingenii et animi virtutibus quàm ætate et gratiâ omnium in forensibus negotiis prævalens, ad Hortensium scribit quem à causâ Verris, Siciliæ prætoris, suscipiendâ dehortatur.

Facit indignatio epistolam. Quid ! Verres iste est qui defenditur : Hortensius ille est qui defendit ! Salvo Verre, viri boni, et senatus, et respublica periclitantur. — Erit Hortensio adversarius junior ille Cicero, non modò singulari eloquentiâ, sed causæ suæ sanctitate fretus.

Du 5. — Gracchus ad senatum de lege agrariâ.

Non rogat ut privata divitum civium bona inter pauperes dividantur. Rogatur tantùm ut publicus ager, undè publicani tantas divitias sibi colligunt, pauperibus committatur aut detur. — Quàm turpe est cives de patriâ benè meritos hâc tantâ paupertate laborare, satis manifestum est. De periculo bonus quisque cogitet. — Non ii ambitionis meritò arguuntur qui plebi terram, undè vitam cum labore sustineant, afferunt. Hi contrà libertati imminent, quorum spes et ambitio plebis paupertate augentur.

Du 6. — Arminius avait dans l'armée romaine un frère surnommé Flavius, très-brave et très-dévoué à ses nouveaux maîtres. Il se déguise, pénètre près de lui, et, dans un entretien secret, l'exhorte vivement à revenir parmi les siens, dans les forêts de la Germanie.

Primò dicet se non sine quodam pudore sub hâc romani militis specie suum fratrem agnoscere. — Indè jura patriæ, libertatem avitam, Germaniæ Deos, matremque precum sociam memorabit. — Ne propinquorum et affinium gentisque suæ desertor, quàm Germanorum imperator esse malit. Proximi sunt patrii luci : adsit igitur, si qua superest apud illum decoris cura et parentum memoria.

Du 8. — Caton demande au peuple la censure.

Mirantur sanè Romani quòd civis insigni morum asperitate notus, censuram apud populum postulare audeat. Sed privatos primùm, publicos deindè mores vehementi animadversione objurgabit. — Quùm is rerum status sit, nisi labanti reipublicæ statim succurratur, de imperio foris, de libertate intùs actum est. — Quantùm in se erit, officio fungetur. Cætera in manu populi sunt.

Du 9. — En 452, Attila, fléau de Dieu, après avoir tout ravagé sur son passage, menaçait Rome où régnait le faible Valentinien. Le pape Léon Ier se met à la tête

Digitized by Google

d'une ambassade pour le fléchir. Il trouve le barbare près de Mantoue et lui parle ainsi :

1° Duce Deo, populos et reges castigas. Ne verò, terrarum domitor, viribus adhuc invictis adversùs infirmos et supplices abutaris. Cavendum enim ne Deus, etc.

2° Roma jam non orbis debellati imperium obtinet, animos tantùm regit. Est enim religionis illius sedes, quæ longè et latè per gentes universas dominabitur. — En adsum ego Omnipotentis Dei summus pontifex.

Du 11. — Carolus quintus imperio se abdicat.

Incipiet dicendo esse etiam et gloriæ et regni satietatem. Tùm paucis verbis delineabit quas res gesserit; se magnas victorias retulisse, Hispanos ipsius operâ factos fuisse populum in Europâ prævalentem. — Subjunget se esse eâ ætate quæ rebus gerendis par adhuc videretur : Attamen nihil aliud se jamdudùm expectare nisi recessum et portum. Se abdicat principatu ut in monasterio reliquum vitæ tempus transigat. — Tunc ad filium conversus, hortabitur eum ut paternum regnum bonis capessat consiliis, et paternam gloriam vel adæquet, vel superet.

Du 12. — Mithridates à Lucullo è Bithyniâ pulsus, rebus desperatis, Monimam Ionicam, uxorem suam, quam immodico amore diligebat, ne in victoris manum caderet, vitam relinquere jussit. Quæ frustrà conata ut collum diademate regali obstringeret, rupto laqueo, exclamavit : « Heu ! funestum mihi diadema, cùm nihil unquàm miseræ profueris : non etiam morituræ opem tulisti ! » Dein supremum patriæ valedixit, libenterque servi gladio sese obtulit.

Du 13. — Cassius, avec une flotte considérable, venait assiéger Rhodes qui avait pris parti pour César. Les Rhodiens effrayés envoient, pour le fléchir, Archélaüs qui lui-même avait enseigné à Cassius les lettres grecques.

Dicet Græcorum amico Græcam civitatem, libertatis studioso Rhodiorum urbem non evertendam esse. — Plura addet per affectus : hanc civitatem plenam esse Græcorum disciplinis, liberalibusque studiis : in hâc optimum civem Tullium eloquentiæ vacavisse. In hâc ipsum educatum esse Cassium. — Finiet hortando ut prisca vereatur jura, quibus Romanis junguntur Rhodii qui in bellis adversùs Mithridatem aut Antiochum, tàm utilem operam navaverunt.

Du 16. — La ville de Trèves, en Belgique, après avoir été ravagée trois fois par les barbares, fut détruite encore une fois. A peine échappée à ce quatrième désastre, les habitants sollicitent auprès de l'empereur le droit de bâtir un nouveau théâtre et un nouveau cirque pour recommencer les jeux interrompus par l'irruption des barbares. Un illustre orateur chrétien, Salvien, qui avait été élevé à Trèves, s'indigne d'une telle prière et parle ainsi au peuple qu'il a rassemblé :

Qui pridiè deflebant, festa nunc et ludicra postulant. Christianæ fidei, imò miseriarum itàne estis immemores? — Ubinam theatrum ædificabitis, nisi inter domorum vestrarum ruinas? — Restituamus quidem nostram urbem, sed ut in hâc fortis et bellicosa juventus instruatur. Huic pro munimento demus illas virtutes per quas barbari victoriam sibi vindicaverunt.

Rodez, le 19. — Discours de l'orateur Lycurgue pour que, dans Athènes, on

Digitized by Google

élève des statues d'airain à Eschyle, à Sophocle, à Euripide, et pour que leurs tragédies soient copiées et conservées aux frais de l'Etat.

Ne cui mirum videatur quòd de litteris agat apud populum litteratissimum qui per eas artes in Græciam universam ad hunc diem dominatus est. — Quibus poetis magis debeant Athenæ quàm his quorum spectatissimæ fabulæ salubribus consiliis omnium mentes imbuerunt, præteritorum temporum domesticorumque factorum memoriam servantes? — Nihil tamen actum est, nisi, præter æreas imagines, tragediæ illæ, præstantissimorum ingeniorum veræ effigies, publicè exscribendæ asservandæque, ab omni temporum hominumque injuriâ vindicentur.

Cahors, le 25. — L'orateur Hypéride au peuple athénien.

Victor Antipater Athenas cum exercitu petebat, jamque urbem Demosthenes et cæteri libertatis defensores reliquerant. Tunc Hyperides, antequàm patriâ excederet, populum sic alloquitur :

Fugam et ipse maturâsset, nisi prolapsâ libertate patriæ, vita ipsi jam sorderet. — Ab Hyperide qui ultima verba ad cives facit nihil gravius dictum timeant : tempus abiit quo futura corrigebat, quo præterita reprehendebat. — Jam verò Hyperidem non audient. Demadem audient qui Macedonum dominationem cœlo extollit... Istorum sacrilegas conciones audietis. Hæc ego non audiam. Hyperides eodem, quo libertas, die morietur.

Tarbes, le 29 août. — A la prise de Carthage, Scipion Emilien, en voyant cette antique cité s'abîmer dans les flammes, ne put s'empêcher de pleurer. Polybe, son ami, étonné de ses larmes, en demande la cause au général victorieux. Réponse de Scipion :

Non triste Carthaginis excidium condolet Æmilianus, at funestam rerum humanarum vicissitudinem præsentit. Habent et sua fata civitates. — Floruit Carthago. ad Romanos translata est ejus fortuna, ut fatali quâdam inclinatione, ipsi quoque degenerent et concidant. — Hoc luget Æmilianus futura ominando. Luxuriam enim jam videt et avaritiam per romanam grassari civitatem optimatumque ambitione rempublicam labefactari. Roma quoque olim peribit.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Rodez, Du 18 août. — *Mathématiques :* 1° Mener une tangente commune à deux cercles donnés. — 2° On donne les projections de deux droites parallèles sur un plan horizontal et sur un plan vertical, en même temps que les projections d'un point situé sur une de ces droites. On demande de déterminer, par la méthode des rabattements, les projections d'un point situé sur l'autre droite et dont la distance au premier point soit égale à une longueur donnée.

Physique : Comment compare-t-on les pouvoirs *émissifs*, les pouvoirs *réflecteurs*, et les pouvoirs *absorbants* des différentes substances? — Influence de l'épaisseur de la couche superficielle. — Le poli de la surface rayonnante a-t-il une influence sur les pouvoirs émissif et abondant?

Cahors, le 23 août. — *Mathématiques* : 1° Construire un carré dans le rapport

Digitized by Google

de deux lignes données. — 2° On donne la longueur du grand axe d'une ellipse et la distance des deux foyers; on suppose, en outre, connu le rayon vecteur mené d'un point de la courbe à l'un des foyers, et l'on demande d'évaluer la projection de ce rayon vecteur sur le grand axe, ainsi que la distance du point de la courbe au même axe.

Physique : Exposer les propriétés des miroirs sphériques. — Faire connaître comment se déplacent les foyers conjugués l'un par rapport à l'autre. — Expliquer les images formées au foyer des miroirs sphériques concaves.

Tarbes, le 28. — *Mathématiques*: 1° Etablir la mesure de la surface latérale d'un tronc de cône à bases parallèles. — 2° Déterminer, sur une ellipse, un point M tel que le rectangle construit sur les deux rayons vecteurs, menés de ce point aux deux foyers, soit égal à un carré donné. On suppose connus le grand axe AA′ et les deux foyers FF′.

Physique : Décrire les expériences qui constatent l'action des courants sur les aimants et l'action des courants sur les courants. Assimilation des aimants aux solénoïdes.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES RESTREINT.

Toulouse. — Du 3 août. — *Physique* : Faire connaître les différents procédés d'aimantation au moyen des aimants, de la terre et des courants.

Zoologie : Décrire le squelette des Chéloniens. — Circulation des reptiles.

Du 4. — *Physique* : Exposer par quel moyen on mesure le nombre de vibrations par seconde, correspondant à un son donné. — Méthode par les vibrations des cordes. — Sirène acoustique.

Géologie : 1° Donner une idée du granite et des minéraux qui le constituent. — 2° Faire connaître la composition géognostique du *trias*; indiquer ses principaux fossiles caractéristiques et les matières utiles qu'il contient habituellement.

Rodez. — Du 18 août. — *Physique* : Exposer les méthodes générales que l'on emploie pour mesurer les dilatations linéaires des solides. — Quelles sont les lois générales que l'on a observées en rassemblant un grand nombre de résultats? — Application au pendule compensateur.

Zoologie : Description sommaire du système nerveux cérébro-spinal. — Nerfs sensitifs. — Nerfs moteurs. — Fonctions du cerveau et de quelques-unes de ses parties.

Cahors, le 23 août, — *Physique* : Définir la chaleur spécifique des corps. — Exposer comment on peut évaluer cette chaleur spécifique par la méthode des mélanges. — Faire connaître les résultats généraux déduits de la comparaison des chaleurs spécifiques d'un grand nombre de corps.

Zoologie : Appareil respiratoire des mammifères, des oiseaux, des poissons et des insectes. — Phénomènes mécaniques et chimiques de la respiration.

Tarbes. — Du 29. — *Physique* : Comment produit-on des courants électriques par la chaleur? — Décrire le thermo-multiplicateur.

Zoologie : Organes des sens. — Description de l'appareil oculaire. — Mécanisme de la vision chez l'homme. — Œil des insectes.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Nous arrivons un peu tard pour parler de la grande fête musicale du 10 septembre. Mais toutes les *Revues* en sont là ; leur périodicité à long terme les réduit au rôle de traînard ; et, la plupart du temps, lorsqu'elles rendent compte d'un fait d'actualité, elles ont l'air de parler de choses qui se sont passées il y a un an ; ce qui leur donne la fraîcheur et l'intérêt d'une gazette de l'année dernière. Dans ce cas-ci, le mieux est d'être court. C'est le parti auquel nous nous décidons.

Nous dirons donc qu'à l'occasion de notre Exposition, un concours d'orphéons, annoncé depuis longtemps, a eu lieu à Toulouse le dimanche 10 septembre ; que, ce jour-là, la ville a subi une invasion de Sociétés chorales qui débouchaient par toutes ses portes ; qu'à toute heure du jour et de la nuit, les chemins de fer nous amenaient des étrangers, et que nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais vu dans Toulouse un pareil encombrement. La fête a commencé la veille par la retraite aux flambeaux, spectacle fantastique, émouvant, qui n'avait laissé dans les maisons que les éclopés : ce qui veut dire qu'il y avait foule partout où le cortége a passé.

Le lendemain, vers dix heures du matin, toutes les Sociétés massées sur la promenade du Grand-Rond, se sont rendues, bannières en tête, sur la place du Capitole. La foule était aux fenêtres, sur les places, dans les rues. Du Capitole, chaque Société est allée au lieu qui lui avait été fixé pour le concours. Comment les choses se sont-elles passées? Pour le dire, il faudrait avoir été partout. Or, comment pouvoir se trouver en même temps à la salle du Grand-Théâtre, au théâtre des Variétés, au Capitole, au Colysée, au Grand-Rond et à la Halle aux grains? Nous n'avons pas le don d'ubiquité. A choisir, nous avons donné la préférence à la salle du Grand-Théâtre, comme remplissant le mieux toutes les conditions pour bien voir et bien entendre. Et nous avons bien vu et bien entendu ; et, quatre heures

Digitized by Google

durant, nous sommes resté à notre stalle, émerveillé par la beauté de toutes ces voix, se mariant dans un unisson parfait. Un incident fâcheux a malheureusement troublé le plaisir que nous prenions. L'*Orphéon de Cahors*, peu fixé sans doute sur les règlements des concours, qui interdisent de faire entendre des morceaux déjà couronnés, venait d'entonner le chœur du *Sicilien* qui lui avait valu précédemment une médaille d'or, lorsque le président l'interrompit pour lui en faire l'observation, et, après délibération, l'Orphéon a été mis hors concours. Cet incident est d'autant plus regrettable que ce même Orphéon venait d'exécuter le chant imposé, le *Chant du Braconnier*, paroles de Mary-Lafon, musique de Saintis, avec une vigueur d'attaque, une justesse et une précision qui semblaient lui assurer la victoire sur toute la ligne.

Pour être exact, nous ne devons pas oublier de dire que le concours avait été ouvert par la Société de *Clémence-Isaure* qui, n'ayant plus de prix à ambitionner, s'était tenue, par courtoisie, à l'écart. Elle a exécuté avec une perfection rare, et aux applaudissements frénétiques de toute l'assemblée, le *Combat naval* et la *Toulousaine*, chœur patois par M. Deffés. — Le soir, vers 5 heures, toutes les Sociétés chorales se sont réunies sur la place du Capitole. On évalue à trente mille le nombre des personnes qui couvraient les amphithéâtres et les bas-côtés de la place. Nous attendions un effet merveilleux de tous les chœurs unis dans un chœur général. L'effet a été nul. Mais aussi les dispositions avaient été mal prises. C'est sur l'estrade que les choristes auraient dû s'échelonner, les ténors d'un côté, les basses de l'autre. On eût pu alors apprécier la puissance d'un chœur de quatre mille voix ; tandis que entassés, pêle-mêle à peu près, au milieu de la place, malgré les poteaux de rappel qui devaient les guider, ils ont été à peine entendus de ceux-là même qui étaient le plus rapprochés du groupe des chanteurs.

* * *

M. G. D'Hugues, *chargé* du cours de littérature étrangère à notre Faculté des Lettres, vient d'être nommé professeur titulaire de la chaire. Cet échange d'un titre précaire contre un titre définitif était dû au savoir, au zèle, et, nous devons le dire, au succès du jeune professeur ; aussi sa nomination a-t-elle été accueillie ici avec la plus grande faveur. Par la belle ordonnance de ses leçons, par l'intérêt dont il sait les animer, par l'élégance et la netteté de sa parole, à laquelle on souhaiterait peut-être un peu plus de chaleur commu-

Digitized by Google

nicative, M. D'Hugues s'est fait un auditoire, un auditoire à lui, nombreux et sympathique, dont les rangs ont été sans cesse en s'épaississant. Cet auditoire n'est pas formé seulement de la jeunesse des Ecoles ; on y remarque encore des magistrats, des membres du clergé, et jusqu'à des dames, dont le groupe, timide d'abord et à peine perceptible, est arrivé en dernier lieu au nombre de trente personnes. Le talent du professeur est, sans doute, le principal motif de la vogue dont jouit depuis deux ans le cours de littérature étrangère, mais la nouveauté du sujet y est aussi pour quelque chose. A Toulouse comme ailleurs, les littératures étrangères sont peu connues. Les leçons de M. D'Hugues sur Shakspeare et sur Schiller ont été une révélation et une initiation. Le professeur doit, cette année, aborder la littérature espagnole qui, quoique celle d'une nation qui nous confine de très-près, nous est moins connue encore que les littératures du Nord. C'est un vrai service que M. D'Hugues va rendre à notre jeunesse lettrée, et, sans être grand prophète, nous pouvons lui prédire un succès au moins égal à celui qu'il a obtenu jusqu'ici.

* * *

L'introduction de l'enseignement professionnel dans les établissements universitaires nous avait toujours paru d'une exécution difficile. Nous croyions qu'il fallait qu'une maison d'éducation fût tout un ou tout autre, professionnelle ou classique. Nous n'admettions pas que des élèves vivant d'une vie commune, dans un milieu commun, pussent recevoir deux enseignements différents, l'un surtout devant être considéré comme inférieur à l'autre. Nous avons appris qu'un des colléges de l'Académie, le collége de Millau, dans l'Aveyron, a résolu le problème qui nous embarrasse; qu'il a trouvé le moyen de faire marcher, sans conflit, les deux enseignements parallèles; qu'il en tire tout ce qu'ils peuvent donner; qu'en même temps que les élèves de l'enseignement classique obtiennent, au terme de leurs études, les grades universitaires, les autres sont classés aux premiers rangs dans les concours pour les Ecoles des Mines, des Arts et Métiers, etc. Ces résultats sont dus à une étude intelligente des besoins de la localité. Millau est une ville d'industrie. Que lui faut-il? Des hommes façonnés pour ses usines, et le collége les lui donne. Le principal, M. Marie, dès qu'il en eut pris la direction, il y dix-huit mois, se pénétra des besoins de la contrée, et, de concert avec l'administration municipale, il dirigea tous ses efforts vers le but que nous indiquons. Afin d'attirer des élèves aux cours de

Digitized by Google

l'enseignement professionnel, il mit au concours, avec un désintéressement qui l'honore, et dont il a été payé par ses premiers succès, *douze* bourses, en faveur des candidats aux Ecoles Vétérinaires, d'Agriculture, d'Arts et Métiers, de Mineurs et aux Ecoles normales primaires. Cette année, il en propose *vingt-quatre* (4 entières, 8 demi-bourses, 12 quarts de bourse). La concession de ces bourses est faite chaque année d'après un concours qui a lieu le premier jeudi de novembre, sous la présidence du Sous-Préfet. L'examen porte sur la lecture, l'écriture, la grammaire française, l'arithmétique et le système métrique, et tous les jeunes gens nés en France, à quelque département qu'ils appartiennent, sont admis à concourir, pourvu qu'ils soient âgés de 14 ans au moins, au premier octobre de l'année du concours. Le collége de Millau est dans une voie de prospérité qui ne peut que s'agrandir. Le nombre des élèves qui flottait, l'année dernière, entre 150 et 160, a dépassé cette année le chiffre de 200.

* *
*

L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse a mis au concours les questions suivantes :

Année 1865.

Faire connaître les caractères physiques et la composition chimique des principales espèces de terres soumises à la culture, dans le département de la Haute-Garonne.

—

Retracer l'histoire des institutions municipales de la ville de Toulouse, depuis l'établissement du pouvoir des Comtes, jusqu'à la Révolution française.

—

Année 1866.

Faire l'énumération des insectes nuisibles à l'Agriculture dans le département de la Haute-Garonne, ou dans tout autre département de la région sous-pyrénéenne. Donner le caractère distinctif des espèces, ainsi qu'un aperçu de leurs mœurs, et indiquer les meilleurs moyens de s'opposer à leurs ravages.

—

Année 1867.

Caractériser, en s'appuyant sur des observations authentiques, les climats des différentes zones du bassin sous-pyrénéen, au triple point de vue de la physique, de l'agriculture et de l'hygiène.

Digitized by Google

ANNÉE 1868.

Retracer UNE PARTIE QUELCONQUE *de l'histoire de l'ancienne Université de Toulouse, depuis sa fondation, en* 1229, *jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle.*

—

Le prix pour chacune des questions est une médaille d'or de 500 fr. Les Mémoires doivent être adressés, avant le 1er janvier de l'année pour laquelle le concours est ouvert, à M. Gatien-Arnoult, secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Louis-Napoléon, 12.

* * *

La Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne, décernera en 1866 une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur ce sujet : *L'âge anté-historique.* Le choix de ce programme a été inspiré par les fouilles récentes, les découvertes d'habitations troglodytiques, qui se multiplient en ce moment sur le sol de la France et plus particulièrement dans le département de Tarn-et-Garonne. La Société propose encore une médaille d'or de 200 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire sur l'*Instruction agricole primaire répandue dans les campagnes par les instituteurs.* — Les concurrents auront à rechercher : 1° Les conditions que devraient remplir les instituteurs pour atteindre à ce but ; 2° Les moyens d'action qui devraient être mis à leur disposition ; 3° La manière d'utiliser fructueusement ces moyens. — Les ouvrages destinés au concours devront être envoyés, franc de port, à M. Debia, secrétaire de la Société, à Montauban, avant le 31 mars 1866.

* * *

La prochaine session du baccalauréat ès *Sciences* s'ouvrira à Toulouse le *vingt octobre,* et les pièces et consignations seront reçues au secrétariat du 1er au 15 octobre. — Les examens du baccalauréat ès *Lettres* ne commenceront que le 3 novembre, et les pièces et consignations seront reçues jusqu'au 25 octobre, inclusivement.

Toulouse, le 1er octobre 1865.

F. LACOINTA.

Digitized by Google

De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches érudites et l'intelligence historique du génie divers des peuples.

Suite et fin (1).

IV.

Les productions d'un auteur sont la partie essentielle de sa vie ; ce sont, pour ainsi dire, ses actions qui justifient sa réputation. Aussi l'historien littéraire recueille jusqu'à ses fragments d'écrits, jusqu'à ses moindres lettres ; car en écrivant, il remplissait un devoir public. Si le guerrier combat, l'auteur médite et écrit ; l'épée de l'un n'est pas plus utile à la patrie que la plume de l'autre. Ils contribuent également à la gloire de la nation, que leurs lauriers soient arrosés de sang ou de sueur et cueillis sur le champ de bataille ou dans le domaine de la pensée. Mais de tous les écrits d'un auteur, il n'en est point qui nous mettent mieux dans le secret de son caractère et de ses principes que ses lettres. « Je veois volontiers les epistres de Cicéron *ad Atticum*, non seulement parce qu'elles contiennent une très ample instruction de l'histoire et affaires de son temps, mais beaucoup plus pour y descouvrir ses humeurs privees : car j'ay une singulière curiosité de cognoistre l'ame et les naïfs jugements de mes aucteurs. Il fault bien juger leur suffisance, mais non pas leurs mœurs ny eulx par cette montre de leurs escripts qu'ils étalent au theatre du monde (2). » Et quel charme, quel vif intérêt ne trouvons-nous pas dans ces lettres, lorsqu'elles nous introduisent dans la vie intime de

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

(2) Montaigne, *Essais*, II, 10.

Digitized by Google

l'auteur, qu'elles nous dévoilent ses pensées secrètes, ses craintes, ses scrupules littéraires, quelquefois son malheur et son enthousiasme. On ne peut relire sans un nouveau plaisir les lettres de Racine et de Boileau, dans lesquelles, selon le jugement de Louis Racine, ils ne cherchent point l'esprit, mais font connaître leur cœur. En effet, leur tendresse mutuelle s'y manifeste partout, soit qu'ils parlent de leur santé et de leur pension, soit qu'ils se consultent sur leurs travaux ; et cette douce amitié sans rivalité, cette confiance et cette noble franchise offriront toujours aux écrivains un exemple à imiter, à tous une salutaire leçon. De plus, ces lettres sont le plus souvent riches en particularités instructives, en conseils utiles. Il suffirait de citer les jugements que Boileau, dans sa correspondance avec Brossette, porte sur Pascal, Balzac, Patru, Mlle de Scudéri, sur le *Télémaque ;* sa prédilection mêlée de pénibles incertitudes pour sa *Satire contre les femmes* et son *Ode sur la prise de Namur ;* ses plaintes touchant le travail extrême qu'exige la langue française et la difficulté des transitions, « le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie ; ». l'effet produit sur Louis XIV par le *Britannicus* de Racine. Ici, il nous apprend que le chagrin du *Misanthrope* contre les méchants vers a été, comme Molière le lui a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur son modèle (1) ; là, il constate déjà que « tout le monde juge et que personne ne sait juger, » et qu'avec les victoires et les conquêtes le bon sens est parti aussi. Si Racine lui écrit qu'il abandonne volontiers ses tragédies à la critique et qu'il est peu sensible au bien et au mal que l'on en peut dire, Boileau déclare qu'il aime qu'on le lise et non qu'on le loue (2).

Sans doute, l'historien littéraire ne se fera pas anecdotier pour donner du piquant à ses jugements et du relief à son histoire ; mais pourquoi ne rapporterait-il pas d'après Costar la réponse de Malherbe à la princesse de Conti, si cette réponse caractérise le poète et prouve sa confiance en son talent ? Laissons aux lettres ces mots historiques et conservons au talent son innocente fierté.

Cependant, les recherches érudites de l'historien critique des lettres ne se borneront point aux détails biographiques. Après avoir étudié l'homme dans l'auteur, il se fera grammairien et linguiste. Il étudiera

(1) Boileau, *Lettre au marquis de Mimeure.*

(2) Boileau, *Lettre à M. de Losme de Monchesnai.*

Digitized by Google

la langue, son origine, sa formation, ses changements, son caractère. Il prouvera, avec plus d'impartialité que le Père Bouhours, que la langue française depuis les temps de Brunetto Latini, du Vénitien Martino Cassale et de Charles-Quint, a pénétré dans tous les pays et envahi toutes les cours ; que, noble fille de la langue latine qu'elle a remplacée dans tous les rapports entre les nations, elle ne doit ni emprunter çà et là de faux ornements ni s'enrichir d'un bien étranger ; qu'apportant aux peuples l'affranchissement et la civilisation, elle se répand par les idées, non par les ballots de marchandises ; et qu'après avoir été l'organe de toutes les pensées généreuses qui ont insensiblement changé le monde, elle est aujourd'hui l'idiome de quiconque, dans l'univers entier, aime les grandes choses et la liberté. Il rappellera que la langue allemande, exilée des plateaux de l'Asie, a gardé ses richesses et conservé, sous une dureté apparente, sa douceur et son antique harmonie. Ailleurs, sur les bords de la Vistule, dans cette langue slave qui, sur les confins de la barbarie, défend les intérêts de l'humanité, il écoutera attendri les derniers chants mélancoliques dont l'écho va mourir en Sibérie.

A ces recherches philologiques l'historien des lettres joindra l'étude plus importante de l'influence d'une littérature sur une autre. Et, en marquant les emprunts littéraires des nations, en signalant l'imitation des modèles, il devra faire ressortir le rôle glorieux de la France dans les lettres, son influence salutaire et générale. Il montrera l'Italie et une partie de l'Espagne étudiant à l'école des Troubadours ; les fabliaux faisant le tour de l'Europe et rencontrant dans Chaucer le dernier trouvère ; les immenses chansons de gestes traduites ou imitées en Allemagne ; Spenser s'inspirant du *Roman de la Rose*, de Clément Marot, et traduisant Joachim du Bellay ; Fischart de Mayence égayant la gravité allemande et l'évêque Hall le spleen anglais par les bouffonneries de Rabelais. Opitz, en recherchant la pureté de la poésie française, a mérité d'être appelé le père de la langue poétique de l'Allemagne moderne. George Hakewill pense qu'il ne ferait pas de tort à Virgile, s'il le mettait à côté de Du Bartas que Spenser a vanté également. Montaigne n'a-t-il pas servi de modèle à tous les auteurs d'*Essais* moraux ? Ils ont pris son allure et sa forme et profité de ses idées ; et, s'ils offrent quelquefois, comme les *Essais* de lord Bacon, plus de sagesse pratique, s'ils enseignent ce qu'il faut faire plus qu'ils ne méditent sur ce qui est, ils contiennent moins de cette sereine

Digitized by Google

contemplation de Plutarque qui fait le charme de Montaigne. Charles II envoya à Paris Betterton, le Roscius anglais avant Garrick, pour améliorer la scène anglaise par les innovations empruntées au théâtre français ; et, pendant vingt ans, les pièces appelées héroïques ou rimées tirèrent leur réputation, leur ton emphatique et leur dialogue peu naturel, des romans de Scudéri et de La Calprenède, aussi populaires alors en Angleterre qu'en France. Les premières tragédies rimées de Dryden sont dues à l'influence de l'art français. Même la versification anglaise, autrefois si irrégulière et si capricieuse, adopta depuis la Restauration la règle de la versification française de finir le sens avec le couplet : et Roscommon, Dryden et surtout Garth dans son *Dispensaire*, imitation du *Lutrin*, se conformèrent au goût français. On peut dire que presque tous les auteurs anglais depuis le règne de Charles II, Davenant, Denham, Wycherley, Rochester et beaucoup d'autres, se sont réglés sur nos modèles. Dryden a formé sa prose sur celle de Balzac et de Voiture ; il avoue lui-même avoir pris à Montaigne sa manière libre et son désordre aimable, et avoir copié Segrais dans son *Discours sur la poésie épique ;* il confesse l'excellence et la supériorité des critiques français. Mulgrave, dans son *Essai sur la poésie*, a décerné à Le Bossu pour son ouvrage sur la poésie épique cet éloge surprenant : « Si Le Bossu n'avait jamais écrit, le monde regarderait encore, comme des Indiens, Homère avec stupéfaction. » Prior et Walpole ont imité Voiture ; et, en copiant le style si naturel de Mme de Sévigné, Walpole n'a rencontré que l'affectation. Pope s'est fait l'élève de Boileau et « le singe (1) » de Voiture. Addison a suivi dans son *Caton* la manière et la régularité de Corneille, Swift la route de Cyrano de Bergerac, et dans la *Bataille des livres* le combat burlesque du *Lutrin*. Molière et les tragiques français n'ont-ils pas été les maîtres de Congreve, de Thomson, de Young ? Ne faut-il pas attribuer à la philosophie de Descartes une influence universelle ? « L'illustre Descartes, cette merveille humaine, a produit la *Vanité de dogmatiser* de Glanvil. Locke a beaucoup emprunté à Montaigne, à Gassendi, à Descartes, à Malebranche, sans les nommer. Le génie religieux du siècle de Louis XIV est-il resté sans influence sur les littératures étrangères ? Les ouvrages des Bossuet, des Fénelon, des Pascal, des La Bruyère, ceux de Port-Royal, n'ont-

(1) Hallam.

Digitized by Google

ils pas nourri tous les controversistes religieux et éveillé les qualités éminentes de Clarke, de Lardner, de La Placette, prédicant à Copenhague, surnommé le Nicole protestant? L'Académie française a donné naissance à la Société royale de Londres. Robertson, Hume et Gibbon ont marché sur les traces de Montesquieu et de Voltaire. Tout le monde, dans le XVIIIe siècle, a vivement ressenti la bienfaisante influence des écrivains français; et leurs opinions philosophiques, leurs idées de philanthropie, ont dirigé Frédéric II et l'Académie de Berlin, la cour de Catherine, les conseils de Joseph II, l'administration du comte de Firmian et de Beccaria à Milan, Filangieri et Galiani à Naples, les ministres Aranda, Campomanès et Florida Blanca en Espagne, le marquis de Pombal en Portugal. En un mot, les peuples modernes, depuis Chrestien de Troyes jusqu'à l'époque récente d'Alfieri et de Wieland, semblent avoir trouvé en France, à l'exception de quelques genres, tantôt la matière, tantôt la forme de leurs écrits; et le règne de nos idées a précédé la marche triomphante de nos armées.

Cette action de l'esprit français sur l'esprit des autres nations est la conséquence naturelle du privilége qu'ont eu de tout temps nos livres de dominer au loin par leurs idées et leur agrément. Pour la constater, il suffit de comparer sans partialité les diverses littératures. Tributaires de la littérature française, elles portent comme malgré elles le cachet de la France et conservent l'empreinte de ses grands écrivains. Ceux-ci ont quelquefois imité, mais bientôt rejeté les caprices des auteurs étrangers. Ils n'ont emprunté que pour perfectionner; et, entre leurs mains habiles, le vil plomb s'est souvent changé en or. D'une pièce médiocre de Lope de Véga ou de Guillen de Castro, Corneille a tiré *le Cid;* et s'il est vrai que Boileau doit au *Seau enlevé* de Tassoni l'idée de son *Lutrin*, il a fait un chef-d'œuvre d'un poëme amusant. Le Sage a surpassé Espinel, d'Urfé les modèles italiens ou espagnols, le *Manlius* de La Fosse l'emporte sur la *Venise sauvée* d'Otway. Il est possible que Manley, Midgley ou Bradshaw aient continué en anglais l'*Espion turc* qui a suggéré à Montesquieu les *Lettres persanes* et à d'Argens les *Lettres juives;* mais l'invention en est française et le premier volume en a été publié à Paris.

Faudra-t-il donc que dans l'histoire critique des lettres on fasse une sorte d'inventaire détaillé et fidèle de tout ce qui a été écrit ou publié? Non, certes. L'histoire critique des lettres ne doit pas être un catalogue.

Digitized by Google

Cependant la plupart des critiques étrangers sont tombés dans ce défaut. Schoell a laborieusement recueilli les noms de tous les auteurs latins et grecs ; mais a-t-il écrit une véritable histoire critique de la littérature latine ou de la littérature grecque ? Bouterweck loue Du Vair, et rapporte les noms oubliés de tous ceux qui, dans le XVIe siècle, ont composé des *Nouvelles* en France. Hallam a traité avec la plus grande étendue tout ce qui concerne la théologie. Il considère Charron, La Mothe Le Vayer et Pascal plutôt sous le rapport de leur scepticisme religieux que sous le rapport littéraire. Il parle avec éloge de Du Vair, rappelle Amelot de la Houssaye, Larivey, Maynard, Malleville, Sarasin, Théophile de Viau, Gombaud. Koberstein mentionne même les différentes éditions des auteurs. Ces critiques ont fait moins l'histoire de la littérature ou l'histoire de l'art dans les lettres qu'une histoire littéraire, c'est-à-dire une liste exacte de tous ceux qui ont tenu une plume. Mais, en France, il ne suffit point, pour vivre dans les annales littéraires du pays, d'avoir occupé de hautes places, d'avoir laissé quelques pages éloquentes, d'avoir charmé la malignité par des contes licencieux. Sans doute il ne faut pas, en racontant la vie intellectuelle d'une nation, se contenter de nous présenter ses seuls héros littéraires. On ferait un tableau tout de lumière et sans ombres, un tableau sans vérité. On n'y montrerait pas toute la vie avec ses nuances, ses détails, ses contrastes ; cette vie où le sublime heurte sans cesse le ridicule et le génie la folie. Si la royauté dans les lettres est conquise par le génie, il est honorable encore, selon la judicieuse remarque de Quintilien, d'y occuper le second ou le troisième rang. Mais il y a bien des auteurs, surtout parmi les anciens, dont la connaissance n'éveille qu'un son dans l'oreille et met un nom de plus dans notre mémoire. Pourquoi le critique érudit tirerait-il de leur long sommeil de tels auteurs ? Ils se présenteraient devant la postérité sans droits à sa mémoire, sans titres à la vie. Toute la difficulté est donc de savoir où l'historien critique des lettres devra s'arrêter. C'est ici que le sentiment perfectionné du goût deviendra son guide infaillible. Montaigne, d'ailleurs, lui a marqué le but : « Il messied, dit-il, à tout aultre de se faire cognoistre qu'à celuy qui a de quoy se faire imiter, et duquel la vie et les opinions peuvent servir de patron... Ainsi sont à souhaiter les papiers journaux du grand Alexandre, les commentaires qu'Auguste, Caton, Sylla, Brutus et aultres, avoient laissé de leurs gestes : de telles gents on

Digitized by Google

aime et estudie les figures, en cuivre mesme et en pierre (1). » Ainsi, l'ouvrage d'un auteur intéresse-t-il, par ce qui ne cessera point d'être vrai, vivant, essentiel, immuable, l'homme de tous les temps et non les hommes d'une époque seulement ; est-il l'écho des sentiments de la nation, non le complaisant produit des passions d'un parti ou l'expression des caprices de la mode ; peint-il une époque, ses mœurs, ses tendances, ses aspirations? l'historien littéraire l'arrachera à la poussière des bibliothèques et à l'oubli immérité. Un auteur a t-il joui parmi ses contemporains d'une juste réputation ; ses ouvrages, aujourd'hui dévorés par le temps, ont-ils charmé et instruit les générations éteintes ? rappeler son souvenir et son mérite, ce ne sera qu'un tribut de reconnaissance et un acte de justice. Quelques vers isolés des anciens tragiques latins ou grecs, une pensée de quelque philosophe célèbre, les fragments des Ménandre, nous les respectons comme d'augustes ruines. Et l'historien littéraire, de ces pièces mutilées et de ces membres épars, fera revivre l'œuvre et l'auteur. Justice à tous, telle sera sa devise. Voilà pourquoi il n'ira point, avec Hallam, s'incliner devant tous les mauvais grammairiens ou lexicographes et saluer tous les faiseurs de sonnets.

Cependant, tous ces détails, tous ces faits accumulés par l'érudition, toutes ces recherches, ces anecdotes si rares, ces souvenirs curieux seront sans mouvement, sans vie, si l'âme y manque. Au lieu de nourrir le cœur, ils le dessécheront; ils tariront les sources de l'inspiration au lieu de les alimenter; au lieu d'offrir à l'esprit une règle pour se conduire, ils le jetteront dans le doute. La variété produit souvent la confusion, et la diversité des opinions humaines rend chancelante la croyance. Or, cette âme qui doit vivifier tout le travail du critique littéraire, c'est le sentiment perfectionné du goût, ce sont les principes de la tradition. Sans eux, le critique ne sera plus ce philosophe qui, en nous faisant admirer le beau, nous inspire l'amour du vrai, mais un antiquaire jaloux d'étaler devant les yeux novices ses raretés inutiles. Sans eux, l'histoire des lettres ne sera qu'une narration plus ou moins variée, mais sans portée morale ; et l'historien littéraire, qu'un simple chroniqueur. Il pourra encore faire briller son esprit en jugeant celui des autres, étaler toutes les ressources de son talent ; mais il sera toujours pauvre au milieu de ses richesses,

(1) Montaigne, *Essais*, II, 18.

Digitized by Google

car il ne vivra que des secours du passé et du bien d'autrui. « Le disputer et l'enquérir n'a d'aultre but et arrest que les principes; si cette fin n'arreste son cours, l'homme se jecte à une irrésolution infinie (1). » Les principes sont éternels, et ils enfantent la foi qui, seule, produit des œuvres durables. Elle est anéantie par cette abondance stérile, par cette ardeur de présenter au lecteur du neuf dans le champ exploré des lettres. C'est à la foi qu'appartient l'avenir. Les principes de la tradition ne sont que les enseignements du passé appliqués au présent fugitif pour préparer l'avenir ; c'est l'expression du bon sens et de la raison générale des siècles écoulés; ce sont les secrets que l'observation a dérobés aux génies de tous les temps, pour les opposer aux théories spécieuses et à leur licence séduisante. L'historien littéraire qui ne sait pas borner ses recherches érudites comme celui qui s'y complaît uniquement, sacrifient également la raison à l'imagination, leur devoir à leur penchant. Car le but des lettres, c'est d'instruire, non de flatter la vaine curiosité des uns ou les riches loisirs des autres; c'est de donner une direction morale, non de satisfaire les bizarreries d'un bibliomane. Les faits particuliers étouffent les idées générales qui doivent former le fond de toute histoire littéraire; ils obscurcissent l'idée de l'humanité qui les comprend toutes. Sans doute, nous demandons aux auteurs de nous plaire en nous instruisant, et de nous présenter la sagesse accompagnée du plaisir. Nous sommes des enfants malades : il faut emmieller les bords de la coupe dans laquelle nous buvons la santé. La vérité sans attraits nous déplaît : nous sommes tous portés à dire avec Boufflers que

..... C'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.

La beauté du langage doit relever la beauté de la morale, la grâce piquante cacher la leçon. Mais d'un autre côté, après avoir quitté un livre, nous voulons nous sentir meilleurs, plus grands, capables d'enthousiasme et de sacrifices, hommes enfin. Les faits en eux-mêmes sont le plus souvent arides. Sans les principes qui les expliquent, les réprouvent ou les autorisent, ils ne disent rien à l'âme. Ils ne nous satisfont point, ils nous laissent froids, s'ils ne détruisent pas tous les nobles sentiments qui échauffent le cœur. Nous

(1) Montaigne, *Essais*, II, 12.

Digitized by Google

sommes mécontents de l'ouvrage et de l'auteur; car il nous manque quelque chose. Et ce quelque chose, c'est l'âme des écrits, ce sont les principes. Voilà pourquoi nous exigeons qu'un ouvrage nous élève l'âme, qu'il nous inspire des sentiments généreux, que le sens moral y soit intéressé de moitié avec le goût; ou le plaisir que nous y prenons ne sera qu'un plaisir frivole, si le sens moral n'en a sa part. Loin de rabaisser en nous l'idéal que nous nous sommes fait, il faut l'établir sur les principes immuables du bon goût et de la raison que défendent la tradition et l'autorité. Il faut dédaigner cet esprit assez commun qui ne recherche les petits détails que pour se montrer ingénieux en les critiquant. De cette manière on flatte son amour-propre, on fait les affaires de son esprit au lieu de penser aux autres; l'intérêt l'emporte sur le devoir. Il ne faut pas oublier ce qui fait le charme des détails, ce qui en augmente l'agrément et le prix, c'est-à-dire la mesure. Ce qui n'est que secondaire ne doit pas devenir le but principal. Il ne faut pas qu'ils fassent perdre de vue des choses plus importantes, que des faits stériles remplacent les principes féconds et la conviction sincère, sans laquelle tout ouvrage n'est qu'un amas fastidieux de vaines paroles. Se contenter de rapporter ce qui a été pensé ou dit, écrit ou fait, sans indiquer les moyens de bien penser, de bien écrire et de bien agir, c'est renouveler les minutieux labeurs des grammairiens d'Alexandrie. La critique pure et simple qui se plaît à constater la valeur plus ou moins classique d'un auteur, à assigner des rangs, à raisonner et à analyser, c'est le propre des littératures vieillissantes et des siècles de décadence. Cette critique ne crée rien. L'autre critique défend des principes et pose des règles, elle montre le but qu'il faut atteindre, signale les écueils qu'il faut éviter et les obstacles qu'il faut surmonter; elle ne vit du passé que pour nourrir l'avenir; en dévoilant le faux, elle fait reluire le vrai, et, partant, aide à produire le beau. C'est elle qui arme les combattants littéraires du dogme et de la morale, c'est-à-dire du goût et des principes qu'elle proclame et enseigne. La première fait les chroniqueurs littéraires : assis inactifs sur le rivage de la vie, ils ne savent que pleurer ou sourire au jeu capricieux des flots humains. Compulser les Tallemant, les Bayle, les Vigneul-Marville ou tous les auteurs pseudonymes de *Mélanges de littérature*, tous les ana, sans nommer les Aulu-Gelle, les Athénée et tant d'autres conteurs anciens ou modernes, c'est faire de grands efforts pour obtenir un petit

Digitized by Google

résultat ; c'est vouloir être riche par l'inventaire des biens d'autrui. Elle est peu digne d'envie la connaissance qu'on peut acquérir par un index. Il vaut mieux régler l'esprit que de le meubler, le rendre meilleur que de l'aiguiser. Il ne peut véritablement s'enrichir que par les idées, et les idées ne peuvent grandir que par les principes.

L'historien critique des lettres doit donc posséder une érudition sans pédanterie, une érudition vaste, saine et solide. Quelques dates et quelques faits inexacts ont attiré à Voltaire le reproche d'avoir montré quelquefois dans ses appréciations littéraires la même inexactitude. Le savant Ginguené ayant demandé : « Quelle était, avant que Molière parût et même de son temps, la comédie moderne comparable à la *Calandria*, à la *Mandragore*, aux meilleures pièces de l'Arioste, à celles de l'Arétin, du Cecchi, du Lasca, du Bentivoglio, de Francesco d'Ambra et de tant d'autres ? » Hallam lui reproche avec dureté de décider avant de connaître les faits et d'ignorer complètement le théâtre anglais qui, avant Molière, avait produit plus de quarante comédies supérieures et peut-être trois fois autant d'égales aux meilleures comédies italiennes. Il est convenable que celui qui prononce sur les autres, ne se fasse pas condamner lui-même. Il faut surtout que la philosophie, cette protectrice des principes, pénètre et dirige l'érudition de l'historien littéraire ; que la mémoire ne s'enrichisse que pour ennoblir le cœur et pour étendre l'intelligence. C'est alors que l'histoire critique des lettres ne ressemblera plus à un tableau, riche de couleurs et de costumes, dont il faut demander l'explication à un guide ; mais la moralité y sortira, comme d'un apologue, des luttes, des efforts et des progrès intellectuels de l'homme. C'est alors aussi que le critique, dominant son sujet par son goût, le remplissant des trésors de son savoir, l'animant de ses principes, fera de son histoire littéraire une œuvre impérissable. Une telle érudition lui donnera en même temps l'intelligence historique du génie divers des peuples.

V.

« Qui fagoteroit suffisamment un amas des asneries de l'humaine sapience, il diroit merveilles (1). » Cette brusque sortie de Montaigne contre la faiblesse de la raison pourrait être dirigée contre les jugements étonnants que les critiques les plus habiles ont portés sur les

(1) Montaigne, *Essais* II, 12.

Digitized by Google

ouvrages les plus célèbres, sur les plus grands auteurs des littératures étrangères. Les changements de l'état social et des mœurs, le progrès de la liberté, les découvertes de la philologie ont élargi l'horizon de la critique. Nous comprenons mieux aujourd'hui les langues et les littératures modernes, nous les goûtons davantage, nous les jugeons avec plus de faveur après les avoir étudiées avec plus d'attention. Il est facile aujourd'hui, après les nombreux travaux de l'érudition, de relever les erreurs de La Harpe, de Voltaire. Mme de Sévigné, malgré tout son esprit, avait bien pu méconnaître le génie de Racine. Les plus beaux talents ont de fréquentes défaillances. « Jugeons par là ce que nous avons à estimer de l'homme, de son sens et de sa raison, puisqu'en ces grands personnages et qui ont porté si hault l'humaine suffisance, il s'y treuve des defaults si apparents et si grossiers (1). »

Pour acquérir l'intelligence historique du génie divers des peuples, il faut d'abord que le critique soit exempt de passion et d'engouement, aussi éloigné de l'humeur pointilleuse de Castelvetro que de la complaisance de Dacier, ennemi du mauvais goût et non des personnes. Le Tasse, dans un de ses dialogues, avait par quelques réflexions blessé les citoyens de Florence : l'Académie Della Crusca déclara le poète inférieur non seulement à l'Arioste, mais encore à Pulci et à Boiardo. Le ressentiment aveugla les juges, et la prévention leur ôta la liberté d'esprit. Rien ne doit troubler la sérénité du critique, ni l'admiration banale, ni le dénigrement systématique. Sa première vertu, c'est l'impartialité. Il n'imitera point les faux savants qui « ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine (2). » Boileau a tracé à l'historien des lettres la route à suivre : « Je n'opposerais pas, dit-il, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerais chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre. » Il ne prononcerait qu'après avoir mûrement pesé leur supériorité ou constaté leur infériorité partielle. Il improuve ensuite « la manière hautaine et méprisante » dont on traite des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne saurait marquer trop d'estime, de respect et

(1) Montaigne, *Essais* II, 12.

(2) Boileau, *Lettre à M. Charles Perrault.*

Digitized by Google

d'admiration (1). C'est le conseil de Quintilien : Il faut parler avec beaucoup de modestie et de circonspection de ces grands hommes, de peur qu'il ne vous arrive ce qui est arrivé à plusieurs, de condamner ce que vous n'entendez pas (2). « La peste de l'homme, c'est l'opinion de sçavoir (3). »

Il faut ensuite que l'imagination de l'historien littéraire soit contemporaine de tout ce qu'il raconte. Il ne saurait sans cela juger avec équité les auteurs étrangers qui ont souvent résumé d'une manière sublime les idées de leur temps et joint aux pensées supérieures les pensées nationales. Mme de Sévigné était l'une des plus honnêtes femmes de son temps; cependant, elle entendait et répétait des propos qui effaroucheraient les nôtres. Quelques-unes des plaisanteries de Molière blessent aujourd'hui nos oreilles. Pour apprécier dignement ces auteurs illustres, il faut que le critique se transporte par l'imagination dans le temps où ils ont vécu. C'est là le grand mérite de Herder : il ne comprend pas seulement l'esprit national et l'esprit de son temps, mais il se transporte dans d'autres mondes et les représente d'une manière vivante. Sans cette flexibilité du talent, comment le critique expliquera-t-il, par exemple, la corruption des lettres romaines dès les dernières années de la vie d'Auguste? S'il n'a pas vu le progrès et le triomphe du despotisme et observé l'abaissement des esprits par l'esclavage, saura-t-il que « telle est, en effet, la cause la plus active qui, chez tous les peuples civilisés, a toujours restreint l'essor du génie ou précipité sa décadence (4)? » L'historien littéraire trouvera dans les écrivains du temps de Domitien et de Philippe II « la même pompe vide et sonore, le même besoin d'échapper au péril de penser par la bizarre obscurité des expressions. » Comment les jugera-t-il, si l'intelligence de leur temps ne lui a point démontré qu' « à quinze siècles de distance, sous des religions et des civilisations différentes, la même tyrannie dégrade et fausse également les talents (5)? » S'expliquerait-il le libertinage d'esprit de Wycherley, sa frivolité railleuse, son langage effronté, sans connaître la cour de

(1) Boileau, *Lettre à M. Charles Perrault.*

(2) Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.

(3) Montaigne, *Essais*, II, 12.

(4) Villemain.

(5) Villemain.

Digitized by Google

Charles II qui favorisait ce goût de licence, ce mélange de corruption et d'insouciance qui caractérisent le brillant Wycherley et la société de son époque; sans avoir fréquenté alors le théâtre anglais qui étalait impunément la plus scandaleuse dépravation par des expressions impudentes et des images obscènes? La même indécence régnait sur la scène sous les premiers Stuarts, et se retrouve dans les comédies de Fletcher, de Beaumont, de Massinger. Si l'inconduite du premier explique la licence de ses pièces, on ne doit attribuer qu'au mauvais goût et aux mœurs dissolues de l'époque les libertés du dernier, si distingué ordinairement par l'élévation et la beauté des sentiments. Le vice se complaît dans le sang. C'est donc à ce goût corrompu qu'on doit aussi les tragédies sanglantes des mêmes auteurs, celles de Marston et de Webster, qui laissent à peine assez de monde sur la scène pour enterrer les morts. Ne doit-on pas avec M. de Fontanes supposer un rapport vraisemblable entre les temps horribles où vécut Lucrèce, et la doctrine désolante qu'il a chantée?

Connaître vaguement les mœurs, les tendances, les opinions d'une époque, cela n'est pas suffisant. Le critique doit avoir vécu avec les auteurs qu'il juge. Ils montrent souvent dans leurs ouvrages plutôt le savoir de leur époque que leur propre génie; leurs idées et leurs sentiments sont moins l'effet naturel de l'inspiration que le produit artificiel de la vie sociale. On ne saurait comprendre le XVIIIe siècle en France, sans avoir assisté à ce mouvement général qui y emportait toutes les classes et toutes les âmes vers un état meilleur de l'homme et de la société. Et les créations les plus étonnantes de la muse de Milton ne sont-elles pas perdues pour celui qui ne s'est point mêlé aux sectaires fanatiques et aux féroces régicides de l'Angleterre? Ne faut-il pas chercher dans la civilisation précoce de l'Italie la cause du vif éclat qu'y jetaient les lettres, pendant que le reste de l'Europe était encore plongé dans les ténèbres de la barbarie? Le P. Rapin trouve que les pensées du Dante sont si profondes qu'il y a de l'art à les pénétrer; il veut que la poésie ait un air plus uni et moins incompréhensible. Mais n'aurait-on pas tort de reprocher au Dante d'avoir, dans son épopée, introduit la scolastique qui s'était imposée à tous les esprits et à toutes les sciences, et d'avoir voilé les allusions politiques qui n'étaient pas sans danger? Plus d'une fois, dans les pièces de P. Corneille, des vers complimenteurs accompagnent la voix de la nature et de froides hyperboles succèdent aux accents du cœur. On

Digitized by Google

attribue généralement ces disparates qui nous étonnent, à l'inégalité de son génie, à l'influence de la province, à l'imitation des modèles espagnols, à sa prédilection pour les auteurs latins de la décadence. Mais la cause principale de ses imperfections ne se trouve-t-elle pas dans les mœurs de son temps et surtout dans le goût de ses contemporains élevés à l'école des romans? C'est ce goût qui a imposé, presque dans chaque drame, des entraves au mâle génie de Corneille, et lui a fait mettre dans la bouche des Romains toutes les délicatesses de l'amour moderne. La politique et la galanterie, voilà les préoccupations de son époque; or, la galanterie et la politique forment le fond de ses pièces. Dans celle de Calderon, l'imagination remplace presque la sensibilité, la passion y vient de la tête, non du cœur; tous les personnages sans distinction y parlent la même langue poétique. Le style ampoulé des serviteurs y devait-il parodier le langage de leurs maîtres? Non, sans doute: l'enflure semble naturelle aux Espagnols, elle se mêle déjà à la rudesse de leur ancienne poésie nationale. Cicéron avait remarqué dans leurs poètes un génie «quelque peu gros(1); » et la bonne société du temps de Calderon ajoutait aux fadeurs de la galanterie les ridicules des précieuses et les affectations des beaux esprits. Les *autos sacramentales* auraient-ils pu occuper si longtemps la scène espagnole, sans les mœurs et les institutions religieuses de l'Espagne?

Ce sont donc ces mœurs et ces habitudes différentes, les institutions politiques et religieuses des peuples, qui expliquent leur génie divers. Leur pays et même leur climat semblent contribuer à cette diversité. Les spectateurs de Drury-Lane et de Covent-Garden ne ressemblent point à ceux du Théâtre français; les uns et les autres diffèrent de ceux des anciens cirques romains. Il en est de même de leur goût. Le goût du sang, celui de l'élégance, celui de la liberté, se forment également par les mœurs des nations, par les lois et la forme de leur gouvernement. Les dieux sanguinaires de l'*Edda* n'auraient pu s'établir sur l'Olympe et le Parnasse; et les monstrueuses allégories de la mythologie indienne choqueront toujours le bon sens français. Pourquoi le lecteur anglais se plaît-il aux romans qui lui retracent la vie de famille, ses émotions et les détails charmants d'un intérieur? N'est-ce point, parce que la liberté politique lui fait chérir son « *sweet*

(1) Pingue quiddam sonantes.

Digitized by Google

home » et le ciel brumeux son « *fire-side* ? » Les romanciers allemands, Hermes, Hippel, Moritz, Stilling, ont exposé dans leurs romans des systèmes de philosophie ou des opinions théologiques ; et le public patient, non encore distrait par les agitations de la tribune, aimait à y étudier la morale et à analyser les sentiments. Aux Espagnols et aux Italiens il faut des héros aventureux et des histoires galantes. Et les auteurs moins préoccupés de l'approbation incertaine de la postérité et d'une gloire durable que des suffrages de leurs contemporains et d'un succès immédiat, ont dû partout suivre le goût de leur pays. D'ailleurs, comment concevoir un mieux, lorsque l'on croit bien faire ce que l'on fait? De rares esprits supérieurs ont su combattre le goût de leur siècle ; mais le regard prophétique qui voit au-delà du présent, n'est accordé qu'au génie.

On peut donc dire qu'en général les auteurs ont écrit avec le goût de leur temps ; même les meilleurs n'ont pu s'en affranchir toujours : c'est souvent leur malheur plutôt que leur défaut. Mais connaître ce temps sous le rapport moral, intellectuel et politique, c'est comprendre l'auteur. L'intelligence historique donnera l'explication, quelquefois l'excuse de ses défauts. Rien de plus commun, même dans les grands écrivains, que les bigarrures de costumes et les anachronismes des mœurs. Spenser et son maître Chaucer ont transporté dans la Grèce héroïque les mœurs féodales et les superstitions du moyen-âge : Œdipe est devenu « le chevalier de Thèbes. » Spenser a introduit dans la mythologie les lois anglaises : Cupidon rend en bonne forme un arrêt de prise de corps, et sa majesté Neptune I fait respecter son droit d'épaves. Shakspeare a fréquemment changé la couleur locale, il a rarement suivi la vérité historique, il a donné à ses personnages la physionomie anglaise et les mœurs de son temps. Racine a quelquefois remplacé la simplicité des mœurs antiques par le cérémonial pompeux et la galanterie de la cour de Louis XIV. Les héros de Corneille sont d'excellents politiques et des amoureux transis : l'auteur était le protégé d'un grand ministre, le client de l'hôtel de Rambouillet et le témoin de la Fronde. Les personnages de Voltaire débitent souvent des maximes de philanthropie ou ils déclament contre les prêtres : son siècle était philosophe. Le marquis de Posa, dans le *Don Carlos* de Schiller, défend les droits de la nature et de la raison contre le despotisme et l'arbitraire : les idées de liberté commençaient à faire battre tous les cœurs.

Digitized by Google

On pourrait aisément multiplier ces exemples. Qu'on impute ces disparates, dans les uns, à la barbarie, à l'ignorance ou au savoir confus de leur époque ; dans les autres, à la préoccupation involontaire des idées modernes et aux habitudes particulières de leur pays : c'est toujours l'oubli des mœurs et du génie divers des peuples qui a causé cette confusion des idées. Voilà pourquoi l'étude des mœurs et de l'organisation sociale, l'histoire et la politique feront nécessairement partie de la critique littéraire. Le génie divers des peuples ne sera pour l'historien des lettres que le même esprit humain, imbu d'autres principes, nourri dans un autre milieu, s'exprimant dans un autre idiome. Sans cette connaissance des temps et des lieux, sans cette imagination partout présente, le critique ne portera que des jugements erronés. Les sentiments étroits de son âme et les vues bornées de son esprit l'empêcheront d'embrasser le magnifique ensemble de la vie intellectuelle de l'humanité, et d'apercevoir, au milieu de cette variété de langues et de genres, la vivante unité, c'est-à-dire l'âme humaine tendant à réaliser l'idéal par le culte du vrai, du beau et du bien.

Il est inutile de rappeler ici ce vers de Boileau :

Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile ;

car dans sa *Dissertation critique sur Joconde*, il a assigné à l'immortel chantre de la *Jérusalem délivrée* le rang qu'il mérite, en le plaçant à côté de ses maîtres : « C'est ainsi que Virgile a imité Homère ; Térence, Ménandre ; et le Tasse, Virgile. » C'était alors l'usage en France de rabaisser les auteurs italiens, après avoir imité et reconnu leurs défauts. Rapin aussi affirme qu'on ne trouve pas dans le Tasse la gravité majestueuse de l'épopée. Mais les critiques les plus éclairés auraient-ils jugé Camoëns, Shakspeare, Milton, avec un dédain injurieux, s'ils avaient possédé l'intelligence historique du génie divers des peuples ? La Harpe aurait-il dit : « Le *Paradis perdu* de Milton, à quelques endroits près, me paraît un ouvrage extravagant et digne d'un siècle de barbarie, » s'il n'avait parlé de Milton comme de Lucrèce, avec une connaissance superficielle et une précipitation inexcusable dans un juge consciencieux ? Sans doute, le critique sensé ne poussera pas l'admiration pour le barde aveugle jusqu'à dire avec Johnson : « Quel Anglais pourrait se plaire à y chercher

Digitized by Google

des fautes? Retrancher quelque chose à la réputation de Milton, c'est diminuer la gloire de notre patrie; » mais il avouera avec Addison que, si l'on refusait à cet ouvrage le nom de poëme épique, il faudrait l'appeler un poëme divin. Le *Paradis perdu* a de sensibles défauts qui blessent surtout le lecteur français; mais il offre ce qui distingue tous les grands poètes, l'alliance des images douces et terribles, la splendeur des tableaux, la magnificence et la hardiesse des expressions, souvent le sublime: « Il fait un éternel honneur à l'esprit humain (1). » C'est le jugement succinct d'un critique illustre qui l'emporte sur La Harpe par l'habileté, le savoir et l'imagination.

La Harpe n'a pas été plus indulgent pour Camoëns que pour Milton. Il appelle le chantre des *Lusiades* un imitateur maladroit d'Homère et de Virgile, il lui reproche d'ignorer les secrets de son art. On a blâmé le poète portugais d'avoir mêlé d'une manière peu judicieuse les fables du paganisme avec les mystères de notre religion, et de parler sans discrétion de Vénus, de Bacchus et des autres divinités profanes dans un poëme chrétien. Cette étrange conception, Rapin, Voltaire, La Harpe, Delille, l'ont appelée « un mélange monstrueux, un merveilleux absurde. » Mais si l'on considère que la littérature portugaise n'était encore qu'à sa naissance au moment où parut la *Lusiade;* que le poète fut le premier épique moderne; qu'il vivait dans un siècle barbare; que la mythologie, à l'époque littéraire où il écrivait, était l'âme de la poésie, et qu'en adoptant ce genre de merveilleux, il ne fit que se conformer aux idées de son temps; que les accusations de magie et de sortilége peuplaient sur les bords du Tage les souterrains de l'Inquisition, et qu'une parole mal interprétée ou un jeu innocent de l'imagination pouvaient conduire le poète devant ce redoutable tribunal; qu'en un mot, les heureuses fictions du Tasse lui étaient interdites, on excusera avec Châteaubriand ces « imitations maladroites des fables d'Homère et de Virgile » que censure dans Camoëns le Quintilien français, et l'on comprendra avec Lemercier que ses fautes ne sont imputables qu'à son temps et qu'à l'esprit des vieilles écoles qui n'admettaient d'autre merveilleux que le mythologique. Au reste, Camoëns a réfuté lui-même l'objection des critiques futurs par l'explication aussi gracieuse que spirituelle qu'il a mise dans la bouche de Téthys, parlant à Gama dans le dixième chant :

(1) Villemain.

Digitized by Google

toutes ces divinités païennes ne sont que des allégories poétiques, des êtres d'imagination et non, comme dans la *Henriade* de Voltaire, des êtres de raison, dont l'action n'est ni assez forte ni assez variée. Dans l'allégorie, on a souvent rapproché les personnages sacrés et les noms mythologiques : Spenser l'a fait dans la *Reine des Fées*, Milton dans son *Lycidas*, sans choquer leurs contemporains. Aujourd'hui, l'emploi même de l'allégorie nous déplaît. C'est le mélange étudié des vérités chrétiennes et des erreurs païennes, des sentiments modernes et des idées anciennes que l'historien littéraire blâmera avec raison dans un célèbre drame de Schiller. Mme de Staël a même loué l'art avec lequel le poète portugais a su mêler la dévotion chrétienne aux pratiques fabuleuses : « On lui a fait un tort de cette alliance, mais il ne nous semble pas qu'elle produise dans sa *Lusiade* une impression discordante; on y sent très-bien que le christianisme est la réalité de la vie et le paganisme la parure des fêtes; et l'on trouve une sorte de délicatesse à ne pas se servir de ce qui est saint pour les jeux du génie même. Camoëns avait d'ailleurs des motifs ingénieux pour introduire la mythologie dans son poëme. Il se plaisait à rappeler l'origine romaine des Portugais, et Mars et Vénus étaient considérés comme les divinités tutélaires des Romains. La fable attribuant à Bacchus la première conquête de l'Inde, il était naturel de le représenter comme jaloux de la gloire des Portugais. »

Tout esprit cultivé peut remarquer et blâmer les défauts d'un ouvrage; mais cela n'est pas tout. Il faut encore savoir les expliquer par l'intelligence historique du génie divers des peuples. Le critique ne croit ni à la magie ni aux opérations visibles des esprits infernaux ni aux divinités du paganisme; mais il se transporte par la pensée dans les temps, où la croyance à ces fictions était généralement reçue. Son imagination le rend contemporain de tous les hommes. Pourrait-il autrement sentir les beautés qui naissent de l'un ou de l'autre de ces genres de merveilleux? Trouverait-il du plaisir à voir les dieux d'Homère partager la querelle des Grecs et des Troyens, dans le Tasse et dans Milton les démons lutter contre les puissances célestes? Il faut se prêter à l'illusion. D'ailleurs, « c'est le caractère d'un homme de génie que les beautés locales, que les traits individuels dont il remplit ses ouvrages, répondent à quelque type général de vérité, et qu'en travaillant pour ses concitoyens, il plaise à tout le monde. Peut-être même les ouvrages les plus nationaux sont-ils ceux qui

Digitized by Google

deviennent le plus cosmopolites. Tels furent les ouvrages des Grecs qui n'écrivirent que pour eux et sont lus par l'univers (1). »

Il faut donc juger les écrivains avec les opinions littéraires de leur siècle pour leur rendre justice, et à la lumière, c'est-à-dire avec le goût perfectionné et les connaissances plus étendues du nôtre, pour instruire le lecteur. Oserait-on reprocher à Camoëns d'avoir, dans sa description des astres, de leur disposition et de leurs mouvements, suivi le système des astronomes anciens, et d'avoir ignoré avec toute la terre les jeunes vérités que Newton nous a révélées? En rendant justice aux auteurs étrangers, on s'honore soi-même sans diminuer la gloire littéraire de son pays. Pour avoir raconté avec chaleur et éloquence les luttes oratoires du Parlement anglais et loué le génie de Pitt, on n'en est pas moins bon Français. L'injustice en critique semble provenir ou du manque de connaissances ou de la mauvaise foi. « Ne rabaissons point malicieusement, dit Boileau en parlant de l'Arioste, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siècles : mais que les grâces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte qu'ils nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits (2). » Est-ce le soin de la gloire littéraire de son pays, ou bien, est-ce la crainte pour la sienne qui a dicté à Voltaire ses jugements changeants sur Shakspeare? Dans sa jeunesse, il avait admiré quelques scènes du poète anglais; dans sa vieillesse, il l'a poursuivi de ses sarcasmes. Tour à tour il l'a appelé un grand poète et un misérable farceur, un Gilles et un Homère. L'esprit n'implique pas l'élévation des sentiments, une belle âme est accessible aux faiblesses : faut-il pour cela chercher de vils motifs dans les jugements d'un grand écrivain? Le génie de Shakspeare explique l'admiration; ses fautes bizarres, les attaques de Voltaire. En effet, cette recherche de tours métaphoriques, ces locutions subtiles, cette vaine affectation de dire laborieusement les choses les plus simples, ce mélange de tous les tons où le trivial se confond sans cesse avec le sublime et la grossièreté avec la grandeur, toutes ces bouffonneries, ces jeux de mots si libres, ces anachronismes, le fréquent oubli des mœurs locales, l'absence presque complète de la vérité historique, tout cela devait exciter la colère

(1) Villemain.

(2) Boileau, *Dissertation critique sur Joconde.*

Digitized by Google

du vieux poète français qui avait osé porter la main sur le grand Corneille et demandait aux auteurs ses propres qualités, la clarté et la précision, la propriété et l'élégance. Mais s'il avait, sans humeur, cherché l'origine de ces fautes dans le temps où écrivait Shakspeare, dans l'influence de la cour d'Elisabeth, si raffinée et si pédantesque, dans le goût personnel de la reine vierge pour les expressions libres, dans la barbarie savante et la rudesse subtile du XVIe siècle; s'il s'était rappelé que les pièces de Shakspeare, jouées dans une misérable auberge, devaient plaire à des spectateurs illettrés, Voltaire aurait loué davantage et blâmé moins son rival de gloire, ce géant que, selon la belle pensée d'un critique souvent cité, il ne faut pas emmaillotter, mais auquel il faut laisser ses bonds hardis et sa liberté sauvage (1). L'élever trop ou le rabaisser trop, c'est méconnaître à la fois le devoir de l'historien littéraire et le mérite du poète. Pour juger Shakspeare, il est nécessaire de rejeter d'abord le goût corrompu de son temps, les interpolations maladroites des acteurs et ce reste de barbarie qui ternit son génie; ensuite, il faut renoncer à l'engouement systématique des critiques anglais, aux plaisanteries de Voltaire et aux louanges hyperboliques de Schlegel; enfin, l'étudier dans sa vie et dans son siècle. En procédant toujours ainsi, on admirera plus souvent et l'on condamnera moins légèrement les grands auteurs étrangers qui, malgré quelques taches, ont jeté tant d'éclat sur la littérature de leur pays. Ils ont suivi le goût de leur temps : leurs défauts sont souvent à leur siècle, leur génie est à eux. Voltaire a-t-il réussi en raillant les chants du cygne de l'Avon; ses citations moqueuses ont-elles refroidi l'enthousiasme général? L'admiration pour le génie de Shakspeare n'est-elle pas devenue en Angleterre un véritable culte national, et sa gloire n'a-t-elle pas envahi tous les pays et conquis tous les suffrages de l'Europe?

Mais si les critiques français n'ont pas toujours manifesté dans leurs jugements toute l'impartialité et toute la justice que nous exigeons aujourd'hui, on peut adresser le même reproche aux critiques étrangers. Quelle prévention contre les écrivains français, quelle indulgence pour les leurs! Varchi, dans son zèle patriotique, a placé le Dante au-dessus d'Homère; Gervinus et Schlegel dédaignent généralement le théâtre français; Hallam déclare que Pope l'emporte sur Boileau,

(1) Villemain.

Digitized by Google

que les *Entretiens de table* de Selden valent tous les ana du continent, que Chimène est une « coquette de tragédie » remplie d'une « hypocrisie odieuse et méprisable; » et, après avoir complaisamment énuméré tous les auteurs anglais, même les plus obscurs, il glisse rapidement sur les écrivains allemands, espagnols et portugais. On est tantôt trop favorable, tantôt trop sévère; mais le manque de justice, comme la trop grande indulgence, semble provenir de la même source, de l'ignorance du génie divers des nations. Le critique doit être cosmopolite; sinon, l'accent de son pays s'imprimera dans sa pensée comme dans sa parole. Accuser d'ineptie, de mauvais goût ou de déloyauté ces critiques célèbres, c'est vouloir, par des injures, expliquer leurs jugements. C'est dans les mœurs différentes des peuples, dans leurs institutions sociales, dans leur éducation qu'il faut chercher la raison de la diversité de leurs croyances, les motifs de leur goût, la cause de leur génie divers, l'originalité de leur littérature. L'érudit Jules-César Scaliger a préféré Musée et le poème intitulé *Héro et Léander* à Homère. Une telle préférence a lieu de surprendre dans un tel savant. Cependant, elle s'explique par le goût d'un Italien du XVIe siècle pour les vers polis et efféminés qui charment l'oreille par une harmonie voluptueuse et l'esprit par des images riantes. « Rien n'est donc plus digne d'un homme sage que d'étudier historiquement les opinions humaines. Par là du moins on apprend à ne point abonder en son sens, puisqu'on voit les plus rares génies donner dans des travers (1). » Au reste, le critique ne changera pas de mauvais écrits en bons, en se mettant à la place de l'auteur et en faisant la part du goût de son temps, du caractère de sa nation, du tempérament de ses lecteurs; mais il expliquera par là les défauts des écrivains célèbres. Si son goût et sa raison ne peuvent approuver les erreurs des Scaliger, ses jugements seront plus justes et plus modérés. Il ne s'appliquera point à tout excuser, mais à tout comprendre. Il honorera les talents de l'auteur, sans effacer les taches de son ouvrage. C'est le seul moyen de déterminer le mérite réel d'un auteur. Tel grand écrivain qui n'a pas su s'élever au-dessus de son siècle, ne paraîtra grand qu'à côté de ses petits voisins.

A ce don de l'imagination de se transporter dans tous les temps et dans tous les lieux, de pouvoir oublier le présent et vivre dans le passé, l'historien critique des lettres devra joindre encore la connais-

(1) L'abbé d'Olivet, Préface de sa traduction des *Tusculanes*.

Digitized by Google

sance de l'état de la littérature à l'époque où parut l'ouvrage qu'il juge, où vécut l'auteur qu'il étudie. Vouloir juger un auteur d'une manière absolue, même d'après les idées de son temps, c'est le juger imparfaitement. Le critique ne doit pas seulement regarder le but qu'on a atteint, mais le point d'où l'on est parti, et la carrière que l'on a parcourue. Il doit avancer ou rétrograder avec l'esprit littéraire de la nation qu'il passe en revue. Sa littérature était-elle à sa naissance ou dans sa maturité ou penchait-elle déjà vers la décadence ; quels secours ou quelles entraves l'auteur a-t-il trouvés dans l'éducation qu'il avait reçue de son siècle et dans la masse des connaissances répandues de son temps ? Le critique devra répondre à toutes ces questions avant de formuler son jugement. Ce qui rend les grands écrivains si remarquables, c'est que souvent du chaos qui les entourait, ils ont fait jaillir les éclairs de leur génie ; c'est qu'ils ont apporté la lumière dans les ténèbres et ouvert une voie nouvelle à toute une génération égarée. D'une langue rebelle ils ont fait un instrument flexible en la pliant à toutes les inspirations et à tous les besoins. Sans modèle et avec cette langue qui paraissait encore barbare, ils ont créé des chefs-d'œuvre au sein de l'ignorance générale. Ils ont rehaussé par l'éloquence la noblesse des sentiments et la beauté des pensées ; ils ont éveillé ou excité la vie intellectuelle de leurs concitoyens ; ils leur ont apporté le progrès par les plaisirs délicats de l'esprit et les nobles jouissances de l'âme. En un mot, ils ont fixé la littérature de leur pays en enseignant l'art dans les lettres, c'est-à-dire l'art d'exprimer « les vérités générales dans un langage parfait (1). »

Telles sont les conditions de toute histoire critique des lettres. Elles constituent la véritable, la grande critique. La philosophie spiritualiste unie à la connaissance profonde de la réalité, une érudition solide jointe à un goût exquis, une imagination vive et une raison supérieure : tels en sont les éléments essentiels. La petite critique, c'est celle qui ne remplit pas toutes ces conditions, et, par suite, toute sa mission. En poursuivant le neuf et ses caprices, en flattant la mode, elle évite rarement le faux : la trop grande confiance au sens propre choque généralement le sens commun. Les principes de la tradition qu'elle dédaigne, la préserveraient des erreurs et lui permettraient de profiter des enseignements du passé, sans lui cacher les aspirations du présent

(1) Nisard.

Digitized by Google

et les besoins de l'avenir. Si, au contraire, elle ne suit que la tradition, elle peut facilement dégénérer en système, décourager les jeunes talents et leur heureuse hardiesse, comprimer les élans généreux, arrêter le mouvement intellectuel qui suit le mouvement général des choses, substituer enfin une uniformité régulière au libre développement des facultés de l'esprit. Et, au lieu d'être sympathique, elle sera souvent défavorable aux nouvelles idées produites par une autre civilisation. Le génie pourtant est inépuisable et toujours jeune. Qu'importe que la mort entraîne toutes les générations : des cendres glacées s'élève rayonnant le phénix consolateur, le génie ! D'un autre côté, s'attacher exclusivement aux recherches érudites, c'est bannir de l'histoire littéraire la philosophie, cette âme des écrits ; c'est sacrifier le noble privilége d'instruire le public à la vulgaire occupation de l'amuser ; c'est accumuler les faits au détriment des idées ; c'est abaisser l'esprit en le faisant descendre des hauteurs sereines, des temples des sages, aux curieuses anecdotes d'un nouvelliste et le rendre incapable de sublimes spéculations en l'accablant de la réalité ; c'est nous montrer la vérité et la vertu presque en déshabillé. Enfin, si l'on ne possède pas l'intelligence historique du génie divers des peuples, on sera nécessairement injuste envers les auteurs étrangers. On se rira de la simplicité d'Homère comme des métaphores de Milton ; on n'admirera que ce qui réussit chez soi ; on rétrécira l'esprit en le renfermant dans les limites d'un pays au lieu de lui abandonner l'univers ; on se privera de la connaissance de son propre cœur en négligeant l'étude du cœur humain. Une telle critique pourra plaire à la curiosité désœuvrée ; mais, ne provenant pas de grands sentiments, elle n'en peut espérer la durée. Les passions du jour l'ont fait naître : elle disparaîtra avec ces passions.

La grande critique, c'est le fondement de l'esthétique. Elle anime, dirige et perfectionne l'art en le fondant sur le divin. Elle mêle la littérature à l'histoire, la grammaire à la politique, les traits de mœurs aux questions de goût, les idées et les opinions du présent à l'étude des œuvres du passé. C'est plus qu'un raisonnement, plus qu'une analyse, plus qu'une histoire : c'est une œuvre d'art. C'est le génie jugé par le génie. Par ses vues, par son éloquence et sa morale, elle égale les chefs-d'œuvre qu'elle juge. Elle donne le précepte et l'exemple, est sublime en parlant du sublime, et, comme Longin, en traitant des beautés de l'élocution, elle en emploie toutes les finesses.

Digitized by Google

Elle est toute dramatique : tantôt elle nous convie à de paisibles entretiens dans les jardins d'Académus ou dans la villa de Tusculum, tantôt elle renouvelle les luttes orageuses des Fox et des Burke. Nos émotions changent suivant les graves intérêts qui se débattent, et les personnages qui tour à tour occupent la scène. Elle étudie les passions dans les écrits, pour nous apprendre à les vaincre dans notre cœur. Elle semble prêcher la vertu, en défendant le goût et les principes qui font les beaux ouvrages et les belles actions. Ces principes, elle les constate dans le caractère, la vie et les ouvrages des grands écrivains. Elle maintient la dignité des lettres par l'élévation des sentiments, et « leur grandeur par leur indépendance (1). » Constamment guidée par la raison, elle poursuit, à travers les engouements irréfléchis du vulgaire ou les injustes préventions des savants, son but invariable, la vérité. Elevée dans la sereine région de l'idéal, inaccessible aux passions, elle ne s'attache qu'à ce qui dure; et excitant en nous l'amour de tout ce qui est grand et noble, elle inspire le dédain de tout ce qui passe. Elle parle au cœur et à l'esprit. Comprenant l'homme de tous les temps, c'est-à-dire ses besoins constants, sa nature intime, son but véritable; offrant enfin de l'humanité l'image la plus complète et la plus pure, comment ne vivrait-elle pas toujours ?

L'historien critique des lettres, c'est le grand justicier de l'esprit humain; c'est le prêtre guerrier préposé à la garde du feu sacré. Il appelle devant son tribunal tous ceux qui ont combattu avec des idées et hâté ou retardé la civilisation par les lettres. Les grands maîtres mêmes lui sont sujets, et attendent de lui la palme. Il distribue l'éloge et le blâme, couronne ou flétrit; il encourage le talent timide ou froisse les amours-propres dans l'intérêt de la postérité. Il marche avec son siècle, et il le devance pour lui tracer la route. Il ne raconte les conquêtes de l'esprit humain que pour en prévenir les pertes. Il ne semble travailler que pour la réputation d'autrui, et il établit la sienne sur une base durable. Il rectifie le jugement qu'on avait faussé; il ne contredit l'opinion publique que pour la diriger vers le vrai et vers le bien. Ses intentions sont honnêtes, son goût est sûr : ses arrêts seront sans appel. Or, le goût à ce degré, c'est le génie; et le génie, c'est la gloire et l'infaillibilité.

(1) Villemain.

Carl Mayer (de Berlin),
Docteur ès lettres de la Faculté de Paris.

Digitized by Google

LE JUGE DE PAIX.

J'ai écrit cet opuscule sous la forme du *Roman*, parce que cette forme est généralement recherchée. Sous un cadre qui plaît on peut placer des vérités utiles, qui ne seraient pas lues si ce cadre était plus sérieux.

Le roman est aujourd'hui ce qu'étaient l'apologue et la parabole chez les anciens. Il y a de mauvais romans, sans doute, parce qu'on abuse de tout ce qui est bon; mais il n'en est pas moins vrai que le roman moderne se prête merveilleusement à tout enseignement utile. L'amour est toujours l'un des éléments principaux du roman, et ce sont précisément les péripéties qu'éprouve ce sentiment qui causent tant d'émotion à la lecture : mais ce sentiment est légitime, quand il est chaste et pur.

Quant au sujet principal de ce livre, je me suis trouvé en rapport successivement avec beaucoup de juges de paix, et je dois dire qu'en général ils ont des idées fausses et bornées sur leurs fonctions. Mais j'en ai trouvé d'honorables, trois surtout qui m'ont frappé.

J'ai esquissé le portrait de deux de ces juges de paix (chap. VII), et les faits rapportés sont vrais. Quant au troisième, il a été peu de temps en fonctions. Il avait compris la conciliation, l'avait pratiquée, et il a laissé des traces de son passage. Il avait notamment créé une admirable formule de *billets d'invitation* : mais son remplaçant s'est bien gardé de suivre la voie qu'il trouvait si honorablement tracée....

Ces trois hommes m'ont inspiré mes pensées sur la fonction des juges de paix, fonction si modeste, si utile, et cependant si méconnue, si défigurée !

Digitized by Google

I.

L'HOSPITALITÉ.

J'ai vu ce sage heureux ; dans ses belles demeures
J'ai goûté l'hospitalité :
A l'ombre du jardin que ses mains ont planté,
Aux doux sons de sa lyre il endormait les heures
En chantant sa félicité.

LAMARTINE, 12e *Médit. poét.*

Dans les premiers jours de septembre 1842, un jeune homme, précédé de son chien, chassait dans une belle plaine, et à travers de vertes prairies et de beaux champs de maïs presque mûrs ; il poursuivait depuis assez longtemps une compagnie de perdrix qui avait pris son vol plusieurs fois, mais trop loin du chasseur pour qu'il pût exercer son adresse. Cependant, comme elle s'était toujours remisée à peu de distance, il ne s'était pas découragé. Une dernière fois, le chien l'avait encore prématurément dérangée, et elle venait de s'abattre à l'entrée du bois des *Quatre-Seigneurs*.

Le chasseur approcha avec précaution de l'entrée du bois, retint avec soin son chien derrière lui, et ne le mit sur la trace des perdrix que lorsqu'il en fut à quelques pas. Sa prudence fut couronnée de succès, car, au bout de quelques minutes, les perdrix partirent. Le chasseur fit feu et en tua une. Les autres s'étant élevées très-haut s'éloignèrent ; et, comme les arbres de la forêt l'empêchèrent de distinguer de quel côté elles se retiraient, il les perdit de vue.

Ce chasseur n'était pas un braconnier. La chasse était pour lui plutôt un délassement qu'une passion. Il allait se retirer, fort satisfait de son modeste succès, lorsque son chien fit partir assez près de lui un superbe lièvre. Il s'y attendait si peu, que le léger animal avait disparu avant que notre chasseur fût en mesure de lui lâcher son coup de fusil.

Le chien s'élança avec ardeur à sa poursuite. Son maître le suivit. Ils étaient bien sur la voie ; et, quoique l'animal mît en usage toutes les ruses possibles pour les dérouter et leur faire perdre sa piste, le chien, qui était habile aussi, les déjouait toujours, et, plusieurs fois, le chasseur crut qu'il allait enfin en avoir raison. Voyant ses ruses découvertes, le lièvre fit un long détour et s'enfonça très-avant dans

Digitized by Google

les profondeurs les plus fourrées de la forêt. Ses ennemis l'y poursuivirent avec acharnement, malgré tous les obstacles qui les retardaient dans leur course, mais ce fut en vain ; ils finirent par perdre ses traces.

Le chasseur désappointé chercha alors une issue dans les taillis épais où il s'était engagé ; mais, comme la journée était sombre, il ne pouvait guère s'orienter, et il s'égara tout-à-fait.

Pendant qu'il cherche sa route avec une certaine impatience, jetons un regard sur lui, car c'est l'un des principaux personnages de notre récit.

C'était un beau jeune homme de 25 à 28 ans, brun, ni grand ni petit, bien constitué, d'une figure intelligente et ouverte. A en juger par les apparences, il devait avoir un excellent naturel ; ses yeux exprimaient la bienveillance, et, s'il paraissait gai, certainement sa gaîté ne devait pas s'exercer aux dépens des autres. Il devait avoir aussi une grande franchise, car sa figure présentait principalement ce caractère. Les rides prématurées de son front accusaient un homme réfléchi, et l'on voyait que l'exercice violent auquel il se livrait en ce moment ne lui était pas habituel. C'était un jeune avocat fort occupé au barreau de M***. Il se nommait en style du palais *Me Ernest Dedieu.*

Il était à peu près sept heures du soir. Ernest ne trouvant pas d'issue à cette vaste forêt, voyait arriver la nuit avec inquiétude, car la chance de la passer dans la forêt des *Quatre-Seigneurs* ne lui souriait pas du tout.

Quand la nuit survint, il était encore à chercher sa route....

Enfin, il crut distinguer au loin un point lumineux et se dirigea de ce côté. Il marcha quelque temps, mais la lueur paraissait s'éloigner à mesure qu'il avançait. Il arriva cependant à la lisière du bois qu'il quitta avec empressement. La lumière qu'il avait aperçue était encore fort éloignée. Néanmoins, il éprouva une grande satisfaction de n'être plus dans la forêt, et ce sentiment lui rendit sa vigueur. Il marcha à grands pas à travers champs, rencontra une bonne route vicinale qu'il suivit, et, une demi-heure après, il arrivait près de la maison d'où partait la lumière qui l'avait guidé, et elle lui parut d'un aspect agréable. Il demanda à un paysan qui se retirait avec ses bœufs et sa charrue, à qui elle appartenait.

— C'est celle de M. le juge de paix, répondit le paysan.

Digitized by Google

— Comment! est-ce que je suis au Bourg ?

— Oh ! non, Monsieur : vous avez encore une bonne heure de chemin jusque là. Ceci n'est que l'extrémité du hameau où habite M. le juge.

Ernest avait un oncle au Bourg, mais il se sentait si fatigué qu'il lui en coûtait d'y arriver. Il espéra que le juge de paix, quoiqu'il ne le connût pas, lui donnerait l'hospitalité pour une nuit. Il en avait entendu parler favorablement. Il heurta donc avec confiance à sa porte.

Il a été longtemps avocat, se disait-il, je le suis moi-même, je vais me présenter comme confrère.

Ernest avait raison de ne pas douter qu'il serait le bien-venu, car M. Le Bon était l'homme du monde le meilleur et le plus obligeant.

On vint ouvrir la porte, et bientôt le maître de la maison se présenta lui-même.

— Est-ce vous qui êtes M. Le Bon ? lui dit Ernest.

— Oui, Monsieur ; qu'y a-t-il pour votre service ?

— Ma foi, Monsieur, je viens franchement vous demander l'hospitalité comme confrère : je suis Ernest Dedieu, avocat à M***.

— Soyez le bien-venu, Monsieur : je vous remercie de m'avoir donné la préférence.

Après ces simples paroles, M. Le Bon l'introduisit, le conduisit lui-même dans une chambre fort propre au deuxième étage, fit aussitôt allumer du feu, mit son domestique à sa disposition, et sortit.

Il revint quelques instants après, portant un pantalon, un gilet, une robe de chambre, du linge, des bas, des pantoufles. Le domestique apportait en même temps de l'eau chaude et tous les ustensiles de toilette.

— Mon cher, lui dit M. Le Bon en entrant, vous vous êtes présenté en confrère, j'ai donc le droit de vous traiter comme tel. Vous êtes tout trempé de sueur et de l'eau des marécages, changez de linge, lavez-vous, chauffez-vous, et songez que vous êtes ici comme chez vous. Si vous avez besoin de quelque chose, demandez-le, le domestique sera à vos ordres. — Adieu. Je viendrai vous chercher quand le souper sera prêt.

Et, sans donner le temps à Ernest de le remercier, il sortit.

M. Le Bon faisait vite et bien tout ce qu'il faisait; il ne perdait pas son temps à faire des compliments ou à écouter des remercîments.

Digitized by Google

Ernest fut sensiblement touché de cet accueil. Il suivit le conseil de M. Le Bon, et prit, sans la moindre hésitation, le linge et les habits de son hôte.

Il avait fini de s'habiller quand M. Le Bon revint. Content de voir que son hôte avait agi sans façon, il lui dit :

— C'est bien, confrère ; nous nous entendons ! Vous n'avez pas fait de sottes façons, j'en suis charmé. Mais, puisque vous voilà prêt, ne perdons pas de temps en paroles. Le souper va être servi, ma fille nous attend, et les femmes n'entendent pas raillerie lorsqu'on laisse refroidir un repas qui est prêt.

— Partons, dit Ernest.

Ils arrivèrent dans une salle à manger bien chauffée, et qui indiquait par les tablettes, dressoirs, buffets et autres accessoires, que tout y était commodément établi.

Laure, la fille de M. Le Bon, ne tarda pas à paraître, suivie de Jacquette, qui portait le potage flanqué de quatre plats d'un fumet odorant et bien capables de tenir tête à l'appétit du chasseur, quelque extraordinaire qu'il fût.

M. Le Bon présenta sa fille à Ernest, et l'on se mit à table.

Le repas fut gai : M. Le Bon avait ordinairement l'esprit tranquille et heureux. La visite d'Ernest lui faisait évidemment plaisir : il se livra avec abandon. Appartenant au barreau qu'il avait suivi pendant longtemps, Ernest était pour lui comme un ami qu'il revoyait après une longue absence. Son hôte n'était pas moins satisfait de son accueil. Il commença d'abord sans façon à contenter son appétit, qui était extrême, car l'heure habituelle de son repas était passée depuis longtemps.

Quand il eut satisfait à cet impérieux besoin, il ne tarda pas à se mettre à l'unisson avec M. Le Bon, et il se sentit bientôt fort à l'aise avec lui.

Nous n'avons pas encore parlé du troisième convive. C'était une jeune personne de 18 à 20 ans, bien faite, habillée simplement mais avec goût et selon la mode du jour ; de manières distinguées, d'une tenue parfaite, sans prétention, sans embarras, mais agissant en toutes choses avec tact et simplicité. Elle parla peu, mais lorsque son père l'interrogeait ou la plaisantait, elle lui répondait sur le même ton, et il était facile de voir que, si son père l'adorait, il était payé de retour.

Elle était belle, mais surtout gracieuse, et l'expression de bien-

Digitized by Google

veillance et de bonté qui se faisait toujours remarquer sur sa figure la rendait chère à ceux qui la connaissaient. Elle regardait Ernest avec intérêt, parce que son père paraissait le voir avec plaisir.

— Ma foi, dit M. Le Bon, vous ne sauriez croire quelle corde sensible vous avez fait vibrer en moi quand vous m'avez dit que vous vous présentiez comme *confrère*. Si vous saviez quels souvenirs délicieux ce seul mot m'a rappelés ! J'ai plaidé pendant vingt ans devant le tribunal auquel vous appartenez, j'y ai laissé de bons amis, mais vous étiez un enfant quand j'ai tout abandonné.

— N'importe, dit Ernest, je savais bien que vous étiez avocat et que vous nous apparteniez ; la tradition de votre souvenir se conserve au barreau comme ce qu'il a de plus honorable et de plus cher.

— Ma foi, je suis sensible à ce que vous me dites-là, répondit M. Le Bon, la larme à l'œil... Allons ; buvons à la santé de ce barreau où j'ai passé les plus belles et les plus joyeuses années de ma vie !...

Un moment après, il reprit :

— Je n'étais cependant pas éloquent, mon ami ; je ne savais pas trop ce que c'était que *faire la phrase ;* j'étais bref, je tâchais seulement d'être clair. J'ai pu remarquer que ce n'est pas l'éloquence qui fait gagner les procès : par l'éloquence on brille, on se fait admirer, mais ce n'est pas, ou c'est rarement un moyen de succès. Savez-vous ce qui gagne les procès ? c'est le soin, l'entente de toute l'affaire, la connaissance parfaite du système contraire au nôtre. Lorsqu'un médecin connaît bien le tempérament, la maladie de son malade et ses causes, elle est guérie, si elle peut l'être. Il en est de même d'un général, s'il connaît les intentions de son ennemi, sa position et ses forces. Il en est de même de l'avocat. J'ai plus gagné de procès par le soin, la prudence, l'étude du cabinet, que par mon savoir, ou, comme on dit, par *les foudres de l'éloquence*.

— Mais comment avez-vous quitté le barreau ? vous y aviez, dit-on, le premier emploi ?

— Ah ! voilà !... vous renouvelez mes douleurs... C'est vrai, je l'ai quitté au plus beau moment pour moi ; mais j'y ai été forcé, mon cher, car autrement je n'aurais jamais pu me séparer de mes confrères que j'aimais et dont j'étais aimé. Je tenais beaucoup à la vie du barreau. Je vous assure que j'ai eu un vrai chagrin d'y renoncer ; mais comme je vous le disais, il l'a fallu. Une maladie grave du larynx m'avait presque enlevé la faculté de la parole, et mon corps était

Digitized by Google

exténué. Un médecin, que je consultai, me dit que j'étais perdu si je ne me retirais pas immédiatement à la campagne, et que le repos, le grand air et l'exercice pouvaient seuls arrêter les progrès du mal. Comme je ne voulais pas mourir, je partis aussitôt, je m'en vins dans cette propriété, où il n'y avait qu'une maison de paysan, dont peu à peu j'ai fait une habitation assez agréable.

Je me rétablis, ma santé devint excellente. J'aurais voulu revenir au barreau, mais mon impitoyable médecin me fit une loi de rester ici. Le juge de paix venait de mourir, je demandai son emploi qu'on me donna. Ainsi, je ne suis plus rentré au barreau, et je ne suis même allé à la ville que deux ou trois fois, depuis que j'ai cessé de l'habiter.

— Vous avez dû cependant sentir un grand vide ! Vos occupations du Palais étaient bien grandes et vous avez ici une vraie sinécure... vous n'avez rien à faire dans ce canton ! Il était très-processif autrefois, à ce qu'il paraît, mais il est aussi tranquille maintenant qu'il a été litigieux jadis. Je n'ai pas, pour mon compte, un seul client ici, et ne crois pas avoir jamais ouï plaider une seule affaire de ce pays.

M. Le Bon échangea avec sa fille un regard et un sourire, puis il changea de sujet de conversation.

Le souper fut des plus agréables. La conversation était cordiale et animée. Ernest était aimable et gai, ses hôtes l'étaient aussi. Après le café, M. Le Bon demanda à Ernest si la musique lui était agréable, et, comme il l'aimait avec passion, M. Le Bon proposa à sa fille de jouer avec lui une sonate de Beethowen.

Laure se leva avec un plaisir évident. Elle alla chercher la basse et le pupitre de son père, elle alluma les bougies et se mit au piano.

La musique fut ravissante. Habitués à jouer ensemble, M. Le Bon et sa fille s'entendaient parfaitement, et il semblait qu'il n'y eût qu'un seul instrument. Les sons si touchants de la basse semblaient l'être davantage sous l'archet de M. Le Bon qui avait un beau talent, phrasait et chantait admirablement. De son côté, Laure plaisait beaucoup aussi ; et, à mon sens, la difficulté est bien plus grande pour le piano que pour la basse, parce qu'une note de la basse est si harmonieuse, si sonore, si pénétrante, qu'elle vous touche toujours, et, pour peu que l'exécutant ait de talent et d'expression dans le jeu, il est sûr de plaire, tandis que, pour le piano, la note est toute faite ; elle est un peu sèche et n'est ni sonore, ni harmonieuse, ni persistante. Il n'y a

Digitized by Google

donc que l'expression et quelque chose d'indicible dans la variété de la touche et dans la manière de faire le chant qui puisse vous émouvoir. Si l'on n'a pas cela, on peut bien, par la variété des accords, par la vivacité et la légèreté du jeu, plaire un instant ; mais on ne pourra pas soutenir, captiver l'attention et l'intérêt, si l'on n'est pas doué des hautes qualités dramatiques du musicien. Or, ces qualités, Laure les avait ; c'est dire assez avec quel charme elle exécutait cette belle musique classique, qu'elle comprenait et rendait si bien. On passa successivement de Beethowen à Mozart, à Haydn, à Mendelsohn, à Weber, à Thalberg, à Prudent, etc.

Ernest chanta aussi avec beaucoup de goût, et fut accompagné par Laure. Il avait une belle voix de baryton.

A minuit on apporta le thé.

Après le thé, au moment de se retirer, Ernest remercia ses hôtes et leur fit ses adieux, parce qu'il voulait partir de bonne heure.

— Vous m'avez, dit-il, fait passer la plus délicieuse soirée de ma vie, et je ne l'oublierai jamais.

— Il est tard, dit M. Le Bon, et vous êtes fatigué. Il faut donc aller vous coucher ; mais je dois vous dire que je n'accepte pas vos adieux, et n'entends pas que vous partiez demain. Vous êtes en vacances, et je demande plusieurs jours : nous avons d'ailleurs à causer beaucoup du barreau et de bien d'autres choses. — Puis, je suis un peu piqué du reproche de sinécure que vous avez adressé à ma justice de paix, et je tiens à vous prouver que je n'y suis pas aussi oisif que vous le pensez... Allons, pas d'observation, pas de façons... Justin va demain à la ville. Il vous en rapportera tout ce que vous voudrez. Mais je veux la semaine... C'est le confrère qui le demande au confrère, ne me refusez pas.

— Eh ! bien, répondit Ernest, j'accepte, puisque vous y mettez tant de grâce : je serai heureux, d'ailleurs, de faire plus ample connaissance avec vous.

Et l'on se sépara.

Digitized by Google

II.

LE DÉJEUNER.

Lorsque Ernest se réveilla, il faisait grand jour. Il se leva en toute hâte et descendit. Il demanda M. Le Bon. On lui répondit qu'il était allé à la ferme, mais qu'il ne tarderait pas à rentrer. Ernest passa au jardin qui était parfaitement tenu et d'une propreté fort rare à la campagne.

Il put alors juger de l'heureuse disposition de la propriété de M. Le Bon. La maison n'était pas très-grande, mais assez vaste pour lui et sa famille, et il lui restait encore plusieurs chambres inoccupées.

On sortait de l'un des salons sur un parterre, émaillé en quelque sorte de fleurs de toute espèce, disposées avec le goût et le soin que Laure mettait à tout. De ce parterre on arrivait à une vaste et belle pelouse; toujours verte, toujours rafraîchie par un ruisseau limpide qui la traversait et se perdait ensuite dans le bosquet.

Cette fraîche pelouse était comme encadrée dans les beaux arbres du bosquet dont les contours heureux se dessinaient agréablement. Des allées circulaires, toutes bien entendues, correspondaient de l'une à l'autre. Le jardin lui-même était dans une partie du bosquet, mais caché par de grands massifs d'arbres verts et cependant exposé au plein midi. A droite du bosquet, se trouvait, sur une élévation assez grande, une sorte de chalet rustique. Construit sur un monticule, complanté d'arbustes d'un beau feuillage et chargé de fleurs, il était entouré d'un grand bassin qu'alimentait le petit ruisseau qui traversait la pelouse. Le trop-plein de l'eau s'échappait par une ouverture pratiquée à une certaine hauteur de la berge, de telle sorte que le bassin avait toujours la même quantité d'eau. On arrivait au monticule ou au chalet au moyen d'un pont en bois peint en vert et très-gracieux. Dans le bassin était une barque. Du reste, souvent récuré et toujours entretenu très-propre, le bassin avait une profondeur régulière, afin qu'un accident, s'il en survenait, ne pût avoir des conséquences fâcheuses, et cette profondeur avait été calculée de façon à ce que la barque, chargée de trois ou de quatre personnes, ne touchât jamais le fond. Toutes choses étaient parfaitement disposées

Digitized by Google

dans le bosquet : des siéges, des hamacs, des balançoires ; l'ombre et la vue étaient ménagées avec soin ; c'était un endroit délicieux.

Ernest ayant entendu la voix de M. Le Bon se hâta de rentrer dans la maison.

— Bonjour, mon cher, lui dit M. Le Bon, en lui tendant la main : comment avez-vous passé la nuit ?

— Parfaitement ; je n'ai fait qu'un somme. J'étais très-fatigué, et je viens de me lever.

— Tant mieux. Justin est rentré de la ville et vous a apporté du linge et des habits. Il va mettre le tout dans votre chambre. Ah ! voilà Jacquette qui rentre aussi ; vous voyez qu'on utilise ici la matinée.

Lorsque Jacquette eut déposé ses paquets, M. Le Bon lui dit :

— Eh ! bien, Jacquette, qu'y a-t-il de nouveau dans le bourg ?

— Ah, Monsieur ! il y en a aujourd'hui, Dieu merci, du nouveau !... D'abord, le pauvre Fabien, le forgeron, est mort hier soir.

— Ah bah ! je ne le savais pas malade.

— En effet, il ne l'a pas été longtemps : il a pris un refroidissement, d'autres disent une fluxion de poitrine ; il ne s'est pas soigné et a continué de travailler comme si rien n'était, mais hier matin il n'a pas pu se lever ; on a appelé le chirurgien qui l'a saigné... Il était trop tard, et il est mort dans la soirée.

— C'est bien fâcheux ! c'était un honnête homme.

— Il laisse tout son monde bien embarrassé, allez, notre monsieur. Ses filles sont des mijaurées, pas très-vaillantes ; ses fils sont des pas grand'chose... Il se tuait pour entretenir tout ce monde-là. Quant à la pauvre vieille Marguerite, on ne sait pas trop ce qu'elle deviendra au milieu de tous ces embarras. Ils ont du bien, mais, quand tout sera partagé, qu'est-ce qu'il y aura pour chacun ?

— C'est vrai, c'est vraiment affligeant...

— Puis, il y a encore que Jérôme, le maître charpentier, est jaloux comme un tigre, et il a fait encore une terrible querelle à sa femme, à cause de Baptiste, son premier garçon, qui lui fait, dit-il, les yeux doux, et qu'il a trouvé en grande conférence avec elle. — Le fait est que Catherine est un peu coquette ; l'on en cause, et ça finira mal, notre monsieur... — Puis, il y a que l'on dit que la petite Victorine, la repasseuse, est enceinte, ce qui n'est pas trop beau tout de même. Son père voulait la tuer quand il l'a su, et elle a dû se retirer chez sa tante, la veuve à Firmin...

Digitized by Google

– Mais tu me dis là de bien grosses affaires, Jacquette !

— Oh ! notre Monsieur, je n'ai pas fini.

Et là-dessus, elle se mit à lui raconter un tas d'histoires et de cancans plus ou moins extraordinaires.

Ernest était étourdi et un peu ennuyé de ce caquetage. Il ne comprenait pas que M. Le Bon parût écouter avec attention toutes ces sornettes. Jacquette, sans doute, était une ancienne domestique, fort attachée à ses maîtres, mais il trouvait que ses priviléges allaient loin, et, selon lui, on lui donnait trop de latitude pour raconter et amplifier ainsi la chronique scandaleuse du bourg. Cependant M. Le Bon l'écouta jusqu'au bout.

Laure, qui n'avait pas encore paru, entra, un panier à la main. Elle avait une robe du matin, à petites raies rose et blanc, faite en blouse, et un chapeau de paille à larges ailes pour la garantir de l'ardeur du soleil. Elle avait chaud, son teint animé par la course était admirable, et elle était réellement belle. Elle venait du verger où elle avait cueilli elle-même d'excellents chasselas, des pêches, des prunes, des figues et des poires pour le déjeûner.

M. Le Bon proposa une promenade au bosquet pendant qu'on préparait le déjeuner. Laure vint les joindre peu après. On arriva près du bassin ; la barque était attachée à un piquet. Laure proposa à ces Messieurs d'y monter avec elle, ce qu'ils firent. M. Le Bon prit le gouvernail, et Laure avec les deux légères rames fit voler la barque sur cette eau tranquille et limpide. Elle lui fit faire deux ou trois fois le tour du chalet. Alors M. Le Bon prit à son tour les rames et Laure se saisit du gouvernail afin de maintenir toujours la barque dans le milieu du bassin, et elle continua de glisser comme une plume sur la surface de l'eau.

Ernest avait voulu prendre à son tour les rames, mais M. Le Bon l'en avait empêché.

— Vous n'en avez pas l'habitude, mon cher, lui dit-il, et, avec les meilleures intentions du monde, vous pourriez nous faire prendre un bain frais, ce dont je me soucie fort peu, de même que Laure. Tenez-vous donc tranquille, et laissez-nous faire.

Après s'être ainsi récréés un instant, Laure dit que le déjeûner devait être prêt. Alors on aborda, et on allait se diriger vers la maison, lorsque Laure invita ces deux Messieurs à se détourner un instant et à la suivre. Elle se dirigea vers le petit pont ; ils le traversèrent et

Digitized by Google

entrèrent dans le chalet. Leur étonnement fut grand quand ils virent la table dressée au milieu d'un petit bâtiment rustique. Jacquette, qui venait de tout disposer, était là, prête à les servir.

— Ma foi, dit M. Le Bon, tu as eu une excellente idée de faire servir le déjeûner ici ; il nous paraîtra meilleur.

Ils s'assirent et firent honneur aux fruits de Laure, car les fruits fraîchement cueillis ont toujours une saveur et un parfum délicieux. Pendant qu'ils déjeûnaient, les oiseaux du bosquet roucoulaient leurs plus belles chansons. Ernest ravi disait qu'il n'avait jamais vu un endroit aussi enchanteur.

Vers la fin du repas, M. Le Bon demanda à son hôte s'il aimait à se promener à cheval ; sur la réponse d'Ernest que c'était son exercice favori, il lui proposa d'aller au bourg où il pourrait voir son oncle le curé, et puis, dans quelques communes du canton, où lui, M. Le Bon avait affaire.

Ernest accepta, quoiqu'il eût tout autant aimé rester auprès de Laure, dont la conversation l'attachait, dont le charme le dominait, et vers laquelle il se sentait entraîné malgré lui.

III.

LA PROMENADE.

Ils partirent, montés sur deux beaux chevaux gris pommelé, qui auraient excité l'admiration et l'envie de l'officier de cavalerie légère le plus difficile. La route était large et bien entretenue. Ils pouvaient causer comme s'ils s'étaient promenés à pied, tant était régulière et douce l'allure de leurs chevaux. Ils arrivèrent en quelques minutes aux premières maisons du bourg.

Alors M. Le Bon dit à Ernest :

— Passez devant, et allez chez votre oncle ; je dois tourner dans cette rue et entrer dans deux ou trois maisons. Je vous garderais bien avec moi, mais il faut que je voie *seul* une personne, et vous me gêneriez. Je vous rejoindrai chez le bon curé. Annoncez-moi, je vous prie.

Ernest piqua son cheval et suivit la route directe. M. Le Bon prit à gauche, dans une rue étroite et boueuse. Il arriva ainsi devant la

Digitized by Google

boutique de Jérôme. Il descendit de cheval, l'attacha à la porte et entra.

Jérôme était sorti, mais Catherine, sa femme, le reçut. C'était une très-belle brune.

— Eh! bien, dit M. Le Bon en entrant, il y a encore du nouveau ici?

— Comment, dit la jeune femme avec confusion, vous savez...

— Je sais tout, Catherine. Ecoute-moi : Tu es jolie, tu as un mari fort joli garçon, et tu pourrais être fort heureuse... Ton mari est jaloux; cependant, je me hâte de le dire, tu es sage, mais tu es si légère et si coquette, que, par tes inconséquences, tu sembles prendre plaisir à exciter la jalousie de ton mari, et, hier soir, par exemple, tu as été impardonnable...

— Je ne sais comment vous l'avez appris, dit Catherine avec une sorte d'effroi, et vous devez avoir la baguette devinatoire; mais, quant à Jérôme, c'est un jaloux bien déplaisant. Si vous saviez quelle colère il avait, et, je vous le demande, pourquoi?...

— Oh! pourquoi!

— Oui, pourquoi? pour avoir causé un instant avec Baptiste, qui me racontait ses amours et ses chagrins avec la petite Victorine qui est mon ancienne amie. Il me disait comme quoi la fille à Dominique qui aurait voulu qu'il lui fît la cour, a dit des horreurs et des faussetés contre cette pauvre Victorine, et comment ces choses étant venues aux oreilles du père de celle-ci, lui qui est un homme violent a voulu la tuer, et elle a été obligée de se sauver chez sa tante; et voilà que là-dessus mon homme, qui nous épiait, vient comme un forcené me prendre par le bras; et, lorsque je suis entrée dans la maison, il m'a fait une scène des plus terribles. Rien que d'y penser, j'en suis toute tremblante. J'ai eu beau lui dire ce qu'il en était, il ne m'a pas écoutée, et il a fait rassembler presque tout le quartier.

— Catherine, tu sais que je te suis attachée, ainsi qu'à ton mari. Eh bien, sans excuser absolument la violence de Jérôme, je te dirai franchement que tu n'as que ce que tu mérites. Songe bien, mon enfant, qu'une jeune femme qui aime son mari ne doit pas recevoir les confidences amoureuses d'un jeune homme, fût-ce pour une autre femme. Cela donne à parler quand on les voit ainsi ensemble, et, ne fissent-ils que prier Dieu, qu'on en aurait les plus fâcheuses idées. Ainsi, tu as eu tort de recevoir cette confidence. Promets-moi

Digitized by Google

maintenant, mon enfant, de veiller sur ta conduite et de cesser toutes ces légèretés et ces inconséquences qui portent ombrage à ton mari. La jalousie est une mauvaise maladie, vois-tu : il faut bien se garder de l'exalter ; mais on peut la guérir, à la longue, par une conduite régulière, des soins et des attentions affectueuses ; rappelle-toi bien cela. Je verrai d'ailleurs Jérôme... Où est-il ?

— Chez le corroyeur, sur votre route.

— C'est bien. N'oublie pas ce que je viens de te dire. Ton bonheur en dépend, tu l'as oublié déjà, ne l'oublie plus désormais... Sais-tu que ton mari a parlé de séparation ?...

— Que dites-vous ! reprit Catherine avec effroi.

— Je dis ce que je sais, mais fais que je n'aie pas à te rappeler une troisième fois à tes devoirs... Adieu.

Catherine le salua et rentra fort pâle.

M. Le Bon s'arrêta chez Dominique, le corroyeur, sous un prétexte de son état, et, voyant là Jérôme comme par hasard, il lui dit : — Je suis bien aise de te rencontrer Jérôme, j'avais à te parler.

Ils sortirent ensemble.

— Je vais aller, lui dit-il, chez le père Simon. Voilà ce qui se passe. Sa fille Victorine, qui est, tu le sais, l'intime amie de ta femme, est courtisée par ton premier garçon, Baptiste. Une mauvaise langue est venue dire au père Simon que sa fille était enceinte, ce qui est faux. Ce brave homme, qui a la tête vive, sans s'informer si la chose est vraie ou fausse, voulait la tuer ; elle a été obligée de s'enfuir ; mais la voilà perdue de réputation tout de même, et je ne puis pas laisser aller la chose ainsi. Tu vas m'aider à arranger ça. Il faut que Baptiste épouse de suite cette pauvre enfant, et tout cessera.

Pendant toute cette conversation, Jérôme était singulièrement agité, mais sa satisfaction devint enfin évidente ; aussi répondit-il vivement :

— Je le veux bien, Monsieur, mais en quoi puis-je vous aider ?

— Le voici. Simon n'a pas grand chose et Baptiste n'a rien. Il n'y a pas là grand fonds pour faire un ménage. Mais Baptiste est un bon ouvrier. Garçon, il pourrait bien continuer de travailler avec toi, mais homme marié, c'est différent. S'il te quitte, cependant, tu ne pourras pas exécuter toutes tes commandes... Eh bien ! cède-lui en une ; par exemple, celle du petit séminaire du bourg. Cette entreprise doit durer trois ans ; lui voilà donc de l'ouvrage pour trois ans. Le

Digitized by Google

père Simon l'aidera toujours un peu, et, à moins de malheur, il s'en tirera ; avec le bénéfice il sera en position de faire ensuite d'autres entreprises. Or, s'il a cette grosse affaire, Simon consentira, je pense, au mariage... Qu'en dis-tu?

— Ma foi, vous avez raison, dit Jérôme après y avoir quelque peu réfléchi. Le fait est que j'ai trop de travail... Oui, je consens à lui céder l'adjudication. Il n'y a encore rien de fait sur cette entreprise que des approvisionnements insignifiants.

— Voilà qui est convenu, dit M. Le Bon. Je vais chez Simon, et il le quitta.

Simon fut un peu confus de sa précipitation et de sa violence quand il apprit tout. M. Le Bon n'en abusa pas. Mais, comme il était un homme positif, il arriva de suite au but. Il lui dit que Jérôme consentait à céder son adjudication à Baptiste, et alors le père Simon donna son consentement au mariage de sa fille avec lui.

On les envoya chercher; ils arrivèrent avec quelque appréhension. Quand ils furent entrés, M. Le Bon mit la main de la jeune fille dans celle du jeune homme, et ils embrassèrent le père Simon qui pleurait de joie...

De son côté, Jérôme réfléchit aussi qu'il avait été trop prompt à soupçonner sa femme. En rentrant, il alla à elle, l'embrassa cordialement, et la paix fut faite.

M. Le Bon, le cœur joyeux, prit le chemin du presbytère, et raconta au curé et à Ernest ce qui venait de se passer.

M. Le Bon avait été jusque-là le sujet de leur conversation, et lorsqu'il eut fini son récit, le curé s'adressant à Ernest, lui dit :

— Que te disais-je? Il n'y a que lui pour mettre partout la concorde et la paix. Je savais ce qui se passait dans ces deux familles, et je l'attendais pour nous concerter sur ce qu'il y avait à faire. Mais, pendant que d'autres réfléchissent et sont incertains sur la conduite à tenir, il agit, lui, et avec un tact parfait, avec une adresse et une promptitude qui lui assurent toujours le succès.

Ernest baissa la tête avec un peu de confusion. Il se rappelait ses paroles légères au sujet des fonctions de M. Le Bon. Il lui prit les mains et les serra avec affection. Il commençait à comprendre à quel point de vue M. Le Bon considérait la justice de paix.

Ils quittèrent le curé et partirent pour la commune de S***. Ils

Digitized by Google

devaient aussi aller à M*** et à C***. Ces trois communes dépendent du même canton.

Quand ils eurent dépassé le Bourg qui en est le chef-lieu, Ernest dit à M. Le Bon :

— Oh ! Monsieur, pardonnez-moi une parole inconsidérée que je vous ai dite hier soir. Je vous ai cru inoccupé, mais le peu que je viens de voir et d'entendre me prouve combien j'étais dans l'erreur. Je ne savais pas, je l'avoue, ce que c'était qu'un juge de paix, je le sais maintenant.

— Eh ! mon ami, répondit M. Le Bon, croyez-vous que si un devoir impérieux ne m'appelait journellement hors de chez moi, je pourrais ainsi me séparer de mon enfant que j'adore !

Ernest ne dit rien. Il réfléchissait à cela. Il ne comprenait encore qu'imparfaitement la mission de M. Le Bon telle qu'il se l'était faite. C'est donc le moment de faire plus intimement connaissance avec cet excellent homme.

IV.

M. LE BON.

M. Le Bon avait des manières simples, mais dignes au besoin, un esprit judicieux, une grande prudence, une fermeté d'esprit extraordinaire, mais une grande bonté, beaucoup d'expansion et une sincère piété.

Il touchait à la cinquantaine ; sa figure, ni laide ni belle, était bienveillante. C'était un homme éminemment sympathique, qui avait une grande action sur les masses, et auquel il était bien difficile de résister quand il voulait quelque chose, parce qu'il ne voulait que ce qui était juste et bon ; mais cela, il le voulait avec toute la puissance et toute l'énergie d'une volonté de fer. On ne pouvait le voir sans l'aimer, et le voir agir dans son canton sans éprouver pour lui une sorte d'admiration. Il en était le maître absolu, et ce droit, il le méritait, car il avait fait du bien à tout le monde. Il avait apporté la paix, le bonheur dans la contrée, déchirée avant sa venue par les divisions les plus fâcheuses et les plus profondes, mais il en avait triomphé en peu d'années, et maintenant ce canton était le plus calme, le plus tranquille, le moins processif du département, celui

Digitized by Google

où l'amour mutuel, l'esprit d'association, le respect de la religion, de la famille, de la propriété, de l'ordre public se faisaient le plus remarquer. — Non seulement il n'y avait plus de procès dans ce canton, mais il n'y avait plus de ménages désunis, plus de ces discussions d'intérêt qui sont ordinairement plus profondes et plus difficiles à faire cesser entre parents qu'entre étrangers..

Y avait-il quelque signe avant-coureur de discorde dans une famille? M. Le Bon arrivait, bien avant qu'on ne l'en priât. — Vous êtes tous unis, mes amis, leur disait-il. — Oh! oui, Monsieur! — Eh bien, il faut faire votre partage de famille. — Mais, Monsieur, à quoi bon, nous sommes si unis! — C'est précisément pour cela. Ce n'est pas quand l'union est altérée qu'il faut faire vos partages, parce qu'alors vous êtes tous aigris et difficiles; il faut le faire quand vous êtes tous gracieux et tous bons les uns pour les autres. J'en ai l'expérience : laissez-moi faire : vous n'en serez que plus unis, lorsqu'un désir de partage ne sera plus une cause de trouble et de désunion.

— Comme vous voudrez, Monsieur; vous savez cela mieux que nous. Du reste, faites-le comme vous l'entendrez, nous nous en rapportons à vous.

Et là-dessus, le voilà qui, s'aidant des oncles ou autres parents désintéressés, estime le bien, fait à chacun sa part, puis va porter sa note au notaire qui confectionne l'acte de partage, presque sans frais.

— Cela ne doit pas vous engager à vous séparer, mes amis, leur disait-il ensuite, au contraire. Vivez en commun, vous vivrez mieux. Chacun de vous, avec sa portion, ferait maigre chère, mais tous réunis vous vivrez mieux et plus heureux.

On l'écoutait, on le bénissait, et il n'y avait ni division, ni procès.

M. Le Bon était toujours en course. Il avait dans chaque commune deux aides précieux dans le maire et le curé qui le prévenaient de toutes les querelles qui éclataient ou simplement des apparences de froideur ou de mécontentement qui se manifestaient dans les ménages, et il intervenait aussitôt, les grondait, les rabrouait selon le besoin, les consolait dans l'affliction, et les portait toujours à la concorde. Ces bonnes gens étaient surpris de le voir si bien instruit, et ils le croyaient un peu sorcier. C'était si généralement connu, que lorsqu'une dispute avait eu lieu, ils se disaient avec une sorte d'effroi :

Digitized by Google

Pourvu que M. le juge ne le sache pas!... Mais il le saura, car il sait tout. Et cette crainte les retenait souvent.

M. Le Bon raconta à Ernest comment il agissait dans son canton pour y maintenir un bon esprit. Mais je ne suis pas seul comme vous voyez; et, outre les maires et les curés, j'ai encore un singulier collaborateur au Bourg, c'est notre Jacquette, sans qu'elle s'en doute. Elle est curieuse et bavarde, mais elle ne manque pas d'un certain esprit d'observation et de bon sens. Elle va tous les jours au Bourg et sait très-bien ce qui s'y passe. Lorsque je n'ai pas pu voir le curé, je la fais causer et suis ainsi au courant de tout. Vous étiez un peu ébahi, convenez-en, de me voir écouter ce matin tous les bavardages de cette bonne lame de Jacquette; mais, à travers tout cela, il y a quelque chose dont je puis faire mon profit; voyez aujourd'hui; si je n'avais pas su ces histoires de Catherine et de Victorine; je n'aurais pu raccommoder Jérôme avec sa femme, faire le mariage de Baptiste et porter le bonheur dans la maison de Simon?...

— C'est vrai, mon cher Monsieur, dit Ernest. C'est admirable ce que vous faites. A la sympathie que j'ai éprouvée pour vous, se mêle maintenant un sentiment de vénération.

— Allons, allons, pas de compliments; mais convenez que vous n'aviez pas de la justice de paix cette idée. C'est ainsi que je la comprends et qu'elle est réellement; mais malheureusement tout le monde ne voit pas comme moi.

— Comment voulez-vous que cela soit, dit Ernest, les chefs de la justice ne voient dans le juge de paix qu'un juge et voilà tout; ils devraient y voir un homme de paix.

— Je vais plus loin que vous; il n'y a pour moi que l'homme de la paix.

— Comment?

— Oui, mon ami, je ne juge jamais, moi; je concilie, et c'est bien différent; peut-être n'ai-je été nommé ici que parce que j'avais quelque réputation comme avocat?

— C'est probable, en effet.

— Eh bien, c'était la plus grosse de toutes les erreurs, car c'est un malheur qu'un juge de paix soit avocat. Il vaut beaucoup mieux qu'il n'ait qu'un sens droit, de bonnes intentions, et surtout l'esprit conciliateur. C'est là le secret. Aussi, quand je vois nommer des

Digitized by Google

avocats, et, — Dieu le leur pardonne! — des avoués (1), je les crois pris de vertige! — Je le répète, c'est une erreur de voir un *juge* dans un juge de paix. Le mot de *juge de paix* n'exprime pas avec une absolue justesse la pensée de la fonction, car il se compose de deux termes contradictoires, celui de *juge* et celui de *paix*. Mon ami, *la paix* n'est *jamais* donnée par le *juge*, elle n'est donnée que par le *conciliateur*. Le juge *décide* entre deux *adversaires* : sa décision amène-t-elle la concorde, la réconciliation? Nullement; elle laisse, au

(1) Les villes ont le triste privilége d'avoir pour juges de paix des avocats et même des avoués, parce qu'on a la fausse opinion qu'il faut des *hommes d'affaires* pour ces fonctions, et que c'est surtout pour les villes une nécessité qu'il en soit ainsi. — Qu'en résulte-t-il? — Ces juges de paix, qui ont jusque là exercé des professions opposées à l'esprit de conciliation, apportent, malgré eux, leurs habitudes et leurs précédents dans leurs fonctions nouvelles, et n'en comprendront jamais le but pacifique. Aussi ne cherchent-ils point franchement à concilier les parties. Ils leur diront bien comme par manière d'acquit : allons, il faut vous concilier! mais comme la passion porte toujours le plaideur à refuser d'abord avec énergie ce qui la contrarie, ils ne réussissent pas parce qu'ils n'insistent pas assez. Quant à chercher par d'autres moyens à arriver à ce résultat désirable, ils le dédaignent. Il ne faut donc attendre d'eux rien qui ressemble à la manière de faire de M. Le Bon. — Aller au-devant des justiciables! fi donc! — Mais du moins ces Messieurs pourraient ils faire mieux qu'ils ne font, même en attendant chez eux les plaideurs. — Ainsi, par exemple, pourquoi le juge de paix ne délivre-t-il pas lui-même les billets d'invitation, ou n'est-il pas toujours prévenu? Pourquoi délivre-t-on ces billets avant d'avoir épuisé tous autres moyens? Lorsqu'on les lui demande, le juge de paix doit causer avec le demandeur sur les motifs de son projet d'action, lui faire des observations, l'inviter à la concorde, le renvoyer à un autre jour. Dans l'intervalle, il fait appeler la partie adverse, il agit sur elle et la conduit à une concession; il apprend, d'ailleurs, ses raisons, et, lorsque le demandeur revient, le juge de paix est en mesure de vaincre son obstination. Il arrive ainsi, — péniblement si l'on veut, — à une conciliation. Mais combien sa conscience sera satisfaite s'il agit toujours ainsi! — Les juges de paix devraient se pénétrer de cette idée que la conciliation est le but principal, la pensée de leur institution, et ils devraient aussi réfléchir qu'ils ne sauraient trop faire pour arriver à ce but, afin de maintenir la concorde dans la population. S'ils les cherchent bien, ils trouveront les meilleurs moyens de succès en ce genre. Ils se convaincront surtout, qu'il faut, le moins possible, mettre les parties en présence, lorsqu'elles sont irritées; il faut agir séparément sur chacune d'elles, s'aider au besoin des parents et des amis. — Lorsque le juge de paix emploiera tous les moyens possibles pour arriver à la conciliation, qu'il ait foi dans le succès; qu'il ne se rebute ni des obstacles, ni du mauvais résultat de ses premières démarches : — Il y a douze heures dans chaque jour et chaque heure est différente! L'affaire est de trouver la bonne : — La persistance et les bons instincts la trouvent toujours.

Digitized by Google

contraire, les cœurs tout aussi aigris, peut-être davantage, — tandis que l'accord volontaire qui termine le différend, sans blesser l'amour-propre de personne, ramène la paix, la réconciliation, et chasse les mauvaises passions du cœur des plaideurs.' Voilà ce qu'on ne comprend pas, ce qu'on ne veut pas comprendre.

— C'est bien vrai.

— L'on tente encore bien autre chose, mon ami, et si l'on croyait certaines gens, on ferait de nous des hommes politiques, ce qui est l'aberration la plus funeste et la perte de nos fonctions... Pour moi, j'ai résisté, je n'ai pas voulu faire ce qu'on voulait, j'ai dit nettement ma pensée, et j'ai offert de me retirer si l'on persistait. Croiriez-vous que j'ai failli être destitué, et, si je ne l'ai pas été, je ne l'ai dû qu'à une circonstance toute fortuite, car c'était chose décidée, tant on a trouvé ma prétention exorbitante.

— Que dites-vous là !

— C'est la vérité, et je ne serais pas surpris d'être mis de côté un jour ou l'autre (1)...

V.

LAURE.

Ernest fut péniblement surpris. Il se tut un instant, ainsi que M. Le Bon, pour chasser des idées pénibles, et parla d'autre chose.

— Dites-moi, je vous prie, mon cher Monsieur, où donc a été élevée votre aimable fille ? Ce n'est pas dans une pension de province, car elle n'y aurait pas pris cette distinction et cette simplicité de manières, et cependant il me semble, sous d'autres rapports, que ce n'est pas à Paris, ou dans une grande ville...

— Votre observation est juste. Ma fille a été élevée chez moi et n'a jamais quitté ma maison.

— Comment ?

— C'est chez moi qu'elle a été élevée.

— Mais les maîtres, les professeurs...

— Mon cher, toute modestie à part, c'est moi seul qui ai été son professeur et son maître. Quand je me suis vu seul avec cette pauvre

(1) Ceci se passait en 1842.

Digitized by Google

petite, j'étais bien incapable de lui apprendre les choses qu'elle sait, mais je ne voulais pas m'en séparer; je ne pouvais pas, non plus, faire venir des maîtres de la ville, elle est trop éloignée, et il n'y a au Bourg qu'une institutrice primaire, qui est bien ce qu'il faut pour la population de nos laboureurs, mais qui ne pouvait donner à ma chère fille l'éducation que je rêvais pour elle.

— Comment fîtes-vous donc?

— Vous l'allez voir. Je me suis dit : Sans doute, je ne sais pas moi-même tout ce que je voudrais qui fît partie de l'éducation de mon enfant, mais je puis étudier. Me voilà donc, quand il en fut temps, lui apprenant à lire, à écrire, à compter. Puis, étudiant moi-même avec elle la grammaire, les difficultés de la langue et tout ce qu'on enseigne dans les pensionnats. Nous avons appris également l'anglais et l'italien, nous avons lu tous les poètes, les bons prosateurs français et les meilleurs ouvrages anglais et italiens : elle sait par cœur tout Racine, les *Méditations* de Lamartine et les *Feuilles d'automne* de Victor Hugo.

Quant à la partie religieuse, je l'ai étudiée aussi avec elle aux meilleures sources et surtout dans les textes sacrés. Comme votre oncle est fort tolérant, très-pieux, sans fanatisme et sans orgueil, il nous a beaucoup aidés et intéressés.

Par exemple, je ne pouvais pas lui apprendre les travaux d'aiguille; ça été la tâche de Jacquette et d'une de ses amies fort adroite, ma foi, et elle est au fait de la broderie et de la couture comme du reste. — Quant à la musique, je la savais, je m'y suis remis; je la lui ai apprise par la méthode Jacotot; plus tard, quand elle a été d'une certaine force, j'ai fait venir de la ville, quatre fois par mois, un professeur distingué. Etonné des progrès de Laure, il s'est attaché à son élève, et l'a faite ce que vous voyez.

Il y a au Bourg deux maisons habitées par des dames d'une grande distinction d'esprit. J'y conduis Laure quelquefois. Je l'y laisse des journées entières, pendant mes longues courses, et la reprends le soir. Elle y a contracté l'habitude des bonnes manières et de la bonne compagnie.

Voilà comment je me suis consacré à l'éducation de cette chère enfant : j'ai formé, orné son esprit, cultivé son âme candide, et j'ai eu le bonheur, ayant affaire à une heureuse nature, à des facultés

Digitized by Google

éminentes, à une raison précoce et solide, j'ai eu, dis-je, le bonheur de réussir.

— Oh oui, vous avez réussi, M. Le Bon. Elle sait beaucoup, et cependant je n'ai pas surpris chez elle la moindre prétention.

— Je le crois bien; elle s'ignore elle-même; et, de plus, elle n'est pas comme les *femmes savantes*, mon ami. C'est la tête de ma maison : c'est elle qui gouverne et dirige tout avec ordre et économie, et elle met la main à la besogne, quand il le faut, pour l'activer ou la mieux conduire.

— C'est vraiment admirable et bien rare, dit Ernest en soupirant; vous devez être bien heureux!

— Oui, je l'avoue, et c'est à ce point que je sens que je ne pourrais vivre sans elle. Obligé de la quitter souvent, il me tarde toujours de rentrer; et, vous le dirai-je? Je crois qu'elle éprouve le même sentiment. Je sais qu'elle monte plusieurs fois par jour au Châlet, d'où l'œil plonge au loin sur la route, afin de voir si je reviens, et, quand je suis de retour, il n'y a pas de caresses et de câlinerie que je n'en reçoive. Aussi, je crois, mon cher, qu'il lui serait également impossible de vivre sans moi. Nous sommes vraiment comme deux amoureux. Quand je reste à la maison, elle ne me quitte pas plus que mon ombre. Le temps s'écoule alors avec une telle rapidité, que nous en sommes quelquefois surpris. Si vous nous voyiez faisant une lecture ensemble, ou causant en nous promenant à l'ombre de nos beaux arbres, ou faisant de la musique, ou même nous occupant des détails et des travaux du ménage, vous en seriez surpris et touché... Oh! si j'ai fait quelque chose pour cette chère enfant, Dieu m'en a bien payé au centuple.....

— Vous êtes, M. Le Bon, l'homme le plus heureux que je connaisse, dit Ernest avec enthousiasme!

— Je ne dis pas non, répondit-il en souriant.

VI.

UNE PLAINE D'UN DÉPARTEMENT PYRÉNÉEN.

— Me voilà arrivé à la première commune où je dois m'arrêter, dit M. Le Bon : c'est pour *un rien* aujourd'hui, mais dans huit jours ce serait pour un monstre. — Allez au pas, tout droit devant vous,

Digitized by Google

vous aurez une belle vue des hauteurs du moulin à vent. Attendez-moi là quelques instants, j'arriverai bientôt.

Parvenu près d'un ancien moulin à vent dont il ne reste que la tour, Ernest jouit, en effet, d'une vue magnifique. Il voyait de ce point toute la grande chaîne des Pyrénées, et, au-dessous de lui, une belle plaine de culture assez variée, remarquable surtout par l'ingénieux et savant système de distribution des cinq cours d'eau, descendant des hautes montagnes des Pyrénées, qui la terminent comme une barrière infranchissable et forment un panorama de toute beauté.

Cette distribution des eaux a favorisé l'établissement d'un nombre considérables de prairies qui, pendant l'été, sont arrosées périodiquement le dimanche, car, ce jour-là, chôment les nombreuses usines que ces mêmes eaux mettent en jeu. Cette irrigation, tous les huit jours, suffit, avec les pluies ordinaires, pour les tenir en bon état. La propriété étant très-divisée dans cette plaine, les prairies n'ont pas une grande étendue, mais chacune d'elles est entourée de fossés qui servent à l'arrivée et au retour des eaux d'arrosement. Ces fossés sont ordinairement mitoyens, ils sont bordés de chaque côté d'aulnes et de peupliers, qui deviennent en peu de temps des arbres fort beaux et fort utiles : ce qui donne à cette plaine, lorsqu'on la voit d'un point élevé, l'aspect d'un parc magnifique.

Toutes ces prairies sont couvertes de bétail ; peu de moutons et de brebis, mais beaucoup de bœufs, de vaches, de veaux, de génisses, et surtout un grand nombre de chevaux, des juments poulinières comme on n'en voit nulle part, et des produits qui ont fait la réputation et la fortune de ce pays.

Mais aussi de quel amour le cheval est l'objet dans ces contrées paisibles ! Et cet amour est, non seulement dans la classe élevée et moyenne, mais encore et surtout chez le paysan. L'Arabe est réputé pour son amour pour les chevaux, constatez qu'il est égalé ici, s'il n'est même dépassé. — Entrez chez un paysan au moment de son dîner : vous le voyez assis devant la table massive qui est au milieu de la principale pièce de sa maison. Il est là entouré de sa famille ; mais il est parmi ses convives, un hôte qui tourne autour de la table, s'arrête devant chaque personne, pour en recevoir une caresse et un morceau de pain, ou de toute autre chose qui fait partie de la nourriture du paysan. Et quel est, croyez-vous, ce convive ou

Digitized by Google

asite? Vous avez pensé peut-être que c'était l'un des plus jeunes
s du paysan, et vous avez eu raison en un sens, car il est aimé
e un enfant de la maison..... Cet hôte est un jeune poulain,
ıefois il y en a deux. Ils sont tellement de la famille qu'ils en
ent les repas. Ils sont ainsi élevés presque jusqu'au moment où
ıt vendus; et, lorsque le paysan doit s'en défaire, c'est une
le deuil dans la famille, et, s'il ne quitte pas le pays, elle va le
uelquefois et le caresser encore.....
s qui n'aimerait ces animaux, si pleins d'intelligence et de
lesse! Imaginez la réalisation des plus belles créations d'Horace
t, le plus pur type arabe, son originalité, sa témérité, sa grâce,
ère té, son infatigable ardeur. Ces chevaux sont si distingués
eur beauté, qu'ils ont presque l'air trop délicat. Mais si leurs
res sont minces, et vous semblent ne pouvoir porter un lourd
u, ou soutenir de longues fatigues, c'est une erreur de votre
ent. Considérez ces chevaux avec attention, voyez-les montés
ı bon cavalier et seulement caressés de la pointe de l'éperon...
'eu! quels écarts! quels bonds furieux! quelle course échevelée!
s *fantasias* naturelles et terribles! mais jamais un faux pas,
; rien qui trahisse la fatigue ni la tiédeur : c'est alors que vous
la race dans ses qualités essentielles : vous reconnaissez que si
ɔval a peu de chair, il est tout muscles, tout nerfs, qu'il est
d'une sensibilité nerveuse exquise... Et si ses os sont minces,
vous voyez bien qu'ils sont d'acier! — Et puis, quel bon carac-
quelle douceur! Après que le cavalier a exalté un peu la sensi-
du cheval, une minute de repos, une voix amie, une caresse,
ıdent doux comme un agneau, reconnaissant et soumis comme
ien..... Comment ne pas aimer ce bel, intelligent et courageux
ıl!
ıs ce pays, l'on a plus de motifs de l'aimer que partout ailleurs,
qu'on lui doit des habitudes d'ordre, d'économie, et l'aisance
ɔpuis quelques années se font remarquer dans toute la contrée.
ɔst pas qu'il y ait positivement un grand bénéfice à élever de
; chevaux, car on dépense à peu près en détail l'équivalent du
ıu'on en retire. Mais le cheval est la caisse d'épargnes du paysan.
resse toute la famille, il l'occupe et l'amuse beaucoup. D'autre
un éleveur a une grande quantité de fumier et un fumier actif
mélange avec celui du gros bétail. En peu d'années, ses terres

Digitized by Google

les plus médiocres deviennent bonnes, ses produits sont doublés, et la valeur du sol augmente en proportion. Oh ! ils le savent bien ! ils savent tout le profit qu'ils retirent de l'éducation du cheval et ils s'y intéressent encore davantage.

L'on a puissamment encouragé cette importante industrie agricole ; les beaux chevaux des Pyrénées remontent aujourd'hui presque toute la cavalerie légère et sont connus et appréciés de toute la France.

VII.

LE BIEN EST DIFFICILE A FAIRE.

M. Le Bon arriva bientôt après, et ils continuèrent leur petit voyage. Il alla encore dans deux autres communes limitrophes, puis ils reprirent le chemin du hameau.

Depuis un moment, Ernest était rêveur et pensif. M. Le Bon qui l'observait, lui dit :

— A quoi pensez-vous donc, mon cher?

— Je vais vous le dire, répondit Ernest. Je pensais à l'institution de la justice de paix, et je me disais que c'est, selon les sentiments personnels du juge de paix, que sa mission est importante.

— Vous vous trompez mon ami ; la mission du juge de paix ne doit rien à la personne qui l'exerce. Elle est sublime de sa nature, elle est tout évangélique. Ecoutez cette parole : *Bienheureux ceux qui procurent la paix, car ils sont appelés enfants de Dieu !* — Quelle fonction que celle qui a pour objet l'exécution de ce divin précepte ! Oui, la mission de juge de paix est grande par elle-même, elle est belle, elle est sainte ! et, lorsqu'elle n'est pas exécutée dans cet esprit, ce sont les hommes qui la défigurent, la rapetissent et la déshonorent ; elle ne reçoit donc rien de l'homme, mais c'est lui qui la dépouille de son auréole de sainteté. Ecoutez encore cette autre parole remarquable de l'Esprit saint : *Cherche la paix et la poursuis !* Cela est écrit pour tous les hommes, sans doute, mais pour ceux que la Providence a investis de cette haute mission, c'est écrit en caractères de feu. Et remarquez que, non seulement il est dit qu'il faut *chercher la paix*, mais ce n'est pas assez de la chercher ; *il faut la poursuivre* : c'est là ce que j'essaie de faire. De grands jurisconsultes ont soutenu ma théorie.

Digitized by Google

Lorsque l'Assemblée constituante a établi les justices de paix en France, et plus tard lorsqu'on a décrété le titre *de la conciliation*, qui fait partie du *Code de procédure civile*, c'est dans cet esprit qu'on a compris la nouvelle institution. Ecoutez en quels termes s'exprimait le respectable Treilhard, car je les sais par cœur :

« Que cette idée était philanthropique et salutaire, » disait-il, de » n'ouvrir l'accès des tribunaux qu'*après l'épuisement de toutes les* » *voies de conciliation !*... Si, dans plusieurs communes, la conciliation a été peu fructueuse, on n'a pu se dissimuler qu'elle avait » produit les plus heureux effets dans d'autres, surtout lorsque la » place de juge de paix a été occupée par des hommes que la droiture du cœur, la justesse d'esprit, les mœurs douces et conciliantes, » l'estime générale enfin, avaient recommandés à leurs concitoyens : » *On connaît des communes dans lesquelles il ne s'est pas élevé un* » *seul différend, depuis plusieurs années, qui n'ait été assoupi par* » *la sagesse du juge de paix.* »

Avant d'être juge de paix moi-même, j'ai été en relation avec les juges de paix. J'en ai connu beaucoup ; cependant, j'avoue que je n'en ai rencontré que deux qui fussent absolument selon mon cœur. Et, comme les hommes modestes sont toujours les meilleurs, il est arrivé que ceux-là qui étaient le mieux dans la voie s'en doutaient le moins et se croyaient les moindres des juges de paix. Vous allez voir cependant ce qu'il en était :

L'un était un ancien capitaine, décoré, dont l'éducation avait été assez incomplète, mais qui rachetait cette absence d'instruction par un beau caractère. On blâma beaucoup sa nomination quand elle parut, mais il prit bientôt un tel ascendant dans le canton, qu'il le domina, et il y a toujours maintenu l'harmonie et la paix. L'autre était un ancien médecin, qui n'avait aucune idée de la législation. Je l'avais connu au collége. J'appris qu'il était attaqué auprès du procureur général, qu'il était même question de le faire révoquer. J'allai trouver ce magistrat. J'étais alors simple avocat. Précisément, je rencontrai chez lui le procureur du roi. Il poursuivait à outrance mon ami et il l'attaqua vivement ; il le présenta comme étant très ignorant, incapable de faire un rapport, de rédiger un jugement un peu compliqué et de se faire une opinion exacte sur une matière quelconque de droit un peu controversée

Digitized by Google

— Il est impossible de conserver cet homme, disait le procureur général. — Qu'en pensez-vous, me dit-il ?

— J'étais venu pour vous en parler, lui répondis-je.

— Ah ! vraiment ! çà se rencontre donc bien, et vous allez en être débarrassé...

— Doucement, lui dis-je, car je venais vous parler en sa faveur, bien qu'il l'ignore, mais je venais éclairer votre justice.

— Comment, dit le procureur général, est-ce que les faits que vient d'exposer M. le procureur du roi sont inexacts?...

— Je trouve, en effet, fort extraordinaire Me Dedieu, dit le procureur du roi.....

— Mon Dieu, Monsieur, je ne conteste rien de ce qui est... mais j'ai le malheur d'apprécier les faits autrement que vous, de les voir sous un point de vue qui est, je crois, plus complet, et de considérer différemment les fonctions de juge de paix...

Ces messieurs m'écoutaient avec attention, je continuai :

Mon ami ne connaît pas le droit, quoiqu'il soit instruit; il est peu versé dans la rédaction des jugements, et même il n'en a peut-être pas rendu dix cette année...

— Eh ! bien, c'est précisément ça !...

— Veuillez me permettre de continuer, Messieurs, car, malgré tout, je l'estime le meilleur juge de paix du ressort de la cour.

— Oh ! Monsieur ! c'est un peu fort !

— Non, M. le procureur royal. L'office du juge de paix n'est pas tant de juger que de concilier. Or, le canton de mon ami a environ 20,000 âmes de population. Eh bien ! telle est l'influence qu'il a su acquérir par la rectitude de son jugement et sa parfaite bonté, qu'il y concilie toutes les affaires, et ainsi il est dispensé de les juger. N'est-ce pas une chose inouie que dans un canton de vingt mille âmes il n'y ait guère plus de dix jugements par an ? Quel est le juge de paix qui agit aussi bien ?... Eh ! savez-vous, Messieurs, que j'apprécie bien plus, moi, les conséquences d'une conciliation que celles de cent jugements ! vous voyez donc, M. le procureur du roi, que nous sommes bien loin l'un de l'autre dans nos appréciations ?

Le procureur général se leva et parcourut la chambre à pas lents, puis il s'arrêta, et, s'approchant de nous, il dit au procureur du roi.

— Les faits sont-ils comme Monsieur les rapporte ?

— Oui, mais...

Digitized by Google

— Il suffit, dit le procureur général. Me Dedieu, me dit-il en me tendant la main, vous avez raison. Je vous remercie de votre intervention : vous m'avez, en effet, éclairé et empêché de commettre plus qu'une injustice .. M. le procureur du roi, je ne vous blâme pas, puisque je partageais vos préventions ; mais laissez-là ce brave juge de paix, il entend son affaire mieux que nous (1).

Je me retirai fort content. J'allai dire à notre juge de paix ce qui se passait et le rassurer, car il tenait à ses fonctions. Depuis lors, le procureur général a été changé, et il est toujours, comme moi, en une sorte de disgrâce. Vous voyez, mon ami, que le bien est difficile à faire, lorsqu'on veut agir en conscience et selon que Dieu le prescrit... Il y a une chose qui nuit beaucoup au bien que pourrait faire un juge de paix comme conciliateur : c'est qu'il a un homme près de lui qui vit des bénéfices de la *non-conciliation*, et un juge de paix conciliateur nuit nécessairement à ses intérêts. Cet homme, c'est le *greffier de la justice de paix*. Les jugements, les procès sont son bénéfice. Une loi bienfaisante a ordonné de faire précéder les citations en justice de paix par des billets d'invitation ; mais c'est insuffisant. Si le greffier avait, comme le juge de paix, un traitement fixe, il aurait le même intérêt que lui à la conciliation ; au lieu de la contrarier, même par son inaction et son silence, il aiderait activement à l'accomplissement de la mission du juge de paix. Il serait heureux que nos gouvernants voulussent le comprendre : ce serait immense pour l'ordre public et la concorde des citoyens. Lorsque je suis venu dans ce canton, j'ai vu cela tout de suite : aussi, ai-je longuement chapitré mon greffier, un brave garçon, qui m'a compris et n'a plus compté sur les bénéfices de son greffe ; mais je lui ai procuré la ferme d'une minoterie, où il fait d'excellentes affaires, en conservant la sinécure du greffe. J'ai agi de même pour l'huissier que j'ai placé maître-clerc chez le notaire du Bourg, où il gagne de bons appointements, n'ayant presque rien à faire comme huissier. Je n'ai pas d'audience. Je n'ai pas de robe, car je la crois mangée par les rats ; et cependant, ajouta-t-il en riant, je suis pire que Perrin-Dandin : je vais chercher mes justiciables, moi, et je n'attends pas qu'ils viennent. Car, quand ils viennent, ils sont déjà irrités, s'ils sont *demandeurs*, et, plus encore, s'ils sont *appelés* devant le juge, fût-ce par simple *billet d'invitation*. Cela les blesse

(1) *Historique*. Je pourrais nommer ce digne procureur général.

Digitized by Google

dans leur susceptibilité. Quand c'est moi qui vais les trouver, c'est tout différent. D'ailleurs, je ne les mets pas en présence, je les vois séparément, j'agis sur chacun d'eux, et ils ne se voient devant moi que lorsqu'ils sont d'accord. Alors, on boit un coup ensemble, on se donne la main dans celle du juge et l'on est ami comme auparavant, quelquefois plus...

Ils approchaient.

Quand ils furent au haut de la côte d'où l'on pouvait apercevoir le hameau, M. Le Bon s'arrêta, prit dans sa poche une lunette et regarda.

— Tenez, dit-il en passant sa lunette à Ernest, regardez le chalet où nous avons déjeuné. Regardez entre ces deux grands peupliers ; voyez si ma bonne Laure n'est pas là à guetter notre retour ! elle nous voit, car elle a aussi sa lunette.

— Je la vois parfaitement, dit Ernest.

M. Le Bon reprit la lunette et regarda encore.

— Elle n'y est plus, dit-il ; la voilà descendue ; elle est déjà dans la rue et nous attend. C'est ainsi qu'elle fait chaque jour quand je m'absente, et elle hâte ainsi de quelques instants le plaisir que nous avons de nous trouver ensemble.

Ils rencontrèrent en effet Laure qui venait au-devant d'eux. M. Le Bon sauta à terre et l'embrassa cordialement.

VIII.

AMOUR.

Ernest compléta la semaine chez M. Le Bon. Il s'y trouvait si heureux ! M. Le Bon le traitait avec tant d'affection ! Laure l'avait accueilli comme un frère, et, comme il était bon, complaisant, d'un esprit élevé et aimable, elle se plaisait beaucoup avec lui, sans chercher à scruter un sentiment de sympathie dont elle ne se défiait pas. Elle voyait que son père avait de l'amitié pour Ernest, c'était assez pour qu'elle eût déjà une grande estime pour lui, et elle ne cherchait pas à déguiser le plaisir que lui causait sa société.

Pour Ernest, c'était différent, il n'avait pas cette illusion. Il se sentait attiré par un aimant irrésistible, et il ne voyait que trop qu'il s'attachait de plus en plus à cette intéressante personne. Il aurait

Digitized by Google

voulu quelquefois se dérober au charme fascinateur qui le dominait, mais c'était déjà devenu impossible, et il sentait arriver le moment où il ne pourrait plus vivre sans elle.

Cependant, il avait trop le sentiment des convenances, des devoirs de l'hospitaltié, pour se permettre jamais un mot qui pût faire connaître la nature du sentiment qui l'agitait, et il se tenait dans les termes du respect et de l'amitié. Mais, à force de la voir, de vivre dans cette athmosphère enivrante qui environne la femme qu'on aime, il ne se sentit plus la force de résister, et il se livra intimément à tout le charme d'un amour pur et honnête, sans se trahir vis-à-vis de celle qui en était l'objet.

Cependant il voyait un obstacle invincible à ses projets : il n'avait aucune fortune, et seulement son état ; il fallait donc qu'il habitât le chef-lieu du département pour l'exercer ; mais jamais M. Le Bon ne se déciderait à se séparer de Laure, et Laure n'y consentirait jamais non plus. Lui-même sentait qu'il y aurait de l'ingratitude à agir ainsi envers un homme qui lui témoignait une amitié si cordiale.

Il était dans cette perplexité, lorsque, la semaine étant expirée, il annonça qu'il devait rentrer à la ville. Il partit donc, mais en promettant à M. Le Bon et à Laure de les venir revoir bientôt.

Quand il fut parti, Laure éprouva un vide immense, dont elle ne pouvait pas se rendre compte. L'étude lui parut insipide ; la maison, le parterre, le bosquet, tout lui semblait triste, inanimé, désert. La pauvre enfant n'avait qu'une pensée dont elle ne comprenait pas la persistance opiniâtre. Elle songeait sans cesse à Ernest, aux moments agréables, heureux qu'elle avait passés près de lui ; tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait dit se retraçait à sa pensée et l'occupait tout entière.

Elle avait des amis dans le hameau. Elle alla les voir et y demeura même assez longtemps ; mais, malgré tous ses efforts, une image chère venait s'interposer entre eux et la rendait inattentive et distraite. Elle voulait chasser cette image, presque importune, et, par la force de sa volonté, se fixer à autre chose. Elle y réussissait un instant, mais peu à peu, sans qu'elle s'en aperçût, ses pensées se reportaient vers Ernest. La moindre circonstance, l'allée du bosquet où il s'était promené, la chaise où il s'était assis, un tableau qu'il avait considéré, une pensée qu'il avait émise et qui lui revenait à l'esprit, tout la ramenait forcément et despotiquement vers lui... Elle pensait avec

Digitized by Google

bonheur qu'il lui avait promis de revenir bientôt, et elle hâtait de son désir l'heureux moment de son retour.

Que faisait Ernest pendant que Laure était ainsi tourmentée?

Il ne l'était pas moins; mais il savait, lui, quel sentiment l'entraînait vers elle, et il s'y livrait avec délices. S'il en eût cru son impatience, il serait revenu le soir même au hameau. Mais comment motiver un retour aussi prompt? Puis, il repassait dans sa pensée tous les obstacles qui le séparaient de Laure et s'opposaient à son mariage avec elle. Alors le chagrin et le découragement s'emparaient de lui.

Il tint bon cependant durant trois jours, mais, le quatrième, il n'y tint plus, et, brûlant d'impatience et de désir, il fit seller son cheval et partit pour le hameau. Il était si pressé de revoir Laure, qu'il ne prit pas la route du Bourg, où était situé le presbytère; mais, laissant le Bourg à sa droite, il suivit le chemin de traverse qui était moins bon, mais plus direct.

Laure entendit de loin le galop d'un cheval, et elle pensa aussitôt à Ernest; elle rougit malgré elle, et se porta vivement à sa fenêtre. Elle le vit et tout son sang afflua à son cœur dont les battements devinrent si violents qu'elle fut obligée de les comprimer sous sa main. Cependant, elle se hâta de descendre pour le recevoir. Il lui prit la main, la serra dans les siennes, et, heureux de la revoir, il demeura un instant sans parler... elle n'eût pas pu lui répondre...

— Comment vous portez-vous, lui dit-il enfin? comment va mon ami, M. Le Bon?

— Bien, bien, lui dit-elle. Nous vous attendions, et papa disait à dîner qu'il espérait vous voir aujourd'hui, que vous étiez en vacances et que vous deviez vous souvenir de votre promesse.

— Oh! je n'avais garde d'y manquer : je n'avais pas oublié le gracieux accueil que j'avais reçu, et il me tardait fort d'être auprès de vous.

— Il nous tardait aussi, dit naïvement la jeune fille. Savez-vous que votre départ a fait un grand vide pour papa, qui était si heureux de causer avec vous de ses anciens amis!

La pauvre enfant aurait pu parler aussi d'elle-même; mais, par un sentiment de pudeur indéfinissable, elle sentait qu'elle ne devait parler que de son père, et non de ce qu'elle avait elle-même éprouvé. Peut-être, cependant, que si on l'avait interrogée, elle le lui aurait dit, tant son âme était candide et pure.

Digitized by Google

Ernest fut sur le point de lui demander si elle aussi avait quelquefois pensé à lui; mais il réfléchit aussitôt qu'il ne pourrait peut-être plus s'arrêter, s'il posait cette simple question, et il se retint, se contentant d'attacher sur la jeune fille des regards pleins de bonheur.

Elle éprouvait aussi une joie bien douce à le revoir, mais elle se sentait prise d'une extrême timidité, et c'est à peine si elle osait le regarder. Elle voyait cependant combien il était content, et cela doublait le bonheur qu'elle ressentait. Ce silence était plein de charmes. L'arrivée de M. Le Bon les tira d'embarras.

— Où est-il, où est-il?

Il tendit la main à Ernest, puis, il lui dit : Ma foi, embrassons-nous? Et ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre comme de vieux amis. Laure profita de ce moment pour sortir, sous le prétexte de quelques ordres à donner, mais dans le fait pour être un peu seule, et jouir un instant de sa joie.

On causa, on se promena, on fit de la musique, on fut heureux, et l'amour de nos jeunes gens ne fit que s'accroître.

Ernest se retira trois jours après, mais il revint ainsi périodiquement plusieurs fois, toujours occupant la pensée de Laure quand il était absent, toujours attendu avec impatience, toujours reçu avec un bonheur qu'on ne lui cachait pas.

IX.

A quoi bon retarder l'issue d'un dénouement que tous les lecteurs prévoient et auquel rien ne peut sérieusement faire obstacle, puisqu'il est dans l'esprit des trois personnages?

Bientôt après, Laure et Ernest furent unis. Je ne chercherai pas à décrire le bonheur d'une union si bien assortie. Je dirai seulement que ce bonheur fut durable. Laure, mère de famille, fut aimée de son mari comme lorsqu'elle était Mlle Le Bon. Ernest quitta le barreau. Comprenant bien l'utile fonction de juge de paix, il se fit nommer le suppléant de M. Le Bon, l'aida dans sa sainte mission, et lui succéda dans cet honorable emploi. Ainsi, le canton continua d'être le plus heureux de France.

BLANCHET,
Ancien sous-préfet.

Digitized by Google

MÉDAILLES ANTIQUES

DÉCOUVERTES A PRADOULIN, PRÈS LECTOURE (GERS).

—

Les travaux de terrassement de la voie ferrée, entre Auch et Agen, ont amené récemment la découverte d'un vase, en terre cuite, contenant vingt-trois deniers impériaux, d'une bonne conservation.

Le gisement de ce petit dépôt numismatique est un terrain déclive, situé sur la rive droite du Gers, vis-à-vis le confluent du ruisseau de Lauze, dans le territoire du hameau de Pradoulin, au sud et au pied du plateau de Lectoure, qui le surplombe d'environ quatre-vingt dix-sept mètres.

D'après les renseignements qui nous ont été transmis, le vase en poterie commune, à panse renflée, bouche cylindrique, anse courbe, ne présentait aucune particularité notable.

Les vingt-trois pièces d'argent limitent par leurs dates une période extrême de quarante-deux ans, comprise entre Elagabale et Valérien (218-260). Elles offrent dix effigies impériales, qui se répartissent de la manière suivante : Elagabale, une pièce; Alexandre Sévère, trois pièces; Gordien III, six; Philippe, trois; Otacilia Severa, une; Trajan Dèce, trois; Etruscilla, une; Trébonien Galle, une; Volusien, trois; Valérien, une.

Voici, du reste, la description exacte de ces monnaies, qui ont été généreusement données au Musée de Toulouse, par M. le Dr Filhol :

Elagabale (218-222).

1. Buste juvénil, lauré et drapé, à droite. IMP. CAES. ANTONINVS AVG.

   Hygie, debout, présentant de la main gauche une patère ou serpent symbolique : SALVS ANTONINI AVG.

Alexandre Sévère (222-235).

2. Buste juvénil à droite, nu et lauré, les cheveux ras et le menton encadré d'une barbe légère, IMP. SEV. ALEXAND. AVG.

   Femme drapée, regardant à droite et vidant une corne d'abondance : ABVNDANTIA AVGG.

Digitized by Google

3. Buste drapé et lauré, à droite, le visage plus allongé que dans le type précédent, moustache ombrageant la lèvre supérieure. IMP. ALEXANDER PIVS AVG.

Le dieu solaire en marche vers la gauche, nu, le manteau jeté sur l'épaule, les rayons au front, le fouet à la main. P. M. TR. P. XIIII COS. III. P. P.

4. Buste drapé et lauré : l'expression de fixité du regard est mieux rendue : IMP. C. M. AVR. SEV... AVG.

Femme drapée, portant la corne d'abondance et des épis : ANNONA AVG.

Gordien III (238-244).

5. Buste juvénile, drapé, couronné du diadème à cinq pointes : IMP. CAES. M. ANT. GORDIANVS AVG.

La Paix debout, tenant la haste et le rameau d'olivier : PAX AVGVSTI.

6. Buste imberbe, drapé et radié, même légende.

La Justice portant la corne et la balance : AEQUITAS AVG.

7. IMP. GORDIANVS PIVS FEL. AVG.

Femme drapée, assise, tenant une patère et une corne d'abondance : CONCORDIA MILIT.

8. Hercule nu, debout, appuyé sur sa massue. VIRTVTI AVGVSTI.

9. Femme drapée, assise, portant la corne d'abondance et la main droite appuyée sur la barre d'un gouvernail. FORT. REDVX.

10. Buste juvénile, le menton encadré d'une barbe légère.

Femme drapée, portant une corne d'abondance et un étendart : FELICIT. TEMP.

Philippe (244-249).

11. Buste viril, barbu, drapé et radié : IMP. M. JVL. PHILIPPVS AVG.

La Justice : ÆQVITAS AVG.

12. Femme drapée, assise, accoudée du bras gauche sur un siége à haut dossier et tenant une haste : SECVRITAS ORBIS.

13. Guerrière casquée assise, lance en main, bouclier à côté, et portant une victoire : ROMÆ ÆTERNÆ.

Otacilia Severa.

14. Buste diadémé, posant sur un croissant : M. OTACILIA SEVERA AVG.

Femme drapée, assise, portant la corne d'abondance et vidant une patère sur un autel. CONCORDIA AVG.

Digitized by Google

Trajan Dèce (249-251).

15. Buste viril, plein, imberbe, radié : IMP. C. M. Q. TRAJANVS DECIVS AVG.

Province debout, portant un étendart : DACIA.

16. Femme drapée vidant une corne d'abondance : ABVNDANTIA AVG.

17. Province debout, légère variante dans la pose et les draperies : DACIA.

Etruscilla.

18. Buste diadémé, posant sur un croissant : HER. ETRVSCILLA AVG.

La Pudeur. Femme drapée, debout, portant la haste : PVDICITIA AVG.

Trébonien Galle (251-253).

19. Buste viril, barbu, drapé, radié : IMP. CÆ. C. VIB. TREB. GALLVS AVG.

Femme drapée, debout, portant un globe surmonté d'un ibis : ÆTERNITAS AVGG.

Volusien (253).

20. Buste viril, barbu, radié, drapé. Les lèvres proéminentes et la cavité des sourcils lui donnent une physionomie sévère : IMP. C. C. VIB. VOLVSIANVS AVG.

Femme debout, drapée, portant une corne d'abondance et une enseigne : FELICITAS PVBL.

21. Mars au repos : VIRTVS AVGG.

22. Hygie présentant une patère au serpent : SALVS AVGG.

Valérien (253-260).

23. Buste viril, drapé, radié : IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

Victoire ailée, debout, tenant une palme et un lemnisque : VICTORIA AVGG.

Digitized by Google

ARCHIVES HISTORIQUES.

SOMMAIRE. — I. Placet adressé par le peintre Rivals à M. de Saint-Priest, intendant de Languedoc, en 1761. — II. Mémoire adressé aux Capitouls par le sieur Sarny, maître de ballet, au sujet de l'établissement à Toulouse d'une troupe sédentaire de Comédiens — 1765. (Archives départementales. Série C. Fonds de l'Intendance).

I.

Le peintre Rivals adressa, en 1761, à l'intendant, M. de Saint-Priest, le curieux Mémoire que nous reproduisons :

« La ville de Toulouse ayant fait construire une salle de spectacle, » il y a environ vingt-neuf à trente ans, elle en adjugea l'entretien » au sieur Cammas, peintre de la ville, et le lui a continué par de » nouveaux baux, en lui payant annuellement, à cet effet, la somme » de 850 livres. MM. les Capitouls s'étant aperçus depuis, que cette » salle avoit besoin de beaucoup de réparations, firent faire, en 1755, » une vérification par des experts, qui ont rapporté que l'adjudica- » taire de l'entretien en devoit faire une partie qu'il avoit négligée » et qui se porte à une somme très-considérable.

» La ville procéda ensuite au renouvellement de ce bail à la moins- » dite, et le sieur Cammas, voyant qu'il se présentoit un nouvel » adjudicataire qui s'engageoit à fournir à cet entretien à 200 livres » de moins que son premier bail, déclara qu'il n'en vouloit pas à ce » prix, si bien que l'adjudication fut faite au sieur Loze; mais le » contrat ne fut pas passé, parce que le sieur Cammas présenta un » Mémoire à MM. les Capitouls pour leur représenter que l'entretien » de cette salle ne pourroit pas être bien fait par cet adjudicataire, » qui n'étoit pas peintre, et il offrit d'en avoir soin plutôt pour rien » que de la laisser en si mauvaises mains. MM. les Capitouls n'accep- » tèrent pas cette offre, prévoyant bien que, sous prétexte de cette

Digitized by Google

» générosité, le sieur Cammas seroit parvenu aisément à s'épargner
» les réparations qui sont à sa charge, suivant la vérification d'ex-
» perts, et qui se montent à 6 ou 7,000 livres. Depuis ce temps, le
» sieur Loze, à qui le bail avoit été adjugé, a quitté la ville sans qu'il
» y ait aucun contrat passé avec lui.

» Dans ces circonstances, le sieur Pierre Rivals, qui est actuelle-
» ment peintre de l'Hôtel-de-Ville, demande d'être mis au lieu et
» place du sieur Loze, et il offre d'accepter son bail au même prix
» de 650 livres par année, en s'engageant à fournir à l'entretien de
» la salle de spectacle.

» Sa qualité de *peintre de l'Hôtel-de-Ville*, la manière distinguée
» dont le sieur Antoine Rivals, son père, et Jean-Pierre Rivals, son
» grand-père, ont rempli cette place, sollicitent en sa faveur.

» Outre ces puissants motifs, il espère que ses talents dans l'art de
» peindre, qu'il a perfectionnés pendant dix ans à Rome, et dont il
» a donné des preuves par les tableaux qu'il a faits depuis son retour,
» principalement dans l'église de la Chartreuse de Castres et dans
» l'hôtel du grand prieuré de Malte, lui mériteront la préférence sur
» tout autre et sur le sieur Cammas lui-même; d'autant mieux que
» le sieur Cammas, qui étoit un élève d'Antoine Rivals, n'avoit été en
» quelque façon nommé à cette place que pour la conserver au sieur
» Pierre Rivals, son fils; et cependant, lorsque le dit sieur Cammas
» se détermina à la lui céder, soit à raison de la foiblesse de sa vue,
» soit à raison des occupations que lui donnoit la direction de la
» façade de l'Hôtel-de-Ville et des autres ouvrages d'architecture, ce
» qui lui procure des appointements bien plus considérables que ceux
» qu'il quittoit, il ne donna cette démission qu'en retenant sur les
» appointements du sieur Rivals une pension de 500 livres, en sorte
» que le sieur Pierre Rivals qui, en qualité de peintre de la ville,
» devoit avoir 900 livres, est réduit à 600, ce qui ne sauroit suffire
» pour les vingt-quatre tableaux qu'il est obligé de faire tous les ans,
» sçavoir : huit en pied, grands comme nature, pour les salles de
» l'Hôtel-de-Ville, huit autres aussi en pied mais en miniature, pour
» le livre des *Annales*, et huit autres en grand pour être donnés à
» MM. les Capitouls.

» Cependant, quoique cette place lui soit onéreuse et qu'il y perde
» considérablement, le sieur Rivals l'a gardée jusqu'à présent par
» honneur et dans l'espérance qu'une occasion favorable lui pro-

Digitized by Google

» cureroit quelque dédommagement. Cette occasion se présente
» aujourd'hui, et il est de la justice que le sieur Rivals soit en même
» de faire le petit profit qu'il pourra y avoir sur l'entretien de la salle
» de spectacle, d'autant mieux qu'il pourra y exercer ses talents,
» qu'il a toutes les qualités nécessaires pour le diriger avec goût et
» discernement, et que le sieur Cammas a dit qu'il n'en vouloit plus.»

A l'occasion de ce placet, une commission, assemblée le 21 janvier 1762, délibéra de faire procéder à la vérification de l'état de la salle de spectacle par des experts qui devaient déterminer les réparations à la charge soit de la ville, soit du peintre Cammas. Celles-ci durent être faites immédiatement, et le bail d'entretien fut mis aux enchères pour être adjugé au plus offrant.

Le peintre Rivals, l'auteur du placet, est appelé plus ordinairement le chevalier Rivals (mort en 1784). Il fonda, on le sait, un prix, qui consiste en un porte-crayon d'argent, et qui est donné chaque année au plus méritant de notre Ecole, dans la classe du modèle vivant.

Quant à la salle de spectacle dont il s'agit, elle était sur le même emplacement que la salle actuelle, dans l'Hôtel-de-Ville. A ce sujet, on me permettra de me citer moi-même. J'écrivais dans le *Journal de Toulouse*, du 23 février 1865 :

« Si nous ouvrons les *tableaux* de l'ancienne administration municipale, nous trouvons une salle de spectacle, construite en 1736, dans l'enceinte de l'Hôtel-de-Ville, sur l'emplacement occupé par la salle actuelle, mais avec des proportions beaucoup moindres.

» La dépense pour la construction de la salle se porta à 34,528 liv. Ne pouvant rien faire de bien solide avec des fonds « aussi minces, » cette salle était déjà fort délabrée en 1785 et on craignait de la voir crouler.

» Son plus grand défaut, d'ailleurs, disaient les Capitouls, c'était son emplacement dans l'Hôtel-de-Ville.

» Le 18 août 1785, M. Chauliac, organe d'une commission, s'exprimait ainsi : « On doit toujours craindre de voir une salle incendiée ; ... il est à désirer que cette salle, qui est trop petite et qui tombe en vétusté, *soit reconstruite sur un local isolé*. Quoique la ville ait projeté de faire d'autres ouvrages, il n'en est aucun *qui paroisse aussi pressant* que celui de sortir la salle de spectacle de l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville... »

» Ce n'est qu'en 1801 que la vieille salle de l'Hôtel-de-Ville fut

Digitized by Google

fermée par ordre administratif. Un Théâtre particulier, — le Théâtre de la Liberté, — s'éleva alors dans les bâtiments de l'ancien Collége Saint-Martial, et fournit jusqu'en 1818 aux plaisirs de la population toulousaine. »

Au mois d'octobre 1818, on inaugurait une nouvelle salle *provisoire* dans l'Hôtel-de-Ville, et ce provisoire dure encore aujourd'hui.

II.

Ce n'est pas sortir du Théâtre que de s'occuper d'un projet de *troupe permanente*, présenté à MM. les Capitouls, au mois de juin 1765, par un sieur Sarny, maître de ballet.

Nous allons analyser ce projet et reproduire les parties qui peuvent fournir des rapprochements intéressants avec nos troupes lyrique et dramatique actuelles.

La flatterie étant de toutes les époques, le sieur Sarny insiste sur les talents des Capitouls, protecteurs-nés des beaux arts, sur la magnificence de la ville de Toulouse, la célébrité de son *Capitole* (1) et de ses grands hommes, etc., etc., et il arrive aux difficultés du plan qu'il expose :

« Ce genre de plaisir (le Théâtre) est dispendieux, dénué en même

(1) Les Capitouls dataient leurs ordonnances et leurs délibérations « du Consistoire de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse. » Cette formule a été remplacée aujourd'hui par ces mots fastueux : FAIT AU CAPITOLE. C'est là le résultat d'une confusion sans doute. Sur les anciens sceaux et titres on trouve le mot *Capitulum*, — *Capitulum nobilium Tolosæ*. — Or, Capitulum veut dire *Chapitre* et n'a jamais pu se traduire par CAPITOLE, si ce n'est dans un moment de gloriole intempestive et de faux amour-propre local : les membres du Chapitre furent nommés *Capituli*, *Capitulares* ou *Capitularii* (*Capitols*, en langue romane). Nous lisons encore dans Ducange (*Glossarium*, t. II, p. 151) : CAPITULUM, *Domus urbis publica*... HOSTEL *vel maison de ville*. Catel, en son histoire, liv. Ier, chap. Ier, dit que la maison de ville est appelée *Capitulum* dans les anciens titres (cité par Ducange); et, plus bas, CAPITULARES et CAPITULARII *appellabantur, qui iidem sunt quos* CAPITOUX *vocant, olim* CAPITOLIERS... Charte de 1350.

Nous sommes donc autorisés à voir un non-sens et un contre-sens dans ces mots : SIGILLUM CAPITOLII TOLOSANI, placardés tous les jours sur les actes officiels, et nous formons le vœu que notre magistrature municipale reprenne modestement possession de son HOTEL DE VILLE et qu'elle imprime sur ses actes le SIGILLUM CAPITULI TOLOSÆ. Ce sera une preuve de véritable noblesse ancienne, bien plus éloquente que tous les souvenirs et toutes les imitations de l'antique Rome, dont le CAPITOLE fut sauvé un jour, on sait comment.

EUG. L.

Digitized by Google

» temps des ressources que cette ville ne peut lui fournir, ses finances » étant déterminées et limitées par tout autre emploi : il paroît indis- » pensable, pour le succès de l'entreprise, d'émouvoir le sentiment » du bon goût, d'exciter les amateurs à favoriser un établissement si » bien assorti à leurs inclinations, et, par ce moyen, réussir à puiser » les fonds nécessaires chez le public, d'une manière qui lui soit » agréable, même avantageuse selon l'occurrence, en démontrant » qu'un certain nombre d'actionnaires réunis pourroient soutenir » aisément les dépenses et participer à des profits qui les dédom- » mageroient de leurs avances.

» Je m'attacherai à rechercher des sujets dont les talents assortis » à la réputation ne laissent aucun doute sur leur capacité .. Le » public sera assuré d'avance d'une troupe complète de comédiens » choisis, digne enfin de paroître devant lui.

» Il n'est pas bien aisé de faire un assemblage de sujets également » bons : souvent les médiocres sont confondus avec les premiers ; ce » contraste occasionne un dérangement très-sensible, auquel il est » difficile de remédier, surtout si l'on considère qu'un acteur, le » terme de son engagement expiré, cherche à se procurer ailleurs » des appointements plus considérables, sans s'embarrasser du vuide » qu'il laisse dans la troupe, encore moins de celui qui doit lui » succéder ; de là cette inégalité de talents si choquante. Il est certain » que, dans le cas de *ce projet*, l'on seroit à couvert d'un pareil » inconvénient, puisque la troupe comme sédentaire ne se refuseroit » point à des engagements de deux ou trois années...

» Voilà, sans contredit, les solides moyens qu'ont employés les » villes voisines pour maintenir leur théâtre et leurs troupes dans le » bon ordre. A quoi tient-il que nous ne jouissions nous-mêmes de » pareils avantages? Serions-nous privés encore d'un amusement si » distingué, aussi considérable au cœur qu'à l'esprit?...

» Personne n'ignore qu'on a réformé l'ordre des spectacles. Il y a » déjà longtemps que les lois les plus sages ont mis un frein à leur » licence ; l'on n'y entend plus que le langage de la vertu : il seroit » à souhaiter que les spectateurs qui font leur première entrée dans » le monde, ou leurs maîtres, voulussent approfondir cette vérité ; ils » puiseroient au théâtre des maximes salutaires, surtout dans les » pièces de caractère. »

Le sieur Sarny continue dans ce style à faire l'apologie des spec-

Digitized by Google

tacles, et ce maître de ballet, fort éloquent, ma foi, nous rappelle le maitre à danser du *Bourgeois gentilhomme*, enseignant que si chacun savait danser, personne ne ferait plus jamais de faux pas dans le monde. Chacun prêche pour son saint. Le maître de musique voyait dans son art l'harmonie universelle, et ainsi de suite.

Mais revenons au projet du sieur Sarny. — Pour pouvoir entretenir une troupe permanente, il demande un privilége, afin d'éviter la concurrence des « troupes errantes. »

« Après avoir établi les moyens convenables qui dérivent du » pouvoir et de l'autorité sur lesquels doit reposer l'existence du » projet énoncé, il faut passer de suite au moyen d'en procurer le » succès en invitant les amateurs à le favoriser. »

Ce moyen consistait en un certain nombre d'*actions*. Elles devaient être limitées à la durée d'une année et susceptibles de renouvellement.

Le nombre des actionnaires était fixé à vingt-cinq, et le prix des actions à 1,000 liv., ce qui faisait un total de 25,000 liv.

Des receveurs et un trésorier étaient institués pour sauvegarder les droits des actionnaires. Bref, toutes les clauses en matière d'association étaient remplies.

Suivent le détail des dépenses générales du théâtre et un tableau de troupe très-complet pour l'époque.

ACTEURS.

Un premier rôle	3,000 liv.
Un second rôle.	1,800
Un roi, financier, paysan et manteau.	2,400
Un deuxième roi, grand confident, père noble et raisonneur.	1,800
Une basse-taille et pères grimes.	2,000
Une haute-contre et troisième amoureux.	2,000
Un arlequin et crispin.	2,400
Un premier comique.	2,500
Un souffleur.	600

Digitized by Google

ACTRICES.

Un premier rôle.	3,000 liv.
Un second rôle.	1,800
Une reine, caractères et mères nobles.	2,400
Une première chanteuse.	1,800
Une confidente, duègne.	1,800
Une soubrette.	2,400

ORCHESTRE.

Un maître de musique.	800 liv.
Un premier violon.	400
Un répétiteur.	500
Un basson.	400
Une basse d'accompagnement.	400
Une deuxième basse.	300
Un cor de chasse.	300
Quatre violons, 300 l'un.	1,200

BALLET.

Un premier danseur, maître de ballet.	2,400 liv.
Un premier danseur.	2,400
Un deuxième danseur.	800
Six figurants et sept figurantes.	

DÉTAILS ET ACCESSOIRES.

Illumination en huile.	3,000
Frais des pièces et ballet.	600
Machiniste, perruquier, voyage des acteurs et actrices, etc., etc...	

Nous abrégeons et donnons tout de suite la récapitulation sommaire des dépenses annuelles.

Digitized by Google

Les acteurs	18,500 liv.
Les actrices	13,200
Ballet	12,900
Orchestre	4,300
Détails et accessoires	7,850
Location de la salle	2,400
Garde	600
Total	59,750 liv.

De nos jours, nous avons entendu dire à certains directeurs que le chiffre des dépenses s'élevait à 50,000 fr. par *mois*.

D'autre part, quelle était la recette prévue, en 1765? — D'après le *Mémoire*, elle formait un total de 66,000 liv. En ce temps-là, il y avait donc encore du profit à exploiter l'art dramatique.

Le *projet* du sieur Sarny fut généralement approuvé. Le subdélégué, M. Raynal, écrivit à l'intendant de Languedoc que « il ne » pouvoit qu'approuver ce projet à tous les points de vue, soit par » rapport à la nécessité d'avoir un spectacle fixe dans cette grande » ville où il y a un très-grand nombre de jeunes gens oisifs, du » moins à l'heure du spectacle, qu'il est important d'amuser d'une » manière honnête, pour éviter qu'ils ne se dissipent et ne causent » du désordre dans la ville, ce qui arrive toutes les fois qu'ils n'ont » point la ressource du théâtre, soit par rapport au moyen assuré » qu'il fournit d'avoir une bonne troupe à tous égards..... »

En 1765, on avait trouvé *le moyen assuré* d'avoir *une bonne troupe* de théâtre : en 1865 — un siècle après, jour pour jour — on la cherche et on ne la trouve pas sous des centaines de mille francs accumulées.

En quelques mots, essayons d'indiquer le mal et le remède.

Nous entendons dire chaque jour : « Admettons tel ou tel chanteur; il est le seul de son espèce ; après lui plus rien... » Voyez-vous le bel avantage de posséder un pareil phénix. Au-dessus, on aurait peut-être pu trouver en cherchant bien, mais, on nous répond : « Ils sont *trop verts* ou trop chers. » Au-dessous : « C'est vraiment à faire pitié et *bon pour des goujats*, » comme dit le renard gascon de La Fontaine.

Nous sommes donc condamnés à ce *milieu* où il n'y a rien de trop mauvais, mais rien d'excellent non plus. Nous avons pris l'habitude de laisser à d'autres la fleur du panier, nous contentant

Digitized by Google

de la seconde couche jusqu'au jour où les couches inférieures nous suffiront, si nous n'arrêtons pas les progrès effrayants de notre indulgence et de notre débonnaireté.

Pourquoi admettre tel ou tel chanteur faible, sous prétexte qu'il n'y en a pas d'autres? Pourquoi cette soif du médiocre? Pourquoi enfin favoriser, encourager le mal aux dépens du bien, prendre le clinquant au lieu de l'or pur, qui nous donnerait au moins l'*aurea mediocritas* du poète!...

Il faut bien se pénétrer de la vérité suivante : Les chanteurs ont été gâtés par les enthousiasmes exagérés et par les monceaux d'or dont on les a couverts avant que l'étude ne leur ait fait une gloire sérieuse.

Si les chanteurs sont mauvais, ne nous en prenons qu'aux vrais coupables, c'est-à-dire à nous-mêmes qui tenons bien peu de compte d'un travail long et assidu, qui réclamons seulement quelques notes brillantes. Nous attendons l'acteur à certains passages déterminés, à certains cris prévus d'avance, et, si l'effet et la note sont manqués, nous nous écrions que les compositeurs fabriquent de la musique *éreintante* et impossible à chanter.

Ce qui est impossible, c'est la façon de la chanter, c'est le goût du moment tourné vers l'*ut de poitrine*. Un homme est né avec cette note là et bien d'autres encore; il avait en même temps à son service un immense talent; dès lors, tous les chanteurs ont voulu avoir les mêmes ressources vocales sans se préoccuper d'avoir le même talent. La foule a acclamé les poumons les plus vigoureux, et voilà pourquoi ils sont aujourd'hui hors de prix.

Barytons, basses, ténors, soprani... tous crient et veulent crier pour contenter le public qui s'apercevra sans doute un jour que, pour avoir un théâtre et des artistes, il ne faut pas encourager le mauvais goût et l'acheter à si chers deniers.

Une bonne résolution de la part du public, de ne rechercher et applaudir que le vrai talent, une sage coalition entre les directeurs de théâtre, afin de refuser impitoyablement leur porte à toutes les médiocrités exigeantes qui l'encombrent, voilà le remède au mal présent, et qui, employé à temps, donnerait à l'art musical, — singulièrement compromis par notre faute, — de bons et beaux jours pour l'avenir.

EUGÈNE LAPIERRE,
Archiviste adjoint du département.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Rapport général sur les travaux du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département de la Haute-Garonne, du mois de juillet 1849 au 31 décembre 1864, rédigé et mis en ordre par M. le Dr Jules Delaye.

Les questions d'hygiène publique et de salubrité sont plus que jamais à l'ordre du jour. Cela se conçoit. Depuis que le choléra est à nos portes, il nous tient en éveil. Chacun se dit qu'il pourrait bien le visiter, et si l'on est, d'ordinaire, assez indifférent aux maux qui atteignent les autres, nous le sommes moins au mal qui peut atteindre les autres et nous-mêmes. On ne nous trouve plus alors insouciants et froids :

« Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère. »

Nous nous plaignions dernièrement, à cette place, du peu de propreté qu'on remarque à Toulouse; nous ne nous doutions pas alors de tous les soins que se donne l'autorité pour assurer la santé publique. Il est vrai que cela se fait en silence et presque inaperçu. Un homme aura sauvé une personne qui se noie, une maison qui brûle, ou fait tout autre acte de courage individuel, les trompettes de la renommée porteront son nom aux extrémités de la France et du monde; les hommes qui sont préposés par l'autorité pour être les gardiens de la santé publique se contentent de faire le bien et ne vont pas le crier sur les toits.

Un des premiers actes du gouvernement de 1848 a été la création de commissions d'hygiène publique dans chaque département et dans chaque arrondissement. L'arrêté du chef du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre 1848, en fixe les attributions, le nombre des membres; il détermine en quelles proportions les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires doivent y entrer. Les membres du

Digitized by Google

conseil de salubrité sont de 15, pour l'arrondissement de Toulouse, de 10 pour l'arrondissement de Muret, de 12 pour celui de Saint-Gaudens, et de 10 pour l'arrondissement de Villefranche.

C'est le compte-rendu des travaux accomplis par le Conseil général d'hygiène publique du département de la Haute-Garonne, pendant une période de quinze années, que M. le Dr Jules Delaye vient de publier, sur l'ordre de M. le Préfet.

Le public est dans une ignorance complète de toutes les précautions que l'on déploie pour veiller à ce que rien ne vienne porter atteinte à la santé publique. Le rapport que nous annonçons passe en revue toutes les industries, par ordre alphabétique, et rapporte toutes les enquêtes auxquelles elles ont donné lieu. Nous sommes bien aise d'apprendre à ceux qui l'ignorent tout ce qui se fait dans l'intérêt de la salubrité générale.

S'agit-il d'une usine, d'une fabrique, d'une industrie quelconque, capable de compromettre la santé publique? Vite une commission est nommée. Si l'industrie est en voie d'exploitation, et a été l'objet d'une plainte, la commission se rend sur les lieux, et, à la suite d'enquêtes, d'expertises, elle fait son rapport. S'agit-il d'une industrie à établir? L'autorisation n'est accordée qu'avec un luxe de précautions dont l'industriel ne doit jamais s'écarter. Le livre de M. Delaye ne mentionne pas moins de 392 rapports, de 1849 à 1864. Ces rapports sont suivis de notes rappelant le jour où l'affaire a été décidée, le nom des personnes en instance, etc...

Et qu'on ne croie pas que ce soit une nomenclature sèche, pas du tout; les rapports sur les questions les plus importantes sont de vrais traités sur la matière. Nous avons remarqué particulièrement une étude fort savante de M. Filhol sur le goître et le crétinisme; un rapport fort développé de M. Combes sur le choléra, travail plein d'à-propos dans ce moment.

Le livre est imprimé avec beaucoup de luxe. Il sort des presses de MM. Bonnal et Gibrac, c'est tout dire. Maintenant, nous exprimerons un vœu. Nous voudrions une édition populaire à 50 c. et même à 25, si c'était possible. Ce serait un livre utile à tout le monde, parce qu'il contient tous les règlements en matière d'industrie. Il ne remplacerait pas le *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité* de M. Tardieu, ni le *Traité d'hygiène industrielle* de M. Marc Vernois; mais, rédigé en vue du département de la Haute Garonne, il serait une source où l'on irait de préférence puiser les renseignements dont on a besoin.

Ce rapport, rédigé avec un ordre parfait, a dû demander bien du

Digitized by Google

temps et bien du soin; il révèle chez son auteur, M. Jules Delaye, un esprit net, qui a compris que le mérite de ce genre de travail consiste principalement dans une classification claire et méthodique.

---

2. — Les départements du Midi, à l'Exposition Industrielle de Toulouse, en 1865, par SYLVAIN ALQUIÉ.

La *Revue*, qui s'est étendue très-longuement sur notre Exposition des Beaux-Arts, n'a pas soufflé mot sur celle de l'Industrie. Ce n'est pas que les comptes-rendus lui aient manqué, mais aucun ne lui a paru satisfaisant. C'est une étude très-compliquée que celle des produits si variés de l'Industrie. Que de connaissances n'exige-t-elle pas de celui qui l'entreprend! Si la *Revue* y a renoncé, c'est que notre Exposition ressemble plutôt à un bazar de marchandises qu'à toute autre chose, et qu'alors un exposant de conserves alimentaires se croit autant de droits à l'attention du critique que le plus habile mécanicien. Le livre de M. Alquié, — c'est un vrai livre, car il contient 250 pages in-8°, — nous avait alléché par son titre, et nous l'avions ouvert avec une vive curiosité; mais il n'a pas répondu à notre attente. Rien d'élevé, rien de particulier aux graves questions sur l'Art et sur l'Industrie, et il nous faut attendre encore le rapport de la commission, qui sera lu probablement à la séance de la distribution des médailles, dont l'époque n'est pas encore fixée.

Nous devons reconnaître, en terminant, que le but que nous prêtions à M. Alquié n'est pas celui qu'il se proposait. Nous venons de découvrir dans un *sous-titre*, que nous n'avions pas remarqué d'abord, qu'il a voulu simplement écrire une *Etude destinée à servir de cadre général et à fournir les principaux documents pour composer l'histoire critique de notre Exposition*. Devant des intentions aussi modestes, la critique aurait mauvaise grâce à se montrer exigeante.

---

3. — Promenade aux Champs-Elysées, par LOUIS DE LAINCEL.

Il ne nous a pas été donné de visiter l'Exposition de Paris, par conséquent nous n'avons aucun moyen de contrôler les appréciations de M. de Laincel. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que son livre

Digitized by Google

se laisse lire avec beaucoup d'intérêt, et que nous avons pris un vif plaisir à suivre l'auteur dans sa *Promenade* à travers les salons de l'Exposition. M. de Laincel a les qualités que nous avons regretté de ne pas trouver en M. Alquié. Il possède à un haut degré le sentiment de l'art ; on le reconnaît à chaque page. Son jugement sur le dernier ouvrage de Proudhon, *Du principe de l'art*, et sur la *Philosophie de l'art*, par Taine est celui d'un excellent esprit. — Nous rencontrons souvent le nom de M. de Laincel dans un bon et sérieux journal littéraire, l'*Echo de France* (1), dont nous avons trop tardé à saluer la bienvenue. M. de Laincel y parlait hier *poésie*, avec la même élévation de pensée qu'il parle *peinture* dans sa *Promenade aux Champs-Elysées*. C'est naturel. La peinture et la poésie sont sœurs ; qui est capable de juger l'une est capable aussi de juger l'autre.

Nous aussi, nous voulions nous permettre de parler poésie. Nous avons sous la main plusieurs volumes de vers qui attendent un compte-rendu. Mais comment parler poésie lorsque retentit à l'horizon la grande voix de notre grand poète ? Devant cette voix-là, toutes les autres doivent se taire. — Donc, à plus tard.

F. Lacointa.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition au baccalauréat, à la session de novembre, par la Faculté des Sciences de Toulouse.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Du 20 octobre 1865. — *Mathématiques* : 1° Une fraction étant supposée égale à une autre fraction, dont les deux termes sont premiers entre eux, faire voir que les deux termes de la première fraction sont des équi-multiples de la seconde. — On en conclura la condition nécessaire et suffisante pour qu'une fraction soit irréductible. — 2° Démontrer que de toutes les droites que l'on peut mener par un point dans un plan, celle qui est perpendiculaire à la trace du plan sur un plan horizontal fait le plus grand angle avec ce dernier plan. — Usage de la ligne de plus grande pente. — Qu'est-ce que l'échelle de pente d'un plan ?

(1) L'*Echo de France*, scientifique, littéraire, artistique, agricole et industriel, paraissant le dimanche. Bureau, à Paris, rue Fontaine-Molière, 39 bis. Prix : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. ; trois mois, 5 fr. 50 c.

Digitized by Google

Physique : Définition et lois de la réfraction. — Comment établit-on ces lois par l'expérience ? — Spectre solaire.

Du 21. — *Mathématiques* : 1° Qu'entend-on par polyèdres semblables ? — Démontrer que les volumes de deux pyramides semblables sont entre eux comme les cubes des arêtes homologues. — 2° Faire voir que dans la parabole la sous-normale est constante, et que les carrés des cordes perpendiculaires à l'axe de la courbe sont proportionnels aux distances de ces cordes au sommet.

Physique : Action des courants sur les aimants. — Décrire le rhéomètre multiplicateur et l'expérience de l'électro-aimant.

Du 23. — *Mathématiques* : 1° Etablir la condition nécessaire et suffisante pour qu'une fraction ordinaire irréductible puisse être convertie exactement en décimales, et faire voir que, dans le cas contraire, la fraction décimale est périodique. — 2° Mener une tangente à l'ellipse par un point extérieur. (On supposera connue la construction de la tangente en un point pris sur la courbe, ainsi que la propriété sur laquelle cette construction est fondée).

Physique : Evaluer le nombre de vibrations par seconde, correspondant à un son donné. — Sirène acoustique. — Méthode par les vibrations des cordes.

Du 24. — *Mathématiques* : 1° Déterminer, au moyen d'une construction plane, le rayon d'une sphère donnée. — 2° Représenter, sur un plan horizontal et sur un plan vertical de projection, un cylindre dont la base est un cercle et dont les arêtes sont obliques par rapport à ces deux plans. (On supposera que la base est située sur le plan horizontal). — Connaissant la projection horizontale d'un point situé sur la surface du cylindre, comment détermine-t-on la projection verticale correspondante ?

Physique : Exposer les propriétés des miroirs sphériques. — Expliquer les images formées au foyer, et faire connaître comment varie la position de l'image quand l'objet s'approche ou s'éloigne du miroir.

Du 25. — *Mathématiques* : 1° Montrer qu'un arc moindre qu'un quadrant est compris entre un sinus et sa tangente, et que la différence entre l'arc et le sinus est moindre que le quart du cube de l'arc. — 2° On donne les traces d'un plan sur un plan horizontal et sur un plan vertical, et l'on propose de déterminer, par la méthode des rabattements, les projections du centre d'un cercle, de rayon donné, inscrit dans l'angle que forment les deux traces dans l'espace.

Physique : Exposer la théorie de l'électricité dissimulée ou du condensateur. — Manières de le décharger.

Du 26. — *Mathématiques* : 1° Rendre compte de l'extraction de la racine carrée d'un nombre entier. — 2° Description du graphomètre. — Construction du vernier et degré d'approximation qu'il donne. — Levé des plans au moyen de cet instrument.

Physique : 1° Donner le principe du jeu de la machine pneumatique. — 2° Décrire la machine à deux corps de pompe. — Peut-on faire le vide exactement ? Peut-on raréfier l'air indéfiniment ?

Digitized by Google

CHRONIQUE.

George, ancien commissaire expert du Louvre.

Le 5 octobre dernier, s'est éteinte, à Toulouse, dans l'obscurité et presque dans l'oubli, une grande célébrité artistique, un homme que la fortune s'était plu à élever au sommet de sa roue, et qu'elle a laissé ensuite tomber lourdement à terre.

George (Charles-Laurent-Auguste), né à Paris, en 1796, eut une vie pleine de vicissitudes. A quatorze ans, il avait terminé ses classes. Se sentant du goût pour la peinture, il suivit son penchant, et étudia d'abord, sous un nommé Petit, peintre de portraits, fort habile et en même temps fort modeste. Il passa ensuite dans l'atelier de Regnault, grand peintre d'histoire, dont il fut un des élèves les meilleurs et les plus assidus.

George était né, comme tant d'autres, sans fortune, et il se mit à faire des portraits pour vivre. Il trouva encore le temps d'étudier la médecine; — il nous a montré un jour sa carte d'entrée à l'hôpital Saint-Louis, en 1812. — George ne négligeait aucune occasion de s'instruire.

Il avait atteint l'âge de l'adolescence, à l'heure où le premier Empire penchait sur son déclin, où les armées de l'Europe coalisée menaçaient d'envahir la France. D'une imagination ardente, d'un tempérament inflammable comme la poudre, George ne pouvait lire sans frémissement les bulletins politiques, et, un beau jour, il abandonna tout, leçons, peinture, médecine, pour s'enrôler sous les drapeaux. Il servit dans un corps de hussards, et arriva, en peu de temps et par son seul mérite, au grade de lieutenant. Il quitta le service en 1815, reprit ses occupations favorites, et s'adonna exclusivement à l'étude des anciens maîtres.

George n'a pas précisément primé comme peintre. Ses titres ne sont pas là. Dès 1816, il déposa, pour ainsi dire, ses pinceaux, afin de se livrer sans distraction à la profession d'*expert*, dans laquelle il excella. En peinture, comme en musique, en littérature, et, en général, dans tous les arts, les gens qui se disent connaisseurs ne manquent pas; mais les vrais sont rares. Ainsi, on ne compte dans ce siècle que trois connaisseurs en tableaux : Lebrun, Henri et George. Henri fut le prédécesseur de George au Musée du Louvre. Des relations intimes, basées sur une mutuelle estime, les unirent. Du fond de l'Allemagne, où il resta quatorze ans, de 1820 à 1834, George correspondait avec Henri qui était fixé à Paris, et la confiance qu'ils avaient l'un pour l'autre était si pleine et si entière, qu'ils achetaient les tableaux sans les voir.

Digitized by Google

De 1817 datent les catalogues des premières ventes de George.

Il est quelques écrivains exercés, *emunctæ naris*, qui, d'après la place qu'occupe un *dont* ou un *qui*, et même sur la simple attache qui relie deux membres d'une phrase, remonteront, sans se tromper, à l'époque où l'ouvrage fut écrit et en nommeront l'auteur. George était de cette force en peinture. Sur la seule vue d'un tableau, il déterminait, à coup sûr, et l'Ecole et le peintre.

George fut nommé commissaire expert des Musées royaux, le 1er février 1836. — On comprend qu'on n'arrive pas à un poste aussi important, sans avoir fait ses preuves. — Il y resta douze ans. La révolution de 1848 l'en éloigna. Ses rapports sur les tableaux proposés pour le Musée furent toujours ratifiés. Aussi fit il autorité dans les arts, et ses appréciations ont-elles eu souvent force de loi devant la justice.

Nous emprunterons à sa vie d'artiste deux traits à l'appui :

Il y a quelques années, la ville de Montpellier, se fiant à la déclaration d'un soi-disant expert, avait acheté une douzaine de tableaux faussement attribués à de bons maîtres. George fut appelé ; sur son rapport, les tribunaux annulèrent l'affaire, et la ville se trouva délivrée d'un marché fort onéreux.

Un tableau de Raphaël, *Saint Jean dans le Désert*, avait été tellement gâté, défiguré par des retouches maladroites, qu'un curé de village n'avait pas voulu l'accepter pour son église. George lui rendit sa véritable attribution, et ce tableau est rentré au Musée du Louvre, où il est conservé comme un fragment précieux au nombre des chefs-d'œuvre du grand maître.

Parmi les catalogues raisonnés des principales ventes de tableaux qu'il a dirigées, on cite ceux du comte Perrégaux, du maréchal Soult, de Mme de Chavagnac, et enfin, le plus célèbre, celui de la galerie du cardinal Fesch, considéré par les amateurs comme l'un des meilleurs ouvrages à consulter sur la peinture (1). Cette riche et immense galerie, qui renfermait à elle seule plus de tableaux qu'aucun des Musées de l'Europe, se composait de trois mille trois cent trente-trois tableaux. Une première vente de 667 tableaux eut lieu en 1843 ; une seconde de 829, en 1844, et la troisième, la plus importante, composée

(1) Un exemplaire de ce Catalogue est entre nos mains. Il est intitulé : *Galerie de feu S. Em. le cardinal Fesch, ancien archevêque de Lyon, primat des Gaules, etc., ou Catalogue raisonné des tableaux de cette galerie, accompagné de Notices historiques et analytiques des maîtres des Ecoles flamande, hollandaise, allemande, italienne et française, par George, peintre, commissaire expert du Musée royal du Louvre. Imprimé à Rome, en 1844.* Trois volumes in-8°.

Digitized by Google

de 1837 tableaux, se fit au mois de mars 1845, sous la direction de George. Cette dernière partie, que les héritiers avaient été au moment de céder en bloc et *à forfait*, pour une somme fort au-dessous de sa valeur, George lui fit rapporter près de deux millions, chiffre reconnu inférieur de la moitié à celui qu'elle aurait atteint, si la vente s'était faite à Paris et non à Rome (1). A la vente de la galerie du maréchal Soult, qu'il dirigea également, la *Conception de la Vierge*, de Murillo, achetée pour le Musée du Louvre, dépassa aux enchères le chiffre de six cent mille francs (2).

En 1855, George fut appelé à Toulouse, sous l'administration du colonel Cailhassou, pour faire un rapport sur l'état de notre Musée. Ce rapport, que nous avons eu un instant entre les mains, et dont la *Revue de Toulouse* a donné deux extraits considérables (tome XIV, p. 154 et 315), n'a été terminé que sous l'administration du colonel Policarpe, et ne forme pas moins de 350 pages in-folio. L'honorable M. Caze, dans son rapport au Conseil municipal, considère ce travail comme un chef-d'œuvre de critique savante. C'est l'opinion de toutes les personnes qui ont été à même de l'apprécier. Ce Mémoire, que l'administration avait eu l'intention de publier, est resté dans les archives du Capitole.

Ce premier travail devait être suivi d'un autre. George avait consacré un chapitre de son Mémoire au Catalogue du Musée de Toulouse ; il en avait relevé les défauts, les erreurs, les fausses attributions, en un mot, il l'avait signalé comme très-défectueux, ne pouvant servir de guide aux personnes qui le consultent, et comme devant être complètement refait. L'administration le comprit, et, estimant avec raison qu'elle ne pouvait charger de ce travail une personne plus compétente que George, elle lui en remit le soin. Le Catalogue qui se vend aujourd'hui à l'entrée du Musée est donc son ouvrage. Ce livret est un livre d'art. Indépendamment du redressement d'une foule d'erreurs, il renferme des indications fort exactes sur tous les tableaux du Musée et des notices succinctes et pleines d'intérêt sur chaque peintre en particulier.

George a été en rapport avec les artistes les plus distingués et avec les principaux personnages du siècle. Fixé à Toulouse, depuis dix ans, pour des raisons de santé, il n'était plus qu'une ombre de ce qu'il avait été. Sa langue alourdie par un commencement de paralysie était embarrassée, et on ne devinait guère qu'on avait

(1) Cette dernière vente eut trente-six vacations, et rapporta 1,633,761 francs.

(2) Elle fut adjugée à 586,000, et, avec les frais, le prix fut porté à 615,300 fr.

Digitized by Google

devant soi un homme recherché autrefois pour son esprit et pour le charme de sa conversation.

Placé dans des positions avantageuses où il eût pu s'enrichir, il dédaigna de le faire. Insouciant par nature, il négligea toujours ses propres intérêts. Ainsi, à la vente de la galerie du cardinal Fesch, il lui eût été facile de réaliser des profits considérables; il n'y songea même pas. Comme tous les artistes, il vivait au jour le jour, sans préoccupation du lendemain. Avait-il retiré quelque argent d'une affaire, il s'installait dans une ville, à Munich, à Rome, à Florence, et tirait de là, passant sa vie dans les Musées, et il ne se réveillait de ses rêves d'artiste que lorsqu'il avait tout dépensé.

George n'a rien fait aussi pour se maintenir dans les positions brillantes où il s'était élevé par son mérite. Esprit indépendant, il n'a jamais su faire sa cour à personne; et, par sa franchise qui tenait de la rudesse, il indisposa souvent des personnes qu'il aurait eu intérêt à ménager.

George a laissé un fils qui se destine comme lui à la carrière d'artiste. Elevé sous l'œil de son père, nourri de ses leçons, ce jeune homme a devancé son âge par la maturité de son esprit, par son goût prononcé pour l'étude, et par un ensemble de qualités précieuses qui font bien augurer de son avenir.

*
* *

La mort de George n'est pas la seule que nous ayons à regretter pendant le mois qui vient de s'écouler. Un honorable magistrat, M. Martin, président de Chambre à la Cour impériale; M. Armand Courtois, surnommé la Providence des pauvres, et, près de Toulouse, M. le Dr Rigal, une des lumières de la science, ont été enlevés à peu de jours d'intervalle.

*
* *

A peu de jours d'intervalle aussi, deux villes reconnaissantes. Estagel, dans les Pyrénées-Orientales; Lavaur, dans le Tarn, ont érigé chacune une statue sur leur principale place publique; la première à François Arago, la seconde au comte de Las Cases, compagnon d'exil de l'Empereur Napoléon, et auteur du *Mémorial de Sainte-Hèlène*.

Le lieu de naissance du comte de Las Cases a été souvent contesté; tous les doutes doivent tomber devant l'acte authentique qui suit et que nous empruntons au *Journal de Toulouse* :

Digitized by Google

Extrait des registres des actes de l'Etat-Civil de la paroisse de Saint-André de Couffinal, commune de Revel, canton de Revel, arrondissement de Villefranche, département de la Haute-Garonne.

« L'an mil sept cent soixante-six, et le vingt-deuxième du mois de juin, a été baptisé par moi soussigné, dans l'église de Belleserre, du consentement de maître Guilhaume Pontier, curé de Belleserre, docteur en théologie, Marie-Joseph-Emmanuel-Auguste-Dieudonné de Las-Cazes, fils de Messire marquis de Las-Cases, commandant de Revel, Sorèze et pays dépendants, et de dame Jeanne Naves de Ranchin, mariés, né le vingt et un juin à huit heures du matin; parrain, messire Marie-Joseph-Emmanuel de Guinard, haut et puissant seigneur d'Alivet, Renage, Beaucroissant, et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, maître de requête ordinaire de son hôtel, intendant de justice, police et finances en la province de Languedoc, absent, tenant pour lui Messire Jacques de Ranchin, grand-oncle de l'enfant; marraine, dame Victoire-Sophie-Aimable de Souviniargés, présidente de Mongla, absente, tenant pour elle dame Marie de Ranchin, grand'mère de l'enfant. Témoins, Messire Bermond de Ranchin, officier de la maison du Roi, aussi grand-oncle de l'enfant et Jean Puget, premier consul de la communauté de Belleserre, et maître Antoine Rech, signés, avec le parrain et la marraine.

» En foi de ce,

» Ranchin; Ranchin, grand'mère; Ranchin, chevau-léger du Roi; Las-Cases, père; Puget, consul; Rech; Bonnet (Anaïs); Baudues, curé, signés au registre. »

Certifié conforme: *Le maire de Revel*, Get.

*
* *

Que dirons-nous de nos théâtres? que notre scène lyrique a rouvert ses portes depuis un mois; que les débuts se sont faits sans encombre; que, sauf la dugazon qui n'a pas été admise, le baryton qui a résilié, et quelques acteurs secondaires, éconduits, la troupe a été acceptée après avoir subi l'épreuve du suffrage universel; que le théâtre des Variétés, — sans doute pour justifier son nom en variant les plaisirs de ses abonnés, — s'est passé la fantaisie de jouer la tragédie.

Ce théâtre a donné une représentation, une seule, des *Vêpres siciliennes*. Après tout, une fois n'est pas coutume, et, s'il y a eu faute, le public lui a pardonné.

Brûlé en 1818, l'Odéon relevait de ses ruines, lorsqu'il se rouvrit, le 30 septembre 1819. Ce fut une grande solennité que cette inau-

Digitized by Google

guration. L'Odéon est le théâtre attitré de la jeunesse des Ecoles : elle y porte ses ardeurs et ses colères. La pièce de Casimir Delavigne, refusée par messieurs les pensionnaires de la Comédie-Française, reçut à l'Odéon un accueil enthousiaste, comme on en trouve peu d'exemples dans les annales du théâtre. Les idées de patriotisme et de liberté qui palpitent dans la pièce firent éclater chez la jeunesse des transports frénétiques, une sève de passion dont nous n'avons pas d'idée aujourd'hui. Après le quatrième acte, où la toile ne tombe pas, les bravos et les applaudissements se prolongèrent sans interruption jusqu'au moment où les acteurs reparurent dans le cinquième : ce qui ne s'était jamais vu.

Nous avons voulu, à 46 ans de distance, revoir cette pièce à laquelle nous avions dû nos premières émotions dramatiques, et qui ravivait en nous des souvenirs depuis longtemps affaiblis. Nous nous rendîmes donc, ce soir là, au Théâtre des Variétés, non sans appréhension. Nous craignions une déception. Le rôle de Procida, que nous avions vu jouer, avec un immense succès, par Joanny, surnommé le *Talma de la province*, devait être rempli par un acteur improvisé, M. Edouard Sales, professeur de déclamation, fort connu en ville, mais qui n'avait jamais, — à notre connaissance du moins, — abordé la scène à Toulouse. Eh bien, le désenchantement n'a pas été aussi désastreux que nous le redoutions. Sans doute la pièce avait subi d'odieuses mutilations; les vers arrivaient à notre oreille, estropiés à faire frémir; mais il y a eu une compensation. Le rôle de Procida n'a pas été mal rendu; l'acteur Sales, qui a supporté à lui seul le faix de la pièce, a une tenue digne, un timbre de voix agréable et sonore, une prononciation correcte. Il a rempli son rôle avec intelligence, avec chaleur; il n'en a pas été écrasé, et le public qui l'avait fréquemment applaudi dans le cours de la représentation, lui a fait presque une ovation à la fin. Comment a-t-il pris la pièce, le public? Il était bien un peu ébaubi, comme dit Mme Pernelle, en entendant ces grands vers alexandrins, mais, parfois, il s'est laissé surprendre par le jeu passionné de l'acteur, et il n'avait pas mauvaise contenance. Que de choses cependant qu'il n'a pas saisies et qu'il ne pouvait saisir! Le temps, qui change tout, avait enlevé à bien des passages, leurs allusions, leur application aux événements contemporains. A ce vers, que Lorédan adresse à Roger de Montfort, au représentant du roi de France, dans le gouvernement de la Sicile,

Le roi t'a-t-il donc fait plus roi qu'il n'est lui-même?

Il n'y avait certainement pas dans la salle un spectateur qui sût que

Digitized by Google

ce vers, passé aujourd'hui inaperçu, provoquait autrefois des trépignements et des cris. C'était l'époque de la grande faveur de M. Decazes. — Quoique la représentation ait laissé beaucoup à désirer, n'importe; nous n'en sommes pas sorti trop mécontent, et si l'administration en avait donné une seconde, peut-être y serions-nous retourné.

Le Théâtre des Variétés a joué aussi, ce mois dernier, la dernière pièce de M. de Girardin. Notre judicieux collaborateur, M. Eugène Amalric, nous a envoyé sur cette représentation la note suivante :

« *Les deux Sœurs.* — Nous avions promis de parler de ce drame, si haut placé dans l'estime de... son auteur, quand il serait représenté à Toulouse ; mais l'accueil exterminateur qu'il a reçu de notre public l'ayant mis à l'abri de toute discussion, nous sommes par le fait dégagé de notre promesse, et nous nous bornerons à dire que tout ce qui a été fait, dit et écrit à propos du chef-d'œuvre mort-né de M. Emile de Girardin, peut se résumer, selon nous, en ce titre d'une pièce de Shakspeare : *Beaucoup de bruit pour rien.* »

***

La *Revue contemporaine mensuelle* a donné tout ce qu'elle a promis; aussi son succès a-t-il dépassé même les espérances qu'il était permis d'en concevoir. Tous les gens instruits, tous ceux qui tiennent à suivre les évolutions de l'esprit humain, les familles qui veulent avoir sur leur table un recueil instructif, intéressant, bien écrit, toujours honnête, ont trouvé dans la *Revue contemporaine mensuelle* la satisfaction la plus complète de leurs désirs, et cela à un prix que les publications les plus insignifiantes n'avaient elles-mêmes jamais atteint. En effet, pour 10 francs par an, la *Revue contemporaine mensuelle* donne à ses lecteurs un volume par mois de *douze feuilles* d'impression. Et, lorsqu'on voit figurer parmi les rédacteurs des noms comme ceux de MM. Sainte-Beuve, Léon Gozlan, Lélut, Darimon, Barral, Erckmann-Chatrian, Levasseur, c'est-à-dire les écrivains les plus éminents, les plus agréables et à la fois les plus savants et les plus sérieux, on ne s'étonne plus de voir le cahier de la *Revue contemporaine mensuelle* dans les mains de toutes les personnes intelligentes.

On s'abonne à Paris, rue du Pont-de-Lodi, n° 1, au prix, pour toute la France, de *10 francs* pour l'année entière, et de *6 francs* pour le 2e semestre, et dans les départements chez tous les libraires ou par mandats des postes.

Toulouse, le 1er novembre 1865, F. Lacointa.

Digitized by Google

ARCHIVES HISTORIQUES.

Mémoire, prouvé par les faits, sur l'administration vicieuse du Corps de ville de Toulouse, présenté au roi en 1775.

(Archives de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse).

Le bien le plus prétieux pour une nation, c'est sans doute d'être gouvernée par un prince équitable, bienfaisant et éclairé sur le choix de ses ministres. Toutes les villes de ce royaume ont fait éclater à l'envy les transports de leur allégresse et de leurs espérances à l'avènement d'un jeune monarque dont le premier soin a été de confier l'exercice de son pouvoir à des hommes justes, amis des loix et du bien public.

Mais la ville de Toulouse, capitale d'une fertile province, distinguée de tous les temps par son attachement et son zèle pour ses maîtres, avoit encore des motifs plus pressants dans les sentiments de sa joye. Accablée depuis longtemps sous le poids des vices sans nombre qui corrompent son administration, elle aspiroit ardemment à en voir la prompte réformation.

Les vrays citoyens ne cessent de gémir sur les funestes suites de tous les abus enracinés dans son sein, à l'ombre de quelques particuliers intéressés à les favoriser. L'authorité Royale est seule capable d'y remédier. Fut-il jamais d'instant plus favorable pour en obtenir justice et protection ? Il ne s'agit que de faire le tableau d'une partie de ces abus. On peut les présenter sous quatre points de vue différents, qui formeront autant de chapîtres. Nous les traiterons chacun aussi brièvement qu'il sera possible, après avoir retracé sommairement l'ancienne constitution du Corps de ville.

Au reste, s'il est quelque honnête homme qui, moins touché de l'intérêt public que du tort que les faits contenus en ce Mémoire pour-

Digitized by Google

roient faire à certains particuliers, voudroit le considérer plutôt comme l'effet d'une délation odieuse que comme le fruit d'un zéle patriotique, nous luy répondrons avec franchise qu'il est cruel sans doute pour des cœurs bien faits de se porter pour accusateurs des citoyens qu'on chérit, mais que, lorsque la corruption est à son comble, c'est en être complice que de garder le silence. Il n'est point de motif ny de respect humain qui ne doivent céder à l'amour de la patrie et de la vérité. Cet amour doit étouffer tout autre sentiment; c'est à ce seul mobille que nous avons sacrifié notre répugnance; il dirigera seul notre plume.

Ancienne constitution de Corps de ville.

Tandis que la ville de Toulouse fut soumise à des Comtes ou à des Seigneurs particuliers, ses officiers municipaux, au nombre de vingt-quatre, exerçoient, disent-ils, toute la puissance du prince, tant pour la guerre que pour la paix, et pour *l'administration de la justice, en dernier ressort*. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la réunion du Comté à la couronne, nos rois ayant établi à Toulouse un Sénéchal, et, dans les suites, un Parlement, les Capitouls n'eurent plus l'exercice que d'une partie de la justice criminelle, *en première instance*, et celluy de la police qu'ils ont conservé depuis cette époque. On regarde comme indifférent de les laisser jouir, eux et leurs descendants, des *privilèges de la noblesse*, de même qu'ils prétendoient en avoir joui sous les règnes des comtes : cette condescendance est devenue un titre imposant dans leurs mains, parce qu'ils ont eu soin de faire confirmer ces mêmes priviléges par nos souverains, en proffitant habillement des circonstances et des malheurs des temps.

Les entreprises des Anglais, les suites d'une guerre longue et opiniâtre ne contribuèrent pas peu à rendre Toulouse une place importante, comme le sont les villes frontières, et à donner à ses officiers une grande étendue de pouvoir, à mesure qu'ils étoient plus à portée d'avoir quelque influence dans les affaires publiques. L'idée flateuse de faire souche de noblesse, l'histoire des services qu'ils ont eu occasion, dans des témps de trouble, de rendre à l'Etat, et surtout le souvenir de leur ancienne splendeur sous le règne des Comtes, se sont gravés si profondément dans l'âme de leurs successeurs, que les révo-

Digitized by Google

lutions des siècles qui entraînent celle du gouvernement et des mœurs, n'ont pu en altérer l'impression.

Telle est la véritable et la funeste source de cet orgueil républicain, héréditaire, inhérant dans le Corps de ville et qui en rend les membres si indisciplinables et si ennemis de toute sorte de prééminence et d'authorité. Cet esprit d'indocilité et d'arrogance s'accroît et se nourrit sans cesse dans son sein. L'avantage de commander despotiquement une nombreuse soldatesque, la facilité d'exercer sur le bas peuple une justice bottée et arbitraire, le droit d'image et de faire graver leurs larges écussons, en tous lieux et à tout propos, la coutume puérile de ne sortir jamais de l'hôtel de ville qu'au son de trompettes et haut bois, et au bruit d'une mousqueterie qu'on redouble à chaque carrefour ; en un mot, la nature du climat, le voisinage de l'Espagne, l'influence même des eaux de la Garonne, tout concourt à exalter leur imagination ardente et à leur faire la plus funeste illusion. La contagion gagne et pénètre promptement dans les têtes, même les mieux organisées, de telle sorte que, sur sept consuls qui entrent en exercice chaque année, il n'en échappe pas un seul qui n'en ait reçu quelque atteinte.

CHAPITRE PREMIER.

Des abus qui résultent de l'antique constitution du Corps de ville de Toulouse.

Le premier abus qui se remarque dans l'exercice des fonctions des officiers municipaux et qui découle de l'idée qu'ils ont conservée de leur ancienne puissance, est la manière indécente dont ils cherchent à se prémunir contre les ordres des ministres. Toute leur habileté se réduit à trouver des prétextes pour les éluder, en feignant de les regarder comme surpris à la religion du prince, afin de pouvoir y désobéir avec quelque pudeur.

Séduits par le nom de *Capitouls*, que certains auteurs mal instruits ont soutenu venir du *Capitole* (1), élevé par les Romains dans cette

(1) On voit dans les anciens actes de 1202 qu'on appeloit les Capitouls *Consuls*, comme on les appelle encore dans la plus part des villes..... *Consules Tolosæ judicaverunt*..... *Promitto vobis Consulibus*, etc. Le sçavant Benedictus (Benoît) dit en parlant des Capitouls, *Domini de Capitulo*, *olim consules nominati*, etc. En 1463,

Digitized by Google

ville, lorsqu'elle était sous leur domination, ils se persuadent d'être toujours le tribunal souverain des Comtes, d'avoir le commandement militaire et le droit de convoquer le ban et l'arrière-ban, ainsi que le procureur du Roy a eu l'audace de le convoquer sérieusement dans son réquisitoire du 29 août 1774, pour les obsèques du feu Roy. Il n'y a pas de prétention chimérique qui ne soit entrée dans leur tête et qu'ils ne se hasardent de soutenir, même avec succès, par le moyen abusif qu'ils ont toujours conservé de disposer à leur gré d'une grande partie des revenus attachés à la ville. On seroit tenté de croire quelquefois que les Consuls de Toulouse s'imaginent de partager réellement la puissance Royale, et qu'ils sont, en effet, comme ils viennent de le publier dans un ouvrage imprimé par leur ordre, *les premiers magistrats de la ville..... et les magistrats les plus puissants et les plus relevés de l'Europe* (1).

Avec des dispositions si hautaines, avec des idées si fastueuses et si fausses de leur état, on doit juger de quelle manière les Capitouls se comportent à l'égard des Corps qui sont exposés à se trouver en concurrence avec eux, particulièrement avec les commandants des troupes qui séjournent quelquefois à Toulouse. Ce sont des prétentions interminables et des incidents sans nombre, soit aux spectacles, soit ailleurs; mais le Parlement est surtout l'objet éternel de leur vaine jalousie et de leur désespoir; le Corps de ville ne manque jamais, au premier instant favorable, de faire les plus grands efforts pour lutter contre cette auguste Compagnie, et pour en décliner la jurisdiction supérieure.

Non contents d'avoir voulu soustraire leur régime économique à sa vigilance et d'avoir obtenu des lettres d'évocation au grand Conseil; non contents d'être parvenus, à force d'intrigues, à se mettre sous la dépendance absolue et éloignée de commissaire de party dans la province, les Capitouls voudroient encore aujourdhuy disputer la forme et le cérémonial des hommages, et du compte de leur administration qu'ils sont obligés de rendre chaque année au Parlement; ils n'aspi-

on les qualifie de *virorum de Capitulo*, et l'Hôtel-de-Ville est désigné dans l'acte de ratification de la paix, en 1525, *Capitulum urbis Tolosæ*, etc. Ce n'est donc pas de *Capitolium* mais de *Capitulum* qu'ils tirent leur nom. Il faudroit les appeler en règle *Capitularii* ou Capitulants, c'est-à-dire délibérants, et non Capitouls.

(1) Voir le discours prononcé au Conseil de ville, p. 105 et 109, imprimé à Toulouse, en 1774, chez Pijon, place Royale.

Digitized by Google

reroient ainsy qu'à secouer le joug de la haute police attribuée à ces Compagnies souveraines, et qu'elles exercent sans contradiction depuis leur établissement.

L'effet naturel d'une désobéissance et d'une fierté si déplacées chez des officiers de ville qui, par état, doivent être les premiers à donner des témoignages non équivoques de leur soumission pour tout ce qui émane de l'authorité Royale, ne peut avoir que de grandes conséquences; il en résulte d'abord un très-mauvais exemple pour tout le reste des citoyens, et souvent le plus grand trouble dans l'ordre public; on ose assurer en toute vérité qu'il n'y a presque pas d'année où les Capitouls ne fassent naître des occasions de former quelque entreprise nouvelle et quelque contestation ridicule qui se terminent par les rendre communément méprisables aux yeux du peuple.

Quand le gouvernement municipal de Toulouse n'auroit pas d'autre vice que celluy de méconnoître les premières règles de la subordination particulière à chaque tribunal, et nécessaire à la conservation de l'harmonie entre tous les ordres de l'Etat, il seroit de la dernière importance de prendre les plus justes mesures pour les circonscrire dans les bornes exactes d'une juridiction subalterne; mais il nous reste à jetter un coup-d'œil rapide sur une multitude d'autres abus qui n'exigent pas moins toute l'animadversion du ministère.

CHAPITRE SECOND.

Des abus qui résultent de la concession de la noblesse.

Parmy les différentes causes du deffaut de subordination et de plusieurs autres inconvéniens qu'on remarque dans le Corps de ville de Toulouse, il seroit facile de prouver que la plus ancienne et la plus fertile en abus est le privilége de la noblesse.

Personne ne sçait ny comment, ny en quel temps, ny pour quelle raison les Capitouls ont obtenu originairement ce privilège. Il n'étoit pas si indifférent qu'on l'a cru de le transmettre et de le laisser perpétuer, comme on l'a fait, d'une manière aussy indéfinie. Son antiquité fait toute sa force; et, à ce titre seul, il mériteroit des égards, s'il n'en résultoit beaucoup plus de maux que de biens.

On ne connoit en France, en général, que deux sources de noblesse

Digitized by Google

de concession (1), la première, celle qui a régné seule pendant longtemps, est la noblesse que le Prince accorde aux braves militaires dont les exploits ont signalé le courage pour la deffense de leur pays; la seconde est celle dont il a daigné dans les suites gratifier les longs services des magistrats ou autres citoyens reconnus par leurs rares mérites.

Si c'est à la première espèce que prétendent les Capitouls, dès que leurs fonctions militaires ont cessé, leur privilège auroit dû cesser aussy, puisqu'ils ne sont plus à portée d'en partager les dangers ny la gloire, et que cette noblesse appartenant exclusivement aux descendants de ceux qui ont eu occasion, pendant leur Capitoulat, de l'acquérir par leur valeur, elle ne sçauroit être transmise à d'autres familles qui n'ont rien fait pour la mériter.

Si c'est à la seconde source, c'est-à-dire en qualité de magistrats, la favour du Prince n'est censée s'étendre qu'à ceux qui, *pendant un certain nombre d'années, ont exercé des charges établies dans les Cours supérieures, pour l'administration de la justice*, et l'on n'a pas entendu y comprendre les simples officiers d'une Cour inférieure qui, ne demeurant en charge que pendant une année, n'ont pas le temps de rendre de grands services à l'Etat.

Il ne reste donc aux Capitouls qu'un privilége particulier, unique, fondé sur le titre des personnages distingués par des qualités éminentes ou par des faits éclatants, etc.; en ce cas-là, il est heureux pour la ville de Toulouse de pouvoir tous les ans fournir à l'Etat sept sujets qui soient capables d'illustrer ainsi la nation.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas le cas de rechercher s'il est utille, en général, de rendre commune une pareille noblesse, qui n'est que trop souvent exposée à être honteusement degradée, et s'il n'est pas, au contraire, très onéreux à l'Etat d'augmenter la classe des nobles, au point de surcharger les autres classes par les priviléges et les exemptions qui lui sont attachées, etc.; on se contentera d'en exposer icy les principaux inconvéniens relativement à la ville de Toulouse.

Les sujets qui se présentent pour le Consulat de cette ville sont ou de vrays habitants ou des étrangers. A l'égard des premiers, tout le

(1) La noblesse de race ou d'extraction n'appartient qu'à ces familles si anciennes que leur origine se perd dans la nuit des âges.

Digitized by Google

monde sçait que Toulouse ne passe pas pour une ville opulente ny peuplée relativement à sa grande étendue, et que le pays, en général, est pauvre. Le commerce, qui est l'âme de l'industrie et la source des richesses, n'a jamais fait qu'y languir.

Les gens de robe ou les négociants sont à peu près les seuls aspirants au Capitoulat; mais les uns ny les autres n'ont presque jamais une fortune capable de répondre à leur nouvelle illustration; il arrive même ordinairement que, bien loin de maintenir cette fortune, ils s'exposent à la dilapider, soit par l'augmentation indispensable de leurs dépenses, soit par l'abbandon des moyens utilles qui avoient contribué à la leur procurer.

Si c'est un négociant, il est obligé de mettre sa confiance en des associés négligens ou infidelles : la vanité de commander et de traiter des objets d'une autre importance l'emporte sur son propre intérêt; il se dégoûte, il s'éloigne peu à peu des spéculations et des travaux qui faisoient la base de ses proffits multipliés; de là, les pertes, les faillites qui sont si fréquentes à Toulouse, et la décadence du commerce même; et on a remarqué depuis longtemps, et il est convenu parmy les négociants de Toulouse qui ont quelques vues, que le Capitoulat y est un des premiers et des plus anciens obstacles au commerce. Cette seule raison suffiroit pour devoir arrêter les progrès d'un annoblissement qui est devenu préjudiciable en devenant trop commun.

Si c'est un homme de robe, il est souvent obligé par état d'abandonner les affaires de ses cliens et son cabinet, l'unique source de son aisance, pour aller s'occuper des affaires municipales. La tête lui tourne aussy quelquefois comme aux autres, au point de tout sacrifier à la gloire médiocre de passer pour le défenseur généreux et l'arbitre volontaire du Conseil, qu'on appelle de robe longue; de là les dérogeances honteuses et la ruine de tant de familles malheureusement ennoblies qui réclament encore avec regret le dernier instant de leur première roture.

Si le choix du Consulat regarde les étrangers, les inconvéniens ne sont pas de moindre conséquence. Ce sont presque toujours des propriétaires fonciers riches, qui tiennent la plupart des provinces, où les tailles sont personnelles, et qui ne se déterminent à acquérir la noblesse, à quelque prix que ce soit, que pour se rédimer des charges qu'ils sont obligés de payer, à raison de la quantité de terres dont ils jouissent; d'où il arrive que la totalité des sommes imposées qui

Digitized by Google

les concernent, à proportion de leurs vastes possessions, rejaillit sur un petit nombre de roturiers pauvres qui sont forcés par là de supporter la cottisation générale de tout le village, tandis que le riche ennobli y possède la plus grande partie des fonds.

Faut-il être surpris après cela de voir les habitants de certaines contrées tomber dans le découragement, abbandonner la culture des terres, par l'impuissance de faire des avances, et finir par des émigrations funestes qui sont le dernier période du désespoir et du malheur public?

Les bureaux des ministres ont retenti cette année des plaintes et des réclamations que le procureur du Roy a portées, au nom de la ville, au pied du trône, contre l'usage où on est à la Cour depuis quelque temps de ne choisir presque que des étrangers pour Capitouls. On ne s'occupera pas ici des motifs déterminants de cet usage ny de ce qui a contribué à le perpétuer si longtemps; mais il est certain qu'il est très affligeant pour la ville de ne pouvoir désigner elle-même ses officiers, et que si c'est une faveur particulière qui luy fut originairement accordée, il n'y a que ses véritables enfants qui devroient en jouir.

D'ailleurs, le grand nombre d'étrangers, anciens Capitouls, en ne faisant que passer à Toulouse, sans y laisser leurs richesses, privent nécessairement le Conseil de ville, qui n'est par malheur composé que d'anciens Capitouls qu'on appelle *Bourgeois*, des secours et des lumières qu'ils pourroient y apporter; il n'y reste que quelques habitants de la ville livrés à d'autres préoccupations, souvent même en trop petit nombre pour en former les assemblées (1), et ceux qui contribuent le plus aux charges, qui auroient le plus d'intérêt et de loisir pour concourir aux délibérations, en sont éloignés par la foule des étrangers absents qui forment la majeure partie de la Bourgeoisie.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des abus qui résultent de la justice criminelle.

Cette attribution accordée ou tollerée aux Capitouls a toujours fait l'étonnement des personnes qui ont quelque idée de l'irrégularité de

(1) Les conseils de ville sont composés de trente vocaux.

Digitized by Google

leur tribunal. Comment, en effet, a-t-il pu arriver que des officiers, institués principalement pour avoir soin des édiffices publics, pour veiller aux approvisionnements, à la santé et à la sûreté des citoyens, ayent pu parvenir à partager avec les officiers du Sénéchal le privilège de juger en premier ressort les matières criminelles qui demandent l'intelligence la plus profonde du Code pénal, la connoissance exacte des formes compliquées de la procédure, et l'esprit le plus exercé pour combiner les réponses des accusés avec les charges, etc. ?

Lorsqu'ils sont parvenus à empiéter ainsy sur les autres magistrats, ce n'a pu être, dit le célèbre Corras, qu'au grand dommage du public : car, quelle justice peut-on attendre de gens qui n'ont aucune notion des loix ny des ordonnances ? A peine s'en trouve-t-il un ou deux sur le nombre de huit qui ayent quelque lumière : le reste ne sont que des ignorants sans aucune expérience. La plus part même ne parviennent à cet office que par les intrigues les plus deshonnêtes et les voyes les plus honteuses : ce sont quelquefois des gens sortis de la lie du peuple, qui ne sçauroient se dépouiller de cette rouille vicieuse qu'ils ont contractée dans la proffession d'un métier vil et sordide (1).

Tel est le portrait fidelle et d'après nature que ce grand jurisconsulte, le flambeau de son siècle, faisoit des Capitouls, il y a deux cens ans. Ne pourroit-on pas dire que cet auteur a écrit de nos jours ? Des reproches si bien fondés se sont répétés chaque année, malgré le choix qu'ils ont fait de quatre assesseurs pour les assister dans leurs jugements. Mais ce ne sont, pour l'ordinaire, que des gens aussi peu instruits que leurs commettants : vils flatteurs qui, se trouvant sous leur dépendance et à leur nomination, se font un devoir de leur applaudir et de se conformer aveuglément à leur façon de penser, de peur d'être destitués d'une place dont les émoluments font leur unique ressource. C'est toujours un très-grand vice dans l'ordre judiciaire que des Consuls, non lettrés et non gradués, comme ils le sont presque tous, puissent opiner ou influer en quelque manière dans le jugement des accusations qui intéressent l'honneur ou la vie des citoyens. Quoique ce ne soit qu'en première instance, et que leurs sentences soient sujettes à l'appel, la manière dont leur jurisdiction a presque toujours été composée, les murmures du public que leur négligence

(1) Voyez le *Miscellanea juris Corrasii*, liv. III, ch. 6, imprimé en 1552, et rapporté dans les Annales.

Digitized by Google

ou leur impéritie dans leurs fonctions excite chaque jour, suffiroient pour démontrer combien il importe de l'abolir.

Ce qu'on vient de dire sur la justice criminelle peut s'appliquer avec bien plus de raison à la partie de la justice sommaire, qu'on appelle *police*, au moyen de laquelle les Capitouls terminent, arbitrairement et sans appel, les différentes contestations des gens du peuple. Quelle sagesse, quelle maturité peut-il y avoir dans les décisions et les arrêts que prononcent, sommairement et à la hâte, des juges sans presque aucune connoissance ny études préliminaires ? Quelle source féconde d'injustices criantes et d'iniquités palpables, ensevelies dans le silence, et dans l'accablement des pauvres artisans ! S'il étoit permis d'y fouiller, combien n'en trouverions-nous pas, dont on a étouffé les justes murmures, qui ont été condamnés, souvent sans être entendus, arrachés à leur famille, à leurs enfants, à leurs amis, et jettés dans les prisons, sous le prétexte le plus frivole ! Eh ! quoi, parce que cette espèce d'abus ne blesse qu'un certain nombre d'individus d'une classe inférieure, il seroit indifférent d'y remédier ? Tout ce qui tend à violer le droit des gens, tout attentat contre la liberté et la tranquillité du citoyen, quelque pauvre, quelque obscur qu'il puisse être, ne mérite-t-il pas d'être sévèrement corrigé ?

Mais si le despotisme aveugle des officiers municipaux se fait sentir dans les punitions personnelles qu'ils infligent suivant leur caprice, il éclate encore avec plus de tirannie par la facilité qu'ils ont de condamner les infracteurs de leurs ordonnances à des amendes vagues et indeffinies. C'est dans cette source égallement impure et féconde qu'ils trouvent de quoy fournir aux dépenses sourdes, et surtout aux repas somptueux qu'ils se donnent à l'hôtel de ville, à la moindre occasion. La décence et la sobriété en sont pour l'ordinaire tellement bannies, qu'on les tollereroit à peine chez les gens de la lie du peuple.

Ce n'est pas encore assés que les sommes exigées de force sur tant de pauvres délinquants, bien ou mal condamnés, servent d'aliment à la crapule et à la débauche : au lieu d'en faire des aumônes particulières, au lieu de les destiner à des réparations ou à des usages d'une utilité reconnue, ils ne font aucune difficulté de s'en partager le résidu, et d'en faire un objet de spéculation, pour s'indemniser des dépenses extraordinaires que peut leur avoir causées le Capitoulat. Aussy remarque-t-on qu'ils s'arrogent tous les jours le droit de prononcer sur une foule d'objets qui ne sont point de leur compétence

Digitized by Google

ils menacent même les artisants qui voudroient en appeler au Parlement. Tout devient à leurs yeux matière de police ; le plus mince délit est puni par de fortes peines pécuniaires, et ils ont quelquefois le secret de trouver des coupables là où il n'y a point de délit.

Leurs gens du Roy concluent-ils, selon les ordonnances, à une amende de cinq livres ou de dix livres au plus fort, il ne rougissent pas de la faire monter jusqu'à vingt-cinq, trente livres. Leur avidité augmente à raison du pouvoir absolu qu'ils exercent. Leurs greffiers, leurs suppots sont non seulement les premiers instruments, mais encore les fauteurs de leur cupidité sordide ; ils multiplient sans raison les plaintes, les auditions, les procès-verbaux, les tournures et les formes de la chicane la plus industrieuse, pour dépouiller les pauvres victimes qui ont le malheur de tomber dans leurs mains. Ce sont des mystères d'iniquité qui exigeroient d'être éclaircis par le plus grand détail, pour des étrangers, mais dont tout le monde est pleinement instruit à Toulouse : ce n'est icy que l'expression du cri public.

L'indignation n'est pas moins générale sur la manière scandaleuse dont les Capitouls exercent la police à l'égard des filles de joye. Quoique le témoignage de ces créatures ne doive pas être d'un grand poids, ce qu'elles en racontent, sans ménagement et sans crainte d'être démenties, seroit capable de flétrir la réputation la plus intacte; et il faut convenir, en vérité, qu'on pourroit citer cent exemples de citoyens dont les mœurs étoient les plus honnêtes avant d'entrer au Consistoire, et qui n'en sont sortis qu'avec le fruit du libertinage le plus honteux.

C'est un écueil redoutable, où les Capitouls de tout age et de toute profession vont presque toujours faire un triste naufrage ; c'est véritablement une épidémie dont le philosophe le plus vertueux auroit beaucoup de peine à se garantir avec les précautions les plus austères ; que doit-ce être lorsque la facilité d'interroger et d'ouir ces femmes en particulier, de les faire venir à toutes les heures dans leur tribunal ; lorsque la déférence ou la soumission qu'un accusateur ou qu'un accusé doivent avoir pour l'arbitre qui va prononcer sur leur sort, lorsque l'occasion, l'authorité, tout favorise le penchant naturel de ces foibles juges, dont la plus part n'ont aucune notion de la gravité et des bienséances attachées à leur ministère? Quel respect, quelle confiance peuvent inspirer de pareils magistrats pour des déci-

Digitized by Google

sions échappées à la corruption des mœurs! N'est-ce pas dégrader ainsy la justice et ses ministres?

L'exercice de cette jurisdiction contentieuse est un objet si intéressant et d'un si grand détail pour les Capitouls, qu'ils n'ont preque pas le loisir de s'occuper d'autres objets. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles ce qui a rapport à la construction et à l'embellissement des places et des portes de la ville, aux réparations publiques, à la propreté des rues et à la sureté des citoyens, est si fort négligé. Il n'y a pas de ville en France, on ose le dire hardiment, qui soit si mal propre, si mal éclairée, si mal approvisionnée, si mal policée, etc.

L'imprudence de certains Capitouls ne faillit elle pas y causer, en 1773, un funeste engorgement dans les denrées de première nécessité? La disette du bois et du charbon ne s'y fait-elle pas sentir chaque année, quoique l'espèce ne manque pas, et que ce genre de commerce ne demande, comme les autres, que la concurrence et la liberté? Mais les entreprises exclusives, les permissions particulières, les opérations bornées d'une administration qui ne voit rien en grand, tout concourt à y fomenter le monopole dans plus d'un genre: que seroit-ce si les Capitouls eux-mêmes avoient un intérêt réel et personnel à en protéger en secret les auteurs?...

On se demande sans cesse par quelle fatalité il a été impossible jusques icy d'y faire agréer un plan pour s'y procurer des eaux et des fontaines dans les principales places, tandis que la nature a fait naître à portée des sources, non moins abondantes que salubres, et qu'il seroit facile d'applanir tous les obstacles qui pourroient s'y rencontrer. Il n'existe point de projet dont l'exécution soit plus utille et plus nécessaire, tant pour obvier aux incendies, qui sont si fréquents dans une ville aussy grande, que pour la santé et la commodité des habitants.

L'humanité contristée, l'intérêt même de la population sollicitent depuis très longtemps à Toulouse un établissement salutaire pour servir d'azile secret à ces victimes infortunées de l'amour et de l'incontinence, que la honte et presque toujours la misère exposent à des dangers évidents, et souvent à une mort certaine. On n'a jamais pu parvenir à engager les Capitouls à prendre quelques mesures charitables pour remédier à une cruauté si funeste pour la société. A peine accordent-ils, à force d'importunités, des ordres pour

Digitized by Google

recueillir ces malheureux enfants dans les hôpitaux. Ces maisons n'ont, à la vérité, aucun fonds particulier destiné à cet employ ; elles ont, d'ailleurs, essuyé, comme tout le monde sçait, le plus grand échec dans leurs revenus ; et il est exactement constaté que, sur trente enfants qu'on y porte, il s'en sauve à peine deux. On ose croire que si les Capitouls réclamoient sérieusement et avec instance auprès du gouvernement les secours convenables à une si bonne œuvre, il se feroit un devoir d'y concourir, comme on nous fait espérer qu'il va prendre les moyens les plus propres pour arrêter le cours de la mendicité publique. Elle s'accroît chaque jour, et cause les plus grands désordres dans nos contrées. Ces deux objets, en particulier, doivent attirer l'attention du ministre éclairé, humain et bienfaisant, que la sagesse du Roy a mis à la tête de ses finances.

D'ailleurs, quand même il paroitroit, de temps en temps, parmy les officiers municipaux de Toulouse, quelque homme juste, nourry de bons principes, et animé d'un zèle vrayment patriotique, que pourroit-il faire tout seul, avec les intentions les plus pures et les plus droites ? Auroit-il les moyens nécessaires pour agir efficacement et pour ramener ses confrères au bon avis? Quelle entreprise utille et d'une certaine conséquence peuvent terminer des consuls, dans l'espace d'une année, et dans une place où leurs successeurs se font quelquefois un mérite affecté de renverser ce qui a été établi par leurs devanciers ?

Si c'étoit encore pour faire des changements utilles, et remplir des vues plus étendues ; mais on a remarqué, au contraire, depuis près d'un siècle, et il est convenu qu'ils apportent, sans nul discernement, dans les entreprises et les dépenses publiques, le même esprit de basse économie et de lésinerie minutieuse qu'une fortune médiocre les oblige d'employer dans leur ménage domestique ; ils ne sont prodigues et généreux que lorsqu'il s'agit de puiser dans les fonds publics pour fournir à leurs besoins et pour deffendre des priviléges et des prérogatives qui nourrissent leur vaine gloire.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des abus qui résultent de la faculté que les Capitouls et le corps de Bourgeoisie ont conservée de disposer des revenus de la ville.

Le maniement des deniers publics a toujours été dans l'administration municipale de Toulouse un des points les plus délicats, et qui ont donné lieu aux plus vives réclamations, quoique ses revenus ne fussent pas si considérables autrefois qu'ils le sont aujourd'huy, et que par cette raison ils ne dussent pas exciter autant la cupidité des administrateurs; cependant l'authorité a été souvent obligée de s'en meler, et de s'opposer de toutes ses forces aux déprédations qu'ils y commettent; c'est ainsy que le Parlement crut devoir en 1523, punir selon la rigueur des loix, leurs larcins, pilleries, et concussions, etc., selon les termes de l'arrêt.

Cet exemple, qui n'est pas le seul, sert à prouver que si l'administration économique avoit resté entièrement soumise à l'inspection de ce tribunal incorruptible, les choses se passeroient avec plus d'exactitude, et que la crainte d'être punis, avec tant de sévérité, devoit nécessairement contenir dans les bornes d'une probité exacte, ceux qui étoient si disposés à s'en écarter : aussy voyons-nous que depuis cette époque les Capitouls ont fait agir toute sorte de ressorts, pour se mettre uniquement sous la dépendance et la direction particulière de l'Intendant de la province.

La multiplicité des objets qui se traitent dans son département, son éloignement de près de cinquante lieües, et plus encore la faculté d'avoir des *accès faciles* dans ses bureaux, offrent les plus grandes ressources aux abus d'une regie aussy considerable. Quelque bonne volonté, quelque vigilence que puisse apporter M. l'Intendant dans son inspection, il est impossible qu'il ne soit trompé dans les grandes comme dans les petites choses, quand on voudra en prendre la peine; et les plus petits objets sont de grande conséquence, dans ce genre; il faudroit être continuellement sur les lieux, et suivre pour ainsy dire pas à pas les Capitouls et leurs suppots, pour être à portée de prévenir ou de reprimer avec succès toutes les manœuvres frauduleuses et les intrigues adroites inventées et mises en pratique par des gens exercés depuis longtemps dans l'art du pillage, sur lequel est

Digitized by Google

fondée leur médiocre fortune. C'est dans les greffes surtout que réside la plus grande corruption ; c'est là que le poison se perpetue, c'est de là quil se communique aux Capitouls qui entrent en charge chaque année.

L'arrêt du Parlement de 1523, qui punit par le dernier supplice leurs concussions, effraya tellement le Corps de ville, qu'il employa tout son crédit pour obtenir des lettres d'évocation generale de ses causes à un autre tribunal. Et, quelques années après, il fit rendre en 1566, un arrêt du conseil qui attribua l'examen des comptes publics à un bureau semblable à peu près à celluy qui a maintenant le même pouvoir ; mais la revision des comptes publics dans ce bureau n'est plus qu'une vaine ceremonie, et pour la forme, affin de procurer à chaque commissaire une retribution de trois ou quatre louis.

Envain a t'on cru prendre les plus sages precautions pour eviter toute sorte de malversations à ce sujet ; envain a t'il eté expressement deffendu aux Capitouls en place de faire aucune depense qui monte au-delà de cent livres, sans une permission particuliere de M. l'Intendant ; rien n'est capable de les arreter. Ils demeurent toujours dans le fait maitres de dépenser ce qu'il leur plait ; ils ne manquent jamais de tournures ny de moyens les mieux combinés, pour eluder les plus sages reglements. Sagit-il de depenses au-delà de ce qui leur a été permis, ils multiplient les petits articles de cent livres qui sont à leur disposition, jusques à ce qu'ils ayent formé la somme qu'ils veulent employer, ils entrelassent si bien leurs comptes, ils les enjambent avec tant d'adresse, qu'on ne sçauroit y rien comprendre, avec la meilleure intention possible ; ce qui regarde un article est confondu et transporté dans un autre ; les dattes, les circonstances, le détail des dépenses et des ouvrages publics, jusques au nom des ouvriers, tout est défiguré, tronqué, alteré.

Le chapitre des reparations des casernes, par exemple, fournit seul les plus abbondantes ressources à la depredation : c'est une mine inepuisable par l'entremise secourable de l'ingenieur de la ville.

Cet homme se prete à toutes les manœuvres qu'on luy propose, avec une soumission et une habileté dignes d'eloge et de recompense ; au lieu de detailler article par article les objets de chaque reparation, il n'offre et ne resume que le produit total de la dépense ; les entrepreneurs sont presque tous ses associés, les ouvriers sont à ses ordres, de sorte qu'il ne reste aucune voye pour appretier la valeur de chaque

Digitized by Google

article, pour en impugner l'entreprise, ny pour en vérifier la fidelle exécution ; on accumule les nuages autour des commissaires ; ils ne voyent qu'une addition sèche et générale qui paroit dabord tres-claire, et qui les satisfait sans autre examen, avec d'autant plus de facilité, que la pluspart ne desirent que d'abreger la besogne.

Si de ces abus particuliers, plus relatifs aux fonctions personnelles des Capitouls, on jette un coup d'œil sur les inconvénients généraux qui resultent de la constitution meme du conseil de bourgeoisie et de ses pouvoirs abusifs sur l'employ des fonds publics, on est etonné qu'une constitution aussy vicieuse ait pu subsister si longtemps, et toujours sur le vain pretexte de ne pas blesser les grands priviléges de la ville, et de conserver ses anciennes coutumes, comme si à mesure que le siècle s'éclaire et que les hommes se corrompeut, il ne falloit pas reformer leurs vices et leurs erreurs, sans aucun menagement pour des uzages consacrés par la vanité, par l'ignorance ou la mauvaise foy. D'autres temps, d'autres mœurs ; ce quy pouvoit etre excellant ou supportable dans tel siècle, dans telle position, dans tel ordre des choses, peut cesser de l'être aujourd'huy, etc.

Combien de fois le mauvais employ des fonds communs n'a t'il pas excité les murmures des grands et les gemissements des foibles ? Les uns et les autres ont éclaté avec la plus vive amertume, et c'est une prevarication qui couvrira le Corps de ville d'un opprobre éternel, lorsqu'il osa, sous les dernières années de Louis quinse, derober aux besoins reels de la patrie, une somme de quatre cens vingt mille livres, pour l'employer au payement d'une taxe personnelle, que le feu roy avoit jugé à propos d'établir sur la noblesse recente.

N'etoit-ce donc que pour conserver à quelques petits officiers municipaux ou à leurs descendants les avantages d'une noblesse degradée, que le manœuvre, l'artisan laborieux retranchoient une partie de leurs travaux, et que le propriétaire foncier arrachoit à son aisance et trop souvent à ses besoins, des contributions uniquement destinées à soulager leur mère commune ? Comment un Corps de ville peut-il avoir le front de séparer son interét particulier de celluy du reste des citoyens pour disposer à son gré et pour son propre avantage d'un revenû qui n'est que le produit de leurs propriétés reelles ou le fruit de leur travail et de leur industrie ? Comment les voix de tous les citoyens ne se sont-elles pas reunies pour demander vengeance d'une depredation si criminelle ?

Digitized by Google

Si le conseil de ville avoit été composé comme il devoit l'etre, des membres de tous les etats, s'il etoit permis à chaque citoyen, de quelque condition qu'il soit, de deffendre ses droits et ceux de la patrie dans les assemblees generales, par l'organe de ses députés ; si on n'avoit pas ridiculement imaginé de faire représenter un corps de ville par les seuls anciens consuls, qui, la pluspart etrangers ou absens, ne sont à portée, ny d'en connoitre, ny d'en deffendre les interéts ; si la decision ordinaire des affaires municipales n'etoit pas uniquement livrée à quelques bourgeois qui composent les commissions journalieres, et ce qu'on appelle le conseil de *robbe longue* et de *robbe courte*, une entreprise aussi temeraire, un abus aussy criant auroit été bientot réformé ; et d'ailleurs quels sont ces bourgeois, qui par leurs petites intrigues et leur assiduité se rendent maitres de ces assemblées ? Y voit-on de ces hommes sages et instruits, de ces avocats consommés, qui par leurs talens et leur probité font honneur à leur pays et à leur ordre ? On n'y voit que des *avocats sans cause*, des marchands ruinés et des bourgeois oisifs, sans aucune espece de vûes que celles de se menager quelque avantage pour eux et pour leurs amis.

C'est ce qu'ils ne manquent pas de faire, surtout dans le bureau des impositions, qui n'est dirigé que par les Capitouls en place et par quelques anciens Capitouls qu'on nomme commissaires à cet effet. Comment abandonne t'on une operation aussy delicate à un seul ordre de citoyens, au prejudice de tous les autres qui ont le meme interét ? N'est-il pas dangereux, et n'arrive t'il pas tres-souvent que les contribuables ont à se plaindre d'une repartition inegale, et que ces taxateurs arbitraires allegent leurs impositions aux depends de celles de leurs concitoyens ? Quelle impartialité, quelle droiture ne faut-il point pour apprecier avec exactitude toutes les fortunes des habitants ! Et quelle confiance ces habitants peuvent-ils avoir en des appretiateurs corrompûs, aveuglés par leurs propres interéts, dont la pluspart sont en societé avec le traitant, et qui ne se servent de leur influence et de leur credit dans les conseils municipaux, que pour rendre sa condition meilheure. Ne sçait-on pas que plusieurs Capitouls ont eté interessés dans le dernier bail des octrois, et que celluy qu'on va renouveller trouvera des associés dans un des Capitouls de cette année ?

On passeroit aisement les bornes ordinaires d'un Mémoire, si on vouloit faire mention icy de tous les faits que nous aurions pu recueillir

Digitized by Google

en preuve des vices et des deffauts qui choquent les yeux les moins clairvoyants. Dans l'administration municipale de cette ville, ces deffauts se multiplient à chaque pas, et il est impossible d'en appercevoir l'ensemble : il y a tant de gens interessés à les cacher, qu'on ne peut en juger que par des approximations; mais ce qu'on vient d'en dire en général est plus que suffisant pour éclairer le ministre, sur la source et la suite dabus aussy dangereux. Il luy sera facille d'avoir recours encore à d'autres instructions qui ont deja été données à ce sujét, et particulierement au Memoire de M. F..., si connu par son zèle desinteressé pour la patrie ; il y traite dans un plus grand detail de plusieurs objets de police, tels que la propreté des rues, la voirie, les reparations publiques, etc..... quoiqu'il n'ait pas tout dit.

Ce n'est que pour donner un plus grand caractere d'authenticité à ce Memoire qu'on a eté forcé de prononcer le nom de tous les principaux corrées; c'est un engagement de plus pour soutenir courageusement la verité, et on offre de donner la preuve par temoins de tous les faits qu'on a avancés et qui se trouvent compris dans les notes suivantes (1).

(1) Ces notes sont les preuves à l'appui des abus signalés par l'auteur du Mémoire. Les faits sont relatés sans ménagement, et les noms des personnes, écrits en toutes lettres. Quoique près d'un siècle nous sépare de cette époque de notre histoire locale, il nous a paru bienséant de ne pas les publier. Nous nous bornerons à dire que le Mémoire ci-dessus a été pris en sérieuse considération, et suivi d'une réforme radicale dans l'organisation du Corps municipal de Toulouse.

Le Directeur de la *Revue*.

Digitized by Google

Histoire de l'établissement des fontaines à Toulouse par M. D'Aubuisson de Voisins.

On a pu voir, dans le Mémoire publié plus haut, que Toulouse, à la fin du siècle dernier, était encore dépourvu de fontaines publiques. En vain, de temps immémorial, la population avait-elle élevé ses plaintes vers l'autorité ; les Capitouls, soit incurie, soit impuissance, n'avaient rien tenté ou à peu près, pour donner satisfaction à de si légitimes réclamations. Ce n'est guère qu'à partir de 1820, sous l'administration successive de MM. de Bellegarde, de Villèle et de Montbel, maires de Toulouse, que les projets longtemps avortés ont pris de la consistance et sont arrivés à bonne fin. Des plans et devis, dressés par une commission instituée à cet effet, furent approuvés par une ordonnance royale du 21 juillet 1821 ; les travaux commencèrent le 2 octobre de la même année ; le 25 mai 1825, jour du Sacre de Charles X, une des machines était montée et mise en jeu, au grand ébahissement de la population ; enfin, deux ans plus tard, par conséquent moins de six ans après le commencement des travaux, l'eau arrivait dans nos rues et sur nos places publiques. Dire ce que ce résultat a demandé d'opiniâtreté et d'efforts serait difficile. Un des hommes qui, par leur savoir, ont le plus contribué à la réalisation du magnifique travail, dont Toulouse apprécie de plus en plus les avantages, M. D'Aubuisson en a fait l'historique dans un Mémoire qui est regardé comme un chef-d'œuvre d'exposition. Ce Mémoire, étant devenu fort rare, on nous a donné le conseil de le reproduire dans la *Revue*. Dans un moment où l'on s'occupe de doter Toulouse d'un nouveau Château-d'Eau, le premier étant devenu insuffisant aux besoins d'une ville dont la population a plus que doublé depuis quarante ans, cette publication serait fort à-propos ; mais, outre qu'il a trois cents pages, ce Mémoire est, de plus, accompagné de planches explicatives, qui

Digitized by Google

en rendent la reproduction coûteuse. Nous nous bornerons à en donner les principaux passages, et nous commencerons aujourd'hui par l'*Introduction*, qui est un exposé sommaire de toutes les tentatives qui ont été faites, antérieurement au projet définitif.

Le Directeur de la *Revue*.

Un des premiers besoins de l'homme, et, plus encore, de toute réunion d'hommes, est d'avoir de l'eau à sa portée. C'est pour le satisfaire que la plupart des villes, bourgs et villages auront été établis sur les bords des fleuves, des rivières, des ruisseaux et dans les vallées. C'est vraisemblablement un tel motif qui aura décidé les premiers habitants de notre cité à se fixer sur le sol qu'elle occupe, au point où la Garonne, après avoir reçu toutes les eaux que lui fournissent les Pyrénées, arrive dans une large plaine, au débouché de la fertile vallée où se trouve aujourd'hui le Canal de Languedoc, et sur un léger relèvement de terrain où ils étaient à l'abri des inondations.

Mais les eaux de la rivière sont bourbeuses ou troubles plus de la moitié de l'année, et ils durent s'occuper bientôt d'en avoir d'autres pour leur boisson; ils durent chercher à se les procurer par le moyen, aussi simple que naturel, usité dans les plus petits villages et hameaux, celui d'amener chez soi les eaux qui sourdent dans le voisinage à un niveau plus élevé, en les recevant dans un fossé ou canal creusé sur la pente du sol.

Toulouse était dans une position peu favorable à cet égard.

Au nord, est une plaine. grande et basse;

Au sud, le terrain élevé compris entre la Garonne et le canal se termine en pointe, et cette pointe, d'ailleurs dépourvue de sources, est encore à une demi-lieue de la ville;

A l'ouest, il est vrai, mais à une distance de trois à quatre mille mètres, règne un grand plateau, celui des Ardennes, élevé d'une quarantaine de pieds au-dessus des plaines de la Garonne, et d'environ vingt pieds au-dessus de la partie la plus haute de la ville : il se joint à ces plaines par une pente assez rapide, sur laquelle il existe plusieurs sources. Quelques-unes étant à un niveau supérieur à celui de la cité pouvaient y être menées, mais non en suivant l'inclinaison du sol; en la suivant, elles arrivaient bien en face de la ville, sur la rive gauche, au faubourg Saint-Cyprien; mais la rive droite, sur laquelle Toulouse est bâti, étant de vingt-cinq pieds plus haute, on ne pouvait les y conduire qu'en les maintenant au moins à cette hauteur, ce qui exigeait un grand pont-aqueduc de plus d'une demi-lieue

Digitized by Google

de long. Un tel ouvrage était au-dessus des moyens des peuples qui habitaient anciennement nos contrées : mais il n'était pas au-dessus de ceux des Romains, qui ont dominé pendant cinq siècles à Toulouse; il leur était au contraire fort familier, et c'est peut-être par ce motif qu'on leur a attribué celui qui aurait autrefois réellement mené les eaux de l'Ardenne, et qui existait, dit-on, encore dans le moyen-âge, où il était appelé le *Pont de la Régine Pédauque* (1). De nombreux massifs d'ancienne maçonnerie, trouvés sur le vieux chemin de Cugnaux, en seraient les restes, et en auraient indiqué la direction et presque la forme à nos anciens écrivains : un d'eux, Antoine Soulier de Saint-Ander, dans un écrit publié en 1703, rapporte qu'il avait deux mille toises de long et qu'il était supporté par huit cents arcades, mais qu'il ne menait qu'une petite quantité d'eau venant de la *Cipière* (2).

Du côté de l'est, on était dans une position plus favorable pour obtenir des eaux de source par des moyens naturels. Dans cette région, on a un monticule allongé, le côteau de Guillemery, sur le pied duquel est situé un quartier de la ville, celui de Saint-Etienne. Il est vrai que son peu de volume (6,400 mètres de longueur, 1,100 de largeur moyenne et 21m 20c de hauteur au-dessus des eaux du canal, d'après le nivellement que j'en ai fait) ne promettait qu'une fort petite quantité d'eau; et encore cette eau, par suite de la nature du terrain à travers lequel elle s'infiltre, est chargée de beaucoup de sels terreux, et est par conséquent de fort médiocre qualité (3). C'est cependant à la conduire à la place Saint-Etienne que se sont réduits, jusqu'à ces derniers temps, presque tous les travaux en fait de fon-

(1) Du Mège. *Mémoires* (nouveaux) *de l'Académie de Toulouse*, tom. I, 2e partie, pag. 44.

(2) Extrait d'un Mémoire de M. Laupies.

(3) M. Dispan ayant analysé, en 1821, l'eau de la fontaine de Saint-Etienne, a trouvé, sur mille grammes d'eau, un demi-gramme de résidu terreux, composé de

	Gram.
Muriate de chaux	0,217
Muriate de magnésie	0,096
Carbonate de chaux	0,081
Sulfate de chaux	0,040
Oxyde de fer	0,043
Résidu présumé siliceux	0,023
En tout	0,500

Mais, ce qu'il a trouvé de plus remarquable, c'est quatre décigrammes de carbonate d'ammoniaque par litre d'eau (1 sur 2500) : ce sel communique à l'eau ses propriétés alcalines.

Digitized by Google

taines qui ont été exécutés à Toulouse. Nous allons les exposer succinctement.

Dès les premiers temps on dut, à l'aide de simples fossés, prendre les eaux qui naissaient au pied du côteau et à un niveau plus élevé.

Mais ensuite, à une époque très-vraisemblablement antérieure au treizième siècle, on perça un aqueduc souterrain, lequel, en se dirigeant vers Montaudran, longeait le pied du côteau jusqu'à un quart de lieue de distance, et étendait des ramifications dans tous les sens. On y recueillit les eaux filtrant dans le terrain qu'il traversait; on les enferma dans des tuyaux de bois ou de poterie, et on les fit jaillir à deux ou trois pieds au-dessus du sol de la place Saint-Etienne : cet aqueduc avec ses branches a environ 1,800 mètres de longueur; il est en partie revêtu de maçonnerie et en partie taillé dans une marne arénacée fortement endurcie, appelée *balme* ou *roc* par les ouvriers du pays. La grandeur de cet ouvrage, grand en réalité, mais jugé bien plus grand encore dans des temps antérieurs au nôtre, a porté à l'attribuer aussi aux Romains : il est vraisemblablement dû au chapitre de Saint-Etienne, qui était autrefois comme le souverain de ce quartier; et dans ces siècles reculés, les chapitres aussi faisaient faire de bien grandes et belles constructions.

En 1433, le prévôt du chapitre fit réparer la fontaine qui était sur la place, et qu'on appelait le *griffoul*, nom générique des fontaines jaillissantes dans le langage du pays; on mit alors à découvert l'aqueduc dont nous venons de parler, et dont déjà à cette époque on avait entièrement perdu le souvenir.

Un acte trouvé bien postérieurement dans les archives de la ville (1)

(1) Je cite textuellement ce qui nous reste de cet acte intéressant, moins par son contenu que parce qu'il montre l'état de la langue qu'on parlait à Toulouse il y a quatre siècles. « L'an de la Natibitat de Nostre-Seignor millo quatre cents trento-tres, » et le segond jour de Genier, le Reverent Pairé en Dius Mounsun Bernard de » Rouerga (c'était Bernard du Rosier, alors prévôt de Saint-Étienne), et Mounsun » Jouan Deltil, fegon far la reparaciou del Griffoul de Saint-Estienné, en la forma » que sieg.

» Premieroment, feron curar las vadas et potzés devre Saint-Salvador, et feron » remendar et sendar les canals, ço queron necessarias : — troberen una premiera » peira debers en Guilhem, que curbissia un solemne potz, en qual feron intrar trés » homés d'amb'entorches.....

» Item le dit lavari se continuec, trabersan toujoun; may per la grande frajor et » la grande espaven que homés abian dedins lesdits potzés, nou auseguen anar plus » aban ; et sapias que en tal maniera foc fait, que tota la Cieutat, las festas et les » autres jors venian vezé ladito reparaciou, tant era de grando admiraciou. » (*Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tom. III, pag. 360.)

Digitized by Google

nous apprend que tous les habitants allèrent le voir, et qu'il fut l'objet de leur admiration.

Il paraît que la fontaine de Saint-Etienne fut ensuite portée à la prévôté, où il en a très-longtemps existé une, et qu'il survint, à son sujet, une discussion entre le chapitre et la ville; car, en 1533, au rapport de l'historien Catel, qui écrivait quatre-vingt-dix ans après, le Parlement rendit un arrêt par lequel il ordonnait que les eaux du fossé (de l'aqueduc) de Saint-Etienne seraient conduites à la place de ce nom, pour y faire un *griffoul*, tant à l'usage du chapitre qu'à celui des habitants, le tout aux frais de la ville. L'exécution de cet arrêt dut être ajournée, puisque notre grand annaliste, Lafaille, fait honneur aux capitouls de 1545 de l'établissement de la fontaine Saint-Etienne.

En 1649, après une longue interruption dans son écoulement, elle fut rebâtie, et mise à très-peu près dans l'état où nous la voyons aujourd'hui; c'était toujours un bassin surmonté du petit obélisque actuel, porté par un socle présentant, sur chacune de ses faces et dans une petite niche, un ange ou enfant tout nu qui *verse de l'eau*. Un tel monument, devant la porte d'une église, est une des plus bizarres et des plus inconvenantes conceptions que l'on puisse voir : à peine pourrait-on le croire du dixième siècle. Dans ces derniers temps, on a assez mal et assez ridiculement cherché à pallier l'indécence de cette vue.

Les eaux qui alimentaient la fontaine se perdirent ou furent détournées encore une autre fois; et, en 1719, lorsqu'on entreprit de les rendre, l'existence seule du monument dont nous venons de faire mention indiquait qu'elles avaient jadis coulé sur cette place. Alors on rouvrit, on visita et répara les aqueducs souterrains de Guillemery dont on avait encore perdu tout souvenir. On les prit pour une merveille de l'antiquité la plus reculée, et dont on ne trouve l'indice dans aucun monument historique, disent les annales de cette année (1719). Les capitouls en firent lever le plan, et ils le firent exposer en public. On estima que tous les travaux que l'on reconnut n'auraient pas été faits pour une somme de quatre cent mille écus. Le bassin actuel de la fontaine fut fait l'année suivante : ces diverses réparations coûtèrent trente-cinq mille livres (1).

On avait espéré qu'elles procureraient une grande quantité d'eau; mais il fut loin d'en être ainsi. Des membres de l'Académie des Sciences de notre ville la jaugèrent en 1750, et ils n'en obtinrent que

(1) *Histoire de Toulouse*, par du Rosoi, tom. V.

Digitized by Google

de *deux à trois pouces* (1), et encore, dans l'été, cette quantité diminuait de moitié et plus.

En 1769, le Roi ayant fait à la ville une remise de 53,443 livres 10 sous, à la charge de l'employer à ses fontaines, l'entière somme fut dépensée pour celle de Saint-Etienne. On suivit et répara encore une fois les acqueducs jusqu'à leur naissance, mais ce fut encore sans succès (2).

Depuis, de nouvelles sommes y ont été dépensées, et l'on n'en a pu obtenir de meilleurs résultats; tantôt on avait un peu d'eau, tantôt on n'en avait pas du tout. En 1823, six mille francs y ont été encore employés : et, en 1827, lorsqu'on a donné les eaux de la Garonne à cette fontaine, elle ne coulait pas depuis plus d'un an.

Voilà de bien grands travaux, et des dépenses qui s'élèvent peut-être à deux millions de notre monnaie ; et cela pour n'avoir, et que par intervalles seulement, quelques filets d'une mauvaise eau : il n'en a coûté guère plus de moitié pour répandre dans toute la ville un grand volume de l'eau venant des Pyrénées.

Les recherches que l'on avait faites, à diverses époques, des aqueducs de Saint-Etienne et Guillemery, ne les avaient pas tous mis à découvert. En 1780, on en trouva encore un autre, et l'on en utilisa les eaux, pour une nouvelle fontaine qui fut alors établie au faubourg Saint-Etienne, sur la place Dauphine, aujourd'hui la place Riquet (3).

Au delà de ces aqueducs, vers le sud et toujours au pied du coteau de Guillemery, on a encore quelques sources assez abondantes, notamment celles de la *Béarnaise* et de la *Baraquette* (4). En divers temps, on a essayé de conduire leurs eaux dans la ville : ce sont elles qui alimentaient la fontaine d'eau vive et jaillissante que les capitouls de 1508 firent élèver à grands frais près la porte de Montgaillard, au rapport de Lafaille : 150 ans après, il n'en restait pas vestige (5). En 1783, le conseil de la ville voulut encore utiliser ces eaux, et il délibéra de faire conduire celles de la Béarnaise à la promenade de l'Esplanade, ainsi qu'aux portes de Montgaillard et de Montoulieu. Le devis des travaux à exécuter fut fait, et la dépense fut estimée à

(1) *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tom. I, p. 152. Autrefois, le pouce de fontainier était estimé donner 14 pintes d'eau ou 13,71 litres par minute; maintenant on l'a porté à 13,89 litres.

(2) Du Rosoi, tom. V.

(3) Du Rosoi, tom. V.

(4) Le 13 avril 1830, la première ne fournissait plus que 2,16 pouces d'eau, et la seconde 1,14.

(5) Lafaille, tom. I, pag. 302.

Digitized by Google

quarante-cinq mille livres; mais l'exécution fut suspendue jusqu'à ce que l'Académie des Sciences eût prononcé sur le prix qu'elle avait proposé, au sujet de l'établissement des fontaines publiques à Toulouse (1). Nous parlerons dans peu de cette proposition.

Nos annales font encore mention d'une fontaine qui fut établie, en 1600, près la porte Matabiau : cinquante ans après, on n'en voyait même plus les traces, et l'on a peine à concevoir d'où venait l'eau qui l'alimentait (2).

Autour de la ville, dans les bas-fonds, dans les grands fossés, il y a bien encore quelques sources, mais elles sont d'un trop petit volume et trop enfoncées pour pouvoir être menées dans nos murs. Toutefois, on a mis à profit celle qui est au faubourg Saint-Michel, près le mur de ville, à dix ou douze pieds au-dessous du sol : on établit un lavoir dans ce lieu. Notre histoire fait mention des réparations qui y furent faites en 1712 et 1784 : aujourd'hui, il est dans un grand état de délabrement. L'administration municipale est dans l'intention de le concéder, ainsi que le misérable édifice qui le renferme, à la charge par le concessionnaire de laisser ce lavoir à l'usage du public, et de le recouvrir d'une construction convenable.

On utilisa encore quelques petites sources du faubourg Saint-Cyprien pour la fontaine dite des *Trois cannelles*; en 1712, une inondation la combla, et quatre ans après elle fut rétablie.

Tels sont les différents moyens qui ont été employés pour conduire à Toulouse, ou pour mettre à la portée de ses habitants, les eaux des sources voisines. Les avantages qu'ils ont procurés étaient insignifiants pour une population de plus de cinquante mille âmes : un de ses premiers besoins, celui des eaux pures et limpides, coulant en abondance au milieu d'elles, était encore à satisfaire. Le besoin était si manifeste, si généralement et si fortement senti, que certainement et à diverses époques, depuis le renouvellement des arts en Europe, des magistrats animés du désir du bien public ont cherché à y pourvoir. Cependant nos annales ne rapportent rien à ce sujet avant le dix-septième siècle : exposons brièvement ce qu'elles en ont dit depuis.

En 1612, un italien vint proposer d'élever, à l'aide de machines, les eaux de la Garonne, et puis de les distribuer dans toute la ville : son projet ne fut pas agréé, tant à cause de la dépense considérable qu'il eût fallu faire, que parce que les eaux de la rivière sont sales la plus grande partie de l'année.

(1) *Tableau de l'administration de la ville de Toulouse*, année 1785, pag. 69.
(2) Lafaille, tom. II, pag. 528.

Digitized by Google

A cette même époque, l'architecte du chapitre de Saint-Etienne, qui venait de terminer les réparations de son église, proposa d'amener les sources des Ardennes; mais cette proposition n'eut pas de suite.

On revint à cette même idée en 1677. Des hommes versés dans les travaux hydrauliques furent consultés, et le projet, ainsi que le devis des ouvrages à faire, fut dressé; le conseil de ville l'agréa, et il fut adjugé. L'entrepreneur, moyennant une somme de quarante mille livres, se chargea de conduire vingt-cinq pouces d'eau à la place Rouaix et autres lieux indiqués au devis : on lui donnait encore deux mille livres par chaque pouce d'eau qu'il amènerait en sus. Quatre mille francs lui furent comptés, et l'on commença les travaux. Mais bientôt on craignit qu'ils n'eussent pas la solidité convenable : l'intendant de la province, qui se trouvait alors à Toulouse, les fit vérifier en sa présence par des ingénieurs, et il fut reconnu que les maçonneries étaient trop faibles. On observa que, faute d'avoir suivi de bons plans, la conduite des eaux de l'Ardenne avait été commencée et abandonnée plusieurs fois depuis un siècle, et l'on conclut à ce que le projet actuel serait envoyé à Paris, pour y être soumis aux personnes les plus expérimentées sur ces matières. En attendant, les travaux furent suspendus et ensuite abandonnés.

Cinq ans après, un Marseillais proposa de porter trois pouces d'eau au-delà du pont, à l'aide d'un aqueduc; il demandait huit mille livres, et il se chargeait de l'entretien pendant dix ans, moyennant cent cinquante livres par an. Son offre fut acceptée, et l'on mit la main à l'œuvre : mais encore cette fois, le succès ne répondit pas à l'attente; on ne put faire parvenir qu'un demi-pouce d'eau au-delà du fleuve. On employa à cet effet des tuyaux de poterie, placés dans une des galeries qui sont maintenant sous les trottoirs du pont, et qui furent vraisemblablement faites alors et pour cet objet, car le pont ne fut terminé qu'en 1686 : probablement encore on éleva, dans cette même circonstance, les piliers ou colonnes qui servaient d'évens à la conduite, et que l'on voyait autrefois aux fossés du faubourg Saint-Cyprien. N'ayant pu mener l'eau dans l'intérieur de la ville, on se restreignit à ce faubourg, et l'on alloua trois mille livres à l'entrepreneur, à la charge d'y rendre ses trois pouces d'eau : ce fut pour les recevoir que les capitouls de 1682 firent construire, dans l'angle compris entre le quai et la rampe du pont, la fontaine en forme de rotonde qui y était encore en 1823, époque où elle a été remplacée par le château-d'eau actuel.

Les mécomptes que l'on avait éprouvés ne découragèrent pas.

Digitized by Google

L'administration municipale décida, en 1684, que les eaux de l'Ardenne seraient menées dans la ville à l'aide d'un grand aqueduc porté sur des arceaux, et l'on commença à creuser le grand réservoir dans lequel elles devaient d'abord se réunir. Mais bientôt quelques personnes observèrent qu'il serait plus convenable et plus économique de les conduire dans des tuyaux : d'autres soutinrent qu'il valait mieux élever les eaux de la Garonne, et les laisser séjourner pendant quelque temps dans un grand bassin, où elles déposeraient les matières terreuses qui en altéraient la limpidité On nomma des commissaires pour examiner ces divers projets; et, comme il n'arrive que trop souvent, pour concilier des opinions ou prétentions contraires, on ne fit rien. Toutefois, les capitouls de 1687 essayèrent de nouveau de remettre à exécution le premier projet, mais leurs tentatives furent encore vaines, et de longtemps il ne fut plus question de la conduite des eaux de l'Ardenne.

En 1750, un Flamand, nommé Brossard, présenta aux capitouls le modèle d'une machine propre à élever celles de la Garonne à une hauteur suffisante pour être ensuite distribuées dans toute la ville. Sur l'invitation de ces magistrats, l'Académie des Sciences, qui venait de recevoir sa nouvelle existence, nomma une commission pour examiner cette machine : c'était un chapelet à godets, ou noria, mu par une roue à aubes qui lui transmettait le mouvement à l'aide d'un double engrenage. Les commissaires, au nombre desquels se trouvaient les deux savants qui ont le plus honoré notre ville à la fin du siècle dernier, MM. de Garipuy et d'Arquier, s'occupèrent non-seulement de l'élévation de l'eau, mais encore de sa distribution dans la cité ; et à ce sujet ils firent le nivellement de ses points principaux. Ils pensèrent que cinquante pouces d'eau étaient nécessaires, ils les élevaient à l'aide de deux des machines proposées, qu'ils plaçaient au-dessous de la digue du moulin du Château, au local occupé aujourd'hui par l'usine Mazarin : ils conduisaient l'eau destinée aux fontaines dans leurs puisards, par un canal garni de matières filtrantes, de manière qu'elle y arrivât dépouillée des matières terreuses. Elle était ensuite portée à 42 pieds, au haut de la tour ou château renfermant les appareils ; et finalement elle était distribuée à sept fontaines placées sur nos sept places principales, par des tuyaux de poterie renfermés dans de petits aqueducs, ou scellés dans de la maçonnerie : la commission estima la dépense à 133,180 livres (1).

(1) *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tom. I, pag, 149.

Digitized by Google

Brossard reçut une gratification de six cents livres, et rien ne fut exécuté (1).

Quelques années après, en 1761, encore un étranger, François Lefèvre, frère cordelier, homme versé dans les constructions hydrauliques, que les états de la province avaient appelé, et qui venait d'établir à Narbonne une machine à élever les eaux, arriva à Toulouse. Il présenta à l'administration un premier projet pour des fontaines. Il établissait, encore au local de l'usine Mazarin, une machine consistant en une roue à aubes qui menait quatre pompes de dix pouces de diamètre, à l'aide desquels il élevait 147 pouces à 57 pieds de hauteur. Cette eau était versée dans un grand réservoir, où elle se clarifiait par dépôt, et d'où elle était ensuite distribuée à quarante-sept fontaines établies dans les diverses parties de la ville, par des conduites en fonte de fer renfermées dans de petites galeries en maçonnerie, et sur lesquelles se branchaient des conduites en plomb d'un diamètre inférieur : le tout devait coûter 446,680 livres. Ce projet ne fut point agréé; on objectait principalement la saleté ordinaire des eaux de la Garonne, et l'insuffisance des moyens de clarification proposés. On observa que sous ce rapport les eaux de l'Ardenne seraient préférables : l'administration ne les perdait pas de vue; en 1733, elle avait encore fait une tentative à leur sujet.

Le F. Lefèvre se rendit sur les lieux : il y jaugea et y nivela les diverses sources. Il trouva que celles dont les eaux pouvaient être menées au-delà du pont fournissaient environ 72 pouces d'eau ; il proposa de les recueillir, et de les conduire par deux petits aqueducs en maçonnerie qui se réuniraient à la *Cipière*, d'où elles seraient menées dans un petit réservoir à la place d'Assézat. Il les distribuait ensuite à quarante-sept fontaines, comme dans son premier travail. Le montant des ouvrages à faire s'élevait à 358,272 livres : on aurait eu encore à payer l'achat des sources et les indemnités pour les terrains à prendre ou à traverser.

Au reste, l'auteur lui-même fut peu satisfait de son second projet : l'insuffisance des eaux de l'Ardenne pour une grande cité, la difficulté de les obtenir des propriétaires, les variations qu'elles pouvaient éprouver et qui en auraient réduit le volume peut-être outre mesure, ainsi qu'il était souvent arrivé à la fontaine de Saint-Etienne, lui inspiraient des craintes, et il présenta un troisième projet qui était en quelque sorte une combinaison des deux premiers. Il prenait les eaux des Ardennes, et il les menait, par de simples canaux, jusqu'au

(1) Du Rosoi, tom. V.

Digitized by Google

pied des tours du pont; là, il établissait une machine hydraulique pour élever non-seulement ces eaux, mais encore celles de la Garonne, soit toutes en même temps, soit chacune d'elles séparément et à volonté. Chaque sorte d'eau était portée dans une cuvette particulière au haut des tours; celle des Ardennes se rendait à quarante-trois fontaines, et celle de la rivière était menée par des conduites particulières sur cinq de nos places. Les eaux motrices de la machine devaient être prises dans la Garonne, au-dessus de la digue de Braqueville, et amenées par un canal de 2900 toises de long : à leur arrivée sur la machine, elles y tombaient de plus de dix pieds de hauteur, et immédiatement après, quelques pas plus loin, elles étaient rendues à la rivière : ces divers ouvrages étaient évalués à 421,165 livres. L'auteur présentait une compagnie qui se chargeait de les exécuter à ce prix, et ensuite de les entretenir pendant un certain nombre d'années à un taux modique.

Ces divers projets du F. Lefèvre ont été rendus publics par la voie de l'impression : bien qu'imparfaits et même défectueux sous quelques rapports, ils n'en montrent pas moins dans leur auteur beaucoup de moyens et d'imagination. Les devis qui les accompagnent indiquent une personne exercée dans ce genre de travail : la manière dont il place et joint les tuyaux, dont il dispose les robinets, les ventouses, etc., prouve qu'il était expérimenté dans l'art du fontainier : enfin, les calculs relatifs à la force des moteurs employés et à la quantité d'eau à élever, qu'il a placés à la fin de ses projets, montrent encore qu'il était au niveau des connaissances hydrauliques de cette époque. Malgré tout cela, il ne fut donné aucune suite à ces plans.

Cependant, une des nécessités de la ville restait encore à satisfaire. L'Académie des Sciences, qui s'en était déjà occupée, et qui, alors comme aujourd'hui, recherchait avec empressement toutes les occasions de se rendre utile à nos concitoyens, qui était à même d'apprécier l'étendue du bienfait comme les moyens de l'obtenir, en fit le sujet du prix qu'elle proposa en 1780 pour 1783. La question à résoudre était : « Déterminer les moyens les plus avantageux de con-
» duire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante, soit
» des sources éparses dans le territoire de la ville, soit du fleuve qui
» baigne ses murs, pour fournir, en tout temps, dans les différents
» quartiers, aux besoins domestiques, aux incendies, à l'arrosement
» des rues, des places, des quais et des promenades. » La valeur du prix, pour l'auteur du Mémoire où la question avait été résolue de la manière la plus convenable, était de mille livres. L'administration

Digitized by Google

municipale, voulant contribuer à exciter l'émulation des savants et des artistes, y en ajouta 2,400, et elle fit remettre à l'Académie tous les anciens plans, projets et documents relatifs aux fontaines, qui étaient dans les archives de la ville. Aucun des Mémoires qui furent envoyés n'ayant rempli les vues de l'Académie, elle prorogea le terme du concours jusqu'en 1785; mais encore à cette époque aucun des ouvrages reçus ne fut jugé digne du prix (1).

Parmi les juges du concours, il en était un qui avait fait une étude particulière de la question proposée, et qui, par ses connaissances comme par sa position, avait bien les moyens sinon de la résoudre complètement, du moins de l'éclairer et de l'approfondir; c'était M. de Garipuy, directeur des travaux de la province. Son travail sur cet objet a été malheureusement égaré. D'après ce qui en est dit dans des écrits postérieurs, notamment dans un Mémoire de M. Virebent, rédigé en 1809, la question y était examinée sous toutes ses faces. On pouvait chercher à mener dans la ville un grand cours d'eau dérivé d'une des rivières de la contrée. Sous ce rapport, M. de Garipuy prenait les eaux de l'Ariége, à trois lieues en amont de Toulouse : il leur faisait traverser le coteau du Pech-David, dans une galerie souterraine qui débouchait près de Saint-Agne; elles suivaient ensuite un canal creusé sur le flanc du coteau, et puis un aqueduc supporté par des arcades les menait à un château-d'eau élevé au centre de l'Esplanade. Secondement, on pouvait tenter de mettre à profit les sources du voisinage; ce qui, d'après ce qu'on a déjà vu, ne pouvait concerner que celles des Ardennes. M. de Garipuy les jaugea et les nivela en 1771. Enfin on pouvait avoir des eaux pour les fontaines, en les puisant dans la Garonne et en les élevant à l'aide de machines; ce savant académicien, qui s'était déjà occupé de cet objet en 1750, le traita de nouveau dans son Mémoire. Aucune disposition même éloignée ne fut prise pour l'exécution d'un de ces trois projets, que recommandait d'ailleurs la juste célébrité de leur auteur.

En voyant combien le besoin des fontaines était senti à Toulouse, et combien on les désirait; en voyant les nombreuses tentatives que l'on a faites depuis des siècles pour se les procurer, tentatives demeurées toujours sans succès, on se demande quelles sont donc les causes de ce fait singulier ? Elles étaient en partie dans la forme de notre ancienne administration : des magistrats, en place pour un an seulement, ne pouvaient suivre l'exécution des projets qu'ils auraient conçus : ce que le zèle, les moyens, le patriotisme extraor-

(1) *Tableau de l'administration de la ville de Toulouse*, année 1785, pag. 68 et 70.

Digitized by Google

dinaires d'un d'eux lui auraient fait concevoir ou qu'il aurait fait adopter au corps de ville, échouait, l'année suivante, devant les hommes ordinaires qui lui succédaient. Si quelques-uns des membres de ce corps sentaient toute l'étendue du bienfait que les fontaines auraient procuré à leurs concitoyens, d'autres n'en étaient pas pénétrés au même point ; retenus par la force de l'habitude, ils ne voyaient aucun mal en continuant à être comme ils avaient toujours été ; ils en trouvaient un plus grand dans l'augmentation ou le prolongement des charges pécuniaires : la ville, même dans les derniers temps de son ancienne administration, n'avait guère que quatre cent mille livres de revenu ; et le moindre des projets, pour un établissement général des fontaines, aurait exigé une telle dépense. Ferai-je encore mention de ce sentiment, assez commun, même chez l'homme à talent, qui le porte presqu'à souhaiter que le bien ne soit pas fait s'il n'est pas fait par lui ?

Une partie de ces causes agissant encore de notre temps, il est vraisemblable que nous aurions été privés, peut-être pour des siècles, des inappréciables avantages des fontaines, avantages dont nous voyons aujourd'hui nos concitoyens jouir dans toute leur plénitude et avec tant de satisfaction, si une circonstance extraordinaire n'avait levé un des obstacles que j'ai signalés, ou plutôt n'avait porté à le lever : la grande dépense à faire.

Un de nos anciens magistrats, M. Lagane, doué d'un civisme et de vertus antiques, qui, lors de son capitoulat, avait montré un zèle ardent pour les intérêts de sa ville et le bien-être de ses concitoyens, voulut encore y contribuer après sa mort, en y affectant une partie de sa fortune. Dans l'acte où il a consigné ses dernières volontés, après avoir observé que rien ne serait plus important pour la ville de Toulouse que d'y porter des eaux potables, il ajoute : « Il régna chez » les Romains un usage aussi heureux qu'utile : des citoyens, inspirés » par leur zèle, léguaient à leurs municipes des sommes qu'ils affec- » taient à des objets d'utilité publique. .. De même, lorsqu'il s'est agi » d'accélérer la construction de notre magnifique pont, des citoyens » firent des libéralités à la ville, entre autres M. d'Aufreri, un des » parents de mon épouse. Par son testament de 1515, il affecta à cet » objet une somme équivalant à soixante mille francs d'à présent. » Peut-être qu'en suivant un tel exemple, on parviendra à obtenir » de l'administration qu'elle fasse entreprendre les travaux qui doi- » vent procurer les eaux si désirées des citoyens.... En conséquence, » je lègue à la ville une somme de cinquante mille livres pour y » introduire des eaux de la Garonne, pures, claires et agréables à

Digitized by Google

» boire; en un mot, dégagées de toutes saletés, afin que les habitants » puissent en boire toute l'année. Mais si cela ne se peut, la somme » ci-dessus servira à y conduire les eaux des fontaines voisines. Je » ne répondrais pas à tous les mouvements de mon zèle, si je n'in- » vitais mes concitoyens, au nom de la patrie, à contribuer de même » à la dépense d'une entreprise si essentielle ... à un objet qui inté- » resse la commodité et la santé des habitants, et qui, autant par sa » grande importance que par son utilité et sa nécessité, mérite d'être » exécuté avant tout autre ouvrage.... Ce legs fait à la ville ne sera » exigible qu'après le décès de mon héritière (mon épouse).... Mais » si, dix ans après sa mort, les administrateurs n'ont pas entièrement » terminé la conduite des eaux dans la ville, je révoque le legs, que » mon héritier pourra répéter s'il a été acquitté. »

Tel est l'acte auquel Toulouse doit ses fontaines, acte d'un rare patriotisme, et dont l'administration actuelle, organe de la gratitude publique, a voulu consacrer la mémoire, en faisant graver sur le marbre, au-dessus de l'entrée de la partie principale de l'établissement, du château d'eau, l'inscription suivante :

CHARLES LAGANE, ANCIEN CAPITOUL,
PAR UN LEGS DE 50,000 FR. FAIT A LA VILLE DE TOULOUSE,
A DÉTERMINÉ L'ÉTABLISSEMENT DES FONTAINES PUBLIQUES.
QUE CE MARBRE PERPÉTUE LE SOUVENIR
DU BIENFAIT ET DE LA RECONNAISSANCE.

En 1789, M. Lagane mourut, et ses généreuses intentions furent connues. Mais nos discordes civiles, qui commencèrent à cette époque, portèrent l'administration et les esprits loin de ce qui concernait les paisibles jouissances des citoyens et la splendeur de nos villes.

Lorsque la tranquillité commença à renaître, et qu'on s'occupa à régulariser le nouvel ordre administratif établi en France, une loi fut rendue pour régler les formalités concernant les legs aux communes. Par suite, le conseil municipal de Toulouse eut à délibérer sur le legs de M. Lagane, et il l'accepta à l'unanimité dans sa séance du 10 janvier 1803 (20 nivôse an XI) (1). Le 31 mars suivant, un arrêté du Gouvernement de la république sanctionna cette acceptation. Un décret du 25 janvier 1807, faisant suite à ces actes, donna les autorisations nécessaires à l'érection d'une fontaine au centre de la ville; et une commission, composée de MM. Dispan, Martin,

(1) Par suite d'un accord fait postérieurement avec les héritiers de M. Lagane, le legs de cinquante mille francs a été réduit à quarante.

Digitized by Google

Laupies, de Saget, et Virebent fut chargée de s'occuper de cet objet.

Les intentions de M. Lagane avaient d'abord été interprêtées dans le sens le plus restreint, et on n'avait pensé qu'à l'établissement d'une seule fontaine. Mais en 1808, le chef du gouvernement, l'Empereur, étant à Toulouse, et voulant y laisser des traces de son passage et de sa puissance, crut devoir placer une grande distribution d'eau au premier rang des biens qui pouvaient être faits à notre cité, et son décret du 27 juillet, rendu dans nos murs, porte (art. 5) : « Il sera dressé des plans et projets pour donner à la ville de Tou- » louse un nombre suffisant de fontaines publiques... Il sera pourvu » à la dépense, moitié aux frais du trésor public, moitié aux frais de » la ville. » Mais, sitôt qu'il eut quitté nos contrées, occupé de ses gigantesques desseins, il oublia les intérêts de la cité, et il fut loin de penser à verser des fonds dans notre caisse municipale, celui qui lui enlevait les siens propres.

Le décret n'eut d'autres suites que deux Mémoires : l'un de M. Laupies, dans lequel cet ingénieur, après avoir passé en revue les différents moyens de procurer de l'eau à notre ville, se décidait en faveur de la dérivation des eaux de l'Ariége, déjà proposée par M. de Garipuy ; le second était de M. Virebent, architecte de la ville ; il y reproduisait le projet d'amener les eaux des sources de l'Ardenne. Nous reviendrons bientôt sur ces deux objets.

Plus tard, le 5 décembre 1812, le Préfet adressa à la mairie un projet de M. Abadie. C'est la première ébauche d'un travail que son auteur a porté, dans la suite, à un haut degré de perfection.

Enfin, le temps d'exécuter arriva. Mme Lagane mourut en 1817 : le legs des cinquante mille francs devint exigible, et, dans dix ans, il fallait que les eaux coulassent en ville. Le maire, M. de Villèle, appela l'attention du conseil municipal sur cet état de choses, et la marche à suivre y fut mise en délibération. Il était évident que cinquante mille francs étaient insuffisants même pour la seule fontaine à établir sur la place Bourbon ; car les idées ne se portaient pas alors plus loin : ainsi, le conseil avait à voter de son côté une somme trois ou quatre fois plus considérable, ou bien il fallait positivement renoncer à avoir des fontaines à Toulouse. Quelques membres hésitèrent ; il leur répugnait de s'engager dans des dépenses considérables. Cependant, il n'était pas convenable de répudier un don si noblement fait à la ville, pour un bien qui n'était pas contesté, qui était appelé par le vœu de tous les hommes éclairés, qui devait tourner à l'avantage de tous, du pauvre, encore plus que du riche.

Digitized by Google

Cette considération l'emporta, et, le 2 avril 1847, il fut décidé qu'on s'occuperait sans délai de l'établissement d'une première fontaine, et que le conseil voterait les fonds à ce nécessaires. Une commission composée de MM. le marquis de Castellane, de Marsac, de Rességuier, Amilhau et de moi, fut chargée d'examiner les moyens les plus convenables de faire cet établissement. Cette commission, appelée au conseil municipal la *Commission des fontaines*, élut dans la suite M. le marquis de Castellane pour son président; et, à diverses époques, MM. Le Blanc, Desessars et de Miégeville y furent successivement adjoints.

Digitized by Google

POÉSIES DIVERSES.

LA MOUCHE ET L'HIRONDELLE.

FABLE.

Le choléra, né de la fange
Du Gange,
S'en allait moissonnant l'homme et les animaux.
Ce que voyant, le prince des oiseaux,
L'aigle, crut qu'il était de sage politique
De commander à ses sujets
De s'exiler des lieux hantés par la colique ;
Il fit un édit tout exprès,
Et la gent empennée à cet ordre fidèle
Ne se fit pas dire deux fois
De déserter à tire d'aile
Les climats où la mort entassait ses exploits.

Sur le point de partir, une jeune hirondelle
Voit une mouche qui l'appelle
Et lui dit : « Attendez, n'émigrez pas sans moi ;
» Je vous suis. J'obéis au vœu de notre roi.
» Il est sage et prudent. Je sens dans l'atmosphère
» Peser certain miasme étrange et délétère.
» J'éprouve un vrai malaise et je serais bien loin,
» Si l'on pouvait laisser en un instant son gîte ;
» Mais jugez quel tracas, que de peine et de soin
» Je dois prendre céans, quand il faut que je quitte
» Et si vite,

Digitized by Google

» Amis, parents, voisins et cousins à foison,
» Sans compter les anciens clients de la maison ;
» Car mes aïeux étaient mouches de vieille roche,
» Sans peur et sans reproche,
» Et je descends par eux de la mouche du coche. »

L'hirondelle lui dit : « Vous m'étonnez vraiment
» De vous enfuir en ce moment,
» Vous qui ne mangez qu'immondices,
» Lorsque le choléra va vous créer des tas
» De morts et de fumiers qui feraient vos délices.
» Restez, restez, vous aurez bon repas.
» Tout est profit pour vous quand la plage est infecte.
» Et, d'ailleurs, à quoi bon faire tant d'embarras ?
» Vous n'êtes pas oiseau, vous n'êtes qu'un insecte.
» L'ordre de notre roi ne vous concerne pas. »

Méditez bien ceci, bourgeois de toute espèce,
Qui vous vous faufilez parmi les grands seigneurs,
Pensant qu'ils vous croiront des leurs
Et vous reconnaîtront des lettres de noblesse.

LE DOGUE ET LA LEVRETTE.

FABLE.

Sur le seuil de son maître accroupi gravement,
Un gros dogue aux longs poils, à face léonine,
L'honneur de la race canine,
De son sort, en ces mots, se plaignait tristement :
« De l'homme à mon égard j'admire l'injustice.
Je lui rends, chaque jour, service sur service,
Je défends sa maison et j'aboie au voleur,
Je suis de ses troupeaux le guide et le tuteur,
Et si quelque loup ravisseur
A surprendre un mouton dans l'ombre s'évertue,
Au péril de mes jours, je l'attaque et le tue.

Digitized by Google

Sa famille d'ailleurs me saute sur le dos,
Me transforme en cheval de selle,
Et je lui porte ses marmots.
Puis, pour payer mes soins, mon dévoûment, mon zèle,
On me donne à ronger du pain noir et des os;
On me fait, chaque nuit, veiller en sentinelle,
Supportant la neige et la grêle,
Et l'on m'expose à mille maux.
Cependant, au salon, la levrette fringante,
Aussi poltronne qu'arrogante,
Dort sur de beaux tapis, mange de bons morceaux,
Harcèle les enfants, met leur robe en lambeaux,
Et, pour prix de sa hardiesse
Est admise, la nuit, au lit de la maîtresse.
Pourquoi sorts si divers et si différents lots? »
La levrette, en passant, entendit ce propos,
Et lui dit : « O lourdaud, esprit simple et sans ruse,
Eh ! quoi, ne vois-tu pas pourquoi
On me traite autrement que toi?
Tu n'es qu'utile et moi j'amuse. »

C'est ainsi qu'un ténor gagne cent mille écus,
Lorsqu'un savant n'en a que mille, tout au plus.

LE CAILLOU ET LE MORCEAU DE BOIS.

FABLE.

Un gros morceau de bois raboteux, sans façon,
D'un caillou, son voisin, se plaignait sur ce ton :
« L'on disait que cet imbécile
» Etait d'humeur vive et facile,
» Qu'au moindre choc il pétillait,
» Eclatait, brûlait et brillait.
» Depuis hier je le remue,
» Le frappant si bien que j'en sue,
» Et ne vois ni feu, ni rayons;

Digitized by Google

» Croyez aux réputations !
— » Oui, je contiens l'étincelle divine,
» Dit le caillou de sa voix fine ;
» Je pétille, éclate, illumine ;
» Mais jamais tu ne le sauras :
» Deviens acier et tu verras. »

Gens mous, ternes, grossiers, vous avez pu confondre,
Prenant certains voisins pour hommes sans esprit ;
Jamais leur feu pour vous ne luit ;
Sachez interroger, ils sauront vous répondre.

STANCES AU VENT D'AUTAN.

A Mlle E... B...

Ah ! quand du sein des mers, ton humide patrie,
Dans le ciel ébranlé tu t'élances fougueux,
Il est, il est un cœur, ô vent d'Occitanie,
Que tu rends bien heureux !

Le ciel, à ton aspect, se voile de tristesse ;
L'onde envahit le sable, et le sable les airs ;
Ton souffle impétueux, emblême de jeunesse,
Confond tout l'univers.

Eh bien ! quand au chaos tu plonges la nature,
Quand tout être créé te maudit dans sa peur,
Quand du chêne éperdu la verte chevelure
Se hérisse d'horreur,

Au devant de tes pas, moi je me précipite ;
Je présente la joue à ton souffle amoureux.
Tu mugis de plaisir, tout mon être palpite ;
Nous nous aimons tous deux.

Digitized by Google

Que de fois je t'ai vu, plein d'amour et de rage,
M'enlacer, te rouler en tourbillon sur moi,
Et vouloir, au milieu d'un immense nuage,
M'entraîner avec toi !

Alors, alors ma voix s'élève, éclate et tonne
En cris désordonnés qui déchirent les airs,
Et forme, en se mêlant à ton bruit monotone,
De sauvages concerts.

Mais par ta grande voix la mienne est étouffée.
Tu triomphes, tu ris de ma fureur d'enfant ;
Et tu jettes sur moi ton souffle par bouffée
Comme un rire bruyant.

Que si, dans mon dépit, je te fuis hors d'haleine,
Tu te calmes soudain, et ton souffle moins fort
Doucement au logis me pousse et me ramène
Comme un navire au port.

Et puis, comme un amant au retour de l'aurore,
Quand je rentre lassé de nos ébats, alors
Tu jettes en cadence à ma vitre sonore
Le sable, et tu m'endors.

—

EGOÏSME.

Dans sa jeunesse, Antoine vivait bien,
Se soignant fort, indulgent pour son ventre,
Peu charitable et fort mauvais chrétien ;
De l'univers il s'était fait le centre.
Puis, chargé d'ans, sentant son jour venu,
En fin matois, Antoine à son église
A tout donné jusqu'au dernier écu,
Pour que son âme en paradis soit mise....
Antoine est mort comme il avait vécu.

A. Villeneuve.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

TAHITI,

PAR M. GILBERT CUZENT, PHARMACIEN DE LA MARINE IMPÉRIALE.

Dans ce temps de curiosité et de recherche, où chacun veut savoir un peu de toute chose, où le génie franchit à la fois toutes les barrières, moissonne dans tous les champs, la même plume qui a écrit des *Traités d'histoire* de tous les temps, nous décrit dans leurs détails les plus charmants les mœurs et la vie intime de l'*Insecte* et de l'*Oiseau*. La science s'humanise, elle déride son visage austère et ne dédaigne pas de mêler à la saveur parfois âpre de ses fruits, le parfum des fleurs les plus suaves, et leurs riches couleurs au tableau noir sur lequel elle démontre la logique souvent aride de ses déductions.

Le voyageur ne se contente plus de décrire froidement et mathématiquement les pays qu'il parcourt, d'en indiquer les *mœurs et coutumes*, comme un dessin au trait, sans vie ni couleur, de faire, en forme de catalogue, la nomenclature de leurs productions. Il faut que la forme et le fond s'harmonisent pour saisir l'esprit du lecteur, et sans que la science positive y perde rien, l'art et la poésie cheminent avec elle et rendent praticable et fleurie la route qu'elles parcourent ensemble.

C'est ainsi que nous avons fait le voyage de Tahiti sous la conduite de M. Cuzent, étudiant la position géographique de ce pays, son origine géologique, ses montagnes, ses eaux minérales, ses vallées et ses plages, sa végétation, sa géographie botanique, ses productions de toutes sortes. Nous l'avons suivi au milieu de cette nature magique, nous arrêtant pour en contempler les paysages grandioses, pour en suivre la théogonie mystérieuse, pour en écouter les légendes, les récits d'autrefois, pour assister à la transformation des mœurs de la race primitive s'engageant dans la voie du progrès

Digitized by Google

et marchant vers ce *mieux* auquel aspirent toutes les populations dont l'intelligence s'est développée au souffle de la civilisation.

Tout cela concorde et marche de front dans le livre de M. Cuzent, et l'homme du monde le plus superficiel trouve à sa lecture autant de charme que le savant le plus spécial y découvre d'intérêt et d'utilité.

Que M. Cuzent ne se soit pas arrêté à la simple et sèche énumération, à une description académique, cela se conçoit pour peu qu'on ait une idée de la nature qu'il avait sous les yeux. On s'assimile nécessairement quelque chose du milieu dans lequel on se meut, et l'œuvre de M. Cuzent devait participer de celui dans lequel elle a été conçue. En présence des beautés naturelles qui l'entouraient de toutes parts, sous un ciel splendide, qui suffirait à lui seul à faire germer l'inspiration, au sein d'une population dont la transformation n'est pas entièrement accomplie et dont les mœurs bizarres frappent et étonnent l'observateur, il était impossible qu'un savant d'un esprit distingué et d'un cœur qui ne l'est pas moins, tout en poursuivant avec conscience une idée sérieuse, ne se trouvât pas entraîné à faire quelque échappée dans le domaine de la poésie et de l'idéal.

Les navigateurs du siècle dernier appelaient Tahiti la *Reine de la Polynésie*, la *Nouvelle Cythère*, et ils n'exagéraient rien par cette expression d'une sincère admiration. Lorsqu'ils arrivaient là, c'était après une navigation longue et périlleuse, après avoir échappé aux dangers permanents du cap Horn, qui pourrait, à plus juste titre que tout autre, être appelé le cap des Tempêtes, après avoir souffert les alternatives des calmes plus terribles que les plus terribles ouragans, des cyclônes qui jetaient la perturbation dans la nature; après avoir lutté contre les menaces réunies du ciel et de la mer en démence. Mais aussi le prix de leurs travaux était la conquête d'un jardin enchanté. Il semblait que ces parages fussent gardés par les vents et les tempêtes comme par les monstres jalonx des légendes, qu'on ne pouvait les atteindre qu'au prix d'une lutte meurtrière : nouveaux jardins des Hespérides, gardés par des dragons plus effroyables que ceux de la fabuleuse antiquité.

Ils rencontraient là, non pas seulement ce que peut désirer le marin fatigué, qui aspire au repos d'une terre quelconque ; la nature leur prodiguait ce que les autres climats présentent de plus doux à l'homme, température, produits du sol, sécurité, sorte de résumé éclectique de ce qu'il y a de beau et de bon dans la création.

Ce n'était pas seulement la verdure éternelle, mais éternellement monotone des pays intertropicaux. C'était une verdure aussi luxu-

Digitized by Google

riante, une végétation aussi charmante à l'œil, plus grandiose, plus puissante; c'était surtout l'alternative des saisons qui permettait à l'admiration de se multiplier, parce que les objets qui la faisaient naître se multiplaient et se renouvelaient sans cesse.

Ils trouvaient des saisons bien déterminées, un printemps commençant au mois d'août, une période de haute température au mois de novembre, enfin une belle saison à partir du mois de mai, espèce d'été que caractérisent des rosées abondantes et des nuits de la plus splendide sérénité.

« Les vents qui soufflent pendant le jour dans la baie de Papeïti » sont des vents alisés d'est-sud-est, dont les montagnes de Thaiti et » de Moorea modifient la direction. Ce qui fait le charme du climat » de l'île, c'est cette brise du large qui tempère la chaleur. Toutefois, pendant l'hivernage, c'est-à-dire de novembre en mai, il n'est » pas rare de voir le thermomètre marquer 31 degrés centigrades, » de dix heures du matin à quatre heures du soir. Par exception, il » atteint à 35 degrés, mais la moyenne diurne est de 24 degrés, et » celle des nuits de 21.

» Les plus fortes chaleurs coïncident avec les pluies, en janvier, » février, mars et avril, époque où le soleil est dans l'hémisphère » austral. A partir du mois de mai, la température baisse, et les mois » de juin, juillet, août et septembre forment la saison la plus fraiche » de l'année, celle dans laquelle il tombe aussi le moins de pluie, car » il n'y a pas de saison sèche proprement dite à Tahiti.

» Rien ne peut rendre le charme et la beauté des nuits à cette époque de l'année. L'atmosphère est d'une pureté, d'une transparence » sans égales ; aussi les admirables constellations du sud apparaissent-elles dans toute leur magnificence sur le bleu sombre du ciel » où l'œil s'égare en des profondeurs inconnues. Ce sont des clairs de » lune, dont nous voudrions en vain donner une idée à ceux qui n'en » ont pas été témoins... Dans les clairières, sur les sentiers, au bord » de la plage, tombe à flots cette lumière douce et paisible qui repose » si bien des ardeurs et de l'éclat éblouissant du soleil, tandis qu'au » sein des bois, l'ombre se projette en masses qui se détachent avec » vigueur sur les points inondés de rayons. Pas un souffle d'air pour » faire frémir les feuilles endormies, ou pour briser la vague qui vient, » presque sans bruit, expirer sur le sable... Tout est calme, silence, » repos et sécurité, dans cette nature splendide. »

Tahiti est la plus considérable des îles de l'Archipel de la Société qui, au nombre de onze, se divisent en deux groupes répartis dans

Digitized by Google

l'océan Pacifique, sur un espace de 195 lieues. Elle a été découverte en 1767 par Wallis.

« La majeure partie des îles de l'Océanie sont d'origine volcanique. » Tout indique que ce sont les vestiges d'un vaste continent et qu'on » doit les considérer comme les sommets d'anciens volcans ou des » plus hautes montagnes de cette époque. En relation directe avec les » feux souterrains de l'Amérique, plusieurs éprouvent des affaisse- » ments ou des soulèvements appréciables, surtout lorsque de violents » tremblements de terre se font sentir au Pérou et au Chili. »

Tahiti est entourée d'une ceinture de récifs madréporiques dans laquelle s'ouvrent des solutions de continuité qui s'expliquent :

1° Par l'existence de vallées sous-marines interposées entre les constructions ;

2° Par l'abaisssement de la température de l'eau à ces profondeurs ;

3° Par l'action des ruisseaux et des rivières qui pendant la saison des grandes pluies se transforment en torrents et vont se jeter à la mer. Ces torrents d'eau douce et relativement froide paralysent, comme on le sait, le développement des polypiers.

Ces échancrures constituent autant de passes pour les embarcations et pour les grands navires, qui peuvent alors pénétrer dans les baies intérieures et mouiller en toute sécurité près de la terre

Les cases des naturels sont disséminées le long de ces ouvertures. Parfois elles sont groupées et forment de petits villages le long de la mer, dans les endroits où il est possible à une baleinière ou au moins à une pirogue de sortir du récif.

Papeete ou Papéiti est la ville principale de l'île. Assise dans une baie demi-circulaire, elle sert de séjour à la reine et au gouverneur des établissements français dans l'Océanie. On y voit déjà quelques monuments, et il s'en élève tous les jours de nouveaux. On y remarque le palais de la reine et celui du gouverneur séparés par une simple palissade, une assez belle cale de hâlage, le magasin général, la direction du génie, celle de l'artillerie de marine, l'hôpital, (*fare-mai*, maison du mal), et enfin un vaste bâtiment carré, de style oriental surmonté d'un dôme ; c'est le *fare-aporaa* (maison des grandes paroles), où se tiennent les séances de l'Assemblée législative et où se discutent les lois du pays, sous la présidence et la direction de la reine..... et la surveillance du gouverneur.

La race tahitienne est toujours belle, malgré les excès auxquels elle s'adonne depuis la fatale introduction dans le pays des liqueurs alcooliques, du vin, de la bière. Les hommes, d'une taille élevée, sont

Digitized by Google

bien pris et parfaitement proportionnés. Doués d'une physionomie ouverte, ils sont bons, intelligents, affectueux et hospitaliers.

« Le Tahitien a l'esprit observateur ; il est curieux de sa nature et » surtout grand questionneur et chercheur de nouvelles. Les enfants » doués d'une intelligence vive apprennent aisément; aussi l'in- » struction se répand-elle dans l'île, et la jeune génération sait » aujourd'hui lire, écrire, compter et possède des notions de géogra- » phie assez étendues.

» Le dimanche, on les voit, une bible sous le bras, se rendre en foule » au temple. Tandis qu'un missionnaire indigène leur explique et » leur commente quelques pages du livre sacré, presque tous pren- » nent des notes au crayon, et ces notes au retour du temple servent » de texte à la conversation. »

. . . . . .

« A cette époque, il y avait à Papéiti un concours général entre les » élèves de toutes les écoles de l'île. De chaque district étaient » accourus ceux qui devaient prendre part à cette lutte, et les plus » instruits d'entre eux étaient classés par un jury européen, qui, » dans le courant de la semaine, allait décerner des prix aux plus » méritants. Je ne fus donc pas surpris de voir, à quelques pas de » moi, plusieurs jeunes enfants feuilletant un atlas colorié et traduit » en langue tahitienne. Une grande question préoccupait ce petit » monde ; il s'agissait d'expliquer la cause des éclipses ! Or, les » figures du livre ne suffisant pas pour faire bien saisir ce phéno- » mène, il n'était personne qui ne tremblât de se voir interrogé le » lendemain sur ce sujet.

» Touché d'un embarras auquel je pouvais mettre fin, je me fis » donner des cocos et des oranges, et, au moyen de la lampe de la » maison, me voilà organisant mon petit univers ! Appelant à mon » aide et le peu de Tahitien que je possédais et la langue universelle » des signes, j'entrepris hardiment ma démonstration. Tout le monde » s'était rapproché, et, dans le plus grand silence, avec une attention » profonde, un vif intérêt, chacun suivait mon raisonnement et la » manœuvre que je faisais exécuter à mes cocos et à mes oranges. Je » n'eus pas plutôt achevé que mon jeune auditoire fit explosion en » une bruyante causerie. Professeur improvisé, chacun s'évertuait » à redire à son voisin le sens de mes paroles, sans doute aussi à » les commenter. C'était à qui prouverait qu'il avait le mieux » compris. »

L'anthropophagie n'a jamais existé à Tahiti, et les naturels y témoignent pour ceux qui la pratiquent une horreur des plus vives.

Digitized by Google

Quelques voyageurs ont pu croire qu'ils s'y livraient, mais cette opinion peu flatteuse était basée sur une apparence trompeuse. Il est bien vrai qu'ils sacrifiaient des hommes à leurs dieux, mais de cette odieuse exigence d'un culte barbare à l'anthropophagie, il y a un abîme.

Leur théogonie était celle de tous les peuples primitifs. Ils croyaient à une puissance suprême, dominatrice, principe éternel de tout, c'était *Taaroa* (le générateur) auquel ils ne rendaient aucun culte.

De *Hina* (la terre) sa femme, *Taaroa* eut un premier fils, *Oro* (souverain du monde) le principe du bien, le protecteur du genre humain, puis un second, *Tane*, le principe du mal, qu'on appelait le *mangeur d'hommes*.

Ces divinités n'avaient pas de temples, mais seulement des autels, sortes de dolmen, qu'on appelait *maraés*.

Les maraés de *Tane*, élevés dans les profondeurs des forêts mystérieuses, étaient des lieux redoutés. On y traînait les victimes humaines qui avaient été offertes en holocauste à *Oro*, on les y abandonnait, et leurs débris jonchaient le sol autour de l'autel de la divinité du mal.

Il n'est pas question de prêtres, mais de quelques demi-dieux dont prétendent descendre les familles illustres du pays; il y a des familles nobles qui comptent quatorze générations. Celle qui règne maintenant se distingue par de nombreux quartiers de noblesse.

Les premiers documents que l'on possède sur la forme du gouvernement à Tahiti, sont dus au capitaine Cook. Il trouva le pouvoir aux mains de trois chefs absolus, dont deux, se liguant par la suite, envahirent le district de *Papara*, domaine héréditaire de la famille royale actuelle. Le plus puissant des coalisés fit proclamer roi, *Otuu*, son neveu, en se réservant la régence.

Otuu étant allé une nuit en expédition dans les montagnes contracta une bronchite très-forte, dont il lui resta une toux opiniâtre. Pour caractériser et conserver le souvenir de cette nuit, les courtisans l'appelèrent *Po-mare*, nuit de la toux; ce nom plut au chef qui se l'appropria, et prit dès lors le nom de *Pomaré*.

Le pouvoir est depuis resté dans cette famille, et est échu en dernier lieu (en 1827) à *Pomaré-Vahine*, la reine actuelle, dont le nom a eu, à une certaine époque, un grand retentissement en Europe.

Nous n'avons pas tenu compte de l'ordre suivi par M. Cuzent; nous avons feuilleté son livre sans autre direction que le hasard et la fantaisie, et cependant nous l'avons lu bien en entier, tout en

Digitized by Google

intervertissant la marche suivie par l'auteur, et nous arrêtant surtout aux parties pittoresques de son récit.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de mentionner les études intéressantes par lesquelles il débute sur *l'origine et l'aspect géologique de l'île,* sur ses montagnes et leur hauteur, sur les eaux minérales, sur la population de Tahiti à diverses époques, et sur les causes de la dépopulation actuelle.

Nous nous étendrons plus longuement sur la végétation, sur la géographie botanique, et sur les principales productions végétales de l'île qui ont été étudiées particulièrement par M. Cuzent.

Le chemin de ceinture de l'île est situé sur la partie basse et longe la plage. Il est planté d'arbres d'essences diverses : Cocotiers (*Aari*), Pandanus (*Fara*), Orangers (*Anani*), Citronniers (*Taporo*), Arbres à pain (*Uru*), *Paritium tiliaceum* (*Burau*, *purau*, *Fau*) dont il existe deux variétés très-répandues, *triloba* et *abortiva*, qui forment, dans certains parages de l'île, des fourrés inextricables au sein desquels on a tracé la route. Ailleurs, ce sont les *Barringtonia* au feuillage luisant et d'un vert sombre (*Hutu*), les *Aleurites triloba* (*Tiari*, *tutui*), le *Calophyllum inophyllum* (*Ati*, *tamanu*), l'*Inocarpus edulis* (*Mape*), etc. Les rameaux de ces arbres s'enchevêtrent de mille manières et offrent sous leurs voûtes de verdure, que ne pénètrent jamais les rayons du soleil, un délicieux abri contre les chaleurs du jour, et donnent au pays un aspect enchanteur.

Au-dessus de ce premier plan de végétation, dans la partie N. et N.-O., on remarque des monticules de terre rouge sur lesquels croissent des graminées et quelques cyperacées importées, de petits arbrisseaux, parmi lesquels se trouve le *Dodonea viscosa* (*apiri*) des bambous (*ofe*), enfin quelques arbres beaucoup plus répandus dans les vallées.

Entre 400 et 600 mètres apparaissent : les Fêis (*musa Fehii*), espèce de bananier dont le fruit est une des bases de l'alimentation des indigènes, et qui, à ces hauteurs, forment de véritables forêts. Ils ne se montrent plus au-delà de 1,000 à 1,200 mètres ; mais au-dessus de cette limite ils acquièrent de très-fortes dimensions ; leur tige offrait parfois un mètre de circonférence, c'est-à-dire plus du double de la grosseur qu'elle possède dans le fond des vallées ; quelques fougères, dont les unes à tiges épineuses et allongées, grimpent à la manière des lianes autour des arbres voisins ; enfin, une espèce de *Pandancé* dont les racines sarmenteuses s'entrelacent en réseau épais : c'est le *Freycinetia-Urvilleanea* (*lei* ou *Fara-pepe*).

A 1,500 mètres se montrent les fougères arborescentes, les fougères

Digitized by Google

comestibles. La base des frondes, d'une espèce de *Marattia* (*M. francinea*), est mangée par les indigènes, qui connaissent la plante sous le nom de *Para*.

La belle famille à laquelle appartiennent les quinquinas et le café compte à Tahiti de nombreux représentants.

Le *Kava* ou *Ava* (*piper methysticum*) a été pour M. Cuzent l'objet d'études spéciales et approfondies. Il a découvert un principe neutre particulier, qu'il a isolé et auquel il a donné le nom de *Kavahinè*. Ce produit s'est déjà fait sa place dans la thérapeutique.

Kava est un terme familier à ceux qui ont lu des relations de voyages dans la Polynésie. Il n'est, en effet, pas de voyageur qui ne fasse mention de la boisson qui se prépare avec cette racine, du mode de préparation singulièrement suspect de cette boisson et des effets qu'elle produit.

Elle est l'objet de détails très-intéressants du voyageur Dumont-d'Urville.

Le *Kava* est pour les Tahitiens ce qu'est l'opium pour les Chinois : il occasionne une ivresse qui conduit à l'abrutissement le plus absolu. On ne le prend qu'avec dégoût : « Lorsque les Polynésiens » prennent la coupe pour boire le kava, ils hésitent quelques instants » avant d'avaler le breuvage, et la répugnance qu'ils éprouvent se » traduit chez eux par des nausées et des contractions répétées de » l'estomac. Cette première impression de dégoût surmontée, ils » ingurgitent le liquide tout d'un trait, puis, immédiatement après, » ils se gargarisent avec de l'eau fraîche. »

Et cependant, cette boisson est recherchée avec frénésie, et une pente fatale y pousse quiconque en a goûté.

Qu'importe la liqueur, pourvu qu'on ait l'ivresse,

a dit un poète. Est-ce cette fin que recherchent les Tahitiens? « L'ivresse » du kava a de l'analogie avec celle de l'opium, et l'on voit les buveurs » de kava, comme les Theriakis, s'affaisser sous le poids de leur corps. »

On dit dans les îles de l'océan Pacifique un *kava*, comme on dit un thé à Paris et à Londres.

Chez les anciens Tahitiens, il y avait des *kavas* solennels dans les grandes circonstances. On ne décidait rien tenant à la paix ou à la guerre, à une alliance à faire ou à rompre, on ne prenait jamais une décision d'un intérêt général, on n'accomplissait pas un sacrifice humain sans un *kava* préalable. C'était une manière de se surexciter.

Le *kava* était la seule boisson énivrante que connussent les Tahi-

Digitized by Google

tiens; mais vers 1796, les Européens leur ayant appris à faire fermenter les fruits du pays et à en obtenir des produits alcooliques, ils se prirent d'une passion effrénée pour la nouvelle et bruyante ivresse que produisaient ces liqueurs. Dès lors, ils soumirent à la fermentation le jus des oranges (*anani*), celui de la pomme-cythère (*vihi*), le jus de l'ananas (*païnapo*), etc.

L'eau-de-vie d'oranges a pris surtout grande faveur parmi les Tahitiens et l'usage en a bientôt dégénéré en abus, tellement que l'autorité a dû intervenir. Sévèrement interdite par la police française à cause des excès de toute nature dont elle devient l'occasion et le prétexte, la fabrication de l'*anani* se fait en cachette et au loin, dans les montagnes ou bien au fond des vallées.

Les oranges sont très-abondantes dans l'archipel de la Société. Les navires anglais et américains, goëlettes ou trois-mâts barques, viennent vers le mois de février à Tahiti où ils en prennent chargement pour San-Francisco. Chaque année l'archipel de la Société en expédie au moins cinq millions pour la Californie. Les oranges se paient, à Tahiti, 25 francs le mille, rendues à bord, et encore le paiement s'en effectue-t-il moitié en argent, moitié en marchandises, et le plus souvent tout en marchandises.

Les orgies d'*anani* sont toujours fréquentes, malgré les poursuites rigoureuses exercées contre ceux qui s'y livrent. Il ne se fait pas un chargement d'oranges, que tous les gens du district où se récoltent les fruits ne préparent en secret du vin d'*anani*. Aussi sont-ils ivres, presque tous les soirs, encouragés qu'ils sont par les équipages des navires qui manquent rarement de venir se joindre à eux.

Parmi les autres végétaux, intéressants au point de vue de l'utilité et des ressources que pourraient en tirer le commerce et l'industrie, on distingue :

L'*Aleurites triloba*, qui produit la noix connue sous le nom de *noix de Bancoul*. Cette noix est extrêmement riche en huile. Les Tahitiens la nomment *ama*, lumière. Deux ou trois de ces noix, enfilées dans un morceau de bois, suffisent pour l'éclairage d'une soirée.

100 kilog. de noix entières d'*aleurites* donnent 35 kilog. d'amandes; 100 kilog. d'amandes produisent 66 kilog. d'huile.

L'huile d'*aleurites* peut être appliquée à la peinture, à la savonnerie, à l'éclairage. En médecine, elle doit être rangée parmi les purgatifs drastiques.

Le *Tamanu* (*Calophyllum inophyllum*) produit une huile qui peut être également utilisée dans la peinture et la savonnerie.

Le *Tamanu* était l'arbre sacré des anciens Tahitiens. Son bois était

Digitized by Google

spécialement employé à la sculpture des idoles et à la confection des *Maraés* royaux (autels sur lesquels on immolait les victimes humaines en présence du roi).

Le *Mapi* (*Inocarpus edulis*), arbre de la famille des sapotées, très répandu à Tahiti, produit une matière colorante qui, par la variété de ses teintes, a conduit M. Cuzent, qui l'a étudiée particulièrement, à la désigner sous le nom de *Caméléon végétal*.

L'*Agati grandiflora* produit deux principes colorants, l'un jaune et l'autre rouge, dont on se sert en Chine comme vernis, sans aucune préparation.

Plusieurs gommes, celle du *Spondias dulcis*, bel arbre de la famille des *Térébinthacées*, du *Melia azedarach* ou lilas de Chine, de l'*Aleurites triloba*, etc.

Le *Taro* (*Colocasia esculenta*), plante qui appartient à la famille des aroïdées, fait à Tahiti l'objet d'une culture importante, et forme avec les différentes espèces d'*Artocarpus* (arbre à pain) la base principale de la nourriture des indigènes, qui préparent avec la racine une pâte fermentée appelée *tioo*.

Pour préparer le *tioo*, on enlève l'épiderme de la racine du *taro*, on la coupe par morceaux qu'on jette dans un grand trou, pratiqué à cet effet dans le sol. Quand ce trou est comblé, on le recouvre de feuilles fraîches, et on laisse cet amas pourrir et fermenter pendant plusieurs mois ; plus le *taro* est pourri et possède une odeur forte, plus le *tioo* est estimé.

Le *taro* donne une fécule très-délicate.

L'arbre par excellence, le proto type desvégétaux nourriciers dans cette partie du monde, est l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*).

L'Arbre à Pain, *Uru* ou *Maïoré*, à Tahiti, est originaire des îles de l'Océanie, où on le rencontre à profusion.

Voici comment une vieille légende tahitienne explique l'apparition de cet arbre dans ces îles :

« Dans un moment de disette, un père conduisit sur une montagne » ses nombreux enfants, et leur dit : Vous allez m'enterrer à cette » place, puis vous reviendrez demain.

» Les enfants, ayant fait ainsi que cela leur avait été ordonné, » furent très-surpris, le lendemain, de trouver le corps de leur père » métamorphosé en un grand et bel arbre.

» Ses pieds formaient les racines; son corps, jadis fort et robuste, » constituait le tronc; ses bras étendus s'étaient changés en bran- » ches et ses mains en feuilles; sa tête chauve, enfin, était devenue » un fruit succulent. »

Digitized by Google

Cet apologue indique suffisamment l'importance du végétal qui en fait le sujet.

L'arbre à pain donne trois récoltes par an. La première, la plus abondante et la meilleure comme qualité, a lieu en mars; la deuxième au mois de juillet, et la troisième au mois de novembre.

On reconnaît que les fruits sont mûrs, quand le *tapau* (suc laiteux) exsude à leur surface sous forme de gouttelettes; c'est à ce moment que les indigènes les abattent, quoiqu'ils ne soient pas tout à fait mûrs encor; mais leur consistance solide les place dans les meilleures conditions pour être cuits dans les fours.

Des fruits de l'arbre à pain on fait une pâte fermentée appelée *popoï*, dont il se consomme une grande quantité, surtout aux Iles Marquises, aux Gambier, à Rapa, à Vaïtiahu, etc.

Pour l'obtenir, on dépouille le fruit de son épiderme par le rapage, puis on le coupe par morceaux qu'on jette à mesure dans de vastes trous pratiqués à cet effet dans le sol, et dont les parois sont tapissées avec les feuilles du *Cordyline australis* (*ti* ou *tii*). Quand il y en a une couche d'environ un mètre au fond du trou, les indigènes y descendent pour la bien tasser avec les pieds, et ils la couvrent ensuite d'un lit de feuilles sèches. Ils établissent de la même manière une seconde couche, puis une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le réservoir soit entièrement comblé. Ils recouvrent alors le tout d'une couche de terre, et marquent la place avec des piquets indiquant le pourtour de ces sortes de greniers souterrains. Cela fait, on laisse là cet approvisionnement, auquel on n'a recours que le plus tard possible. Cet endroit devient *tabu* (sacré), et il est défendu d'y occasionner des dégradations, et même de passer dessus.

Lorsqu'un ouragan abat les fruits des arbres à pain avant leur maturité, quand la récolte est insuffisante et qu'on se voit menacé de disette, les chefs de district convoquent les habitants et procèdent, en leur présence, à l'ouverture de ces silos. Ils font les parts, donnent à chaque famille la quantité de *popoï* qui doit être nécessaire à sa consommation pendant un temps déterminé. Le vide produit est comblé par des feuilles sèches, que l'on recouvre de terre comme précédemment. Pour extraire le *popoï* des trous, on procède toujours de la circonférence au centre.

Il y a de ces trous qui ont une contenance de 25 mètres cubes au moins; ils sont maçonnés à l'intérieur. Ces trous sont généralement communs à chaque baie; aussi, quand on les remplit de fruits, chaque habitant de la baie est-il obligé d'en fournir une certaine quantité provenant de son terrain. Outre ces vastes réservoirs, il y en a d'au-

Digitized by Google

tres plus petits qui sont la propriété particulière de quelques familles.

Le bois de l'*Artocarpus incisa* est employé à la construction des pirogues, et les indigènes les calfatent avec son suc laiteux desséché (*tapau*). On fait aussi de ce bois des charpentes et des planches d'appartements.

La partie intérieure de l'écorce des jeunes branches (*Popo-uru*), après une macération convenable et un battage suffisant, servait à la confection des étoffes.

Les feuilles étaient utilisées pour couvrir les cases indigènes; mais elles ont été avantageusement remplacées par celles du *Pandanus* (Fara), le *Vacois* de l'Inde, avec lequel on fait des toitures dont la durée est au moins de trois ans.

L'arbre à pain est très-abondant dans les vallées, surtout aux environs des plages Quand on s'éloigne de celles-ci, il devient plus rare.

Le livre de M. Cuzent contient, outre ces détails et bien d'autres encore sur les végétaux dont on tire parti et qu'on pourrait utiliser pour l'alimentation et l'industrie, une nomenclature assez nombreuse des bois qui pourraient être appliqués à l'ébénisterie, la menuiserie, la charpente, la construction maritime. On y trouve aussi des renseignements utiles sur les cultures en voie d'application à Tahiti, sur celles qui pourraient y être mises avantageusement en pratique, et enfin le catalogue de 532 plantes, dont 248 ont été introduites dans l'île depuis sa découverte, et y sont aujourd'hui plus ou moins naturalisées.

Nous ne mentionnons pas tous les produits naturels cités et détaillés dans le livre de M. Cuzent. Nous nous sommes arrêté à quelques-uns, à ceux qui présentaient l'intérêt le plus réel, à ceux auxquels leur caractère local incontestable devrait assurer la préférence. Une plus longue nomenclature nous eût conduit trop loin. Il est préférable, pour le lecteur et pour nous-même, de renvoyer au livre de l'auteur ceux qui voudraient en savoir plus long sur ce qu'il dit d'un pays intéressant et curieux à tant de titres.

Du reste, ceux qui attendront n'y perdront rien ; car il nous a été confié que M. Cuzent prépare une nouvelle édition de son ouvrage sur Tahiti. Des documents qui lui ont été fournis, des recherches faites par lui-même, des notes égarées et retrouvées, lui ont fourni la matière d'un second volume.

Nous savons de bonne source que cette publication contiendra des études spéciales et nouvelles sur les *îles de la Société* et sur l'*archipel* de *Tahiti*, sur *Papéiti*, et les différents districts de l'île, sur les divisions actuelles, sur la population, etc. Elle sera enrichie, en outre,

Digitized by Google

de planches représentant quelques-uns des végétaux les plus intéressants du pays, d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue tahitienne. Nous n'en parlons que pour mémoire, espérant trouver dans cette nouvelle publication la matière d'un autre compte-rendu.

Son livre sur Tahiti n'est pas le seul ouvrage de M. Cuzent; il a publié aussi :

1° *Du Guano des mers du Sud* et des îles Marquises avec plan des îles Chincha ;

2° *Du Tacca pinnatifida*, *Pia* de Tahiti, de sa fécule, de sa paille ;

3° *Du Pandanus odoratissimus* ;

4° *Traitement radical de la rage* par les alcaloïdes végétaux ;

5° *Eau thermo-minérale* de la Ravine-Chaude (Lamentin-Guadeloupe) ;

6° *Hydrologie de la Pointe-à-Pitre* (Guadeloupe) ;

7° *Voyage aux îles Gambier*, archipel Manga-riva (Océanie) ;

8° *Monographie du Kava* ou *Ava* (*piper methysticum*) et un principe neutre cristallin de la plante (*Kavahiné*).

L'*hydrologie de la Pointe-à-Pitre* est une œuvre d'une haute portée, qui a valu à son auteur des félicitations bien méritées et des remerciements empressés de l'autorité municipale de cette ville.

M. Cuzent est un de ces esprits laborieux et actifs qui laissent quelque chose d'eux partout où ils passent, qui imposent leur souvenir par quelque œuvre durable, qui établissent leur mémoire de telle façon, que leur nom est toujours évoqué par un sentiment de reconnaissance. C'est un de ces chercheurs, toujours à l'affût de ce qui a une valeur utilitaire, qui accomplissent comme un devoir l'œuvre qui leur est inspirée par leur conscience, et vont, partout où ils se trouvent, occuper la place qui leur est réservée, parmi les hommes utiles.

Mathieu Guesde.

Digitized by Google

Discours prononcé par M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, à la rentrée solennelle des Facultés.

Messieurs,

Nous nous étions flatté de l'espoir que cette solennelle séance, où, après vous être mutuellement rendu compte de vos travaux, vous couronnez ceux de la jeunesse qui suit votre enseignement, pourrait être aujourd'hui présidée par un des premiers représentants de la science, par l'éminent fonctionnaire préposé à l'inspection générale de l'enseignement du Droit.

Nous aurions aimé à entendre une voix aussi autorisée exposer ici les vues d'une sagesse mûrie aux plus profondes études, dans les positions les plus élevées de l'Etat, nous transmettre les inspirations de la pensée qui dirige avec tant d'éclat et d'habileté les destinées de l'instruction publique, et en quelque sorte établir, par le privilége de ses hautes fonctions, un lien naturel et un heureux commerce d'idées et de directions utiles entre nos Facultés et les sœurs qu'elles comptent dans le reste de l'Empire ; fortifiant ainsi de plus en plus cette précieuse communauté d'esprit et de tendance qui fait la force et l'honneur de l'enseignement public.

Vous regretterez avec nous que des circonstances imprévues nous privent de tels avantages. Espérons qu'ils ne seront qu'ajournés et que nous en jouirons plus tard, plus pleinement encore, dans une enceinte mieux accommodée à vos solennités, le jour où l'antique et loyale ville de Toulouse, se souvenant d'un vote acclamé depuis plus de dix ans par sa généreuse population tout entière, aura couronné d'une manière digne d'elle tout ce qu'elle a déjà fait pour sa gloire littéraire et scientifique. Car nous avons cette confiance que, dans ce vivant foyer de patriotisme et d'intelligence, de tant d'amour pour

Digitized by Google

toutes les grandeurs et toutes les fêtes de l'esprit, il n'est pas de véritable enfant du pays qui ne s'associe à nos vœux et à nos espérances.

Parmi les grands spectacles que l'illustre savant dont nous souhaitions la présence aurait pu magnifiquement déployer sous vos yeux, il en est un auquel nous avons tous, pour ainsi dire, assisté, le seul où ma vue osera s'aventurer, et sur lequel je n'appellerai d'ailleurs qu'un instant vos regards, craignant trop, si je n'abrégeais, de doubler le regret que je viens de faire naître.

Vous n'êtes plus les seuls à ouvrir au public les sources augustes dont vous achetâtes par tant de travaux le privilége d'être les dispensateurs. Partout de libres chaires s'élèvent où l'on s'empare avec ardeur des choses intellectuelles dont vous étiez institués les gardiens. Les Facultés restent le sanctuaire des hautes études, mais, de toute part et de leurs leçons même sortent des essaims d'émules à qui tout accès est laissé dans le champ qu'ils ont appris de vous à cultiver. C'est que partout où l'instruction est déposée, elle n'a d'utilité et de vie que par la communication, et doit rayonner comme la chaleur, se propager comme la flamme, et relier sans cesse dans son courant de nouveaux êtres sociables. D'autre part, à mesure que la science se perfectionne, les connaissances générales ont moins de peine à se répandre. Au rebours de toutes les autres, cette précieuse denrée doit à son abondance même la faveur d'être recherchée davantage. Il en est, enfin, des vérités qui s'accumulent, comme du grain versé sur l'aire, plus le monceau s'élève, plus la base s'élargit.

Cette extension spontanée de l'enseignement n'est donc que la continuation de votre propre ouvrage, à des étages divers. Les uns ont dit que c'était un abaissement de la science ; les autres, qu'elle allait passer en des mains plus puissantes. On se trompait des deux côtés. Le fleuve fécondera les campagnes sans cesser de remplir son lit et d'y recevoir le tribut des hautes vallées. L'instruction, sauvée au jour du danger, par des mains pieuses, et réchauffée longtemps au sein du clergé, dut chercher, plus tard, encore plus d'espace et d'air pour continuer de s'accroître. Elle fut reçue en des bras laïques, par une autre espèce de sacerdoce, comme dans une seconde enceinte réservée. Elle en déborde aujourd'hui pour aller fertiliser les plaines. Ainsi le voulait la Providence. Mais souvenons-nous que chaque enseignement a sa mission et son caractère propre. Le prêtre conserva

Digitized by Google

et défend encore la plus sainte part du patrimoine de l'esprit humain, et la lègue intacte au lévite qui lui succède ; le professeur devra répondre aussi d'un dépôt sublime, et le transmettre inaltéré et enrichi aux adeptes qu'il aura formés.

L'esprit a par intervalle, comme le corps, de redoutables épidémies à traverser. Elles atteignent même parfois de belles intelligences. Qui présentera au siècle halluciné le flambeau de Bacon et de Descartes, si ce ne sont les dépositaires avoués de leurs méthodes ? Qui écartera l'utopie de la science, le roman de l'histoire, la débauche de la littérature, l'outrage enfin des œuvres et des conquêtes du génie, si ce n'est la phalange des esprits exercés qui en ont goûté toutes les beautés, pénétré tous les secrets, éclairé toutes les profondeurs ? Qui guidera en un mot, rectifiera ou devancera l'instruction commune, sinon le travail de ceux qui en sont la tête et le cœur ?

Si tel est votre devoir, il indique assez à quelle hauteur vous avez à maintenir la doctrine, à quel austère et laborieux auditoire elle est destinée, et à quelle distance de cet enseignement viril se placent les cours nouveaux qui se font jour de toutes parts. Ce même devoir explique le sympathique intérêt avec lequel vous avez suivi et favorisé leur libre essor. Plus, en effet, s'exhaussent et se multiplient les assises de la pyramide, plus le sommet doit monter. Aussi, dans toutes les Académies, les Facultés ont-elles applaudi les premières à l'intrépidité des jeunes et nombreux savants qui ont affronté la difficile et périlleuse épreuve. Elles se sont réjouies sincèrement de l'empressement du public à accueillir ces coups d'essai, toujours honorables, si souvent heureux, et dont plusieurs ont été des coups de maîtres. Elles ont fait plus, elles ont pris, par un grand nombre de leurs membres, une assez belle part à cet élan général. Puisse-t-elle augmenter encore ! Car deux grands intérêts s'y rattachent, merveilleusement compris à tous les rangs universitaires, et déjà servis dans une large mesure : ici, par le zèle éclairé des professeurs de nos lycées et colléges ; là, par l'admirable dévouement de nos instituteurs publics.

Ce double intérêt à satisfaire répond aux besoins intellectuels et moraux que la civilisation a fait naître, à des degrés divers, dans les deux grandes classes de la société qui ne peuvent cesser d'exister ; car l'inégale part d'action de l'intelligence dans les devoirs et les occupations qui incombent aux divers états, entraîne l'inévitable différence de temps et de force que chacun peut répartir entre les

Digitized by Google

soins matériels et les loisirs laborieux de l'esprit. C'est d'abord cette première partie de la société qui vit, si l'on peut parler ainsi, dans la lumière diffuse de la vérité scientifique, d'autant plus avide de ses purs rayons qu'elle sait mieux ce que c'est que voir ; c'est ensuite cette grande masse de la population que les nécessités de la vie retiennent dans un plus grand éloignement de cette lumière bienfaisante, et qui en réclame une part d'autant plus légitime qu'elle est plus modeste. Voilà les vœux dont l'accomplissement doit tourner au bien-être et à l'amélioration de chaque classe de la société, autant qu'à la prospérité matérielle et à l'élévation morale de la société tout entière.

Vous êtes bien des fois venus directement en aide à la réalisation immédiate du premier de ces vœux. La tâche est facile, elle a ses douceurs. Dans la classe aisée, les esprits, sous l'influence d'une première culture, s'ouvrent d'eux-mêmes à la semence que vous leur présentez. Vous trouvez une terre meuble et déjà riche, une langue commune déjà faite, une attention capable de longs efforts. Il vous suffit de baisser légèrement le ton du haut enseignement pour l'amener à son oreille. Vous en êtes dignement payé, car, non-seulement vous avez agrandi pour eux le cercle des jouissances morales et des instincts vertueux, mais vous avez pratiqué dans leur esprit des voies nouvelles par lesquelles il n'est plus de résultats importants de la science qu'ils ne puissent s'approprier.

Il en est autrement de la foule obscure, jusqu'ici déshéritée de la plupart des avantages de l'instruction. Ici, une terre vierge sans doute, mais semée de rudes obstacles, et d'un travail difficile et ingrat à qui voudrait de promptes et riches récoltes. Pourtant c'est une faible part de rosée qu'elle nous demande ; elle lui devient chaque jour plus nécessaire ; nous y gagnerons tous et nous y pouvons tous quelque chose. De nobles exemples nous y convient et d'illustres savants y ont travaillé. Par quels louables sacrifices les communes et les départements n'encouragent-ils pas ces leçons spéciales pour les ouvriers des villes et des campagnes ? Quelle vive impulsion leur imprime la main puissante du Ministre ! et combien de bénédictions populaires couvrent le nom du Prince qui a proclamé si haut la nécessité de cette œuvre d'émancipation intellectuelle !

Pour être juste et pour faire la part de chacun dans cette salutaire fermentation qui accroît de jour en jour le nombre et le succès de nos écoles d'adultes, il faut vous montrer à l'œuvre nos modestes et

Digitized by Google

laborieux Instituteurs publics, ces maîtres aussi intéressants qu'infatigables, que nous rencontrons aux premiers degrés de cette ruche de travailleurs volontontaires et dévoués. On ne peut se représenter sans émotion, sur toute la surface de la France, ces deux cent mille écoliers de tout âge et de toutes conditions, silencieux, attentifs, ravis d'un travail nouveau où s'oublie la fatigue de celui du jour, et, au milieu d'eux, ces deux mille Instituteurs qui, après avoir régenté les enfants pendant six longues heures de la journée, trouvent dans leur dévouement la force de donner encore deux heures de leur soirée à l'instruction des jeunes gens et des hommes faits. De tels services parlent assez haut pour être proclamés ici devant vous, Messieurs les Inspecteurs d'Académie, témoins de tant d'efforts et d'abnégation. Je m'arrête ; je veux que le dernier mot du Recteur de l'Académie, aux Facultés assemblées, soit un solennel témoignage rendu à ces humbles et honorables pionniers de l'enseignement populaire.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS EN DROIT,

En perdant l'excellent et vénérable Doyen en qui se personnifiaient si bien l'esprit de bienveillante justice et la réputation de profond savoir de la Faculté de droit de Toulouse, vous avez uni vos regrets aux nôtres ; mais vous restez, comme nous, dans la ferme persuasion que l'Ecole, objet des mêmes soins, continuera à progresser du même pas. A l'éminent professeur qui créa pour les docteurs l'utile conférence de l'agrégation, M. le Ministre donne pour digne successeur, dans le décanat, le professeur distingué qui a fondé parmi vous ces conférences nouvelles dont on a dit qu'elles sont aux luttes du barreau ce que le tournoi était à la bataille. En vous essayant entre amis, à manier ce glaive si ingénieusement comparé à la lance d'Achille, vous apprenez à vous en servir avec l'aisance, la courtoisie et la loyauté qui honorent aujourd'hui l'avocat comme autrefois le gentilhomme. Vos professeurs affirment que vos progrès dans la science et votre assiduité au travail y ont gagné. Montrez que ce ne fut point un goût passager, et les fruits s'en multiplieront encore.

Digitized by Google

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET EN PHARMACIE,

Il faut bien que, vers quelques-uns de vous, je pousse un cri d'alerte amical, qui n'est point une menace, mais un signal pour qu'on se mette en action et qu'on prépare ses armes. Disons-le avec la rondeur militaire du chef de poste : les jurys de médecine et de pharmacie ne sont pas contents. Tout en recrutant assez largement parmi vous, ils se plaignent de n'y pas trouver assez de troupe d'élite. Ici, l'habileté pratique a laissé à désirer sur quelques points; là, certaines notions théoriques ont fait défaut. Je sais que des moyens suffisants de préparation pouvaient manquer; votre honorable Directeur s'est empressé d'y pourvoir pour l'avenir; mais ne négligez pas de votre côté d'y pourvoir vous-mêmes en redoublant d'efforts. Qu'on ne dise pas une troisième fois ce qu'il faut bien encore s'avouer, quoiqu'il en coûte, qu'on n'a pu décerner de prix. J'ai mis la blessure à jour, c'est à votre honneur d'y appliquer le fer.

Je n'oublie point que cet avis, dicté par un sincère intérêt pour vos études, ne s'adresse qu'à une fraction de votre Ecole. Quant à vous qui, en plus grand nombre, y suivez trois ans nos cours pour aller ensuite compléter votre instruction dans une Faculté de médecine ou une Ecole supérieure de pharmacie, je n'ai qu'un seul mot à vous dire : Comment n'auriez-vous pas le cœur au travail, vous qui pouvez jeter les yeux, avec une fierté si légitime, sur ces généreux camarades qui vous devancent à peine d'une année, et qu'on vient de voir, dans les Facultés de Paris et de Montpellier où vous irez bientôt les joindre, s'arracher aux loisirs des vacances, aux embrassements de leurs familles, aux adieux déchirants des sœurs et des mères alarmées, pour s'élancer bravement au-devant des menaces d'un terrible fléau. En attendant que vous puissiez leur dire avec quelle profonde émotion et quel fraternel orgueil nous les avons, maîtres et élèves, accompagnés de nos vœux sur cet autre champ d'honneur, saluons-les ici publiquement de notre admiration et de nos sympathies, au nom de toutes les Facultés et de toutes les Ecoles de Toulouse, et payons un juste tribut d'hommage et d'éternels regrets à ceux d'entre eux qui ont héroïquement succombé au milieu des populations, non moins émues d'un tel dévouement que de leurs propres malheurs.

Digitized by Google

COURRIER DU PALAIS.

SOMMAIRE. — Rentrée solennelle de la Cour : Mercuriale de M. Bellet, substitut du Procureur général, sur les lois pénales. M. le Président Denat. — Procès Léotard, en nullité de mariage ; Me Lachaud, à Toulouse.

La Cour impériale de Toulouse a tenu son audience solennelle de rentrée, le 3 novembre. Les grandes réparations, entreprises depuis deux ans bientôt dans les vieux édifices du Palais, avaient obligé la Cour, comme l'an passé, à se rendre en corps dans l'église voisine, au couvent de Notre-Dame, pour y entendre la messe du Saint-Esprit. Les divers Tribunaux s'y étaient rendus de leur côté.

Cette fois aussi, la Cour avait dû, au retour de la cérémonie religieuse, se renfermer dans l'enceinte étroite de sa deuxième chambre, — la grand'chambre étant atteinte par les travaux, — et s'y renfermer seule, vu l'exiguité du lieu. Mais si l'absence des autorités du dehors a pu diminuer l'éclat extérieur et la pompe de l'audience de rentrée, elle n'en a pas altéré ni amoindri le grave caractère et l'imposante solennité.

La mercuriale d'usage a été prononcéé par M. Bellet, substitut du Procureur général. Le sujet que l'honorable magistrat a traité, est « *L'amélioration des Lois pénales.* » Le droit de punir et le mode de son exercice, le lien étroit qui les rattache l'un et l'autre aux idées philosophiques, la relation constante qui existe entre leur perfectionnement et la liberté, tel est le thème élevé qui forme l'introduction du discours.

Après avoir ajouté que le passé est à la fois l'explication du présent et l'enseignement de l'avenir, l'orateur entreprend l'esquisse de la législation criminelle antérieure à 1789. Cette esquisse est à la fois large et rapide, complète et riche. Le régime des ordonnances et édits royaux relatifs à cette matière y est parcouru et étudié avec le meil-

Digitized by Google

leur soin. La multiplicité et la diversité des juridictions sorties tour à tour des luttes sociales et politiques, et enfantées successivement par les fortunes inégales de l'autorité royale, de la féodalité, du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir municipal, — sans compter les juridictions spéciales et les tribunaux d'exception, — les jalousies, les rivalités, les conflits qui signalaient le fonctionnement désordonné des uns et des autres, — le détriment capital qu'en recevait l'accusé, tout cela est mis en lumière dans un ordre intelligent et avec une habileté sans effort.

De même, une critique délicate et sobre, mais puissante au fond, accompagne l'analyse savante que fait l'orateur de l'ordonnance de 1670, dans laquelle il nous montre dans un langage animé, et pour les juger selon leur mérite, le secret des instructions, l'abus des monitoires, le serment imposé à l'accusé, la suppression de la défense, le refus de communication des pièces, les formalités dérisoires, et impuissantes pour l'accusé, des récolements et des confrontations; la théorie si tristement étrange de l'évaluation des preuves, la torture, les audiences sans publicité, les arrêts sans motifs, l'arbitraire des peines, l'abus immodéré de la peine capitale, et la cruauté raffinée des supplices qui multipliait la mort.

Règles barbares qui étaient la profanation du droit ! L'orateur les signale et les apprécie sans y insister longuement. Il comprend qu'elles se condamnent assez elles-mêmes.

Il se plaît davantage à les remettre en face de la protestation sans cesse renouvelée que les grands esprits de plusieurs siècles élevèrent contre elles, depuis Montaigne, Lamoignon, Montesquieu et Beccaria jusqu'à Servan, Dupaty et Voltaire. Il rappelle aussi l'heureuse intervention de Louis XVI, et les réformes bienfaisantes que ce prince introduisit dans la législation criminelle, — puis les tendances de l'Assemblée nationale à l'adoucissement des rigueurs et à l'amélioration de la juridiction ; il nous montre ainsi l'abolition de la torture, de la confiscation et de la marque, le droit de grâce et le Jury, tout ce qui finalement trouve place dans les Codes de 1791 et de l'an IV, — et qui, foulé si tristement aux pieds par l'organisation violente des tribunaux révolutionnaires, reparut, pour se perfectionner encore, dans le Code de 1808.

M. Bellet signale l'esprit systématique et simplificateur qui présida à cette dernière œuvre, et l'heureux agrandissement que reçurent par

Digitized by Google

elle l'institution du ministère public et celle du juge d'instruction. M. le substitut se préserve, d'ailleurs, des admirations absolues, et il sait reprocher au Code de 1808 le maintien des Cours spéciales, des commissions militaires et des juridictions d'exception.

Vient, à son tour, le Code pénal de 1810. L'orateur y applaudit l'établissement des degrés dans la peine, par la détermination d'un maximum et d'un minimum, et l'introduction du principe des circonstances atténuantes, appliquées alors et avec trop de timidité, aux délits seulement. Mais il regrette, pour cette œuvre, qu'elle ait fait revivre la confiscation et donné asile à la flétrissure, à la mutilation, à la mort civile, et aux peines perpétuelles, et laissé ainsi à la Charte de 1814 l'honneur de faire disparaître, en partie, ces rigueurs inutiles et dangereuses.

Mais si, pour la Restauration comme pour tous les autres régimes, l'orateur aime à constater le bien, il fait un sévère grief à celle-ci de la loi sur le sacrilége, qui, dit-il, avec Châteaubriand et Royer-Collard, « réprimait ce qui ne relève que de la conscience, et » confondait la loi civile avec la loi religieuse. »

L'orateur rend, en revanche, un hommage sans réserve à la loi de 1819, qui frappait avec un sage discernement la provocation au crime, les outrages à la morale publique, la diffamation et les injures, et qui étendait à certains crimes le bénéfice des circonstances atténuantes.

C'est avec un respect profond que M. le substitut parle ensuite de la loi du 28 avril 1832, — expression du progrès des mœurs publiques et de l'enseignement de Rossi, — dont l'esprit et la devise furent « la certitude, mais la douceur des châtiments. »

Nous voici bien près de notre temps; et le vaste tableau que l'orateur a si bien réussi à tracer, se termine par l'abolition de l'exposition publique et de la peine de mort en matière politique (1848), l'abolition de la mort civile (1854), par la mention des lois récentes édictées contre les fraudes commerciales, falsifications des denrées, boissons et médicaments, contrefaçons des marques de fabrique, et sur les sociétés anonymes et en commandite, toutes lois dont l'application est journalière.

Viennent, enfin, la loi du 13 mai 1863, modification du Code pénal, et qui s'est efforcée d'établir un plus parfait équilibre entre la peine et certaines infractions, — et la loi du 14 juillet dernier sur la

Digitized by Google

détention préventive. A cette dernière, l'orateur aurait pu rattacher, pour en faire saisir mieux encore l'utilité réelle par l'application, la remarquable et très récente CIRCULAIRE par laquelle M. le Garde des sceaux a voulu organiser son fonctionnement, et imprimer à son action un mouvement rapide, universel et uniforme.

L'orateur accorde son intelligent suffrage à tout ce qui vient donner ainsi de justes satisfactions à l'esprit de notre siècle ; mais il ne borne pas là son horizon : « Le dernier mot n'est pas dit encore, et l'on » n'est pas arrivé à l'immuable, » ajoute-t-il avec un accent généreux.

Et cette parole est devenue le sujet d'une péroraison émouvante, où s'affirme plus puissamment la personnalité de l'orateur et qui est, à notre sens, la page essentielle de son œuvre. Elle en est, en effet, la conclusion. L'orateur, y résumant ses opinions et ses sentiments, réclame surtout « le progrès dans la notion que nous avons sur l'accusé et le coupable, ainsi que sur la culpabilité, » — ce progrès, essentiellement chrétien, qui s'est signalé déjà par les principes de la réhabilitation, et les réformes du régime pénitentiaire, — ce progrès qui nous fait voir dans le prévenu, « non plus un ennemi à frapper, mais un malade à guérir. » M. le Substitut veut l'amélioration, le redressement moral des coupables. Il veut les désarmer en supprimant les causes de leur chute, et les amender par le repentir.

Nobles pensées, vues libérales, présentées dans une forme vive mais simple, avec toute la fermeté de la conviction et toute l'indépendance du caractère, mais sans affectation ni fracas : aussi ont-elles captivé et conquis l'auditoire d'élite appelé à les recueillir. Elles n'ont pas trouvé moins bon accueil au-dehors, où elles peuvent, d'ailleurs, servir de réponse au préjugé injuste de ceux qui veulent, par système, établir l'incompatibilité ou l'antagonisme entre le devoir des magistrats et les tendances progressives.

M. le Substitut a fait preuve encore d'une inspiration heureuse dans les paroles rapides et discrètes, mais profondément vraies qu'il a consacrées aux deux magistrats que la Cour a perdus cette année, l'un, par la retraite, l'autre par la mort, M. le conseiller Vernhette et M. le président Martin. Il semble impossible de rendre à l'un et à l'autre meilleure justice, et en meilleurs termes.

Il est plus difficile de parler des vivants que des morts. Nous serions cependant un écho bien infidèle des impressions du Palais, si nous

Digitized by Google

omettions de constater la faveur marquée et l'assentiment unanime qui y ont accueilli l'élévation de M. le conseiller Denat à la haute magistrature laissée vacante par le décès de M. le président Martin, et que, durant le cours à peu près entier de la dernière session déjà, ce magistrat avait exercée dévolutoirement avec autant de mérite que de succès.

Le Palais de la Cour était envahi, ces jours derniers, par une foule empressée et compacte. La première chambre, en effet, a entendu, dans ses audiences des 20, 21 et 22 de ce mois, les premiers développements d'une affaire aussi intéressante que grave, dont la discussion doit prendre plusieurs jours encore. Il s'agit d'une demande en séparation de corps, qui fait beaucoup de bruit à Toulouse et y passionne singulièrement les esprits. A cette demande, le défendeur répond par une action préjudicielle en nullité du mariage même que la demanderesse allègue ; et, dans cette instance, interviennent pour réclamer la même nullité de leur chef, les père et mère du défendeur. Ce procès soulève de nombreuses difficultés de fait et de droit. Le mariage dont s'agit a été contracté en Angleterre, suivant la loi de ce pays ; mais on objecte qu'il n'a pas été précédé des publications en France, prescrites par l'art. 170 du Code Napoléon ; et, d'autre part, qu'il aurait eu lieu sans que le consentement des père et mère du conjoint défendeur, alors âgé de moins de 25 ans, ait été obtenu ni même demandé ; partant, en violation de l'article 148 du même Code. La demanderesse, à son tour, entend se prévaloir des diverses déchéances et fins de non recevoir édictées par les articles 196 et 183, et repousser ainsi, en premier lieu, les nullités invoquées au nom de l'enfant, par la possession d'état jointe à l'acte de célébration qu'elle rapporte, et par la prescription dérivant de l'écoulement d'une année sans réclamation de sa part depuis qu'il a atteint l'âge compétent ; — en second lieu, les nullités invoquées au nom des parents, par le silence d'une année qu'ils auraient gardé depuis la connaissance qu'on leur prête du mariage, et même par l'approbation expresse ou tacite qu'ils y y auraient donnée. Le champ est vaste ; le fait compliqué et ardemment débattu.

Rien n'est ordinaire dans cette cause ; les parties qui plaident, les circonstances de l'union, les événements ultérieurs, les dates, la correspondance, les situations, tout justifie l'ardeur de la lutte, tout appelle les plus intéressants commentaires.

Digitized by Google

Empressons-nous d'ajouter que M. Léo Dupré, procureur général, a honoré l'affaire de sa haute intervention, et que Me Lachaud est venu prendre place à la barre entre les deux avocats qui avaient porté la parole devant les premiers juges.

Le Tribunal a dit droit à toutes les prétentions de la demanderesse; moyennant quoi, il a déclaré le mariage valable, mais en même temps prononcé la séparation de corps. Appel a été relevé de cette décision par toutes les parties intéressées. Me Albert est entré le premier en lice pour soutenir devant la Cour les droits du premier appelant, — le mari malgré lui. — Me Lachaud est venu défendre à son tour la prérogative de l'autorité paternelle; après quoi, l'affaire a été continuée à la plus procbaine audience.

Me Albert a été là ce qu'il est toujours; nous ne sachions pas de meilleur compliment à lui faire, — surtout après les déclarations si flatteuses et si sympathiques qu'il a reçues de M. le Président vers la fin de sa plaidoirie, et après les félicitations plus intimes que nous avons entendu Me Lachaud lui adresser en quittant l'audience.

Me Tournayre discutera pour l'intimée, avec toutes les qualités qu'il a déployées devant les premiers juges. L'avocat qui a su obtenir le jugement saura le défendre. Les suffrages ne lui manqueront pas non plus. Mais nos deux confrères nous permettront de nous détacher d'eux, afin de souhaiter pour eux et pour nous la bienvenue à Me Lachaud. Loin de nous la prétention de faire un portrait, ni même une esquisse. Nous ne voulons que rapporter les impressions partout recueillies.

Il n'est guère permis, on le sait, aux maîtres de la parole de démentir ou de compromettre leur grande renommée. Ils sont condamnés à la *supériorité forcée*. Célébrité oblige. Me Lachaud a largement tenu tout ce qu'un auditoire même exigeant pouvait attendre de lui.

Son confrère venait d'épuiser les thèses de droit pur, Me Lachaud a pu entrer de plein-pied dans le fait, après quelques généralités brillantes et rapides sur les principes. Le voilà donc sur son terrain familier, sur son domaine. Déjà il parle et agit comme le maître. En possession de tout son être et de tout son sujet, il a eu bien vite aussi pris possession de son auditoire. Et, dès ce moment, quel discours, quels récits, quels tableaux! — quelle parole animée et harmonieuse! quelle vive et délicate causerie! que d'ingénieux aperçus! que de

Digitized by Google

rapprochements habiles! quelles fines saillies, quelles brûlantes épigrammes! Et, à côté de cela, quelles explosions soudaines, quels mouvements admirables!

L'esprit forme le fond principal de cette inimitable trame; non, cet esprit alambiqué, cherché, lourd ou boiteux, ou prémédité avec effort; mais l'esprit le plus naturel et le plus franc, incisif, enjoué parfois, mais toujours sérieux, et surtout spontané. Il n'y a pas seulement dans cet esprit le signe d'une vive intelligence, il y a encore la marque d'une connaissance approfondie du cœur humain et d'une longue expérience des choses; il a aussi la grande habitude de la parole, et l'heureuse influence d'un caractère aimable et bon. — Aussi, quelle attention et quel silence! L'orateur parle, on le suit; il attire, il attache, il charme. Tout-à-coup il vous arrache à cet état de fascination pour vous jeter dans une émotion nouvelle. Il se dresse, il éclate, ou bien il scande sa phrase. Ce sont des traits enflammés, des cris de l'âme: c'est un noble sentiment qui s'affirme solennellement: c'est une mâle indignation qui tonne; c'est une grande tristesse qui se plaint. Tous ces accidents du discours sont-ils à leur tour de l'inspiration pure, ou sont-ils de l'art, un désordre savant? Je ne sais; mais que m'importe? Cela remue, cela passionne; et chacun s'associe à ces sublimes accents de la conscience et du cœur. Ainsi, tous les sentiments humains sont mis à nu avec les puissants effets des contrastes. On a tour à tour souri et pleuré: toutes les cordes ont successivement vibré dans notre âme; l'uniformité n'a pas engendré la fatigue; et la variété a doublé l'attrait de la vérité. Aussi, le juge est-il, lui aussi, captivé, attentif... comme tout le monde.

Ils sont rares les orateurs qui peuvent ainsi subjuguer longtemps sans lasser jamais. Me Lachaud possède au plus haut degré ce secret magique. C'est là ce qui fait de lui un maître, et de son genre un type. Nul ne sait mieux s'insinuer dans les âmes, mais par les nobles moyens; sa marche est ouverte, son allure fière, sa souplesse élégante. Il ne connaît pas les finesses mesquines et les stratégies vulgaires. Il n'en a pas besoin; il plaît!... L'expression de la physionomie, le rayonnement du visage, la noblesse du front, le sourire, tout respire en lui l'intelligence. La distinction de la tenue et du ton, la parfaite aisance du debit, éveillent dès l'abord autour de lui des sympathies qui se changent en admiration, dès l'instant où l'homme a parlé.

Digitized by Google

Au confrère, modèle accompli de l'art de bien dire, qui rappelle si bien l'avocat de Cicéron, et qui réunit ainsi l'éloquence et le goût, le talent et la grâce, nous ne savons pas dire « adieu, » sans être tenté d'ajouter « au revoir. »

E. Astrié-Rolland,
Docteur en droit, avocat à la Cour impériale.

Usages, réglements et police intérieure des Théâtres de Toulouse au siècle dernier.

SOMMAIRE : I. Lettres patentes du Roi, portant augmentation du prix des places du spectacle à Toulouse, en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu-Saint-Jacques. — II. Entrées gratuites au théâtre de Toulouse. — III Police intérieure et extérieure du spectacle. — IV. Lettre du capitoul Chauliac à l'intendant du Languedoc 1769-1785 (Archives départementales. — Fonds de l'intendance).

LETTRES PATENTES DU ROI,

PORTANT AUGMENTATION DU PRIX DES PLACES DU SPECTACLE A TOULOUSE, EN FAVEUR DES PAUVRES DE L'HÔTEL-DIEU SAINT-JACQUES.

« ... Nous avons ordonné par ces présentes, et ordonnons que le » prix des billets de théâtre, amphithéâtre et premières loges sera et » demeurera fixé à l'avenir à la somme de 3 livres et celui des » secondes loges à 30 sols, voulant que les places du parterre, les » billets de bal et les abonnements restent fixés sur le même pied » que par le passé. Voulons, en outre, que les actionnaires, char- » gés de l'entreprise des spectacles, soient tenus, pendant la durée de » leur bail actuel, de remettre aux pauvres, entre les mains du » receveur de l'hospice, la somme de 500 liv. par mois, au » moyen de quoi la représentation d'usage, dont jouissoit chaque » année ledit Hôtel-Dieu sera et demeurera supprimée...

» Versailles, le 8 décembre 1769.

« LOUIS. »

Enregistrées par le Parlement, le 22 décembre 1769.

« La Cour ordonne que lesdites lettres patentes seront enregistrées, » et néanmoins ordonne, sous le bon plaisir du Roi, que les directeurs » et régisseurs de la comédie seront tenus de délivrer à l'Hôtel- » Dieu Saint-Jacques, au lieu de la somme de 500 liv. par mois, le

Digitized by Google

» produit du cinquième des billets de théâtre, amphithéâtre, pr··
» mières et secondes loges... (1).

« De Bastard, *rapporteur.* »

Entrées gratuites au théâtre de Toulouse (1779 1784).

Les *deux lieutenants* de MM. les maréchaux de France (MM. du Faget et du Puget de Saint-Alban).
Le *prévôt* de la maréchaussée (M. de Martin).
Les *officiers* et *gardes* de la compagnie des gardes du gouvernement ; les *officiers* du guet.
Le *secrétaire* de M. le Premier Président (M. Rejaudri).
Le *secrétaire* de M. le président Puivert (M. Baurens).
Deux *secrétaires* de M. le Procureur général.
Un *maître d'hôtel*, Un *chef de cuisine* } de la maison de M. le Procureur généra..
MM. les *Capitouls* en place, leurs femmes et leurs enfants.
Les *assesseurs* (MM. Carbonel, Laymerie, Dalbès, Tollemer, avocats
Le *Syndic* de la ville (M. Dupuy, avocat).
Le *trésorier* (M. Prévost, avocat).
Le *greffier-contrôleur* (M. Virebent).
Le *substitut au greffe* de la police (M. Michel Dieulafoi).
Le *peintre de la ville*, chargé de l'entretien de la salle du spectacle (M. Gaubert Labeyrie).
Le *directeur* des travaux publics (M. P. Virebent).
Le *greffier criminel* (M. Limoges).
Le *bedeau* de MM. les Capitouls (M. Deloze).
Le *capitaine* au fait de la santé (M. Ramond).

L'intendant, lorsqu'il était à Toulouse, et sa maison avaient les entrées au théâtre.

Il ne s'agit ici, comme on le voit, y compris le *maître d'hôtel* et le *chef de cuisine* du Procureur général, que de dignitaires : *De minimis non curat prætor.*

Police intérieure et extérieure du spectacle.

Nous, Capitouls, gouverneurs de la ville, etc...

Sur les réquisitions du procureur du roi, contenant que les spec-

(1) Actuellement il existe un droit fixe pour les pauvres s'élevant à 12,500 francs par an.

Digitized by Google

tacles, qui offrent tant de productions marquées au coin du génie et du bon goût, de si belles peintures, des caractères, des sentiments, des vertus, et tant d'autres objets où l'art et l'agrément se réunissent, ont été toujours regardés comme nécessaires ; mais comme les représentations théâtrales dépendent du concours et de la correspondance d'un grand nombre de choses, dont la régularité est susceptible d'altération : la loi, qui nous en donne l'inspection, exige de nous une attention particulière à y faire régner l'ordre. Nos prédécesseurs pourvoyoient à mettre le calme dans le parterre, à déterminer les places des filles, mais ils n'ont jamais porté leurs vues sur certains points de décence qui concernent les spectateurs, sur le devoir du concierge pour prévenir les inconvénients du feu, encore moins sur la police intérieure du théâtre, qui consiste à fixer les obligations du directeur, du régisseur, à régler l'assiduité et l'exactitude des acteurs, des figurants, du souffleur et du portier ; à prévoir la négligence ou la nonchalance des machinistes, de l'orchestre, etc. (Lagane, procureur du roi).

Tout acteur ou figurant qui ne sera pas prêt et habillé pour le lever du rideau sera privé d'un jour d'appointement.

Tout acteur ou figurant qui manquera d'entrer en scène, la toile levée, sera mis en prison pendant 20 heures.

Le souffleur qui ne sera pas dans son trou, sera privé d'un jour d'appointement.

Le machiniste qui manquera de faire sonner les trois différents coups de cloche, savoir : à 5 heures pour les acteurs, à 5 heures 1/4 pour l'orchestre, à 5 heures 1/2 pour la représentation, sera pointé de 6 livres d'amende, et de prison, en cas de récidive.

Le directeur du spectacle devra remettre, tous les mois, au greffe de la police, un état de toutes les pièces qui devront être jouées : lorsque la pièce annoncée ne pourra être jouée, le directeur en avertira les Capitouls, qui jugeront de la validité du motif.

Afin de maintenir l'ordre et la tranquillité pendant les entr'actes et l'intervalle des pièces, le directeur ou régisseur donneront toute leur attention pour en diminuer la longueur, et si les circonstances doivent nécessairement les rendre plus longs qu'à l'ordinaire, ils auront soin de les remplir par la symphonie.

Le concierge sera chargé de la visite générale de la salle ; il veillera à ce que les baquets et comportes, qui sont dans l'intérieur de la salle, soient toujours remplis d'eau claire en cas de feu.

Digitized by Google

Le nombre des spectateurs que la salle peut contenir étant connu, il ne sera pas délivré de billet au-delà du nombre fixé.

L'officier de garde aura soin de se rendre avec sa troupe dans la salle de spectacle à 4 heures 1/2. Quatre soldats resteront en faction dans le péristyle; le surplus de la garde sera distribué dans l'intérieur de la salle.

Les portiers et sentinelles veilleront à ce que personne n'entre que dans un habit décent, chacun relativement à la place qu'il se proposera d'occuper.

Il est expressément défendu d'entrer au spectacle en manteau. L'entrée en bottes ne sera permise qu'au parterre, paradis et secondes loges; les militaires (en uniforme) seront admis à l'amphithéâtre et au parquet.

La toile sera levée à 5 heures 1/2 précises.

Défenses sont faites à toutes personnes de causer aucun trouble au spectacle par des murmures, criailleries, huées, sifflements, même d'élever la voix pour rien demander aux acteurs et aux symphonistes, avant, pendant ou après la représentation, soit pour faire répéter les ariettes, vaudévilles, etc.

Défenses aussi à ceux qui se placeront dans le parterre de se pousser et repousser dans aucun sens.

Il est pareillement défendu d'imposer silence du geste ou de la voix, ou en frappant du pied, et de crier : *Paix là, silence, commencez, place au théâtre*, etc., à peine de 50 livres d'amende et un mois de prison.

Il ne sera lu ni récité sur le théâtre rien d'étranger à la représentation, sans autorisation préalable des Capitouls, sous peine de prison.

Il est défendu au portier d'ouvrir, avant la fin du spectacle, la petite porte vis-à-vis le collége Saint-Martial.

Rappel des ordonnances des 14 mai 1762, 12 avril 1765 et 30 janvier 1767 (1).

(1) *Ordonnance du 12 avril 1765.*

« Nous Capitouls, etc., etc.,

» Sur ce qui nous a été représenté par le Procureur du Roy, qu'il est de la vigilance municipale de faire régner au spectacle le calme, l'ordre, la décence, et par rapport au spectateur et par rapport à l'acteur .... L'indulgence et les égards n'ont que trop souvent relâché les rigueurs de la police..... Les spectateurs se distinguent à l'amphithéâtre ou aux secondes loges par un habit incommode; là ils bouchent

Digitized by Google

Nous avons changé bien des articles de cet ancien règlement. L'heure du spectacle (5 h. 1/2), le manteau et les bottes prohibés, la défense de faire répéter les *ariettes*, de se pousser et repousser dans le parterre, de crier : *Paix-là, commencez*, etc., la peine de la prison contre les contrevenants, tout cela est bien loin de nous, et nous ne devons pas le regretter.

Au siècle dernier, les directeurs de théâtre ne jouissaient pas d'une très-grande liberté. Ils voyaient souvent le spectacle interrompu par ordre du Parlement ou des Capitouls. Nous pourrions citer un *arrêt* rendu pour permettre la réouverture du spectacle, fermé à l'occasion

les coulisses, gênent le théâtre, se confondent presque avec les acteurs. Ailleurs, des cris, des huées, des sifflements, des demandes indiscrètes ou indécentes troublent la scène; souvent une jeunesse inconsidérée, cherchant à faire déserter le spectacle, se tient aux avenues, s'attroupe au parterre..... La décence et la commodité réciproque des spectateurs exigent qu'ils se tiennent découverts quand la toile est levée..... Combien de fois la nonchalance ou l'inassiduité de l'orchestre a privé les spectateurs du prélude qui fait attendre sans impatience le commencement de la pièce! etc. »

Ordonnance du 14 mai 1762.

« Nous, Capitouls, etc., etc.

» Le spectacle a toujours mérité l'attention des législateurs et des magistrats..... Le fondateur de Sparte, pour accoutumer ses peuples à cet exercice, leur fit entendre qu'il étoit l'ouvrage des dieux; la Grèce et Rome en ont vu naître de plusieurs espèces.....

» Ces exercices propres à nous peindre les actions héroïques, à inspirer l'amour de la vertu et la haine du vice, n'ont pas été négligés parmi nous. Nos Rois ont daigné les honorer de leur présence.....

» Les Parlements, dans plusieurs occurrences, ont fait des règlements pour maintenir l'ordre et la tranquillité!.....

» Nous, Capitouls, pénétrés que l'ordre des bienséances est des plus convenables, que, par cet ordre précieux, règne le bon exemple, l'urbanité se raffermit, on distingue extérieurement la vertu du vice..... Considérant combien il est nécessaire pour la société civile de le faire observer, surtout en faveur d'un sexe qui remplit la patrie d'honneur et de beauté.... Non, on ne rougira plus à nos spectacles; on profitera avec toute tranquillité de leur agrément, des maximes de sagesse et d'éducation qu'on y trouve ....

» Faisons inhibitions et défenses aux femmes et filles entretenues, si par malheur il en est aucunes en cette ville, d'entrer et se placer aux premières loges et balcons, à peine de 100 liv. d'amende et d'être sur l'heure constituées prisonnières;

» De causer aucun trouble au spectacle, soit par huées, murmures, cris, etc.

» A ceux qui se placeront au parterre, de se donner des poussées entre eux (les spectateurs étaient debout alors), de proférer aucune parole sale ou scandaleuse, aucune injure ou raillerie qui puissent occasionner des querelles, à peine d'amende arbitraire ou de prison. »

Digitized by Google

de la mort de Louis XV ; un autre *arrêt*, portant suspension des jeux et spectacles publics, à raison du jubilé de 1776. Voici une lettre du capitoul Chauliac, dans laquelle nous lisons que le théâtre fut fermé, par ordre du Parlement, durant une neuvaine en l'honneur de la Vierge.

« Monseigneur (l'intendant),

» Nos livres d'histoire attestent que de tous tems les Capitouls ont » eu le droit de faire descendre l'image de la Vierge, déposée dans » l'église des Bénédictins de la Daurade (1), pour l'exposer à la véné- » ration publique. Chaque siècle en a fourni plusieurs exemples. » Jamais le Parlement ne s'en estoit mêlé ni assisté à la procession.

» La cérémonie commença avant-hier, et doit durer neuf jours. On » fait demain la procession. Mgr l'Archevêque a publié son mande- » ment pour y inviter tous les corps religieux ; les Capitouls ont » réglé et fait publier le cours de la procession, en suivant l'usage. » Ils ont cru devoir consigner sur leurs registres que le Parlement » n'avoit pas le droit d'ordonner dans cette occasion et qu'ils n'ont » cédé qu'à la force. Autrefois, la dépense alloit fort loin : en 1775 » elle fut fixée à 583 liv. ; nous avons délibéré de ne point excéder.

» La grand'chambre du Parlement a délibéré la cessation du » spectacle pendant la neuvaine : nous l'annonçâmes au directeur » qui en est bien affligé ayant fait venir une première actrice de » Paris : il nous demandoit un ordre par écrit que nous lui avons » refusé en lui défendant verbalement, et par ordre du Parlement, » de représenter jusques et inclus le jour de la clôture de la céré- » monie. Il faut nous attendre à une demande en indemnité ; nous » avons constaté par des délibérations tout ce qui s'est passé..... »

EUG. LAPIERRE.

(1) « On révérait dans cette église une très-ancienne image de la sainte Vierge, et, à cause de sa couleur, le peuple lui donnait le nom de Notre-Dame la noire. On la portait sous un dais, alors que la Garonne, sortant de son lit, menaçait les quartiers voisins..... En 1797, cette image fut mise en pièces et les débris en furent jetés dans un corps de garde.... » Dumège, *Histoire de Toulouse*, t. IV, p. 197.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

M. FRÉDÉRIC PETIT.

Il y a trois jours, le 27 novembre, est décédé, à l'âge de 55 ans, après une bien longue et bien cruelle maladie, M. Petit (Jean-Marie-Alexis-Frédéric), directeur de l'Observatoire, professeur à la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, etc. Bien que prévue depuis longtemps, la nouvelle de cette mort a produit en ville une douloureuse impression. A l'heure de la séparation, la science et l'amitié ont pris tour-à-tour la parole pour louer le savant distingué et l'homme excellent dont le cœur était un fonds inépuisable de bonté affectueuse et d'inaltérable sérénité. Voici comment elles se sont exprimées :

Discours de M. Molins, doyen de la Faculté des Sciences.

Messieurs,

L'an dernier, dans la solennité qui inaugurait la reprise de nos travaux et où notre excellent collègue nous manquait déjà, je rappelais les vives sympathies qu'il avait recueillies au milieu de ses angoisses, alors qu'un mal cruel l'avait forcé d'interrompre sa tâche. Et ces sympathies n'avaient pas seulement éclaté parmi nous, à qui il était donné, dans des relations de tous les jours, entretenues par des devoirs communs, d'apprécier ses qualités d'esprit et de cœur ; elles avaient été partagées, on peut le dire, par la cité entière. Aujourd'hui qu'il n'est plus, sa perte est comme un deuil public.

Faut-il s'en étonner, en présence d'une telle carrière si tôt fermée? M. Petit n'était pas un favori de la fortune, il était le fils de ses œuvres. Il nous appartenait, sauf une interruption de quatre années, depuis 1838, donnant à tous l'exemple du devoir fermement accompli, soit dans sa chaire, soit par les travaux scientifiques qui s'ajoutaient aux fonctions du professorat. De bonne heure, il montra une vocation prononcée pour les études astronomiques ; il était l'élève d'Arago, et l'élève était digne du maître ; il en était devenu l'ami. La fondation du nouvel Observatoire de Toulouse était son œuvre ; et cette œuvre, il l'avait menée à bonne fin, grâce à son esprit d'initiative, à son active persévérance, et aux secours précieux qu'il avait puisés dans une si honorable amitié. La Faculté, pourquoi ne pas l'avouer ? lui doit aussi la création de sa chaire d'astronomie ; car, bien que l'utilité d'un tel enseignement soit de tous les temps, on peut affirmer qu'il ne fut institué que parce qu'il y avait ici un savant capable de le faire fructifier. De cet

Digitized by Google

enseignement astronomique de M. Petit, je ne veux citer qu'une particularité, qui donnera la mesure de l'affection qu'il savait inspirer à ses auditeurs et à ses disciples. Un jour, l'un d'eux, et des plus fervents, en vint à léguer toute sa fortune à la ville de Toulouse, sous la condition qu'elle serait mise à l'entière disposition de M. Petit, à qui il laissait la faculté de l'employer comme il l'entendrait, pour les besoins de son Observatoire A l'aide de ce généreux don, les instruments indispensables ont pu être acquis, les moyens d'observation complétés, et notre collègue, en outre, y a puisé le moyen de recueillir les nombreux résultats obtenus patiemment, et de publier l'ouvrage important qui les contient.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer toute la vie scientifique de M. Petit : une telle tâche appartiendra à notre Académie des Sciences qui était fière de le posséder. Il me suffira de rappeler que ses éminents travaux lui avaient valu l'insigne honneur d'une élection à l'Institut, laquelle le plaçait au nombre de ses membres correspondants. Son activité d'esprit et de volonté avait persisté même pendant la cruelle période où le mal minait son corps sans abattre son courage, si bien que, de sa main mourante, il corrigeait encore les épreuves de ce nouvel ouvrage, dont il avait fait son objet de prédilection, et qui, je l'espère, ne mourra pas avec lui. Oui, il nous sera donné de la connaître, cette œuvre dernière, sur laquelle il semblait avoir concentré toutes ses facultés, et nos regrets n'en seront que plus amers, parce que nous n'en verrons que mieux quelle belle intelligence vient de s'éteindre.

Mais pourquoi parler si longtemps du savant, du collègue, quand nous regrettons, quand nous pleurons surtout un ami, un ami dont les conseils nous étaient précieux et dont l'affection nous était douce? Nous ne le verrons donc plus parmi nous, nous n'entendrons plus cette voix si chère qui nous semblait celle de la loyauté et de la bonté même; nous ne jouirons plus du charme continu de ses entretiens ! Et, toutefois, sa mémoire nous soutiendra par les beaux exemples qu'elle nous retracera ; car, s'il a disparu avant l'heure, s'il est tombé sur le sillon, il a dignement fait son devoir ; et faire son devoir, est-il rien de plus grand dans la vie?

Adieu donc, cher collègue et ami, nous ne vous oublierons pas ; vous vivrez encore parmi nous par la puissance du souvenir. Vous êtes aujourd'hui sûrement dans un monde meilleur, où vous jouissez de cette félicité que vos vertus vous ont si justement acquise. J'en ai pour garant cette bénédiction touchante que le Saint-Père vous adressait naguère pour consoler vos derniers instants.

Discours de M. Gatien-Arnoult, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres :

En frappant celui dont la dernière dépouille elle-même va nous être enlevée, la mort a fait plusieurs vides en nos rangs.

Après l'Université dont les membres pleurent en lui un collègue bien cher, notre Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres vient aussi pleurer un confrère ; l'Institut, un correspondant ; notre ville, le directeur de son Observatoire et

Digitized by Google

un ancien membre de son Conseil. A tous ces titres, chacun sympathise avec la douleur de sa famille, surtout avec celle de l'épouse et de sa fille, que notre pensée accompagne dans leur demeure, que d'ici nous pouvons apercevoir; séjour maintenant lugubre de ceux qui survivent, et dont le voisinage assombrit encore ce départ de celui qui n'est plus.

D'autres voix mieux préparées détailleront bientôt, au sein même de notre Académie, les droits de notre confrère aux suprêmes honneurs de l'éloge funèbre, cette châsse presque sainte où notre piété voudrait poser pour l'avenir les meilleures reliques de nos chers trépassés. Mais il ne faut aucune préparation pour dire brièvement comment il en fut digne, ou plutôt pour le rappeler; car personne de vous ne l'ignore, et ce souvenir est déjà son éloge.

Vous savez surtout combien il aimait sa science, et comme il l'aimait d'une manière particulière, de cette espèce d'amour que nous pouvions appeler naïf, et qui n'en était que plus sincère et plus vif. C'est par là qu'il gagnait la bienveillance et l'estime de ceux-mêmes que parfois il étonnait. Plus d'une illustre amitié l'en récompensa, principalement celle qui lui ouvrit les portes de l'Institut.

Comme il trouvait son bonheur et sa gloire dans la science ainsi cherchée, il voulait fortement tout ce qui lui semblait devoir la servir; et il ne cessait de la vouloir que quand il l'avait obtenue. Cet édifice de l'Observatoire, dont nous voyons les sommets, en sera spécialement une preuve, tant qu'il restera debout, rappelant tout ce que celui qui l'habita le premier, dut dépenser de démarches, de demandes, de sollicitations, d'obsessions même pour en amener la construction, l'achèvement, l'installation et les améliorations successives : — œuvre bien lente, si l'on compte le nombre des années; mais bien rapide si l'on considère combien il fallut vaincre d'obstacles créés par les circonstances et par certaines habitudes et traditions.

Il voulait de la même manière la propagation de cette science qu'il aimait. Ce même Observatoire gardera sans doute aussi pendant longtemps le souvenir du succès populaire des leçons qu'il y faisait chaque année : — leçons qui étaient des entretiens plutôt qu'un cours, mais qui souvent en apprenaient plus que les cours les meilleurs : — causeries d'abandon, où celui qui avait la parole se livrait tout, à tous, sur tout; où très-fréquemment l'on ne trouvait pas ce qu'on était venu chercher, mais d'où l'on ne sortait jamais sans être content de ce qu'on avait trouvé à la place, et où l'on se promettait toujours de revenir. Et l'on y revenait en effet. Tant de déceptions ressemblaient peu à celles qui laissent des regrets !

Espérons, comme on vient de le dire, que la mort n'empêchera pas une publication qu'il avait commencée, et que ce qu'il jugeait de meilleur en ses discours d'astronomie populaire revivra en cet écrit, comme il a déposé ailleurs ses pensées d'une science plus sévère.

Toutes ces choses qui augmentaient le bruit de ses succès populaires et une puissante protection, qui était elle-même un grand succès, contribuèrent à faire créer pour lui une chaire d'astronomie à notre Faculté des Sciences. Après le témoignage qu'on vient de lui rendre, je me bornerai à dire que si, dans ce nouvel enseignement, il ne fut plus entouré, même relativement, de la popularité à laquelle il avait été accoutumé à l'Observatoire, il continua du moins de compter autant d'amis que d'auditeurs. Récompense la plus douce, sinon la plus éclatante du professorat !

Digitized by Google

Au Conseil de notre ville où il siégea pendant plusieurs années, il ne comptait aussi que des amis parmi tous ses collègues ; et le Pouvoir lui accordait volontiers sa faveur. Mais il n'usait de l'une et de l'autre que dans l'intérêt de la science qu'il confondait avec le sien, ou pour venir en aide à ceux qu'il en jugeait dignes. Et tout le monde sait combien était grand le nombre de ceux en qui, par laisser-aller de sentiment et facilité de caractère, il découvrait des mérites souvent invisibles pour d'autres.

C'était surtout au sein de la famille que s'épanchait tout ce qu'il y avait de doux et de bon dans son âme, à laquelle convenait assez bien le vieux mot, — s'il n'était beaucoup trop gâté, — de débonnaireté. Elle s'élevait parfois jusqu'à des actes qui ne surprennent que parce qu'ils touchent par quelque côté au sublime.. Mais il est des louanges trop délicates à faire, et, en présence de la douleur des siens, il serait superflu de parler.

Aussi, lorsqu'au milieu de ses atroces souffances, n'entrevoyant plus d'avenir sur la terre, interrogeant le passé avec sa conscience et se plaçant en face du grand avenir mystérieux au-delà de la mort, notre confrère disait qu'il avait confiance en la divine Providence, sa parole ne trouvait que des échos d'encouragement et de consolation. Et c'est cette même parole que nous répétons encore sur sa tombe, ayant pour lui la sainte *espérance, toute pleine d'immortalité*, et la confiance au souverain Maître de toutes choses, en lui disant dans le vrai sens, très profond du mot : *Cher confrère, à Dieu !*

A Muret, lieu de naissance de M. Petit et où ses restes mortels furent portés, à la sortie de l'église, toute la population ayant à sa tête les diverses autorités, était venue attendre le cortége funèbre à l'entrée de la ville.

Après la cérémonie religieuse, M. Henry, juge d'instruction, ami intime du défunt, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Vous désirez que la voix d'un concitoyen, d'un ami, jette le suprême adieu de la séparation terrestre sur cette tombe qui va se refermer pour l'éternité. J'obéis, mais je crains que cette voix, brisée par l'émotion et la douleur, ne soit étouffée par mes sanglots et les vôtres.

Cette dépouille mortelle, avant d'être rendue à la terre natale, a déjà reçu, dans la cité Palladienne, des honneurs justement mérités. Des voix éloquentes ont retracé la brillante carrière du disciple préféré d'Arago, du savant et séduisant professeur, du membre distingué de l'Institut.

Il ne nous reste plus qu'à nous énorgueillir une dernière fois de ce noble enfant de Muret (si une pensée d'orgueil est permise au néant de la mort et de la grandeur de l'infini), et à donner à sa mémoire la consécration maternelle, pour ainsi parler, de la petite patrie, où l'on apprend à aimer la grande.

Digitized by Google

Mais ce que je tiens à proclamer bien haut, ce que je considère comme un devoir de l'amitié, ou plutôt ce que je retrouve dans la conscience de vous tous, qui vous pressez à cette solennité funèbre, c'est le grand cœur de notre excellent concitoyen, sa simplicité si affable et si ouverte, son exquise sensibilité, son obligeance qui ne se lassait jamais et qui lui a acquis la reconnaissance d'un grand nombre d'entre vous et l'affectueux regret de tous.

Adieu, encore une fois adieu, Frédéric Petit, au nom de cette chère population de Muret que tu as tant aimée! Adieu ou plutôt au revoir dans un monde meilleur.

CHRONIQUE.

La rentrée de la Cour et la rentrée des Facultés, ces solennités qui reviennent tous les ans en novembre, comme des fêtes à jour fixe, ont été les deux événements du mois. Nous ne parlerons point de la première ; nous ne ferions qu'affaiblir ce que notre collaborateur, M. Astrié, a si bien dit dans son *Courrier* du Palais. Nous dirons deux mots de la seconde, deux mots seulement, parce qu'étant dans l'usage d'envoyer en *prime* aux abonnés de la *Revue* le procès-verbal complet de la séance, il nous paraît superflu d'analyser des rapports et des discours qu'ils auront sous les yeux dans quelques jours.

Nous donnons aujourd'hui, par anticipation, le discours prononcé par M. le Recteur, à l'ouverture de la séance. Les paroles qui tombent de la bouche du chef d'une grande administration méritent toujours une attention spéciale. L'année dernière, M. le Recteur avait fait ressortir les avantages qui résultent pour les étudiants de la fréquentation assidue aux cours des Facultés, de la nourriture substantielle que l'esprit y reçoit et qui fait les hommes forts : cette année, l'honorable chef de l'Académie a parlé de « ces essaims d'émules » que l'institution des lectures publiques a fait surgir de toutes parts, de cet enseignement qu'il faut encourager, quoique moins élevé et par cela même plus populaire que celui des Facultés, qui restent et resteront toujours, quoi qu'on fasse, le sanctuaire des hautes études.

M. le Recteur avait dit, en commençant son discours, qu'il s'était longtemps flatté de l'espoir que la séance serait présidée par un des premiers représentants de la science, par M. Giraud, inspecteur général pour l'enseignement du droit. Cet espoir ne s'est pas réalisé. Peut-être, a dit M. le Recteur, est-il ajourné au jour où « l'antique et loyale ville de Toulouse » aura transformé en Sorbonne le couvent des Jacobins, « selon le vote acclamé depuis plus de dix ans par sa généreuse population tout entière. » Puisse ce vœu s'accomplir bientôt !

*
* *

Nos principales Facultés sont en progrès, d'après les rapports de MM. les Doyens.

La Faculté protestante de Montauban ne progresse ni ne décline. Le nombre des étudiants ne dépasse pas, depuis quelques années, le chiffre de 75.

Digitized by Google

La Faculté de Droit est montée, au dernier trimestre de novembre, à 640 inscriptions : ce qui suppose environ 2,500 inscriptions pour l'année.

La Faculté des Sciences a procédé, pendant l'année, à 7 examens de licence et 410 de baccalauréat (14 de plus qu'en 1864).

La Faculté des Lettres compte 10 examens de licence et 862 du baccalauréat (108 de plus qu'en 1864).

L'Ecole de médecine seule fléchit un peu. Les quatre trimestres de 1865 n'ont donné que 408 inscriptions (21 de moins qu'en 1864).

*
* *

Quelques changements se sont opérés, pendant l'année, dans le personnel de nos Facultés. Le Doyen de la Faculté protestante de Montauban, M. Montet, a pris sa retraite après 40 ans de professorat et 27 ans de décanat. M. Montet avait déployé dans l'exercice de cette double charge, « l'intelligence qui sait discerner le devoir, la bonne volonté qui ne recule devant aucun effort pour s'en acquitter et le dévouement qui élève l'homme même au niveau des plus importantes fonctions. » Il a été remplacé comme Doyen par M. de Félice, une des lumières de l'Eglise évangélique et un de ses orateurs les plus éloquents. — La Faculté de Montauban s'est sentie aussi honorée dans la personne d'un de ses membres. M. Michel Nicolas, connu par de nombreux et savants travaux dans les divers domaines de la philosophie, de la critique et de l'histoire, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Il n'y a eu qu'une voix pour applaudir à cette distinction si bien méritée.

*
* *

M. Delpech a été également remplacé dans ses fonctions de doyen de la Faculté de Droit par M. Chauveau Adolphe. Lorsque M. le Recteur a rappelé les longs services du Doyen qui s'en va, les titres sérieux de celui qui vient prendre sa place, et l'honorabilité de l'un et de l'autre, l'amphithéâtre a éclaté en vifs applaudissements.

*
* *

La nomination définitive de M. d'Hugues à la chaire de littérature étrangère, qu'il occupait depuis deux ans, à titre de chargé de cours, n'a pas rencontré de moins vives sympathies. Chaleureusement accueillie à la séance de rentrée, elle a été ratifiée hier par les flots d'auditeurs qui se pressaient dans le vaste amphithéâtre de la Faculté des Lettres, à la séance d'installation du professeur. Un grand nombre de dames émaillaient les rangs pressés de l'auditoire. Lorsque M. D'Hugues parut, accompagné du Doyen et de M. l'Inspecteur d'Académie, il fut salué par les applaudissements de l'assemblée entière ; ces applaudissements redoublèrent, après que M. Delavigne eut lu le décret impérial qui institue M. D'Hugues titulaire de la chaire de littérature étrangère. Le professeur y répondit avec émotion et par une délicieuse leçon sur Cervantès, qu'il a choisi cette année pour sujet de ses études, et qui lui a valu une troisième salve d'applaudissements.

*
* *

M. Joly, le savant professeur de zoologie à notre Faculté des Sciences, a rencontré aussi d'honorables sympathies, à la séance de rentrée, lorsque M. Molins a

Digitized by Google

rappelé sa nomination récente au grade de Chevalier de la Légion-d'Honneur. Comme l'arbre ressent les tressaillements de ses feuilles, le père a dû se sentir ému aussi des éloges donnés à son fils Emile Joly qui, à la suite de brillants examens au Val-de-Grâce, vient d'être attaché à l'hôpital militaire de Toulouse, en qualité de médecin aide-major, et dont la thèse pour le doctorat, classée au premier rang parmi toutes celles qui ont été soutenues devant la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année 1863, a valu au jeune docteur des lettres de félicitation du ministre de l'instruction publique et de M. Sédillot, directeur de l'Ecole impériale du service de santé militaire de Strasbourg.

* * *

Nous donnerons dans notre prochain numéro un travail étendu de M. Barry sur une inscription en vers récemment découverte aux environs d'Auch, et aussi remarquable par l'originalité du sujet que par le talent poétique qu'elle révèle. Pour assurer les droits de notre honorable collaborateur, nous nous décidons à publier, dès à présent, le texte de cette inscription que nos lecteurs liront avec un véritable intérêt.

QUAMDVLCISFVITISTAQUAMBENIGNA
QVAECVMVIVERETINSINVIACEBAT
SOMNICONSCIASEMPERETCVBILIS
OFACTVMMALEMYIAQUODPERISTI
LATRARESMODOSIQVISADCVBARET
RIVALISDOMINAELICENTIOSA
OFACTVMMALEMYIAQUODPERISTI
ALTVMIAMTENETINSCIAMSEPVLCRVM
NECSEVIREPOTESNECINSILIRE
NECBLANDISMIHIMORSIB-RENIDES

Quam dulcis fuit ista, quam benigna
Quæ, cum viveret, in sinu jacebat,
Somni conscia semper et cubilis !
O factum male, Muia, quod peristi.
Latrares modo si quis adcubaret,
Rivalis dominæ licentiosa.
O factum male, Muia, quod peristi !
Altum jam tenet insciam sepulcrum,
Nec sævire potes, nec insilire,
Nec blandis mihi morsibus renides.

Toulouse, 1er décembre 1863. F. LACRIXTA.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

DU XXIIe VOLUME.

Livraison de juillet 1865.

Baour-Lormian (1re partie), par M. Eug. Hangar. 5
Etude rétrospective sur Alex. Fourtanier, par M. Decous de Lapeyrière, avocat général. 27
Le Roi et le Genêt, par M. Stephen Liégeard. 33
Les Armoiries de la ville de Saint-Lys, par M. Fons, juge. 37
De la Critique en général, par M. Paul Suau. 52
L'Exposition de Toulouse, à vol d'oiseau, par Jean Lerm. 42
Académie des Sciences : séances des 23 février, 12, 23 et 30 mars. 56
Les anciennes Expositions de Toulouse, par M. F. Lacointa. 63
Chronique, par M. F. Lacointa.. 68

Livraison d'août.

Baour-Lormian (2e partie), par M. Eug. Hangar. 77
Exposition de Toulouse, Salon de 1865, par M. Jules Buisson. 106
Paul et Virginie, comédie en un acte, par M. A. Villeneuve. 145
Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, par M. Ed. Bonnal. 162

Livraison de septembre.

Baour-Lormian (3e et dernière partie), par M. Eug. Hangar. 177
La Vocation, stances, par M. Stéphen Liégeard. 213
Discours prononcé à la distribution des prix du lycée, par M. Léo Dupré, procureur général. 11
Comme on aime à seize ans, nouvelle, par M. Th Laforgue. 124
Académie des Sciences : séances des 16 et 26 avril 1865. 240
Revue dramatique : le *Supplice d'une Femme*, compte-rendu par M. Eugène Amalric.. 245
Enseignement.. 252
Chronique, par M. F. Lacointa. 255

Livraison d'octobre.

Des conditions de l'histoire critique des Lettres (1re partie), par M. Carl Mayer. 241
Une page de l'Histoire du Midi : la Ville et les Hommes du Comminges, par M. Taillandier. 266
Congrès archéologique de Montauban, par M. Rey-Lescure. 276

Digitized by Google

Bibliographie, par M. F. Lacointa. 287
Archives historiques : Comédiens et Comédiennes à Toulouse au XVIIIe siècle, par M. Eug Lapierre. 291
Académie des Sciences : séances des 11, 16 et 24 mai 1865. 297
Hygiène publique : Infection du sol des villes, par le Dr Marmisse. 305
Enseignement. 311
Chronique, par M. F. Lacointa.. 316

Livraison de novembre.

Des conditions de l'histoire critique des Lettres (2e partie), par M. Carl Mayer. 322
Le Juge de paix, nouvelle, par M. Blanchet. 345
Médailles antiques découvertes à Pradoulin. 377
Archives historiques : Comédiens et Comédiennes à Toulouse au XVIIIe siècle, par M. Eug. Lapierre. 383
Bibliographie, par M. F. Lacointa, ... 389
Enseignement. 392
Nécrologie : M. George, ancien commissaire-expert du Louvre, par M. F. Lacointa. 394
Revue théâtrale ; la troupe lyrique ; les *Vêpres Siciliennes*, les *Deux Sœurs*. 395
Chronique, par M. F. Lacointa. 396

Livraison de décembre.

Mémoire sur l'administration vicieuse du Corps de ville de Toulouse en 1775. 401
Histoire de l'établissement des fontaines à Toulouse. 419
Poésies diverses, par M. A. Villeneuve. 435
Bibliographie : Tahiti, par M. Gilbert Cruzent, compte-rendu par M. Mathieu Guesde. 440
Discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés, par M. Roustan, recteur de l'Académie. 453
Courrier du Palais, par M. Er. Astrié-Rolland. — La rentrée de la Cour; mercuriale de M. Bellet, substitut du procureur général, sur les lois pénales. — M. le Président Donat. — Affaire Léotard. — Me Lachaud à Toulouse. 459
Usages, règlements et police intérieure des théâtres de Toulouse au XVIIIe siècle, par M. Eugène Lapierre. 466
Nécrologie : M. Petit, directeur de l'Observatoire. 472
Chronique, par M. F. Lacointa. 476

Toulouse. — Typographie de Bonnal et Gibrac, rue St-Rome, 44.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

3 2044 107 352 437

Digitized by Google